Digitized by Google

22377
hist. 8. 1 p. 417
323683
Digitized by Google

#
Rechac
(Jean de)

Digitized by Google

Collegii Lugd. SS.mae Trin. Soc. Jesu Catal. inscriptus 1675

323683

LA VIE
DV GLORIEVX PATRIARCHE
S. DOMINIQVE
FONDATEVR ET INSTITVTEVR
de l'Ordre des Freres Prêcheurs,

Et de ses premiers seize Compagnons :

AVEC LA FONDATION DE TOVS LES Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe,

Dans toutes les Prouinces du Royaume de France, & dans les dix-sept du pays-Bas.

Par le Reuerend Pere IEAN DE RECHAC, dit de Sainte MARIE, Religieux du Couuent de l'Annonciation de Paris, de l'étroitte Obseruance, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & Historien general du même.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1895

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

EX BIBLIOTH PUB COLLEG LUGDUN

A PARIS,
Chez SEBASTIEN HVRE', ruë Saint Iacques, au Cœur-bon.

M. DC. XXXXVII.

Auec Priuilege du Roy, & Approbation des Docteurs.

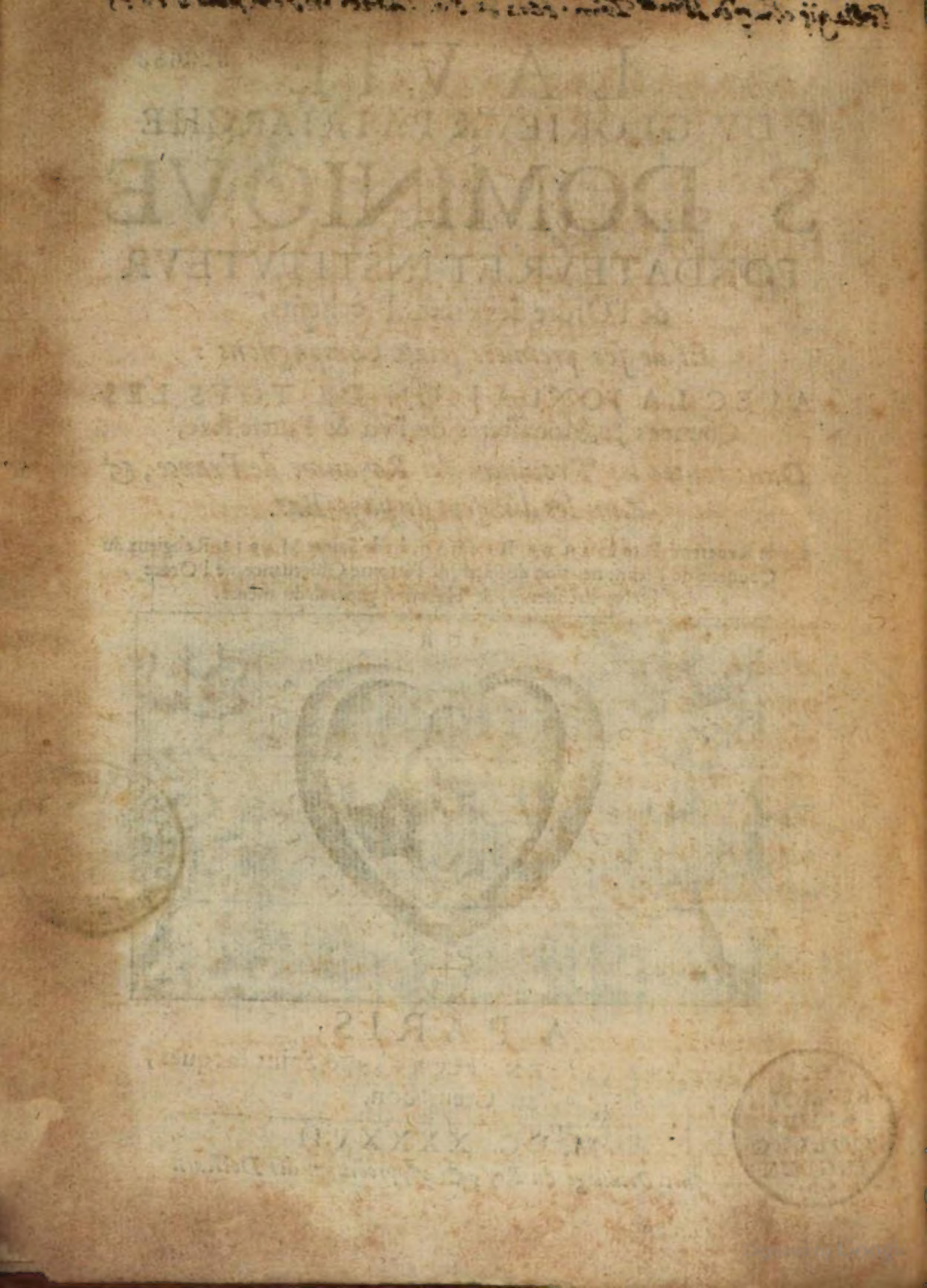

A MONSEIGNEVR, MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME

FRANCOIS LE FEVRE DE CAVMARTIN,

tres-digne Prelat & Euêque D'AMIENS.

MONSEIGNEVR,

L'onction Royalle de vôtre Charactere, les profusions paternelles de vôtre cœur sur nous, & les attrais puissans dont vous auez captiué le mien, sont les Aymans qui ne me permettent de tirer ailleurs, pour me décharger de cét euure, que ie viens mettre à vos piez. L'auguste Charactere de vôtre dignité, fait luy seul des impressiõs assez fortes sur mon esprit, pour me combler à cett' importunité, veu qu'il vous établit protecteur des Hommes Apostoliques; & ce liure doit publier à toute nôtre France, les actions & les merueilles d'vn des principaux de leur Compagnie: Mais il m'y contraint entierement, veu que ce grand Patriarche S. Dominique fut vn fruit spirituel des soins Episcopaux, qui a cõmencé, poursuyui, & acheué sa carriere sous la direction, protection, & assistances des Euêques. C'a eté l'Enfant en Jesu-Chrit, & principal disciple

Digitized by Google

de l'Euêque d'Osme en Castille, Didaque d'Azebez: Sous les benedictions de ce vertueux Prelat il a entrepris les exercices & l'état de la vie Religieuse, les a solemnellement professé, & continué plus de dix ans. Lorsque Dieu retira ce grand Prelat en son pays, & de son pays en Paradis; le Saint poursuyuit la pointe de ses trauaux pour le salut des ames, souz l'œil & la faueur d'vn autre Saint Prelat Foulques Euéque de Toulouze. Sous les aßistances & l'appuy du méme il fonda son Ordre Apostolique dans la ville sudit te, & acheua par apres le reste du courant de ses iours, honorant çà & là tout autant de Prelâs, qu'il établissoit de Couuens és villes où il s'arrettoit. Jesu-Chrit Euéque des Euêques ayant retiré son ame, venant en personne au deuant d'icelle, voulut que les Euéques missent en terre son cors de leurs propres mains, & en fissent pompeusement les obseques. Cét homme Apostolique n'ayant respiré, pour ainsi dire, que sous la benediction & les soins des Eueques, à qui pourrois je offrir l'histoire de sa vie qu'à vn Euêque? Ne suis ie pas contraint, MONSEIGNEVR, d'importuner vôtre Grandeur, à ce qu'elle daigne agreer la protection de cét euure, puis que le sujet est tout votre? Le seul aspec de votre Charactere diuin, ne suffit il pas pour excuser en cet endroit ma hardiesse? S'il m'accusoit autrefois, i'en pretens auiourd'huy ma deffense, & d'où l'on me pourroit blâmer, i'en attens étre auoüé.

Digitized by Google

Si i'ay droit de m'addresser à vn Euéque, i'ay obligation de me retirer speciallement à vous. Le Pere ne peut etre mieux receu, que là où ses enfans ont vn si fauorable accez. Vos Predecesseurs *les ont fondé & retiré dans vôtre ville depuis quatre cens ans, & les miseres du tems ayans affoibly quelque peu l'obseruance dans leur maison, vous comme zelé Pasteur l'y auez retablye, protegeant, fauorizant, & assistant les Peres qui en ont fait vne specialle profession. En quoy il semble que le Ciel vous ayt destiné specialement à être le Pere des Enfans de ce grand Patriarche, puisqu'il ordonna que vous prissiez la qualité de Pere Commun des autres, en leur Eglise de S. Jaques de Paris, où vous fûtes sacré: comme si vous protestiez par ce choix particulier, que vous fites de leur Eglise, dont il vous plût les honorer, que seriez à iamais leur Pere: Au moins ils se trouuêt contrains de l'auoüer maintenant, vos bontez & soins paternels les accablant tous les iours. I'ay donc obligation de ne loger ailleurs cet euure, que dans vôtre Palais Episcopal, & agreez vn deuoir necessaire dans vne trop grande importunité. Que si votre vertu, qui ne pretend aucun applaudissement temporel, s'alteroit des contraintes, où la gratitude nous force doucement, chacun temoignant par ma bouche qu'ils sont vos aquis, & les heureuses proyes des profusions paternelles de vôtre cœur, vous me permettrez, s'il vous plait, MONSEIGNEVR,*

de faire large aux ſentimens qui m'oppreſſent en vôtre endroit. Ie n'eſtime rien ce que mon cœur décharge par ma langue, lors que vous me permettez l'accez de votre grandeur; Je ſouhaitte confeſſer ma dette plus autentiquement, afin de me ſoulager en m'auoüant toujours le plus chargé. Mon payement, c'eſt dire que ie dois, & ie le dis, offrant à vôtre grandeur, la vie de mon Patriarche, & le ſuccez de ſes trauaux en France, par la fondation de plus de deux cens Couuens ou Monaſteres; parceque ie vous l'offre pour temoignage de la vie que luy auez redonnée en votre Couuent d'Amiens, & faites ſucceder heureuſement ſes trauaux en la renouation ſpirituelle de cette votre maiſon. Iugez, Monſeigneur, ſi apres ces motifs ie merite pardon en mon importunité, & ſi ie n'ay pas ſujet de prendre cett'occaſion pour me dire à iamais

MONSEIGNEVR,

De vôtre tres Illuſtriſſime Grandeur

Le tres-humble, tres-obeyſſant, & tres affectionné ſeruiteur & Orateur en Ieſu-Chrit,

F. IEAN DE SAINTE MARIE, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs du Couuent de l'Annonciade de Paris.

Digitized by Google

LICENCE DU REVERENDISSIME PERE *Thomas Turchi, Maitre General de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur en Sainte Theologie.*

IN Dei filio sibi dilecto Reuerendo Patri Fratri Iohanni de Rechac à Sancta Maria, Ordinis fratrum Prædicatorum, sacræ Theologiæ Lectori, Conuentus nostri Parisiensis, Sanctę Mariæ Annunciatæ, strictioris obseruantiæ, F. Thomas Turchus, totius eiusdem Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister & seruuus. Salutem.

Gratissimum habentes laborem, quem in scribendis Annalibus Ordinis desudasti, licentiam ac facultatem damus, vt seruatis seruandis eos quam primum in lucem edas; quin & illud in meritum sanctæ obedientiæ præcipimus, vt quæ tam sedulo mella collegisti, ex cœlesti FF. Prædicatorum Ordinis Apiario cæteri tecum pariter degustare possint; sicque suauius & attentius videre, quomodo salui facti sunt Patres nostri, & qua via sanctitatis culmen attigerunt: quod speramus plurimum esse profuturum omnibus & singulis Religiosam vitam profitentibus, opusque tuum cedet, & in Dei gloriam, & in populorum ędificationem, & in fratrum nostrorum singularem vtilitatem, & in specialem tuam hîc, & in cœlis mercedem. In quorum his propria manu subscripsimus, & officij nostri sigillum apposuimus. Datum Romæ in ipso Capitulo generalissimo, die 8 Iunij 1644.

APPROBATION DU TRES-REVEREND *Pere Claude Cochet, Docteur en Theologie, & humble Vicaire General de la Congregation Gallicane de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

CE liure contenant, la vie & actions memorables du glorieux Patriarche Saint Dominique fondateur & instituteur de l'Ordre des freres Prêcheurs, mis en lumiere par le Reuerend Pere Iean de Rechac de Sainte MARIE du même Ordre, de la Congregation reformée de S. Louys, ne peut estre que grandement vtile au public, pour reconnoistre combien Dieu est admirable en ses saints; & non seulement cet ouurage qui ne contient rien de contraire à la foy orthodoxe ny aux bonnes mœurs, ains encore tous les autres du Religieux Autheur qui l'a composé, meritent de voir le iour, tant à cause de la rare doctrine & la rare pieté, dont il fait profession, qu'à raison que rien d'imparfait n'est éclos d'vne si Sainte & celebre compagnie, comme est celle dans laquelle il a toujours esté religieusement eleué. Ainsi l'attestons en leur Couuent de l'etroite Obseruance de l'Annonciade, à Paris ce 10. d'Octobre 1643.

Frere Claude Cochet Docteur en Theologie, & humble Vicaire General de la Congregation Gallicane des FF. Prêcheurs.

APPROBATION DV TRES REVEREND *Pere Louys Melplede Docteur en Theologie, & Prouincial de la Prouince du Languedoc, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.*

NOvs soûsignez Frere Louys Melplede de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur Regent en Theologie dans l'Vniuersité de Cahors, & Prouincial de la Prouince du Languedoc; Certifions apres auoir lû diligemment vn liure intitulé, *La vie & actions memorables du glorieux Patriarche Saint Dominique*, Fondateur & Instituteur de l'Ordre sacré des Freres Prêcheurs, composé par le Reuerend Pere Iean Rechac de Sainte Marie Religieux du mesme Ordre de la Congregation reformée de S. Louys apres auoir pesé meurement ce qui y est contenu, l'auoir troué de grande edification au prochain, fort vtile au salut des ames, & digne d'estre mis en lumiere, tant s'en faut qu'il y ait aucune chose qui repugne à la foy, ou qui chocque les bonnes mœurs. En foy dequoy nous auons signé les presentes ce huitieme d'Octobre mil six cens quarante & trois au Couuent de l'Annonciade des Peres Iacobins reformés de la ruë Neufue Saint Honoré.

Frere Louys Melplede Prouincial
du Languedoc.

Iugement & Approbation des Professeurs en Theologie du Couuent de l'Annonciade de Paris.

NOvs soûsignez Professeurs en Sainte Theologie, certifions qu'apres auoir lû vn liure intitulé, *la vie du Bien heureux Patriarche Saint Dominique* fondateur, & instituteur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, auec celle de ses premiers seize Compagnons, & n'y auons rien trouué qui ne soit conforme aux anciens Auteurs du même Ordre, & aux memoires authentiques, lêquels par le commandement du Reuerendissime Pere General luy ont eté enuoyez, & auons iugé le tout ne contenir rien qui pût blesser la foy Catholique, Apostolique, & Romaine, & les bonnes mœurs, au contraire y auons lû plusieurs choses de tres grande edification & singulier profit pour les ames qui aspirent à la vertu, & prattiquent la deuotion. En foy dequoy nous auons signé les presentes ce vint-cinquieme Nouembre mil six cens quarante & six, dans nôtre Couuent de l'Annonciation de Paris, dit les Iacobins Reformez de la ruë Neuue Saint Honoré.

Frere Iacques Goart, Lecteur en Theologie.
Frere Philippe Bordereau, Lecteur en Theologie.

Licence

APPROBATION DES DOCTEVRS de la Faculté de Paris.

NOVS soubs-signez Docteurs en la Faculté de Paris, certifions auoir leu le liure intitulé *la vie du glorieux Patriarche Saint Dominique*, &c. dans lequel nous n'auons rien trouué de contraire à la Foy Catholique Apostolique & Romaine, ny aux bonnes mœurs, en Foy dequoy nous auons signé la presente attestation, ce vint-settiesme Nouembre mil six cens quarante sept.

GRANDIN.

LE GENDRE.

LICENCE DV REVEREND PERE VICAIRE General de la Congregation de Saint Louys.

NOs F. Iohannes Baptista Guillermus, Ordinis Fratrum Prædicatorum, Congregationis Sancti Ludouici, strictioris obseruantiæ regularis, humilis Vicarius Generalis; Perspecto labore indefesso Reuerendi P. F. Iohannis de Rechac à Sancti Mariæ, Sacræ Theologiæ Professoris, & in nostro Conuentu Sancta Maria Annunciatæ, Parisiensis Nouitiorum Patris Magistri, tum in condendis Annalibus Ordinis nostri, tum in Cudendis sermonibus super vtrumque Rozarium, seu Ordinarium, seu perpetuum, iuxta præceptum à Reuerendissimo Patre nostro Generali sæpius eidem impositum, voluimus & nos authoritate nostra ipsi fauere, dantes ei licentiam & facultatem tipis mandandi vitam Sancti Patris Dominici, ac omnium eiusdem instituti Sanctissimi Patriarchæ sanctorum, Beatorum, ac illustrium virorum, fundationes item Conuentuum & Monasteriorum eiusdem Ordinis vtriusque sexus in Gallia, cum sermonibus supradictis, seruatis semper seruandis quæ sancita sunt in nostris sanctis constitutionibus, pro libris in lucem edendis; In quorum fidem his manu propria subscripsimus, & officij nostri sigillum apposuimus in præfato nostro Conuentu Parisiensi sanctæ Mariæ Annunciatæ, die 28. Nouembris anno 1646. Registrata folio 1.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis à Sebastien Huré Marchand Libraire à Paris, d'Imprimer ou faire Imprimer vn liure intitulé *La vie du glorieux Patriarche saint Dominique, Fondateur & Instituteur de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & de ses premiers seize Compagnons, & plusieurs Saints tant Canonizez qu'autres, auec la fondation de tous les Conuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans toutes les Prouinces du Royaume de France, & dans les dix-sept des Pays-bas*, Par le Reuerend Pere IEAN DE RECHAC, dit de SAINTE MARIE, Religieux du Couuent de l'Annonciation de Paris, de l'etroite obseruance, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & Historien general du même. Et ce pour le tems & espace de dix ans finis & accomplis, à comter du iour & datte que ledit liure sera acheué d'Imprimer: Deffendant à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient, de contrefaire ledit liure sous quelque pretexte que ce soit, sur peine aux contreuenans de confiscation des exemplaires & de quinze cens liures d'amande, applicable vn tiers à nous, vn tiers à l'Hotel Dieu de nôtre bonne ville de Paris, & l'autre tiers à l'exposant, ou à celuy qui aura droit de luy. Et voulons en outre qu'en mettant vn Extrait des presentes au commencement ou à la fin dudit liure, il soit tenu pour deuëment signifié, comme plus au long est contenu dans les lettres de priuilege sur ce donné à Paris, le second iour de Ianuier 1647.

Par le ROY en son Conseil.

CEBERET.

Acheué d'Imprimer pour la premiere fois le cinquieme Ianuier 1647.

TABLE DES CHAPITRES CONTENVS EN CETTE PREmiere partie des vies & actions memorables des Saints & illustres personnages de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Et premierement de la vie du glorieux Pere & Patriarche Saint Dominique, Fondateur du même Ordre.

PReface f. 1.

La naissance & les proches parens de S. Dominique, c. 1 f. 17

Description & benediction du lieu de la naissance de Saint Dominique, chap. 2 f. 19

Des propheties & merueilles, qui precederent la naissance du glorieux Patriarche Saint Dominique, plusieurs années auparauant icelle, chap. 3 f. 21

Des reuelations, & songes misterieux qu'ût la B. Ieanne de son fis Saint Dominique, auant sa naissance, c. 4 f. 24

De cette brillante etoile qui parut sur le front du B. Pere S. Dominique, etant sur les fons baptismaux, & de sa misterieuse signification, c. 5 f. 26

Du nom de Dominique qui luy fut imposé, & de l'honneur qui a eté rendu à ses fons baptismaux par le Roy d'Espagne Philippe III. d'heureuse memoire, c. 6 f. 29

Des merueilles & prodiges qui A *furent veus en Saint Dominique, pendant ses deux premieres septenaires, c. 7 f. 32*

D'vn prodige que Dieu permit, afin de rendre temoignage à la future sainteté du petit Dominique, c. 8 f. 35

B *De la sainteté admirable du B. Pere Saint Dominique, pendant ses premieres années, depuis celle de l'vsage de raison iusques à sa quatorzieme, auant laquelle souuent notre Dame le visita, c. 9. f. 37*

B *Comment Saint Dominique fut enuoyé continuer ses etudes à Palence, ou il apprit la Philosophie, & l'vne, & l'autre Theologie, viuant en toute sorte de sainteté, c. 10 f. 39*

C *Des épreuues par lequelles Dieu disposa Saint Dominique à trauailler pour le salut des ames, c. 11 f. 41*

Des faueurs de la vierge enuers Saint Dominique en ce tês, & du zele du même à dilater le

culte d'icelle, c. 12 f. 43

Des vertus religieuses qui parurent en Saint Dominique, & de son zele pour le salut des ames c. 12 f. 46

Des grans desirs, & premieres predications de S. Dominique pour le salut des ames, c. 14. f. 48

Conuersion de Rainier Euéque des heretiques en Espagne, par les entretiens, & remontrances de Saint Dominique âgé de vint sis ans, c. 15 f. 51

De deux signalés fruis de la predication du Saint Rozaire faite par Saint Dominique és cartiers de Galice, c. 16 f. 54

De la Regence, & nouuel acte de charité de Saint Dominique enuers les pauures à Palance, c. 17 f. 58

De la prise de Saint Dominique par les Pirates, lors qu'il prèchoit le Rozaire és côtes de la Prouince de Galice, c. 18 f. 62

Suitte de l'Histoire, comme les Pirates furent conuertis, & la Confrairie du Saint Rosaire premierement établie dans la Prouince de Bretaigne c. 19. f. 65

Comme Saint Dominique porté par la tempête és côtes de la Bretaigne, visita le Prince Artus Duc de la Prouince, son proche parent, & erigea dans Vannes le second Autel de la Confrairie du S. Rosaire, c. 20. f. 67

Que Saint Dominique a eté premier Instituteur de la Confrairie du Saint Rosaire de nôtre Dame, c. 21 f. 69

Que Dominique à non seulement eté premier fondateur de la Confrairie, ains encore de la deuotion du Saint Rosaire, c. 22 f. 73

D'vne conuersion prodigieuse, que Saint Dominique fit en la continuation de ses predications du Saint Rosaire, en la personne de son cousin germain Pierre de Gusman, c. 23 f. 78

D'vne autre conuersion plus miraculeuse du Roy d'Hespagne Alphonse huittieme, par le Rosaire de la Sainte Vierge, & les predications de Saint Dominique, c. 24 f. 82

Examen de cette Histoire, & sa conformité auec ce que les Annales d'Hespaigne rapportent du Roy de Castille, Alphonse huittieme, c. 25 f. 84

D'vn signalé miracle qui fut fait en vertu du Saint Rosaire, en la personne d'Alphonse Roy de Leon, & de Galice pendant les premieres predications de S. Dominique, c. 26 f. 87

Conuersion admirable d'vn Archidiacre de Sarragosse nommé Adrien par la deuotion du Saint Rosaire, qu'il embrassa touché des predications de Saint Dominique, c. 27 f. 90

Fruit notable de la deuotion du Saint Rosaire pour l'education des enfans, par les predications de Saint Dominique en Espagne c. 28 f. 94

Vne Cmotesse miraculeusement assistée de notre Dame, & de Saint Dominique pour auoir embrassé la deuotion du Rosaire, qu'il luy auoit autrefois prèchée dans l'Hespaigne c.29 f.96

Recueil des principalles choses de nôtre B. Pere selon la cronologie, pendant ses premieres trente trois ans, chap. 30. f.99

LIVRE SECOND.

De la vie admirable du glorieux Pere, & Patriarche Saint Dominique fondateur de l'Ordre des freres Prêcheurs.

PReface. f. 103

Du premier voyage de S. Dominique en France par la commission du Roy de Castille donnée à l'Euesque d'Osme dom Iacques d'Azebez c. 1. f. 104

Second voyage de Saint Dominique en France, son premier à Rome, retour à Rome, resolution prise à Montpelier contre les Albigeois, c. 2. f. 107

Origine, progrez, & impietez des heretiques Albigeois que Saint Dominique va combattre, c. 3 f. 110

Comme Saint Dominique arriué à Montpelier, donna par le moyen de l'Euèque dõ Iacques, les expediens pour trauailler fructueusement à la conuersion des heretiques, c. 4 f. 112

Les heretiques s'opposent contre ces quatre ouuriers Apostoliques, Saint Dominique les attaque par écrit, & son liure demeura dans les flammes sans en être endommagé, c. 5 f. 115

Le liure de Saint Dominique ietté dans le feu par les heretiques, en vne autre dispute, & preserué miraculeusement, c. 6. f. 116

De la fondation du Monastere de Proüilles, c. 7 f. 118

Secours arriué au Bien-heureux Euèque d'Osme, ses victoires, son retour en Osme, & sa mort, c. 8. f. 122

Comme Saint Dominique delaißé tout seul, continua plus feruemment que iamais son trauail pour la conuersion des Albigeois, chap. 9. f. 123

Comme Saint Dominique fut assisté mais sans grand effet, & les changemens qui arriuerent en cette année mil deux cens huit chap. 10. f. 125.

Le Cardinal Legat charge Saint Dominique de trois grandes commissions, lèquelles executans sans grand fruit, nôtre Dame luy apparut, & recommanda le Saint Rozaire pour le prècher chap. 11. f. 127

De la Croysade, ses progrez, & les menées du Comte de Toulouze, depuis l'an mil deux cens neuf, iusques à l'an mil deux cens douze vers le mois de Mars, chap. 12 f. 129

Le Comte de Montfort est élû Generalissime des Croysez, & menage si biē les affaires & leur armee, que nonobstant plusieurs accidens sinistres, il subsista glorieux & victorieux, c.13. f.132

Des merueilles que fit nôtre Pere Saint Dominique, à la suitte du Comte de Montfort, par le moyen du saint Rozaire, depuis l'an 1209. iusques à l'an 1212. chap. 14 f.134

Etranges assistances de la Vierge à vn soldat de Simon comte de Montfort, conuerty par S. Dominique, luy ayant fait embrasser le saint Rosaire, chap.15 f.136

Autre histoire d'vn soldat Breton, conuerty par saint Dominique, és armées de Simon comte de Mōtfort, par le moyen du S. Rosaire, c.16. f.138

Comme le B. Pere saint Dominique fut étably d'Innocent III. premier Inquisiteur de la foy, pendant que les Croyses firent leur premieres attaques, chap. 17 f.140

Formules anciennes que gardoit saint Dominique en l'office de l'Inquisition, c.18 f.142

Comme saint Dominique préchant le saint Rosaire, & exerçant son office d'Inquisiteur, à la suitte de Simon comte de Montfort, & des autres Princes Croisez, opera plusieurs merueilles depuis l'an 1210. iusques à l'an 1212. c.19 f.145

Admirable charité de S. Dominique, & pour les ames, & pour les cors de son prochain, chap.20 f.148

Des persecutions que le B. P. saint Dominique souffrit du côté des heretiques & mechans Catholiques, pendant les années susdites, mil deux cent neuf, dix, & onze, ch.21 f.151

Effés de la patience de saint Dominique, pour le soutien de la foy, & la conuersion des heretiques, ch.22 f.153

Comme saint Dominique fut visiter la Reyne Blanche l'an 1212. l'exhorta d'embrasser la deuotion du saint Rosaire, pour obtenir lignée: en suitte dequoy elle ût saint Louys, auec plusieurs autres, & de quelques merueilles faites par saint Dominique, en vertu du Rozaire, chap. 23 f.155

Autre fruit admirable du S. Rosaire, d'vn Seigneur qui fut present au miracle des écris de S. Dominique, iettez dans les flammes, & ny brulans point, chap. 24 f.159

Des progrés admirables de Simon comte de montfort, & de la prophetie de S. Dominique, pour leur accomplissement, c.25 f.160.

La signalée victoire que Simon remporta sur l'armée du Roy d'Arragon, composée de plus de cent mille hommes combatans, ch.26 f.162

Miracle de cette bataille, & preuue que saint Dominique y étoit en personne, c.27 f.165

Comme Simon poursuiuant, & acheuant ses conquettes, S. Dominique poursuiuit les siennes dans Toulouze, c.28. f.166.

La sainte Vierge dispose saint Dominique à la conuersion des Toulouzains, par des caresses extrordinaires, c.29. f.169

Comme S. Dominique plus encouragé que iamais par les faueurs extrordinaires de la Vierge, retourna pour vne seconde fois à Toulouse, l'an 1214. & conuertit les citoyens par des signes, & prodiges épouuantables, c.30 f.171

Conuersion admirable d'vn Euéque Apostat, qui se mocquoit du Rosaire, & des predications de saint Dominique à Carcassonne, c. 31 f.174

De plusieurs particularités que S. Dominique fit çà & là, és quartiers de Toulouse, tant deuant qu'apres cette victoire si celebre, iusques à son voyage au Concile de Latran 1215. c. 32. f. 177

Quelques autres particularitez du méme B. Pere, pendant son employ pour la conuersion des Albigeois, c.33. f.180

Disposition Chronologique des actions & merueilles du B. Patriarche S. Dominique, depuis l'an mil deux cent trois, iusques à l'an 1214. c.34. f. 182

A *Que Saint Dominique a eté le premier Inquisiteur de la foy dans l'Eglise de Dieu, chapitre dernier. f.189*

Histoire du tres illustre, tres saint, & auguste Monastere de N. Dame de Proüilles, fondé, baty, & gouuerné, par le tres-glorieux & illustre Patriarche de l'Ordre des Freres Prêcheurs B *S. Dominique, pour les filles de son Ordre, f. 193*

Preface, *à la premiere p.*

Premiere origine, fondation, & institution du Monastere de Proüilles, titre prem. f. 195

Du progrez temporel de cette premiere maison de l'Ordre, titre 2. f. 199

De la sainteté de ce Monastere, C *& des particulieres deuotions qui y sont en prattique, titre trois f. 206*

De la deuotion cordiale, filiale, confiance, & tendre affection des Religieuses de ce Monastere à saint Dominique, & fidelité à son Ordre, tit.4. f.211

Memoires de plusieurs Religieuses, D *qui sont decedées en opinion de vertu, & en ont laissé de singuliers & rares exemples, titre 5 f.216*

Des Couuens qui ont eté fondez en France, & en Hespaigne, par les Religieuses du Monastere de Proüilles, tit.6. f.226

Des Prieurs, & Prieures du Monastere de Proüilles, titre 7. f.229.

Des faueurs des Papes, & Roys tres Chretiens à cette maison, titre 8. f. 236

LIVRE TROISIEME.

De la vie admirable du glorieux Pere, & Patriarche Saint Dominique, fondateur de l'Ordre des freres Prêcheurs.

Comment Saint Dominique forma ce grand dessein par vne inspiration extrordinaire de Dieu d'instituer vn Ordre, qui ût pour but le salut des ames chap. premier, f. 247

Qu'expressemët Dieu luy inspira ce dessein d'vn nouuel Ordre, pour remedier aux grans maux qui perdoient tous les Etats de l'Eglise, chap. 2. f. 250

Deux visions admirables pour confirmation du Chapitre precedent, que Dieu inspira ce nouuel Ordre, pour faire digues aux maux qui perdoient tout le monde c. 3. f. 255

Etat deplorable de toute l'Eglise en general, pour lequel releuer Dieu enuoya Saint Dominique au monde, & luy inspira de fonder vn nouuel Ordre c. 4. f. 257

Preparatifs spirituels, materiels, & temporels, que fit Saint Dominique, pour acheminer l'execution de ce dessein que

A *Dieu luy inspira, ch. 5. fol.* 261

Tableau de la vie Celeste & Religieuse que Saint Dominique faisoit prattiquer à ses premiers enfans dans la premiere maison de leur retraitte en la ville de Toulouse, c. 6. f. 265

Quels étoient ces premiers seize Enfans de Saint Dominique, retirez auec luy dans cette premiere maison de l'Ordre, ch. 7. f. 268

B

Saint Dominique resolu de poursuiure l'etablissement de l'Ordre que Dieu luy auoit inspiré, s'achemine à Rome, où l'Euéque de Toulouze parla premierement au Pape en sa faueur, chap. 8. f. 272.

C

Le Pape ayant refusé le venerable Euéque de Toulouze & Saint Dominique, enfin il condécendit à leur demande, chapitre 9. f. 275

Saint Dominique consulte, & delibere auec ses Compagnons de prendre la regle de Saint Augustin, & autres status conformes à sa fin Apostolique du salut des ames, chap. 10. f. 277

D

Saint Dominique retourne à Rome, pour obtenir la confirmation de son Ordre, & y trouue de nouuelles difficultez, chapitre 11. f. 279

Saint Dominique fortifié par cette vision susditte, demanda, & obtint du Pape la confirmation de son Ordre, chapitre 12. f. 282.

Seconde, & principalle Bulle de la confirmation de l'Ordre, expediée le meme iour & an que dessus, c. 13. f. 285 A

Comme l'Ordre etant approuvé par l'authorité Apostolique, fut nommé par le méme, chap. 14. f. 293

Que ce nom a eté de lontems inspiré de Dieu, aux interpretes de l'Ecriture Sainte, ch. 15. B f. 296.

Le retour de Saint Dominique à Toulouze, apres la confirmation de son Ordre, chapitre 16. f. 298

S. Dominique fait la dispersion de ses Enfans pour la Frãce, l'Hespagne, & l'Italie, ch. 17. fol. 304.

Etrange histoire sur l'efficace du Saint Rozaire que S. Dominique prêchoit à Carcassonne pendant le tems qu'il fut és cartiers de Toulouze, depuis son retour de Rome, c. 18. f. 308 C

Suitte des interrogations que fit S. Dominique à ces legions des Diables, qui possedoient ces heretiques, c. 19. fol. 312

Autre merueille du saint Rosaire pendant le méme tems, en la conuersion d'vne femme, & d'vn mary brutal, & libertin, chap. 20. f. 317 D

Saint Dominique sortant de France pour aller à Venize, prẽd le chemin de Paris & Lorraine, où il fonde le Couuent de Mets, c. 21. f. 320

Conuersion admirable d'vn Capitaine de Sceleras, auec tous ses gens, par Saint Dominique, prêchant le Saint Rozaire, chap. 22. f. 324

Arriuée de Saint Dominique à Venize, Padouë, & Rome, chap. 23. f. 326

Assistances merueilleuses, dont nôtre Seigneur pouruent aux necessitez des premiers Religieux de Saint Sixte, par les merites de Saint Dominique, chap. 24. fol. 330.

Le Pape voulant enfermer en son Monastere par le moyen de Saint Dominique, toutes les Religieuses de Rome, trois grandes difficultez se presenterent, chap. 25. f. 335

Les trois difficultez surmontées, l'affaire se termina heureusement par la resurrection prodigieuse d'vn neueu de l'vn des trois Cardinaux, commis pour son execution, c. 26. f. 338

Apres la resurrection de Neapoleon, les Religieuses se renfermerent dãs S. Sixte, c. 27. f. 341

Les grans soins du bien heureux Patriarche, pour l'instruction & education de ses nouuelles filles, au Monastere de Saint Sixte, c. 28. f. 346

Le Saint Pere ôtant à Saint Dominique, le Couuent & l'Eglise de Saint Sixte, luy donna en echange l'Eglise & son Palais de Sainte Sabine, chapitre 29. f. 350

Conuersion admirable d'vne Courtisane Romaine, appellée Catherine la Belle, *par le moyẽ du S. Rosaire, que S. Dominique prèchoit au* Monastere *de Sainte Sabine, c.30.* f. 354

L'entree du B. Hyacinthe d'Olaroüans, & de ses compagnons, & la vocation du bienheureux Renaud *de S. Gilles,* Doyen *de l'Eglise de S. Aignan d'Orleans, en l'Ordre du Saint* Patriarche, *c.31.* f. 358

Le B. Renaud *empèchè d'executer son dessein de prendre l'habit, par vne maladie, notre Dame luy apparut, le guerit & luy montra la forme de l'habit de l'Ordre de Saint* Dominique, *chap.32.* f. 361

Faueurs incomparables de la sacree Vierge, *enuers les enfans du S.* Patriarche, *c.33.* f. 365

En suitte de ces faueurs, Saint Dominique *prend la charge du Sacré Palais, & fonde l'Ordre de la milice de Iesus, c.34. f.369*

Les regrés du Saint Patriarche, *sur la mort de Simon* Comte *de Mont fort, & les soins du meme pour la dilatatiõ de l'Ordre, chap.35.* f. 375

Arriuee de S. Dominique *en* Hespagne, *& les fruis de ses predications, c.36.* f. 380

Conuersion admirable de Madame Mayor de Guzman, cousine de S. Dominique *au troisieme degré, par ses predications du saint* Rosaire, *c. 37.* f. 383

Saint Dominique *retourne des Hespagnes en France, chap.38.* f. 387

Arriuee de S. Dominique à Paris, & ce qu'il y fit pour son Ordre, & le plus grand etablissement de la deuotion du S. Rosaire, c.39. fol. 391

LIVRE QVATRIEME.

De la vie admirable du glorieux Pere & Patriarche Saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Freres Précheurs.

Arriuee de S. Dominique *à* Rome, *& les merueilles que* Dieu *opera par son moyen, & en sa faueur, ch.1.* f. 397

Retour *de Saint* Dominique *de Rome à Boulogne, & ce qui luy arriua iusques au premier* Chapitre *General qu'il y celebra, ch. 2.* f.403

La celebration du premier Chapitre General, & ce qui y fut etably. ch.3. f.408

Les voyages de Saint Dominique *és enuirons de Boulogne, pour y fonder l'Ordre, depuis ce premier* Chapitre General, *iusques à l'an suiuãt 1221. c. 4. f.13*

Retour de Saint Dominique *à Boulogne, & les exemples qu'il y donna, c.5.* f 418

Trauaux de Saint Dominique, pour la deffense, multiplication, & propagation de son

Ordre, depuis le commencement de l'an 1221. iusques au second Chapitre General, c. 6. f. 423

Saint Dominique passe par Florence, & y acheue la conuersion d'une fameuse pecheresse, c. 7. 430

Remontrances particulieres de notre Dame à cette penitente, pour luy faire connoitre l'excez de son malheur passé, & l'excez de son bonheur present, chapitre 8. f. 436

Retour de Saint Dominique à Boulogne, où il celebra le secōd Chapitre General, & ce qu'y fût etably, c. 9. fol 442

Le reste des trauaux de nôtre B. Patriarche, pour l'etablissement & propagation de son Ordre, iusques à sa mort, c. 10. fol. 447.

Tableau tiré au vif de Saint Dominique, tant pour ce qui concerne l'homme exterieur, que l'homme interieur, c. 11. f. 453

Des rares vertus de Saint Dominique en general, & nommement de son amour visceral, & cordial enuers Iesu Christ incarné, crucifié, caché au Saint Sacrement, & regnant au Ciel à la dextre de son Pere, chap. 12. fol. 458.

De l'amour tendre & filial de de S. Dominique vers la sainte & sacrée Vierge, & de la grande pureté de cors & d'ame, que cét amour luy causa, c. 13. f 463

Du troisieme chef de l'esprit de S. Dominique, sçauoir est l'amour de la Croix, sous qui paroit sa rare mortification, sa ioye dans le mepris, & les souffrances, son inclination à l'etroitte pauureté, son incomparable patience, & les torrens de consolation qui debondoient en son ame, c. 14. f. 469

Du quatrieme chef de l'esprit de S. Dominique, sçauoir est, l'amour & le salut des ames auec les autres vertus, qui sont de son appannage, la magnanimité, l'humilité, l'esprit de compassion, & les cinc premiers dōs du Saint Esprit, sagesse, intelligence, science, conseil, & pieté, c. 15. f. 475

De l'esprit d'oraison, & de Religion du bien heureux Patriarche S. Dominique, soit en qualité de simple Religieux, soit en qualité de fondateur d'vn ordre Religieux, c. 16. f. 479

La derniere maladie, & heureuse mort du bien heureux Patriarche Saint Dominique, c. 17. f. 486.

Les grans miracles que Dieu opera de tous cotez en diuers Royaumes de la Chretienté, pour la gloire de son seruiteur S. Dominique c. 18. f 493

Translation du cors de Saint Dominique par les ordres du Pape Gregoire neuuieme, chap. 19. f. 502

Canonisation de Saint Dominique, & institution de sa fete,

& du iour de sa translation, c. 20. f. 510

Les depositions authentiques, & iuridiques de neuf temoins susdits pour la canonisation de S. Dominique, c. 21. f. 518

Bulle de la canonisation de Saint Dominique par le Pape Honoré troisieme, c. 22. f. 539

Les honneurs qui ont eté rendus au Sepulchre du Saint Patriarche depuis sa canonisation iusques à present, c. 23. f. 549

Memoires des seize premiers compagnons de Saint Dominique, & premierement du bien-heureux Matthieu de Paris, Pierre, & Thomas de Sillan Toulouzains, du Pere Noël de Proüilles, & Guillaume du Clairet, c. 24. f. 554

Du bien-heureux Bertrand de Garriga, premier Prouincial de la grande Prouince Toulouzaine, du Pere Iean de Nauarre Biscayen, du B. Etienne de Mets Lorrain, & du frere Odier conuers, c. 25. f. 560

Du B. Pere Michel de Fabra, ou le Fure, fondateur de l'Ordre dans le Royaume d'Arragon, & Michel d'Vzedo tous deux Hespagnols, c. 26. f. 566

Du B. Pere Suere Gomes fōdateur de l'Ordre en Portugal, de Pierre de Medina, fondateur du même en Castille, & du B. Mannez de Gusman frere germain de Saint Dominique, c. 27. f. 572

Des BB. Peres Laurens Anglois, fondateur de l'Ordre en Ecosse, & du B. Dominique de Segobie, le premier & plus ancien compagnon de notre B. Pere S. Dominique, c. 28. f. 578

Les grandes benedictions generales que Saint Dominique obtint à ses enfans incontinent apres son decez, c. 29. f. 584

Histoire de la miraculeuse Image de S. Dominique portée du Ciel à Soriano, par la Sainte Vierge l'an 1530. c. dernier, f. 595

LIVRE CINQVIEME

De la propagation & dilatation de l'Ordre des Freres Prêcheurs, dans toutes les Prouinces suiettes à la Couronne du tres Chretien Royaume de France & ès dix-set des pays Bas.

Preface, f. 607

Des Couuens de l'vn & l'autre sexe de l'Ordre des freres Prêcheurs en l'Archeueché de Paris, & ses Euèchez Suffragans, sçauoir est Orleans, Chartres, & Meaux, c. 1. f. 608.

Des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeueché de Toulouse & ses Euechez Suffragans, sçauoir est, Montauban, Pamiez, Lombez, Mirepoix, Rieux, Lanaur, c. 2. f. 663

Fondation des Couuens, & A Monasteres en l'Archeuechè de Narbonne, & ses Euechez Suffragans qui sont Carcassonne, Bezieres, Montpelier, Nimes, Vsez, Lodeue, Pōs de Tomiers, Alest, & Agde, c.3. f.696

Fondation des Couuens, & Monasteres de l'vn, & l'autre sexe en l'Archeuechè de Bourdeaux, & les Euechez ses Suffragans, sçauoir est Poitiers, B Malleizais, Lusson, Angoulesme, Saintes, Perigueux, Condom, Agen, & Sarlat, chap. 4. f.710

Fondation des Couuens & Monasteres en l'Archeuechè d'Aix, & ses Euechez Suffragans, sçauoir est, Apt, Riez, Freius, Gap, Cisteron, & Saint C Maximin, c. 5. f.730

Fondation des Couuens, & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeuechè d'Auignon, & les Euechez ses Suffragans, sçauoir est Cauaillon, Carpentras, & Vayson, chap.6 f.760

Fondation des Couuens, & Monasteres de l'vn & l'autre D sexe, dans l'Archeuechè d'Arles, & les Euechez ses Suffragans, sçauoir est, Marseille, Oranges, Toulon, & Saint Paul Trichasteaux, c.7. f.767

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeuechè d'Ambrun, & les Euechez ses Suffragans: sçauoir est, Grasses, Digne, Senez, Glandeue, Vences, & Nice, c. 8. f.796

Fondation des Couuens, & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeuechè d'Ausche, & les Euechez ses suffragãs, sçauoir est Cominges, Ayre, Conserans, Tarbe, Leytoure, Bayonne, Bazaz, Axd, Lescar, & Oleron, c. 9 f. 771

Fondation des Couuens, & Monasteres de l'vn, & l'autre sexe dās l'Archeuechè de Bourges, & des Euechez ses suffragans, sçauoir est, Limoges, Tulle, Rodez, Alby, Castres, Cahors, le Puy, Mende, Vabres, Clermont, & S. Flour, c. 10. fol.778

Fondation des Couuens, & Monasteres dans l'Archeuechè de Tours & des Euechés ses suffragans, scauoir est Nantes, Rennes, Vannes, Saint Brieu, S. Malo, S. Paul de Leon, Dol, Treguiers, Cornuaille, le Mans, & Angers. c. 11. f.819

Fondation des Couuens, & Monasteres en l'Archeuèchè de Lion, & les Euechès ses suffragans, scauoir est Langres, Macon, Autun, & Chaalons sur Saune, c.12. f.854

Fondation des Monasteres, & Couuens de l'vn & l'autre sexe en l'Archeuechè de Vienne, & des Euechez ses suffragans: sçauoir est de Valence, Die, Grenoble, & Viuiers, du Royaume de

France, S. Iean de Maurienne, & Geneue du Duché de Sauoye. c.13. f. 863

Fondation des Conuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, de l'Ordre des freres Precheurs, en l'Archeueché de Treues, & ses suffragans : sçauoir est Verdun, Mets, & Toul. c. 14. f. 876

Fondation des Conuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeueché de Roüen, & les Euechez ses suffragans : sçauoir est, Coutances, Auranches, Bayeux, Lysieux, Seez, & Eureux. 15. f. 905

Fondation des Conuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeueché de Rheims, & des Euechez ses suffragans : sçauoir est Noyon, Soissons, Amiés, Boulogne, Beauuais, c.16. f. 915

Fondation des Conuens, & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeueché de Sens, & des Euechez ses suffragans, sçauoir est Auxerre, Neuers, & Troyes, c. 17. f. 919

Fondation des Monasteres & Conuens és villes, & lieux des Prouinces de Flandres, chap. 18. fol. 933

Table Alphabetique des Conuës & Monasteres auec plusieurs additions & supplemens de ceux dont les memoires n'auoient pas eté receuz, f. 976

Table Cronologique des mémes Conuens & Monasteres, 1002

Table des Papes, Cardinaux, Patriarches, Archeueques, & Eueques tirez des Conuens de l'Ordre des freres Précheurs en France, 107

Autres memoires des Conuens de Grenoble & de Pignerolles.

Du Conuent de Grenoble.

NOVS auons déja dit en nos fondations, que l'an 1288. le Chapitre General donna permission de fonder le Couuent de Grenoble, nous aiouterons maintenát des memoires que nous en auons receu, que l'Euêque fut le premier fondateur offrant à nos Peres vne petite Eglise dediée aux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, auec vn petit fons qui étoit a l'étour. Quelque tems apres nos Religieux fructifians en cette ville, le Prince Dauphin emû de leurs bons exemples, accrut leur fons, leur donnant vne maison contigue laquelle luy appartenoit, auec de beaux iardins, & vergers fort spacieux Il ne restoit plus que batir les dortoirs, & quelques officines claustrales, auec vne magnifique Eglise, pour rendre ce lieu des plus Augustes de la Prouince du Dauphiné : Le Prince voulut acheuer la charité commencée : Il donna ordre que tous les ans on leueroit certain impot pour la structure du Conuent & la batisse de l'Eglise : lequel impot dureroit

iusques à l'entier acheuement de ces deux pieces. Ses ordres furent executez, & le Couuent fut si illustre, qu'il entretenoit & logeoit cent Religieux, ce qui paroit assez par l'ancien Refectoire qui sert maintenant d'Eglise.

Ce changement arriua par la desolation generalle des Eglises, Monasteres, & Couuens, par les Tigres d'Heretiques, lequels l'an mil cinc cens soixante deux ruinerent entierement le Couuent: Il n'y ût que le Cloitre, lequel étant vouté de pierres de taille pût resister à l'embrazement de toute la maison: à cause de cet incendie l'on à perdu les papiers de la maison, & les memoires des hommes illustres qui en sont yssus: on se souuient neanmoins encore de l'Illustrissime François de Riuolis Euêque d'Orange Religieux de ce Couuent: Auant cette ruine si deplorable du tems de son premier etablissement, les Princes Dauphins cherissoient tellement cette maison, qu'ils y faisoient tous leurs exercices de Pieté: & quand le dernier appellé Imbert, se defit de sa principauté, pour en gratifier la couronne de France, voyant son heritier decedé nommé André Dauphin, il le fit enterrer en nôtre Eglise: Depuis quelques cinquante ans nos Religieux ont si ardamment entrepris le retablissement de cette maison, qu'elle tient vn des premiers rangs en la Prouince de France, tant elle est magnifique dans ses batimens, Cloitres, Dortoirs, Bibliotheque, liures, & ornemens d'Eglise.

Du Couuent de Pignerolles.

Puisque la France possede iuste- A ment cette clef d'Italie, nous ferõs mention du Couuent que depuis lon-tems nous y auons obtenu, & dont le Roy tres Chretien nous à confirmé la possession en faueur de l'obseruance reguliere: Ce fut autrefois vne Commanderie des Tẽpliers, fondée l'an mil deux cens ou enuiron, dediée à Saint Antoine, tres opulente pour ses reuenus & biens immeubles: cent sept ans a-B pres les Templiers étãs abolis sous Clemẽt cinquieme, & le Roy Philippe le Bel, elle fut erigée en Paroisse portant le nom de Saint Antoine comme auparauant, & demeura dans cet état iusques à l'an mil quatre cens trẽte, où les Habitans obtindrent du Prince de Piemont, qu'elle seroit donnée pour fonder vn Couuent aux freres Prêcheurs: le premier Prieur qui fut C etably pour en prendre possession, se nommoit le Pere Guillaume Colomb, lequel au trezieme du mois de Decembre l'année suditte commença de resider en icelle, & en poursuiuit le gouuernement, l'espace de Douze ans, la maintenant en l'obseruance reguliere, & y viuant & mourant en opinion de sainteté.

L'Eglise est tres vaste & magnifique, sous les noms de Saint Antoine D & de Saint Dominique, ce que l'on void au seau du Couuent, lequel porte ces deux Saints dans son champ. Elle contient vint-deux Chappelles, sans le grand Autel qui est dedié à nôtre Dame, Saint Dominique, & Saint Antoine. Les Serenissimes Ducs de Sauoye, & les Princes de Piemont, l'ont enrichie de grans presens & saintes reliques. Saint Amedée Duc de Sauoye, y a donné la cloche dont on

admire la vertu & proprieté pour dissiper les tempêtes, & qui a vn son tellement agreable, que plusieurs en sont touchez : d'autres y ont baillé vne tres assurée pointe d'épine de la Couronne de nôtre Seigneur, auec vn morceau notable de la vraye Croix, le tout enchassé dans des Reliquaires d'or & d'argent.

Plusieurs illustres personnages sont sortis de ce Couuent, trois, qui sont Euêques d'Aste, deux, Archeuêques de Turin, dont le dernier s'appelloit Iean Battiste Ferrier, & plusieurs qui ont dirigé la conscience des Serenissimes Ducs, & Inquisiteurs Generaux contre les heresies. La ville ayant eté prise par nôtre Roy tres Chrêtiē Louys treizieme l'an mil six cens vintneuf, au mois de Decembre, & se l'étant appropriée par le droit des armes, & vne somme notable de deniers, il voulut que la vie reguliere s'établit en nôtre Couuēt, A & ordonna que nos Religieux de Paris y maintiendroiēt l'obseruance. Suyuant cette sienne volonté, le Reuerendissime Pere General Nicolas Rodulphi, separa ce Couuent de la iurisdiction du Prouincial de Piemont, & établit pour premier Prieur, le Reuerend Pere George Laugier, autrefois Prieur de ce Couuent de l'Annonciade, B où i'ay receu de ses mains le saint habit de religion, lequel apres l'auoir gouuerné quatre ans, y mourut en grande opinion de vertu. Plusieurs autres luy ont succedé, iusques au Reuerend Pere Charles Rigaud, lequel en est Prieur cette année mil six cens quarante sept, & m'a fourny ces memoires, où il y a C de plus, que par vne coutume approuuée, tous les Prieurs de ce Couuent sont en vertu de leur institution, Vicaires des Inquisiteurs de Turin dans les enuirons de Pignerolles.

1895

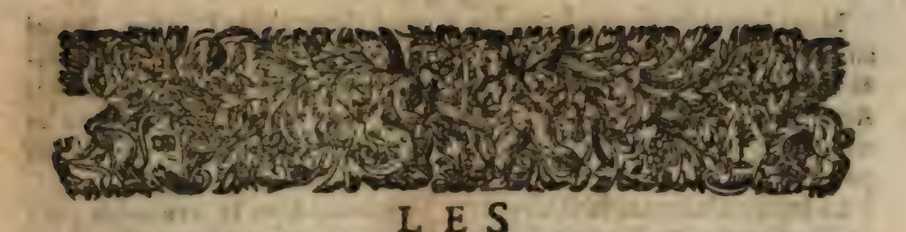

LES VIES ET ACTIONS MEMORABLES DES SAINTS, BIEN-HEVREVX, ET AVTRES illustres personnages DE L'ORDRE DES FF. PRECHEVRS.

PREMIERE PARTIE.

LA VIE DV GLORIEVX PERE S. DOMINIQVE FONDATEVR DE L'ORDRE des Freres Prêcheurs.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1895

PREFACE.

§. 1. *De quels Auteurs nous tirons cette vie; & de quelle creance ils sont.*

§. 2. *De l'Antiquité, Noblesse, Propagation, Alliances, & Etat de la famille des Guzmans, dont est issu le glorieux Pere & Patriarche S. Dominique.*

§. 3. *Genealogie de la famille des Guzmans depuis l'an 1040 iusques à l'an 1644. qui sont plus de six cens ans.*

§. 4. *Alliances de la Maison des Guzmans auec les Roys de France, de Portugal, & des Espagnes.*

Ce grand œuure que nous entreprenons, ayant à representer les merueilles de ces rauissans & agreables Courans de Sainteté; qui depuis quatre cens ans & plus, sont issus de l'Ordre sacré des Freres Prêcheurs, & ont arrousé si plantureusement l'Eglise, nous en commençons les premiers liures, par le tres glorieux & illustre Patriarche S. Dominique de Guzman, puis que la diuine Prouidence l'a voulu choisir, pour en être la viue & Maitresse premiere Source.

Nous serons beaucoup secondez au narré de sa vie, par les trauaux & memoires de plusieurs graues Auteurs, qui ont fort heureusement employé leur esprit & leur plume pour ce sujet.

Le Docte Maluenda en la Cronique de l'Ordre qu'il auoit si glorieusement commencée, en a fait vne tres ample Biblioteque, citant les vns & les autres auec les mêmes termes qu'ils ont en leurs Originaux, de sorte que l'alleguant, nous les alleguerons tous, & pourrons dire de luy, ce que ce Poëte disoit de son Autheur,

Vnus pro multis nobilis Author erit.

Ie ne veux lire plus tant de diuers Auteurs

Ie trouue dans vn seul l'Histoire sans erreurs.

Afin neanmoins de donner quelque satisfaction au Lecteur, il ne sera que tres à propos, de dire quelque chose en faueur des principaux Auteurs, sur la foy dèquels il appuye ce qu'il couche par écrit. Vn des plus fameux est le Pere Theodoric de Apoldia Saxon de nation, & Originaire du Couuent de son Ordre en la Ville d'Erford : Il écriuit amplement la vie du saint Patriarche, quelque soixante & huit ans apres sa mort, sçauoir est en l'an 1290. par le commandement du General Munio de Zamora, duquel on voit encore sa lettre de Iussion, és prologues de Surius en la vie du même B. Pere.

Cet Auteur ramassa dans huit liures, tout ce qu'en auoient auparauant donné à la posterité, neuf tres signalez personnages de l'Ordre, dont voicy les noms & vn échantillon de leurs merites.

Le premier fut le B. Iourdain second General de l'Ordre, lequel A pressé d'vne affection vrayement filiale enuers Saint Dominique, mit au iour vn liuret de sa vie, dont les copies manuscrittes se voyent en plusieurs de nos Couuens.

Le second fut le venerable Pere Iustin, à qui le Chapitre General de Boulongne l'an 1242. commanda par obeyssance de trauailler à l'histoire de la vie de Saint Dominique, ce B qu'il executa dignement ; & son euure fut receu & approuué dans vn autre Chapitre General.

Le troisiéme fut Vincent de Beauuais, ce grãd Compilateur de liures, & comme le Bibliothequaire General du Monde, lequel en plusieurs Chapitres du 29. & 30. liure de son Miroir Historial, décrit assez amplement les actions & choses me- C morables de ce même Saint Pere. Son têmoignage doit être fort autentique, puis qu'il mit la main à la plume pour ce sujet, incontinent apres la mort du même Saint, ayant commencé les premieres feuilles de ces quatre grans volumes l'an 1220. & finy l'an 1244.

Le quatrieme fut Constantin Euêque d'Oruiette en Toscane, lequel auant sa promotion à l'Episcopat, receut obeyssance du B. Iean de D Vvaldeshusen quatriéme General de l'Ordre, pour employer vne partie de son talent à décrire la vie du B. Patriarche. Notre Couuent de S. Iacques à Paris en a la coppie manuscritte fort authentique.

Le cinquieme fut Pierre Fernandez Espagnol de la Prouince de Gallice, lequel écriuit la vie du Saint, & vne Chronique de son Ordre iusques au tems du B. Humbert cinquiéme General. Il composa celle-là, l'an 1233. incontinent apres

que le Saint ût été canonizé.

Le sixiême fut le méme B. Humbert, lequel ramassant de part & d'autre, ce qu'il pouuoit apprendre des plus anciens Religieux de l'Ordre, sur le méme sujet, il en fit part aux autres, donnant au iour vn liure de la vie du Saint

Le settiême fut le Pere Gerard de Frachet, Limosin de nation, & Prouincial de la Prouince Toulouzaine, & non pas Teutonique, comme plusieurs écriuent auec beaucoup d'inaduertence : Celuy-cy recueillit plusieurs memoires de la vie Apostolique de ce grand Saint, & par le commandement du B. Humbert en donna la communication à tout l'Ordre. Ce qu'il a de particulier plus que les autres. c'est que l'an 1288. allant au Chapitre General, qui se tenoit à Luques en Italie, il y recouura vne coppie autentique des informations qui auoient été dressées à Bouloigne, sur la vie de ce grand Saint, conformement à ce qu'en auoit deposé la B. Cecile sa tres chere & bien aymée fille spirituelle, laquelle auoit appris de sa bouche méme vne partie de ses plus grand secrés, & vécut iusques à l'an 1290.

Le huittiême fut le Pere Conrad Allemand, & Prouincial de ceux de sa nation, lequel florissoit en doctrine & sainteté enuiron l'an 1290 & composa vn liuret de la vie du B. Patriarche, dont se trouue la coppie és anciens lectionaires Choraux de l'Ordre.

Le neuuiême fut Iacques de Voragine Archeuêque de Gennes, lequel dans sa legende ne manqua pas d'inserer parmy les vies des autres Saints, celle de Saint Dominique son Pere, enuiron l'an 1290.

A Detous ces Auteurs, Theodoric de Appoldia composa ses huit liures de la vie de Saint Dominique: Lêquels Auteurs étans receuables sans aucun contredit, on ne peut douter, que cequ'il a couché par écrit sur leur temoignage, ne soit aussi de mise : La Sainteté & doctrine, la pieté & probité de si grans personnages, dont l'vn fut Archeuêque, deux, Euêques, deux, Generaux, & deux, Prouinciaux, ne permet aucunement l'indifference de creance,

B telle qu'on requiert d'vn Lecteur iudicieux, & qui donne son aueu, lors que les choses sont moralement probables.

Le second Auteur dont notre Maluenda fait cas pour appuyer ce qu'il écrit en ses Annales, est Iean Antoine Flamin, lequel ayant recouuert le procez de la Canonization de Saint Dominique, composa

C sur iceluy sa vie, & rapporte de mot à mot, ce que les neuf principaux témoins allegués en ce procez, deposerent auec serment, deuant les trois Referendaires Apostoliques, ordonnez à cet effet par Gregoire IX. l'an 1231.

Ce qui nous doit grandement nous obliger à receuoir cette piece, ce sont deux circonstances fort remarquables.

D La premiere est l'autorité de ces témoins; veu que par l'ordonnance du Chapitre General tenu à Bouloigne l'an 1231. sous le B. Pere Iourdain, le Pere Philippe de Vercelles, fut élû & confirmé par les Peres de l'Ordre, Procureur en Cour de Rome pour la Canonization du Glorieux Pere Saint Dominique. Pour s'aquitter de cette charge, il choisit aussi-tôt neuf des principaux, qui auoient û le bon heur

d'être Compagnons de ce grand Saint, conuersans & trauaillans auec luy familierement. Le premier fut le Pere Ventura de Vienne, le second le Pere Guillaume de Mont-Ferrat, le troisiême le Pere Amize de Milan, le quatriême le Pere Bonuizi, le cinquiême le Pere Iean de Nauarre, le sixiême le Pere Raoul de Faence, le settiême le Pere Etienne d'Espagne Prouincial de Lombardie, le huittiême le Pere Paul de Venise, & le neuviême le Pere Etienne de Penna.

De ceux cy Flamin dit, qu'ils furent de tres-exemplaires & signalez Religieux en toute sorte de vertu, & dont les témoignages furent acceptez du Saint Pere, auec contentement & specialle approbation. *Omnes hi nonen alumni*, dit il, *fuere viri sanctisimi, fide, Religione, ac omni sanctitate conspicui, quorum quidem testimonium, & verum & sanctum, Pontifex Maximus cum Apostolico Senatu admisit & approbauit.* La seconde circonstance fut la solemnité que l'on obserua fort religieusement en leur depositions, chacune d'icelles étant signée & scellée d'vn Notaire Apostolique, deputé par les trois sudis Referendaires, ainsi que nous dirons au sixiême liure de cette vie.

Outre ces deux Auteurs si celebres, notre méme Croniste General apuye ce qu'il écrit de deux autres pieces fort autentiques. La premiere est vn ramas de plusieurs merueilles du commencement de l'Ordre, fait par le B. Etienne de Saillanac Limosin de nation disciple du B. Pierre de Syllan vn des premiers enfans de Saint Dominique. Il vécut iusques à l'an 1290. seruant la Religion en plusieurs charges & A fondations de Couuens; & auant que partir de cette vie, laissa vn liure des choses sudites, dont i'ay veu le manuscrit en nostre Couuent de Chappellet à Bourdeaux.

La seconde piece, sont quantité de memoires que Ferdinand du Chateau Predicateur du Roy d'Espagne, à recueilly fort soigneusement, fouillant és Archiues, & visitant les anciens papiers des Monasteres, B familles, & Maisons de Ville, selon la permission extrordinaire que sa Majesté Catolique luy en auoit donné.

Ce sont les principaux Auteurs qui donnent plus de creance aux Annales de notre Maluenda, lequel nous suiurons en cette vie, tous les autres n'ayans fait autre chose, que traduire en diuerses langues, ou coucher d'vn meilleur style, ce que l'vn des sudis auoit déja mis au iour.

C Le Catalogue de ceux qui ont professé l'Ordre monte iusqu'au nombre de dix-huit principaux, dont voicy les noms pour contenter le Lecteur.

Le premier est Saint Antonin Archeuesque de Florence en sa 3. partie Historiale tit. 13.

Le second est Bernard Guy Inquisiteur de Toulouze & Euêque de Lodéue, en ses Regitres de l'Ordre D qu'il écriuit l'an 1304. par le commandement du General Aymery de Plaisance, dont i'ay veu la lettre au commencement de son manuscrit.

Le troisiême est Iacques de Suzat grand deffenseur de la foy en Allemagne sa patrie, y ayant été Inquisiteur en la ville de Couloigne.

Le quatriême Sebastien de Olmeda en l'Histoire qu'il a fait des Generaux de l'Ordre.

Le cinquiême François Diacet

Euêque de Fiezoly, en vn liure dedié à Pie V.

Le sixiême Ambroise Taëgy Milanois, qui compila en quatre grans volumes toutes le raretez de l'Ordre, & de son Fondateur. Ils se gardent à Milan en notre Conuent des Graces.

Le settième Iean Colomna Romain, en l'vn des dix liures qu'il composa sous ce titre, *mare Historiarum*, mer d'Histoires.

Le huittième Pierre Kallo de Chiozza ou Clozza, Religieux de grande Vertu, & signalé en doctrine.

Le neuviême Albert Venitien, les eloges duquel sont rapportées par l'Historiographe Sansouin en sa Venize, sous le Serenissime Duc Leonard Loredan, soixante & quatorziême en l'ordre des Ducs.

Le dixiême Hierôme Albertuce Borselly de Bouloigne lequel se rendant exact aux Histoires, qu'il a écrit en si grand nombre, depuis le commencement du Monde iusques à l'an 1491. s'est aquis vne grande creance, és quatre liures qu'il a composé de l'Ordre.

L'Onziême, Leandre Albert de Bouloigne, Prouincial de la Terre Sainte, & compagnon du General Syluestre de Ferrare. Il fut tant estimé par ses écris, que le Senat de Bouloigne le pria de faire les antiquitez de la ville, aux frais & dépens de la Republique.

Le douziême fut Seraphin Razzy, qui a dit en Italien ce qu'il a trouué en quelqu'vn des susdis.

Le treziême, Galuan la Flamme Milanois, lequel outre la Cronique des Empereurs, voulut mieux employer sa rare plume, écriuant celle de son Ordre, qui se garde en

A notre Couuent des Graces à Milan.

Le quatorziême, Nicolas Ianssenius Flamand, lequel d'vn stile plus que Ciceronien, a tracé les fais de cet Apotre du Monde, en vn liure tout entier.

Le quinziême, vn certain Constantius Peregrinus imprimé à Bruxelles l'an 1628. sous le titre, *Tuba Prædicatorum*, la trompette des Predicateurs, où il releue par l'Ecriture la vie du Saint, & celle de ses princi-

B paux enfans canonizez de l'Eglise.

Le seize & dix-settiême, sont deux Portugais Etienne Sampayo & Antoine de Sainte Catherine de Sienne, qui dans leurs Epitomes & Abbregez de l'Histoire de l'Ordre, fortifient par beaucoup de remarques particulieres, ce que l'on écrit ordinairement de Saint Dominique.

Le dix huittiême, est Abraham

C Bzouius, lequel apres auoir acheué l'Histoire Ecclesiastique en suitte de celle de Baronius, mit la main à la plume pour composer celle de Saint Dominique & de son Ordre. Mais la mort ayant preuenu la fin de son trauail, il en a laissé deux volumes seulement, qui m'ont eté enuoyez manuscris par le R. P. Nicolas Rodolphy General de l'Ordre.

Outre les Ecriuains de l'Ordre, plusieurs autres ont dignement tra-

D uaillé sur ce sujet.

Surius au 3. tome des vies des Saints, depeint au vif d'vne plume toute particuliere, la celeste & Seraphique vie de ce grand Patriarche, & de ses premiers enfans.

Martin Poulonois en son Croniquaire sous les Papes Innocent III. Honoré III & Gregoire IX. Alphonse de Villegas en la fleur des Saints d'Espagne. Iean Mariette en

l'Histoire Ecclesiastique de ce même Royaume Ribadeneyra de la Compagnie de Iesus, lequel auec sa discretion, pieté, & eloquence ordinaire, a fait vn abregé de la Vie du Saint, en ce gros volume qu'il a fait des SS. & enfin plusieurs autres dont le nombre se voit en Maluenda à l'an 1231.

Nous qui écriuons les derniers, par les ordres & commandement exprés du Reuerendissime Pere General, serons encore appuyez de trois autres fort celebres Auteurs.

Le premier s'appelloit Maurice, & à ce qu'écrit Sampayo étoit disciple de Saint Dominique. Il en composa la vie cóme témoin oculaire & elle se trouue manuscritte au grand Conuent de Saint Iacques de Paris, en vn vieux Regitre d'offices, écrit l'an 1254 du tems du B. Humbert cinquiême General.

Le second est le B. Alain de la Roche, lequel ayant été vn des plus grans & signalez fauoris de la Sainte & sacrée Vierge, apprit de sa bouche plusieurs rares trais & encore inconnus de la vie de ce B. Patriarche. Ce liure qu'il en a composé étant si rauissant, & s'allant neanmoins perdre, le Pere André Coppestey n Orateur particulier de la même Sainte Vierge, le fit imprimer, afin de le conseruer à la posterité.

Plusieurs qui iugent des choses sans les examiner, ont taché de rejetter cet Auteur comme Apocryphe, mais leurs efforts paroîtrôt inutiles, quand ils verront l'Apologie que i'en ay dressée au commencement de sa vie. Là ie fais parler en sa faueur & de son liure vne douzaine des plus grans personnages de ces deux siecles derniers, entre lêquels est le Docteur Martin Nauarre. Et en effet il est cité de tres graues Ecriuains en toute sorte de matieres, comme sont Carthagena, Iansenius, Bzouius, Choquetius, Alphonse de Ferdinand, Michel Plodius, Iodocus Beyssclius, & autres.

Le dernier est fort moderne appellé Michel Pio, lequel a écrit depuis 20. ans l'histoire de l'Ordre fort curieusement, & l'a enrichie de plusieurs pieces autentiques, coppiées sur les Originaux, qui se gardent soigneusement és Archiues de nos plus celebres Couués d'Italie, voire és Chancelleries des Republiques, & és Greffes des Maisons de Ville. Son merite luy fait maintenant exercer en cette année 1643. la charge d'Inquisiteur de la foy à Milan, d'où il m'écriuit l'année passée étant à Gennes pour le sujet de cette Histoire.

A cet Essaim de Liures & Papiers, nous y ajouterôs plusieurs autres particularitez, que i'ay appris sur les lieux mêmes de la Frâce, où notre B. Patriarche a été, côuersé, & trauaillé. D'autres encore que i'ay tiré des anciennes fondatiôs de tous les Couués de Frâce. D'autres enfin, que i'ay recueilly des Historiens de tous les Etats & Royaumes, lêquels ont inseré par fois en leurs écris des choses qui sont teües en nos Chronistes.

De l'Antiquité, Noblesse, Propagation, Origine, Alliances, & Etat de la famille des Guzmans, dont est issule glorieux Patriarche Saint Dominique.

§. 2.

POur ne confondre la suitte de cette Histoire, par l'exacte recherche que i'ay fait de l'Antiquité, Noblesse, Propagation, Alliances, & Etat de la famille des Guz-

mans, dont est issu le glorieux Patriarche Saint Dominique, ie luy donneray place dans les entrées de cette vie; Et afin qu'elle soit mieux receuë, i'auoüeray l'auoir recueillie de sept Auteurs curieux au dernier point en cette matiere.

A

Le premier est Ambroise Moralez, Historiographe tres curieux, & exacte de Philippe II. Roy d'Espagne, lequel ayant visité en personne les plus celebres Archiues de Castille, lû & relû diligemment les plus anciens Regitres, Papiers, Testamens, Priuileges, & Titres, écriuit en suitte vn liure entier de la Genealogie de S. Dominique.

B

Le second est Ferdinand du Chateau Predicateur ordinaire du même Philippe II. qui fit de son coté de tres-grandes recherches & diligences pour le même sujet, nommément és plus anciens Monasteres & Couuens tant de notre Ordre dont il étoit, que des autres.

C

Le troisième est Iean Lopez Euêque de Monopoly, fort renommé pour sa pieté & doctrine, lequel en fin se retira dans sa premiere solitude, par vne permission extrordinaire de sa Sainteté, laissant les soucis & la dignité de son Euêché à vn autre.

Le quatriéme est Dom Roderic Archeuêque de Tolede en son Histoire Generale du même Royaume & Ville de Tolede, lequel viuoit du tems de S. Dominique.

D

Le cinquiesme est Dom Ferdinand Perez de Guzman, lequel étant de la famille des Guzmans, n'épargna aucun trauail, & n'omit aucune diligence, pour en trouuer de bons memoires, lèquels enfin il insera dãs vn liure qu'il a composé des Hommes Illustres.

Le sixiéme est Barrãtius Maldonat en l'éclaircissement de la maison des Ducs de Medina Sidonia.

Le dernier est Didaque Ferdinand Mendoxius en son Nobiliaire: tous lèquels Auteurs ont été suiuis vnanimement d'vne trouppe de modernes qui ne parlent qu'apres les autres.

De ces Auteurs i'apprens, que la famille des Guzmans étoit originaire de France, de la Prouince de Bretagne, & qu'elle est venuë planter son nom & renom dans la Castille, l'an mil trente cinq, sous le regne de Ferdinand I. Roy de Castille surnommé le Grand, c'est à dire, cent trente & vn an auant la naissance de S. Dominique.

Ambroise Moralez & Ferdinand Perez de Guzman, écriuent que le premier des Guzmans qui vint en Espagne, étoit frere ou proche parent du Comte de Bretagne, & qu'il offrit sont seruice à Ferdinand, lors que ce vaillant Prince occupoit vne partie de ses Armes contre les Mores, qui petit à petit s'étoient emparez de plusieurs bonnes places des Royaumes de Portugal, & des deux Castilles.

Les Croniques Generales d'Espagne semblent donner quelque vraysemblance à cette remarque; Dautant qu'elles assurent, qu'enuiron ces années, plusieurs grans Seigneurs & Princes étrangers François & Allemans, passerent en Espagne, pour offrir au Roy Ferdinand leurs armes & leurs personnes, soit pour la deffense de la Religion Chretienne dans ses terres, soit pour la Protection de sa Couronne.

Les mêmes ajoutent qu'il accepta leurs bonnes volontez, & qu'eux

les reduirét si bien en effés, que l'an mil quarante, le Roy fortifié de leur seruice emporta Conimbre sur les Mores, les chassa de plusieurs places, & leur donna çà & là de si rudes strettes, que de long-tems ils n'oserent faire les mutins, & se r'allier pour quelque nouuelle entreprise. De plus encore les mêmes font foy, que le Roy comme Prince bien né, voulant reconnoitre les bons seruices qu'il auoit receu, de ces grans Seigneurs & Capitaines étrangers, leur presenta des terres & bonnes places en son Royaume, pour y établir leurs demeures, s'ils vouloient; à quoy plusieurs s'accorderent.

Nos Auteurs sudis écriuent aussi, que ce Prince Guzman fut vn de ceux qui se preualut des offres du Roy, & arretta son sejour dans la Castille. Il s'appelloit en son surnom, disent-ils, Gudeman, qui signifie au Calepin des Allemans *bon homme*, & que depuis afin de le prononcer plus doucement, on a dit Guzman, otant vn d, pour y r'emplacer vn z: Mais il semble plus à propos de dire, qu'étant Breton, il auoit vn surnom de Breton, qui signifioit la même chose, à raison de la qualité qui excelloit plus en sa personne: Et tout ainsi par exemple, qu'Henry IIII. Roy de France fut surnommé le *Grand*, à raison de ses explois heroïques en guerre, & Louys XIII. son fis, le *Iuste*, à cause de sa rare pieté: de méme ce Prince Breton étoit surnommé Guzman, c'est à dire, au langage du païs *homme de bien*. En effet, on dit encore à present *Gozmat*, dans l'idiome du bas Breton, pour signifier vn homme vertueux, & ialoux du bon état de sa Conscience.

Quant à son nom propre, le mê-

A me Ambroise croit, ou plutot conjecture, qu'il s'appelloit Guillaume. Le fondement qui luy a donné suiet de cette coniecture, c'est que le nom de Guillen ou Guillaume étant étranger aux familles Castillanes, & commun neanmoins à celle des Guzmans, il s'est persuadé, qu'il estoit propre à ce Prince Breton, & qui pour l'eterniser en Espagne, ils l'ont voulu pepetuer en leurs decendans: Et il y a quelque apparence de verité plus grande, si l'on B considere que ce nom est commun en la Normandie, qui confine auec la Bretagne, & que ces deux Prouinces, bien que contraires en humeurs, se communiquent en noms propres.

Si ce Guillaume étoit frere ou proche parent d'vn Duc ou Comte de Bretagne, ce deuoit être vn des fis de Geoffroy, & frere des Comtes, C Eude & Conan, qui gouuernerent le Comté de Bretagne, apres la mort de Geoffroy leur Seigneur & leur Pere.

Ie n'en trouue pourtant aucun memoire, ny dans les Genealogies des familles de Bretagne, recherchées par notre du Pas, ny dans les recueils d'Argentré sur le méme sujet, ny dans les autres Historiens de cette illustre Prouince. Ce qui toutefois ne doit blesser aucunement D nôtre creance, tant à cause qu'il faut pardonner aux Historiographes, s'ils n'ont été si curieux à rechercher la memoire d'vn Prince, qui dans vn siecle si éloigné de leurs iours, a quitté son pays natal, pour choisir son sejour & son sepulchre, dans vn Royaume étranger: Tant à cause aussi qu'és lieux où ce Prince François établit sa residence, on y a trouué des vestiges

ges si euidens de la decente des Comtes de Bretagne, que l'on feroit tort à l'Histoire, si l'on en vouloit douter.

Les Auteurs sudis en rapportent cette marque entre les autres, qui est tres-assurée & comme infaillible : & c'est que les Guzmans portent en leurs armes les Hermines de Bretagne, comme decendans en ligne droitte & masculine des Souuerains de cette Prouince, qui est vne des plus belles de la France.

Il est vray qu'à present, ils ne les portent qu'en l'orle ou Bordure de l'Escusson; par ce que s'étans entierement destinez au seruice des Roys d'Espagne, ils ont pris pour leurs principales deuises, les grades & honneurs auquels ils étoient eleuez.

Et ainsi les Enfans Hoirs de Guillen de Guzman étans honorez par les Roys de Castille, de la qualité de Comtes, & de ceux qu'on appelloit anciennement, *Riccos hombres à la Caldera* qui estoient comme les Maitres d'Hotel du Roy, porterent d'or à deux Chaudieres de Sable, à l'orle semée de huit hermines.

Etant donc comme assuré que Guillaume de Guzmā vint originairement de notre France, les recherches curieuses d'Ambroise Moralez disent qu'il se retira vers le Seigneur de Roa, qui est vn Bourg distant de cinq ou six lieuës de Vailladolit entre Pennafiel & Aranda de Doüero, dautant que ce Seigneur étant originairement issu d'vn Prince Breton appellé Dom Nunno, ou Munnos, ou Munio, qui batit & peupla ce Bourg de Roa l'an 950. Ils s'accommoderent plus aisement auec luy: Ce qu'il trouua epousant sa fille; en suitte dequoy il resolut A de perpetuer sa demeure en ce lieu.

Pour confirmation de cecy, nous lisons en l'histoire de Pierre le Baud Conseiller & Aumonier d'Anne de Bretagne Reyne de France, que l'an 907. Alain le Grand nommé Roy, Duc de la Bretagne, regnant paisiblement, les Normans vindrent auec rage dans la Bretagne, & les Princes d'icelle tout épouuantez se disperserent par la France, la Guyenne, la Prouence, & les autres Prouinces.

B Pourroit être que ce Dom Munio Seigneur de Roa auroit eté vn de ces Princes qui se deliurerent *a furore Normanorum*, & s'en alla dās la Castille, puisque les tems s'accordent par ensemble, & de la fuitte des Bretons, & de la construction du Bourg de Roa

Quoy qu'il en soit Guillen de Guzman ayant epousé la fille de ce Seigneur, & resolu de demeurer aupres de son beau pere, il batit à vne lieuë C & demie de Roa, le Chateau de Guzmā, auec plusieurs maisōs à l'entour, lêquelles se peuplans auec le tems, & les habitans se multiplians, il s'y fit vn Bourg assez fameux & renommé, dont tous les Guzmans porterent le titre de Seigneurs. Il en reste auiourd'huy quelque vestige, & nommement vne haute & grande Tour, qui porte auec soy les Marques de son Antiquité.

D Là fit sa residance & son ordinaire sejour notre Prince François, & ût de son Mariage Dom Aluar Diaz de Guzman, lequel suiuant les traces de son Pere en la suitte des Armes au seruice du Roy, ût commandement aux trouppes de Dom Garcia, fis de Ferdinand I. lors que ce Prince deffendoit la juste & legitime possession de son Royaume cōtre Sancho son frere, enuirō l'an 1066.

De cettuy-cy décendit ce Nugno A de Guzman, lequel auec tous les grans d'Espagne, signa vn priuilege de ce Roy Alphonse, qui gaigna Tolede sur les Maures par l'assistance des Princes François l'an 1096. ainsi que remarque fort bien Ciaconius sous Vrbain II On voit encore les papiers de ce Priuilege au Monastere d'Ogna, sans que neanmoins on ait pû dechiffrer les characteres de l'année qu'il fut signé.

Depuis ce Nugno de Guzman, les Chroniques de l'vne & l'autre Castille, font rouler de siecle en siecle la race des Guzmans, iusques à nos années, dans les plus illustres familles des Royaumes d'Espagne, & dans les alliances les plus auantageuses de l'Europe.

Lopez Euéque de Monopoly au 3. tome de l'Histoire de l'ordre chapitre 65. écrit que les Maisons des Ducs de Medina Sidonia, des Comtes de Teua, & de Villaverde, du Comte Oliuarez, des Marquis d'Algaua, d'Auiados, de Gibraleon, d'Ardalez, d'Ayamant, de Fuentez, de Porrez, & de Toral, & des Cheualiers de Guzman de Tolede, recon- B noissent pour chef de leur Naissance celle des Guzmans. A celles-cy le docte Moralez ajoute les familles des Ducs d'Arcos, & des Comtes d'Orgaz. La Carte Genealogique suiuante, où nous auons apporté la diligence possible, fera clairement voir ce que nous auons dit.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE des Guzmans la plus illustre & Ancienne des Espagnes, dont est issu le Glorieux Patriarche Saint Dominique, depuis six cens ans tous entiers, sçauoir est depuis l'an 1040. iusques à 1642.

§. 3.

Guillaume de Guzman.

FRERE ou proche parent des Comtes de Bretagne Eude & Conan fis de Geoffroy leur Pere. Il vint en Espagne se presentei à Ferdinand Roy de Castille surnommé le Grand, pour le seruir contre les Mores l'an 1040. Et en suitte se maria dans la Castille, auec la fille de Dom Nunno Prince Breton, Seigneur de Roa, qui est proche de Vailladolid; à vne lieuë & demie duquel, Guillaume batit le Chateau de Guzman.

Aluar Diaz de Guzman fut son fis.

Lequel seruit le Roy Garcias attaqué de son frere Sancho l'an 1066 ce fut luy qui changea les armes Bretonnes de Guillaume de Guzman son Pere, portant les Hermines de Bretagne, non plus dans l Ecusson mais à l'Orle, à la place déquelles il mit deux chaudiers de sable, qui étoient les marques des plus honorables charges du Royaume. De luy sortit

Nugno de Guzman.

Qui fut éleué a de tres hautes charges & dignitez par Alphonse fis de Sancho, & le seruit aux guerres qu'il ût contre les Mores, & nommement au siege de Tolede, qu'il gagna fort heureusement sur eux. Comme grand d'Espagne, il signa des Priuileges du Roy, dont on en void vn au Monastere d'Ogna, mais on n'apû lire l'année qui est marquée. De luy sortit

Dom Rodric Nugno de Guzman.

Lequel conseruant les dignitez & charges de ses Ancêtres, signa comme grand d'Espagne plusieurs priuileges Royaux. Et entre les autres celuy d'Alphonse l'Empereur l'an 1134. en faueur d'vn Monastere de S Benoit, appellé Saint Emillon de la cuculle, & vn autre l'an 1154. en faueur de l'Eglise de Tolede, le sudit Alphonse luy donnant par iceluy le Chateau de Ribas qui est du ressort de Madrid. Il se maria, & ût deux fis.

Le premier fut Dom *Aluar* Diaz *Rodric de Guzman.*

Comme grand d'Espagne il signa l'an 1170. deux Priuileges du Roy Alphonse I X. l'vn à Najara, l'autre à Sahagun pour l'Ordre de Saint Iean, & dix ans apres 1180. il en signa d'autres. Il se maria l'an 1158. auec la fille de Ferdinand du Chateau homme fort riche, elle s'appelloit Vrraque ou Sanche Rodriquez, dont elle ût vn fis & vne fille, nommée Toda qui fut mariée auec vn de la famille des Gyrons, appellé Aluar Ruys de Gyron, duquel à present ils decendent, & se tiennent alliez à la famille des Guzmans. Quant à son fis il s'appelloit

Le second fut Dom *Fælix de Guzman.*

Se maria auec Madame Ieanne de Bretagne, parente des Ducs de cette Prouince de France, & ût d'elle autant de Saints que d'Enfans, sçauoir est Antoine de Guzman, Mannez de Guzman, & DOMINIQUE de Guzman.

Dom Pero Ruys Nugnez de Guzman.

Signa comme grand d'Espagne plusieurs Priuileges & fut Mayordome du Roy Alphonse IX. qui étoit la plus grãde & honorable dignité du Royaume, & se maria auec Madame Eluire Gomez de Mançanedo, sœur du Comte Dom Gomez de Mançanedo, & en ût deux garçons qui furent deux autres Scipions, ainsi qu'ils firent paroitre dans cette bataille si sanglante contre les Mores, aux Campagnes de Taloze, proche de Font-Arabie, oùces infidelles furent taillez en pieces. Ses deux enfans se nommerent, Dom Nugno Perez de Guzman, & Dom Guillen Perez de Guzman, dêquels decendent en ligne droitte & masculine toutes les familles, qui se glorifient d'être de la famille des Guzmans, & pour ce nous les diuisons & leur donnons à chacun rang de tige, & de chef de Maison.

DOM NVGNO PEREZ DE GVZMAN CHEF DES FAMILLES des Marquis de Toral, d'Auiados, d'Ardalez, & d'Algaua, & des Cheualiers de Tolede.

IL se maria en Portugal auec Madame Vrraque de Sosa, & en ût plusieurs Enfans dont vn des Principaux fut vn fis de son nom. Ce

Dom Nugno Perez de Guzman second du nom.

Se maria auec Madame Vrraque Garcia de Roa, fille du Gouuerneur & Seigneur de Roa, laquelle donna tous ses drois de Calarogue au Monastere des Religieuses de l'Ordre, qui fut étably dans la maison même, où naquit S. Dominique. Il en ût, *Dom Iean Perez de Guzman.*

Lequel prit party auec Madame Marie Ramirez, fille de Dom Ramirez Diaz Cifuentez, appellé autrement Florez ou Floras. Il en út plusieurs enfans, dont le second fut, *Dom Iean Ramirez de Guzman.*

Lequel se maria auec Madmoiselle Marie Garcia de Tolede, fille du grand Chancellier du Royaume de Castille, nommé Dom Diego Garcia de Toledo, & en ût trois enfans.

Le premier fut Dom Iean Ramirez Garcia de Guzman, lequel se mariant, ût de sa femme les Marquis d'Algaua.

Le second fut vne fille nommée Marie Ramirez de Guzman, laquelle épousant Pierre Suarez de Tolede, en ût les Marquis d'Ardalez, & les Cheualiers de Guzman de Tolede.

Le troisiesme fut Dom Iean Ramir Florez de Guzman, lequel se mariant ût les Seigneur de Toral, qui fut erigé en Marquisat par Philippes III.

D'icy appert, ainsi que remarque Ambroise Moralez, que la famille des Marquis de Toral & d'Auiados, n'est point la source & la tige de celle des Guzmans, comme Lopez ecrit trop legerement, ains au contraire elle en decend, & en sortit plus de cent ans apres.

Toral étant erigé en Marquisat par Philippes III. les premiers furent Gabriel de Guzman, Madame sa femme Françoise de Guzman, issuë aussi des Guzmans. Elle étoit fille de Dom Ramire Nugnez de Guzman, & le Marquis son Mary fis de Gonzales de Guzman, & petit fis de Dom Pedro Nugnez de Guzman. Tous deux sont enseuelis à notre Couuent de Leon, auquel ils laisserent douze cens Ducâs de rente.

Ainsi ce Dom Nugno Perez de Guzman est l'autre Chef des familles des Guzmans en Espagne, sçauoir est des Marquis de Toral, d'Auiados, d'Ardalez, & d'Algaua, & des Cheualiers de Tolede.

CHARTE GENEALOGIQVE DE LA FAMILLE DES GVZMANS
auec leurs Armes Anciennes.

LES ALLIANCES DE LA FAMILLE DES GVZMANS avec la Maison de Portugal, de Castille, d'Autriche, & enfin de France.

§. 4.

Les auantages de l'illustre famille des Guzmans ne se prennent pas seulement d'auoir été la source & la tige des principalles familles des Royaumes d'Espagne, on les considere encore par les Alliances qui l'ont entée dans les maisons Royalles de Portugal, de Castille, d'Arragon, d'Autriche, & enfin de France.

L'Oncle de S. Dominique Aluar Rodriques de Guzman, ût pour fis Dom Pedro Ruys de Guzman, & celuy-cy, Dom Guillen Perez de Guzman, duquel decendirent de Pere en fis Dom Pedro Nugnez de Guzman, & Leonore de Guzman.

De Dom Guillen Perez decendit Dona Mayor de Guzman, laquelle fut mariée auec le Roy Alphonse le Sage, & il en ût Madame Beatrix femme d'Alphonse Roy de Portugal, & mere du Roy Denis, & de tous les autres Roys de Portugal.

De Leonore de Guzman mariée fort heureusement auec Alphonse XI. Roy de Castille, vint Henry II. Roy de Castille, qui ût pour fis & successeur Iean I. du nom.

Ce Iean ût deux fis, l'vn Roy de Castille appellé Ferdinand III & l'autre Roy d'Aragon appelle Ferdinand. De ces deux Roys prirent leur source les grans de la Maison d'Autriche, Ferdinand Roy d'Aragon ût Iean II. heritier de sa Couronne, & luy Ferdinand Roy Catolique.

Henry III. ût Iean II. Roy de Castille, & cetuy cy la Reyne Catolique Isabelle. D'elle naquit la Reyne Ieanne Mere de Charles-Quint, & Ferdinand, Empereurs. De l'Empereur Charles-Quint sortirent Philippe II. Philippe III. Philippes IV. Roys des Espagnes. De Philippe II. naquit la Serenissime Princesse Infante Isabelle Archiduchesse des Pays Bas. De Philippe III la tres Chrestienne Reyne de France & de Nauarre Anne d'Autriche, laquelle parente de S. Dominique au dix-settiême degré, a enté la famille des Guzmans, dans la Royalle & glorieuse de nos Bourbons. Ce grand Dieu qui auoit donné vn S. Louys de Bourbon à la France par S. Dominique, a voulu bailler vn successeur à Louys de Bourbon le Iuste, par vne Princesse issuë du sang de ce même S. Patriarche, pour vnir à iamais ses Lys virginaux aux Royaux de la France. Et c'est la Benediction qui va rendre la famille des Guzmans la plus illustre de l'Europe.

ANNE D'AV-TRI-CHE. BOVR-BONS.

Reuenant au second fis de la Reyne Ieanne, l'Empereur Ferdinand, il ût Maximilien Empereur, Ferdinand Comte de Tyrol, & Charles Duc de Styrie, de Carinthie, & de Carniole.

Maximilian ût Rodolphe & Matthias Empereurs, Maximilian élû Roy de Pologne, Albert l'Archiduc de Flandres.

Ferdinand Comte de Tyrol ût Ferdinand Roy d'Hongrie, & à present Empereur, parent au dix-settiême degré de S. Dominique.

CHARTE DES ALLIANCES DE LA FAMILLE DES GVZMANS avec les Empereurs, les Roys, et les Souverains de la Chrestienté.

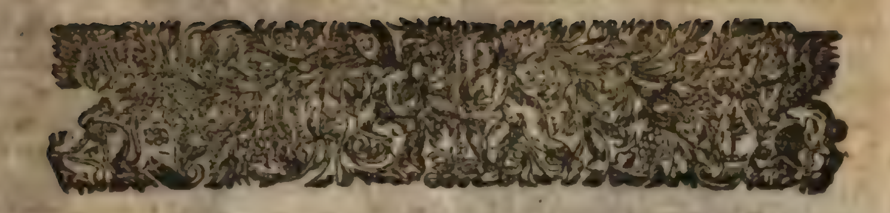

LA VIE DV GLORIEVX PATRIARCHE S. DOMINIQVE FONDATEVR DE L'ORDRE des Freres Prêcheurs.

La naissance, & les proches parens de Saint Dominique.

CHAPITRE PREMIER.

C'EST auec admiration, & obligation d'vn hommage perpetuel à la verité, qu'il faut auoüer en la personne de Iesu-Chrit, les qualitez d'vn bon & vray Pasteur, d'vn fidel Epoux, & d'vn Pere tres aymable enuers l'Eglise. Depuis que visiblement il se separa d'elle, iamais il n'a manqué de luy fournir de gens; qui ont été armez de zele pour sa deffense, adrois pour sa conduitte, soigneux pour la subsistance des siens, vigilans à son seruice, ialoux de sa gloire, & ardans pour tout ce qui la concerne.

Les siecles qui ont roulé iusques à present sous sa Loy de grace, luy rendent vnanimement ce témoignage, tous ayans ressenty les effés de sa bonté, de sa fidelité, & de son amour enuers son Eglise; Mais entre iceux, le siecle onziéme, sur le declin duquel parût au monde ce nouuel Apôtre, dont nous allons décrire la vie, pretend vne obligation particuliere dessus les autres, à publier ces trois qualitez en la sacrée personne du même Iesus: parce que les miseres qui oppressoient pour lors son Eglise, sembloient auoir monté leur dernier apogée, & le secours dont il l'assista, correspondit au degré de sa necessité.

Il y'auoit prés de quatre vins ans,

qu'elle étoit battuë & rebattuë de mille & mille afflictions spirituelles & temporelles ; ses maladies l'auoient reduitte aux agonies, & ses tempêtes la menassoient du naufrage: Ce fut alors que ce bon Pasteur, Epoux, & Pere, vint au secours de celle qu'il cherissoit comme son heritage, son Epouse, & sa fille, donnant au monde ce Benjamin du Paradis, ce Fauory du Ciel, cét Enfant de Tonnere, cette lumiere des hommes, & ce Iosüé de la Loy de Grace, le grand S. Dominique.

L'Espagne le vid naître dans la méme année, que l'Angleterre pleura son grand Archeuêque S. Thomas de Cantorbie, que la persecution enleua de cette vie par le Martyre ; Comme si la Prouidence diuine, remarque le docte Maluenda, út voulu recompenser son Eglise de la perte qu'elle faisoit, luy rendant vn autre deffenseur, qui luy feroit des legions de valeureux & inuincibles Soldas, pour s'opposer à tous ses ennemis, au peril de leur vie, & aux dépens de leur sang.

Ce fut en l'année 1170. residant alors au S. Siege Alexandre III. Federic Barbe-Rousse premier du nom gouuernant l'Empire ; Regnant en France Louys VII. surnommé le Ieune: Es Espagnes, au Royaume de Castille, Alphonse VIII. surnommé le Bon : à celuy de Leon, Ferdinand II. A celuy de Nauarre, Sancho, A celuy d'Arragon, Alphonse II. & à celuy de Portugal, Alphonse I. En Sicile Guillaume le Bon second du nom: En Angletere, Henry II. En Escosse, Guillaume le Lyon; En Poulogne, Boleslas le Crepu; En Dannemarc, Vvaldemare fis du Saint Roy Canut; En la Suede & Gothie, Canut fis du Saint Roy & Martyr Henry ou Enric ; Dans l'Empire du Leuant, Emmanuel Comnene : Dans Hierusalem, Amaury : Dans l'Egypte, Sultan Saladin : Dans les Indes, Prete-Ian Roy & Prêtre tout ensemble, d'vne tres-Sainte vie, à qui le Pape Alexandre écriuit vne lettre l'an 1177. Dans l'Ethiopie Interieure des Abyssins, Imra, Empereur si Saint, que les Anges le Communioient, & le Nil s'arrettoit à ses prieres.

La tres illustre famille des Guzmans donna ce fruit au monde, conioinctement auec deux autres, par le moyen de Dom Fœlix de Guzman, & Ieanne de Bretagne, tous deux autant signalez en pieté, qu'en l'extraction de leur naissance.

Le Pere de Dom Fœlix de Guzman, fut Dom Rodric Nugnez de Guzman, lequel se mariant út deux garçons, dont il fut le second, & l'Ainé fut Dom Aluar Ruyz de Guzman ; cetuy-cy fut la maitresse Branche, d'où sortirent tous ces grans Seigneurs, Comtes, Marquis, Ducs, Archiducs, Princes Roys, & Empereurs, que nous auons depeins en l'vne & l'autre Charte Genealogique dans notre Preface.

Mais notre Dom Fœlix, fut plus heureux en son partage que son Ainé, ayant été choisi de Dieu, pour être le Pere de trois enfans, qui par la sainteté de leur vie ont non seulement graué le nom de leur famille dans l'Eternité, ains encore l'ont immortalizé dans l'Vniuers, & dans tous les siecles qui les ont suiui, & suiuront iusques au tombeau du monde.

Il prit en mariage, dit le B. Alain liure premier de son Rosaire chap.

15. vne tres-vertueuse & tres sainte fille de la maison des Ducs de Bretagne, pour renoueller en sa famille, le memoire de l'extraction de ses Ancêtres issus de France, & des Ducs de la sudite Prouince

Elle s'appelloit Ieanne de Bretagne, & non pas Ieanne d'Assa, comme nous auons prouué dans la secõde partie des vies de nos Saintes, contre Ferdinand du Chateau, qui a voulu innouer cette opinion sans fondement, en l'Histoire de l'Ordre. Là même nous auons decrit ses prattiques admirables de vertu, sa rare Sainteté, & les honneurs dont Dieu voulut eternizer la memoire de l'innocence de sa vie.

I'y renuoye le Lecteur, & m'arrette au bon heur de notre Dom Fœlix, d'auoir été si fortuné, de rencontrer en mariage vne femme si accomplie.

Il le fut encore plus en la suitte du tems, ayant ú d'elle trois enfans, qui ont été les sujés des plus rares benedictions du Ciel.

Le premier s'appelloit Antoine, & fut en sa vie tellement touché de l'Esprit de Dieu, que renonçant entierement aux plaisirs & sensualitez du monde, il embrassa l'Etat sacerdotal; puis distribuant ses biens aux pauures, il se confina dans vn Hopital, pour y seruir Iesu Chrit en ses membres. Le B. Humbert ajoute au chap. 1. du liure second des vies des freres, qu'il fit vn si grand progrez en sainteté, par ces euures de misericorde, que Dieu l'illustra de plusieurs miracles apres sa mort, & le fit ainsi reuiure dans la memoire des hommes.

Le second fis s'appelloit Mannez, & ne degenera en rien de la vertu de son Ainé : Car ayant

A veu qu'il auoit choisi pour son partage la condition laborieuse de Marthe, il voulut prendre pour luy celle de Maddeleine, se rangeant en l'Ordre des Freres Prêcheurs, où il vécut & mourût saintement, comme nous dirons en sa vie.

Le troisiéme & dernier enfant qu'ût Dom Fœlix de la B. Ieanne, fut cette admirable Lumiere de l'Eglise, qui nous occupe maintenant en son Aurore, pour la suiure iusques à son couchant à cette vie. B

Il fut le Cadet & le dernier de ses freres, mais comme vn autre Benjamin, ce fut le plus chery & caressé du Ciel ; Et comme vn autre Dauid, l'elû & le bien-aymé du Seigneur, pour être employé, auec preference à tous ses Ainez, dans les plus releuées entreprises du seruice de Dieu.

C

Description & benediction du lieu de la naissance de Saint Dominique.

CHAPITRE II.

Tout ce qui touche notre Saint est de si grande importance, qu'auant de passer autre, il faut parler du lieu qu'il honora de sa naissance, & fit retentir de ses premiers cris. D

C'est vn petit Bourg appellé Calarogue, du Diocese d'Osme, au Royaume de Castille, dans la Prouince que les anciens Areuacs possedoient, éloigné d'enuiron quatre ou cinq lieuës de la Ville d'Aranda, surnommée de Doüero, à cause que ce fleuue l'arrouse, & se va ietter dans l'Ocean, apres

plusieurs tours & detours vers le Portugal.

Ce Bourg étoit autrefois proche de cette Ville si fameuse appellée Numance, qui a fait tête aux Romains l'épace de vint ans, comme dit Strabon, ou au moins quatorze, comme rapportent les autres auteurs, & perit enfin par elle même, tous ses Citoyens aymans mieux se bruler eux mêmes auec leurs biens, que se rendre aux ennemis : Ceux qui ont appris l'ancienne Topographie, pourront de là connoître où il étoit baty ; Mais quant aux autres qui n'y sont pas versés, nous donnons à connoître la situation de ce lieu de Calarogue, le mettant en égale distance d'Aranda de Doüero, & de la ville Metropolitaine d'Osme, que Ptolomée nomme *Vxamam Argella*.

C'étoit autrefois vne assés iolie petite Ville, renommée particulierement pour l'abondance de ses richesses, & la noblesse de ses Habitans : Là Dom Fœlix se retira, dautant que les Guzmans y auoient de grans biens, & riches possessions: Mais comme tous ses enfans se consacrerent à Dieu, & distribuerent leurs grans biens aux pauures, ce lieu decheut notablement, ayant perdu son principal appuy de la residence & protection des Guzmans, non seulement du coté de Dom Fœlix, mais encore du coté de son frere Aluar Diaz, lequel se mariant auec la fille du Comte Gomez de Mançanedo appellée Eluire, se retira autre part ; Et ses deux enfans qui ne respiroient qu'aux armes, firent leur seiour és lieux, où ils se signalerent dauantage.

Ce dechet si notable étant apperceu du Roy Dom Alphonse le Sage, & ne voulant point qu'vn lieu si auantagé du Ciel, que d'auoir donné le premier air aux respirs d'vn si grand personnage, lequel seroit à iamais l'ornement des Espagnes, il y fonda vn Monastere des filles de l'Ordre, l'an 1266. cent ans enuiron apres la naissance de cét incomparable seruiteur de Dieu, dans la maison même où il naquit, & où son pere Dom Fœlix auec sa mere, & ses autres parens, faisoient leur residence ordinaire.

Et afin que rien ne pût détourner ces bonnes Religieuses, de viure & mourir au lieu même, où leur Pere étoit né, il les dota Royallement, leur donnant pour rentes perpetuelles toutes les Terres, Fiefs, & Heritages, & les Drois Seigneuriaux de Calarogue. Ces terres étoient les Bourgades, & Fiefs de Tordemar, Talamança, Torde Padre, Orueïo, & autres lieux, Chateaux, & Fermes, que les Seigneurs de Calarogue possedoient depuis la Riuiere de Doüero, iusques à la Mer de Saint André, qui est vn port sur la Mer Oceane, és Asturies de Satille, tirant vers la Biscaye.

En quoy ce grand Prince témoigna son intime affection vers notre S. Pere, & son Ordre ; veu que pour ce faire, il luy fallut racheter toutes ces terres du grand Maitre & des Cheualiers de S. Iaques, léquels les auoient achetté l'an 1258. de Dom Ferdinand de Garcia, fis de Dom Garci Fernandez de villa Mayor, & de Madame Emille, singuliers bien-facteurs de cét Ordre de Saint Iaques.

Quoy fait, il enuoya de sa part Dom Augustin Euêque d'Osme, pour mettre la premiere pierre au nouuel edifice de ce Monastere.

Ferdinand du Chateau rapporte A cette Histoire tout au long liu. 2. chap. 78. auec toutes les Bulles & lettres patentes, tant du Roy Dom Alphonse le Sage, que du grand Maitre de Saint Iaques. Ce que l'on void de plus remarquable en ce lieu, dit Nicolas Ianssenius en la vie de ce grand Patriarche, est qu'au lieu où la B. Comtesse Ianne le mit au monde, l'on y void vn rayon de poussiere qui toûjours coule, dont B se font quantité de miracles, ne plus ne moins que du Sepulchre de Saint Raymond de Penniafort à Barcelone.

Secret particulier de la Prouidence diuine, qui a voulu illustrer d'vn même miracle le Berceau du Pere, & le Tombeau du Fis, comme si notre Saint ût receu dés sa naissance, les graces que l'autre s'étoit aquise par ses grans trauaux en ses derniers iours.

Des Propheties & merueilles qui precederent la naissance du glorieux Patriarche Saint Dominique, plusieurs années auparauant icelle.

Chapitre III.

§. 1. *Ordinaire procedure de la Prouidence de Dieu en faueur de ses Saints.*

§. 2. *Plus de 100. ans auant la naissance Saint Dominique il fut prophetizé dans Constantinople.*

§. 3. *Presque autant auparauant il fut prophetizé dans Venize.*

§. 4. *Interpretation d'vn passage de Zacharie en faueur de sa venuë au monde.*

C'Est vne procedure ordinaire de la bonté de Dieu, quand il enuoye au monde ses Saints pour le redresser, & le r'amener à son deuoir, de faire paroitre quelques prodiges & merueilles, auant leur naissance, voire la signifier lon tems auparauant, par la bouche des oracles & Prophetes, à ce que par apres ils soient mieux receus, & que leurs trauaux fructifiét dauantage.

Il le voulut ainsi faire pour Saint Dominique, l'annonçant aux hommes, non quelques iours auant sa venuë en ce monde, mais plusieurs siecles, & centaines d'années, auparauant icelle.

Flamin Auteur graue & bien appuyé, rapporte que dans Constantinople au Temple de Sainte Sophie, furent attachées deux figures, l'vne representoit l'Apotre S. Paul, & l'autre S. Dominique. Sur la tête de celle-là, il y auoit écrit Ἅγιος Παῦλος, sainct Paul, & à son piedestal C διὰ τούτου ἀναβαίνεται εἰς τὸν Χριστὸν, par cettuy-cy on monte à Iesu-Christ: sur la téte de l'autre il y auoit ces deux mos, Καλὸς Δομίνικος, qui signifie proprement, non le beau Dominique, ainsi que l'ancien Grec litteral parloit, mais au Grec nouueau litteral & vulgaire, le bon Dominique: Dessous ses piés, on lisoit, διὰ τούτου ῥᾳδιωτέρως ἀναβαίνεται εἰς τὸν Χριστὸν, par celuy-cy D l'on monte plus aisement à Iesus.

Il ajoute, & Saint Antonin le rapporte aussi, que cette seconde image representoit vn homme vêtu des habis & liurées de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Flamin ne specifie point en particulier le tems que ces deux figures furent dressées à Sainte Sophie, ains seulement dit en general, que ce fut plusieurs siecles auant la naissance de ce glorieux Patriarche.

Ceux qui ont fait auec moy le voyage de Constantinople, & visité curieusement ce Temple si Auguste, remarquent encore à present des vestiges de cette antiquité : on void dans le paruis ou la gallerie qui est entre la premiere & la seconde porte de l'Eglise, deux images toutes effacées, excepté quelque reste de couleurs deteintes en tout le cors d'icelles, & les extremitez de leurs robbes. A l'vne, l'on y void le bord d'vne robe à l'antique, & à coté le bout d'vne Epée. A l'autre pareillement on y void le bord d'vne robbe blanche à la Religieuse, auec vn autre plus releué d'vne chappe noire qui la couure : Ce qui demontre quelque probabilité de cette remarque de Flamin, veu que Saint Paul est ordinairement representé dans les Eglises auec l'Epée, pour signifier la maniere de son Martyre, & les couleurs blanches supposées aux noires, sont les liurées de l'Ordre de S. Dominique.

Que si quelqu'vn semble trouuer étrange ce qui est écrit aux Piedestaux de ces images ; sçauoir est, que suiuant Saint Paul on monte à Iesu-Chrit, & que suiuant Saint Dominique l'on s'y achemine plus aisement, comme si les exemples & les instructions de Saint Paul n'étoient pas si efficaces pour auancer vne ame à Dieu, que la doctrine & la vie de Saint Dominique. Saint Antonin répond, que ce n'est pas en ce sens qu'il faut entendre ces Ecriteaux, & qu'ils signifient seulement, que tous ceux qui embrasseront l'institut du Saint Patriarche, se sauueront plus aisement, à raison de l'obseruance des veux, & des conseils de la perfection qui y sont atachez; ce que n'ont pas ceux qui suiuent le A train commun des preceptes, & de la loy de Dieu, à quoy vise la doctrine Apostolique de Saint Paul: Aussi est ce vn des priuileges de l'Etat Religieux, de rendre le chemin du Ciel dautant plus aisé, que plus il charge ceux qui l'embrassent ; ne plus ne moins que les Ailes aux Oyseaux, bien qu'il semble, que ce soit vn surcroit de charge & de B pois au reste de leur cors, c'est neanmoins ce qui les fait voler, & dautant plus elles sont fortes, roides, & serrées, par consequent plus pesantes, elles soulagent dauantage & portent beaucoup mieux que les autres.

Vne semblable Histoire se lit en nos Auteurs, d'vne Prophetie pareille à la precedente, laquelle Saint Antonin a confondu sans y penser auec icelle : Ils écriuent que l'Ab- C bé Ioachin, qui mourut soixante & dix ans auant que S. Dominique vint au monde, fit depeindre en l'Eglise de S. Marc à Venize deux Tableaux, dont l'vn representoit vn homme vêtu, comme vn Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, ceint d'vne corde, les piés & mains cicatrizés, marqué d'vne Croix vis à vis du cœur, tenant de la droitte le bout de cette croix, & de la gau- D che vn liure : Et quant à l'autre Tableau, il representoit vn autre Saint, vêtu des couleurs & habis de l'Ordre des Freres Prêcheurs, lequel d'vne main tenoit vn liure, & de l'autre faisoit le geste d'vn Predicateur, qui annonçoit actuellement la parole de Dieu.

Tous deux auoient souz leurs piés les mûs de leur Canonization, sans toutefois que le nom propre d'vn chacun y fut écrit: on n'y lisoit à chacun d'eux que cette parole, qui

coute si cher aux Souuerains Peres A à prononcer, en la solemnelle declaration de la sainteté des seruiteurs de Dieu, *sanctus, sanctus*, Saint Saint.

Ces figures se voyent encores aujourd'huy entre les diuers Hieroglyphes, que cét Abbé fit grauer en la sudite Eglise, à l'instance du Pape Vrbain II. & cette prophetie est si constante, qu'elle est vne des principales qui ont fait dire à de graues B Auteurs, que l'Abbé Ioachim ne doit pas entierement être rebutté dans les predictions qu'il a couché par écrit, quoy qu'apparemment il y ait plusieurs phantaisies & réveries d'esprit, ainsi qu'auoüe le Docteur Angelique Saint Thomas, & plusieurs autres grans personnages, qui ont examiné ses euures & propheties, comme rapporte Maluenda l'an 1216.

En effet l'Archeuêque S. Antonin, & le B. Thomas de Champré C approuuent l'interpretation qu'il donnoit à ces paroles du Prophete Zacharie chap. 11. *Et assumpsi mihi duas virgas, vnam vocaui decorem, alteram funiculum, & paui gregem.* I'ay pris en main deux verges, & leur ay donné chacune son nom. I'en appellai vne, la Beauté; & l'autre, le Cordon, & en suitte i'ay nourry mon trouppeau, comme il faut. Ils D approuuent, di-ie, cette explication, par laquelle cét Abbé entend par ces deux verges, ces deux hommes Apostoliques, & les ordres qu'ils fonderent, auec lêquels Dieu a nourry les fidelles, par leurs exemples, Sainte vie, Conuersation, & Predication.

L'vne fut appellée Beauté, & ce fut Saint Dominique, & sa Religion, soit pour l'exterieur de l'habit Religieux, qui luy fut donné par la sacrée Vierge, lequel étant agreablement assorty & mélangé de deux couleurs, qui se releuent l'vne l'autre par leur contrarieté, donne quelque particuliere bien seance à ceux qui le portent: soit pour l'interieur des exercices spirituels & prattiques speciales de Vertu, qui ne tendent qu'a vne parfaite beauté spirituelle; soit pour la grace tres-particuliere que la même sacrée Vierge a obtenu pour Saint Dominique & ses bons enfans: sçauoir est d'vne pureté Virginale, qui a specialement éclatté dans tous; & pour ce, le lys est vne des pieces des armes de l'Ordre des Freres Prêcheurs, pour marque de la Pureté, blancheur, & candeur singuliere de tous ses nourrissons.

L'autre verge fut apellée Cordon; Et ce fut S. François & ses enfans, soit pour representer l'exterieur de leur habit, dont la ceinture âpre & cordée fait vne partie; soit pour l'interieur de leur vie penitente, & austere, dôt la ceinture de corde est vn hieroglyphe dans l'Ecriture, selon que dit Isaye Chap. 3 *& erit pro zona funiculus*, on luy donnera pour baudrier vne rude corde; selon quoy il faudroit conclure, que l'apannage principal des Enfans de saint Dominique, seroit la pureté virginale; & celuy des Enfans de saint François, la mortification exterieure, continuelle, & generale: ce qui s'acorde effectiuement auec la sainte vie des vns & des autres en leurs Conuens bien reglez.

Des Reuelations & songes mysterieux qu'ût la B. Ianne, de son fils S. Dominique, auant sa naissance.

Chapitre IV.

§. 1. *Saint Dominique de Silos, luy apparut, & auertit qu'elle mettroit au monde vn grand Saint.*

§. 2. *Elle songe porter en son ventre vn chien tenant vn flambeau en sa gueule.*

§. 3. *Explication de ce chien & de ce flambeau, pour montrer que ce deuroit étre vn autre Helie.*

DIeu donc ayant ainsi Canonizé ce grand Saint auant sa naissance, faisant pendre son Tableau sur les Autels, tant dé l'Eglise Latine, que de la Grecque, & ce, plusieurs années auparauant son premier iour: Il redoubla encore les frais de sa magnificence, pour le glorifier dauantage, enuoyant à sa mere vn de ses Saints & principaux Fauoris, pour luy annoncer les grãdeurs incomparables de celuy qu'elle portoit en son ventre; & ce, en la maniere qui suit.

Cette vertueuse Dame, choisie du Pere celeste pour être mere de trois Saints, & grande mere d'vn nombre sans nombre d'autres, qui seroient Enfans spirituels de son Cadet, se disposoit tous les iours à meriter cet honneur, par vne vraye sainteté de vie.

L'entretien de son ame n'étoit que l'oraison & conuersation familiere auec Dieu; & comme par vn effet extraordinaire de sa puissance, il est d'vne façon & presence parti- A culiere en nos Eglises, elle s'y retiroit fort souuent, & même y passoit les nuis, veillant en prieres deuant le tres-saint Sacrement.

C'etoit le plus souuent en l'Eglise de saint Dominique de Silos, tant à cause qu'elle étoit proche de son Chateau de Guzman, & de celuy de Calarogue, où elle demeuroit, qu'à cause des grans miracles qui portoient le nom de ce B grand seruiteur de Dieu, par toutes les Espagnes.

Là elle offroit ses plus ardentes prieres, & étant enceinte de son troisiéme enfant, les y redoubla auec vne ferueur toute nouuelle. L'ordinaire qu'elle en tenoit luy sembla peu, & voulut passer à diuerses fois, & non consecutiuement, neuf nuis entieres en cette C Eglise, pour recommander au Saint Patron d'icelle le fruit qu'elle portoit.

Sa grande qualité, & non moindre Sainteté, porterent les Religieux de ce Monastere à luy permettre cette neuuaine, en compagnie de quelques vns de ses domestiques; ce qui étoit assez frequẽt pour lors, où la malice & fragilité humaine sembloient n'auoir pas enfoncé leurs digues. Ce qu'ayant fait à pre- D sent, ce n'est pas merueille si cette coûtume n'est pas tollerée.

Pendant qu'elle s'en aquitoit, rapporte des anciens Autheurs Maluenda, c. 9. & qu'elle faisoit là la settiême nuitée d'Oraison, le bienheureux Dominique de Silos s'apparut à elle, vêtu de ses habis Religieux, & brillant comme vn des soleils de cette heureuse patrie. Il la consola, & l'exhorta de perseuerer plus que iamais en ses exercices, & pratiques de vertu; d'autant qu'elle seroit

seroit mere d'vn fis, que Dieu auoit predestiné pour vn des premiers sieges du Paradis, & pour être la Tige d'vne multitude innombrable de Saints, qui Martyrs, qui Prelas, qui Confesseurs, qui Vierges.

Cette vision alluma de grans feux d'amour en son cœur, ne pouuant se rassasier d'aimer celuy, qui auoit resolu de la priuilegier, & combler d'vne si rare & fauorable benediction; mais ne sçachant pas encore distinctement, comment, & en quelle façon l'Enfant qu'elle portoit, seroit vn iour si grand, & releué deuant Dieu & les hommes, le même Seigneur luy enuoya vn songe la nuit, qui l'en eclaircit entierement.

Il luy sembloit voir pendant son sommeil, qu'elle portoit en son ventre vn chien, qui tenoit en sa gueule vn gros flambeau, dont les flammes embrasoient & eclairoient tout le monde. Se reueillant en aprés, elle repassa dans son Esprit, ce qui luy auoit eté representé, & le iugeant extrordinaire, elle connut aussi tot, qu'elle donneroit au monde vn Apotre, qui deuoit être du nombre de ceux, à qui Iesus disoit autrefois, *vos estis lux mundi*, vous étes la lumiere du monde, & que ce seroit vn Helie du nouueau testament, lequel embrazeroit par ses predications feruentes l'vniuers; Que ce seroit enfin vn chien mystique, lequel par ses jappemens mettroit en fuitte les lous, & les chasseroit du Bercail de l'Eglise, c'est à dire qu'il donneroit la chasse aux heretiques, par ses disputes, instructions, & conferences, tant particulieres que publiques. Ce que l'Eglise approuue dans l'Office de ce Saint, quand elle chante de luy cette Antienne, *Præco nouus & cœlicus, missus in fine sæculi, pauper fulsit* A *Dominicus, formâ præuisus Catuli.*

Dieu fit connoitre ainsi à Sabac pere du Prophete Helie, ce qu'il seroit vn iour: Car au recit de Saint Epiphane, lorsque sa mere souffroit les tranchées de l'enfantement pour le mettre au monde, il sembloit à Sabac, qu'il voyoit plusieurs hommes vêtus d'habis blancs comme neige, qui salüoient ce petit enfant, & jettans quantité de flammes à l'entour des mamelles de la mere, ils B en donnoient encore au petit, à guise de lait & de nourriture: Delà Sabac entendit, que son fis seroit vn feu en zele, pour la gloire de Dieu, & du salut du peuple d'Israël, mais vn feu deuorant contre les pêcheurs, & embrazant pour les Iustes, selon ce que dit l'Ecclesiastique ch. 48. *Et surrexit Helias propheta quasi ignis, & verbum illius quasi facula ardebat.*

C Plusieurs autres Meres dans la loy de grace, ont û semblables visions, pour sçauoir par auance les merueilles, que deuoient operer les enfans que Dieu leur donnoit. La Mere de Saint Iulien Euêque de Conches en Hespaigne, Contemporain de notre Pere, songeoit par fois être enceinte d'vn chien blanc, iettant feu & flammes de sa gueule. La mere de Saint Bernard etant grosse de lui, D songea encore qu'elle portoit en ses flancs vn petit chien; dont le dos étoit de couleur roussatre, & le reste parfaitement blanc, qui ne cessoit d'abbayer. Par lêquels songes, l'vne & l'autre mere connurent les qualités apostoliques de leurs enfans, ne plus ne moins que la B. Comtesse de Guzman, celles de son Dominique.

De là est venu que tout l'Ordre voulant grauer en ses armes le hieroglyphe de sa profession, n'en a

point voulu prendre d'autre, que ce A chien qui parut à la B. Ianne de Bretaigne, portant en sa gueule vn flambeau, dont il embrazoit tout l'vniuers, auec cette deuise, *Vigilat & custodit*, il veille & garde. *Lucet, & ardet*, il brille & brule.

Où nous auons à remarquer, pour l'interpretation du Mystere caché dans cette vision, que ce chien sembloit vn'autre Canicule celeste, dont les feux sont si grans, disent les Auteurs, qu'elle semble en effet embrazer le Soleil, *accendit solem*: Ce n'est pas que ce grand cors Celeste, & Roy des Astres, étant d'vne nature incorruptible & inalterable, puisse reçeuoir quelques nouuelles impressions, dont par aprés sa lumiere cause de plus grandes ardeurs icy bas: mais c'est que cette constellation, venant à joindre ses feux aux rayons du Soleil, les Cieux & la terre semblent être embrazés, & le Soleil auoir augmenté sa chaleur. C

Tel fut ce grand Patriarche; ses ardeurs n'augmenterent pas à la verité celles du Soleil de Iustice, qui s'eclypsa vne fois pour nous sur l'arbre de la Croix. Mais se joignans aux feux dont il auoit dessein d'enflammer les hommes, *Ignem veni mittere in terram*, disoit-il, *& quid volo nisi vt ardeat?* Ie suis venu tout exprés au monde, pour y allumer le feu, & l'embrazer des flammes de D mon amour.

Iesus ce grand Soleil de Iustiee, parut auoir des flammes plus viues; dautant qu'és predications de ce grand Patriarche, & par ses continuels trauaux, plusieurs milliers d'ames se fondoient en amour, & se resoluoient tout de bon aux larmes & aux rigueurs de la penitence, notamment quand elles voyoient de leurs yeux, les rares & inouys Exemples de sa vie crucifiée. Ce qui a fait dire à Vincent de Beauuais ch. 94. du 29 liure de son Miroir Historial, & à Saint Antonin, que ce B. Pere fut enuoyé au monde, *In virtute & spiritu Heliæ*, auec l'esprit ardent & brulant du Saint Prophete Helie. L'Eglise le dit encore de luy, mettant ces parolles en la Prose de sa Messe.

B

De cette brillante Etoille qui parut sur le front du B. Pere S. Dominique, étant sur les fons Baptismaux, & de sa Mysterieuse signification.

Chapitre V.

1. *Vne etoille parut sur le front de Saint Dominique, lors qu'on le battisoit.*
2. *Sa Marraine vid la nuit en songe cette même etoille qui eclairoit tout le monde.*
3. *Mysterieuse signification de cette etoille.*
4. *S. Antonin a cru que S. Dominique auoit eté santifié du ventre de sa mere.*

SAns m'arreter à l'eclat de ces trois Soleils qui furent veus en l'Occident le 5. Nouembre 1169. comme si Dieu les ût fait leuer, pour honorer le premier être de S. Dominique dans les flancs de sa tres sainte mere, ie ne parlerai que des choses assurées dans la verité historique, & ie m'arreteray à cette miracûleuse etoille, qui fit son ciel du front de S. Dominique.

L'histoire en est admirable, mais etant embroüillée dans nos Auteurs, les vns disans que cette etoille fut veuë par la Marraine du petit Saint en songe, les autres reellement pen-

dant les ceremonies de son Battême, A
ie l'eclarcis de la sorte, & les accorde par ensemble, au [illegible] que cette etoille fut veuë deux fois par la Marraine de notre B. Pere, vne fois en songe, & l'autre visiblement, pendant les ceremonies de son Battême.

La premiere fut lors que cette Dame regardant attentiuement ce petit Ange incarné, disent Ferdinand du Chateau, & Nicolas Ianssenius, ch. 1. & n'en pouuant retirer ses yeux, pendant tout le tems que l'on faisoit B
les ceremonies, elle vid à l'instant que le Prêtre út prononcé les parolles sacramentelles du Battême, que plusieurs rayons brillans commencerent à jaillir de sa face, & puis que se venans ranger au milieu de son front, ils y prirent la forme d'vne etoille.

L'histoire ne marque pas, si toute la compagnie, ou quelques-vns seulement participerent à la veuë de cette merueille. C
Quoy qu'il en soit pourtant, la chose est tellement auerée & hors de doute, que l'Eglise l'a voulu inserer dans son Office auec ces parolles:

Stella micans in fronte paruuli,
Nouum iubar pramonstrat sæculi:

L'etoille brillante au front du petit,
Vn nouueau iour au monde predit.

Et peut être, c'est pour cette raison, D
que la même Eglise choisissant en toute l'Ecriture, quelques parolles qui exprimassent les qualités & conditions plus remarquables de ce grand Saint, elle a voulu prendre celles du ch. 45 de l'Ecclesiastique, où souz la personne du grand Prêtre, elle le compare à trois choses conformement aux trois etâs de sa perfection.

La premiere, c'est l'etoille matiniere qui se fait iour à trauers d'vne nüée, & en depit des broüillars: & c'est pour le regard de ses premieres années

La seconde, c'est vne pleine Lune, & parfaite dans l'accroissance de ses iours; & c'est pour les années qu'il employa à dissiper les tenebres des erreurs Albigeoises.

La troisiême, c'est le Soleil, & signifie ses derniers ans, ôquels arriué au plein midy de sa charité, il fonda l'Ordre sacré des Freres Prêcheurs: voicy les parolles de l'Ecriture.

Quasi stella matutina in medio nebulæ, & quasi luna plena in diebus suis, & quasi Sol refulgens, sic iste refulsit in templo Dei.

La seconde fois que cette pieuse Marraine, receut la même consolation de Dieu, par l'apparition de cette etoille, fut, dit Vincent de Beauuais au lieu cité, vne nuit aprés ce Battême. Son Esprit demeura tellement absorbé par la premiere veuë d'icelle, en la consideration des grandeurs futures de son fillieul, qu'allant prendre son repos auec cette pensée, il luy sembla voir en dormant cette même etoille, plantée comme auparauant au milieu du front du petit, mais auec vn brillant & vn eclat si extrordinaire, qu'elle seule mettoit en fuitte les tenebres du monde, & dans le plein minnuit y faisoit naitre vn agreable plein iour, disent Theodoric, & Saint Antonin.

Ces deux visions iointes à l'autorité de l'Eglise, ont poussé nos premiers Peres à vouloir qu'ez images de leur S. Patriarche, les Peintres fissent rayonner au milieu de son front, l'etoille dont nous auons par-

Digitized by Google

lé ; voire de plus, par vn consentement general de tout l'Ordre, ils decretterent qu'aux armes ou blazon de notre sainte Religion, cette etoille encore y parut, auec ces parolles, *lucet & ardet*, premierement, pour marque & indice de la sainteté de notre B Pere, & secondement, pour deuise de sa charge & de ses Enfans, qui est d'enseigner & eclairer les ames, pour les acheminer à la Vertu, & de la Vertu au Ciel.

B

On peut admettre ce second point, puis qu'il est écrit en Daniel ch. 12. que ceux qui feront cét office de charité, brilleront comme des etoilles dans le firmament des bien-heureux pendant l'eternité. *Qui ad iustitiam erudiunt plurimos fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates* Et S. Antonin remarque auec le sudit Vincent de Beauuais, que cette etoille presageoit, qu'il etoit enuoyé au monde pour eclairer ses tenebres, & appeller les natiõs qui habitoient ez ombres de la mort, à la lumiere de la Foy, & de la pieté Chretienne.

C

On peut croire de plus que cette etoille marque la sainteté particuliere de notre B. Pere, d'vne façon toute singuliere : puis qu'au dire de S. Antonin, il est tres probable, que ce B. Patriarche a été santifié du ventre de sa mere : & quand nous laisserions ce grand Archeuêque tout seul en sa croyance sur ce point, nous trouuerons neanmoins, que Dieu l'ayant preserué toute sa vie de peché mortel, qui ût fait brêche à son innocence baptismale sa sainteté merita d'être annoncée le iour de sa naissance spirituelle par vne luysante etoille ; ce qui nous oblige de luy donner entre ses eloges cettuy-cy, d'être

D

Sydus sanctitatis à sydere præmonstratũ.

A *Astre de sainteté presagé par vn Astre.* Aussi les Auteurs ont remarqué fort particulierement, que cette vertueuse Marraine fit comme les trois Mages ; lequels decouurans le brillant & les feux d'vne etoille nouuelle dans le ciel, laquelle prêchoit & annonçoit la venuë de Iesu Chrit, crioient par tout, *vidimus stellam eius in Oriente*, nous auons decouuert son etoille en Orient : Elle en fit tout de même, par ce que rauie de ce que Dieu luy auoit fait voir pendant son repos, elle fit part de sa consolation à tous les Parens du Bien heureux enfant, leur annonçant, disent Flamin, Olmeda, & S. Antonin, la merueille qui luy auoit paru, & que cette etoille étoit née, qui deuoit enfin être vn Soleil au monde, ne plus ne moins que Iesus son diuin Maitre, fut etoille, selon cette prophetie, *orietur stella ex Iacob*, & tout ensemble Soleil de Iustice, *orietur vobis Sol Iustitiæ*. En effet, Ian Garzon vn des premiers Auteurs de la vie de ce grand Patriarche, écrit que la Sybille Erythrée predit en ses vers, que dans l'Espagne se leueroit vne etoille, qui deuoit eclairer l'vn & l'autre hemisphere du monde.

Pareillement le B. Humbert, General de l'Ordre le proteste : & bien que nous n'ayons pas ce qui étoit encore entier des anciens liures des Sybilles en ce tems là, il semble pourtant que c'est au liure 7, que la Sybille prophetize cette merueille, où aprés auoir depeint les malheurs de l'Espagne, elle conclud par ces deux vers :

Rursum deinde bonis ostendit quâ sit eundum
Lux diuina viris quâ laudauere tenãtem.

l'Historiographe de l'Etat de Florence Ian de Villa, fort ancien

Auteur, dit que les mêmes Sybilles A
ont encore parlé de cette etoille, particulierement au liure 3. où ayant decrit le mystere de l'Incarnation, & Iesus Dieu & homme gisant en vne crêche sur vn peu de foin elles ajoutent, que des cartiers du Leuāt, vne bête epouuantable & horrible parêtra, contre qui deux etoilles combattront. *Iacebit in fœno Agnus, & puellari officio decubabitur Deus & homo, & erit bestia horribilis ab Oriente* B
veniens, & duæ stellæ surgent contra ipsam.

Cette bête, dit cet Eeriuain, fut Mahomet, contre qui Dieu enuoya S. Dominique & S. François, lors que les Ottomans ses decendans commencerent les plus sanglans rauages de l'Eglise. Ceux qui voudront amplement sçauoir la verité, & l'explication de cette prophetie, qu'ils lisent nos commentaires sur l'Apocalypse au premier volume, C
ch. 5. & au second, ch. 11.

Du nom de DOMINIQVE *qui luy fut imposé, & de l'honneur qui a été rendu à ses fons baptismaux par le Roy d'Espagne Philippe III. d'heureuse memoire.*

CHAPITRE VI.

1. *On l'appelle Dominique par inspiration diuine & par l'ordre de sa mere.*
2. *Mysterieuses explications de ce nom conuenantes à la vie & à l'esprit du Saint.*
3. *Le Roy d'Espagne fait battizer son fis sur les mêmes fons de S. Dominique, & le fit appeller Philippe, Dominique, Victor.*

MAis retournons aux fons baptismaux de notre Saint, où cette etoille parut en son front pour la premiere fois. Les Parrains eclairés de ses rayons, luy donnerent le nom de *Dominique*, autant par inspiration diuine, que par le mouuement de sa mere: dautant que pour reconnoissance des faueurs, qu'elle auoit receû de S Dominique de Silos en sa grossesse, elle souhaitta que cet Enfant de benediction, porta le nom de celuy qui le luy auoit obtenu.

Mais ce fut aussi par vne inspiration du Ciel, dautant que ce nom correspondoit parfaitement aux grandeurs, & aux merueilles que Dieu vouloit faire eclatter, en la vie de ce petit enfant nouuellement regeneré.

Car si nous entendons par iceluy conformement à son originale signification latine, qu'il est *tout du Seigneur, & vn petit Seigneur*, S. Dominique a û ces trois excellences en vn rare degré; mais si rare, que Sainte Catherine de Sienne ecrit en ses reuelations auoir appris diuinement, que le Pere Eternel versa tant de graces, & en si grande abondance sur luy, qu'il paroissoit non seulement tout de Iesu Chrit, & tout à Iesu Chrit, ains de plus, quasi vn
D autre Iesu Chrit. Le Pere Louys de Grenade au sermon 12. qu'il a fait de ce grand Patriarche, s'etend fort au long sur cette vision mysterieuse de Sainte Catherine, & nous l'auons amplement expliquée au premier volume des vies des Saintes, en celle de la même Sainte Catherine, ch. 21, montrant par icelle, que veritablement S. Dominique etoit vn autre Iesus en degré diminutif: son Maitre etoit, *Dominus Iesus*, le Seigneur

Iesus : & luy etoit *Dominicus*, le petit Seigneur, vn autre Iesus, par l'imitation parfaite de Iesus : Ce que le Pape Gregoire IX. expediant la bulle de sa canonization, a signifié par ces paroles, *tunc factus vnus cum Deo spiritus, totus in eum per excessum mentis pergere studuit*, qu alors etant fait vn esprit auec Dieu, & par consequent auec Iesu Chrit, il s'etudia de se transmettre & transformer tout en luy, dans l'excés de sa contemplation, & à la faueur d'vne parfaite imitation.

Si encore nous voulons dire, comme S. Antonin, que ce nom signifie *le Chien mystique du Seigneur Dominicus quasi Domini Canis mysticus*, ou, comme veut le B Iordain, *la sentinelle du trouppeau du Seigneur, Dominicus, gregis Domini custos*; S. Dominique a u par eminence ces deux qualités Il a û la premiere par excés, puisque les chiens du Seigneur ètans les Predicateurs de l'Euangile, selon que parle Dauid en sens litteral au Pseaume 67 en ce verset, *lingua canum tuorum ex inimicis ab ipso*; Il a été non seulement vn des grans Heraus & Predicateurs de Iesu Chrit, ains encore le Pere des Freres Prêcheurs.

Il a û encore la seconde qualité d'vne façon particuliere, ayant luy-même fondé deux Ordres, dont l'vn auec le glaiue spirituel de la parole de Dieu, & l'autre auec le glaiue materiel, chassoit les lous & ennemis de l'Eglise; Ce que le Pape Honoré III. écriuant à notre B. Pere, pour la confirmation de son Ordre, temoigne luy-même par ces paroles *Nos attendentes Fratres Ordinis tui futuros pugiles fidei, & vera mundi lumina*. Nous considerans que les Freres de ton Ordre seront les defenseurs de la Foy, & la vraye lumiere du monde.

Si enfin nous voulons suiure l'intention de la Mere de notre B. Pere, souhaittant qu'il portât le nom de *Dominique*, pour imiter la sainteté, & obtenir la gloire de ceux qui sont honorés comme Saints, sous ce nom de *Dominique*, il s'est parfaitement aquitté de ce deuoir, & a glorieusement secondé les intentions de celle, qui auoit desiré qu il portât vn si beau nom.

Il y semble même auoir eclypsé les autres; en ce que luy seul porte ce nom sans addition aucune, comme étant celuy qui l'a singulierement illustré plus que tous, & les autres portent leur restriction pour être entendus.

L'vn s'appelloit Dominique de la Chaussée : àcause que par vn esprit de charité, il s'employa beaucoup à leuer diuerses chaussées, pour la commodité des Pelerins de Saint Iacques.

L'autre s'appelloit Dominique de Silos, àcause du mot & surnom latin *Exiliensis* qui luy fut donné, pour auoir été exilé du conuent de Saint Emillion, où il prit l'habit, par les Religieux d'iceluy qu'il s'efforçoit de reformer. L'vn & l'autre sont enregitrés au Martyrologe Romain, celuy-là le 2.. Ianuier, & cettuy-cy le 12. de May.

Tous deux ont des Eglises dressées à leur memoire, & ont été signalez de grans miracles : Mais ces deux Soleils ont cedé leur éclat à ce troisiême, selon qu'il fut figuré dans le ciel par toute la terre : Car l'histoire de Matthieu Palmier fait leuer sur notre orizon trois nouueaux Soleils en l'année que fut conceu ce grand Patriarche, c'est à dire l'an 1169. le

neuuième de Nouembre, & remarque particulierement, que deux s'eclypserent, & le troisième subsista encore l'espace de deux heures.

Si ce n'est que par ce miracle du Ciel nous voulios dire, que les trois Enfans de Felix de Guzman furent tous Soleils en Vertu, mais que Dominique le troisième, surpassa ses deux Ainez, Antoine, & Mannez.

L'Italie a û ses Dominiques aussi bien que l'Espagne, mais il leur faut porter auec soy leur difference, aussi bien que les precedens. L'vn étoit Euêque de Bresse, qui est du domaine de Venize, dont le Martyrologe celebre sa memoire le 20 Decembre: l'autre s'appelloit Dominique de Sora, qui est vne ville de la Campagne de Rome, & la fête s'obserue le 22 Ianuier au même Martyrologe, & enfin Dominique l'Encuirassé, dont les actions admirables sont pleinement deduittes par le B. Cardinal Pierre Damien. C'est au 14 d'Octobre, où le sudit Martyrologe l'a placé.

Tous ceux-cy disent à S. Dominique. *Tu solus Dominicus*, comme nous disons tous les iours à Dieu, *Tu solus Dominus* Il n'y aura que la petite Dominique Vierge & Martyre, laquelle à cause de son sexe portera ce nom sans queuë, & sera seule priuilegiée. L'Eglise celebre son martyre le 6. Iuillet, & il sembleroit fort iuste, que tout l'Ordre en fit vne fête particuliere au même iour de Iuillet, auquel par le commandement de l'Empereur Diocletian, elle ût la tête tranchée en la Prouince sudite de Campagne.

Ce nom étant si glorieux & illustre, Philippe troisième d'heureuse memoire se voyant fauorisé de Dieu, par la naissance d'vn heririer de ses Couronnes, voulut qu'il receut la grace baptismale sur les fons mêmes, où notre B. Pere fut santifié de ce premier Sacrement de l'Eglise, & que de plus il ût entre ses noms celuy de *Dominique*.

A cet effet il commanda, que ces fons furent apportés à Vailladolid, & sur iceux le ieune Prince, auec la Princesse ANNE sa sœur, maintenant Reine tres-Chretienne & Regente de France, fut battize l'an de grace 1605, en presence de tout le Chap. general, qui à dessein y étoit assemblé, & fut nommé PHILIPPE DOMINIQVE VICTOR: si qu'à present où l'Espagne l'appelle Philippe quatrième, l'Ordre a cet honneur de l'appeller Dominique premier.

Tout le Chapitre representant les cœurs & les affections de tout l'Ordre, s'en ressentit si obligé, qu'il en enuoya par tous les Couuens cette declaration.

Denunciamus omnibus nostri Ordinis Fratribus, potentissimum Hispaniarum Regem Catholicum, Capitulum hoc nostrum amplissimis fauoribus cumulasse. Namque nostram & Fratrum multitudine numerosam supplicationem, die sanctissimo Pentecostes ab Ecclesia nostra sancti Pauli ad Cathedralem, tam in accessu quam in reditu, ipsemet pluribus Principibus & horum Regnorum proceribus comitatus, condecorauit fontem baptismalem, in quo sanctissimus Pater noster Dominicus nomen in Christianam Religionem dedit, ab oppido Calaroga Vallisoletum asportari mandauit, & in eo Principem filium eodem sacratissimo die à Vesperis, solemnissimo ritu, ab illustrissimo & Reuerendissimo Domino Domino Bernardo de Reias & Sandoual S. R. E. Card. Arch. Tolet. in Templo nostro baptizari iussit vocatumque est Principis nomen, Philippus, Domini-

cus, Victor. *Publicas disputationes nostras sua regiâ præsentia, vnà cum Regina vxore cohonestauit. Amplißimam Eleemosynam pro alendis Fratrib. qui ad Capitulum ex diuersis orbis terrarum partibus confluxerant, maxima cum hilaritate tribuit, ac permulta alia præstitit, quibus magnam, qua erga Ordinem nostrum afficitur beneuolentiam, clarißime ostendit.*

Des merueilles & prodiges qui furent veus en Saint Dominique pendant ses deux premiers septenaires.

Chapitre VII.

1. *Vn essain de mouches à miel fut veu sur sa bouche tandis qu'il dormoit.*
2. *Même explication de cette merueille, que le pere de S. Ambroise fit d'vne semblable de luy.*
3. *Autre explication de sa deuotion au Rosaire.*
4. *On le trouue couché à platte terre, sa Nourrice l'ayant bien mollement couché.*

DIeu qui auoit fait leuer trois Soleils ez cartiers d'Espagne, pour declarer aux hommes de cette nation, qu'il leur auoit donné trois Dominiques, Soleils de Vertu, dont le dernier auroit quelque éclat par dessus les autres; Le même qui auoit fait briller vn'etoille sur le front de celuy-cy, comme pour annoncer par auance, l'office de Predicateur & lumiere du monde, qu'il deuoit exercer; Dieu qui encore, pour vn plus grand temoignage de la charge où il l'appelloit, l'auoit fait voir à guise d'vn chien abbayant, tenant en sa gueule vn flambeau qui em-

A brazoit tout le monde, ce même Seigneur voulut encore faire naitre vn autre prodige, afin de temoigner à ceux, pour lêquels il leur donnoit ce Saint, qu'il le combleroit de toutes les benedictions que l'on pourroit souhaitter à vn homme vrayement Apostolique.

Ce prodige fut, disent les Auteurs de sa vie, qu'étant vn iour dans son berceau, Dom Felix son pere, & plu-
B sieurs autres de la maison, virent vn essain de mouches à miel, qui vouloient ce semble faire vne ruche de sa bouche: elles voloient à l'entour, y entroient & en sortoient, y retournoient & y dechargeoient le miel qu'elles auoient picoré.

Chacun fit le même prognostique sur la nouueauté de ce prodige, qu'au recit de S. Paulin le pere de
C S. Ambroise fit, quand il vid cette même merueille sur la bouche de son fis: *si vixerit infantulus iste, aliquid magni erit:* si ce petit auance iamais en âge, dit-il, ce sera quelque chose de rare: Puis le texte de Paulin ajoute, *operabatur enim iam tunc Dominus in seruuli sui infantia, vt impleretur quod dictum est, faui mellis sermones tui.* Car ce grand Dieu commençoit dêlors, à faire paroitre en ce sien petit seruiteur, ce qu'il vou-
D loit accomplir en luy; parce que sa bouche sembloit vne ruche à miel, par la celeste douceur de ses paroles: ce qui parut plus clairement en la suitte de ces années, où l'age & la Raison luy donnant l'vzage d'vne conuersation fructueuse, sa langue decouloit vn miel celeste, gaignant par la douceur de ses paroles, plusieurs milliers d'ames a son cher Maitre Iesu Chrit, addoucissant les amertumes des affligés, & repaissant des gateaux emmiellés de sa

conuersation Angelique, forces a-mes saintes qui se nourrissoient de ses instructions.

Ce fut l'explication commune de tous ceux qui furent témoins oculaires de ce prodige; Mais nous qui en qualité d'Historiens ne prophetizons iamais, & ne disons que ce qui est present, ou passé, nous encherirons sur cette intelligence, qui est si receuë, & donnée vnanimement de tous.

Chacun auouë que s'il y a priere qui semble être confite dans le miel d'vne celeste douceur, c'est l'*Aue Maria*; témoin cette grande Religieuse, dont écrit le B. Alain chap. dernier de ses Euures, laquelle ayant souffert vn demy purgatoire en ce monde l'espace de 7. iours, ût voulu en souffrir vn semblable, pour auoir le tems, la consolation, & le merite de dire vn seul *Aue Maria*: & si cela est, comme il est probable, cet essain d'abeilles me semble comme vn tableau, où Dieu voulût peindre l'embleme de deuotion de Saint Dominique enuers elle, & de la douceur de ses predications emmiellées, pour efficacement la persuader aux hommes.

En effet il ne prêcha quasi iaiamais en sa vie, que la sainte Vierge & son Rosaire, excepté quelques quatre ou cinq années, comme nous dirons plus bas, pendant lêquelles il expliquoit les controuerses aux Albigeois; ainsi nous l'apprend le B. Alain en son Apologie chap. 15. disant que Saint Dominique *maximam partem suarum prædicationum, consiliorum, exemplorumque secundum hanc prædicationem ordinauit, quod & in libro magni cuiusdam viri reperi*, il dressoit la plupart de ses predications, exhortations, instru-

A ctions, & familiers entretiens selon cette deuotion au saint Rosaire, ainsi que de plus i'ay trouué dãs les euures d'vn grand Personnage qui luy étoit contemporain. Or quand il traittoit cette matiere de douceur, il le faisoit auec vn si grand ecoulement de tendresse enuers cette sainte & sacrée mere, que tous etoient contrains de se ranger à son seruice & à son affection; & de là vint

B que presque luy seul a remply dés son viuant toute la France, l'Hespagne, l'Italie, & l'Allemagne, des Sodalitez, & Congregations du saint Rosaire.

C'est le témoigne du sçauant Iodoce Beyssel Senateur d'Aix la Chapelle, qui le dit en ces termes, *Sancti viri diligentia, ita breui Coronariorum numerus est auctus, vt non vrbes modo, sed orbem ipsum repleret: nullus sexus, nulla ætas, conditio nulla, ab oratio-*

C *nis huius obseruantia se subtrahebat: Mirum erat videre tot populos, tot vrbes, tot discrepantes hominum conditiones, etiam exteriori signo quod manibus gestabant, inuicem fœderari.* Chose etrange! dit ce graue Auteur, que par la diligence de ce grand Saint, le nombre des Confreres du saint Rosaire s'accrût tellement, que toutes les villes en etoient remplies. Il n'y auoit sexe, ny age, ny condition,

D qui ne s'y enrollât: en quoy paroissoit vne merueille fort considerable, de voir tant de peuples, tant de villes, tant de conditions differentes, faire vne celeste alliance par ensemble; non seulement par la profession d'vne même deuotion, ains encore par vn même signe exterieur, chacun portant le chappellet ouuertement, pour marque de sa qualité de Confrere.

Ce fut ce miel celeste qui decou-

loit de la bouche de notre B. Pere, lequel fit cette merueille ; mais ce miel ressembloit à celuy que Samson trouua dans la bouche de ce lyon, dont il fit par apres vn apologue, *de forti exiuit dulcedo*, la douceur est sortie du fort : car il étoit en la bouche d'vn fort, & qui deuoit être vn lyon rugissant contre les ennemis de Iesu Chrit, & de sa Croix. Il est vray ; la bouche de ce saint deuoit être vne fontaine de lait & de miel, mais sa vie vn lit d'austeritez continuelles, & mortifications plus admirables, qu'imitables.

Qu'ainsi ne soit: Ce petit qui fut trouué la bouche couuerte d'vn essain d'abeilles, fut, dit Vincent de Beauuais en son 29. liure de son Miroir historial, auec plusieurs autres, trouué de sa Mere, de sa Nourrice, des seruiteurs & seruantes, hors de son berçeau, couché à platte terre, sans sçauoir qui l'auroit pû traitter de la sorte : l'on croid bien assurement, que c'etoit vn Ange Gardien, auquel Dieu ayant reuelé qu'il deuoit rugir à guise d'vn lyon contre les delices de la chair, & les sensualitez du monde, ainsi que parle le Pape Gregoire IX. en la Bulle de sa Canonization, *quo sagittante delicias carnis, & fulgurante mentes lapideas impiorum*, Il luy faisoit prendre le chemin de la croix dés son enfance, afin que par vn miracle presque inoüy, il ût le lait & l'austerité pour vne même nourriture, la croix & le berceau pour vn même lit, & aussi tot se mortifiant que naissant & viuant.

Cette creance, que son bon Ange luy rendoit ce seruice, n'est pas legerement prise, car cet Ancien Auteur Vincent de Beauuais remarque cette circonstance, qu'il etoit A encore à la mammelle, & dans le berçeau: *cùm enim adhuc esset puerulus, nondum à nutricis diligentia segregatus, &c.*

Et quelle merueille, que saint Dominique soit trouué couché par terre, sa nourrice l'ayant mollement couché, voyant vn saint Nicolas qui dans les langes refusoit la B mammelle aux Mercredis & Vendredis, quand elle luy presentoit plus de deux fois ?

Nous pouuons appliquer à tous deux, ce que saint Gregoire a dit generalement, que *nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia*, la grace du saint Esprit n'a point de patience en ses operations, puis que sans attendre ny les forces de la nature, ny l'vsage parfait de la raison, elle portoit le petit saint Dominique à C quitter les contentemens de son berceau, pour endurer les incommoditez d'vn plancher, ou d'vn carreau dur & froid.

Ces choses extrordinaires obligerent la bonne Comtesse sa Mere, de le vouloir nourrir elle même de son propre lait, tant pour auoir cet honneur & contentement d'allaiter vn Saint, que pour auoir plus de soin de sa personne, sans vouloir D se fier à d'autres. *Natum infantem proprio lacte mater aluit*, dit Flamin.

D'vn prodige que Dieu permit, afin de rendre temoignage à la future sainte du petit Dominique.

Chapitre VIII.

I. *Le Prêtre dit à la Messe trois fois,*

Ecce reformator Ecclesiæ, au lieu de Dominus vobiscum, *voyant le petit Dominique.*

2. *L'Euêque consulté repond, que ce petit sera grand seruiteur de Dieu.*

3. *Explication de ces paroles, verifiée par les meurs du petit Dominique.*

IL ne faut pas s'étonner d'vn si rigoureux commencement en la personne du petit saint Dominique, puis que Dieu l'auoit destiné pour être vn autre saint Iean Battiste, & Reformateur du monde; ce qu'il ne pouuoit faire sans donner vn exemple tout extrordinaire d'austeritez & de penitences: & afin qu'en même tems on sçeut & la rigueur de sa vie, & la fin à laquelle Dieu l'appelloit, il permit vne chose prodigieuse, qui est inserée dans les Archiues du Monastere de Silos; & Ian Guauaston auec Balthazar Arias Iesuite en vn sermon du Saint, Nicolas Ianssenius ez commentaires à la vie du même Saint, & Bzouius en son manuscrit la rapportent

Ce fut que sa bonne Mere le menant vn iour auec elle à la Messe, en la sudite Abbaye du Monastere de Saint Dominique de Silos, arriua que le Prêtre se tournant vers le peuple, pour dire *Dominus vobiscum*, il se méprit, & au lieu de ces deux parolles, il dit les trois suiuantes, *Ecce Reformator Ecclesiæ*, voila le Reformateur de l'Eglise.

Ceux qui assistoient à cette Messe, entendant cete nouuelle façon de la dire, s'etonnerent de prim' abord; mais ils le furent beaucoup dauantage, quand le Prêtre s'auisant de sa faute, se retourna vers le peuple, pour dire comme il falloit son *Dominus vobiscum*, & que ce pendant il ne le pût faire; car aussi tot oubliant ce qu'il auoit proietté de dire, il repeta encore pour la seconde fois, *Ecce Reformator Ecclesiæ*.

A cette recharge chacun ouurit les yeux, & on ne sçauoit que iuger de cette faute innocente du Prêtre, & d'où venoit qu'il se meprenoit ainsi: Ils le connurent pourtant aussi tot, lors que le même Prêtre se retournant au liure, vit à l'instant même qu'il n'auoit pas dit les parolles ordinaires, & pour ce ne voulant passer outre sans les dire, il fit la même ceremonie; & pensant à ce coup dire tout de bon *Dominus vobiscum*, iamais sa langue, ô merueille de Dieu! ne pût former autres parolles que les precedentes, *Ecce Reformator Ecclesiæ*.

Cette derniere fois obligea la B. Ianne Mere de notre B. Pere, de consulter l'Euêque du lieu, qui etoit celuy d'Osme, lequel repondit que les paroles du Prêtre etoient autant d'Oracles, parce que son Enfant auoit eté choisi de Dieu pour reformer l'Eglise. Cela s'entend quant aux meurs du commun des Chretiens, & non pas quant à la doctrine de la sainte Eglise, qui n'a iamais ete corrompuë ny alterée, comme pretendent ces nouueaux Ministres de Sathan, aussi Pretendus Reformez, que Pretendus Reformateurs de notre sainte Mere l'Eglise.

Sa vie miraculeuse en austerités, confirma ce qu'auoit dit ce venerable Prêlat, d'autant que sevré de de la mammelle, & ayant l'vsage de ses membres libre, il continua de faire vn lit de la terre, & plusieurs fois y fut trouué de ceux de sa famille.

L'histoire ne ſpecifie point, s'il exerçoit d'autres auſteritez, laiſſant à nous de iuger, que ſi dans vne tendreſſe ſi grande, il penetra ſi auant dãs les deſers affreux & épineux de la mortification pour ſon coucher, il n'auança pas moins pour ſon manger.

Auſſi délors il etoit eſtimé & tenu comme vn petit ſaint Ian Battiſte, dont toutes les actions etoient admirées, chacun voyant bien, qu'en la maturité de ſes deportemens, dans ſa retenuë au milieu des licences qu'il pouuoit prẽdre, dans ſon âpreté parmi les delices, que ſa naiſſance luy offroit, dans ſes petis diſcours remplis de queſtions & interrogations ſi ſalutaires, que veritablement ſon cœur étoit le temple du ſaint Eſprit, & ſon cors le ſeiour & le ſuiet des ſouffrances de Ieſu Chrit.

Ex ſtudiis ſuis, dit fort bien Salomon chap. 20. *intelligitur puer, ſi munda ſint & recta opera eius.* L'on connoit ayſement quel ſera l'enfant en ſes actions, par les inclinations qui le regiſſent : ainſi l'on connût ayſement, que le petit Dominique ſeroit vn des Grans du Paradis, n'ayant des inclinations, que pour imiter & ſeruir le ſouuerain Prince du Paradis.

Iamais on ne le voyoit ny ioüer, ny badiner, ny perdre inutilement le tems. Tous ſes ebãs etoient d'aller à l'Egliſe, d'y repeter à ſa petite façon ſon *Pater*, d'y voir dire les Meſſes, & entendre la pſalmodie du ſeruice diuin. C'etoit vn petit ſaint Ian Battiſte en auſterité, & vn petit Samuel en deuotion, qui n'auoit autre contentement, que de ſeruir, & être au Temple du Seigneur. Ainſi le dit autentiquement le Pa-

A pe Gregoire IX. en le canonizant, *Sedulum circa ſancta Samuelis imitatus obſequium.*

Ses parens tous rauis d'vne ſi grãde ſainteté dans vn age ſi tendre, & emûs auſſi des reuelations, & merueilles qui precederent & ſuyuirent ſa naiſſance, ûrent quelque ſcrupule de le tenir plus lon tems auprés d'eux : car quoy que leur famille fût tres-bien reglée ſans aucun de-
B ſordre, & mauuais exemple, neanmoins cet enfant étant vne plante ſi rare, ils crûrent ne pouuoir pas aſſez apporter de ſoin & de diligence, pour la dignement cultiuer. C'eſt pourquoy ſi tot qu'il ût atteint l'age de ſet ans, ils le mirent entre les mains d'vn ſien Oncle, Archiprêtre en Gumiel d'Yſſan, homme grandement ſignalé pour ſa vertu.

C Sous vn tel Precepteur, il commença de cheminer à grans pas aux prattiques d'vne ſolide pieté. Tous ſes exercices n'etoient autres que ceux de ſon Oncle : il le ſuiuoit inſeparablement aux offices de l'Egliſe, voire, comme dit Ferdinand du Château, il aſſiſtoit iour & nuit deuant le Sacrement.

Pour ſe rendre capable de ſeruir à l'Egliſe, & aſſiſter ſon Oncle, il apprit le chant Eccleſiaſtique, auec
D la langue Latine, dit Flamin, & tout ce qu'vn bon eſprit docile en perfection, pouuoit honnettement etudier en cet age : Il etoit comme Salomon doüé d'vn bon eſprit, & enrichy d'vn bon naturel, *puer eram ingenioſus, & ſortitus animam bonam.* Ses diuertiſſemens ordinaires n'etoient alors qu'à parer les Autels, nettoyer les Chappelles, dreſſer des Oratoires, chanter quelques hymnes de l'Egliſe & ſeruir les Meſſes.

Ses entretiens auec ceux de ſon

age etoient de la maniere de seruir la sainte Vierge, de fuyr ceux qui ne prennent le chemin de la vertu, de se plaire aux offices diuins, & d'employer fructueusemét le tems. Telles etoient les meurs de ce petit seruiteur de Dieu, dans ses deux premieres septenaires, attirant sur soy les yeux de tous ceux qui le frequentoient, & qui prenoient vn singulier plaisir de conuerser auec luy : tous admiroient comment la grace auoit fait, ce que la vieillesse la plus chenüe, comblée même des benedictiős du Ciel, n'auroit pas entierement aquis; Tant ce petit etoit retenu, graue, modeste, serieux iudicieux, souple, docile, feruent, & aymable.

De la Sainteté admirable du B. Pere saint Dominique, pendant ses premieres années, depuis celle de l'vsage de raison, iusques à sa quatorzieme, auant laquelle souuent notre Dame le visita.

CHAPITRE IX.

1. *Tout est extrordinaire au petit S. Dominique, & pour ce Dieu luy donna la Vierge pour sa Maitresse*
2. *Elle le visite souuent, & à l'age de dix ans luy apprend à dire le Rosaire.*
3. *Depuis ce tems il voulut iour & nuit porter auec soy le saint Rosaire.*
4. *Dêlors il parut vn Seraphin en sa vie, & tous disoient*, qui putas, puer iste erit.

DEja il est tems de ne plus s'arretter aux vertus communes, que la pieté Chretienne remarque A ez personnes agées, qui trauaillent à se perfectionner dans les voyes de Iesu-Chrit. Comme S. Dominique fut predestiné, par les ordres Eternels de la sagesse & prouidence diuine, à vne sainteté fort eminente, il luy fallut prendre la course dés son berceau même, pour enfin y arriuer: c'est pourquoy bientot apres, que l'vsage de la raison ût pris vne entiere possessiő de luy même, il alloit à grand pas à la vertu, B & rien dans son progrés n'etoit commun & ordinaire.

S'il faisoit oraison, c'etoit auec vne ardeur extreme : s'il etudioit, c'etoit auec vne recollection singuliere : s'il chantoit les offices diuins, c'etoit auec vne ferueur, attention & modestie angelique : s'il conuersoit auec quelqu'vn, c'etoit auec l'humilité, la douceur, l'affabilité, & le maintien d'vn enfant preuenu des benedictions du Paradis : C Enfin s'il se mortifioit, c'etoit rigoureusement & hors d'exemple. Mais sur tout s'il prioit la sacrée Vierge, c'etoit auec des soupirs, des élans, & des tendresses, qui l'obligerent de quitter souuent le Ciel pour le venir visiter.

Vn tel extrordinaire de graces, & de saintes qualitez, comme la diuine prouidence de luy donner vn autre Maitre, qui fut plus sçauant, D & experimenté dans la science mystique des Saints, que n'etoit son Oncle quoy que tres-recommandable pour sa vertu, & qui auoit été choisi entre milles, pour éleuer vn enfant, que le ciel & la terre auoient honoré comme vn Saint, dés sa Naissance. C'est ainsi que la tressacrée Mere de Dieu le dit au B. Alain en sa 2. p. c. 3. *Verum altior homine pueri indoles Deo fuit digna, quæ*

haberet altiorem disciplinam Magistram. A Le bon naturel de cét enfant, surpassant entierement la condition de l'homme, Dieu iugea expedient de le pouruoir d'vn Maitre plus sçauant, pour luy apprendre quelque chose de plus releué.

Ce Maitre fut la Maitresse des Anges, la sacrée Mere du Maitre de toutes les creatures, laquelle s'apparût à luy plusieurs fois dés l'age de set a huit ans, ainsi qu'a Sainte Catherine de Sienne, & à tant d'autres Saints, qu'il a singulierement elû pour sa gloire. Ie le prens & apprens de ce que le B. Alain ecrit auoir sceu de la propre bouche de la sacrée Vierge, sçauoir est que dés l'age de dix ans, elle luy enseigna la maniere de dire le S. Rosaire, & mediter les poins d'iceluy, l'ayant auparauant embrassé, & carressé comme vn de ses plus tendres nourrissons.

La cause de cette visite, dit le même Docteur, fut que ce petit ayāt allumé dans son cœur vn si brûlant amour enuers cette Mere de Misericordes, il disoit sans ordre & sans nombre, quantité *d'Aue Maria*, iour & nuit, auec plusieurs hymnes, & autres prieres qui s'addressoient a la même sainte Vierge: de quoy cette glorieuse Princesse extremement satisfaite, le voulut consoler, & fauoriser de sa presēce; & cōme, à elle l'auoit demādé sō cher fis pour être le grand Heraut de son Nom par le moyen du rosaire, elle le luy apprit dés lors, afin que desormais il le pratiquât ainsi.

D'où nous pouuons assez probablement inferer, que ce petit seruiteur de la Vierge, ayant de si grans feus dans son cœur enuers elle, deuant même qu'elle luy apprit cette metode, auoit û le bonheur d'en être caressé plusieurs fois auparauant, pour pouuoir l'aymer auec de si grandes tendresses.

Quoy qu'il en soit, depuis cette faueur singuliere, aioute le même Auteur, il s'embraza tellement en la deuotion du saint Rosaire, que iour & nuit il le voulut porter à sa ceinture, & fut le premier qui par apres auec son zele, par ses predications ardantes, introduisit B cette coutume par tout le monde.

Le Ciel donc commençât a epluyer de si bonne heure ses fauorables influences sur notre B. Pere, ce ne sera point vne chose incroyable, de dire que dés son bas age ce fut vn prototype de Sainteté, vn exemple de perfection, & vn pourtrait au vif d'vne modestie Angelique; de dire encore, que dêlors on ne remarquoit en sa conuersatiō que pieté, en son maintien que grauité, C en son parler que prudence, candeur, & affabilité, en ses discours que le nom & la deuotion de Marie; de dire enfin, que son visage etoit d'vn Ange, son Oraison d'vn Seraphin, ses actions d'vn homme diuin, puisque dés l'age de dix ans il ût la Mere de Dieu pour Maitresse & Auocate, pour Guide & Protectrice, pour Mere & Nourrice. Si tels sont ses commencemens D à l'age de dix ans, que serace des années suyuantes? C'et hors de doute, que l'on pourroit emprunter les parolles, aussi bien que l'admiratiō de ceux, lêquels voyans les merueilles de la naissance du precurseur de Iesus, s'interrogeoient l'vn l'autre, sans pouuoir se repondre, *Quis putas puer iste! erit?* O que cet enfant à votre auis sera grand!

Comme S. Dominique fut enuoyé continuer ses etudes à Palence, où il apprit la Philosophie & l'vne & l'autre Theologie, viuant en toute sorte de Sainteté.

CHAPITRE X.

1. *Ce fut vn Daniel en science, & en austerité de vie*
2. *Ses parens l'enuoyerent à Palence où il apprit la Philosophie & la Theologie.*
3. *Sa grande Sainteté, Oraison, Recollection, les Austerités pendant le 4. ans, de sa Theologie.*
4. *Deuotion extrordinaire a Notre Dame, disant tous les iours trois Rosaires.*

LE même saint Pere qui en canonizant ce grand Patriarche, l'auoit appellé vn petit Samüel à cause de son inclination, & son assistance continuelle au seruice de la maison du Seigneur, ne se contente pas de l'auoir ainsi parangonné, mais encore le fait paroitré comme vn autre Daniel, à raison de la seuerité dont il refrenoit ses sens, mattoit sa chair, affligeoit son cors d'austerités & de penitences, *In Castigatione desiderij piissimum Danielis continnauit affectum.*

Cette comparaison sortant de l'Oracle, ne peut être que tres-vraye, & aucun n'ozeroit en rien diminüer; Mais on y peut bien ajouter, que ce saint Adolescent, non seulement fut vn Daniel en sa vie souffrante & epineuse, mais de plus en l'aquisition des sciences, & en la participation des lumieres diuines,

Il n'etoit qu'agé de quatorze ans, A disent les principaux Auteurs de sa vie, que ses parens trouuerent bon de le retirer de la maison de son Oncle, & l'enuoyer à Palence continüer ses etudes. Cette ville bien qu'il n'y ût pas encore d'Vniuersité formellement erigée, comme prouue Maluenda, leur sembla des plus commodes, soit à cause de la proximité de Calarogue, n'en etant gueres eloignée, soit à cause que ses deux freres Antoine & Mannez y B pouuoient être deja fort auancés ez lettres, soit à cause qu'elle etoit vne des plus celebres de la vieille Castille, pour le grand nombre des personnes sçauantes qui y enseignoient; & en effet 25. ans apres, sçauoir est l'an 1209. Alphonse huittiême voulant donner à vne de ses villes les priuileges d'Vniuersité, *dit Mariana l. 2 c. 23.* n'en trouua point d'autres plus capables de cette C faueur, que celle de Palence.

Là donc les parens de notre B. Pere l'enuoyerent, auec l'ordre, le train, & l'appareil que sa qualité de Comte, & de Grand d'Hespagne requeroit, afin qu'il y commençât ses pl⁹ serieuses etudes, qu'il les y poursuiuit, & qu'il les y finit heureusement, pour se rendre plus capable de seconder les desseins, que Dieu auoit projetté d'accomplir par son entremize

D Si tot qu'il y fut, il ne manqua pas de correspondre aux intentions & volontés, autant de Dieu même, comme de ses parens; Car en peu de tems il se rendit tres-capable de la Philosophie, & même, ajoutent les anciens auteurs de sa vie, de plusieurs autres sciences naturelles; en suitte dequoy il etudia pendant quatre ans en la Theologie, & la sainte Ecriture, où il fit des progrés,

dont nous pouuons iuger, par les fruis que ses leçons Theologiques, & predicatiõs apostoliques ont produit en l'Eglise de Dieu.

Il employa quelques six ans tous étiers en tels etudes, mais sans omettre le principal, qui etoit celuy de l'Oraison, de la Contemplation, d'vne recollection & presence de Dieu continuelle. Chaque iour il auoit ses heures determinées pour faire ses meditations, *quibus se totum statis horis dabat*, dit Flamin. Et en outre s'y addõnoit presque continuellement, par vn colloque familier & perpetuel auec Dieu, & bien souuent par des introuersions qui le rauissoient hors de luy même.

Saint Antonin, & les autres ajoutent, que fort rarement il s'addonnoit à l'Oraison, qu'il n'y fut aussitot raui, & n'y reçeut des graces extrordinaires, auquelles ils attribuent cet incõparable don de science, qui le fit paroitre dans cette ville de Palence entre les autres, comme vn soleil entre les planettes. Surius & Ferdinand du Chateau en donnét la raison, par ce que ce grand Saint, n'ayant aucune attache aux creatures de ce monde, si tot qu'il se lançoit en Dieu, il s'y abimoit & s'y perdoit amoureusement, sans pouuoir quasi reuenir à soy

Aussi remarque t'on exactement, que délors il passoit la plu-part des nuis sans dormir, & à peine prenoit-il le tems de sa nourriture, afin de vaquer à l'Oraison, & à vn etude qui etoit plutot vne tres haute & subilme Contemplation. Ce qu'il fit, disent Theodoric, Flamin, & S. Antonin, tous ces 4. ans, auquels il etudia la sainte Theologie.

Dans ces extases & eleuatiõs iournalieres de son ame à Dieu, son cœur flamboyoit sans cesse d'vne pure flamme de l'amour diuin, brulant d'vn desir insatiable de la gloire de son Dieu, & iettant mille sanglôs pour la perte des ames.

Tel etoit le cœur de ce nouuel Apôtre enuers Dieu; mais son cors paroissoit aux hõmes vn buysson epineux, herissé de mille austerités. Depuis l'age de quatorze ans iuques à son 24. iamais il ne bût vin; Et út encore continué, si ce n'etoit que viuant souz l'obeissance d'vn Superieur, il fut contraint de laisser cette austerité, & en mêloit quelques gouttes seulement dans l'eau qu'il beuuoit, pour temperer sa crudité, & moderer les foiblesses de son estomach.

Il ieunoit presque toûjours, dormoit son petit ordinaire sur la platte terre, demeura quelques six ans tous entiers dans vne perpetuelle solitude, ne sçachant autre chemin que celuy de l'Eglise, & des echoles ordinaires.

Vne des premieres maximes qu'il etablit pour sa conduitte, entrant en la ville de Palance, fut cette solitude, & singulierement la fuitte des visites, & entretiens des femmes, dont au rapport des auteurs, il ne pouuoit souffrir la veüe

Vne seule luy plaisoit & etoit vn des principaux objês de ses affections, sçauoir est la sainte Vierge, laquelle continuant de seruir auec les mêmes & plus grãdes ardeurs qu'auparauãt il disoit ordinairement à son hõneur trois Rosaires, soit le iour, soit la nuit, prenant fort souuent des sanglantes disciplines, durant qu'il en disoit quelque partie. Ce qui fut reueléau B. Alain par la sainte Vierge, comme il ecrit en son chap. 3. de sa 2. partie.

Si le

Si le Sage pour obtenir le don de sagesse, & s'en seruir par aprés pour son salut, resolut de quitter l'vsage de vin, en l'Ecclesiaste chap. 2. qu'aura obtenu cet Ange incarné, qui auec cette mortification en a exercé plusieurs autres, & a ioint à icelles les prattiques de l'oraison, par laquelle tous les Saints ont été eclairez ? Il n'y a pas de doute que cet esprit d'amour, qui au dire d'Isaïe n'enseigne ses secrés, qu'aux esprits sevrez des mammelles, *ablactatos à lacte, auulsos ab vberibus,* c'est à dire, des consolations de la terre, ne l'ayt remply de toute sorte de connoissances, ainsi que plus amplement il parêtra dans le discours de sa vie.

Des epreuues par lêquelles Dieu disposa Saint Dominique à trauailler pour le salut des ames.

CHAPITRE XI.

1. *Saint Dominique agé de 21. an vendit tous ses liures & meubles, pour assister les pauures.*
2. *Il se presente soy même, pour se vendre, & rachetter vn Chretien esclaue.*
3. *Il tombe malade à la mort, saint Iaques le Grand le guerit.*

AYant acheué ses etudes à l'age de dixhuit ou vint ans, il se resolut de vaquer au salut des ames par la predication, & Dieu luy voulut disposer par trois signalées epreuues, pour le rendre plus capable de trauailler à sa gloire.

La premiere fut à l'occasion de cette famine, qui vint à rauager, non seulement l'Hespagne, mais encore toute l'Europe, l'an 1191, ainsi que

A l'ecrit Thomas de Champré, liu. 2. cha. 5. §. 8 & vne sainte femme la prophetiza au Pape, cinq ans auparauant, comme rapporte Robert du Mont, & le P. Maluenda l'an 1219. ch. 19, Cette famine s'etendant par tout la ville de Palence fut contrainte aussi bien que les autres, à subir ce rude fleau de la Iustice diuine.

Saint Dominique agé pour lors B de 21 an, & pourueu selon sa condition de ce qui luy étoit necessaire pour son entretien, fit vne distribution generale des deniers qu'il auoit pour son entretien, afin d'en subuenir aux vrgétes necessitez des pauures; mais la calamité pressant plus que iamais, & les riches apprehendans pour eux mémes, la charité qui bruloit iour & nuit en la poitrine de Saint Dominique, le C porta dans vne extremité, se depoüillant de tout ce qu'il auoit pour assister les pauures. Il vendit ses meubles & sa Biblioteque, dont ayant fait vne somme assez notable, il en assista les plus incommodez & pressez de la necessité.

Cet exemple, dont rendit temoignage Iean de Nauarre à la canonization du Saint, ayant beaucoup eclatté dans Palance, à cause de la qualité des parens de notre B. Pere D Saint Dominique, plusieurs des plus apparens, & mieux pourueus de la ville, ouurirent leurs cœurs, leurs mains, leurs greniers, & leurs coffres à vn nombre de pauures gens, que la famine auoit presque tout rongé.

Ce grand & inopiné secours, ouurant les yeux à ceux qui en receuoient les emolumens, ils reconnurét délors Saint Dominique comme leur Pere, & leur commun

refuge en toutes leurs afflictions.

Aussi du depuis sa maison fut vn abord continuel des necessiteux, & comme remarque cet ancien manuscrit, il employa pour leur assistance, non seulement ce qui luy étoit enuoyé, mais encore il y engagea vne [illegible]ne partie des moyens de ses parens.

En ce commun abord de demandeurs, il y út vne pauure femme qui le supplia de vouloir employer quelqu'vne de ses charitez, pour rachetter vn sien frere, qui depuis quelque tems etoit detenu esclaue par les Mores. Cette maudite race de Mahometains, deuenuë plus insolente & cruelle que iamais, par les victoires du Mirammolin leur Prince, qui s'etoit emparé des meilleures places de l'Hespagne, alloit çà & là faire des courses sur les Chretiens, dont ils en prenoient plusieurs, & les tenoient en esclauage: le frere de cette pauure femme fut vn de ses infortunez, & qui attendoit sa deliurance, par le secours fauorable de quelques aumônes.

Saint Dominique ne pût alors être son bienfacteur, ayant vendu tout ce qu'il auoit, & puis departy aux pauures, & même ce qui luy etoit resté pour son entretien: Il s'en affligea pourtant, & sa charité qui luy donnoit vne si tendre compassion de la misere corporelle & spirituelle de son prochain, ne pût être satisfaite de l'excuse legitime, qu'il auoit donné à cette femme, veu l'extremité d'indigence où luy même s'etoit reduit.

Il pensoit touiours & repensoit aux moyens de faire cet euure de charité, & ne s'en pouuant imaginer aucun, il s'offrit à cette femme

A pour être vendu aux Mores, & substitué à la place de son frere: elle ne le voulant & ne le pouuant accepter, il luy en fit des instances plus grandes, qui la mirent hors d'elle même d'admiration; pourueu, luy disoit-il, que mon frere ne patisse, & soit hors de calamité, les souffrances & les supplices me sont des plaisirs, la mort me passe pour vne vie heureuse, & l'esclauage pour liberté.

B C'est la seconde epreuue que Dieu voulut faire de son seruiteur, pour le disposer de plus en plus aux releuez ministeres du salut des ames.

La troisiéme fut, que s'etant fort affoibly de ieunes, d'austeritez, & d'abstinences, mais singulierement s'etant extremement epuisé dans son oraison, & occupation attentiue de son ame auec Dieu, y employant ordinairement toutes les
C nuis, il luy arriua, ce que l'Ecclesiastique ecrit chap. 30. *Vigilia honestatis tabefaciet carnes*, vn soin assidu & feruent d'aquerir les vertus, explique Raban, attenuë les forces du cors, à cause des espris vitaux qui se consomment en quantité, dans l'actuelle attention de l'esprit, à veiller sur soy, & s'vnir à son Dieu.

De fait vne fievre ardante l'attaqua, le saisit, & l'allita: ses excés & accés vindrent à cette extremité,
D que Saint Dominique l'auoit comtée pour sa derniere, & s'etoit disposé pour en faire le passage à l'Eternité bien-heureuse, à laquelle il aspiroit. Il redoubla plus que iamais la deuotion de son Rosaire, & nonobstant les ardeurs qui le dessechoient iour & nuit, il le disoit auec des tendresses extrordinaires vers la sainte Vierge.

Sur ces entrefaites, Saint Iaques

le Grand, l'Apôtre des Heſpaignes A luy fut enuoyé de Ieſu Chrit pour le viſiter, le guarir, & confirmer de plus en plus en la deuotion qu'il auoit ſi fort au cœur. Cet enfant de Tonerre, vint à celuy qui etoit nommé du Ciel, pour en étre vn ſemblable: Ce grand Mignon de la Vierge, qui la fit le premier honorer dans l'Heſpagne, vint à vn de ſes plus grans fauoris, qui la deuoit faire honorer par tout le monde; Il le viſita fort B amoureuſement, le guarit entierement; & le voyant ſi epris d'amour enuers la ſacrée Vierge, il luy reuela ſoixante & douze excellences de de la deuotion du ſaint Roſaire: elles ſont rapportees par le B. Alain en la 2. partie chap. 10. d'où iay tiré cette particularité. Nous les ecrirons au 4. liure où nous depeindrons les deuotions de notre Pere enuers la même ſainte Vierge, & enuers ce grand Apôtre des Heſpaignes, à qui du depuis tout l'Ordre à û pour reconnoiſſance, de tres-particulieres affections.

Des faueurs de la Vierge enuers S. Dominique en ce tems, & du zele du même à dilater le culte d'icelle.

CHAPITRE XII.

1. *La ſainte Vierge honore de ſes viſites frequentes le B. Pere.*
2. *Elle l'epouſe, & luy apprend la maniere de bien mediter ſur le Roſaire.*
3. *Il conuertit vn ieune Prince qui fut apres Cardinal.*
4. *Il prend les Ordres ſacrez, & ſe fait Religieux auec les Chanoines Reguliers de S. Auguſtin à Oſme, agé de 23. ans.*

CE ne fut pas ſur vne terre ingratte, que ce grand Apôtre epluya vne ſi douce Roſée, decouurant à notre B. Pere, tant de ſignalez fruis & priuileges, dont tous les deuôs de notre Dame iouyront, s'ils veulent embraſſer la deuotion du Roſaire. Il ne les ecouta pas en vain, & ſans fruit; car il s'y addonna plus que iamais, & commença d'y pouſſer tous les autres: Quant à ſon particulier, il y alloit auec tant d'ardeur, que ſouuent il attira du Ciel cette même Princeſſe, & tres-Auguſte Reyne du Paradis à venir viſiter, & l'entretenir fort amoureuſement.

Entre autres fois qu'elle le viſita, dit le B. Alain chap. 32. li. 2. elle le prit pour ſon époux, & luy enſeigna deux façons de mediter, en recitant vocalement les quinze dizai- C nes du Saint Roſaire.

La premiere, eſt celle que l'on prattique ordinairement, ſuiuant les quinze myſteres: l'autre eſt ſur les principales parties du cors, & & des puiſſances de l'ame, tant de Ieſu Chrit, comme de ſa Mere, tant en l'etat d'vne vie paſſible, qu'en celuy d'vne glorieuſe.

Mais afin qu'il prattiquât plus D parfaitement la premiere, elle s'apparut vne autrefois à luy, dit le même B. Alain c. 3. liu. 2. & luy enſeigna vne metode admirable, pour dire ſaintement & fructueuſement le Roſaire, aioutant au ſacré nom de Ieſus, qui termine la premiere partie de l'*Aue Maria*, vn verſet qui exprime quelque choſe des myſteres ſudis.

Cette même ſacrée Vierge ne voulant point que cette metode fut perduë, l'a reuelée de mot à mot au B. Alain, & luy declara tout enſemble,

que notre B. Pere la prattiquoit tous les iours, & en la prattiquant, il auoit cette grace aux mysteres douloureux, qu'il en ressentoit en son cors, ce qu'il en meditoit en l'esprit; de sorte que tous les iours il enduroit vne partie des douleurs, que son Maitre auoit souffert en sa Passion.

Toutes ces faueurs sont des temoignages de l'ardeur, auec laquelle notre B. Pere s'adonna plus que iamais, à cultiuer en son ame la deuotion du saint Rosaire, dés les premieres années même de son adolescence.

Il n'en fit pas moins enuers les autres, procurant que la sainte Vierge possedât les cœurs de tous les fidelles, & en fut seruie, & honorée comme leur singuliere & fauorable Protectrice.

Dèlors il commença d'exhorter vn chacun à dire le Rosaire, & en fit des predications publiques, lêquelles furent suiuies de grandes conuersions. Par ces premieres sorties au dehors, il fit tellement [illegible]ter son zele, & parêtre sa sci[illegible], qu'il etoit consulté de toutes pars, à cause de la confiance, qu'on auoit en sa probité & doctrine. Ceux qui vouloient choisir quelque etat, & condition fauorable à leur salut, luy en demandoient auis; & si quelqu'vn auoit quelques doutes & difficultez sur les saintes Ecritures, ou sur la Theologie, ou sur les cas de Consciences, il leur en donnoit la resolution, & satisfaisoit à leur esprit.

Ainsi l'ecrit Vincent de Beauuais en son 29. liu. cap. 95. de son Miroir Historial: & Saint Antonin remarque particulierement auec les autres, que dèlors sa predication

A etoit, *non in doctis humanæ sapientiæ studijs, sed in ostensione spiritus & virtutis*, non pas dans les recherches, curiositez, & raisons de la sagesse humaine, mais dans vne foudroyante conuiction de l'esprit diuin, & en l'efficace d'vne grace celeste.

Vn de ceux qui en ressentit notablement les effés entre les autres, fut, dit le B Alain en sa 4. partie ch. 40. vn certain Cardinal, lequel etu-

B diant à Palance, & frequentant Saint Dominique comme vne personne de sa condition, fut tellement touché pas ses entretiens, qu'il se sentit porté, & inspiré de renõcer aux pompes, & vanitez du monde.

A quoy il obeyt, & entra dans l'Ordre de Citeaux, où petit à petit, à cause de son obseruance & de sa sainteté, il paruint au comble des honneurs de l'Ordre, en etant élû

C General; puis il fut depuis Euêque, & Cardinal du Port Romain, & de sainte Ruffine, lequel en fin trouuant notre Pere Saint Dominique à Rome, sur ses dernieres années, il se rangea par son conseil, à la confrairie du Saint Rosaire, & fit les merueilles, que Ciacconius rapporte l'an 1219. souz Honoré III. & le B. Alain en sa 2. partie chap. 40.

Ce Cardinal deuoit être Conrad

D Eginonis d'Vrach, fis du Prince des Suytons, neueu de Bartole, Duc de Zaringhe en Allemagne; lequel touché de l'esprit de Dieu, prit l'habit en l'Ordre de Citeaux, puis fut Prieur de son Monastere de Villars, où il auoit pris l'habit, qui s'appelle vulgairemẽt Vilcer en Brabãce, entre Niuelle & Gemblac, proche des sources de Dilia; là quelque temps apres, à cause de sa sainteté, il fut elû le 19. Abbé General de son Ordre, & en suitte Euêque & Cardi-

nal; dans laquelle dignité il fut Legat à *Latere* contre les Albigeois, & contre les Sarrazins dãs la Terre Sainte, & mourut auec vne manifeste opinion de sainteté, l'an 1227. il trauailla beaucoup pour l'Ordre à Boulogne, & à Coulogne; le deffendant auec vn zele Pastoral, conforme à sa rare vertu, & insigne pieté. Voyez Ciaconius au lieu sus allegué: & Maluenda à l'an 1222. chap. 18. & 19.

D'où par vne reciproque affection nous deuons croire quelque chose à sa recommãdation, & pour voir plus clairement le gain spirituel que fit alors notre B. Pere.

Ces Auteurs donc rapportent, que ce ieune Prince quitta fort courageusement le monde, & prit l'habit en Flandres à ce Monastere de Vileer, où par vn trauail assidu à tude, & l'aquisition de la perfection, il se rendit vn miroir de vertu, & vn exemple d'obseruance Reguliere; sa vertu & son obseruance le firent monter à toutes les charges, honneurs, & dignitez de son Ordre, mais son nom & renom, etãs paruenus aux oreilles du Pape, il luy confera les plus grandes, & les plus honorables commissions & dignitez de l'Eglise, dans lêquelles notre B. Thomas de Champré, dit que iamais il ne quitta ses exercices d'Oraison Mentale; & de sur plus il y vacquoit le reste du tems, qu'il pouuoit derober à ses grandes occtions.

Il auoit tant de consolations en disant la Messe, que ce luy etoit vne croix insupportable de l'omettre. Et par ce que sa foy au saint Sacrement etoit si viue, les dois consacrez dont il touchoit la sainte Hostie, luisoient la nuit comme

A vne chandelle, & on pouuoit lire es liures à leur splendeur & lumiere.

Cet Auteur en parle comme temoin oculaire, & partant irreprochable, & aioute que ce grand personnage venant à Paris, & voyant nos premiers Peres, il desira sçauoir à quelle fin ils pretendoient, & sur cela ouurant vn Missel, il lit ces paroles d'vne preface de la Messe de Notre Dame, *laudare, benedicere,*
B *& prædicare*, louër, benir, & prêcher. Par lêquelles parolles il entendit interieurement, que telle etoit la fin de cet Ordre. Alors fondant en larmes de ioye, il commença d'embrasser nos Peres, & leur dire, qu'à iamais il seroit en affection, de leur Ordre, quoy qu'en effet il fut de celui de Citeaux. C'est celuy que notre P. S. Domin. gaigna dans ses ieunes années, lequel fut par apres le bou-
C clier de son nouuel Ordre, à Boulogne en Italie, à Coulogne dans l'Allemagne, & dans la Terre Sainte

Si les histoires nous ûssent été fidelles, exactes, & curieuses, nous aurions beaucoup d'autres sujês d'admirer le zele & la ferueur de ce nouuel Apôtre de Iesu Chrit, & de sa Mere, mais icelles se contentans de dire auec Ferdinand liu. 1. chap. 6. Surius chap. 4. & Iansenius
D chap. 3. que dêlors il s'addonnoit à la predication, & etoit consulté de toutes pars, Nous nous contenterons aussi de ce que nous auons pû retirer des plus anciens Auteurs.

De quoy nous pouuons coniecturer, qu'en ce tems il prit les Ordres Ecclesiastiques, n'y ayant point alors d'autre tems ordinairement reglé, que celuy des bonnes meurs, & de la capacité és sciences necessaires à vn homme Euangelique: ce qui se rend plus croyable par les

par les instances que Didaque d'A- A zebez Euêque d'Osme luy fit, pour l'auoir en sa compagnie.

Comme le Pape Alexandre III. luy auoit enioint d'etablir la reforme dans son Eglise Catedrale, & que Luce. 3. qui luy succeda l'an 1181. succeda pareillement au même zele, pressant le sudit Euêque de trauailler à ce dessein, il y obeit courageusement, & en vint heureusement à bout : mais les personnes B affectionnées au bien, etans plus necessaires que les reglemens, il employa toutes ses diligences, à trouuer des personnes capables, & portées au seruice de Dieu.

Et par ce que Saint Dominique remplissoit d'admiration la ville de Palance par sa vie exemplaire, par son talent incomparable de la predication, & par sa rare doctrine, il ne manqua pas de le solliciter à se ranger de son party, afin de l'assi- C ster en vne si glorieuse entreprise, veu même que cette retraitte ne preiudicieroit en rien, au desir Apolique de la conuersion des ames qu'il auoit.

Ce Saint qui n'auoit autre but que d'auancer la gloire de son Dieu, qui viuoit plus austerement en son particulier que les Religieux les plus seueres, se laissa facilement persuader aux semonces de ce ve- D nerable Prêlat, & quittant la ville de Palance, vint à Osme, où il prit l'habit de Chanoine Rgulier de l'Ordre de Saint Augustin, par les mains de ce saint Euêque l'an 1193. comme nous dirons tantot, etant âgé pour lors de vint trois ans.

Des Vertus Religieuses qui parurent en Saint Dominique, & de son zele pour le salut des ames.

Chapitre XIII.

1. *Etant Religieux il accrut sa ferueur; ses exercices, & ses penitences.*
2. *Il entre dans des exces d'amour, & de zele du salut des ames.*
3. *Etranges disciplines de Saint Dominique, rugissemens inoüys, de voir les ames se perdre.*
4. *Il lit & prattique les vies des Peres, & les Collations de Cassien.*

LOrs que ce grand Saint se regarda vetu d'vn habit Religieux, & qu'il etoit obligé à vne sainteté vrayement religieuse, il n'epargna aucune diligence, pour en fin y arriuer, à quelque prix que ce fût : & veritablement, c'etoit vne consolation indicible, de le voir marcher en ferueur d'esprit, comme il faisoit : il augmenta ses deuotions & oraisons, ses prattiques & exercices, ses abstinences & austeritez, ses penitences & disciplines.

Toutes les nûis, dit le B. Alain chap. 3. de sa 2. partie, il prenoit la discipline pendant trois Rosaires de quinze dizaines, prenant vn coup à chaque *Aue Maria*, qui font 450. coups.

Ce qui est de plus effroyable, c'est que cette discipline étoit de fer, à trois gros chênons, d'vne grosseur demesurée, laquelle i'ay veû & baisée en notre Couuent de Beziers, où elle est religieusement gardée.

Il passoit toutes les nûis en ces

exercices d'oraison & de penitence, & commença dêlors à eclatter en ces rugissemens d'amour, de zele violent & embrazé, & de tristesse excessiue pour la perte des ames. Ils étoient si bruyans, qu'ils eueilloient les plus eloignez de l'Eglise, & chacun admiroit ces extorsiõs inoüies, qui contraignoient ce Saint à s'eclatter de la sorte. Ces haus cris sortoient particulieremēt de sa poitrine, lors que par la violence du Saint amour, elle étoit oppressée de regrês & de sanglôs, voyant tant de milliers d'ames se damner, ames qui ont couté si cher à son Maitre, & Sauueur Iesu Christ.

Cet ancien & autentique manuscrit, dont iay parlé en ma preface, aioute que le sujet principal de ses prieres à notre Seigneur, étoit de luy donner par les intercessions de sa Mere, vn zele embrazé du salut des ames, & de s'y disposer par vne vie crucifiée conforme à la sienne.

Il obtint cette double grace; car sans faire aucune comparaison, ou deprimer d'vn seul atome qui que ce soit des Saints, dont nous honorons la memoire, iamais on n'a lû ny vû Saint, qui l'aye surpassé en cet ardant & brulant zele du salut des ames, comme nous verrons par effet, en la suitte de cette histoire, ny pareillement aucun qui aye plus douloureusement affligé son cors, auec perseuerance, & pendant longues années.

Il cõtinua cette boucherie qu'il faisoit de soy-même par ces disciplines ferrées toutes les nûis, iusques au 51. de son age, où la mort trancha le fil à ses douleurs, & la gloire les courõna: chacun s'effrayeroit au recit d'vne si epouuétable penitence, si quittant la qualité d'Historien,

A ie prenois celle d'Aritmeticien, supputant combien durant 30. ans ce penitent innocent a matté son cors de cous de discipline, en prenant pour le moins chaque nuit 450. cous, tous en auront grand sujet, quand ie diray que cette discipline comme i'ay veu & touché, est à trois longs chênons, & les anneaux sont de fer, à angles quarrez, de l'epesseur des dois d'vn enfant, & que le nombre

B des cous de cette discipline vient pour vne huittaine de iours à trois mille & six cens cous, & pour vn mois à quatorze mille huit cens, & pour vne année à cent & septante mille six cens.

Laissons à part ces choses, pour les ruminer pendant nos tiedeurs, & si quelqu'vn tremble pour ne les croire, ne se pouuant persuader,

C qu'vn cors aye pû subir vn tel martyre si long-tems, qu'il sçache que c'est en cet endroit où il faut plutot admirer les effês d'vn amour embrazé vers Iesus crucifié, que les syndiquer; par ce que d'autre part il est assuré, que sans vn miracle special, ce grand S. n'ût pû se donner le moindre coup de cette discipline, sãs se blesser & meurtrir notablement.

Or cet instrument qui luy causant tant de douleurs, luy seruoit en-

D core d'vn autre martyre, s'enceignant les reins iusques à s'en fletrir les côtes, & s'entamer bien auant la chair. Ainsi il viuoit toujours dans les souffrances & douleurs, pour être plus semblables à son Maitre IESVS Crucifié.

Les vies des Peres du desert, & les conferences qu'ils tenoient ensemble sur les matieres spirituelles recueillies par Cassien, le fortifioient beaucoup en ce genre de vie; dautant que les feuilletant fort souuent,

il y apprenoit le chemin qu'ont tenu les Saints, guidez par l'esprit de verité, & il y voyoit quels sont les principes d'vne vraye sainteté, pour s'aquitter de la profession Religieuse qu'il auoit embrassé.

Là il connut clairement & distinctement les voyes de Dieu, les obligations de la perfection Religieuse, les Maximes de la vie spirituele, les ruses & tentations du Diable, les prattiques heroïques des vertus, les combâs & victoires sur soy-même, & la maniere de gouuerner & diriger les autres.

Ce qu'il connût, il le prattiqua, mais auec tant de perfection, que c'etoit vn des brillans de la plus haute & plus heroïque vertu. En toutes ses actions exterieures c'etoit vn Ange, en son oraison vn cœur flambant, en son zele vn feu deuorant, en ses entretiens vne douce & aimable colombe, en l'obseruance vn inuiolable, en la mortification plus admirable qu'imitable.

Tous les soirs, dit le B. Alain p. 2. chap. 17. il faisoit son examen, & quand par vne lumiere toute diuine, il auoit remarqué pendant sa iournée quelques menus defaus, il dormoit fort peu la nuit, aioutant vn Rosaire de nouueau à ces trois, dont nous auons parlé. Ie ne sçay pas s'il l'accompagnoit de nouueaux cous de discipline, mais sa ferueur nous en baille de grans soupçons.

Ce même zele qui l'alloit deuorant pour le salut des ames, le touchoit aussi d'vn même eguillon, pour celles qui souffroient en Purgatoire : c'est pourquoy de ses trois disciplines, & de toutes ses prieres, il en appliquoit vne troisiéme partie aux ames sudites, la seconde A aux pêcheurs, & l'autre pour soy-même.

Telle fut la vie de nôtre Pere dans cette academie de vertu & d'Obseruance, nouuellement dressée par ce grand Prélat Didaque d'Azebez : elle contribua notablement à l'auancement, & parfait etablissement de la regularité dans son chapitre ; de sorte que dans quatre ans, tout y etant entierement & parfaittement ordonné, Innocent B III. confirma par des Patentes expresses, l'an 1199. le 1,. iour de May, tout ce que le Saint Euêque auoit etably.

Des grans desirs, & premieres predications de Saint Dominique pour le salut des ames.

C

CHAPITRE XIV.

1. *Saint Dominique brule du zele du salut des ames, & importune son Prelat de luy permettre de trauailler à leur salut.*
2. *Il luy permet d'aller es cartiers d'Hespagne, où les Maures desertoient la foy Catolique.*
3. *Là il prêcha la deuotion du saint Rosaire, & y fait de signalez fruis.*
4. *Remarque particuliere, que Saint Dominique a commencé de prêcher Apostoliquement l'an 1194.*

D

DE toutes les vertus qui iettoient vn plus grand éclat en notre B. Pere, dans sa retraitte du monde, les Auteurs remarquent cette amoureuse tendresse de cœur enuers tous les miserables, & pour l'ame & pour le cors : Ils cherchent tous des termes nouueaux, pou-

pour exprimer plus au vif cette charité qui le consommoit

On le voyoit, disent ils, ou la face baignée en larmes, ou iettant de gros soupirs, ou lançans au Ciel de grans elans, ou même s'eclattant en de haut cris, ou disant ses Rosaires; Et tout cela pour solliciter ce cœur paternel de Dieu, à ce qu'il ût pitié de tant d'afflictions qui accabloiët son prochain, de tant d'ames qui se perdoient pour n'être pas instruittes, de tant de pecheurs qui ne connoissoient point le malheur qui les attend; & de tant de nonchalans & faineans, qui pourroient bien trauailler à la vigne du Seigneur, & ne le font pas.

Vincent de Beauuais, Saint Antonin, & Theodoric font icy des merueilles, pour donner quelque iour aux grans feux de la poitrine embrazée de notre Bien heureux Pere, mais il nous suffira de dire en vn mot, que c'etoit vne victime de l'amour de Dieu & du prochain, se rongeant de tristesse, à la veuë d'vne si generalle perte, & ruine de tant d'ames.

Surquoy le B. Euêque Dom Iaques d'Azebez ayant remarqué toutes ces choses, les actions, la conuersation, & les discours Seraphiques du Saint: Il se persuada tres-assurément, que le Saint Esprit etoit son principal & immediat Directeur, & qu'il etoit destiné pour les plus grandes entreprises, & les plus signalés de la conuersion des ames.

Ce qui l'obligea d'ecouter ses instantes prieres, que tous les iours il luy faisoit, de prêcher quelque part l'Euangile, & consoler les affli[illegible] & ainsi il luy permit d'aller en [illegible]uers cartiers du Royaume d'Hespagne, nommement où les Maures

A auoient deserté la foy Catolique. Voire dauantage, il luy promit, s'il se presentoit quelque occasion, de le laisser aller es Nations estrangeres, qui sont au dessus de la mer Noire, appellez les Cumains.

C'est la remarque de nos Auteurs, & aioutent que ce dessein Apostolique de notre B. Pere, plût tant à ce venerable Prelat, qu'il resolut de l'y accompagner, & tra-

B uailler auec luy dans vne si glorieuse entreprise, pour gaigner des ames à Dieu. Nous dirons autre part, la cause qui emût notre B. Pere, à souhaitter depuis si lon-tems cette Mission en Cumanie, & où est ce pays.

Le Saint Prelat donc ayant permis à Saint Dominique, de faire les fonctions d'vn homme Apostolique, il luy donna sa benediction, & designa quelqu'vn de ses Reli-

C gieux, pour luy seruir de compagnon. L'histoire du B. Alain en remarque trois differens, qui à diuerses missions luy furent donnez. Le venerable Pere Iean du Monte, le P. Thomas du Temple, & le Frere Bernard, tous trois grans seruiteurs de Notre Dame, & zelez pour la conuersion des Gentils, & des pecheurs, ainsi que des deux premiers écriuent nos Annales, & le [illegible] uerons tantot du dernier.

D Auec cette benediction, il s'en alla porter en diuers lieux, les feux & les flammes de ce flambeau, que vid sa Mere, quand elle le portoit en ses flancs. Il tira vers la prouince de Galice pour aller à Sainct Iaques, rendre ses veux à Dieu, & ses actions de graces au Saint. Il en etoit singulierement deuot, soit pour auoir été l'Apotre de son Pays, soit pour auoir été

particulierement deuot à la sacrée Vierge, soit pour auoir été guery, assisté, instruit, & consolé de lu[illegible].

Ce nouuel Apotre faisant chemin à l'Apostolique, il alloit prêchant de bourgade en bourgade, de ville en ville, la deuotion enuers la sainte Vierge, par le moyen du saint Rosaire. Non que dés lors le saint Rosaire fut étably par maniere de Confrairie, ains seulement ce qui est de la substance de la Confrairie, c'est à dire, le Rosaire, distingué en trois chappellés, auec certaines meditations qui les accompagnent. Il y fit de si grans fruis, & y fût tellement accueilly de tous, qu'vn des Euêchez suffragás de l'Archeuéché de S. Iaques en Galice venant à vaquer, ceux à qui l'election ou nomination appartenoit, ietterent les yeux sur luy, & luy presenterent cette Eglise à gouuerner : Mais ce grand Saint autant humble que feruent, refusa cet honneur & cette charge, repondant humblement ces paroles, *Non misit me dominus Episcopare, sed Euangelizare*, le Seigneur mon Maitre ne m'a pas enuoyé, pour gouuerner en Euéque, mais pour annoncer & prêcher l'Euangile.

Ie trouue ce premier refus de la dignité Episcopale que fit notre B. Pere, dans le B. Alain chap. 23. de sa 3. partie, où il dit, que le Pere Iean du Mont Docteur en l'vn & l'autre Droit, & Bachelier en Theologie, compagnon de notre Pere Saint Dominique, auant que iamais il vint en France, dont Maluenda & Flamin approuuent beaucoup l'autorité, a écrit qu'en ce tems, le même Saint refusa vn Euêché dans Compostelle; Et Ferdinand du Chateau aioute, que les principaux des

A Chapitres & des lieux par où il passoit, le pressoient de vouloir [illegible] leur Pasteur & Prelat : auqu[illegible] il repondoit, que iamais il ne le feroit, & qu'en cas de plus grande importunité, il s'en iroit à l'insceu de tous, rodant le monde comme vne personne inconnuë.

Ses predications furent suiuies de plusieurs conuersions prodigieuses, dont les vieux papiers & monu-
B mens de l'Ordre nous apportent deux petis echantillons.

Mais auant que passer outre, la cinconstance du tems où Saint Dominique fit les premieres sorties, pour annoncer la parolle de Dieu, releua beaucoup son zele : Car ce fut iustement à l'age de 24. ou 25. ans, en la fleur de sa ieunesse. Ce que ie collige de ce que par ses predications, comme nous allons dire, il retira quelques personnes des miseres où elles trempoient, deuant &
C apres les inuasions des Maures, au Royaume de Grenade : Or elles commencerent l'an 1194 & se poursuiuirent par la prise de la ville de Grenade iusques à l'an 1196.

De plus il deuoit être Religieux en cette même année, comme preuue le docte Maluenda, puis que saint Dominique laissa par le cômandement du B. Prelat Dom Iaques d'Azebez, son abstinence de vin, qu'il
D auoit gardée l'espace de 10. ans: Or il la commença dans Palance à son quatorzieme, & par consequent il étoit agé de 24. ans quand il la quitta, & la quittant par le commandement du B. Prelat son Superieur, il étoit alors son Religieux & inferieur : Et voila tout ce que nous auons dit en ce chapitre verifié.

Conuersion de Rainier Euêque des Heretiques en Hespagne, par les entretiens & remontrances de saint Dominique âgé de 26. ans.

CHAPITRE XV.

1. *L'Heresie des Albigeois se prouigne dans l'Hespagne.*
2. *S. Dominique conuertit le Chef de ceux qui estoient destinez à cet office.*
3. *Il s'appelloit Rainier, qui a seruy grandement l'Eglise, & fort longtems.*
4. *Il prit l'habit de Saint Dominique, & se conuertit l'an 1196.*

LEs Patentes Royalles d'Alphonse Roy d'Arragon, Comte de Barcellonne, & Marquis de Prouence, à tous les Archeuêques, Euêques, Abbez, Doyens, Curez, Pasteurs, Comtes, Vicomtes, Seigneurs, Capitaines, & à tous ses Vassaux, portans deffense de receuoir, loger, proteger, cacher, écouter, & assister certains Heretiques, nommez Vaudois, Sabbathiers, Routiers, Gueux de Lyon, & autres gens de même farine, condamnez, anathematizez, & excommuniez de l'Eglise, sous peine D d'encourir son indignation, perte de tous leurs biens, & les châtimens reseruez aux criminels de leze Majesté; Ces Patentes, dije, signées à Lerida, l'an 1194, montrent assez que la vermine de ces Gueux Lyonnois s'étoit communiquée aux Aragonois, par la proximité du pays de Languedoc

C'est pour cela que ce vertueux Prince, ioignãt son autorité Royalle, à la Spirituelle des Prelâs, & au-A tres ordonnez du Pape, fit cet Edit pour être executé dans tout son Royaume. Ce mal epandant son venin aussi bien dans la Castille, que dans l'Arragon, Saint Dominique choisi de Dieu, pour éteindre cette heresie, commença de l'attaquer en son ieune âge, selon cette histoire suiuante, que ie trouue assez probable, quoy que non du B tout assurée : mais pour ne rien omettre, de ce qui peut toucher ce grand Saint, ie l'ay voulu inserer; & pour ne rien dire aussi qui ne soit assuré, i'auertis que l'on y peut trouuer quelque difficulté, à raison qu'il y peut auoir deux appellez du même nom, de celuy dont nous voulons parler ; & qu'ainsi l'vn peut être pris pour l'autre.

Saint Dominique donc vigilant C & actif, trauaillant contre l'heresie, aussi bien que contre les meurs; La prouidence diuine luy mit en tête, vn Heresiarche fort celebre parmy ceux de sa secte, nommé Raynier Sancho, lequel se disoit Euêque, & alloit semant par l'Hespagne le mauuais grain de ses erreurs.

Il étoit de la ville de Plaizance en Hespagne, & non de Plaizance en Italie, comme etoit Michel Pio, & par vn malheur s'etoit imbû des erreurs des Vaudois & Albigeois; Il s'y rendit si opiniatre, qu'il fut eslû d'eux pour vn de leurs Euêques & Chefs principaux de partie.

Cette charge l'obligeant à se montrer plus ardant à la ruine de la foy, plus vigilant & actif à la propagation de ses erreurs, & en fin plus engagé à s'etudier par toutes les voyes possibles d'eclater en malice pardessus les autres, il alloit çà & là, seduisant los vns & les autres; & cōme vn loup infernal deuoroit

les brebis du Seigneur.

Saint Dominique l'attrapant le sentit, & comme vn chien Mystique de l'Eglise, destiné pour sa deffense, l'agassa, mais si dextrement, si amoureusement, & si demonstratiuement, qu'il se rendit à ses raisons, flechit à son amour, & se confessa glorieusement vaincu. Pour reconnoissance du benefice qu'il receut alors par ce grand Saint, il se tint le plus assidu qu'il pût à sa personne, le seruant & assistant en tout ce qui luy étoit commandé. Et enfin voyant son Ordre confirmé, il l'embrassa, & l'honora de ses grans trauaux pour la deffense de la foy.

Michel Pio dans sa 3. partie, l. 2. chap. 69. écrit de luy, qu'il fut Inquisiteur de la foy dans Pauie, puis à Milan, succedant à Saint Pierre Martyr; auquel office comme nous dirós en sa vie dans le troisiéme volume de cet euure, il fit des choses prodigieuses contre les Heretiques. C'etoit vn front d'airain, & vne poitrine de bronze contre leurs menasses. & contre les Princes qui les autorisoient de leur faueur, & protection.

Ce fut luy qui fit abbattre leur Rochelle, & principalle forteresse, nommée Gatta, dans le Milanois, l'an 1258, & y fit bruler deux Euêques de leur party Nozaire & Dier ou Desidere. Il fit tête aux Turriains Gouuerneurs de Milan, attaqua Pallauicin, & le fit excommunier du Pape, & iamais ne flechit en rien de son zele, pour exterminer l'heresie, bien que souuent on luy presentât la dague au sein, pour l'en faire desister.

Ce grand homme ayant appris à ses depens, les ruses & artifices des Heretiques, pour seduire les fideles, il composa vn liure contre les Vaudois, lequel se trouue, dit Bzouius, dans le 13. tome de la Bibliotheque des Peres, par la diligence du Pere Iaques Gretsere de la Compagnie de Iesus, & dãs nos impressions de Paris au 4. tome; là il traitte ces poins suiuans. Qui est celuy qu'on doit appeller heretique: quelles sont les causes des heresies: Combien de sectes il y en a û: leurs noms, leurs distinctiós, leurs artifices pour s'ingerer en la cour des grans, & s'insinuer dans leurs amitiez: Comment il les faut excommunier: & comment il les faut chatier.

Au commencement de ce liure, il imite saint Matthieu dans son Euangile, lequel s'appelloit Publicain, afin de publier les misericordes ineffables de Dieu sur luy: Ce qu'il fait à son exemple, disant ces parolles. *Ego frater Raynerius, olim Haresiarcha, nunc Dei Sacerdos in Ordine Prædicatorum, licet indignus*, ce qui veut dire au langage de notre France. Moy frere Raynier, autrefois Heresiarche, maintenant Prêtre du grand Dieu dans l'Ordre des Freres Prêcheurs; bien qu'indigne.

Nous colligeons de ces parolles, que non seulement il fut heretique, mais encore heresiarche, c'est à dire, Euêque & Chef des Heretiques en quelque lieu.

Nous donnons encore sa conuersion aux premieres années des predications de Saint Dominique, veu que le Pape Innocent III. qui monta sur la chaire de Saint Pierre l'an 1198. au vinthuittiéme de notre B. Pere, depécha des Patentes aux Archeuêques de Narbonne, d'Aix, de Vienne, d'Arles, d'Ausche, d'Ambrun, de Tarracone, &

de Lyon, auec tous leurs Suffragans, afin qu'ils employassent leurs plus grans soins à extirper la zizanie des Patariens, qui etoient dans leurs Dioceses; auquel trauail ils se seruiroient du zele & de la doctrine de F. Raynier, comme d'vne personne qui leur etoit extremement redoutable.

Voire dauantage; le même Saint Pere ne dedaigna point de luy ecrire, & luy donner son autorité Papale contre cette nation maudite, dans tous les Archenêchez & Euêchez susdis. Bzouius rapporte ces lettres au premier tome de ses Annales, & nous les insererons au narré que nous ferons de la vie de ce grand homme, quand nous traitterons au troisiéme volume des illustres Personnages qui fleurirent en l'Ordre au siecle douziéme.

A cause de ces Brefs Pontificaux: Nous disons que Saint Dominique ayant gaigné à Dieu cet hõme, ce fut és dernieres années du siecle onziéme, lors qu'il auoit quelques 16 ou 17. ans, étant croyable que le Saint Pere l'employant l'an mil cent quatre-vint dix-huit, il auoit donné prealablement des preuues de sa conuersion, & de son zele, pour ramener au bercail de l'Eglise ceux qu'il en auoit auparauant detourné. A quoy nous ne pouuons moins donner qu'vne couple d'années, & ainsi pour le plus tard sa conuersion écheut l'an 1196, lors que Saint Dominique n'auoit que 26. ans, prêchant alors dans l'Arragon.

Outre que i'estime fort probablemét, auec Bzouius, en ses Annales de l'Ordre, que i'ay manuscrittes, qu'il se rangea dans la compagnie des Chanoines Reguliers d'Osme, auec notre Patriarche, veu que le Saint Pere luy donne le titre de Frere, ce qui marque la profession Religieuse; & que depuis, voyant Saint Dominique son Pere Spirituel & Compagnon en la même lice, pour la deffense de la foy, auoir fondé vn nouuel Ordre, il s'y fit enrooller, & y acheua glorieusement ses iours, iusques à vne vieillesse fort chenuë, & grandement venerable, comme vn autre Saint Raymond de Pennïa-Fort: puis que nous trouuons dans nos Annales, qu'il persecutoit encore les Heretiques l'an 1260.

Il nous a fallu dire toutes ces choses par anticipation, afin que delà nous voyons manifestement que Dieu auoit choisi de toute eternité Saint Dominique, pour exterminer les Albigeois, ayant ordonné qu'vne de ses premieres & principalles victoires, seroit la conuersion d'vn Euêque des leurs, lequel par apres deuoit etre leur fleau & capital ennemy.

Les lettres d'Alphonse Roy d'Arragon citées au commencemét de ce chapitre, etans aussi rares qu'edificatiues, ie les ay voulu coppier icy, pour les preseruer de l'oubly.

Ildephonsus Dei gratia Rex Aragonum, Comes Barchinonæ, Marchio Prouinciæ, vniuersis Archiepiscopis, Episcopis, & cæteris Ecclesiarum Dei Prælatis: Comitibus, Vicecomitibus, Militibus, & vniuersis populis in Regno, & in potestate sua constitutis, salutem & integram Christianæ Religionis obseruantiam.

Quoniam Deus populo suo nos præesse voluit, dignum est & iustum est, vt de saluatione & defensione eiusdem populi continuam pro viribus nostris geramus sollici-

Digitized by Google

tudinem : Quapropter præcedentium nostrorum imitatores, & iuris Canonibus obtemperantes, qui Hæreticos à conspectu Dei & omnium Catholicorum abiectos, vbique damnandos, & persequendos censuerunt, Vualdenses scilicet, atque in Sabbatathos, qui alio nomine se vocant Pauperes de Lugduno, & omnes alios hæreticos quorum non est numerus, à Sancta Ecclesia anathematizatos, ab omni Regno nostro & potestatiuo, tãquam inimicos Crucis Christi, Christianæque Religionis violatores, & nostros, & Regni publicos hostes exire, ac fugere præcipimus. Si quis igitur ab hac die, & deinceps, prædictos Vualdenses & Sabbatathos, aliosque hæreticos cuiuscunque fuerint professionis, in domibus suis recipere, vel horum prædicationem funestam aliquo loco audire, vel his cibum, vel aliquod aliud beneficium largiri præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, & nostram se nouerit incurrisse, bonisque suis absque appellationis remedio confiscandis, se tanquam reum criminis læsæ Maiestatis puniendum : & hoc nostrum Edictum, & perpetuam Cõstitutionem, per omnes Ciuitates, Castella, & Villas Regni nostri, & dominationis, ac per omnes terras potestatis nostræ, Dominicis diebus recitari ab Episcopis cæterisque Ecclesiarum Rectoribus, atque Vicariis, Balliuis, Iustitiis, Merinis, Zenalmedinis, omnibusque populis obseruari, & prædictam pœnam transgressoribus inferendam mandamus. Notandum etiam, quia si qua persona nobilis aut ignobilis, aliquos sæpe dictorum nefandorum, quibus iam per triduum edictum nostrum innotescere constiterit, alicubi Regionum nostrarum inuenerit, non prorsus aut cito tamen exeuntes, sed potius contumaciter commorantes, aut deambulãtes, omne malum, dedecus, aut grauamen, quod his præter solummodo læsionem mortis, aut membrorum detruncationem detulerit, gratum & acceptum erit in oculis nostris & nullam inde pœnam pertimescat quoquomodo incurrere, sed potius gratiam nostram se nouerit promereri. Damus autem nefandis illis inducias, quamuis quodammodo præter debitum & contra rationem fieri videatur, vsque in crastinum Sanctorum omnium, quo vel egressi fuerint de terra nostra, vel egredi cœperint, deinde spoliandis, cædendis, ac fustigandis, & turpiter & male tractandis.

Signum † Ildephonsi Regis Aragonum, Comitis Barchinonis, Comitis Prouinciæ.

Signum † Petri Regis Aragonum, & Comitis Barchinonis in originali huius chartæ.

Et signum Domini Regimundi Archiepiscopi Tarraconensis, & Domini G. Episcopi Tirassonensis, & Domini R. Episcopi Iacensis. Et fuit facta Charta illa apud Ilerdam à Guillielmo de Bassia Regio Notario, anno Domini 1194. fuit collationata cum originali. Ita est Martinus de Scribas. Notarius.

De deux signalez fruis de la predication du saint Rosaire faite par saint Dominique ez cartiers de Galice.

Chapitre XVI.

1. *Il instruit vne ieune fille à la deuotion de notre Dame, laquelle etant depuis mariée, s'en seruit auec son grand auantage.*
2. *Cette fille prise des Maures, & mal traittée, fut assistée de Notre Dame en ses couches, & son fis batisé par Iesu Chrit applé Marian, & elle & son fis transportez à Compostelle.*
3. *Là même il gaigna à la foy & l'amour de Iesu Christ vn Turc de grande naissance, pris esclaue par les Chretiens, luy inculcant la deuotion du Rosaire.*

TOus les anciens Auteurs de la vie du B. Patriarche, disent que Saint Dominique prechant en Hespagne, & le B. Alain specifie, que c'etoit en la Prouince de Galice, En la ville même de Compostelle, il y ût entre ceux qui embrasserent la deuotion de la sainte Vierge & de son Rosaire, vne fille nommée Luce, qui etoit des premieres en Noblesse, vertu, & beauté dans la ville: souuent elle assistoit aux predications du Saint, & bien qu'alors elle ne fut agée que de quatorze ans, neanmoins les parolles & instructions de notre B. Pere firent en son cœur toutes les impressions vertueuses, qu'on pouuoit souhaitter.

En ce même age, Dieu voulût qu'elle fut mariée à vn Seigneur de Marque, dont les terres & possessions etoient ez frōtieres du Royaume de Grenade: Arriua pour lors que les pechez des Chretiens, ayās irrité Dieu à l'extremité, il permit que les Maures se ietterent sur les frontieres de ce Royaume, tüerent ce ieune Seigneur, brulerent ses maisons, & enleuerent sa femme notre vertueuse Luce, auec vn grād nombre de Chretiens.

Son infortune vint à cette extremité, qu'etant venduë pour Esclaue, à vn Barbare, elle souffroit tous les iours vne espece de martyre en sa maison: Ce qui redoubloit ses angoisses, c'est qu'etant proche de son terme, pour mettre au monde son premier fruit, elle ne sçauoit quelle seroit l'issuë de sa deliurance; veu que tant s'en faut qu'on l'y assistât, qu'au contraire elle etoit iournellement battuë, mal traittée, cōme vne miserable, dont la mort etoit en desir, & la vie en souffrance. Cependant elle ne quitta iamais sa A coutume de dire son Rosaire tout entier, ainsi que notre Pere luy auoit appris, & par ce moyen elle respiroit tant soit peu dans la presse de son affliction.

Le tems vint en fin où son fruit demandoit liberté, & le moyen de respirer l'air de ce monde: ce fut la nuit même de Noël, où etant saisie des nouuelles & inexperimentées douleurs de l'enfantement, elle se retira dans vn etable entre les troupeaux, n'ayant aucune assistance, & B ne sçachant comment elle même faire pour s'assister.

Tout son recours fut de reclamer la sainte Vierge, disant son Rosaire auec l'affection possible. Sa priere luy fut tres-agreable, & elle en fut tres opportunement & fauorablement exaucée; car elle luy apparut aussi-tot, appaisa ses douleurs, & luy donnant par sa presence de nouuelles forces, elle se de- C liura heureusement de son fruit: La sainte Vierge elle même le receut entre ses bras, & puis luy procura la vie de grace, en la façon qui suit.

Iesu Chrit son tres-cher Fis & l'Empereur du Ciel & de la terre, decendit en personne dans cet etable, accompagné d'vn Diacre & Soudiacre, marqué par tout son D cors des fletrissures & playes de sa Passion, non à la verité sanglantes, mais eclattantes & resplendissantes: la sainte Vierge alors prit le petit, & le tenant entre ses bras comme sa Maraine, Iesu Chrit le battisa, & l'appella du nom de sa sainte Mere MARIAN: Apres quoy la même sacrée Vierge exhorta cette nouuelle mere, en luy rendant son fis, de perseuerer en sa deuotion au-

Rozaire, parce qu'elle en ressentiroit de tres-grans effés, & la secoureroit en toutes les occasions.

A

Elle út bien suiet de le croire, puis que dès lors elle fut entierement guerie sans aucune douleur ny foiblesse, comme souffrent les femmes apres cette heure si douloureuse pour elles: mais elle l'experimenta dauantage; car ayant demeuré dans cet etable depuis le iour de Noël qu'elle accoucha, iusques au iour de la Purification, vn ieune hommebrillant en sa face, & d'vne Majesté venerable s'apparut à elle, & luy dit Preparez vous a être purifiée à la façon des Chretiens, puisque vous ne l'auez pas été. Helas! dit-elle, Seigneur, qui que vous soyez, puisque ie ne vous connois point, comment le pourrois-ie faire, puisque dans ce pays, il n'y a ny Prêtres, ny Eglise, ny Chretiens: Suiuez-moy, luy dit ce ieune Adolescent, ie vous meneray dans vne Eglise, où vous verrez & entendrez des merueilles.

B

C

La deuote Luce prenant son enfant entre ses bras obeyt à ce commandement, & suiuit ce guide celeste, qui étoit sans doute vn Ange de Paradis: En le suiuant elle entra dans vne belle Eglise, que iamais elle n'auoit veuë, & à même tems sainte Marie Madeleine, & sainte Marthe luy apparurent au milieu de la nef, & la prenans sous les bras, l'vne d'vn coté l'autre de l'autre, la conduirent au chœur.

D

Là elle vid la glorieuse Vierge Marie, sa Bienfactrice particuliere, & elle luy tint ces parolles: Ma fille, iusques à present tu m'as offert mon fis en disant mon Rozaire, maintenãt te le veux offrir auec ton fis au mien, afin que tu sois purifiée.

Ce qu'ayant dit, elle la prit par la main, & la plaça contre le grand Autel, pour y entendre la sainte Messe. Ce fut Iesu Chrit même, comme Grand Prêtre de la loy nouuelle qui la celebra, sa Musique celeste entonnant & chantant le diuin office.

Comme on fut arriué à l'Offertoire, la sacrée Vierge prit la bonne Luce par la main, & la fit aller à l'offrande, presentant à Iesu Chrit vn cierge trauaillé de la main des Anges, & puis luy baisa la main. Sur la fin de la Messe, elle communia, & ressentit en son ame de tres grans effês du saint Sacrement.

Incontinent apres la fin du saint Sacrifice, la sainte Vierge la conduit à la porte de l'Eglise, l'exhorta de perseuerer en sa deuotion par le moyen du saint Rozaire, & l'assura que dans peu de tems elle seroit en son pays: Ce qui arriua quasi dans le même instant, se trouuant miraculeusement transportée dans l'Eglise de saint Iaques à Compostelle d'où elle etoit.

Ce grand miracle & signalé benefice de la bonté de Dieu en son endroit, l'obligea de se retirer par apres dans vn petit lieu ecarté, auec son fis qu'elle nourrit, & eleua dans la pieté & deuotion enuers la Vierge: y ayant passé quelques années, elle y mourut saintement, assistée de la presence visible de notre Dame. Son fis Marian ne voulut point sortir du même lieu, & y demeura iusques à son dernier iour, y viuant dans les prattiques des saintes instructions de sa Mere.

De cet exemple que tous nos plus graues Auteurs reçoiuent, & de ce fruit signalé des predications de notre B. Pere, nous colligeons ma-

nifestement qu'il a prêché la deuotion de Notre Dame, & de son Rozaire dans Compostelle, des l'age de 24. ans tout au moins, car ce fut auant que les Maures se iettassent dans les frontieres de Grenade, qui fut en l'an 1194, & qu'alors il étoit Religieux, puis qu'il auoit pour Compagnon le Pere Iean du Mont Docteur en Droit, & Bachelier en Theologie, Chanoine Regulier du Chapitre Metropolitain d'Osme. Et c'est de luy que Flamin Auteur graue, & le B. Alain ont pris cette histoire, laquelle a été receuë par apres de tous nos Historiens, & singulierement du docte Maluenda à l'an 1219. chap. 16.

Venons au 2. Exemple que nous auons promis, rapporté par le B. Alain chap. 39. de sa 4. partie, sous la foy du même Auteur Iean du Mont: Ce fut d'vn More agé de 20. ans, fis d'vn Prince Mahometain, lequel ayant été pris auec plusieurs autres, dans vne escarmouche que les Chretiens ûrent contre les Maures & Mahometains, qui auoiét enuahy les frontieres de Grenade, fut conduit esclaue à Compostelle, où pour lors notre B. Pere annonçoit les merueilles, que produit es ames la deuotion du Rozaire: Ce n'est pas qu'alors, comme i'ay dêja dit, il précha la Confrairie du saint Rozaire, mais bien les quinze dizains du Rozaire, & la maniere de mediter sur le Rozaire, ainsi que Notre Dame luy auoit appris des sa ieunesse: parce que ie ne veux pas ignorer comme d'autres, que c'etoit vne coutume immemoriale, & prattiquée dans l'Eglise mille ans auparauant, de dire certain nombre de Paters & d'*Aue*, & même porter certains grains enfilez, pour en faire vn comte plus exacte.

Reuenant à ce Mahometain, la tristesse de se voir reduit à cette extremité, où à peine auoit il du pain & de l'eau pour s'en nourrir, & quelques haillons pour se couurir, la tristesse, dije, luy renuersa tellement le cerueau, que souuent comme vn phrenetique & desesperé, il cherchoit les couteaux pour trancher le fil à ses angoisses & calamitez, en se tranchant le fil de la vie.

A cette facherie d'esprit insupportable, deux autres du cors se vindrent ioindre, qui le mirent au nombre des enragez: parce que les playes qu'il auoit receu au combat, n'etans point traittées & pensées, il s'y fit vne putrefaction si horrible, que luy même se pouuoit à peine supporter: l'autre mal fut vne paralysie generalle qui s'empara de tous les membres de son cors: Ne pouuant souffrir tous ces maux, il se prit à detester le Ciel & la terre. Les blasphemes qu'il vomissoit cótre Dieu, vindrent à tel excez, que la Iustice diuine permit aux diables de le posseder, & ainsi d'enragé il deuint endiablé, & peu s'en fallut que les demons n'en firent vn damné.

Saint Dominique prêchant alors à Compostelle, fut inuité pour consoler & reduire ce malheureux & desesperé, mais le trouuant diaboliquement obstiné dans sa creance Mahometaine, il ne pût gaigner autre chose, sinon de l'obliger amiablement à dire pour vn seul iour ce Rozaire qu'il luy enseignoit, afin qu'il pût, d experimenter au moins s'il etoit vray ce qu'il luy en disoit.

Il le fit, & des le même iour il sen-

tit son esprit fort soulagé, iusques A à ressentir même quelque douceur interieure, qui luy faisoit leuer en son cœur quelque nouueau iour: vn si etrange effet l'obligea de continuer, & à cette seconde fois il se trouua guery de cette paralysie, & dans l'vsage parfait de ses mébres: alors il cóméça d'ouurir les yeux, & resolut de faire par exercice tous les iours, ce qu'il auoit fait par maniere d'epreuue; de sorte que continuant B le lendemain, & les autres iours, les diables le quitterent, en suitte il se fit battizer, & nommer Eliodat, puis fut visité de la sainte Vierge: & en fin ayant û par vne speciallc prouidence de Dieu la somme necessaire pour sa rançon, il fut deliuré de l'esclauage, & perseuera toute sa vie au seruice de sa tres-chere Patrone & Auocate, selon tous les conseils C & instructions que notre Pere S. Dominique luy auoit donné.

De la Regence, & nouuel acte de charité de Saint Dominique enuers les pauures à Palance.

CHAPITRE XVII.

1. *Saint Dominique retournant de sa D Mission, fut institué Sou-prieur, & Archidiacre.*
2. *Apres il fut enuoyé Regent à Palance pour enseigner l'Ecriture sainte.*
3. *Là pour vne seconde fois il vendit tout ce qu'il auoit pour assister les pauures en vne seconde famine, qui fut l'an 1196.*
4. *Il fit sa Mission apres en Arragon, & s'y passa vne prodigieuse histoire d'vne ieune Damoiselle nommée Alexandre.*

LE trauail exterieur pour le salut des ames, disent les Saints experimentez en cet art, est suiet à causer du ralentissement en notre interieur, s'il n'est fort assisté de l'oraison & mortification: & pource, notre B. Pere, quoy que toujours adherant à Dieu par vne continuelle pensée, & affection tendante à luy, quoy que macerant & affligeant toujours son cors de plusieurs austeritez, neanmoins il s'en reuenoit de tems en tems au cloitre, pour y reprendre ses forces, & y renouueller sa vigueur interieure. Ayant donc fait sa course dans la Prouince de Galice, il reuint à Osme rendre ses obeyssances comme simple Religieux, mais bien-tot apres le venerable Prelat Dom Iaques d'Azebez admirant ses rares vertus, ne pût s'empêcher de luy donner les premieres charges de son Chapitre, & l'institua son Archidiacre, qui étoit la seconde & principale dignité apres la sienne. Les merites du Saint repondoient à cette charge, mais luy par humilité, l'estimoit exceder incomparablement ses forces. Neanmoins Dieu qui releue les húbles, d'autant plus haut, que plus ils s'humilient, poussa les principaux de la ville de Palance à le souhaitter, & demander instamment au venerable Dom Iaques, afin qu'il fit part encore à cette ville de l'exemple de la pieté, qu'il y auoit prattiquée, & de la doctrine qu'il y auoit apprise.

Le bon Prelat s'y accorda, & fit commandement au B. Patriarche, de prendre cette commission pour la gloire de Dieu. Il s'y achemina incontinent, comme vray enfant

d'obeyssance, & y fit leçon publique de la sainte Ecriture, sans omettre ses predications. C'est ainsi que Maluenda l'an 1100. chap. 1. explique iudicieusement & fort probablement le témoignage du Pere Etienne Prouincial de Lombardie, vn des neuf témoins, qui deposerent iuridiquement en faueur de la canonization du B. Patriarche : *Cum Palentiæ litteris Sacris vacaret, Ecclesiæ tunc Oxomensis Canonicus, & Archidiaconus, &c.*

Vaquant donc à cette charge d'enseigner les saintes lettres, le même témoin ajoute, que la famine donna pour vne seconde fois vne rude attaque à cette ville de Palance, aussi bien qu'à toute l'Hespagne. Et comme sa charité n'auoit iamais retrogradé, ains au contraire toujours monté, elle le porta plus qu'auparauant à sacrifier tout ce qu'il auoit, pour donner secours à ceux que la disette pressoit; si bien que de la permission du venerable Dom Iaques d'Azebez, il vendit pour vne seconde fois tout ce qu'il auoit, & liures, & meubles, & habis. Flamin aioute qu'apres auoir ainsi vendu la deuziéme fois ses liures & ses petis meubles, il repondit à ceux qui l'interrogeoient de l'excez de sa charité, qu'il n'auoit pas le courage d'etudier es peaux de bétes mortes, voyant les hommes mourir de faim tous vifs : ce qu'il disoit, à cause qu'en son tems il n'y auoit point d'autres liures que manuscris, dōt la plus part, & nommement ceux des riches & des grans etoient en parchemin, & à cause de cela tres-chers & de grand prix.

Cet exemple de charité penetra si auant le cœur de tous, que les riches imiterēt sa liberalité, & les sçauans le seconderent en la predication, inculquans auec luy la misericorde, l'aumône, & la compassion. Et tout cecy Maluenda le tire des anciens Auteurs, & croit que ce fut à l'an 1200. qu'il arriua; neanmoins il est assuré que ce fut en l'an 1196. quatre ans auparauant; veu que les histoires d'Arragon marquent expressément, que ce fleau de la famine, visita pour vne seconde fois la Catalogne, & par consequent les Castilles, puisque cette calamité pour vne seconde fois, fut generale pour toute l'Alemagne, le Portugal, & autres Prouinces.

Hoc anno calamitoso 1196. disent-elles, *pestis & funesta fames totam Catalauniam afflixit.* Ce fut donc en cette année, bien que les histoires de la Castille, ne nous indiquent point à quelle autre année leur pays fut vne seconde fois affligé de ce fleau de la Iustice diuine.

Et certes il est probable qu'il fut autant pour les Castillans, que pour les Catalās en la susdite annéee 1196, veu que cette famine fut assez generalle : car Cæsarius li. 4. ch 6. rapporte que cette même famine vint accueillir l'Allemagne, la même année 1196. & dura l'année suiuante 1197. ce que l'on peut voir au 1. tome de Bzouius à l'an 1198. ch. 20. Et Mariana le dit du Portugal.

D'où nous colligeons tres-assurement, que Saint Dominique enseignoit la Theologie, & etoit Archidiacre pour le moins à sa 26 année 1196. & que pour vne seconde fois il vendit ses meubles & sa biblioteque.

Surquoy, si l'on ne veut pas supposer que Saint Dominique obtint licence de faire cet acte de charité de son Prelat, il ne faut pas gloser cō-

Digitized by Google

ment il l'a pû faire etant Religieux, & n'ayant rien en propre; par ce que cette Reforme du Chapitre Metropolitain, n'etoit pas tant dans la rigueur de la pauureté, come elle etoit dãs le bon exemple de toutes sortes de vertus; d'où vient, ainsi que remarque Theodoric, que le venerable dõ Iaques d'Azebez pouruoioit des principaux Benefices tous ceux qu'il voyoit plus edificatifs. *Vbicunque*, dit il, *reperire potuit viros vita & morum integritate conspicuos, eos quibus poterat modis ad se adiungebat, & in Ecclesiâ cui praeerat Ecclesiasticis beneficijs donabit.*

Cette famine, & la charité que le B. Pere fit pour y subuenir, l'obligerent de retourner à Osme, & y prendre nouuel Ordre pour continuer ses missions, & prêcher la deuotion de notre Dame. Il l'obtint, & prit sa route vers l'Arragon, & les lieux circonuoisins, que le fleau passé auoit disposé à receuoir sa doctrine celeste.

L'on ne peut douter que cet homme Apostolique n'y fit de tres grãs fruis, & n'enracina le culte, la deuotion, & l'affection de la sainte Vierge és cœurs de plusieurs, puisque méme les ames les plus perduës y auoient pris vn tel gout, que leurs vices n'auoient pas la force de leur faire quitter entierement la priere du Rosaire.

Les Auteurs anciens, Flamin, & d'autres citez en grand nombre par notre Maluenda à l'an 1219. cha. 17. en rapportent vn exemple fort signalé que i'ay voulu placer icy.

Il choquera d'abord l'esprit & la creance de plusieurs Critiques, mais ceux qui en ont lû tant & tant de semblables, es Historiens dignes de foy, rapportez icy par Maluenda, A en feront vn profit particulier pour le bien de leur ame,

Ils disent donc que ce vaisseau d'election, choisi pour porter le nom de notre Dame par tout, prêchant dans vne ville du Royaume d'Arragon, il y fit entre les autres, vne ieune Damoiselle de bon lieu, & de bonne naissance, qui s'appelloit Alexandre, laquelle s'affectionna grandement à la deuotion du B Rosaire : elle y perseuera quelque tems, mais croissant en age, & frequentant plusieurs ieunes Damoiselles vaines & mal apprises, elle s'y attiedit, & se laissa emporter au torrent des vanitez, & des affections illicites.

Sa rare beauté qu'elle accroissoit par le soin de sa coëffure, par ses fars, ses habis, & ses affiquês, donna puissamment dans la veuë de deux C ieunes Gẽtils-hõmes, qui la recherchoient en mariage. Tous deux brulez des mémes feux, ne se vouloiẽt ceder l'vn à l'autre, & leur passion vint à cet excez, de terminer par armes & appel, ce qu'ils ne pouuoient par amour. Ils s'assignerẽt en düel, & se chamaillerent auec tant d'ardeur & de furie, que tous deux s'entretüerent.

Les nouuelles de ce düel tragique, paruenuës aux oreilles des pa- D rens, ils accoururent à ce triste spectacle; & là apprenans la cause d'vn tel desastre pour leur famille, quelques vns d'eux, pleins de fureur & de rage, contre cette courtizane, se ruerent dans sa maison, & l'y assassinerent.

Tandis qu'on la poignardoit, elle se recommanda de tout son cœur à la sainte Vierge, & crioit toujours vn Prêtre pour se confesser, mais eux craignans d'être decouuers, luy

aualerent la tête du cors, apres l'auoir percée de cous en plusieurs endrois, & puis ietterent cette tête dans vn puys. Leur coup fait, ils se retirerent, & la Iustice venant sur le lieu, elle fit enseuelir le cors, ne sçachant où etoit la tête.

Cinc mois se passerent qui sont cent cinquante iours, apres lêquels la sainte Vierge s'apparut à saint Dominique, lequel etoit de retour à Osme pour lors, & l'auertit de ce qui s'etoit passé, en la personne d'vne de ses filles spirituelles Alexandre, laquelle ne s'etoit pas comportée selon qu'il l'auoit enseigné, & selon qu'elle luy auoit promis ; que neanmoins pendant ses libertez, n'ayant pas tout à fait quitté le Rosaire, & s'etant souuenuë à son meurtre de reclamer son assistance, elle auoit obtenu de son fis la vie suffisante pour se confesser, meriter, & auoir l'absolution ; & que partant il s'en allât où etoit sa maison, & qu'il s'approchât du puys où sa tête auoit été iettée, & où elle viuoit encore.

S. Dominique à cet auerttissemét de sa bône Maitresse, prit aussi-tot la benediction de son Prêlat, & acc̃opagné du R. Pere Iean du Mont vint à ce puys, & appella cette tête de son nom d'Alexandre, en presence de tout le peuple. Incontinent elle parut sur la margelle du puys, & elle demanda instamment de se confesser.

Chacun fut saisi d'epouuante, nommement à la veuë de sa coupûre qui etoit aussi fraiche, & sanglamment vermeille, comme si recemment elle ût receu le coup. Mais Saint Dominique les ayant r'assurez, ils attendirent le succez, & luy commença d'entendre sa

A confession, puis luy fit porter le saint Sacrement, qu'elle consomma dans le palais de la bouche, & luy fit donner en suitte l'Extremeonction, ce Sacrement ne requerant pour sa validité, qu'etre appliqué à vne partie du cors, de celles qui sont designées.

Ces graces luy ayant été conferées, elle remercia Saint Dominique de luy auoir enseigné la deuo-B tion du Rosaire, & demanda pardon à l'assistance des mauuaises edifications de sa vie.

En suitte notre B. Pere l'interrogea de ce qui étoit arriué, immediatement apres que son ame laissa le cors, au dernier coup mortel qu'elle receut, & comment Dieu luy octroya vne si grande misericorde. Elle repondit, que la principalle cause de son salut, auoit été, C de s'etre enrollée au nombre de ceux qui promettoient de dire le Rosaire, par ce que durant qu'on la poignardoit, elle receut par les merites de notre Dame, vne contrition suffisante de ses fautes. Ce que ie connus, mon ame etant separée de mon cors, dautant que la sainte Vierge me vint au deuant, & donna la chasse à vn escadron de diables, qui la vouloient emporter auec D eux, & la vertu diuine remit mon ame dans ma seule tête, pour perfectionner par les Sacremés la douleur interieure, que i'auois receu de mes pechez.

Elle aiouta en suitte, que la taxe de sa penitence en purgatoire, êtoit de deux cens ans, pour la mort de ces deux Gentils-hommes, & de cinc cens autres pour les ames qu'elle auoit fait offenser Dieu par ses vanitez. Qu'elle esperoit pourtant être beaucoup soulagée, par les

Digitized by Google

prieres de ceux qui prattiquoient A la deuotion du Rosaire. Ce qui arriua ainsi, par ce que cette même ame s'apparut quinze iours apres à Saint Dominique, plus brillante qu'vn ciel semé d'etoilles, & l'auertit qu'elle venoit à luy de la part de ces ames souffrantes en purgatoire, pour l'exhorter à continuer ses predications du Rosaire, & faire en sorte que leurs parens leur fissent part de leurs prieres à notre Dame, B dont ils les recompenseroient mille fois dauantage, lors qu'ils seroient dans la gloire.

Secondement, qu'elle etoit venuë pour le remercier particulierement de sa deliurance du Purgatoire, par ses penitences & ses prieres. Et troisiémememēt, pour l'auertir que les Anges appellent tous les deuôs du Rosaire leurs freres, par ce qu'ils ont Dieu pour Pere, & la sainte C Vierge pour Mere: ce qu'ayant, dit, elle fut conduitte au ciel, & placée pour l'eternité.

Iean du Mont compagnon alors de Saint Dominique rapporte luy seul cette histoire, ce qui me fait dire, que n'ayant été connuë qu'à luy seul, & tous les Auteurs la prenans de luy, elle est arriuée pendant le tems, où luy seul pouuoit remarquer les actions, de notre B. Pere; D qui etoit depuis l'an 1194. iusques à l'an 1203. & dautant qu'elle suppose, quelques courses d'années; les vnes où cette ieune Damoiselle commença d'être deuote à la Vierge par son Rosaire, & d'autres où elle se relacha, nous donnons pour probable que Saint Dominique luy toucha le cœur en ces années de 1197. ou 1198. ou vers le commencement de l'an 1199. & qu'apres elle se relacha les années suiuantes, iusques au retour du même Saint de Bretaigne en Hespagne, vers l'an 1201. ou 1202. où cet accident luy etant arriué, Saint Dominique la secourut. Et nous sommes ainsi deliurez de la peine, qu'a Maluenda, rapportant cette histoire à l'an 1219. ne pouuant accorder le tems de cinc mois, ny les autres circonstances, au peu de seiour que fit Saint Dominique en Hespagne, en cette année 1219.

De la prise de Saint Dominique par les Pirates, lors qu'il prêchoit le Rosaire és côtes de la Prouince de Galice.

Chapitre XVIII.

1. *Saint Dominique est mis aux galeres par les Pyrates, & y souffrit beaucoup par l'espace de trois mois.*
2. *La Sainte Vierge irritée des mauuais traittemens qu'on luy fait, excite vne horrible tempête sur mer, qui menasse les Pyrates du naufrage.*
3. *Eux ne se conuertissans point, par les remontrances de Saint Dominique, la tempête s'augmente.*
4. *Saint Dominique sollicite si fort notre Dame, qu'il obtient leur conuersion, mais à condition de receuoir l'etablissement de la nouuelle Confrairie du Saint Rosaire.*
5. *Ils se conuertissent, & embrassent les premiers la Confrairie du Saint Rosaire.*

L'An 1199. qui fut le 29. de S. Dominique, son cœur Apostolique ne meditant que la conuersion des ames, il recommença ses courses, & missions si fructueuses, ayant alors pour compagnon, le F.

Bernard, de la même compagnie des Chanoines Reguliers que luy. Il alla prêcher auec ſon meme deſſein, de gaigner tout le monde au culte & au ſeruice de Notre Dame, vers les cotes de Galice, ſçauoir eſt Sainte Marthe, S. Ferol, Ortiquera, Corunna, Maros, Padron, la Guardia, Tüy, Ponte-Vedra, Redonnilla, & autres lieux, où la mer Oceane fait battre ſes flos, & termine ſes courans.

Tandis qu'il lançoit les feux de ſa predication és cœurs de ces gens maritimes, vne flotte de Pyrates vint ietter fonde & anchre au même endroit, où notre Pere prêchoit actuellement: auſſi-tot mettant pied à terre, ils butinerent ce lieu & les autres circumuoiſins, & prirent pour eſclaues ceux qui comme des aigneaux ne leur faiſoient aucune reſiſtance.

Ce fidelle Amant de Ieſus & de ſa Mere ſe trouua du nombre auec ſon Cōpagnon Frere Bernard. On leur mit auſſi-tot les fers aux piés, & on leur donna leur banc entre les autres eſclaues, pour manier la rame, & voguer où l'on vouloit.

Trois mois durant, ces nouueaux eſclaues furent en ce martyre, leuans & baiſſans cette plume marine, ſans autre conſolation ny rafraichiſſement, que forces cous des Comites, qui leur meurtriſſoient tout le cors.

La ſainte Vierge qui raconta autrefois cette hiſtoire au B. Alain, ſon intime & fidelle ſeruiteur, luy remarque ſingulierement, que notre Bien-heureux Pere etant d'vne complexion delicate, ſe trouua en peu de tems, auoir les mains toutes decouppées, par le grand nombre d'ampoulles, que la continuité du trauail, en maniant la rame, luy auoit cauſé, creué, & empêché de ſe refermer.

Ce tourment neanmoins ſembloit peu de choſe, à celuy qui s'écorchoit toutes les nuis, à grans cous d'vne diſcipline de fer ſi horrible, & dont actuellement il auoit les reins tout meurtris: les offenſes que ces Mahometains commettoiēt iour & nuit en ſa preſence, luy cauſoient plus de regrês, veu nommément que ces malheureux luy chantoient mille poüilles, & autres iniures atroces, en depit de Ieſu Chrit, & de la ſainte Vierge ſa Mere, ſans comter les affrōs particuliers, qu'en deteſtation de ſon affection ſi extreme, & ſinguliere enuers la ſainte Vierge, ils luy faiſoient ſans ceſſe.

L'hiſtoire eſt trop remarquable, de ce qui reüſſit d'vne telle patience, pour la coucher auec nos parolles, il la faut entendre de la propre bouche, de la ſainte & ſacrée Vierge, ſelon qu'elle même le reuela au B. Alain, en ſon liure de l'excellence du Roſaire chap. 16.

Lors que ces impies ecumeurs de mer, dit elle au B. Alain, faiſoient tōber vne grêle de cous, auec quantité de blaſphemes execrables, d'iniures, & de maledictions, ſur mon fidelle ſeruiteur Dominique & ſon Compagnon, Moy, comme Reyne & Mere de Miſericorde, touchée de compaſſion, ie fis ſouleuer vne des plus horribles tempêtes, que les hiſtoires ayent iamais decrit; car les vens etoient furieuſement animez, & faiſoient bondir les flos iuſques aux nüées, apres les auoir abbaiſſez & enfoncez iuſques aux abymes.

De plus encore les foudres & les éclairs trancherent l'air de tous cotez, comme ſi les cieux ûſſent voulu-

reduire le monde en poudre & en cendre.

Pendant les bourrasques epouuantables de cette tempéte, Saint Dominique ietta les anchres de son esperance dans le cœur amoureux de Dieu, & de mon sein maternel: Il ne s'etonna, ny blemit aucunement à la veuë du naufrage, lequel ces miserables attendoient assurement: Au contraire les voyant entierement desesperez, il prit d'vn ton assuré la parolle, & les exhorta patetiquement à vne vraye conuersion & penitence: Mes freres, luy disoit-il, demandez pardon à Dieu, & reclamez la tres-douce Vierge Marie.

Ces gens perdus n'esperans autre chose, qu'être engloutis à chaque coup de flot, & croyans que c'etoit luy, qui causoit la tourmente & l'orage, tindrent pour affront ses amiables remontrances; & tous d'vn commun accord, & d'vne rage extreme, le battirent si cruellement, qu'il en étoit demy-mort, tant il étoit moulu & froissé de coûs.

Ce fut la veille de la Fête de mon Annonciation vers le matin, que mon seruiteur fut en cette monnoye payé de sa charité: Il ne perdit pas neanmoins, ny le courage, ny la parolle, ny l'esperance de gaigner en cette occasion ces barbares.

La Fête qui s'approchoit, luy redoubla toutes ces choses; & pource la tempête continuant à battre en ruine les flancs du vaisseau, il reprit encore la parolle, & leur fit vne plus viue remontrance, mais eux etans des cœurs diamantins, & d'vn naturel de tygre, dautant plus cruels que plus on les oblige, reprirent leurs furies, & firent sur luy vne decharge de coups, pareille à celle d'auparauant.

A

Le Ciel en vengeance, par les ordres exprés de Dieu, s'irrita plus que iamais, & les flos couurans de leurs allées & venuës le vaisseau, ils emporterent le pilote, puis battans à droit & à gauche, en poupe & à prouë le cors du nauire, la partie qui flotte dans l'eau s'entr'ouurit, la flêche se brisa, le gouuernail se detacha, & pour comble de malheur, vn coup de mer ietta ce vaisseau tout froissé sur le dos d'vn brisant.

B

A ce coup Saint Dominique regrettant la perte eternelle de ces pauures infortunez, se ietta à mes piés, & y demeura toute la nuit de la Fête de l'Annonciation, au commencement de laquelle ce funeste éclat de l'orage se lança sur eux.

C

Ses prieres ûrent tant d'efficace, que sur le matin ie m'apparus à luy toute éclattante de lumieres, & luy dis que i'auois proietté d'exaucer sa demande, à condition que ces impies & infidelles se conuertissans à mon Fis, diroient tous les iours vn Rosaire, & etabliroient entr'eux vne Confrairie sous le nom de son Fis & du sien.

D

Qu'en ce cas, eux s'y accordans, il n'auroit qu'à donner sa benediction sur la mer, & que la bonace aussi-tot retourneroit; mais s'ils persistoient en leur obstination, ils seroient engloutis dans les abymes d'vn naufrage ineuitable, & pour le cors, & pour l'ame. Qu'il n'y auroit que luy seul, & son compagnon de sauuez, les faisant marcher à pié sec sur les eaux, & les conduisant à vn des pors voisins, qui étoient ceux de la Bretagne.

Cet Arret de la diuine Iustice, cô-

tre ceux qui l'auoient si indignement outragé, luy fendit le cœur de compassion, & sans se soucier d'autre chose que de leur salut, il leur parla pour la troisiéme fois, leur decouurant la faueur qu'il auoit receuë, les malheurs dont ils étoient menassez, & le salut qui leur étoit promis.

A ce coup leur obstination diamantine s'amolit, tous promirent amendement, & d'etre les premiers qui s'associeroient à cette nouuelle Confrairie; en témoignage dequoy ils leuerent tous de grans cris au ciel, & se ietterent à genoux deuant celuy qu'ils auoient auparauant si cruellement traitté.

Suitte de l'histoire, comme ces Pyrates furent conuertis, & la Confrairie du saint Rosaire premierement etablie dans la Prouince de Bretaigne.

CHAPITRE XIX.

1. *Saint Dominique appaisa la tempête auec vn signe de croix, commandant aux vens & à la mer.*
2. *La Sainte Vierge apparut à tous ces Pyrates, dont les diables fremirent & hurlerent horriblement.*
3. *La même reuela à Saint Dominique les fruis & les statuts de la Confrairie du Saint Rosaire.*
4. *Plusieurs Auteurs celebres approuuent cette histoire.*

SAint Dominique ayant veu ce changement general, leua la main aussi tot contre les vens, & leur fit cõmandement au nom de Ie-
A sus & de moy sa Mere de se retirer, puis donnant sa benediction sur la mer, le calme reuint au même instãt. En suitte de cela il vid luy seul, comme i'accommodois le vaisseau, & comme ie le remis en etat de nauiger. Là même apres, ie me fis voir à ces nouueaux conuertis, & leur promis toute sorte d'assistances; ce qui leur fendit tellement le cœur, qu'ils lancerent vers le Ciel mille & mille
B actions de graces.

A cette agreable Musique, les diables en contrepointerent vne de hurlemens, crians horriblement en l'air, que malheur sur eux, dautant que ce Dominique leur arrachoit la proye des mains, & qu'il auoit dessein de faire bien autre chose contre eux (c'etoit de fonder vn Ordre qui ût pour but de trauailler à sauuer les ames.) Ces plaintes de ces gueules infernales confirmerent dauantage ces
C pauures penitens, & auec leur sainte resolution acheuerent le voyage, prenans terre en Bretagne au port le plus voisin, que ie leur auois nõmé, & auquel la mer deuoit ietter leurs marchãdises. Là ils les retrouuerent, & tout ce qui auoit été perdu dans le debris du vaisseau: Dequoy m'ayans tous remercié, mon Seruiteur Dominique les mena tous à l'Eglise, où apres auoir abjuré leur Mahometisme, ils expierent leurs
D pechez par vne entiere Confession & deuote Communion.

Le lendemain saint Dominique les voulant tous enroller à mon seruice, par cette nouuelle Confrairie, que ie luy auois enjoint d'eriger, il passa la nuit en prieres, pour sçauoir en detail, ce qui seroit plus expediẽt & conuenable à ce nouuel etablissement. Ie luy apparus, & luy montray par vn grand discours, les fruis

indicibles que cette nouuelle Societé apporteroit au monde; puis ie luy en donnay les Status, qui sont encore les mêmes qu'on obserue à present.

Iusques icy la sainte Vierge parla au B. Alain, & luy aioute que Saint Dominique extremement consolé, tant de la visite de cette aymable Princesse, que devoir cette deuotion du Rosaire qu'il cherissoit tât, s'aller fôder & établir en vne Côfrairie generalle, laquelle deuoit embrasser tout le monde, il publia le matin les Volontez & Ordonnances de la tres-Auguste Imperatrice du Ciel & de la terre, & repetât ce qu'il auoit ouy de la propre bouche d'icelle, tous ces Coursaires penités s'y enregitrerent, & vécurent par apres comme vrais seruiteurs de la Mere de IESVS Dieu & homme.

Ce fut donc en France dans la Prouince de Bretaigne, où le premier Autel de la Confrairie du saint Rosaire fut erigé l'an 1200. dans le mois d'Auril, 15. ans auparauant la fondation de l'Ordre, par notre Pere S. Dominique, & non pas dás les cartiers du Languedoc, à vne certaine ville, & à vne certaine année, dont les Auteurs se debattent, & n'en sont assurez, comme nous traitterons bien amplement au 2. liure de cette vie.

Cette histoire est tres-veritable, & autant appuyée qu'vne creance morale peut exiger : Aussi est elle vnanimement receuë, depuis que les ecris du B. Alain ont veu le iour, par la diligence de Iean André Copesteyn, grâd seruiteur de notre Dame, & Predicateur de son Rosaire.

Entre ceux qui y souscriuent, i'y trouue l'Euêque de Salubre Michel de l'Ile, Docteur en Theologie, le celebre & tres-fameux Docteur Martin Nauarre, Corneille Sneckis, Predicateur & Inquisiteur General de la Foy dans toute la Prouince de Saxe, le tres-illustre Iodoce Reyssel President au Parlement de la ville Imperiale d'Aix la Chappelle, Iean Boniface de la Compagnie de Iesus, Nicolas Iansseníus Missionnaire Apostolique au pays des Etâs, André Coppesteyn, & plusieurs autres que l'on pourra voir en la vie du B. Alain qui suiura ce volume.

D'où appert aussi, que c'est veritablement, & auec vn fondement inebrâlable, que les Saints Peres & souuerains Pontifes, nos Oracles en l'Eglise Catolique, appellent Saint Dominique, fondateur & instituteur de la Confrairie du saint Rosaire, telle que nous la voyons presentement etablie : Dequoy entre plusieurs autres a doctement traitté le sieur Iodoce Reyssel en son liure du Rosaire.

Il est vray que S. Dominique n'a pas été, ny Auteur, ny premier inuêteur de dire certains nôbres de *Paters* & d'*Aue*, qui plus, qui moins, chacun à sa deuotion; mais bien de les dire sous le nombre de quinze Paters, entrelassez de 15. dizaines de salutations Angeliques, auec les suiês des meditatiôs qui sont prescris.

Et par ce que cette Confrairie associe à l'Ordre de Saint Dominique comme vrais enfans, ceux qui s'y enrollent, tous pourront admirer icy l'innombrable multitude d'Elûs & de Predestinez, qui seront vnis d'vn lien particulier à ce grâd Saint, & à tous ses Religieux; car la plus part des Chretiens embrassans la Confrairie du saint Rosaire, se rendent enfans de ce B. Patriarche, & partant fort redeuables à son Ordre.

Aussi les estimons-nous, & nous A les tenons cōme nos freres & seurs, que nous gaignons au seruice de Iesu Chrit & de sa Mere, par cette Congregation sainte, qui nous rend tous freres, cōme anciennement ils etoient appellez, dit le B. Alain, *fratres diui Dominici*, les freres de Saint Dominique.

Ce qui a obligé nos Generaux de les faire tous participans des merites, & bonnes euures qui se font en toute notre sainte Religion, ne plus ne moins que s'ils y etoient incorporez par vne professiō solemnelle.

D'où l'on peut coniecturer, q dans l'eternité, vn nombre sans nōbre de predestinez regarderōt S. Domin. & l'aymeront cōme leur Pere: & tout ainsi que pour vn iamais ils auront cette affection dans le Ciel, ils la doiuent commencer en ce mōde, aymans tendrement celuy qui leur a porté ce Rosaire du Ciel, par lequel ils se sauuent.

Comme Saint Dominique porté par la tempête és côtes de la Bretaigne, visita le Prince Artus Duc de la prouince, son proche parent, & erigea dans Vannes le second Autel de la Confrairie du saint Rosaire.

CHAPITRE XX.

1. *S. Dominique pour diuers suiês vint à Vannes, pour visiter le Prince son proche parent.*
2. *Il prêcha deuant luy le Rosaire à son peuple, auec des fruis indicibles, & des miracles etranges.*
3. *Le Duc le voulut faire Euêque de Dole, & il le refusa.*
4. *Le Prince l'en pressant, les Anges le transporterent en Hespaigne miraculeusement.*

LA prouidence diuine ayant cōduit notre B. Pere en la Prouince de Bretaigne, où commandoit alors en qualité de Souuerain, sous le titre de Comte, Artus fis de Constāce & de Geoffroy Ducs, il se crût moralement obligé de rendre ses deuoirs de charité à toute la prouince, qui etoit sa seconde patrie, & ceux aussi de la ciuilité au Prince Duc, qui etoit son proche parent, du coté de sa Mere.

B Sur cette creance, il tira vers la ville de Vannes, où étoit le seiour des Comtes Ducs de cette Prouince, & il y arriua quelques iours apres les Fêtes de la Pentecôte. Là etoit le Prince, dit le B. Alain au ch. 23. de sa 3. partie, & les histoires du tems s'y accordent, écriuās que l'an 1201. il sortit en campagne contre son Oncle Iean sans-Terre, lequel le defit, & s'etant saisi de sa personne, le C tua luy-même, ou cōme veulēt d'autres, le fit mourir en prison l'ā 1201.

Ce fut vne grande consolation à cet infortuné Prince, de voir en la premiere année de sa possession pacifique, celuy qui le touchoit en parenté de si prés, & dont la renōmée étoit dêja sortie des Hespagnes, s'etendant és autres prouinces & Royaumes.

D Il le pria de vouloir prendre au premier iour, la commodité de prêcher à son peuple, veu que sa Mere étant Françoise, il en pouuoit sçauoir la langue, & en auoir l'vsage assez libre. Saint Dominique s'y accorda, & pour y mieux disposer, il passa la nuit en oraison selon sa coutume, & recita plusieurs Rosaires en l'honneur de la sainte & sacrée Vierge.

Le matin venu, il celebra la Messe, où le Duc & toute sa Cour assista,

non sans vne ext[...]e satisfaction. Elle redoubla, quād apres la consecration, vn rauissement extrordinaire le saisit, qui le rendit immobile pendant vne heure; apres laquelle reuenant à soy-méme, & continuāt le Sacrifice, iusques au point de la Communion, on vid sa face etincellante, dont par fois s'elançoient feux & flammes, & sa tête jettoit des fumées, comme si quelque brasier ût échauffé son cerueau.

Toutes ces merueilles & plusieurs autres, que nous rapporterons au liure de ses vertus, disposerent tellement les cœurs de tous, que venant en suitte à monter en chaire, pour entonner les merueilles du saint Rosaire, & les vtilitez de la nouuelle Confrairie, que la sainte Vierge luy auoit enioint d'établir, & eriger par tout le monde, ils embrasserent vnanimement l'vn & l'autre, & tous se proclamerēt les particuliers enfans, & seruiteurs de la tres-puissante Mere de Dieu.

Il y en ût pourtant quelques-vns, mais en fort petit nombre, qui refuserent pour lors d'en être, mais en fin ils se reduirent, excepté quatre, lésquels étans grans larrons & vsuriers, s'obstinerent contre le Saint, & en punition moururent le iour même: Ce qui fut reuelé premierement au B. Patriarche, & il le dit, les larmes aux yeux, en sa predication, auertissant le peuple, que quatre de la compagnie, feroient à ce iour, le dernier de leur vie.

Quāt aux autres, le fruit fut si grād, que le B. Pere demeura 15. iours, ne faisant autre chose, qu'entendre les confessions, resoudre les cas de conscience qui luy etoient proposez, & dōner aux vns & aux autres, des exercices spirituels, pour leur

A auancement particulier à la perfection.

La quinzaine passée, vn nombre sans nombre de peuple, desira communier de sa main, ce que faisant pour leur cōsolation, plusieurs etans indisposez, y furent visiblement chatiez. Quelques vns adonnez au plaisir sensuel contre la pureté, sentoient en communiant vn charbon ardant qui leur bruloit la gorge, &

B quasi les étouffoit; d'autres attachez à l'auarice, pensoient aualer vne pierre, qui leur fermoit entierement les conduis de la respiration. D'autres en fin tiedes & indeuôs, croyoient auoir en leur bouche vne masse de plomb fōdu, qui leur transissoit le cœur.

Cela etoit si reel & si vray, qu'en peu de tems on vid vne centaine de personnes en danger de mort: Mais Saint Dominique sçachant les cau-

C ses de leur malheur, les fit exactement confesser, & aussi-tot la sainte Hostie reprit son naturel ordinaire, & eux la grace d'vne entiere conuersion.

Tant de prodiges, & notamment les merueilles que Dieu operoit interieurement és ames, donnerent sujet au Clergé, au Duc, & aux principaux de Vannes, & à tous ceux qui étoient de marque, aupres de

D son Altesse, de former dessein d'arretter Saint Dominique en Bretaigne, l'y attachant auec les liens d'vne Mitre & dignité Episcopale.

On luy proposa la bonne volonté du Prince en son endroit, mais à peine pût-il souffrir la moitié du discours, repetant souuent que Dieu l'auoit enuoyé au monde, pour euāgelizer, & non pour être Euêque.

Ce refus ne rebutta point le Duc, ains au contraire s'echauffant da-

uantage, pour executer vn dessein si profitable à son pays, il depêcha de tous cotez vers les pors de la prouince, faisant deffenses & inhibitions expresses à qui que ce soit, de l'embarquer, pour le conduire en Hespaigne, parcequ'il étoit resolu de luy faire accepter par le moyen du Pape, l'Archeueché de Dol, qui demeura vaquant au dire des histoires de Bretaigne l'an 1199. par le decez de Iean Lizanet qui mourut le 28. Ianuier, auquel on ne pût si tot donner vn successeur, qu'enuiron la fin de l'an 1200. d'autant que le Pape Innoc. III. ayāt à reduire cét Archeueché en Euêché, il fallut beaucoup de tems, pour ordōner de cét affaire, dequoy nous lisōs en Bzouius l'an 1199. que le Pape depécha pour ce sujet en France vn Legat, à ce que le Roy agreat, que l'Euêque de Dol fut vn des Suffragans de l'Archeuêque de Tours.

Quād notre B. P. se vid ainsi pressé, il ût recours au bras tout puissant de Dieu, se resignāt toutefois ētieremēt aux decres amoureux de son eternelle volonté. Sa priere acheuée, les Anges le transporterent de Bretaigne en Hespaigne, & se trouua sans y pēser dans la ville d'Osme, où il fût rendre comte à son Euêque de ce qui luy etoit auenu dans son voyage. Cependant arriua son compagnon F. Bernard, qui confirma toutes les choses sudites, & fut destiné pour le suiure desormais en ses courses & missions Euangeliques.

L'on ne sçauroit douter de la verité de ce transport, du coté de la puissance de Dieu, puisqu'il fit ce miracle en la personne du Prophete Habacuc, & du Diacre saint Philippe. L'on n'en pourroit douter qu'à cause de l'Auteur qui le rapporte: mais notre preface l'ayant rendu

A irrefragable, nous ne pouuons faire autre chose qu'admirer les euures de Dieu en son seruiteur saint Dominique: & en effet si Dieu a resuscité des mors en presence de toute la Cour de Rome, par son entremize, qui est le miracle des miracles, pourquoy refuserōs nous de croire, que Dieu l'aye priuilegié de ce ministere des Anges, pour le transporter d'vn lieu en autre afin de trauailler à sa gloire?

B

Que S. Dominique a eté premier instituteur de la Confrerie du S. Rosaire de Notre Dame.

Chapitre XX.

1. *Arguments contre ce point, du silence de nos Auteurs, & des autres, de l'autorité de Nauarre, & de Sedulius.*

C 2. *Preuue manifeste du contraire par les Auteurs de l'Ordre, & par nos plus grans ennemis.*

3. *Response à toutes les obiections où l'on void les causes de la moderation de nos Peres à parler de cette Confrerie.*

Apres auoir recité cett'histoire nous ne deuons passer outre, qu'au prealable nous n'ayons satisfait aux raisonnettes de quelques ignorans ou enuieux, qui disputent à S. D Dominique cette gloire, d'auoir eté le premier, qui a si heureusement erigé la sodalité, & Confrerie tres-auguste du saint & sacré Rosaire

Comment seroit-il possible, disent ils, si la chose etoit ainsi, que tant de graues Auteurs contemporains à S. Dominique, se fussent imposez des loix si rigoureuses du silence, pour ne parler aucunement d'vne Confrerie, qui deuoit eclatter par toute la terre?

Et ce qui iustifie & augmente leur incrudelité, c'est que non seulement Cæsarius Ecriuain de ce tems là, & autres qui sont etrangers à l'Ordre des Freres Précheurs, n'en ont pas touché vn seul mot, ains encore les premiers Auteurs de la vie de saint Dominique, qui sont ses enfans, & par consequent les plus ialoux de ce qui peut releuer ses merites.

Le B. Iourdain second General de l'Ordre, Gerard Frachet, Etienne de Saillanac, Humbert de Romãs, Constantin d'Oruiette, & Theodoric, tous enfans de ce grand Patriarche, & qui ont couché à la posterité ses actions & sa vie, ne parlent aucunement de l'institution & erection de cette Confrerie; seroit il croyable qu'vne chose qui remplit à present les biblioteques de deuotion, tant le sujet est glorieux, & si grãd est le nõbre de ceux qui en ecriuent, ût eté si peu estimée, que de n'auoir vne seule memoire dans les remarques des anciens Auteurs, & de ceux mêmes qui en etoiẽt les Paranymphes par office.

Aussi nous lisons dans cét incomparable docteur Martin Nauarre, lors qu'il traitte particulierement ce sujet, & demande qui fut l'Auteur d'vne deuotion si salutaire, il répond que c'est vne commune opinion, que l'an mil quatre cens soixante & seize vn certain Religieux de l'Ordre des Freres Précheurs, autãt fameux pour sa pieté que pour sa doctrine, appellé Iaques Sprengher, Allemand de nation, institua cette Confrerie dans son pays, d'où elle s'est heureusement prouignée par toute la terre

Sedulius Auteur graue, semble cõfirmer cecy, disant en ses commentaires sur la vie de sainte Claire au ch. 2 que saint Bonauenture fut le premier qui etablit des Confreries, eriA geant celle de Confalon, qui fut la premiere de toutes.

Pour ces raisons, quelques vns se croyent bons espris, pour ne point croire que ce Rosier si glorieux de notre Dame, aye iamais eté planté des mains de S. Dominique dans sa Religion : Mais ils changeront bientot d'avis, quand ils auront veu que leurs raisõs ne sont que petites obiectiõs.

Il n'est pas vray premierement, qu'il B n'y ayt aucun ancien Auteur qui ayt ecrit de cette Confrerie. Nous auons deux insignes Docteurs & fameux en leur tems, qui ont accompagné saint Dominique dans ses premieres années, & ses premieres predications, auant même la fondation de l'Ordre, qui en ont fait des traittez particuliers d'vne plume bien taillée, & d'vn stile fort ample. L'vn s'appelloit Iean du Mont, & l'autre, Thomas du Temple; celuy-la dans son liure qu'il C intitula *Mariale Virginis*, & celuy cy, dans vn autre qui a pour titre les merueilles du Pseautier de la Vierge, c'et à dire du Rosaire, parce que c'etoit son ancien & premier nom. Nous auõs rapporté les eloges de ces deux Auteurs en notre preface.

De plus Humbert cinquiême General de l'Ordre, donnant en vn de ses liures, des sujês pour toute sorte de predication, remarque au liure second, qu'il y a des Confreries eri- D gées en l'honneur de notre Dame, lêquelles apportent des profis tres-signalez à ceux qui les embrassent: & Thomas de Champré passe plus auãt en ses euures, rapportant deux signalez miracles, operez en vertu du Pseautier de notre Dame. C'est au liure second des Abeilles chap. 29.

Et pour ne douter plus de cecy, nous auons nos plus grans ennemis mêmes, qui ecriuãs au même tems, en sõt

mention auec reproches & iniures.

Féderic ſecond etant proclamé de tous cotez excommunié, par nos Peres, & les Religieux de ſaint François, ſon Châcelier Pierre des Vignes, enrageant de voir, que tous les peuples à la voix de ces Predicatiōs Apoſtoliques, tenoient le party du Pape contre ſon Maitre, fit vn' epitre qui ſe trouue au premier liure de celles qu'il ecrit chap. 37. laquelle s'intitule de la ſorte, *Sacerdotium conqueritur de Fratribus Prædicatoribus & Minoribus, eorumque faſtum reprimi petit.* Ceſt à dire, le Clergé ſe plaint des Freres Prêcheurs & des Freres Mineurs, & demande qu'on rabate leur orgueil & ambition.

Puis dans le cors de cette lettre, il nous reproche en la perſonne des Curez, que pour affoiblir plus efficacement leurs drois, & eloigner d'eux la deuotiō des peuples, ils auoiēt erigé deux nouuelles Confreries, auec vn tel abord de perſonnes, qu'à peine ſe trouuoit quelqu'vn, ſoit homme, ſoit femme, qui n'y fut enrollé.

D'où arriuoit que les Fêtes & Dimanches, & és iours de l'année les plus ſolemnels, toutes leurs Egliſes etoiēt deſertes, parce que tous ſe rendēt aux leurs, pour ſatisfaire aux deuoirs qu'ils ōt preſcrit aux Cōfreres.

Outre ce temoignage, lequel etant d'vne plume ennemie, ne put être que receuable, les deux principaux Reparateurs de cette Confrerie, le B Alain de la Roche, & Iaques Sprengher, ont ecrit fort autentiquement, cōme leurs trauaux n'etoient que pour reſtaurer, ce que ſaint Dominique par ſes feruentes predications, auoit etably dás ſon tems. Alain en dōne preſque, autant de témoignages, qu'il y a des chapitres, & ſections en ſes euures; & Sprengher met ces paroles, à

A l'entrée des ſtatus de cette Confrerie, qu'il renouuella dans Couloigne. *Ie Frere Iaques Sprengher, Docteur en ſainte Theologie, & prieur du Couuēt de Couloigne, de la Prouince d'Allemagne, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, l'an de grace mil quatre cens ſoixante & quinze, le iour & fête de la Natiuité de notre Dame, auec l'autorité & ſouz le bon plaiſir de Monſeigneur le Reuerendiſſime Alexandre Euêque de Forly, Legat* à latere *de notre ſaint Pe-*

B *re le Pape dans toute l'Allemaigne, ay preſcrit & ordonné les ſuiuans ſtatus, apres les auoir fait examiner, & approuuer par les Docteurs, pour le reglement de l'ancienne & tres deuote Confrerie du Roſaire de la tres-ſacrée Vierge.*

C'eſt notre Ferdinand de Pineda, qui a extrait ces parolles des regitres du Conuent de Couloigne, & les a inſerés au liure ſecond de ſon Roſaire chap. 7. article premier.

Les Saints Peres encore dans leurs

C bulles & patentes apoſtoliques, autorizent beaucoup cette creance. Leon dizieme dans vn bref, qui commence par ces parolles *Paſtoris æterni,* qu'il expedia l'an mil cinq cens vint, le ſixieme du mois d'Octobre, dit en ces termes expres. *Autrefois, ainſi que nous liſōs dans les hiſtoires, vne certaine Confrerie des Fidelles de l'vn & l'autre ſexe, nommée du Roſaire de notre Dame fut erigée par ſaint Dominique, & inſtituée à l'honneur de la Salutation Angelique, laquelle*

D *ayant eté publiée & priuilegiée par tout le monde, non ſans quantité de grans miracles, vint petit à petit à etre negligée, & quaſi miſe du tout en oubli, &c.*

Sixte cinquieſme parle plus authētiquement & fauorablement, dans ſa Bulle qui commence, *Dum ineffabilia meritorum*, donné à Rome le trentieme Ianuier 1586 *Conſiderans meurement*, dit il, *combien notre ſainte Religion tire de profit par l'inſtitut du ſacré Pſau-*

tier appellé Rosaire de la tres-heureuse Vierge Marie Mere de Dieu, inuenté & etably, comme l'on croit, par saint Dominique Fondateur de l'Ordre des Freres Precheurs, d'vn special mouuement du saint Esprit: Combien encore tout le monde s'ét ressenty des grans biens spirituels de cet institut, & s'en ressent tous les iours, & que pour ce sujet, il y a des Confreries etablies de tous cotez, auec les formes Iuridiques & Canoniques, dans les Eglises, Chappelles, & Oratoires de diuers endrois, sous le nom & le titre de notre Dame du Rosaire; & qu'aussi encore pour le même suiet, les Confreres & seurs d'icelle ont eté fauorisez de plusieurs graces, indulgẽces, & priuileges de plusieurs souuerains Peres nos predecesseurs qui l'ont confirmée, sçauoir est Iean 22. Vrbain 4. Sixte 4. Innocent 8. *Alexandre 6. Iule 2. Leon* 10. *Adrian 6. Clement 7. Paul 3. Iule 3. Paul 4.* Pie 4. Pie 5. *& enfin de Gregoire 13. sans conter plusieurs Legâs à latere, qui dans les termes de leur legation en ont fait autant.*

Par ces parolles, le S. Pere nommant entre ses predecesseurs, qui ont fauorizé cete Confrerie, Vrbain 4. il montre que les Papes ont eté liberaux à departir des indulgences aux Confreres du saint Rosaire, quarante ans apres la mort de saint Dominique, puisque celuy cy mourut l'an 1221. & luy fut creé Pape l'an 1261. ce qui est vn temoignage manifeste, que délors cette Confrerie paroissoit en toute la chretienté, dans ce grand lustre que nous voyons à present.

Et si nous voulons croire André Coppesteyn liure 2 de cette Confrerie chap. 2. nous ferons parler les Papes en faueur d'icelle, dez le viuant de S. Dominique, ou pour le moins incontinent apres sa mort. Cét Auteur nous assure que le predecesseur d'Vrbain 4. nommé Alexandre 4. l'a autorisée. Que si ce souuerain Pere est du nombre, nous n'auons plus que trois Papes à monter, iusques au viuant du saint Patriarche, sçauoir est Innocent 4. Celestin 4. & Gregoire 9 grand amy de ce Bienheureux Pere.

Et nous sçauõs, & il est manifeste par cent & cent bulles, que ces souuerains Peres ont expedié en faueur de notre sainte Religion, qu'ils nous ont eté speciallement affectionez, & que par consequent ils ont autorizé de leurs brefs, & gratifié d'indulgences cette Confrerie du Rosaire, qui au temoignage de nos ennemis enueloppoient delors tous les Fideles.

Sur ces fondemens, les plus celebres Auteurs qui ont employé leur esprit & leur plume, pour honorer la sacrée Vierge, n'ont point craint de dire hardiment, que saint Dominique par ses diligẽces, ses trauaux, & ses soins, auoit fondé le premier cette Confrerie: ce qui les rẽd moins soupçoneux, c'ét qu'ils sont desinteressez, etãs d'autres Ordres, que de celuy des Dominique, Pierre Canise, Frãçois Coster, tous deux de la Compagnie de Iesus, Iean Carthagena de l'Ordre de saint François & autres que cite Choquetius dans son liure intitulé *Viscera materna Deiparæ Virginis erga Ordinem Fratrum Præd.*

Ils n'ont point eté ebranlez des raisons, que les autres alleguent au contraire, parce que la responce est manifeste.

Quant à la premiere, qu'il n'y ait aucun Auteur, méme des notres, qui en ait parlé: cela est faux. Que si nous n'en trouuõs pas en si grand nombre, comm'à present, il en faut premieremẽt attribuer la cause, non à la negligence de nos Peres, ou au peu de vogue de cette deuotion, mais à la difficulté de composer, l'inuention de l'Im-

de l'imprimerie, n'ayant pas encore passé les mers, pour venir de la Chine iusques à nous. C'etoit beaucoup d'auoir des Coppistes, qui employassent leur main à décrire les trauaux des Peres, de S. Thomas, & d'autres celebres & fameux Docteurs.

Secondement, il la faut attribuer à la ferueur & deuotion de nos premiers Peres, lêquels étoient autant de liures viuans de cette Confrairie, chacun n'ayant autre chose dans la bouche de plus familier, que le Rosaire.

Troisiémement, à la facilité des Status, lesquels etans cours & aysez, il ne falloit point d'autre liure, que la memoire d'vn chacun.

Quant à ce que dit Nauarre, c'est sa faute de n'auoir pas lû plus exactement nos Auteurs, auant que de prononcer vne chose si éloignée de la verité.

Sedulius n'a pas moins erré que Nauarre; car s'il ût lû Baronius, il ût trouué que l'an neuf cens quatre vint quatre, plusieurs Prêtres s'vnirent tous en ce dessein, & plusieurs Euêques mêmes y donnerent leurs noms, s'obligeans volontairement de se soulager les vns les autres, apres leur mort, de leurs prieres & sacrifices.

Et le même Baronius remarque à l'an 136, que dêlors la Confrairie appellée de la Mort, étoit en vogue dans l'Eglise. Par consequent celle de *Confalon*, qui a été pour la même fin instituée par Saint Bonauenture, n'est pas la premiere: Ainsi dans trois môs, nous auons satisfait aux argumens de ceux qui debattent à Saint Dominique, cet honneur, d'être le premier fondateur de la Confrairie du saint Rosaire.

A

Que Saint Dominique a non seulement été premier fondateur de la Confrairie, ains encore de la deuotion du saint Rosaire.

CHAPITRE XXII.

1. *Argumens contre ce point tirez de plusieurs antiquitez.*
2. *Reponse à iceux l'vn apres l'autre.*
3. *Conclusion de cette verité par la bouche de Pie V.*
4. *Explication de quelques parolles de la Bulle de ce Pape.*

B

NOVS passons encore plus auant, & voulons montrer contre plusieurs, quoy que mieux fondez que les precedens, que saint Dominique, non seulement a erigé le premier, la banniere de la Confrairie du saint Rosaire, mais de plus, qu'il a prêché le premier la deuotion du saint Rosaire.

C

Nous auons distingué cy-dessus ces deux choses, & auons dit que celle-cy fut reuelée par notre Dame à Saint Dominique dés son bas age, qu'elle fut singulierement prattiquée du même, quasi dés son enfance, qu'elle fût prêchée, conseillée, & inculquée du même, plusieurs années auant qu'il erigeat cette deuotion en Confrairie.

D

Plusieurs nous debattent ce point, & semblent auoir des raisons conuainquantes en leur faueur. Le même Choquetius au lieu cité dans le chapitre precedent les raporte, & y satisfait pleinement. Dont voicy le precis & l'abbregé.

Les histoires nous font foy, dit Rebel, que les Payans marmottoiēt

Digitized by Google

certain nombre de prieres en l'hõneur de leurs Idoles, auquel pour ne se tromper, ils portoient des grains enfilez, en autant de nombre qu'ils auoient de fois à repeter leurs prieres, ce que nous voyons encore étre obserué dans la Chine, le Iappon, la Perse, & ie l'ay veu dans la Turquie. Ce qui est plus confirmé par l'historien Marc Paul, qui assure que le Roy de Malabar aux Indes Orientales marche nud comme les autres, & pour se faire distinguer des autres, il porte au col vne chaine d'or enrichie de Saphirs, Emeraudes, Rubis, & autres pierres precieuses; & auec icelle vn cordon de soye, qui enfile cent quatre grosses perles Orientales, pour le faire souuenir des cent quatre oraisons, qu'il doit dire à son Idole.

Cette coutume donc étant parmy les Gentils, les Apotres pour contrarier Sathan, ont institué le Rosaire, dit cet Auteur, à la façon que nous le voyons à present.

C'est ainsi que s'en seruoit Paul l'hermite du Mont Pherme, disant tous les iours trois cens oraisons, qu'il marquoit auec trois cens pierrettes; & ne faut point douter que ces oraisons ne fussent les deux Cõmunes de l'Eglise le *Pater* & l'*Aue*.

Que si quelqu'vn le reuoque en doute, l'on ne sçauroit le nier du Venerable Bede, lequel prêcha dans l'Angleterre cette deuotion du Rosaire, plus de quatre cens ans deuãt la naissance de Saint Dominique, dequoy rendent témoignage les anciennes peintures, & statuës de ce tẽs auquel il viuoit, sçauoir est l'an sept cens vint trois, par ce que la plupart tiennent en main vn Rosaire.

Villegas dit bien dauantage; car il assure que Saint Leon Pape, quatrième du nom, bailla pour conseil aux Croisez contre les Sarrazins, de prendre Notre Dame du Rosaire pour leur Protectrice & Patrone; & cela fut l'an huit cent cinquante cinc ou six.

Decédant plus bas vers nos têms, Surius écrit que le Moyne Albert, qui fleurit sous Paschal second, l'an mil cent cinc, disoit tous les iours & toutes les nuis cent cinquante Aue Maria.

Cent vint cinc ans auparauãt, c'est à dire, l'an mil trente, la Congregation des Camaldules prit le saint Rosaire pour les heures Canoniales, & le recitoit par Cheurs, ainsi que l'on fait à present en plusieurs lieux de la Chretienté.

Les Chartreux qui furent instituez l'an mil cent vn, soixante-neuf ans auant que Saint Dominique vint au monde, firent le même pour leurs Freres Conuers, au rapport du Pere Madariaga Religieux du même Ordre.

Lopez & Sagastizaual, tous deux enfans de Saint Dominique, souscriuent à cette histoire, que la Vierge s'apparut à vn Pere Chartreux Allemand qui s'appelloit Eloym, & la prioit d'auoir pitié de son peuple que la peste moissonnoit, & luy conseilla de faire instituer la Confrairie du saint Rosaire, par laquelle ce fleau cesseroit en son pays d'Allemaigne.

Polydore Virgile prette encore secours à cette opinion, disant que Pierre l'Hermite d'Amiens, dont il est tant parlé dans les histoires des Croisades anciennes, & qui mourut l'an mil cent quinze, fonda cette Confrairie.

Fermons ces argumens par cette antiquité, qui est à Niuelles, petite

ville de Prabant en Flandres, où l'on montre certains grains enfilez, que l'on tient être le reste du Chappellet de sainte Gertrude, qui passa de cette vie à l'année six cens soixante quatre.

C'est dequoy l'on pretend rauir cette palme à Saint Dominique, de n'auoir eû du Ciel le premier, cette metode si admirable, & si fructueuse de seruir Notre Dame, par la prattique du saint Rosaire. Mais ces machines sont plutot des ombres, que des realitez, pour combattre vne verité si communement receuë dans l'histoire.

Nous auons fait voir és chapitres precedens, comme la sacrée Vierge reserua cette faueur à Saint Dominique, priuatiuement à tout autre, de luy apprendre ce nombre de dizaines, & cette maniere de les reciter, & luy enioignit de la précher à toute sorte de personnes. Ceux qui écriuent cecy portent auec soy leur autorité, soit à cause de leur sainteté, soit à cause de leur doctrine, & les espris les plus sensez ont souscrit tres volontiers à leur deposition, & pource nous n'auons autre chose à faire, qu'à repondre brieuement & solidement aux objections proposées.

Pour la premiere, c'est tout le contraire de ce qu'elle dit, qui est conforme à la verité: car le diable iustement appellé des Saints Peres le Singe de Dieu, voyant les grans honneurs, que Dieu & la sainte Vierge receuoient par le moyen du Rosaire, voulut être de la même façon honoré de ses Ministres & vassaux, Et i'ay appris dans le Leuant, que la coutume de porter ces grains enfilez, n'etoit pas ancienne, & qu'elle auoit été prise des Cretiens A depuis 400. ans.

Et c'est vn des argumés, qui nous fait voir dauantage le zele de nos Peres, à précher & insinuer és cœurs des peuples la deuotion du Rosaire, veu que s'epandans parmy les infidelles, ils plantoient aussi tot en leurs pays ce Rosier sacré; d'où par apres arriuoit, que leurs trauaux n'etãs pas appuiés d'autres ouuriers, qui leur succedassent, à cause de B l'éloignement de l'Europe, le materiel de la deuotion demeuroit, & le principal qui étoit la foy se perdoit.

Ainsi nouuellement les Peres de la Compagnie de Iesus arriuans au Cathay Royaume de la Tartarie, qui est voisin de la Chine, ils y ont trouué des Religieux qui portoient des chappellés, & auoient mille sornettes & grottesques pour obiet de leur creance

C Tant s'en faut donc, que les Apotres ayent voulu faire seruir Dieu par les Chretiens, à la maniere que le diable se faisoit honorer des Idolatres, qu'au contraire Sathan s'est arrogé la même façon de Culte par le Rosaire, que Dieu approuuoit en ses fidelles seruiteurs, & de la sacrée Vierge.

La seconde obiection tirée de l'exéple de Paul l'Hermite, ne preD iudicie point à notre sentiment: car nous ne sommes pas si peu apris dãs l'histoire, pour ne sçauoir que cette coutume de reciter plusieurs fois l'Oraison Dominicale, & la Salutation Angelique, qui plus, qui moins, chacun à sa deuotion, n'ait été presque de tout tems vsitée dans l'Eglise, mais nous disons, que dire precisement quinze dizaines d'*Aue*, auec quinze *Pater*, s'occupant l'esprit sur les quinze Mysteres prefix, n'a point été inuentée,

prattiquée, & prêchée, que par saint Dominique, & ceux qui l'ont suiuy.

De même disons nous à ce qui est rapporté du Venerable Bede; l'on ne reuoque point en doute, qu'il ne se seruit d'vne maniere de seruir Notre Dame, approchante de celle du Rosaire, mais l'on ne sçauroit prouuer qu'il út exercé, prêché, & conseille toute la même, que celle de Saint Dominique. En effet, il nous en eût laissé quelques vestiges dans ses écris, s'il eût pratiqué cette deuotion, auec les mêmes formes & metodes, que nous obseruons, depuis l'institution qu'en a fait notre B Patriarche.

Quant à la confirmation prise de l'autorité de Villegas; Baronius qui est plus exact que luy, & qui a rapporté curieusement les actions du Pape Leon, ne fait aucune mention de ce conseil qu'il donna aux Croisez de prendre le Rosaire: & ce n'est pas en ce point seul, que Villegas a été surpris, & accusé de supposer ce qui n'est pas, ainsi que le Pere Choquet fait voir en cet endroit.

La plus difficile obiection, est celle qui represente le Moyne Albert, disant les cent cinquante Aue Maria, mais nous repartons, que ce n'etoit pas dans la formule prescritte de Saint Dominique, auec l'interposition de l'Oraison Dominicale à chaque dizaine, & les meditations ordonnées à chacune.

Pour ce qui touche les Camaldules, iamais ils n'ont pensé à quitter le Pseautier de Dauid pour prendre celuy de notre Dame: & les histoires nous declarent assez, combien il couta de mortifications à Saint Romuald leur fondateur, pour se bien stiler à dire les Pseaumes auec Marin son Maitre, & par consequent, ce ne pût être à faute de les sçauoir, que Saint Romuald út prescrit aux siens le Rosaire, pour le substituer à la place des heures Canoniales.

Il y a plus de difficulté pour ce qui regarde les Freres Conuers des Chartreux, veu que cet Ordre à singulierement été deuot au Rosaire de la Vierge, neanmoins il est tres-constant en tous les historiens & Auteurs deuôs de leur Ordre, qu'ils ont pris cette deuotion de Saint Dominique.

Nous lisons même dans Gerard, Prieur de la Chartreuse de Coulongne, au liure qu'il intitule, *Exercices pieux & salutaires pour dire le Rosaire de la Vierge deuotement*, Nous y lisons, di-je, ces parolles à l'entrée, *Fraternitas hæc à Sancto Dominico Ordinis Prædicatorum fundatore, per gloriosam Virginem Mariam, cui deuotissimus erat, ad hoc monito & confortato, primum legitur prædicata, & in diuersis mundi partibus, non sine magnis præclarisque miraculis plantata.*

Ce qui veut dire en François. Cette Confrairie se trouue premierement instituée, & prêchée dans tout le monde, par Saint Dominique fondateur de l'Ordre des Freres Precheurs, y ayant été exhorté & encouragé par la glorieuse Vierge Marie, dont il étoit extremement deuot, ce qui fut executé par luy & les siens, auec de prodigieux & signalez miracles.

Si l'Ordre des Chartreux út û ce tresor, auant que Saint Dominique l'út decouuert au monde, cet Auteur qui étoit sçauant és choses de sa Religion, nût pas écrit ces parolles, & út changé de langage. Et pource nous disons, que si leurs

Freres Conuers ont maintenant le Rosaire pour la tâche de leurs prieres vocales, ce n'est que depuis le tems de Saint Dominique, & non auparauant.

Pour l'histoire de ce Pere Chartreux Eloym, à qui la sainte Vierge conseilla de faire instituer la Confrairie du Saint Rosaire, ie ne trouue pas mauuais que Lopez & Sagastizaual y ayent souscrit; car cette peste pour laquelle appaiser, il falloit cet etablissement, n'a point deuancé la naissance de Saint Dominique, & il se peut faire que ce deuot Pere Chartreux merita par sa charité vers le prochain, cette visite de Notre Dame, & l'auis qu'elle luy donna; lequel par apres fut executé par nos Peres, à qui la predication du Rosaire appartient.

Reste l'autorité de Polydore Virgile pour son Hermite d'Amiens, à laquelle nous ne voulons aucunement deferer, & y repondons comme nous auons fait, à ce qui étoit allegué de Paul l'Hermite du Mōt Pherme.

La même chose disons nous à ces grains enfilez, qui restent à Niuelles, & que l'on pretend nous vendre pour restes du Chappellet de sainte Gertrude. Et en effet, Sedulius qui les a diligemment consideré, croit que c'etoit plutot quelque espece de chaine, qui luy fut donnée qu'autre chose. Il y a dix-huit grains, d'vne pareille grandeur, cōme de boutons à ganse, tant ils sont gros: ce qui montre bien, que iamais ils ne furent parties de Chappellets, ou de Rosaire de sainte Gertrude.

Concluons donc auec Pie V. dans sa Bulle, *Consueuerunt Romani Pontifices*, expediée l'an 1569, Le dix-settiéme de Septembre, que Saint Do- A minique leuant les yeux au Ciel, pour apprendre quelque moyen de reduire les Heretiques à la vraye foy, & les pecheurs à vne conuersion entiere de meurs, il ût reuelation de la sacrée Vierge, que prechant aux hommes cette maniere de prier, il feroit l'vn & l'autre.

Ces paroles etant des Oracles, il les faut inserer, & grauer à la posterité pour vn iamais. *Spiritu sancto, vt pie creditur, afflatus Beatus Dominicus,* B *Ordinis Fratrum Prædicatorum Author, (cuius institutum & regulam cum in minoribus essemus, expresse professi sumus) simili quanunc temporis occasione, quo Albigensium hæresis per partes Galliarum & Italiæ misere grassabatur, & tam multos excæcauerat sæculares, vt in Domini Sacerdotes & Clericos sæuissime furerent, leuans in cælum oculos, & ad montem illum gloriosæ Virginis Mariæ, almæ Dei Genitricis aspiciens, modum facilem, & omnibus peruium, ac admodum pium,* C *orandi ac precandi Deum, Rosarium seu Psalterium eiusdem Beatæ Mariæ Virginis nuncupatum, quo eadem Beatissima virgo salutatione Angelica centies & quinquagies ad numerum Dauidici Psalterij repetitâ, & oratione Dominicâ ad quamlibet decadem, cum certis meditationibus totam vitam Domini nostri Iesu Christi demonstrantibus interpositâ, colitur, excogitauit; excogitatum per sancta Romanæ Ecclesiæ partes* D *propagauit.*

Il faut seulement remarquer en ces paroles, que l'inuētion & le premier établissement du Rosaire par S. Dominique, n'a pas eté precisement és cartiers d'Alby, mais bien qu'il a û plus expres & special commandement de notre Dame, pour precher desormais, & sans cesse le Rosaire, sans qu'il s'arrettât aux Controuerses pour reduire les Heretiques.

Ceux qui voudront plus distincte-ment s'eclaircir de toutes ces choses, qu'ils lisent le Docte Maluenda l'an 1215. aux Chapitres quinze, seize, dix-set, dix huit, dix-neuf & 20.

I'aiouteray seulement pour vne plus grande confirmation de cecy, ce que i'ay appris d'vn Religieux de l'Ordre fort Venerable, tres-dide foy, qui a perseueré quarãte-huit ans dans l'etroite obseruance de sa Regle, & y est encore auec intention d'y mourir, & ne prendre aucune dispense, lequel m'a protesté, qu'etant en Hespagne, le Duc de Beneuent, Prince fort Religieux, & d'vne vertu grandement estimée, luy montra son cabinet de raretez, & icelles etoient pour les principales, forces Reliques precieuses, richement enchassées, deuant lêquelles ce Grand d'Hespagne passe souuent les nuis en prieres.

Entre icelles il luy montra vn Chappellet de cinc dizaines, d'vn bois tirant en sa couleur sur le gris tané, sans croix pourtant, ny grains aucuns, en suitte d'icelle, ainsi que nous voyons ès autres. Et ce Chappellet etoit le même, que la sacrée Vierge donna à Saint Dominique, lors que dans son plus bas age elle le visita, & luy apprit ce secret du Rosaire. Le Duc protesta au sudit Religieux, que c'etoit vne tradition commune de pere en fis dans leur famille, qu'elle auoit été gratifiée de ce present, par les premiers Peres de l'Ordre. Si cela est, comme il n'y a point de repugnance à le croire, l'on peut voir comme la sacrée Vierge reuela cette particuliere maniere de la seruir à Saint Dominique, luy donnant même la troisiéme partie des grains, qu'il falloit pour dire son Rosaire.

D'vne conuersion prodigieuse, que Saint Dominique fit en la continuation de ses predications du Saint Rosaire, en la personne de son Cousin Germain Pierre de Guzman.

Chapitre XXIII.

1. *Le Duc de Bretagne presse encore par des Deputez le Bien-heureux Patriarche, d'accepter vn Euêché, & sa response.*
2. *Saint Dominique retourn à ses missions, & vient en Portugal.*
3. *Il y conuertit vn sien cousin germain, fort debauché par la vertu du saint Rosaire.*
4. *Ce penitent vècut si saintement, qu'à sa mort Iesu Christ, & sa Mere, le vindrent assister.*
5. *Quel étoit ce sien cousin, & ce qu'il fit contre les Mores.*

LEs importunitez du Comte Duc de Bretaigne, passerent encore bien plus auant; car au lieu de cesser, ayant appris ce miracle prodigieux du transport du B. Patriarche son cousin, il dépecha vers luy de ses Gentils-hommes, & des principaux de la ville de Dol, pour le coniurer d'accepter cette dignité, mais ils ne pûrent aucunement flechir son cœur à ce point, & leur dit cette belle response, que la la sainte Vierge a reuelé de mot à mot au B. Alain au lieu sus allegué.

Euangelizare misit me Dominus, non Episcopare, Ite, dicite vestris: Meminerint eorum quæ viderunt & receperunt, & in Dei gratia persistant ac timore, Nam

si infideles tam gratiam cognouissent, in Dominum Iesum Christum credidissent. Le Seigneur mon Maitre m'a destiné pour prêcher, & non pour gouuerner en qualité de Prelat & d'Euêque : Allez & dites à vos compatriottes, qu'ils se souuiennent des choses qu'ils ont veu, & des graces qu'ils ont receu, & qu'ils persistent en la crainte & l'amour de Dieu, car si les Payens ûssent été fauorisez d'vne pareille grace, ils ûssent crû tous en Iesu Christ.

Ainsi les Deputez s'en retournerent; & luy redemāda vne nouuelle benediction à son Prelat, afin d'aller trauailler à la vigne de son Maitre, ce que tres-volontiers il luy accorda, & il recommença plus que iamais à prêcher le saint Rosaire, & d'en établir la Confrairie, auec les Status que la sainte Vierge luy auoit dicté.

Il faut croire qu'il retourna vers la Prouince d'Arragon, pour eriger la Confrairie, où il auoit planté dêja le saint Rosaire, puis qu'il y conuertit vn sien parent, lequel s'appelloit Pierre, ou comme disent les anciens Hespagnols, Dom Perez ou Dom Pero. Maluenda croit que cette conuersion arriua l'an 1219, lors que Saint Dominique vint en Hespagne, apres la fondation de son Ordre: & à ce propos, il ne veut pas qu'on appelle Bernard, le compagnon de S. Dominique, mais Bertrand, estimant que ce fut ce Bertrand de Garriga, vn des seize premiers Peres de l'Ordre. Mais nos anciens Auteurs, & le B. Alain, ecriuent expressement, qu'il s'appelloit Bernard, & pour ce nous croyons beaucoup plus probablement, que cette miraculeuse conuersion fut faite par l'entremise de notre B. Pere, en l'vne des années 1101. & 1102, lors qu'il auoit pour cōpagnon ce Pere Bernard, qui fut pris auec luy par les Pyrates.

Apres cette circonstance du tems probablement assurée, nous aurions à determiner quel fut ce parent de Saint Dominique : mais on n'en sçauroit determiner rien, par ce qu'il ût vn cousin germain nommé Dom Pero Ruys Nugnez de Guzman fis de son oncle paternel, & le fis de ce Dom Pero, qui s'appelloit Dom Perez aussi. Cettuy-cy fut vn des grans Capitaines de son tems, aussi bien que son frere Dom Guillē Perez de Guzman: Tous deux firent merueilles de leur epée, dans cette sanglāte bataille, où par la vertu du saint Rosaire, le Roy Dom Alphonse tailla en pieces deux cens mille Mores dans les plaines de Taloze proche de Font Arabie, & non pas dans les Naues de Toulouze, comme quelques Auteurs ignorans de la langue Castillane & des pays d'Arragon, & de Nauarre ecriuent.

Or on ne peut determiner si ce fut le pere ou le fis qui receut la grace d'vne si prodigieuse conuersion par Saint Dominique, telle qu'il s'ensuit. Quoy qu'il en soit donc, ce Capitaine & grand Seigneur Dom Perez, menoit vne vie si dissoluë, qu'on l'estimoit vn abandonné, on l'abhorroit comme vn Sathan incarné, & les gens de bien le pleuroient comme vn enfant de perdition. Chacun de ceux qui auoient interet à sa cōuersion & resipiscence, y firent tous leurs effors, mais Dieu auoit laissé cette Couronne à son cousin germain Saint Dominique.

Ce grand Patriarche allant de ville en ville, & de bourg en bourg

arriua dans le train de ses courses ordinaires, à ce lieu, où etoit ce sien cousin, & y commença de prêcher les merueilles du saint Rosaire.

Tous embrasserent cette deuotion, & quelques-vns furent trouuer ce Capitaine & Seigneur, & luy raconterent ce que Saint Dominique prêchoit: S'il est ainsi, leur dit il, ie veux y penser: i'auois, perdu esperance de me sauuer, mais ce que vous me ditez m'encourage beaucoup: il faut que i'entende vn si saint homme, puis que nous sommes parens.

Il vint donc ecouter Saint Dominique, lequel alors d'vn zele embrazé, iettoit feux & flammes, contre ceux qui se rendoient esclaues du peché, se seruant à lors de ces parolles de Saint Iean, chap. 8. *Qui facit peccatum, seruus est peccati.* Quand Saint Dominique l'apperceut auec son train, il fut plus embrazé que iamais, à lancer ses foudres contre les vices; par ce qu'actuellement il voyoit ce malheureux enuironné d'vne multitude innombrable de diables, lèquels sous des formes horribles de bêtes feroces, & non encore veuës aux yeux des hômes, representoient les pechez dont il etoit Esclaue.

Afin neanmoins que ses parolles fussent efficaces, il s'adressa dans son cœur à Dieu, le coniurant d'ouurir les yeux à son cousin, pour connoitre son miserable etat, & luy faire voir ces horribles spectres, qui le trainoient garotté de chaines de fer, par tout où ils vouloient. Le tems n'etoit pas encore venu pour son entiere conuersion; il sortit de l'Eglise, & de la predication vn peu effrayé, mais non pas resolu de se changer.

A Reuenant vne autre fois au sermon du B. Pere, luy aussi tot iugea que c'etoit à ce coup, que bon gré malgré, il falloit en venir à bout. Il pria Dieu en son cœur, pour le même suiet, qu'auparauant; mais ayant cōsideré, que son endurcissement ne s'amolliroit iamais sans quelque notable confusion, il s'ecria tout haut, Seigneur Iesus mon Maitre, faites cette grace à tout cet

B auditoire, qu'il voye maintenant de ses yeux, qui est celuy qui vient d'entrer en votre maison.

Aussi tot le peuple, & hommes, & femmes, & grans, & petis, virent ce pauure pecheur, en l'etat que Saint Dominique l'auoit auparauant veu; & ce fut à qui crieroit misericorde, & à qui s'enfuyroit de part & d'autre, deçà & delà, comme personnes epouuantées de si horribles figures,

C sa femme même se tourmentoit ainsi que les autres, deplorant la misere de son mary.

Luy plus étonné que cette assistance, demanda à ses gens, qu'estce que c'etoit qui donnoit en luy tant de terreur à ce peuple, Ah! Monsieur, dirent-ils, tant de diables vous tiennent lié & garrotté auec des chaines de fer, & sont tous si affreux, & hideux, qu'on ne sçauroit les regarder, sans fremir de

D peur.

Saint Dominique sçachant que l'heure étoit venuë, où Dieu brisceroit ce cœur empierré, fit arretter son auditoire, & les rassurant tous; il aboucha son cousin, & luy dit: Connoissez en fin pauure infortuné l'état deplorable où vous etes, iettez vous aux piés de la sainte Vierge, embrassez la deuotion de son Rosaire, & resoluez-vous à changer vos meurs. Prenez ce Rosaire que

ie vous

ie vous enuoye, & dites le du fons A de votre cœur, auec vne vraye repentance de vos fautes.

Le P. Bernard luy porta ce chappellet, & il commença de le dire fort deuotement, apres auoir coniuré S. Dominique de l'aſſiſter en ſes prieres. Etant ainſi à genoux deuant l'Autel de Notre Dame, recitant ſon Roſaire, il ût inſpiration de ſe confeſſer: ce que voulant executer, il s'approcha du B. Patriarche, & luy dit ingenuëment toutes B les abominations de ſa vie.

Quand il fallut apres la Confeſſion, luy preſcrire ſa penitence, ſaint Dominique ne ſçachant que luy impoſer, à proportion d'vn ſi grand nombre de fautes ſi enormes, ſe tourna vers l'Image de Notre Dame, pour ſçauoir interieurement d'elle, ce qui ſeroit plus expedient pour remede à vne maladie ſpirituelle ſi dangereuſe.

Notre Dame luy repondit viſi- C blement, qu'il ne luy donnât autre choſe, que dire chaque iour ſon Roſaire. Le bon Penitent l'accepta fort volontiers, & deſira luy-même écrire ſon nom dans le Regitre des Confreres.

Quoy fait; & ſortant de l'Egliſe, cette deformité hydeuſe qui auoit paru ſur ſa face ne fut plus veuë, ces diables l'abandonnerent, & au lieu de tout cela Saint Dominique D voyoit tandis qu'il ſe confeſſoit, que tous ces diables s'en alloient l'vn apres l'autre, à proportion des pechez dont il s'accuſoit, & tout le monde encore vid, qu'il auoit vn viſage Angelique, ſa tête couronnée de trois chappeaux de fleurs, pour les trois parties du Roſaire qu'il auoit dit, & quantité d'Anges qui l'enuironnoient.

Du depuis continuant ſa deuotion auec ſa femme, & toute ſa famille, il merita de ſçauoir le iour & l'heure de ſa mort, à laquelle il fut viſiblement aſſiſté de Ieſu Chrit, & de ſa Mere, au grand contentement de tous ceux qui ſe trouuerent alors preſens. Ainſi l'a premierement decrit Iean de Monte en ſon Marial, & apres luy Flamin & le B. Alain, lêquels ont été ſuiuis de Ferdinand du Chateau, François Diego, Sagaſtizaual, & de pluſieurs autres que rapporte Maluenda à l'an 1219. chap. 15. Ce n'eſt pas vne petite preuue de cette conuerſion, ce que rapporte le ſudit Maluenda, que dans Sarragoſſe l'on void encore vn Oratoire, où l'on tient que Saint Dominique fit ce grand euure: pour marque dequoy, ſon ancien nom qui êtoit de Sainte Marie du Mont Oliuet, luy fut changé en celuy de Notre Dame du Miracle; par ce que ſon image parla miraculeuſement à l'impoſition de la penitence de ce pecheur conuerty: Et en effet cet oratoire fut donné à nos premiers Peres, qui fonderent leur Conuent ſi proche d'iceluy, que l'on y va de l'vn à l'autre: & de plus, tous les Samedis apres la proceſſion qui ſe fait à l'iſſuë de Complies, chantant le *Salue Regina*, tous nos Religieux en font vne autre, chantant l'Hymne *Aue Maris ſtella*, dans cette même Chappelle, pour reconnoiſſance de cette commune tradition.

D'vne autre conuersion plus miraculeuse du Roy d'Hespaigne Alphonse VIII, par le Rosaire de la sainte Vierge, & les predications de Saint Dominique.

CHAPITRE XXIV.

1. *Vn Prince nommé Alphonse & sa femme, viuans tres mal en leur dignité, furent chatiez de Dieu, celle-cy par aueuglement, & celuy-là par la perte de son domaine.*
2. *Saint Dominique leur prêche le Rosaire, les y gaigne, & enrolle.*
3. *La Vierge reconnoissant le seruice qu'Alphonse luy rendoit par le Rosaire luy donna trois grandes faueurs.*
4. *Alphonse recouura ses terres & ses Etats, la femme la veuë, & les victoires és batailles ne se rangerent que du party d'Alphonse.*
5. *La sainte Vierge luy apparut à la mort, & le conduit elle-même auec son Fis au Ciel.*

C'Est vne remarque tres-veritable de notre Curieux & exacte Historien Maluenda, dans ses Annales chap. 15. à l'an 1219. que notre B. Pere zeloit tellement la dilatation, & la propagation du saint Rosaire, que par tout où il prêchoit, il le plantoit, & enracinoit és cœurs de tous ses Auditeurs, afin que tous cherissent & aymassent la sainte Vierge, ainsi qu'elle merite.

Nous en auons déjà veu des fruis signalez, En voicy vn plus excellent que tous: C'est la conuersion d'vn Prince d'Hespagne nommé Alphonse, laquelle le B. Alain rapporte dans sa 4. partie chap. 58,

A soit qu'il l'ait tirée des liures des deux premiers Ecriuains du Rozaire, pendant le viuant de notre B. Pere, sçauoir est le B. Iean du Mont & le Pere Thomas du Temple, soit qu'il l'ait appris de la bouche même de la sacrée Vierge. laquelle par vn excez de tendresse maternelle le visitoit souuent.

Quoy qu'il en soit, le temoignage de ce B. Pere nous doit suffire, pour croire pieusement ce qui ne

B peut qu'apporter du fruit à notre ame.

Il ecrit donc qu'en Hespagne, pendant le tems que notre Pere y prêchoit le saint Rosaire, il y auoit vn Prince nommé Alphonse, dont les richesses, la grandeur, & l'autorité repondoient à ses vices, & que sa femme luy seruoit de boutefeu pour l'exciter à tous les pechez, êquels il se precipitoit.

C Dieu ne pouuant souffrir les iniquitez de l'vn & de l'autre, punit premierement la femme, la frappant d'vn aueuglement; & en second lieu le mary, le priuant de toutes ses terres, par les inuasions des Princes circonuoisins, qui le reduirent à s'enfuïr dãs vne des villes de ses Alliez.

Saint Dominique se trouua pour lors en cette même ville, & prêchoit auec sa grace & son zele accoutumez le saint Rosaire: Ce Prince

D vint vn iour de Noël l'entendre en l'Eglise Catedrale, soit pour connoitre le saint homme, soit pour la solemnité de la Fête, soit pour euiter le scandale, par ce que fort rarement il frequentoit les Eglises.

En ce sermon il ouït, que saint Dominique protestoit à tous ceux qui viendroiẽt à embrasser le saint Rosaire, qu'ils auroient les benedictions conformes à leurs necessitez;

& que si, par exemple, quelqu'vn étoit depossedé iniustement de ses terres & de son domaine, par d'autres ennemis plus puissans que luy, priant la sainte Vierge par le Rosaire, il obtiendroit la victoire dessus eux.

Cette promesse qui touchoit son interest, luy fit ouurir les oreilles, les yeux, & le cœur, pour ne laisser passer vn si bon moyen de recouurer ses Etas, & ses grans biens. Il fit appeller S. Dominique apres auoir diné, & luy demāda, si ce qu'il auoit dit en sa predication, des vertus, merueilles, & efficace du saint Rosaire, étoit vne chose premeditée, comme tres veritable & assurée, où bien si c'etoit quelque ferueur passagere, qui l'ût obligé de parler de la sorte.

Saint Dominique luy protesta, que tout ce qu'il auoit dit étoit si indubitable, que si luy-même en vouloit faire experience, il éprouueroit par effet, s'il auoit prêché la verité. Qu'au reste pour son particulier, il en auoit vne telle assurance, qu'il luy promettoit encore de plus heureuses issuës de cette deuotion, si vne fois il l'entreprenoit.

Ce fut assez dit au Prince Alphōse, il embrassa la Confrairie du saint Rosaire, s'y enrolla, & promit de dire tous les iours le saint Rosaire à la Sacrée Vierge Marie. Saint Dominique, tres-satisfait de cette resolution, continua ses missions en d'autres lieux, & cependant le Prince Alphonse commença, & poursuiuit cet exercice de deuotion, pendant vn an tout entier, qu'il demeura dans cette ville de refuge, qu'vn des Princes ses voisins luy auoit prêté.

Or l'année reuoluë, & le même A iour qu'il auoit écrit son nom, & donné son cœur à cette Confrairie, la Messe étant finie, & son Rosaire acheué, quelque douceur particuliere s'ecoula dans son ame, qui l'incita de continuer quelque temsen l'Eglise sa deuotion, sans être accompagné d'aucun.

Goutant ainsi plus à l'aise ce miel celeste sa ferueur s'augmenta, & se prit à inuoquer plus tendrement le secours, & l'assistance de la Vierge.

B A la plus grande chaleur de ses demandes, elle luy apparut, tenant entre ses bras son tres cher Fis, & le consola de son entretien rauissant, Alphonse mon Enfant, luy dit elle, Il y a vn an que tu m'as seruy deuotement, recitant chaque iour ton Rosaire à mon honneur, ie viens maintenant payer ton salaire, afin de reconnoitre tes seruices.

C Premierement i'ay obtenu de mon cher Fis, que tu vois entre mes bras la remission de tous tes pechez; luy même par sa bonté, les a rayé des regitres de sa Iustice.

Secondement, ie te viens assurer, que tu auras tout ce que Saint Dominique mon Epoux t'a promis, voire dauantage, si tu perseueres fidellement en mon seruice.

Au reste ie te veux donner vn Ro- D saire de ma main, lequel si tu porte continuellement sur toy, iamais ennemy visible ny inuisible, n'aura pouuoir ou auantage sur toy. Ce que disant elle luy dōna vn Rosaire d'excellent prix & d'vne rare beauté, & puis disparut.

Alphonse glorieux d'vn si riche present, ioyeux de si grandes promesses, consolé du pardon general de ses pechez, & resolu plus que iamais de perseuerer au seruice de la tres-sainte Vierge, s'en retourna

à son Palais, portant en main ce Rosaire, & raconta premierement à sa femme, l'extrordinaire faueur qu'il auoit receu de Notre Dame.

A

Elle n'y voulut pas croire d'abord, mais le Prince son mary la conjurant d'en faire l'épreuue, en touchãt son Rosaire, elle y obeït, & receuant aussi tot miraculeusement la veuë, son esprit receut tout ensẽble la veuë interieure, & connût la puissance de la sainte Vierge, & son amour plus que maternel, enuers ceux qui la seruẽt de tout leur cœur, & nommement enuers ceux qui se dedient à la Confrairie de son sacré Rosaire.

B

Ce qui la fit resoudre de s'enroller en icelle, & d'imiter son mary, disant chaque iour le Rosaire.

Ce fut le premier fruit de la conuersion & deuotion du Prince Alphonse.

C

Le second fut le recouurement de son Domaine; car en suitte de cette vision, prenant hardiment les armes, il supplanta ses ennemis, les obligea de luy rendre son pays, & de reparer ses dommages: Dêlors il fut reconnu si heureux en guerre, que de tous cotez on accouroit pour le suiure, & combattre sous sa conduite, par ce que les victoires sembloient auoir choisi pour centre, la fin de ses batailles.

D

Il auoit aussi ces trois belles coutumes, de ne iamais liurer bataille, qu'apres auoir dit le Rosaire; de ne tenir auec soy aucun Officier, Gentilhomme, domestique, & seruiteur, qui ne fut de la Confrairie, & n'en fit exactement le deuoir; Et en troisiéme lieu, tous ses Drappeaux, Cornettes, Enseignes, Ecussons, Seaux & Cachês, etoient enuironnez d'vn Rosaire.

Dieu ayant fait trouuer notre Pere Saint Dominique veritable en ses promesses, le bon Prince perseuera le reste de ses iours en cette sacrée deuotion, s'affectionnant de plus en plus au seruice & au culte de la sainte Vierge.

A la fin d'iceux, il receut de nouuelles faueurs de sa glorieuse Maitresse: car apres s'être confessé de toutes ses fautes, auec vne viue & serrée contrition, à vn Ecclesiastique fort deuot, appellé Iean, & auoir receu le saint Viatique, & le dernier Sacrement des Agonizans, Iesu Chrit & la sainte Vierge luy apparurent, afin de receuoir son ame entre leurs mains.

En effet, ce bon Prêtre la vid sortir du cors, à guise d'vne Colombe plus blanche que la neige, qui prit son vol vers le Ciel, suiuant ces deux premiers Amans du Paradis, Iesus & Marie.

Examen de cette histoire, & sa conformité auec ce que les Annales d'Hespaigne rapportent du Roy de Castille, Alphonse Huitiéme.

Chapitre XXV.

1. *Ce Prince Alphonse etoit Roy: & non Alphonse, Roy de Leon & de Galice, mais Alphonse VIII. Roy des deux Castilles.*
2. *Celuycy vecut tres-mal au commencement, en punition dequoy le Miramolin le dépoüilla de tout son Royaume.*
3. *Il se conuertit, & fut extremement deuot à notre Dame, portant en ses*

drappeaux l'image de Notre Dame.
4. *Il a vécu depuis saintement, & fut surnommé le Bon. Chassa le Sarrazin de ses terres, & defit en vne seule bataill. deux cent mille Maures.*

PLus nous pouuons en ce tems appuyer les histoires miraculeuses, plus nous satisfaisons au deuoir d'vn historien Ecclesiastique, lequel ayant à racomter plusieurs choses, qui surpassent le train commun de la nature, ou plutot de la prouidence diuine, doit se captiuer les espris, par vne exacte recherche de tout ce qu'il écrit. Ce qui m'oblige d'examiner la conuersion precedente, & voir de prez si les Annales d'Hespaigne me fourniront quelque chose, qui y reuienne.

Premierement, nous supposons que ce Prince Alphonse étoit Roy, veu que du tems de Saint Dominique, nous ne sçauons aucun Prince en Hespaigne qui fut souuerain, & ne fut pas Roy : au contraire, cela est si vray, que nous trouuons en Hespagne des Royaumes, qui à peine valent vne petite Prouince en France : à cause que leurs Seigneurs, les ayant & possedant en qualité de Souuerains, se faisoient appeller Roys. Or notre Alphonse etoit Prince Souuerain & fort puissant, etant Chef des armées pour la deffense de sa personne, & recouurement de ses terres, & ne releuant de personne dans icelles.

Ce Prince Alphonse donc etoit Roy du tems de Saint Dominique. C'est à nous de voir, si les Chroniques d'Hespaigne font mention de quelque Roy nommé Alphonse, pendant le tems sudit.

I'y en trouuè deux, l'vn Roy de Leon & de Galice, l'autre Roy des deux Castilles, tous deux ont eté libertins & méchans au commencement de leur regne, comme l'on trouue dans les histoires : mais il y a û cette difference, que celuy de Leon n'a pas été chassé de ses terres, cóme celuy de Castille ; c'est pourquoy s'il faut attribuer cette histoire à l'vn des deux Alphonses, c'est plutot au Roy Alphonse huitiéme de Castille, qu'à celuy de Leon & de Galice, puis que celuy-là par ses deuotions, & veritable conuersion, a merité de si grandes faueurs de N. Dame pour regaigner son païs.

En effet les histoires d'Hespaigne racontent de cet Alphonse huittieme, ce que le B. Alain écrit de celuy qu'il nomme le Prince Alphonse.

Car premierement Rodericus exact historien, dit qu'il etoit du tems de S. Dominique, ayant regné cinquãte trois ans, depuis l'an 1160. iusques à l'an 1214 & secondement il ajoute, qu'il passa ses premieres années en toute sorte de saletez, & qu'à cause de ses pechez, Dieu permit que le Miramolin Aben Ioseph Prince Mahometain, entrât dans le Royaume de Grenade, & s'en emparât : dequoy n'etant point content, & poursuiuant la pointe de ses victoires, il se ietta dans la Prouince de Tolede, courut sur Madrit, & Alcala de Henarez, mit à feu & à sang Ossanna, Velez, Cüence, & tout ce qui luy fit front à la volte d'Andalouzie.

Sur cela toutes les Hespaignes s'etans alliées, pour luy faire tête à la ville d'Alarco, il donna bataille, & la gaigna fort victorieusement le 16. de Iuillet l'an 1196, ayant fait ruisseler le meilleur, & le plus pur sang de tous les Princes d'Hespaigne.

Voicy comme en parlent les Annales au troisiémetome. *Alphonsus Castellæ Rex Magni alioqui nominis Princeps, cum se plures annos ignauiæ atque desidiæ dedisset, & luxu animum infecisset, Omnibus imminentis periculi metu defixis, subito ad tantam belli molem consurgens, vt hostium impetus ferociamque comprimeret, ad Larcurim vicum, vrbem quondam opulentam prælio decertauit. anno 1196. Decimoquinto Kalendas Augusti victus ac profligatus, in extremum pene discrimen, seque, remque publicam deduxit.* Toutes ces parolles des Annales Castillanes, ne disent autre chose que ce que nous auons dit; mais elles aioutent, que la punition des pechez d'Alphõse ne prit pas fin à ce coup si sanglant; car le Mirammolin insolent de ses victoires, courût encore pour rauager de çà & delà, ce qui restoit de plus beau dans le païs de Castille, ce qu'il continua pendant les années suiuantes, iusques à la fin de la derniere du siecle onziéme qui fut l'an 1199.

Par ce narré, l'on peut voir assez aisement, que le premier Prince Alphonse fut contraint de ceder à la force, & de se retirer hors de son Royaume, dans quelque ville de ses alliez, où Saint Dominique se trouua par rencontre, puis que le Mirammolin luy auoit pris toutes ses places, & villes de retraitte.

Reste maintenant à voir, comment il se remit en son premier etat, regaigna ses terres, & fut triomphant apres s'être bien conuerty, & consacré son cœur à la Vierge. Les mémes Annales d'Hespaigne écriuent, que le Roy Alphonse changea tout à fait de vie, & qu'il se rendit si deuot à Notre Dame, que tous les etendars, bannieres, drappeaux, & cornettes de son armée, portoient

A son Image. Ce qui repond à ce que le B. Alain rapporte du Prince Alphonse.

Les mêmes Annales encore font sçauoir à la posterité, que la superbe de ce Prince Mahometain victorieux, etant si insupportable, Dieu l'humilia par diuerses pertes qu'il fit dans les deux Castilles, Alphonse reprenant ses villes & ses places petit à petit, selon que Saint Domi-
B nique luy auoit predit & promis.

Ces petites pertes faisant vne grande par leur amas, les Maures ennuyez de tant de petites conquettes, leuerent vne puissante & redoutable armée, pour exterminer entierement & Alphonse, & tous les autres Princes Souuerains de l'Hespaigne Mais luy se cõfiant en notre Dame, s'opposa courageusement à leur entreprise; & à luy se ioigni-
C rent Pierre Roy d'Aragon, lequel auoit succedé à Alphonse II. & Sancho Roy de Nauarre, auec plusieurs autres Princes François.

Les deux armées se choquerent dans les plaines de Loze ou Taloze, dans le pays de la Biscaye proche de Fontarabie, & là par vn miracle de Dieu, les Chretiens taillerent en pieces deux cent mille Arabes ou Maures, de la Secte Mahometaine;
D En sorte que le Mirammolin s'enfuit du combat, luy cinquiéme, pour se sauuer.

Ainsi nous voyons le Roy Catolique remis en son domaine, & victorieux de ses ennemis, & il y a maintenant grande apparence, que ce fut notre B. Pere qui le conuertit, & disposa si heureusement à receuoir vn tel secours du Ciel; car ce bon Prince qui mourut l'an 1214. conceut vne telle affection en son endroit, que faisant dresser son Se-

pulchre Royal au Monastere de *las Huelgas*, il y fit mettre la Statuë de Saint Dominique, vetu comme vn Chanoine Regulier, auec la sienne, celles de ces deux femmes, & de sa fille Blanche Reyne de France, auec ordre d'y mettre celle du futur Dauphin qu'elle auroit, qui fut Saint Louys Roy de France, & en fin celles de tous ses autres enfans, qui furent en assez grand nombre

Et de cette circonstance du tems de la mort d'vn tel Prince, nous colligeons que Saint Dominique luy parla deuant que iamais entreprendre le voyage de la France. Sçauoir est pendant les années 1200. ou 1201. ou 1202. ou 120:. Toute la difficulté de cette histoire s'en va fondre sur cette femme impie, qui sollicitoit son mary à tant d'impietez, en punition dequelles Dieu la frappa d'vn aueuglement; parce que nous ne trouuons autre chose, sinon qu'vn an apres qu'il fut marié à la Reyne Eleonor, il s'attacha d'affection à quelques autres, nommement à vne Iuiue qui le perdoit tout à fait pour la Religion,

Pourroit être que cette miserable deuint aueugle, & puis fut guerie spirituellement & corporellement, par la vertu du saint Rosaire. Ce qui ne repugne pas à ce que plusieurs historiens d'Hespaigne remarquent expressement, que les Grans du Royaume ayans honte de voir cette vilaine aupres du Roy, la tüerent eux-mêmes, pour ne seruir à leur Roy d'obiet d'vne si infame tentation, car d'autres assurent le codtraire.

Et puis nous pouuons dire, que le Roy Alphonse s'étant marié deux fois à Eleonor, & à Constance, pourroit être que l'vne ou l'autre n'auroit pas vêcu dans la retenuë d'vne Princesse Chretienne.

Quoy qu'il en soit, c'est peu de chose, si les histoires ne remarquent exactement cette circonstance, puis que la plus part des Auteurs se plaignent du peu d'ecriuains, que l'Hespaigne a porté, pour remarquer les histoires des Royaumes qu'elle cōtient. De toutes lêquelles choses nous tirons, que ce Prince Alphonse dont parle le B. Alain, fut cét Alphonse VIII. Roy de Castille surnommé le Bon, qui donna sa fille Blanche en mariage au Tres-Chretien Roy de France Louys VIII. qui fut pere de saint Louys.

D'vn signalé miracle qui fut fait en vertu du Saint Rosaire, en la personne d'Alphonse Roy de Leon & de Galice, pendant les premieres predications de Saint Dominique.

Chapitre XXVI.

1. *Vn Roy touché des predications de Saint Dominique sur le Rosaire. & ne le voulant dire, le voulut au moins porter, afin de donner bon exemple.*
2. *Cet acte seul le deliura de la damnation eternelle, principalement resuscitant apres sa mort pour faire penitence, & dire le Rosaire.*
3. *Ce Roy fut Alphonse Roy de Leon & de Galice.*

NOvs ne craindrons point de mettre en ce lieu, sous l'autorité du B. Alain chap. 43. de sa 4. partie vn autre signalé miracle, que la sainte Vierge opera en faueur du Rosaire, que le B. Patriarche

Saint Dominique prêchoit.

Mais il faut auant que l'ecrire, que le Lecteur se souuienne d'vn trait plein d'amour de la prouidence de Dieu sur les hommes. C'est sa coutume, tant il est jaloux de notre salut, d'employer sa toute puissance en faueur de quelque moyen efficace pour y cooperer ; & par ce que la deuotion enuers la sainte Vierge prattiquée par le saint Rosaire, y achemine beaucoup d'ames, B il n'a voulu rien epargner pour l'autoriser, faisant de tres-prodigieux & frequens miracles, & nômement es premieres années de son institution pour l'introduire plus aysement, l'établir plus fermement, & la dilater plus vniuersellement.

Et comme les Roys & autres personnes signalées és yeux des hommes par l'eminence de leur dignité, rauissent & emportent apres leurs C exemples les autres, Dieu voulût que plusieurs Roys & autres approchans de leur grandeur, fussent les sujets de ses operations miraculeuses en faueur du saint Rosaire, afin qu'ils en prattiquassent la deuotion ou s'y montrassent fauorables, & qu'ainsi les peuples suiuans leurs exemples, s'y enrollassent plus vnanimement.

Pource ne se contentant point D d'auoir fait Alphonse VIII. Roy de Castille, predicateur & prototype de la deuotion du saint Rosaire, il fit encore Alphonse Roy de Leon & de Galice, par le miracle qui suit, à la Relation du bien heureux Alain.

Il dit que ce grand Apotre de la sacrée Vierge, Saint Dominique, prêchant à son accoutumée cette deuotion enuers elle, vn certain Roy d'Hespagne la gouta fort, mais A tyrannisé de ses passions, & gourmandé vilainement de quelques-vnes, ne la pût iamais prattiquer.

Dequoy se fâchant contre soy-même, il resolut au moins de la faire prattiquer par ses gens : & sur ce il s'auisa pour les y gaigner, & engager tout à fait, de porter luy-même patiemment vn grand Rosaire, comme s'il n'eût fait autre chose que de le reciter.

B Cet exemple obligea tout aussitot sa Cour, les Officiers de sa Couronne, les Grans & les petis, ses domestiques, & ses peuples, de faire comme luy, voire plus qu'il ne faisoit pas, sçauoir est de le dire, & non pas seulement de le porter.

Cependant vne grosse maladie vint l'attaquer, & le B. Alain dit qu'elle trancha le fil de sa vie. Son ame comparoissant en qualité de C criminelle deuant le Tribunal effroyable de Dieu, elle vid que ses pechez meritoient vne damnation eternelle. Les diables, son Ange Gardien, & sa conscience, portoient vnanimement témoignage de tous ses excés és plaisirs sensuels, vanitez, cruautez, vexations de son peuple, guerres, blasphemes, rapines, & autres vices des Roys & Princes licentieux.

D A ce rapport qui n'auoit point de contredit, on alloit foudroyer la sentéce d'vne malediction eternelle cótre luy : Mais à cet instant la sacrée Vierge se presenta, qui fit suspendre ce dernier Arret, & dit qu'elle portoit dequoy excuser & deffendre ce pauure accusé ; c'est que durant quelque tems il auoit porté ouuertement vn Rosaire, pour exciter vn chacun à l'imiter, & le dire aussi deuotement; ce qui auoit reüssi à sa gloire, & vn notable accroissement

ſement de ſa deuotion enuers elle.

Auſſi tot donc les balances myſtiques de la Iuſtice diuine furent apportées, & dans vn baſſin d'icelles on mit toute la vie abominable de ce Roy, & dans l'autre ce petit ſeruice qu'il auoit rendu à la ſacrée Vierge. Ce que les diables voyans, ſans attendre de quel coté ſe baiſſeroit l'vn des baſſins ; ils firent leurs effors pour celuy qui contenoit la vie de cet infortuné Prince : mais n'en pouuans aucunement venir à bout, ils blaſphemerent horriblement contre la ſainte Vierge, & ſe plaignoient de ce que ſa pieté leur otoit iniuſtement leur proye.

Alors elle ſe tourna vers ce Roy tout tremblottant & tranſiſſant de frayeur. Regarde pauure pecheur, luy dit-elle, le deplorable état auquel tu deuois etre ajugé pour vne eternité, i'ay enfin impetré de mon Fis que tu retourneras en vie, pour ſatisfaire à tes crimes, changer de meurs, & reparer les mauuais exemples que tu as donné à tes ſuiés. Ie t'ay obtenu cette grace pour le petit ſeruice que tu m'as rendu, portant auec toy, & faiſant porter le Roſaire à tous ceux de ta Cour.

Cela dit, ſon ame fut reünie à ſon cors, & tout à coup il ſe leua ſur ſon ſeant, dans le lit de Parade, où le cors étoit expoſé à la veuë & aux larmes de tous ſes ſuiés. Chacun des aſſiſtans ût pris la fuitte d'épouuante, mais les parolles qu'il dit les arretterent. Benit ſoit, dit-il, le Roſaire de la ſacrée Vierge, par lequel i'ay été deliuré de la damnation eternelle. En ſuitte, pour l'edification de la compagnie, il racomta ce qu'il auoit oüy & veu dans l'autre monde, & fut tres-deuot à Notre Dame le reſte de ſes iours ; n'omettant iamais ſon Roſaire.

A

C'êt l'hiſtoire que rapporte le B. Alain, dont il y en a pluſieurs ſemblables dans Vincent de Beauuais, Cæſarius, & autres Auteurs fort graues, mais par ce que les hiſtoires d'Heſpaigne, ſoit de Portugal, ſoit de Caſtille, ſoit d'Arragon, ſoit de Leon, qui ſont les quatre Royaumes, où du tems de ſaint Dominique il y auoit des Roys, ne font mention d'aucun Roy de ces quatre, qui fut mort, & puis reſuſcité: nous pouuons dire que la reſurrection d'vn mort n'etant pas ſi aiſée à faire paſſer dans l'aueu des hommes, la creance commune a eté ſeulement, qu'il fut tombé dans quelque ſemblance d'apoplexie ou letargie, dont reuenant par apres, il guerit & vecût fort chretiennement apres, & pour ce les hiſtoires ciuiles n'ont pas fait cette remarque.

B

La difficulté eſt de ſçauoir par coniectures probables qui fut ce Roy. Nous ſommes aſſurez premierement icy, que ce ne fut pas Alphonſe VIII. Roy de Caſtille, comme il appert du narré du chapitre precedent : Ce ne fut pas auſſi Pierre Roy d'Arragon, puis que nous dirons tantot, qu'il mourut tres-infortunement, combattant auec les heretiques contre Simon de Monfort & les Croiſez : Ce ne fut pas auſſi Sancho Roy de Portugal, dautant que nous ne liſons point que Saint Dominique y ait prêché aucunement : & de plus encore les hiſtoires de Portugal nous aſſurent, que ſes licences s'il en commit quelques vnes, ont eté fort ſombres & ſans beaucoup d'eclat : au contraire, c'eſt l'vnique entre les Roys des Heſpagnes de ce tems-là,

C

D

qui n'a pensé qu'à se deffendre, at- A
taquer les Maures, regner en paix
auec les Roys Catoliques ses voi-
sins, & en fin qui a donné moins su-
jet aux historiens de ternir son aue-
nement à la couronne, & son regne.

Il faut donc que ce soit Alphon-
se Roy de Leon & de Galice, à qui
cet accident étrange arriua. En
effet ce que nous en lisons és Chro-
niques d'Hespaigne chez Mariana
liure 11. chap. 19. se rapporte fort B
à cecy. Car ce fut vn Prince qui
noircissoit fort sa vie d'ordures,
& d'impietez: Elles furét telles, que
enuiron l'an 1199. il fut excom-
munié du Pape Innocent III, &
son Royaume fut sous l'interdit
l'espace de trois mois: de plus encor,
nous lisons és mêmes, ses coniura-
tions auec le Roy de Nauarre con-
tre celuy de Castille, & comme il
se ligua au scandale de la Chre- C
tienté auec les Maures, pour le
ruiner de fond en comble. Cepen-
dant apres tant de mechancetez,
nous apprenons és mêmes histoires
sa meilleure vie sur la fin de ses
iours, & comme il pleura les excés
de sa vie passée, mourant auec les
exemples d'vn Prince Chretien l'an
1130. D'ailleurs il y a de l'apparen-
ce que Saint Dominique etant vas-
sal de ce Roy, né dans son Royau-
me de Leon, il trauailla speciale- D
ment pour luy, & ses sujés: Aussi
nous auons montré cy-dessus, que
ses premieres predications furent
dans la Galice, qui étoit alors vne
des Prouinces de ce Royaume: Tou-
tes lesquelles choses donnent quel-
que probabilité à ce miracle rap-
porté.

Conuersion admirable d'vn Archidiacre de Sarragosse, nommé Adrien par la deuotion du saint Rosaire, qu'il embrassa touché des predications de Saint Dominique.

Chapitre XXVII.

1. *Adrien decheoit de sa ferueur, se laissant attrapper aux Confessions des femmes.*
2. *La Iustice de Dieu le punit exemplairement en diuerses manieres, pour l'obliger à resipiscence.*
3. *Saint Dominique luy prêche le Rosaire, il l'embrasse, & reuint en santé du cors & de l'ame.*
4. *Perseuerant en cette deuotion, & la persuadant aux autres, il est comblé d'honneur en cette vie, & secouru fauorablement de Notre Dame en sa mort.*

SI le sacré Rosaire que saint
Dominique prêchoit dans les
Royaumes de Leon, de Castille, &
d'Aragon, y a germé la vie sous les
ombres de la mort, dans les per-
sonnes eminentes és dignitez Ciui-
les, il a fait encore le même en cel-
les qui ont eté honorées des Eccle-
siastiques.

Il y auoit dans Sarragosse vn Ar-
chidiacre nommé Adrien, de gran-
de reputation pour sa naissance,
pour sa rare pieté, & pour sa do-
ctrine.

Son zele pour l'etablissement &
l'auancement de la vertu, se sentant
appuyé de la dignité & de l'autori-
té d'Archidiacre de la Metropoli-
taine de Sarragosse, le poussa dou-

cement & fortement à trauailler pour la Reforme du Clergé. Ses diligences & ses peines furent benies du Ciel, & les Ecclesiastiques menoient de son tems vne vie conforme à leur etat.

C'etoit vn feu deuorant en sa conuersation, vn Tonnerre Apostolique dans ses predications, & vn Saint en sa vie. Le Diable ne pouuant souffrir dauantage les ruines, que ce vertueux Archidiacre luy faisoit tous les iours, l'attaqua puissamment du coté où il étoit moins sur ses gardes.

Il se seruit des filés de l'amour spirituel, pour l'attrapper dans les ordures & l'esclauage de l'amour charnel, ce qui arriua de la sorte; Cõme l'estime de sa vertu luy auoit attiré les personnes les plus apparentes de la ville, pour suiure sa conduitte, & l'auoir pour Confesseur, le diable se seruit d'vne, pour le battre totalement en ruine: c'etoit la fille d'vn Comte, nommée Ianne, sur qui la nature auoit prodigué ses graces, & dont le visage charmoit les yeux de ceux qui s'y arretoient.

Adrien qui fut vn du nombre, s'y laissa piper d'abord, sous pretexte d'vne amitié spirituelle; puis ses feux venans à s'accroitre par la familiere & frequente cõuersation, l'amitié charnelle parut, & leua sans crainte le masque; dautant que ce pauure Archidiacre tourmenté dans son cœur de ces desirs illicites contre l'honneur, le salut, & la pureté de sa fille spirtuelle, ne peut y resister dauantage, & y consentir: Il luy decouurit sa passion, & elle y beit.

En suitte dequoy, l'esprit de Dieu se retirant de cet homme de

A chair, sa ferueur premiere s'eteignit: Il parût incontinent apres, vn libertin, & de tres mauuaise vie. Ses ebâs n'étoient plus à gaigner des ames, assister aux Offices diuins, prêcher aux peuples, visiter les Eglises du Diocese, & donner l'exemple d'vn vray Ecclesiastique: tous les iours il tenoit table, se donnoit bon tems aux balês, danses, ieux, & festins.

B Celuy qui auparauant fuïoit les femmes, ne pouuoit quitter leur entretien; & sa bouche qui auoit été vne ruche de consolation aux affligez, & de pieté àceux qui le frequêtoient, deuint vne cloaque d'abomination en ses discours & ses parolles: Tous ceux qui l'auoient connu dans ses premiers deportemens, regrettoient sa perte, & trembloient sous les adorables iugemens de Dieu en sa personne. C

Tandis qu'il faisoit ainsi carousse, la fille du Comte fut accusée par la nature même de maluersation: sa grossesse parut aux yeux de tous, & il fallût sans douter du crime, qu'elle confessât son Auteur.

L'amour qu'elle luy portoit, l'obligea de le celer pour vn tems, mais le Comte son Pere la contraignit de l'auoüer. Ce qu'ayant fait par force, elle augmenta fort volontiers le crime de celuy qui l'auoit deceuë, pour excuser le sien, depeignant les ruses dont il auoit vsé pour la surprendre, iusques à le taxer, de luy auoi donné des philtres, & charmé son imagination. D

Ce fut assez dit pour vn Pere qui voit l'honneur de sa famille perdu dans le deshonneur de sa fille. Il enuoya ses gens bien armez, qui saisirent l'Archidiacre, & le conduirent lié & garotté en face de tous

les habitans de Sarragoſſe à ſon Euêque. Luy l'excommunia, puis le fit loger aux baſſe-foſſes de l'Euêché: mais quatre iours apres ſes parens & amis s'habillâs en Prêtres, & feignans de le viſiter pour le conſoler, le tirerent de priſon, & mirent en liberté.

Ce ne fut pour gueres de tems; car le Comte le rencontrant en ſon chemin, luy mit la main au collet, & le fit coffrer dans les priſons Royalles, étant conuaincu d'attentat ſur l'honneur de ſa fille, qui étoit niece du Roy, & par conſequent criminel de leze-Majeſté.

B

Le plus horrible cachot luy fut donné, où durant trois ans il pourrit dans l'infection, l'ordure, & la miſere, ſouffrant tous les maux, que le ſeiour d'vn tel lieu peut cauſer. La triſteſſe l'accabla, & ſon eſprit ſe croyoit dêja damné par auance.

C

Au declin de ces trois ans Saint Dominique vint en Sarragoſſe, & y apprit le debris infame de ce pauure Adrien, auec les miſeres qu'il ſouffroit en vne ſi fâcheuſe priſon. La charité qui brûloit en ſa poitrine pour les affligez, le preſſa d'obtenir pouuoir de viſiter cet infortuné, pour l'exhorter à profiter de ce chatiment.

D

Ce pouuoir luy fut octroyé, & il trouua beſoigne taillée pour l'exercice de ſon zele. Il exhorta ce criminel dans ſon cachot, & plus il luy en diſoit, moins il trouuoit de diſpoſition en ſon cœur. Le deſeſpoir & la rage s'en étoient ſi fort emparez, que tous les diſcours & entretiens du Saint ne pûrent y faire brêche, pour s'y pouuoir doucement inſinuer.

En fin reuenant à ſon dernier reſſort du Saint Roſaire, il luy pro-

A

poſa les grans fruis de cette deuotion, comme la ſacrée Vierge deployoit tout ſon credit aupres de ſon Fis pour ceux qui l'embraſſoiét, & qu'infailliblement il ſortiroit de la miſere où il étoit, retourneroit à ſes charges & dignitez, & recouureroit ſa renommée, s'il vouloit étre des aſſociez à cette deuotion.

Toutes ces promeſſes, & le ton energique de la voix de Saint Dominique, auec lequel il les auançoit, luy rappellerent ſes eſpris, & il cõmença d'ouurir les oreilles à la condition qui luy étoit propoſée. Le cœur & le deſir ſuiuirent les oreilles, & il promit d'effectuer ce que le Saint luy auoit preſcrit.

Il commença par vne confeſſion generale, & entreprit de dire chaque iour ſon Roſaire. Il perſeuera durant vn mois, & au bout d'iceluy, il fut priuilegié d'vne viſite perſonelle de Notre Dame, laquelle vint le conſoler, en luy portant les ioyeuſes nouuelles de l'abſolution de ſes crimes.

Elle l'exhorta de continuer à la prier auec ſon Roſaire, parce que de plus en plus il en experimenteroit les fruis, & auroit part à ſes bonnes graces, & ſingulieres faueurs.

Elle diſparut, & le nouueau conuerty iura dans ſon cœur, de ne mourir à cette deuotion qu'au dernier ſoupir de cette vie; qu'elle luy ſeruiroit de tombeau en mourant, & de nourriture en viuant.

Il cõmença donc auec vne ferueur toute nouuelle de reciter ſon Roſaire, & voicy qu'à la fin de l'autre mois, la même ſacrée Vierge luy apparut tenant le petit Ieſus entre ſes bras, lequel auoit auec ſoy l'Euangile de Saint Iean; Elle luy commanda de lire cet *In principio,*

& il le fit sans sçauoir le fruit qu'il A en deuoit retirer : mais ayant prononcé ces parolles, *Verbum caro factum est*, ses premieres connoissances que la vehemence de l'affliction auoit fait eclipser dans son entendement, reprirent leur eclat, & il se ressouuint de tout ce qu'il auoit sceu auparauant.

Ce grand effet l'enracina de plus en plus, en sa resolution de viure & mourir auec cette deuotion, & il B continua le troisiéme mois, comme il auoit fait iusques alors. Cependant sa partie, & les plus apparens de la ville, sçeurẽt sa grande conuersion, & les faueurs qu'il auoit receu de Notre Dame dans la prison.

Ils en furent incontinent touchez, & consentirent qu'il fut elargy, si bien qu'à la fin du troisiéme mois, il vid aussi la fin de son emprisonnement; & de plus, il fut amoureusement & honorablement ac- C cueilly de tous ceux qui l'auoient abandonné, & iustement meprisé.

Tant de faueurs l'obligerent, à ne se point contenter de seruir sa grãde bienfactrice, auec l'attention & affection precedente, il alluma de nouueaux feux enuers elle, & il continua le quatriéme mois, à la saluer plus ardemment par le saint Rosaire.

Elle de son coté redoubla ses faueurs, & luy rendit sa premiere grace à prêcher, l'ayant perduë par vn begayement, que les fluxions du cerueau luy auoient causé, ayant demeuré si lon-tems en vn lieu si puãt, si mucre, & si mal sain.

Ce fauory ne pretendoit plus autre chose : Il s'estimoit trop heureux des graces qu'il auoit receuës, & ne disoit plus son Rosaire, que pour en faire vn holocauste en actiõ de graces : mais la gratitude r'ouurant & elargissant les canaux des faueurs, Notre Dame luy en fit vne nouuelle; car sa conuersion iettant vne plus soüeue odeur, que sa vie libertine n'auoit ietté de puanteur, vn Euêché des Suffragans de Saragosse, vint à vaquer, où il fut elû & confirmé : La sainte Vierge luy en porta les nouuelles trois iours auparauant, luy presenta le baton Pastoral, la Mytre, & l'anneau

Cette nouuelle dignité causa dans luy toute vne autre vie, & luy donna tout vn autre cœur enuers Notre Dame, prattiquant non seulement cette deuotion en son particulier, mais encore la prêchant, & persuadant à tout le monde : afin qu'il le fit plus fructueusement, & fut moins en danger de recidiue, la méme glorieuse Vierge luy apparut pour vne quatrieme fois, tenant en sa main vne verge d'or. Elle luy en donna vn petit coup sur la tête, & dit ces parolles *exi ab eo*, hors d'icy Sathan, puis elle en fit autant à ses reins; & delors il sentit son imagination libre de tant de phantaisies des choses passées, & la rebellion de sa chair appaisée.

Auec ces graces & ces faueurs, il retablit en son Eglise le premier & D ancien lustre de la pieté Chretienne, fõda & prêcha par tout son Diocese la deuotion du saint Rosaire, vêcut saintement en grand honneur & estime, & à l'heure de la mort fut assisté visiblement & personnellemẽt de la sacrée Vierge.

C'est vn des fruis de la predication de Notre bien-heureux Pere Saint Dominique, en la ville de Sarragosse, que nous attribuons à l'an 1201. ou bien 1202. pour ne sça-

uoir en quelle année, ny de quelle ville Adrien fut Euêque : Ceux qui auroient le Catalogue des Euêques d'Arragon, pourront ajouter à vne seconde edition leurs diligences.

Fruit notable de la deuotion du Saint Rosaire pour l'education des enfans, par les predications de S. Dominique en Hespaigne.

CHAPITRE XXVIII.

1. *Vn grand d'Hespaigne instruit vne sienne fille à la deuotion du saint Rosaire selon qu'il auoit appris de saint Dominique.*
2. *Elle y perseuere toute sa vie, & mariée donne la même education à ses enfans.*
3. *Vn grand Docteur confere auec elle de cette deuotion, & en est si fort touché qu'il en deuint, & Predicateur & imitateur.*

LE sexe feminin aura part aux fruis prodigieux, que S. Dominique moissonnoit si heureusement de sa predication du Rosaire, dans les cartiers d'Hespaigne. Vn des Grans du Royaume d'Hespaigne, dit Alphonse Ferdinand, liure second de son Rosaire chapitre 13, & six autres Auteurs celebres qu'il cite, fort touché des predications de Saint Dominique, sur les fruis de la deuotion du saint Rosaire, s'enrolla dans la Confrairie, s'aquitta punctuellement de ses deuoirs, & y fit enregitrer sa femme & tous ses domestiques.

Son mariage fut beny d'vne fille, nommée Marie, à laquelle il fit sucer auec le lait de sa nourrice, la deuotion à la sacrée Vierge par la prattique du Rosaire. Du commencement il se seruit à cette fin, & des promesses, & des menasses, pour l'y accoutumer : chaque iour il auoit ordonné, que sa Gouuernante luy feroit dire le matin la premiere partie ; puis la seconde quelque tems apres le repas ; & la troisiéme, le soir auant que se coucher. Son ieune age flechissant aisement à cette prattique, elle fit du depuis auec inclination & affection la même chose, veu nommement, que croissant en age, elle reconnut l'importance, les fruis, & les vtilitez de cette deuotion, & en experimenta les douceurs.

En effet au plus beau de ses années, lors que la nature souhaitteroit auec plus d'ardeur les plaisirs de cette vie, ce fut lors qu'elle accrut son ancienne deuotion ; car à l'imitation de Saint Dominique, durant chaque chappellet du Rosaire, elle prenoit vn coup de discipline à tous les *Aue Maria* : laquelle rigueur & seuerité pour son cors, elle garda iusques à sa derniere maladie, bien que la prouidence diuine l'eût engagée dans les tracas, & les complaisances du mariage. Dieu qui console à proportion de nos penitences & austeritez, fauorisoit de plusiurs graces tres-particulieres cette constante Rosariste, & la rendit vn exemplaire de vertu dans la ville, où elle faisoit sa residence.

Tandis qu'elle y faisoit ce que le soleil au monde, vn fameux Docteur de Paris, eleué pour ses merites à la dignité Episcopale, vint à cette ville, y prêcha, & parût homme de Dieu, soit en sa conuersation, soit en ses meurs, soit en toute sa vie.

Cet exemple de pieté frappa le A cœur de plusieurs, & leur donna suiet de conferer auec luy plus particulierement, des moyens pour operer leur salut. Cette Dame fut du nombre, & le coniura de luy enseigner les voyes de plaire vniquement à Dieu.

Ce vertueux Prelat crût satisfaire à sa demande, luy prescriuant les regles ordinaires de la pieté, conformement à sa condition de mariée: & B singulierement en ces poins suiuás. Premierement en l'amour cordial vers son mary. Secondement, en la fidelité qu'elle doit à la pureté coniugale. Troisiémement en la charité vers le prochain. Quatriémement, en la iustice vers sa famille. Cinquiémement en la retenuë dans ses parolles. Sixiemement, en l'assiduité és bonnes œuures. Settiemement, en l'education soigneuse de ses enfans.

C'est, répondit elle à l'Euêque, C tout ce que i'ay touiours empreint au cœur, & que i'ay tâché continuellement de prattiquer: Mais ie souhaitterois encore sçauoir de votre pieté quelque petit secret de la voye des Saints, pour essayer si ie le pourray prattiquer, afin d'accomplir ce que Dieu nous enioint, de nous santifier de plus en plus: *Qui sanctus est, sanctificetur adhuc, & qui iustus est, iustificetur adhuc.*

Le bon Euêque luy repartit, qu'à D cela prealablement il étoit necessaire, qu'il connût son interieur, & tous ses exercices, afin de iuger plus sainement des moyens qui seroient conformes aux voyes que Dieu tient sur elle.

Ce fut assez dit à ce cœur sitibõd de la vertu: aussi-tot elle luy ouure son cœur, & deduit toutes ses prattiques.

La principalle fut de la maniere de dire tous les iours son Rosaire, des tendresses d'amour, & ferueurs embrasées, qu'elley ressentoit dans l'occupation interieure de son esprit sur les mysteres ioyeux, douloureux, & glorieux.

Ce que faisant en detail, & par le menu de chaque Mystere, elle deploya tant de secrês de l'amour diuin, cachez és Mysteres de notre foy, compris dans le Rosaire, que l'Euêque rauy d'entendre vne si profonde Theologie autant speculatiue que mystique, resolut dêtre son disciple, & non pas son maitre, de prattiquer ce qu'elle faisoit, & non pas de luy enseigner vne plus haute leçon.

Délors il embrassa la deuotion du saint Rosaire, & pour témoigner exterieurement ce qu'il étoit interieurement, il portoit ouuertement le chappellet, & en prechoit les fruis admirables à son peuple: si tot qu'on le vid dans cet exemple, tous le suiuirent, & à peu de tems apres, son Diocese fut comme le grand Arsenal de la deuotion du saint Rosaire, & vne pepiniere de Rosaristes de la Vierge.

D'où s'ensuiuirent de si grandes conuersions, recõciliations extrordinaires, continuelles restitutions, bannissement du luxe & des debauches, frequence des Sacremens, assiduité aux Eglises, amitié Chretienne, effusions d'aumônes pour le secours des pauures, & singulierement des mors tres-heureuses: mors qui en faisoient souhaitter de semblables aux viuans, tant on y voyoit clairement les assistances de Notre Dame.

Ce deuot Prelat ût sa part à vn tel

bon heur; car ayant bien seruy par A cette priere du Rosaire, la même sainte Vierge, quelques iours auant sa mort elle luy apparut, luy denonça le terme de son exil, & les heureuses approches de sa Couronne: Qu'il ne craignit point ce à ce passage du tems à l'eternité, parce qu'elle s'y trouueroit pour luy prêter la main, & il entreroit assurement dans la ioye de son Seigneur.

Ce qui arriua ainsi, car etant aux agonies, son visage deuint tout fleurissant, ses yeux sereins, & sa langue donnoit passage aux torrens amoureux de son cœur. Il ne s'en faut pas etonner; car cette Generalissime des Trouppes Angeliques, & de tous les escadrons du Ciel, en detacha quelques legions, & s'en vint assister son fidelle seruiteur; laquelle apperceuant, il commença son Paradis, ayant encore les sueurs de la mort sur son visage.

Son cœur n'etant pas accoutumé à vn si grand debordement de ioye, poussa dehors son ame: & la sainte Vierge la prit entre ses bras, pour la presenter à son Fis: plusieurs de la compagnie plus éclairez que les autres, la virent prendre congé de son cors à guise d'vn brillant soleil, entouré de milliers d'Anges, & de Sainte; qui suiuoient vne grande Princesse.

C'est le fruit des predications de S. Dominique: Il gaigna les Pere & Mere: eux gaignerent la fille: elle vn Euêque: cet Euêque tout son Diocese, & peut être dauantage: viue donc à iamais la deuotion à la sainte & sacrée Vierge par son Rosaire, puis que ses plus cheres affections y sont logées, & que son bien-aymé Fis veut qu'elle soit honorée des hommes par ce moyen.

C'est le B. Alain qui fait foy de cecy, au liure troisiéme de son Rosaire chap. 64. & dit de plus au liure premier chap. 20. qu'il a lû dans le Pere Thomas du Temple compagnon de Saint Dominique, lors que ce saint prêchoit en Hespaigne, qu'vn bon Prelat prechant par tout son Diocese le Rosaire, & le portant, il fit des conuersions inoüyes, & rangea son trouppeau dans l'etat, où la pieté Chretienne le pouuoit souhaitter. Ie crois que c'est de cettuy cy qu'il parloit, dautant qu'au même endroit, il luy dóne la qualité de Docteur en Theologie, & en l'vn & en l'autre Droit. De ces deux Auteurs Thomas du Temple, & le B. Alain, comme de deux originaux, les autres en ont tiré les coppies, sçauoir est Albert du Château, Taix, Nicolas Skala, Sagastizaual, & Ferdinand.

Vn autre Comtesse miraculeusement assistée de Notre Dame, & de Saint Dominique, pour auoir embrassé la deuotion du Rosaire, qu'il luy auoit autrefois prêchée dans l'Hespaigne.

Chapitre XXIX.

1. *Vne Comtesse prend dés son ieune age le Rosaire, & etant mariée ne le continua pas.*
2. *Dieu permet qu'etant veuue, ses alliez la pillerent, & la reduirent à vn etat où elle se desespera.*
3. *S'etant frappée à mort, Saint Dominique luy apparut, chassa les diables qui la vouloient emporter, & reuint en santé.*
4. *Elle reprend son Rosaire, ses biens, sa*

sa santé, sa vie, & mourut heureusement.

PEndant ces mêmes années de 1201. & 1202. que Saint Dominique publioit comme grand Heraut de Notre Dame, sa deuotion par le Rosaire, la fille d'vn Comte fort puissāt appellée Dominique, ne plus ne moins que luy, prit vn gout particulier aux exercices & meditations du saint Rosaire: elle y enrolla son nom, & consacra son cœur depuis les premieres années de sa ieunesse, iusques à celles de son mariage. Son infortune porta que de fille de famille se voyant maitresse, s'embarassant trop és grans tracas de son menage, s'enfonçant trop dans les vanitez, goutant auec trop de plaisir les libertez ordinaires, elle quitta sa deuotion, & intermit son Rosaire, sinon que toujours elle le portoit en son col, à guise de chaine, & encore à sa ceinture.

Ce n'etoit plus cette ieune Comtesse, qui rauissoit de son exemple tous ses domestiques, & attiroit apres soy par les charmes de sa pieté, les Damoiselles de la Cour. Elle se precipita dans les bombances & le luxe, sans se soucier du bon etat de sa conscience.

Dieu fit semblant de dormir quelque tems, pour voir si sa patience pourroit amollir sa dureté: mais elle s'endurcissant de plus en plus, il prit les verges à la main, afin de la chatier en ce monde, pour ne la punir eternellement.

Il commença par la mort de celuy qui étoit la moitié de soy-même, & luy ota le Comte son mary. Ce coup n'etoit pas assez pour faire sortir l'apostume d'vne playe si profonde: Il permit que les parens du Comte saisirent à main armée ses biens, fermes, chateaux, fiefs, & villages, & attenterent encore sur sa personne. Mais elle pressentant leur rage, s'esquiua la nuit, sans autre vétement qu'vne seule chemise, si fort elle fût pressée pour sauuer sa vie.

Sa retraitte fut dans vne grotte qu'elle vid entr'ouuerte, & s'y cacha ne sçachant à quoy se resoudre: Là son esprit qui auoit perdu son Orient de la deuotion du saint Rosaire, se vid en proye aux rages, aux desespoirs, aux blasphemes, & abominations contre la prouidence Diuine. Elle prend à party cette main paternelle qui luy auoit enuoyé ces fleaux, cette sagesse diuine qui permettoit de si grans outrages à vne innocente se disoit elle, cette iustice infinie qui n'abymoit pas ces auortōs d'enfer, lèquels opprimoiēt la veuue & l'orphelin; & en fin cette puissance infinie, qui sembloit n'auoir ny bras ny mains, pour empêcher l'execution de leurs pernicieux desseins.

Son desespoir alla si auant, que ses amis l'etās venu retirer, & l'ayāt logé chez eux, rien ne luy pût remettre son cerueau demōté. Perpetuellement elle accusoit le Ciel de l'auoir si mal traittée, & elle n'attēdoit plus que l'occasion pour se precipiter dans le dernier malheur.

Le diable trop artificieux pour notre ruine, trauailla pour la faire naitre, & enfin la luy presenta vn iour, que ses amis ennuyez d'entendre ses execrations, l'abandōnerent en sa chambre toute seule. Elle auisa vne dague, & la prenant s'en dōna trois cous à la poitrine. Ces cous firent iour à la mort, & les diables vindrent à trouppes, afin d'en-

leuer leur proye.

Sa rage ne cessoit pas auec sa vie, & elle redoubloit ses atteintes furieuses; mais en cette extremité, la sainte Vierge se souuenant des Rosaires qu'elle luy auoit dit en sa ieunesse, & des seruices qu'elle luy auoit rendu, la voulut payer surabondamment. Elle depêcha vers elle Saint Dominique, lequel étoit decedé, voire même canonizé depuis peu, pour la sauuer des trois B dangers de mort; de la mort corporelle, spirituelle, & eternelle.

Il ne fût pas tout seul; elle y vint elle même, suiuie de trois autres Princesses du Paradis. Cependant notre B. Pere qui marchoit deuant, se mit à frapper d'vn baton ces trouppes infernales (pour parler à notre grossiere imagination) & les mit en deroute.

La sainte Vierge par apres s'approcha d'elle, & luy dit ces paroles. *O fille infortunée, pauure & miserable que tu es! tu m'as oubliée lors que tu deuois en auoir le souuenir plus frequent, & moy ie ne t'ay iamais laissée, & ie viens à present te secourir, où tu allois vomir ton ame dans les enfers: Autrefois profitant des instructions de mon Epoux bien-aymé Dominique, tu disois mon Rosaire lors de ta ieunesse, mais enfin étant engagée dans le mariage tu as tout quitté La Iustice vouloit que ie t'oubliasse aussi, & ta mauuaise disposition presente m'y obligeoit; Mais Saint Dominique ton bon amy, n'a pû souffrir qu'vne sienne fille spirituelle se perdit; Il m'a tant sollicité pour toy, qu'enfin ie me suis renduë. Ecoute donc ce que ie veux que tu fasse, reprens ton Rosaire, dis le tous les iours, & ie t'obtiendray de mon Fils la vie de l'ame & du cors, tes biens & la possession pacifique d'iceux.*

La pauure agonizante rauie de A cet amour de Notre Dame, & de Saint Dominique son Pere spirituel, promit d'y étre inuiolable le reste de ses iours, & à même tems la sainte Vierge dit à saint Dominique de la guerir; & luy s'approchant d'elle, fit le signe de la Croix sur ces trois playes mortelles, & aussi-tot fut guerie du cors & de l'ame.

B Cela fait, Dieu disposa que tous ses biens luy furent rendus, & en prit possession. Du depuis elle s'aquitta de sa promesse auec vsure: car elle n'etoit pas satisfaite en son cœur, pour tant d'obligations qu'elle auoit à Notre Dame de dire son Rosaire; elle y exhortoit vn chacun, & employoit vne bonne partie de ses reuenus à achetter des Rosaires, & les distribuer aux pauures.

C Nos Peres furent ses intimes, & fort souuent elle les pressoit de prêcher le Rosaire, comme ils firent, dans ses terres: En fin apres auoir saintement vêcu le reste de ses iours, la sainte Vierge accompagnée de Saint Dominique, vint au deuant de son ame, quand Dieu l'appella de cette vie.

C'est le B. Alain qui nous apprend cette histoire, liure troisiéme D chap. 67. & Bzouius la rapporte dans ses Annales de l'Ordre manuscrittes. Nous la rapportons és années 1201. & 1202. veu que si nous la mettions à l'année 1219. où notre B. Pere prêcha dans l'Hespaigne quelques cinc ou six mois, nous ne donnerions pas loisir à cette Dominique, de prendre la deuotion du saint Rosaire dês son ieune age, de viure lon tems dans le mariage, & puis de se pleurer veuue. Ce que nous trouuons, luy donnant tren-

te trois ans, depuis l'an 1201. iusques à l'an 1233. où Saint Dominique fut canonizé.

Recueil des principalles choses de notre B. Pere selon la Cronologie, pendant ses premiers trente trois ans.

CHAPITRE XXX.

1. *Preuue que Saint Dominique a prêché dés l'age de 22. ans la deuotion du saint Rosaire.*
2. *Preuue qu'il a étably la Confrairie du Rosaire deuant qu'aller en France.*
3. *Raison pourquoy Saint Dominique n'est pas entré dans la Religion que chez les Chanoines.*
4. *Deduction de ce qu'a fait Saint Dominique année par année, depuis sa naissance iusques à l'age de 33. ans.*

PVis que rien n'est si recherché dans l'histoire des Vies des Saints, que se rendre scrupuleux iusques aux moindres circonstances, pour faire preuue de son zele & inclination à la verité, ie veux icy ramasser quelques poins que nous auons auancé contre le sentiment commun de plusieurs Auteurs.

Le premier est, que Saint Dominique n'a pas attendu l'age de trente, & trente trois ans, pour prêcher, ains a commencé dés son vintiéme ou vintdeuziéme.

Le second, qu'il a été instruit de la deuotion du saint Rosaire par la sacrée Vierge, lon-tems auparauant qu'il trauaillât à la conuersion des Albigeois en France.

Le Troisiéme, qu'il a fondé la A Confrairie du saint Rosaire, plutot que venir auec son Euêque dans la même France.

Ces trois choses-là se preuuent toutes ensemble manifestemét, dans l'opinion commune méme de tous nos Auteurs.

Ils approuuent tous cette histoire d'vn miracle, que Dieu fit en vertu du Saint Rosaire, à cette ieune Damoiselle Luce, qui fut enleuée des Sarrazins, quand ils prirent B Grenade, où son mary l'auoit conduitte.

Tous confessent que Saint Dominique l'auoit poussée à cette deuotion, quand elle étoit à Compostelle, auant qu'elle fut mariée; Or est il que les Maures ne se ietterent dans le Royaume de Grenade, pour le plus tard que l'an mil cent nonante & quatre, Saint Dominique étant agé de vint-quatre ans, il C auoit donc prêché le saint Rosaire publiquement à Compostelle, auant qu'il ût vint quatre ans.

De plus tous les Auteurs acceptent cette si etrange & miraculeuse histoire, de cette pauure Courtizane Arragonoise, nommée Alexandre, laquelle touchée des predications de notre Pere Saint Dominique, prit non seulement la deuotion, mais encore la Confrairie du saint Rosaire, & n'y perseuerant pas elle D se debaucha, & ses debauches furent cause qu'on l'assasina, & son ame demeura cinc mois vnie seulement à la tête separée de son cors; Au bout dèquels Saint Dominique la vint Confesser, la mit en grace, & apprit d'elle combien cette societé du Saint Rosaire profitoit aux ames de Purgatoire.

Ie dis maintenant, que si cette histoire est de mise, comme tous nos

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1895

Digitized by Google

Auteurs la reçoiuent, ils doiuent aussi receuoir les trois poins alleguez. Par ce que Saint Dominique n'a pû faire ce miracle l'an 1219. qu'il fût en Hespaigne, veu qu'il n'y seiourna que cinc mois, & ce tems ne suffit pas à vn historien, pour dire que Saint Dominique ait touché le cœur d'vne ieune Damoiselle, & luy ait fait embrasser la deuotion du saint Rosaire, puis qu'elle se soit refroidie en icelle; apres, qu'elle se soit debauchée; en suitte, que par vn malheur dont elle fut l'occasion, on l'ait assasinée; & qu'étant assasinée, son ame fut l'espace de cinc mois en la tête, qu'õ auoit separée de son cors. Cela étant manifeste, il faut conclure, que Saint Dominique ait operé cette merueille és années qui precederent son premier voyage en France, qui fut l'an mil deux cens trois, étant agé de trente trois ans. Par consequent il auoit etably deja la Confrairie du saint Rosaire.

Ceux donc qui reiettent le bienheureux Alain, qui nous apprend que Saint Dominique prêcha dés son ieune âge la deuotion de Notre Dame par le Rosaire, & que pour la mieux établir, il fonda l'an mil deux cens la Confrairie, par la reuelation de la même sacrée Vierge, qu'ils se corrigent maintenant, & qu'ils voyent à l'œil que nous ne disons rien, qu'apres vn rigoureux examen.

D'icy ie collige que ce grand Patriarche, destiné du Ciel pour le salut des ames, & la dilatation du Culte de Notre Dame, par son Rosaire, alloit çà & là dés les premieres années de sa Theologie, Catechisant, Instruisant, & prêchant les peuples: & c'est vne des causes, pourquoy ce

A grand Saint qui bruloit en son cœur d'vn si grand amour de Iesus Crucifié, & de la sacrée Vierge sa Mere, ne se rendit point Religieux, ny en l'Ordre de Citeaux, ny en l'Ordre des Chartreux qui fleurissoient de son tems en toute sainteté. Et cependant il y poussoit les autres, & y fit entrer ce ieune Seigneur Allemand, qui fut par apres Cardinal.

B La cause vray semblable de cecy est, que ce Grand Patriarche bruloit d'vn si grand zele du salut des ames, qu'il ne voulût point embrasser ces Ordres, où la solitude faisoit le principal de leur Institut.

Chacun ne peut douter que cet homme de Dieu n'abhorroit pas les exercices de l'oraison, & des loüanges de Dieu, puis que c'etoit son element, & il y passoit les nuis presque

C toujours; encore moins les austeritez & penitences; puis que dés lors il en faisoit de si étranges, & par ainsi que rien ne l'empêchoit de faire le sacrifice de soy-même, par la profession Religieuse, dans l'vn de ces deux Ordres, sinon que l'obligation à la solitude, contraire à son zele pour le salut des ames.

Et comme ce grand Saint ût fait tres volontiers cet holocauste de soy-même, dés le dix huittiéme de

D son age, sans le sudit empêchement, il y a tres-grande apparence, que dés ce tems là, il faisoit l'office de Catechiste, dans les bourgades, & villages, & és autres lieux que les grans Predicateurs abandonnent: Ces trois poins supposez, Saint Dominique courût ces premieres trente trois années de la sorte.

L'an mil cent soixante & dix, il naquit au monde, fut battizé, &

appellé Dominique; puis nourry A dans sa maison paternelle, sous l'ombre de sa sainte Mere, iusques à son settiéme.

L'an mil cent soixante & dix-set, il fut mis sous l'instruction de son Oncle Chanoine, & y demeura iusques à son quatorziéme; dêlors il fut fauorisé des visites personnelles de notre Dame, & instruit de sa bouche, des fruis du saint Rosaire.

L'an mil cent quatre-vint quatre, B il fût étudier en Philosophie & Theologie à Palence, l'espace de six ans auec toute sorte d'exemples de sainctteté, d'oraison, & de mortification.

L'an 1191. étant agé de 21. an, il vendit ses liures, son equipage, & ses meubles pour assister les pauures, & peu apres se voulut vendre soy-même, pour deliurer vn Chretien detenu esclaue, par les Maures.

L'an mil cent quatre vint & deux, C le venerable Dom Iaques d'Azebez Euêque d'Osme ayant besoin de personnes de sainte vie, pour établir la Reforme dans le Chapitre de son Eglise Metropolitaine, il exhorta Saint Dominique, agé de vint-deux ans, de prendre l'habit de Chanoine: ce qu'il fit, voyant que cette vocation l'ayderoit à l'execution de ses brulans desirs pour le salut des ames.

L'an mil cent quatre vints & trois, D ayāt fait son nouitiat auec les exemples. & la ferueur d'vn Saint, il fit profession, & fut promû aux Ordres Sacrez âgé de 2[illegible]. ans.

L'an quatre vint quatre, il fût prêcher en Galice, Prouince du Royaume de Leon, & commença de publier, *ex cathedra*, les merueilles du saint Rosaire; ce qu'il fit encore en tous les lieux circonuoisins,

L'an quatre vint & cinc reuenant à Osme, pour rendre comte de ses Missions, il fût deffense de son Euêque de perseuerer en la mortificatiō qu'il auoit gardée l'espace de dix ans, ne beuuant iamais de vin depuis son quatorziéme iusques à son 24, & ce, à cause des incommoditez d'estomac qu'il souffroit.

L'an quatre-vint & six, agé de vint six ans, il fut nommé & confirmé, pour Soupprieur & Archidiacre de l'Euêque, tant il étoit estimé & reueré à cause de sa sainteté.

L'an quatre-vint & set, il continua ses courses, & Palence rauie d'auoir û vn si bon Disciple, le demanda pour son Maitre, & Regent en Theologie; ce que son Euêque accorda.

L'an quatre vint & huit, il regenta dans Palence, & la famine retournant faire son premier rauage, il fit aussi son premier acte de charité, vendant tout ce qu'il auoit pour subuenir aux pauures.

L'an quatre vint & neuf, ce fleau ayant rompu les etudes, il reprit ses Missions en Galice, & parcourant les pors de la mer, il fut pris par les Pyrates sur la fin de Decembre.

L'an mil deux cens, il fonda la Confrairie du saint Rosaire en Frāce, dans la Bretaigne, conuertit les Coursaires qui l'auoient pris, fit de grans fruis à Vannes capitale alors de Bretaigne, refusa l'Euêché de Dol, & fut transporté miraculeusement en Hespaigne, où il conuertit le Roy de Castille.

En fin l'an 1201. 1202. 1203. il trauauailla dans l'Arragon, & y êtablit la deuotion & Societé du saint Rosaire, auec de signalez prodiges, dont nous en auons rapporté quelque echantillon.

Digitized by Google

LIVRE SECOND,

DE LA VIE ADMIRABLE DV GLORIEVX P. ET PATRIARCHE S. DOMINIQVE, FONDATEVR DE L'ORDRE des Freres Prêcheurs.

Contenant les merueilles qu'il exploitta contre les Albigeois, és cartiers du Languedoc, depuis sa 33. année iusques à sa 45. en laquelle il commença le grand & Apostolique dessein de la fondation de son sacré Ordre.

PREFACE.

IVsques icy furent les premiers essais de Notre Bienheureux Patriarche : Il les commença dés l'age de 24. ans tout au plu tard, & non à trente, comme disent quelques Auteurs, lêquels n'etoient pas si bien fournis de memoires que nous. Il les poursuiuit auec tant de bon succez, iusques au trente-troisiéme de son age, que dans neuf ans de predication, il établit le Rosaire & la Cofrairie dans la Prouince de Bretaigne en France, dans la Prouince de Galice, au Royaume de Leon en Hespaigne, dans les deux Castilles, & l'Arragon; conuertit vn Euêque des Heretiques, deux Roys, celuy de Castille & celuy de Leon, toucha le cœur d'vn Prince Allemand pour quitter le monde & se rendre Religieux, refusa deux Euêchez, l'vn en Galice, l'autre en Bretaigne : rengea plu-

sieurs pecheurs en leur deuoir, assista plusieurs saintes ames en leurs bons desirs, & fut vn exemple de sainteté à la Communauté de Chanoines Reguliers d'Osme, d'où il étoit. Si dans ses premiers essais, il a fait ainsi multiplier la grange du Seigneur, que dirons nous de ses autres années, où à plein torrent il debonde pour le salut des ames ? C'est ce qui nous faut voir és liures suiuans, & nommement en ce second, où luy seul quasi, il bat & combat cors à cors l'heresie des Albigeois en France.

Du premier voyage de Saint Dominique en France pour la Commission du Roy de Castille donnée à l'Eueque d'Osme Dom Iaques d'Azebez.

CHAPITRE PREMIER.

1. *L'Euêque d'Osme est mandé en France, au pays de la Marche, par le Roy Alphonse VIII pour traitter d'vn mariage.*
2. *Saint Dominique l'y accompagne, & font tous deux heureusement l'affaire.*
3. *Passant par Toulouze, Saint Dominique conuertit son hote, heretique Albigeois.*
4. *Auant que partir de France, tous deux vont à Paris visiter la Reyne Blanche.*

L'Hespagne étoit trop petite, pour serrer dans son estenduë ; les ferueurs de notre B. Pere: la prouidence Diuine qui l'auoit choisi, pour éclairer & échauffer de ses predications, les Royaumes de la Chretienté, luy fit naitre cette occasion, de sortir hors de son pays natal, pour dilater & auancer és autres Prouinces, le Culte de la sacrée Vierge, & de son saint Rozaire.

A Nos Auteurs Modernes se mettent fort en peine, pour sçauoir en quel pays & Royaume il alla; la cause de leur inquietude, c'est que n'etans point François, ils n'ont pû expliquer, ny en Latin ny en leur langue maternelle, ce que vouloit dire Vincent de Beauuais liu. 29. de son Miroir historial, chap. 95. *Iuit ad Marchias.* Il s'en alla aux Marches Maluenda curieux au possible de B l'explication de ces parolles, rapporte les diuerses prouinces du monde, qui ont pour titre de Seigneurie le nom de Marche, comme en Italie la Marche d'Ancone, & la Marche Prenisane, en Saxe la Marche de Brandebourg & autres ; & en fin conclud ne sçauoir, ou Saint Dominique fut accompagner le venerable Prelat Dom Iaques d'Azebez.

Nous sommes hors de cette peine, ayans cet ancien manuscrit du Conuent de Saint Iaques en la ville de Pauie, & sçachans qui est cette Marche, dont parlent nos anciens Auteurs : Il est premierement assuré qu'Alphonse VIII. Roy de Castille, deputa l'Euêque Dom Iaques en France, pour traitter quelque mariage, & autres affaires importantes. Cajetain en sa 22. qu. 117. art. 2. & Ferdinand du Chateau disent le premier, que ce fut pour vn mariage. Flamin & les autres anciens

ciens disent le second, que ce fut pour des affaires importantes.

Mais la question est de sçauoir en detail toutes les circonstances. Il en faut tirer le narré de cet ancien manuscrit, & des histoires d'Hespagne, que nous auons cité au liu. 1. chap. 24. parlant d'Alphonse VIII.

Le fait donc est, que ce Roy des deux Castilles ayant suiuy le conseil de S. Dominique, se remettant bien auec Dieu, quittant sa vie libertine, & reclamant la sainte Vierge par le moyen de son Rozaire, il commença de voir iour pour remedier à l'etat deplorable de ses affaires, par ce que l'année même de sa conuersion, qui fut l'an 1201. Il ût ce bon-heur de contracter vne alliance tres-etroitte auec la Couronne de France, donnant sa fille Blanche au Prince Louys, fis & successeur de Philippe Auguste Roy de Frãce l'an 1201, comme disent les Annales d'Hespaigne.

Par le moyen de cette alliance il reueilla son courage, fut assisté de ce puissant Monarque toujours victorieux, & surnommé le Conquerant, & en fin se mit en campagne pour rembarer auec le secours du Roy son allié, l'insolence des Mores. Se trouuant si bien de cette alliance, il s'y voulut attacher dauantage, afin d'engager de plus en plus les interês de ses propres affaires dans ceux de la Couronne Françoise : pour ce sujet il sollicita pour Ferdinand son fis & heritier vne des premieres filles du Royaume. C'etoit Madamoiselle N.... de Luzignan, fille du Comte de la Marche, Hugues le Brun, & seur de Hugues de Luzignan, Vicomte de Thouars, qui par apres fut Duc de Bretaigne, epousant Constance mere du Prince Artus, proche parent de Saint Dominique.

A

Celuy qu'il deputa pour ce mariage, & pour demander au Roy de France son consentement, & la continuation du secours pour repousser les Maures, fut le venerable & tres-illustre Prelat Dom Iaques d'Azebez Euêque d'Osme, lequel étoit doüé de toutes les qualitez necessaires, pour manier & traitter de si grans & importans affaires.

B

Luy neanmoins se mefiant de soy-même par sa rare humilité, il voulut auoir saint Dominique, pour compagnon en son voyage, & pour assistant en sa legation. Il auoit vne telle confiance en ses prieres, & vne telle estime de sa vertu, il faisoit vn si grand pois en ses auis & conseils, qu'il auguroit tout bien de son Ambassade, si le B. Pere s'y trouuoit engagé; Outre que la Reyne Blanche ayant fort particulierement connu ce grand Saint dans l Hespagne, la commission qu'il auoit aupres du Roy Auguste, reüssiroit plus heureusement, à la requette de cette vertueuse Princesse, qui reconnoitroit les merites du Bien-heureux Patriarche.

C

Pour ces raisons le venerable Dom Iaques resolut de prendre auec soy Saint Dominique, & il le fit aussi, le priant de le vouloir suiure en France. Luy comme vrayement obeïssant, s'y accorda aussi tot, & plia le col à toutes ses volontez, disposé d'en suiure les moindres signes en quoy que ce fut.

D

Ainsi tous deux partirent auec le train d'vn Ambassadeur & d'vn Prelat l'an 1203. enuiron le mois d'Auril. Leur route fut par le Royaume d'Arragon, Perpignan, Narbonne, & en fin Toulouze.

Digitized by Google

Là ces deux nouueaux Apotres virent de leurs yeux, les troubles & les rauages des Heretiques Albigeois, là ils apprirent en detail leurs abominations & leurs erreurs, leurs brutalitez & impietez en fait de Religion & de doctrine.

Plume ne sçauroit écrire, ny langue dire les poignantes & viues atteintes de douleur, qui transpercerent leur cœur au recit, & à la veuë du miserable etat des Chretiens, & de la foy dans tous ces cartiers-là. Dêlors emûs de compassion, & du zele des ames, ils resolurent, que si le Pape ne donnoit permission à l'vn de quitter son Euêché, & à l'autre de le suiure pour aller aux Cumains en Tartarie, ils reuiendroient employer leurs vies en ce lieu où ils étoient, pour s'opposer par leurs bõs exemples & leur doctrine, à ce torrent impetueux, qui entrainoit apres soy tant de milliers de nos François, à vne perdition eternelle.

Tandis qu'ils regrettoient ainsi les malheurs du pays de Languedoc, où les heretiques Albigeois gouuernoient auec plus d'empire, il plût à Dieu de les consoler, par la conuersion de leur hôte, qui étoit infecté de leur venin. Notre bienheureux Pere fut en ce coup l'instrument de la bonté Diuine : car abordant affablement celuy qui les logeoit, il luy decouurit si nettement son erreur, & luy remontra si charitablement & amoureusement le mauuais etat de son ame, que cette nuit même il se rangea du party de l'Eglise Romaine, & abiura ses heresies, sans vouloir attendre au lendemain.

C'est la remarque de Vincent de Beauuais, & de plusieurs autres que

A cite Maluenda chap. 9. à l'an 1205. Ainsi notre Pere luy ût pû dire ce mot de l'Ecclesiastique, chap. 29. *Hospitio mihi factus es frater*, en me receuant pour ton hôte, ie t'ay fait mon frere.

Cette conuersion furent les arres de tant de milliers d'ames, que Iesu Chrit vouloit donner à notre B. Pere, & comme vne sainte amorce pour luy faire prendre vne reso-
B lution entiere, de consacrer plutot ses trauaux à la reduction de ces pauures François deuoyez, qu'à la conuersion des Cumains & Tartares, si éloignez de nos Prouinces.

Or leur Commission ne leur permettant point de seiourner en ces cartiers, ils tirerent vers le pays de la Marche, qui est vn païs entre le Berry & le Lymosin, dont le Seigneur étoit pour lors Souuerain, & l'auoit en fief du Roy de Frãce. C'est
C en cette Marche, dit l'ancien manuscrit allegué, où alla notre B Pere auec son Prelat; & par ce qu'en icelle il y a vn Chateau nommé Gace, qui étoit le seiour & Palais du Comte, nos anciens Auteurs disent, que notre Pere *Iuit ad Marchias & ad Gaciam* il alla vers la Marche, & le Chateau de Gace, où les coppistes ne lisans pas bien, ont mis *Daciam* pour *Gaciam*, Dace pour
D Gace.

Là donques arriuez, Dom Iaques d'Azebez proposa sa demande au Comte de la part du Roy Catolique son Maitre, pour le mariage de sa fille Madamoiselle de Luzignan, auec Ferdinand vn des heritiers des Castilles. Tout fut accordé, ne plus ne moins que souhaittoit le Roy Alphonse : de sorte que le bon Euêque fort ioyeux, prit congé du Comte, & s'en vint trouuer à Paris

Madame Blanche, de la part du Roy son Pere.

Elle en receut vn extreme contentement, & de voir encore Saint Dominique, par les auertissemens duquel le Roy son Pere auoit changé de vie. En suite ils prirent leur route, pour trouuer le Roy de Frãce, auoir son aueu, & luy communiquer les affaires particulieres, dont il étoit chargé.

Ainsi l'atteste, & le preuue Maluenda chap. 9. à l'année sudite, où il condamne meritoirement ceux qui disent, que la Reyne Blanche n'ayant pas encore si la benediction de mariage, pour étre appellée mere, elle pria Saint Dominique de vouloir interceder pour elle, & que luy dés lors luy conseilla de prendre la deuotion du saint Rosaire; ce que faisant, elle obtint Saint LOVYS, la Perle de nos Roys Tres-Chretiens; l'histoire est vraye, mais non pas en cette année, ny en ce voyage de Saint Dominique, comme plus bas nous prouuerons & decrirons tout ensemble.

Second voyage de Saint Dominique en France, son premier à Rome, retour en France, resolution prise à Monpelier contre les Albigeois.

CHAPITRE II.

1. *Saint Dominique suit pour vne seconde fois le venerable Didaque en France, & de là à Rome.*
2. *Le Pape éconduit le venerable Prelat & il reuint auec Saint Dominique en France.*
3. *Tous deux passent par Citeaux, & vint à Monpelier où l'on delibere contre les Albigeois.*

QVand le venerable Prelat Dom Iaques d'Azebez út entierement acheué les affaires, pour lẽquelles sa Majesté Catolique l'auoit enuoyé en Frãce, il reprit sa route vers l'Hespagne, & s'en alla auec S. Dominique rendre Comte au Roy de Castille, ce qu'il auoit si heureusement fait. Il fut si content & satisfait de ces nouuelles, que sans autre delay, il r'enuoya en France les mémes pour ammener la ieune Princesse, & voir bien-tot son fis Ferdinand en la possession de cette alliance.

Il auoit alors quatorze ans, puis qu'au dire de Mariana liure 11. ch. 17. Il naquit l'an 1189. le 28. Nouembre, & ainsi étoit en l'age nubil.

A ce commandement nouueau du Roy, ils repartirent aussi tot, comme dit cet ancien manuscrit, & arriuez au pays de la Marche, ils trouuerent, aioute le méme, la Princesse promise couuerte d'vn mortuaire en son lit de parade. Ce qui occasionna le Saint Euéque de r'enuoyer tout son train, & le grand appareil dont le Roy Alphonse l'auoit fait suiure, luy ecriuant l'accident qui étoit arriué.

Theodoric le remarque ainsi li. 1. chap. 5. Et voicy la cause pourquoy les anciens Auteurs font durer le voyage de ce Religieux Prelat, & de Saint Dominique son Archidiacre, l'espace d'vn an, parce qu'ils furent deux fois en France pour vn méme suiet; ce que fort peu des anciens ont remarqué, excepté cet ancien manuscrit.

Didaque étant ainsi quitte des

obligations, équelles il auoit employé vn an tout entier, s'en alla droit à Rome l'an 1204, & non l'an 1206. comme disent quelques-vns, ayant toujours auec soy notre Bienheureux Pere. Les plus curieux Historiens de l'Ordre, recherchans les causes qui emûrent ce feruent & tres-digne Prelat de faire ce voyage, conuiennent en deux.

La premiere qu'il pretendoit obtenir la demission de sa charge, pour faire de deux choses l'vne, ou d'aller prêcher aux Cumains, peuples de Tartarie, ou d'aller trauailler en France contre les Heretiques Albigeois. Ce sont les propres termes de Vincent de Beauuais, Theodoric, Flamin, & plusieurs autres citez par Maluenda l'an 1206. cha. 1. Ce qui est encore confirmé par Pierre de Valsernay, Religieux de Citeaux, qui dit expressement la même chose, excepté que pour le nom propre des Cumains, il met le commun des Payens.

Pour entendre cecy, il faut se ressouuenir de ce que nous auons écrit au 1. liure, que S. Dominique brûloit en ses plus ieunes années, d'vn zele particulier pour la conuersion de la Cumanie, qui est vn pays enclaué dans les confins de la Tartarie, Scythie, Russie, & le haut de la mer Noire, dont la bõne moitié s'appelle à present Mengrelie.

La cause qui fit naitre ce desir en saint Dominique, la voicy. Comme alors il n'y auoit point d'Indes ouuertes & decouuertes, les pays qui étoient familierement connus aux hommes, étoient ceux de l'Empire Romain, & quelques Septentrionaux, qui iamais ne furent subiuguez & soumis aux Aigles Imperiales. Or au tems du même glorieux Patriarche, la foy étoit épanduë par tous les Royaumes qui auoient été des appartenances de l'Empire, ou qui actuellement en étoient, & ne restoient plus à conuertir, que ces cartiers du Septentrion, qui sont dessus la mer Noire, où les nations les plus voisines de nos contrées s'appellent Cumains, sous lequels on entend Rousses, Scythes, & Tartares; cela faisoit, que Saint Dominique passionné de mettre la foy de son Maitre, où iamais elle n'auoit pris grandes racines, pantelloit dés son ieune age à cette Mission.

Et comme le feu ne sçauroit cacher ses flammes, ny l'amour ses ardeurs, il ne se pût tenir d'en communiquer à son tres saint Prelat. Il le fit auec tant de grace, de ferueur, & de zele, que l'autre y prit feu, & resolut d'aller en personne à Rome, pour obtenir sa demission; & étant déchargé, de s'embarquer sur la Mediterranée, pour gaigner Constantinople, & de là faire voile sur la mer Noire, pour entrer dans la Cumanie.

Tel étoit le dessein de ces deux Apotres, dont la prouidence Diuine voulut autrement disposer: car le Pape Innocent III. ayant oüy la supplique du Saint Prelat, admira d'vn coté son zele pour le salut des ames, loüa grandement vn si glorieux projet, & estima beaucoup ce courage de vouloir fendre les glaces spirituelles de ces Barbares, neanmoins il ne voulut point enteriner sa demãde, ains l'obligea de retourner à son troupeau: toute la grace qu'il luy octroya, fût que pendant deux ans il pourroit trauailler és contrées de Toulouze, à la reduction des Heretiques.

Les Annales d'Aragon, & les histoires d'Hespaigne, ajoutent, que le Pape Innocent luy commanda, & à Saint Dominique aussi, de s'associer auec ses trois Legâs Apostoliques, dont nous parlerons tantot, lesquels il auoit deputé au Languedoc, & és pays circonuoisins, infectez de l'heresie Albigeoise. Ce qui est particulierement remarqué de Saint Dominique par l'historien de France, Paul Emile en son liure 6.

Auec ce refus d'vn coté, & vne obeyssance de l'autre, luy & saint Dominique tournerent bride en France, pour obeyr aux volontez du Saint Pere, qu'ils prenoient comme celles de Dieu même. Auant toutefois que de s'embarquer en vne affaire de si longue haleine, ils voulurent, dit Maluenda sur la parolle des anciens Auteurs, passer à Citeaux, pour y voir de leurs yeux cette grande sainteté, qui se publioit par tout le monde, & retentissoit aux oreilles d'vn chacun.

C'etoit aussi principallement, pour y apprendre les moyens de s'auancer de plus en plus à l'imitation des Saints, & du Saint des Saints, notre diuin Maitre Iesu Chrit.

A ce dessein ils y demeurerent, trois iours, & auant qu'en partir, le B. Prelat, voulut par deuotion être vêtu des habis de la Religion, que ces Anges incarnez professoiét: ce qu'ayant obtenu, il emmena, dit Surius chap. 5. quelques-vns de cette sainte compagnie, pour apprédre d'eux particulierement, ce qui étoit de leur Regle, Status, & Ceremonies, esperant les conduire auec luy dans l'Hespaigne, & mener là toute leur sainte vie. Il vaudroit mieux dire, qu'il destina pour lors A d'ammener quelques Peres de cette sainte Abbaye, & non pas qu'actuellement il en ammenât, puis qu'il deuoit faire du sejour en ce Royaume de France.

On ne lit point, si le B. Patriarche demanda la même faueur que son Euêque; Pour moy ie le croirois, cela n'etant qu'vn acte simple de deuotion & non de profession, veu méme que ce Saint étoit si B feruent, qu'il n'ût pas omis la moindre prattique de vertu, dont il ût veu quelques exemples, à l'imitation de Saint Antoine, qui ramassoit toutes les vertus d'vn chacun, & les mettoit exactement en prattique.

Et en effet, c'est ce qui a donné fondement; à vne histoire qui n'a point d'autheur, qu'vne maniere de tradition, qui blesse la verité dãs ses C circonstances: Sçauoir est, que Saint Dominique vint vn iour en ferueur d'esprit, demander l'habit à la grãde Chartreuse proche de Grenoble, & que le General animé de l'esprit de Dieu, le renuoya luy disant. *Vade, ad maiora vocatus es,* Allez, vous étes appellé à des choses plus grandes. Si la tradition ût mis l'Abbaye de Citeaux pour la Chartreuse, cette histoire ût été probable, dans la circonstance rapportée, qui est qu'il D vid son Euêque demander l'habit de Citeaux, & que luy cherissoit trop son Prelat & sa vertu, pour ne faire cóme luy. En effet Villegas dit, que l'Euéque Didaque fit à la Chartreuse, ce que nous écriuons auec les autres Auteurs auoir fait à Citeaux.

Quoy qu'il en soit, tous deux partirent de Citeaux, & sçachans que les trois Legâs du saint Siege étoient en la ville de Montpelier, ils s'y en allerent. Nous ne passe-

rons pas outre, sans dire quelque chose des ennemis de Iesus & de son Eglise, que Saint Dominique va combattre, afin que nous sçachions quel monstre il abbatit & terrassa.

Origine, progrez, & impietez des Heretiques Albigeois que S. Dominique va combatre.

Chapitre III.

1. *Pourquoy ces Heretiques sont appellez Albigeois etans issus d'vn Pierre de Bruys, & d'vn Henry qui luy succeda.*
2. *Progrez malheureux de l'vn & de l'autre dans la Prouence, le Languedoc & la Gascoigne.*
3. *Diligences des Papes afin d'etouffer ces Hydres en leur naissance*
4. *Peu de bon succez, nonobstant ces diligences par l'association de plusieurs phanatiques, & abandonnez aux partisans des erreurs Albigeoises.*

PVis que nous allons faire marcher Saint Dominique en tête des armées du Seigneur, contre les Albigeois, il faut que nous arrettions vn peu notre plume, à depeindre ces monstres. On les appelle ordinairement Albigeois de la ville Episcopale d'Alby : non que ces Heretiques ûssent pris origine en icelle, ou qu'ils y fussent en plus grand nombre, mais à cause que l'an 1176. s'y tint le premier Concile National contre eux, où ils furent condamnez, ainsi que nous al- A lons deduire, par les recherches curieuses & exactes du sieur Guillaume Catel, Conseiller du Roy en sa Cour du Parlement de Toulouze, lequel en son histoire des Comtes de la suditte ville, ayant vn grand nombre de papiers originaux du pays, a dit au vray ce qui s'en peut dire; en effet Maluenda aussi curieux, & exacte en ce qu'il a écrit, le suit pas à pas en ses Annales de B l'Ordre pour ce suiet.

La premiere source qui a degorgé ce venin à plus grans torrens, ce fut vn certain appellé Pierre Bruis, lequel épandant sa pernicieuse doctrine, en toutes les villes de la Prouence, les premieres années du siecle onziéme, c'est à dire, de l'an mille cent, les infecta si horriblement, que Pierre le venerable Abbé de Cluny en l'an mil cent C deux, écriuit deux Epitres addressées aux Archeuêques d'Arles & d'Ambrun, & aux Euêques de Dyne & d'Apt, pour les congratuler, de ce que par leur soin & diligence, ils auoient chassez de ce pays cette peste, qui les auoit quasi tous rauagez.

En effet, ce Pierre de Bruis fut chassé de cette prouince, & s'en vint à Saint Gilles en Prouence, qui est vne ville ancienne erigée en Comté, D située proche la Camargue, à quatre lieuës d'Arles, où il fut brûlé, vint ans apres, qu'il ût publié ses heresies. La tête de cet hydre flambée, vn autre luy succeda nommé Henry, lequel augmentant de plusieurs erreurs, les heresies de son deuancier les épandit en toute la Gascogne, & nommemét en la ville de Toulouze, mais auec vn si grand debris de l'ancienne Religion & pieté, que Saint Bernard en écriuát

au Comte de Toulouze, qui gouuernoit alors, nommé Alphonce, dit ces parolles en l'Epitre 221. *Les Eglises sont destituées de Prêtres, les Prêtres sont dans le rabais aux yeux de tous; on voit les Chrêtiens sans auoir de Iesus Christ; les Temples sacrez sont estimez Synagogues; le Sanctuaire de Dieu rebuté comme profane; & tous les Sacremens méprisez comme choses non sacrées; les iours des Fêtes n'ont plus de solemnité; les hommes meurent tous les iours en leurs pechez sans les Sacremens ordinaires, & aux petits enfans on leur denie le remede de leur salut.*

Le Pape Eugene ayant eté düement informé des rauages que ce tison infernal Henry, faisoit en toute cette prouince du Languedoc, & de la Gascogne, y enuoya l'Euêque d'Ostie son Legat, l'vn des plus nobles Prelâs qui fut à Rome, nommé Alberic, lequel amena quãt & soy Saint Bernard, auec plusieurs autres celebres personnages, pour empêcher que ce desordre n'allât plus auant, & ramener les deuoyez au vray chemin: mais ils ne firent pas grand effet; car quoy que S. Bernard fut receu par les Toulouzains, comme vn Ange du Ciel, & que le Legat de sa Sainteté receut tous les honneurs qui luy étoient dûs, neanmoins l'obstination de ces aueugles fit tête iusques au dernier point, à toutes les remontrances, disputes, & instructions de ces deux grans personnages.

Mal qui s'accrût dauantage, par l'adionction des Gueux de Lyon, autrement appellez Vaudois, qui étoiét certains Phanatiques, imbus des reueries de Pierre Valdo Bourgeois de Lyon, enuiron l'an mil cent soixante.

Alexandre III. succedant aux

A soins & au zele, aussi bien qu'à la charge du Pape Eugene fit assembler vn Concile à Tours, dit Guillaume du Catel liu. 2. chap. 5. sur la fin, auertit les Euêques & autres Pasteurs de veiller sur leur troupeau, auec deffenses sur peine d'excommunication, de receuoir ces nouueaux Sectaires en leurs terres.

Toutes ces diligences & precautions ne pûrent empêcher, que les Heretiques ne se fortifiassent, B acrussent, & preualussent contre tous: de sorte que l'an mil cent soixante & seize vn autre Concile fut assemblé dans la ville d'Alby, auquel presidoit Gerard Euêque dudit lieu, & s'y trouuerent Pierre Archeuêque de Narbonne, A. Euêque de Nîmes, Gosselin Euêque de Toulouze, auec plusieurs Abbez, & le Prieur de Nôtre Dame, c'est à dire, de la Daurade de Toulouze.

C Le bras seculier aussi voulut appuyer ce Concile; car la Reyne Cõstance femme de Raymond le Comte y étoit, Trincauel Vicomte de Beziers, & Rycard Vicomte de Lautrec. Là furent solemnellement condamnez ces nouueaux & ramassez heretiques, lêquels se faisoient appeller Bons hommes, publians partant qu'il n'y auoit que ceux de leur Secte, où la pieté & religion se rencontrât.

D Les mêmes se nommoient par la même raison Cathares, mot Grec qui signifie les Purs. Mais les Auteurs les appellent tantot Petrobrussiens & Henriciens, à cause de leurs ayeuls Pierre Bruis & Henry; tantot Prouençaux à cause qu'ils commencerent leurs heresies en Prouence; tantot nouueaux Manicheens, à cause qu'ils tenoient comme eux deux principes, l'vn bon,

l'autre mauuais. Le Concile de Tours les appelle Brebansions, Cotteraux, Triauerdins, Nauarrins, Arragonois, à cause qu'ils ressembloiét en mechancetez & cruautez à ces bandes Sataniques de méchans garnemens, qui s'éleuerent en Brabant, & à ces Cotteraux de Bourges en France, & en donnerent les preuues en Nauarre, & dans l'Arragon.

Apres ce Concile, les Rois de France & d'Angleterre, ayans entendu que cette heresie pulluloit toujours, enuoyerent Pierre Cardinal de Saint Crisogone, Legat du Saint Siege, les Archeuêques de Bourges & de Narbonne, vn Euêque d'Angleterre, l'Euêque de Poitiers, & l'Abbé de Cleruaux, nommé Henry, pour refuter lêdis Heretiques, & trauailler à leur conuersion. Le Comte de Toulouze Raymond, cinquiême du nom, les y assista puissament, auec le Vicomte de Turennes, & Raymond de Chateau-Neuf.

On ût cru qu'à ce coup, cette engeance de viperes, ût dû s'en aller au couchant, mais au contraire elle reprit vn plus haut ascendant, en sorte que dans dix ou douze ans suiuans, elle infecta non seulement la Gascogne, & le Languedoc, ains encore la Prouence, les Royaumes d'Arragon & de Nauarre, & ûrent pour defenseur & protecteur Raymond VI. Comte de Toulouze, lequel degenera entierement de la pieté de son pere Raymond V. Comte aussi de Toulouze.

Cela obligea Innocent III. dés l'an premier de son Pontificat, qui fut l'an mil cent quatre-vint dixhuit, d'enuoyer en grande hate deux Grans Personnages en sçauoir, & en bonne vie, l'vn nommé Raynier, & l'autre Guy, pour s'en aller és lieux sudis, combattre ces Heretiques, accordant de surplus à tous ceux qui les assisteroient, tant Ecclesiastiques, comme Laïques, les Indulgences de Saint Iaques.

Ces deux Legats du Pape ayant fait leurs courses, le méme Saint Pere en enuoya deux autres qui furent Pierre de Chateau-Neuf, & Raoul, tous deux Religieux de Citeaux, & d'vne tres sainte vie, auquels par apres il ioignit Arnaud leur Abbé grand personnage. Ce furent ces trois, qui étoient à Mõtpelier à dessein d'y tenir vn Concile, quand notre Bien-heureux Pere S. Dominique, y arriua en la compagnie du venerable Prelat, Dom Iaques d'Azebez. Voyons ce qu'ils y firent, & lisez pour les matieres de ce Chapitre Maluenda l'an mil cent soixante & douze, & mil deux cens set.

Comme Saint Dominique arriué à Montpelier, donna par le moyen de l'Euêque Dom Iaques, les expediens pour trauailler fructueusement à la conuersion des Heretiques.

Chapitre IV.

1. *Concile de Montpelier où Saint Dominique opina, qu'on suiuit les traces d'vne pauureté Apostolique pour conuertir les Albigeois.*
2. *Son auis fut suiuy, luy même en donnant l'exemple auec son Euêque Didaque.*
3. *Les grans fruis qui en reüssirent de tous cotez, auec des conuersions admirables.*

Arnaud

ARnaud Abbé de Citeaux, Pierre du Chateau-Neuf Abbé de Frefont, & Raoul Legat du Saint Pere grandement affligez, (dit Pierre de Valsernay, qui a été témoin oculaire de l'histoire des Albigeois) d'auoir si peu retiré de profit de leurs trauaux, pour la reduction des Heretiques, se rendirent à Montpelier, afin d'y assembler vn Concile, pour decider les moyens qui seroient plus expediés, pour ramener ces deuoyez, & nommement sur ce que, tousiours & en toutes leurs predications, dit le même Auteur, on leur reprochoit la mauuaise & detestable vie des Prêtres, le luxe & le faste des Beneficiers, Abbez, & Euêques, les depenses & les debauches de ceux du Clergé. Ce Concile prouincial fut grandement celebre, puis qu'au dire de Ciacconius, le Pape Innocent III. y enuoya vn Legat extrordinaire, nommé Pierre de Mora de Beneuent, & s'y trouuerent cinc Archeuêques, plusieurs Euêques, & quelques Abbez, qui n'étoient pas ces douze de Citeaux, comme nous ferons voir tantot, mais i'estime que Ciacconius a trop auancé ce Concile, où les sudites personnes se trouuerent, lisant és Auteurs d'où il a pris ce qu'il a écrit, mil deux cent quatre, pour mil deux cens quatorze, auquel an se fit le Concile sous ce Pierre de Mora, comme nous dirons au vray aux Chapitres suiuans.

Quoy qu'il en soit, le Concile ne laissa d'être fort celebre, & chacun y dit & donna les auis, selon que le Saint Esprit leur suggeroit: & l'on y demeura beaucoup de tems à resoudre quelque chose. Les trois Legas se voulurent decharger de leur A Commission sur l'Euéque Didaque, & l'assister en ce qu'ils pourroient, mais l'humble Prelat s'estimant indigne d'vne telle charge, s'en excusa, & voulut plutot obeïr que commander, suiure que preceder.

Pendant que l'on debattoit ainsi des moyens de renuerser de fons en comble cette maudite Synagogue, S. Domin. apprit du Ciel en son oraiB son, le vray moyen d'en venir heureusement à bout, il la cõmuniqua au Venerable Dom Iaques, afin que venant à parler en son rãg, il le proposat aux Peres assemblez. Ce moyen étoit de prendre vne forme de vie Apostolique, faisant les voyages à pié, sans train, ny seruiteurs, se remettans de leur nourriture entre les mains de la diuine prouidence, sans porter ny or, ny C argent, ny aucunes prouisions, afin de prêcher plus par exemples que par parolles, & contrecarrer ainsi l'hyprocrisie de certains d'entr'eux qu'on appelloit Parfais, lêquels portoient vn sac noir, & ne mangeoient ny chair, ny œufs, ny laittages. Le saint Euêque ne manqua point de proposer cet auis; mais comme dit Pierre de Valsernay, & tous nos Auteurs auec luy, ce conseil ne fut pas trouué si à propos des D trois Legãs, disans que c'étoient des nouueautez qui ûssent donné suiet d'etonnement aux Catoliques; que si neanmoins il auoit en sa cõpagnie quelqu'vn qui en voulut donner exemple le premier, ils le suiuroient.

A cette reponse, il s'offrit aussitot, & r'enuoya delors tout son train dans Osme, ne se reseruant que Saint Dominique, *Nullum sibi reseruans nisi socium vnum qui fuit Dominicus*, dit Pierre de Valsernay.

Digitized by Goo

Tous suiuirent son exemple, & par vne humble importunité voulurent qu'il fut le Chef de l'entreprise, comme remarque Vincent de Beauuais, aussi bien que de cette vie Apostolique.

Du commencement ils ne furent que quatre principaux ouuriers de cette Mission, sçauoir est l'Euêque Didaque, les deux Legas Pierre & Raoul, & le quatriéme notre bien-heureux Pere, le troisiéme Legat Abbé de Citeaux, ayant pris congé pour assister au Chapitre general de l'Ordre, & pour amener quant & soy plusieurs de ses Religieux qui voudroient mener cette vie sudite, & s'employer à cette conquette des ames. Pierre de Valsernay dit par apres, que ces quatre grans ouuriers se mirent en campagne, és commencemens de l'année mil deux cens & cinc, & que sortant de Montpelier, ils vindrent à Carmain, qui est vne ville & vne Comté dependante de celle de Foix, & assez proche d'icelle.

Le bien-heureux Euêque, & ses compagnons y firent vn si grand fruit, que le peuple de son propre mouuement chassa de leurs bourgs, les deux principaux Heretiques du pays, qui s'y étoient habituez, nommez Baudouin, & Theodoric, dont celuy-cy plus pernicieux que l'autre, ne pouuant plus repondre au bien-heureux Euêque, luy dit, que sans doute il étoit venu auec l'esprit d'Helie, puis qu'il ne luy pouuoit répondre : Et toy, luy repartit l'Euêque, auec l'esprit de l'Antecrit. Cet obstiné disoit vray en deux façons : l'vne, en ce que ce bien-heureux Prelat auoit vrayement l'Esprit d'Helie ; & l'autre, en ce qu'il auoit vn autre Helie auec luy, sça- A uoir est Saint Dominique.

Ils demeurerent huit iours en cette ville, & venans à en sortir, deux mille personnes suiuirent ces quatre hommes Apostoliques, rauis de leurs saints exemples, & de leurs predications feruantes. Ils vindrent de la à Beziers, où ayans demeuré quinze iours, ils n'y firent pas grand fruit, à cause que les Heretiques y étoient en grand nom- B bre, & se confirmoient l'vn l'autre dans leur obstination.

Le bien heureux Pierre de Chateau-Neuf, étant vn peu trop ardant contre les déuoyez, il les anima tellemét contre luy, qu'il le fallut pour vn tems mettre en vn lieu de seureté, & le faire surseoir vn peu de ses trauaux : Ainsi ne restans plus que trois, ils vindrent à Carcassonne, où prêchans tous les iours pendant C vne huittaine, ils confirmerent grandement les Catoliques, & donnerent des puissantes strettes aux Heretiques.

Nous ne pourions pas sans grossir les volumes, décrire en detail leurs courses, & leurs allées & venuës, mais quoy il en soit, ils alloiét de ville en ville, & de bourgade en bourgade, confondans le mensonge, appuyans la verité, detruisans D les erreurs, eclaircissans nos mysteres, & attirans vn chacun à la penitence, & à vne meilleure vie.

Les Heretiques s'opposent contre ces quatre ouuriers Apostoliques, Saint Dominique les attaque par écrit, & son liure demeura dans les flammes, sans en étre endommagé.

CHAPITRE V.

1. *Dogmes des Albigeois.*
2. *On les attaque par disputes, & puis par écrit.*
3. *L'ecrit de saint Dominique ietté dans le feu par trois fois n'y brula iamais.*

A Cet escadron petit en nombre, & grand en vertu, de quatre hommes Apostoliques, les Albigeois ne manquerent de s'opposer par plusieurs libelles, pour la deffence de leurs erreurs. Ils enseignoient publiquement, & s'efforçoient de persuader à tous, qu'il y auoit deux Dieux, l'vn bon, l'autre mauuais; qu'il ne falloit croire qu'au nouueau Testament, & reietter le vieux, auec tous les Docteurs & Peres de l'Eglise.

Que le Battême n'etoit point necessaire aux petis enfans; que les gens mariez ne pouuoient se seruir du priuilege du mariage, & ensemble être sauuez; que les Prêtres qui ne viuoient en gens de bien, ne pouuoient pas consacrer la sainte Hostie.

Qu'il n'est permis pour quel cas que ce soit de iurer; que tous les Prelas de l'Eglise, Religieux, Hermites, Cheualiers du Temple, Soldas blessez mortellement en guerre ne seroient iamais sauuez.

Pierre de Valsernay rapporte en A detail leurs reueries, par lêquelles il est manifeste qu'ils ne croyoient rien du tout, & auoient de tres-abominables sentimens, contre nos mysteres, comme d'appeller la sacrée Vierge vne putain, le Dieu du vieux Testament, vn menteur, bourreau, cruel & sanguinaire; S. Iean Baptiste vn des grans diables d'enfer, tous les Peres de l'ancien Testament des damnez, qu'il y auoit deux Iesu Chrit, dont celuy qui a B tant souffert étoit mechant, & abusoit de sainte Marie Magdelaine, & mille autres horribles & epouuentables blasphemes, que l'Enfer quasi n'oseroit vomir.

Tels étoient ces monstres contre qui nôtre S. Pere Dominique, & les autres auoient à combattre par leurs écris, & par leurs vies, & leurs predications: il falloit en fin C repondre par écrit à leurs libelles, & les confondre iusques aux enfers, par viues & preignantes raisons. Saint Dominique y fut employé, & arriua pour lors ce grand & double miracle de son liure, preserué des flammes au milieu des flammes: La premiere fois ce fut à Mont Real, qui est vn gros bourg, proche de Proüilles, & à trois lieuës de Carcassonne. Pierre de Valser- D nay dit, que l'espace de quinze iours on disputa chaudement contre les mecreans deuant les Iuges & Arbitres, qui étoient des indiferens de leur secte, & tout se redigeoit par écrit: Ceux-cy voyans les leurs entierement conuaincus, ne voulurent iamais rendre leurs liures écris & raisons, & les liurer au B. Euêque & ses compagnons, ains les retindrent contre le droit de Iustice.

Iusques icy cet Autheur: l'ancien manuscrit que nous auons

aioute, & le même Auteur le rapporte fidellement en vn autre lieu de son histoire, que quelques-vns des Heretiques se voulans éclaircir, demanderent vne coppie à notre Pere Saint Dominique de son liure, tant pour y répondre, s'ils pouuoiét, que pour se rendre à la verité s'ils ne pouuoiét. Les principaux poins furent sur les articles du saint Sacrement, & la Confession auriculaire, ces impies disans, que le pain consacré n'étoit aucunement distingué de celuy qui ne l'est pas, & que la Confession n'étoit qu'vne chose friuole.

Le soir venu, plusieurs s'assemblerent en la maison de celuy, à qui nôtre bien heureux Pere auoit consigné ses écris, & etans aupres du feu, ils lurent & relurent les argumens, & les raisons, qui y étoient contenuës, auquélles ne trouuans point de replique, vn d'eux proposa qu'on iettât les papiers dans le feu, & si alors ils y étoient reduis en cendres, leur foy seroit vraye, mais s'ils y demeuroient entiers sans en être endommagez, celle des Catoliques seroit la vraye.

Tous s'accorderent à cet auis, & aussi tot ils les lancerent au milieu des flâmes: ils y demeurerent quelque tems sans en être endommagez, & les mêmes flames les relancerent de leur sein, comme vne chose sacrée, qu'ils n'osoient toucher. Ce miracle ne conuainquant point ces esprits endurcis, vn de la compagnie les ietta vne seconde fois, là où le brasier étoit plus ardant, & ils en sortirent auec la même integrité qu'auparauant: cet impie reïtera pour vne troisiéme fois, à les enseuelir dans les flammes, & ils y brulerent aussi peu que les deux premieres.

Cependant plus obstinez que iamais, ils se dedirent de leur accord, & ne voulurent se rendre à ces trois euidens miracles, ains se deffendirent bien etroittement l'vn à l'autre, d'aduertir ceux de leur secte, de ce qui s'étoit passé: mais Dieu qui ne fait rien contre les status ordinaires de la nature, sans quelque notable profit des ames, & pour sa gloire, toucha le cœur d'vn Soldat, qui étoit en leur compagnie, & en leur impieté, de sorte que se rangeant du coté des Catoliques, il fut le Predicateur de ce miracle: & iceluy étant rapporté à nôtre Pere saint Dominique, il en loüa celuy qui fait tout à sa gloire, & le raconta luy même à ce Religieux de Citeaux, Pierre du Valsernay, luy declarant que ce fut à Mont Real, où Dieu opera cette merueille.

Le liure de Saint Dominique ietté dans le feu par les Heretiques, en vn autre dispute, & preserué miraculeusement.

CHAPITRE VI.

1. *Defy des Heretiques à Faniaux.*
2. *Ils demandent l'épreuue du feu, qui leur est accordé.*
3. *Le liure de Saint Dominique & celuy des Heretiques est ietté dans le feu.*
4. *Celu-cy y brulé, l'autre non.*

SI Pharaon s'obstina contre Dieu, nonobstant les miracles & les merueilles, que chaque iour Dieu operoit par Moyse pour le conuertir, ce ne sera pas grande merueille, si nous voyons ces Here-

tiques, apres auoir veu de leurs propres yeux trois signalez miracles, capables de leur toucher le cœur, ainsi même qu'ils auoient auparauant conuenu, se roidir neanmoins contre la verité, & vouloir experimenter en public, ce qu'ils n'auoient experimenté qu'en particulier.

Ils demanderent encore l'épreuue du feu, & elle leur fut aussi-tot accordée, à leur confusion, & confirmation des Catoliques, & Vincent de Beauuais rapporte l'histoire de la sorte: Les Predicateurs Apostoliques courans toute cette contrée du païs des Albigeois, sçauoir les villes & bourgades, qui sont depuis Beziers iusques à Toulouze, comme sont Carcassonne, Castres, Alby, Mont-Real, Faniaux, & autres, ils defirent les Heretiques à la dispute, & les y prouoquerent, en sorte que ce fut auec solemnité, en presence des Iuges.

Leur ambition les portant à ne refuser le defy ils se trouuerẽt à Faniaux, qui se dit en Latin *Fanum Iouis*, qui est à vn quart de lieuë du Monastere de Proüille. Le bienheureux Didaque fit parler nôtre B. Pere, lequel ayant reduit à non plus son repondãt, & contraint ceux qui l'assistoient à la derniere parolle, vn temeraire de la compagnie dit, que leur foy ne se prouuoit pas tant par paroles que par miracles, & qu'on prit les liures & écris des vns & des autres, & qu'ils fussent iettez dãs le feu; ceux à qui les flãmes pardonneroiẽt, dit-il, contiendront la verité de la bonne Religion; & ceux qu'elles n'epargneront pas, leur doctrine sera tenuë comme fausse, & née du Prince des tenebres, & pere de mensonge.

Saint Dominique poussé d'vne inspiration extrordinaire accepta cet offre, pour tout le party des Catoliques, étant assuré que Dieu ne manqueroit point de le secourir, combattant ses ennemis, & pour sa gloire: Le iour & l'heure furent assignez, pour cet effet; & étans arriuez, les Catoliques & Heretiques s'y assemblerent à trouppes, pour voir l'issuë d'vn si nouueau defy. Les Iuges se saisirent du liure des vns & des autres, & commençans par celuy des Heretiques, ils les exposerent aux flammes, & elles firent si bien leur deuoir, qu'il n'en resta que les cendres : on y ietta par apres celuy de nôtre bien heureux Pere, & apres y auoir subsisté quelque tems, comme l'or en la fournaise, le feu même impatient de voir l'innocent au milieu des flammes; il le reietta dehors sur vne soliue qui lioit toute seule les deux murailles au milieu de la chambre, vis à vis de la cheminée: les Heretiques ne sçachans où ils étoient, le reprirent brusquement, & de rage le relancerent dans le feu, mais aussi-tot il le reuomit: ces perfides non contẽs de ces signalez miracles, remettent encore leurs mains sacrileges dessus, & le voulurent éprouuer vne troisiéme fois, mais le feu demeura toujours sans aucune action sur luy, & donna trois approbations miraculeuses, pour vne, afin que ces déuoyez ne pûssent aucunement douter de la verité qu'il contenoit.

Les Catoliques deborderent alors en mille actions de graces, & en reconnoissance de ce triple miracle, Ferdinand du Chateau dit, qu'ils abbatirent cette soliue, & la mirent en depot au Monastere de Prouille pour la conseruer. Mais

cela n'est pas ainsi, comme i'ay veu A étant sur les lieux. Il est vray que toujours elle a été soigneusement conseruée, & elle est à present dans notre Conuent de Faniaux, à vne Chappelle dediée au même Saint, sur laquelle l'on void encore trois places proportionnées à la figure d'vn liure, que son attouchement imprima, ne plus ne moins que s'il fût été brulant & ardant comme vn fer chaud. B

Et icy reluit la prouidence diuine, qui a voulu que les Messieurs de la Maison d'Vrrefort, à qui appartenoit le lieu, auquel se fit cette conference, & ce miracle, le donnassent à l'Ordre, pour y fonder vn Couuent, & que la chambre même où Dieu l'opera, seruit à present de Chappelle, en l'honneur du Saint, cõme i'ay veu étãt sur les lieux, l'an 1642. au mois de Nouembre. Les C Catoliques non contens de cette piece, leur deuotion les porta (dit icy Maluenda à l'an 1206. (c. 6.) à leuer la pierre du foyer, sur laquelle on auoit allumé le feu, & l'emporterent pour la conseruer à la posterité, ainsi qu'elle a été iusques à present, icelle étant encore dans la sudite Chappelle, dessous l'Autel d'icelle. Elle a de largeur presque trois fois la longueur de cette page; & de longueur cinc fois: plusieurs malades y D recouurent la santé, se mettans dessus icelle: ce miracle est nõ seulemẽt rapporté des principaux Auteurs de nos Annales, mais encore approuué de l'Eglise, laquelle fait chanter à l'Office de ce grand saint,

Ter in flammas libellus traditur,
Ter exiuit illæsus penitus.

On iette par trois fois son liure
dans les flammes,
Il en sort par trois fois.

I'ay remarqué sur les lieux que cette Poutre est carrée d'vn grand pié d'épaisseur, & les places imprimées sur icelle, ont trois dois de profondeur, demy pié & deux dois de largeur. Miracle qui conuertit alors cent cinquante heretiques.

De la fondation du Monastere de Proüilles.

CHAPITRE VII.

1. *Noblesse du pays reduite à l'extremité, donnoit leurs filles aux Heretiques pour les nourrir & éleuer.*
2. *Saint Dominique voyant qu'elles suççoient l'heresie auec le laict, fonde vn Monastere pour elles, à vn lieu nommé Proüille.*
3. *Proche de là il y conuertit neuf femmes, leur faisant voir le Diable dont elles étoient esclaues sous vne horrible figure.*

DE cette victoire si heureusement remportée sur les Heretiques par deux fois, le saint Euêque auec tous ses compagnons, reprirent vn nouueau courage, & de nouuelles forces, pour continuer leur entreprise. Tous les iours ils alloient de côté & d'autre préchans, enseignans, instruisans, & conuertissans même vn assez bon nombre de ces infortunez, & aueuglez Heretiques : le Diable s'auisant de la perte notable que de iour en iour il faisoit, & feroit en ces cartiers, par les trauaux de ces bons ouuriers, & nommement de celuy que Dieu auoit choisi pour y cooperer dauantage, & couronner cette glorieuse entreprise, voulut s'en reuancher par ce maudit stratageme.

Quelque Noblesse d'alentour, se

voyant reduite dans l'extreme ne- A cessité, sans sçauoir de quel bois faire flêche, pour nourrir leurs filles, prirent cette malheureuse resolution, de s'en decharger au peril de leurs ames, & de celles de leurs filles, les donnant à êleuer aux Heretiques, lêquels aussi-tot les peruertissoient.

Saint Dominique en ayant û connoissance, & blessé dans son cœur d'vne compassion plus que mater- B nelle, entreprit de fonder & bâtir vn lieu, où doresnauant ces filles pourroient être bien éleuées: A cet effet, dit Bernard de Guy en la fondation du Monastere de Proüille, il supplia l'Archeuêque de Narbonne Dom Bernard, & Foulques Euêque de Toulouze, & quelques-vns des mieux accommodez entre les Catoliques, de l'assister en ce dessein. C

Ce qu'ils firent; car l'Archeuêque de Narbonne leur donna fort liberalement quelque tems apres leur fondation, & du consentement de leur Chapitre, l'Eglise de S. Martin de Limoux, auec tous les drois, decimes, & autres apartenances, qu'il auoit sur le bourg de Limoux, & sur celuy du Tax, pour toujours & à perpetuité; ce qu'il fit le quatorsiéme d'Auril 1207. Saint Dominique & son compagnon F. Guillaume du Cleret, en prenant possession au nom de ces filles, qui s'y étoient rangées, *Monitis & exemplis Fratris Dominici*, disent les lettres, par les saintes instructiõs, & exemples de saint Dominique. D

Foulques aussi contribua de son côté, & plusieurs autres; & ainsi ioignans le secours de leurs aumônes & liberalitez, auec le dessein du B. Pere, il ietta les fondemens de ce grand & si celebre Monastere de Proüille, qui est entre Carcassonne & Toulouze, à vn quart de lieuë de Faniaux.

On tient que ce grand Saint recherchant vn lieu propre à cette fondation, se mit au lieu plus eminent de Faniaux, qui depuis s'appelle le Bourget de saint Dominique, & que de là regardant es plaines qui sont és enuirons, il vid vne grande lumiere decendre du Ciel, au lieu auquel il est maintenant fondé, comme celuy qu'il auoit ordonné pour y bâtir le Monastere qui se commença l'an 1206.

Là dans peu de tems Dieu épandant les pluyes de ses benedictions, & les charitez s'accroissans, ce lieu se rendit capable de pouuoir retirer & nourrir vn grand nombre de filles, lêquelles suççans à loisir de lait des instructions de nôtre B. Pere, deuindrent toutes celestes & Angeliques.

En effet elles imbiberent tellement l'esprit de ce grãd Saint, qu'elles ne s'en sont iamais separez depuis quatre cens ans. Il est vray que depuis deux cens ans, par les rauages que les guerres ont causé, la vie reguliere s'est relachée dans le commun: mais nonobstant celà, presque toutes les particulieres Religieuses ont vne specialle benediction de ce Saint, pour ne demordre iamais de son esprit; & de là est que toûjours elles aspirent à vne reforme pleine & entiere, sous la conduitte de l'Ordre & des Superieures triennelles.

I'ay veu de mes yeux les merueilles de ce Monastere: i'ay connu la pieté de plusieurs Religieuses, & par tout i'ay admiré la protection extrordinaire de Saint Dominique

sur cette maison. Quiconque l'a A molestée n'a iamais eu bonne fin; & ceux qui l'ont fauorisée, ont été benys du Ciel, par l'entremise de Saint Dominique.

Ce grand Saint est si jaloux du bien spirituel de ses filles ainées, que c'est l'obliger extremement de se témoigner fauorable à leurs bons desirs : Il leur a laissé pour gage de son eternelle amitié, la Chasuble auec laquelle il celebroit sa Messe, son Scapulaire & son Chaperon, B que i'ay veu, touché, & baisé. Elles ont aussi l'euentail, dont il se seruoit pour n'être importuné des mousches en tems d'été, pendant son sacrifice. Elles ont encores d'autres excellentes Reliques, mais le principal qu'elles ont, c'est le cœur & l'affection du Saint, ne les ayant iamais delaissées, nonobstant les troubles & les afflictions qu'elles ont souffert & souffrent encores, pour vn desordre qui ne peut être C guery que par vn miracle du Ciel. Il y a neanmoins esperance que cette premiere maison de l'Ordre, qui a été la source des plus beaux Conuens de France, tiendra encore son rang aussi bien en sainteté qu'en son antiquité. La plus assurée disposition, c'est la pieté des particulieres, qui ont toujours fait le plus gros de cette venerable Communauté de cent Religieuses D & plus. C'est aussi l'affection reciproque de toutes à Saint Dominique, leur Fondateur & Pere, affection si enracinée dans leurs cœurs, que iamais aucune trauerse n'a pû l'ebranler seulement.

Elles ont mieux aymé souffrir les orages, & les tempettes de beaucoup de persecutions, que se ranger à vn party, qui út fait bréche à la fidelité de l'etroitte & sincere amitié, que toutes ont iuré auec S. Dominique. Les epreuues en ont été faites depuis cent cinquante ans, & elles sont auiourd'huy par communication d'vn même esprit, dans la même resolution que celles qui les ont precedé. Mais il faut que i'abbaisse les digues à mon affection, pour cette premiere maison de mon Pere; i'en traitte plainement comme témoin oculaire au liure des Fondations, & y r'enuoye le Lecteur.

Auec cette inuention donc de fonder cette maison, l'opprobre des Catholiques fut essuyée, & les parens ne furent plus en cette extremité de se defaire si honteusement de leurs propres enfans. Cependant que N. Bien-heureux Pere s'occupoit en la fondation de ce Monastere, il ne cessoit de faire ses courses és lieux circumuoisins; Faniaux qui est contigu, & fort proche de ce nouueau Monastere s'en ressentit plus que les autres, pendant ce tems là. De ceux & de celles qu'il y gaigna, l'histoire nous fait foy, & nommément ce manuscrit ancien de neuf femmes qui se rangerent à l'Eglise, par vn miracle qu'il y fit, Elles assisterent par vne prouidence de Dieu à vn sermon, où le B. Pere se mit à dechiffrer les meurs, impietez, abominations, & hypocrisies des Heretiques ; sortant de la chaire, elles l'aborderent, & la plus ancienne portant la parolle pour toutes, luy tint ce discours.

Iusques icy, Predicateur de la Loy de Dieu, nous auons tousiours vécu dans cette ferme creance, que ceux dont vous nous aués écrit les meurs, étoient les nouueaux reformateurs du monde, les enuoyez de Dieu, &

des doctrinaires de toute verité, cependant selon vôtre predication, ce ne sont que Ministres de Sathan, faussaires des Ecritures, monstres d'impieté, idoles d'abominations, pipeurs des ames, serpens enuenimez, maudis Heretiques, rebelles à Dieu & aux hommes : s'il étoit possible, ô Pere, qu'il vous plût deliurer nôtre esprit de la perplexité, dans laquelle vous l'auez reduit, nous donnant quelque signe euident, qui fit paroitre la verité de vos parolles, & la fausseté de nôtre creance, afin que desormais nous n'ayons communication aucune auec ceux que vous dites être sortis de l'enfer, & y deuoir pour vn iamais r'entrer, ains seulement auec les vrais seruiteurs de Dieu, dont vous semblez être.

Le bien-heureux Pere leur repartit, que leur demande luy étoit extremement agreable, & que s'y elles vouloient se mettre presemment en oraison auec luy, il leur feroit voir à l'œil le detestable Maitre, au seruice duquel leurs Ministres les auoient engagez: Elles le firent ainsi, & le Saint ayant presenté à Dieu la conuersion de ces neuf personnes, à la place de ces neuf lepreux, lêquels étans gueris de I. C. ne vindrét point remercier leur bien facteur, il les auertit de ne s'effrayer aucunement, de ce que bien-tot elles alloient voir.

Il leur parloit encore, & voila Maitre Sathan contraint de vuider païs, qui sort d'entre elles sous la forme d'vn gros matou fort hideux, d'vne grandeur êpouuentable, aussi noir en couleur que la cheminée d'enfer, d'où il sortoit, roulant en tête de gros yeux étincelans & effarez, desserrant ses griffes, grom-

A melant, & faisant en son gosier le hurle, & le sifflé de dragon, en fin tirant d'vn pié de long vne langue toute ensanglantée, dont il lêchoit la terre; il fit en leur presence trois virades, puis se ruant, & s'agriffant à la corde des cloches, il grimpa iusques au haut du clocher, & en fin disparut, laissant en l'Eglise vne puanteur si horrible, que les baumes de l'Arabie n'ussent pû con-

B trecarer cette detestable senteur.

Alors ces pauures femmes grandement epouuantées, & marries d'auoir seruy vn si abominable maitre, ietterent les genoux en terre, & leuerent les yeux au Ciel, remerciât ce Pere de misericordes qui par l'entremise de son fidelle seruiteur Saint Dominique, auoit dissipé leurs nuages, leur auoit rendu le iour de la grace, les auoit éclairé du beau soleil de iustice, & de l'astre

C de la vraye foy, & en fin les auoit affranchis de la seruitude du Prince des tenebres.

Il y en eût entre icelles qui furent si bien touchées du Saint Esprit, que non seulement elles quitterent, comme les autres leurs erreurs, ains encore les vanitez & voluptez du monde, se retirant à l'ecart dans le nouueau Monastere de Proüille, afin d'y remercier auec

D plus de loisir leur Seigneur, & Maitre Iesu Chrit.

vn chancre qui ne se gueriroit que par le fer & le feu.

A cet effet il enuoya l'an mil deux cens huit par vn Legat extrordinaire en France, vne Bulle pleine de remontrances & de persuasions, afin que sa Majesté tres Chrêtienne voulut donner secours à sa Mere l'Eglise, laquelle étoit aux abois, és confins de son Royaume.

Ce Legat étoit au plus veritable dire de Ciacconius, & Maluenda s'y accorde, Iaques Galba de Bi cherijs Chanoine Regulier du Monastere de Saint Pierre, au Ciel d'or de Pauie, natif de Vercelles, creé Cardinal Diacre l'an mil deux cens cinc, qui s'appeloit encore le Cardinal Gallon ou Milon, dont la probité & dexterité és affaires étoit singulierement recommandable.

Le Saint Pere neanmoins luy recommanda en partant, de suiure le conseil de l'Abbé Arnaud, qui connoissoit les ruzes du Comte de Toulouze, & sçauoit le moyen de le bien ranger. Ces dernieres parolles du Pape, obligerent le Cardinal de venir droit en la prouince du Languedoc, où Arnaud l'attendoit afin de consulter auec luy ce qu'il deuoit faire : si tôt qu'il y fut arriué, & la generalle assemblée tenuë, le resultat fut, qu'il falloit exciter les Princes Chrêtiens de prêter main forte, soit pour ranger le Comte de Toulouze, soit pour exterminer entieremẽt les Heretiques, au moins leur ôter les places fortes, qu'ils auoient en quantité dans tout le Languedoc & la Gascogne.

Pour ce suiet le Cardinal Milon ou Gallon, accompagné de l'Abbé Arnaud, Legat ordinaire, vint trouuer Philippe Auguste à Ville-Neuue, dans le territoire de Sens, & luy

A presenta les lettres du Pape, lèquelles ayans été leuës deuant Eude, le Duc de Bourgongne, les Comtes de Neuers, & de Saint Paul, & quantité d'autres Seigneurs de marque, dit auec les autres nôtre Maluenda, l'an mil deux cens huit, il s'excusa pour lors d'executer la Commission & la conduite de la Croysade, dont il étoit prié, par ce que l'Empereur Othon & Iean Roy d'Angleterre auoient conspiré la ruine de son

B Etat, & n'attendoient qu'vne fauorable occasion pour executer leurs trétreux dessein, & par ainsi qu'il ne pouuoit sans mettre en danger euident ses sujés, abandonner la France : mais pour témoigner au Pape, que ny le courage, ny la volonté ne luy manquoient en cette entreprise, il permettoit à tous ses vassaux & sujés qui auoient la deuotion d'entreprendre ce voyage,

C de le faire sans aucun empeschemẽt, promettant au surplus d'y aller luy même en personne, ou d'y ennoyer le Prince son Fis, dés qu'il auroit mis en sureté l'Etat, & les auenuës de son Royaume.

D *Le Cardinal Legat charge Saint Dominique de trois grandes Commissions, lèquelles executans sans grand fruit, Nôtre Dame luy apparut, & recommanda le saint Rosaire pour le prêcher.*

Chapitre XI.

1. *Saint Dominique chargé de trois Commissions par le Cardinal Legat.*

luy obtint la couronne du martyre, A veu même qu'étant frappé d'vne dague dessous les cotes, il se tourna vers le meurtrier, luy disant plusieurs fois amoureusement ces paroles : Dieu vous le pardonne, car ie vous pardonne ; mais ce malheureux redoublant ces cous, le bien-heureux Pierre tomba mort en terre, & son esprit alla viure au Ciel. Son martyre est décrit au long par Pierre de Valsernay, où le pieux B Lecteur pourra satisfaire à sa deuotion.

Or aux lugubres nouuelles de la mort du Bien-heureux Iaques d'Azebez, du trépas du venerable Raoul, de l'assassin & martyre de Pierre du Chateau-Neuf, & au depart de ces douze Peres Missionnaires, les Catoliques se persuaderent incontinent, que les affaires C de la Religion alloient auoir du pis, ne voyans pas que Saint Dominique tellement abandonné, & delaissé tout seul, ne prit mal de cœur comme les autres ; mais il en arriua tout au contraire ; car ce fut alors, que Dieu fit éclatter plus que iamais, les vertus heroïquement heroïques de ce grand deffenseur de la foy.

Ce fut alors que le Ciel & la terre furent témoins de sa charité, de D son zele, de sa force, constance, magnanimité, & confiance amoureuse en la toute puissance diuine : Le feu de sa charité ne perdit pas vne petite etincelle dans ce delaissement ; encore moins fut ébranlée sa constance, sa confiance rebuttée, ses forces diminuee son courage abbatu, & la pointe de son dessein emoussée : il entreprit tout seul ce que les autres auoient desesperé de faire tous ensemble, & dés lors ce grand

Dieu, pour qui iusques à present il auoit employé sa vie, & ses talens, & pourqui plus que iamais il les vouloit consommer, ne manqua pas de le secourir, soit interieurement par des grandes assistances, & torrens de benedictions spirituelles, soit exterieurement par diuers moyens que nous allons deduire au Chapitre suiuant.

Comme Saint Dominique fut assisté, mais sans grand effet, & les changemens qui arriuerent en cette année mil deux cens huit.

CHAPITRE X.

1. *Sainte Lutgarde, par les auertissemens de notre Dame, ieuna set ans pour notre Pere Saint Dominique*
2. *Set ou huit se rangerent auec S. Dominique pour trauailler auec luy.*
3. *Le Pape informé de tout, écrit à S. Dominique. Presse le Roy de France de secourir l'Eglise, lequel permet à ses vassaux de se croiser.*

VN des premiers moyens, par lequels la diuine prouidence secourut le bien-heureux Patriarche, dans ce rencontre, furent premierement les prieres & les larmes de la bien heureuse Lutgarde, à laquelle vn iour la tres sacrée Mere de Dieu s'apparoissant, dit Surius, auec vn visage tout defait, moribond, & languissant ; la sainte effrayée d'vn tel spectacle de compassion, luy demanda la cause d'vn si étrange changement, & alteration en sa face, veu qu'elle étoit la Mere de Grace, de Consolation, & de Beauté : Helas ! repond elle, voila

fut; & de ses deux seurs, l'vne te noit la Secte Albigeoise, & l'autre la Vaudoise. On nomma pour iuge de cette dispute, vn des plus celebres de la ville de Pamiez, qui panchoit beaucoup du party des Heretiques. Les argumens proposez, l'heresie demeura vaincuë, & le Iuge même vint en presence de tous se ietter aux piez de l'Euêque, & luy offrir tous ses biens; & delors il persecuta à outrance ces nouueaux sectaires.

Ils quitterent pour la plu part la ville, & tout le monde resta grandement fortifié dans son ancienne creance.

Ce fut vne ioye indicible à ce vigilant & zelé Prelat, de sortir de la Frãce, apres cét heureux & glorieux combat, où ils auoient terrassé l'heresie: Mais afin de laisser quelque ordre en la poursuitte de son entreprise, pendant qu'il seroit absent, il declara nôtre Bien-heureux Pere pour Chef d'icelle, en ce qui concernoit les choses spirituelles, & Prieur du Monastere de Proüille, & Guillaume du Cleret, pour les choses temporelles, à condition pourtant qu'il rendroit comte de ce qu'il feroit au même Saint Dominique. En effet Bernard Guido remarque dans ses Memoires, que dans vn ancien registre du Monastere de Proüille, Saint Dominique est appellé Prieur d'iceluy, l'an mil deux cent set.

Auec cet ordre, il partit des limites de la France, r'enuoya nôtre glorieux Pere aux lieux de sa Mission, & retenant pour luy seruir de compagnon quelque autre, il voulut aller à pié, pour continuer la vie qu'il auoit commencée : les fatigues & trauaux qu'il endura pen- A dant son voyage, furent tels, qu'à peine fut il arriué dans sa ville d'Osme, qu'vne derniere maladie le contraignit de faire le voyage du ciel, non plus à pié, mais porté par les mains des Anges, trepassant heureusement, & en opinion de sainteté, au Calcul & Ere Hespagnolle 1245. qui est l'an du Seigneur 1207.

Il fut solemnellement inhumé dans son Eglise Catedrale, dans la B Chappelle du Crucifix, à coté gauche de l'Autel, où l'on void sur la lame de son Epitaphe cette inscription. *HIC IACET DIDACVS AZEBEZ OXOMENSIS EPISCOPVS. OBIIT ERA 1245.* Tout son Diocese s'en ressentit autãt de sa perte, que fit de son absence sa Mission du Languedoc, mais Dieu consola l'vn & l'autre, declarant la sainteté de son seruiteur par de grans miracles; d'où chacun C infera que sa charité bruleroit aussi bien dans le Ciel, pour leur obtenir les graces necessaires à la poursuitte de son dessein, comme elle auroit fait en terre, pour leur donner le courage & l'exemple d'y trauailler.

Comment S. Dominique delaissé tout seul, continua plus feruemment que iamais son trauail, D *pour la conuersion des Albigeois.*

Chapitre IX.

1. *Vn des Legâs mourut.*
2. *Pierre de Chateau Neuf martyrisé.*
3. *Les douze Abbez s'en retournerent.*
4. *Saint Dominique resté seul trauaille plus que iamais.*

A Ce grand coup d'echec pour la continuation des Missions,

tent le centuple aux greniers du Ciel : *quo audito* conclud l'histoire, *Beatus Pater Dominicus, sicut audiuit, sic fecit, & profecit mirabiliter in conuersione populi*, ce qu'ayant apris, dit elle, il se leua, & deploya l'etendart du sacré Rosaire dans les chaires, prêchant ses merueilles & vtilitez, ne plus ne moins qu'auparauant il auoit fait en ses premieres missions, par les prouinces d'Hespagne.

C'est en ce tems où la plu-part des Auteurs qui ont écrit de l'Institution du saint Rosaire, & de la Sodalité de la sainte Vierge, sous le titre de la Confrairie du saint Rosaire, r'enuoyent son premier établissement, en cette ville d'Alby; mais les Auteurs ne s'accordans entr'eux, & ne sçachans distinctement cette histoire, pour n'auoir û les memoires & liures autentiques, dont nous sommes garnis, dechoyent en ce point de leur credit, pour captiuer les aueus des Lecteurs.

C'est pourquoy tenans bon à ce que nous en auons si autentiquement écrit, nous disons seulement icy, que ce grand Patriarche ayant crû, que pour ramener ces deuoyez, il ne falloit autre chose que prêcher les controuerses, il s'y employa quatre ans durant, & intermit ses exhortations au saint Rosaire ; dequoy Nôtre Dame le tansa, & luy conseilla de les reprendre, sans neâmoins ometre de fois à autre les controuerses.

Ce qu'il fit du depuis auec vn tel fruit, que tous les Auteurs écriuent vnanimement, qu'il conuertit plus de cent mille Heretiques, sans comter les pecheurs, qu'il remit en état de grace, & les ames deuotes qu'il fortifia dans leurs saints exer-

A cices, & pratiques iournalieres de pieté : Or ce fut vers le commencement de l'an mil deux cens neuf, que nôtre Pere Saint Dominique fut fauorizé de cette visite de la Reyne des Anges, veu que le Concile prouincial de Montpelier, assemblé par le Cardinal Milon, se tint assez tard en l'année mil deux cens huit, & les histoires nous raportent des prodiges qui arriuerent en l'année

B mil deux cens neuf, qui furent les effês des predications que fit du saint Rosaire nôtre bien-heureux Pere : & c'est vn des principaux poins de cette histoire qu'il faut remarquer.

De la Croysade, ses progrez, & les menées du Comte de Toulouze, depuis l'an mil deux cens

C *neuf, iusques à l'an mil deux cens douze vers le mois de Mars.*

Chapitre XII.

1. *Qu'est-ce que Croysade. On la prêche. Cinc cens mille François la prennent.*
2. *Le Comte de Toulouze comparoit deuant le Legat à Valence, & promet de s'amender.*

D

3. *Il fut puny exemplairemẽt du meurtre de Pierre de Chateau-Neuf.*
4. *Les Croisez prennent Beziers, auec vn grand carnage des Heretiques.*

POur ne confondre l'histoire du tems, auec celle du glorieux Patriarche saint Dominique, & mieux comprendre les circonstances de celle-cy, nous donnerons ces deux Chapitres, à la Croysade qui se prêcha les années mil deux cens huit & neuf, & à tous ses progrez.

C'etoit autrefois la coutume des A souuerains Peres, & elle l'est encore, d'exciter comme Pere tous les Chretiens à secourir l'Eglise en ses necessitez, & nommement quād elle étoit opprimée des Infidelles ou Heretiques : Le plus grand fruit qu'ils leur offroiét, pour les animer, & exposer leurs vies & leurs biens, étoient des grandes Indulgences pour l'expiation de leurs pechez, & les assurer d'vne espece de glorieux B martyre, s'ils y mouroient auec vne sainte intention, & leur conscience bien purifiée.

Tous ceux qui embrassoient cette occasion si fauorable à leur salut, prenoient vne Croix, laquelle ils attachoient exterieurement à leurs habis, ou deuant la poitrine, ou derriere le dos : ceux qui se croyserent en ce tems-là, pour le recouurement de la terre Sainte, & la deffense des Eglises du Leuant, portoient la Croix derriere le dos, & ceux qui se croyserent pour exterminer l'heresie du Languedoc, la portoiét deuant la poitrine.

Les Predicateurs qui annoncerent cette derniere Croisade, le firent si ardemment, qu'en six mois on comta cinq cens mille croisez, de tous les cartiers de la France, qui se rendirent à Lyon le iour de saint Iean Baptiste. Ce nombre qui semble incroyable, est vnanimement remarqué par tous les anciens Auteurs qui en ont écrit, & en ont été les témoins oculaires ; en quoy la France peut bien montrer son zele hereditaire qu'elle a pour l'Eglise Catolique Apostolique & Romaine.

Entre les personnes de marque, tant Ecclesistiques comme Seculieres, qui embrasserent la Croix, se trouuerent, les Archeuéques de Sens & de Roüen, les Euéques de Lysieux, Bayeux, Chartres, Commingés, Couzerans, de Lodeue, & de Beziers, Eude Duc de Bourgongne, les Comtes de Neuers, de Mōtfort, de Saint Pol & de Bar sur Seine, & grand nombre d'autres de moindre qualité.

Au grand bruit de cette Assemblée, le Cardinal Milon ou Iaques de Galla, se sentant bien appuyé d'icelle, vint à Valence, qui est entre Lyon & Auignon, à deux iournées de l'vne & de l'autre, & de là fit sommer le Comte de Toulouze, de comparoitre en propre personne, pour répondre de son fait. Il ne manqua d'y venir, voyant que ce grand appareil de Croisez, que par risée, il appeloit *Burdinarios*, Bourdonniers, à cause des bourdons qu'ils portoient, n'étoit pour autre dessein, que pour luy faire solemniC ser de gré ou de force, quelque féte en bon Catolique, & que de plus il ne pouuoit resister à vne si puissante armée.

Quand il y fut, il promit au Cardinal d'accomplir & faire tout ce qu'il souhaiteroit, mais luy ne se fiant à ses promesses, demanda pour ôtage de sa personne, set fortes places qu'il auoit en sa Prouince, & que les Magistràs d'Auignon, de D Nimes, & de Saint Gilles feroient serment de ne le plus reconnoitre pour legitime Seigneur, s'il contreuenoit au Concordat qu'il signeroit.

Le Comte pressé de la force y consentit, & Theodose grand personnage assistant du Cardinal Legat, alla s'emparer des sudites places, au nom de l'Eglise : Mais d'autant que le Comte fut manifeste-

ment conuaincu d'auoir trampé dans l'assassinat du bien-heureux Pierre de Chateau-Neuf, de s'être moqué de l Eglise, & d'auoir assisté les Heretiques, le Cardinal voulut qu'il en fit amande honorable, pour satisfaire au scandale public de tous les fidelles; & ce, dans la ville de Saint Gilles même.

Le Comte, dit Pierre de Valsernay auec les autres, s'y soumit entieremét, & toute la Cour du Legat arriuée au lieu sudit, le penitent fut presenté à la porte de l'Eglise en chemise, piés nus, en presence de 20. tant Archeuêques qu'Euêques, & là il iura sur le sacré Cors de Iesu Chrit & les saintes Reliques, que desormais il seroit vray enfant de l'Eglise. En apres le Cardinal luy donna quelques cous de disciplines, & l'absolution des censures qu'il auoit encouru, puis l'introduisit dans l'Eglise: quoy fait le Cardinal prit la route de Lyon, pour receuoir les Croisez, & les conduisit és lieux où les Heretiques faisoient vn plus grand degat.

Le Comte de Toulouze entendant ce grand nombre de personnes, & craignant que son pays n'en fût rauagé, il feignit de vouloir être de la partie, & s'en vint fort proche de Valence au deuant de l'armée, où il prit la croix de la main du Cardinal, pour mieux dissimuler son coup.

Tous vindrent fondre deuant Beziers, & le siege y fut planté. Il y auoit lon-tems que cette ville auoit attiré l'ire de Dieu sur elle par ses impietez execrables, que rapporte nôtre Auteur, si souuent allegué, Pierre de Valsernay. Et bien que souuent elle en fut auertie diuinement, mêmes par son Euêque, lequel sortit au deuant des Croisez, ayant au prealable exhorté les Catoliques de le suiure, cependant elle persista dans son obstination, & fit en diligéce les preparatifs de guerre pour soutenir le siege, & resister à l'armée du Seigneur.

En effet ils se deffendirent assez bien, mais vn iour qui étoit féte de sainte Marie Madelaine, comme ils agassoient les nôtres qui ne s'étoient encore disposez à l'assaut, vne grande trouppe d'enfans perdus se detacha du gros de l'armée, & venant en furie auec les engins de guerre de ce tems-là, en batirent les murailles, & y firent grande brêche; les autres voyans cecy soutindrent cet escadron, & entrerent dans la ville, taillans en piece tous ceux qu'ils rencontroient, brulans, saccageans, pillans, sans pardonner ny à sexe, ny à état, ny à grans ny petis, en sorte que le nombre des mors, qui étoient habitans de la ville monta iusques à soixante mille, disent quelques Auteurs.

Ce chatiment si effroyable donna l'epouuente aux autres villes rebelles, neanmoins Carcassonne qui fut la seconde, s'opiniatra dauantage que la premiere, soit d'autant qu'elle étoit beaucoup plus forte, soit pour auoir alors le Vicomte de Beziers, nommé Roger, ennemy iuré de nôtre sainte Religion, lequel s'y étoit retiré auec vne forte garnison.

Le Cardinal la fit attaquer, & ce fut Simon Comte de Montfort, qui liura le grand & genereux assaut dont il emporta le premier fauxbourg: Alors les habitans demanderent composition, mais ils n'en ûrent point d'autre, sinon que tous sortiroient hors de la ville, la har-

de au col, & honteusement de- A couuers, & que la ville seroit à la discretion du Legat, ce qu'ils firent le iour de la Nôtre Dame d'Aoust, ainsi qu'écrit le liure intitulé, *Praclara Francorum facinora*.

Le Comte de Montfort est élu Generalissime des Croysez, & ménage si bien les affaires de leur armée, que nonobstant plusieurs accidens sinistres, il subsista glorieux & victorieux.

CHAPITRE XIII.

1. *Quel étoit Simon Comte de Montfort.*
2. *Il prend & reprend les plus importantes places des Heretiques.*
3. *Souuent il est delaissé, & puis tout à coup secouru.*
4. *Sa femme Madame Alix guerriere comme luy emmena quant & soy du secours.*

CEs deux victoires signalées remportées sur les Heretiques, il y ût quelque froideur entre le Comte de Neuers, & le Duc de Bourgongne; ce qui obligea le D Cardinal, de faire vne assemblée des Notables de l'armée, pour élire vn Generalissime, qui commanderoit absolument, & à la possession duquel écherroient les villes & places conquises: les voix se porterent à Oder ou Oger Comte de Neuers, & luy refusant cette charge, on élut Eude Duc de Bourgongne, mais luy ne la voulant accepter, en fin tous nommerent Simon Comte de Montfort.

Il fit de grandes difficultez pour se resoudre à la prendre, iusques-là que sans le commandement du Cardinal, & les instantes prieres de nôtre Pere Saint Dominique, il ne l'ût iamais fait, neanmoins aquiesçant aux prieres de ce grand Patriarche, & de tous les Croysez, il prit la conduitte des armées de l'Eglise.

C'etoit vn Seigneur accomply en toute sorte de bonnes qualitez, & B nommement au sujet des armes, autant prudent Capitaine, que vaillant Soldat, autant pieux que genereux, qui auoit dêja fait preuue de sa valeur & pieté dans la Palestine, & étoit dans vne grande estime parmy les Croysez, & les Catoliques du pays.

Pierre de Valsernay luy donne chap.23. ces eloges: Quant au cors, C il étoit de haute stature, dispos, & adroit en ce qu'il faisoit, puissant & robuste, d'vn front majestueux, auec vn visage plein, & d'vne beauté venerable; vne grande flotte de cheueux, luy battoit sur les epaules, & quand il étoit armé de pié en tête, les siens prenoient vn courage martial, & ses ennemis frissonnoient.

Quant à ses meurs; tout guerrier qu'il étoit, il ne laissoit pourtāt d'être fort affable, courtois, accessible, familier, obligeant, & deferant, retenu dans ses parolles, virginal en ses deportemens, resolu dans ses desseins, auisé dans ses affaires, inuiolable pour sa conscience, toujours à soy dans les plus facheux rencontres, qui ne s'ebranloit pour aucun reuers, & étoit infatigable: Pour les Soldas, il en étoit le Pere & la Mere, luy même les chargeoit sur ses epaules quand ils étoient

blessez, & les alloit prendre iusques aux piez des murailles des villes assiegées, & souuent au peril de sa vie, comme il fit en la prise de Carcassonne.

Simon prenant donc la charge de Generalissime, le Comte de Neuers se retira; & luy auec les autres commença de battre la campagne, & prit en peu de tems Faniaux, Alonze, Castres, Rabasteins, Gaillac, Puylaurens, Caussade, Saint Antonin, & Pamiez, Mirepoix, Lombez. & enfin Alby : toutes ces villes & places ne demeurerent pas sous son domaine; parce que Pierre Roy d'Aragon étant alors à Montpelier, trouua fort mauuais, que Simon ût pris Carcassonne, & quelques autres villes, qui releuoient de sa Couronne; c'est pourquoy faisant soulever quantité de Noblesse contre luy, il se trouua fort en peine, & plusieurs de ces places secoüierent le ioug de son obeyssance : S'etant neanmoins accordé auec le Roy, par l'entremise du Legat Arnaud, il luy resta Carcassonne, Gaillac, Limoux, Pamiez, Alby, Sauerdun, & Embialet.

Les premiers Croisez abandonnerent alors quasi tous le Comte de Mõtfort, & le Cõte de Toulouze fut en France trouuer le Roy Philippe, pour sonder s'il y auoit moyen de conseruer, & leuer les peages qu'il auoit de nouueau imposez dans ses terres, & lêques il auoit promis au Cardinal Legat de ne leuer point: ce que n'ayant pû obtenir, il fut trouuer le Pape Innocent à Rome, pour tâcher de recouurer les terres, qu'il auoit baillées en assurance à son Legat.

Il ût quelque satisfaction du Saint Pere, lequel tâchoit de le A gaigner par douceur, mais comme étant de retour de son voyage, il ne voulut chasser les Heretiques de Toulouze, Montauban, & autres lieux qui luy appartenoient, le Cardinal l'excommunia dans le Concile qu'il tint à Arles; & cependant le Comte de Montfort ayant fort peu de gens, ne laissa de prendre plusieurs bonnes places, qui seruoient d'azile aux Heretiques, sçauoir est B Cappendu, Brom, Alairac, Minerue en Minerues, & autres.

Cette même année 1210 le Comte receut vn bon secours par le moyen de Madame Alix sa femme, laquelle vint accompagnée d'vne trouppe des nouueaux Croysez à Pezenas, où le Comte de Montfort la reçeut, & conduisit à Carcassonne. Ceux-cy furent beaucoup renforcez, par vne puissante & nouuel- C le armée, qui vint de tous les cartiers de France & d'Allemagne, où le Saint Cardinal Iaques de Vitry, & le B. Emond d'Angleterre précherent la Croysade.

Auec ce renfort, le Comte assigea le Chateau de Termes, qui est à cinc lieuës de Narbonne, & bien qu'il fut naturellement imprenable, apres neanmoins beaucoup de peine, il en vint au bout, le lendemain de Sainte Cecile, l'an 1210. & y fit celebrer la D Messe, qui en auoit été bannie depuis trente ans : le Capitaine du lieu paya dans vn cachot les peines de son infidelité, & beaucoup de ses Soldas passerent par le fil de l'epée: en suitte de cela, le Comte reprit le Chateau de Constance de Puyuert; & en apres, Castres & Lombez, qui s'étoient reuoltez.

Les principaux Croysez qui l'assisterent beaucoup en ses fais d'armes, furent les Euêques de Chartres

& de Beauuais, les Comtes de Dreux A & de Ponticu, ausquels se ioignirent l'Euêque de Paris, le Comte d'Auxerre, & autres Seigneurs de marque.

Les victoires du Comte luy frayãs chemin à des nouuelles, il assiegea & prit les Chateaux de Lauaur & Montgausi, Cassez, & Montferrand. Tant d'heureux succez, quoy qu'entremélez de trauaux indicibles, donnerent courage B au Comte d'attaquer Toulouze, dont les Ecclesiastiques étoient sortis piez nûs auec la Sainte Eucharistie, à cause que Raymond le Comte étoit declaré excommunié: Les Bretons, Catalans, Allemans, Poitteuins, & autres nations firent merueilles à ce siege; mais la ville étant trop grande, le Comte se retira, & alla prendre Haute-Riue, & C quelques autres places; ce bon-heur fut contrecarré d'vn sinistre accident, qui changea neanmoins de face, par la valeur de Simon; car le Comte de Toulouze animant toutes les villes suiettes à son domaine, en leur representant la façon dont il étoit traitté, il mit sur pïé vne armée de cent mille hommes, & vint assieger Castel-Nau-d'Ary, où Simon s'etoit retiré, mais il fit de si furieuses sorties sur le Comte D de Toulouze, le Comte de Foix, Gaston de Bearn, & leur Noblesse, que le siege fut leué, & le Comte brûla luy même toutes les machines, qu'il auoit fait dresser contre la ville.

Des merueilles que fit nôtre Pere Saint Dominique à la suitte du Comte de Montfort, par le moyen du saint Rosaire, depuis l'an 1209. iusques à l'an mil deux cens douze.

Chapitre XIV.

1. *Saint Dominique apprit Simon & son armée à dire le Rosaire.*
2. *Tous le disant, la sainte Vierge les assiste miraculeusement en des fascheux rencontres.*
3. *A la priere de Saint Dominique, Simon remporta de grandes victoires.*
4. *Simon étoit vn cœur & vne ame auec ce grand Patriarche.*

NOus ferions tort à la sacrée Mere du saint Rosaire la glorieuse Vierge Marie, & à son grand Predicateur saint Dominique, si tous deux ayans été la meilleure partie de tant de signalées victoires, pour ne dire toute la cause, nous mettions sous l'ombre du silence, les merueilles & prodiges, qui par l'entremise du même saint Rosaire y furent operez.

Saint Dominique donc ayant été auerty par la Reyne des Anges vers le commencement de l'année mil deux cens neuf, de reprendre son premier train en ses predicatiõs, annonçant aux peuples la deuotion du saint Rosaire, le premier lieu où il fit retentir ce commandement celeste, fut entre les Tambours & les Clerons des trouppes Catoliques, & nommement au camp de Simon Comte de Montfort, auec lequel nôtre bien-heureux Pere contracta

vne tres-étroitte amitié : Le garand de ce que nous disons, sera la même sacrée Vierge, laquelle fauorisant de ses visites son bien-aymé seruiteur Alain de la Roche, luy reuela vne fois entre les autres, que nôtre Pere Saint Dominique faisant retentir de tous cotez les merueilles du saint Rosaire, il apprit à ce grand Capitaine, & à toute son armée de le dire, & tous le disoient fort souuët, afin que Dieu benit leurs armes: d'où s'ensuiuit par apres, qu'à la faueur de cette deuotion ils cõbattirent & abbatirent leurs ennemis, les mirent en deroute, & en taillerent la plupart en pieces : *per id Psalterium*, dit la glorieuse Vierge, *Simon hostes vicit, fudit, fugauit, & extirpauit.*

Et poursuiuant en detail ses victoires, elle luy reuela, qu'étant és cartiers d'Alby, auec cinc cens hommes, il passa sur le ventre à dix mille Heretiques ; & ie trouue dans l'histoire, que ce fut lors que les François impatiens de leur naturel, ayant sonné trop tot la retraitte pour se retirer à leurs maisons, le Comte de Montfort se trouua fort abandonné : ce que les Heretiques ayans apperceu, & esperans de pouuoir attraper ce grand Capitaine au depourueu, ne manquerent pas de faire vn effort, pour étouffer ses victoires dans le berceau, mais alors ils sentirent le bras puissant de cette puissante Mere de Dieu, qui protegea Simon : car luy & les siens la reclamans souuent par son Rosaire, subitement fortifiez d'vn courage plus qu'humain, ils fondirent comme lyons rugissans sur les escadrons ennemis, les enfoncerent & forcerent, les mirent en deroute, & en tuerent si grande quantité, qu'eux-mêmes ne sçauoiët s'ils étoient blessez ou non, voyans tous leurs habis trempez dans le sang des Heretiques, couchez sur la place. Apres cette victoire miraculeuse, le secours de Madame Alix sa femme vint, qui l'inuita de continuer les conquettes cy-dessus rapportées.

La même sainte Vierge poursuit, en parlant au bien-heureux Alain, & dit que le même Capitaine suiuy seulement de ses gens, qui pouuoiët faire vne compagnie de cent hommes, il donna la chasse à trois mille Albigeois : cela se pouuoit faire par vn miracle, qu'au recit de la même sainte Vierge, elle faisoit à l'endroit de ses gens; car tantot elle prioit son Fis d'enuoyer des Legions d'Anges, lêquels paroissans en forme humaine, sous l'habit & la casaque de Soldas, animoient & secondoient prodigieusement la petite trouppe des gens du Comte; ce qui donnoit vne telle épouuente aux ennemis, qu'au lieu d'attaquer, ils gaignoient au pié, & se resserroient dans leurs trãchées: D'autrefois la sainte Vierge rendoit leurs simples habis, par vne vertu inuisible, comme s'ils vssent été de la plus fine trempe d'acier, impenetrables aux jauelos, semblables à des cuirasses, pôs, corcelês, brassars, & gantelês à l'epreuue des masses, epieux, & coutelas.

Tel est le recit de la sacrée Mere de Dieu, sur les victoires de Simon Comte de Montfort, & pour montrer que ce grand Patriarche Saint Dominique, y a singulierement contribué non seulement en imprimant la deuotion du saint Rosaire, aux Capitaines & Soldas, aux Ecclesiastiques & Laïques, lêquels ne combattoient l'heresie que par les prieres, ains encore par ses merites

& intercessions, la même sainte Vierge, termine par ces parolles, *hæc erat vis Psalterij, & deprecatio sancti Dominici hæreticorum mallei*; Telle étoit l'efficace de mon Rosaire, & telle étoit l'Oraison de Saint Dominique, vray fleau & marteau des Heretiques.

De fait, les Saints Peres en plusieurs Bulles, qu'ils expedierent en faueur de la Confrairie du saint Rosaire, touchent particulierement ce point, que le Bien-heureux Pere Saint Dominique a grandement concouru aux victoires signalées des Croysez contre les Heretiques; & entre autres Pie V. en sa Bulle qui commence, *Consueuerunt*, & Gregoire, en celle qui commence *Monet Apostolus*.

Le Comte même reconnoissoit tellement ce miraculeux secours, & du Rosaire, & du B. P. qu'il ne pouuoit quasi viure, & être assuré de sa personne, sans l'auoir à ses côtez; & pour témoignage de sa grande & étroitte amitié enuers luy, il voulut qu'il dónât la benediction aux noces qui se celebrerét à Carcassonne de son fis Almeric auec la fille de Dauphin de Vienne, lequel étoit frere d'Othon Duc de Bourgongne, dit le manuscrit de Saint Victor. Pareillement, que ce fut encore luy, qui battiza vne sienne fille, laquelle en fin se rendit Religieuse au Monastere de Saint Antoine lez Paris, où elle fut eluë pour ses merites & rares vertus Abbesse: De plus aussi le même obligea le B. Pere d'être Parain d'vne sienne autre fille, laquelle reçeut vne pareille benediction que sa sœur, & fut Religieuse, & Prieure au même Monastere.

Son autre fille appellée Madame Anice de Ioigny fut aussi bien partie que celles cy; car ayant le bonheur de la frequentation de ce grãd Saint, elle s'est renduë sainte en sa vie, dont les Chroniques en font foy au volume des vies des Saintes de l'Ordre, liure 1. Ce fut donc en reconnoissance tres particuliere des fauorables assistances, que ce Gedeon & braue Capitaine receuoit des prieres de Nôtre bien-heureux Pere, qu'il l'aymoit si tendrement, & auec tant de priuauté.

Etranges assistances de la Vierge à vn Soldat de Simon Comte de Montfort, conuerty par Saint Dominique luy ayant fait embrasser le saint Rosaire.

Chapitre XV.

1. *Alain Breton secouru de Nôtre Dame, étant resté seul dans la melée des ennemis.*
2. *Et d'vn naufrage dont la même le deliura.*
3. *Il se rendit Religieux de l'Ordre, fonda le Conuent de Dinan, & vécut saintement.*
4. *Il prêcha le Rosaire par toute la France, par vne speciale Commission.*

Ce grand Capitaine Simon ne fut pas seul, qui dans les mêlées sanglantes fut si fauorablement assisté par le moyen du saint Rosaire, & les prieres du Patriarche saint Dominique, l'histoire ne pouuant suffire à les marquer tous en particulier, en rapporte seulement deux, lesquels nous peuuent seruir de preuue manifeste, que saint Dominique étoit à l'armée des Chretiens auec le Rosaire

Rosaire & ses prieres, ce que Moyse au peuple d'Israël, combattant pour la terre de Promission.

Ces deux Soldas étoient d'vn même pays de Bretagne, & de diuerse vie, l'vn nommé Alain fort deuot, & l'autre appellé Othere, & au reste fort debauché : Tous deux entendans nôtre Pere Saint Dominique prêcher les merueilles du Saint Rosaire, & voyans les benedictions dont leur Generalissime, Simon Comte de Montfort étoit accuilly du Ciel, par cette deuotion, ils l'embrasserent, Alain pour plaire dauantage à la sainte Vierge, Othere pour sauuer sa vie.

De ces deux, le premier étoit de Vaucouleur en Bretagne, proche de Dinan, & non pas, *prope Dircamiam apud Ambaros* dit Flamin, proche de Dicarnrie. Etant vn iour au combat, ainsi que rapportent vnanimemét les Auteurs en Maluenda, chap. 20. à l'an 1215, & s'étant enfoncé bien auant auec les siens dans la mêlée, ne pût se retirer auec les autres Croysez au son des Trompettes, de sorte que se voyant encerné de tous côtez, au milieu des escadrons Heretiques, il ût recours à la sainte Vierge, & à même tems cette Imperatrice du Ciel & de la terre, parut elle-même, l'encouragea, l'assura, & visiblement lança de son bras tout puissant, cent cinquante meules de moulin, sur ces malheureux Sectaires, lesquelles en ecraserent vne grande partie, en blesserent plusieurs, & effrayerent tout leur camp. Ainsi miraculeusement ce valeureux & deuot Alain échappa les mains carnacieres de ces lous d'enfer.

Du depuis se retirant en son païs natal, & faisant voyage sur l'Ocean de France, vne tempéte si orageuse batit le vaisseau où il étoit, qu'il s'en vint donner contre vn roc de la rade, & au moment que les flôs engloutissoiét le nauire il fut enseuely dás les ondes, Ah! sacrée Mere du rosaire, s'ecria-t'il, qui m'auez deliuré du carnage qui m'étoit preparé par les ennemis de la foy, deliurez moy encore de ce naufrage que ie ne puis euiter. A cette priere, il vid cent cinquante collines d'vne si grande hauteur & epoisseur, qu'elles faisoient vn chemin sec, iusques à la terre, sans que les eaux pûssent de leurs flos en couurir les cimes.

En action de graces d'vn benefice tant signalé, dit le Bien-heureux Alain de la Roche, & Flamin aussi, il consacra le reste de ses iours en l'Ordre de saint Dominique, si tot qu'il fut institué par le bien-heureux Pere, & luy-même voulut en fonder vn Couuent à Dinan ; qui est vne ville de Bretagne, à dix lieuës de Rhenes, & proche de Saint Malo ; ce qu'il fit du viuant même de nôtre bien-heureux Pere, comme les memoires & regitres du Couuent font foy, que les Peres d'iceluy m'ont enuoyé.

Ce fut vn des grans Predicateurs du Rosaire de la sainte Vierge par la France, car il obtint cette commission de Saint Dominique, des Bienheureux, Mathieu premier Prouincial de France, Iourdain deuxiéme General de l'Ordre, & de Hugues de Saint Cher, second Prouincial de France, & depuis Cardinal : Il ût cette permission d'eux, d'aller par toute la France prêcher le saint Rosaire, ce qu'il fit auec vn tres-grand fruit : sa course Apostolique vint se terminer à Orleans, ville des plus belles de la France : Là

à prêcher les merueilles de Nôtre A Dame, Iesu Crit son Fis, les y voulut montrer reellement dans la gloire; il luy enuoya sa derniere maladie, laquelle luy fit ouurir le Ciel, pour y être à iamais sous le manteau virginal, de celle qu'il auoit tant prêché.

Les Peres du Couuent edifiez au possible de la deuotion de ce grand Religieux, voulurent qu'il fut honoré d'vne sepulture qui denotât en B quelque façon, la sainte vie qu'il auoit menée; & pource ils l'enterrerent deuant l'Autel de la sacrée Vierge. On remarqua, deuant que le mettre en depot dās cette sepulture, que sa bouche & ses mains brilloiét comme cristal, lequel miracle fut attribué à sa deuotion à la Vierge; icelle voulant, que cette bouche qui auoit proferé tant d'*Aue Maria*, & tant prêché ses loüanges, que ses C mains qui auoient si lon-tems manié le saint Rosaire parûssent comme cristal, diaphanes, & transparentes aux yeux de tout le mōde. Flamin rapporte cet histoire au liure deuxiéme de la vie de S. Dominique, Ferdinand du Chateau, liure 1 chap. 34. Maluenda l'an 1215. chap. 20. Sagastizaual liure 1. du Rosaire chap. 9. & plusieurs autres.

D

Autre histoire d'vn Soldat Breton, conuerty par Saint Dominique, és armées de Simon Comte de Montfort, par le moyen du saint Rosaire.

CHAPITRE XVI.

1. *Ce Soldat attrapé seul dans vne foret, des Bandys, les met en deroute.*
2. *Vn d'eux blessé dangereusement, luy demande pardon, & luy découure la protection de Nôtre Dame.*
3. *Par deux fois il est secouru d'vne autre façon, en deux grans hazars.*
4. *Saint Dominique le fait changer de vie, & il se rendit son Compagnon par apres.*

L'Autre Soldat Breton, que ie collige deuoir s'appeller Othere, par les circonstances que le bienheureux Alain touche de luy, étoit aussi constant que l'autre en sa deuotion du saint Rosaire, quoy que non auec vne si sainte deuotion; mais la sacrée Vierge ayant pitié de son humeur, qui ne se plaisoit qu'au son des trompettes, & qu'au bruit des armes, ne laissa de le gratifier de plusieurs merueilles.

Il se trouua vne fois tout seul, en ces cartiers du Languedoc, au milieu d'vne forêt, attaqué d'vne trouppe de Bandys, qui pensoient faire curée de sa bourse & de sa vie, mais luy accoutumé aux hazars, mit l'épée à la main, aux gardes de laquelle par bonne fortune étoit attaché son Rosaire, & se ruant furieusement sur ces voleurs, tous luy firent tête du talon, comme s'il ût été quelque Megere affreuse, qui ût donné la chasse de son seul regard.

Il s'étonna luy-même de son bonheur, & voyant ses gens qui luy faisoient si bonne mine du dos, il remit son épée dans le fourreau, n'en ayant plus affaire. Alors il apperceut que son Rosaire pendoit à la poignée, & le prenant, il le baisa auec grand respec, & se le mit au col, se protestant Cheualier de la sainte Vierge: Ces brigans venans à se r'assurer, ûrent honte de leur coüardise, & attendirent le Soldat

à la sortie du bois : mais luy plus hardy qu'auparauant, degaigna son épée, & piquant serré les flancs de son cheual, alla droit à eux, & frappant de toc & de taille, les blessa tous, sans en excepter aucun: ils gaignerét pour vne seconde fois au pié, & chacun fut contraint de soigner à se panser.

Le plus blessé vint à vn village, où il rencontra Othere, & l'abordant luy demanda pardon, d'auoir été vn de ceux qui l'ont voulu attaquer à la forêt prochaine: Commét poltrons, repliqua t'il, vous n'auez iamais ozé m'approcher, & auez pris la fuitte? c'est, dit ce pauure blessé, qu'au premier rencontre vôtre épée nous parut toute ardante & flambante : ce qui nous bailla tant de terreur, qu'à peine trouuiós nous le chemin assez large pour nous enfuyr; & quant à la seconde fois, cet ecusson que vous portez au bras, où Crucifix, cette Vierge, & tant de Saints sont depeins, nous faisoit tóber nos coutelas des mains, tádis que vous nous chamailliez furieusemét de vôtre epée.

Vous vous trompez, dit le Soldat, ie n'auois & n'ay point cet ecusson, que vous dites; Encore moins est il vray, ce que vous croyez auoir veu de mon epée, mais le blesséluy assurant, qu'en effet il portoit encore au bras cette rondache, l'autre se mit en prieres pour voir cette merueille, & Dieu luy dessillant les yeux, il la vit & connut tout ensemble, que c'etoit son Rosaire qui auoit mis le feu à son epée, & luy auoit seruy de pauois & de bouclier.

Vne autre fois cette protection du Ciel, dit Alain, liu. 2. ch. 56. le confirma dauantage en sa deuotion, & par la continuation d'icelle, il merita aussi vne continuation des nouuelles assistances. Car étant vn iour à l'hotellerie, trente Heretiques enuironnereut la maison, afin de l'assassiner à la sortie: Le Maitre l'en vint auertir, & luy dit, qu'il ût à se recommander à Dieu, parce que c'etoit fait de sa vie; dequoy pourtant ne s'épouuantant aucunement, il mit son rosaire au col, & sort à eux, assuré comme vn lyon. A peine les autres l'apperceurent, qu'ils s'enfuyrent, comme si l'enfer les ût suiuy; Il les appelle & r'appelle, mais aucun n'osoit tourner visage, & s'arreter, excepté trois qui se vindrent ietter à ses piés, & promirent de se conuertir; parce que sortant de l'hotellerie, ils l'auoient veu counert d'armes flamboyantes, accompagné de Iesu Chrit, qui dardoit cóme des sagettes de ses playes, & de la sainte Vierge, tenant en main vn cable de prodigieuse grosseur, pour les en assommer tous s'ils se fussent approchez. Ils virent aussi auec Iesu Chrit & Nôtre Dame plusieurs Anges, qui faisoient garde à l'entour de luy.

Que ne fera Nôtre Dame pour ceux qui marient la deuotion de son Rosaire auec la bonne vie, puis qu'elle se montre si fauorable à ce Soldat qui n'auoit que la premiere. Ce ne fut pas neanmoins tout; car le même secours, & en la même façon luy fut dóné, lors que Simon Comte de Monfort, le fit Sergent Major sur les dix compagnies de cent hommes chacun, auec lèquelles sans qu'aucun des siens fut blessé, il tailla en pieces, & coucha sur la place vint mille Heretiques, lèquels esperoiét faire boucherie de luy & des siens: miracle qui toucha si fort le cœur du General des Heretiques, qu'il se vint

jetera ses piés, & se côuertit à la foy, A parce que visiblement il auoit veu Iesu Crit en la posture sudite, & la sacrée Vierge auec vn grãd cimeterre flamboyant, & vn nõbre sans nõbre d'hommes en feu, dont les vns le gardoient & les siens, & les autres faisoient vn carnage tres sanglant des Heretiques.

Alors nôtre Pere Saint Dominique voyant ce que la sacrée Vierge auoit fait pour luy, commença de B l'exhorter à changer de vie, & que ce n'étoit pas assez de dire tous les iours son Rosaire, s'il ne l'accompagnoit d'vn parfait amendement: ce fortuné Soldat ût de la peine à s'y resoudre, etant vn peu, voire trop du monde, neanmoins pressé des remontrances charitables de Saint Dominique, il luy fit sa Confession generalle: pendant icelle il ût vne faueur extrordinaire de la sainte Vierge; car elle luy suggeroit C à l'oreille tous ses pechez, afin qu'il n'en oubliât aucun.

Mais comme il ne la voyoit point, il se tournoit souuent derriere, pour voir celuy qui luy parloit: dequoy nôtre bien heureux Pere étonné, & ne voyant pas la sainte Vierge, luy demanda ce qu'il auoit: I'entens quelqu'vn, dit-il, qui me dit tous mes pechez; le saint Pere vit au même tems la sacrée Vierge, qui luy D rendoit ce bon office. C'est pourquoy le penitent ayant acheué sa confession, & luy sa petite exhortation, il se tourna vers la même Vierge, pour sçauoir quelle penitence il luy donneroit, & de son aueu il luy ordonna de porter vn an durant le cilice, auec vne chaine de fer sur les reins, sans quitter ny l'vn ny l'autre, soit de iour, soit de nuit, & dire tous les iours son Rosaire.

Sa penitence acheuée, il ne voulût iamais quitter nôtre bien-heureux Pere, & luy seruit de compagnon en plusieurs voyages: se rendant Frere Conuers en l'Ordre, qu'il institua par apres, Ce qui me fait croire qu'il s'appelloit Othere, parce que celuy-cy fut des premiers compagnons de nôtre bien heureux Pere, & le premier Frere Conuers en l'Ordre, & n'importe qu'on l'appeloit Othere de Normandie, parce que la Bretagne & la Normandie sont voisines l'vne de l'autre, & étoient alors sous vn même Soigneur.

Iugez de ces deux echantillons, les prodiges que ce grand Patriarche opera dans les armées de la Croysade, soit par ses prieres, soit par la predication du Rosaire de nôtre Dame.

Comme le B. Pere S. Dominique fut étably d'Innocent III. premier Inquisiteur de la foy, pendant que les Croisez firent leurs premieres attaques.

Chapitre XVII.

1. *Témoignage du Pape Sixte V. comme Saint Dominique fut le premier Inquisiteur.*
2. *Ce fut en l'an 1209.*
3. *Comment Saint Dominique ne blessa point la douceur de la charité, étant si rigoureux aux Heretiques.*

Les trois Legas ordinaires du Saint Pere, Arnaud, Pierre de Chateau-Neuf, & Rol, & même l'extrordinaire, sçauoir est le Cardinal Milon, ayans donné commis-

ſion à S. Dominique, de rechercher exactement les Heretiques, & ne leur pardonner en aucune façon, lors qu'ils perſiſteroient dans leurs erreurs, & ne ſe voudroient conuertir, les mêmes trouuerent bon de faire entendre au Saint Pere, qu'il le faudroit établir Inquiſiteur abſolu de la foy, luy donnant vne puiſſance & autorité ordinaire, de rechercher, iuger, condamner, chatier, punir, & abſoudre les Heretiques, afin que plus librement, & auec plus d'autorité, il pût executer cette charge, dont il auoit dêja commiſſion, & en l'execution de laquelle il étoit contraint de recourir perpetuellement à eux, & les y occuper grandement, par ce que ſon zele etant ſi brûlant, il ne manquoit iamais de beſoigne, & d'en donner aux autres.

Innocent III. s'y accorda, & luy enuoya les Patentes, en vertu dêquelles il fut le premier Inquiſiteur de la Foy, qui ait été en l'Egliſe de Dieu, ainſi que le Pape Sixte V. declare formellement en la Bulle de l'inſtitution de la ſolemnité de Saint Pierre Martyr, en l'an 1586. Voicy les propres parolles. *Is enim praeclarus Praedicatorum Ordinis alumnus, imitatione accenſus Beati Patris Dominici, vt ille perpetuis, & concionibus, & diſputationum congreſſibus, officioque Inquiſitionis, quod ei primum Innocentius tertius, & Honorius tertius commiſerunt, contra Haereticos mirabiliter ſe geſſit.* Par où il appert contre l'Auteur de la Palme Euangelique, & quelques autres Griſons, refutez par Iean Guauaſton, & Alphonſe Ferdinand, que Saint Dominique a été le premier honoré de cette charge.

Les hiſtoires ne remarquent point en quel tems ces Patẽtes Apoſtoliques arriuerent, mais il y a de l'apparence, que ce fut enuiron l'an 1209. apres la priſe de Beziers & de Carcaſſonne. D'autant qu'auparauant, le Cardinal, & Arnaud firent ſouuent des actes de cette iuriſdiction, & du depuis on ne lit point qu'ils en firent, mais ſeulement Saint Dominique: Ainſi auons nous veu, comme le Cardinal Legat donna l'abſolution au Comte de Toulouze, & le fuſtigea depuis la porte de l'Egliſe, iuſques à l'Autel de Saint Gilles: Ainſi dans la priſe de Beziers, les Croiſez demandãs au Legat Arnaud, s'ils tueroient tous ceux qu'ils rencontreroient, ne pouuans diſtinguer les Catoliques d'auec les Heretiques, il leur répondit, *Cadite omnes, nouit Dominus qui ſunt eius*, tuez tous ceux que vous rencontrerez, Dieu connoit bien ceux qui luy appartiennent, ce qu'il dit en partie pour chatier les Catoliques, lêquels n'auoient obey aux ſemonces de Berenger leur ſaint Prelat, & aux ſiennes auſſi, pour ſortir de la ville. Mais depuis cette derniere priſe de Beziers & de Carcaſ. la fin du mois de Nou. 1209. les hiſtoires laiſſent tout à nôtre B. P. Saint Dominique.

Chargé donc de cet office, il s'en aquitta dignement, ſi nous prenons garde à la coutume, & pieté du tems: coutume, & pieté, qui étoient de traitter rigoureuſement les Heretiques, ſoit en les faiſant paſſer par le feu, s'ils n'abiuroient leurs erreurs, ſoit en leur impoſant des fortes & rudes penitences, quand ils ſe rangeoient à l'Egliſe, pour expiation du ſcandale, qu'ils auoient donné aux Catoliques.

Les Annales Eccleſiaſtiques ſont pleines de tels exemples, & ſans al-

ler plus loin, quand Pierre Cardinal de Saint Crysogone vint auec plusieurs Archeuéques & Euéques, pour donner ordre dans Toulouze, aux nouueaux bruis & remuëmens des Heretiques, lèquels pourtant n'osoient se decouurir, on en prit vn des plus soupçonnez, & des plus puissans; lequel, dit Monsieur du Catel, en l'histoire des Comtes de Toulouze, liure 2. chap. 5. ayant été conuaincu, on confisqua ses biens, on raza ses deux Chateaux, on demolit ses maisons, & le vouloit on chauffer, plus qu'il n'ût voulu, mais en ayant apprehension, il abiura ses erreurs, & pour penitence, il ût le foüet par les carrefours de la ville de Toulouze, & fut enuoyé seruir trois ans l'armée des Chretiens la terre Sainte.

On en fit autant à vn semblable nommé Pierre Mauran, ainsi que l'on peut voir en l'histoire des Comtes de Touloze: Tel étoit l'horreur qu'on auoit anciennement des Heretiques, & telle la rigueur, dont on punissoit leur cheute & apostasie.

Nôtre Pere S. Dominique se comporta de la sorte; ou il iuroit au bras seculier tous les Heretiques qu'il attrapoit, pour en faire vne iustice exemplaire, lors qu'ils étoient obstinez dans leurs erreurs, ou il leur enioignoit des penitences à la coutume du tems, & de cela il ne s'en faut pas étonner, comme les Heretiques luy reprochent, disans, qu'il a le premier inuenté les prisons, les feux & les gibez, contre les Apostas de la Religion Romaine, & que c'étoit ce que vouloit signifier ce chien qui tenoit vn flambeau à la gueule, pour en brûler tout le monde; il ne s'en faut pas, di-je,

A étonner, par ce que la charité bien qu'elle soit confite en vn miel, & vn sucre de celeste douceur, & qu'en suitte les ames qui en sont nourries, ne respirent aussi que misericorde, benignité, mansuetude, patience, & affabilité, quand neanmoins elle void son bien aymé foulé aux piés, sans esperance de le voir triomphât d'vn cœur empierré, elle s'arme d'vn zele, & d'vn saint courroux,
B & d'vn œil sec egorge tous les ennemis de celuy qu'elle ayme.

De sorte que les ames qu'elle regente sont des celestes auettes, lèquelles se nourrissans du miel d'amour, portent l'eguillon du zele de l'amour & de l'hôneur de leur bien-aymé: Tels furent vn Phinées, poignardant l'adultere; vn Moyse faisant passer au fil de l'epée vint-trois mille, de ceux qui auoient idolatré,
C vn Helie, qui de sa propre main egorgea comme pourceaux, huit cens cinquante faux Prophetes, & tel aussi fut nôtre bié-heureux Pere, depuis qu'il fut étably par Innocent, Inquisiteur, & que ses Patentes ûrent été leuës & publiées au Monastere de Proüille.

D
Formules anciennes que gardoit Saint Dominique en l'Office de l'Inquisition.

CHAPITRE XVIII.

1. *Premiere formule de la reconciliation d'vn Heretique*
2. *L'explication des façons de penitences enioindtes.*
3. *Formule d'vne licence donnée à vn Catolique de retenir vn autre qui auoit été peruerty.*

NOus n'auons point en particulier des coppies autentiques des Ordonnances, qu'il faisoit contre les Heretiques, & à la conuersion d'iceux, étant Inquisiteur, mais en voicy deux du tems qu'il en faisoit l'Office par Commission. La premiere parle ainsi en Latin. A

Vniuersis Christi fidelibus ad quos præsentes litteræ peruenerint, Fr. Dominicus Oxomensis Canonicus prædicator minimus salutem in Christo.

Authoritate Domini Abbatis Cisterciensis Apostolicæ Sedis Legati, qui hoc nobis iniunxit officium, reconciliauimus, præsentium Latorem Pontium Rogerium ab hæreticorum secta, Deo largiente, conuersum, mandantes in virtute præstiti Sacramenti, vt tribus Dominicis festiuis diebus, ducatur à Sacerdote nudus in femoralibus, ab ingressa vinæ vsque ad Ecclesiam verberando. B

Iniungimus etiam ei vt à carnibus, ouis, caseo, seu omnibus quæ sementinam trahunt carnis originem, abstineat omni tempore, excepto die Paschæ, die Pentecostes, & die Natalis Domini, in quibus ad abnegationẽ erroris pristini præcipimus, vt eis vescatur; tres quadragesimas in anno faciat, à piscibus abstinens, tribus diebus in hebdomada, semper à piscibus & ab oleo & vino abstineat, & ieiunet, nisi corporalis infirmitas, vel labores æstatis exegerint dispensationem. C D

Religiosis vestibus induatur, tum in forma, tum etiam in colore, quibus in directo vtriusque papillæ singulæ Cruces paruulæ sint assutæ, quotidie si opportunum fuerit Missam audiat, & diebus festiuis ad Vesperas in Ecclesiam pergat, alias horas tàm nocturnas quam diurnas vbicunque fuerit Deo reddat, scilicet septies in die, decies Pater noster *dicat, media nocte vigesies castitatem obseruet, & mane apud cererim villam, cartam istam Cappellano suo per singulos menses ostendat.*

Cappellano etiam præcipimus, vt de vita eius diligenter curam habeat hæc omnia diligenter obseruet, donec alias super his Dominus Legatus suam nobis exprimat voluntatem; quod si ea contempserit obseruare, tanquam periurum & hæreticum, & excommunicatum ipsum haberi præcipimus, & à fidelium consortio sequestrari.

Ceux qui n'entendent que leur langue maternelle, seront curieux de sçauoir la teneur de cette Ordõnance, & pource nous la ferons parler François, afin de contenter leur desir: elle dit ainsi:

A tous les fidelles de Iesu Chrit, qui ces presentes verront, Frere Dominique Chanoine d'Osme le moindre des Predicateurs, salut en Iesu Chrit.

De l'autorité de Monsieur l'Abbé de Citeaux, Legat du Saint Siege Apostolique, lequel nous a enioint cet Office, nous auons reconcilié le porteur des presentes Ponce Roger, conuerty par la grace de Dieu de la secte des Heretiques à nôtre Sainte Religion, luy commãdant en vertu du serment qu'il a fait, que durant trois Dimanches, le Prêtre le conduise depuis la porte de la ville iusques à l'Eglise, n'ayant autre vetement sur son cors que ces canessons, & qu'ainsi nud & depoüillé, il sera battu de verges pendant tout le chemin susdit.

Item, nous luy enioignons qu'en tout tems il fasse abstinẽce de chair, d'eufs, de fromage, & de tout autre chose qui prend sa naissance de chair, exceptez seulement les iours de Paques, Pentecôte, & Noël, équels nous luy commãdons, qu'en detestation de ses erreurs, il en mange: durant l'année qu'il fasse trois Carêmes, s'abstenant de tout poisson, chaque semaine il ieunera

trois iours, ne mangera poisson, ny se seruira d'huyle, si ce n'est que l'infirmité de son cors, & les chaleurs de l'été, demandent quelque dispense.

Ses habis seront à la Religieuse, tant en la couleur, qu'en la façon, excepté que deuant la poitrine, vis à vis des mammelles, il y fera coudre deux petites croix, l'vne à côté gauche, l'autre à costé droit: chaque iour s'il peut, il entendra la Messe, & les Fêtes & Dimanches il ira sans faillir à l'Eglise pour assister à Vêpres. Quât aux autres heures de l'Office diuin il ne manquera iamais, en quel lieu qu'il soit, de s'en aquitter, disans tous les iours set fois dix *Pater noster* & à la minuit vne vintaine.

Il gardera aussi la chasteté, & demain à son village de Cererez, il presentera cette Patante au Curé, & vne fois chaque mois.

En outre nous enioignons étroitement audit Curé, d'auoir les yeux sur sa vie & conuersation, voulant que toutes ces choses soyent exactement obseruées, iusques à ce que Monsieur le Legat, nous ait fait sçauoir sa volonté sur icelles: que si Ponce meprise de les garder, nous commandons à tous de le fuïr comme vn periure, heretique, & excommunié, & qu'il soit sequestré de la compagnie des fidelles.

Telle fut la sentence de nôtre Bien-heureux Pere, laquelle sembleroit indiscrete, & rigoureuse par excez, aux doüillets de ce tems, mais la vigueur des penitences publiques de la primitiue Eglise, n'étant pas encore du tout étiente, és iours de ce grand & zelé seruiteur de Iesu Crit, il les imposoit, & elles étoient vnanimement receuës, sans aucune taxe de trop grande seuerité: comme encore auiourd'huy i'en ay veu l'vsage tres-frequent dans l'Eglise du Leuant, où pour l'ordinaire, és fautes qui sont publiques, bien que legeres, à proportion de l'heresie, on enioint ce qui est écrit cydessus en l'Ordonnance de nôtre Bien heureux Pere.

Il n'y a que cette maniere d'habit à la Religieuse qui semble extrordinaire; mais Nicolas Aymeric tire du Concile de Tarraconne, où saint Raymond de Penniafort assista; François Pennia encore en la 2. partie du Directoire des Inquisiteurs recueille du Concile de Toulouze 1119, & du Concile de Beziers contre les Albigeois, que ce fut vn statut particulier de l'Eglise, pour la reduction des Heretiques, afin que plus euidemment ils témoignassent leur conuersion, ne plus ne moins que s'abstenans de chair & de laitages tous les iours, ils en mâgeoient neanmoins trois fois l'an, pour detester l'erreur de ceux qu'ils appelloient parfais entr'eux, lesquels se cocluchans d'vne robbe de düeil, disoient que c'étoit pecher, de manger de la viande.

L'autre formule qui nous reste, est vne licence donnée à vn bourgeois de Toulouze, de retenir vn Hugotion autrefois Heretique à son logis, tant cela étoit dangereux de conuerser auec quelqu'vn, lequel eût quelque tache d'heresie: elle parle en ces termes Latins qui suiuent. *Vniuersis Christi fidelibus, ad quos literæ præsentes peruenerint, Frater Dominicus Canonicus prædicationis humilis minister, salutem, & sinceram in Domino Caritatem.*

Discretio vestræ vniuersitatis præsentium authoritate cognoscat, quod nos Guilielmo de Altâ ripâ Pelaganirio, licentiam concess-

concessimus vt Guillielmum Hugotionem A *hereticali quondam habitu, vt ipse nobis asseruit, inuestitum, secum in domo sua apud Tolosam retineat, more aliorum hominum conuersantem, quò vsque super hoc, nobis vel sibi mandatum expressius faciat Dominus Cardinalis; & quod sibi non cedat, videlicet Raymundo Guillielmo, ad infamiam siue damnum.*

C'est en dire en François.

A tous les fidelles Chretiens de Iesu Chrit, qui ces presentes ver- B ront, salut, & vraye charité au même Iesu Chrit.

Sçache la discretion de vôtre Vniuersité, en vertu de ces presentes, que nous auons donné à Raymond Guillaume de Haute-Riue, Teinturier, qu'il pût retenir à Toulouze, dans sans sa maison, Guillaume Hugotion, autrefois Heretique, en la mesme façon que ses autres seruiteurs, iusques à tant que Mon- C sieur le Cardinal nous fasse, ou à luy-même, vn plus exprés commandement sur cecy, & voulons que ledit Raymond n'en contracte aucun acte d'infamie, & n'en encoure aucun dommage.

Il ne faut pas d'icy colliger, que S. Domin. traittat indifferemment tous les Heretiques auec cette rigueur, ains seulement ceux qui demeuroient és villes & lieux, où les D Catoliques dominoient, & n'étoit permise la liberté de conscience: car és autres lieux, où les Heretiques auoient le dessus, & l'vsage libre de leur fausse Religion, il y apportoit la plus grande douceur qu'il pouuoit, ainsi que nous dirons és Chapitres suiuans.

Comme Saint Dominique prêchant le saint Rosaire, & exerçant son Office d'Inquisiteur, à la suitte de Simon Comte de Montfort, & des autres Princes Croisez, opera plusieurs merueilles, depuis l'an 1210. iusques à l'an 1212.

CHAPITRE XIX.

1. *Vn ieune Heretique allant être brûlé, Saint Dominique preuit qu'il se conuertiroit, & le fit sauuer.*
2. *Allans apres la dispute prier la nuit en l'Eglise, luy & son Compagnon se trouuerent deuant le maitre Autel, l'Eglise étant fermée.*
3. *Se retirant vn Carême chez certaines Damoiselles Heretiques, il les conuertit par l'exemple de ses austeritez.*

DIeu fit tant de merueilles par l'entremise de Saint Dominique, & de sa predication du Rosaire, pendant ces deux années, depuis la fin de l'an 1609. iusques à celle de l'an 1612, que nous ne sçaurions leur donner quasi aucun ordre, pour les mettre de suitte; mais puis que le Chapitre precedent traittoit de sa charge d'Inquisiteur, nous commencerons celuy-cy parce qui luy arriua dãs vne ville rebelle, soumise par apres aux armes victorieuses de Simon.

Les circonstances de l'histoire me font croire, que ce fut en la ville de la Vaur, où Simon fit vne iustice exemplaire des habitãs obstinez, & non pas à Toulouze, comme dit Theodoric. Car premierement,

ainsi que rapporte du Pleix sous Auguste, Amaury Gouuerneur de cette place fut pendu & etranglé, sa seur Geralde Dame d'icelle fut precipitée dans vn puis, & assommée des pierres dont on le combla, par ce qu'elle auoit été la principalle cause de la rebellion: quatre-vint Cheualiers des principaux furent la tête trenchée; & enuiron quatre cens personnes iettées au feu, pour n'auoir pas voulu changer de Foy & de Religion

L'histoire dit, au rapport de Vincent de Beauuais, que nôtre bienheureux Pere voyant passer deuant luy tous ces obstinez, qu'on alloit executer, connût par vn esprit prophetique qu'vn ieune garçon d'entr'eux se conuertiroit vn iour à la foy, bien qu'alors il fut resolu de mourir plutot mille fois, que renoncer à sa fausse Religion : cette lumiere du Ciel obligea ce grand Saint, de faire dire aux Iuges qu'on retirât ce ieune enfant, & qu'il seroit dans quelque tems vn pilier de la Foy.

Ce pauure criminel appellé Raymond de Grossi, étant ainsi retiré des flammes temporelles & eternelles, persista plus que iamais dans sa malheureuse creance, & y vécut obstiné l'espace de vint ans, apres lesquels ce Pere de misericorde luy dessillant les yeux, il connut ses erreurs & les detesta; puis se ressouuenant des obligations extremes qu'il auoit à la patience de ce grand Dieu, & à la charité de Nôtre B. Pere, il ne se contenta pas d'abiurer son heresie, ains renonça de plus au monde, & embrassa l'institut des Freres Précheurs, où il vecut saintement, trauailla fructueusement à la conuersion des Heretiques, & mourût chargé de merites.

D'icy l'on peut connoitre le grand credit, qu'auoit Saint Dominique, puis que même les Iuges voyans qu'en ces occasions les Heretiques ne se conuertissoient que pour auoir l'exemption des supplices, & la vie, ils ne leur accordoient pas leur demande, craignans quelque tromperie, & feinte de conuersion: dequoy Pierre de Vallernay, chap. 28. rapporte vn exemple fort memorable de deux qui furent brûlez à Castre, dont l'vn se conuertit, auant que d'étre ietté au feu; & les Iuges ne le croyans pas, il arriua que subissant la sentence fort Catoliquement, son cors demeura tout entier, & celuy de l'heretique obstiné, fut reduit en cendres.

Or ces Iuges qui n'accordoient pas la vie aux Heretiques se conuertissans, l'accorderent à ce ieune homme, protestant de vouloir mourir heretique, à cause que saint Dominique les auoit assuré, qu'il se conuertiroit vn iour.

Cependant comme ce grand Patriarche ne vouloit & consentoit iamais, que l'on se seruit des extremes rigueurs enuers les obstinez, qu'auprealable on n'ût fait toutes les diligences possibles, afin de les ramener au giron de l'Eglise, il les exhortoit, dit Maluenda l'an 1211, chap. 7. instruisoit, catechisoit, interrogeoit, conuainquoit, & en fin n'oublioit rien de tout ce qui les pouuoit ayder, à faire diuorce d'auec les tenebres, & iouyr des lumieres de la vraye foy

S'aquittant vne fois de ces deuoirs de charité auec vn de ces debandez, & y ayant employé vne bonne partie de la nuit il se voulut retirer, & s'en allant à l'Eglise pour

y vacquer à ses exercices ordinaires, en compagnie d'vn Saint Frere Conuers de l'Ordre de Citeaux, ils la trouuerent fermée, & ne voulans pour cela quitter leur pieux dessein, il se mirent à genoux deuant la porte, & commencerent chacun leurs prieres : à peine auoient ils employé vn petit quart d'heure, que tous deux se trouuerent à genoux deuant le Maitre Autel, dequoy rauis d'aise, pour la faueur qu'ils receuoient de Iesu Chrit, ils passerent le reste de la nuit en mille soupirs de loüanges & elans d'action de graces.

Le grand matin venu, dit Ferdinand liu. 1. chap 12. on luy amena quantité de malades & quelques possedez Il guarit ceux-là, inuoquant sur eux le saint nom de Iesus, & deliura ceux-cy prenant vne etolle, & l'appliquant sur la tête de ces possedez, en prononçant les deux Augustes noms de IESVS & de MARIE; & ainsi par ces miracles, il épargna le feu materiel, & celuy de l'enfer à plusieurs de ces aueuglez, qui se conuertissoient.

Outre ces moyens ordinaires de l'Oraison, des miracles, de la predication du Rosaire, des promesses, & des menasses, pour attirer au bon chemin les deuoyez, il y aioutoit souuent de tres-grandes & extremes austeritez, ne fût ce que pour la conuersion d'vne simple femmelette.

On en rapporte de mille, vn exemple qui est singulierement remarquable. Prêchant vne fois és cartiers de Toulouze, on luy rapporta, que certaines Dames voisines du lieu, où il se trouuoit, s'étoient notamment opiniatrées dans leurs erreurs, à cause du beau semblant

A de leurs Ministres, lêquels sous le masque d'vne vie seuere au dehors, se faisoient passer pour des Apôtres, nouuellement enuoyez du ciel, Saint Dominique sçachant par là, qu'il n'y falloit qu'vn semblable stratageme, pour desabuzer ces femmes ainsi deceuës, se resolut de le mettre en effet par excez, pour ne rien épargner, à sauuer vne ame que Iesus son Maitre, auoit racheté, de son precieux Sang.

B Il alla donc les visiter, dit nôtre ancien manuscrit de nôtre Couuent de Saint Iaques de Paris, sous pretexte de prêcher vn Carême à leur lieu, il les pria de luy donner le couuert pour se retirer chez elles : ces Dames étans biens nées, elles luy accorderent volontiers cette charité, & le premier soir en venant prendre possession, elles commanderent qu'on luy preparât & à son Compagnon dequoy souper, afin de les

C bien traitter, pour supporter les fatigues du Carême.

A ce commandement Saint Dominique les remerciant fort humblement de leur affection, les pria de ne se mettre en peine pour eux, dautãt que selon la coutume & l'institution de l'Eglise, ils ieunoient quarante iours à l'imitation du ieune de Iesu Chrit : Ces Dames voulurent comme se reuancher en d'au-

D tres choses que l'hospitalité permet; & pour ce commanderent aux seruiteurs de leur dresser des lis fort honorables, & qui reuenoient fort à la delicatesse, que le monde y recherche. Mais Saint Dominique rechargea plus que iamais ses excuses, dautant que son Compagnon & luy faisoient oreiller, paillasse, & matelas du plancher de la chambre, ou tout au plus, de quelque

Ces deux remerciemens causerent assez d'admiration en ces femmes, & leur fit coniecturer, qu'il y auoit quelque chose de bon, en ces personnes qui menoient vne telle vie : cette coniecture passa depuis en creance, quand elles virent que pendant tout le Carême, ces deux hommes du Ciel ne mangerent que du pain, & ne burent que de l'eau : & que saint Dominique se disciplinoit effroyablement d'vne chaine de fer dont elles entendoient le cliquetis & le tintamare des cous; comme pendant toutes les nuis, il en employoit la meilleure part en cette penitence, & en de grans soupirs, qui partoient du plus profond de son cœur ; comme nonobstant ces grandes austeritez, il ne se relachoit aucunement des trauaux de la predication : Voyant, di-je, toutes ces choses si admirables, elles perdirent toute creãce & affection, enuers ceux de leur Secte. En suitte elles se voulurent specialement faire instruire par celuy dont la sainteté leur étoit si notoire : & étans éclaircies de toutes leurs difficultez, elles abiurerent leurs heresies vers la fin du Carême.

Telle fut la charité de nôtre B. Pere, pour gaigner quatre ou cinc femmelettes ; ce qui nous fait voir le zele brulant qu'il auoit du salut des ames, les diuines lumieres qui brilloient en son entendement, sur le prix & la dignité d'vne seule ame, s'immolant ainsi tout vif sur l'Autel des austeritez, pour en sauuer vne seule.

A

Admirable charité de Saint Dominique, & pour les ames, & pour les cors de son prochain.

Chapitre XX.

1. *Vne seconde fois il se voulut vendre pour assister son prochain.*
2. *Interrogé où il étudioit, au liure de la charité, dit il.* B
3. *Ses liures tombans en l'eau ne furent point moüillez.*
4. *Il sauue du naufrage quarante pelerins Anglois.*

Il fit dauantage parêtre cette même charité, au recit de Maluenda, l'an mil cent onze, chap. 11, lors que la nouuelle étant portée qu'vn miserable Catolique pressé de la necessité s'étoit peruerty : Il chercha l'occasion de se vendre, pour auoir quelque somme capable de le retirer de l'incommodité ; & luy donner ainsi suiet de se reünir à l'Eglise : mais n'y ayant point encore de Mores és cartiers de Toulouze, pour achetter en esclaues les Chrétiens, Dieu accepta pour vne seconde fois cet Holocauste qu'il faisoit de luy-même, & tout le Ciel en recompense, le canoniza comme le Beniamin, & la Victime de la charité

C

D

Il ne se faut pas tant étonner, si faisant tant de merueilles, & prêchant auec tant de ferueur, il répondit étant interrogé où il étudioit ; que c'étoit au liure de la charité. Il le falloit absolument ainsi ; puis que toutes ses parolles, & toutes ses actions, prêchoient la charité.

On diroit pour marque, & recompense de l'étroitte alliance qu'il auoit auec elle, que Dieu ne voulut pas que ses liures, & sa petite vallise enseuelis dans les eaux, en fussent endommagez; car prêchant en diuers endrois proche de Toulouze, dit Humbert, arriua que passant sur la riuiere d'Ariege qui passe à Pamiez, ses liures & sa vallise tomberent dans l'eau, & il n'y út moyen de les en retirer. Saint Dominique leua les yeux au Ciel, & bût cet accident, auec resignation à sa volonté de Dieu, & ainsi continuant son chemin, il s'arrêta chez vne bonne Dame, qui le connoissoit particulierement, à qui par maniere d'entretien, il raconta l'infortune de ses liures.

Prenant en suitte congé d'elle, & luy restant le premier tome des œuures de la charité, qui est le Crucifix, il poursuiuit à exercer toutes ses fonctions Apostoliques. Cependant vn pêcheur iettant ses filez au même lieu, où les liures firent naufrage, les Saints Anges, ou les eaux mêmes par le commandement du Seigneur, les mirent dans les filez sudis, & comme ils pesoient plus que l'ordinaire d'vne leuée de poissons, le pêcheur crut auoir fait quelque notable prise, de sorte que redoublant son effort ordinaire pour tirer son epreuier, il y trouua dedans vn paquet de liures & des papiers: iamais il ne vit de tels poissons, & iamais il ne fut plus etonné, car regardant sa prise de prés, il auise des liures & des papiers, sans être aucunement trempez, ny plus ne moins, que s'ils auoient été serrez & enfermez dans quelque cabinet ou armoire.

Cette merueille l'obligea de faire cas de ce que pourtant il ne mangeoit pas, & s'en alla trouuer de ce pas, par vn ressort de la prouidence diuine, cette venerable matrone, à qui Saint Dominique auoit racomté la perte de son petit sac, & de ses liures, aussi tot elle reconnut le miracle, & le faisant connoitre au pêcheur, tous deux remercierent Dieu, l'vn d'auoir si heureusemeht ietté ses filez, & l'autre d'auoir sceu de la bouche du bien-heureux Pere ce qu'il auoit perdu, afin de luy pouuoir renuoyer. En effet cette vertueuse Dame les luy fit tenir à Toulouze, & il les receut comme vn paquet, qui auoit û pour sauuegarde la charité, laquelle ne peut être eteinte par les eaux, & y flãba, ne plus ne moins qu'és autres lieux plus conformes à sa nature: aussi n'etoit il pas raisonnable que les eaux ûssent plus d'actiuité sur les liures de ce disciple de la charité, que le feu même n'en auoit û.

Mais cette charité de nôtre bienheureux P. approuuée par les feux, & reconnuë par les eaux, ne s'etendoit pas seulement aux ames, ains encores aux cors, lors qu'il voyoit son prochain, & nommement les Catoliques, en quelque danger, ou peril euident de leur vie; ce qu'il fit paroitre à vn triste accident, qui enueloppa quarante pelerins de Saint Iaques, Anglois de nation, dans vn triste naufrage.

C'etoit en ce tems-là, dit Cæsarius en plusieurs de ses Dialogues, vne chose fort ordinaire à la pieté des Chretiens, d'aller à Saint Iaques en Galice, pour y satisfaire à leurs veux, & remercier ce grand Apôtre, des faueurs, que par son entremise ils auoient receu de la bonté diuine. Les histoires mêmes Albigeoises, &

celles de Pierre de Valsernay remarquent expres, que Baudoüin frere du Comte de Toulouze, conuerty à la Foy, sans doute par les remõtrances de S. Dom. pour cõmencemét & preuue de son affection au seruice de l'Eglise, deffendoit plusieurs Pelerins, qui reuenans de saint Iaques, auoient été pillez par des coureurs de l'armée Heretique, & leur faisoit restituer ce qui leur auoit été derobé : cette deuotion étant commune, on voyoit de toutes les nations éclairées des rayons de la Foy, plusieurs bandes qui s'y en alloient, auec vne singuliere deuotion.

De ce nombre furent quarante Anglois, lêquels prenans leur chemin par la France, suiuirent la route du Languedoc, pour entrer dans l'Hespagne ; mais dautant que la ville de Toulouze, par laquelle ils deuoient passer, & plusieurs autres lieux des enuirons, étoient foudroyez de l'interdit, & de l'excommunication, ils s'en detournerent, & passerent dans vne petite barque, à l'autre coté de la Garonne.

Le nombre de quarante qu'ils étoient, excedant la portée du bateau, il s'enfonça vers le milieu de la riuiere, où son courant étoit plus rapide ; ceux qui étoient à la riue effrayez à ce spectacle, ietterent de grans cris, ne sçachans par quel moyen donner secours à ces infortunez ; Saint Dominique étoit là aupres dans vne Chapelle, où il faisoit oraison, dit le B. Humbert liure second des Vies des Freres, chapitre 3. & entendit le grand bruit de ces voys dolentes : craignant qu'il ne fut arriué quelque grand desastre, comme de fait il A étoit, il quitta Dieu pour Dieu, & sortit de cette petite Chappelle, pour voir la cause de ces grans bruis: on luy dit aussi-tot l'infortune de ces pauures passagers, & aussi-tot courant au bord de la riuiere, il en vit quelques vns, qui se debattoient encore contre le fil de l'eau, & puis en fin se rendoient à la profondeur, & rapidité du fleuue.

B Alors touché de compassion, il étendit ses mains en Croix, & leuant les yeux vers le Ciel, il implora le secours de Dieu pour ces pauures submergez, soudain il sentit vne tendresse de confiance en Dieu, & se leuant fit vn commandement à tous ces Pelerins enfoncez dans les eaux, de la part de celuy qui cõmande à la mer, & aux flos, aussi bien qu'au Ciel, & à la terre, de venir à bord sains & sauues.

C Chose étrange, mais vraye! qu'vn tres-honête bourgeois de Cambray en Flãdres, étant sur les lieux, voulut attester par serment au Bienheureux Humbert, à l'instant que ce Grand Patriarche ût prononcé les paroles sudites, ces quarante Pelerins parurent tous la tête hors de l'eau, & s'en vindrent au riuage, comme si de pié ferme ils ûssent marché sur l'arene.

Les Soldas & autres personnes D qui étoient accourus à ce triste spectacle, ne sçachans pas que les Anges les portoient, leur tendirent quantitez de perches & de lances, pensans les ayder à venir à bord auec plus de sureté ; y étans ils remercierent, & la charité de Saint Dominique, & les bons offices des Soldas, & s'étans vn peu consolez auec eux, ils poursuirent leur pelerinage, prêchans par toute l'Hespagne, les merueilles que Dieu ope-

roit en l'armée des Croisez par son seruiteur Saint Dominique.

Vn de ces fortunez infortunez, fut, comme ie collige de plusieurs circonstances, le Fr. Laurens Anglois, vn des premiers compagnons de nôtre B. Pere, lequel étant de retour de son voyage de Compostelle, reuint trouuer celuy qui l'auoit deliuré de la mort corporelle, afin que se mettant à sa suitte, & imitant ses vertus exemplaires, il se pût deliurer pour vn iamais de la mort spirituelle.

Des persecutions que le Bien-heureux Pere S. Dominique souffrit du côté des Heretiques, & méchans Catoliques, pendant les années susdites, mil six cent neuf, dix, & onze.

Chapitre XXI.

1. *Pourquoy Saint Dominique se plaisoit plus à Carcassonne qu'à Toulouze.*
2. *Menassé d'être haché enpieces, & martyrizé, il protestoit ne souspirer autre chose.*
3. *Brulant desir d'être martyrisé en saint Dominique, & d'vne cruelle façon pour souffrir dauantage.*

Les Heretiques étans ainsi combatus, rembarrez, & conuaincus, chatiez, & reprimez, tant par les ardantes predications de nôtre Bien heureux Pere, que par l'autorité de son Office d'Inquisiteur, ils leuerent vnanimement les armes de la persecution contre luy : Par tout où il passoit, & où la force des Catoliques ne preualoit pas, c'etoit vn A concours de cette canaille pour le baffoüer, iniurier, & mal traitter: hommes & femmes, depuis le plus petit iusques au plus grand, s'efforçoient à qui mieux mieux de le siffler, & hüer comme vn insensé qui court les ruës. Quelques-vns luy iettoient des pierres, d'autres de la bouë, plusieurs des bouchons de paille, quantité vomissoient contre luy mille paroles lasciues, d'aucuns B le menassoient, & en fin tous luy donnoient tablature d'vn parfait concert de patience & de charité.

Ce fut là, où il a plus parfaitement chanté deuant Dieu & les Anges sa partie, ayant vn cœur de bronze impenetrable à toutes les iniures. Bien dauantage il étoit si famelique & sitibond de semblables rencontres & caresses, que ces villes où il receuoit ces mauuais traittemens, C étoient ses lieux de plaisance, son paradis terrestre, le centre de ses contentemens, & où il panteloit dauantage.

Il ne pût empêcher vne fois de le témoigner exterieurement, disent Vincent de Beauuais, liure trentiême, chapitre cent & onze, & Maluenda l'an 1215. lors qu'interrogé, pourquoy le seiour de Carcassonne luy étoit si agreable, & non pas celuy de Toulouze, par ce, dit-il, qu'en D celuy là, ie suis traité comme ie merite, comme ie souhaitte, & comme ie dois être, entant que seruiteur & Disciple d'vn Dieu Crucifié, mais à Toulouze on me rend trop d'hõneur, & l'on m'estime ce que ie ne suis pas.

Tant s'en faut donc, que les persecutions des Heretiques le detournassent de son entreprise, que ce luy étoit vn motif pressant & nouueau d'y persister, & n'auoir d'autre part

son sepulchre, que dans la continuation de ses trauaux, pour leur reduction : il le fit paroitre à ses phrenetiques & enragez, lêquels ne pouuans resister à l'esprit diuin qui parloit dans luy, ny à la force de ces miracles, ny au rare exemple de sa vie, recouroient aux menasses, & luy faisoient entendre qu'ils l'assassineroient au premier rencontre fauorable à leur rage : à quoy sans aucunement s'émouuoir, il leur repondoit qu'il ne les craignoit aucunement, & qu'il n'étoit pas encore si chery du ciel, que d'y entrer la palme du martyre en main.

Ce n'etoient pas des paroles seulement, qui n'ont d'autre source que la langue, ains elles partoient d'vne generosité celeste des enfans de Dieu, & d'vne charité embrasée: En effet ces malheureux s'étans mis en embuscade, pour le guetter & l'attraper en quelque lieu écarté, afin d'y executer leur meurtrier dessein, luy d'vn autre côté se defiant, qu'au chemin où sans y penser, il s'étoit engagé, on l'attendoit pour le martyrizer, il ne voulut iamais retourner sur ses pas, ains par vne inspiration particuliere du ciel, comme il faut croire, sitibond du martyre, il poursuiuit sa route, & d'vn pas assuré, & d'vn courage resolu il trauersa l'endroit où ces pendars l'attendoient; mais Dieu les detournant du chemin, par où Saint Dominique deuoit passer, il échappa leurs mains & leur barbarie.

Dequoy etans auertis, ils le suiuirent iusques au lieu de sa retraitte, & luy declarant le peril qu'il auoit euadé, ce grand amateur des souffrances de Iesus, & qui pantelloit apres les feux & les rasoirs, comme le cerf apres les courans des

A fontaines, chante l'Eglise en son Office, leur fit la même repartie qu'auparauant, C'est mon indignité, mes enfans ; disoit-il ; Ie ne merite pas la couronne du martyre, cette palme n'est donnée qu'aux fauoris de mon Maitre, mais si vous me cherchez, pourquoy tardez-vous tant? Ie suis tous les iours en vos maisons, ie conuerse perpetuellement auec vous, ie ne fuïs & ne recule point, qui vous lie donc ainsi les mains, B pour acheuer la sanglante tragedie de ma vie, que déja par tant de mauuais traittemens vous auez commencé ?

A ces parolles d'vn cœur d'Apotre, & d'Hercule Chretien, ces assasins ne repartirent autre chose, sinon que c'etoit sa fausse creance qui l'auoit ainsi éceruellé, & que s'il se fut veu reellement & de fait C entre leurs mains, il ût bien changé de langage.

Cette repartie blessant la fidelité qu'il auoit iurée à son Dieu, luy mit ces parolles d'vn Seraphin incarné dans sa bouche. Ah! leur dit-il, tant s'en faut que i'ûsse, pour quoy que ce fut, changé de creance & de langage, qu'au contraire, si i'ûsse veu pour lors le sort de ma predestination si heureux, que d'acheuer D mes iours par le tranchant de vos épées, ie vous ûsse prié d'vne faueur, mais à iointes mains, & les deux genoux en terre, que vous ne m'ûssiez pas depeché incontinent, ains que me m'ussiez fait finir ma vie, dans les tourmens le plus lon-tems qu'il ût été possible.

Ma priere ût été de vous coniurer de coupper mon cors piece à piece, & membre à membre, de me le trancher par roüelles, & tout doucement ; commançant par les

dois des piés, l'vn apres l'autre, puis A venant aux piés, & des piés aux jambes : En suitte vous ussiez fait autant aux mains & aux bras : de là vous m'ussiez couppé les oreilles, arraché le nez & la langue, les yeux. & les dens, lardé le reste de mon cors de diuers cous, & en fin m'ayãt laissé lon-tems tremper dans mon sang, vous m'ussiez tranché la tête.

Ces parolles d'vn homme Seraphique, & tout diuin, emousserent entierement la pointe de l'enuie, & B de la rage des Heretiques, ne voulans pas, ainsi que dit cet ancien manuscrit de nôtre Conuent de Saint Iaques de Paris, donner au Saint la moindre goutte de satisfaction & de contentemét, fut-ce même par sa mort, laquelle ils souhaittoient auec tant d'ardeur & de passion.

Ce qui les fit desister de leurs embuches, sçachans que ce terrestre Seraphin, ne desiroit aucune C chose auec tant d'affection, que d'être la victime de leurs couteaux, & de leur haine, pour l'amour de son Maitre & Seigneur Iesu-Chrit.

Effés de la patience de Saint Dominique, pour le soutien de la Foy, & la conuersion des Heretiques. D

Chapitre XXII.

1. *Vn Heretique voyant l'Euêque de Toulouze, Saint Dominique & leurs compagnons aller nus piés, les meine par les epines.*
2. *Le même voyant leur ioye dans leurs souffrances se conuertit.*
3. *Saint Dominique fait enfoncer dans les eaux les Heretiques, qui par magie cheminoient sur icelles.*

Cette constance neanmoins du Bien-heureux Patriarche aux baffoüemens & traittemens iniurieux des Heretiques, n'empêcha pas que selon les occasions, & à diuerses occurrences, ils ne fissent le pis qu'ils pouuoient contre luy, & tous ceux qui trauailloient au même dessein que luy. Le traitre qui les engagea dans les epines & halliers, sera garand de leur continuelle mauuaise volonté contre eux. Le recit de l'histoire en est si lugubre, qu'il arrache les larmes des yeux, & les sanglos du cœur.

Ce fut qu'vn iour les Heretiques faisans à leur ordinaire des vaillans en leurs pertes, afin de couurir leur mauuais jeu par vne bonne mine, demanderent vne Conference publique, dans vn lieu proche de Toulouze : Saint Dominique s'y accorda, & pour la rendre plus solemnelle, Foulques Euêque de Toulouze y voulut assister, non tellement quellement, ains auec vn appareil, vn train, & vn éclat qui sembloit en apparence causer beaucoup de Maiesté; sa volonté neanmoins ne passa point totalement en effet; car le seruiteur de Dieu luy representant humblement, que les enfans de Satan ne se domtent iamais par cet exterieur, ains par la patience, douceur, charité, & les exemples d'vne vie penitente; ce venerable Prelat laissa tout son train, & se mit à pié comme les autres, & par vn redoublement de ferueur voulut marcher nu-pié à l'imitation de nôtre bienheureux Pere.

A peine, furent-ils hors les portes de Toulouze, qu'ils rencontre-

rent vn de la secte Albigeoise. Cetui-cy les voyant en vn si piteux etat marcher nu-piés, au lieu de s'en amollir, pensa aux moyens de leur faire quelque malice.

S'approchant d'eux auec ce dessein; on luy demanda quel chemin il falloit tenir pour aller au lieu de l'assemblée, il repondit qu'il alloit fort proche d'iceluy, & que s'ils le vouloient suiure, il les y conduiroit.

Tous accepterent son offre, ne pensans rien moins, qu'à la mechãceté de ce traitre: Il les fit mõter vne petite coline, apres laquelle les faisant enfiler quantité de petis detours, il les engagea dans certains sentiers remplis d'epines & de ronses, d'orties & des chardons, & en d'autres pierreux & difficiles, ou leur patience fut examinée. Car non seulement les plantes de leurs piés, iettoient sang de tous côtez, mais encore leurs jambes si hautes étoient ces brossailles, & si piquans ses halliers.

Saint Dominique voyant que cet Heretique les auoit ainsi ioüé, & craignant que ces epines n'entamassent le cœur & le courage des autres, aussi bien que les piés, il s'enhardit de prendre la parole deuant l'Euêque, & s'écria ioyeusement à tous, *Eya Mactè animo, fratres, in sanguine expiantur peccata nostra*, Courage mes freres, c'est maintenant que nos pechez seront biffez des registres de la Iustice diuine, ce sang qui empourpre nos piés & nos jambes, blanchit nos ames; si nous n'auons l'honneur d'être couronnez d'epines, comme nôtre Maitre, au moins auons nous la gloire d'en auoir ũ pour luy les piés dechirez.

Auec cet exemple de ferueur, le venerable Prelat & tous ceux de sa A suitte leuerẽt tousiours haut le bouclier de la patience: & ayant vn peu cõbattu cõtre eux mémes, la consolation du Ciel vint en telle abõdãce fondre en leurs cœurs, qu'ils se mirẽt tous à loüer cette admirable prouidence, qui d'vne main paternelle leur presẽtoit ce petit calice à boire.

Ce cruel & malheureux guide, les entendant au milieu de leurs doulcurs, epancher leurs ames, non en larmes par les yeux, mais en B loüanges par la bouche ne plus ne moins, que si les epines eussent été des roses & des lys, ce malheureux, dy-je, rentra dans soy méme, frappa sa poitrine, se ietta à leurs piés, implora misericorde & pardon, promit de se conuertir, & de changer desormais autant de vie que de doctrine: Vne ioye toute nouuelle saisit les patiens voyageurs, benissant Dieu qui auoit reduit au bon C chemin par leur patience, celuy qui l'auoit fait deuoyer par leur malice: tous luy pardonnerent, & l'ambrasserent comme leur frere, payans à la monnoye de charité les seruices de son impieté.

Si ce miserable se repentit de sa malice, les Heretiques y persisterent toujours, & fremissoient contre le seruiteur de Dieu, qui leur faisoit vne si rude & si forte guerre. Aussi étans arriuez au lieu de la dispute, D & Saint Dominique aualant par le tranchant de sa diuine sagesse, toutes les têtes que l'hydre infame de cette heresie presentoit, vn grincement de dens s'éleua contre luy dans cette assemblée, & la nuée de leur rage se dechargea en vne grêle d'iniures & de menasses, mais Saint Dominique ne fit d'autre echo, sinon des remontrances & reparties amoureuses.

Ainsi la confusion des Heretiques furent les lauriers qui couronnent le combat des Catoliques, & la rage, & le mal talent des perfides, fut la recompense du glorieux Patriarche Saint Dominique.

De là quelque tems apres, voyant que ny les disputes, ny les menasses, ny les iniures ne pouuoient les deffendre contre cet homme de Dieu, ils s'auiserent de le contrecarrer par faux miracles, & pour ce faisoient B marcher sur les eaux, tous ceux de leur secte, par certains enchantemens diaboliques; mais le seruiteur de Dieu accourant à ce fleuue, où les Heretiques faisoient ainsi parade de leur puissance; porta quant & soy le tres saint Sacrement dans vn Ciboire, & arriué au bord de l'eau, cria tout haut; Ie te coniure, Sathan, par celuy que ie tiens entre mes mains, que tu ayes à faire cesser tes enchantemens : le Diable n'en C fit rien, dequoy Saint Dominique fâché, & se mettant en vne sainte colere, trempa le saint Ciboire dans l'eau, & à même tems Sathan se retira, & les Heretiques s'enfoncerent à guise de plomb, iusques au profond de la riuiere, où ils bûrent iusques à y creuer & mourir miserablement.

Ce miracle fut suiuy d'vn autre; car le courant de l'eau trop violant D & rapide, ayant enleué des mains du bien-heureux Pere le saint Ciboire, il en fut triste au possible, de sorte que passant toute la nuit en prieres, & en larmes, Dieu le consola par vn autre miracle; car venant en suitte à l'Eglise, il trouua sur l'Autel le S. Ciboire, qui lui étoit echappé des mains auec le saint Sacrement; sans que les especes furent aucunement humectées.

C'est l'historiē Cæsarius qui rapporte ce miracle d'vn certain Prêtre, *Erat quidam Sacerdos*, sans nommer Saint Dominique, mais les circonstances que remarquent Bzouius, Maluenda, Ianssenius, & autres, montrent euidemment que c'étoit ce grand Patriarche.

Comme Saint Dominique fut visiter la Reyne Blanche l'an 1212, l'exhorta d'embrasser la deuotion du saint Rosaire, pour obtenir lignée, en suitte dequoy elle ût Saint Louys auec plusieurs autres, & de quelques merueilles faites par Saint Dominique en vertu du Rosaire.

CHAPITRE XXIII.

1. *Motifs qui ont fait douter de ce miraculeux effet du saint Rosaire.*
2. *Ses remarques pour satisfaire à ces motifs, & les defaire.*
3. *Conclusion tirée demonstratiuement de ces remarques, par où se montre comment Saint Louys est vn effet des prieres du saint Rosaire.*

ON s'étonne plusieurs fois de voir és iardins bien cultiuez des arbres d'vne espece, porter des fruis de plusieurs & diuerses, à raison de la diuersité des entes, qui ont été greffées sur iceux, mais que sera ce lisant cette histoire, où nous trouuons que sans greffe on ente les rosiers portant des lys, mais lys tres-fleurissans, qui ont embaumé le Ciel & la terre de leur diuine odeur?

Cela se trouue, quand on lit és

anciens écriuains de la vie du glorieux Patriarche Saint Dominique, & en ceux qui ont employé leur plume, pour coucher par écrit les merueilles du saint Rosaire, que cet incomparable Monarque & Prince tres-saint, & tres Chrétien, l'ornement des Lys de nôtre France, Saint Louys, a été merité, & obtenu du Ciel par le sacré Rosier, ou Rosaire de la sacrée Vierge.

A

Plusieurs ne l'ont pas voulu croire, s'amusans à quelques circonstances marquées en certains Auteurs, lèquelles en effet derobbent toute creance à cette merueille : Ils disent que Saint Dominique n'a û la reuelation de nôtre Dame, pour établir & prêcher la Confrairie du saint Rosaire, qu'apres le depart du Saint & venerable Prêlat, Dom Iaques d'Azebez, qui fut pour le plutot sur le milieu de l'anné 1207. & auec cela, sans penser à ce qu'ils auancent, ils écriuent que Saint Dominique visitant la Reyne Blanche auec le sudit Euêque Dom Iaques l'an 1203. il luy persuada qu'elle se mit en cette Confrairie.

B

Et quand bien l'on diroit, qu'alors il luy persuada le Rosaire, & non pas la Confrairie, pour auoir la benediction du Mariage, pourroit on appeller miracle, la naissance d'vn enfant l'an mil deux cens quinze, le 24 d'Auril, apres auoir entrepris vne deuotion l'an 1203, c'est à dire, treize ans auparauant ? Et de plus, comment pourroit on attribuer à miracle tres particulier du saint Rosaire, la naissance de Saint Louys, puis que la Reyne ût vn garçon deuant S. Louys, nommé Philippe, lequel mourut en son bas âge, & fut enterré à nôtre Dame de Paris?

C

Ce sont les motifs qui ont entierement ébranlé dans plusieurs, la creance de cette merueille du saint Rosaire, d'auoir porté vn S Louys, vray Lys de sainteté & de pureté; mais l'histoire étant hors de doute, & communement receuë par vne tradition immemoriale dans l'Ordre, sans qu'on se soit arreté aux tems ; Il faut corriger les circonstances alleguées, & leur donner vne bonne assiete selon la verité, qui a été reconnuë des plus exactes & curieux Cronistes de l Ordre.

Nous disons donc premierement auec eux, que la Cófrairie du saint Rosaire fut établie, & prêchée par nôtre B. P. l'an 1200. és frontieres de Bretaigne, & depuis en la même année dans la Catedrale de Vannes, ainsi qu'auons deduit assez au long au 1. liure.

Secondement nous disons, que la Reyne Blanche fut mariée par Alphonse VIII Roy de Castille son Pere, au Prince Louys fis de Philippe Auguste, & heritier de sa Couronne, qui fut appellé Louys VIII. l'an 1201. pour le plus tard.

Troisiemement, que S. Domin. visitant la Reyne Blanche, en la cópagnie du B. Euêque Dom Iaques l'á 1203. il ne luy recómanda pas alors cette deuotion du saint Rosaire, speciallement, & à dessein d'auoir des enfans, ains seulement en general, comme vn moyen particulier pour auancer dans la vertu, & excellant à toutes choses: cóme en effet la Princesse Blanche étant mariée seulemét depuis deux ans, & en la fleur de sa jeunesse, n'auoit pas beaucoup sujet de se deconforter, si dêlors elle n'auoit obtenu la benediction du mariage.

D

Quatriemement nous disons, que

S. Dominique ayant été repris de la A sainte Vierge, vers la fin de l'année 1209. és cartiers d'Alby, de ce qu'il auoit intermis ses predications du saint Rosaire, pour se mettre entierement dans la controuerse, il reprit en même tems la predication de cette deuotion, & s'en seruoit en ses Conseils, comme d'vn auis, & d'vn remede tres important à toutes sortes de necessitez, l'inculquant & recommandant à tous ceux, qui le frequentoient & prenoient auis de luy, en leurs necessitez spirituelles & B temporelles.

Cinquiemement, nous disons que Dieu glorifiant son seruiteur S. Dominique, par tant & de si grans miracles sa renōmée s'etendit par toute la France: & comme la Cour du Roy n'ignore aucune chose qui se passe dans le Royaume, il n'y à point de doute que le Roy, & tous les Grans d'icelle, ne sceussent les prodiges & etranges merueilles que nôtre B. Pere faisoit és cartiers du C Languedoc.

Siziemement nous disons, que tous les Grans & Saints personnages des Souuerainetez qui releuoiēt en fiefs de la Couronne de France, s'employans tous en diuers endrois de ce Royaume, & mêmes autre part, à prêcher la croisade, chacun son tour, S Dominique fit aussi le sien, comme les autres, étant specialement destiné & porté à extermi- D ner l'heresie. Ainsi voyons-nous qu'a fait Iaques de Vitry, qui fut depuis Cardinal, le B Emond d Angleterre seiournāt pour lors à Paris, Arnaud l'Abbé de Citeaux, Legat Apostolique, Foulques Euêque de Toulouze, lequel étant venu à Paris, donna iusques dans l'Angleterre, pour cet effet.

Que si ces deux-cy Foulques & Arnaud, qui étoient des principaux dans l'execution du dessein, qu'on auoit de ruiner le party des Heretiques Albigeois, ont fait leur course, l'on ne doit point douter que N. B. P. n'aye fait aussi les siennes.

Settiemement, nous disons que N. B. P. les commença vers la fin de l'an 1211. & venant iusques à la Cour, il persuada si viuement les Princes & les Grans du Royaumes, que Louys VIII. encore Prince, se croisa auec plusieurs autres Seigneurs, tant Ecclesiastiques, cōme Laïques, & resolut de partir l'ā 1212 auant les Fêtes de Paques. Mais arriua qu'étant sur le point de son depart, nouueaux troubles se leuerent, aúquels pour s'opposer, il employa tout son appareil. Cecy se cōfirme par les anciens Auteurs, lêquels attestent que la Croisade contre les Albigeois a été prêchée trois fois, sçauoir est l'an 1208. l'an 1210. & l'an 1213. ainsi que Maluéda le prouue ch. 3. à l'an 1208.

En dernier lieu nous disons, que nôtre B. Pere visitant alors la tres-vertueuse Princesse Madame Blanche, & la voyant extremement desolée d'auoir demeuré l'espace de douze ans sans enfans, il luy cōseilla d'embrasser feruemment la deuotion du Rosaire pour cet effet, & qu'assurement elle obtiendroit les souhais de son cœur: elle le fit, & à même tems le Ciel secondant ses desirs, elle se trouua grosse de son aîné, qui naquit l'an 1213. & fut appellé Philippe, mais la mort le rauissant en son berceau, la deuote Princesse ût recors plus que iamais aux intercessions de la B. Vierge, & fit distribuer vn grand nombre de Rosaires à tout la Cour, & à plusieurs autres, afin que tous se ioignans à

son intention, Dieu qui auoit commencé de la fauoriser, la combla d'vne entiere benediction; ce qui arriua ainsi : car etant grosse de Saint Louys, l'an 1214. au mois d'Aout ou de Septembre, elle en accoucha heureusement l'an 1215. le 14. d'Auril. Cette Princesse put etre grãdement fortifieé dans sa deuotion, & confiance enuers la sainte Vierge, par le moyen du saint Rosaire, dautant que le Roy Alphonse son pere ayãt suiuy le conseil de S. Dominique, depuis l'an mil quatre vingt dix-huit, embrassant auec grande ferueur le Rosaire, gagnoit tous les ans quantité de victoires sur ses ennemis, iusques à tant que l'an 1212. il defit entierement les Mores és plaines de Loze ou Taloze, non pas Toulouze, en mettant & laissant sur la place deux cens mille: en laquelle victoire se trouua present le Legat Arnaud : & les Historiens remarquent entre autres choses, que tous les etendars du Roy Alphonse portoient en leur champ la sainte Vierge, comme celle qui deuoit selon la prophetie & la promesse de N. P. S. Dominique, luy donner vne victoire entiere sur ses ennemis; Or icelle ayant été sceuë de la Princesse Blanche, il ne se peut qu'elle n'ût vne extreme confiance, d'obtenir par la même deuotion, ce qu'elle desiroit auec vne si sainte & si iuste passion

En cette sorte nous disons & soutenõs, ce que toute l'antiquité nous a laissé par écrit, que S. Louys est vn enfant de prieres, obtenu du Ciel, par le moyen du saint Rosaire, & l'entremise du glorieux Patriarche Saint Domin. à quoy s'accorde le docte Maluenda en ses Annales en l'an 1215. chap. 12.

Il semble aussi qu'en reconnoissance de cette faueur obtenuë par l'entremise de ce grand Saint, inuoquant & faisant inuoquer la sacrée Vierge, la Reyne Blanche voulut que S. Louys fut eleué par les Enfans de Saint Dominique, en toute sorte de pieté, & luy-même ayant le maniement entier & absolu de son Royaume, fit de grandes & royales liberalitez à tout l'Ordre, luy edifia beaucoup de Maisons & Couuens, & nous a gratifiez de beaucoup de faueurs & de priuileges. Ce qui a obligé tout l'Ordre, de le reconnoitre autant Pere qu'Enfant d'iceluy; ce furent aussi nos Peres qui presenterent la requette pour sa canonization laquelle se void és Archiues de S. Denys en France, & ils l'obtindrent ainsi que nous dirons en son lieu, & la premiere Eglise qui fut batie & dediée à son nom apres sa canonization, fut celle de nótre Couuent d'Eureux.

Autre fruit admirable du saint Rosaire, d'vn Seigneur qui fut present au miracle des ecris de S. Dominique, jettez dans les flammes, & ne s'y brûlans point.

Chapitre XXIV.

1. *Les Diables entrainent ce Gentilhomme Heretique & obstiné iusques au bord de l'Enfer.*
2. *De là il entend les hurlemens, & void les tourmens des damnez.*
3. *Plus mort que vif à ce spectacle, il reclame nôtre Dame par son Rosaire.*
4. *Elle luy apparut, le sauue, & le conuertit entre les mains de Saint Dominique.*

A Ce fruit si prodigieux & cette fleur si Royale du saint & sacré Rosaire, nous aiouterons la conuersion d'vn Toulouzain, noble d'extraction, appellé Antoine, qui est autant effroyable qu'admirable, & laquelle pour ne rompre le fil des Chapitres, nous auons r'enuoyé en ce lieu, comme étant vn des fruits du saint Rosaire: Maluenda l'an 1215. chap 20. recite cette histoire & la tire du Marial de Iean du Mont, compagnon de Saint Dominique, de Flamin, de Ferdinand du Chateau, de Sagastizaual, & de plusieurs autres. Elle est fort semblable à celle que rapporte Saint Denys Areopagite, en son Epitre 8. à Demoeare.

Ce Gentil-homme donc s'etant rangé depuis quinze ans à la Secte des Heretiques, & ne s'etant en aucune façon approché des Sacremens pendāt tout ce tems, appuyoit autant qu'il pouuoit sa fausse Religion, de ses biens, de son épée, & de son autorité. Ce fut le motif qui le poussa de se trouuer en vne assemblée nocturne, que les Heretiques firent, pour deliberer sur cette coppie, que S. Dominique leur auoit laissé, & dont nous auons parlé au chapitre 11.

Comme il út veu cet etrange & signalé miracle, des papiers, & écris de ce Saint, lêquels firent leur element du feu, & y trouuerent leur conseruation sans y brûler aucunement, il se retira de cette noire & funeste compagnie, tout pensif à sa maison: là ruminant à ce qu'il auoit veu, & ne se resoluant pas à quitter cette maudite Heresie, chose épouuantable! les diables entrerent dans sa chambre, & sans endommager sa vie, (Dieu le voulant conuertir,) le trainerent à son auis iusques aux riues de l'Enfer: il luy sembloit en effet, qu'il étoit en vn lieu, duquel il voyoit les tourmens des damnez, & nommement ceux qu'endurent les pecheurs, qui ont negligé les Sacremens de la Confession & Communion.

Il en voyoit certains, aux deux cotez dêquels, etoient acharnez deux effroyables dragons, qui leur dechi- B roient en pieces la chair, & leur rongeoient le cœur, pour chatiment de leur insensibilité diametine, laquelle ne s'etoit iamais voulu amolir, nonobstant la benignité de ce Dieu de misericordes qui les attēdoit à pardon: ces damnez iettoient de grans cris qui faisoiēt fremir tous ces Antres souterains, & geleroient le sang à tous les hommes de la terre, s'ils en entendoient quelque refrain: dans C ces hurlemens, ils pleuroient, mais leur larmes etoient des tourbillons de feu, qu'ils lançoient des yeux, & leur estomac oppressé de leur rage eternelle, vomissoit des matieres infames & abominables, à la place dêquelles ces bêtes si hideuses & execrables que l on n'oseroit nommer, se iettoiēt auec presse dās leur bouche.

Tandis qu'il voyoit vn si lamentable spectacle, les agonies & froides sueurs de la mort le saisirent: D etant entierement transi de l'apprehension de ces choses, il se souuint alors de S. Dominique, & d'vne de ses predications, où il inculqua la deuotion, & la confiance à la sainte Vierge, par le moyen du Rosaire: ce souuenir luy valut la vie; car à même tems, il se prit à implorer le secours de cette bonne Mere, qui est le refuge des pecheurs, & la consolatrice des affligez; & à peine út il commencé de la reclamer, qu'elle

vint à son secours, & le prenant par la main le retira de la veuë & du lieu de ces horribles spectres, & le remit dans son lit.

Là elle luy fit vne serieuse remontrance, l'exhortāt d'abiurer sō heresie, de cōfesser ses pechez, & de luy être fort deuot. Il passa le reste de la nuit en prieres, & le matin venu, il s'alla ietter aux piés de S. Dom. luy raconta la vision de la nuit passée, & abiura entre ses mains l'heresie, puis se confessa generalement de tous les pechez. Ce B. Pere le receut auec vne allegresse incroyable & luy inculqua la deuotion du saint Rosaire, auec vne telle energie, que par tout où il étoit, il prèchoit nôtre Dame, iusques là même, qu'etant Capitaine à la Croisade, il n'auoit d'autre Oriflamme, qu'vn Rosaire dépeint au Chāp de ses Etendars, & en tout autre chose qui porte quelque deuise: auec quoy il obtint plusieurs victoires miraculeuses contre les Heretiques, aussi bien que Simon Cōte de Montfort, lequel nous auons laissé repoussant le Comte de Toulouze & de Foix, qui l'auoient assiegé dans la ville de Castelnaudary. Considerons le pour quelque tems, afin de mieux entendre le reste des trauaux de nôtre B. Pere dans cette expedition Albigeoise.

Des progrez admirables de Simon Comte de Montfort, & de la prophetie de Saint Dominique, pour leur accomplissement.

CHAPITRE XXV.

1. *Le Comte de Toulouze voyant tout son pays entre les mains de Simon, demande secours au Roy d'Arragon.*
2. *Il y vint auec vne puissante armée.*
3. *Saint Dominique a revelation qu'il y seroit tué, & que la Secte des Albigeois prendroit son couchant dés lors.*

A

SImon Comte de Montfort ayant rencoigné les Comtes dans Toulouze, prit la campagne, & alla prendre le Chateau du Païs d'Albigeois, puis força le Chateau de Brom, & de là conduisit son armée à la ville de Moissac, laquelle il prit le iour de la Natiuité nôtre Dame. De là il fut recouurer Sauerdum, puis Haute-Riue, & en fin Muret qui se rendit aussi tot. Cette reddition l'obligea de sommer Saint Gaudens qui en fit autant, de sorte que le Comte de Toulouze auec ceux de Foix & de Cominges se vit si bas, qu'il n'auoit plus que Toulouze & Montauban pour luy.

B

Ce fut alors que le Comte de Comté fit ses haus cris à son Beau-frere Pierre Roy d'Arragon, pour le venir secourir en ses derniers abois; les lettres & les Ambassades qu'il lui dépecha, furēt si patetiques & efficaces, que ce Roy sortant frêchement du combat contre les Mores en la plaine de Loze, pour assister Alphonse VIII. se resolut de le venir secourir, & ne point essuyer son épée toute sanglante, la deuant encore enfoncer, ce luy sembloit, dans le sein des ennemis de son beau-frere.

C

La Religion neanmoins pour laquelle il venoit d'vne si furieuse mélée, combattant en son cœur auec l'amitié, & les obligations charnelles, luy fit tant soy peu surseoir l'execution de son dessein. Il tacha premierement de moyenner

D

la

la paix de Raymond son allié, qui auoit epouzé sa sœur Sanche, auec le Pape & le Roy de France. Mais sa cause étant si noire, la candeur & sincerité de ces deux Princes, pour ce qui est de la religion Catholique, n'y voulut aucunement condescendre.

Ce fut lalors que les vains respecs des obligations charnelles, assassinerent au cœur de l'Arragonois les doux sentimens qu'il auoit, pour la deffense de nôtre sainte religion: car incontinent apres, il decendit au Languedoc, auec vne puissante armée, vers le mois de Iuillet en l'an mil deux cens treize. Les Comtes de Foix, de Cominges, & de Toulouze joignant leurs troupes aux siennes, firent vne armee de cent mille combattans, ou de deux cent mille, si nous voulons croire Guillaume le Breton és vers qui suiuent.

Confugit ergo Comes Raymundus ad Aragonensie,
Auxilium regis, qui congregat agmina regno
Quotquot habere petrat, nec defuit illi,
Fuxinus Comes, & Tolosana copia gentis,
Massiliique viri, quosque illi misit Auigno,
Albia, chara Nemaus, & quos misere Nauarri,
Et quos nutrierat Carcasso, Comesque Bihorras
Conueniunt omnes numero bis millia centum.

D'où nous voyons que cette armee si nombreuse etoit composee la plus-part des heretiques, lêquels habitoient dans les terres des trois Comtez, dans Auignon, Marseille, Alby, Nismes, Carcassonne, le Comté de Bihorre, & le Royaume de Nauarre.

Mais auant que nous passions plus outre, il faut que nous entendions saint Dominique pleurer, & prophetiser comme vn Hieremie, les desastres & malheurs qui perdoient tant d'ames, & qui deuoient encore arriuer.

Sur le bruit de la venuë du Roy d'Arragon auec cette nombreuse & si puissante armee, cét amy fidelle de IESVS se mettant en Oraison, il regrettoit en sa presence les malheurs, sous lêquels tant de bons Catholiques gemissoient, à l'occasion de ces guerres, les offenses auquelles les soldas, bien que Catholiques, se laissoient emporter, les dommages que l'Eglise souffroit de tous cotez: en fin la deplorable & infortunee moisson que l'enfer recueilloit de tant d'heretiques victimez à vne damnation eternelle, par le tranchant de l'epee

L'Histoire porte que les heretiques perdirẽt à diuerses fois plus de deux cẽt mille persónnes, soit ez cõbas, soit és sieges & prises des villes, soit par la main de la iustice, qui les faisoit tous brûler, ou mourir autrement, sans pardon aucun, ny misericorde: ainsi Lauaur etant pris, on tua quatre vins heretiques, & on en brûla sans nombre, *innumeri combusti sunt*, dit l'histoire. Cæsarius dit, qu'en vne autre ville il y en ût quatre cens de brûlez, & cinquante de pendus, & ainsi en toutes les villes & forteresses prises.

Ce grand Saint, di-je, roulant en ses pensées tous ces desastres, fut accueilly d'vne profonde & inconsolable tristesse; tandis que les larmes couroient à torrens sur ses

jouës, & que ses respirs n'étoient A que tranchans, & continuels souspirs, Dieu qui ne laisse iamais les siens perir dans les regrés, appaisa sa douleur tant soit peu, luy reuelant que ces malheurs acheueroiẽt bien-tot leur fuzee, & que le Roy d'Arragon fermeroit la meilleure part de cette sanglante tragedie, par vne triste mort.

Cette reuelation luy fut miel & B absynte, d'autant qu'il aymoit tendrement ce valeureux Prince, sçachant qu'apres Alphonse de Castille, il auoit été la principale épee, qui tailla en pieces les deux cens mille combattans de l'armee Arabesque. C'est pourquoy, luy qui étoit accoustumé de prendre l'amer pour le doux, & le doux pour l'amer, il prit icy le doux & l'amer tout ensemble.

Tantot son cœur s'épanouïssoit C en joye & allegresse, esperant de voir en peu de tems les heretiques abbatus, & les armes changees en bêches & hoyaux, tantot il se resserroit de tristesse & chagrin, pensant à la funeste issuë du Roy d'Arragon: & comme l'on parle volontiers de ce qui nous occupe dauantage l'esprit, il s'entretenoit apres cette reuelation, auec frere Bernard son compagnon, des malheurs qui accabloient l'Eglise, & des pechez D qui donnoient sujet à vn Dieu de misericorde, de se fascher ainsi contre nous.

Les paroles de ce saint Pere sortans du profond de son cœur, & animées de l'onction du S. Esprit, les sanglos les saisirent tous deux, & apres en auoir lancé beaucoup vers le ciel, le frere pressé de compassion, s'enhardit de faire cette demande au B. Pere, qui soupiroit si amerement. He quoy! mon Pere, nos yeux serõt-ils baignez toujours, & comme trempez dans le sang de tant de malheurs? ces armes & alarmes bruyeront elles tousiours auec tant d'effroy à nos oreilles? serons nous toujours comme des hosties destinees au saccage? si au moins d'icy à quelque tems, vne heureuse victoire essuyoit tous nos trauaux.

Saint Dominique voyant son cher compagnon és mémes transes qu'il auoit été, luy decouurit ingenuëment ce que Dieu luy auoit reuelé, & entre autres choses qu'vn Roy y deuoit laisser la vie. Frere Bernard prenant l'epouuante à ce mot, jetta la pẽsee sur le Roy Tres-Chrétien, ou pour le moins sur le Prince Louys, que l'on attendoit en ces quartiers là, pour donner la derniere main aux reuoltes des heretiques; mais le B. Pere l'appaisa, l'assurant que ce ne seroit point celuy qu'il auoit nommé, ains vn autre dont il sçauroit bien-tot l'infortune; sçauoir est le Roy d'Arragon, dont voicy le combat & l'issuë.

La signalee victoire que Simon remporta sur l'armée du Roy d'Arragon, composee de plus de cent mille combattans.

Chapitre XXVI.

1. *Muret fortement assiegé par les Arragonnois. Simon se iette dedans en dépit des ennemis.*
2. *Piete de Simon & ses preparatifs pour combattre auec deux mille hommes cent mille.*
3. *Il donne la bataille & emporte vne glorieuse victoire.*

SImon Comte de Monfort voulut tenir toujours en bride les Toulouzains, bien qu'il ne les ût pas encore domté: il mit bonne garnison dans Muret sur Garonne, afin d'endommager par leurs sorties les habitans de ceste maitresse ville. Ce fut la premiere epine que le Comte Raymond se voulût tirer du pié: & pour en venir à bout, il en donna l'auis à son beau frere le Roy d'Arragon, & que c'etoit la premiere place qu'il deuoit assaillir.

Il suiuit ce conseil de guerre, & vint faire camper cette nombreuse armee le 10. de Septembre de l'an 1213. deuant ce Chateau de Muret. Durant quelque iour, il le fit battre du belier, & des autres engins du tems: les soldas Cathalans & Arragonnois alloient si chaudement en cette besoigne, que les assiegez se virent au dernier point de leur resistance.

Simon qui battoit la campagne, auerty de la necessité de ses gens, aymãt plutot mourir les armes à la main, & à trauers des lances, que de les abandonner, ramassa tout ce qu'il pût de la noblesse Catholique, pour les secourir, d'autant que la plu-part des croisez n'ayant obligation de seruir que quarante iours pour gagner les Indulgences, s'etoient presque tous retirez. En effet il trouua si peu des gens, que D son camp ne consistoit qu'en deux cent soixante hommes d'armes, cinq cens cheuaux legers, & sept cens hommes de pié, c'est à dire en tout, quatorze cent & tant de combattans: les autres en mettent dix-huit cent; sçauoir est huit cens hõmes de cheual, & mille d'infanterie. Nôtre Dame reuela au B. Alain, qu'il auoit trois mille per- A sonnes auec luy: quoy qu'il en soit de ces trois opinions, & que la derniere doiue être plûtot receuë, il est tres-asseuré que dans l'armee du Prince Arragonnois, il y en auoit soixante contre vn.

Auec cette poignée de gens, Simon êmu des exhortations & promesses de S. Dominique, resolut de liurer la bataille: ce qu'entendant vn sien Capitaine, luy dit, peut être de crainte, qu'il comtât ses gẽs, B luy faisant ainsi connoitre sourdement que son entreprise êtoit temeraire: à quoy le Comte repondant brusquemẽt, lascha cét apophthegme d'vn Prince martial, & d'vn heros Catholique; Bonne armée ne consiste pas au nombre, ains à la vaillance, & au courage des combattans.

Suiuant cette resolution, il s'en vint à Muret, accompagné du Legat C du sainct Pere, des Euêques de Toulouze, de Carcassonne, d'Agde, de Nimes, d'Vzez, de Lodeues & de Cominges, de trois Abbez de l'Ordre de sainct Bernard, & du B. Patriarche Saint Dominique.

Auant que partir de Fanjaux, la Comtesse sa femme le voulut detourner de son entreprise, luy racontant comme la nuit precedente, elle auoit songé, que de ses bras il en sortoit vn torrent de sang, ce qui luy sembloit donner mauuais augure de l'entreprise qu'il alloit faire. Mais le Comte faisant plus de pois aux exhortations de saint Dominique, qu'aux songes de sa femme, prit congé d'elle, & vint au Monastere de Bellone, où se recommandant aux prieres des Religieux, il tira son épee, & la mettant sur l'Autel, fit au tres-saint Sacrement cette priere, Seigneur,

dont i'entreprens les combas, & cōduis les armées, je reçois de nouueau mon épee de vos mains, puis que i'ay l'honneur de batailler pour vous, & porter vos etendars.

En suite de cette ceremonie, il vint à Sauerdun, & le matin venu, il se confessa, communia, & fit son testament, & l'enuoya à l'Abbé de Bellonne, pour en faire selon ce qu'il luy en ècriuoit.

Sur le soir, le tems s'etant obscurcy de nuages, Simon auec ses gens, & les Euêques, passa cōme vn foudre à trauers des armées ennemies, & entra dans Muret, sans qu'aucun fut blessé. Les Capitaines & la garnison animez au possible du courage, & de la fidelité de leur Comte, s'offrirent à mourir mille fois, auāt que commettre la moindre lacheté. Le matin venu tous les soldas se cōfesserent & communierent, & chacun receut à ce iour le S. Sacrement pour viatique, offrant son combat & sa mort pour martyre, & receuāt les saintes Indulgēces par la benediction de Foulques Euêque de Toulouse, & de l'Euêque de Cominges.

Voicy donc ce nouueau Iosué qui se presente en champ de bataille, & les Euêques auec plusieurs autres se retirent dans l'Eglise, prians auec tāt de feruer qu'ils sembloient hurler. S. Dominique voulut prendre cette occasion, pour sacrifier sa vie à son bien-aymé IESVS, il sortit auec le Comte, & allant en tête d'vn escadron le crucifix en main, il animoit les soldas à mourir vne fois, pour celuy que nos pechez auoient crucifié tant de fois.

Le Comte diuisa ses gens en trois petis escadrons, en l'honneur de la tres sainte Trinité, à vn dêquels S. Dominique se mit le premier: cōme on fut à la portée des flèches, les ennemis en firent incontinent leuer vne nuée sur Saint Dominique & son Crucifix, sur le Comte, & ses trois escadrons: mais nôtre Dame auec vne legion d'Anges, ainsi qu'elle reuela au B. Alain, écarta çà & là toutes leurs sagettes, en sorte qu'aucun ne fut blessé; ce qui encouragea tellement le Comte & ses gens, que se jettans à cors perdu dans le gros de l'armée ennemie, ils l'enfoncerent, & faisans main basse de tous cotez, les escadrons Aragonnois se murent en desordre, & prirent l'épouuante: ainsi ne pouuans se r'allier, & chacun minutant de parer du dos les cous des Catholiques, Simon haussa sa voix, & S. Dominique la siène, de sorte qu'en moins de rien, les Mon-fors en tuerent vint mille sur la place, entre lêquels se trouua le Roy d'Arragon.

La victoire ne cessa point icy; car les Toulouzains qui s'étoient mis en l'armée du Roy d'Arragon, voulans se reuancher des tors qu'ils auoient receu auparauant de la garnison Catolique de Muret, quitterent le gros de l'armée, & vindrent aux portes de la citadelle dudit lieu, sommans ceux qui restoient de se rendre, veu que le Roy d'Arragon, selon leur creance, deuoit tailler en pieces dans vn rien la poignee de gens de leur Comte de Monfort, mais tous animez de l'esperance d'vne heureuse & miraculeuse victoire, que sans doute nôtre B. Pere leur auoit promis, ils tindrent ferme, & ne firent cas de leur sommation, & voicy pendant qu'ils parlementoient, Simon victorieux du chāp de bataille, vint fondre sur ces troupes Toulouzaines, & en fit vn carnage epouuentable.

Miracle de cette bataille, & preuues que S. Dominique y etoit en personne.

Chapitre XXVII.

1. *Le Crucifix de S. Dominique percé de fleches de tous cotez, ne fut iamais touché en la figure de Iesu Christ.*
2. *En cette bataille si sanglante il n'y en ût que neuf seulement de tuez par l'assistance de nostre Dame.*
3. *Tout ce grand Ot des Arragonois fut defait en fort peu de temps qui est incroyable.*

NOus serions taxez d'ingratitude, si nous passions legerement vne si miraculeuse protection & assistance de Dieu, qu'il a des siens, il en faut encore dire quelques particularitez, pour obliger tous les fidelles, a en remercier de plus en plus ce grand Dieu des armées, & à se confier en luy dans les perils.

On remarque donc, en cette victoire signalée, trois grans & insignes miracles : Le premier fut, que le Crucifix de S. Dominique fut couuert & percé de flèches, & cependant aucune n'endommagea la figure du Cors de Iesu-Chrit attaché a iceluy : Ie l'ay veu à Toulouze en nôtre Maison de l'Inquisition, au boys duquel se montrent 3. ou 4. trous, que les flèches y firent, & nommement vn entre les iambes du Crucifix, pour temoigner dauantage le miracle: Les tronçons de quelque flèche y sont encore à present, tant cette histoire est indubitable, ainsi qu'ecrit & soutient nôtre Historiographe François, A sous Philippe Auguste, l'an mil deux cens treize, contre quelques vns qui nient, ou reuoquent en doute la presence & assistance de nôtre B. P. a cette bataille, à cause que les Historiens externes de ce tems la n'en parlent aucunement, comme si la chose etoit fausse, à cause qu'ils ne l'ont pas dit : ce qui est impertinent, puis que les mêmes ont couuert du silence mille B autres choses autant signalées de ce grand seruiteur de Dieu, dont neanmoins nous sommes assurez par nos Auteurs, & par la traditiue du lieu, telle qu'est celle-cy ; en signe dequoy la Ville de Toulouze a fait garder si soigneusement ce Crucifix, en nôtre maison de l'Inquisition, iusques là que la ruë s'en appelle la ruë du Crucifix, & le Comte de Mon-fort pour reconnoissance du secours miraculeux, C qu'il auoit obtenu par les prieres de S. Dominique, luy donna Fanjaux, & toutes les terres, fiefs & drois appartenans à iceluy, afin que luy & ceux qui étoient en sa compagnie, ûssent dequoy subsister en leur entreprise, de prêcher la parolle de Dieu.

Ce qui fait encore plus croire cette presence de S. Dominique, c'est qu'il sçauoit l'heureuse issuë du combat, auant qu'il fut liuré, & D Dieu & luy auoit dêja reuelé, que le Roy d'Arragon y laisseroit malheureusement la vie, dequoy ayant donné obscurement auis au Comte de Mon-fort, pour l'encourager, luy méme pour preuue & confirmation de son dire, se voulût trouuer à la mélee, pour assurer les soldas, le voyant en tête d'vn escadron, exposé a cent mille cous de flèche, du premier abord : mais ie

croys que cette miraculeuse circõstance, n'a point été specifiée dans les lettres des Euéques au Pape, & de Pierre de Valsernay sur ce sujet; parce que Saint Dominique ne paroissoit en leur compagnie qu'vn simple Prêtre, qui s'étoit voüé à ce trauail pour les Heretiques, & que luy méme parfaitement humble, cachoit tout ce qui pouuoit le rendre signalé parmy les hommes.

Quoy qu'il en soit, la traditiue est trop forte pour s'y opposer, & ce crucifix de l'Inquisition préche trop cette verité.

Le second miracle fut, que de tous ceux, qui suiuirét le Comte en cette bataille, il n'y ût qu'vn seul homme d'arme & huit soldas tuez: les prieres qu'alors on faisoit, coopererent beaucoup a cette miraculeuse preseruation des soldas; parce que durant le combat, les Euéques auec plusieurs Ecclesiastiques, faisoient des processions à l'entour des murailles, chantant ce verset de l'Hymne, *Veni Creator Spiritus:*

Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus:
Ductore sic te præuio
Vitemus omne noxium.

Le 3. miracle fut, que Simon donnant cette bataille vn Ieudy 13. de Septembre, veille de la Fête de l'Exaltation de Sainte Croix sur le soir, il defit en si peu de tems cette nombreuse Armée, luy & les siens étans si peu de gens, & en tuant vne si grande quantité; Alors Dieu verifia ce qui est écrit au 1. Liure des Macabees Chap. 3. *facile est concludi multos in manu paucorum, & non est differentia in conspectu Dei Cæli, liberare in multis & in paucis; quoniam non est in multitudine exercitus victoria belli, sed de Cælo fortitudo est.* C'est vne chose facile & aysée de renuerser & abatre entierement des Trouppes innombrables, par vne poignee de gens, pourueu que le Dieu du Ciel l'ayt ainsi ordonné: car en ce point, ce luy est vne méme chose, d'auoir peu ou beaucoup de monde pour terrasser les ennemis, les victoires s'emportent dessus eux, non par le grand nombre des combattans, mais par le courage & la force que le Ciel leur fournit.

Ainsi l'a t'on veu dans Gedéon, & Iudas Machabée, & nos Annales Ecclesiastiques sont remplies des preuues de ce passage. Lisez notre Maluenda à l'an 1213. depuis le Chap. second, iusques au settieme, équels il deduit ce que nous auons rapporté es deux precedens Chapitres derniers, excepté quelques circonstances plus asfurees, que nous tirons du Sieur Gatel en son Histoire des Comtes de Toulouze.

Comme Simon poursuiuant & acheuant ses conquétes, S. Dominique poursuiuit les siennes dans Toulouze.

Chapitre XXVIII.

1. *Simon ayant pris toutes les places des heretiques, le Pape les luy donna.*
2. *Saint Dominique trouuant les portes de Toulouse ouuertes, s'ocupa à leur conuersion.*
3. *Il y trauailla quelque temps inutilement.*
4. *D'ennuy il se retira dans vn bois, où l'espace de trois iours il ne fit*

que prier pour luy, & se discipliner souuent iusques au sang.

CEtte victoire si prodigieuse, & le miracle du Crucifix de Saint Dominique, ayant volé par toute la France, plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes se croyserent, & se mettans à la suitte du Cardinal Robert Croceon, de Guy Legat Apostolique, & depuis peu fait Euéque de Carcassonne, & de Guillaume Archidiacre de Paris, vindrent trouuer Simon Comte de Mont-fort à Beziers, au nombre de cent mille hommes, comme il se trouue dans l'histoire de la guerre des Albigeois.

Auec ce renfort, le Comte poursuiuant chaudement ses conquétes, courût le pays de Roüergue, Quercy, Limosin, Perigort, & Agennois, & dans iceux se saisit de plusieurs & fortes places, entre autres de Marmande, Montpezat, Cadenac, & Maurillac; ainsi Toulouze & Mont-auban s'etans auparauant ses courses renduës, il ne restoit plus rien à ce grand Capitaine, dequoy exercer sa valeur & ses armes.

Alors l'Eglise pour la deffense delaquelle il auoit tant de fois hazardé sa vie, couru tant de dangers, souffert tant de fatigues, voulut en quelque façon reconnoitre ses seruices: de sorte que Pierre de Beneuent Legat du Pape, luy aiugea toutes les terres qu'il auoit conquis sur le Comte de Toulouze, & ce par l'aueu d'vn Concile qu'il conuoqua à Mont-pelier, sur la fin de Decembre l'an 1214. où se trouuerent 28. Euéques, cinq Archeuéques, sçauoir est de Narbonne, d'Aix, d'Ambrun, d'Arles, & d'Auche, plusieurs Abbez, & force Noblesses.

Voyla donc ce grand Capitaine, ce semble vn peu en repos, au milieu de tant de Palmes & de Lauriers, de loüanges, & d'applaudissemens: Mais où les armes temporelles commencerent à s'enroüiller, les spirituelles de Saint Dominique, & de ses compagnons furent dans les plus grans emplois, que iamais elles auoient û.

Iusques alors Toulouse auoit fermé ses portes, & les habitans d'icelle bouché leurs oreilles aux predications de Saint Dominique: mais à present que la force luy a fait abbattre ses pont-leuis, & donner libre entrée aux Catholiques, ce grand homme Apostolique se ietta dedans, pour insinuer es cœurs des Citoyens la deuotion vers la Sainte Vierge, & vne parfaite conuersion de leurs meurs.

Il remplit aussi tôt les Chaires des Eglises, préchant auec vne ferueur extrordinaire: mais ces gens etans encore tous etourdis du bruit des toxins & des alarmes, endurcis aux terreurs & epouuentes, fréchement vainqus & subiuguez, leur volonté obstinee & inueterée dans le mal, ne pût entendre les paternelles & amoureuses remontrances de ce Saint, ny étre faussée ou ébranlée par les menaces foudroyantes, ny enfin subir le ioug des armes spirituelles de Iesu Chrit, aussi bien que des temporelles de Simon, tellement que ce grain de la parolle de Dieu tomba sur les caillous & rochers, ne pouuant y prendre racine, à cause de leur endurcissement.

A la perte de cette diuine semence, deux sacrez mouuemens se

Digitized by Google

ietterent à la trauerse dans le cœur de S. Dominique, l'vn de tristesse, de voir encore dans les Toulouzains, les portes du cœur fermées aux saintes inspirations, & admonitions de Dieu, l'autre de zele, brûlant d'vn embrazé desir de venir à bout de leur rebellion interieure, par le moyen d'vne vraye & entiere conuersion.

Ces deux mouuemens furent si violens, qu'ils l'enleuerent dans vn prochain desert, soit pour y lâcher auec plus de commodité, la bonde à ses regrés, & donner son passage plus libre aux rugissemens de son cœur, soit pour y traitter plus efficacement auec Dieu la reconciliation de ces endurcis.

A cette fin donc, écrit le B. Alain Chap. 2. de sa 3. partie, s'etant retiré à l'écart dans le plus gros d'vne forét, il prit son Rosaire en vne main, & de l'autre sa chaine de fer, laquelle il entoura d'epines, comme si le métail dont elle etoit, n'vt pas assez û de rigueur pour le faire souffrir. Il s'en frappoit rudement, & élançoit auec tant de soupirs ces *Aue Maria*, vers le Ciel, que la Cour bien-heureuse ne vit apres les Martyrs des Saints vn si triste & si lamentable spectacle, il rugissoit comme vn Lion dans ce bois, il se frappoit de ses trois chaines, comme si son cors ût eté de bronze, il reclamoit le secours de la sacree Mere de Dieu, comme s'il ût veu les enfers déja ouuers, pour engloutir ces pauures Toulouzains qu'il aymoit comme soy-méme.

Le Saint Esprit qui gouuernoit immediatement cet homme Apostolique, & luy donnoit miraculeusement les forces pour endurer tant de cous meurtriers, sans nuire à sa vie, continua d'allumer ces mesmes feux & desirs embrazez en son cœur, de sorte que cet hôme rongé du zele de la maison de Dieu, ne pensoit à ce qu'il faisoit, & ne soupiroit qu'à faire plier la Diuine misericorde sur ces mal-heureux.

Il demeura trois iours en cette forêt, & de tems en tems, il reprenoit sa discipline de fer & son Rosaire, se dechirant de cous, priant, sanglotant, & rugissant: ses yeux versoient des torrens de larmes, son cors des ruisseaux de sang, sa bouche & son cœur faisoit retentir les echo des forés, auec de si tristes & lugubres accens, que l'on ût cru entendre quelque pauure patient de l'autre monde, en la plus grande cuisson de ses souffrances.

Dieu voulant que son Martyre cessât, il suspendit l'action par laquelle il le fortifioit, pour soutenir sans peril de sa vie, les rudes assenées, & le decendant furieux de cette discipline carnaciere: C'etoit encore par cette méme action que Dieu empéchoit les foiblesses, que luy deuoit causer la perte de son sang, & qu'il donnoit aussi vigueur à son estomac & sa poitrine, pour ietter de si hauts crys qu'il faisoit dans ce bois,

Cette Diuine force donc venant a manquer, sa chaine de fer luy tomba des mains, & il cheut demy mort a la renuerse, tout baigné dans son sang, tirant aux abois, pour n'auoir fait aucune reflexion a l'exces du mauuais traittement qu'il s'etoit fait luy méme.

Voyla ce Martyr viuant qui soupire encore vn peu, & offre le reste de sa vie pour le salut des ames, dans le plus fort de sa conuulsion: Cependant il n'y a personne qui l'assiste, &

ſte, & les agonies le ſaiſiſſent. Où etes vous à preſent doux Ieſus? laiſſerez vous à ce coup celuy qui s'eſt ainſi martyriſé pour vous, & pour auoir obeï aux mouuemẽs extraordinaires du Saint Eſprit? Mais vous, ô Reyne du Ciel, n'aurez vous point entendu les cris de celuy, que vous auez pris pour Epoux, & pour le grand Heraut de voſtre Nom? Verrez vous du Ciel mourir en terre celuy qui ne fait durer & filer ſa vie, que pour vous aquerir des ſeruiteurs? Voyons ce qui en arriuera au Chapitre ſuiuant.

La Sainte Vierge diſpoſe Saint Dominique à la conuerſion des Toulouzains, par des careſſes & faueurs extrordinaires.

CHAPITRE XXIX.

1. *La Sainte Vierge vient au ſecours, accompagnee de trois principales Dames, & de cent cinquante autres Damoiſelles*
2. *Elle le guerit, le careſſe, & luy preſente ſes mammelles pour y ſuccer de ſon lait*
3. *Luy inculque derechef, que par le Roſaire il viendra à bout des Toulouzains, & de tous les autres pecheurs.*

DIEV qui mortifie & viuifie, qui raualle & qui releue, qui fait venir les hommes iuſques aux portes de la mort, & puis les ramene au plein de la vie, ne manqua point de ſecourir ſõ ſeruiteur Saint Dominique, tirant aux derniers abois: Il luy enuoya la tres-Sacrée Vierge, qui le guerit de ſes cous, rauigora dans ſes foibleſſes, & le

A careſſa à proportion des ſouffrances paſſees.

Trois admirables Princeſſes du Paradis, habillees diuerſement l'accompagnoient, auec cent cinquante autres Dames ſuiuantes, diuiſées en trois bandes, dont chacune etoit compoſee de cinquante, & faiſoit eſcorte à vne des trois Princeſſes, la Sainte & ſacrée Vierge ainſi accompagnée, la premiere choſe qu'elle fit, fut de prendre & embraſſer ſon tres-cher Seruiteur, Amy, Enfant, & Epoux Saint Dominique, lequel etoit
B couché par terre, & baigné dans ſon ſang.

Auant que d'arriuer, & en arriuant à luy, elle luy crioit à haute voix, Me voicy, Dominique mon Fis & Epoux bien-aymé; me voicy à ton ayde; puis que tu as ſi genereuſement combattu les ennemis de mon Fis, & les miens, ie te viens ſecourir à preſent, & te montrer par effet, que ie ſuis ta bonne Mere, ta fidelle Amie, ta cordialle Maiſtreſſe, & ta chere Epouſe.

C Cette voix qui etoit capable de faire toute ſeule vn Paradis, au milieu des tourmens de l'enfer ſi elle yût eté portée, rauigora entierement Notre B. Pere, de ſorte qu'ayant perdu la veuë, acauſe de la perte de ſon ſang, & de la foibleſſe generalle de ſon cors, elle luy reuint en méme tems, & enuiſageãt la beauté de cette ſouueraine Imperatrice au milieu de cette rauiſſante trouppe de Princeſſes, toutes ſes
D douleurs, foibleſſes, & langueurs s'euanoüirent entierement.

Il ne ſe releua pas neanmoins luy ſeul, car les trois Princeſſes accoururent à luy, commencerent à l'embraſſer, & le porter elles mé-

mes aux piez de la Sainte Vierge, & elle ne se contentant point des premiers embrassemens, le reprit vne autrefois, & l'embrassant serrement sur son sein, luy presenta sa poitrine Virginale : La cet Amant de la Sacrée Mere de Dieu, ayant vne partie de ses desirs accomplis, de reposer ainsi sa tête sur le sein où son Diuin Maitre l'auoit si souuent reposée, demeuroit auec la iouissance de cette paix, que Saint Paul surnomme de l'autre monde, laquelle surpasse tous les sens & sentimens des creatures.

Cependant la B. Vierge prenant vn singulier plaisir & contentement dans le plaisir & contentement de son fidelle seruiteur, l'a voulu gratifier d'vn autre priuilege plus rare, & plus special que les precedens; Elle luy ouurit & decouurit son sein, puis luy presentant ses mammelles, il y colla ses leures d'où succant, tirant, & attirant ce lait Virginal, il se sentit parfaitement remis en santé, auec les mêmes forces, & beaucoup plus vigoureuses, que quand il entra en cette forét.

Passées donc & amorties ses douleurs, toutes ses playes gueries & fermées, toutes ses meurtrisseures dissipées, & sa chair remise en couleur, biẽ essuyé de son sang, & seché de ses larmes, il se passa vn doux colloque par ensemble, sur le sujet qui auoit tant affligé notre B. Pere. Quoy? luy dit la Sainte Vierge, le Bien-Aymé de mes entrailles, ne sçauez vous point de quelles armes, la Sainte & tres-adorable Trinité, s'est seruie pour reparer le mõde. Helas! puissante Imperatrice de l'vniuers, dit Saint Dominique, qui le peut mieux sçauoir que vous? puisque vous auez été le principal instrument apres Iesus mon Maitre, dõt Dieu a operé le salut des hõmes.

A

Alors se souriant à S. Dominique, vous sçaurez donc, luy dit elle, que la tres auguste & infiniment adorable Trinité, a decreté que la principale piece de baterie, pour ruiner de font en comble toute sorte d'iniquitez, fût la priere de mon Rosaire, & partant si vous pretendez abbattre les cœurs des Toulouzains, aussi bien que les murailles, continuez à précher mon Rosaire, & le préchant vous ressẽtirez l'assistance de la tres-sainte & tres auguste Trinité.

B

En signe dequoy, mon Fis Dominique, ces trois Dames d honneur que vous voyez en ma suitte, representent les trois ineffables personnes qui y sont adorées. La premiere qui vous paroit vetüe d'vn fin lin plus blanc que neige, signifie la puissance du Pere, laquelle fit son plus grãd éclat en la tres amoureuse Incarnation de son Fis, dans mes chastes entrailles.

C

La seconde que vous voyez habillée de couleur de pourpre, vous represente la sagesse du Fis, laquelle darda ses rayons par tout l'vniuers, quand s'étant Incarné pour les hõmes, il versa son Sang pour eux, & parut ainsi d'vne couleur tout empourprée à ces espris Biẽ-heureux, qui luy demanderẽt. *Quis est iste qui venit de Edom tinctis vestibus de Bosra?* qui est cetuy-cy qui part d'Edom, auec ses vétemens ensanglantez de Bosra?

D

La troisiéme toute couuerte d'étoilles, marque la clemẽce & bonté du S. Esprit, laquelle tout le mõde peut reconnoitre, quand auec tant de misericordes il épancha sur les hommes les graces necessaires à leur iustification.

Cette Mere de douceur & de consolation ayant ainsi familierement traitté N. B. Pere, ne pût encore se contenir, qu'elle ne redoublât ses faueurs en son endroit. Elle voulut encore luy expliquer ce que signifioiét, ces cent cinquante Dames, suiuantes des trois precedentes. Chaque cinquantaine portoit les liurées de l'vne des trois, à qui elles etoient suiuantes; parce qu'elles representoient les mémes attribus des trois personnes Diuines en chacun des mysteres, sçauoir est la puissance admirable du Pere, la sagesse incomprehensible du Fis, & la bonté eternelle du S. Esprit.

Quant à ce nombre, l'histoire du B. Alain ne s'arrêtte point aux causes & raisons, pourquoy ces cent cinquante Dames assisterent ces trois principalles, mais il est assez croyable, que c'étoit pour representer le nombre des salutations Angeliques dont le Rosaire est composé, lequel ayant trois parties, l'vne pour les cinc Mysteres ioyeux, l'autre pour les cinc douloureux, & la troisiéme pour les cinc glorieux, étoit representé par ces trois bãdes, composées chacune de cinquante Dames d'honneur. La premiere cinquantaine portoit en ces habis les couleurs blãches, pour la beauté & pureté des mysteres de l'Enfant Iesus. La secõde portoit l'écarlatte, pour les douleurs, souffrãces, ignominies & mort sanglante du meme Iesus qui sont meditez en la secõde partie du Rosaire, & la 3. portoit d'azur semé d'etoilles, pour la gloire de sa Resurrection, Ascension de Iesus, & de sa Mere, auec cela la mission du S. Esprit, qui fit vn Ciel etoillé de mille graces & de vertus, d'autant d'ames qu'il fauorisoit de sa presence & de sa benediction.

Comme S. Dominique plus encouragé que iamais par les faueurs extrordinaires de la Vierge, retourna pour vne seconde fois à Toulouze, l'an 1214. & conuertit les Citoyens par des signes & des prodiges épouuantables.

Chapitre XXX.

1. *Saint Dominique entrant en Toulouze, les cloches de l'Eglise Catedrale sonnerent d'elles mémes.*
2. *Luy montant en chaire, & les Toulouzains ne se rendans à ses remontrances, vn orage épouuantable se leua.*
3. *S'étans rendus à S. Dominique, ils embrasserent la deuotion du S. Rosaire, & changerent tout à fait de mœurs.*
4. *Acord de cette histoire auec celle du tems.*

Apres ce demy martyre volontaire, que S. Dominique pressé d'vn mouuement extrordinaire du S. Esprit se fit subir luy même, & etant ainsi caressé de la Reyne des Anges, instruit & encouragé de ses exhortations, il quitta cette forét, pour n'y etre plus, *vox clamantis in deserto*, la voix qui fendoit les deserts de ses soupirs, & s'en vint en cette grande & peuplee Ville de Toulouse, pour y être le grand Heraut, & la trompette Royalle de l'Imperatrice du Ciel.

Si tôt qu'il y fut entré, & y ût mis le pié, les Anges tutelaires d'icelle, mirét en brãle par leur vertu inuisible, toutes les cloches de la grãde

Eglise, mais auec vne telle violēce, & vn battu si pressé, que les Citoyēs se douterent aussi tôt, que les sonneurs etoient plus que des hōmes.

Dans la continuë du son redoublé des cloches, ce doute passa en creance assurée, & l'épouuante les saisit: s'encourageans neanmoins l'vn l'autre, ils vindrent à trouppes dans S. Etienne, qui est la Catedrale, pour voir la cause & la fin de cette extrordinaire sonnerie. L'Eglise se remplit aussi-tôt, & à méme tems S. Dominique y entra, monta dans la chaire, & se fit voir au peuple: Sa venüe si inopinee, iointe à ce son des cloches, encore plus inopiné, fit pressentir aux assistās les desseins de Dieu pour leur conuersion, & que ce grand Patriarche, leur étoit enuoyé pour ce sujet vne autre fois, l'ayant refusé tant de fois.

En effet se regardans l'vn l'autre d'étonnement, ils donnerent moyē au B. Pere, par leur silence, de faire le signe de la Croix, & entamer hardiment sa predication; les cloches délors cesserent, & S. Dominique poursuiuit quelque tems à d.ployer les merueilles du S. Rosaire. Mais tandis qu'il s'échauffoit puissamment en sa predication, afin d'amollir & embrazer les cœurs de ses auditeurs, quantite de flambans éclairs trouuans passage par les fenétres & le vitres remplisso iēt toute l'Eglise de feux volans, & les cœurs d'vn grande épouuente.

En suitte de ces éclairs, qui fondoient si drus, les tonnerres commencerent à éclatter auec des grōdemens, fracas, & bruyemens si étranges, que les maisons & l'Eglise méme en etoiēt secoüees. Ce fut alors, qu'vn triste effroy fit pallir tous les Auditeurs de S. Dominique, & le reste des habitans qui étoient à la ville.

Cét effroy s'augmenta dauantage, lors que tout d'vn coup, le Ciel cōtinuant à lancer ses éclairs, & faire entendre ses tonnerres auec vn retentissement si effroyable, la terre se mit de la partie, & on l'entendit mugier quelque tems, puis on la sentit fremir & trembler, & enfin s'écrouler en diuers endrois, comme si la Ville alloit être abymée.

Pendant ces bouleuersemens du Ciel, S. Dominique ne desista iamais de ses remontrances, ains les continüant auec vn nouueau courage, il enfla tellemēt sa voix, qu'elle étoit distinctement & fort perceptiblemēt entenduë d'vn chacun, nonobstant les sifflemens des vens, les éclas & bruymens des tonneres, & ce murmure d'épouuante, que ces prodiges causoient dans le peuple.

Ces cœurs ainsi ébranlez, il entrecouppa son discours au plus fort de ces coleres du Ciel, & s'attacha plus fortement l'attention des Toulouzains auec ces parolles, Dieu frappe, Messieurs, leur dit-il, a la porte de votre cœur. Tous ces foudres & éclairs sont autant de cous qu'il y donne, afin que vous luy ouuriez, & qu il y entre. Ouurez luy donc, & abjurez vos heresies, vous n'aurez assurement que la peur de tant de maux qui vous menacent: Embrassez le patronage de la Mere de misericorde, prenez son Rosaire, enrollez vous à son seruice dans sa Cōfrairie: Elle est si puissāte enuers son Fis, qu'elle luy fera tomber des mains ces carreaux, dōt il veut foudroyer vôtre Ville. Ie vous le promês, & veux être garand de ce que ie vous prêche, aux depens de ma

vie, pourueu que d'vn cœur contrit & humilié vous la reclamiez.

Ayant dit ces parolles, il vid parêtre vn etrange spectacle dans l'Eglise, & tout aussi tôt rehaussant sa voix, il s'ecria d'vn accent qui gela quasi le sang dãs les veines des assistans, de frayeur & dépouuante, Ah! mes amis, leur dit-il, pensez à vous rendre, ie vois en cette Eglise plusieurs de ces Vertus & Puissances Angeliques, le glaiue à la main, pour vanger les tors & les iniures, que si indignement vous auez fait à ce grand Dieu.

Il n'auoit pas acheué ces dernieres paroles, qu'vne legion de diables jetta vn cry epouuentable dans cette Eglise. Malheur! malheur! malheur à nous! c'est par ce Rosaire, que les Anges nous garottent de chaines de feu: c'est ce Rosaire qui nous relâce dãs nos enfers: Ah! malheureux que nous sommes! Le meuglement de ces Taureaux d'enfer fut si horrible, qu'à peine la voix de S. Dominique pouuoit être entenduë.

A tous ces prodiges, ces Toulouzains n'étans pas encor bien amollis, & resolus de quitter leurs erreurs, & mauuaise vie, on vid vn plus epouuentable spectacle: car l'image de nôtre Dame qui etoit posée sur vn lieu fort eminent, & d'où plusieurs la pouuoient aysément enuisager, leua par trois fois la main vers le ciel, auec le geste d'vne personne qui demande vengeance à Dieu.

A la veuë de ce geste, ce grand seruiteur de Dieu tremblant luy même pour le salut de ses auditeurs, debonda auec vne ferueur extrordinaire, tâchant d'enfoncer dans ces cœurs vn saint & efficace repentir. Ce qui luy reussit auec tant de satisfaction, que toute l'Eglise se remplit de soupirs & de gemissemens, de cris, de pleurs, & de battemens de poitrine; autant d'auditeurs, c'étoient autant de Publicains touchez du ciel, qui crioient tous à haute voix, *Deus propitius esto mihi peccatori*.

Quand ce grand Patriarche vid ce changemẽt de la dextre du Treshaut, luy pleurant de ioye, se tourna vers cette image de Nôtre Dame, & la pria d'abbaisser son bras irrité; parce qu'à la troisiéme fois que cette image leua la main, elle ne l'abbaissa point. Cette image, comme si elle ût û du sentiment, remit son bras en son premier etat, les vens s'appaiserent, les tonnerres cesserent, le terre-tremble ne se sentit plus, & le tems se remit au serain. Les Toulouzains plus doux que des aigneaux, renoncerent à leurs erreurs entre les mains de S. Dominique, changerent de vie, & se rangerent presque tous à la deuotion du saint & sacré Rosaire.

Le iour d'apres, on fit vne procession generale, en laquelle tous allerent en l'Eglise Cathedrale, reuetus d'vne chemise blanche, auec les cierges en main, pour confirmer leur pardon & misericorde: là S. Dominique leur fit vne exhortation pour embrasser la deuotion, & les statuts de la Confrairie du saint Rosaire: le fruit en fut si grand, que la ville parut entierement chãgee: de sorte que Foulques, Euêque de Toulouze fut tellement rauy de voir son troupeau en si bon etat, par le trauail du Saint, qu'il luy dõna la sizieme partie de toutes les decimes qu'il pouuoit prendre par tout son Diocese: & ce, du consen-

tement de son Chapitre, afin de le A soulager, & les siens en leurs necessitez, & qu'ainsi plus librement il pût continuer ses trauaux, pour la reduction des autres qui n'auoient été presens aux merueilles susdites.

Assistance qui vint si à propos, que délors notre B. Pere commença de s'arretter à Toulouze, & former B entierement le dessein, que depuis long tems il auoit conceu de fonder l'Ordre des Freres Prêcheurs. Il y prit vne maison, en laquelle il se retiroit auec ses compagnons, & tous ensemble jetterent les fondemens d'vn Ordre Apostolique.

Ce qui se rapporte fort bien aux circonstances du tems de cette hi- C stoire, qui fut, dit Alain, trois ans auant l'Institution de l'Ordre : car cette victoire de S. Dominique fut en l'an 1214. auquel la ville de Toulouze & de Montauban, se rendirent entre les mains du Cardinal Pierre Beneuent.

Et de plus, cette donation des decimes ne fut faite que l'an 1215. ainsi que l'on voit dans les anciens regitres de la ville de Toulouze, rapportez par Catel en son histoire. Et en fin l'institution de l'Ordre pleine & entiere, fut à la profession D de nos premiers Peres, l'an 1217. par consequent il y à du rapport entre la circonstance du tems, rapportée par le B. Alain, sçauoir est les trois ans auant l'Ordre institué, & ce que disent nos histoires.

Conuersion admirable d'vn Euêque Apostat, qui se mocquoit du Rosaire, & des Predications de saint Dominique, à Carcassonne.

CHAPITRE XXXI.

1. *Cét Euêque apostat songea qu'il perissoit dans les eaux, & que S. Dominique le sauuoit par vn pont qu'il auoit dressé.*
2. *Ne s'etant pas bien conuerty à cette fois, il songea de se voir embourbé, & que notre Dame l'en retira par vne chaine d'autant d'anneaux, que de grains au Rosaire.*
3. *Deuenu sage par cette vision, il receut forces graces de la Vierge, & nommément vne heureuse mort.*

EN suitte d'vne si glorieuse victoire sur les demons & sur les heretiques à Toulouze, par la vertu du saint Rosaire, saint Dominique le prêcha plus ardemment que iamais, & vint à Carcassonne, où il employa & deploya le plus puissant de son eloquence diuine, pour y attirer les habitans.

Il y reussit fort heureusement, & entre ceux qui se conuertirent, il y en ût vn, dit S. Antonin, cité par Malucnda l'an mil deux cens neuf, chap. 6. lequel se vint accuser d'auoir jetté souuent de la boue à saint Dominique le rencontrant par la ville, & luy auoir attaché des bouchons de paille derriere le dos pour se mocquer de luy, & le huer auec les autres dans les rues.

Le bien étant l'obiet de la contradiction, & la pieté de la persecu-

tion, vn certain Euêque apostat cõtrecarroit sans cesse notre Saint en ses predicatiõs: ie ne sçay point si ce fut celuy de Toulouze, Raymond de Rabasteins, qui fut deposé, à la place duquel Foulques fut institué, ou l'Archeuéque d'Aix, dont Pierre de Val-Sernay parle fort mal, comme d'vn qui se peruertit & rangea du coté des heretiques, & pour ce fut deputé par Raymond Comte de Toulouze, auec ce Raymond de Rabasteins au saint Pere, pour se purger des crimes dont il etoit iustement accusé: quoy qu'il en puisse être, celuy-cy prenant plaisir à cõtrecarrer saint Dominique, & entẽdant que iamais il n'auoit autre chose en chaire, qu'à inculquer des *Aue Maria*, suscita le peuple contre luy: & non content de ce murmure populaire, sa passion n'étant pas assouuie contre ce fidelle seruiteur de la Mere de Dieu, il vint des paroles & iniures aux cous, & l'outragea cruellement.

Il se retira par apres, & cependãt Notre Seigneur guerit le B. Pere; & le guerissant, il commença la guerison spirituelle de ce Renegat. Ce miserable n'étant pas du tout abandonné, se mit vn soir en prieres auant que prendre son repos, & puis s'endormant à l'accoutumée, il luy sembla voir en songe, vne grande rauine d'eau, qui alloit couurãt tout le lieu où il etoit. Craignant aussitot d'en etre submergé, il regarda soigneusement de tous cotez, par quel endroit il pourroit euader vn si grand danger.

Tournant ainsi les yeux de çà & de là, il auisa saint Dominique en la même façon, qu'il l'auoit entendu prêcher ces iours passez le saint Rosaire, lequel étoit fort empéché à

A dresser vn pont, & il luy sembloit voir que ce grand Saint auoit vne main ouuriere toute puissante, laquelle trouuoit à point-nommé les materiaux, pierres, chaux, & sables, & d'vne force Angelique posoit tout seul les pierres, & auec vne diligence si grande, que dans peu de temps, il ût dressé les arcades, comblé le dessus du pont, & rendu prêt à y passer.

Sitot que ce pont fut representé B fait à l'imagination de ce dormant, cent cinquante châteaux parurent situez dessus, qui bordoiẽt les deux cotez, & faisoient vne belle & magnifique ruë. En méme tems il vid quantité de personnes, qui se refugioient dans ces Palais & Châteaux, & c'étoient ceux & celles du lieu, que les eaux inondoient, lêquels se sauuans à la nage, venoient aborder à ce pont, & là nôtre B. Pere leur tẽdoit la main, & les tirans des C eaux, il les mettoit en assurance dans les tours de ces châteaux.

Cét Euêque voulant sauuer sa peau ne plus ne moins que les autres, se resolut de trauerser à nage, ce qu'il falloit passer pour arriuer à ce petit havre de grace, de salut, & d'assurance. Saint Dominique le receut comme les autres: mais auãt que luy rendre ainsi, le bien pour le mal, il le tansa charitablement de son incredulité, & d'auoir fait ses D efforts pour decrediter le culte de la Mere de Dieu.

Cela fait, il sembloit à cét Euêque dans son même songe, que ce grand Saint le fit aller iusques à l'autre extremité du pont, & de là passer à vn jardin de plaisance; au milieu duquel étoit assise dans vn throne Royal, vne adorable Princesse, tenant entre ses bras vn petit

enfant plus beau que le soleil même: c'étoit la glorieuse Vierge auec son petit IESVS.

Tous ceux qui s'étoient sauuez de l'inondation des eaux, par le pont de saint Dominique, alloient faire tres-humblement la reuerence à cette Dame, & les genoux en terre la remercioient de leur deliurance.

Apres quoy cette Princesse leur faisoit distribuer à toꝰ des bouquês, tissus de tres belles & odoriferantes fleurs: l'Euêque se presenta aussi comme les autres, pour s'aquitter de son deuoir: mais la Reyne fit vn peu la fachee, & luy reprocha son incredulité; ajoutant qu'il ne meritoit pas la courtoisie que Saint Dominique luy auoit fait.

Pendant que la sacrée Vierge luy faisoit cette reprimende, ceux d'alentour le consoloient, & luy disoient que s'il promettoit de s'amender, il auroit sa couronne de fleurs aussi bien que les autres. Il le fit, & à même tems, il receut le bouquet pour signe de son pardon, & marque assuree de sa grace obtenuë. De quoy souuerainemēt joyeux, il fit la reuerence à cette glorieuse Princesse, & s'en retourna.

En ce dernier point la vision & le songe s'éuanouïrent, & mon homme s'éueilla. Repassant alors en son esprit les especes des choses qu'il croyoit voir en songe, il connût que c'étoit vn auertissement du ciel, & qu'il auoit tres mal fait, méprisant Saint Dominique, & ses predicatiōs du Rosaire: ce qui le fit resoudre sur le champ, d'abjurer son heresie, de se ranger à la vraye Eglise, de faire penitence de son apostasie, de viure desormais saintement, & de dire tous les iours son Rosaire.

Il commença, mais il quitta bien tot, & ne tint sa parole: de sorte que nôtre Dame le voulant entieremēt auoir à son seruice, luy fit auoir cét autre songe. Il pensa la nuit en dormant, qu'il étoit embourbé iusques au col: dans vne puante cloaque, entre deux montagnes. Il en auoit alentour de luy plusieurs en la même peine, mais qui n'étoient pas si enfoncez comme luy. Tous faisoient leurs effors pour se retirer, mais c'étoit en vain, à cause de la viscosité de la fange & de la bouë qui les tenoit en ce lieu d'infortune.

Ils ûrent en fin recours aux larmes & aux regrês, deplorant leur desastre & triste deconuenuë. Au plus fort de leurs soûpirs, la sacrée Vierge parut à la cime d'vne de ces montagnes, & saint Dominique à celle de l'autre: tous deux regardoient auec compassion ces pauures embourbez; & en fin émûs de pitié, ils leur jetterent vne longue chaine d'or, à cent cinquante anneaux, & quinze boulês de même étoffe, entremêlez à chaque dizaine de ces anneaux: à la faueur de cette chaine, plusieurs se retiroient de ce bourbier, & puis se sauuoient à l'vne de ces deux montagnes.

Cét Euêque attrapant la chaine, en voulut faire autant; mais il entendit la sacrée Vierge qui luy dit ces paroles. Déja ie t'ay vne fois deliuré des eaux, ayant égard à la promesse que tu fis d'embrasser mon Rosaire, maintenant que tu es dans ce bourbier, tu veux que ie t'en retire, & ne t'aquitteras non plus de ta promesse, qu'auparauāt. L'Euêque se repentit grandement alors de son infidelité, & protesta deuant le ciel & la terre que iamais il ne recidiueroit en pareille faute.

A cette

A cette protestation, il ût la fa- A
ueur de se seruir de cette chaine, & se sauua côme les autres aux môtagnes : la joye qu'il ressentit à cét instant, l'éueilla, & demandant à l'instant pardon à Dieu, & à la sainte Vierge de sa recheute, il pratiqua feruemment ce qu'il auoit promis.

En recompense dequoy la sainte Vierge le priuilegia de beaucoup de graces extrordinaires, & luy fit voir par fois les couronnes qu'il s'acqueroit en la seruant deuotement. Il luy sembla voir entre au- B
tres, faisant oraison, qu'vn Ange tissoit vn chappeau de fleurs, & que n'ayant rien pour luy donner quelque grand éclat, il luy prit son Rosaire d'entre les mains, & fut à l'instant changé en de tres fins diamâs, lêquels entrelassans parmy ces fleurs, cette couronne parut extremement belle. Il la presenta par apres à la tres-auguste Reyne du Paradis, & elle en fut si satisfaite, C
qu'elle exhorta l'Euêque de perseuerer en sa deuotion, pour luy faire toujours de semblables presens : ce qu'il executa saintement le reste de ses iours, au bout dêquels sa mort fut du nombre des pretieuses és yeux de la majesté diuine. Maluēda rapporte cette histoire des plus graues Auteurs de l'Ordre, chap. 29. D
de l'an 1218. & Alain en sa quatriême partie chap. 37.

De plusieurs particularitez que S. Dominique fit çà & là, és quartiers de Toulouze, tant deuant qu'apres cette victoire si celebre, iusques à son voyage au Concile de Latran 1215.

CHAPITRE XXXII.

TAnt de merueilles que saint Dominique operoit, attirâs les yeux d'vn chacun sur sa personne, tous le consideroient ne plus ne moins qu'vne vraye lumiere du monde, laquelle meritoit d'être placée sur les plus hautes dignitez de l'Eglise, pour épandre ses rayons auec plus d'éclat, & de profit pour le salut des ames. Aussi les principaux de la prouince de Narbonne, ne manquerent d'y faire leurs efforts, quand les occasions s'en presenterent; mais son humilité y resista si puissamment, qu'ils n'ûrent que la volonté de ce qu'ils pretendoient luy faire accepter.

Pendant qu'il trauailloit auec tât d'ardeur, & auec vn exemple si rare de sainteté, pour la reduction des heretiques, & la Conuersion des pecheurs, il y ût trois Euêchez qui vaquerent en diuers tems, auquels il fut élu, & iamais il n'y voulut entendre.

Le premier fut celuy de Beziers, enuiron l'an 1212. ou l'an 1213. parce que Renaud de Montpellier mourut enuiron l'an 1212. & Bertrand qui luy succeda, ne tint cette dignité que fort peu de tems, decedant l'an 1213, apres lequel fut nommé Bernard, qui gouuerna cette Eglise depuis l'an 1214. iusques à l'an 1242.

Il y à de l'apparence que ce fut apres le trépas de Renaud de Mōtpellier, que saint Dominique fut demandé pour tenir sa place, parce que la ville ayant eté le premier trophee des victoires des croisez, & étant fort infectee de l'heresie, il luy falloit vn saint personnage qui contribuât à la reforme de ses habitans : & peut être que le même Renaud l'indiqua luy même ; étant dit Pierre de Vallernay, chap. 15. de son histoire, vn Prelat incomparable en zele pour son troupeau. Ce fut luy qui fit ce qu'il pût, à ce que les habitans de Beziers ne donnassent sujet à la Croisade, de les assieger : mais eux se mocquans de ses remontrances, ils luy arracherent les dens, & le chasserent de la ville. Le second fut celuy de Cominges, qui s'appelle en latin, *Conuenarum*, nous ne pouuons sçauoir bonnemēt en quel tēs ce fut : car les recherches curieuses de la Prouince de Lāguedoc faites par Catel, font vne grande parenthese entre les premiers Euêques de Cominges, & ceux de ce siecle douxiême 1200. sans en nommer aucun. Le troisiême fut celuy de Couzerans, qui s'appelle en latin *Conseranensis*, & non pas *Corrotanensis*, comme dit Vincent de Beauuais, ny encore même *Cotteranensis*, ny *Citamensis*, ny *Cizariensis*, comme dit Antoine de Sienne, faute de ne sçauoir pas les noms propres des Euechez de France, pour bien lire les anciens manuscris, d'où ces deux Auteurs auoiēt tiré ce qu'ils écriuoient : ce qui met fort en peine les historiens étrangers, ainsi que l'on peut voir dans nôtre Maluenda l'an 1221. chap. 24. Cét Euéché fût presenté à saint Dominique, lors que Dieu voulut re-

A compenser les grans trauaux, & le zele pastoral du venerable Nauarré, Legat Apostolique autrefois, contre les Heretiques du Languedoc, duquel nous auons parlé cy dessus és Chapitres des Explois de Simon Comte de Montfort, où nous auōs dit entre autres choses, qu'il fut deputé auec Foulques Euéque de Toulouze vers le Pape Innocent, pour luy representer l'état déplora-
B ble de la su-dite prouince, à faute de bons ouuriers.

Ces trois Euéchez furent offers à nôtre B. Pere, & tous trois il les refusa, ainsi qu'il fut verifié dans le procez de sa canonization. C'est ainsi que le temoigne Etienne de Saillanac au commencement du chapitre* ou il denombre les Religieux de l'Ordre qui ont refusé les dignitez Ecclesiastiques, cōme i'ay veu dans son manuscrit en nôtre Couuent de Bourdeaux, où il met
C ces propres paroles. *Sanctus Pater Dominicus recusauit Episcopatum Biterrensem, & Episcopatum Conseranensem, & Episcopatum Conuenarum in Vasconia, in prouincia Auxitana, sicut compertum extitit de hoc per testes iuratos illius temporis, quando facta fuit inquisitio authoritate Domini Papæ Gregorij noni de Vita & Moribus eius, anno* 1233. Le Saint Pere Domini-
que, écrit cet Auteur son contem-
D porain, refusa l'Euêché de Beziers, l'Euêché de Couzerans, & l'Euêché de Cominge en Gascoigne dans la Prouince du Languedoc, ainsi qu'il fut verifié par des temoins irreprochables, & auec serment, lors qu'on fit les enquettes de la vie & & des meurs du Saint, par le commandement & authorité du Saint Pere le Pape Gregoire IX. l'an 1233.

Apres lêquelles paroles il ajoute,

que saint Dominique voulut par vn temoignage si expres de sa vertu, donner exemple à ses enfans, de preferer toujours l'etat de leur pauureté, les douceurs de leur solitudes, la paix & tranquillité de leurs ames, en portant amoureusement le ioug de l'obeissance, preferer, dije, tous ces choses aux honneurs & grandeurs exterieures, mêmes Ecclesiastiques, aux tracas des charges, & aux dignitez qui nous exemtent de nos soumissiós Religieuses.

Ce grand Saint n'ayant iamais voulu faire l'Euêque par cinq fois, la premiere en Galice dans l'Hespagne, la seconde en Bretagne, & les trois autres és villes susdites, il fut au moins cótraint de faire l'Office de Grand Vicaire à Carcassonne, iusques à ce que l'Abbé du Monastere de Valsernay de l'Ordre de Citeaux, dont nous auons tant parlé, nommé Guy, ût pris possession de cette dignité Episcopale, où pour ses grans merites il fut eleué, enuiron l'an 1213. Les prieres & importunitez de tous ceux du Chapitre ûrent tant de pouuoir sur le Saint, qu'enfin il s'y laissa gaigner, bien que son humilité fit ce qu'elle pût, afin de surmonter sa charité. Ce fut aussi en partie, pour ne payer d'ingratitude les Chanoines de l'Eglise Catedrale de saint Nazaire, auec lêquels il se retiroit ordinairement, & dont ils tiennent encore qu'il fut quelque tems leur Doyen.

Il se retiroit ainsi auec ceux de son Ordre, marque dequoy l'on garde l'vn de ses surplis à l'Abbaye de Ville Longue, de l'Ordre de S. Augustin, a 4. lieues de Carcassonne, pour temoignage de l'honneur qu'ils ont receu d'auoir eté en leur compagnie, & de s'y être souuent retiré.

A Ces Chanoines ont cette coutume de tems immemorial, d'en tremper vn petit bout dans la cuue des vandanges, tenans pour assuré, que iamais le vin ne s'aigrit par la vertu de l'attouchement de ce surplis. Monseigneur de Carcassonne a fait tortes ses diligences pour obtenir à nôtre Couuent cette Relique : mais les Chanoines jaloux d'vn si precieux trésor, n'ont pû iamais flechir à ses prieres: Pour recompense nous

B auons son cilice, duquel faisant trêper l'extremité dans de l'eau, elle rend la santé à plusieurs malades. Reuenons à nôtre Saint, obligé donc à eux pour leur reception, il se laissa gagner à leurs prieres, & fit quelque temps la charge de Vicaire General de l'Euêque : ce fut auec vn redoublement de ferueur, visitant le Diocese, & prêchant de tous cotez, pour en chasser les

C heretiques, y planter le Rosaire, & rétablir l'ancienne pieté du Christianisme. Mais la ville même de Carcassonne étant plus infectée que les autres lieux circonuoisins, nos Auteurs remarquent chez Maluenda l'an 1212. chap. 5. qu'il y voulut prêcher tout le Carême, en qualité de Grand Vicaire, pour conuaincre auec plûs d'authorité ces cœurs rebelles. Ce qui augmenta de beau-

D coup l'enuie & la rage de ces infortunez aueugles contre luy ; car à tout rencontre, si tot qu'il paroissoit és rues, & étoit sans assistance, ils luy faisoient quantité d'indignitez, le hûant comme vn fol, luy jettant de la boue comme a vn insensé, l'accablant d'iniures & de blasphemes, comme leur ennemy iuré. Ce que ce B. Pere souffroit auec vn tel epanouissement interieur de joye, que se trouuant par apres a Toulouze,

& ez autres lieux où il étoit honoré, il soupiroit apres Carcassonne, où il auoit été si fort meprisé.

Quelques autres particularitez du même B. Pere pendant son employ pour la conuersion des Albigeois.

CHAPITRE XXXIII.

1. *Rauissement de saint Dominique dans l'Eglise de saint Vincent martyr à Castres.*
2. *Etant pressé de payer le passage par vn batelier, & n'ayant point d'argent, la terre luy en fournit.*
3. *Au temps de pluye, il n'étoit point mouillé.*

VN des Refuges particuliers qu'auoit Saint Dominique en ses trauaux, dans les terres du Comté de Toulouze qu'il defrichoit, fut l'Eglise de sainct Vincent martyr à Castres. Comme cette ville n'est gueres eloignée de Toulouse & de Carcassonne, & que dans vne de ses Eglises reposoient les saintes Reliques de ce grand Leuite, que Charles-Magne y porta, son diuertissemẽt spirituel étoit d'y faire souuent quelque voyage, pour y recouurer de nouuelles forces, & recommander à Dieu par ce genereux martyr, l'issuë de ses entreprises: sa deuotion fut receuë fauorablement, & de Dieu & du Saint.

Là vne fois le Crucifix luy parla, & encouragea dans la poursuitte de ses desseins, à la patience dans ses persecutions, & à souffrir de iour en iour de nouuelles Croix. Là encore il receuoit des graces tres signa- A lées, entre lèquelles vne fut remarquée pour être accompagnée de tres-rares circonstances. Ayant vne fois celebré la sainte Messe dans cette Eglise, & se retirant par apres en vn coin d'icelle, pour y remercier auec plus d'attention, celuy qu'il auoit receu, le rauissement le prit meditant sur ces paroles: *Cibauit eum Dominus pane vitæ & intellectus, & aqua sapientiæ salutaris potauit eum*: C'est a dire, le Seigneur B l'a repû du sacré pain de vie, & d'intelligence, & l'a pareillement abbreuué des eaux d'vne salutaire sagesse.

Cependant qu'il goutoit en l'excez de sa contemplation les douceurs qui sont cachées en ces parolles du Saint Esprit, le Prieur qui étoit F. Mathieu, l'attendoit auec les autres Chanoines pour la refection commune: & voyant qu'apres vn'attente raisonnable, il ne C paroissoit pas, il l'enuoya chercher pour luy donner auis que tout etoit prêt; Celuy qui fut le messager, le trouua suspendu miraculeusement en l'air de la hauteur d'vne coudée.

Il en fut porter la nouuelle au Prieur, lequel y vint en personne auec d'autres, pour voir ce Benjamin du Seigneur attaché aux mammelles de sa douceur. Tous aussi D tôt rauis de ce spectacle fléchirent les genoux en terre, & voulurent attendre l'yssuë de ce sommeil d'amour du B. Pere Saint Dominique. Ils virent quelque tems apres que son cors decendit peu à peu, & se remit a sa place: puis y etant, le S. Pere ne croyant point étre apperceu, il se prosterna de son long en terre vers le grand Autel, où perseuerant encore beaucoup de temps

en prieres, le venerable Mathieu le fit auertir, de ne plus differer sa refection, à cause qu'il etoit fort tard, & que depuis lon-tems la communauté l'attendoit.

Il vint incontinent se presenter auec la honte sur le visage, d'auoir ce luy semble abusé de leur bonté, & afin de se reuancher de leur charité, il promit au Prieur Mathieu, & à tous ceux qui le receuroient auec le méme Esprit, le pain de vie & l'eau salutaire de la grace. C'étoit, dit le B. Etienne de Saillanach, duquel i'ay fidelemẽt traduit ce Narré, la benediction de ce Bien-heureux Pere, auec laquelle il recompensoit tous ceux qui luy faisoient quelque charité: *Det vobis Dominus panem vitæ & aquam Cœli.* Le Seigneur vous donne le pain de vie & l'eau du Ciel, entendant par ces deux choses, la grace de Iesu-Christ qui nous est vn pain de vie, & vne eau vrayment celeste.

Ce grand miracle toucha si viuement le B. Mathieu, que délors il se resolut de quitter son Prioré & suiure Saint Dominique, pour embrasser l'état & genre de vie qu'il luy plairoit ordonner, ainsi que remarque le Pere Theodoric. Ce qui est aysé à croyre, puis qu'il fut vn des premiers compagnons de nôtre Pere en la fondation de l'Ordre.

Outre ce miracle, les visites que ce fidel Amant de Iesu-Chrit alteré du salut des ames faisoit çà & là, furent encore honorées, d'vn autre fort signalé, & qui doit grandemẽt animer notre confiance en Dieu. Son cœur & sa vie étans parfaitement Apostoliques, iamais il ne vouloit en tous ses voyages, & ses missions, se charger d'vne seule A maille, pour subuenir à ses besoins pendant le chemin. Il remettoit entierement le soin de sa personne, à celuy qui nourrit les oyseaux, & entretient les vers de la terre.

Dans cette pauureté il vint à passer vne riuiere, & le battelier demandant à vn chacun le Naule & droit de passage, il s'adressa pareillement au bien-heureux Pere, & le Saint protestant qu'il ne portoit iamais d'argent, le Passeur ne vou- B lut se contenter de cette reponse, ains le pressant de le payer auec iniures, menasses, & méme auec quelque violence, il obligea le Saint à demãder l'aumone au Ciel, pour satisfaire à ses importunitez, & son peu de courtoisie & de charité. Mais la terre ialouse d'être employée au seruice du B. Pere, ietta dehors son sein, & fit parêtre sur sa superficie, vne piece de monnoye. C Saint Dominique l'ayant apperceu, il se tourna vers cet homme, & luy dit qu'il l'a prit, & s'en satisfit. On tient que cette riuiere c'est le Tron, & que le passage c'est celuy qui est entre Gaillac & Alby, nommé Marsan.

N'oublions pas en cet endroit la faueur que souuent il receut de Dieu pendant ses voyages. Sa charité qui étoit impatiente pour le salut des ames, ne permettant point D qu'il fit distinction du bon & du mauuais tems, quand il les falloit chercher pour les ramener au Bercail de Iesu-Chrit, il arrruoit par fois qu'il se trouuoit à la mercy des pluyes, & Dieu miraculeusement le protegeoit, afin que ses trauaux n'ûssent pas cette recrüe, qui est si facheuse à vn voyageur Apostolique.

Pour marque de ce miracle

les habitans de Mont-Real ont baty à vne demie lieuë de la ville, tirant vers Carcassonne, vne espece de petite Chappelle, que l'on nomme encore à present la Chappelle de saint Dominique, & laquelle i'ay veuë & considerée de pres: c'est vne cõmune opinion que l'on a par traditiue, que saint Dominique voyant vn furieux orage, debonder en vn deluge de pluyes, il se mit à genoux en ce lieu, & attendit qu'il fut passé, sans que iamais vne seule goutte d'eau trempât ses habis: ce qu'ayant eté sceu des habitans de Mont-Real, les Ecclesiastiques sortirent en procession pour aller au deuant de luy, connoissans en sa personne les marques d'vn fidelle seruiteur de Dieu. Nous dirõs autre part, comme cette même faueur luy fut accordée, allant de Roquemadour à Paris auec F. Bertrand, & comme le don des langues luy fut octroyé.

Toutes ces choses que nous auõs décrit és Chapitres precedens, sont vne partie des merueilles que Dieu a operé, soit en consideration de nôtre B. Pere, soit par luy même l'espace de dix ans tous entiers qu'il trauailla sans relache pour la conuersion des heretiques és cartiers de Toulouze. Quelques Historiens comtent ces dix ans depuis le depart du venerable Euêque d'Osme, mais cela repugnant entierement à la verité cõmune de l'histoire, laquelle fait sortir cet illustre Prelat de la Guyenne, pour retourner en Hespagne l'an 1207. & saint Dominique de France l'an 1215. pour accompagner à Rome Foulques Euêque de Toulouze, il faut comter ces dix ans depuis l'arriuee du Saint auec le B. Euêque Didaque à Mõtpellier, où de l'auis de l'vn & de l'autre, fut arrettée la maniere de traitter auec les heretiques.

De ces dix ans les premiers luy furent assez fecons, mais en comparaison d'vn si grand nombre d'heretiques & de pecheurs obstinez qui persistoient, ceux là en leurs erreurs, & ceux-cy en leurs impietez, il les estimoit steriles; & souuent outré d'amertume, de voir tant d'ames se perdre, & le Sang de Iesus son Maitre foulé aux pies, il s'en lamentoit auec des regrés & des soupirs inexplicables. Depuis neanmoins l'an 1210. & qu'il ût pris pour sujet ordinaire de ses predications, la deuotion enuers la Sainte Vierge par le moyen de son sacré Rosaire, il commença de moissonner a brassées les ames, & nommémẽt depuis cet epouuentable miracle, que Dieu fit à Toulouze, pour la conuersion des habitans:

Dés lors il gaigna des ames à son diuin Iesus à milliers, iusques là que dans le procez de sa canonization, on ût des informations tres autentiques, par léquelles il étoit constant, qu'il auoit conuerty plus de cent mille heretiques, dans la *Gasceigne*, & le pays du Languedoc, sans nombrer tant de milliers de pecheurs, qui dementoient leur creance, par leur mauuaise vie.

Disposition Chronologique des actions & merueilles du B. Patriarche Saint Dominique depuis l'an mil deux cens trois, iusques à l'an mil 1215.

Chapitre XXXIV.

Suiuant la methode que nous auons commencée au liure

premier, nous mettons à la fin de cetuy-cy, ce que nous sçauons & tenons pour assuré, que S. Dominique a fait année par année, depuis l'an 1203. iusques à l'an mil deux cens quinze.

L'an 1203. le glorieux Patriarche saint Dominique commença dans sa trente-troisieme de son âge, le train de ses plus grans trauaux, pour la conuersion des ames : Il partit d'Hespagne pour accompagner son Euéque Didaque d'Azebez, lequel étoit mandé par Alphonse huittieme vers le Comte de la Marche en France, pour luy demander Madamoiselle de Lusignan sa fille, pour Ferdinand, second fis du méme Alphonse. Passant par Toulouze, & prenant logis sans y penser chez vn heretique, il le conuertit: poursuiuant son chemin auec le saint Prelat Didaque, celuy-cy fit sa demande au Comte de la Marche, lequel bien ioyeux d'vn tel party pour sa fille, enterina volontiers sa requette, & de là prenant sa route vers Paris, tous deux furent visiter la Princesse Blanche, & s'en retournerent en Hespaigne. Dans la même année le Roy de Castille impatient de voir le mariage de son fis auec la petite Comtesse, r'enuoya pour vne seconde fois l'Euesque d'Osme auec saint Dominique, & plusieurs autres, pour amener en Hespaigne la fille promise: ils reuindrent en France pour cét effet, mais arriuez à Gace Château du Comté de la Marche, ils trouuerent la fille morte : l'Euéque renuoya pour lors ceux que le Roy de Castille luy auoit ordonné, pour luy faire l'escorte honorable, & luy prenant la route de Lyon pour gagner le chemin d'Italie, fut à Rome auec Saint Dominique, tous deux ayans dessein de se presenter au Pape, resolus d'aller en la Cumanie, trauailler à la conuersion des infideles, s'il le trouuoit bon.

L'an 1204. ils y arriuerent, & s'étans presentez à sa Sainteté, pour le dessein allegué, le Pape n'y voulut point entendre, pour ne frustrer l'Euéché d'Osme d'vn si saint Prelat, & l'Hespagne d'vn si grand seruiteur de Dieu comme S. Dominique. La grace qu'ils obtindrent, fut de trauailler deux ans à la conuersion des Albigeois, és cartiers de Toulouze & du Languedoc: Auec cette vnique benediction, ils repartirent de Rome, & vindrent en France vers le mois d'Octobre, où premierement ils visiterent par deuotion ce Monastere si fameux de Citeaux en Bourgoigne : & de là s'en vindrent à Montpellier pour y trouuer les trois Legas du Pape, Arnaud Abbé de Citeaux, Pierre du Chateau-neuf, Abé de Fredde Fonteine, & Rol du même Ordre de Citeaux : ils y tenoient vn Concile, pour deliberer des moyens qu'on suiuroit, pour la conuesion des Albigeois, & là celuy de saint Dominique fut suiuy.

L'an 1205. au commencement d'iceluy, l'Eueque Didaque & saint Dominique se mirent en campagne auec Pierre de Chateau-neuf, & Rol de Citeaux. Ils vindrent à Carmain, & dans huit iours conuertirent presque toute la ville, iusques là que les habitans mêmes chasserent les principaux Maitres de la secte Albigeoise Baudouyn & Theodoric. De là ils vindrent a Beziers suiuis de deux mille personnes, charmez de leurs predicatiõs & sainte vie, mais ils n'y firent presque

aucun fruit. En suitte il vindrent à Carcassonne, & leurs trauaux reussirent assez. Par apres ils décendirẽt à Mont-Real, & là pour confirmation de la foy Catholique, Dieu preserua les écris qu'auoit fait S. Dominique, contre les erreurs des Albigeois, étans en presence de quatre ou cinq heretiques, jettez par trois fois dans les flammes. Pendãt le reste de cette année, Saint Dominique courut çà & là, par les villes qui sont és enuirons, & il ût auis de la necessité de la Noblesse Catholique, laquelle donnoit leurs filles entre les mains des Sectaires, n'avãs dequoy leur fournir: ce qui luy dõna cette pensée, de bâtir le Monastere de Prouille. Dans la méme année il contracta dans ses courses vne tres étroitte amitié auec le venerable Prelat Foulques Euéque de Toulouze.

L'an 1206. Ces Missionnaires vrayement Apostoliques s'assemblerent à Fan-jaux, & il y ût vne celebre dispute, dans laquelle saint Dominique conuainquit publiquement les heretiques, & eux ne se voulans pas rendre, ils demanderent que l'on en vint aux miracles, jettans les écris de part & d'autre dans le feu, à cette condition que ceux qui seroient épargnez des flammes, contiendroient la vraye doctrine, & on la suiuroit. C'est ce qui arriua manifestement dans la maison de noble homme Messire Pierre Durrefort, à ceux de saint Dominique; & cent cinquante personnes se conuertirent. Ce miracle diuulgué, donna suiet à neuf dames du pays heretique, d'aller trouuer saint Dominique, & se faire instruire par luy, ce qu'il executa, & leur fit voir visiblement sous la figure

A d'vn chat horriblement difforme, le diable qu'elles seruoient en leur fausse religion. Elles s'appelloient Aladaicie, Raymonde Passarine, Berégere, Ricarde, Barbeyrane Iordane, Guillaumine de Bel-pous, Raimonde, Clarette, & Gentiane. Elles furent les premieres qui entrerent dans ce Monastere de Proüille. Ce fut en cette méme année que saint Dominique trauailla pour sa fon-

B dation, & le fit auec tant de diligence, que le iour de saint Iean l'Euangeliste ces neuf Damoiselles auec deux autres entrerent, & se renfermerent dans iceluy cette méme année: & tout cela se preuue des anciens regitres de Proüille, que nous alleguõs en l'histoire que i'en ay dressée à la fin de ce secõd liure. Dans cette méme année, comme nous dirons au liure suiuant, chap. 1. il conçeut le dessein de for-

C mer vne Congregation de Predicateurs Apostoliques: ayant heureusement enfanté les Filles de son Ordre, la méme année il en conçeut les hommes.

L'an 1207. Arnaud Abbé de Citeaux reuint du Chapitre General de son Ordre, accompagné de douze Abbez, pour trauailler à la Mission du Languedoc, & se rendirent tous à Mont-Real, où le B. Didaque leur tailla de la besoigne, & luy s'en retourna voir son Euéché d'Os-

D me: faisant chemin il passa à Pamiez, où l'Euéque de Toulouze, & l'Euéque de Couzerans auec plusieurs Abbez, luy vindrent au deuãt, & y ût vne celebre dispute, ou les heretiques furent solemnellement conuaincus. Apres il tira droit en Hespagne, & d'Hespagne au ciel, dans la méme année. Rol le suiuit en cette route. Pierre du

Château-neuf fut martyrisé, les douze Abbez se retirerent en leurs Couuens d'Italie, d'où ils étoient venus, & Arnaud fut contraint pour faire sa charge de General, de s'en aller à Citeaux, & autres Couuens de son Ordre: de la sorte Saint Dominique resta quasi seul, mais se confiant en nôtre Seigneur, il stila sêt où huit Prêtres de bonne volonté, qui depuis ne le quitterẽt point. Arnaud sur la fin de l'année reuint: Saint Dominique luy conseilla de faire vne assemblée particuliere des plus zelez, pour la reduction des Heretiques, afin de voir s'il y auroit moyen d'enuoyer à Rome, pour obtenir vn Legat extrordinaire, qui publiât la Croisade contre les Albigeois: Arnaud suiuit ce cõseil, & les deux Venerables Prelâs, Foulques Euêque de Toulouse, & Nauarré Euêque de Couzerans, furent deputez, & obtindrent du Pape ce Legat extrordinaire, & la Croysade, afin de combattre les Heretiques de l'vn & l'autre glaiue, spirituel & materiel.

L'an 1208. le Cardinal Milon fut enuoyé du Pape en France, Legat extrordinaire, pour presenter au Roy la Croysade contre les Albigeois. Le Roy s'en excusa, pour les mauuaises volontez de l'Empereur & du Roy d'Angleterre, contre lêquels il se deuoit deffendre; mais il permit à tous ses vassaux de la prendre, auec resolution d'en faire autãt, si tôt que ses affaires luy donneroient quelque relâche. Le Cardinal satisfait de cette reponse, tint vn Concile à Montilly, & là, Saint Dominique fut chargé de prêcher la Croisade en diuers lieux, de continuer ses trauaux contre les heretiques, & de faire par commission les deuoirs d'Inquisiteur. Dés cette année, il fut çà & là dans la France, vint à Toulouse visiter les Catholiques, Foulques le Saint Euêque prêchant alors la Croisade vers les cartiers de Paris, & de là en Angleterre. Dans cette ville il y fit ces deux patentes, l'vne de Ponce Roger conuerty, l'autre de Hugotion: de la il fut prêcher à Alby, passant la riuiere du Tarn, au passage Marsan, entre Gaillac & Alby, il fit ce miracle, payant le battelier d'vne piece d'argent, que la terre luy donna. Prêchant la Croisade en diuers cartiers du Languedoc, où il y auoit plusieurs heretiques, il en fut hué, moqué, bafoüé, mal traitté, & en fin guetté sur le chemin pour être assassiné, cõme l'on auoit fait au B. Pierre de Château-neuf: mais Dieu le conserua, pour donner vn iour la vie à ceux, qui luy vouloient donner la mort.

L'an 1209. au commencement d'iceluy, Saint Dominique extremement affligé, de n'auancer pas beaucoup pour la conuersion des heretiques, fut visité de la Sacrée Vierge, les vns disent proche d'Alby, mais les memoires nouueaux que i'ay de Proüilles, m'assurent que ce fut dans la Chappelle même de Nôtre Dame de Proüilles, & là il en fut auerty, que la cause de la sterilité de ses sermons, étoit pour pour auoir discõtinué la predication du Rosaire, que s'il comenceroit à le reprêcher, il profiteroit beaucoup. La même année les Croisez se rendirent à Lyon, le iour de S. Iean Baptiste, au nombre de cinc cens mille, & vindrent assieger Beziers au mois de Iuillet, la prirent & saccagerẽt le iour de sainte Madelaine: Carcassonne fut aussi assie-

Digitized by Google

gée, & elle se rendit auec composition honteuse. La même année S. Dominique fit grande amitié auec Simon Comte de Mont-fort, luy enseigna le Rosaire, & le prêcha publiquement à tous les Croisez. Sur la fin de l'année, les Croisez se retirerent, & laisserent Simon en extreme necessité: mais S. Dominique le r'assurant continuellement, il faisoit de continuels & grans explois de guerre auec vne poignée de gens, par l'entremise du Saint Rosaire, que tous les soldâs recitoient à l'honneur de la Vierge, ainsi qu'il est dit au chap. 14.

L'an 1210. Madame Alix femme du Comte, guerriere comme luy, vint au commencement du Printemps auec vn grand secours de nouueaux Croisez; cepẽdant Foulques reuint d'Angleterre, & de Paris, ayant contribué notablement à cette nouuelle armée des Croisez.

Auec vn tel secours, le Comte de Mont-fort se remit en campagne, prit quantité de places, sçauoir est, Brom en 3. iours, ou l'on creua les yeux à cêt heretiques, & on couppa le nez, afin de donner la terreur aux autres, & leur sauuans ainsi la vie leur dõner tems de se conuertir: Itẽ le pays du Château de la Mineruе, le Château Alarc, celuy de la Mineruе qui sẽbloit inexpugnable, & en fin le lendemain de sainte Cecile, le Château de Termes qui étoit plus inexpugnable.

Cependant saint Dominique traitant fort souuent auec le saint Euêque Foulques, & tous deux auec les heretiques, ceux-c'y leur demanderẽt vne cõference pour disputer les poins de leur Religion: tous deux la leur accorderent, & le rendez vous fut assigné hors de Toulouze, où par A apres allans nus piés, vn méchant heretique les conduit à trauers des halliers & des épines, ils souffrirent vn petit martyre, auec autant de ioye de souffrir, que de zele de la conuersion des heretiques. Dieu benit leur patience, touchant le cœur de ce traitre, & le conuertissant à l'heure même, il leur demãda pardon auec larmes de sa malice, & abjura ses erreurs. Enuiron cette année, il faut mettre la mort de ce B feruent & digne Prelat Nauarré Euêque de Couzerans, auquel saint Dominique fut élu pour succeder, mais il n'y voulut aucunement entendre: ce que nous colligeons de ce que depuis son retour de Rome, les histoires ne font plus mention de luy, & neanmoins c'étoit vn autre Iosué mystique pour les guerres spirituelles du Seigneur, lequel se trouuoit en toutes les entreprises: C & pource étant assuré d'vn autre côté, que S. Dominique a refusé son Euêché, pendant les années, qu'il trauailloit au pays du Languedoc, il faut dire que ç'a été cette année, que ce vertueux Prelat ceda aux efforts de la derniere maladie, & que saint Dominique ne voulut succeder à sa charge & dignité.

L'an 1211. les Nouueaux Croisez arriuerent à la my-Carême, & auec D eux Simon prit Cabaret, & Lauaur: Plusieurs Croisez venans de Carcassonne à ce siege, sans penser aux embuches des heretiques, furent tous massacrez. Le Comte Raymond se montre plus obstiné, deffend aux habitans de Toulouse de porter des viures aux nôtres assiegeans Lauaur: mais le saint Prelat Foulques ût tant de pouuoir sur les Catholiques de Toulouze, que cinc mille furẽt au camp de Lauaur

auec plusieurs munitions de bouche, & luy même sortit auec eux, étant mal traitté du Comte. Lors que Lauaur fut pris, S. Dominique s'y trouua, & comme on liuroit l'assaut, tous les Prêtres auec les Euêques chantans le *Veni creator*, vn tremblement general saisit tous les assiegez, & ne purent se deffendre. Ce fut là que saint Dominique fit retirer entre quatre cens obstinez heretiques, destinez au feu, le plus obstiné de tous nommé Raymond de Grossi, parce que Dieu luy auoit reuelé, qu'il se cõuertiroit vn iour, & trauailleroit pour conuertir les autres, ce qui arriua vint ans apres, se rendant Religieux de son Ordre. De là on fut à Mont Gauzy, & sur le chemin on trouua les cors de ces Croisez, qui furent massacrez allans à Lauaur, les bras en croix sur leur poitrine, auec vne grande colomne de feu sur eux, pour marque de leur gloire. Sainte Marie d'Oignez étant alors en Flandres, les vid entrer dans le ciel, accompagnez des Anges, sans passer par le Purgatoire : ce que rapportant au Cardinal Iaques de Vitry, & luy le prêchant aux peuples, les hommes quittoient les villes & villages, pour se croiser contre les Albigeois.

Cette année l'Euêque de Toulouze commanda que tout le Clergé sortit de la ville, ce que tous les Ecclesiastiques firent, marchans nus piez & le saint Sacrement deuant eux, à cause que le Comte Raymond étoit declaré excommunié. On prit le reste de cette année, Montaigu, Gaillac, Causac, & auparauant Mont-Ferrat, & Castel-Nau-d'Ary, & en fin le Comte de Mont-fort vint assieger Toulouse: mais n'en pouuans venir à bout, il

A se retira dans Castel-Nau-d'Ary : & là les trois Comtes de Toulouse, de Foix, & de Cominges le vindrẽt assieger auec cent mille hõmes: dequoy ne s'étonnant point, bien qu'alors il ût fort peu de Croisez, se ressouuenant des promesses que saint Dominique luy auoit fait, & voyãt les assistances manifestes de nôtre Dame sur luy, & sur les siens, il fit tant de sorties sur les ennemis, &

B auec vn courage si martial, qu'en fin il obligea les assiegeans de se retirer.

Ce fut en cette même année que saint Dominique ieunant au pain & a l'eau tout le Carême, & faisant plusieurs autres penitences, il conuertit ces Damoiselles, chez qui à ce dessein il se logea. Cette même année, il sauua du naufrage ces 40. Pelerins Anglois, lêquels

C pour n'encourir l'excõmunication passant par Toulouze, trauerserent la Garonne, vis à vis d'vne petite Chappelle, où saint Dominique prioit. Il battisa encore la fille de Simon Comte Mont-fort, laquelle fut depuis grande Religieuse & Superieure du Monastere de saint Antoine.

L'an 1212. Germain Guy Comte de Mont-fort, retournant de l'Orient auec sa femme & ses enfans, le vint secourir en Frãce. Nouueaux Croisez arriuerent en grand nom-

D bre, auec lêquels Simon continua ses grans explois. Arnaud General de Citeaux fut élu Archeuêque de Narbonne, Guy de Vallernay Euêque de Carcassonne. Saint Dominique fut son grand Vicaire, iusques à sa prise de possession. Il y prêcha le Carême en cette qualite: il partit en suitte de ces cartiers du Languedoc, & fut prêcher la

Croisade à Paris, & en Bretaigne: dans ce tems il visita la Princesse Blanche, luy conseilla efficacemẽt la deuotion du Rosaire, & par ce moyen elle obtint à la France nôtre S. Monarque Louys Neuuiême.

Alphonse huittième Roy de Castille perseuerant en la deuotion du saint Rosaire, defit le Miranmolin & son armée de deux cent mille Arabes. S. Dominique étant de retour, refusa l'Euêché de Beziers, pour succeder à Renaud de Montpellier, qui mourut dans cette même année.

L'an 1213. Simon Comte de Mont-fort, ayant pris quasi tout le pays des Heretiques, Raymond fit tant enuers son Beau-Frere le Roy d'Arragon, qu'il vint le secourit auec vne armée de cent mille combattans ramassez de tous cotez. Simon auec vne poignée de gens la défit, & Saint Dominique y fut en personne en tête d'vn Escadron, le Crucifix à la main le 13. Septembre. Quelque tems auparauãt, le même Saint ût reuelation que le Roy d'Arragon y seroit tué. L'Euêque de Cominges qui étoit alors dans Muret, payant le tribut à la nature, Saint Dominique fut élû a sa place, & il refusa cette dignité. Ie le dis probablement; parce que Saint Dominique n'ayant plus que l'année suiuante pour refuser cét Euêché, & le Prelat qui le gouuernoit étant en personne à Muret le 13. de Septẽbre de cette année, il faut necessairement dire, que Dieu l'ait couronné de sa fidelité enuiron ce tems-cy. Arriua cette même année le rauissement de Saint Dominique, dans l'Eglise de Saint Vincent à Castres, à l'occasion duquel le B. Mathieu de Paris, laissa

A son Prieuré, & suiuit le Saint Patriarche; parce qu'il est assuré, qu'il fut plus d'vn an auec le Saint Pere auant qu'il partit de Toulouze, pour aller à Rome demander la fondation de son Ordre. La même année les Toulouzains s'obstinerent plus que iamais, nonobstant cette victoire si signalée, & Simon continua le progrez de ses armes, és enuirons de Toulouze, & fit vn tour iusques aux cartiers de la Prouence.

L'an 1214. cent mille hommes
B croysez vindrent de nouueau secourir Simon, & auec iceux il abbatit entierement les forces de l'heresie. Raymond Comte de Toulouze, fit pendre son Frere Baudoin tres-bon Catolique, imitant en cela le fratricide abominable de Cain. L'Ainé de Simon nommé Amaury fut marié auec la Fille du Dauphin de Vienne, lequel étoit Frere du Duc de Bourgoigne Othon. Saint Dominique leur donna la benediction nuptiale. Pierre
C & Thomas Sillani Bourgeois de Toulouze donnerent au Saint Patriarche leur maison, pour s'y retirer auec tous ceux qu'il auoit assemblé, pour le dessein qu'il auoit de fonder l'Ordre. Quelque peu auparauant, la Ville de Toulouze fut absoute de son excommunication, & Saint Dominique y entrant amollit enfin par ses predications
D du Rosaire, & par beaucoup de prodiges, le cœur des habitans. Simon ayãt pris le Chateau de Cassenеuil proche d'Agen le 19. d'Aout, le donna à Saint Dominique. Le Fis de Pierre Roy d'Arragon nommé Iaques, lequel depuis quatre ans auoit été sous la garde & tutelle de Simon fut rendu par le même aux

Catalans & Arragonnois. S. Dominique l'éleua durant ce tems en toute vertu, parce que le petit Prince demeura toûjours à Carcassonne, & le Saint y faisoit sa residence ordinaire: dequoy par apres il fut si reconnoissant, qu'il n'a rien oublié durant son Regne, pour fauoriser nôtre Ordre.

L'an 1215. le 8. Ianuier, Pierre de Beneuent Cardinal Legat, tint vn Concile à Mont-pelier, où se trouuerent 5. Archeuêques & 28. Euêques; la Simon fut étably Seigneur de tout ce qu'il auoit conquis sur ces Heretiques, attendant que ce decret fut encore confirmé dans le Concile general de Rome. Le Prince Louys, Fis de Philippe Roy de France, vint auec la Croysade és cartiers du Languedoc, & fit abattre les murailles de Narbonne & de Toulouze; & apres auoir donné l'ordre necessaire, à ce que Simō fut paisible possesseur de tous ces cartiers, il s'en retourna en France. Saint Dominique cependant trauailla dans sa retraitte de Toulouze, à bien fonder & instruire les siens, & vers le mois de Septembre suiuit l'Euêque Foulques a Rome, pour être sur la fin d'Octobre a Rome, au Concile general. Il laissa pour Superieur à sa place le Pere Bertrand de Garriga, comme nous dirons au liure suiuant.

Que Saint Dominique a été le premier Inquisiteur de la Foy dans l'Eglise de Dieu.

CHAPITRE DERNIER.

C'Est la derniere chose qui nous restoit à declarer en ce A liure, & à qui nous auons pour opposans quelques Religieux de l'Ordre de Citeaux, & quelques autres de Saint François: ceux là veulent que cet honneur d'auoir été le premier dans cette charge, n'appartiēt qu'aux Religieux des leurs, qui furent employez cōtre les Albigeois, sçauoir est Pierre du Chasteau neuf, Arnaud Amaury qui fut General de Citeaux, & depuis Archeuêque de Narbonne, Rol de Fredde Fontaine, Guy de Valsernay, qui fut depuis Euêque de Carcassonne, & les B douze Abbez, qu'Arnaud étant au Chapitre general de son Ordre, fit venir au secours, l'an 1207.

Les autres de Saint François sont d'accord auec nous, que les sudis n'ont point û cét honneur, mais ils veulent que les Religieux de l'vn & l'autre Patriarche, Saint Dominique & Saint François ont û cet honneur ensemble, & parce que les Papes n'ont accordé cette charge aux Peres de leur Orde, que C long tems apres la mort de Saint Dominique, ils nient qu'il ayt û iamais cette charge.

Pour decider en trois mos cette difficulté, & satisfaire à toutes les objections qu'ils opposent, il ne faut sçauoir autre chose, qu'expliquer ce que nous voulons dire par ce mot d'Inquisiteur de la Foy, & & puis nous determinerons le tēs, D auquel il fut étably dans cette charge par le saint Pere.

Etre donc Inquisiteur de la Foy, c'est auoir du saint siege Apostolique, principallement & particulierement vne puissance ordinaire, sur & contre les Heretiques, manifestez, cachez, ou soupçonnez, pour les examiner, chatier, & corriger s'ils ne veulent se conuertir, &

pour les receuoir à la foy, absoudre de leurs censures, & pardonner leurs pechez, s'ils entrent à resipiscence. Au sens de cette deffinition, bien que tous les Euêques & Legâs Apostoliques ayent cette puissance, nous ne disons pas neanmoins, qu'ils soient Inquisiteurs, d'autant que les Euêques l'ont, en consequence de leur Eminente authorité pastoralle, laquelle s'étend à quantité d'autres choses bien differentes de celle-cy, & par consequent ce n'est pas comme nous disions, principalement & particulierement. Tout de même ceux qui sont enuoyez Legâs ont cette puissance, & ne sont pas neanmoins Inquisiteurs, dautant qu'ils ne l'ont que par simple commission, en consequence de plusieurs autres grans pouuoirs, necessaires pour les affaires qui ont obligé le saint Pere de les enuoyer Legas.

De cecy ie resous, tout ce que les Peres de Citeaux opposent à ce que Sixte cinquiéme dit en faueur de nôtre glorieux Patriarche, qu'il a été le premier Inquisiteur: parce que ie veux tout ce qu'ils auancent, que le B. Pere du Chateau neuf, Arnaud, & les autres ayent û ce pouuoir, sur & contre les Heretiques, il ne s'ensuit pas neanmoins qu'ils ayent été les premiers Inquisiteurs, parce qu'ils étoient Legâs Apostoliques, & outre ce pouuoir ils en auoiét bien d'autres: Et en effet, s'il suffisoit pour se dire veritablement Inquisiteurs, comme nous entendons & deuons entendre, tous ceux qui auparauant Pierre du Chasteau neuf, Arnaud, & les autres nommez ont été Legâs Apostoliques & ont exercé leur pouuoir sur & contre les Heretiques, auroient aussi été Inquisiteurs, par consequent ceux la n'auroient pas été les premiers Inquisiteurs: & de la sorte saint Ildephonse Archeuêque de Tolede, deputé par le Pape dans l'Hespagne pour éteindre l'heresie d'Heluidius, saint Isidore & saint Leandre Archeuêque de Seuille, deputez encore pour rendre ce même bon office à l'Eglise, contre les Arriens des Royaumes d'Hespaigne, & S. Bernard même venât à Toulouze contre les Albigeois naissans, ûssent été Inquisiteurs, & ce bien lon-tems deuant Pierre du Chasteau neuf, & les autres: & auec cela tout ce que l'Auteur de la Palme Euangelique dit en son discours 8. se paye dans trois parolles: lisez notre Alphonse Ferdinand, dans son liure intitulé, *Concertatio Prædicatoria*, où il rapporte les mémes parolles de cet Autheur.

Satisfaisons maintenant au Pere Antoine Dassa Religieux & Chroniste de l'Ordre de saint François en la 4. partie de son Histoire cha. 14. Il s'appuie sur le fondement que nous auons ietté, pour detruire l'opinion precedente, & dit en suitte, que cette puissance ordinaire, principalle, & particuliere, n'a été donnée par les Papes en titre d'Office, que par Gregoire IX. qui deceda l'an 1241. & institua plusieurs Inquisiteurs des deux Ordres en diuerses Prouinces, & qu'auparauant tout ce qui s'étoit fait d'approchât, de cette charge, n'étoit que par commission, auec vne puissance deleguée, qui n'étoit point ordinaire.

Mais sauf le respec que ie dois à l'habit, & au charactere Sacerdotal de cét Auteur, il impose notablement, & merite le coup de ver-

ge, pour auoir ainsi blessé la verité. Nous pourrions d'abord le refuter, montrant en nos Histoires, comme plusieurs de l'Ordre ont fait glorieusement cette charge dans l'Allemaigne, comme le B. Conrad, dans la France, & l'Italie.

Mais ie ne veux que des témoignages de personnes irrefragables. Robert Licius Euêque de l'Ordre de S. François, écrit en vn sermon qu'il a fait de saint Dominique, comme le Pape Honoré III. l'institua Inquisiteur de la foy dans les cartiers de la Lombardie contre les Catares l'an 1221. & qu'à cet effet le saint Patriarche, institua l'Ordre de la Milice de Iesu Chrit, pour l'assister en ses entreprises contre eux. Ce n'est pas luy seul qui écrit cette remarque, Louys Parame liure 2. titre 3. & tous les Annalistes de l'ordre s'a fait aussi. Le même Louis Parame qui étoit Inquisiteur de la foy, dans le royaume de Sicile, rapporte vn priuilege que l'Empereur Federic donna aux Inquisiteurs du même Royaume, l'an 1222 ou 1223. lequel il à trouué dans les Archiues de l'Inquisition. Et bien que ce priuilege ne specifie point de quel Ordre, ils étoient, il est assuré qu'ils étoient des Freres Prêcheurs, puisque la Religion de saint François ne fut confirmée que l'an 1224. par Honoré 3. le 28. Nouembre, & les Auteurs mêmes de leurs Annales, assurent, qu'ils n'ont point û d'Inquisiteurs de leur Ordre deuant le Pape Gregoire IX. Le même Empereur encore écriuant de Padoüe contre, les Heretiques l'an 1221. le 22. de Feurier, témoigne que dans l'Allemaigne nos Religieux y faisoient la charge d'Inquisiteurs.

A Les Annales mémes Ecclesiastiques rapportent les parolles de cette lettre a l'an 1225. En quoy se trouue quelque diuersité pour l'année, mais quoy qu'il en soit, c'étoit toûjours deuant Gregoire IX. & sous le Pontificat d'Honoré troisiéme, qui ne deceda que l'an 1227. le 18. du mois de Mars. Ie les veux rapporter icy, pour étre fort autentiques, & expressiues de ce que nous auançons. Elles disent ainsi. *Ex hoc* B *notum fieri volumus, Fratres Prædicatores de Ordine Prædicatorum, pro fidei negotio in partibus imperij nostri, contra Hæreticos deputatos, cæteros quoque qui ad Hæreticos iudicandos accesserint & venerint, nisi aliqui eorum ab imperio sint proscripti, eundo morando, redeundo, sub nostra & imperiali defensione recipimus, & quod apud omnes sub ope & recommendatione fidelium imperij, volumus esse inoffensos,* C *Vniuersitati vestræ mandantes, quatenus quòcunque, & apud quemcunque vestrum peruenerint, benignè recipiatis eosdem, & personas eorumdem ab incursu Hæreticorum eis insidiantium, conseruantes indemnes, omne consilium, ducatum, & auxilium, impendatis, pro tam acceptis coram deo negotiis exequendis &c.* Ie ne m'arreteray pas dauantage, à preuuer cette verité Historique, laquelle parmy nous & les personnes desinteressées, ne D reçoit aucun debat & conteste. Ie n'ay plus qu'à decider, en quel tems il est plus probable, que saint Dominique ayt été institué dans cette charge d'Inquisiteur. Tous nos Auteurs sont quasi de cet auis, que ce fut en l'an 1216. par Honoré III. lequel confirmant son Ordre, luy dõna encore des Bulles expresses pour sa charge d'Inquisiteur, & nos Histoires assurent vnanime-

ment, qu'il en fit la lecture dans le Monastere de proüille', deuant vne grande assemblée : D'autres disent que ce fut en la même année aussi, mais au commencement d'icelle par Innocent III. qui luy en écriuit par deux fois, dont pierre François Elodiésis témoigne auoir lû les patentes : Mais ie trouue assez probable, comme i'ay dit & expliqué cy dessus au Chapitre 17. que nôtre glorieux patriarche fut Inquisiteur de la foy, dés l'an 1209. apres la prise de Beziers & de Carcassonne sur les Heretiques, par les Croysez. I'y renuoye le Lecteur pour ne repeter vne même chose. Ce n'est pourtant qu'vn échantillon de ce que nous preparons pour nos Croniques generalles, où les choses controuerses de l'Ordre sont plus exactement debattuës, & soutenuës, & là nous expliquerons tout au lōg les charges & les priuileges de cét office : par auance l'on sçaura qu'il est de telle autorité, que le Pape seul le peut excommunier & non d'autres & il est de telle importance, que les Inquisiteurs ont Indulgence pleniere à la mort, & toutes les fois qu'ils se Confessent & Cōmunient, apres auoir rēdu quelque seruice notable à l'Église, dans l'executiō de leur charge. Lisez Michel Pio en la 3. partie, liure premier, chap. onze, douze & treize.

Fin du Liure second de la Vie de S. Dominique.

HISTOIRE DV TRES-ILLVSTRE, Tres-saint, & Auguste Monastere, DE N. DAME DE PROVILLES, FONDE', BATY, ET GOVVERNE', PAR LE TRES-GLORIEVX, ET ILLVSTRE Patriarche de l'Ordre des Freres Précheurs S. DOMINIQVE, pour les Filles de son Ordre.

PREFACE.

Tandis que nous lairrons aller à Rome ce grand & zelé Prelat Foulques Euèque de Toulouze, & S. Dominique auec luy, pour demander & obtenir la fondation de son Ordre, nous prendrons haleine dans le cours de cette histoire, faisant alte pour considerer plus à l'aise, ce que nous n'auons fait qu'effleurer en passant, touchant la fondation, le progrez, la sainteté, les fruis, & les merueilles du Monastere de Proüilles.

Cet euure des mains de saint Dominique, s'est rendu si auguste par les benedictions de Nôtre Dame, par les prieres & la deuotion du méme Saint, & enfin par la ferueur d'esprit, vertu, deuotion, & pureté de celles qui l'ont habité, que ie ferois tort à ce premier volume de l'histoire de l'Ordre, si i'en renuoyoi les particularitez à quelque autre suiuant.

Il auroit suiet de le faire, & le Lecteur prendroit son party, veu que ce Liure comprenant tout ce qui touche la personne du Saint Patriarche, ie luy rauirois vne de ses plus signalees, & glo-

rieuses actions, & par consequent vne des pieces qui rehausse dauantage son lustre.

Pour ne commettre donc cette iniustice d'vn côté, & de l'autre pour ne troubler d'vn narré trop long, le fil de l'histoire, i'attacheray à la fin de ce liure second, ce que i'ay recueilly de l'origine, progrez, & autres appartenances de cét auguste Monastere, le visitant l'an 1642. au mois de Decembre.

Ie pretendois alors principalement satisfaire à l'inclination que Dieu m'a donné, pour vn lieu que saint Dominique mon Pere a santifie de ses trauaux, de ses grans soins, de ses larmes, de ses prieres, de ses mortifications, de son sang, de sa direction, de ses instructions, & de sa protection continuelle; i'obtins ce que ie souhaittois, & beaucoup plus que ie ne m'étois figuré, voyant que ce grãd Patriarche ne cessoit de fauoriser ses Filles Ainées, nonobstãt l'iniure que les calamitez passées, & les miseres du tems present, ont fait, à l'Obseruance Reguliere, & à la Communauté Religieuse.

On les void au milieu de ce debris, assister au seruice diuin auec la même regularité, que si l'on étoit aux premiers siecles de leur établissement, & la plu-part soigneuses de l'Oraison & Recollection interieure, zelées & inuiolables pour la fidelité qu'elles ont iurée à l'Ordre de saint Dominique, bref occupees singulierement à leur profit spirituel, & auancement à la vertu:

I'en parle fort assurément, plusieurs m'ayans ouuert leur cœur, & pris auec grande auidité les instructions spirituelles que ie leur donnois, soit pour les diuerses manieres d'oraison que l'on doit suiure, soit pour les moyens de se perfectionner en l'esprit de Religion. Comme temoin donc oculaire, i'entre dans ce narré, & fais part aux autres des soins que i'ay apporté, feuilletant les papiers & archiues, & en tirant ce recueil à la faueur de Madame seur Ieanne Antoinette d'Albret, Prieure alors du su-dit Monastere & du R. Pere Iean Carquet Vicaire, en chef au même lieu.

Ceux qui en voudront vn narré plus ample, qu'ils attendent que la R. Mere Françoise de Mortier ayt mis au iour l'histoire qu'elle en a fait, comme Religieuse des principales d'iceluy.

PREMIERE ORIGINE, FONDATION ET INSTITVTION, DV MONASTERE DE NORTRE DAME DE PROVILLES.

TITRE PREMIER.

C'Est vn des stratagemes, de Sathan, pour la ruïne des hommes, que souuent il a fait pratiquer à ses ministres, de mettre si bas les vrais Chretiens & bons Catoliques, pour ce qui est des biens de cette vie, qu'ils soient contrains de mandier leurs secours & assistances d'eux.

En quoy malicieusement il pretend la damnation, & perte de leurs ames en trois façons; la premiere, les reduisant a cette extremité, de n'auoir iamais dequoy subsister, & de mourir sur le fumier de mille & mille necessitez, s'ils ne se rangent à leur party, & ne quittent leur Eglise & leur vraye Foy. C'est ainsi qu'ont fait autrefois les Arriens en plusieurs lieux, & que l'Antechrit fera pendant son regne, deffendant qu'on puisse rien acheter ou vendre, qu'au prealable l'on n'aye montré les marques d'auoir apostasié, ou sur le front, ou sur la main gauche.

A La seconde maniere, c'est en obligeant les familles, particulierement de la Noblesse, de leur donner leurs enfans, garçons & filles, pour les nourrir, eleuer, & marier, afin que les ayant en leurs mains dés leurs bas age, ils les peruertissent & empoysonnēt de leur fausse Religion & doctrine, & c'est de cette façon que les Iuifs firent vn si grand degât en France, sous le Roy Philippe Auguste Dieu-donné, & en fin en tous les Royaumes, où ils B ont quelque peu de credit & autorité.

La troisiéme, c'étoit en obligeant de plusieurs courtoisies les personnes mieux nées, quand elles etoient ainsi pressées de la necessité, afin que par apres ces Trompeurs s'insinuassent dans leur affection, & se captiuassent leurs cœurs, & qu'insensiblement par vne suitte de bienfais, ils les gaignassent a leur perni- C cieuse foy.

En ces trois façons, le Diable se seruoit des Heretiques Albigeois, es cartiers du Languedoc, pour etablir leur secte maudite, contraignant entre autres la Noblesse du

Païs, à se defaire de leurs Enfans, & les liurer entre leurs mains, à la boucherie, comme des innocens aigneaux, & pauures petites brebis à la gueule des Lous.

Saint Dominique prêchant alors contre leurs erreurs & dogmes abominables, s'auiza tout aussi-tôt de cette ruse, & voulut y remedier: Son cœur noble d'vn coté, luy faisoit auoir pitié des creue-cœurs & angoisses d'vne pauure noblesse, qui n'ose decouurir le mal qui la presse, & se laisse plutot accabler que de se plaindre: son zele d'vn autre coté, luy faisoit regretter auec des sentimens qui ne peuuent s'expliquer, la perte de ces petis Gentils hommes, & ieunes Damoiselles, qui ûssent vn iour soutenu le Pays contre les Heretiques, & n'ussent perdu leurs ames.

Ces deux poins l'eguillonnerent si viuement, que sans differer, il recourut à l'oraison, pour apprendre de la bouche de Dieu méme, quelques moyens autant proms qu'efficaces, pour empécher le cours de ce Torrent, qui entrainoit la Noblesse, & singulierement tant de ieunes Damoiselles à vne perdition eternelle.

Dieu ne manqua de luy inspirer ce qu'il souhaittoit, luy faisant connoitre, que si l'on fondoit vn ample Monastere, pour y retirer les Filles des Gentils-hommes & Seigneurs du Pays, on obuieroit efficacement à ce mal-heur. Ce conseil luy sembla du Ciel, & du S. Esprit, cõme en effet il l'etoit, & le communiqua d'abord à son Euêque le B. Didaque d'Azebez, & en suitte à Foulques, Euêque de Toulouze, & à Dom Bernard Archeuêque de Narbonne: tous l'approuue-

A rent, & promirent d'y contribuer tout ce qu'ils pourroient.

Le mal pressant S. Dominique se mit en campagne, & du coté de Dieu, & du coté des hommes. Il se trouuoit alors à Fan-iaux, & faisant oraison en vn lieu qui est hors la Ville fort eleué, qui s'appelle maintenant le Bourget de Saint Dominique, il vid vne grande flamme qui decendoit du Ciel, & venoit fondre sur vn petit village de fort
B peu de maisons, appellé Proüilles, à vn bon quart de lieuë de Fanjaux d'vn coté, & à vne petite lieuë de Mont-Real de l'autre,

Comme pour lors il prioit Dieu, qu'il luy fit connoitre le lieu qui seroit propre à cette fondation, il iugea par ces feux celestes, que c'etoit en cet endroit, où Dieu vouloit que l'on fit cet etablissement.

C Il y auoit dans ce village vne Eglise dediée a Saint Martin, & fort proche d'elle vne petite chappelle dediée à Notre Dame, laquelle etoit frequentée des Habitans circonuoisins, & luy méme y alloit souuent faire ses deuotions, à cause qu'elle etoit sous la protection de la Sainte Vierge, & c'etoit sur icelle, que ces feux du Ciel tomboient à plomb, & non autre part.

D Cette raison le confirma dauantage dans sa resolution, augurant vne bonne yssuë de son entreprise, puisque la Reyne du Ciel & de la Terre, se mettoit de la partie, & sembloit offrir elle méme sa Chappelle, & ses appartenances, afin de loger celles qui deuoient tant l'honnorer en ce lieu.

Son esprit determiné sur ce point, il fut trouuer Foulques Euêque de Toulouze, sous la iurisdiction duquel etoit alors cette Chappelle,

& maintenant est du ressort & diocese de l'Euéché de Saint Papoul. Il la luy demanda, & aussi-tot ce bon Prelat ne manqua point de la luy accorder, auec trente pas de terre à l'entour : Il est vray que l'acte de donation n'en fut expedié que l'an 1211. que nous rapporterons à la fin de ce premier liure.

Cette Chappelle a toujours subsisté, nonobstant que la grande Eglise fut batie ; mais depuis que la conduite Reguliere n'a pas eté si rigoureuse, elle a eté prophanée ; mais i'espere que les Superieures qui sont a present ne manqueront de luy rendre l'honneur qui luy est dû, puisque ç'a eté le premier lieu d'oraison de leurs Meres, & où notre Pere S. Dominique tint son assẽblee, quand il dispersa ses Enfans, & qu'il prit conseil auec eux de la maniere de vie qu'ils obserueroiẽt.

Le don de cette Chappelle fait à Saint Dominique, l'Euéque d'Osme contribua des reuenus de son Diocese pour faire quelque batiment, qui pût suffire à la retraitte de celles qui se presenteroiẽt à étre les premieres de cette Maison. L'Archeuéque de Narbonne, & quelques autres personnes des mieux accommodées, & des plus charitables du Pays, firent de leur coté quelques effors, & ainsi dans peu de tems, il y ût moyen d'y receuoir des Filles, pour donner commencement à cet Euure.

Celles qui furent si heureuses d'étre les premieres ; se trouuent dans les anciennes pancartes du Monastere, onze en nombre, deux Damoiselles, & ces neuf Dames Heretiques, léquelles ayans appris le miracle du liure de Saint Dominique, ne brulant point au milieu A des flammes, se vindrent ietter a ses piés, & le prierent de les éclairer de la vraye doctrine, & leur faire connoitre si le Dieu qu'ils adoroient, etoit celuy qui les pouuoit sauuer. Alors se mettant en prieres, il leur fit voir le Maitre qu'ils auoient seruy iusques à present, sous la figure d'vn chat horrible- B ment difforme, tel que nous l'auons decrit cy-dessus ; ce qui les effraya & toucha si fort, que non seulement elles quitterent leur pernicieuse doctrine & fausse Religion, ains encore se resolurent d'étre les premieres Filles de ce nouueau Monastere.

Se joignant donc auec les autres deux, elles entrerent dans iceluy, le iour de Saint Iean l'Euangeliste, l'an 1206. & Saint Dominique par ordonnance & permission de Mon- C sieur l'Euéque de Toulouze, leur donna l'habit de Religion, qui etoit pour lors vne Robbe blanche, vn voile noir, auec vne Chappe de Burel, c'est à dire au langage du Pays, de couleur tanée, & comme disent ceux du metier, de noir naturel, comme portent les Carmes Dechaussez maintenant, & nos Freres Conuers portoient autrefois : pour marque de cette antiquité, on les D void encore peintes, vetuës de la sorte, dans le Refectoire du Monastere.

Elles s'appelloiẽt en leurs noms, 1. Sœur Aladaicie, 2. Seur Raimonde Passarine, 3. Seur Berengere ; 4. Seur Richarde ; 5. Seur Barbairane Iordane, 6. Seur Guillaumine de Beau-puys, 7. Seur Curtolane, 8. Seur Raymonde Clarette, 9. Seur Gentiane ; 10. Seur Messande, 11. Seur Guillaumine de Fanjaux. Il les obligea de trauailler en

certaines heures du iour pour éuiter l'oysiueté, nõmement à filer la laine & le linge qui leur seroit necessaire; de plus il leur donna quelques regles pour l'interieur, auec la cloture perpetuelle, & pour Superieure Seur Guillaumine de Fanjaux, qui le fut depuis ce iour de S. Iean l'Euangeliste l'an 1206. iusques à l'an 1225. comme nous ferons voir par les actes que nous allons rapporter.

Peu de tems apres, elles furent suiuies en leur resolution, de plusieurs autres, que Saint Dominique rauissoit des mains de sathan, & gaignoit a Iesu-Chrit. Elles etoient Filles de noble extraction, & s'appelloient,

Seurs

Françoise,	Arsande,
Esperte,	Banche de Redorte,
R'chen	de Corza,
Emperie	Aza,
Raymonde	de Toulouze,
Hugue	Ermangaude,
Gaillarde	de Durrefort,
Luce	de Mont-pelier,
Gaillarde	de l'Ile,
Austorgue	de Toulouze,
Domenie	Blanche,
Marie	de Conchiz,
Braide	de Proüille,
Geralde	de Mont-Real,
& Chretienne.	

Le Monastere heureusement commencé, vne des neuf premieres fut tentée de sortir, à cause qu'etant fort belle, sa vanité ne pouuoit souffrir d'etre cachée aux yeux des hommes, & de n'en étre caressée & recherchée. Saint Dominique fut au secours spirituel de cette sienne Fille, qui alloit faire naufrage: Il l'exhorta, l'encouragea, & tacha de bannir d'elle cette foiblesse feminine, mais le diable auoit si bien imprimé dans son cœur ce desir de parétre belle, & faire voir son beau tein, & montrer ses doux yeux, qu'il n'y pût rien auancer.

Il ne perdit pas neanmoins esperance, de regaigner vne seconde fois sa proye; Il se mit en prieres, & arriua par vne punition diuine, que cette Seur venant à se moucher, le nez luy demeura dans son mouchoir: Ce triste accident luy fit aussitot reconnoitre sa faute, & faisant appeller Saint Dominique, elle luy demanda pardon fort affectueusement, de son inconstance & de sa vanité, promettant d'etre plus fidelle à Iesus son Epoux, & de ne quitter iamais la maison de sa tres-douce Mere.

Le Saint voyant la repentance de son cœur, luy dit qu'elle remit son visage dans son mouchoir, & en presence de toutes, le nez luy fut remis diuinement, comme si iamais il n'y fut rien arriué de sinistre.

C'et ainsi que ce Monastere fut fondé, & nous n'auons rien plus dans nos anciens regitres. Voicy le premier contrat de donation, que Foulques Euéque de Toulouse, fit a Saint Dominique, de la Chappelle de Proüille. Il est au 1. fueillet du premier Terrier en la premiere colomne.

Soit notoire à tous presens & à venir, qui liront ou entendront lire cette patente, que Messire Foulques par la grace de Dieu humble

Manifestum sit omnibus præsentibus & futuris, hanc chartam legentibus siue audientibus, quod Dominus Fulco Dei gratia sedis Tolozanæ Mini-

ster humilis, dedit & concessit Ecclesiam Beatæ Mariæ de Prulliano, ad preces Domini Dominici Oxomensis pro mulieribus conuersis per Prædicatores, ad prædicandum contra hæreticos, & ad repellendam hæresim delegatos tam præsentibus quam futuris Religiose viuentibus, absque decimis, & primiciis, & ipsam Ecclesiam possideant absque aliquo censu, & seruitute.

Datum 1211. regnante Rege Philippo, &c.

Euéque de l'Euéché de Toulouze, a donné & octroyé l'Eglise de notre Dame de Proüille, à l'instance & requette de Messire Dominique d'Osme, pour la retraite des Dames conuerties, par les Predicateurs deputez à la reductiõ des Heretiques & extinction de l'heresie, tant de celles qui sont persentes, que de celles qui leur succederont, viuans Religieusement, sans qu'elles soiẽt obligées a no⁹ en payer les dixmes, & premieres offrandes, leur laissant la possession de cette Eglise frãche, & exempte de toute redeuance, cens, & obligation.

Il y en a de plus vne autre semblable qui parle de la sorte, & aioute la donation de trente pas a l'entour de ladite Chappelle, & ce de l'aueu & consentement du Chapitre de la Catedrale de Saint Etienne de Toulouze, auec la signature de plusieurs temoins.

Du Progrez temporel de cette premiere maison de l'Ordre.

TITRE SECOND.

QVant aux batimens, Saint Dominique fit faire de son tems, quelque espece de Cloitre & quelques officines, mais les reuenus du Monastere, n'etans pas grans, ce fut peu de chose ce qui fut fait : les Prieurs qui en ûrent apres luy le maniment temporel, & la direction spirituelle, le firent en l'espace de quatre-vins ans, dans la grandeur & majesté qui reste encore aujourd huy, bien que les guerres passées & le peu de moyens qu'on a û d'en reparer les ruïnes, les ayent fait changer de face, de plus de la moitié.

Dans le plan que nous en auons mis au commencement de cette description, il est en forme carrée, mais plus long que large ; car il a 300. pas de large, & 400. pas de long : Il est enuironné de fossez à double porte ; la premiere est comme suiuie d'vne grande allée, qui s'aboutit à la seconde, & cette allée est accompagnée de deux cotez, d'vn petit pré planté d'arbres. La seconde est forte, munie d'vn pontleuis, portant sur son arcade vne haute Tour à l'antique.

Cette porte passée, l'on entre dans vne grande cour, & de là dans les Cloitres : Il y en a vn qui cotoye d'vne de ses ailes le lon de l'Eglise, & conduit à la porte d'icelle : à l'autre aile qui est opposite, il y a vn autre Cloitre des Peres, & en suitte d'iceluy l'Eglise de Saint Martin, destinée pour eux, afin d'y chanter l'Office ne plus ne moins que les Religieuses.

On y void double Cheur, à la façon des Chartreux, l'vn pour les Prétres, & au bout d'iceluy est l'autre pour les Conuers : Cettuy-cy est plus grand que les autres, parce que le temporel qui se gouuernoit

par les Religieux, auoit besoin d'vn grand nombre de Freres Conuers, & de Freres Donâs; ordinairement il y en auoit 50. Freres Lais, & 30. Donâs, & n'y auoit que 25. Prêtres, soit pour la direction spirituelle des Religieuses, soit pour auoir soin de ces Freres, à ce que le tracas exterieur ne les fit relacher de la vertu, & se dispenser de la vie Religieuse.

B De l'autre coté de l'Eglise, est le grand Cloitre des Religieuses, sur lequel il y a leurs châbres, & cellules, & encore vn autre grand cors de logis derriere le Cloitre.

Tout le Monastere est enuironné de 15. Tours: peut être pour representer les 15. Mysteres du Rosaire de la Vierge, à qui les Religieuses sont extremement affectionneés. Il y a aussi vne fontaine au milieu d'iceluy; les murailles de la cloture sont de pierre de taille, de 25. piés C de haut: quatre eschauguettes au 4. coins, & de cent pas en cent pas des Tours. Les armes du Monastere sont à present, à vn chef d'Azur chargé de trois fleurs de Lys d'or, à vn cheuró d'or, en cham de gueule, & encore de deux suppors, au dessus vne Croix d'or boutonnée au dessus auec vne Palme & Lys pour ornemẽt qui enuirõne l'Ecusson. Ie laisse aux plus curieux, & à ceux qui ont plus de loisir, d'etudier sur les my- D steres de ces armes. I en donneray pourtant mon sentiment, en mes Chroniques generalles au liure de la fondation des Couuens.

Ceux qui trauaillerent puissamment a ces grans batimens, furent entre les autres, deux Saints personnages, Raymond de Catalan, & Arnaud de Seguier: ceux qui les precederent en la charge de Prieur

A du Monastere, firent les achas des places. Pierre d'Alest achetta celle où est maintenant l'infirmerie, du Sieur de Ferriere l'an 1232. Ponce de S. Gilles aquit 1234. trois maisõs voisines appartenantes à des Seculiers; le Pere Colombe vne autre, 1242. Raymond de Foix vne grande & six petites 1255. Etienne de Saillanac vne autre 1261. & deuant luy Guillaume Pelisson vne pareillement 1260. & Guillaume de Bernard achetta les iardins voisins 1263.

Entre les batimens plus remarquables, ce fut Arnaud de Seguier qui edifia depuis les fondations, cette grande & magnifique Eglise, dediée à Nôtre Dame qui se void encore aujourd'huy. Il la commencea l'an 1267. le 5. iour d'Octobre, Messire & Noble homme Guy de Leuy de Mirepoix Mareschal de l'armée des Croisez autrefois, posant la premiere pierre: Elle fut acheuée l'an 1285. dix-set ans apres auoir été commencée, & ledit Pere y celebra la premiere Messe, la méme année, le iour de l'Epiphanie.

Il fit encore d'autres batimens que Bernard de Tournes, son successeur, aussi bien en sainteté qu'en son office, acheua, nommement cette grande cloture qui encerne le Monastere.

Quant aux dons qui furent fais à ce Monastere par plusieurs personnes, touchées de la sainteté des Religieuses, & des fruis qu'il faisoit a tout le pays, pour être l'azile tres assuré des Filles de Noblesse, & vn Seminaire de Saintes, l'Archeuéque de Narbonne fut le premier qui suiuit l'exemple de Foulques Euéque de Toulouze, & donna l'an 1207. l'Eglise de S. Martin

de Limoux,

de Limoux, auec tous ses reuenus, drois & appartenances, dont voicy la coppie, & la traduction tout ensemble, ce qui confirme tout ce que nous auons dit cy-dessus.

IN NOMINE DOMINI, AMEN.

Notum sit omnibus, &c. Quod nos Berengarius Dei gratia Narbonensis Archiepiscopus, consensu & voluntate Sociorum nostrorum, damus & libere concedimus, per nos, & successores nostros, in redemptionem animarum nostrarum, Priorissæ & Monialibus noviter conuersis, monitis & exemplis Fratris Dominici Oxomensis, Sociorumque eius, habitantibus nunc & in perpetuum in castro Fani Iouis, & in Ecclesia Beatæ Mariæ de Prulliano, Tolozanæ Diœcesis, Ecclesiam Beati Martini de Limosio, & Teritorij de Taxo eidem contigui, cum omnibus iuribus suis & pertinenciis, iure perpetuo integrè poßidendam, per dictas Moniales & per ipsas nomine earum Fratrem Dominicum & F. Guillelmum Claretti, &c. Actum Carcassonnæ in domo Domini Episcopi, anno 1207. 15. Kalendas Maij.

Soit notoire à tous &c. Que nous Berenger par la grace de Dieu Archeuéque de Narbonne, du consentement & aueu de nos Confreres les Chanoines, donnons & librement octroyons par nous & nos Successeurs, pour le soulagement de nos ames, à la Prieure & Religieuses nouuellement conuerties, par les remontrances & les exẽples de Frere Dominique Chanoine d'Osme, & de ses compaignons, demeurantes maintenant & à toûjours à Fan-jaux, & dans l'Eglise de Nôtre Dame de Proüille, du Diocese de Toulouze, l'Eglise de S. Martin de Limoux, le Territoire du Tax qui luy est contigu, auec tous ses drois & appartenances, pretendans que lesdittes Religieuses en ayent la possession entiere & perpetuelle, F. Dominique & F. Guillaume Claret l'acceptans en leur nom. Fait à Carcassonne en nôtre Palais Archiepiscopal ce 15. des Kalendes de May l'an 1207.

Cette donation fut confirmée l'an 1210. par Arnaud Archeuéque de Narbonne, & l'an 1219. par Dom Bernard de l'Ordre de Citeaux, Euéque de Carcassonne, & depuis par trois Papes, Alexandre III. 1259. 13. des Kalendes de Iuin, Nicolas IV. le 4. de son Pontificat qui fut l'an 1292. le 2. des Ides d'Auril, & Boniface 6. le 1. de son Pontificat, qui fut l'an 1295. le 15. des Kalendes de May, toutes léquelles Bulles sõt au premier terrier du Monastere, & l'on y en void encore d'autres de deux Legas qui vindrent en ces cartiers. La donation de cette Parroisse faite, le sieur Issar d'Arradon Archidiacre de Carcassonne mit lesdittes Religieuses en possession d'icelle, par la personne du Pere Guillaume Claret, l'an 1208. le 19. de Mars iour de S. Ioseph.

On collige de cette donation, comme les premieres Religieuses étoient celles que Notre Pere Saint Dominique conuertit, & que de plus la maison de Proüille étant fort petite, il y en auoit encore vn' autre à Fan-jaux, en attendant que le Monastere fut assez capable de les loger toutes ensemble, comme bien tôt il arriua.

Ces deux Prelâs ayans si bien commencé, ils furent suyuis l'an 1208. de Noble homme Vsalguier de Fenoüillet, & de son Frere, léquels donnerent audit Monastere toutes leurs possessiõs qu'ils auoiẽt au Territoire de Razez & de Fenoüillet, lesquelles étoient fort grãdes, & en firent la donation par cet acte suyuant, qui ne dit autre chose en latin, que ce que nous auons allegué.

Notum sit omnibus hæc audientibus, quod ego Vsalguerius de Fenoilleto, & ego Razez Frater eius, & simul ambo bono animo ac spontanea voluntate, & sine omni dolo, per nos, & per omnes successores nostros, damus, & cõcedimus, & tradimus, sine omni nostro nostrorumque retentu, Domino Deo, & Beatæ Mariæ de Prulliano, & omnibus Monialibus ibidem nunc & in perpetuum commorantibus, pro redemptione animarum nostrarum, & parentum nostrorum, totum quicquid habemus vel habere debemus in territorio de Fenoilleto, & in terminis eius, in terris cultis & incultis, pratis, pascuis, aquis, nemoribus, & hominibus, & omnia quæ aliquo iure nobis contingunt, & contingere possunt in prædicto territorio, vt habeant, & teneant, & semper possideant ad omnem suam voluntatem semper faciendam, dictum territorium, quod situm est in Narbonensi Diœcesi, in terra Radely, & concluditur inter territorium de Fontarzellis & territorium de Onelio, & nos erimus inde semper boni gerentes: bona fide testes sunt huius Rei, socius Capellanus Raymundus Garda, Magister Paganus, Isarnus Boto, Petrus Boet. Facta est carta ista v. id Febr. fer. 5. an. 1208. regnante Philippo Rege Francorum. Arnaldus Sancis de Lauriaco Notarius.

Apres cette donation vint celle de l'Eglise du Chateau Brom, nommée S. Iulien, que le Comte de Mont-fort prit sur les Heretiques: Foulques Euéque de Toulouze la donna l'an 1211. aux Ides de May, auec tous ses drois & appartenances. L'acte qu'il en fit, exprime les noms des premieres Filles du Monastere, & dit que ce furent celles qui furent cõuerties par S. Dominique. En voicy la coppie & la traduction.

Notum sit omnibus, tam præsentibus quam futuris, hanc paginam legentibus vel audientibus, quod ego Fulco Dei gratia *Tolozanæ sedis Episcopus, consilio & assensu Magistri Præpositi Sancti stephani, do & concedo Ecclesiam Bromij, cum omnibus ad eam pertinentibus, Dominabus conuersis Religiose viuentibus, ad Ecclesiam Beatæ Mariæ de Prulliano, scilicet Guillerma*

Soit notoire à tous, presens & à venir, qui liront ou oyront ces presentes, que moy Foulques par la grace de Dieu Euéque de Toulouse, du consentement & aueu de Monsieur le Preuot de S. Etienne, ie donne & octroye l'Eglise de Brõ, auec tous ses drois & appartenances, aux Dames conuerties qui ont embrassé la vie Religieuse, demeu-

rantes en l'Eglise de Notre Dame de Proüille, sçauoir est Guillaumine la Prieure, Seur Aladaicie, Raymonde Passarine, aux deux Seurs Berengeres, a deux autres Guillaumines, à Seur Blanche, Ricarde, Barbairāne, Iordane, Françoise, Arnaude, Gentiane, Messende, Arsende, & Esperte, pretēdans qu'elles en ayent l'entiere & perpetuelle possession. Fait &c. l'an 1211. aux Ides de May.

Priorissæ, Aladaiciæ, Raymondæ Passarinæ, & Berengariæ, & Aliæ Berengariæ, & aliæ Guillelmæ, & Blanquæ Guillelmæ, & Ricardæ, & Dominæ, Barbairannæ Iordannæ, & Franciscæ, & Arnaldæ, & Gentianæ, & Messendæ, & Arsendæ, & Espertæ, habeant et possideant, &c. datum anno 1211. Idibus Maij.

Apres le decez de ce Saint Euéque, son successeur Raymond de Miremont, confirma cette donation, l'an 1234. le douzieme auant les Kalendes d'Auril, & parce que plusieurs Religieuses y sont nommées, i'ay voulu en inserer l'acte qui dit ainsi.

Notum sit præsentibus & futuris, hanc paginam legentibus vel audientibus, quod ego Raymundus Dei gratia Tolozanæ sedis Episcopus, do & concedo Ecclesiam Sancti Iuliani de Bromio, cum omnibus ad eam pertinentibus, Dominabus conuersis Religiose viuentibus ad Ecclesiam de Prullano, scilicet Claudiæ Riccæ Priorissæ, Blancæ de Redorta, Richen de Corza, Emperiæ Azæ, Gancellinæ de Monte pessulano, Bernardæ de Arlede, Ermengaudæ de Rebenti, Raymondæ de Toloza, Vguæ hermengaudæ, Gaillardæ de Durrefort, Luciæ de Monte pessulano, Domeniæ, Blanca, Christina, Maria de Conchis Brayda de Pruillha, Geralda de mōte Regali, Gaillarda de insula, & Austorgæ de Toloza, vt habeāt & possideant decimas & primitias, saluo tamen Episcopali iure, et Capellanum Domino Episcopo præsentent, qui ab eo curam animarum recipiat, et Dominabus de temporalibus respondeat, et Domino Episcopo de Episcopalibus: Et vt quod fecimus, ratum perseueret, præsentem paginam sigillo nostro muniuimus. Data apud Podium Surranum 12. Kalend. Aprilis anno 1234.

Le Comte de Mont-fort sollicité par nôtre Pere Saint Dominique, contribua pareillement de son coté, & l'an 1213. donna ce qu'auparauant luy, le sieur Hugue de Lasque Seigneur de Lauriac, auoit donné au méme monastere, mais le don étant retourné à luy, il le confirma par les patentes suyuantes.

Nouerint vniuersi, quod ego Simon Dom Montis-fortis Dei gratia Vice-Comes Biterrēsis, et Carcassonensis, Assensu et voluntate Alicis vxoris meæ, et Almerici primogeniti mei, ad honorem Dei, et Beatæ Mariæ, et in remissionem peccatorum nostrorum, dono, et con-

Sçachent tous, que moy Simon Comte de Mont-fort, & par la grace de Dieu Vicomte de Beziers & de Carcassonne, du consentement & aueu de Madame Alix ma femme, & d'Amaury mon Fis Ayné, à l'honneur de Dieu & de la Sainte

Vierge, & en remiſſion de nos pechez, ie donne, concede, & ratifie, tout ce que le ſieur Hugue de Laſque, Seigneur de Lauriac & de Caſtelnau, a donné à Meſſire Dominique Chanoine d'Oſme & à ſes F. & aux Dames de Proüille maintenãt & à perpetuité: & c'eſt ce que ledit Sieur Hugue a, & doit auoir à Ville-Nouuette entre Pouzerãs & Ville-Pinte: De plus ie donne, concede, & ratifie pareillement, tout ce que les Freres de ladite maiſon de Proüille ont, ou poſſedent, ſoit pour l'auoir achetté, ſoit pour leur auoir eté donné, ſoit en quelque autre façon, & tout ce que de plus encore ils auront & poſſederõt. Et afin que cecy demeure ferme & ſtable à perpetuité ſans pouuoir étre rettacté, nous auons ſeellé ces preſentes de nôtre ſeau. Fait à Carcaſſonne au Mois de May, l'an du Seigneur 1213.

do, et confirmo quicquid dominus Hugo de Laſco, Dominus Lauriacenſis et caſtri Noui, dicto Domino Dominico Oxomenſi Canonico, et fratribus, et Dominabus de Prulliano, nunc et in perpetuum, quod prædictus habet, et habere debet apud villam Nouetã, inter Podium Surranum, et villam Pictam; præterea dono, et concedo, et confirmo ſimiliter, quicquid fratres prædictæ domus habent vel poßident, iure emptionis, ſiue donationis, ſiue alio iuſto modo vel habituri ſunt. Et vt firmum & ſtabile maneat in perpetuum, ſigilli noſtri appoſitione, præſentem paginam confirmauimus. Data apud Carcaſſonam, Menſe Maio, anno Domini 1213.

Le nombre des Religieuſes s'accroiſſant de iour en iour, Dieu faiſoit auſſi augmenter les aumônes, afin de ſubuenir à leurs neceſſitez, l'Euéque Foulques leur donna encore l'an 1214. les dixmes & premices de l'Egliſe de Fan-jaux, que S. Dominique auoit auparauant û, & luy appartenoiẽt, & leſquelles tres volontiers il leur ceda; puis l'an 1215. il leur donna encore l'Hotel-Dieu de Toulouze, qui eſt à la porte d'Arnaud Benard appellé S. Caterine, auec tous ſes drois & appartenances, du conſentement & aueu de Monſieur Iordain, Abbé de ſaint Sernin. Les patentes diſent cecy en latin.

LA PREMIERE.

IN NOMINE DOMINI IESV CHRISTI. AMEN.

Notum ſit omnibus præſentibus et futuris, hanc cartam legentibus ſiue audientibus, quod ego Fulco Epiſcopus Tolezanus, voluntate et aſſenſu, Fratris Dominici do et concedo in perpetuum Monialibus de Prulliano decimas et primicias Eccleſiæ Fani Iouis. Datum in Fano Iouis 1214.

LA SECONDE.

IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESV CHRISTI. AMEN.

Notum sit omnibus &c. quod nos Fulco Dei gratia Episcopus Tolozanus, voluntate Dei, et consensu Domini Iordanis Abbatis Sācti Saturnini, dedimus hospitale quod est ad portam Arnaldi Benardi, cum omnibus iuribus et pertinentiis suis, Fratri Dominico Oxomensi Canonico, ad opus Dominarum cōuersarum, eis temporalia et spiritualia administranti, &c. Datum anno Verbi Incarnati 1215.

Quelque tems apres, Foulques ne se contenta pas de donner les dixmes de l'Eglise de Fan-jaux, ains encore fut bien ayse de ratifier la demission & cession qu'en auoit fait Notre Pere S. Dominique, en faueur des Religieuses dudit Monastere, tenant le premier Chapitre General à Bouloigne l'an 1220. dont l'acte iuridique & original se void au terrier dudit Monastere. Luy n'etant pas content de s'être demis de la possession de l'Eglise de Fanjaux, au Chapitre General, il écriuit sa demission au bas de la donation, que l'Euêque Foulques luy en auoit fait, comme nous dirons plus au lōg au quatriême liure de sa vie.

Ce grand Patriarche donc renonçant à toute sorte de possessions, & nommément aux drois de l'Eglise de Fan-iaux, en faueur des Religieuses de Proüille, l'Euêque Foulques ratifia cette demission & concession, l'an 1227. au mois de Sept. & l'an 1230. au mois de Decembre.

Apres la mort de ce grand Prelat, Raymond de Miremont son tres digne successeur, Religieux de l'Ordre, contribua pareillement de son coté pour assister ces vertueuses & saintes Religieuses. Il leur donna l'an 1239. toutes les dixmes de Gratalauze, de la Serre, de Radel, & de Tonex & l'an 1246. l'Eglise de S. Martin qui étoit voisine de leur Chappelle & Monastere, & voulut qu'elle fut incorporée dans l'enceinte d'iceluy.

Vn an auparauant, étant luy même à Proüille le iour de S. Marc l'Euangeliste, l'an 1245. il leur dōna l'Eglise de S. Sernin de l'Isle, qui est tout contre Fan-jaux, & cette donation a été confirmée par deux Papes, Vrbain 4. le troisième de son Pontificat, qui fut 1381. & Clement le second de son Pontificat.

Celuy qui succeda au Venerable Raymond, ût vne pareille affection enuers ce Monastere, & leur donna l'Eglise de nôtre Dame de Venasteuille, auec la Chappelle de Ville-Franche. Les patentes sont dattées l'an 1274. le Samedy d'apres la fête de l'Assomption.

L'Archeuêque de Narbonne 4. ans apres, leur donna l'Eglise de S. André de Fontazelle, auec la Chappelle de S. Martin de Fenoillet, l'an 1278. 15. Kal. Nou.

Quelques autres personnes des plus notables du pays choisirent ce saint lieu, pour y faire leurs charitez, afin d'être participans aux prieres & merites d'vne si Religieuse Cōmunauté. Entre les autres Seur Helene de Bruniquet, l'vne des plus illustres familles du pays. Ceux qui voudront voir, où ces choses peuuent monter, le verront dans vne visite que Bernard Guidonis fit de son tems l'an 1340. 25. Octobre, dōt i'ay la coppie, mais la traduction & cōmunicatiō n'en est pas necessaire.

De la sainteté de ce Monastere, & des particulieres deuotions qui y sont en pratique.

TITRE III.

DE ces benedictions temporelles, nous pouuons iuger aysément des benedictions spirituelles, étant la coutume de Dieu, de répādre celles là sur les Communautez, à proportion de celles-cy, d'où est venu ce prouerbe, que les richesses sont les filles de la sainteté, *Diuitiæ sunt filiæ sanctitatis*: mais comme les petis ruisseaux ne peuuēt exprimer la grandeur & largeur de leur source, de même ce n'est pas assez de conie̊cturer la sainteté de ce Monastere, par l'effusion des liberalitez des hommes en son endroit: il faut en parler expressément, & la decouurir le mieux qu'il nous sera possible.

Saint Thomas d'Aquin, dont le cors reposa quelque tems à Proüille, quand on le transfera à Toulouze; Ce Docteur Angelique, di-je, nous enseigne que sans contredit les Apôtres furent les premiers en sainteté dans l'Eglise Militante, & le sont en gloire dans la Triomphāte, parce qu'ils receurent les premices du Saint Esprit, *primitias spiritus habentes*, dit S. Paul, c'est à dire, le plus ardant & le plus brillant des ferueurs diuines, le plus pur & le plus santifiant des graces du Paradis.

Tout de même ie dis à l'entrée de ce titre, que les Religieuses de ce Monastere ont eté des plus saintes de l'Ordre, puis qu'elles ont été les premieres, dans le départ du

A premier Esprit, qui fut si abondamment communiqué à ceux qui se rangerent sous l'Institut de Nôtre B. Patriarche saint Dominique.

La durée de cette ferueur m'oblige de plus à cette creance; car l'experience nous ayant fait voir que presque tous les Ordres sont dechus notablement de leur premiere ferueur & esprit, apres vne centaine d'années, celle du Monastere de Proüilles subsista l'espa-

B ce de deux cens ans: encore bien que les guerres & les pestes luy ûssent donné de fortes strettes pour se relacher & dispenser.

L'an 1340. la vie Reguliere y étoit aussi établie que iamais, elle ût été, comme il apparoit dans la visite que le B. Bernard Guidonis du depuis Euêque de Lodeue, y fit cette année le 25. d'Octobre, & nous auons des memoires, que l'an

C 1400. & plus la vie Reguliere y subsistoit encore fort bien.

Il falloit que cette ferueur ût allumé dans son commencement, de grans braziers, ayant pû jetter ses flammes l'espace de deux cens ans, & les communiquer méme en plusieurs endrois, & diuers Couuens, qu'elles fonderent en France & en Hespaigne, comme nous dirons tantot.

Et encore apres ces deux cens

D ans, la fragilité des choses humaines y ayant imprimé ses marques, pour ce qui est des obseruances cōmunes, austeres, & penibles, elle n'a pû iamais neanmois se faire sacrifice de la ferueur, deuotion, & pieté des particulieres.

La plu-part ont retenu dans elles mêmes, ce que des vrayes & premieres Filles de Saint Dominique doiuent pratiquer.

A Ce en quoy toutes ont excellé dans les deux premieres centaines d'années, & maintenant vn grand nombre de particulieres, sont trois choses.

La premiere c'est, l'affection, deuotió, respec, & assiduité de iour & de nuit à l'Office diuin : jamais en ce point l'on a veu du debris en ce Monastere, depuis quatre cens ans & plus.

Où ez autres Monasteres, que la tiedeur & le relache ont infecté de leur venin, l'on void des Religieuses au Chœur, pimpantes en leurs habis, vaines en leur chant, & leur voix, immodestes en leur maintien, babillardes & rieuses à tout rencontre, precipitées en l'office, tardiues à y venir, ennuyées de s'y tenir : là tout au contraire, chaque Religieuse paroit vn exemple de modestie, dans vn recueillement interieur & exterieur, auec vn silence digne de la sainteté & maiesté du lieu, sans iamais háter ny precipiter l'Office diuin, quel iour ferial que ce soit, sans iamais mettre vne seule note, ny sillabe, ny voyelle, tout se disant auec pauses, & d'vn chant fort regulier, tel qu'il est vsité dans les maisons les plus reglées.

Et pour marque de leur inclination a cét exercice de filles vrayement Angeliques, l'on ne void pas des paresseuses qui attendent iusques à la troisiéme partie de l'Office pour y assister, & qui n'ont la patience d'attendre la fin des Collectes dernieres pour sortir; les premiers cous de la cloche au second coup, les y font venir toutes, & la plu-part s'occupẽt en l'Oraison mẽtale, apres que les heures sont acheuées.

Ce point a eté remarqué pour vne des benedictions miraculeuses de saint Dominique, sur ses filles Ainées; & ceux qui sçauent l'état deplorable des Monasteres, où la vie Reguliere est dissipée, fonderẽt en admiration de voir ce grand & saint Reglement qui est obserué par elles à l'Office diuin. I'en ay été moy même temoin, & des oreilles & des yeux, ayant ouy leur maniere de celebrer l'Office, & les ayant veuës toutes, à leur insceu,

B dans leurs deportemens au Chœur.

La seconde chose que i'y ay trouué, c'est la deuotion tres particuliere à Notre Dame. Il ne s'en faut pas gueres étonner; car ce point étoit vn des principaux, ésquels l'esprit de notre B. Pere consiste : il ne faut pas douter, que luy même & ses enfans n'ayent rien inculqué à cette cordiale affection enuers la sainte Vierge dans leurs cœurs.

C C'est pour cela, que dans tous les Hymnes elles disent toujours le verset, *Maria mater gratiæ*, si les vers sont de pareil metre: ce qui est vn priuilege tout particulier à ce Monastere.

C'est le méme suiet que depuis peu elles disent le Chappelet tout haut par chœur apres Vespres.

D C'est encore en suitte de leur deuotion à Notre Dame, que la plupart d'entre-elles communient tous les Samedys, ieunent, se disciplinent, & font d'autres particularitez, que les deuós de Notre Dame sçauent, & entendent fort bien, sans qu'on les specifie.

Leur Eglise aussi de tout tems a eté dediée à cette auguste Princesse, & elle n'a manqué de les pulcher en mille & mille occasions: vne singulierement entre les autres

Digitized by Google

a eté remarquée, & l'on doit maintenát la reconoitre plus que iamais, à la veuë du triste spectacle des Religieuses de Loudun & de Louuiers, lêquelles pour n'auoir û cette assistance que nous allons dire, seruent de theatre de pitié à toute la France.

Enuiron l'an 1554. vne certaine sorciere, nommée Lizette, resoluë d'endommager les Religieuses par ses charmes diaboliques, voulut entrer la nuit dans le dortoir, auec vne sienne petite fille, que le diable portoit sur ses epaules, aussi bien que la mere; mais étant à la fenêtre, il y auoit vne femme de grande majesté, & de haute stature, qui repoussa fortemenr cette Magicienne, & elle ne pût faire son coup.

L'on reconnût apres sa mechanceté, lors que par ses inuentions étant entrée dans le Couuent, elle fut auec sa fille se promener dans le dortoir, en compagnie d'autres Religieuses; & étant arriuée à cette fenêtre, la petite se tourna vers sa mere: Tenez, luy dit-elle, voila cette fenêtre, par où nous vouliõs entrer cette nuit, & cette grande femme nous en chassoit, dêquelles paroles, celles qui étoient presentes, connurent la mechanceté de cette sorciere, & la singuliere protection de notre Dame à leur endroit.

Aussi elles ne se contentent pas d'auoir leur Eglise dediée à son hõneur, elles ont encore vne Chappelle sous le titre de Notre Dame du Rosaire, où de tout tems, iusques à l'an 1639. les Seurs Nouices alloient dire les Antiennes, que l'on appelle *Gaudez*, de la sainte Vierge, & son Office. Ie ne sçay de quel esprit fut poussé vn certain Supe-

A rieur en cette année, d'oter cette coutume immemoriale, qui rendoit témoignage de la deuotion à la Vierge, qui est en ce Monastere; ie conseillerois à celles qui en ont le pouuoir, de la retablir, afin de ne perdre pas vn seul iota de la deuotion ancienne de celles qui les ont precedé.

Les Religieuses frequentent fort cette Chapelle, tant à cause du titre B qu'elle porte, qu'à cause d'vn ancien Crucifix que nôtre Pere saint Dominique a fait faire, & lequel opere de grans miracles.

Elles y reçoiuent de tres signalees faueurs: il baissa vne fois la tête à vne deuote Religieuse, qui le supplioit de remedier à vn grand desastre, qui étoit arriué à vn sien cousin, ce qu'elle obtint: & vne autre fut exaucée pour vn pareil accident, auquel vn Gentil-homme de ses amis étoit malheureuse- C ment tombé.

Reuenant à cette Chappelle on y void deux seurs peintes, qui se regardent l'vne l'autre, dêquelles on dit qu'elles auoient le priuilege de voir leurs Saints Anges tutelaires, & conuerser familierement chacune auec le sien, lors qu'elles proiët dans cette Chappelle, l'vne s'appelloit Elizabeth Vignieres, & l'autre N. Vignieres.

On m'a pareillement assuré que D deux autres seurs nommées Antoinette, & Ieanne de Bel-Castet, faisans toutes deux Oraison deuant l'Autel du S. Rosaire, & l'image de Notre Dame, l'an 1321. afin qu'elles ne sur-vecussent l'vne à l'autre, elles virent que les deux contrefenêtres, qui fermoient le tabernacle quand on le vouloit couurir, se ioignirent d'elles mêmes, ce qui les

effraya,

effraya, & leur faisoit iuger, que leur priere n'auoit pas été agreable à nôtre Dame ; neanmoins l'effet qui s'ensuiuit, montra le contraire; car toutes deux quelque tems apres s'allitterent, & n'en releuerent point, l'vne agonizant, tandis que l'on donnoit sepulture à l'autre.

Et c'est ce que vouloit signifier ce mouuement de ces contrefenêtres ; comme si nôtre Dame ût voulu dire : Ne plus ne moins que ces deux fenêtres se joignent & vnissent, ainsi ie vous vniray dans le ciel en même tems.

Ce fut encore dans cette même Chappelle, qu'arriua ce signalé miracle, dont les marques autẽtiques se voyent encore auiourd'huy. Enuiron l'an 1328. Seur Marchese de Grezez ayant en depot plusieurs écris & sermons d'vn Religieux de l'Ordre, le feu se mit en sa chambre, & fit cendres de tous ces papiers ; l'apprehension qu'elle ût, & la tristesse de la perte de ces écris, altererent si fort son sang, qu'elle en deuint ladre, & extrememement difforme.

Ce mal étant contagieux, les anciennes ordonnances veulent que les personnes qui en sont infectées, viuent separément des autres, sans aucune hantise ny commerce : ce qui obligea les Meres du Conseil, de luy faire intimer cette sentence, pour le bien de toute leur Communauté. La bonne fille accepta cét Arrét : mais auant qu'elle entrât dans son petit retranchemẽt, elle pria qu'on luy permit de passer vne nuit en cette Chappelle, dautant que peut être la sainte Vierge, Saint Dominique, & Saint Marc dont on celebroit le iour suiuant la féte, luy rendroient sa premiere

A complexion & santé.

Sa Requête luy fut octroyée, & voila que s'endormant en cette Chappelle, apres y auoir fait ses ardantes prieres, aupres de ce deuot Crucifix, apres auoir imploré l'assistance de Nôtre Dame, & la faueur de Saint Dominique, Dieu luy rendit sa premiere santé.

B Pendant qu'elle dormoit, la vertu diuine, ou les Anges, ou les Saints qu'elle auoit inuoqués, luy ôterent sa peau tachetée & couuerte de mezellerie, & luy en donnerent vne fraiche, de couleur vermeille, & d'vn tein fleurissant: Quand elle se réueilla, dabord elle crut que ce n'étoit pas elle même; car d'vn côté, elle ne sentoit ny ses douleurs, ny ses langueurs, ny la puanteur de sa lepre, & d'vn autre se touchant & regardant, elle se

C voyoit auec vn peu de couleur de Rose, douce comme soye, polie comme christal, & belle en toutes façons.

Elle crût enfin que c'étoit elle même, voyant à trois pas d'elle sa peau lepreuse, & se ressouuint qu'en effet elle auoit songé pendant son sommeil, que saint Marc commandé par la sainte Vierge, & sollicité de nôtre Pere Saint Dominique,

D l'auoit dépoüillée de cette peau infame, & luy en auoit donné vne autre.

Tres assurée donc du miracle, elle vint trouuer les Religieuses, ausquelles paroissant vne petite Cherubine, elles ûrent la même peine de croire que ce fut elle : mais tenant en main les dépoüilles de son cors malade, toutes chanterent le *Te Deum*, pour la ferueur octroyée si miraculeusement à leur Seur.

On montre encore sa peau qui

est dans vne longue quaiſſe, & elle est ordinairement ſur l'Autel de cette Chappelle du Cloitre.

Reprenons icy nos erres. La troiſiême choſe qui a ſingulieremẽt excellé dans ce Monaſtere, & y fleurit tout autant que iamais: c'eſt la pureté virginale. Cette vertu ſuit à la deuotion de nôtre Dame; car étant la mere de la belle dilection, c'eſt à dire de l'amour chaſte. *Ego mater pulchra dilectionis*, elle ne peut enraciner ſes affections, que dans des cœurs purs & chaſtes: *& in electis meis mitte radices.* Ceux en qui cette Vierge des Vierges profonde bien auant les racines de ſa bienueillance maternelle, ſont élus & choiſis entre mille, *in electis meis*, tels que ſont les ames pures, qui n'ont point fletry la candeur de leur integrité virginale.

De tout tems, & iuſques à preſent, on n'y a receu que des Vierges, & iamais veuue n'y a été receuë, de ſorte que nous pouuons dire de cette Communauté, que c'eſt le jardin aux lys de l'Epoux ſacré; & c'eſt fort à propos qu'on fait alluſion ſur ce mot de *Prullia*, & qu'on le diſe, *Pluralilia.* C'eſt vn parterre ſemé de lys, & peut être que priant pour la France au tems des neceſſitez publiques, quand on leue le S. Sacrement, auec ces paroles:

O ſalutaris hoſtia,
Spes vnica fidelium,
In te confidit Francia,
Da pacem, ſerua lilium.

peut être, di-je, que priant pour l'obtien de la paix, & la confirmation du lys, c'eſt à dire de nôtre Roy Tres-Chretien, & de ſon Etat, elles prient auſſi pour la conſeruation de ce beau lys virginal, qui a toujours fleury dans leur Monaſtere au milieu des plus grans frimâs, que les troubles & perſecutions y ont pû cauſer.

A

C'a été notre B. Pere qui leur a ſpecialement imprimé cette inclination Angelique, luy même l'ayãt û dans vn tel degré, que partant de cette vie, la palme & aureole de la virginité luy eſt reſtée.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que dans les armes de la maiſon, les ornemens ſont la palme & le lys, pour témoigner les victoires qu'elles ont û ſur elles mêmes, conſeruans aux pluyes des mauuais tems, & aux hâles du ſoleil, le lys de leur virginité, ſans iamais être flétry ny fané.

B

En ſuitte de cette pureté, Ieſus qui ſe plaît en la conuerſation des Vierges, *qui paſcitur inter lilia*, leur donna de grandes inclinations aux frequentes communions, & vne benediction particuliere pour l'Oraiſon mentale & recollection interieure Ie me ſuis étonné d'en voir plusieurs parfaitemẽt inſtruittes, & experimentées dans les voyes les plus ſecrettes de l'Oraiſon, & i'ay û ſujet de remercier Dieu, qui continuë les premieres roſées de ſes graces ſur cette Communauté.

C

Le dernier point que i'ay remarqué, c'eſt vne deuotion cordiale & filiale à ſaint Dominique, & vne fidelité inuiolable à l'Ordre, dont elles ſont les filles Ainées: mais il faut vn diſcours entier, pour decrire ce dernier point.

D

De la deuotion cordiale, filiale confiance, & tendre affection des Religieuses de ce Monastere à Saint Dominique, & fidelité à son Ordre.

TITRE IV.

NOus semblons apporter des feuilles au bois, & des eaux à la mer, que d'écrire la deuotion de ce Monastere, à celuy qui est leur Pere & Patriarche en tant de façons: ce n'est pas de merueille que des filles qui ont l'honneur d'être les Ainées dans la maison de Saint Dominique, de luy auoir appartenu dans cette qualité dix ans tous entiers, moins cinc iours, auant la fondation de l'Ordre, de l'auoir pour le Fondateur personel de leur Monastere, pour premier Prieur & Directeur d'iceluy, de luy être le premier objet de ses affections virginales, leur établissement luy être vn des plus signalez explois qu'il a fait és cartiers du Languedoc; Ce n'est pas de merueille, dira t'on, que ces Religieuses soient, & ont été si saintement passionnées en son endroit.

Sans les inclinations de la grace, les seules considerations de la nature, demandent ce tribut de leurs cœurs. Comme toutes sont d'extraction noble, les sentimens d'vn esprit, qui n'est pas roturier, les portent naturellement à cette reconnoissance: mais bien qu'il soit ainsi, cela n'importe pas neanmoins à mon dessein, parce que ie ne pretens pas rien prouuer, comme feroit vn Philosophe ses conclusions, A mais dire seulement ce qui est, comme fait vn simple historien.

Il est vray donc, & le tems de quatre cens ans en fait la preuue, que toutes ont û ces tendres & amoureuses relations enuers saint Dominique, cõme leur Pere bien-aymé, Fondateur, Directeur, & singulier Protecteur, & à sa consideration iamais elles n'ont voulu entendre à des conduittes étrangeres, B & ont mieux aymé souffrir les orages de la persecution, deuant que iamais se rendre aux instances qui leur étoient faites de se separer de l'Ordre.

Guillaume Clarette vn des seize premiers compagnons de saint Dominique, fit ses efforts pour leur faire quitter le nouuel habit de l'Ordre des Freres Précheurs, apporté par notre Dame au B. Renaud, pour prendre celuy de Citeaux, mais il C perdit son escrime, & se retira tout seul auec les Religieux de ce même Ordre.

Cét homme accoûtumé à manier le temporel, ne pût souffrir l'ordonnance de notre B. Pere, qui deffendit les possessions à ses enfans, & pour ce tournant cazaque, perdit son rang au nombre des premiers cõpaignons du B. Patriarche.

Du depuis en diuerses rencontres, elles ont été battuës de quantité de D poursuittes, à prendre la conduitte des Euêques, & quitter celle de l'Ordre, mais bien que celle là ne leur ût pas été preiudiciable, celle-cy neanmoins leur a semblé d'autãt plus auantageuse pour elles, que cette conduitte leur est plus naturelle, & plus de deuoir. Ainsi toujours elles ont reclamé le bras & l'appuy des Generaux, sous la direction de ses Vicaires, ou Pro-

Digitized by Google

uinciaux, & obey toujours aux Status, Ordonnances, & Coutumes de la Religion de saint Dominique.

En recompense de cette deuotion enuers leur bien-aymé Patriarche, il s'est aussi montré leur singulier Protecteur & Deffenseur. Il a fait verifier à la lettre ces quatre vers, qui sont écrits en vieux caracteres Gothiques, sous son image qui est à la porte du Monastere, auec vn bâton en main, cõme faisant voyage.

Ennemis de ma Religion,
Ne troublez ce lieu santifié
Car autrement de mon bâton
Tres-asprement vous fraperay.

Ceux & celles qui sçauent en détail les affaires de ce Monastere, nõmément depuis l'an 1533. que la nomination Royale fit ce que deuoit faire l'Election Canonique, connoitront en vn clin d'œil la verité: le respec nous oblige à la patience, & la vertu de quelques vnes, qui ont autant commandé saintement, que vécu Religieusement, nous impose silence; dautant que de celles qui ont suiuy ce train frayé, quelques-vnes ont laissé de grans exemples de vertu, & ont bien reüssi, mais il faut attribuer cét heureux succez aux deferẽces Religieuses, qu'elles ont renduës aux Superieurs de l'Ordre, attirans par cette humilité, la benediction de saint Dominique, representée dans la personne des Superieurs.

Pour recõnoissance encore de cettẽ affection filiale, tãdis qu'elles ont eté dans la depẽdance totale, que S. Dominique luy auoit mises de l'Ordre, toûiours il leur a procuré des Superieurs qui se sont santifiez en les santifiant, & ont quitté le seiour de cette vie dans vne tres grande opinion d'obseruance & de vertu.

A Nous en rapporterõs aux titres suiuans les noms, auec les eloges qui leur sont dûs, renuoyans le Lecteur au volume des Chroniques generales, où nous faisõs reuiure la memoire des hommes illustres de l'Ordre.

A cette même protection, i'attribuë le signalé miracle de leur preseruation d'vn incendie total, l'an 1309.

En cette année le feu s'étant pris au dortoir des Religieuses, le pro-
B pre iour & fête de S. Michel, & n'y ayant aucun moyen d'amortir ces flammes, qui s'acharnoient à cette charpente d'vn bois sec depuis tant d'années, toutes les Religieuses se mirent en prieres, & en même tems elles virent de beaux ieunes enfans, vetus de blanc, lêquels auec leurs mains étouffoient ces flammes.

A cette même protection encore,
C le docte Maluenda traittant en ses Annales l'an 1207. de la fondation ce Monastere chap. 7. attribuë sa conseruation miraculeuse pendãt ces dernieres guerres, où les heretiques ont pû dãs ces premiers tems, le reduire en cendres plusieurs fois; comme ils ont fait a mille autres: Dieu les en a touiours empêché, à cause que c'etoit la maison de son fidelle seruiteur Saint Dominique.
D *Porro*, dit-il, *hoc Monasterium ad hae vsque nostra tempora perseuerat, sacris Virginibus è prima Gallica nobilitate clarum, et inter proximos bellorum turbines, quibus nuperis annis Gallia vehementer est exagitata, singulari Dei benignitate seruatum.*

Ce miracle fut si manifeste, que le R. P. Prouincial de la Prouince de Toulouze, profez du Couuent de Rhodez, fit vne ordonnance, que pour remerciement de

cette faueur miraculeuse des Anges, on fit memoire d'eux tous les iours à Vespres, auec l'Antienne *Laudemus Dominum &c.* Le verset & l'Oraison ordinaire, & apres Laudes auec la 5. Antienne d'icelles, *Angeli & Archangeli, &c.* le verset, *Custodi Domine clementissime locum istum*, & le Repons, *Et Angeli tui habitent in ea*, auec l'Oraison commune.

Ceux & celles qui étoient en charges pour lors étoiét, le Prieur Sanctius de Mireual, la Prieure S. Raymonde Hugone, la Soupprieure Seur Iordane de Nogaret, toutes deux grandes Religieuses, les Seurs Chantres S. Beatrix de Monfroy & Seur Ieanne de Cāpendut. L'ordonnance du Prouincial se trouue dans les anciens Regitres en langage du Pays, dont voicy la traduction & la coppie.

Soit notoire à toutes les Seurs du Monastere de Proüille, qui sont à present, & seront à l'auenir, que l'an de Nôtre Seigneur, mil trois cent & neuf, le iour de Saint Michel, le Reuerend Pere Maitre Adaubert, Prouincial de la Prouince de Toulouze, du Couuent de Rodez, pour vn miracle qui arriua ceans en ce tèms là, lors que les Saints Anges preseruerent ce Monastere d'vn grand danger, ordonne conformement à la volonté des Seurs, que desormais le Monastere fasse memoire des Anges, apres toutes les autres à Vépres, par l'Antienne *Laudemus*, auec le Verset, *Angelis suis Deus mandauit*, & l'Oraison, *Deus qui miro*, & apres Matines, par l'Antienne, *Angeli & Archangeli*, auec le verset &c.

Conoguda cosa sia à totas las sors del Monaster de Proilha, que so de present o seran per tems, que l'an de Notre seignour mille tres cens & nau, lo iour de San Michel, le Reuerent Payre Maestre Adalbert Proenzal de la Proenza de Toloza, del Conuent de Rodez, per hun miracle que s'tan deuert, en aquel tems en el dich Monaster, quant les sans Angels de hun gran peril gardero lo san Monastere, orden de voluntat de las sors, que cost tems may fesse lo Monastere memoria dels Angels, apres totus las autras, memorias de las Vesperas, Cantan, Laudemus Dominum, *con lo verset,* Angelis suis Deus mandauit, &c. *con lo oracio,* Deus qui miro, &c. *de las Maitinas*, Angeli & Archangeli, &c.

La diuine prouidence de son coté voulut reconnoitre l'affectiō de ces bonnes Religieuses, enuers leur Pere & Fōdateur, ordonāt qu'elles seroient heritieres de son chapperon & scapulaire, & de la Chasuble dont il celebroit la Messe. Plusieurs en sont gueris, les touchant auec deuotion & confiance.

Dans les papiers du Monastere, se trouue l'attestation d'vn Prouincial, qui assure qu'vne Religieuse malade à l'extremité, iusques a étre abandonnée des Medecins, se fit apporter le scapulaire & chapperō de S. Dominique, & les ayant vestus, fut aussi tôt guerie, mais auec vn miracle si euident, que sur le

champ elle se leua, & fut à la communauté pour y faire l'Hebdomadere, continuant par apres en tres-bonne santé le reste de ses iours.

Ce B. Patriarche ne fauorise pas seulement de ses miracles ses Filles, mais encore ceux qui les seruent, ne fut ce qu'en qualité de simples valés, dont voicy vn exemple de memoire eternelle.

Elles auoient vn seruiteur nommé George, autant pieux enuers Dieu, que fidelle en leur endroit; c'étoit vn vray Eliezer, qui s'immoloit tres volontiers pour le seruice de celles qu'il croyoit les vrayes Epouses, & amyes de Iesu-Christ son maitre.

Vn iour qu'il reuenoit de Carcassonne, chargé de quelque argent qu'il auoit leué au nom du Monastere, selon qu'il en auoit commission, les voleurs le rencontrerent sur le chemin de Mont-Real, & le detrousserent: Mais comme ces mal-heureux s'auiserent qu'il les connoissoit tous, ils debattirent entre eux, s'ils le tueroient, ou le laisseroient aller, parce qu'ils craignoient qu'il les accuseroit, & qu'ainsi l'argent qu'ils auoient derobbé, leur couteroit la vie.

Durant ce conteste, qui ouy, qui non, ce pauure garçon prioit sans cesse Notre Pere Saint Dominique, pour échapper de leurs mains. Il fut en partie exaucé, & du reste dont il n'auoit pas alors sa requette accomplie, le grand miracle que Dieu fit en sa personne, supplea du centuple.

Les voleurs se determinerent, non à le tuer, mais à luy coupper la langue, de peur qu'il ne decouurit leur crime, & ainsi ayant mis en ef- A fet leur sanglante resolution, il s'en courut à Proüille, & pour étancher le sang qui découloit de sa bouche, il s'y mit quantité d'herbes, qui fermerent vn peu sa playe.

Dez qu'il fut arriué, se montrant au Tour aux Religieuses, & elles voyant le piteux état où à leur occasion il auoit été reduit, luy conseillerent par vne confiance naturelle qu'elles ont à leur bon Patriarche Saint Dominique, de s'en B aller passer vne nuit à Fan-jaux, à sa Chappelle; ce qu'il fit accompagné d'vn petit garçon.

Sur le milieu de la nuit, le petit s'endormit, & l'autre par la vehemence de sa douleur, & le desir qu'il auoit de recouurer sa guerison, veilla toûjours; & alors il vit S. Dominique brillant comme vn soleil, lequel se vint presenter à luy: d'abord il ût tant de frayeur, n'a- C yant iamais veu des Saints du Paradis, qu'il s'en voulut enfuyr; mais Saint Dominique l'arrettant & assurant, il mit sa main dans sa bouche, & faisant comme s'il ût nouuellement petry vne langue, il le guerit, & aussi-tôt disparut.

Pour preuue de sa guerison miraculeuse, il se prit à crier tant qu'il pût, afin que les Religieux accourussent pour voir le miracle, & pour en faire les remerciemens à Dieu D & au Saint: Tous l'entendirent, & y vindrent loüer ce grand Dieu, qui est admirable en ses Saints.

Auec tous ces crys, on remarqua neanmoins que le petit ne s'eueilla iamais, & ne vit que la fin du miracle: il est neanmoins depeint en cette méme chappelle, pour marque de la grace, que Dieu fit à ce bon seruiteur, en consideration des seruices qu'il rendoit auec tant de

fidelité, aux bien-aymées Filles de Saint Dominique.

C'est encore vn chef des appartenances de la protection, & affection de nôtre B. Pere pour cette maison, que son Ordre ne pouuant subuenir à tant de Monasteres, qui étoient sous leur direction, il fit ses instances au Pape, pour en être dechargé, & luy iugeant leur demande raisonnable pour le tems où on étoit, la leur accorda, sauf neanmoins les Monasteres de Proüille & de Saint Sixte, parce que c'étoient les deux que Saint Dominique auoit singulierement cheri, & cherissoit encore, comme l'ouurage de ses mains.

Tout l'Ordre a suyui ses mémes sentimens, & on trouue dans le Chapitre general, qui se tint à Carcassonne, l'an 1312. que les Prouinciaux & Definiteurs enjoignirent à tous les Religieux, Prêtres de l'Ordre, vne Messe pour le Monastere de Proüille, à tous les Clercs nô encore promus aux Ordres les set Seaumes, & aux Freres Conuers vn Rosaire.

Ce que les Religieux ont û en terre vers ce Monastere, ils le conseruent encore au Ciel, iusques à faire des miracles en leur faueur, quand elles recourent à eux. Nos Croniques nous apprennent, que quand le B. Guillaume d'Arnaud ût été martyrizé l'an 1242. dans Auignon & à six lieuës ou enuiron de Proüille, Seur Blanche Religieuse de ce Monastere, fut reduitte iusques aux agonies par les accez violens d'vne fievre continuë.

Lors qu'elle se disposoit à sacrifier sa vie aux adorables volontez de son Dieu, qui luy sembloit vouloir disposer d'elle, vne Seur luy cõseilla de mettre sur l'endroit de son cors, où elle souffroit de plus cuisantes douleurs, vn linge trampé dans le sang du B. Martyr, n'y ayant point de doute, si elle auoit de la confiance, que ce Martyr étant son Frere par consanguinité spirituelle, & ayant tant chery cette maison, à cause qu'elle étoit l'ouurage de son Glorieux Pere & Patriarche, qu'elle obtiendroit sa santé: la malade le fit ainsi, & à méme tems, sa langue déja morte, se reanima, pour dire qu'elle étoit guerie par les merites de son Frere.

De cette méme affection qu'elles ont enuers leur Pere, naît celle qu'elles se portent les vnes enuers les autres, pour se soulager apres leur mort de leurs suffrages. L'on trouue dans les memoires qui restent de la pieté des anciennes Meres, que la Chappelle des Seurs qui est le lieu de leur sepulture, ne manquoit iamais de Religieuses, qui par vne deuotion purement volontaire, y disoient ou l'Office des Mors, ou les set Seaumes, ou le Rosaire, & fort souuent le Pseautier.

Et quoy que leur sexe soit extremement sujet aux apprehensions & frayeurs Nocturnes, plusieurs ne laissoient pas d'y faire leurs Oraisons & Prieres, pendant les heures de la nuit; & il y en a û de si portées a cette charité qu'elles s'oublioient d'elles mémes; & il falloit que les Zelatrices de la maison, ou celles qui auoient ordre de fermer & visiter les Dortoirs, & Officines du Monastere, les allassent auertir de se retirer, & prendre leur repos necessaire.

Leur charité mutuelle, se voyant Filles d'vn méme Pere, les portoit à cette compassion, ne pouuant souffrir que leurs Seurs biẽ-aymées fis-

sent grand sejour en ces lieux de peines & de souffrances, priuées de la iouyssance bien-heureuse de leur Tout.

Memoires de plusieurs Religieuses qui sont decedées en opinion de vertu, & en ont laissé de singulieres & rares exemples.

TITRE V.

SI nous auions les Noms des premieres Religieuses, qui ont vecu dans ce Royal & Auguste Monastere, les premieres cent années, il les faudroit toutes ecrire, tant il est assuré, qu'elles ont dignement correspondu par leurs actions au projet du Saint Esprit dans leur vocation.

Nous en auons déja nommez quelques vnes, qui sont exprimees dans les contras & donations qui leur ont eté faites, & en nommerons quelques autres au titre suiuant des fondations qu'elles ont fait, mais cela n'est rien en comparaison de tant d'autres, qui ont embaumé de leur sainte vie, cette Illustre maison.

Apres ce premier Centenaire, il reste encore quelque souuenir de plusieurs, dans le Catalogue des Seurs qui sont decedées depuis le milieu du siecle troisiéme, nous les auons tirées de là, pour faire viure leurs noms à l'eternité, selon que Dieu a promis à ses Saints, *viuent nomina eorum in æternum*, afin neanmoins que chaque chose soit en ce lieu, nous mettrons premierement en ligne de comte celles que nous auons des premieres Filles allaittées, instruittes, & éleuées par Nôtre B. Patriarche, puis les Fondatrices des Couuens, & en dernier lieu celles dont nous auons de particulieres memoires.

CELLES QVI ONT ETE' RECEVES A L'HABIT, ET éleuees par Nôtre B. Pere.

Les Seurs.
Aladaicie.
Raymonde Passarine.
Berengere.
Ricarde.
Barbeirane Iordane.
Guillaumine de Beau-Puys, ou en langage du Pays, de Bel-Pous.
Raymonde Clarette.
Gentiane.

Ce sont les neuf Damoiselles Heretiques conuerties par Saint Dominique.

Messane.
Guillaumine de Fan-jaux premiere Prieure.

Ce sont les deux premieres Filles de Saint Dominique vetües auec les autres neuf de ses mains pour ce Monastere.

Françoise

Françoise.	Hugues Hermengaude.	Braide de Proüille.
Arsande.	Gaillarde de Durrefort.	Geralde de Mōt-Real
Esperte.	Luce de Mont-pellier,	Cretienne.
Blanche de Redorte.	Gaillarde de l'Ile.	Arnaude
Richen de Corza.	Austorgue de Toulouze.	Berengere vne autre.
Emperia Aza.	Domenie Blanche.	Guillaumine vne 2.
Raymonde de Toulouse.	Marie de Conchis.	Guillaumine vne 3.
		Claude Riche 2. Prieure

Ce sont les noms exprimez aux contras de celles qui ont été instruites de nôtre B. Pere, & peut être vetuës de ses propres mains, celles-cy ayant pris l'habit auant l'an 1211.

I'en trouue encore trois dans vn contrat de 1234.

Seur Ganceline de Mont-pellier.

Seur Bernarde d'Arlede.

Hermengaude de Rebenti.

Apres icelles nous sommes obligés de mettre en second rang les fondatrices de diuers Couuens.

Fondatrices de Condom.

Les Seurs.

Blanche de Bourdeaux, premiere Prieure.

Peyronne Touliere.	Ieanne Crossette.
Viennoise.	Marie de Saint Seué.
Sereine d'Escayrac de Cahors.	Etiennette d'Vlme.
Guiraude de saint Seuer.	Alemborc de la Braude.
Agez Aymerique	Arnaude d'Orsaut.
Valence Beguyere.	Adzemante Fromente de Martel.

Fondatrices de Nôtre Dame de Nazareth à Marseille, transporté à Aix.

Les Seurs.

Matheude de Foucauquier, premiere Prieure.

Nicole Gasque.

Marie Estendarte.

Marie de Saint Hilaire.

Fondatrices du Couuent de saint Pardoux.

Les Seurs.

Fine d'Arragon premiere Prieure.

Agnes d'Arnouuille.	Agnes de Bethezy.
Elizabeth de Sans.	Claire d'Auina.
Agnez de Bethenene.	Elizabeth.
Beatrix de Bethezy.	Bertrande d'Escayrac.

Fondatrices du Couuent de Mont-pellier.

Les Seurs.

Proreradine, premiere Prieure.	Cecile Marthe.
Ermenie de saint Donat.	Cecile de Castille.
Mengarde Gandelene.	Mengarde de Fonteyne.
Agnes Iulienne.	Domselve Françoise.
Ieanne Dalmace.	Ieanne Comtesse.

On ne sçait point les Noms des autres Fondatrices, excepté celuy des deux Superieures des Monasteres de sainte Agnes en Sarragosse, capitale d'Arragon, & du Mont de Sion en cette ville si celebre de Barcellonne, capitale de la Cataloigne. La premiere s'appelloit seur Ieanne de Signas, & la seconde seur Constance de Berella.

Ce sont les Noms de celles dont nous auons crû deuoir honorer la memoire, presumans que celles qui ont eté les premieres imbuës du lait, & des instructions de S. Dominique, & ont eté choisies pour établir la sainteté, l'obseruance, & la Religion dás plusieurs nouueaux Couuens, ont dû étre, & en effet ont eté priuilegiées de quelque grace particuliere par dessus les autres, ou du moins ont vécu dans les pratiques ordinaires, à celles qui s'aquitent dignement de leur vocation.

Outre celles cy, nous en auons remarqué plusieurs autres, qui ont laissé par leurs actions heroiques de vertu, vne memoire eternelle de leurs noms: ie n'en veux pas dire les particularitez, soit pour ne les auoir pas toutes, esperant qu'elles me seront enuoyées: soit pour les auoir reseruées à la seconde edition des vies des Saintes.

La plu-part sont apres les deux premiers centenaires, parce que la vertu dans l'eminent degré n'étant qu'vne chose triuiale à toutes les seurs, celles qui decedoiét n'etoiét pas marquées pour singuliere: mais depuis que les calamitez publiques ont frayé le chemin à la fragilité humaine, celles qui persistoient és voyes de leurs anciennes Meres, étoient marquées au Kalendrier,

A auec l'eloge que donne le S. Esprit au Iuste: *Qui potuit transgredi, & non est transgressus, facere mala & non fecit.*

Entre les plus anciennes du premier siecle d'or, où la ferueur d'esprit tenoit le haut de l'empire, nous trouuons encore l'heureuse seur Caterine de Salos, qui fut la troisieme Prieure du Monastere: la ferueur étant alors au plus fort de ses feus & braziers, il ne faut pas douter, que celle-cy qui étoit la Mai-

B tresse des autres, n'en fut abondamment pourueuë, étant la premiere aux pratiques de vertu, & à la rigueur de l'obseruance Reguliere, aussi bien qu'en place & dignité, par dessus les autres.

Quant à celles des autres siecles, ie ne pourray pas dire precisément les années, les memoires que i'en ay ne s'accordant aucunement, à cause que ceux & celles qui m'ont

C aydé à les prendre, n'ont pû distinctement lire cét ancien caractere Gothique, dont les originaux sont écris. A tout hasard neanmoins, nous les marquerons autant que l'on pourra coniecturer, laissant à quelque plume diligente de me corriger en ce point, qui n'est pas grande chose, respectiuement à ce que i'écris.

Entrans donc dans le siecle 13. qui est l'an 1300. Nous trouuons

D memoire de la Venerable seur Tiburge de Narbonne, qui deceda le 17. du mois d'Août l'an 1321. & vecut en ce Monastere, dans les pratiques des anciennes & premieres filles de saint Dominique.

Dans la même année est pareillement marquée la Venerable Mere Arzens Cadel; ce fut elle qui vid vn Ane qui rodoit au chœur a l'en-

tour du pupitre, dequoy auertissant les Religieuses, & que peut être leur tiedeur étoit cause qu'vn phantôme si vilain ût permission de se faire ainsi voir, toutes se mirent en prieres, firent vne nouuelle resolution de perseuerer dans l'obseruance, & donner commencement à vn autre centenaire d'années, qui ne pût rougir en comparaison de celuy que leurs deuanciers auoiét fait, & du depuis cette bonne Mere ne vid plus sathan sous cette figure si abjete dans le chœur.

En l'an 1325. le Martyrologe fait mention de l'Illustre & Venerable seur Helene de Bruniquet. Celle-cy quittant de tres-grans biens & & tres nobles partis, se consacra au seruice de Dieu, & elle y trouua le centuple de ce qu'elle auoit quitté, par les douceurs & consolations dont elle iouyssoit, & ût en suitte la vie eternelle.

En l'an 1328. nous plaçons la bône seur Marchese de Grezez, qui merita de changer de peau, S. Marc luy otant celle qu'elle auoit frappée de lepre, & luy en donnant vne saine & entiere : sa vocation en Religion auoit fait la même chose spirituellement en son ame, & elle y conserua son innocence iusques à la mort.

I'y trouue encore seur Brayde de la Tour, qui mourut saintement, apres auoir û l'honneur, & le merite autresfois de gouuerner ce Monastere.

L'année 1330. la venerable seur Elizabeth de Leui, maison yssuë de la race Royale de Dauid, par la posterité de la sacrée Vierge, fut prendre possession de la gloire promise par son Epoux, à tous ceux qui a son imitation laisseroient leurs biés, A & imiteroient sa vie pauure & humbumble ; ce fut le 12. de Mars, iour & fête du Pape S. Gregoire.

Nous auons apres en l'année 1332. le decez de la bien-heureuse Marguerite de Planezez, de qui nous parlerons au rang des Prieures de ce Monastere.

L'an 1342. mourut en opinion de sainteté, seur Ieanne Masse, laquelle fut entre autres choses si B portée à imiter nôtre Dame dans les hommages interieures, & les loüanges exterieures qu'elle rendoit à Dieu, que pour cét effet elle supplia la R. Mere Superieure, de la confirmer Seur Chantre pour set ans, à l'honneur des 7. joyes de Nôtre Dame ; ce qu'elle obtint, bien que les Officieres de ce Monastere ne soient qu'vn an en charge.

En suitte l'an 1350. Seur Blanche de la Tour continua la memoire des Religieuses decedées C en opinion de vertu, quittant ce monde pour aller iouyr de son Dieu, conformément aux merites qu'elle s'etoit aquis en cette vie, par ses penitences & oraisons.

Lon-tems apres l'an 1396. il y a memoire d'vne Sainte Religieuse qui menoit vne vie conforme à son nom qui etoit Cecile Bonne.

Entrant maintenant dans le siecle 14. sçauoir est des années de D 1400. iusques à 1500. nous auons la Venerable Seur Ieanne de Nogaret, de la maison d'Espernon, qui se glorifia plus de l'humilité de Iesu-Chrit, que de ses biens & honneurs de la terre, & pour ce merita d'étre recompensée dans le ciel, l'an 1421. ayant eté Souppricure dans le Monastere.

Quatre ans apres deceda seur Marguerite de Tartaube, de

grande & ancienne maison, mais beaucoup plus illustre pour auoir merité des premieres places du Paradis, à la pointe de ses saints exẽples, & deuotion particuliere, l'an 1421.

Mourut aussi la même année seur Petronille de Leui, le dernier iour de l'année, pour aller commencer son eternité bien-heureuse dans la Region des viuans.

L'an 1427. fleurit en sainteté seur Marguerite de Gordes, de qui nous parlerons au rang des Prieures de ce Monastere, quelques-vns lisent en l'original 1425. d'autres 1427.

Seur Isabelle Vigniere liura son dernier combat, & emporta le Ciel le 18. d'Aoust l'an 1441.

Seur Ieanne de Lupe mourut l'an 1456. auec les marques d'vne ame predestinée, & apres auoir la vie d'vne Sainte.

Seur Isabelle Vigniere s'étant renduë fort signalée par sa vie exẽplaire, se rendit plus illustre dans le Paradis le dixiême de Ianuier 1475.

Pour le quinziême siecle, comme il s'approche plus de nous, on a aussi fait des remarques plus particulieres.

L'an 1505. La seur Antoinette de Voisins, autrement d'Ambrez, fraya le chemin aux autres dans ce siecle pour le Paradis. Elle gouuerna ce Monastere l'espace de huit ans, dans vn exemple qui donna sujet à toutes, & d'admiration, & d'imitation, & mourut en suitte auec opinion de sainteté, l'an sudit le treiziême de Ianuier.

Nous celebrerons en cette année 1531. non l'obit, comme l'on fait tous les ans au Monastere, A mais bien l'heureuse & glorieuse memoire de Seur Marguerite de Leui, laquelle ayant laissé plusieurs bienfais au Couuent, & des exemples d'vne vertu singuliere aux Religieuses, deceda le 18. Feurier, l'an sudit.

Trois ans apres la seur Beraude Darzac suiuit cette venerable Mere, apres s'être dignement aquittée de sa vocation en Religion, dequoy rendirent témoignage les cloches du Monastere, lêquelles en pleu- B rerent le decez, étans sonnées par les mains des Anges, & non des hommes, puis qu'aucun ne les touchoit & tiroit visiblement.

La Venerable Mere Ieanne de Seuerac du pays de Roüergue, finit & la peine de son exil, & les fatigues de sa charge Prioralle, le 23. Nouembre l'an 1536. auec les vertus qui luy meriterent les deux qualitez de vraye Superieure, & di- C gne Religieuse, ayant été doüée singulierement d'vne insigne patience, douceur, & humilité.

Celle-cy fut suiuie de deux autres l'année d'apres, de deux Superieures: l'vne étoit seur Gausside de Rasquas, natiue de Castres, qui qui a vecu fort saintement dans le Monastere. Dieu luy donna entre plusieurs graces, vne compassion tendre pour les ames du Purgatoi- D re; de sorte que s'occupant en prieres iour & nuit pour leur soulagement, elles venoient souuent l'en remercier, ou la coniurer de continuer, & augmenter ses exercices, en leur faueur.

Ces visites frequentes luy donnerent vne telle habitude pour les entendre parler, que sans frayeur aucune; elle ne bougeoit du lieu

de leur ſepulture, & même leur parloit, comme ſi elles ûſſent été preſentes, pour ſçauoir l'état où les diſpoſitions de la iuſtice diuine les auoient condamné; combien de tems elles auoient encores à ſouffrir, & quels moyens il faudroit tenir pour abreger ce tems de ſouffrances & de douleurs.

On l'élut & confirma Prieure, & s'acquittant deüement de cette charge, deux Religieuſes, s'étans licentiées de ſe retirer à l'écart apres Matines, ſe témoignans mal ſatisfaites d'vne Seur, qui étoit decedée, vne voix fut entenduë dans la chambre de la bonne Mere, qui luy commanda que promtemẽt elle ſe leuât, pour faire taire ces deux Seurs qui rompoient le ſilence, & bleſſoient la charité.

Elle le fit, & trouua ſur le fait ces deux pauures Religieuſes, auquelles auec vn eſprit de douceur, elle enjoignit de ſe retirer, & pour faire voir que Dieu l'auoit éueillée pour leur bien, il permit que quelque choſe inuiſible donna ſur vne quaiſe, vn grand coup de baton, lequel effraya ſi fort ces pauures Filles de ſon bruit, qu'elles n'ûrent plus la volonté, ny la hardieſſe de ſe plaindre des mors, & de rompre le ſilence en des lieux écartez, nommement dans vn tems ſi ſainct, où nos loix deffendent ſi étroittement de parler.

L'autre fut la venerable & bonne Seur Raymonde de Roquetailade, qui merite pour ſa vertu, de commander à ce Religieux Monaſtere.

Seur Mundette de Faſquaz alla prendre ſa Couronne dans la Hieruſalem celeſte, l'onziéme Feurier 1538. apres l'auoir gaignée à la pointe de pluſieurs victoires, contre ſoy-même par ſes larmes & ſes prieres.

Cette même année le Ciel enleua de la terre vn miracle de patience, ſeur Bernarde d'Arzac, laquelle ayant été lon-tems affligée d'vne maladie, qui obligeoit les chirurgiens à luy faire quantité d'inciſions à la tête, auec des douleurs inſupportables à qui que ce ſoit, hors les ſcours extrordinaires de Dieu, mourut enfin cette année. Mais ce ne fut pas ſans des témoignages extrordinaires des palmes, qu'elle s'étoit acquiſe par ſa patience; car étant aux abois, & receuant l'extréme-Onction, on ſonna toutes les cloches, comme ſi elle fut decedée: les Religieuſes en tanſerent le Sacriſtin qui étoit preſent: & il s'excuſa, diſant qu'il auoit les clés du clocher, & qu'aſſurement c'étoient les Anges qui faiſoient les preparatifs de leur grand *Te Deum*, pour le Paradis: Qui ne ſe fut employé à faire ſa partie, s'il ût veu cette pauure patiente, comme vne agnelette entre les mains des Chirurgiens, leſquels la mettans en ſang par leurs cous de razoirs, & elle paroiſſant le viſage tout defiguré, iamais elle n'ouurit la bouche pour ſe plaindre des rigueurs de l'amoureuſe prouidence Diuine ſur elle.

Sa patience fut imitée par vne Seur, nommée Gauſide de Tanus: elle fut reduitte à cette extremité, par vn cancer qu'elle porta lontems à vn tetin, d'étre même inſupportable à ſoy-même, pour l'horrible puanteur que iettoit l'infection du pus qui en ſortoit.

Il fallut par le conſeil des Medecins, qu'elle expoſa ſa vie, pour

pour être soulagée dans son mal, ou par vne guerison entiere, ou par la mort.

Elle s'y resolut, mais les Chirurgiens n'ozerent la toucher, qu'au prealable ils ne se fussent iettez à genoux deuant elle, pour luy demander pardon, en cas que leur cure ne reüssit; c'est ce qu'elle fit tres volontiers, leur promettant de n'auoir égard, ny aux douleurs qu'elle souffriroit entre leurs mains, ny à la mort qui s'en ensuiuroit, mais seulement à la bonne volonté qu'ils auoient de la guerir.

Assurez de sa resolution, ils prirent leurs boutons ardens & enflambez, & mirent le feu à son cancer; mais la cuisson & acrimonie fut si grande, que la mort vint à grand pas acheuer, ce que les Chirurgiens auoient commencé: on fut contraint de cesser l'operation, & penser aux remedes que l'Eglise tient preparez aux Agonizans, pour les fortifier en ce dernier passage. Quand on vint pour luy donner l'extreme-Onction, la Croix entrant la premiere dans la chambre, la patiente s'écria tout aussi-tôt, auec l'ardeur & les parolles de S. André, *O bona Crux diu desiderata*, & tout le reste, qui suit dans ce répons de l'Office du même Saint; & apres auoir été munie de ce dernier Sacrement, elle passa de ce monde en l'autre.

Dieu fit parêtre combien elle auoit merité dans ses douleurs, par l'admirable succez d'vne priere que luy fit au lit de la mort, Seur Catherine de Candillac, qui étoit atteinte du même mal, quoy que non dans l'excez où étoit le sien.

Celle-cy la coniura de luy obtenir étant aupres de Dieu, l'vne de A ces deux choses, ou la guerison, ou la mort en sa grace. La malade écoutant la priere de sa Seur, joignit les mains au Ciel, & demeura fort lon-tems comme en extase; plusieurs mêmes la croyoient passée; mais reuenant à soy, leur creance changea; & elle se tournant vers la Seur Catherine, luy fit signe de tête, comme luy promettant, de faire ce dont elle l'auoit si instamment priée.

B Incontinent apres, elle expira, & son visage démy bazanné durant son viuant, parut frais, vermeil & pourprin, pour marque de la gloire que possedoit l'ame qui l'auoit quittée.

Cela fut bien-tôt assuré, car trois iours apres sa mort, elle s'apparut sur la minuit à la Seur Catherine, & luy mit la main sur son sein, l'auertissant que délors elle étoit guerie, mais qu'auec cela dans peu C de iours elle mourroit, & partant qu'elle se disposât aux Noces eternelles. La guerison miraculeuse luy fit croire que sa vision n'étoit pas vn songe, & que tout à bon il falloit penser à tenir sa lampe garnie, à l'arriuée de l'Epoux, ce qu'elle fit, & au bout de huit iours, la mort luy annonça les parolles de bon-heur, *Ecce sponsus venit*.

Vne autre Catherine surnommée D des Vignes, merita plus doucement la joüissance de son Dieu, par vne deuotion & humilité vrayement Religieuse, le 22. Auril 1562.

La tres Illustre & Venerable Princesse Seur Maddeleine de Bourbon, joignit les lys de sa pureté virginale, & de sa Naissance Royalle, à ceux de Saint Dominique, dans la maison de Prouilles; & y fut Prieure l'espace de 25. ans, pendant

lesquels elle donna l'exemple, non A d'vne Princesse de sang, qui se delicate comme les autres, mais d'vne tres feruente & tres-humble Religieuse: ce qu'elle fit dauantage parêtre a l'heure de sa mort, ordonnant qu'elle seroit enterrée à la grille de la Communion, afin qu'elle fut sous les piés de ses Seurs, quand elles viendroient pour receuoir le tres-saint Sacrement. Elle fut éleuée dans la gloire pour s'être B ainsi abbaissée dans ce monde le 21. Feurier 1569.

Ce fut la seconde qui entra dans Proüille par Nomination Royalle, & Saint Dominique l'accepta pour sa Fille, n'y étant entrée qu'auec les déferences & soumissions raisonnables aux Superieurs de son Ordre. Cette benediction fut visible à tous, puisque durant son tems elle fit obseruer tres exactement la C communauté, & pour le reste des austeritez & obseruances Reguliere, elle s'y employa le plus ardamment qu'il luy fut possible. Elle étoit la premiere quát à l'exemple, si sobre en son manger, que deux ans auant sa mort, on ne luy seruoit que deux eufs en coque pour sa refection. Nôtre Seigneur luy donna le gouuernement de cette maison étant agée seulement de 22. ans, & mourut agée de 47.

En consideration d'vne si vertueuse Princesse, laquelle sacrifia ses plus cheres affections à l'Ordre de S. Dominique, & se rendit vrayment sa Fille, nous esperons que nôtre Roy Tres-Chrétien son petit neueu protegera plus que iamais en son tems ce Monastere, & prendra ses interés à cœur, pour le remettre dans sa premiere splendeur.

Seur Gabrielle de Saint Germain surnommée de Plaignole, vecut auec tant de reputation de Sainteté, que le B. Pape Pie Cinquiéme rechercha son amitié, comme d'vne fidelle seruante de Dieu; & pour témoignage de son affection en son endroit, luy enuoya vn Chapelet fait de grains d'Orange, d'vn Ante que Saint Dominique a planté dans Sainte Sabine. Elle fut Prieure du Monastere, & deceda pleine de merites & de jours l'an 1574. le 24. de Feurier iour de S. Matthias l'Apôtre.

La méme année prit le méme chemin au Ciel, Seur Ieanne de Cenerac, Niece de celle dont nous auons parlé cy-dessus; elle étoit fort austere dans sa vie, fort consolée dans son Oraison, detachée entierement des creatures, & vniquement attachée à son Dieu: Toutes les nuis elle prenoit vne rude discipline, & menoit vne vie fort exemplaire. Dieu l'en recompensa fort abondamment cette année 1574.

La suiuante le 29. de Mars, Seur Gaillarde de L'orde participa au même bon-heur, ayant mené vne pareille vie.

Seur Anne de Lustrac s'aquit le méme bien l'an 1578. au mois de Iuillet par beaucoup de vertus, entre lêquelles sa patience se rendit la D plus signalée de toutes.

Seur Dauphine Rigaut quitta cette vallée de larmes, apres y auoir bien pleuré, de regret pour ses fautes, de peyne se voyant exilée de son Bien-aymé, d'amour fondant en larmes pour l'excez des misericordes qu'elle receuoit, & alla pour vn iamais les essuyer dans l'Eternité Bien-heureuse, l'an 1580. le troisiéme du mois d'Aoust.

Le 22. de Mars l'an 1584. seur A Ieanne de Seguier fut assignée pour être deliurée de la prison de son cors, & iouyr de la liberté des enfans de Dieu, dans le sejour de la gloire: ce que l'on a ainsi iugé par la sainte vie qu'auparauant elle auoit mené.

La veille de Sainte Caterine la martyre, le 24. de Nouembre, l'an 1588. seur Marguerite d'Aubigeou, ou d'Amboise, fit échange B de la terre au ciel, fortunée pour vn iamais, d'auoir si bien vecu en ce monde, qu'elle n'a pû être trõpée en l'autre. Sa grande naissance ne luy donna suiet que de s'humilier dauantage, viuant dans l'humilité de la plus abjette chambriere du Monastere: nous en dirons dauantage autre part.

Seur Dauphine de Magrin, surnommée de Corneillan, illustra C beaucoup cette maison, & sa vie, de plusieurs vertus tres exemplaires, nommément de sa patience, de son humilité, recollection, oraison, & modestie virginale: apres les merites, la recompense suiuit l'an 1590. le troisiême d'Auril. La sainte Vierge, & tant d'ames qu'elle auoit soulagées dans le feu de Purgatoire, prians assiduëment pour elles, ne manquerent de l'assister en ce passage.

Les memoires que i'ay de ses vertus, me témoignent qu'elle aymoit D d'vne tendresse particuliere nôtre Dame, & quant aux ames du Purgatoire, elle en auoit vne si grande compassion, que souuent apres le signe du silence sonné vers les huit heures du soir, on étoit contraint de la retirer de la Chappelle des seurs, tant elle étoit affectionnée à soulager ces bonnes seurs, qui n'auoient pas satisfait à leurs imperfections en cette vie.

La bonne seur Anne de Bize suiuant les traces & les voyes de son maître Crucifié, par vne vie crucifiée, mérita l'an 1593. le 10. de May vne vie glorifiée.

Le 8. de Mars 1594. seur Claire de Belissent, apres auoir éclairé le Monastere de sa sainte vie, & la charge de Soupprieure qu'elle fit l'espace de 33. ans, par ses bons exemples, fut eclairée de la lumiere de gloire, âgée de quatre vins ans.

Le 8. de Ianuier 1596. fut appellée de cét exil à nôtre derniere & bien heureuse patrie, la seur & Venerable Mere Marguerite de Voisins, surnommée d'Ambres, pour y être placée conformément aux degrez d'amour, qu'elle auoit aquis en cette vie, par vn continuel & feruent exercice de vertus.

Deux ans apres 1598. le 4. de Mars, seur Alix de Tournes, ayant heureusement satisfait aux volontez & dessein amoureux de Dieu sur elle, dans sa vocation Religieuse, fut payée pour ses humbles seruices du salaire eternel.

La même année trepassa fort heureusement seur Marguerite de Ginac, de qui esperans parler amplement en ma seconde edition des vies des Saintes, ie laisseray pourtant échapper ma plume, pour dire que cette bonne Seur étoit de Roüergue, & vint au Monastere pour y prendre l'habit, âgée de 12. ans, sous Madame Ieanne d'Amboise 1540.

Dieu traitta si priuément & amoureusement auec elle dans son interieur, dés son jeune âge, que de tout tems elle fut vn modele de vertu,

vertu, & l'exemple de pieté: sa modestie luy peignant vn visage Angelique, sa douceur charmoit celles qui conuersoient auec elle, & ses actions la faisoient aymer vnanimement de toutes, partie pour son innocence & simplicité columbine qui paroissoit en icelles, partie pour la grauité Religieuse dont elle s'étudioit de les accompagner.

Croissant en âge, elle crût en vertu & experience, croissant en vertus, elle crût en charges; & la principale fut d'être quasi toûjours Maitresse des Nouices: il paroît que Dieu l'auoit destinée, pour cét Office le plus important des Monasteres, par les bons sujés qu'elle a formé, qui ont soûtenu la vertu dans cette grande Communauté.

Le fons dont elle puisoit, & la ferueur pour la communiquer aux autres, & la solidité pour ne s'ébrâler iamais dãs ses bons propos, & la douceur pour agir dans sa charge, & les maximes qu'elle imprimoit à ses filles, & les conduittes interieures, tant pour elle que pour ses Nouices, c'étoit son Iesus crucifié.

Presque toûjours elle l'auoit deuant ses yeux, c'étoit le sujet ordinaire de ses Oraisons & Meditations, le centre de ses soûpirs, & le blanc de ses Oraisons jaculatoires, D singulierement le Vendredy: son cœur ne lançoit au ciel que cét élan d'amour mille & mille fois. O bon Iesus crucifié pour moy, crucifiez mon cœur, & percez le des clous de vôtre diuin amour.

Le même faisoit elle pendant les Messes basses qu'elle entendoit.

Comme ce sacrifice est vn special ressouuenir de sa Passion, elle s'y occupa entierement, & afin qu'elle ne pût aysément s'en distraire, A elle auoit vn Crucifix tout sanglant, sur lequel elle fichoit ses yeux, & iamais ne les en retiroit. Cét aspec luy causoit tant de feux au cœur, & tãt de larmes aux yeux, que son visage paroissoit être cét Autel, sur qui les eaux & les feux compatissoient ensemble: sa face étoit enflambée d'vn côté, & de B l'autre trempée dans ses larmes.

De cette meditation, elle conçeut vn grand desir du mépris, & vne douceur inimaginable; veu que iamais aucun rencontre n'a pû alterer sa paix interieure, ny luy faire lâcher vn mouuement d'impatience. C'étoit vn des principes qu'elle inculquoit dauantage à ses filles, que l'amour de leur Bien-aymé Iesus mourant en Croix, comme en effet, c'est le sommaire des motifs de l'amour diuin, & qui se veut rẽ- C dre Benjamin de la charité, doit êtudier dans ce liure de la plus fine & consommée charité. C'étoit de là aussi que le saint sacrifice de la Messe luy agreoit tant, qu'elle n'ût volu faire autre chose que d'en entendre; parce que plus intimement elle penetroit alors dans les secrés & les ruches les plus inconnuës du miel de cét amour.

On peut iuger combien elle s'auança dans ses pratiques, veu que le seul aspec d'vn Crucifix, & la seule lecture de la Passion, la faisoit fondre en larmes, mais larmes de feu, en sorte que ses jouës en sembloient, non comme brulées par vne couleur haue & tanée, mais comme brillantes par vn vermillon Cherubique, tirant sur la viue couleur d'vn feu ardant.

En reconnoissance d'vn tel amour que son cher Iesus luy auoit témoigné, souffrant pour elle tãt de mar-

tyres, elle pratiquoit la deuotion de A la sainte eschelle qui se fait à Rome, & pour ce tous les Vendredys elle montoit vn certain escalier, où il y auoit vint quatre degrez, au neuuiême dêquels elle se prosternoit par terre, & y demeuroit en oraison, l'espace d'vn quart d'heure, se plongeant dans cette viue pẽsée de l'amour d'vn Dieu souffrant pour ses creatures.

Le même iour elle faisoit les stations de la Passion, ainsi qu'elle s'é- B toit prescrite d'vn lieu à l'autre: ie reserue le reste de ses actions & vertus autre part, puis que ie ne fais icy que toucher en passant les simples memoires des seurs decedées en opinion de vertu & sainteté. Son iour arriua l'onziême de Iuin, fête de l'Apôtre saint Barnabé, l'an 1598. qui étoit la soissante troisiême de son âge.

Tant que nous auons pû, nous C auons suiuy les années du decez de chacune, mais i'en ay encore quelques autres, dêquelles ie n'ûs pas le loisir de faire cette recherche, & premierement ie les veux inserer icy, comme ie les ay trouuez dans les mois du Martyrologe.

Au mois de Feurier ie trouue le 17. iour, seur Ieanne d'Arzac recõmandable pour sa bonne naissance, mais plus illustre pour sa vertu, & D tres ardante charité.

Au 15. de May, seur Françoise de la Ruelle, Religieuse fort meritante pour sa deuotion, humilité, & obseruance.

Au mois d'Aoust seur Caterine Bosquelle, digne de pareils eloges.

Au mois de Nouembre, seur Maddeleine des Bones, qui monta courageusement à la palme de l'eternité, pour y goûter de ses fruis.

Celles du siecle seizieme 1600. où nous sommes

Restent celles que nous auons en ce dernier siecle où nous sommes: ie n'en veux que parler fort sobrement, n'ayant pas û les memoires entiers, & ce que ie regrette plus, n'ayant pas û le tems de m'en bien assurer: i'attens que Madame, par les inclinations qu'elle doit auoir pour l'Ordre, me procure ce moyen, & m'en fasse auoir les memoires, & les assurances requises.

Seur Elizabeth d'Ax le 9. Iuillet, 1600. Octaue de la Visitation de Nôtre Dame, fit son entrée dans le ciel, pour y commencer l'Octaue d'vn parfait amour, qui ne se termineroit iamais, l'ayant heureusement commencé dês cette vie.

Seur Antoinette de la Baisie le 3. Decembre 1601. acheua ses derniers soûpirs pour le Bien-aymé de son cœur, la possession & iouyssance luy en étant donnée.

Seur Elizabeth de Contadis, 1604. laquelle d'vne oraison frequente qu'elle auoit en ce monde, la fit continuelle dans l'autre.

Seur Perrette de S. Ieliar nâquit en l'eternité bien-heureuse le iour de sa mort temporelle, qui fut le 20. Iuillet 1605. dont ses pratiques de vertu pendant sa vie laisserent vn assuré témoignage.

Seur Perronne Brunette, qui a singulierement éclaté dans les vertus de sa condition de seur Conuerse, & mourut le 1. Nouembre 1606.

Seur Marguerite de Cahuzac le 25. Auril 1608. ayant été fidelle pẽdant les années que Dieu luy donna en Religion, pour bien employer les talens qu'il luy auoit octroyé,

fut en receuoir les profis, pour vne bien-heureuse eternité.

Seur Gabrielle Die Conuerse, prit rang dans le Paradis entre celles du Chœur, pour y chanter auec les autres les loüanges de son Tout' l'ayant vniquement aymé dans cette vie, qu'elle quitta cette année 1610.

Seur Gabrielle de la Iugie, fut traittée aux Noces de la Hierusalem triomphante le 30. Iannuier 1613. & elle y parut auec sa robbe nuptiale, ornée de toutes sortes de vertus.

Elle fut suiuie le 26. Nouembre de seur Ieanne de Benaguet, auec les mêmes actions & ornemens celestes.

Seur Louyse de Tury qui fut Souprieure de la maison, s'aquitant du dernier tribut qu'elle deuoit à la nature, fut payée dans l'eternité bien-heureuse, pour les euures d'vne rare pieté qu'elle auoit fait en C cette vie l'an 1614.

Seur Marguerite de Bernum le 16. Iuillet 1617. apres vn assidu, long & feruent exercice des vertus, mourut de la mort precieuse des Saints, & vit pour vn iamais dans cette patrie bien-heureuse.

Seur Marthe de Suys, autremẽt de Laulignan, fille vertueuse, & Religieuse de grand merite, laissa le 24. Iuillet 1619. sa demeure terrestre, n'y trouuant pas assez dequoy satisfaire aux brûlãs desirs qu'elle auoit d'ay- D mer ardemment son Dieu.

Seur Roze de Nos épandit son odeur celeste en terre par ses vertus, & le ciel y voulut auoir part cette année 1622.

Seur Laurence de Mont-Redon, le 6. Mars 1623. fut détachée des peines de cette vie, apres auoir merité par sa vie exemplaire le repos que A Dieu reserue à ses elus.

Seur Françoise de Foucaud partit la même année, laissant vne memoire particuliere de sa sainte vie, écritte sur vne grosse pierre qui luy seruoit d'oreiller pour dormir.

Seur Claire de Chambert, joüit des clartez eternelles le 1. Decembre 1625. à cause des actions de lumieres de sa vie.

Seur Anne de Mauleon, le iour que S. Paul se conuertit pour faire penitence, elle en alla goûter les fruis dans le Paradis 1631.

Elle fut suiuie le 6. de Septembre de la Venerable Mere Seur Elizabeth de Roquetaillade, laquelle se démit de sa charge de Prieure, pour ceder à celle que le Roy auoit nõmée, & continuant ses pratiques de vertu, mourut en paix auec vne singuliere edification de ses seurs.

Seur Anne de Courcie le 7. Ianuier 1634. sonna sa retraitte derniere pour le ciel, apres auoir legitimement combattu dans cette vie.

Seur Marie du Mas fut sa compagne dans le même mois.

Seur Hyacinthe de Peusols, qui mourut auec les tresors d'vne insigne patience, l'année 1635.

Seur Dauphine de Castel, ou de S. Martin, le 2. de Iuillet 1636. arriua fort heureusement au tems de la course de ses grandes & rares vertus.

Le même bon-heur échut à la Venerable seur Marguerite de la Cheualiniere le 19. Octobre 1636.

La Venerable Mere seur Marguerite de Voisins, le 15. de mars 1637. laissa le triste sejour de ce monde pour jouyr du bien-heureux de l'autre, s'en étant aquis la possession par ses rares vertus.

Seur Philippe de Pharos singulie-

rement affectionnée au Rosaire de Nôtre Dame, receut pour recompense l'heureuse mort des enfans, & deuôs à Nôtre Dame.

Seur Anne de Villelises, qui fut Prieure triennalle par élection, auec permission du Roy, cedant son droit de nomination Royale pour l'établissement de la Reforme: ses vertus obligerent les seurs à la choisir, & elle en reçoit à present la couronne.

Des Couuens qui ont été fondez en France, & en Hespaigne, par les Religieuses du Monastere de Proüille.

TITRE VI.

NOs premiers Peres se rendirẽt si jaloux de l'instruction, edification, & direction de ce monastere, fondé par nôtre B. Pere, que tãt qu'ils purent ils empêcherent que l'on en bâtit d'autres en France, de sorte que l'espace de soixante ans & plus, apres la fondation de l'Ordre, l'on n'en a û d'autres que luy dans ce Royaume. Il n'y ût que madame Anice de Ioigny, fille de Simon Comte de mont-fort, laquelle passionnée d'être fille de l'Ordre, demanda souuent la permission aux Superieurs de fonder vn monastere à mont Argis : mais eux s'y opposans, elle fut par deux fois demander au S. Pere où il étoit, ses depêches, & les obtint à la seconde fois. En vertu dequoy elle bâtit & dota pour 50. Religieuses vn monastere, lequel par apres elle fit incorporer à l'Ordre, & le mettre sous sa direction, par le Pape Inno-

A cent IV. l'an 1245. luy étant à Lyon, dõt i'ay copie de la Bulle, tirée d'vn ancien manuscrit du Couuent de S. Iaques de Paris. Ce Couuent mis sur pié, nos Peres desisterent de cette rigueur, & incontinent on en vid plusieurs se bâtir en diuers endrois de la France, par les Religieuses du monastere de Proüille.

Ce qui a fait dire ces riches paroles en leur hõneur, à l'Archeuêque

B de Florence S. Antonin. *Quæ cum numero & merito creuerint in immensum, odorem suum longe lateque diffundentes, multas Deo deuotas ad imitationem sui, sanctas fœminas prouocarunt ad similia cœnobia construenda.*

Ces vertueuses filles venans à s'accroitre prodigieusement, autãt en sainteté qu'en nõbre, elles epãdirent les douces odeurs de leur pieté de tous côtez, & exciterent par leurs exemples plusieurs Da-

C mes de qualité à bâtir de sẽblables monasteres, où leur vie sainte se pût communiquer. En voicy les preuues par les fondations suiuantes.

Condom 1283.

Le premier qui fut bâty, ce fut celuy de Condom, que la Princesse madame Ieanne de la maison Royalle de Nauarre, & Comtesse d'Armaignac fonda proche de la ville, à vne portée de mousquet

D d'icelle. Sa pieté n'étant point satisfaite d'auoir edifié ce Couuent si magnifique aux Religieux que nous auons dans Condom, elle voulut encore faire la même charité aux Religieuses : mais Dieu la voulut mortifier, car apres auoir doté, renté, & fondé le monastere, la mort l'assigna pour prendre possession de la gloire que Dieu luy auoit preparé, sans auoir au prealable veu les

Religieuses entrer dans iceluy. Cela neanmoins n'empêcha pas que le Monastere ne fut habité: mais ce fut trois ans apres son decés, où treize Religieuses de Proüille vindrent en prendre possession l'an 1283. vers la fête de S. Michel, dont voicy les noms.

Seur Blanche de Bourdeaux, qui fut la premiere Prieure, seur Peyrône Touliere, seur Viennoise, seur Sereine d'Escayrac, de Cahors, seur Guiraude de saint Seuer, seur Agnes Aymerique, seur Valence Beguyere, seur Ieanne Crossette, seur Marie de saint Seué, seur Etiennette d'Vlme, seur Alemborc de la Braude, seur Arnaude d'Orsaut, seur Adzemande Fromente de Martel.

Ces 13. Religieuses entrerent dans ce nouueau Monastere, le Reuerendissime Pere Iean de Vercelles étant present, & le Pere Berengar de Notier Prouincial.

A cause que ce Monastere fut le premier fruit du Monastere de Proüille, il fut appellé Proüillan, comme si l'on vouloit dire le petit Proüille.

Le Conuent de Notre Dame de Nazareth à Marseille transporté à Aix. 1286.

Trois ans apres cette fondation, le sieur Hugues Borry & Madame Autimande sa Femme touchez d'vne affection particuliere enuers Saint Dominique, se presenterent à nos Peres de Marseille pour fonder en la même Ville vn Monastere de Religieuses, qui garderoient le même Institut que celles de Proüille, leur bonne volonté fut acceptée & le Pere Prouincial fit venir de Proüille quatre Meres à cet effet,

A sçauoir est, Seur Matheude de Foucauquier qui fut la premiere Prieure, Seur Nicole Gasque, Seur Marie Estendarde, & Seur Marie de Saint Hilaire. Du depuis enuiron quatre ans apres le Serenissime Price Charles second Roy de Sicile, & Comte de Prouence, étant deliuré de sa prison où il étoit au Royaume d'Arragon, il passa par le Monastere de Proüille, & y voyant la sainte & innocente vie de ces épouses de Iesu-Chrit,

B il en fut si touché, qu'il resolut de transplanter en ces terres ces lys odorans de pureté, & ces Roses pourprines de sainteté. Ce qu'il fit achettant vn fon, & battissant vn magnifique Monastere en sa Ville d'Aix, où il fit venir celles qui étoient à Marseile.

C *Le Conuent de Saint Dominique à Mês en Lorraine, enuiron l'an 1290.*

Les Memoires que i'ay de sa fondation, remarquent expressement que ce furent les Religieuses de ce Monastere, qui furent appellées pour cet effet; mais les rauages des guerres ayans causé la perte des papiers, on n'a pû sçauoir ny le nombre, ny les Noms.

D *Saint Pardoux, 1293.*

L'an 1293. le Chapitre general tenu à Paris sous le Reuerendissime Etienne de Bezançon, acceptant le Monastere qui fut baty à Saint Pardoux, qui est vn Bourg aux confins de Lymoges vers le Perigueux, du fons & des deniers laissez pour cet effet, par Madame la Vicomtesse de Lymoges, Fille du Duc de Bourgoigne, vefue de Messire Guy Vicomte de Lymoges, les Religieu-

ses de Proüille furent appellées à ce nouueau Monastere, & en prirent possession le 24. May. Elles étoient au commencement six en nombre, sçauoir est Seur Fine d'Arragon, qui fut la premiere Prieure, Seur Agnes d'Arnouuille, Seur Elizabeth de Sans, Seur Agnes de Betehenene, Seur Beatrix de Bethezy, Seur Claire d'Auina.

Du depuis le Monastere s'accroissant, on en fit venir quatre autres, sçauoir est, Seur Marguerite Dardina, Seur Elizabeth, Seur Agnes de Bethezy, Germaine de Seur Beatrix de Bethezy, & Seur Bertrande d'Escayrac, on en prit encore deux autres de Condy sortones de Proüille, sçauoir est Seur Serene d'Escayrac, parente d'vne autre de même surnom, & Seur Adzenne Formente de Martel.

Montpelier. 1295.

Apres set ans de trauail qu'employerent nos Peres, depuis l'an 1288. iusques à l'an 1295. pour bâtir vn Monastere de nos Seurs à Montpelier, ils en vindrent en fin heureusement à bout, & à cet effet le Pere Prouincial fit venir de Proüille onze Religieuses, qui furent introduittes en ce Monastere, la même année, le Dimanche dans les octaues de l'Ascension. Leurs noms étoient Seur Prorenadine premiere Prieure: Seur Ermenie de Saint Donat, seur Mengarde Gaudelene, seur Ieanne Dalmace, seur Agnez Iulienne, seur Cecile Marthe, seur Cecile de Casselle, seur Mengarde de Fontaine, seur Domselue Françoise, seur Ieanne Comtesse.

Les Heretiques l'ont démoly par deux fois; mais Dieu a toûjours A suscité quelqu'vn qui fit reuiure les trauaux de ces premieres & anciennes Religieuses de Proüille.

Le Couuent Royal de Poissy. 1304.

Apres que Philippe le Bel Roy de France, petit fis de Saint Louys, ût fait acheuer le batiment Royal du Monastere dedié au même Saint à Poyssi procke de Paris, il demanda au Pere General cent Religieu- B ses pour le remplir, & en venir prendre possession: C'étoit alors le Reuerendissime Aymery, lequel voulant satisfaire aux intentions pieuses du Roy, si tôt qu'il ût celebré le Chapitre general a Toulouze, il prit des plus exemplaires & feruentes Religieuses, de Proüille, & de Condom, pour les y établir. Il en fit venir aussi de Montargis, de Mês en Lorraine, & de Roüen. Et de cecy i'en ay les memoires du Pere Bernard Guidonis, lequel a écrit C la fondation de ce Royal Monastere, comme chose de son tems.

Rétablissement du Monastere de Villamur transferé maintenant à Castel Sarrazin, enuiren l'an 1550.

Du tems de Madame Seur Maddeleine de Bourbon, Prieure tres-exéplaire du Monastere de Proüille, quelque desordre suruint au Monastere de Villamur, auquel D pour y remedier, furent enuoyées trois Venerables Meres de Proüilles, sçauoir est Seur Anne d'Arignac alors Souppricure de Proüille, Seur Bernarde de la L'ile, Seur Caterine de Ros, léquelles y moururent auec grande opinion de vertu.

Fondation du Conuent de Notre Dame du Chappellet en la Ville d'Agen 1575.

Ce Conuent fut premierement fondé a Leytour, puis transferé dans la Ville d'Agen, qui en est éloignée de quatre grandes lieuës; la Fondatrice fut Madame Marguerite de Pelegut, ditte de Cassanuel, Dame de L'ile, & sa Seur nommée Iaqueline de Cassanneil religieuse du Monastere de Proüille y fut établie Prieure durant son viuant, à cause qu'à son égard le Monastere fut fondé, l'an 1575. ainsi i'ay pris & tiré des papiers du monastere étant sur les lieux.

Fondation du Monastere de Sainte Praxede en Auignon 1578.

Les guerres ayant obligé plusieurs Religieuses du Monastere de Proüille de se retirer, les tres-illustres Dames Seur Philippe & Marguerite d'Arpageou, furent appellées en Auignon 1564. par Monsieur de Lers leur Frere, & de la volonté du Cardinal d'Armaignac & Archeuéque d'Auignon, auquel elles appartenoient, luy fort joyeux de voir ses Niéces, & beaucoup plus de leur vertu, leur fit donner du Pape vne petite Abbaye vacante, & la fit eriger en Prieuré pour les Filles de l'Ordre de Saint Dominique, & Madame Philippe d'Arpajou fut la premiere Prieure: C'est a present vn des plus celebres, des plus exemplaires, des plus Augustes & Saints Monasteres de la France, où la venerable Mere Iulienne Morelle continuë de donner les preuues de sa rare science, & les exemples de sa vertu.

Fondation des Monasteres de Sainte Agnez Martyre dans Sarragosse Capitale d'Arragon 1299 & de Mont Sion en Barcelonne Capitale de la Catalogne 1359.

Hors nôtre France, le Monastere de Proüille fit encore part de ses Filles & de leur vertu, l'an 1299. Madame Sanche Petro Baronne de Aguillar fonda celuy de Sainte Agnez dans la Ville de Sarragosse en Arragon, & il y ût six Religieuses qui vindrent de Proüilles, dont la Superieure s'appelloit Seur Ieanne de Signas, natiue de Tarascon, & l'an 1359. furent appellées du méme Monastere, pour fonder celuy du Mont de Sion dans Barcellonne six autres, dont la Superieure se nommoit Seur Constance de Bellere. C'est ce que i'apprens des recherches curieuses de Diago l. 2. de l'Histoire de la Prouince d'Arragon ch. 95.

Des Prieurs & Prieures du Monastere de Proüilles.

TITRE VII.

CE Monastere étant si Auguste, & fourny d'vn si grand nombre de Religieuses, qui est ordinairement de six vint & dauantage, les Successeurs de Saint Dominique dans la charge du Generalat ont toûjours voulu, qu'il y ût vn second Monastere, destiné pour les Peres & Freres de l'Ordre, contigu à iceluy, & enfermé dans vne méme cloture, generale, distincte

neanmoins de celle des Religieuses, non seulement pour seruir de retraitte aux Religieux Lais qui manioient le temporel de cette maison, sous la direction & autorité des Peres, mais aussi pour auoir nombre suffisant de Prêtres, afin d'assister spirituellement les Religieuses.

Pour ces deux raisons, il y a û toûjours des Prieurs, dont l'autorité ordinaire étoit sur les Peres & Freres qui étoient dãs ce Monastere, & comme Vicaires du Prouincial, ou du General, ils auoient l'autorité de l'vn ou de l'autre pour la direction spirituelle des Seurs; & leur auis deuoit être suiuy dans les difficultez qui arriuoient parmy les Religieuses, quand la Mere Prieure s'en raportoit à eux, ou quand les affaires étoient extraordinaires, & singulierement pour les receptions des Postulantes à l'habit, & des Nouices à la Profession. Tandis que la ferueur & pieté commune des Religieuses a subsisté, cét ordre s'est obserué l'espace de trois cens ans fort exactement, mais du depuis le Commun changeant de visage, le tems a substitué petit à petit d'autres manieres d'agir, déquelles il se faut raporter aux plus sages & experimentez, s'ils le trouuent ainsi à propos.

Il y a toûjours û des Prieurs, apres ces trois cens ans, comme auparauant, mais leur charge s'est plus attachée à la direction spirituelle des Religieuses, qu'à l'embaras des choses exterieures, par vn si grand nombre de Conuers, & Freres au Chappeau, qu'on appelle Oblas où Donas: Ces Peres meritent icy la conseruation de leur nom & memoire, veu qu'ils ont extrémement contribüé par leur vertu, leur soin, & leur trauail à la sanctification & perfection des Religieuses, & à l'auancement aussi du temporel. Nous les mettrons donc par ordre, selon que ie les ay tirez des Anciens Regîtres, de Bernard Guidonis, & des anciens papiers dudit Monastere.

Le premier Prieur fut le tres-Illustre Patriarche Saint Dominique fondateur & directeur d'iceluy, & le gouuerna immediatement iusques à l'an 1214. où étant obligé de trauailler à son dessein, qui étoit de fonder l'Ordre, il choisit vn de sa compagnie pour le substituer à sa place.

Le second fut le Pere Noël, qui pendant l'absence de Saint Dominique fit cette charge iusques à l'an 1220. où par vn accident preueu de Dieu, pour son bien, il se noya dans la Riuiere de Blau proche de Limoux. Le choix que Nôtre B. Pere fit de sa personne parmy les autres, pour gouuerner à sa place ce troupptau Virginal de Filles Angeliques, rend vn témoignage suffisant de sa sainteté, & elle se connoit dauantage, par l'estime que les Seurs de ce tems là montrerent en auoir, faisans que son cors fut honorablement transporté dans leur Eglise, & enterré vis à vis de la grande grille. Il est vray que F. Guillaume Claret fit quelques affaires pour la maison, & la gouuerna de fois à autre, mais ce ne fut que par espece de commissiõ, & non auec attache d'office.

Le 3. fut le Pere Guiraud de Sparros qui ût la direction de ce Monastere, & trauailla pour son auancement, & spirituel & temporel. Il

dispos a

disposa beaucoup de choses, & cōmença les preparatifs, cōme Dauid à Salomon, pour la construction de cét Auguste Monastere dans l'état où ses Successeurs le mirent.

Le 4. fut Pierre d'Alet, qui fut étably deux fois Prieur: la premiere, l'an 1226. & demeura deux ans, & puis l'an 1231. & fut vn pareil tems. C'étoit vn Religieux de grād exemple, qui fut Prieur aussi du Conuent de Toulouze, & auança beaucoup son établissemēt, dans le nouueau lieu que les Religieux habitent maintenant, depuis l'an 1230.

Le 5. fut Raymond de Catalan, qui receut aussi deux fois la même obeyssance: la premiere, pour deux ans 1228. & l'autre, 1233. iusques à l'an 1258. Nous parlons amplement de ses vertus en nos Croniques generales, & de ce qu'il a fait pour l'auancement temporel & spirituel du Monastere, qu'il gouuerna en tout, l'espace de 32. ans.

Le sixi-me fut Arnaud d'Orgueil, qui est vn village du Diocese de Cahors: les Superieurs le tirerent du Prieuré de Montau'an pour luy donner la charge de celuy-cy, l'an 1258. dont il s'est aquité si glorieusement l'espace de 6. ans qu'il a merité rang entre les hommes illustres de l'Ordre, au liure de nos Annales de l'Ordre.

Le 7. fut Pierre de Rey, natif de Fan-jaux, qui fut institué l'an 1264. & y fut 3. ans, durant lequels il prit tant de goût à la paix & tranquillité dont il iouyssoit en la deuotion de ces ames Angeliques, qu'en étant retiré par apres, afin d'être Prieur à Toulouze, il demanda sur la fin de ses iours, de les aller finir en ce Monastere; ce qui luy fut octroyé l'an 1286. & il y mourut

A treize ans apres l'an 1299. auec tant d'odeur de sainteté, qu'il en embaume pareillement le liure déja cité. Il est enterré dans le sudit Monastere, au même sepulchre de son Pere, qui se fit Religieux aussi à son exemple, & de sa Mere qui prit l'habit a Proüilles.

Le 8. fut Arnaud de Seguier, natif de Pamiers, lequel prit le gouuernement spirituel & temporel de ce Monastere, l'an 1267. & y trauailla l'espace de 29. ans tous entiers,
B auec tant de gloire, que ce fut comme le Salomon de ses principaux edifices. En fin il y mourut l'an 1296. & fut enseuely deuant la grille du Chœur, auec le P. Raymond. Voiez ce que nous en disons au sudit.

Le 9. fut le B. Bernard de Tournes: il succeda l'an 1296. & en la charge, & en sainteté, & en soin pour le temporel & spirituel de ce Mo-
C nastere, au B. Arnaud. Nous en apportons les eloges fort amplement sur la fin du sudit liure.

Le 10. fut le P. Arnaud de Iean, du Diocese de Cahors, lequel fut institué l'an 1299. le 7. de Nouembre, & gouuerna iusqu'à l'an 1309. Durant son tems le Pape Clement V. visita le Monastere par deux fois, l'vne, l'an 1305. le 2. iour d'Octobre allant à Lyon; l'autre 1308. le 29.
D Ianuier, allant en Auignon: la premiere fois il étoit accompagné du Cardinal Pierre d'Hespagne, Euêque de Sabine, & l'autre de trois Cardinaux, l'Archeuêque de Roüē, l'Euéque de Toulouse ses neueux, & l'Euêque d'Ostie Nicolas du Prat.

Apres ces dix premiers Superieurs, nous ne sçaurions dire precisément l'année que commence-

rent & finirent les autres, & ny de plus s'il y en a û quelques autres qui en ont fait la charge, entre ceux que nous allons nommer.

L'onziéme fut Sanche de Mireual; sous lequel arriua ce grand miracle de la preseruation du Monastere, d'vn incendie general, l'an 1309. C'étoit vn saint homme, qui deceda le 12. Octobre; ie n'ay pû trouuer dans quelle année.

Le douziéme fut, Arnaud de Iean, cy dessus nommé, dont on trouue des actes signez de sa main l'an 1317. & 1318.

Le 13. Bernard de Sans, qui gouuernoit l'an 1321.

Le 14. Raymond de Morel, enuiron l'an 1325. iusques à l'an 1340.

Le 15. Raymond de l'Abbaye, enuiron l'an 1341. iusques à l'an 1342. auquel il mourut le 15. de Mars.

Le 16 F. Antoine de Nouille.

Le 17. vn autre Sanche de Mireual 1398.

Le 18. F. Iean de Morel, ou de Rochel, 1404. il deceda le 4. d'Auril.

Le 19. F. Bernard de Sans cy dessus nommé 1416. & on trouue memoire de luy dans cette charge 1432. lors que la nouuelle Eglise de saint Martin à Proüille, fut consacrée le propre iour de Nôtre Glorieux Pere saint Dominique: l'on trouue écrit de luy au Martyrologe des Seurs, qu'il gouuerna ce Monare dans cette qualité de Prieur, auec edification tres grande.

Le 20. F. Bernard le Sage, duquel se trouue acte l'an 1446.

Le 21. F. Pierre Guillerme, lequel signe & ratifie vne transaction 1468.

F. Antoine de Cleda se trouue A signé l'an 1515. & 1519. le Martyrologe des Seurs fait mention de luy, comme d'vn tres saint Religieux, qui a beaucoup edifié ce Monastere par sa vie exemplaire.

F. Adrien de Milly 1525.

F. Henry Nicolay 1528.

F. Raymond de l'Abbaye 1530. c'étoit vn autre que le dessus nômé.

F. Iean Galetion ou de Valetion 1543.

F. Bernard Sacratis, homme d'v- B ne grande vertu, singuliere deuotion, & rare exemple 1547.

F. Vital de Becanis Docteur en Theologie, comme plusieurs autres des precedens, mais recommandable pour sa deuotion & son humilité 1558.

F. Ioseph Bourguignon Docteur & Inquisiteur de Carcassonne fut le dernier Prieur de ce Monastere, institué l'an 1598. & mourut en C cette qualité 1635.

Du depuis il n'y a plus û que des Vicaires ou Commissaires du Reuerendissime Pere General, à cause des grandes affaires qui sont suruenues a cette maison, & ne sont pas encore decidées; ce que pourtant nous esperons bien tot, autant par la vertu de celle que Dieu veut établir pour Superieure, que de l'humilité, soumission, & fidelité à D l'Ordre, de celles qui ont ce bonheur d'être les ainées de saint Dominique dans ce premier Conuent de son Ordre.

Quant aux Superieures.

La premiere fut vne fille natiue de Fan-jaux, nourrie & éleuée dãs l'amour diuin par saint Dominique, laquelle étant comme sa Benjamine, & sa principale fille spirituelle, il voulut qu'elle se retirât du mõde,

& qu'elle prit l'habit dans son nouueau Monastere, & l'établit pour Superieure des autres. Elle s'appelloit Guillaumine de Fan-jaux, a cause du lieu dont elle étoit natiue.

La seconde fut Claude Riche, qui est nommée telle dans vn des contras cy dessus alleguez en l'an 1225. C'est assez dit à sa loüange, qu'elle fut trouuée digne de gouuerner vne compagnie si sainte, qu'étoit alors celle du Monastere de Proüille.

La troisiéme peut être seur Caterine de Salos, qui mourut le 3. de Ianuier 1259.

Nous n'auons plus de memoire des autres Superieures de ce siecle douziéme, iusques à l'an 1309. où étoit Prieure seur Raymonde Hugone, de tres sainte vie: Par ses merites le Monastere fut deliuré d'vn embrazement general.

Entre elles & la suiuante, il faut mettre seur Brayde de la Tour, qui fut Prieure aussi, mais l'on ne sçait en quelle année.

Seur Gaillarde la Patiosse, laquelle mourut 1321. le premier iour d'Auril, & arriua de son tems ce que nous auons dit cy dessus parlant des seurs Antoinette, & Ieanne de Bel Castel.

Seur Arzens Cadela luy succeda, & gouuerna trois ans, apres lêquels fut eluë

Seur Elizabeth Peteyta l'an 1324. & son trienne expiré fut confirmée pour trois autres années, puis laissa sa place à,

Seur Ieanne de Campendut, laquelle merita d'auoir son eloge dās le Calendrier des seurs le 23. de Mars, auquel elle mourut à cause des rares exemples de sa sainte vie. son trienne finy.

A Seur Marguerite de Planezez, laquelle vécut auec tant de ferueur & de pureté dans la Religion, qu'à l'heure de sa mort, le Pere Iean Seguier son Confesseur, vid son ame prendre congé de son cors, sous la figure d'vne blanche colombe, qui s'essoroit dans le ciel. Elle auança par ses importunitez l'heure de son trépas, car ayant toujours ũ grande horreur des charges, & icelles luy venans toujours à dos, elle B supplia pour vne bonne fois son cher Epoux, de la deliurer par quelque moyen de celle-cy de Prieure; ce qu'il fit, luy enuoyant vne maladie, qui rompit les liens, dont son ame étoit detenuë prisonniere dans son cors.

On trouue seur Vesiade de Loubaut, Prieure sous le Reuerendissime Pere Elie de Toulouse, qui C fut elu General en Auignon 1367.

On trouue vne autre seur Braide de la Tour, qui vecut fort exēplairement, & étoit Prieure dās quelques vnes des années de ce treiziéme siecle.

Entrant à present dans les années du siecle quatorziéme, de 1400. nous auons encore fort peu d'asseurance du tems & des années, que les Superieurs, dont nous auōs D connoissance, gouuernoient : mais neanmoins pour donner enuie & courage à quelqu'vn, ou quelqu'vne, qui auroit le loisir de visiter les papiers du Monastere, de nous corriger, & mettre cecy plus au net, nous dirons ce que i'en ay pû colliger.

Seur Ieanne de Gayac se trouue dans les papiers, Superieure cette année 1422.

Seur Marguerite de Gordes, laquelle faisant toute sa vie ce qu'elle

enseigna pendant sa charge de Prieure, deceda saintement l'an 1345. l'onziéme du mois de Decembre. Sa memoire viura eternellement aussi bien dans ce Monastere que dans le ciel, y ayant laissé des exemples, dont la traditiue ne manquera iamais.

Seur Agnez de Sernel qui fut Prieure, mais l'on ne sçait en quelle année ce Monastere merita de jouyr de sa direction : Dieu l'apella cette année 1459. laissant à toutes ses filles des exemples a imiter, & des sujês pour ne iamais l'oublier.

Seur Gauzerande de Campendut ; c'est vn village qui s'appelle ainsi. & se dit en latin *Canis suspensus*, que Simon Comte de Montfort emporta dessus les Albigeois.

La Venerable Mere Ieanne de Seuerac gouuerna 36. ans ce Monastere, & mourut en opinion d'vne solide vertu 1536. le 28. Nouembre.

Seur Gausside de Raccas mourut en cette année, & fut Prieure : Nous auons parlé cy-dessus de ses merites.

L'an 1533. Seur Ieanne d'Amboise fut nommée premiere Prieure par le Roy, & en fit la charge 7. ans, mais Dieu ne permettant pas qu'elle receut du contentemẽt, en vn Monastere dont elle auoit supprimé les drois contre les status de saint Dominique, elle permuta & se fit Religieuse de saint Benoit.

L'an 1540. Madame Maddelaine de Bourbon luy succeda, laquelle rendant les deferences & soumissions duës au Pere general de l'Ordre, merita la benediction de saint Dominique, gouuernant auec edification ce Monastere, l'espace de 25. ans.

A Apres elle, Madame Eleonor de Bourbon Religieuse de l'Ordre de saint Benoit à Fonteuraux, fut nommée ; mais se contentant de iouïr du temporel, ne sortit point d'où elle étoit, & laissa la direction spirituelle aux Meres, qui seroient élües Superieures : & alors fut élüe Prieure Seur Gabrielle de saint B Germain dont nous auons parlé, & d'autres en suitte.

Madame Eleonor de Bourbon decedée, Madame Ieanne de Lorraine, succeda ; laquelle étant Abbesse de Ioüars, & Religieuse de Fonteuraud, prit l'habit & le Monastere de saint Dominique, mais n'y demeura pas.

Madame Seur Charlotte Marie de Leui de Vantadour fut nommée à sa place, & en prit possession la veille de la Pentecôte l'an 1630. C laquelle y passa 3. ans dans vn grãd exemple de vertu & d'obseruance: Ses desseins étans de releuer entierement ce Monastere, le diable les trauersa puissamment, & elle oppressée de mille calomnies aupres de sa Majesté, fut contrainte de ceder a la force, laissant à Dieu l'innocence de sa cause.

Bien tôt elle fut reconnuë, & ceux qui ont ouy les benedictions, D que plusieurs Religieuses du Monastere donnent à son gouuernement, & aux desseins qu'elle auoit, regrettant instament que la vertu ait souffert vn si grand échec, dans l'oppression de sa personne.

I'en ay oüy moy même sur les lieux des depositiõs si honorables, & en sa faueur, que i'admire les ressors de l'aymable prouidence de Dieu, qui permet que les siens passent par des étamines si rudes, & soient ainsi le joüet de la calomnie;

&-comment iamais aucune plume à pû prendre ancre, pour écrire contre vne vertu si rare & si manifeste, qu'on n'oseroit en parler telle qu'elle s'est fait voir, sans étre soupçonné de flatterie : ce qui me confirme dans ce sentiment, c'est que le tems où i'ereceus & de voix, & par écrit, les témoignages de cette innocence ainsi oppressée, fauorisoit plus que iamais, le party de ceux qui l'auoient ainsi noircie, & persecutée, par cōsequent c'étoit le pur motif de la verité & charité, qui les obligeoit à me parler de la sorte; veu nommement que ie n'auois aucun dessein alors, non plus qu'à present, de m'éclaircir de ces choses, icelles ne me touchans pas. Mais puisque Dieu qui releue & abbaisse quand il luy plait, à voulu que i'aye sçeu si manifestement la verité, ie luy veux rendre cet hommage, & sacrifier ces lignes à la deffense d'vne vertu si mal traittée, sous des pretextes de pieté, & par des gés qui fōt mine de la pratiquer: sa gloire sera de n'en auoir iamais voulu entendre mal parler, moins encore de s'en vanger, comme fort aysement elle ût pû, & enfin de s'étre laissée entre les mains de Dieu son protecteur, pour la releuer quāt il luy plaira : ce qu'il semble vouloir executer à present, ayant fait paroitre dé-ja son innocence, & obligé ceux qui l'auoient si noirement calomniée, de luy demander pardon, & cōfesser qu'ils auoiēt été surpris, pour auoir trop suiuy les inclinations des Grans, sans penser aux obligations de leur conscience.

Cette vertueuse Dame auoit sujet de souhaitter sa perpetuité dans cette maison, puisque ses Ancétres y ont laissé leurs cœurs, leurs affections, leurs biens, leurs cors, & leurs saints exemples. Guy de Leuy mit la premiere pierre à l'Eglise : Isabelle de Leuy fut des premieres Filles du Monastere, & y mourut saintement 1251. Au siecle suiuant, Elizabeth de Leui fit reuiure la memoire de sa Tante dans ses pratiques exemplaires de vertu, & mourut l'an 1330. L'autre siecle d'apres, seur Perrine de Leui receut la recompense de ses abbaissemens & penitences l'an 1425. & 6. ans apres Ieanne de Leui prit le méme chemin en la vie & en la mort, que ses trois parentes qui l'auoient deuancée, passant de ce monde en l'autre 1431. L'autre siecle qui étoit 1500. ne manqua point d'vne succedante qui fut Marguerite de Leui qui deceda l'an 1531. dans vne grande & commune opinion de rare vertu. Il ne falloit plus pour ce siecle d'apresent, sinon que Madame Charlotte Marie de Leui continuât ses trauaux pour la soumission à l'Ordre, le retablissement de la vie Reguliere, & la perseuerance des rares exemples de vertu qu'elle donnoit, afin qu'à chaque siecle cette Illustre famille de Leui, ût donné à cette Maison de Nôtre Dame, vne Victime d'amour enuers elle & son cher Fis.

Apres Madame de Vantadour, fut élüe capitulairement vne tres-vertueuse Mere des plus Anciennes, appellée Seur Anne de Villelises, laquelle fit ses effors pour le parfait & entier établissement de la vie Reguliere, mais le tems que Dieu a prescrit à vn si grand bien, n'étant pas encore venu, pour des causes, dont il vaut mieux en laisser le iugement à Dieu, que d'en parler beaucoup, ses bonnes volontez n'urent

pas leur effet. de sorte que son triē-neacheuó, le Roy qui n'auoit cedé son droit, qu'en faueur de la Reforme, voyant qu'elle ne s'étoit pû effectuer encore, le reprit, & nōma pour Prieure l'an 1640. Madame Seur Ieanne Antoinette d'Albat, de l'Ordre de saint Benoit, éleuée sous la tres sage conduitte de Madame de Xaintes, & reside apresent dans le monastere de Proüille, auec les desseins d'y retablir l'ancienne piété, selon qu'elle m'a témoigné: Ce que l'on espere, si tôt que les deferences & soumissions dües au Reuerendissime Pere General luy seront rēdües, & acceptées de sa Reuerendissime Paternité: Ie luy ay des obligations tres particulieres, & n'ay pû m'empécher, d'en témoigner icy le sentiment de gratitude que ie luy ay voüé.

Des faueurs & priuileges des Papes & Roys tres-Chretiens à cette maison.

TITRE VIII.

AVant ces faueurs octroyées aux Religieuses de ce monastere, nous aurions à faire vn denombrement des Reliques les plus signalées, qui leur ont été données en consideration de la sainteté du A lieu qu'elles habitent, mais n'ayāt pas û ce loysir d'en faire les remarques, à cause de leur grand nombre, bien qu'elles m'ayent été montrées auec toute la satisfaction que i'ûsse pû souhaitter, ie laisse à suppleer en mon liure des Fondations & Croniques generalles, ie n'oublieray pas neanmoins à inserer icy l'insigne faueur de messire Etienne de Maillezes, Euéque de Tortose dans la Catalogne, lequel donna & porta luy même à ce monastere le Chef tout entier de Sainte Cristine Vierge & martyre, pour reconnoissance dequoy l'on fait tous les ans memoire pour luy le 27. d'Octob.

Commençant par les faueurs des B Papes: Innocent troisiéme expedia vne Bulle confirmatiue de leurs possessions le 8. d'Octobre 1215. qui étoit le 18. de son Pontificat, mais elle n'est pas de consideration au regard de la suiuante d'Honoré troisiéme. Ce saint Pere qui confirma nôtre saint Ordre l'an 1216. le iour & Fête de l'Apôtre de saint Thomas, confirma aussi deux ans apres, les status & manieres de vie Reguliere des Relieux de ce Monastere occupez à la direction des Religieuses, auec toutes leurs possessions & reuenus, & leur accorda plusieurs priuileges. Voicy la copie que i'ay tiré de l'original, & voulu traduire aussi pour la consolation des Seurs.

A

HONORIVS EPISCOPVS SERVVS SERVORVM *Dei.*

Dilectis Filijs, Priori Monasterij sanctæ Mariæ de Prulliano, eiusque Fratribus, tam præsentibus quàm futuris, Regularem vitam professis, in perpetuá rei memoriam.

Religiosam vitam eligentibus, Apostolicum conuenit adesse præsidium, ne forte cuiuslibet temeritatis incursus, aut eos à proposito reuocet, aut robur, (quod absit) sacræ Religionis infringat.

Expropter, dilecti in Domino filij, vestris iustis postulationibus clementer annuimus, & Præfatum Monasterium sanctæ MARIAE de Prulliano, in quo diuino obsequio estis mancipati, sub beati Petri & nostra protectione suscipimus, & præsenti priuilegio communimus.

Imprimis siquidem statuentes, vt Ordo Canonicus, qui secundùm Deum, & Beati Augustini Regulam, in eodem Monasterio institutus esse dignoscitur, perpetuis ibidem temporibus inuiolabiliter obseruetur.

Præterea quascumque possessiones, quæcumque

HONORE' EVEQVE SERVITEVR DES SERVITEVRS de Dieu.

A nos Bien Aymez Enfans, le Prieur du Monastere de Notre Dame de Proüille, & à ses Freres, tant presens qu'à venir, profez en la vie Reguliere. A perpetuité de memoire.

B S'IL y a chose conuenable & necessaire à ceux qui font profession de la vie Religieuse, c'est de les autoriser & appuyer des faueurs Apostoliques, de peur que peut étre, quelqu'vn par vn effort & violence temeraire, ne leur donne sujet de quitter leur sainte entreprise, ou ce qu'à Dieu ne plaise, decredite entierement la sainte Religion.

A cette cause mes Bien-aymez Enfans en Nôtre Seigneur, Nous condecendons auec nôtre clemence ordinaire à vos de-
C mandes; & quant au sudit Monastere de Nôtre Dame de Proüilles, dans lequel vous vous étes consacrez & heureusement engagez au seruice de Dieu, nous le prenons dés maintenant, sous la protection de S. Pierre, & la Nôtre, & vous en affermissons le don & la possession, par le priuilege & l'octroy de ces patentes presentes.

Premierement donc, nous ordonnons que dans iceluy l'Ordre Canonical sous la Reigle de S. Augustin, lequel y a dé-ja été depuis quelque tems étably, n'en soit
D jamais ôté, & qu'il y soit au tems à venir inuiolablement obserué.

De plus nous voulons & ordonnons, que toutes les possessions, & tous les autres biens de quelle nature qu'ils soient, que le méme Monastere possede maintenant, legitimement, & selon les formes canoniques du droit Ecclesiastique ou qu'à l'auenir il pourra posseder, soit par l'octroy des souuerains Peres, & Euêques, soit par

A les liberalitez des Roys, & des Princes, soit par les aumônes des fidelles, soit en quelque autre maniere, selon que Dieu voudra toucher & inspirer leurs cœurs, vous soient & à vos Successeurs assurez, & hors de conteste, sans qu'aucun y puisse iamais pretendre.

Entre iceux nous auons iugé à propos d'exprimer les nõs propres de ceux qui suiuent: premierement B la place où est situé le sudit Monastere auec toutes ses appartenãces: les dixmes & premieres offrandes que nôtre Venerable Frere Foulques Euêque de Toulouse vous a si pieusement accordé, sur le Bourg & l'Eglise de Fan-jaux. Toutes les possessions qu'autrefois Robert de Mau-Voysin, & celles que noble Homme Simon Comte de Mont-fort, au même lieu de Mau-Voysin, & à Salzens, & à Villars, vous ont donné pieusement, en remission de C leurs pechez: les possessions aussi que vous auez a Pamiez, a Gardelle, & dans Agazouz: Item celles que Pierre de l'Estrade ou de la Rüe, vous a laissé à Retorte, & Messire Lambert à Pou-Verd: Item celles que vous auez au Bourg de Brom, & a Ausonne: Item les reuenus que vous tirez à Tonens, des prez, des vignes, des Bois, des Paturages, & autres siennes appartenances.

D Certes pour ce qui regarde les terres que du trauail de vos propres mains, ou à vos frais & depens vous cultiuez, comme aussi des troupeaux & de tout autre Betail que vous nourrissez, qu'aucun ne soit si hardy de vous en demander les dixmes, ou de vous contraindre par force à les donner.

Nous entendons aussi, qu'il vous

bona idem Monasteriũ impræsentiarum iustè ac canonicè possidet, aut in futurum concessione Põtificum, largitionem Regum, vel Principum, oblatione fidelium, seu alijs iustis modis, præstante Domino poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus, & illibata permaneant.

In quibus hæc proprijs duximus exprimenda vocabulis; locum ipsum in quo præfatum Monasterium situm est, cùm omnibus pertinentijs suis, Decimas & primitias, quas Venerabilis frater noster Tolosanus Episcopus, vobis apud Fanum Iouis intuitu pietatis concessit: Possessiones quas quondam Robertus Mali-Vicini, & eas quas nobilis vir Simon Comes Montis-Fortis apud eumdem locum, & apud Salzen, & apud Villarium, vobis pro suorum redemptione peccaminum contulerunt: Possessiones quas apud Appamias, apud Gardelam, & apud Agazous habetis. Possessiones quas Petrus de Vico apud Retortam, & Lambertus apud Podium-viride vestro Monasterio contulerunt. Possessiones quas apud Brom, & apud Ausonam habetis, & reditus quos habetis apud Tonens, cum pratis, vineis, nemoribus, & omnibus alijs pertinentijs suis.

Sane noualium vestrorum quæ proprijs manibus aut sumptibus vestris colitis, siue de vestrorum animalium nutrimentis, nullus à vobis-

soit permis de receuoir tous ceux qui viendront à vous pour être admis dans vôtre Compagnie, soit Clercs, soit Laics, pourueu qu'ils soient libres de leurs personnes, & ne soient engagez à des conditions qui necessairement les retiennent au monde; & apres les auoir receus à l'habit, de les retenir & garder, sans qu'il vous en soit fait aucun empéchement de qui que ce soit; Et le reste.

A *vobis decimas exigere, aut extorquere præsumat.*

Liceat quoque vobis Clericos, vel Laicos liberos & absolutos, è sæculo fugientes, ad conuersionem recipere, & eos absque vlla conditione retinere, &c.

B

Le reste de cette Bulle est entierement semblable à celle que nous apportons tout au long au Liure suiuant, chapitre troisiéme de la Confirmation de l'Ordre. Elle est signée de seize Cardinaux, qui sont les mêmes qui ont signé la sudite, à la reserue de quatre; sçauoir est les Cardinaux Cinthius, Octauien, Iean, & Romain, à la place dêquels il y a le Cardinal Aldobrandin.

Apres cette Bulle, suit celle de Gregoire neuviesme, dattée de Viterbe l'an 1237. qui fut le dixiesme de son Pontificat le 21. de Mars, commandant au Bien-heureux Pere Iourdain General de l'Ordre, lequel alors étoit en la Terre Sainte, & dont on attendoit le retour, pour celebrer le Chapitre General, de pouruoir aux Religieuses dudit Monastere d'vn de Prieur & quatre Religieux Clercs, selon que sainct Dominique auoit ordonné, pour auoir C soin & de leur spirituel, & de leur temporel: & cette Bulle fut expediée à l'instance des Religieuses: Elle commence ainsi.

GREGORIVS EPISCOPVS
Seruus Seruorum Dei.

Delicto Filio Fratri Iordano Generali Magistro Ordinis Prædicatorum Salutem & Apostolicam Benedictionem.

SCIMVS in tuo desiderio geri continuum affectum, vt augmentis assiduis proficiat salus animarum. Igitur pro dilectis in Christo filiabus, Priorissa & Conuentu Beatæ Mariæ de Prulliano, à te petendam assumimus, quod secundùm Deum ipsarum profectibus competere æstimamus.

Sane lecta coram nobis earum petitio, quòd cùm ipsæ quæ

Beati Dominici Magistri iam dicti Ordinis inductæ monitis & exemplis, relicta pompâ sæculi elegerunt Domino famulari sub Regula Monialium sancti Sixti de Vrbe, in præfato loco fuerunt collocatæ, & idem Sanctus piâ dispositione prouiderit, vt A *vnus Prior & quatuor fratres Clerici eiusdem Ordinis, in spiritualibus & temporalibus curam gererent earumdem, & id vsque nunc fuerit obseruatum, &c. Datum Viterbij xi. Kalendas Aprilis Pontificatus nostri Anno 10.*

B

Apres cette Bulle suit celle d'Innocent IV. par laquelle le Pape confirme l'establissement de ce Monastere sous la direction & auctorité de l'Ordre, tant pour le spirituel que pour le temporel. Elle fut expediée à Lyon le cinquiême des Kalendes de May le 6. de son Pontificat. Elle parle ainsi.

INNOCENTIVS EPISCOPVS SERVVS SERVORVM DEI, DILECTIS IN Christo filiabus Priorissæ, & Conuentui Monasterij de Prulliano salutem & Apostolicam Benedictionem.

C

CVM igitur ex parte vestrâ fuit propositum coram nobis, quod vos inclusæ corpore in castris claustralibus, mente tamen liberâ deuoti Domino famulantes de Institutionibus Ordinis fratrum Prædicat. illas quæ vobis competunt, laudabiliter hactenus duxeritis obseruandas, & D *committi Magistro & Priori Prouinciali Prouinciæ ipsius Ordinis affectetis: Nos pium vestrum propositum in Domino commendantes, deuotionis vestræ precibus inclinati, vos & Monasterium vestrum auctoritate præsentium, Magistro & Priori committimus supradictis, eadem auctoritate nihilominus statuentes, vt sub Magisterio & directione Magistri, & Prioris Prouincialis Prouinciæ, qui pro tempore fuerint, debeatis de cætero permanere, illis gaudentes priuilegijs, quæ ordini prædicto ab Apostolicâ sede concessa sunt, vel in posterum concedentur. Ipsique Magister & Prior contraria consuetudine ipsius Ordinis nonobstante, animarum vestrarum sollicitudinem gerentes, & curam, ac vobis de Institutionibus eiusdem Ordinis, illas quæ sibi competunt exhibentes, Monasterio vestro per se vel per alios fratres ipsius Ordinis, quos ad hoc ide-*

neos viderint, quoties expedierit, officium visitationis impendant, corrigendo & reformando ibidem tam in membris, quàm in capite, quæ correctionis & reformationis officio viderint indigere. Nihilominus instituant & destituant, mittant & ordinent, prout secundùm Deum nouerint expedire: Confessiones vestras audiant, & ministrent vobis Ecclesiastica sacramenta: Ad hæc liceat vobis redditus & possessiones, recipere, ac ea liberè retinere nonobstante contraria constitutione, vel statutis ipsius Ordinis confirmatione Sedis Apostolicæ, aut quacumque firmitate alia roboratis. Nulli ergo hominum liceat, &c. Datum Lugduni 5. Kalendas Maii Pontificatus anno 6.

Il y a quantité d'autres Bulles, tant du même S. Pere, que d'autres, par lesquelles leur desir d'être perpetuellement sous la direction de l'Ordre leur est octroyé, leurs priuileges cõfirmez & augmentez: & entre les autres il y en a vne qui s'adresse à la Reuerende Mere Prieure & aux Religieuses, de même teneur que celle du Pape Honoré III. confirmatiue de l'Ordre: Ce fut le Pape Gregoire X. qu'il expedia l'an 1274. le troisiême de son Pontificat, le dixiême des Kalendes d'Auril, Indiction 3. I'en ay nombré quatre principales d'Innocent IV. six d'Alexandre IV. vne de Clement IV. qui les exempte de donner aucun subside pour le recouurement de la Terre-Saincte, & vne de Benoît XI.

Apres toutes ces Bulles, on trouue dans ces mêmes regitres celles qui concernent tout l'Ordre. Et enfin l'on y void les Patentes & priuileges des Roys en faueur de ce Monastere, par lêquelles ils confirment les drois, possessions, & reuenus des lieux qui leur ont été donnez.

Fin de l'Histoire du tres Illustre, tres Sainct, & tres Auguste Monastere de Nôtre Dame de Prouilles.

LIVRE TROISIEME.

DE LA VIE ADMIRABLE DV GLORIEVX PERE ET PATRIARCHE S DOMINIQVE, FONDATEVR DE L'ORDRE DES FRERES PRECHEVRS.

Contenant vne partie de ses trauaux pour l'Institution, Confirmation, & Propagation de son Ordre.

Auec les merueilles que Dieu fit en luy, & par luy, depuis l'an 1215. qu'il partit de Toulouse, pour aller à Rome, iusques à l'an 1220. qu'il tint son premier Chapitre general.

Comment Saint Dominique forma ce grand dessein par vne inspiration extrordinaire de Dieu d'instituer vn Ordre, qui ût pour but le salut des ames.

CHAPITRE I.

1. *La necessité qu'il vit d'ouuriers Apostoliques en la vigne du Seigneur, luy donne suiet de penser à ce dessein.*
2. *Dieu le confirme, presse, & fortifie dans ce dessein, pour le même suiet.*
3. *Admirable prouidence de Dieu sur son Eglise.*

L'Eglise ressemblant és années de ce grand Saint, à cette nasselle de S. Pierre que la tempête sembloit vouloir engloutir, à cause des pechez, malheurs, & débordemens étranges d'impieté, qui l'inondoient en

Digitized by

tous ses étâs, elle imploroit à grans cris le secours de son Epoux, qui sēbloit dormir pendant vn tel orage.

Il fit pour vn tems la sourde oreille, voulant éprouuer les siens dans les tribulations, & permettāt quelques desordres pour faire briller dauantage sa gloire: mais l'heure venuë qu'il auoit ordonné, pour remedier aux maux qui couuroient toute la face de son Eglise, & la menassoient d'vne ruine totale, il ne manqua point de la secourir, luy enuoyant des ouuriers Apostoliques, & Predicateurs embrasez de son amour, lêquels s'occuperoient infatigablement au salut des ames, reformeroient les meurs deprauées des Chretiens, extermineroient les heresies, & instruiroient les hommes pour se perfectionner de plus en plus.

Saint Dominique fut vn des principaux, & vn des chefs que la Prouidence auoit destiné pour cette glorieuse entreprise, témoin ce que nous auons rapporté de ce Prètre, qui pour dire le *Dominus vobiscum,* à sa Messe, disoit toûjours *Ecce Reformator Ecclesiæ*, voila le Reformateur de l'Eglise, montrant le petit Dominique entre les bras de sa Nourrisse. Mais comme cette diuine Prouidence marche à pas contez dans toutes ses actions, y procedant suauement & insensiblement, par des voyes qui ne sont le plus souuent apperceuës que dās la suitte des effets, elle disposa ce grand Saint à former le dessein d'vn Ordre, petit à petit, & par degrez.

Premierement, dés ses tendres années le saint Esprit embraza son cœur d'vn grand zele du salut des ames, en sorte que ne pouuant plus retenir en sa poitrine de si grans A feus, il se trouua contraint de leur donner passage, s'employant à la predication, & faisant l'office de Missiōnaire en plusieurs endrois de la Castille, & du Royaume d'Arragō.

Secondement pour auoir plus d'authorité, de moyen & de liberté pour vaquer à la conuersion des peuples, & reformation des meurs, Le même saint Esprit l'appella dans l'état Religieux, sous la conduite B d'vn Prelat, qui brûloit des mêmes flammes du salut de son prochain.

Troisiémement ces deux faueurs ne suffisans pas à luy donner sujet de fonder vn nouuel Ordre Apostolique, ce diuin Esprit toucha le cœur de l'Euêque Didaque pour l'amener en France, afin que voyāt de ses yeux les necessitez extrordinaires de l'Eglise és cartiers de Toulouse, il se resolut d'y consacrer ses C trauaux & sa vie.

C'est icy que la diuine Prouidence dressa comme le penultiéme eschelon, pour donner sujet à ce grād Saint de former vne si haute & sublime pensée d'instituer vn Ordre, vrayement Apostolique dans ses fonctions, & la vie: car brûlant d'vn emflābé desir de sauuer les ames, & voyant en ces païs infectez de l'heresie vne si glorieuse occasion pour y trauailler: il y attacha son cœur, & y dedia ses plus glorieux emplois.

Tādis qu'il meditoit sur les moyēs D d'executer ses feruans & embrasez desirs, la diuine prouidēce fit joüer vn quatriême ressort, qui fut le dernier eschelon, pour l'obliger suauement à conceuoir le dessein de son Ordre. Il permit que dans cette grāde expedition de la reduction des Albigeois, il se trouua fort en peine de compagnons, pour l'assister en ces trauaux Apostoliques,

iusques là même, que souuent il étoit prêque seul dans vne conquête si importante.

Cette necessité si pressante d'ouuriers Apostoliques, luy perçant plusieurs fois le cœur, il soûpiroit apres nôtre Seigneur pour luy en enuoyer, & ce même Seigneur luy en enuoyant parapres, il commença de souhaitter l'etablissemẽt de quelque Congregation, en laquelle ceux qui s'y rangeroient, [illegible]roient pour fin la predication de l'Euangile, l'instruction des simples, la conuersion des heretiques, la deffense de la foy, & la propagation du Christianisme.

Il communiqua cette premiere pensée, dans la candeur ordinaire de son esprit, au saint Euêque d'Osme son Prelat & Superieur, dit le Venerable Etienne de Saillanac enuiron l'an 1206. lequel l'approuua fort, & tous deux en firent l'ouuerture à cét incõparable Prelat Foulques Archeuêque de Toulouze, qui ne manqua tout aussi-tot d'y donner son suffrage.

Cet aueu ne fut pas incontinent suiuy de l'execution, & cependant l'Euêque d'Osme se retirant en Hespagne, Saint Dominique se trouua plusieurs fois sans aucune assistance, par les accidens que nous auons rapporté : c'est ce qui luy fit soupirer dauantage apres l'institution de cette compagnie, & luy en bailla de plus fortes pensées.

Bernard Guido remarque dans ses vieux Regîtres, que l'an 1207. peu apres le depart de Dom Didaque d'Azebez pour son Euêche d'Osme, il en communiqua pour vne seconde fois au Venerable Euêque Foulques, & à deux autres de ses confidens, & singulierement recõ- A mandables pour leur vertu : le premier étoit Pierre d'Amelle Archeuêque de Narbonne, personnage d'vne grande probité, & d'vn zele Pastoral, qui ne cedoit à aucun autre. L'autre fut Simon Comte de Montfort son intime & singulier amy.

Tous trois, dit nôtre Historien Bernard de Guy, & Maluenda le B touche dans l'an 1207. chap. 6. loüerent grandemẽt son dessein, & l'approuuerent ; & si Dieu le poussoit à l'executer, ils luy promirent toute sorte d'assistance, spirituelle & temporelle : Cette commune Approbation, auec la promesse que tous trois luy firent de l'assister, le porterent à penser efficacement pour accomplir cét euure : & ainsi depuis cétte année 1207. iusques à l'an 1215. qu'il fut à Rome pour ce sujet, il disposa tout ce qu'il pût à l'acheminement de cette affaire, C comme nous deduirons plus au long és chapitres suiuans.

Cecy fut reuelé à la B. Marie d'Oignez grande Seruante de Dieu, qui en ce tems éclairoit toute la Flandre de ses rares exemples de vertu. L'Illustrissime Cardinal Iaques de Vitry, dõt la pieté ne cedoit en rien au sçauoir, en a écrit la vie en deux volumes, qui se trouuent au troisiéme tome de Surius, & auquels D le bien-heureux Pere Thomas de Champté a voulu ajoûter vn troisiême.

Or de cette grande Sainte, qui mourut l'an 1213. agée de 36. ans, le B. Humbert chap. 2. de son Histoire dit, qu'étant vn iour dans vn de ses rauissemens ordinaires, elle y fut comblée d'vn excés de joye, plus grand que les autresfois, & reuenant par apres à soy-même, elle

s'écria en tressaillant de joye, que Dieu alloit faire vne tres-grande misericorde au monde, parce que dans peu de tems il viendroit auec amour le visiter, l'éclairer, & l'embrazer par des nouueaux Predicateurs, qui cõmençoient a se leuer. A

Cette Sainte ût cette faueur dix ans auparauant l'institution de l'Ordre, qui fut l'an 1217. & par consequent ce fut iustement à l'an 1207. que S. Dominique se resolut à l'execution de ce grand dessein.

B Maluenda chap. 19. de ses Annales 1216. rapporte les paroles du Cardinal de Vitry, qui peuuent cõfirmer celles du B. Humbert: il les tire du liure 2. chap. 11. où il parle de la sorte en son original. *Multumque eo nomine l·tabatur, quod Spiritus sanctus propè diem esset visitaturus Ecclesiam suam, & solitò copiosius per vniuersam Ecclesiam missurus operarios suos qui animarum fructus asserent, mundumque maxima ex parte illuminarent.* C

Icy tous les Auteurs font vne pause au courant de leur plume, admirant la diuine Prouidence qui veille continuellement sur son Eglise, & ne manque iamais de la secourir au tems opportun: car alors que la foy s'eclipsoit des entendemens des hommes, & la pieté des cœurs, Dieu fit briller au monde ce petit Soleil Saint Dominique, pour dissiper les tenebres des erreurs, & r'allumer tous les feus que l'impieté auoit éteint: Ainsi fit-il autrefois, enuoyant les Ambroises & les Augustins pour s'opposer aux Pelagiẽs, Donatistes, & Manicheens, les Athanases, Basiles, Hilaires, & Gregoires aux Arriens: mais cette matiere demande vn plus ample discours. D

Qu'expressement Dieu inspira ce dessein a vn nouuel Ordre à S. Dominique, pour remedier aux grans maux qui perdoient tous les Etas de l'Eglise.

CHAPITRE II.

1. *L'Eglise le chante & proteste hautement en l'Office de ce Saint.*
2. *Les Papes Honoré 3. Greg. 9. Innocent 4. le confirment en leurs Bulles.*
3. *Heureux Anagramme sur son nom conformement à ce dessein.* Dominicus Gusmanus signis mundum vocas.
4. *Témoignages des Autheurs les plus celebres du tems de Saint Dominique pour confirmation de ce suiet.*

VN des plus signalez Eloges qui sans flatterie, & auec toute sorte de verité, l'Histoire baille à ce Grand Pere des Predicateurs, c'est que Dieu l'a donné au monde, pour le recõcilier à ses misericordes, faire quitter le chemin de perdition aux hommes, & suiure les routes assurées du Paradis: ce que l'Eglise même témoigne, approuuant de son autorité infaillible, par ces parolles de son office, *Benedictus Redemptor omnium, qui saluti prouidens hominum, mundo dedit Sanctum Dominicum.* Le Redempteur de tous soit beny, qui pouruoyant au salut des hommes, enuoya Saint Dominique au monde.

C'est a ce dessein, que Dieu le fit naître dãs vn tems, où l'impieté, les vices, & les erreurs tenoient leurs grans iours, afin qu'à l'aspec d'vn si triste spectacle, il fut plus

emû, de remetre sur pié l'ancienne creance de notre Sainte Religion, détruire les heresies, bannir les vices des consciences, replacer en son trone la vertu, faire glorieusement renaitre le premier lustre de la pieté Chrétienne, & Religieuse, établissant pour cet effet vn nouuel Ordre, dont les Enfans s'aquitteroient parfaitement de cet office.

Ainsi l'ont declaré les Oracles de verité, plusieurs Souuerains Pontifes, Honoré IV. Gregoire, IX. & Innocent IV. dans leurs Bulles qu'ils depécherent en faueur de son dessein.

Lors que l'iniquité regorgeoit au monde, écrit le Pape Honoré III. à tous les Prelas de l'Eglise, & que la Charité étoit refroidie notablement és cœurs de pluseurs, voicy que Dieu a fait naitre ce bel Ordre des Freres Prêcheurs mes bien aymez Enfans, lêquels s'étans depoüillez d'eux mémes, & ne cherchans que la gloire de Iesu-Christ, se sont entierement addonnez à la predication de sa parolle, pour terrasser les monstres des heresies, & chasser tant de maladies pestilentielles, qui depuis si lon-tems auoient corrompu, & depraué les meurs des hommes.

L'original parle de la sorte. *Quoniam abundauit iniquitas, & refriguit Charitas plurimorum, ecce Ordinem Dilectorũ filiorum Fratrum Prædicatorum, Dominus suscitauit, qui non sua sed quæ sunt Christi quærentes, tam contra profligandas hæreses, quam contra pestes alias mortiferas extirpandas, se dedicarunt prædicationi verbi Dei, in abiectione voluntaria paupertatis.*

Esquelles parolles le Saint Pere declare apertement le but & la fin que Dieu s'étoit proposé, inspirant ce dessein au Glorieux Pere Saint Dominique; ce que pareillement Gregoire IX. son Successeur poussé du méme Esprit, atteste dans la Bulle qu'il expedia pour la Canonization de ce Saint en ces parolles.

Quoy que Saint Dominique, dit-il, subiugant la sensualité à l'esprit, par le moyen de la mortification, se fut aquis vne parfaite vnion auec Dieu, & que méme par vn excez de faueur, son ame fut comme abimée dans les douceurs & consolations de son infinie bonté, il ne voulut pas neanmoins tellement s'arreter à gouter interieurement ces ineffables suauitez, qu'il ne consacrât vne partie de ses occupations aux trauaux exterieurs necessaires à la conquette des ames: Enquoy il fit vn tel profit, que foudroyant par ses predications les cœurs empierrez des méchans, & donnant vne mort salutaire aux ames charnelles, par les trais & sagettes acerées de ses viues remontrances, toutes les Sectes des heresies fondirẽt & s'écroulerẽt, & tous les fidelles tressaillirent de ioye, semblans resusciter de mort à vie: *Quo sagittante delicias carnis, & fulgurante mentes lapideas Impiorum*, dit l'original, *omnis hereticorum secta contremuit, omnis Ecclesia fidelium exultauit*, nous donnerons l'entier original de cette Bulle au liure V. de cette premiere partie.

Innocent IV. n'en dit pas moins, quand il depart la benediction Apostolique à tous les Enfans de ce grand Patriarche, qui s'en alloient aux terres des Infidelles: il les appelle en cette Bulle qu'il expedie en leur faueur, les derniers Ouuriers de la vigne de Dieu, brulez

& tous consommez du zele du salut des ames, gens qui ont été destinez par cette prouidence supreme, pour ramener les ames deuoyées au bon chemin, & prêcher la remission des pechez.

Où nous voyons les sentimens de ce grand Pape, touchant le motif qu'a ú le Saint Esprit, de porter Saint Dominique à former & embrasser le dessein de son Ordre, afin de remedier à tant & tant de maux, qui sembloient inonder le monde, conuertissant les hommes à vne plus sainte vie, & empéchans qu'ils ne courussent à bride abattuë, comme ils faisoient, dans les precipices d'vne eternité mal-heureuse.

Il semble même que Dieu ayt caché dans son Nom cette fin si glorieuse, pour laquelle il l'auoit enrichy & fauorisé de tant de graces extrordinaires, car ceux qui l'ont consideré y ont heureusement troué ce sens, par ce parfait & entier Anagramme.

DOMINICVS GVSMANVS.
SIGNIS MVNDVM VOCAS.

Tu appeles le monde à salut par les prodiges de ta doctrine & de ta vie, surquoy l'on a fait ce quadrain latin.

Peruigil humanum gallus cantando soporem.
Excutit, ad lucem membra sopita ciens:
Sic tu Torpentes vitiis ad cælica MVNDVM
Verbis & SIGNIS cælice præco VOCAS.

Le Pere Hyacinthe Mounier Docteur Regent en Theologie, en notre Couuent d'Aix en Prouence, dans son liure des Pœsies sacrées, a fait les suiuans sur le même sujet.

A *Quis satis extollet nostri sacra gesta parentis.*
Hic etenim signis fulget vbique suis.
Nondum progenitus saeclæ radiantis in orbe.
Monstratur signo, quam gerit ore Canis.
Isque salutiferâ tinctus Baptismatis vnda,
Protinus insolito sydere fronte nitet.
Omnigenis rutilat signis, dum luce B *petitur.*
Omnibus vt populos ducat ad astra viis
Post obitum maiora patent miracula terris,
Quid mirum? signis hunc radiare decet.
DOMINICVS GVSMANNVS agit quæ anagrammate signa
Nam MVNDVM SIGNIS, dicitur ille VOCANS

C Les Autheurs de ce tems là se rendent tous plégez & cautions de cecy: l'Abbé d'Vrspergh en sa Chronique de son tems en fait expressement vn grand discours, où il montre la prouidence diuine, qui suscita deux Ordres, l'vn de Saint Dominique, l'autre de S. François, pour guerir à guise de tres-excellens & expers medecins, les maladies incurables des hommes.

D Le Moyne de Sainte Iustine surnommé de Padoüe, témoin oculaire des miseres de ce tems, dans son histoire de Lombardie à l'an 1215. qui est inseré parmy les Ecriuains des affaires d'Allemagne, dit que les malheurs épouuentables de son siecle, obligerent la bonté diuine à tirer des tresors de sa misericorde ces deux lumieres du monde, Saint Dominique & Saint François, pour dissiper les tenebres des

erreurs, & fondre les glaces des cœurs: puis il les cōpare à ces deux trompettes de Moyse, par léquelles Dieu a reueillé les hommes, endormis en leurs pechez, par vn sommeil letargique.

Bref pour dire court, les Autheurs de ces tems-là, disent vnanimement, que la prouidence Diuine a suscité dans son Eglise ces deux grans Patriarches Saint Dominique & Saint François, comme les deux principales colomnes de l'Eglise de Dieu pendant leur tems, afin que tous les fidelles se pûssent appuyer sur leur vie si exemplaire, & sur leur doctrine aussi pure que seraphique. Ceux qui desirent éprouuer notre fidelité, & assurer dauantage leur croyance, peuuent lire ce petit supplement que nous plaçons hors du Chapitre pour n'interrompre par sa longueur le fil de notre histoire.

Termes expres des Auteeurs qui rendent témoignage au contenu de ce Chapitre.

» MOnachus Sanctæ Iustinæ, » Cognomento Paduanus, » horum temporum ferme æqualis » cuius Chronicon de rebus in » Lombardia & Marchia Taruisina » sub Frederico II. gestis, extat in- » ter Germanicarum rerum scri- » ptores libr. I. ad annum 1215. ita » scribit. Circa hæc tempora, diui- » næ prouidentia protulit ad or- » tum, de misericordiæ suæ the- » sauris, duo magna luminaria, or- » dines videlicet Prædicatorum » & Fratrum Minorum, quos Deus » in firmamento Ecclesiæ stabiliuit, » & per ipsorum doctrinam luci-

A dam & apertam, & honestæ con- « uersationis splendorem, totum « mundum tenebris inuolutum, « mirabiliter illustrauit. horum Or- « dinum Prædicatores, fuerunt vi- « ri probatissimi, & multiplici de- « core virtutum plurimum insigni- « ti, Dominicus videlicet & Fran- « ciscus, qui quasi duæ tubæ « Moysis dormientem Mundum « in vitiis & peccatis, terribili Præ- « dicationis clangore, ad pugnam « B contra hostem triplicem excita- « runt, &c. «

Conradus à Liechtenau Abbas « Vrspergensis eruditus etiam « illius temporis Chronologus, « paulo fusius enarrat, idem ad an- « num 1212. his verbis. Eo tempore « jam mundo senescente, exortæ « sunt duæ Religiones in Ecclesia, « cuius vt Aquilæ renouatur iuuen- « tus, quæ etiam à sede Apostolicâ, « sunt confirmatæ, videlicet FF. « C Prædicatorum & Minorum &c. « sequentia infrâ latius referen- « tur. «

Bernardinus Gomezius libro de « vita Iacobi primi Regis Arago- « num, æqualia scribit. Quo inquit « tempore duæ similiter nobilissi- « mæ sanctissimæque Sodalitates « Dominicana & Franciscana, ab « earum Patriarchis siue institutori- « bus, Dominico Hispano, & Fran- « D cisco Italo, viris vndecumque « sanctissimis ac veris Discipulo- « rum Christi imitatoribus, insti- « tutæ fuerunt, & à summis Ponti- « ficibus acceptatæ, & approbatæ: « idque eo tempore, quo Christia- « nus populus tam spinosis hæresi- « bus, quam densissimis supersti- « tionum atque superbiæ, & auari- « tiæ sentibus, tantopere squalle- « bat, vt & Christiana Religio, «

cùm penitus longuescere, tum titulo ferè tenus coli videretur.

Quamobrem diuina miserante clementia quæ perditis ac deploratis Rebus opportunè Medicinam fecit, eiusque cœlesti dono, hæc duo splendidissima lumina prodiere, quæ luce sua Tenebricosum valdeque languidum Christianum populum, non modo collustrarunt, verum etiam subinde Ignorantiæ, atque effrenatæ libidinis malis, suo diuino tum verbi tum exempli medicamento sanarunt.

Ambo quippe spiritu Dei acti, morbos qui tunc ingrauescebant inter se partientes, curandos susceperunt. Dominicus enim pestilentissimam ignorantiam, quæ est mater cunctorum errorum, lectione atque vocali Diuini verbi Prædicatione sanari docuit Franciscus vero auaritiam & vitæ superbiam; hanc quâ nihil est deo odiosius, perhumilis atque Innocentis vitæ exempli; auaritiam autem quæ radix est omnium malorum, spretâ hæreditate paterna, vitæque pauperrimæ studio domandam ostendit.

Philippus Bergomensis in supplemento Chronicorum, post Relatas Christianorum id temporis miserias affirmat, quod Dominus Iesus Christus, Christianorum turpitudine & calamitate commotus, hunc potissimum ordinem Prædicatorum & Minorum excitauit, vt collabentem Christianam Religionem erigeret.

Thomas Bozius scriptor sincerus & eruditus paria testatur. Duo hi, Dominicus & Franciscus, Ordinum Religiosorum inter suos

A primi authores, & institutores, merito vocari possunt duæ oliuæ, & duo candelabra in conspectu Domini terræ stantia, de quibus in Apocalypsi; Ab his enim, vere Dei Ecclesia dicta est, domus ruinam quodammodo minitans, sustentari suis institutis, & cælestis Innocentia vitæ.

Cornelius Mussus Episcopus Bizuntinus eadem affert. Initio annuntiationis Euangelicæ, cum verbum Domini Iudæis & Ethnicis prædicaretur, duo electi sunt
B inter omnes Apostolos Petrus & Paulus & cũ etiam mũdus in tãta prolapsus esset vitia, & Dominus pietate motus, illum voluit reformare, duos pariter elegit viros, Dominicum & Franciscum; duo corpora, sed vnum animum.

Carolus Sigonius, & ex eo Carolus Tappin, Alphonsus Ciacconius, ac Platina, similia posteris scripta reliquerunt, quod per illa tempora quæ tetris hominum
C flagitiis, diris populorum inimicitiis, ac nefandis hæresibus, prope fuerunt infamia, hoc vno singulari dei beneficio, floruerunt viri cùm doctrinæ magnitudine, tum vitæ integritate, præstantes, Dominicus Calarogitanus, Oxomensis Diocæsis, & Franciscus, Ioannes ante conuersionem suã dictus, Assisias in Italia; qui insigni asperitate vitæ, rerum humanarum contemptu, & diuini verbi prædicatione, hominum in se ora oculosque vertére; quorum
D prædicationibus ac doctrinis, collapsus iam vitiis & ignorantia mundus, priori est restitutus candori; vt in dies Romana Ecclesia, Christiana que Religio magna sentit incrementa.

Deux visions admirables pour confirmation du Chapitre precedent, que Dieu inspira ce dessein d'vn nouuel Ordre, pour faire digues aux maux qui perdoient tout le monde.

Chapitre III.

1. *Vn saint Religieux pendant vn rauissement de trois iours, vid la sainte Vierge autant de tems reclamer son Fils, pour enuoyer au monde ses Predicateurs, afin de le reformer.*
2. *Le même Religieux assura, que ces Predicateurs étoient les enfans de S Dominique.*
3. *Cette creance est confirmée par vne semblable vision d'vn homme ressuscité.*

CE point etant si important au cours de cette histoire, pour faire voir à l'œil l'eminente sainteté de ce glorieux Patriarche, dans les grans desseins, à l'execution dêquels Dieu l'auoit appellé, nous continuerons & confirmerons le discours, & sujet du chapitre precedent, par deux visions admirables qu'ûrent deux personnes de tres-sainte vie, lêquelles étans des-interessées, meritent vne plus ferme & facile creance.

Humbert liu. 2. des vies des Saints, chap. 1. & Theodoric liu. 1. chap. 2. rapportent la premiere, & disent qu'auant l'Institution de l'Ordre, il y auoit en vn certain Monastere, (lequel ils ne nomment pas) vn Religieux extremement deuot, & recueilly, lequel s'adonnant à l'oraison & contemplation, y étoit fa-
A uorisé de beaucoup de graces de Dieu, iusques à y être plusieurs fois rauy, & entendre des secrês, que nos langues humaines & mortelles ne sçauroient exprimer. Vne fois qu'il y étoit entierement absorbé, le rauissement luy ôta l'vsage des sens, & le rendit immobile comme vne pierre, l'espace de trois iours entiers, sans que l'on ût autre marque de sa vie, qu'vn leger
B battement de cœur, lequel on sentoit, appuyant la main sur sa poitrine.

Reuenant par apres à soy-même, il ne voulut rien dire de ce que le Seigneur luy auoit fait voir en son extase, & tût par humilité, les graces que le ciel faisoit pleuuoir sur luy auec tant d'abondance. Il voulut attendre l'occasion de les publier, à la gloire & la loüange de celuy qui en étoit l'autheur, lors qu'il plai-
C roit à sa diuine prouidence de la faire naître.

Elle se presenta vn iour, où apres la fondation de l'Ordre, entendant les sermons de deux vrays enfans d'iceluy, son cœur en fut viuemẽt touché, & fût satisfait extremement de leur ardeur & de leur zele. Alors s'enquerant de quelques vns des assistans quels ils étoient, de quelle profession, & de quel Ordre, on luy répondit qu'on les appelloit Freres Prêcheurs, instituez
D pour annoncer la parolle de Dieu à tout le monde, & deffendre la foy par leur doctrine contre les Heretiques. Ce qu'entendant il prit à part les deux Religieux, auec quelques vns des plus discrês & apparens de la compagnie.

Iusques à present, leur dit-il, i'ay tenu caché ce qu'il auoit plû à Dieu me découurir : il y a déja plusieurs

années, mais à present ie le veux reueler à la plus grande gloire de celuy qui m'a fait tant de misericordes.

Etant malade au lit, ie fus vne fois saisi d'vn grand rauissement, où ie demeuray trois iours & trois nuis, pendant lequels ie vis la sainte & sacrée Vierge continuellement à genoux aux piés de son Fis, & le priant à mains jointes, d'arrêter sa iuste colere contre les hommes, en leur donnant encore du tems pour faire penitence. Iesus son cher Fis s'en excusoit toujours, & cette Mere de Misericorde redoublant ses instances, il luy dit enfin:

Mais ma Mere, que puis-ie faire dauantage outre ce que i'ay fait, ie leur ay ennoyé mes Patriarches & mes Prophetes, & ils n'en ont quasi point profité, ie suis venu moy-même, & leur ay donné mes Apôtres, & petit à petit ils ont oublié ce que moy & eux leur auions enseigné, ie les ay réueillé de leur sommeil; leur enuoyant des Maîtres & Confesseurs, & fort peu se sont rendus à leurs exemples, instructions & corrections: que feray je plus, afin de les attirer à mon seruice, & les gagner à mon amour?

Et mon fis, repliqua la sainte Vierge, vôtre infinie sagesse a tant de moyens en sa prouidéce, qu'elle ne manquera d'en trouuer pour les secourir, si vous leur voulez faire misericorde. Bien donc, repartit Iesu-Chrit, puis que ie ne puis vous refuser iamais rien de ce que vous me demandez, ie leur enuoyeray mes Predicateurs, pour voir si en fin ils s'amenderont, & me seruiront d'vn cœur plus parfait: que s'ils ne le font, ie leur feray sentir A les effés & la rigueur de ma iustice,

C'est ce que ie vis, & entendis pour lors, dit le grand seruiteur de Dieu, & croy pour mon particulier que Iesu-Chrit parloit de vous, Mes Peres, qui étes enfans de Saint Dominique, nommez Predicateurs du saint Euangile, qui étes destinez pour la reformation & conuersion du monde.

Saint Antonin en sa 3. partie, titre 23. chap. 3. auec plusieurs au- B tres qui rapportent cette vision, croyent aussi pareillement qu'elle s'entendoit en effet de l'Ordre des Freres Prêcheurs, établis par Saint Dominique: & i'y trouue assez d'apparence, puis que le même Seigneur qui auoit découuert les tendresses de son cœur paternel enuers les hommes, à la solicitation & requête de sa mere, à ce bō C Religieux, fit plus explicitement, & auec plus d'expression la même grace à vn autre fort pieux Religieux de l'Ordre de Citeaux, qui étoit vn des douze Abbez enuoyez par le Pape au secours de S. Dominique, pour la Conuersion des heretiques Albigeois.

Le B. Humbert la rapporte au lieu sus allegué, & ajoute l'auoir apris de la bouche d'vn Religieux fort deuot D du même Ordre, de l'Abbaye de Bonne-Val, qui est au Diocese de Vienne: & il luy dit, que ce Saint Abbé venant à passer par vn Bourg, où l'on disoit qu'il y auoit vn homme ressuscité, il enuoya vn de ses Religieux qui l'accompagnoient, pour s'enquerir de la verité; & de sçauoir de cét homme, ce qu'il auoit connu dans l'état de la separation de son ame auec son cors.

Il y fut, & trouua l'histoire veritable; luy même confera priuément auec ce mort ressuscité, & l'interrogeant de ce qu'il auoit pû sçauoir & connoître, tandis que son ame n'étoit plus engagée dans son cors: I'ay veu, dit-il, la sainte Vierge agenoüillée pendant trois iours aux piés de son Fis, reclamãt son infinie misericorde pour les pechez des hommes, mais au lieu d'enteriner sa requête, il luy fit vn denombrement des graces, que iusques à present il leur auoit fait, & dêquelles ils abusoient indignement; puis, il luy representa les grans & enormes pechez que iournellemẽt, & à tous momens ils commettoient & auoient commis; & conclud en fin auec ces paroles, Comment pourray-ie pardonner à vn peuple si ingrat?

C O mon bon Fis, repartit la sainte Vierge, ne regardez pas votre iustice, ny les demerites des hommes, ains seulement vôtre misericorde; traittez les selon vôtre bonté, & non pas selon leurs fautes; Bien donc, Ma mere, puis que vous le voulez, ajoûta le bien aymé IESVS, ie feray encore aux hommes cette misericorde; ie leur enuoyeray mes Predicateurs, qui les exhorteront à pe- D nitence, & vn parfait amendement de leurs vies : mais s'ils font la sourde oreille à leurs remontrances, i'en feray vn châtiment exemplaire.

Ce fut la vision de cét homme qui ressuscita, & laquelle fut rapportée à cét Abbé, lequel par apres la publia dans son Monastere, où se trouua pour lors ce bon vieillard, qui en fit le recit au B. Humbert, & A luy ajoûta ces paroles, Sçachez que vous etes ces Predicateurs, que Iesu-Chrit promettoit enuoyer; car bien-tôt apres vôtre Ordre fut approuué, & vous deuez singulierement cherir vôtre vocation en iceluy, & y porter vne affection extrordinaire à la sainte Vierge, comme à vôtre Mere, & B qui vous a enfanté par ses prieres. Theodoric, saint Antonin, & plusieurs auteurs écriuent la même chose, selon que cite le docte Maluenda, chap. 18. à l'an 1216.

Etat deplorable de toute l'Eglise en general, pour lequel releuer Dieu enuoya saint Dominique au monde, & luy inspira de fonder vn nouuel Ordre.

CHAPITRE IIII.

1. *Etat déplorable de toute la Chrétienté en l'vn & l'autre Empire du Leuant, & de l'Occident.*
2. *Heresies, brutalitez, & impietez dans tous les Etats de l'Eglise, au témoignage fort authentique de Casarius.*
3. *Tout cecy prophetizé par S. Iean dans son Apocalypse. chap 8. du 4. Ange, & de la 4. trompette.*

DIeu donc ayãt au sentimẽt des Papes, & de toute l'Eglise, conformément aux sudites visions & reuelations authentiques, choisy S. Dominique, pour étouffer les heresies, aneantir & exterminer l'impieté, reformer le monde, rétablir la vertu, & par ce moyen appaiser son ire, nous ferõs vn tableau

racourcy, des malheurs qui battoiēt à flancs ouuers la nacelle de l'Eglise, renuoyans le Lecteur aux histoires particulieres des Empires & des Royaumes.

Certes parlant en general, les pechez des hommes en ce tems là montoient à vn si notable excés d'horreur, que ce grand historien nommé Conrad de Lichstenau, qui l'an 1215. fut élu, & depuis toûjours appellé dans les Auteurs, l'Abbé d'Vrspurg, témoin oculaire de ce qu'il écriuoit, dit hardimēt, que si la diuine bonté n'ût secouru l'Eglise par S. Dominique, & S. François, la Religion Chretienne s'en alloit éteinte: *Nisi*, dit-il, *Christiana Religio à Sāctis Dominico, & Francisco, in pristinam integritatem restituta fuisset, iam dudum plane esset extincta.* Et qu'ainsi ne soit, les Historiens de l'vn & de l'autre Etat, décriuans ce qui s'est passé dans les deux Empires, & les Royaumes de la Chretiēté, depuis l'an 1170. iusques à l'an 1220. marque és hommes de ce tēs là, tant d'impietez & d'abominations, que c'est vne merueille des misericordes ineffables de Dieu, comment vn autre deluge de châtimens ne vint alors inōder la terre.

De toutes pars l'Eglise se voyoit accablée de tenebres, soit par la multiplication de plusieurs heresies, mais heresies non subtiles & delicates comme anciennement, ains brutales, & qui combattoient le sens commun; soit encore par l'accroissement de la malice des hommes, non telle quelle, ainsi que toujours il y en a û, mais de noires & abominables, qui font même peur & honte aux tenebres les plus epaisses de la nuit.

A

Alors commença de s'éclipser vniuersellement és consciences, l'vn & l'autre Soleil de la grace & de la foy; celle-cy qui ne se rend que la derniere aux attaques de la mort, couroit tant qu'elle pouuoit à son dernier couchant, & de là étoit, que le lustre de l'ancienne pieté Chretienne éclatoit fort peu, & que l'on ût plûtot assuré son éclipse pour ne reuenir iamais, que de luy octroyer quelque reste de lumiere, pour reprendre vigueur.

B

En vn mot les iniquitez journalieres des Chrétiens passoient tellement le comble de la patience de Dieu, que sans les prieres, & intercessions de la Sacrée Vierge, il s'étoit resolu de les châtier exemplairement, & puis les confiner dans vn perpetuel abandon.

Pour en voir quelque chose en detail, nous renuoyons le Lecteur aux Histoires du tems, & nous nous cōtenterons seulement de toucher icy les principaux chefs, qui rendoient le monde criminel de leze Majesté diuine.

C

Cæsarius Autheur fort celebre qui écriuoit en ce même tems, au liure 5. des plus illustres & signalez miracles, chap. 24. depeignant la face de l'Eglise, gemissante pour la perte, & les meurs dissolues de ses enfans, dit, qu'il y auoit plus de mille grandes & fameuses citez, êquelles on faisoit des assemblées nocturnes, où apres auoir entendu prêcher quelques Ministres des sectaires du tems, on éteignoit les flambeaux, & chacun prenoit les plus infames libertez que la nature pût souffrir; du frere auec la seur, du pere auec la fille, & du fis

D

auec la mere, & semblables autres abominations : les vsures, les auarices, les fraudes & tromperies, haynes mortelles & irreconciliables, & sur tout cette permission generale à la concupiscense d'assouuir tous ses appetis debordez & lascifs ; tous ces maux di-je, inondoient le Christianisme ; & les autres personnes qui sacrifioient à la pieté & la vertu, paroissoient comme autant de miracles ; si rares ils étoient en vn siecle si depraué.

Le méme Autheur ajoute, que les Cloitres, Monasteres, & Eglises Collegiales, étoient plutôt des sepulchres, où la ferueur & charité Chretiene deploroient leur desastre, attendant quelque nouuelle resurrection, que non pas des retraittes, comme autrefois, de la vraye sainteté.

Les deux Empires Chretiens du Leuant & de l'Occident nageoient dans le sang des peuples, à cause de l'ambition des Roys & des Princes, d'où les Sultans & autres infidelles prirent tant dauantage és terres, & Royaumes de la Grece, du Pont, de l'Anatolie, Armenie, Palestine, Ægypte, & autres lieux de l'Affrique, & de l'Asie, qu'ils donnerent le dernier coup mortel à la foy de Iesu-Chrit, en tous ces cartiers là.

Enfin l'état vniuersel de tous les peuples & Royaumes Chretiens regorgeoit de tant de mal-heurs, pechez, crimes, & abominations, que la iustice Diuine penchoit à vne generale extermination, ainsi que nous auons de-ja dit, & le dirons encore plus bas, rapportant la vision, qu'ût Saint Dominique à Rome, apperceuant Iesu-Chrit en son Trone Imperial, tenant en main trois lances, dont il vouloit

A foudroyer les pêcheurs.

Cette deprauation generale des meurs, & vie brutale des Chretiens fut naïuement & litteralement prophetizée par Saint Iean dans son Apocalipse chap. 8. où il dit, que le quatriéme Ange sonna sa Trompette : en suitte dequoy le fleau de Dieu frappa la troisiéme partie du Soleil, de la Lune, & des etoiles. Ce qui fut cause que le iour n'auoit que la troisiéme partie

B de son ordinaire clarté, & la nuit fut plus sombre trois fois qu'auparauant, étant priuée de la troisiéme partie de cette petite & foible lumiere, que les Astres, & la Lune luy peuuent donner. D'où, apres, Saint Iean vid vn Aygle qui voloit à tire d'ailes, çà & là dans l'air, criant d'vne voix fort éclatante, væ, væ, væ, malheur, malheur, malheur, sur les hommes viuans au monde, à cause des autres voix de trois Anges, qui deuoient

C sonner chacun leurs trompettes.

Ce quatriéme Ange est celuy qui doit specialement assister l'Eglise dans les années de l'onziéme, douziéme, treisiéme, & quatorziéme siecle. Celuy-cy par les commandemens & ordonnances de Iesu-Chrit & de son Lieutenant General Saint Michel, fera sonner & entendre sa trompette, faisant signe aux Anges executeurs de la Iustice

D Diuine, bons & mauuais, pour châtier les pechez des Chretiens.

Son tems commence dés la vie de Saint Bernard, sous lequel on vid leuer & paroitre les premiers broüillars, qui obscurcirent la troisiéme partie du Soleil, de la Lune, & des étoilles ; car ce fut délors que toutes ces brutales heresies commẽcerent, & que toutes ces opiniõs

qui sont plutôt des réueries, & A frenesies de demoniaques, que d'hommes assortis d'vn peu de bon sens, prirent naissance, & que toutes les abominations, que nous auons seulement effleuré & dit en passant, se presenterent au monde.

Tous ces nuages de charnalitez & obstinations brutales, obscurcirent la troisiéme partie du Soleil, de la Lune, & des étoilles, c'est à dire des Prelas de l'Eglise figurez par le Soleil, des Princes Chretiens representez par la Lune, & des B peuples qui leur étoient suiés, signifiez par les étoiles, ou bien des Prelas de l'Eglise, des simples Ecclesiastiques, & des peuples, ainsi que dit Albert le Grand: Ces choses obscurcissans ces trois sortes de personnes en l'Eglise de Dieu, elles déroberent la troisiéme partie du iour & de la nuit; parce que la pieté Chretiéne, cette pureté de Religiõ, & sincerité de la foy, qui fõt le iour C dans le Ciel de l'Eglise, s'éclipsa quasi du tout en ces trois étas, qui composent la Chretienté.

La nuit aussi ressentit vne plus grande obscurité; parce que nos fragilitez, nos ignorances, nos passions, & nos tiedeurs furent plus grandes au triple, qu'elles n'étoient auparauant, puis que la raison humaine sembloit comme assoupie, la fragilité humaine languissoit plus que iamais, & les passions couroiẽt D a bride plus abatüe aux obiés de leurs mouuemens illicites.

Nos Commentaires sur le sudit chap. y font voir cecy plus manifestement, & il semble que Dieu enuoyant S Dominique au monde, pour leuer ce fleau qui obscurcissoit le Soleil, la Lune, & les Etoilles, il a voulu [...] son Eglise le proposât aux fidelles, comme Soleil, comme Lune, & comme Etoile, chantant en son office, *Quasi stella matutina in medio nebulæ, & quasi Luna plena in diebus suis & quasi sol refulgens, sic iste refulsit in templo Dei.*

Or apres que ce tems infortuné ût pris les derniers accroissemens, qui fut és dernieres années de la vie de Saint Dominique, alors s'entendit la voix de cet Aigle qui voloit au milieu de l'air, & crioit d'vne voix éclattante, les trois diuers malheurs qui deuoient arriuer aux hommes: Cét Aigle fut l'Ordre sacré des FF Prêcheurs, lequel est comparé à ce Prince des Oyseaux, soit à cause de sa science, auec laquelle il contemple d'vn œil assuré les plus grans secrés de la Diuinité, & les mysteres les plus cachez de notre Religion, soit à cause de son eminente sainteté, dont il ne cesse continuellement d'illustrer l'Eglise.

Or il a pour office d'annoncer aux hommes les trois *væ*, c'est à dire les malheurs, chatimens, & punitions diuines, depuis la mort de Saint Dominique iusques à la naissance de Luther, qui est le tems du premier *væ*, & depuis le tems de ce monstre d'enfer, iusques au iour de l'Antecrit, qui est la durée du second *væ*, & enfin le troisiéme *væ*, depuis l'Antecrit iusques à la consommation du siecle. Il a, di-je, pour office, d'annoncer ces trois *væ*, prêchant aux hommes le iugement de Dieu, comme dé-ja les enfans d'iceluy l'ont fait, & le feront au tems de l'Antecrit, ainsi que Dieu reuela vn iour à Sainte Therese. Voyez plus amplement ces choses en nos Commentaires.

Preparatifs Spirituels, Materiels, & Temporels, que fit S. Dominique, pour acheminer l'execution de ce dessein, que Dieu luy inspira.

CHAPITRE V.

1. *Petit à petit, il assembla seize Compagnons, huit François, six Espagnols, vn Portugais, & vn Anglois.*
2. *Assistances temporelles de l'Euêque de Toulouze, & de Simon Comte de Montfort, & des deux Freres Sillans pour l'entretien des sudis Peres.*

C'Est marque d'vn grand cœur, & d'vn esprit qui passe le commun, de proietter des haus & glorieux desseins : Il ne faut qu'y aspirer seulement en pensées, pour meriter d'être vn sujet de loüanges eternelles, *in arduis satis est tentasse*: mais si aux pensées conceües & designées, on y aioint vne heureuse execution, c'est la marque d'vne ame autant comblée de prudence que de magnanimité, de sagesse que de noblesse, de courage pour entreprendre que d'esprit pour former les desseins.

Tel fut Saint Dominique dans ce dessein releué de fonder vn nouuel Ordre Apostolique ; il le conceut aux lumieres, & aux mouuemens du Saint Esprit, à la veuë de la necessité qui étoit en son tems, des Ouuriers & Predicateurs Apostoliques ; l'ayant conçeu dés les années 1208. & 1209. il en entreprit courageusement l'execution,

A & pour la mieux acheminer, il fit les preparatifs suiuans, necessaires à icelle.

Celuy des personnes étoit le principal, & auquel il pensoit auec plus de soucy.

Comme ce Saint Patriarche vid son dessein approuué de ces trois grans personnages en sainteté, & en dignité, petit à petit il assembla des personnes touchées de l'Esprit

B de Dieu, qui étoient animées du même zele de sa gloire, & du même zele du salut des ames qui bruloit en sa poitrine.

Les trois premiers furent Guillaume du Cleret, & Dominique surnommé de sa nation, l'Hespagnol ; ces deux l'assisterent déz le cõmencement de ses predications, apres le depart de l'Euêque Dom Iaques d'Azebez, ainsi que remar-

C que Nôtre Bernard Guy, en la fondation du Couuent de Toulouze.

A ces deux se joignirent Bertrand de Garriga, Etienne de Mets Lorrain, & Iean de Nauarre Biscayen de nation: du depuis le B. Mannez de Guzman, Frere Germain du S. le vint trouuer en France, auec Michel de Fabra, pût être pour auoir ouy de l'Euêque Dom Iaques & de ses gens, les merueilles qu'il fai-

D soit en la conuersion des Heretiques.

Cette compagnie par apres se grossit par l'association du B. Laurens Anglois, & du B. Odier de Bretaigne ou de Normandie, de 2. Hespagnols, Pierre de Madrit & Michel d'Vzero, d'vn Portugais nõmé Suere Gomez, & d'vn Parisien nommé Mathieu, & d'vn autre qui s'appelloit Noel ; enfin proche les années, où ce grand Patriarche

deuoit entierement éclorre son des- A sein, le Saint Esprit toucha le cœur de deux Riches Bourgeois de Toulouze, Freres Vterins, qui non seulement se donnerent eux mêmes à Saint Dominique, ains encore leurs maisons; l'vn se nommoit Pierre de Scyllan, & l'autre Thomas de Scyllan.

C'est le nombre des premiers Assistans & Coadjuteurs, que la prouidence Diuine fournit au Saint, pour faire les premiers pas dans l'e- B xecution parfaite de son dessein: ils étoient seize en nombre, ny plus ny moins, dont il y en auoit huit François, six Hespagnols, vn Anglois, & vn Portugais: Les François étoient, Guillaume du Cleret, Bertrand de Garriga, Etienne de Mets, Odier Breton, Mathieu de Paris, Iean de Nauarre, & les deux Freres Syllans Toulouzains: Les Hes- C pagnols s'appelloient Mannez de Guzman, Dominique l'Hespagnol, Micher d'Vzero, Pierre de Madrit, & Michel de Fabra. L'Anglois étoit Frere Laurens, & le Portugais Suere Gomez.

A ce nombre, ceux qui en aioutent, s'éloignent de la verité, veu que i'écris ces choses sur les lieux mêmes, ayant les anciens manuscris, où nous lisons expressement, D que ce grand Saint n'auoit en la premiere ouuerture de l'execution de son dessein, que seize Compagnons, & y voyons encore les particularitez des vns & des autres.

Il est vray que ceux qui sont ajoutez par diuers Autheurs, sont les premiers reçeus en l'Ordre apres sa confirmation, mais non pas deuant son institution, & c'est le sentiment du plus exact de noz Historiens le docte Maluenda cha. 3. à l'an 1217. mais vne difficulté se presente, qui merite de l'éclaircissement sur ce sujet: si cela est, comment est ce que l'Abbé Ioachin aura dit vray, disant qu'vn nouuel Ordre de Predicateurs & Docteurs se leuera, auquel vn plus grand que tous les autres commandera, & douze autres auec luy, & neanmoins toûjours sous luy; & comme le Patriarche Iacob entra dans l'Egypte auec ses douze Enfans, ainsi ce plus Grand, sçauoir est Saint Dominique, duquel s'entend la prophetie, fera son entrée dans le Royaume du monde, auec ses douze Assistans, pour l'illuminer & le conquerir à Iesus son Maitre, l'éclairant de ses predications & exemples.

Iaques de Suzat ancien Historien de l'Ordre pense auoir satisfait à ce doute, entendant par ses douze compagnons d'office, qu'ût Saint Dominique au Ministere de la predication, les douze Prouinciaux, qui commandoient aux douze prouinces, de l'Ordre, établies au Chapitre general tenu dans Paris l'an 1228. Mais il est assuré que cette Prophetie s'entend à la lettre de douze personnes singulieres & determinées, qui donnerent la main à Saint Dominique, au premier établissement de son Ordre, ainsi que le B. Alain aprit de la bouche même de la sacrée Vierge, laquelle luy reuela que le nombre des premiers Peres qui fonderent l'Ordre, fut égal à celuy des Apôtres.

Ie repons donc, que Saint Dominique ayant û seize Compagnons pour l'établissement de son Ordre, n'en a pourtant û que douze qui l'ayent assisté pour le regir, fonder, prouigner, dautant que de seize il en

en faut retrancher premierement le F. Odier à cause de sa condition de Frere Conuers, qui le rend inhabile aux fonctions principales de l'Ordre. 2. Le Frere Guillaume du Cleret, qui fût destiné pour la conduitte du Monastere de Proüille, & qui enfin se retira du cors de nôtre Religion, pour aller mourir en celle de Citeaux. 3. Le F. Iean de Nauarre, qui ne prit l'habit auec les autres, auparauant la confirmation de l'Ordre dans Toulouze, ains à Rome, lors que Saint Dominique ût parole du souuerain Pere pour l'établissement d'iceluy. Et enfin nous ne sçauons pas, si Dieu, qui sacrifie toûjours à sa Grandeur infinie, les premices de ses euures, dispofa d'vn des Syllans aux premiers iours de la naissance de l'Ordre, veu que l'Histoire ne fait aucune mention des emplois de Thomas Scyllan, quoy qu'elle raconte les merueilles de son Frere Pierre.

Tels furent les preparatifs spirituels du Saint, pour acheminer son dessein Apostolique : & quant aux materiels, & temporels, les deux Prelâs sudis, l'Archeuéque de Narbonne, & l'Euéque de Toulouze contribuerent de leurs assistances temporelles, & pareillemẽt ce grand Prince le Comte de Mõtfort : Cettuy cy luy donna pour sa part, dit Vincent de Beauuais cha. cent cinq, du vingt-neufiéme liure de son miroir Historial, vn Chateau dans le Diocese d'Agen nommé Cassenolium en latin par les Autheurs, & vulgairement dans le païs Cassanüel.

C'étoit vne place forte occupee des Heretiques, située proche d'vne plaine, au pié d'vne montaigne, A dans laquelle commandoit Hugues Bouinien Frere de l'Euéque d'Agen, laquelle, dit Pierre de Valsernay, Simon prit apres deux mois de siege l'an 1214. le 28. du mois d'Août, tandis que les Prêtres & les Religieux qui suiuoient son armée chantoient le *Veni Creator*, & d'autres Hymnes, sur le tertre d'vne Colline.

Quelques vns ont sujet de croire, dit Maluenda, l'an 1214. chap. B 3. & à l'an 1215. chap. 2. que Saint Dominique n'étant plus chargé de l'Office de grand Vicaire de Carcassonne en cette année sudite, depuis les Fêtes de Pâques, il se trouua present à ce Siege, & nommement au dernier assaut, auec quelques Prêtres, & quelques vns de ses premiers compagnons, & que le Comte sçachant le merite & l'efficace de ses prieres, le reconnut C pour cause principale de sa victoire, & que pour cette raison il luy voulut donner cette place, entre les autres, qu'il auoit prises sur les Heretiques.

Ce don ne fut alors que pour l'vsufruit, attendant à l'année prochaine 1215. où le Cardinal Legat ayant declaré Simon, pour legitime Seigneur de tout ce qu'il auoit conquis és terres du Comte de Toulouze, & de Foix, le don ne D fut plus vsufructaire & conditionnel, ains entier & absolu. C'est la remarque prudente de Maluenda l'an 1215. chap. quatre, dautant que Simon n'étant pas encore declaré Seigneur legitime de ses conquettes, il n'en pouuoit faire d'autres largesses, que pour les vsufruis temporaires.

Il luy donna encore tout ce qu'il possedoit au Bourg de Fan-jaux,

en latin Fanum-iouis, qui est contre le Monastere de Proüille, & de plus il assista de ses liberalitez continuelles & magnifiques le sudit Monastere, où pour l'ordinaire Saint Dominique, & les siens faisoient leur residence és dehors d'iceluy.

Quant à l'Euêque de Toulouze, le manuscrit de la fondation du Couuent de cette Ville, que i'ay entre les mains, dit que l'an 1214. sçauoir est apres ces grandes merueilles que Saint Dominique fit en la susdite année, il luy donna la sixiéme partie des decimes de son Diocese, & y fit consentir son Chapitre l'année suiuante 1215. en laquelle il fit l'acte de donation, dont l'original est au Monastere de Proüille, dont i'en tiray la coppie, étant sur les lieux, & la mês à la fin de ce Chapitre.

Le manuscrit d'Humbert ajoute, que le dessein du Saint Euéque fut *ad libros & necessaria, sperans se habiturum eos fideles pugiles ad hæresim expugnandam*, fut di-je pour subuenir aux frais des liures, & à la nourriture de ses compagnons, esperant qu'ils seroient vn iour des vaillans champions de Iesu-Crist, pour acheuer de terrasser l'heresie.

Mais toutes ces assistances ne furent point capables de luy batir vn lieu, qui ût forme de Couuent, pour s'y pouuoir retirer, & y ietter les premiers fondemens de son Ordre Apostolique: C'est ce qui manquoit à ce grand Saint, & ce qu'il attendoit auec patience, de la bonté de Dieu: il l'obtint enfin, par la vocation des deux Freres Syllans, qui donnerent leurs belles maisons, qui étoient contigües à la porte de Narbonne.

Ce fut là où ce nouueau College d'Hommes Apostoliques se retira vers les derniers mois de l'an 1214. & où Saint Dominiqde les forma, & stila aux obseruances de cette vie Religieuse, qu'il vouloit établir.

Coppie de la donation sudite.

IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESV-CHRISTI.

NOtum sit omnibus præsentibus & futuris, quod nos Fulco Dei-gratia Tholozanæ sedis minister humilis, ad extirpandam hæreticam prauitatem, & vitia expellenda, & fidei regulam edocendam, & homines sanis moribus instruendos, instituimus Prædicatores in Episcopatu nostro, Fratrem Dominicum, & socios eius qui in paupertate Euangelica pedites Religiose proposuerunt incedere, & veritatis Euangelicæ verbum prædicare.

Et quia dignus est operarius cibo suo, nec os Bouis triturantis est obturandum, immo qui Euangelium prædicat, de Euangelio debet viuere, volumus vt cum prædicando incesserint, victus & necessaria eis subministrentur; ideoque de consensu capituli Ecclesiæ Beati Stephani, & Cleri Tolozanæ Diocæsis, assignamus in perpetuum prædictis prædicatoribus, & aliis quos zelus domini & amor salutis animarum eo-

,, dem modo ad idem prædicatio- A
,, nis officium accinxerit, medieta-
,, tem tertiæ partis decimæ (idest
,, sextam partem) quæ assignata est
,, ornamentis & fabricę Ecclesia-
,, rum omnium Parrochialium quę
,, in nostra potestate sunt, ad libros,
,, indumenta, & cætera necessaria
,, in infirmitatibus suis, & cum qui
,, escere aliquando voluerint: si
,, quid vero post annum superfue-
,, rit, volumus & statuimus, vt ad B
,, easdem Parrochiales Ecclesias
,, refundatur adornandas, vel ad
,, vsus pauperum, secundum quod
,, Episcopus viderit expedire: cum
,, enim iure cautum sit, quod aliqua
,, pars decimarum debeat semper
,, pauperibus assignari & erogari,
,, constat illis pauperibus nos tene-
,, ri, partem aliquam decimarum
,, potius assignare, qui pro Christo
,, Euangelicam paupertatem eli-
,, gentes, vniuersos & singulos e-
,, xemplo & doctrina, donis cæle- C
,, stibus nituntur & laborant dita-
,, re; vt à quibus nos metimus tem-
,, poralia, per nos & per alios pos-
,, simus congruenter & opportune
,, spiritualia seminare: Datum an-
,, no Verbi Incarnati 1215. Re-
,, gnante Philippo Rege Franco-
,, rum, & Comite Montis-fortis
,, Tholozæ Principatum tenente,
,, & eodem Fulcone Tolozano E-
,, piscopo.

Tableau de la vie celeste & Religieuse, que Saint Dominique faisoit prattiquer à ses premieres Enfans, dans la premiere maison de leur retraitte en la Ville de Toulouze.

CHAPITRE VI.

1. *Les premiers compagnons de Saint Dominique firent trois ans de Nouitiat, conformement aux trois sortes de vies qu'ils deuoient embrasser, la vie spirituelle, la vie Religieuse, & la vie Apostolique.*
2. *Que le premier Nouitiat a eté la maison des Syllans, quelle est sa saintete, & ses merueilles.*

SAint Dominique ayant par ses continuels trauaux, prieres, & austeritez, obtenu de la bonté de Dieu, ce qui étoit necessaire pour commencer l'établissement de son Ordre, sçauoir est les personnes, vne maison pour leur retraitte, & quelque petit reuenu pour leur entretien, il ietta aussi tôt les fondemens de son dessein, fondant & établissant cette vie Celeste, & Apostolique, laquelle luy & les siens deuoient continuer iusques au tombeau. D

La prouidence Diuine, qui auoit ordonné sa vie, ses meurs & ses inclinations à vne ressemblance tres particulire de la vie, des meurs, & des inclinations de Iesu-Chrit, voulut qu'en ce point il fut conforme à la procedure que ce Bien Aymé Iesus auoit tenu pour l'instruction de ses Apôtres : elle luy donna

trois ans de tems, pendant lequels ils firent leur Nouitiat sous sa direction, ne plus ne moins que les Apôtres sous I... Chrit.

Ils commen...ent tous ensemble l'an mil deux cens qnatorze, vers la fin de l'Eté, & se departirent l'an mil deux cens dix-sept, à la fête de l'Assomption, qui est le seiziéme du mois d'Aout, qui sont trois ans entiers.

Ce tems a de la proportion auec la science des Saints qu'ils deuoient y apprendre; car suyuant le dessein où tous visoient vnanimement, ils se deuoient consommer dans les pratiques de trois sortes de vies.

La premiere étoit la spirituelle, & interieure, commune à toutes les personnes qui font profession de la vertu & sainteté, en quel état, & condition qu'elles soient, tant Religieuses, qu'Ecclesiastiques simplement, & Seculieres. La seconde étoit la Religieuse, commune à toutes les personnes consacrées au seruice de Dieu par les trois veux, de quel Ordre particulier qu'elles soient : Et la troisiéme étoit la vie Apostolique, dont l'Ordre futur des Freres Prêcheurs seroit vne speciall e profession.

Saint Dominique leur fut vn Maitre vrayement celeste pour ces trois vies, y étant consommé par vne affluence toute extrordinaire des graces du Ciel. Dés son enfance il fut Saint ; en son adolescence, il se fit Religieux, & y parut vn miracle de perfection & obseruance ; & dés le même âge il exerça les fonctions du ministere Apostolique, auec l'etonnement des Anges & des hommes.

A Entant que Saint & experimenté dans les voyes de la sainteté, il leur montra les routes de la plus éminente & releuée, qui sont l'étude continuel & feruent de l'Oraison, la prattique d'vne serieuse, generalle, & assiduë mortification, le frequent & bon vsage des Sacremens, l'horreur des moindres pechez veniels, vne pureté de B cœur, vne charité brulante, & presque toûjours en acte, & l'vnion intime auec Dieu, par vne souuenance actuelle de ses benefices, de ses grandeurs, & de sa presence amoureuse.

Entant que Religieux exemplairement Religieux, il les stila aux pratiques & obseruances d'vne parfaite Religion, sçauoir est d'vne rigoureuse pauureté volontaire, d'vne Chasteté Virginale, C d'vne ponctuelle, scrupuleuse, & exacte obeissance, soumission entiere de propre iugement, renoncement genereux, & total à leurs propres volontez, inclination au mépris de soy même, recherche des mortificatiós, desir de patir & souffrir, ne faire iamais ses actions par coutume & par maniere d'aquit, ains auec esprit & ferueur, vne faim & soif de la Iustice, c'est à dire, vn desir sitibond & famelique de la D perfection, & d'vne continuelle prattique interieure, & exterieure de la vertu.

Troisiémement entant qu'homme Apostolique, & destiné fondateur d'vn Ordre Apostolique, il les imbût & alluma des ferueurs de cét Esprit: il les embraza du zéle du salut des ames, & leur en prescriuit les moyens les plus efficaces, pour y trauailler fructueusement.

Les quatre principaux furent, l'étude, l'oraison, l'exemple, & la deuotion à la Sainte Vierge, par le Saint & sacré Rozaire.

L'etude, pour entendre, comprendre, enseigner, prêcher, & deffendre les veritez Catholiques, & les mysteres de la foy.

L'oraison, pour sauourer, & digerer en soy-même, ces mêmes veritez celestes, par vne haute & profonde contemplation, & ainsi les departir aux peuples auec plus de suauité, degoût, & d'efficace.

L'exemple, pour confirmer la doctrine par vne sainteté de vie, faire ce que l'on enseigne, & attirer dauantage les hommes à la penitence, & parfaite conuersion des meurs.

Enfin la deuotion à la Sainte Vierge par le Saint Rozaire, dautant que Iesu Christ a voulu glorifier sa Mere de ce priuilege, qu'elle seroit le principal instrumēt de sa misericorde infinie, pour sauuer les hommes, à condition qu'ils recourussent à ses entrailles maternelles, & luy rendissent les hommages d'honneur, & les reconnoissances qui luy sont duës.

C'est le precis de la doctrine spirituelle, dont S. Dominique nourrissoit les siens, pendant le tems qu'ils étoient en leur compagnie, durāt ces trois ans de Nouitiat, que tous firent auant leur diuision és Royaumes de la Chretienté : & comme ce grand Saint parloit d'vn cœur Apostolique & embrazé, toutes ses exhortations, & entretiens particuliers burinoient en leurs cœurs, les maximes de ces trois vies, pour vne eternité. Ainsi le dit nôtre manuscrit de Bernard Gui, rapporté aussi par Maluenda, au chapitre cinquieme de l'an 1215. *A quo tempore cœperunt primum apud Tholosam in eisdem domibus commorari, atque ex tunc omnes qui cum ipso aderant, magis ac magis ad humilitatem descendere, & Religiosorum se moribus conformare.*

Il est vray que pendant les deux premieres années, ils ne prattiquerent pas les mêmes obseruances regulieres, qui furent par apres établies en l'Ordre, puis que S. Dominique fut exhorté du souuerain Pere, de retourner à Toulouze, & là conferer auec ses freres, sur le genre de vie particulier, qui seroit plus sortable à son dessein du salut des ames.

Ils viuoient neanmoins en commun, & gardoient la Regle de S. Augustin, auec les statuts particulieres de la reforme de l'Euêque Dom Iacques d'Azebez, ainsi que faisoit Saint Dominique leur Chef & Maître, chacun au reste y aioutant selon que le Saint Esprit le pressoit, & sa deuotion particuliere luy dictoit.

Nous ne ferons point vn iugemēt qui ressente son interêt, si nous auançons comme chose tres croyable, que ces premiers Peres étans destinez pour être les fondemens & les pierres viues d'vn si grand & si Saint Ordre, ne veussent alors dans les sentimens, & les experiences de mille & mille douceurs du ciel, dans les épines & les rigueurs d'vne vie tres seuere & penitente, & dans les ardeurs & ferueurs ordinaires aux personnes Apostoliques, choisies specialement de la diuine prouidence pour sa plus grande gloire.

Primum in vnoquoque genere est A *mensura caterorum*, disent les Philosophes, ce qui tient le premier rang dans quelque etat, sert de regle & de mesure à tous ceux que Dieu, où la nature y place ; c'est à dire, qu'il excede en perfection, tout ce qui luy est second : & par consequent ces seize compagnons de Saint Dominique, & tous les premiers Peres d'vn Ordre qui a porté des millions de Saints, ont été les B plus auantageusement partagez du Ciel, en graces & benedictions : & ainsi nous pouuons supposer en eux, les mêmes faueurs & perfections, que nous remarquons auec admiration en tous les Saints de l'Ordre.

Cette premiere maison donc des Syllans fut le premier Nouitiat de tout l'Ordre: & tout ensemble l'Academie de la vraye perfection Apostolique, l'echole de toute sain- C teté, l'image du paradis, le sejour des Anges terrestres, & la retraitte des hommes celestes.

Aussi nos Peres changeans leur demeure en l'Eglise de Saint Romain, & de celly-cy, au lieu que l'Ordre habite à present, ne l'ont iamais voulu quitter, comme étant vne petite Palestine santifiée des prieres, des pleurs, des larmes, & des ferueurs de nos premiers Peres, D & singulierement de Saint Dominique, & pource de tout tems elle a eté la residence, & le sejour des Inquisiteurs, & à present elle est comme vn autre petit Couuent, habitée d'vne douzaine de Religieux, reparée de fond en comble, & embellie de plusieurs nouueaux batimens, par les soins & les trauaux des Peres de la Reforme du Couuent de Toulouze.

Là se garde le Crucifix que Saint Dominique portoit en tête des Croisez, contre cette nombreuse & epouuentable armée du Roy d'Aragon.

Là encore se void la chambrette, où ce grand seruiteur de Dieu se déchiroit de cous auec cette horrible discipline de fer, dont nous auons parlé.

Là encore se conserue vn vieux Oratoire, peint a l'antique des marques de la Passion, lequel on croit être celuy, où ce Saint Pere faisoit toutes ses recollections & prieres.

Cette Chambrette est maintenant vne Chappelle si deuote, que l'on n'y sçauroit entrer, sans être interieurement touché : i'y ay souuent dit la Sainte Messe, auec vne satisfaction extrordinaire pour mó particulier : qui ne croyroit cela de cette Chambrette, icelle ayant été empourprée tant de fois du sang innocent de ce grand Saint, arrousée de ses larmes, embaumée des celestes parfums de ses prieres, honorée de son sejour, & santifiée par sa demeure ?

Quels étoient ces premiers seize enfans de Saint Dominique, retirez auec luy dans cette premiere maison de l'Ordre.

Chapitre VII.

1. *Les seize premiers compagnons de S. Dominique, furent Dominique l'Espagnol, Guillaume du Cleret, Bertrād de Garriga, Etiēne de Mets, Suere Gomez, Odier Breton, Laurens d'Angleterre, Mathieu de Paris, Mannez de Guzman, Michel de Fabra, Pierre de Madrid, Michel d'Vze*

ro, Noel de Proüille, Pierre de Syllan, Thomas de Syllan, & Iean de Nauarre.

2. *A quel suiet, comment, & enuiron quelles années ils s'associerent auec S. Dominique.*

3. *Echantillon de leur pieté & sainteté, extrait des plus anciens regîtres de l'Ordre.*

LE premier de tous fut le B. Dominique, surnõmé l'Hespagnol, pour le distinguer d'vn autre surnommé de Cubo, qui étoit aussi Hespagnol fort signalé, mais non pas compagnon du Saint: de celuy-la Bernard Guy écrit auec Flamin, qu'il étoit de petite stature quant au cors, mais d'vne rare science & vertu, quant à l'esprit, & cependant tres vil à ses yeux, par vne humilité incomparable. *Fuit memoratus Dominicus humilitatis eximiæ*, dit le B. Iourdain, au rapport de Maluenda, chap. 4. de l'an 1211. *Homo quidem paruus corpore, sed scientia & virtute Magnificus.*

Ie le tiens pour le premier de tous les compagnons de nôtre Pere, parce que le B. Iourdain assure qu'il fut auec luy dés les premiere années de ses trauaux és cartiers de Toulouze; c'est à dire, du tems même que le B. Dom Iaques d'Azebez le secouroit de sa presence, veu que nos anciens manuscris ajoûtent, que le B. Prelat se retirãt à son Diocese, il luy laissa quelques-vns des siens pour l'assister en ses trauaux.

Le second fut Guillaume du Cleret, & en latin *Claretti*, natif de Pamiers, ville de Gascoigne, proche de celle de Toulouse, lequel fut aussi des premiers Assistans de S. Dominique, parce que se mettant au seruice du B. Euêque d'Osme, & iceluy se retirant en son païs, il luy commit le soin & l'intendance du temporel, destiné pour l'entretien de tous ceux qui seconderoiẽt nôtre Pere dans ses trauaux, pour la reduction des Heretiques.

Ce qu'ayant exercé quelque tẽs auec grande charité, Saint Dominique l'employa dans ses mêmes fonctions, pour la conuersion des Albigeois, & plusieurs fois, tant deuant qu'apres la fondation de l'Ordre, il l'institua Superieur du Monastere de Proüille, où, comme dit Bernard Guido, il rendit de tres grans seruices plusieurs années, selon qu'il se void és Archiues de ce Monastere, dont les plus anciens papiers sont tous signez de sa main: Sur la fin neanmoins de la vie de S. Dominique, il se retira de l'Ordre, ne voulant consentir à la cession des reuenus & des rentes.

Quant à ces deux, on les estime sans aucun doute, pour les deux premiers compagnons de S. Dominique, mais pour les suiuans, on n'a point de certitude infaillible du tems, qu'ils se rangerent à sa suitte.

On tient neanmoins que le troisiéme fut le B. Bertrand, yssu d'vn Bourg appellé Garriga en Prouence, proche la ville d'Alest; celuy-cy fut tellement ialoux d'imiter les exemples de son Patriarche, dont il auoit été compagnon, & en ses trauaux, & en ses voyages, que les anciens Historiens luy donnent pour eloge, d'auoir été vn des plus parfais imitateurs de la vie de Saint Dominique: aussi la prouidence diuine s'en est voulu singulieremẽt seruir en l'établissement de l'Ordre, & quand le Saint Patriarche fut à Rome pour la fondation de

l'Ordre, il le laissa pour Superieur des autres, comme son plus confident, & le plus zelé de la compagnie.

Le quatriême fut Etienne, de Mets en Lorraine, duquel nous ne sçauons le sujet qui l'emmena és cartiers de Toulouse, si ce n'est celuy qui y fit venir le B. Gomez de Portugal, & le B. Odier de Bretagne, & le B. Laurens d'Angleterre, sçauoir est la croisade, & qu'étant pour ce dessein en ce pays, où se trouuoit saint Dominique, il fut touché de ses Predications, exemples, & miracles.

Quoy qu'il en soit, nous trouuons dans les anciens papiers de l'Ordre, que ce 4. fit vn martyre continuel de sa vie, affligeant son cors de mille austeritez.

Le cinquiême fut le B. Suere Gomez, duquel écrit Louys Cacegas en l'Histoire de la prouince de Portugal de l'Ordre, & Maluenda le rapporte chap. 3. de l'an 1217. que les nouuelles de la Croisade contre les Albigeois, & Vaudois, étans arriuées en Portugal, luy qui étoit des premiers Seigneurs de la Cour, se croisa, & vint en France l'an 1208. où apres diuers explois de son courage, & de son zele pour la foy Catolique, rauy des predications, exemples, & miracles de S. Domine, il quitta l'epée, les armes, & le monde, se rêgeant sous l'étendart de Iesu-Chrit, & la conduitte de son seruiteur. Nous verrons en son lieu ses glorieux explois, pour l'auancement de nôtre sainte Religion.

Que si quelqu'vn trouue étrange, que l'Hespagne & le Portugal ayent cõtribuez de leurs suiés pour la Croisade cõtre les Albigeois, eux mêmes ayans alors tant de besoin des leurs, Cæsarius Autheur de ce tems là, dit expressément au dialogue 10. chap. 47. en ces termes: *Cum manifestari cœperunt hæreses Albigensium, zelo fidei, conturbatæ sunt gentes Catholicorum, & inclinata sunt regna, vtpote Franciæ & Hispaniæ ad illarum destructionem*.

Le siziême fut le bien-heureux Odier, plutôt Breton que Normand de nation, pour les raisons que nous auons cy dessus alleguées, lequel fit le même que le B. Suere Gomez, pour reconnoissance des faueurs qu'il auoit receu de la sainte Vierge, dans les hazars de guerre, où il s'étoit trouué, & celuy-cy selon les histoires pût arriuer au Camp de Simon, l'an 1210. auec cette grande trouppe de Croisez, qui sortit de Bretagne la même année, pour secourir ce Comte contre les Albigeois, au rapport de Pierre de Vallernay, depuis le chap. 50. iusques au 59. dit Maluenda, chap. 2. de l'an 1210. Ce qui se peut encore verifier par Cæsarius, qui assure que l'an 1210. on auoit prêché la Croisade par toute la France, la Normandie, & le Poitou.

Le settiême fut, le B. Laurens natif d'Angleterre, lequel on dit auoir été l'vn de ces Pelerins Anglois, que S. Dominique sauua du naufrage sur la Garonne, ou l'vn des Croisez que le B. Foulques Euêque de Toulouze amena quant & soy d'Angleterre, apres y auoir prêché la Croysade, l'an 1208.

Ce fut vn tres saint Religieux, fauorisé de plusieurs reuelations, & priuilegié beaucoup du ciel.

Le huitiême & neuuiéme furent, le B. Mannez de Guzman, frere germain de S. Dominique, & le B.

Michel de Fabra, tous deux grans personnages, lêquels entendans les merueilles, celuy-là de son frere, celuy-cy de son compatriotte, le vindrêt trouuer és cartiers de Toulouse, & luy offrir auec leurs seruices, leurs personnes, pour en disposer à sa volonté, tous deux ont pour eloges dans leurs manuscris authentiques, d'auoir été fort addonnez à la contemplation, & à de tres illustres familles, celuy-là des Guzmans, & celuy-cy des Fabra, qui est vne des plus anciennes de la ville de Castille, ainsi que rapporte Maluenda chap. 6. & 7. de l'an 1217. nous rapporterons leurs vies chacune en son lieu.

Nous donnerons pour échantillon des loüanges de ce B. Michel, ces paroles d'Antoine de Sienne, & de Ferdinand du Château. *Fuit Magnus Euangelij praeco, tantoque spiritus feruore munus Apostolicum exercuit, animo adeò puro & candido, vt facile in diuinas ac cælestes contemplationes à corpore abstraheretur, sanctitate celebris singulari quodam studio in sanctis meditationibus, ac orationibus mirificus erat.*

Le dixiéme fut l'Abbé Mathieu, celuy-cy étant natif de Paris, & de la famille de Simon Comte de Mont-fort, contracta vne tres étroite amitié auec S. Dominique, ne plus ne moins que le maître au seruice duquel il étoit: elle s'augmenta dauantage, lors qu'étant Prieur en l'Eglise de S. Vincent de Castres, il fut témoin oculaire de ce rauissement qui le surprit en la même Eglise, y faisant son action de graces apres le sacrifice de la Messe: l'exemple de cette sainteté luy toucha si viuement le cœur, qu'il se démit de son Prieuré, & voulut être vn

A desassociez au dessein de ce grand seruiteur de Dieu S. Dominique.

Sa discretion, prudence, ferueur, & pieté, furent telles au jugement, & en l'estime du S. Pere, que desirant apres la fondation de son Ordre s'en aller aux Infidelles, il cōmit la charge de tous ses enfans au B. Mathieu, & l'institua Superieur General sous le nom d'Abé, lequel depuis luy est demeuré, bien que

B nôtre Pere le suprima tout aussi tot.

L'onziéme fut Pierre, surnommé de Madrit, à cause de sa naissance en cette ville Royalle de la grande Castille, dont nos memoires de Bernard Guy disent, qu'il fit de tres-grans profis aux peuples, par vn talent extrordinaire de prêcher la parole de Dieu, aussi fut il premier fondateur de l'Ordre en Hespagne, comme Suere Gomez en Portugal, puis que S. Dominique venant en

C Hespagne, l'an 1219. il trouua dans Madrit vn Couuent déja fondé. *Petrus & Gomesius verbum Domini seminauerunt & fructum fecerunt.*

Le douziéme fut Michel d'Vzero, duquel nous ne trouuons autre chose, sinon que ce fut vn enfant d'obeissance, qui par le commandement de nôtre Pere, dans la dispersion qu'il fit de ses premiers disciples, alla en Hespagne auec Seuere Gomez, Pierre de Madrid, & Dominique l'Hespagnol, & que ne

D fructifiant pas selon son desir, il s'en vint à Rome auec le B. Dominique, trouuer leur Saint Patriarche, lequel les enuoya à Boulogne, secourir ceux qui déja y trauailloient.

Le treiziéme fut le P. Noël, duquel nous trouuons és Regîtres de Proüille, qu'il fut Prieur ou Superieur du Monastere en l'absence de S. Dominique, auant la fondation

de l'Ordre, par consequent des premiers compagnons du Saint. Nous auons déja dit ce qui luy arriua, & nous découurirons sa sainteté au dernier liure de cette vie.

Le quatorziéme & quinziéme furent les deux freres Syllans, lêquels touchez des grans & epouuentables miracles, que fit nôtre P. Saint Dominique dans Toulouze, par le moyen du Rosaire l'an 1214. apres que la ville se fut ren- B duë entre les mains du Cardinal Legat Pierre de Beneuent, se jetterent à ses piés, & luy offrirent leurs biens & leurs personnes.

L'vn d'eux Pierre de Syllan fut vrayement Apostolique, & a fondé l'Ordre en plusieurs endrois: l'autre n'a autre eloge sinon, qu'il étoit excellent Predicateur, & le silence des Autheurs fait croire, que Dieu le voulut attirer à soy de bonne heure, comme les premices de C l'Ordre: Ce qui redouble nôtre creance, est qu'il fut vn de ceux qui resterent à Toulouze en la dispersion des Freres, dont par consequēt nos anciens Registres du Couuent seroient chargez, si Dieu luy eût prolongé la vie: voicy tout ce qu'en dit Bernard Guy. *Thomas Syllanus vir fuit admodum gratiosus, & in sermone facundus*, ausquelles paroles Leander liure 5. ajoûte: *Thomas Tolosanus, Comes, vel vt alij volunt, D frater Petri Syllani, qui sese cum omnibus suis diuitijs Patri Dominico dederunt, vir eloquentia praditus, virtutibus ornatus Spiritum Tolosæ efflauit deuote.*

Le seiziéme fut Iean de Nauarre, Biscayen de nation, étant né à vn bourg proche de Bayonne, appellé Saint Iean du pié de Port, celuy-cy fut le dernier de tous, & ne prit l'habit que l'an 1216. dans Rome, le iour de saint Augustin, ainsi que luy même depośa étant interrogé des vertus & miracles du glorieux Pere Saint Dominique, apres sa mort, comme rapporte fort au long Maluenda chap. 5. de l'an 1217.

On peut croire que ce dernier des compagnons de Saint Dominique, ne se persuadant pas aysement quelque bon succés de ce grand dessein, ne s'y voulut pas si tot engager, mais étant a Rome, & voyant que le Pape Honoré troisiême auoit les mêmes bonnes volontez pour Saint Dominique, que son predecesseur Innocent troisiême, il prit des mains du B. Pere l'habit de Chanoine Regulier, comme les autres qui étoient restez à Toulouse. Il n'y à pas de doute que ce ne fut en sa vie vn vray enfant de ce grand Patriarche, luy même deposant comme vn des principaux temoins, qu'il auoit été plusieurs fois son compagnon en ses Missions & voyages, & par cōsequent fort touché de ses exemples, embrazé de ses entretiens, & assisté notablement de ses prieres.

Saint Dominique resolu de poursuiure l'établissement de l'Ordre que Dieu luy auoit inspiré, s'achemine à Rome, où l'Euêque de Toulouze parla premierement au Pape en sa faueur.

CHAPITRE VIII.

1. *Magnificence de ce Concile de Saint Iean de Latran à Rome, où S. Dominique fut ouy.*
2. *Ordonnance faite en ce Concile, qui couppe la gorge au dessein de Saint Dominique.*
3. *Causes legitimes de cette ordonnance dont neanmoins l'esperance de S. Dominique ne fut point abbatuë.*
4. *Eloges sinceres & veritables que l'Euêque de Toulouze donna à S. Do-*

minique parlant au Pape.

INnocent III. au 18. an de son Pontificat, ayant conuoqué tous les Prelâs de l'Eglise, & tous les Souuerains Princes Chrétiens à vn Concile General, le premier iour de Nouembre, l'an 1215. dans l'Eglise appellée Constantine, pour auoir été bâtie par la magnificence de l'Empereur Constantin, & à present nommée la Basilique de Saint Sauueur, ou encore saint Iean de Latran, Foulques Euêque de Toulouze s'y achemina, & prit en sa suitte nôtre B. Pere, tant pour l'assister en la decision des affaires qui se presenteroient, que pour mieux faire entendre au sacré Synode les erreurs des Albigeois, & autres heretiques pernicieux, qui fraternisoient auec eux.

Saint Dominique prit cette occasion de son côté, comme vn moyen que la diuine prouidence luy faisoit expressément naître, pour établir & fonder l'Ordre qu'il auoit côceu; ce qui l'obligea particulierement à prendre cette commodité, & de rêdre sur tout ce seruice a vn Prelat, qui le cherissoit si tendremêt, & l'auoit tant fauorisé. Frere Iean de Nauarre fut son côpagnon en ce voyage, bien qu'il ne fut pas encore du tout resolu à mener la vie que nôtre B. Pere s'étoit proposée, & cependant le même S. Patriarche laissa Prieur en sa place le B. Bertrãd de Garriga, côme l'on trouue dans les Archiues de Toulouze.

Etans heureusemêt arriuez à cette premiere ville du môde, & le Côcile étant ouuert, S. Dominique y fut ouy, & sa deposition receuë touchât les erreurs, heresies, impietez & abominatiôs des Vaudois, Albigeois, & autres Sectaires de semblable farine, les Peres qui etoient au nombre de 400. Euêques, 70. Archeuêques, 2. Patriarches en personne, celuy de Constantinople, & celuy de Hierusalem, les autres d'Alexandrie & d'Antioche, par leurs Legas, sans comter quatre vint Superieurs des plus celebres & Augustes Monasteres, condânerent les sudites erreurs, en presence des Ambassadeurs des deux Empereurs d'Occidêt & d'Orient, de ceux des Roys de Frãce, de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Hierusalem, de Cypre, d'Angleterre, de Boeme, de Dannemarc, des Souuerains de Pologne, de Suede, & de Noruerge, côme aussi de plusieurs autres Princes.

Les autres furent ouys en leurs plaintes, & en leurs auis, pour le biê general de l'Eglise, & la reforme vniuerselle de la Chrétiêté; & ce fut en ce point, où nôtre B. Pere, fut singulieremêt éprouué, & sa côstance fort en danger d'être ébranlée, voire iustement & sans aucun blâme, si ce diuin Esprit qui luy auoit inspiré son dessein, ne l'ût extrordinairement fortifié. Le sujet fut, que s'étât leuée certaine canaille de gens, qu'on appelloit par derision SAPATIERS, lesquels sous vn gros habit, d'vne façon encore inconnuë, auec des souliers ouuers dessus l'ampeigne, menoient en leur compagnie plusieurs femmes de même maniere, de vie & d'habit, & professant exterieuremêt de viure en penitence, cômettoient mille saletez & abominations que l'on n'oseroit ecrire, & comme s'étoient des personnes brutales, sujetes à toute sorte de phantaisie, plusieurs d'entr eux, ou changeoiêt, ou diminuoiêt, ou augmentoiêt, si que dâs peu de têps on vid vn tas de nouueaux Ordres de Sapatiers auec vn

danger manifeste d'en voir le cẽtu-ple dauãtage, si lon n'ût pourueu à ce grand abus & desordre, ce qui ût apporté beaucoup de detriment nõ seulement au simple peuple de la Chrétienté, mais encore à toutes les Religions approuuées de l'Eglise.

A cette deposition les Peres du Concile, par l'aueu du Pape Innocent, firent vn decret, par lequel il étoit deffendu à qui que ce soit, de se méler de fonder ou établir aucun Ordre, & quiconque auroit desir de se consacrer à Dieu dans l'état Religieux qu'il ût à choisir vn des Ordres approuuez dãs l'Eglise, & quiconque auroit deuotion de fonder quelque Monastere, que ce fut toûjours pour quelqu'vn de ceux, dont les Regles auoiẽt approbatiõ de l'Eglise. Qui n'ût perdu courage alors, de fonder vn nouuel Ordre, veu cét Edit si fraichemẽt émané d'vne si venerable assemblée, sous des raisons & des sujês si legitimes, & encore à leur presence. C'est hors de doute que le S. Esprit fit rayonner en l'ame de nôtre B. P. de plus fortes cõnoissances, & plus éclatantes lumieres, pour luy faire voir, que sa volonté étoit, qu'il poursuiuit l'établissemẽt de ce nouuel Ordre, autrement il y ût û plus de temerité en son dessein, que de zele & de pieté.

Fortifié donc extrordinairemẽt des graces du ciel, il ne desista aucunement de son entreprise, ains pressa l'Euêque Foulques d'en ouurir le discours au S. Pere: il le fit, & l'authorité que sa vertu & son zele luy auoit aquise, ayant empêché que le Pape ne le rebutât à la premiere parole, il entra en discours auec luy: le S. Pere luy demanda quel étoit en verité ce Chanoine d'Osme appellé Dominique, & si les merueilles que l'on publioit par tout de luy, A étoient conformes à ce qui effectiuement en étoit.

Alors le S. Euêque parlant de l'abõdance de son cœur, luy fit cét eloge, dit Sebastien d'Olmeda, & Bzouius en son manuscrit, dont chaque mot deuroit être écrit sur les jaspes & les saphirs, par les rayõs du soleil: Ce Dominique, commẽça le Venerable Foulques, est Hespagnol de naissance, tres illustre en son extraction, de la famille des Guzmans, B Apostolique en sa vie, instruit & regy de l'esprit de Dieu, lequel auoit û l'honneur de baiser les piés a sa Sainteté, en cõpagnie de l'Euêque d'Osme, Dom Iaques d'Azebez, l'ayant accõpagné dans son voyage, plus pour la consolation que ce Prelat en retiroit, & pour luy seruir simplemẽt d'assistant, que pour son regard, il y auoit dix ans tous entiers, qu'il étoit vn des témoins oculaires de sa vie innocẽte, au milieu d'vn peuple abandonné, de ses pe- C nitences & austeritez au milieu d'vne peruerse & méchãte nation, de sa ferueur en sa Predication de l'Euangile, de sa perseuerance dãs les plus grãs trauaux pour le salut des ames, de sa patiẽce inuincible dãs toutes ses fatigues, de sa charité extreme pour son prochain, & des grans miracles que Dieu auoit operé par luy.

Il ajouta en suite que c'étoit veritablemẽt vn Apôtre enuoyé de Dieu D pour le salut de plusieurs, qu'il prêchoit à tous le iugemẽt dernier, *docentem fugere à ventura ira*, qu'il ne se soucioit d'aucune chose de ce monde, qu'il n'aspiroit qu'à la gloire de sõ Sauueur, qu'il brûloit d'vn amour filial enuers la sacrée Vierge, que toutes ses actions prêchoient la sainteté, ses déportemens vne modestie Angelique, ses paroles vn cœur de Paradis, & sa conuersation vne ame

qui ne viuoit qu'en Dieu, de Dieu, & pour Dieu, mais sur tout, Saint Pere, ie suis témoin de plusieurs mil liers d'Ames de mon troupeau, qu'il a reduit au vray chemin, de plusieurs pecheurs conuertis à penitence par ses predications, & exemples, & d'vn grand nombre des fidelles seruiteurs & seruantes de Dieu qu'il a éleué à vne grande perfection. Ses écris iettez dans les flammes n'y ont iamais pû bruler, ses liures plongez dans l'eau n'y ont pû se moüiller, luy seul alloit en téte des armées, auec le Crucifix sans être blessé, c'est à luy, Saint Pere que mon Diocese est redeuable de sa deliurance de l'heresie, & de l'impieté.

Le Pape ayant refusé le venerable Euéque de Toulouze & Saint Dominique par plusieurs fois, enfin il condecendit à leur demande.

CHAPITRE IX.

1. *D'autres Euéques parlent au Pape en faueur de Saint Dominique, & sont refusez.*
2. *Luy méme y parle & est rebutté.*
3. *Continuant à prier Dieu, le Pape ût la nuit vn songe qui luy fit connétre que le dessein de Saint Dominique venoit de luy, & il l'aprouua.*

CE grand discours qui partoit d'vne Poitrine desinteressée, laquelle ne cherchoit que la gloire de Dieu, obligea le Saint Pere de s'enquerir plus particulierement de ce que pretendoit N. B. Pere, le B. Euéque luy repartit que ce bon seruiteur de Dieu, ayant veu par A experience l'extréme disette des Predicateurs, qui annonceassent d'vn cœur & d'vne langue Apostolique la parolle de Dieu, pour confondre & conuertir les Heretiques, fortifier les infidelles & exterminer les vices, il auoit dessein de fonder vn Ordre qui vaquât entierement à ces fonctions, non seulement de parolle, ains encore par exemples.

Quelques autres Prelâs, auec qui Nôtre B. Pere auoit conuersé, B rendirent au Saint Pere les mémes témoignages; neanmoins sa Sainteté ayant deuant les yeux ce nouueau decret, & des suiès si recens, pour abhorrer l'institution de nouueaux Ordres, ne fit aucune réponse fauorable à Foulques, & aux autres Euêques.

Saint Dominique ayant appris la froideur, & l'esprit lent du Pape dans cét affaire, & qu'en effet il auroit grande peine à s'y resoudre, C veu qu'il falloit passer dessus vn decret d'vn Concile, à même tems qu'il auoit éte prononcé, & deuant ceux mêmes qui l'auoient ainsi iugé, au nombre de quatre cens soixante & quatorze Prelâs, preuoyât bien di-je la difficulté de cette affaire, luy méme se resolut de parler à sa Sainteté, & luy ouurir son cœur comme au Vicaire de Iesu-D Christ en terre. Il le fit, & apres luy auoit deployé, ce qu'vn cœur Apostolique auoit de plus ardât en soy, le Pape n'en fit aucun semblant, & le laissa de la sorte sans reponse.

Il y retourna pour vne seconde fois, assisté de l'Euêque de Toulouse, & le Pape n'y voulut iamais entendre, dit Vincent de Beauuais.

O constance admirable de N B. Patriarche! Iamais il ne perdit espe-

ses compagnons, & s'en retourner A la méme année bien tôt apres la Fête de Saint Iean-Baptiste.

Auant qu'entrer en cette année 1216. nous finirons celle-cy de 1215. par vne donation que le venerable Prelat Foulques Euêque de Toulouze, fit au Bien-heureux & nouueau Patriarche S. Dominique. Nos Archiues de Toulouze font foy, que le sudit Euêque auant que partir, fit donation à Saint Dominique & à ses Compagnons, pour B toûjours & à perpetuité, l'an 1215. de trois Eglises; l'vne dans la Ville de Toulouze, l'autre dãs Pamiez, qui appartenoit en ce tems là au Diocese de Toulouze, & la troisiéme nommée Sainte Marie de L'escure, qui est entre Puy-laurens & Sourcin.

Cette Eglise de Toulouze fut celle de Saint Romain Martyr, qui souffrit à Antioche sous Galere C Maximien le 9. d'Aout, & c'est d'elle seule, que Saint Dominique prit possession, l'année suyuante, remettant les autres entre les mains du sudit Prelat, ainsi que disent les mêmes Archiues.

Saint Dominique consulte & delibere auec ses Compagnons de prendre la Reigle de Saint Au- D *gustin, & autres statuts conformes à sa fin Apostolique du salut des Ames.*

Chapitre X.

1. Pourquoy nos Peres choysirent la Reigle de saint Augustin.

2. Son excellence & ses principaux poins.

3. Autres statuts qu'ils prirent de l'Ordre de Premontré.

Si tot donc que Saint Dominique fut arriué à Toulouze, il consola ses Bien Aymez Enfans autant de sa presence, que du tres-heureux & fortuné succez de son voyage, incontinent il leur fit part des faueurs & assistances du Ciel qu'il auoit receu à Rome, des grandes oppositions & difficultez qu'il auoit enduré, & enfin des volontez & auis, du Saint Pere; Alors ils se mirent tous en prieres, seize qu'ils étoient, auec le B. Patriarche qui faisoit le dix-settiéme, pour resoudre quelle reigle ils choisiroient. Tous élurent celle de Saint Augustin qui commence; *Ante omnia Fratres charissimi diligatur Deus &c.* & ce pour plusieurs raisons, que les Autheurs deduisent succinctement.

La premiere & principalle, c'est à cause de la prudence, la moderation, sainteté, & sa matiere qui est la plus necessaire à la vie Religieuse, voire la fondamentale & principalle, sçauoir est la dilection de Dieu & du prochain, l'vnité des cœurs, la conformité des meurs, la conuersation edificatiue & fructueuse, le respec mutuel, vne rigoureuse pauureté volontaire, vne chasteté Angelique, vne pureté de cœur, vne perfection de vie, vn soin continuel d'extirper ses defaus, l'exercice de la presence de Dieu, l'obeyssance consommée à ses Superieurs, l'étude des saintes lettres, & vne oraison continuelle, autant qu'il sera possible.

A cette raison principalle, il y en a quelques autres qu'on y ajoiute, qui n'eussent porté neanmoins nos

Peres à l'embrasser sans cette pre-cedente, comme par exemple sçu'elle est d'vn Saint, qui à joint la science auec la sainteté, qui a fait l'office d'vn grand Predicateur, qui a precedé Saint Benoit presque de 100 ans, & enfin qu'elle est suiuie des Religieux, Congregations & Ordres suiuans.

Saint Yues Euêque de Chartres l'embrassa, & institua sous la conduitte d'icelle vne Congregation de Chanoines en la Ville de Beauuais l'an 1080.

Saint Roux Archeuêque de Lyon en fit autant, vint ans apres en la France, l'Allemagne & l'Italie 1100. S. Etiéne Gentil-hôme d'Auuergne & puis Hermite, fonda celle de Grammont, à Grammont même dans le Pays de Lymoges, l'an 1176.

Saint Norbert Euêque de Magdebourg erigea son Ordre à Prémontré l'an 1120. lequel sous la faueur & les ailes de cette Reigle s'est épandu par la France, l'Hespagne, l'Italie, & l'Allemagne.

Sous la même regle Innocent III. confirma l'Ordre de la Sainte Trinité. Alexandre IV. celuy des Hermites de Saint Augustin, 1232. & celuy de la Mercy, 1235. & des porte croix enuiron ce même tems.

Outre ceux-cy, Saint Colombin de Sienne donna comme fondateur cette même Reigle aux Iesuates. Les Hermites des S. Hierôme en Hespagne, & de S. Paul premier Hermite la professent. L'ordre encore de Sainte Brigitte, de Saint Antoine, de Saint Ambroise au Milanois, du Val des écholiers en Bourgogne, & de la Congregation de Saint Laurens Iustinien premier Patriarche de Venize s'obligent à l'état Monastique, A sous l'obseruance d'icelle.

Les Ordres des Cheualiers, n'en ont point voulu d'autre, & l'ont trouué si moderée & si sainte, que leur profession des armes pour la deffense de l'Eglise s'accorde parfaitement auec icelle.

Telles furent les raisons, qui enturent nos premiers Peres de prēdre la forme de la vie Religieuse & Apostolique, sur l'idée de cette Regle, suiuie si vnanimement de tant d'Ordres & de Congregations, à B cause de sa perfection, & discretion.

Mais d'autant qu'elle ne specifie point en particulier les austeritez, & autres formes particulieres, dōt chaque Religion se charge, qui plus qui moins, conformement à la fin de leurs instituts, nos premiers Peres, à la semonce de leur B. Patriarche, ne se contenterent pas de cette regle, ains embrasserent quelques autres status & constitutions, C dont l'vsage étoit approuué dans l'vne des anciennes Religions.

Quelques Autheurs veulent, que ce furent les plus remarquables des Peres Chartreux, mais le B. Humbert dans vn ancien manuscrit que nous gardons à Toulouze, dit manifestement, que Nôtre B. Pere les prit de l'Ordre de Premontré. Les principalles furent le silence perpetuel n'y ayant aucun tems, où l'on puisse parler ensemble, sans D vne licence expresse du Superieur, les jeûnes quasi continuels, au moins depuis le 14. de Septembre iusques à Pasques, l'abstinence de viande en tout tems hors quelque grieue maladie, l'vsage de la laine au lieu de linge, faire les voyages à pié, vne pauureté rigoureuse és habis & en tout ce qui est à l'vsage des particuliers le Chapitre quotidien.

dien, où tous les iours on auertit des A fautes & on les punit, la suitte du cheur & iour & nuit, les disciplines frequentes, & autres semblables austeritez.

Quelques-vns ajoutent le renoncement aux rentes & toutes possessions, mais S. Antonin, Vincent de Beauuais, & Theodoric le nient, disans que cela ne se fit qu'au premier Chapitre General de Bouloigne, l'an 1220. sçauoir est 4. ans apres : d'où vient même que le S. Pere confirmant l'Ordre fait mention des sudites possessions, ce que nous prouuerons aussi plus amplement en son lieu.

De plus ils se resolurent à embrasser les etudes, comme vne partie necessaire & essentielle à la fin qu'ils se proposoient, sçauoir est le salut des ames, & parce que l'étude sans l'Oraison, c'est le fleau de la Religion, enflant de vanité, & rēdant insupportables ceux qui en ont été auancez, ils ioignirent indissolublemēt la meditation & l'oraison aux sciences & à l'étude; sauourant en l'oraison ce qu'ils auoient appris en étudiant, pour en suitte le communiquer auec plus de zele, d'efficace, & de goût au prochain. Ils determinerent encore de voyager par tout le monde, nommémēt és terres des infidelles, pour y planter la foy, & és prouinces desolées par les heresies, pour en arracher cette maudite zizanie. En fin ils resolurent de faire l'Office diuin, le plus augustemēt qu'ils pourroient, auec le chant & les ceremonies de l'Eglise.

Saint Dominique retourne à Rome, pour obtenir la cōfirmation de son Ordre, & y trouue de nouuelles difficultez.

Chapitre XI.

1. *Quand il partit de Toulouse, les empêchemens nouueaux qu'il ût à Rome.*
2. *Vision qui donna courage à Saint Dominique dans ses affaires.* B
3. *Dans icelle il reconnut Saint François, & dêlors fit amitié grande auec luy.*

Les Resolutiōs prises sur le genre de vie que saint Dominique & les premiers enfans determinerent d'embrasser, il se mit en chemin pour retourner à Rome, afin de terminer son dessein, & C d'obtenir authentiquement les patentes Apostoliques de la confirmation de l'Ordre, sous la Regle de S. Augustin, & le prescrit de certaines Constitutions de surcroit.

Ce fut enuiron la fête de la Visitation de Nôtre Dame, qu'il prit congé de ses Enfans, & leur departit sa benediction, laissant encores à sa place, son cher & ancien compagnon le B. Bertrand de Garriga.

D Ie collige ces deux choses; la premiere, sçauoir est le tems de son departement, d'autant qu'étant sur les frontieres de la France proche d'Italie, il apprit la mort du Pape Innocent, lequel deceda le 15. de Iuillet de cette année 1216. dans la ville de Perouse. Ie collige encore le second, sçauoir est l'institution du B. Bertrand à sa place, d'autant que nos Archiues de Toulouse té-

Digitized by Google

moignent, que cette même année le 22. d'Octobre. Raymond Vital & sa femme Bruniqualde, firent donation au B. Bertrand Prieur à la place de S. Dominique, & à tous ses compagnons, pour toûjours & à iamais, de quelques maisons & jardins contigus à l'Eglise de saint Romain, & le même mois le 28. iour le sudit P. Bertrand sollicité des parens de ce Raymond, leur en vendit vne partie, dont la somme fut employée à l'acheuement du dortoir de saint Romain.

Mais suiuons de prez Nôtre B. Pere en ce voyage. Le manuscrit du B. Humbert dit, que la nouuelle du decés du S. Pere l'affligea grandement, & donna de serrées étreintes à son cœur, ne sçachant pas si celuy qui luy succederoit seroit de même volonté, & ne renouuelleroit point les difficultez precedentes, les Souuerains étans de cét humeur, de ne trouuer bon presentement, ce que leurs predecesseurs auoient accordé : se confiant neanmoins en celuy qui étoit l'autheur & l'inspirateur de son dessein, il poursuiuit sa route, & s'en vint à Rome, ou comme dit le Pere Bernard Guy, le Pape Honoré étoit déja salué & creé des Cardinaux, parce que les Perusiens les presserent si fort apres le decés d'Innocét, que deux iours apres il fut à Rome, prendre possession de la chaire de S. Pierre.

Là Nôtre B. Pere ût la faueur de luy baiser les piés, & luy declarer le suiet de sa venuë, les promesses de son Predecesseur, les difficultez qu'il y auoit fait, la resolution que Dieu même luy en auoit donné, l'attente de tous ses compagnons à Toulouze, pour l'heureuse yssuë

A de l'affaire commencée : le Pape ne le rebutta point, mais luy fit entendre que son affaire en iroit mieux, si elle étoit vn peu balancée; que Dieu luy ayant laissée à terminer, il y deuoit aussi penser; & que cependant il continuât ses prieres, afin que le S. Esprit luy fit connoître sa volonté.

Ce fut le dernier point, où Nôtre B.P. s'attacha plus fortement, re-
B doublant ses penitences, veillant prêque toutes les nuis en oraison, faisant vie de soûpirs, de larmes, de prieres, d'austeritez, & de visites des Eglises : pendant que cét holocauste d'amour se consumoit ainsi pour la confirmation de son Ordre, deux affaires qui suruindrent au Pape, donnerét quelques attaques de deffiance au B. Pere, mais neanmoins sans aucun effet.

Le premier fut l'arriuée dans Rome de Pierre d'Auxerre, Empereur
C de Cõstãtinople, lequel y vint auec Iolante sa femme pour être courõnez de sa Sainteté, à cause que son beau pere Baudoüin frere de l'Empereur de la sudite ville, étoit decedé.

Le second fut le soin qu'auoit le Pape de hâter la flotte, que son predecesseur auoit équippé contre les Sarrazins, pour le recouuremẽt de la Terre-Sainte, lequel affaire étoit fort vrgent, & singulierement
D recommandé au Pape, par les Peres du dernier Concile.

Ces deux affaires occupans extrordinairement le Pape, Nôtre B. Pere languissoit en l'attente du bien qu'il pourchassoit, pour l'honneur de son bien-aymé Iesus, & cependant il sollicitoit les Cardinaux, de se vouloir entremettre pour ce sujet, aupres de sa Sainteté : Ses

poursuittes furent en vain de ce cô- té là, car vn si grand embarras qui se rencontroit cette année dans Rome, les empêcha de gratifier nôtre B. Patriarche : ce qui l'obligea de ne faire plus la Cour qu'à celle du Paradis, & y loger entierement ses esperances.

Il veilloit pour cét effet la plupart des nuis és Eglises, & vne d'icelle entre autres, dans l'Eglise de S. Pierre au Vatican, disent Flamin B & Ferdinand du Château, selon que rapporte Maluenda l'an 1216. chap. 9. Il ût cette vision, qui le conforta beaucoup dans les attentes & langueurs de son cœur. Il luy sébla que le ciel étoit ouuert, & qu'il y vid Iesu-Chrit tenant en sa main trois lances, qu'actuellement il alloit decocher sur la terre contre les hommes, & que tout à coup la sacrée Vierge sa Mere, se jettant à C ses piés arrêta son bras, luy disant amoureusement : he ! mon fis, ne soyez pas si seuere enuers ceux qui vous ont couté vôtre sang, vsez de misericorde enuers ceux, pour qui vous auez estimé bien employez tant de douleurs, de souffrances, & vôtre mort.

Mais ne voyez vous pas, Ma Mere, dit alors Iesu-Chrit, les enormes crimes que les hommes commet- D tent à chaque moment contre ma bonté ? Non ! ma iustice ne sçauroit plus dauantage les souffrir, il faut que ie les punisse ? Ouy, mon Fis, repartit sa Mere, s'il n'y auoit point d'esperance de leur conuersion: mais i'ay deux fidelles seruiteurs, qui les rameneront à vous, frappans leurs poitrines, & vôtre iustice diuine sera satisfaite par la penitence qu'eux mêmes en feront, aux predications, & aux exemples de ces A deux miens seruiteurs.

Iesus son Fis s'y accorda, prealablement neanmoins il voulut voir les deux braues Champions, & bons seruiteurs de sa Mere, non qu'il ne sceut bien qui ils étoient, mais afin que les mêmes s'entrevoyans alors dans cette vision s'vnissent en cette entreprise, & contractassent l'amitié sainte, que du depuis ils iurerent par ensemble : la sainte Vierge donc prenant saint Dominique par la main, le presenta à son Fis ; ouy dit alors ; Iesu Chrit, cettuy-cy fera parfaitement ce que vous m'auez promis, mais où est l'autre : & la Sainte Vierge prenant saint François pareillement par la main, le conduisit aux piés de son Fis, & il ût le pareil éloge que N. B. Pere.

Ce fut dans ce rencontre, où saint Dominique regardant attentiuement les trais du visage de celuy qui luy étoit donné, pour compagnon, en l'entreprise de la conuersion du monde, il le remarqua pour le reconnoitre, si d'auanture il le rencontroit. Ce qui arriua ainsi; car quelques iours apres, ce B. Pere allant par la ville de Rome, fit rencontre du glorieux & Seraphique Patriarche saint François, & le reconnoissant à sa face, il l'embrassa, & ces deux cœurs s'vnissans en l'amour Seraphique de leur Maître qui les auoit choisi, saint Dominique s'éclatta en ces parolles. *Tu es socius meus, tu curres pariter mecum, stemus simul, & nullus alius prævalebit.* Vous etes mon compagnon, & courez la même lice que moy : vnissons nous fortement ensemble, & aucũ ne preuaudra iamais cõtre nous.

D'élors ils iurerent cette sainte amitié, qui depuis à passé en herita-

ge à leurs enfans, s'entr'aimans d'vne affectiõ particuliere, a l'exemple de leurs saints Patriarches. Saint François en donna les témoignages, reuelant cette vision pour en honorer S. Dominique; car aucun de l'Ordre n'a sçeu cette vision de nôtre B. Pere, ça été le glorieux Pere saint François, qui l'a declaré luy méme à nos Peres, comme disent saint Antonin, & Theodoric: & le B. Humbert l'a appris du compagnon de ce glorieux & Seraphique Pere, lequel compagnon luy écriuit la sudite vision. Nous ferons nos remarques sur icelles au chapitre suyuant..

Saint Dominique fortifié par cette vision sudite, demanda & obtint du Pape la confirmation de son Ordre.

Chapitre XII.

1. *Remarque de l'Abbé Vrsperg sur le rencontre de Saint Dominique & de S. Francois à Rome dans ce tems.*
2. *Prouidence particuliere de Dieu voulant que la confirmatiõ de l'Ordre fut apres la Fête de l'Apotre Saint Thomas.*

A Ce rencontre de saint Dominique & de saint François, nous rencontrons vne speciale prouidence de Dieu, lequel voulant secourir l'Eglise contre deux sectes infames, qui l'affligeoient en ce tems, dans l'Italie & la France, disposa que ces deux saints Patriarches, se rencontrassent en vn méme tems dans Rome, pour les contrarier.

C'est la remarque de l'Abbé A Vrspergh, lequel écriuant de la naissance des Ordres de ces deux saints Patriarches, non par ouyr dire, & sur la foy des autres, mais comme témoin oculaire, dit que sur le declin du monde, la Diuine prouidence fit naître deux Ordres, pour éteindre par leur sainte vie, deux sectes qui faisoient vn grand degât en l'Italie. L'vne s'appelloit des Gueux de Lyon, autrement Sappatiers, & l'autre des Humiliez: celle là tenoit ce que nous auons dit au chap 8. & celle-cy donnoit pou- B uoir à tous les siens, de trancher des Euêques par tout, s'arrogeans nommement l'Office de la Predication, sans en prendre les ordres & les pouuoirs des Prelâs de l'Eglise.

Contre la premiere, saint François mit sur pié son escadron, viuant dans vne parfaitte pauureté, soumise au iugement de la sainte Eglise, suiuie & accompagnée d'vne grande pureté & sainteté de vie, ce qui C n'étoit pas dans la secte de ces hypocrites léquels sous l'apparence d'vne cocluche, & mendicité vaine commettoient mille abominations.

Contre la seconde, saint Dominique se leua, fondant l'Ordre des Freres Prêcheurs, lequel auec la benediction de sa Sainteté, soumission à toutes ses ordonnances, & D obeyssance aux Prelâs, ont terrassé l'Orgueil & la Presomption de ces Humiliez, & les ont fait d'apparens Humiliez, reels & effectifs humiliez.

C'est la remarque de ce grand Historien, lequel n'ayant pas fait longues années apres la fondation de ces deux Ordres, & n'en sçachant que le gros & commun, a

fait ce rencontre, pour admirer la prouidence de Dieu, lequel voulut donner à l'Eglise dans vn même tems, ces deux illustres Patriarches.

Il n'y a pas de doute que s'il ût sçeu plus en particulier & en detail l'esprit de l'vne & l'autre Religion, que ces grans Saints ont fondé, il ût fait quelque conuenance plus singuliere, & ût peut être dit, que l'ignorance des mysteres du ciel, & la vie sensuelle, tenãt leur empire dãs le Christianisme pour lors, Dieu fit naître ces deux Soleils iumeaux, dont l'vn feroit profession particuliere d'éclairer, & l'autre de montrer par exemple la vie crucifiée de Iesu Chrit, qui est l'essentiel du Christianisme, & ainsi le glorieux S. François a pris singulierement à tâche de mener vne vie penitente, seuere, & qui repugne fort aux delicatesses mondaines, & c'étoit en cette façon qu'il disoit, qu'il prêchoit aux hommes le chemin du ciel; & de l'autre côté, S. Dominique prit singulierement à tâche de prêcher l'Euangile, conuertir les infideles, conuaincre les heretiques, debiter aux peuples les veritez du ciel, enseigner és écholes les secrés ds la Theologie, déployer les mysteres de l'Ecriture, consoler, encourager, & faire auancer les fidelles par la parole de Dieu, & faire en tout & par tout dans l'Eglise de Dieu l'Office de lumiere.

Ce n'est pas qu'il n'ait aussi préché dans la maniere de S. François, montrant en sa vie les exemples de la crucifiée de Iesus son Maître, comme l'Eglise le témoigne dans sa Collecte. *Ecclesiam tuam illustrare voluisti gloriosis MERITIS & DOCTRINIS*: mais c'est que specialement il a pris cét autre point A à tâche, ne plus ne moins que le tres Glorieux Patriarche S. François, n'a pas laissé par luy & ses enfans d'éclairer la sainte Eglise, comme nôtre Pere S. Dominique, mais l'autre point luy a été comme son principal appannage.

C'est pour ce suiet que Dieu fit paroitre sur l'orizon de l'Eglise ces deux beaux Soleils en même tems, & les fit rencontrer dans vne même année, dans la ville de Rome, & voulut qu'ils iurassent leur eternelle amitié, sur le point de la naissance de leurs Ordres, afin que B leurs enfans heritassent vn même cœur, les vns enuers les autres, tel que tous deux auoiẽt par ensemble: ce qui en effet a toûiours été ainsi, & quoy que, remarque fort biẽ nôtre Maluenda au lieu cité, il y en a û quelques vns, lêquels peu memoratifs des volontez & exemples de leur Pere, se soient licentiez aux dépens de la charité fraternelle, trẽpans leur langue dans la medisance, C & leur plume dans l'ancre de plusieurs noires calomnies, cela pourtant n'a iamais été approuué du cõmun de la Religion, ny des vrays enfans de l'vn & l'autre Ordre, auquels il faut rapporter ce qui est de l'esprit de la Religion, & non aux autres; ny moins encore les Superieurs l'ont approuué. Au cõtraire, c'est vn des poins qu'ils ont plus D expressément recommandé, & dõt ils se montrent extrordinairement jaloux.

Reuenons à nôtre B. Pere: cette vision l'ayant comme assuré d'vn tres heureux succés, il fut luy même trouuer le Pape vers la fin de l'année, & luy parla dans vn esprit de charité & d'humilité si grande, que le Souuerain Pere ne pût resi-

ster à ses prieres, connoissant manifestement que le S. Esprit agissoit en luy : il fit assembler le sacré College, & de leur consentement & faueur, expedia la Bulle de la confirmation de l'Ordre, l'an 1216. le 22. Decembre, le lendemain de la fête de S. Thomas Apôtre, dans l'Eglise de sainte Sabine au mont Auétin, où étoit le Palais des Sabelliens de la famille desquels il étoit.

Ce qui paroît vne manifeste prouidence de Dieu, lequel fit donner B & seeller la Bulle de la confirmation de l'Ordre, dans vn lieu qui deuoit être le premier seiour à perpetuité de nos Peres, celuy de Saint Sixte n'ayant été que pour vn tems; & encore le lendemain de la fête d'vn Apôtre, qui a plus voyagé, prêchant & dilatant la foy, que les autres Apôtres : car ainsi qu'a remarqué fort curieusement le sçauant & iudicieux Ribadeneyra, S. Thomas a prêché dans les pays Septentrionnaux, & il y a des Eglises C bâties à son honneur, iusques sous le Pole Arctique, & dans les Allemagnes on a des témoignages assurez, qu'il y a publié le saint Euangile. Le même encore a prêché dãs les Indes Occidentales, nommément au Bresil, comme l'on a manifestement reconnu dans la premiere découuerte qui en fut faite; & en fin est venu chercher la palme du martyre dans les Indes Orientales, apres auoir fait sa ronde par D toute l'Ethiopie des Abyssins d'Afrique.

Par où Iesu-Christ a voulu donner à connoître, que cét Ordre des Freres Prêcheurs, dont la confirmation succedoit à la fête de cét Apôtre, succederoit à ses voyages, ses trauaux, & ses fatigues, pour dilater A la foy, prêcher l'Euangile, & catechiser les peuples : ce qui est ainsi arriué comme nous voyons, iusques là que l'Eglise dediée à Dieu, sous l'inuocation de cét Apôtre, laquelle est fort proche du Pole Arctique, où il y a vn hyuer perpetuel, appartient à l'Ordre, & est seruie par nos Religieux.

Et le même Seigneur aussi voulut, que ce fut sur le declin de l'année, és iours où le soleil vient remonter sur nôtre hemisphere, & nous donner meilleure part à sa lumiere, pour signifier que Saint Dominique & son Ordre, étoient donnez à l'Eglise sur le declin general des lumieres de la foy, & de la pieté Chrétienne, comme chante l'Eglise à l'Office du Saint, *Vergente mundi vespere, Nouum sidus exoritur:* & que petit à petit, il alloit faire vn beau iour naissant, qui rallumeroit les feus éteins, & animeroit ces foibles & moribondes lumieres de la cõnoissance de nos sacrez mysteres.

Ce fut donc auec vn ressort particulier de la prouidence diuine, que nôtre Pere Saint Dominique n'obtint ses patentes, que sur le tard, apres la fête d'vn grand Apôtre, quelques iours deuant la naissance de Iesu-Christ, & au remontãt du Soleil sur nôtre Hemisphere.

Voyons à present cette Bulle qui a tant coûté de larmes, de soûpirs, de prieres, de penitences, & de trauaux à ce grand Patriarche. Le Pape ne se contente pas d'vne, il en expedia deux ; l'vne simplement confirmatiue de l'Ordre, & l'autre plus ample, prise sur les memoires que nôtre B. Pere en donna luy même, au Vice-Chancelier de sa Sainteté. Voicy la coppie & la traduction tout ensemble de la petite.

HONORIVS EPISCOPVS SERVVS SERVORVM Dei.

Dilectio filio Fratri Dominico, Priori sancti Romani de Tolosa, & Fratribus tuis Regularem vitam professis, & professoris, salutem, & Apostolicam benedictionem.

NOS Attendentes Fratres Ordinis tui futuros pugiles fidei, & vera mundi lumina, confirmamus Ordinem tuum, cum omnibus castris & possessionibus habitis & habendis, & ipsum Ordinem eiusque possessiones, & iura sub nostra gubernatione & protectione suscipimus. Datum Romæ apud Sanctum Sabinam ij. Kalendas Ianuarij, Pontificatus nostri anno 1.

HONORIVS.

HONORE' EVEQVE SERVITEVR DES SERVITEVRS de Dieu.

A vous notre Bien-Aymé fis Frere Dominique, Prieur de Saint Romain de Toulouze, & à vos Freres qui ont professé, & professeront la vie Reguliere, salut & benediction Apostolique.

NOvs ayans égard que les Freres de vôtre Ordre doiuent vn iour étre les Athletes & deffenseurs de la Foy, & les vrayes lumieres du monde,nous confirmons vôtre Ordre,auec toutes ses terres & possessions, tant celles que maintenant il a, & que desormais il aura, & le prenons auec icelles, & tous ses drois, sous nôtre protection & direction: Fait à Rome à Sainte Saline II. des Kalendes de Ianuier, le premier de nôtre Pontificat.

HONORE'

Seconde & principalle Bulle de la confirmation de l'Ordre, expediée le même iour & an que dessus.

CHAPITRE XIII.

CEtte Bulle si precise & abregée, n'étoit à mon auis, que pour seruir és voyages des Religieux, quand ils entroient dans les Villes, pour y fonder & établir des Couuens, pour se presenter aux Euêques, & pour donner connoissance à tous de leur nouuelle institution, par autorité Apostolique; c'est pourquoy Nôtre B. Patriarche en fit vne autre plus ample à sa Sainteté, dans laquelle ce qu'il desiroit pour son établissement étoit plus distinctement & particulierement exprimé. En voicy la coppie tirée sur l'original, & sa traduction.

A

HONORIUS EPISCOPUS SERVUS SERVORUM *Dei.*

Dilectis Filijs, Dominico Priori Sancti Romani Tholozanensis, eiusque Fratribus, tam præsentibus quàm futuris, Regularem vitam professis, salutem & Apostolicam benedictionem.

Religiosam vitam degentibus, Apostolicum conuenit adesse præsidium, ne forte cuiuslibet temeritatis incursus, aut eos à proposito reuocet, aut robur, (quod absit) sacræ Religionis infringat.

Eapropter, dilecti in Domino filij, vestris iustis postulationibus clementer annuimus, & Ecclesiam sancti Romani Tholozanensis, in quo diuino estis mancipati obsequio, sub beati Petri & nostra protectione suscipimus, & præsenti priuilegio communimus.

Imprimis siquidem statuentes, vt Ordo Canonicus, qui secundùm Deum, & Beati Augustini Regulam, in eadem Ecclesia institutus esse dignoscitur, perpetuis ibidem temporibus inuiolabiliter obseruetur.

Præterea quascumque possessiones, quæcumque

HONORE' EVEQVE SERVITEVR DES SERVITEVRS de Dieu.

A nos Bien-Aymez Enfans, Dominique Prieur de Saint Romain de Toulouze, & à tous ses Confreres, tant presens qu'à venir, profez en la vie Reguliere. Salut & benediction Apostolique.

B S'IL y a chose conuenable & necessaire à ceux qui font profession de la vie Religieuse, c'est de les autoriser & appuyer des faueurs Apostoliques, de peur que peut être, quelqu'vn par vn effort & violence temeraire, ne leur donne sujet de laisser leur entreprise, ou (ce qu'à Dieu ne plaise) decredite entierement l'état de la sainte Religion.

A cette cause mes Bien-aymez Enfans en Nôtre Seigneur, Nous condécendons auec nôtre clemence ordinaire à vos de-C mandes; & quant à l'Eglise de Saint Romain de Toulouze, dans laquelle vous vous étes consacrez, & heureusement engagez au seruice de Dieu, nous la prenons dés maintenant, sous la protection de S. Pierre, & la Nôtre, & vous en affermissons le don & la possession, par le priuilege de ces patentes presentes.

Premierement donc, nous ordonnons que, dans icelle l'Ordre Canonical sous la Reigle de S. Augustin, lequel y a dé-ja été depuis quelque tems étably, n'en soit D jamais ôté, & y soit au tems à venir inuiolablement obserué.

De plus nous voulons & ordonnons, que toutes les possessions, & tous les autres biens de quelle nature qu'ils soient, que la méme Eglise possede maintenant, legitimement, & selon les formes canoniques du droit Ecclesiastique, ou qu'à l'auenir elle pourra posseder, soit par l'octroy des souuerains Peres, & Euéques, soit par les

les liberalitez des Roys, & des Princes, soit par les aumônes des fidelles, soit en quelque autre maniere, selon que Dieu voudra toucher & inspirer leurs cœurs, vous soient & à vos Successeurs assurez, & hors de conteste, sans qu'aucun y puisse iamais pretendre.

Entre iceux nous auons iugé à propos d'exprimer les nôs propres de ceux qui suiuent: premierement la place où la sudite Eglise est batye auec toutes ses appartenances aussi; le Bourg de Cassenueil auec toutes ses appartenances: l'Eglise de Nôtre Dame de l'Escure auec toutes ses appartenāces. L'Hotel Dieu de Toulouze, qui est à la porte d'Arnaud Bernard, auec toutes ses appartenances: l'Eglise de la Sainte Trinité, auec toutes ses appartenāces: les dixmes que Nôtre Venerable Frere Foulques Euêque de Toulouze, par vne liberalité, pieté, & pouruoyance signalée, vous a octroyé, & fait accorder par son Chapitre, comme il est plus amplement contenu, dans les patentes de donation qui vous en ont été expediées.

Pour ce qui est encore de vos terres que du trauail de vos propres mains, ou à vos frais & depens vous cultiuez, comme aussi des troupeaux & de tout autre Betail que vous nourrissez, qu'aucun ne soit si hardy de vous en demander les dixmes, ou de vous contraindre par force à les donner.

Nous entendons aussi, qu'il vous soit permis de receuoir à l'habit de Religion, ceux qui se retireront des vanitez & dangers du siecle, & viendront à vous pour être admis en vôtre compaignie, soit Clercs, soit Laics, pourueu qu'ils soient libres

A *bona eadem Ecclesia impræsentiarum iustè ac canonicè possidet, aut in futurum concessione Pontificum, largitione Regum, vel Principum, oblatione fidelium, seu alijs iustis modis, præstante Domino poterit adipisci, vobis firma vestrisque successoribus, & illibata permaneant.*

In quibus hæc proprijs duximus exprimenda vocabulis; scilicet
B *locum ipsum in quo præfata Ecclesia sita est, cum omnibus pertinentijs suis. Ecclesiam de Prulliano, cum omnibus pertinentiis suis: villam de Cassenolio cum omnibus pertinentiis suis, Ecclesiam Sanctæ Mariæ de Lescura, cum omnibus pertinētiis suis; Hospitale Tolozanense quod dicitur Ar-*
C *naldi Bernardi cum omnibus pertinentiis suis; Ecclesiam S. Trinitatis de Lobens cum omnibus pertinentiis suis: Decimas a venerabili Fratre nostro Fulco Tolozanensi Episcopo, de assensu Capituli sui, vobis piæ & prouida liberalitate concessas, prout in eorūdem litteris plenius continentur.*

Sanè noualium vestrorum quæ
D *proprijs manibus vel sumptibus vestris colitis, siue de vestrorum animalium nutrimentis, nullus à vobis decimas exigere, vel extorquere præsumat.*

Liceat quoque vobis Clericos, vel laicos, liberos & absolutos, à sæculo fugientes ad conuersionem recipere, & eos absque ulla con-

traditione retinere.

A de leur personnes, & ne soient engagez à des conditions qui necessairement les retiennent au monde, & apres les auoir receus a l'habit, de les retenir & garder, sans qu'il vous en soit fait aucun empêchement, de qui que ce soit.

Prohibemus insuper, nulli Fratrum, post factam in Ecclesia vestra professionem, fas sit, sine Prioris sui licentia, de eodem loco, (nisi arctioris Religionis obtentu) discedere.

Nous deffendons en outre, qu'aucun de ceux qui auront fait profession dans vôtre Eglise, sorte iamais du Couuent, sans la permissiõ de son Prieur, si ce n'est qu'il en sorte, pour entrer dans vne Religion plus étroite & austere.

B

Discedentem vero absque cõmuni litterarum cautione nullus audeat retinere.

Que si quelqu'vn enfraignoit cette ordonnance, sortant du Monastere sans le commun témoignage des lettres de son Prieur, qu'aucun ne soit si hardy de le retirer & retenir chez soy.

In Parrochialibus vero Ecclesiis quas habetis, liceat vobis Sacerdotes eligere, & Diocesano Episcopo præsentare, quibus (si idonei fuerint) Episcopus curam animarum committat, vt ei in spiritualibus, vobis vero de temporalibus debeant respondere.

Quant aux Eglises Parrochialles que vous auez, il vous est permis de choisir vous mêmes les Prêtres necessaires pour les seruir, & les presenter à l'Euêque du lieu, lequel leur dõnera la charge des ames qui y sont, & eux ne manqueront de repondre a l'Euêque des choses spirituelles, & à vous des tẽporelles.

C

Statuimus præterea, vt nulli liceat, Ecclesiæ vestræ nouas & indebitas exactiones imponere, aut in vos, vel in prædictam Ecclesiã vestram, sine manifesta & rationabili causa, excommunicationis vel interdicti sententias promulgare.

Item, Nous commandons & ordonnons, qu'il ne soit permis & loisible à qui que ce soit, d'imposer sur vôtre Eglise quelques taxes nouuelles, & qui n'ont point été leuées, comme aussi de ietter l'interdit sur vôtre Eglise, & vos personnes, ou la sentence d'excommunication sans vne cause manifeste & raisonnable.

D

Cum autem generale interdictũ terræ fuerit, liceat vobis, clausis ianuis exclusis excommunicatis & interdictis, non pulsatis campanis, suppressa voce, diuina officia celebrare.

Et lors que le pays où est vôtre demeure & Eglise, sera generalement interdit, nous vous permettõs de celebrer les Offices Diuins, à condition que ce soit les portes closes, sans sonner les cloches, & d'vne voix basse, & apres auoir mis

dehors au prealable toutes les personnes, qui auroient encouru l'excommunication ou l'interdit. A

Pour ce qui est du Saint Chrême necessaire aux Battêmes, les Huyles Saintes pour l'Extrême-Onctiō les Consecrations des Eglises, Autels, où Pierres Sacrées, & les promotions aux Ordres sacrez, des Clercs capables de les receuoir, vous vous addresserez à l'Euéque du lieu, pourueu qu'il soit bon Catholique, n'étant entaché d'aucune B heresie, & qu'il soit dans la cōmunion de l'Eglise Romaine, n'en étāt separé par aucun schisme, & que de plus il soit en resolution de vous accorder les choses sudites, selon les formes communes de l'Eglise sans aucune déprauation, autremēt nous vous accordons tout pouuoir, de recourir à quelque Euêque qu'il vous plaira, s'il a les conditions re- C quises, d'étre Catolique, & de la Communion de l'Eglise Romaine, & il vous accordera ce que vous demanderez, se seruant à cet effet de nôtre autorité que nous luy en donnons.

Chrisma vero, & oleum Sanctum, consecrationes Altarium seu Basilicarum, ordinationes Clericorum qui ad sacros Ordines fuerint promouendi, à Diocesano suscipiatis Episcopo, (siquidem Catholicus fuerit, & gratiam & Communionem Sacro-sanctæ Romanæ sedis habuerit, & ea vobis voluerit sine prauitate aliqua exhibere) alioquin liceat vobis, quemcunque malueritis catholicum adire Antistitem, gratiam & communionem sedis Apostolicæ habentem, qui nostra fretus authoritate vobis quod postulatis impendat.

Nous ordonnons de plus, que le droit de sepulture dans le même lieu, vous soit libre & entiere, sans que iamais aucun vous y puisse molester, empêchant la deuotion & la D derniere volonté, de ceux qui auroient desiré, demandé, & ordonné d'être enterrez dans iceluy, si ce n'est qu'auparauant ils ûssent encouru la sentence de l'interdit & de l'excommunication, sans en auoir été absouz, sans preiudice neanmoins de ces Eglises & Parroisses du ressort dêquelles est le domicile, d'où l'on a leué les cors des defuns.

Sepulturam quoque ipsius loci liberam esse decernimus, vt eorum deuotioni & extremæ voluntati, qui se illic sepeliri deliberauerint (nisi forte excommunicati & interdicti fuerint) nullus obsistat salua tamen iustitia illarum Ecclesiarum, à quibus mortuorum corpora assumuntur.

Arriuant aussi, que VOVS, Prieur maintenant du sudit lieu, ou quel-

Obeunte vero Te, nunc eiusdem loci Priore, vel tuorum quo-

libet Successorum nullus sibi quâlibet subreptionis astutiâ, seu violentia præponatur, nisi quem Fratres communi consensu, vel Fratrum pars maioris & sanioris consilij, secundum Deum & Beati Augustini Regulam prouiderint eligendum.

A autre que ce soit de vos successeurs vienne à deceder, qu'aucun ne s'ingere d'y commander, soit y entrant par violence, soit par quelque surprise s'en faisant donner la charge, si ce n'est celuy, que les Freres ayās Dieu deuant les yeux, & suiuans les formes de la Reigle de S. Augustin, auront vnanimement iugé à propos d'élire, ou tout au moins vne partie des Freres, qui en fait la B plus grande, & la plus saine de l'assemblée.

Libertates quoque & immunitates antiquas, & rationabiles consuetudines Ecclesiæ vestræ concessas, & hactenus obseruatas, ratas habemus, & eas perpetuis temporibus illibatas permanere sancimus.

Nous confirmons & ratifions encore les franchises, exemptions, & immunitez anciennes, concedées à votre Eglise, comme aussi toutes les coutumes raisonnables, lesquelles ont été iusques à present obseruées, & commandons par ces presentes qu'elles soient desormais & à toûjours, entierement & ponctuellement gardées.

Decernimus ergo, vt nulli hominum liceat præfatam Ecclesiam temerè perturbare, aut eius possessiones aufferre, vel ablatas retinere, vel minuere, seu quibuslibet vexationibus fatigare, sed omnia integra conseruentur, eorum pro quorum gubernatione & sustentatione concessa sunt, vsibus omnimodis profutura salua sedis Apostolicæ authoritate, & Diocesani Episcopi Canonicâ iustitiâ.

C Item, Nous commandons & ordonnons, qu'il ne soit permis & loisible à qui que ce soit, de quelle condition & authorité qu'il soit, de troubler indüement & temerairement l'Eglise sudite, ou luy rauir par force & violence, ses reuenus & possessions, ou les ayant les retenir, ou les diminuer & retrācher, ou enfin faire tort à vos biens & persōnes, en quelle maniere que ce soit Nôtre intention étant, que tout ce qui vous a été accordé, vous soit D conserué dans son integrité, & qu'il soit employé pour l'entretien, & au seruice de ceux, a qui les bien-faicteurs l'ont donné, sauf toûjours l'autorité du Saint Siege Apostolique, & les drois Canoniques de l'Euêque du lieu.

Si qua igitur in futurum Ecclesiastica sæcularis ve persona hanc Nostræ constitutionis pa-

Si desormais donc quelque personne soit Ecclesiastique, soit Seculiere, sçachant la teneur de cette

notre declaration & ordonnance, A soit si temeraire que de l'enfraindre: & attenter contre icelle, elle sera deux & trois fois auertie de sa faute, & n'en faisant par apres aucune satisfaction pour en auoir pardon, on la priuera de ses charges, offices, grades, & dignitez, on luy fera sçauoir qu'elle est criminelle deuant Dieu, & repondra deuant son Tribunal des tors & iniustices qu'elle a commis, & durant tout ce tems qu'elle persistera dans sa mau- B uaise volonté, elle sera separée de la Communion, & participation du tres-Sacré Cors & Sang du Fils de Dieu, Iesu-Chrit, nôtre Seigneur & Redempteur, & apres sa mort decedant en ce mauuais état, elle subira la sentence d'vne condamnation eternelle, au rigoureux & effroyable Iugement de la Iustice Diuine.

ginam sciens, contra eam temere, venire tentauerit, secundo tertioue commonita nisi reatum suum congrua satisfactione correxerit, potestatis, honorisque sui careat dignitate, reamque se diuino iudicio existere, de perpetrata iniquitate cognoscat, & a sacratissimo Corpore & Sanguine Dei ac Domini Redemptoris Nostri Iesu-Christi aliena fiat, atque in extremo examine districtæ vltioni subiaceat.

Quant à ceux qui fauorizeront de C leur protection ce lieu, & s'emploieront pour la conseruation de ses drois, nous leur souhaitrons la paix & benediction de Nôtre Seigneur Iesu Chrit, à ce que dans le mortel sejour de cette vie, ils recoiuent le fruit de leurs bonnes œuures, & que venans par apres à comparêtre deuant ce Iuge si rigoureux, ils y trouuent vne sentence fauorable, qui leur ouure les portes d'vne D paix eternelle. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

Cunctis autem eidem loco sua iura seruantibus sit pax Domini nostri Iesu-Christi, quatenus & hîc fructum bonæ actionis percipiant, & apud districtum iudicem præmia æternæ pacis inueniant. Amen, Amen. Amen.

EGO HONORIVS Catholicæ Ecclesiæ Episcopus.

MOY HONORE' EVEQVE de l'Eglise Catholique.

Ego Cinthius tituli S. Laurentij in Lucina Presbyter Cardinalis.

Ego Leo tit. S. Crucis in Hierusalem Presby. Card.

Ego Robertus tit. S. Sixti in monte

Moy Cinthe Cardinal Prêtre du titre de S. Laurens à Lucine.

Moy Leon Card. Prêtre du tit. de Sainte Croix en Hierusalem.

Moy Robert Card. Prêtre du tit.

de Saint Sixte au mont Cælius.

Moy Etienne Card. Prêtre du titre de la Basilique des 12. Apôtres.

Moy Nicolas Euêque de Tusculé.

Moy Guy Euêque de Preneste.

Moy Vgolin Euêque d'Ostie & de Veletre.

Moy Pelage Euêque d'Albe.

Moy Gregoire Cardinal Prêtre du titre de Sainte Anastase.

Moy Pierre Cardinal Prêtre du titre de S. Laurens, en Damase.

Moy Thomas Card. Prêtre du titre de Sainte Sabine.

Moy Guy Card. Diacre, du titre de S. Nicolas en la prison de Tulle.

Moy Octauien Cardinal Diacre du titre des Saints Serge & Bacche.

Moy Iean Card. Diacre du titre des Saints Cosme & Damien.

Moy Gregoire Cardinal Diacre, du titre de Saint Theodore.

Moy Romain Card. Diacre du titre de Saint Ange.

Moy Etienne Cardinal Diacre du titre de Saint Hadrian.

Moy Raynier Card. Diacre du titre de Sainte Marie à Cosmedin.

A Cælio Presby. Card.

Ego Stephanus Basilicæ 12. Apostol. Presbyter Card.

Ego Nicolaus Tusculanensis Epis.

Ego Guido Prænestinensis Episcopus.

Ego Vgolinus Hostiensis & Veletrensis Episcopus.

Ego Pelagius Albanensis Episcopus.

Ego Gregorius tit. Sanctæ Anastasiæ Presb. Card.

B *Ego Petrus tit. S. Laurentij in Damaso Presb. Card.*

Ego Thomas tit. S. Sabinæ Presby. Card.

Ego Guido sancti Nicolai in Carcere Tulliano Diaconus Card.

Ego Octauianus Sanctorum Sergij & Bacchi Diac. Card.

Ego Iohannes SS. Cosmæ & Damiani Diac. Card.

Ego Gregorius Sancti Theodori Diac. Card.

C *Ego Romanus Sancti Angeli Diaconus Card.*

Ego Stephanus Sancti Hadriani Diaconus Card.

Ego Raynerius Sanctæ Mariæ in Cosmedin Diaconus Cardinalis.

En tout il y a 18. Cardinaux, dont Nicolas de Romans Euêque de Tuscule, étoit fort amy de Saint Dominique, & fut le troisiéme auec les Cardinaux Etienne de Fosse-Neuue du titre de la Basili- D que des douze Apotres, & Vgolin Euêque d'Ostie, qui trauailla pour renfermer les Religieuses de Rome auec le méme Saint Patriarche.

Datum Romæ apud Sanctam Sabinam, per manum Rainerij, Prioris Sancti Fridiani, Lucanæ Diæcesis, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ vice Cancellarij, ij. Kalendas Ianuarij, indictione quinta, Incarnationis Dominicæ Anno 1216. Pontificatus vero Domini Honorij Papæ 3. Anno 1.

Fait à Rome, à Sainte Sabine; par la main de Rainier, Prieur de Saint Fridien au Diocese de Luques, vice Châcellier de la la Sainte Eglise Romaine, l'onziéme des Kalendes de Ianuier, indiction cinquiéme, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1216. & du Pontificat du Saint Pere Honoré 3. le premier.

Comme l'Ordre étant approuvé par l'autorité Apostolique fut nommé par la même.

CHAPITRE XIV.

1. *Reflexion de Saint Antonin sur l'obtien de ces deux Bulles.*
2. *Saint Pierre & saint Paul apparoissent à Saint Dominique, & luy recommandent la predication.*
3. *Innocent troisiéme & Honoré trois nomment l'Ordre confirmé, l'Ordre des Freres Prêcheurs par inspiration Diuine.*

SAint Antonin Archeuéque de Florence, & Theodoric de Apoldia apres auoir racomté l'heureuse yssuë des poursuittes de Nôtre Bien-heureux Pere, n'ont pû aller plus outre, sans arretter le Lecteur auec eux, pour y admirer la puissance & la force de la sagesse de Dieu, voyant qu'vn seul homme sans aucune releuée condition & dignité, qui parut aux yeux des hõmes; lequel par humilité viuoit dãs l'indigence, depourueu de toute faueur, & sans aucun humain appui ayt û le courage de solliciter des Cardinaux, traitter auec sa Sainteté, & enfin par ses viues raisons & humbles prieres, emporter & obtenir l'établissement d'vn nouuel Ordre, nonobstant le nouueau decret du Concile de Latran, signé de pres de 500. Prelâs: ce qui nous fait clairement connoitre, que cet Ordre, n'est pas vn fruit & vn effet de la sagesse humaine, mais de celle de Dieu même, & que la sacrée Vierge l'a obtenu par ses prieres, cõme saint Antonin adioute, ainsi que la

A vision rapportée cy dessus, confirme trop éuidemment.

Nôtre B. Pere qui étoit parfaitement éclairé des lumieres du S Esprit, auoit luy même auparauant S. Antonin, reconnu cette même verité, demeurant les iours & les nuis dans les Eglises, apres la confirmation de son Ordre, pour en remercier la Diuine bonté, & la sacrée Vierge sa chere Epouse, & Bien-Aymée Auocate.

B Et comme la gratitude touchant les benefices receus, fraye le chemin pour en auoir d'autres, Saint Dominique fut obligé du Paradis au milieu de ces feruentes actions de graces, d'vne nouuelle faueur, comme remarque Vincẽt de Beauuais l. 30. c. 67. du miroir historial. Ces deux Princes des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, en l'Eglise desquels il veilloit en prieres pendant

C la nuit, s'apparurent à luy, le premier luy presentant vn baton, & le second vn liure, & tous deux luy dirent, *vade & prædica quoniam à Deo ad hoc ministerium es electus*, allez & prêchez, parce que vous étes choisi de Dieu pour ce ministere: & les saints Apôtres venans à disparoitre il vid en esprit tous ses Enfans, épãdus par tout l'vniuers, cheminans deux à deux, & prêchans auec vn

D ardeur Apostolique la parolle de Dieu.

Son cœur alors se treuua trop étroit pour contenir les boüillons de sa ferueur, & ces torrens de ioye, qui le noyoient; il leur fit large par vn million de soûpirs & d'élans, ioignant à ces remercimens, des ardantes prieres, pour la nouuelle plante de son Ordre, afin que selon sa vision, elle pût étendre ses branches par toute la terre, & donner

ses fruis à tous les hommes.

Pour souuenance de cette nouuelle faueur, Flamin aioute, que du depuis il porta quant & luy, soit qu'il fut au Conuent, soit qu'il fut aux chams, vn baton, & le liure des Epistres de Saint Paul. Et en effet il recommandoit fort à ses Enfans la lecture d'icelles, & le baton dõt il se seruoit, se montre encore auiqurd'huy à Boloigne, au Monastere de Sainte Agnes, lequel est gardé comme vne Relique, & quand il se fit vn seau pour cachetter ses lettres, depêches, & obeyssances, il y fit grauer la figure d'vn Religieux qui le representoit auec le batõ à la main, comme faisant actuellement voyage. I'ẽ ay veu vne emprainte à Proüille, qui est attachée à vn vieux parchemin, & autour d'iceluy ces parolles y sont *sigillum Dominici ministri predicationis*. I'en ay tiré la figure & grandeur, & l'ay representé dans la planche du Monastere de Proüille.

Que si l'on demande ce que signifioit le baton que saint Pierre presenta à nôtre B. Pere, & le liure que luy donna saint Paul: Flamin, & Bandel General de l'Ordre, croyent que le Ciel luy enuoya pour lors, par ces deux Apôtres, les deux choses necessaires, pour s'aquiter dignement de la charge de Predicateur, sçauoir est l'autorité & la science, qui sont les deux clés de l'Eglise; l'autorité par le baton, & la sçience par le liure; c'est pourquoy tous deux aiouterẽt; Allez & prêchez, car Dieu vous à destiné aux fonctions de ce ministere, comme voulant dire, maintenant que le saint Pere inspiré de Dieu vous à donné la confirmation de l'Ordre, le saint Siege vous a donné le pou- A uoir d'annocer les mysteres de l'Euangile, & pour la science, Dieu a épandu son esprit sur vous, & sur vos enfans, presens & à venir, pour s'aquitter dignement de cette charge.

Et en effet, la sainte Eglise se rapportant à cette interpretation, approprie ces parolles d'Isaye, à nôtre B. Pere, dans l'office qu'elle en à approuué. B *Spiritus meus qui est in te, & verba mea quæ posui in ore tuo non recedent de ore tuo, & de ore seminis tui, dicit Dominus, à modo, & vsque in sempiternum.* Mon esprit que i'ay épandu sur toy, & mes parolles que i'ay logée dans ton cœur, ne se retireront iamais de ta bouche, ny de celle de tes enfans, proteste le Seigneur Dieu viuant, & non seulement pour le present, mais tant que le tems mesurera les années, & pour l'Eternité.

Et la raison de cecy peut & doit C être, parce que sa prouidence & sa bonté ont destiné & choisi efficacement N. B. Pere, & tous ses vrays Enfans, au ministere de la predication, & par consequent leur donnera tout ce qui sera necessaire pour en faire dignement les fonctions.

Or il parut bien manifestement, que Dieu à û ce dessein, non seulement par les parolles des deux Princes des Apôtres, & par les Bulles D des Papes, mais encore par deux signalées recontres, qui arriuerent au Pape Innocent, & Honoré troisiéme, dont Maluenda fait foy l'an mil deux cens seize, Chap. 16. le premier ayant promis à Nôtre B. Fondateur, qu'il approuueroit son Ordre, apres son retour de Toulouze, luy renouuella ses patentes d'Inquisiteur, auec vne plus ample

communication

communication d'authorité, pour agir plus efficacement & puissamment contre les Heretiques; comme le dit manifestement Etienne de Saillanac, vn des plus anciens Cronistes de l'Ordre, & il adjoute que le Pape dictant ces lettres à l'vn de ses Protonotaires, il commença leur teneur par ces parolles. A Dominique & ses compagnons. *Dominico & sociis eius*. Non, se reprit-il, n'ecriuez pas ainsi, mais de la sorte. *Fratri Dominico & cum eo prædicantibus in partibus Tholozanis.* A F. Dominique, & à ceux qui prêchent auec luy és cartiers de Toulouze. Attendez encore, dit le S. Pere au Protonotaire, ne mettez pas ce que ie disois: puis ayant vn peu pensé, il fit écrire à Maitre Fr. Dominique & aux Freres Prêcheurs: *Magistro F. Dominico & Fratribus Prædicatoribus*: Ce qu'ayant dit, il se leua, & le Notaire ne manqua point d'intituler les patentes auec cette inscription.

Quand Nôtre B. Pere, qui pour lors étoit present à Rome, & se disposoit à partir, vid le titre de cette Bulle, il la montra à Foulques Euêque de Toulouze, & à plusieurs autres qui l'affectionnoient, leur racontant ce qui étoit arriué au Saint Pere: Tous s'en réjoüirent auec luy, le congratulant de ce que son Ordre porteroit vn nom, que le Vicaire de Iesu-Christ auoit luy même nommé par inspiration Diuine, selon que prophetisoit autrefois Isaye, au Chap. 62. *vocabitur tibi nomen Nouum quod os Domini nominabit*, on t'imposera vn nouueau nom, que la bouche même du Seigneur donnera. Ce qui fut cause, que dés lors on appella dans la Cour du Pape les compagnons de Saint Dominique, FRERES PRECHEVRS.

Quant au 2. rencontre qui arriua au successeur d'Innocent, le B. Archeuêque Thomas de Champré, disciple d'Albert le grand, & condisciple de Saint Thomas d'Aquin, le rapporte en son liure premier des Abbeilles Chap. 9. quasi en cette maniere.

Le Pape Honore expediant les 2. Bulles pour la confirmation de l'Ordre, sans y mettre au dedans és parolles du titre, l'inscription pareille à celle que son Predecesseur auoit dicté, sçauoir est à Maitre Frere Dominique & aux Freres Prêcheurs; parce qu'il ne le falloit pas aussi, dit Bzouius, veu que l'Ordre deuoit premierement étre approuué que nommé, ne plus ne moins qu'étre battizé supposé premierement étre né; le Pape Honoré donc ne s'étant point serui dans ces deux Bulles de ce nom de Freres Prêcheurs, il voulût que sur le dos des patentes plyées, dit Bzouius, on le mit, & dit à son Notaire d'écrire, *Magistro Dominico & Fratribus Prædicantibus*. A Nôtre Bien-Aymé Fis Maitre Dominique, & aux Freres qui prêchent. Le Notaire n'en fit rien, & mit, aux Freres Prêcheurs, *Fratribus Prædicatoribus*.

Le Saint Pere lisant la patente pour la signer, & y trouuant sur le dos ces termes *Fratribus Prædicatoribus*, s'enquit du Notaire, pourquoy il n'auoit mis, *Fratribus Prædicantibus*, veu qu'il luy auoit dit ainsi, parce que, répondit-il, ce mot de Predicateur, signifie l'action de Prêcher, & l'office tout ensemble, mais celuy de Predicant ou Prêchāt ne signifie que l'action, sans dénoter l'office, & parce que votre Sainteté leur a donné l'office, aussi bien

que l'action, i'ay mis, *Fratribus prædicatoribus*. Le Pape approuuant cette raison, laissa ainsi ce titre, & du depuis solemnellement & vniuersellement l'Ordre de Saint Dominique, fut appellé l'Ordre des Freres Prêcheurs: Ce qui se void même en plusieurs Bulles du même Pape, de Gregoire IX. & de plusieurs autres qui enrichiront cette Histoire.

Flamine aioute pour vne plus grande preuue de cecy, que ces Bulles ayans à être signées de plusieurs Cardinaux & Euêques ils s'en trouuerent quelques vns, lesquels ne voulurent point souffrir, que ce titre de Freres Prêcheurs fut donné aux Religieux du nouuel institut de Saint Dominique, & du depuis étans obligez d'écrire en leur faueur, ils ne vouloient aucunement seruir de ces termes susdis, mais il arriuoit, que pensans écrire vn autre mot, ils mettoient ceux-cy, *Fratres prædicatores*, dequoy fort étonnez, ils reconnurent, que Dieu luy même auoit nommé cet Ordre, par la bouche des Papes.

Que ce nom a été de lon-tems inspiré de Dieu, aux interpretes de l'Ecriture Sainte.

CHAPITRE XV.

1. *Diuerses explications de la glosse ordinaire & interlineaire faisans expressement mention de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*
2. *Priuilege de l'Ordre d'auoir vn nom & vn rang special dans l'Eglise conformement à la Prophetie d'Isaye.*

SI l'on recherche de prez les causes, qui peuuent humainement auoir emû les deux Souuerains Peres, Innocent & Honoré troisiéme, à donner ce nom à l'Ordre, on pourroit dire, que dans ce tems-là, ceux qui se méloient de prêcher les Croysades, & conuaincre les Heretiques, s'appelloient *prædicatores*, Prêcheurs, & que saint Dominique & ses Compagnons faisans cet office, ils êrent suiet d'appeller de ce nom l'Ordre, que le S. Patriarche fondoit: Mais si nous considerons les choses auec l'œil d'vn esprit desinteressé, nous verrons manifestement, que le Saint Esprit a été le Parrain de cet Ordre, aussi bien que l'Auteur & le Pere.

Et c'est vne chose assez remarquable, que ces deux graues & anciens Autheurs, qui ont trauaillé à la glose Ordinaire & Interlineaire de l'Ecriture Sainte, ont parlé si clairement & nettement de ce nom & de cet Ordre des Freres prêcheurs, qu'ils semblent prophetiser.

Car pour en dire quelque chose brieuement & succinctement, & même fort litteralement, pour la consolation des Enfans de l'Ordre, Rabbanus, Maurus, Autheur de la Glose ordinaire, en fait mention expliquant ce passage du liure 3. des Roys Chap. 4. les Maitres d'Hotel du Roy pouruoyoient aux seruices de la table de Salomon, auec vn extreme soin & vigilance, chacun en son tems. *Regis præfecti necessaria mensa Regis Salomonis cum ingenti cura præbebant in tempore suo*, cet Auteur dit en moralizant ce texte. *Ne quid desit in domo Regis, ORDO PRÆDICATORVM scribendo, loquendo, laborat vt mensa Domini abundet, vt nutriãtur fideles.* Afin que rien ne manque dans la maison du Roy, L'ORDRE DES PREDICATEVRS trauaille, soit en écri-

tant, soit en enseignant, a ce que la table du Seigneur abonde en telle sorte, que les fidelles puissent étre nourris, & bien entretenus.

Et au Chap. 10. du même liure, quand il moralize ces douze Lyonceaux, qui étoient aux deux cotez des degrez du Throne de Salomon six à chacun, il dit que par iceux, il faut entendre l'Ordre des Predicateurs, lequel fait profession de la doctrine Apostolique; *per duodecim leunculos*, dit-il: *ORDO PRÆDICATORVM Apostolicam doctrinam sequens intelligitur*: parce que ne plus ne moins, aioute t'il en suitte, que ces 12. Lyonceaux bordoient les 2. cotez des degrez, du Throne, six à chacun, afin qu'aucun les montant, ne pût tomber ny d'vn coté ny d'vn autre, de même les Predicateurs, bordẽt les degrez qui nous font monter au Seigneur, de part & d'autre, par leurs exemples & leur doctrine.

Le même encore s'arretant sur le chap. 20. du premier liure des Paralipomenes, dit que Iesu-Chrit denonce, & fait la guerre aux pecheurs, quand l'Ordre des Predicateurs oppose le bouclier de la Foy, aux Potentâs du monde. *Christus enim Bellum agit, cum PRÆDICATORVM ORDO, scutum fidei contra mundi potentes opponit.*

Anselme de Lan François, Autheur de la Glose interlineaire, qui florissoit sous l'Empereur Henry 4. en dit beaucoup dauantage, & auec autant de formalité.

Au 3. Chapitre d'Esther, il compare les deux Eunuches, qui auoient machiné la mort d'Assuere, se seruant du Priuilege, que leur charges de portiers du Cabinet, leur donnoit d'y entrer & sortir, quand ils voudroient, il les compare, di-je, aux Heretiques & schismatiques, lêquels ont formé le dessein d'assasiner Iesu-Chrit dans le cœur des fidelles, en leur otant la foy & la charité; mais leur pernicieuse volonté n'est pas si secrette, que Dieu ne la fasse reconnoitre; car ne plus ne moins que Mardochée decouurit la malice de ces 2. traitres Eunuques, ainsi l'Ordre des Prêcheurs decouure les fraudes, les ruses, & la doctrine enuenimée des Heretiques & schismatiques.

Le même voulant expliquer mystiquement, pourquoy le Saint Esprit compare au Chap. 7. des Cantiques le ventre de l'Epouse à vne couppe faite au tour, *venter tuus sicut crater tornatilis.* Il compare auec saint Augustin cette Couppe, à l'Ordre des Prêcheurs, laquelle remplie de la doctrine du Ciel, la presentent aux fidelles, pour en boire à longs trais, & s'en enyurer même s'ils veulent. *Quid per craterem, nisi PRÆDICATORVM intelligimus ORDINEM, qui nimirum mentibus auditorum, Cælestis doctrinæ vina propinant, eosque inebriant.*

Ce même Autheur, exprime encore ce nom & cet office, en plusieurs autres passages, mais en ayãt cité de-ja quelques vns, & deuant en citer d'autre, suyuant l'occasion qui s'en presentera, ie diray encore seulemẽt cetuy-cy, où sur le Ch. 38. de l'Ecclesiastique, en ce verset suiuant, *sic Faber ferrarius sedens iuxta incudem.* il dit que l'Ordre des Precheurs, est comme vn Maitre Armurier, qui forge par les siens des armes spirituelles aux fidelles, & cela sur l'enclume de plusieurs fatigues; *faber ferrarius est Ordo prædicatorum qui iuxta durum præsentis*

vita laborem arma spiritualia fabricat in eodem.

Ces autoritez suffiront, pour témoigner que depuis long-tems Dieu auoit reserué ce nom & cet office de Freres Prêcheurs, aux vrays Enfans de saint Dominique, ie dis vrays, & non pas Batars, qui n'etudient que pour la vanité, & detruisent par leur vie licentieuse, ce qu'ils edifient par leur science & doctrine.

Ce qui nous doit singulierement obliger à vne sainteté de vie, aussi bien qu'à vne abondance de sciences, afin de meriter de porter en verité cet Auguste nom de Freres Prêcheurs, que Dieu nous a voulu donner, & non à d'autres.

Car ce qui est remarquable, bien que saint François ût été choysi de Dieu pour reparer les ruynes de l'Eglise, par luy & ses saints enfans, ne plus ne moins que N. B. Pere & les siens, neanmoins son Ordre ne porte & ne portera point ce nom il n'y a û que celuy de saint Dominique, lequel l'a obtenu.

Et de luy se peut dire ce qu'Isaye promet au Chap. 56. *Dabo eis in domo mea, & in muris meis locum & nomen melius à filiis & filiabus, nomen sempiternum dabo eis quod non peribit.* Ie leur donneray dans ma maison, & dans l'enceinte de mes murailles, vne place, & vn nom plus excellent, que celuy qu'ils auroient par la generation de plusieurs enfans, s'appellans Peres: Ouy! ie leur donneray vn nom eternel, qui iamais ne sera effacé de la memoire.

Cela se trouue specialement accomply dans l'Ordre de saint Dominique, aux enfans duquel, il a donné vn rang illustre dans l'Eglise

A de Dieu, qui est sa maison Royalle les saints Peres ayans voulu, que cet Ordre tiendroit le premier rang entre tous les autres, bien qu'il y en ayt û quelques vns, qui l'ûssent déja precedé: il leur a donné aussi vn nom plus excellent que celuy de Peres, les nommant Predicateurs, qui est celuy des Apôtres, & ce nom ne perira iamais, parce que l'Ordre de saint Dominique est reserué pour combattre l'Antecrit, ainsi qu'a veu sainte Terese dans ses reuelations, & il ne mourra que

B le dernier Elû ne meure; Encore sera-ce pour viure à iamais dans l'Eternité.

Le retour de Saint Dominique, de Rome à Toulouze, apres la confirmation de son Ordre.

CHAPITRE XVI.

C 1. *Saint Dominique retourné à Toulouze fait faire profession à ses compagnons, & aux Religieuses de Proüilles.*

2. *Forme de la vie Reguliere, que saint Dominique se prescriuit à soy même.*

3. *Deux Patentes du saint Pere en faueur des premiers Religieux de l'Ordre.*

D LE nouuel Ordre des Freres Prêcheurs étably, saint Dominique voulut y étre le premier aggregé, comme Fondateur & Pere d'iceluy, ce qui ne se pouuant faire sans vne renouation de ses veux, qu'autrefois il auoit fait entre les mains de l'Euêque d'Osme, & vne nouuelle profession, il les reitera,

& de nouueau s'obligea de viure selon les status particuliers, que du consentement de ses Freres à Toulouze, il auoit choysi, pour être désormais les constitutions de son Ordre: Ce fut entre les mains du Pape, qu'il fit cette profession solemnelle, nôtre Ordre ne releuant immediatement que du saint Siege, comme luy étant aussi de tout tems immediatement soumis.

Alors le saint Pere l'établit Superieur & Maitre general de son nouuel Ordre, luy donnant tous les pouuoirs de receuoir à l'habit & B profession, instituer & destituer les Superieurs & Officiers, & faire tout ce qui est necessaire pour le bon gouuernement du cors de la Religion.

De plus encore il chargea N. B. Pere de trois Patentes, l'vne par laquelle il exhorte puissamment ses Compagnons, & tous ceux qui embrasseront son institut, de s'aquitter dignement & du nom & de la charge de Predicateurs, ioignant C aux parolles vne vie sainte & exemplaire. L'autre deffendoit à aucun de ceux qui auroient fait leurs veux en l'Ordre, d'en sortir pour aller ailleurs, sans la permission de N. B. Pere, comme Superieur & Maitre general d'iceluy: & la troisiéme confirmoit la derniere d'Innocent 3. pour son office d'Inquisiteur.

Auec toutes ces faueurs du saint D Siege, il receut la derniere, qui fut la benediction Apostolique & son congé pour retourner à Toulouze, & porter les ioyeuses nouuelles à ses enfans, qui l'attendoiét en prieres & oraisons, auec vne patience extreme.

Quand il y arriua, il trouua que Dieu, qui l'auoit assisté si particulierement à Rome, pour ietter les fondemens spirituels de son Ordre, auoit aussi fauorablement assisté ses enfans à Toulouze, pour y ietter les fondemens materiels d'iceluy, car il vid vn Couuent bâty par les aumônes & liberalitez de plusieurs nommement de Foulques Euêque, & de Simon Comte de Mont-fort: Tous ses enfans y étoient dé-ja logez, & auoient quitté leur ancienne demeure, proche le Palais du Comte, à la porte Narbonne, dés le mois d'Octobre de l'année passée.

Ce luy fut vn surcroit de ioye, de voir ses enfans, & le premier Couuent de son Ordre dé-ja sur pié, conformement à l'Esprit de la pauureté Euangelique: Il les embrassa tous, & apres vn discours des benedictions qu'il auoit receu du Pere de misericorde par leurs prieres, il les exhorta de se vouloir adõner tout à bon à la sainteté, pour se disposer au dessein que Dieu auoit sur eux.

Durant quelque tems il les forma dans les plus hautes voyes de la perfection Euangelique, & comme la science est vn des poins necessaires & essentiels à l'Ordre, luy même les conduisoit aux écoles de Toulouze, pour y entendre les leçons: en quoy Dieu voulut faire connoitre au Professeur, le grand état qu'il deuoit faire de tels auditeurs: car ainsi que remarque Etienne de Saillanac, ce Regent s'étant legerement endormy le matin, il luy sembla voir 7. étoilles, dont l'vne brilloit plus que les autres, lêquelles venoient ietter leur éclat dans sa classe. Se reueillant par apres, & entrant en chaire, pour faire sa leçon, il vid entrer saint

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON

Dominique auec six de ses Freres, & tout aussi-tot il entendit l'explication de son songe, & que veritablement ses nouueaux auditeurs seroient ces étoilles en l'vn & l'autre firmament de l'Eglise Militante & Triomphante.

Apres les auoir bien formez, il les exhorta de se vouloir incorporer à l'Ordre nouuellemēt approuué, par la profession des trois veux, & promesse de viure selon les particuliers status, que tous auoient maintenant embrassé, afin que par apres ils fussent autant de patriarches, fondans par tout le monde cet Ordre, qu'ils auroient professé.

Chacun receut auec ioye les auis de leur saint pere; & Dieu les appellant alors a être les fondemens, les premieres pierres viues, & les Peres de plusieurs milliers d'ēfans, remplis du zele de l'Esprit Apostolique, il l'epandit plus abondamment sur eux, que sur les autres; parce que les regles de sa prouidence veulent, que ce qui est le premier en l'établissement de quelque chose, soit le plus parfait, & le mieux allorty des qualitez necessaires à ses fonctions, comme deuāt étre la reigle & la mesure des autres *primum in vnoquoque genere, est mensura cæterorum.*

Tous donc se disposans à cette profession solemnelle, & l'année de probation n'étant pas encore ordonnée, quoy que neanmoins on la fit le plus souuent, nôtre B. pere les receut quasi tous à faire leurs veux, connoissant par l'esprit Diuin les rares talens de grace & de vertu, que le Ciel leur auoit si liberalement departy: A leur exemple toutes les Filles qui s'étoient retirées au Monastere de Proüilles firent vne pareille profession, & auec vn pareil esprit de sainteté, chacune étant vne des chastes Colombes du celeste Epoux, embaumées des parfums mystiques de l'Oraisō, mortification, silence, regularité, & charité ardante.

A

Flamin aioute, que N. B. Pere ayant receu entre ses mains, de si agreables victimes, & si parfais holocaustes, pour les presenter à Dieu, il prit vne forme nouuelle de vie, selon l'esprit de son Ordre, laquelle il garda iusques au dernier soûpir, tant en santé qu'en maladie, afin d'étre à ses enfans, le prototype sur lequel ils se pûssent mouler. Il ne voulut plus desormais porter d'autres habis, que les plus vieux de la maison, & n'en vouloit point dauantage, pour se deffendre contre le froid pendant l'hyuer, qu'il en portoit l'Eté pendant les chaleurs.

B

Iamais depuis il ne mangea viande, soit au Couuēt, soit dans la ville, soit en la campaigne, même dans les plus violens accez de ses maladies. Son lit ne fut plus que des aix, ou autre chose, qui étoit aussi dure & incommode; par les chams il gardoit vn silence profond, depuis l'heure de Complies iusques au landemain qu'il ût dit Prime, ce qu'il faisoit obseruer exactement, par ceux qui étoient en sa compaignie.

C

Ses ieunes étoient quasi de toute l'année, mais c'étoit indispensablement en maladie, & en voyage, depuis le 14. de Septembre, iusques à Paques, tous les vendredis, & les veilles cottées en nos constitutions.

D

Etant au Couuent, il demeuroit en prieres deuant le Saint Sacre-

ment iusques à Matines, où il étoit A le plus souuent rauy; puis venant à icelles auec les autres, il passoit fort souuent d'vn cheur à l'autre, pour exciter ses Freres à chanter feruemment l'Office.

Iceluy acheué, il faisoit encore oraison pendant quelque tems, & prenoit ses disciplines auec sa chaine de fer, si auparauant il ne les auoit pas toutes prises: En suitte dequoy, il prenoit vn peu de repos, & ordinairement à vn coin du marche pié de l'Autel, ou bien sur des B aix en sa cellule, s'il en auoit vne.

Pendant ses voyages, il déchaussoit ses souilliers s'ensanglantant ainsi tous les piés, pour les épines & cailloux pointus & raboteux, sur lêquels il marchoit, & afin de ne donner en proye cette mortification à la vanité, il se chaussoit approchant des villes.

Iamais durant le chemin, ny C autre part, on ne luy entendoit proferer vne parolle vaine: sa langue n'en formoit aucune, que puremét pour Dieu, & quasi toûjours de Dieu même.

Les trauaux, les foiblesses, les chaleurs, les peines & les sueurs du voyage, ne luy faisoient depoüiller son cilice, lequel ioignant ses poils herissez aux playes que ses disciplines renouuelloient tous les iours, luy causoit vn martyre, & D vne douleur actuelle & continuelle, qui ût exercé la meilleure patience des saints.

Nonobstant cela pourtant, il auoit vn visage toûjours gay, mais c'étoit de souffrir & endurer pour l'amour de son Sauueur, halletant apres les Croix, incomparablement dauantage, que les voluptueux du siecle apres les delices & les plaisirs.

Si étant arriué dans quelque Couuent, ses enfans le pressoient de prendre quelque petit extrordinaire, outre ce qui étoit seruy à la communauté, il n'en vouloit point, & le faisoit distribuer aux vns & aux autres, ne prenant iamais d'autre assaisonnement, en ce qui luy étoit donné, que d'vn peu d'huyle.

Et d'autant que l'exemple de la pauureté de son cher Maitre & Sauueur, luy étoit profondement engrauée, il la prêchoit & recommandoit à ses enfans, auec des parolles, & des exemples d'vn homme vrayment Apostolique.

Ce zele de la pauureté le porta, de ne permettre iamais que les cellules des Religieux ûssent plus de six piés de largeur, & autres choses que nous rapporterons au 5. liure, au Chapitre de sa pauureté.

Ce B. Patriarche prenant cette forme de vie pour soy même, il la donnoit aussi aux autres, afin que tous se rendissent en effet, de vrais instrumens de la gloire de Dieu, & capables de planter & l'Ordre & son esprit, en toutes les Prouinces & Royaumes de la terre.

Ce que tous aussi firent, à qui mieux, mieux, dont nous voyons à present les fruis qu'ils ont porté, les effês admirables qu'ils nous ont laissé de leurs trauaux, & les exemples rares qu'ils nous ont donné par leur sainteté.

En quoy ils s'aquitterent parfaittement des deuoirs, auquels sa Sainteté, le Pape Honoré 3. les exhortoit dans sa patente, dont voicy la teneur, & laquelle Bzouius a retiré des regitres de celles de ce souuerain pere, comme étant extremement fauorable à l'Ordre, & digne d'étre lüe & relüe des enfans d'iceluy.

A

Priori & Fratribus Sancti Romani, Prædicatoribus in partibus Tolozanis.

Gratiarum omnium largitori, gratiarum dignas referimus actiones, in gratia Dei quæ data est vobis, in qua & statis, & stabitis finaliter, vt speramus. Quia interius charitatis flamma flagrantes, exterius famæ fragratis odore, qui & sanas delectat, & reficit mentes infirmas, quibus etiam ne remaneant steriles, spirituales Mandragoras tanquam studiosi medici exhibentes, eas semine Verbi Diuini, vestra salutari facundia fecundatis. sic veluti serui fideles talenta vobis credita erogantes, vt eadem reportetis Domino geminata. Sic sicut inuicti Christi Athletæ, scuto fidei & galeâ salutis armati, non timentes eos qui possunt corpus occidere, verbum Dei quod est penetrabilius omni gladio ancipiti magnanimiter contra fidei inimicos exeritis, sic in hoc mundo vestras animas odientes, vt in æternam vitam easdem custodiatis. Cæterum quia finis non pugna coronat, & currentibus in stadio ex virtutibus vniuersis sola perseuerantia brauium accipit destinatum, Charitatem vestram rogamus, & hortamur attentè, per Apostolica vobis scripta mandantes, & in remissionem

Aux Prieur & Religieux de Saint Romain Predicateurs es cartiers de Toulouze.

Nous benissons & rendons graces humblement autant qu'il nous est possible, à l'Auteur de toutes les graces, apprenans celle que vous auez receuë de ses misericordes, par laquelle vous subsistez en son amour & seruice, & finalement, y perseuererez, cõme nous esperons en la bõté de ce même Seigneur. Nous le remercions de ce que brulans interieurement des flammes de la charité, vous épandiez exterieurement l'odeur suaue d'vne sainte renommée: par cet odeur vous confortez les ames foibles, & réjoüissez les saines & vigoureuses, & afin que ny les vnes ny les autres, demeurent steriles & infecondes, vous comme sçauans & experimentez Medecins spirituels, leur procurez des Mandragores mystiques, lêquelles iointes à la celeste science de la parolle de Dieu, que votre eloquence salutaire leur fournit, les fecondent & comblent de mille benedictions: de la sorte vous comportans en vrays & fidelles seruiteurs, vous distribuez aux vns & aux autres les talés qui vous ont été departis, & les rapportez par apres à vôtre Maitre, auec le profit au double qu'il en attendoit: Ainsi encore comme genereux & inuincibles Athletes de Iesus, tenez en main le bouclier de la Foy, & ayans en tête le casque de salut, vous ne redoutez aucunement ceux qui peuuent seulement oter la vie du cors, & publiez courageusement la parolle de Dieu, qui

qui perce plus intimement les cœurs que A les plus affilez tranchans ne transpercent les corps; en quoy vous suiuez le conseil Euangelique d'haïr vos ames en ce mõde, pour les conseruer à vne Eternité dãs l'autre: Au reste, puisque ce n'est pas le seul cõtract, lequel acheue nos couronnes, mais vne fin & yssuë victorieuse; & que la seule perseuerance donne la palme à tous ceux qui entrent dans la lice du Ciel, montez sur les Vertus, & manians les armes qui leur sont affectées, nous coniurons & exhortons vôtre charité le plus qui nous est B possible, vous commandans en vertu de ces patentes Apostoliques, & vous enioignans en remission de vos pechez, que vous trauailliez à vous fortifier de plus en plus en la vertu de N. Seigneur; & qu'ainsi fortifiez, vous vous employez à prêcher la parolle de Dieu, pressans les vns & les autres opportunément & importunément, afin d'accomplir exactemẽt auec honneur & loüange vôtre fonction d'Euangelistes. C

vobis peccatorum iniungentes, quatenus magis ac magis in Domino confortati, euangelizare verbum Dei studeatis, opportunè, importunè instantes, & opus Euangelistæ laudabiliter adimplentes.

Que si dans l'exercice vous y endurez quelques trauerses, il faut non seulement que vous les supportiez auec égalité d'esprit, & fermeté de courage, mais encore que vous y établissiez auec l'Apôtre Saint Paul, le bon-heur de vôtre felicité, & en fassiez gloire par tout, veu qu'en effet vo° auez été iugez dignes de souffrir pour le Nom de I. Ch. & être chargez d'affrons & d'opprobres à son égard; outre que vous sçauez bien, que cette Gloire, dont nous D ne sçaurions pezer la valeur, & mesurer la grandeur, en comparaison de laquelle toutes les souffrances de cette vie ne pourroient faire monnoye suffisante pour l'acheter: cette gloire, dy-ie, se fabrique dans le courant passager, & la durée momentanée de la tribulation.

Si quas autem propter hoc tribulationes passi fueritis, non solum eas æquanimiter toleretis, sed gloriemini cum Apostolo in eisdem gloriantes, quia digni habiti estis pro Nomine Iesu contumelias sustinere: hoc enim leue ac momentaneum tribulationis immensum gloriæ pondus operatur, ad quam non sunt condignæ huius temporis passiones.

Nous aussi pretendans vous conseruer & cherir comme nos particuliers & bien-aymez enfans, vous demandons instamment d'offrir les sacrifices de vos prieres

Nos quoque intendentes, vos tanquam speciales filios fauorabiliter confouere, petimus vt pro nobis offeratis

Domino vitulos labiorum, si fortè quod meritis nostris non valemus, vestris suffragiis assequamur. Datum Laterani 12. Kal. Febr. Pontificatus nostri anno 1.

A pour nous, à ce que nous obtenions par vos suffrages, ce qui est denié iustement à nos merites. Fait à Saint Iean de Latran ce douziéme auant les Kalendes de Feburier, le premier an de nôtre Pontificat.

Seconde Bulle du Pape Honoré III. que S. Dominique obtint, à ce qu'aucun apres la Profession ne pût sortir de son Ordre sans sa licence, sinon pour aller à vn plus étroit.

PRiori sancti Romani. Iustis petentium votis inclinati, Authoritate Apostolicâ districtius inhibemus, vt nulli fratrum vestrorum, post factam in eo professionem, fas sit, sine tua, fili Prior, aut Successorum tuorum licentia, nisi arctioris Religionis obtentu, ab eodem loco discedere; discedentem verò absque communium vestrarum litterarum cautione, nullus audeat retinere: Quod si quis fortè retinere præsumpserit, licitum sit vobis in ipsos fratres regularem sententiã promulgare. Nulli ergo, &c. Datum Laterani 7. Idus Febr. Pontificatus nostri anno 1.

B

C

S. Dominique fait la dispersion de ses enfans pour la France, l'Espagne & l'Italie.

CHAPITRE XVII.

1. *S. Dominique fait la dispersion de ses enfans, & est diuerty de tous ses plus intimes.*
2. *Il y tient ferme, & donne les Ordres à vn chacun pour aller en diuers lieux.*
3. *Auant la dispersion on fait élection d'vn Abbé general sous luy.*

DEz que ce grand Patriarche vid entre ses mains la confirmatiõ de son Ordre, les plus fortes pensées qui occuperent son esprit, furent de visiter ses enfans à Toulouze, les disposer à la profession, & en suitte les disperser de tous côtez, pour y trauailler au salut des ames, & y fonder quantité de Conuens. Ayant fait heureusement les deux premiers poins, il se resolut au troisiéme. Saillanac, Humbert, & Guidonis, Auteurs contemporains écriuent, qu'à ce dessein il assembla tous ses freres au Monastere de Proüille, le propre iour de l'Assomption, de cette année 1217. & que reuêtu des habis Sacerdotaux, il leur fit vne feruente exhortatiõ, qui rouloit sur trois chefs principaux: Le premier, de remercier Dieu pour les faueurs qu'il auoit receu de ses misericordes en l'établissement de son Ordre: Le second, de viure desormais conformément à la fin de son Institut, selon qu'il auoit été déja projetté, suiuant les reglemens concertez par ensemble: Et le troisiéme de se répandre de tous côtez, pour y fonder l'Ordre, par l'e-

D

rection de pluſieurs Conuens.

Ce troiſiéme chef étant celuy que Sathan apprehendoit le plus, il le fit contrecarrer auſſi dauantage. Le B. Humbert écrit, que le Venerable Archeuêque de Narbonne, l'Evêque de Toulouze, & Simon Comte de Mõtfort, ſans pluſieurs autres qui cheriſſoient intimement le Saint Patriarche, le diſſuadoient entierement de faire ſeul cette diſperſion.

Deux motifs entre les autres les pouſſoient à diuertir le Saint de ce deſſein: Le premier étoit, le petit nombre de ceux qui auoient embraſſé ſon Inſtitut: Et le ſecond étoit, le peu de temps qu'il auoit employé, pour les éleuer, & former à vne ſi grande entrepriſe. Ces deux raiſons étoiẽt ſi peremptoires, que pluſieurs le taxoient d'imprudence notable, ne voulant point relâcher de ſon deſſein: En effet il ût encouru quelque blâme d'vn zele precipité, ſi d'ailleurs il n'ût été preuenu du S. Eſprit, qui l'aſſuroit interieurement d'vn tres-heureux ſuccez par la conſtance, ferueur, & ſainteté de ſes premiers Enfans.

Auſſi repliqua-t'il à ceux qui le preſſoient de retarder ſa penſée: *Nolite Patres, & Domini mei, mihi obluctari, ego enim noui quid faciam.* Ie vous prie, mes Seigneurs & Peres, de ne me point trauerſer en ce deſſein, ie ſçay d'ailleurs ce que i'entreprens. Il eſt trop vray ſemblable, que dans cette viſion des glorieux Apôtres S. Pierre & S. Paul, dans celle qu'il eût de la ruïne de l'Egliſe de S. Iean de Latran, & dans pluſieurs autres, il auoit eû des aſſurances expreſſes du futur progrez de ſõ Ordre, par la diſperſion de ſes Enfans, & que tel étoit le bon plaiſir de Dieu, lequel ſe vou-

A loit glorifier conuertiſſant le monde par cette petite poignée de nouueaux Religieux, qui à peine ſortoient du berceau de leur enfance.

Tenant ferme donc à ſa reſolution, il exhorte ſes enfans à prendre les routes qu'il leur donneroit, eſtans aſſeurez que la ſaincte Vierge leur Mere fauoriſeroit leurs trauaux, beniroit leurs fatigues, & les aſſiſteroit en leurs entrepriſes: que Ieſu-Chrit,
B qui les auoit accepté pour Miniſtres de ſa gloire, Predicateurs de ſon Nom, & aſſociez à l'office des Apotres, aux prieres & à l'inſtance de ſa glorieuſe Mere, leur donneroit à meſme comble toutes les graces neceſſaires, & les multiplieroit en la terre comme les eſtoilles au ciel: que le S. Eſprit épandroit ſur eux cette pluye de feu, qui embraza les Apotres, en les arrouſant des courans de la grace, & les arrouſa les embra-
C ſant des flammes du ſaint amour, & du zele du ſalut des ames: qu'enfin le Pere Eternel leur diſoit les mêmes paroles, que le Verbe diuin à ſes Apotres, *Nolite timere puſillus grex*, Ne craignez rien, petit troupeau, c'eſt en vous, ſur vous, & par vous, que mon bras tout-puiſſant fera parêſtre ce qu'il eſt, aux yeux des Anges & des hommes.

Les paroles du Saint leur eſtant
D des oracles, & ſes promeſſes des aſſeurances, ils receurent, comme vrays enfans, les ordres qu'il luy plût leur donner. Il deſtina pour la ville de Paris, comme celle qui deuoit eſtre la ſource Maîtreſſe de pluſieurs fondations tant en France qu'ailleurs, ſon frere Mannez de Guzman, les PP. Mathieu de Paris, & Bertrand de Guarriza Prouençal, le Pere Michel de Fabra Eſpagnol,

le Pere Iean de Nauarre Biſcayen, & Laurens Anglois ,auec vn F. Conuers nommé Odier. Pour l'Eſpagne, il deputa le P. Suere Gomez Portugais, le P. Michel d'Vzero, le Pere Pierre de Madrit, & le Pere Dominique de Segouie, tous trois natifs d'Eſpagne. Pour Rome, luy même pretendant retourner en Italie, il n'y enuoya perſonne, ſe confiant en Dieu qu'il en receuroit à l'habit quelques vns par le chemin de Veniſe, lêquels y prendroient ſon Ordre, & ſe répandroient par apres en toutes les villes. Il laiſſa pour Toulouze les deux freres Thomas & Pierre Syllan, & le B. Etienne de Mets ; & à Proüille, les Peres Guillaume de Cleret & Noel du lieu même.

Ces ordres ainſi donnez, & receus vnanimement de tous, il leur propoſa ſon ancien & brulant deſir qu'il auoit d'aller en Cumanie, & que ne pouuant plus y reſiſter, il en vouloit prendre l'occaſion de l'executer, auec la flotte des Croiſez, que le Pape faiſoit equipper à Veniſe : que cela eſtant, il ne ſçauoit pas ce qui arriueroit à ſa perſonne, & que de plus ſon éloignement le rendroit incapable de ſubuenir aux affaires de ſon Ordre ; c'eſt pourquoy ſon auis ſeroit, que tous fiſſent election de quelqu'vn d'entre eux, lequel tiendroit ſa place pendant ſon abſence, pour ordonner, commander, & faire ce que luy même feroit, s'il eſtoit ſur les lieux, auec la même iuriſdiction & auctorité.

Cet auis fut executé, & l'election tomba ſur la perſonne du P. Mathieu, lequel fut étably & confirmé de S. Dominique, pour Abbé General de ſon Ordre, ſous neantmoins ſa iuriſdiction & obeïſſance, A tant qu'il ſeroit abſent és prouinces éloignées ; laquelle charge il tint quelques mois, ſçauoir eſt depuis le quinziéme du mois d'Aouſt, iuſques au commencement de l'année ſuiuante 1218. où le B. Patriarche ſe rendit à Rome, n'ayant pû s'embarquer à Veniſe pour accomplir ſon deſſein.

Apres ces ordres, & cette premiere election faite, ſaint Dominique B reuêtu des mémes habits ſacerdotaux, vint au peuple, qui par deuotion à nôtre Dame s'étoit aſſemblé de diuers endroits en ce lieu qui luy étoit dedié ; il leur précha, les exhortant à vne meilleure vie, & vne plus ferme foy de nos myſteres, parce qu'autrement le Ciel & la terre combatroient plus que iamais leurs impietez & leurs infidelitez ; le Ciel par les foudres de l'excommunication, & la terre par les armes & le C glaiue. A cet effet il leur publia ſa nouuelle Patente d'Inquiſiteur, leur declara que luy & ſes Freres ne manqueroient de ſoûleuer les puiſſances ſeculieres, pour ſe liguer vnanimement à la ruine des heretiques.

Iuſques à preſent, leur dit-il, au rapport d'Etienne Saillanac, ie vous ay parlé dans la douceur, vous coniurant auec remontrances, prieres & larmes de ſuiure le bon Paſteur ; mais à cette heure nous ſommes obligez D de verifier en vôtre endroit le prouerbe de ce pays, Le bâton peut où la benediction ne peut, *vbi non valet benedictio, valet baculus*. Nous exciterons les Prelas & les Princes de venir à main armée contre vous, & déia ie preuois vos terres deſolées, vos villes ſaccagées, vos trois Chateaux & murailles abbatuës, vos compatriotes égorgez, & le reſte mené en captiuité : ainſi le bâton acheue-

ra ce que la benedictiõ n'aura pû ter- A miner ; c'est le discours & narré que Flamin a tiré des anciens Auteurs en Maluenda, l'an 1217. Chap. 1.

Ie treuue dans les mêmes anciens Auteurs, que tous se retirerent auec saint Dominique dans la ville de Toulouze, pour de là prendre le chemin de leurs missions, & selon que ie collige de la deposition du Pere Iean de Nauarre ; tous y firent profession entre les mains de saint B Dominique, le propre iour de saint Augustin, en leur Eglise de saint Romain. I'adhere pour deux raisons à cette coniecture, parce que premierement le P. Iean de Nauarre étant vn des seize compagnons, & attestant qu'il fit sa profession au iour sudit, en cette Eglise, entre les mains du Saint, il y a quelque vray-semblance que les autres firent la même chose. Secondement, parce que saint Dominique C n'ayant point quitté la Regle de saint Augustin, ains au contraire l'ayant donné à ses enfans, & par consequẽt l'ayant pris pour Garand Pere de son Ordre, il y a de l'apparence qu'il a choisi son iour & sa fête, pour y receuoir les veux de tous ses Freres. Ces deux raisons m'obligent à deferer à cette coniecture, croyant probablement qu'apres les ordres sudis touchant la di- D spersion des Freres, ils reuindrent tous à Toulouze faire leur profession.

Dieu leur fit bien tôt naître l'occasion d'executer ce qui auoit été resolu dans Proüille, parce que le Comte Raymond fauorisé des secrettes menées des Toulouzains contre Simon de Montfort, se ietta dans leur ville, suiui de plusieurs grosses & nombreuses troupes, que le Roy d'Aragon luy auoit nouuellement donné ; ce qui obligea saint Dominique de se retirer, & ses enfans de prendre leur chemin. Le B. Manez de Guzman auec le Pere Michel de Fabra, & le F. Odier partirent les premiers, & arriuerent à Paris le douziéme de Septembre, comme dit Bernard Guido, *pridie Idus septembris*. Ce qui fait voir, que le lendemain ou bientôt apres la fête de saint Augustin, ils se mirent en chemin pour venir à pié de Toulouze à Paris en quatorze ou quinze iours. Deux autres les suiuirent bientôst apres, sçauoir est le Pere Mathieu de Paris, & le P. Bertrand de Garriza, lêquels pourtant n'arriuerent que vers le commencement du mois d'Octobre, comme disent les Archiues de nôtre Conuent de S. Iacques de Paris. Apres eux vindrent les deux Freres Iean de Nauarre, & Laurens d'Angleterre, lêquels furent les derniers, & trouuerent nos Peres logez dans Paris, en vne maison proche de nôtre Dame, entre le Palais Archiepiscopal, & l'Hotel-Dieu.

La cause de ce retardement fut, que le P. Iean de Nauarre craignant de tomber en necessité par le chemin, ne voulut point entreprendre le voyage, sans être garny de viatique : le saint Patriarche ne pouuant souffrir cette lacheté de cœur en vn de ses enfans, luy refusa plusieurs fois, & l'exhorta de se confier en Dieu, lequel n'abandone iamais les siens, *Confide in Domino*, luy disoit-il, *nihil deest timentibus eum*. Le Pere n'y voulut iamais entendre ; ce qui obligea S. Dominique, voyant cette bassesse d'esprit, & le voulant gagner à l'imitation de ses compagnons, il se ietta à ses piés, le con-

iurant auec larmes de ne faire tort à la prouidence de Dieu sur les siens: son humilité, ses larmes & ses remontrances ne pûrent iamais entamer le cœur du Pere, de sorte qu'il fut contraint de faire donner à ce méfiant douze deniers pour viatique; si tôst qu'il les ût pris, Dieu le toucha viuement; il les rendit au Saint, luy demanda pardon, & fit satisfaction aux Freres qu'il auoit mal edifié: c'est ce que dit Flamin en Maluenda, l'an 1217. Chap. 5.

Pour cette cause le voyage de ces deux fut retardé: mais Dieu benissant la penitence de l'vn, & la sainteté de l'autre, il fit en chemin connoître par reuelation à celuy-cy le B. Laurens, le grand progrez de l'Ordre, la reception de nos Peres à Paris, leur demeure presente & à venir, & le concours du peuple pour suiure leurs saintes instructions. Tous deux étans arriuez, ils ûrent ce contentement de voir de leurs yeux, ce que par auance Dieu leur auoit fait connoître sur les chemins: ils trouuerent que le P. Mathieu s'étoit heureusement preualu des lettres Apostoliques à Messieurs de Nostre Dame, que saint Dominique auoit obtenu, & en auoit chargé le sudit Pere: Messieurs du Chapitre les auoient receu fort courtoisement, & en firent dêlors vn si grand cas, qu'elles se voyent encore dans leurs Archiues: en execution d'icelles ils loüerent pour nos Peres la maison sudite proche de l'Euéché, ioignant l'Hotel-Dieu.

Quant à ceux qui prirent leur departement en Espagne, le Pere Suere Gomez fonda vn Conuent en Portugal, le Pere Pierre de Madrit, à Madrit méme; & les deux autres Michel d'Vzero & Dominique de Segouie, furent éprouuez de nostre Seigneur, lequel pour vn temps suspendit sa benediction à leurs trauaux; en suite dequoy tous deux retournerent à Rome, demander à saint Dominique de l'emp'oy: nous verrons bientôst comme il s'y achemina, mais auparauant cueillons les fruits du S. Rozaire, que le méme Patriarche retira de ses Predications à Carcassonne.

Etrange histoire sur l'efficace du S. Rozaire, que S. Dominique prèchoit à Carcassone, pendant le tems qu'il fut és cartiers de Toulouze depuis son retour de Rome.

Chapitre XVIII.

1. *S. Dominique prèchant à Carcassone le Rozaire, vn des plus obstinez heretiques est possedé.*
2. *Amené au saint, & interrogé par luy, dit choses admirables.*
3. *Vne des principales est, que les deuots Confreres du S. Rozaire, sont preseruez du malheur eternel.*

TANDIS que saint Dominique trauailloit d'vn coté à bien cultiuer ses premiers enfans, & les disposer à la profession solemnelle des veux; il continuoit de l'autre ses fatigues Apostoliques pour le salut des ames, prêchant çà & là és enuirons de Toulouze la deuotion du saint Rozaire, pour l'enraciner de plus en plus és cœurs de tous les hommes. Il alloit & venoit à Proüille, Fan-Iaux & Carcassonne; puis se rendoit à Toulouze, pour échauf-

ser de ses exemples & instructions ses bien-aimés enfans.

Dans ces allées & venuës, préchant vne fois à Carcassonne cette deuotion à la sainte Vierge, par le moyen du S. Rosaire; ses paroles ûrent tant de benediction & d'efficace, que le peuple se rangeoit à milliers dans cette Confrairie; & cette ville, qui dans son ancienne rebellion auoit été comme le Repaire de serpens & de dragons par l'heresie paroissoit vn Ciel en terre, où l'on n'entendoit resonner autre chose que les loüanges de IESVS & de MARIE, par les prieres du Rosaire.

Les Heretiques, dont le cœur se rendit impenetrable aux feruentes predications de ce grand seruiteur de nostre Dame, se rongeoient en eux-mêmes de cuisans & sanglans regrez, voyant leur secte diminuer tous les iours, & prendre son couchant: c'est ce qui les pressoit à vomir contre saint Dominique mille brocars iniurieux & infames, à le charger de plusieurs impostures, & noires calomnies, à le denigrer par tout, & l'accuser de plusieurs crimes; & quand ils rencontroient les occasions de l'exceder & mal traitter de cous, sans être en danger des mains de la Iustice, ils n'en perdoient aucune.

Tous les anciens Autheurs de la vie Apostostolique de ce Saint, confirmēt vnanimemēt cecy; mais le docte Maluenda à l'an 1215. de ses Annales chap. 23. 24. & 25. y ajouste d'vn liure autentique, intitulé le miroir des exemples, cette histoire suiuante, qui est vne des plus prodigieuses en elle même, & des plus auantageuses à la Confrairie du saint Rosaire que l'on ait écrit. Elle me A semble receuable, dautant que Theodoric de Apoldia, qui a û les plus asseurez memoires de la vie de cet homme de Dieu, & Flamin qui auoit les liures des deux premiers compagnons du même Saint, sçauoir est Iean du Mont, & Thomas du Temple, font mention de ce miracle, & le décriuent succinctement: ainsi que le même Maluenda chap. 7. à l'an 1211. aussi Nicolas B Ianssenius l'insere dans la vie de ce grand Saint liu. 1. chap. 5.

Nous appuyans donc sur l'auctorité de ces Ecriuains, nous donnerons & place & aueu à cette histoire, qui dit, qu'entre ces heretiques Albigeois de Carcassonne, il y en ût vn principalement, que le Diable pressa dauantage contre le Saint, principalement, l'excitant à décrier par toutes les voyes possibles & sa C personne, & sa doctrine, particulierement sur le suiet du Rosaire: il imputoit ses miracles à la magie, l'affection des peuples en son endroit à des enchantemens, les conuersions qu'il faisoit à des renuersemens d'esprit, & son Rosaire a vne inuention de Sathan pour amuser le monde: ce qui detourna plusieurs de son party heretique, lêquels estoient sur le point d'abiurer leurs erreurs, de passer outre, & D se ranger du coté des Catholiques.

L'effort de ce malheureux visant particulierement, à s'opposer au cours de la deuotion du S. Rosaire, & empescher le grand progrez que chaque iour elle faisoit, il plût à la sainte & sacrée Vierge, de faire paroistre son pouuoir & sa iustice, contre ceux qui ozerent entreprendre de noircir & vilipender son Rosaire. Elle pria son Fils de punir cette langue serpentine, & d'en faire

vn chatiment visible, soit pour confirmer les anciens Catholiques, & les nouueaux conuertis, soit pour des-abuser les autres, que l'heresie des Albigeois, & les persuasions fausses de cet impie, retenoit encore dans l'obstination.

A son instance Iesu-Christ, à l'honeur duquel le Rosaire vise particulierement, permit aux Diables de s'en saisir, & le posseder auec leurs cruautez ordinaires. Ils entrerent en son cors en grand nombre, & en même tems le tourmenterent si furieusement, qu'il déchiroit en pieces tous ses habis, & se ruoit comme vn forcené, sur tous ceux qui l'approchoient. Ses parens le garoterent du commencement de fors cordages, mais il les rompoit aussitôt, & couroit les ruës comme vn furibond: on fut contraint de l'enchainer, & luy donner les marques visibles de son esclauage à Sathan: dans cet estat, par fois il contrefaisoit les hurlemens & rugissemens des bêtes feroces; d'autre fois il parloit de diuerses langues, & découuroit les pechez des assistans.

Cette possession ayant duré quelques iours, & reconnuë veritable par ses parens & amis de cet infortuné, ils resolurent de l'amener à S. Dominique, pour exercer en son endroit la même charité, qu'il auoit déja fait à plusieurs autres possedez. Comme donc il prêchoit vne fois dans Carcassonne, les excellences & l'efficace de la deuotion du S. Rosaire, deuant vne grosse & celebre assemblée, où l'on y pouuoit nombrer plus de douze mille personnes; ce demoniacle fut traîné à grand peine à ses piés, sur la fin du Sermon. Plusieurs des assistans renforcerent de leurs prieres celles des parens, afin que par les A siénes enuers Dieu & la sacrée Vierge, il guerit le cors & l'ame de ce miserable. Tandis qu'ils requeroient cette faueur du Saint, l'on entendoit vne confusion de voix dans la poitrine du possédé, comme d'vne grande populace, qui se mutine les vns contre les autres.

Toutes ces choses emûrent les entrailles de ce grand Saint à compassion; & les prieres des vns, & l'état miserable du possédé: Il se mit en Oraison, & s'en leuāt asluré du secours B celeste, il dit tout haut ces parolles. Seigneur ie vous rens graces, de ce que vôtre prouidence a permis à Sathan vostre ennemy, de tourmenter ce pauure obstiné, pour confirmer la deuotiō que ie prêche à vos peuples, en le chastiant auec ses autres ministres de ce lieu qu'il se voudroit approprier: puis se tournant à ces espris Sathaniques, il leur commanda que de la part de Dieu, & de la sainte & C sacrée Vierge, qui étoit seruie par le Rosaire, ils eussent à répondre sans tergiuerser, sans ambiguité, clairement, & nettement aux interrogatiōs qu'il leur feroit en presence de tout le peuple.

Apres ce precepte que S. Dominique leur intima de la part de Dieu & de la sacrée Vierge: Il leur demanda premierement les suiēs qui auoient obligé la iustice de Dieu à leur acD corder ce pouuoir d'entrer en ce cors, & combien ils étoient. Soudain à cette interrogation preuoyans que s'ils y répondoient, le peuple se confirmeroit dans leur resolution & affection de seruir la saincte Vierge; ils jetterent plusieurs effroyables hurlemens, auec de profons soûpirs, & disoient entrecoupans leurs paroles de mille sanglôs. Malheur à no⁹! ô infortunez que nous sommes, de

DE

ne pouuoir resister à la force de cette adiuration, & être contrains malgré nous de répondre!

Puis satisfaisans à cettedemande, ils confesserent qu'ils étoient entrez dãs cet homme pour deux sujés: l'vn d'auoir été si temeraire, que de parler au desauantage, & contrel'honneur de la sainte Vierge, laquelle ils haïssoient auec vn horreur inconceuable; l'autre, parce que luy prêchant à Boulogne depuis enuiron vn mois sur le sujet du Rosaire, il fit non seulement la sourde oreille à ses remontrances & exhortations, ains encore les tourna malicieusement en railleries; & qui est dauantage, le baffoüa de mille parolles impudentes, & luy fit plusieurs affrons, lors même qu'actuellement il prêchoit au peuple, ce qui faisoit perdre courage à plusieurs qui auoient conçeu de bons sentimens, pour se conuertir entierement à Dieu, & le seruir embrassant la Confrerie du S. Rosaire.

Et pour ce chef, ajoûterent-ils, nous sommes entrez en ce cors au nõbre de quinze mille, pour le tourmenter particulieremẽt, à cause qu'il auoit blasphemé contre les quinze mysteres du Rosaire: malgré nous pourtant, parce que nous perdons beaucoup en le tourmentant, n'ayant pas les ames qu'il nous gagnoit par ses moqueries, injures, & fausses persuasions qu'il faisoit entendre contre ce que tu enseignois.

Mais comment, repliqua saint Dominique, vous étes vous ainsi laissé garotter, & conduire iusques icy à mes piés, pour confesser vos abominables malices? Répondez, ie vous en coniure par ce Rosaire que ie tiens. On entendit alors vne milliasse de voix sepulchrales, comme vomies des enfers, qui toutes aoüoient que c'estoit pour leur plus grande confusion & damnation, & pour le salut de plusieurs ames qui se sauueroient de leurs mains, à la veuë de leur obeïssance forcée, qu'ils rendoient à toutes ses demandes.

C'à donc, poursuiuit saint Dominique, répondez-moy: Est-il vray ce que ie préche tous les iours de l'efficace & vertu du saint Rosaire? Ces paroles furent des foudres qui semblerent fracasser tous les rochers ensemble: car aussi-tôt ces legions Sataniques commencerent à ietter des cris épouuentables, & tous à qui plus horriblement, pour effrayer l'assistance. Maudite soit l'heure, les entendoit-on heurler, que nous sommes entrez dans cette masse de chair; foux que nous sommes de n'auoir étranglé ce malheureux, auant que nous estre icy presentez: Mais helas! il est à present trop tard, & ne sçaurions plus reculer en arriere; car maudit que tu es, tu nous tiens enchainez de flammes ardentes, & tu nous contrains de publier hautement ce que nous sçauons étre à la ruine entiere de nos desseins.

Ecoutez donc, ô Chrétiens & Chrétiennes: Ce fleau de nôtre empire, ce cruel & execrable Dominique, ce nôtre capital ennemi iuré vous annonce la pure verité, & tout ce qu'il vous préche du Rosaire est infaillible & indubitable: vous le sçaurez par experience, si vous n'y ajoutez ferme foy, car pour vôtre incredulité, nous sçauons qu'il y a déia forces chatimens preparez.

Cette confession acheuée si auantageuse pour ceux qui s'étoient enrollez à la Confrairie du S. Rosaire, saint Dominique poussé d'vn esprit que nous connoissons auoir été de Dieu par les effés qui en sont

A ensuiuis, leur demanda, qui étoit la personne viuante, laquelle ils detestoient auec plus d'horreur, & luy portoient vne haine plus enuenimée. Peut-estre c'étoit pour connoitre qui étoit le plus saint en l'Eglise de Dieu, pour l'aller chercher, & en apprendre les moyens d'vne plus solide perfection, comme fit autrefois saint Antoine, cherchant saint Paul premier hermite dans les desers.

B L'histoire porte qu'en même tems sans faire aucune difficulté, ils répondirent à haute voix que c'étoit luy. C'est toy, dirent-ils, qui es cet objet d'horreur le plus abominable, que l'enfer aye maintenant deuant ses yeux; dautant que par tes prieres, & par ta vie penitente & austere, nommément par tes feruentes & continuelles predications, tu nous enleue les ames que nous auions déja par esperance deuorées; tu leur montre les voïes du Ciel; tu les y portes, & conduis par la main, auec la deuotion de ton maudit Rosaire.

C C'est ce qui a fait souleuer tous nos compagnons contre toy, & nous auons iuré tous, depuis le premier iusques au dernier, ta ruine, & celle de tes enfans, sans aucune misericorde. Nôtre Prince même a déja commis cet affaire aux plus fors Espris d'entre nous, afin de te supplanter & les tiens, sans remission quelconque.

D Ie ne sçay si les Diables pretendirent auec ce langage faire perdre l'humilité à S. Dominique, parlant de sa personne auec tant d'eloges, & sans se faire prier & coniurer ainsi que les autres fois: Mais s'ils ûrent cette intention, comme il est facile à croire, leur dessein fut eludé par la réponse qu'il fit: car à même tems qu'il s'entendit preconizer de la sorte par les Espris de mensonge, il se tourna vers le peuple, & leur tint ce discours: Gardez-vous bien, ô Catholiques, d'aiouter foy à ces paroles, ce sont des imposteurs & ennemis de la verité, qui me voudroient infecter de leur superbe, pour me perdre eternellement auec eux. Il est vray que Dieu pour confondre leur orgueil, peut communiquer sa force & sa puissance au plus vil & infame pecheur de la terre, afin de leur mettre le pié sur la gorge, & les domter malgré qu'ils en ayent, ainsi que vous voyez que ie fais aujourd'huy, moy qui suis vn des plus grans & insupportables pecheurs que la terre souffre dessus elle, *qui vnus sum inter alios, omnium quotquot viuunt peccatorum maximus.* Croyez aux autres choses qu'ils ont dit par la vertu de mon exorcisme, & non pas à ces loüanges, que ie n'esperois pas, & qu'il ne faut pas receuoir de la bouche de si malins, pernicieux, & mensongers Espris.

O maudite humilité, s'écrierent ces superbes damnez, que tu nous tourmentes; c'est par toy que nos abbaissemens s'accroissent, & que nos effors pour te renuerser, infame Dominique, s'aneantissent.

Suitte des interrogations que fit S. Dominique à ces legions des Diables, qui possedoient cet heretique.

Chapitre XIX.

1. Saint Dominique l'interroge de ceux qui sont damnez en plus grand nombre.

2. Reuelation étrange pour les Prêtres & Religieux mitigez.
3. Difficultez etranges que les Diables firent à répondre sur vne autre question.

LORSQVE les Diables enrageoient de voir vne si profonde humilité en saint Dominique, il mit son étolle à l'entour du col du possedé, & le coniura de la part de Dieu, qu'il ût à luy dire qui estoient ceux d'entre les Chrétiens, dont la damnation étoit plus frequente, & les peines plus cruelles. Ainsi que le saint disoit ces paroles, en mettant son étolle au col du possedé, vn sang noir & épois luy courut des narines, vne apostume horrible des aureilles, & vn écume de la bouche pareille à vn enragé. Saint Dominique fit à l'instant vn nouueau precepte aux Diables, à ce qu'ils cessassent de tourmenter ce miserable, & de ne luy faire aucun mal.

Ils voulurent pactizer auec luy, & auoir au prealable permission de sortir; Laisse-nous donc aller, s'écrierent-ils, & nous cesserons de le tourmenter: Non, dit saint Dominique, vous ne bougerez, que vous n'ayez satisfait à ma demande, & vous enioins de ne luy faire aucun mal. Contrains par la force de ce precepte, ils parlerent de la sorte: Nous auons en nos cachôs vn grand nombre de Princes, & Potentas du siecle, de l'vn & l'autre sexe; mais nous auons fort peu de paysans, & autres personnes de grand trauail, parce que leurs pechez sont plus excusables, & moins ordinaires qu'és autres; & ainsi quoy qu'imparfaits & suiets aux fragilitez humaines, ils se sauuent pour la plupart. Nous auons aussi quantité de

A Marchans & riches Bourgeois des villes, dautant que ceux-là vendent leurs ames pour l'auarice, & ceux-cy pour les voluptez & les delices.

Et quant aux Prêtres & Religieux, demanda saint Dominique, plusieurs décendent-ils en enfer auec vous? Pour les Prêtres, dirent-ils, le nombre de ceux que la iustice diuine châtie de nos peines est in-

B nombrable, *Innumeros possidemus sacerdotes.* Mais quant aux Religieux, qui répondent à leur vocation, & s'acquitent de leur deuoir, il ne s'en trouue aucun enueloppé dans nôtre malheur: Ouy bien de ceux qui ne se soucient d'enfraindre leurs status, & viuent tiedement en leur Ordre, nous en voyons tous les iours fondre à centaines dans nos gouffres, pour y bruler eternellement auec nous.

C Ces paroles transirent le cœur à saint Dominique, & sçachant par inspiration du ciel le grand nombre d'enfans que son Compagnon saint François & luy deuoient obtenir de la benediction du ciel, & que déia peut-estre quelques vns étoient mors que nous ne sçauons pas, il s'enquit encore de ces malheureux Espris, que leur sembloit de ses Religieux, & de ceux de saint François, si déia quelques vns auoient û ce funeste partage de leur infortunée société. Auant que répondre, ils lan-

D cerent de haus cris, & faisoient ressonner quantité de fois ces mots, Helas, helas! puis ils confesserent que presemment il n'y en auoit aucun: mais qu'au tems à venir ils en auroient à milliers, lors que cette premiere ferueur éteinte, la vie Reguliere se dissiperoit, & le libertinage se glisseroit dans les Cloîtres.

Saint Dominique ne se contenta

pas de toutes ces demandes, il voulut encore pour confondre & tourmenter dauantage ces Espris superbes & reuoltez contre leur Dieu, les interroger vne derniere fois, pour les obliger à confesser deuant tout le monde, qui étoit la personne dans le ciel que les hommes doiuent honorer, seruir & aimer en ce monde par dessus tous les autres, apres Iesu-Chrit, & qu'eux-mêmes redoutoient & haissoient dauantage. Il leur fit donc cette question, & à même tems ces quinze mille demons rugirent & hurlerent si épouuentablement, que la plupart des assistans, effrayez de tels cris, tomberent par terre plus mors que vifs les vns sur les autres.

Incontinent saint Dominique fit taire ces lions infernaux, & encouragea le peuple, qui s'étoit ainsi laissé gagner à la crainte. Les vns & les autres s'étans releuez, & fortifiez des paroles du Saint, ces demons contrefirent les penitens, luy demandans sa misericorde. O Dominique, Dominique, disoient-ils auec des torrens de larmes, aye pitié de nous; cesse de nous tourmenter; nous te promettons de ne iamais attenter rien contre toy, si tu es si misericordieux, & si touché de compassion enuers les pauures pecheurs; ne vois tu pas que nous sommes les plus miserables creatures de toutes, & les plus grans pecheurs de tous ceux qui ont irrité les iustes choleres de Dieu? Tu nous vois accablez de ses maledictions, gemissans sous le faix de tant d horribles supplices: veux-tu encore faire accroitre nos peines, & augmenter nos tourmens? laisse-nous donc aller, & sois content de ce que nous auons dit.

C'est ce que ie ne feray iamais, A dit S. Dominique, ie ne cesseray de vous tourmenter, iusques à ce que vous ayez satisfait à ma demande.

Au moins, repliquerent-ils, que nous ne fassions cette confession qu'à voix basse, & ne puissions être ouys d'vne si grande multitude, parce que nous ferons vne perte inconceuable, si tant d'hommes & de femmes, de grans & de petis nous entendent. S. Dominique n'y voulut aucunement consentir, B & les obligea par vn nouueau precepte de prononcer hautement d'vne voix claire & distincte, ce qu'ils auoient à dire sur la question proposée.

Ils y firent les rétifs, & au lieu de parler, ils commencerent à pleurer & soupirer auec tant de regres, de tendresses & d'amertumes, que les assistans en furent émûs à compassion, & quelques vns par vne bonté de naturel en ietterent quantité C de larmes.

Saint Dominique reïtera ses menasses & ses coniurations: & cependant ils n'y voulurent obeyr, ains seulement se tûrent sans faire autre chose. Alors ne pouuant souffrir que son cher Maistre Iesu-Chrit n'ût pas le dessus en ce combat particulier contre les Diables, il se prosterna en terre, & dit à haute voix cette priere. O serenissime Princesse du Para- D dis, toy auguste Marie, & sacrée Vierge Mere de Iesu-Chrit, ie vous coniure de forcer & contraindre par la vertu de vostre Rosaire ces ennemis du genre humain, à répondre clairement à ma demande.

Si tôt qu'il ût acheué cette courte oraison, plusieurs choses étranges parurent, que nous allons décrire.

Les Diables ressentans l'efficace de la priere de saint Dominique, &

se voyans contrains à dire ce qu'ils auoient resolu de ne dire iamais, firent paroitre leur rage dans le cors de cet homme: il iettoit feux & flammes par les oreilles, les narines, & la bouche, comme s'il ût voulu embrazer tous les assistans : la peur qu'ils en ûrent leur fit faire le signe de la Croix, & n'ûrent ainsi que l'apprehension du mal qu'ils craignoient.

On entendit alors parler tous ces Demons, coniurans saint Dominique en ces termes : Nous te prions, Dominique, par la Passion de Iesu-Christ ton Maitre, par les merites de la tres-sacrée Vierge, & par les intercessions de la sainte Eglise, que tu nous laisse aller de ce cors, sans nous molester dauantage pour te répondre, parce que les saints Anges ne manqueront pas de te le découurir, lorsque tu voudras. Ausi bien n'ignores-tu pas que nous sommes tous Espris de mensonges, & qu'il ne faut pas ajouter creance à nos discours.

Saint Dominique ne fit aucun pris à cette feinte priere des Diables, ains se faschant d'vne sainte cholere, les pressa plus que iamais ; Allez malheureux que vous estes, leur dit-il, vous estes indignes que l'on vous fasse aucun trait de misericorde, pour exaucer vôtre demande. Ce grand Saint n'étoit pas en peine de sçauoir la verité de la question qu'il leur auoit proposée ; les plus grossiers dans la Theologie en répondroient comme sçauans Docteurs : Mais ayant à faire à vn peuple grossier, & à quantité d'espris entachez de l'heresie Albigeoise, qui sacrifioit vne partie de ses rages & furies contre la sacrée Mere de Dieu, il pressoit iusques à l'extremité cette milliasse de Demons, à confesser hautement que c'étoit elle qui deuoit être le centre de tous les plus grans honneurs, que les hommes sont obligez de rendre aux Saints, qui regnent auec Iesu-Chrit en son Paradis.

Voyant donc l'obstination de ces Diables à ne vouloir répondre, il fléchit pour vne seconde fois les genoux, & s'addressant à la sacrée Vierge luy presenta cette priere: Tres-digne Mere du Verbe incarné, qui est la Sagesse eternelle, à l'honneur de laquelle ie viens d'enseigner ce peuple, comment il l'a fait deuotement salüer par les paroles de l'Ange ; forcez, ie vous en coniure pour le salut de cette assistance; forcez, dis-ie, tous ces malins Espris les aduersaires de vostre Nom, à dire nettement & hautement la verité de ce que ie les interroge. Il acheuoit sa priere, & voila que celle qu'il inuoquoit dans les Cieux, luy apparut en terre, brillante comme le Soleil, tenant en sa main vne verge d'or, accompagnée & entourée d'vne centaines d'Anges, couuers d'armes dorées, pour la garde noble de sa Maiesté. Luy seul ût cette faueur du Ciel d'en voir l'Imperatrice, parce que c'étoit vn de ses plus grans fauoris, & qu'il trauailloit alors pour son honneur.

Enuisageant cette auguste Princeie, il vid qu'elle frappa ce Demoniacle du bout de sa verge, & il ouyt qu'elle disoit à ce possedé, Répons à mon seruiteur Dominique sur ce qu'il t'a demandé : & aussi-tôt les Demons croassans à guise de corbeaux d'Enfer, firent assez connoitre au peuple qu'elle étoit presente : tous crioient à gorge déployée, O cruelle qui nous auance les tour-

mens de nôtre damnation, & les fais accroitre. O maudite, qui nous confons tous les iours, falloit-il que tu décendisses maintenant du Ciel pour nous tourmenter de la sorte?

C'est maintenant, Ennemie iurée de nos desseins, qui empêchez que nos cachos ne se remplissent, & qui nous rauis nos proyes les plus assurées de nos mains, c'est maintenant par toy que sans delay, en dépit que nous ayons, il nous faut declarer hautement ce que nous voudrions cacher, à peine de souffrir dauantage. Ouy c'est maintenant, qu'il nous faut publier nous-mêmes, la façon & la maniere de nous supplanter & confondre. Ah malheur pour nous & tous nos Princes de tenebres!

Ecoutez donc, Chrétiens, ce que nous sommes contrains d'auoüer en face du Ciel & de la terre. Cette Mere de Iesu-Chrit, c'est celle qui est la plus puissante pour conseruer & preseruer tous ses fidels seruiteurs, à ce que finalement ils ne meurent dans vn estat, où la iustice diuine les trouue redeuables des supplices eternels. C'est elle qui découure nos ruses, éuente nos desseins, débroüille nos tenebres, & repousse toutes nos tentatiōs: c'est pour cela, ô malheureux que nous sommes cōtrains de confesser cette verité! c'est pour cela que l'on trouueroit plutôt vn Lucifer dans le Paradis, qu'vn de ses bons seruiteurs en Enfer parmi nous: Tous ceux qui perseuerent iusques à la mort en son amour & seruice, ne viennent iamais en nos regions; vn seul de ses soupirs offert par elle à la tres-sainte Trinité, surpasse toutes les prieres, intercessions, & suffrages des Saints. Ce qui fait que nous l'apprehendons

A & craignons elle seule, plus que tous les autres saints du Paradis, quand ils se ioindroient ensemble, d'où par consequent il ne faut pas s'étonner, si nous ne pouuons rien emporter sur tous ses fideles & vrais seruiteurs.

Soyez encore assurez, que plusieurs Chrétiens, dont la vie est criminelle d'vn million de pechez, sont tous les iours sauuez contre les droits ordinaires de la iustice diuine,

B parce que dans leur derniere maladie, ils recourent à l'intercession de cette Marie, & sans cette Mariette nous en damnerions plusieurs, & en eussions damné qui sont maintenant, & seront vn iour sauuez: Bien plus, si elle ne s'opposoit si fortement à nos desseins, nous aurions bouleuersé tous les Etats de l'Eglise.

Surquoy nous sommes encore

C forcez & contrains d'auoüer que tous ceux qui perseuerent au seruice de cette Marie, dans la Confrerie de son Rosaire, ne periront iamais, parce que ses intercessions leur obtiendront à l'heure de la mort vne vraye contrition & repentance de leurs fautes, auec laquelle se confessans & munissans des autres Sacremens, ils gaignent leurs indulgences, qui les affranchissent de tout.

D Les Diables ayans enfin obey de la sorte, saint Dominique prit la parole, & commença d'exhorter le peuple à dire hautement le Rosaire, auec les pauses & la deuotion necessaire, *tractim & clara voce*, dit l'histoire. Luy même commença le premier, & à chaque *Aue Maria*, qu'il disoit auec les autres, plusieurs Demons sortirent à la foule de ce possedé, semblables à de gros char-

bons ardans. Le Rosaire acheué, & A les Diables aussi dénichez, saint Dominique vid la sainte & sacrée Vierge leuer sa main droite, & donner vne grande benediction à ce peuple, dont il ût de son côté la meilleure part, ressentant en son ame vne douceur & consolation indicible.

Ainsi fut deliuré ce malheureux heretique, lequel abiura ses erreurs, & vécut depuis fort saintement : vn nombre sans nombre d'autres sui- B uirent cet exemple, qui se firent enroller au saint Rosaire, & se consacrerent de tout leur cœur au seruice de cette puissante Mere de Dieu. Ce que ie crois, arriua dans le temps que sejourna saint Dominique és cartiers de Toulouze, depuis son retour de Rome pour la troisiéme fois, apres la confirmation de son Ordre l'an 1217. vers les mois de Iuin & de Iuillet : ce qui se peut ve- C rifier par deux circonstances exprimées dans l'histoire : la premiere, que son Ordre étoit confirmé, puisqu'il s'en enquit à ces Espris Sataniques ; donc c'estoit apres l'an 1216. La seconde, c'est qu'il n'auoit pas encore l'habit donné par la sainte Vierge à saint Renaud ; donc c'étoit auant l'an 1218. & ainsi ce fut l'an 1217. puisque ce fut apres l'an 1216. & deuant 1218.

Autre merueille du S. Rosaire, pendant le même tems, en la conuersion d'vne femme desesperée, & d'vn mary brutal & libertin.

Chapitre XX.

PENDANT ce même tems, lors, disent Flamin & autres citez par Maluenda l'an 1215. chap. 21. que saint Dominique battit en ruine les Albigeois, par les predications du saint Rosaire, & qu'il r'appelloit à vne meilleure vie les Catholiques, dont les meurs étoient semblables à celles des heretiques ; Dieu fit parêtre l'efficace de cette nouuelle deuotion, sur deux personnes Catholiques. Elles étoient d'illustre naissance toutes deux, liées par vn legitime mariage l'vn auec l'autre. Le mary portoit la qualité de Comte, dit le B. Alain chap. 54. de ses exemples, & la femme Princesse du sang, issuë de la Maison Royale.

Celuy-là nourry dans les débauches & libertez d'vne ieunesse, qui ne veut point être corrigée, s'engagea dans les amours de plusieurs autres, au mépris & à la honte de sa femme. Elle qui étoit vne des plus auantagées entre les personnes de son sexe, tant pour sa naissance, que pour ses richesses, & son incomparable beauté, fut piquée au vif de ce mépris, & entra dans les plus allumez sentimens de la ialousie. Elle se resolut à luy rendre la pareille, & chercher des Seruiteurs & des Amans, à qui elle se prostitueroit.

Dieu neantmoins ayant pitié de sa foiblesse, luy ietta dans l'ame quantité de remors, lêquels ne luy D permirent pas l'execution de ce qu'elle auoit resolu. Son esprit faisant reflexion sur le pernicieux dessein qu'elle auoit formé, elle se donna loisir d'auoüer qu'elle faisoit mal, qu'elle ne deuoit pas interesser pour quoy que ce soit au monde l'amour de son Dieu, la foy de son Battême, la fidelité coniugale, l'honneur de sa maison, & le salut de son ame.

Cet aueu qui ût son effet dans l'en-

tendement, ne l'eut pas en la volonté ; bien que cette pauure Princesse confessât en soy même, qu'il se falloit deporter absolument de ce malheureux dessein, sa volonté pourtant ne s'y pouuoit resoudre. La raison & la passion se liuroient vn furieux combat en son cœur, & en cet état elle prit vn soir le repos ordinaire.

Pendant qu'elle dormoit, elle ût vn songe qui fortifia sa raison, & affoiblit entierement sa passion. Il luy sembla que reellement elle fut menée dans des gouffres de l'Enfer, & qu'entre les supplices épouuentables de ce lieu, on luy fit voir ceux qui étoient infligez aux voluptueux, qui auoient fait ioug à leur Passion. Elle vid ces malheureux couchez au milieu des fournaises ardentes, leurs cors enuironnez de queuës de dragons, lêquels iettoient vne flamme bluatre, puante, & sulphurée, des yeux, des narines, & de la bouche, dont ils embrasoient & empestoient de leur odeur intolerable ces miserables : Cette flamme sulphurée sembloit être quelque liqueur & espece de metail fondu, laquelle penetroit intimement les membres & parties du cors sur qui elles se dégorgent, d'où les patiens étoient contrains de ietter des cris si effroyables, que cette pauure Dame croyoit entendre les milliers & milliers de lyons rugissans à ses oreilles.

Regardant attentiuement vn si tragique & lugubre spectacle, elle vid vne de ces fournaises vuide plus grande que les autres, & plus remplie de ces dragons : la mauuaise resolution qu'elle auoit prise, luy fit apprehender que ce fourneau l'attendoit, mais on luy fit entendre que c'étoit pour son mary : dequoy tout aussi-tôt navrée iusques au plus vif de son ame par compassion, elle se prit à verser vn torrent de larmes, & ietter mille sanglos.

L'effort de la tristesse la réueilla, son esprit se mit en son assiette naturelle, & repassant le songe qu'elle auoit fait, en voulut profiter : elle se repentit de son desespoir ; & alla treuuer saint Dominique, pour luy décharger les peines & les pechez de son ame, demander pardon à Dieu par son moyen, & receuoir de sa bouche quelques instructions salutaires. Elle luy fit part des frayeurs du songe passé, du suiet pour lequel Dieu l'auoit permis luy être arriué, des libertez de son mary, & de la compassion que maintenant elle portoit à son desastre.

Saint Dominique la remit premierement auec Dieu, l'obligea de congedier pour vn iamais de son cœur les resolutions passées, luy conseilla plusieurs pratiques de pieté, mais sur toutes celle du saint Rosaire, & enfin luy donna esperance de la conuersion de son époux. La ieune Princesse victorieuse de sa passion obeyt au Saint, & demeura quinze iours en prieres, meditant & recitant le saint Rosaire fort souuent : au bout d'iceux retournant à saint Dominique, sans auoir reconnu dans son mary quelque sorte d'amendement, le Saint luy conseilla de mettre son Rosaire dans le trauersin, à l'endroit que son mary dormoit, & que de iour à autre petit à petit il se changeroit. Ainsi elle fit, & ainsi l'éprouua.

Dés la premiere nuit il fut saisi d'vne telle frayeur, à la veuë de l'enormité de ses pechés, & de la quantité d'iceux, qu'il passa toute cette nuit

nuit en tremblant, soupirant, & coniurant sa femme d'employer ses prieres, afin que Dieu ne le chatie selon ses demerites. A la seconde nuit il fut surpris d'vn sommeil tres profond, pendant lequel il luy sembla être cõduit au Tribunal de Dieu, & que là ses pechez étans exposez, on deuoit prononcer la sentence. Sur ce point, il se reueilla tout effrayé, crie pardon & misericorde, promet vne vie plus chretienne, supplie sa femme d'oublier ces desordres passez, & ioindre ses prieres, pour faire suppendre la Sentence qu'on alloit prononcer contre luy.

Cependant il passe le reste de la nuit & le iour suiuant en larmes & en prieres, & voicy que la troisieme nuit il ût le même songe que sa femme, voyant ce luy sembloit les tourmens des damnez, & entre les autres cette fournaise qui luy étoit preparée. Effrayé de cette vision, son Ange Gardien l'assura, luy disant ces parolles, Trauaillez soigneusement à vous corriger, embrassez la deuotion du Saint Rozaire, puisque ç'a eté l'instrument par lequel Dieu a voulu ménager votre conuersion, entollez vous dans la societé & confrairie de la sainte Vierge, & seruez la fidellement, afin que n'etant pas digne par vous même d'aucune grace, vous l'obteniez par les merites des autres, à qui vous serez aggregé.

Cet homme reuint à soy, & découurant à sa femme l'horrible vision qu'il auoit eu, renouuella ses premiers bons propos de viure chretiennemẽt, de garder la fidelité cõiugale, & faire ce qu'elle voudroit luy cõseiller; elle ne luy bailla d'autre conseil, que d'aller conferer de l'etat de son ame a S. Dominique, & suiure tous ses auis. Il le fit, & le

A Saint luy proposa la deuotion à la sacrée Vierge par son Rozaire, laquelle de tout son cœur il embrassa, s'estant au prealable confessé generalement de tous ses pensez au même saint Patriarche.

Du depuis ils vécurent tous deux auec paix & grand amour, l'vn tachant de deuancer l'autre en vertu, deuotiõ, & ardeur au seruice de nostre Dame. Le Comte s'y voulut rẽdre signalé, portant aux yeux de tout

B le monde son Rozaire, le disant fort souuent, y exhortant ses domestiques, sujets, & amis, & enfin le mettant en ses drappeaux, & au tour de ses armes: Ce qui luy causa de tres heureux succez, & commissions où le Roy le voulut employer pour la defense de son Etat: Ayant ainsi passé le reste de ses iours en penitence, prattique du bien, & de la deuotion à nostre Dame, toutes les faueurs susdittes furẽt comblées d'v-

C ne mort tres-precieuse: l'heure luy en fut connuë par la même sacrée Vierge, & dez qu'il fut frapper, il appella ses gens, ausquels ayant demãdé pardon auec les sanglots & l'humilité d'vne ame chretienne, & apres les auoir exhorté de sacrifier la meilleure part de leurs deuotions à nôtre Dame, il la vid arriuer du Ciel à son lit auec son cher Fis, lequels enleuerent son ame dans le Paradis pour l'y couronner & glo-

D rifier eternellement: sa bonne femme le suiuit au même iour, soit par quelque tristesse où la nature ceda, soit plutot par quelque faueur de Dieu, qui ne voulut point endurer la separation de ces deux cœurs si vnis par ensemble par vne vraye charité. Les deux sudis Historiens aioutent, qu'ils furent enseuelis en vn même sepulcre, dans l'Eglise de nô-

tre Dame de Paris. Maluenda preuenant icy l'incredulité libertine de plusieurs, & nommément les risées des Heretiques, confirme cette relation par d'autres semblables cachées par des Auteurs irreprochables. l'Epitre huittiéme de saint Denys à Demophile, où il rapporte la Vision de saint Carpe Euêque de Crete, les Dialogues de saint Gregoire, l'Histoire Anglicane de Bede, les Dialogues de Cæsarius, & les liures de Thomas de Champré sont remplis de semblables Histoires. Ceux qui les croiront aurõt cet auantage, de n'en iamais auoir aucun tort, & en retirer beaucoup de profit, & les autres seront assûrez de perdre toujours quelque chose qui leur ût seruy pour leur salut, & se mettent en danger par fois d'experimenter ce qu'ils n'ont voulu croire.

Saint Dominique sortant de France pour aller à Venize, prend le chemin de Paris & Lorraine où il fonde le Conuent de Mets.

Chapitre XXI.

1. *Saint Dominique vid en Oraison le funeste succez des armes & la mort de Simon Comte de Montfort.*
2. *Sauuegarde de Simon pour ce qui appartenoit à Saint Dominique & ses enfans és cartiers de Toulouze.*
3. *Arriuée de Saint Dominique à Mets: fondation du Conuent.*

Les affaires de la Religion allans vn peu sur le panchant és A cartiers de Toulouze, pour la nouuelle reuolte de cette ville, Saint Dominique s'arrêta quelques iours apres le depart de ses enfans, tant pour encourager les nouueaux Croisez, que pour consoler son intime amy Simon Comte de Montfort. Il y auoit d'assez puissantes & nombreuses Trouppes de Croisez fraichement arriuées, & vn nouueau Legat Apostolique, nommé le Cardinal Bertrand, du titre des glorieux Martyrs Saint Iean & S. Paul: B Ce Legat & ses Trouppes ûssent pû diminuer de leur resolution, si nôtre Bien-heureux Patriarche, qui auoit appris de Dieu le succez & l'issuë finale des armes des Catholiques, ne les ût animés à la poursuitte de leur dessein.

Sortant donc auec ses enfans de la ville de Toulouze deux ou trois iours apres la fête de saint Augustin, il fut trouuer à Pamiers le Cardinal C Legat, & Simon Comte de Montfort, pour les exhorter à suiure la pointe des victoires precedentes, & continuer les batailles du Seigneur des armées. Tous deux vindrent, auec les Anciens & Nouueaux Croisez, fondre sur la ville de Toulouze, l'assiegerẽt de prés sur la fin du mois de Septembre, & s'y obstinerent saintement l'espace de neuf mois, D iusques au lendemain de la Fête de saint Iean Baptiste.

Vers les premieres approches de cette ville rebelle, Saint Dominique recommandant à Dieu sans cesse les entreprises de son amy le Comte de Montfort, il luy reuela son funeste decez par cette vision. Il luy sembloit voir en sa priere vn Arbre d'vne grandeur, & largeur prodigieuse, d'vne ramée fort a-

greable & verdoyante, feüillue, touffuë, & proportionement à sa grandeur epanduë en largeur, sous l'ombre de laquelle, & dans ses branchages, plusieurs Oyseaux y faisoient leur retraitte, s'y tenans à l'abri des orages des vens, des pluyes, & des tempestes.

Le Saint regardant cet Arbre mysterieus, tout à coup il le vid par terre, & tous ses Oyseaux prendre l'essor ailleurs : en même tems il connut le secret de sa vision; que cet Arbre figuroit Simon Comte de B Montfort, lequel auoit éleué la gloire de son nom, par son zele, ses armes, & son courage pour la foy, & que sous l'ombre de sa protection, plusieurs Euêques, Seigneurs, & milliers de Catholiques, se tenoient en assurance, professans hautement la creance de l'Eglise: Qu'enfin luy-même viendroit bientôt au dernier de ses iours, & qu'alors tous les fidelles receroient vn grand echet, pour ce qui C est de leur assurance, comme depuis il arriua, & dirons en son lieu.

Le Saint neantmoins laissant à Dieu le succez du futur, il exhorta Simon & ses gens à tenir ferme au S. siege, & continuer ses courses pour en harasser les Heretiques : Et parce que dans les armées la pieté se refroidit en plusieurs, quelques vns des Croisez D allans çà & là, faisoient en quelque part tort aux terres, & aux biẽs appartenans à son Monastere de Proüille; il pria le Comte de vouloir faire deffenses & inhibitions expresses, à tous ceux qui luy appartiendroient, d'y plus toucher desormais; le Comte luy promit, & quelque temps apres son depart, en

A depécha vne Sauuegarde sous la teneur de ces parolles.

Simon diuina prouidentia Dux Narbonæ, Comes Tolozæ, vice-Comes Licestriæ, Biterrarum, & Carcassonæ, Dilectis suis fidelibus Senescallis Carcassonæ & Agenni, salutem & dilectionem. Nos vobis mandamus & commendamus, quatenus debeatis seruare domum, & bona nostri charissimi fratris Dominici, ac si nostra essent. Datum in obsidione Tolozæ die 3. Decembris.

B Toutes ces choses ordonnées, Saint Dominique prit congé du Legat, de l'Archeuéque de Narbonne, de Foulques Euêque de Toulouze, de Simon Comte de Montfort, & du reste de ses enfans, qui s'estoient retirez à Proüille, & n'estoient plus à Toulouze : parceque Raymond étant en icelle, & les Toulouzains s'estans rebellez auec luy, nos premiers Religieux cederent à la violence.

Ses adieux fais il prit pour compagnon le bien-heureux Etienne de Mets & s'en vint à Paris, où il consola de sa presence les sept qu'il y auoit enuoyé, les exhorta de sa presence, & leur departit sa benediction: De là prenant la route de Lorraine, pour aller à Venize, par les frontieres d'Allemagne, il vint à Mets, & y fut reçeu de tous, grans & petis auec vn applaudissemẽt extraordinaire. Les Regitres & anciens papiers de la ville sont chargez de cette memoire, & auant la ruine de ce fameux & celebre Conuent que nos Peres batirent, se voyoit au Dortoir proche le Chauffoir vne grande Image de nôtre Dame, faite de pierre en relief, deuant laquelle ce grand Patriarche faisoit reglémẽt ses prieres : Cé-

toit la tradition de tous les Citoyens & Bourgeois, lêquels iusques au transport que nos Peres firent de cette image à leur dortoir, la retirans de l'Eglise, luy presentoient forces veux, & y auoient vne deuotion particuliere, à cause que le saint leur en auoit dônné l'exemple. Delà est que cette image se nommoit, la Vierge de Saint Dominique, & nos Peres y firent mettre celle du Saint a genoux deuant icelle, pour en eternizer la memoire.

Les principaux de la ville commencerent à traitter auec luy d'vne fondation, laquelle acceptant, il y laissa le B. Etienne son compagnon, pour y trauailler. Par ses predications il emût & toucha si viuement les cœurs, que plusieurs demanderent l'habit & le receurent heureusement de ses mains. Il en prit six auec luy par les former à l'esprit de son ordre, par ses exemples & ses rares instructions & laissa les autres au B. Etienne, pour faire la même chose, & continuer la fondation. Auec cette nouuelle trouppe il sortit de Mets, & prit la route de Venize, cotoyant les Allemagnes. Cependant le B. Etienne s'aquittant de sa commission, & perseuerant en la rigueur de ses austeritez, il ne fit pas grand sejour en ce monde. Ie le collige, de ce que bientot apres noz premiers Peres du Conuent de Saint Iaques de Paris enuoyerent à Mets, le B. Guerry ou Ferry, pour être le Superieur, & comme Fondateur de ce nouueau Couuent.

Cetuy-cy etudiant à Paris, & veillant vne nuit pour se preparer à quelque dispute scolastique, il entendit quelqu'vn lequel chantoit à la ruë Le tems passe, & ne fais rien, il s'en va & ie n'en tiens rien. Ces parolles allerent de ses oreilles au cœur, & le toucherent viuement: Helas! dit-il en soy-même, le tems de cette vie passe, & l'heure de mon iugement s'approche : ie pers le tems & vanitez en debauches, & bien-tôt ie dois rendre comte des moindres parolles vaines & inutiles: Ie ne perseueraray plus en cette maniere de vie! Ie veux sortir du labyrinthe de ce monde, & me sauuer en ce nouuel Ordre qui paroit en cette Ville: Ce qu'il dit en son cœur le soir, il l'executa le matin, & fut reçeu de nos Peres au Saint habit.

Incontinent apres sa profession qui fut en l'an 1618. il fut enuoyé Superieur à Mets, afin d'y continuer la fondation, & y auancer la gloire de Dieu; sa mission y fut tres fructueuse pour luy, le prochain & son Ordre; car il s'y rendit Saint; attira beaucoup d'ames à la vertu, & bâtit vn celebre Conuent par les faueurs & liberalitez de Conrad Euesque de Spire & Chancelier de l'Empire. Nous en parlerons au quatriéme volume plus amplement, suiuant les anciens memoires du Conuent de Mets, que i'ay par deuers moy bien autentiques & iustifiez. Suiuons nostre Pere Saint Dominique, tirant à Venize par la Suisse & le Tirol: C'est en ce voyage que nous deuons croire être arriuée l'histoire, que le B. Alain de la Roche décrit en son liure du Rosaire, liu. 2. chap. 20. parce que ce fut au sixiéme iour d'Octore qu'elle auint, & nôtre B. Pere vint à Paris, de Toulouze & de là en Lorraine, depuis le cõmencement de Septembre, iusques au commencement

d'Octobre, qui eſt le temps ſuffiſant pour ce voyage; & d'ailleurs nous ſommes aſſeurez, qu'il n'a pû ſe trouuer en ces lieux au tems ſudit, es autres années qu'il véquit apres la confirmation de ſon Ordre. Ce qui ſe verra clairement en la ſuite de l'hiſtoire.

Cela ſuppoſé le B Alain dit auoir appris de la bouche même de la ſainčte Vierge, que cotoyant l'Allemagne, il s'approcha d'vn chateau ſi auantageuſement ſitué, ſi bien flanqué de tous côtez, & renforcé d'vne ſi bonne garniſon, auec tous les viures & munitions neceſſaires qu'il étoit imprenable. Vn Capitaine des plus ſceleras de la terre commandoit en iceluy, & étoit aſſiſté de quatorze principaux officiers auec cinc cens hommes. Tous ne faiſoient profeſſion des armes, que pour exercer impunement le brigandage, tuer & aſſaſſiner ceux qu'ils pouuoient attraper, & puis les precipitoient dans le Rhin, pour enſeuelir ſous les eaux leurs crimes & leurs forfais, s'il ût eté poſſible.

S. Dominique fit la rettaitte ſur le ſoir, à vn lieu proche de cette citadelle, & ſa coûtume étant de celebrer la Meſſe par les chemins, autant qu'il lui ſeroit poſſible, il ne voulût paſſer outtre le matin ſuiuant, qu'au prealable il n'ût offert à Dieu ſon Sacrifice: Sur la fin d'iceluy, la ſacrée Vierge luy apparût, & lui rauiſſant le cœur d'vne ſeule de ſes œillades, luy tint ce diſcours. Dominique mon fils, iuſques à preſent auec le ſecours que Dieu vous donne tous les iours, vous auez aſſez heureuſement fait vôtre chemin, mais auiourd'huy vous l'aurez vn peu faſcheux, laiſſez-vous

A neanmoins entre les mains de Dieu, confiez-vous en ſon amour & ſa prouidence, & faites ce que ie vous conſeille. Vous ſerez pris de quelques bandouliers qui courent cette campagne, ſuiuez les & demandez à voir leur capitaine, les aſſurant qu'ils ſeront fort ſatisfaits des choſes que vous auez à leur dire en ſa preſence. Surquoy ie vous donne auis, que leurs pechez ont merité que les diables ont û permiſſion de B ſe deguiſer en femmes d'vne rare beauté, & en cete figure de les ſeruir en leurs impudicitez; d'où par apres ils les tentent puiſſamment à commetre de plus horribles crimes: c'eſt pourquoi vous ne manquerez étant en la preſence du Capitaine, de le preſſer qu'il faſſe venir tous ſes gés, & les feintes courtizanes que ie vous ay dit; par mon Roſaire vous les gaignerez tous, & leur conuerſion ſera le fruit de vôtre predica- C tion, & des ſoufrances que d'abord vous endurerez.

La ſainte Vierge diſparut apres ces paroles, & le ſeruiteur de Dieu ne decouurant à aucun le ſecret, prit ſa route auec les compagnons ſudis: Sur le point que ces brigans alloient paroître, la même ſacrée Vierge lui apparût, ſans être neanmoins apperceuë des autres, & lui dit ces paroles: Voicy, mon fils, que ie vous enuoye prêcher à vne mal-heureuſe D nation: Il y a trente ans & dauantage que la pluſpart n'ont confeſſé leurs pechez, & entendu la Meſſe; preſque tous ſont Magiciens & ſorciers. Ne vous decouragez aucunement, prêchez leur mon Roſaire, vous en aurez la victoire. Si tôt que la ſainte Vierge ût acheué, ces bandouliers parurent, & vindrent fondre ſur Saint Dominique & ſes ſix

Compagnons ! Ils les chargerent tous de cous, les garotterent, & les menerent au chateau comme victimes destinées à la boucherie.

Si tôt que le bien-heureux Patriarche fut arriué, il demanda qu'on le presentât au Capitaine, pour luy decouurir quelque chose qui luy étoit fort importante : Cette faueur luy fut accordée, & voicy le commencement du bon-heur de ces malheureux que nous dirons au Chapitre suiuant.

Conuersion admirable d'vn Capitaine de Scelerás auec tous ses gens, par Saint Dominique prêchant le Saint Rozaire.

CHAPITRE XXII.

1. *Saint Dominique pris & maltraitté des Bandouliers gaigne leur Capitaine.*
2. *Decouure les Diables qui les seruoient deguisez en femmes.*
3. *Conuertit le Capitaine & tous ses gens auec le Rozaire.*

AV premier pourparler que Saint Dominique fit auec ce Capitaine, il luy representa le danger exterieur de sa personne, logeant en sa maison des furies infernales, qui l'etrangleroient quelque iour au plus beau de ses plaisirs : Cette menace l'effraya, mais ne se pouuant du tout persuader que telles engeances fissent leur retraitte dans son Chateau, il fit appeller ses gens pour s'enquetir, si en effet, ils croyoient auoir en leur compagnie des Diables au lieu de femmes. S. Dominique pour l'en assurer dauantage, luy promit qu'il vouloit faire assembler tout son monde, il obligeroit ces Diables qui paroissoient des femmes, à prendre quelques figures corporelles, par lêquelles on connoitroit leur êpouuentable laideur spirituelle. Le Capitaine s'y accordât fit venir tous ses gens, à la reserue de ces feintes Damoiselles, qui s'excuserent sur leurs occupations.

A

B

Le saint haussant alors sa voix dit à vn des Officiers de leur porter cette parolle : Dominique vous commande au nom de la Sainte Trinité & en vertu du Rozaire que ie prêche, de vous presenter icy ; & les Diables ne pouuans pas resister à la vertu diuine, suiuirent l'officier iusques à la chambre. En étans proches, le saint auertit la compagnie de faire le signe de la Croix, & s'exciter à contrition de leurs fautes, allans voir des spectres effroyables. A peine ces fausses Damoiselles furent entrées, qu'elles commencerent à vomir des blasphemes horribles contre Dieu, Iesu-Chrit, sa sainte Mere, les saints, & le Rozaire. Mais saint Dominique s'approchant d'elles commença de les exorciser, & s'addressant à la premiere luy commanda au nom de Iesu-Chrit, de dire qui elle étoit & ses compagnes.

C

D

Cette furie d'Enfer se prit alors à hurler, & roulant effroyablement ses yeux, auec des grimasses capables de donner la terreur aux plus resolus, ietta des étans de fureur & de rage : Maudit soit le iour que tu és arriué ceans ! Maudite soit l'heure que cette Marie t'a donné auis de passer par icy ! Faut il que dans vne heure nous perdions ce que nous auions amassé depuis tant d'années !

Ah malheur. Ie ſuis contraint de leuer le maſque, & dire la verité: Ouy! il eſt vray, Nous ſommes tous des Diables & ſouz la figure de femmes nous vous auons tous deceus : Vos pechez étoient arriuez au comble, ſi toy Dominique ne fus arriué, car auiourd'huy nous auions main leuée, pour vous precipiter dans les eaux, lors que ſuiuant la reſolution priſe d'aller par eau rauager cette terre, nous deuions bouleuerſer les batteaux, & emméner vos ames auec nous en Enfer.

Saint Dominique luy demandant par apres, comment ils auoient tardé ſi longtems à executer leur deſſein, le premier demon repartit, que ce n'étoit pas manque d'en auoir û la volonté, mais que Dieu ne leur en auoit pas donné la permiſſion à cauſe que ce Capitaine repetoit ſouuent l'*Aue Maria*, ſelon qu'il auoit appris de ſes Pere & Mere & bien qu'il ſe fut laiſſé emporter à ſes appetis dereglez, iamais pourtant il n'auoit omis cette coutume, laquelle il faiſoit obſeruer à touts ſes gẽs; & dautant qu'auiourd'huy s'eſtans occupez auec grande preſſe pour appretter ces batteaux, ils auoient laiſſé leur exercice, la permiſſion leur auoit eté baillée de les ſubmerger tous.

A cette declaration ſaint Dominique ſe tourna vers ces gens, & leur fit entendre que ſi l'*Aue Maria* leur auoit tant ſerui dans l'etat abominable de leurs impietez, il leur profiteroit incomparablement dauantage, s'ils vouloient tout à fait ſe conuertir : Cependant ces Diables maſquez en femmes commencerent à crier & coniurer le Saint, qu'il ût à les congedier, pour ne les obliger à dire quelque choſe, qui pût auancer la conuerſion de ces perdus : Ils temoignerent alors en leurs parolles & aux trais de leur viſages, vn eſprit ſi dolent, que ceux mêmes de la compagnie furent emûs à compaſſion, & ſe ietterent aux piés du Saint, afin qu'il leur permit de ſe retirer, veu nommement qu'ils les auoient toujours bien ſerui & rendu ſans ceſſe de bons offices.

Auſſitôt que le ſaint ût oüy ces dernieres parolles, il admira leur aueuglement, & afin qu'ils fuſſent entierement deſabuſez il voulut que ces demons quittaſſent leur figure de femmes, & qu'ils paruſſent en la forme des animaux les plus mõſtrueux de la terre, pour ainſi leur faire comprendre la deformité abominable des pechez, auquels ils y ſollicitent les hommes. Il leur en fit le commandement au nom de la Sainte Trinité, & en vertu du Rozaire, & tout auſſitôt ils depoſerent leur reſſemblance de femmes, & voila des horribles & épouuentables monſtres, qui parurent à leur place. Chacun tranſit de peine à leur veuë, & leur eſprit ſe trouua tout interdit; Saint Dominique les r'aſſura leur faiſant former le ſigne de la Croix, & leur fit conſiderer attentiuement leur étrange figure; puis ayant appris d'eux quel étoit leur deſſein, il les enuoya tous en leurs tanieres dans l'Enfer: Ils ſe retirerent auſſitot, & enfoncerent les batteaux qui auoient eté preparez, pour le pillage deſtiné. Le Capitaine frappé d'epouuante par la veuë de ces figures ſi monſtrueuſes, & de la retraitte de ces demons, il ſe iette luy & ſes gens aux piés du Saint & tous enſemble ſe rendans à ſes remontrances luy promirent vn changement entier de vie

Ce fut assez pour ce iour, S. Dominique leur donna trefues iusques au lendemain, où les assemblant vne seconde fois, il leur expliqua les particularités de ces figures monstrueuses, & leur fit ainsi comprendre l'état miserable, dans lequel ils auoient croupy iusques alors. Ce discours leur toucha viuement le cœur, & se conuertirent parfaitement, à Dieu. Quelques vns le suiuirent & embrasserent son institut; d'autres se retirerent auec les Chartreux, quelques autres menerent la vie solitaire dans les deserts. Quant à ceux qui demeurerent au siecle, les vns bâtirent des Hospitaux, & d'autres des Conuens, viuans le reste de leurs iours dans les prattiques d'vne sincere penitence. Et d'autant que par ces figures d'animaux sous lequel parurent ces demons, exprimoient autant qu'il étoit possible la deformité des pechez. Saint Dominique les fit peindre, pour donner moyen aux espris grossiers de comprendre tellement quellement ce que c'est du vice.

Ceux qui desirent les sçauoir les trouueront au lieu cité du B. Alain; là ils verront que le B. Patriarche citant vn passage de saint Hiermie, fait cete parenthese, disant, qu'à ce iour auquel il prêchoit, & leur expliquoit les particularitez de ces mysteres; on celebroit l'octaue de de ce grand Saint d'où l'on infere que cette figure est passée le sixiéme iour d'Octobre; ce qui peut s'accorder auec le temps auquel saint Domini que partit de Toulouze, qui fut bien tost apres la feste de S. Augustin sur la fin du mois d'Aoust

Nous remarquerons en passant, que ce grand Saint se conformant à la grossiereté des espris, qu'il tâchoit de gaigner à IESVS-CHRIST, leur faisoit paroitre l'abomination du maître auquel ils seruoiét, & l'adherence au peché par des figures épouuentables au sens, lesquelles auoient du rapport à la deformité du vice particulier qui les tenoit engagez. Ainsi nous auons rapporté cy-dessus au liure second chapitre 7. comme voulant retirer de l'enfer neuf femmes, & leur montrer celuy qu'elles adoroient comme leur Dieu, sous la figure d'un mouton fort hideux auec les marques d'vne furie infernale. Plusieurs autres saints ont fait la même chose, pour retirer les ames du bourbier de leurs pechez, & les les attirer au seruice de Dieu: Ce qu'il y a de particulier en nôtre saint pour l'histoire presente, est qu'il appliqua dextrement son discours à la vertu du saint Rosaire, lequel auoit ce priuilege de surmonter ces monstres horribles par la consideration attentiue des mysteres qui sont prescris à chaque dizaine, & par l'intercession de la saincte Vierge que l'on y reclame continuellement.

Arriuée de saint Dominique à Venize, Padouë & Rome.

CHAPITRE XXIII.

1. *S. Dominique venu à Venize, quitte le dessein du Leuant, & fonde en cette ville.*
2. *Enuoye à Spalate, & fonde à Padoüe.*
3. *Arriue à Rome reconnu du Pape, de saint Sixte, où il ressuscite deux mort.*

CE grand combat rendu contre Satan, & ceux qui s'estoient engagez si auant dans son party, saint

Saint Dominique ſortit victorieux & triomphant, chargé de riches depoüilles, & d'vn butin fort precieux: Ce furent les ames que non ſeulement il retira du bourbier de leurs iniquitez, & remit dans la pureté d'vn état angelique, mais encore de plus il attira par ſes parolles & exẽples à ſuiure ſon inſtitut. Ie croirois de ce nombre les quatre compagnons, que Flamin chez Maluenda l'an 1217. chap. 12. luy donne, lors qu'il arriua cette premiere fois à Venize, ſçauoir eſt Othon, Henry, Albert, & Gregoire, parce que ces nõs ſont plus ordinaires és Prouinces d'Allemagne, qu'en celles de France & de Lorraine, d'où Saint Dominique venoit.

Auec cette proye ſi glorieuſe, il entra dans Venize, & s'enquit des moyens pour fretter en Leuant: on luy fit entendre que la flotte ne pourroit faire voile ſi tôt, & luy d'vn autre coté ſçeut en l'oraiſon, que les affaires de la croiſade ne reüſſiroiẽt que pour le bien des particuliers, lẽquels achetteroient la vie eternelle au prix de leur temporelle, mais nõ pour le commun de l'Egliſe: C'êt ce qui le fit changer pour lors de deſſein, & reſolut de paſſer encore quelques années dans l'Europe.

Il fit razer ſa barbe laquelle depuis quelques mois il auoit entretenuë, pour ſe conformer aux meurs du pays où il pretendoit aller, nous apprenant par là, que nos conſtitutions doiuent ceder à la fin de nôtre inſtitut, qui eſt le ſalut des ames, & que ſi elles y preiudicient, on ne s'y doit pas arreter. Cependant il trauailloit à ſon ordinaire pour la predication & l'etabliſſement des Conuens, & à peine les Venitiens ûrent entendu ſes parolles apoſtoliques &

A embrazées, qu'ils luy preſenterent vn lieu pour y commencer quelque fondation.

Les anciens papiers de nôtre Conuent des ſaints Martyrs Iean & Paul à Venize font foy, rapporte Maluenda l'an 1217. chap. 12. que ſaint Dominique venant en cette fameuſe ville l'an 1217. auec quatre compagnons, la Republique luy donna la Chappelle de ſaint Daniel, qui s'appella depuis la mort du Saint, la

B Chappelle de ſaint Dominique, & depuis l'an 1567. la Chappelle du Rozaire. Ce fut en ce lieu, que nos premiers Religieux ietterent auec ſaint Dominique les fondemens de l'Ordre, & y demeurerent iuſques à l'an 1226. que le Duc Iaques de Tiepolo par vne reuelation du Ciel, leur donna la place, que maintenant ils occupent a Saint Iean & Saint Paul.

Cette fondation fut bien tôt apres

C accompagnée d'vn autre. Les memoires de nôtre Conuent de Spalate, ville maritime des plus marchandes & plus riches en trafic de la Dalmace, portent que dés l'an 1217. S. Dominiq; enuoya de ſes Religieux, pour y fonder vn Conuent; parce que, diſent ils, Dõ Vgrin Archeuêque de Spalate fut enſeuely dans l'Egliſe de l'Ordre l'an 1219. apres qu'il ût gouuerné ſeulement vn an, qui fut l'an 1218. & cependant, il eſt

D aſſuré que ce fut ſon Predeceſſeur, qui étoit Religieux du Monaſtere de ſaint Etienne *de ſpinis*, lequel donna la place pour batir, à nos Peres: il falloit donc, concluent ils, que dés l'an 1217. Saint Dominique ût enuoyé de ſes enfans en cette ville. Cet argument fait coniecturer à nôtre Maluenda chap. 13. de l'an 1217. que ce grand Patriarche voyant l'oc-

casion d'enuoyer aux Royaumes & Prouinces sujettes à la Serenissime Republique, destina quelques vns des siens à Spalate, laquelle pour être fort celebre, & auoir de grandes correspondances à Venize, fut choisie la premiere de ce bien-heureux Pere.

Nous pouuons fortifier cette coniecture, par ce que le premier qui fonda le Couuent, êtoit compagnõ du saint, & s'appelloit Gregoire: lêquelles deux circonstances se treuuent en l'vn des quatre compagnõs, B que Flamin fait venir auec le saint à Venize.

Que si les Auteurs contestent ces deux fondations en cette année, parce que si elles êtoient accordées, le Couuent de saint Sixte ne pourroit iustement pretendre le premier rãg entre ceux d'Italie. Michel Pio répond au chapitre 10. du liure secõd de la famille de saint Dominique, que le Couuent de Saint Sixte peut auec droit persister en ses preten- C sions, ayant eté le premier en l'Italie, qui merita le nom de Couuent formel, garny de ses Officiers, & nombreux en la quantité de Religieux!

Ces deux fondations iettées, saint Dominique laissa quelques vns de ses compagnons à Venize, prit la route de Rome, & y arriua sur la fin de l'année 1217. comme dit Vincent D de Beauuais au rapport de Maluēda l'an 1217. chapitre 13. Il s'arretta, chemin faisant, à Padoüe, laquelle rauie de ses predicatiõs feruētes, luy demanda quelques vns des siens, pour y fonder vn Couuent; Il ne pût alors satisfaire totalement aux pieux desirs de la ville, mais il promit aux chefs & principaux d'icelle, qu'il ne manqueroit étant à Rome A de les contenter: ce qu'il fit par après, ainsi que nous dirons en son lieu Si tôt qu'il fut arriué dans cette capitale du monde, il baisa les piés à sa Sainteté Honoré 3. lequel luy donna l'Eglise de Saint Sixte, pour y fonder le premier Couuent formel de son Ordre dans les Italies.

Cette Eglise fut batie dans le deuxieme cartier de la ville, lequel on appelloit la Piscine publique, à l'hõneur de saint Sixte Pape, second du nom, martyr de Iesu-Chrit sous la persecution de Valerian, quelques iours auant son Archidiacre S. Laurens. Son portail regarde la ruë Appiēne, & sõ aile droite la ruë Ardeatine, l'Eglise des S. martyrs, Nerée & Achillée, & les Thermes Antoniennes. Du tems de S. Dominique c'etoit vne des plus magnifiques de Rome, par ce qu'Innocent troisieme, predecesseur d'Honoré 3. voyãt que de tous côtez elle menassoit ruine pour son antiquité, il la repara, l'enrichit, & l'embellit de plusieurs excellentes & rares structures: d'où l'on peut iuger l'estime que le saint Pere faisoit de ce grand Patriarche, luy donnant cette Eglise, qui tenoit rang entre les celebres & fameuses de Rome. Les saintes Reliques dont elle êtoit depositaire, me la font priser dauantage, puisque l'on voyoit autrefois ces parolles grauées sur vne pierre, à l'entrée de la porte ancienne, vers l'Eglise des saints martyrs Nerée & Achillée; Gisēt en cette eglise les Cors des Ss. martyrs & Papes, Sixte, Fœlix, Zepherin, Anter, Luce, Soter, & Lucian, & des Saints martyrs & Euêques Soter, Caltrier, Parthene, & Luce, & de Saint Maxime martyr.

Dans ce lieu de sainteté, où reposerent les cors de douze martyrs, 7. Papes, quatre Euêques, & d'vn simple martyr, saint Dominique ietta les fondemens de son Ordre, pour se repandre par apres en toutes les Prouinces & Royaumes de la terre. Les Romains contribuerēt de leurs assistances pour batir le Couuent, & en moins de trois mois il fut en état pour y loger cent Religieux: les Auteurs de la vie du saint attribuent ce grand nōbre de Religieux, B & ce grand batiment si promt, à ses feruentes & ardantes predications, auec lêquelles il touchoit les cœurs des grans & des petis, les vns à donner quelque chose de leurs moyens, & les autres à se donner totallemēt eux mêmes: Flamin ajoute que la ville de Rome fut tellement edifiée de ses entretiens, exhortations, & sermons, qu'ō le respectoit, aymoit, & écoutoit ne plus ne moins qu'vn Apôtre, & qu'vn Ange venu du Ciel C en terre, pour encourager les hommes.

Dieu voulut y contribuer de sa toute puissance, illustrant son fidelle seruiteur de plusieurs signalez miracles. Tandis que l'on trauailloit à l'edifice du Couuent, vne vieille mazure vint à tomber, laquelle par malheur enseuelit vn des Maitres Architectes sous ses ruines. Il en fut écrazé, & comme les Religieux & les seruiteurs lamentoient ce desastre, saint Dominique touché de D compassion, nommement à cause de l'etat douteux, auquel cét homme fut surpris de la mort, s'approcha du corps deterré, se mit en prieres aupres de ses membres tous brisez, & enfin le resuscita deuant tous ceux qui deploroient l'infortune de ce pauure ouurier. Ce miracle valut A cent predications, pour gaigner les cœurs des Romains a tout ce que S. Dominique leur conseilloit pour leur salut, & ainsi facilement il treuua dequoy bâtir son Couuent, & les personnes pour le remplir.

Autant & plus signalé fut cet autre miracle, que Maluenda rapporte l'an 1218. ch. 3. des Auteurs les plus anciens de la vie du Saint. Chacun faisant scrupule dans Rome de perdre vne seule de ses predications, tout le monde y accouroit, & laissoit vne partie de leurs affaires les plus pressées: vne bonne veuue de consideration & de naissance, fut de ce nombre, mais auec vn succez fort deplorable pour elle. Le S. ayant à prescher à l'Eglise de S. Marc, elle s'y en alla pour l'entendre, laissant au logis vn sien petit enfant, gisant au lit fort malade.

La predication finie, l'indisposition de son fis la rappella tout aussitôt au logis, mais, helas! s'approchant de son lit elle trouua qu'il êtoit mort: l'amour & la douleur firent vn theatre de leurs diuers effés en son cœur, mais la confiance, que d'abord elle conçeut en la vertu & charité du saint, satisfit à son amour, & appaisa sa douleur: Elle se tût en son affliction, & portant le cors de son fis, elle vint accompagnée de ses domestiques à l'Eglise de saint Sixte, le presenter à Saint Dominique. Pour lors il prioit à l'entrée du chapitre qui étoit dans la cloture du Monastere, & elle prenant occasion des ouuriers, qui empechoient la rigueur de la cloture, entra dans l'interieur, & se vint ietter auec son fis mort à ses piés.

L'amour naturel la fit parler, comme il faut, & luy donna l'inuention d'encherir sur les raisons, qui pou-

uoient obliger le saint d'auoir pitié d'elle, faisant sonner haut, qu'à son occasion elle se voyoit priuée de son fis, par ce que ne voulant perdre sa predication, elle luy auoit postposé les assistances qu'vne mere doit à son enfant. Le cœur du S. Patriarche fut touché des raisons & des pleurs de la Mere ; Il se retira quelque peu à l'ecart, où il fit son Oraison, & de là s'en reuenant au cors, il fit le signe de la croix dessus, puis luy prit la main, & le rendit en pleine santé, dispos & gaillard, à sa mere.

Tout aussi tôt il la coniura, & tous les assistans, de ne point diuulguer ce qu'il auoit fait, mais aucun ne s'ẽ pût tenir. La ville de Rome fut aussitôt informée de ce miracle, le Pape même le sceut, & rauy qu'en son tems il y auoit encore des Apostres en l'Eglise, il voulut qu'en pleine chaire il fut publié, pour confondre les heretiques : mais le saint ayant appris cette resolution du souuerain Pere, se vint prosterner à ses piés, le suppliant de ne vouloir passer outre dans l'execution de son dessein, & qu'autrement il seroit obligé de s'enfuïr en des lieux inconnus, & trauerser les mers.

Le saint Pere luy promit de retracter sa parolle, mais tant plus ce cœur humble fuyoit la gloire, tant plus il en étoit comblé, soit du coté de Dieu, soit du coté des hommes. Le Pape, les Cardinaux, les principaux Officiers du Palais Apostolique, les grans & les petis luy rendoient les mêmes honneurs, que s'il ût eté quelqu'vn des Princes du Paradis, euoyé çà bas en terre pour leur consolation: chacun s'estimoit heureux de l'aborder, beaucoup plus heureux de le conuerser & en-A tendre, mais tres-heureux d'auoir quelque chose qui l'ût touché : De là est que souuent par les ruës, on luy couppoit ses habis, iusques à telle extremité, qu'à peine la robbe luy couuroit les genoux : Et parce que ses compagnons vouloient empêcher cette foule du monde, Non, disoit le saint, laissez les satisfaire a leur deuotion, ie suis bien aise d'auoir la honte d'aller ainsi dechiré & B ecourté, pourueu que leur foy ne soit point trauersée. Auec cette deuotion des peuples saint Dominique fonda, bâtit, & remplit si promptement son premier Monastere de saint Sixte. Voyons les merueilles qui s'y passerent, iusques à ce qu'il changea de demeure, pour aller à saint Sabine.

C *Assistances miraculeuses, dont nôtre Seigneur pourueut aux necessitez des premiers Religieux de saint Sixte, par les merites de saint Dominique.*

CHAPITRE XXIV.

1. *Saint Dominique n'ayant qu'vn pain pour quarante Religieux, fut* D *secouru des Anges.*
2. *Ce miracle se reitera vne seconde fois auec plus de particularitez.*
3. *Remarques notables sur ces miracles.*

QVoy que ce grand Patriarche fut en telle reputation dans Rome, Dieu permettoit neantmoins pour l'eprouuer, que la necessité le serrât de bien prés, n'ayant dequoy nourrir ceux qu'il receuoit à l'habit auec tant d'ardeur, & en si

grand nombre : mais sa vertu luy aiant imprimé des sentimens tres-haus de l'amoureuse prouidence de Dieu sur les siens, ce fut en cette nuit sombre de pressantes necessitez, qu'il fit éclatter dauantage sa constance. Vincent de Beauuais l. 30. chapitre 72. écrit, que le Couuent étant remply de 40. Religieux, & les freres n'aians rapporté de leur quête par la ville, que fort peu de pain, le Procureur nommé Jaques de Miel vint à saint Dominique luy representer la necessité presente: luy plein de confiance en Dieu se prit à sourire, se reioüissant interieurement de se voir ez occasions, où la fidelité d'vn cœur vers son Dieu temoigne ce qu'elle est : il commanda qu'on ne laissat d'assembler au Refectoire les Religieux, & que l'ō distribuât à chacun vn morceau de ce que l'on auoit apporté de la quête.

A B C D

Le Procureur obeït, & en même tems que les freres prenoient en main ce petit morceau de pain qui leur étoit seruy, deux beaux ieunes garçōs, portans au bout de leurs manteaux repliés force pains, entrerent au Refectoir, & s'en vindrent les décharger au haut de la table où étoit S. Dominique: l'on croyoit d'abord que c'etoiēt deux seruiteurs de quelque riche Seigneur de Rome, lequel enuoyoit cette aumone, mais disparoissans soudainement, chacun les reconnut pour ces Benjamins du Pere Celeste, qui a soin de nourrir ces fidelles seruiteurs. Saint Dominique voiant que ces pains auoiēt eté fais de ceux qui formoiēt autrefois la manne dans les desers, les prit luy méme, & d'vn visage riant en presenta ce qui êtoit necessaire pour vn chacun, les exhortant d'en manger ioyeusement.

Ce même miracle se reitera dans ce même Couuent, mais auec plus de magnificence du coté de Dieu & de ses Anges. Il y auoit pour lors cēt Religieux, & les deux quêteurs Frere Iean de Calabre, & Frere Albert de Rome, n'ayans trouué qu'vn seul pain apres auoir rodé toute la ville depuis le matin iusques a midy, le donnerent à vn pauure qui les en pressa fort instamment: Ce fut encore par accident qu'ils ûrent cette charité, pour ce qu'vne bonne femme les rencontrans fort desolez pour n'auoir riē trouué, leur donna vn pain, afin qu'ils ne s'en retournassent à vuide : mais la mesme charité qui les auoit si legerement chargé, les déchargea incontinent; par ce qu'vn pauure fit tellement le necessiteux en leur presence, qu'ils luy donnerent ce pain pour l'amour de Dieu, & s'en vindrent au Couuēt, aussi legers qu'ils en êtoient sortis. Saint Dominique prioit alors, & vid en esprit tout ce qui s'estoit passé dans la ville auec les deux Freres, c'est pourquoy les voiant retourner au Couuēt, il vint au deuant, & leur dit en sou-riant : Enfin, mes enfans, vous n'auez rien trouué, ni apporté : Nôtre Pere, dirent-ils, nous n'auions qu'vn seul pain de la quête, s'estoit encore par accident, & vn pauure nous a tant fait de pitié, que nous n'auons pû nous empêcher de luy en faire la charité : Ne vous en affligez point, repartit le saint homme; celuy qui a receu vôtre aumone, mes enfās, n'est pas tel que vous vous imaginez ; C'etoit l'Ange de Dieu ; Son Maitre & le nôtre nous veut luy même traitter auiourd'huy à ses frais & depens ; Allons à l'Eglise l'en prier.

Il y alla, & tous le suiuirent ; puis en sortant, il commanda au Pere Procureur nommé Roger, de faire le signe du dîner : Et comme les Freres sçauoient l'extremité de la pauureté dans laquelle ils étoient, tous se disoient les vns aux autres, pour quel sujet on faisoit le signe du Refectoire, puis que Dieu vouloit éprouuer leur patience, n'ayant rien enuoyé : Mais nôtre bien-heureux Pere, dont le cœur nageoit dans les sentimens d'vne tres amoureuse confiance és entrailles plus que maternelles d'vn Dieu tout puissant, leur imposa silence, les fit assembler au Refectoire, dire les prieres accoutumées, & prendre chacun leurs places deuant les tables vuides.

Le Lecteur nommé Henry commença la lecture, & tous ne voyans rien deuant leurs yeux, étoient aux attentes du succez de cette action: Alors saint Dominique fit en son cœur Oraison, & aussi tôt deux ieunes hommes bien fais parurent au bas du Refectoire, chargez chacun d'vne corbeille pleine de pains blãs, lesquels commencerent par les derniers, l'vn du côté droit, l'autre du côté gauche, en dônerent vn à chacun ; Et tous deux étans arriuez à nôtre bien-heureux Pere, ils luy en offrirẽt vn, ne plus ne moins qu'aux autres, puis luy firent vne grande reuerence, apres laquelle soudain ils disparurent.

Cette prouidence amoureuse de Dieu fortifia tellement le cœur du saint & de tous ses enfans, qu'ils le benissoient d'auoir eté reduis à cette extremité, pour y voir à l'œil les tendresses paternelles de son cœur diuin, en faueur de ceux qui ont tout quitté pour le seruir. Nôtre bien-heureux Pere même tout hors de A soy, considerant cette faueur extrordinaire de Dieu, s'ecria tout haut en plein Refectoire : Mangez ce pain a present, mes enfans, que Dieu nôtre bon pere nous a enuoié ; mais ce n'est pas tout ! il nous veut traiter en enfans & non en seruiteurs ; il nous veut donner encore quelque chose pour accompagner ce pain.

A lors il commanda sur le champ aux seruiteurs, d'aller à la caue tirer du vin : mais eux répondans qu'il B n'y en auoit point: luy plein de confiance redoubla son commandement, & voulut qu'ils y allassent: à quoy simplement obeissans, & ouurans le robinet de la canelle du muis, le vin coula fort abondamment, & chacun en ût son petit ordinaire, pour se sustenter auec le pain, que les Anges auoient apporté.

Pendant trois iours ce pain suffit a les entretenir, mais le troisieme C iour passé, le saint voulut que les pauures se ressentissent de la faueur, que luy & les siens auoient reçeu du Ciel ; il enioignit au Procureur de prendre tous les restes de ce pain apporté par les Anges, & de les donner aux pauures.

Or depuis ce miracle signalé, dont l'Eglise fait mention dans l'Office du saint par ces paroles.

D *Panis oblatus cœlitus*
Fratrum supplet inopiam,
Vitaque natus redditus
Matris pellit tristitiam:

Tout l'Ordre voulant entretenir la memoire d'vne faueur si particuliere, fit introduire cette coutume, quand on seruiroit les mês au Refectoire, que les seruiteurs ûssent à commencer par les derniers, & finir par le Superieur, selon que les Anges firent, presentans ce pain qu'ils

apporterent : Ce que l'on prattique és Couuens bien reglez, non seulement pour les mês, ains encore pour tout ce qui se presente aux Religieux pour leur nourriture, s'il n'y a quelque raison particuliere de bien seance, qui oblige au contraire, comme rapporte le bien heureux Humbert cinquiéme General de l'Ordre, dans le traitté de ses Offices.

A ces deux miracles, Saint Antonin en aioute vn troisiême pareil à l'vn & à l'autre ; mais il a cela de particulier, que les Religieux étans à table, saint Dominique se fit apporter le peu de pain qui étoit au Couuent, & le benissant en apres le multiplia ; mais en telle sorte qu'il y en ût beaucoup de reste, les Religieux aians diné.

Ces trois accidens & ces trois miracles, nous decouurent trois choses extremement considerables aux vrais enfans de ce grand Patriarche, c'est a dire, a ceux qui se rendent signalez ez prattiques de la perfectiõ religieuse, & de l'obseruance reguliere. La premiere, que ce n'est pas vne marque d'être peu cheris & estimez de Dieu, si la necessité les oppresse iusques au dernier point, puisque nôtre bien heureux Pere & ses plus chers enfans ont souffert les plus grandes rigueurs de la pauureté, lors qu'ils étoient en leurs plus grandes ferueurs, & dans la plus exacte & étroitte obseruance: au contraire, leur sainteté nous doit meritoirement persuader, que c'est vn signe d'être singulierement prisez & cheris de Dieu, veu qu'étãs si saints, ils étoient ses grans amis, & étans ses grans amis, ils étoient par consequent traittez de luy comme tels, & ainsi cette grande necessité doit être A contée pour quelque rare faueur, & caresse paternelle de Dieu en leur endroit.

La seconde chose que ces trois accidens & miracles nous decouurẽt, c'est que pour cooperer à quelque signalé dessein pour la gloire de Dieu, necessairement il se faut resoudre à de grandes souffrances, disettes, & indigences, iusques à n'auoir pas vne miette de pain afin de se nourir & sustenter, & cependant B tenir ferme dans telles occasions, benissans Dieu, ne plus ne moins que si nous étions au milieu de l'abondance.

C'est ce que firent nos premiers Peres, qui tindrent ferme dans l'obseruance n'ayans que du pain, & ne s'ebranlerẽt point en leur vocation, se trouuans de la sorte fort souuent sans aucune prouision : Et ce qui rehausse grandement leur courage, C c'est que pouuans aisement se persuader, qu'ez autres villes, où il n'y a pas vne si grande multitude de peuple, ni tant de personnes capables de faire des charitez, comme dans Rome, souuent ils se trouueroient en de semblables & plus grãdes extremitez, ils ont neanmoins genereusement entrepris la fondation de l'Ordre par tout le monde, sans aucunement s'étonner d'auoir D été si pressez de la necessité dans la capitale de l'Vniuers, & où leur bien-heureux Pere auoit vn si grand credit.

La troisieme chose, c'est la confiance que nous deuons inébranlablement auoir en Dieu, lors que nous épuisans nous mêmes pour sa gloire, cependant il permet que nous tombions dans les disettes & miseres temporelles, iusques au dernier point de l'extremité ; car iamais

enfin son cœur paternel en nôtre A endroit ne permettra que nous y soyons totallement abandonnez ; il enuoyera plutôt ses Anges, & leur commandera de pêtrir eux mêmes du pain, afin de nous secourir.

Ie crois que ce dernier point fut le sujet de l'exhortation feruente, qu'au dire des Auteurs, nôtre bien heureux Pere fit apres le second miracle, laquelle tous ceux qui ont écrit sa vie, souhaiteroient auoir entendu pour en faire part à la posterité, comme vne piece où l'esprit B apostolique de ce saint s'étoit peint & tiré au vif. Qui en doutera, veu là singuliere faueur que ses bien aimez enfans receurent du Ciel : étre seruis des Anges, nourris du pain des Anges, & honorez des Anges ?

Il a fallu marquer cette replexion en passant, à cause que ces épreuues se faisans souuent, quelques espris s'en alterent, ainsi qu'en effet il arriua dans le Couuent de saint Sixte, deux y perdans leur vocation à C cause de pareils accidens. Ces deux manquans de courage, parmi les occasions de souffrir pour Iesu-Chrit, le bien-heureux Patriarche preuit cette perte quelques iours auparauant, & en fut grandement a tigé; mais Dieu le consola sur le champ, luy reuelant que deux autres de sa compagnie prendroient bien tôt leur route vers le Ciel. D

Bien ioyeux de cette nouuelle, son cœur n'en pût retenir la douceur pour luy même ; Il en fit part aux autres, auertissant la communauté que dans peu de iours quatre les quitteroient, deux allans en Paradis, & deux retournans au siecle. Ce qui arriua pour les vns & les autres; Ceux là qui furét les plus heureux, s'appelloient Albert & Gregoire; non ce Gregoire qui fut enuoyé par nôtre Pere saint Dominique à Spalate, comme sans fondement quelques vns ont écrit, ains vn autre Gregoire qui mourut au Couuent de S. Sixte, trois iours apres le second miracle, des trois que nous auons rapporté. Quant a l'autre qui s'appelloit Albert, ce fut vn de ceux que nôtre bien-heureux Pere vêtit à Toulouze, lors qu'il y fut de retour, apres la confirmation de son Ordre; Nous en parlerõs au quatriême volume de cette Histoire, parmy les saints du premier siecle de la fondation de nôtre Religion.

Pendant ces frequentes necessitez, qui en enuoyerent deux au Ciel, & deux au monde, le Pere Iaques de Melle Procureur de la Maison en ressentit les pointes si fortes, que dix iours apres il fut sommé de sortir de cette vallée de larmes, par vne dangereuse maladie ; tous les sacremens luy furent administrez, & tous les Freres commencerent à regretter la perte qu'ils faisoient, d'vne personne qui leur étoit si necessaire; En effet c'étoit le Pere commun de tous, & auoit de grandes habitudes à Rome, par le moyen dêquelles il procuroit ce qui étoit necessaire pour l'entretien des Religieux : S. Dominique touché d'vn pareil sentiment, vint auec les autres vers l'agonizant, & ioignit ses prieres auec celles de ses freres pour l'assister en ce dernier passage: tout à coup Dieu l'inspira de faire cesser les prieres, & commander aux Religieux de se retirer : Ils obeïrent à ce commandement, & demeura seul aupres du malade. Alors il fit sur chaque partie du moribond sa priere, & étant arriué aux piez, sitôt qu'il ût acheué l'Oraison qu'il y disoit, le Pere Iaques

se trouua sans aucun mal, & sortant du lit s'en vint auec le bien-heureux Pere aux Religieux qui attendoient à la porte, & reprit en même tems sa charge de Procureur, ne plus ne moins qu'auparauant. C'est luy même qui rapportoit cette Histoire, disent Vincēt de Beauuais & Maluenda l'an mil deux cens 18. Chapitre 7. & partant son témoignage doit être absolument receu.

Le Pape voulant enfermer en son Monastere par le moyen de Saint Dominique toutes les Religieuses de Rome, trois grandes difficultez se presenterent.

Chapitre XXV.

1. *Difficulté, la cloture. 2. toutes ensemble 3. dans le Monastere de Saint Sixte.*
2. *Description du Monastere de S. Marie au delà du Tybre, qu'il falloit faire quitter aux recluses dans iceluy.*
3. *Resolution du Pape de donner cett' affaire à 3. Cardinaux, & à Saint Dominique.*

Les desordres qui arriuerent dās Rome, pour la grande liberté que les Religieuses prenoient, sortans à leur volonté du Monastere, & faisans long sejour chez leurs amis & parens, hors la veüe de leur Superieure, ces desordres frappans le cœur du Pape Honoré III. il se resolut d'y apporter le remede conuenable; mais la difficulté principale de cett' affaire, fut de trouuer vne personne qui pût, & qui la voulut A entreprendre, par ce qu'il y auoit trois choses à executer, lêquelles pouuoient donner apprehension aux plus resolus, & auquelles il falloit necessairemēt apporter vne singuliere prudence, vne douceur tres-grande, vne patience rare, & vn grand credit fondé sur l'autorité & sur la sainteté de vie.

La premiere, étoit de persuader viuement & amoureusement aux B Religieuses, qui étoient écartées çà & là, dans la ville, chez leurs parens & amis, de r'entrer dans le Monastere, & y garder la cloture perpetuelle, comme vne chose absolumēt necessaire à la fragilité de leur sexe, pour euiter les inconueniens qui sōt assez ordinaires, & se donner auec plus d'affection à Dieu, & aux exercices de l'Oraison.

La seconde encherissoit beaucoup sur celle-cy; car non seulement il C leur falloit doucement faire gouter cette retraitte & solitude inuiolable, ains encore les resoudre à quitter leurs petits Monasteres particuliers, & s'vnir toutes ensemble dans vn que sa Sainteté leur vouloit donner: ce qui étoit pourtant necessaire, par ce que premierement le grand nombre peut beaucoup sur leur sexe timide pour les encourager; secondement, par ce qu'il ût fallu tout autant de Superieures feruentes & resolües, qu'il y ût û de Monasteres; D a quoy l'indeuotion du temps present pour lors ne pouuoit pas fournir.

La troisieme & derniere difficulté, c'est que le Pape resolut de les assembler toutes au Monastere de saint Sixte, que nos Peres occupoiēt, à cause que celuy de S. Marie au delà du Tybre n'étoit pas assez capable pour les tenir toutes, & n'étoit

aſſez commode pour vn parfait éta- A bliſſement de la vie Religieuſe : Ce dernier point étoit en quelque façon plus difficile que les autres ; par ce que ce Monaſtere de S. Marie étant le plus illuſtre de ceux de la ville, tant à raiſon de ſon antiquité, ſainteté, Reliques, beauté de l'Egliſe, qu'a cauſé de ſes richeſſes, il falloit vne éloquence bien charmante, pour combler les Religieuſes, de quitter ce venerable, Saint, ancien riche, & magnifique lieu, pour al- B ler à vn autre qui ne repondoit aucunement aux prerogatiues de celuy-cy.

Les anciens Regiſtres des Egliſes de Rome portent, que ſaint Caliſte Pape & martyr le fit bâtir ſouz Alexandre Seuere, au lieu d'où Paul Oroze dit, qu'vne fontaine d'huile rejallit, laquelle pendant vn iour entier coula ſous le gouuernement d'Auguſte Cæſar : ce que les Auteurs aſſurent être arriué, pour vn temoi- C gnage de la grace qui ſe deuoit communiquer aux hommes, par la venuë de Ieſu-Chrit au monde, pendant l'état pacifique de cet Empereur : Pour preuue de cette Hiſtoire, ceux qui creuſent aux fondemẽs de cette Egliſe, ils y trouuent vne terre graſſe, & imbüe d'vne liqueur huileuſe, ſelon qu'il arriua l'an mil cent trente ſouz Innocent ſecond, quand il la fit reparer, & l'enrichit D de pluſieurs Coulõnes de marbres, & d'ouurages fais à la Moſaïque.

Quant à la ſainteté de cett' Egliſe, l'on y gardoit fort religieuſement les cors des Saints martyrs Caliſte Pape, Corneille, & Calipode ; mais ſur tout l'vne des Images, dont on eſt tres aſſuré, que ſaint Luc a tiré luy même ſur le viſage de la ſainte & ſacrée Vierge : C'eſt celle qui eſt la plus aſſeurée de toutes, auec celle qui eſt à ſainte Marie Majeur, que ſaint Gregoire porta luy même en proceſſion par la ville, pour appaiſer le courroux de Dieu ſur la ville de Rome trauaillée de la peſte : Pour les autres que l'on garde, l'vne à nôtre-Dame *del populo*, & l'autre dans l'Egliſe *Ara cœli*, & la troiſieme à nôtre-Dame des martyrs, qui eſt l'ancien *Pantheon*, elles ſont pieuſement honorées, comme pieces de la main de ſaint Luc, ou pour le moins tirées au vif par le même, ſur les coppies originales qu'il en auoit fait, ainſi que l'on croit de celle qui eſt à Conſtantinople dans l'vn de noz Couuens.

Quant aux richeſſes & à la magnificence de cett' Egliſe, Gregoire III. qui tenoit le ſaint Siege l'an ſept cens trente & vn, Hadrien premier qui fut crée Pape l'an ſept cens ſeptante & deux, Leon III. qui commença ſon Pontificat l'an ſept cens quatre vint quinze, Gregoire IV. qui prit la charge de Vicaire de Ieſu-Chrit l'an huit cens vint cinc, Benoît III. qui gouuerna l'Egliſe l'an huit cens cinquante cinc, tous ces Papes employerent vne partie des reuenus eccleſiaſtiques, à l'enrichir d'ornemens, de reliquaires, d'argẽterie, de batimens, de tableaux, de preſens, de figures, & de toute ſorte d'ouurages, où le plus delicat, le plus net, & poly de l'art étoit employé, ſelon que rapporte fort au long en termes du vieux tems le Bibliotequaire Anaſtaſe, cité par nôtre curieux & docte Maluenda l'an mil deux cens dix-ſept chap. 18.

De plus encore, & comme pour dernier reſſort Innocent III. Predeceſſeur d'Honoré troiſieme, n'étant point content des grandes & ſplen-

dides reparatiōs, qu'Innocent secōd y auoit déja fait, il y employa tellement des thresors de l'Eglise, que son enrichissement a eté comté par les Auteurs, pour vn des plus augustes ouurages de ce Pape : Aussi la cōsacra t'il de nouueau l'ā mil deux cens 15. pendant qu'il tenoit le Concile general de Rome, pour en rendre plus solennelle sa dedicace.

Cette Eglise donc étant si magnifique, si auguste, & si celebre, l'on ne peut douter qu'il ne fallut étre puissant en parolles & en euures, pour tâcher à persuader les Religieuses de la quitter, & passer à vne autre. Le saint Pere le connut ainsi, & pour ce ietta les yeux sur nôtre bien-heureux Patriarche, dont il sçauoit les merites. Il luy donna cōmission de cet'affaire l'an mil deux cens dix-sept, pendant le cours du saint tems de l'Auent, luy deleguant à cet'effet sō autorité Apostolique.

Mais le saint aussi humble que sage, preuoyant les grans obstacles qui se presenteroient en cet'affaire, remontra fort humblement & sagement à sa sainteté, qu'il ne pourroit tout seul venir à bout de cette entreprise; dautant que la plus part de ces Religieuses étans d'illustre naissance, fort appuyez dans la ville soit de leurs parens, soit d'autres puissans amis, il ne pourroit pas tout seul auoir ce credit, de les combler au point que souhaittoit le saint Pere : Si neanmoins il vouloit qu'il s'y employât, qu'il nommat trois Cardinaux lêquels agiroient ez causes principales, & que luy tacheroit d'executer ce qu'ils ordonneroient.

Cette remontrance plût au Souuerain Pontife, & selon icelle nomma trois Cardinaux pour l'execution de cet'affaire; Hugolin Euêque d'Ostie

A qui fut apres luy le Pape Gregoire neuiême; Etienne de Fosse Neuue, dont S. Dominique resuscita le Neueu, comme nous dirons, & Nicolas Euêque de Tuscule; tous trois singuliers & intimes amis de nôtre bien-heureux Pere, lêquels signerent la patente de la confirmation de son ordre.

Des auis & aueus de ces trois Princes de l'Eglise, saint Dominique mit la main à l'euure, & il y treuua tant

B de difficultez, que l'espace de deux mois, il ne fit quasi autre chose, que parler aux vns & aux autres, sans riē auancer : Celles qui n'étoient point recluses se moquoient de prim' abord & de ses remontrances, & de l'authorité dont il se disoit étre deputé ; Celles qui étoient dans le Monastere de sainte Marie s'excusoient de faire le changement qui leur étoit offert, veu la sainteté du lieu, & la possession qu'elles en

C auoient.

Enfin neanmoins cett'affaire par vne benediction speciale de Dieu reüssit : nôtre bien-heureux Pere se comporta dans vne si grande douceur, traitta si prudemment, menagea le tout si dextrement, que toutes se resolurent, les vnes de renoncer à leur liberté de sortir quand elles vouloient de leur Monastere, les autres de quitter celuy qu'elles habitoient, puisque telle étoit la volonté

D du Souuerain Pontife, lequel est inspiré de Dieu en tout ce qu'il fait pour le bien de l'Eglise.

Toutefois celles de sainte Marie ajouterent cette clause, que tres volontiers elles flêchiroient à tout ce que le souuerain Pere souhaitteroit, pourueu que la sainte image de nôtre Dame leur fut donnée & transportée à saint Sixte; Que si la même

ſe trouuoit auoir eté miraculeuſement rapportée par les Anges à leur premiere Egliſe, comme l'on vid vn autrefois, qu'alors elles retourneroient à leur premier Monaſtere. Nôtre bien-heureux Pere ſigna cette clauſe: & cette condition leur étant accordée, toutes luy promirent, à la reſerue d'vne ſeule, de faire de nouueau leurs veux entre ſes mains, & prendre la même regle que la ſienne, pour être des premiers filles de ſon Ordre, & ſes bien aimées pour vn iamais.

Les trois difficultez ſurmontées, l'affaire ſe termina fort heureuſement par la Reſurrection prodigieuſe d'vn Neueu de l'vn des trois Cardinaux, commis pour ſon execution.

CHAPITRE XXVI.

1. *Toutes les Religieuſes renouuellerent leurs veux entre les mains de ſaint Dominique.*
2. *Grandes perſecutions qu'il ſouffrit à cête occaſion.*
3. *Toutes entrent dans ſaint Sixte, & ſont preſentes au miracle de la Reſurrection de Neapoleon.*

L'Accord ſudit étant heureuſemẽt fait, le iour fut aſſigné pour executer ce qu'elles auoient promis, & toutes ſatisfirent à leur parolle, faiſant les veux, & particulierement celuy d'obeïſſance entre les mains de nôtre bien-heureux Pere.

Le commencement des prattiques & exercices qu'il leur en donna, fut de ne ſortir en aucune façon du Monaſtere, ſi ce n'eſt lors qu'on les feroit aller à celuy de ſaint Sixte, lequel on diſpoſoit pour elles. Cette action & reſolution de ces bonnes filles ayant couru la ville, tout A auſſitôt, leurs parens & amis vindrent à trouppes au Monaſtere, leur reprochãt d'être biẽ foibles d'eſprit, de ſe laiſſer ainſi perſuader aux parolles d'vn hõme incõnu, pour quitter leur honnête liberté, & vn lieu ſi auguſte & celebre, & aller à vn autre qui luy cedoit en toutes choſes.

Leur colere s'acharna dauantage ſur ſaint Dominique, luy diſant & faiſant beaucoup d'iniures, d'outrages, & d'ignominies: étans des hõ- B mes brutallement paſſionnez, qui auoient vn cœur de chair auſſi bien qu'vne langue, ils ſe laiſſerent emporter à mille & mille extrauagances, vomiſſans contre nôtre bien-heureux Pere ce que la rage fournit à ceux, a qui l'on ôte la proye de leurs ſens, & de leurs affections. Saint Dominique s'étant preparé de longue main à cette grêle d'iniures & d'opprobres, la laiſſa doucement paſſer auec ſon ordinaire patience: C puis venant par apres à ce Monaſtere de ſainte Marie ſur le matin, il y dit la ſainte meſſe, offrant auec ardeur le diuin ſacrifice pour la perſeuerance de ſes nouuelles filles: En ſuitte de ſon action de graces, il leur fit vne exhortation qui les embraza toutes, & les fit repentir d'auoir chancelé dans leur reſolution, au bruit des perſonnes du monde, qui la plu-part ſont aueugles és choſes de la Religion.

Sa predication finie il leur tint ce D petit diſcours. On m'a fait ſçauoir, mes tres-cheres filles, que vous vous étiez repenties de l'action genereuſe, que ces iours paſſez vous fites entre mes mains, comme ſi vous auiez eté fort abuzées: Ie ſuis extremement affligé de l'inconſtance d'eſprit en laquelle vous étes ſi facilement tombées, mais comme

Dieu en a toujours de fidelles, & que ce sõt elles qui emportẽt le prix d'amour sur son cœur diuin, s'il y en a quelqu'vne de ce nombre dans compagnie, & qui se veuille pour vn iamais & eternellement consacrer à son amour & seruice, qu'elle se presente maintenant, & vienne deuant moy renouueller les veux que dernierement elle offrit à Dieu par mon entremise.

B A peine ût il acheué ces parolles, que la Superieure s'en vint a luy, & apres elle toutes les autres Religieuses s'empressoient, & vouloiẽt se deuancer les vnes les autres, pour reïterer leur profession, detestans leur pusillanimité & lâcheté de courage, & promettant d'effacer leur faute par vne constance qui seroit desormais inebranlable.

C Nostre bien-heureux Pere voyant à ce coup le don de Dieu, leua les yeux au ciel, & remercia ce diuin esprit qui opere quand il luy plait, & où il luy plait, auec vne douceur & efficace qui n'appartient qu'à son pouuoir diuin. Par apres donnant ordre pour fomenter & entretenir ce que ce diuin esprit auoit operé, il destina quelques Religieux, dont les vns auroient soin du temporel, sans que desormais elles s'en mêlassent en aucune façon, & les autres prendroient garde à leurs consciences, D & empêcheroient que les seculiers leur parlassent, sans auoir personnes qui les assistassent, pour rembarrer tout ce grand fatras de raisons que la prudence de la chair suggere.

L'orage estant ainsi appaisé, tant du costé des seculiers, que de celuy des Religieuses, il fallut donner plus auant, pour consommer l'euure si heureusement auancée. Le saint A Pere desiroit que toutes se retirassent au Monastere de saint Sixte, & pource nos Peres s'en étoient retirez pour aller à celuy de saincte Sabine, que le même saint Pere leur auoit donnée; Saint Dominique l'auoit fait disposer pour la commodité de ses nouuelles filles, & les preparatifs acheuez, on leur intima les volontez du Souuerain Pontife: Toutes y consentirent, mais aupa-B rauant que sortir, les trois Cardinaux leur firent declarer par le saint homme, qu'elles ne se mêleroient aucunement du temporel de la maison, où elles alloient, & qu'elles feroient cet acte de renonciation dans saint Sixte même. Rien ne leur sembla difficile, pourueu que saint Dominique leur Pere, le voulut ainsi. Toutes accorderent la proposition fait le, & sortirent du Mo-C nastere de sainte Marie au de là du Tibre, & vindrent à saint Sixte le Mercredy des Cendres, qui étoit en cette année 1218 le douziéme de Feurier: Les trois Cardinaux s'y trouuerent, entre les mains déquels la Superieure du Monastere de sainte Marie conioinctement auec ses filles, renoncerent à tous les drois qu'elles pourroient pretendre sur le maniement & l'œconomie du temporel de la communauté; ce qui fut D fait au Chapitre du Cloitre, saint Dominique & quelques vns de ces Religieux presens. A peine la ceremonie de cet acte fut acheuée, que Dieu voulut approuuer & couronner ce trauail si glorieux de saint Dominique, par vn accident & miracle signalé. Tout à coup vn grand bruit s'esleua, que Neapoleon neueu du Cardinal Etienne étoit mort, & que tombant miserablement de dessus son cheual, il s'estoit

fracassé la téte, & brizé tout son A cors. Le Cardinal entendant l'accident & le nom de son neueu, fut saysi tout aussi tôt, & se laissa tomber la tête sur le sein de nôtre bienheureux Pere. Ses gens le prirent incontinent, & menerent dans vne chambre, pour le ietter sur vn lit. saint Dominique le suyuit, & l'aspersa d'eau-benite, craignant que les Diables dans cét accident inopiné qui étoit si funeste, ne lui missent en l'esprit quelques noires pensées, auquelles adherant volontaitement il ût attiré l'ire de Dieu sur luy.

Mais le Pere Tancred ne se contentant pas d'vn si petit secours, aboucha le saint en ces termes : Où est à present, cher Pere, vôtre compassion pour les affligez? Où est la tendresse de vôtre cœur pour la consolation de vos amys? où est cette confiance en Dieu, que iusques à present vous auez toujours û? Delairrez vous à ce coup vne personne si desolée? Venez, venez, & faites prieres pour ce ieune homme si malheureusement decedé.

Ce bien heureux Pere qui se laissoit gouuerner par ses enfans, voulut aller au lieu où estoit arriué cét infortune, pour y voir le corps mort; mais on trouua plus à propos que le Cadaure fut apporté dans vne maison voisine de sainct Sixte: Quelques vns des Religieux y furent, & voyant le cors tellement brizé, qu'à peine l'on y pouuoit reconnoitre la figure d'vn homme, s'en reuindrent à saint Sixte, pressans de plus en plus nôtre bienheureux Pere de vouloir prendre pitié du Cardinal & de son neueu. Le saint acquiesça par la bonté de son naturel, aux prieres de ses enfans, & auertit le Pere Tancred de luy preparer vn autel, pour y dire la sainte Messe.

Le Cardinal Etienne, les deux autres Hugolin & Nicolas, toutes les Religieuses, l'Euêque de Cracouie Yues d Oldrouans, saint Hyacinthe & saint Ceslas ses deux neueux, & plusieurs autres assisterent à sa Messe, tous auec vne consolation extreme, s'assurant que A Dieu feroit quelque merueille par l'entremise de son fidelle seruiteur: Le sujet de leur esperance fut, que dés le commencement du Sacrifice, le saint fut saisy d'vne si douce affection, que ses yeux versoient quantité de larmes, & sa poitrine iettoit autant de sanglos, que sa langue prononçoit de parolles: Puis étant à l'éleuation, le rauissement le saisit, & tous le virent eleué de terre la hauteur d'vne coudée: C Ce transport dura quelque tems, & le saint reuenu à soy, continua le sacrifice, dans les mêmes & plus grans sentimens de deuotion qu'auparauant. Ces trois merueilles firent naître dans le cœur des assistans vne certitude moralle, q'vne quatriéme les suyuroit.

Et pource tous apres la Messe considererent de prez ce que le saint faisoit, & ne le quitterent point: D Il sortit du Monastere, le cœur absorbé tout en Dieu, ses yeux baignez en larmes, & sanglotant à gros soupirs; il vint au logis oú étoit exposé le Cadaure, & tous le suyuirent, Cardinaux, Euêques, Religieux, Religieuses, & le reste de la compagnie, Dieu le voulant ainsi, pour auoir autant de témoins oculaires du futur miracle, qu'il y auroit de personnes. Arriué qu'il y fût, il prit les membres froissez &

disloquez, & les agencea dans leur A disposition naturelle, chacun en sa place, puis se mit en priere aupres de la biere, qu'on auoit déja preparé. Son oraison finie il s'approcha du cors, toucha de ses mains les membres froissez & brizez, disant à chacun vne priere particuliere, puis se retira proche de ce cercueil: Il fit par trois fois cette ceremonie; apres quoy se leuant debout, il fit le signe de la Croix sur le cors gisant; il haussa en suitte ses mains au Ciel, B & vn second rauissement le surprit, éleuant son cors de terre la hauteur d'vne coudée.

Dans ce rauissement il s'ecria d'vne puissante & forte voix, Neapoleon mon fiz, au nom de nôtre Seigneur, ie vous le dis, leuez vous. A même temps les os disloquez, froissez, & brizez se reünirent & racommoderent; ces membres C liuides & plombez reprirent leur couleur naturelle, son visage reprit son tein, ses yeux s'ouurirent, & voyla Neapoleon qui se leua debout, sain & dispos, comme si iamais il n'ût encouru la disgrace passée. Pour marque de sa veritable resurrection, il demanda quelque chose à manger, ce qui luy fut aussi tôt donné, & l'ayant pris, saint Dominique le remit entre les mains de D son oncle; Sa cheute fut sur les neuf heures du matin; & sa resurrection sur les trois heures apres midy, l'histoire disant qu'il fut resuscité sur l'heure de None.

Il ne faut pas ecrire si ce miracle si autentique, fait en presence de trois Cardinaux, & de plusieurs autres de grande authorité, en la personne d'vn ieune homme si connu pour son extraction, dans vne ville de Rome, auec tant de circonstances remarquables, Il ne faut pas écrire, dije, s'il confirma ces futures habitantes de saint Sixte, si du depuis nostre bien-heureux Pere fut en credit plus que iamais aupres sa Sainteté, & si l'ordre qu'il auoit nouuellement étably, ne fut pas estimé pour vn euure de Dieu, puisque la puissance diuine fauorizoit tellement ses entreprises.

De tres-bon cœur donc, ces Religieuses resolurent de se retirer au plutôt & renfermer dans saint Sixte, pour se soumettre à la direction immediate de l'Ordre, embrasser nos constitutions, & la regle de saint Augustin, & commencer vne perfection de vie, qui feroit autant de Saintes, qu'elles étoient de Religieuses. Le Cardinal aussi de Fosse-Neuue voulant reconnoitre particulierement vn tel benefice qu'il auoit receu dans saint Sixte, par les prieres de saint Dominique, donna pour l'entretien des mêmes Religieuses de ce Monastere, la somme de trois cens escus de rente, lêquels il tiroit sur les reuenus d'vne Eglise d'Angleterre, appellée de Baraburch. C'est ce que rapporte fort au long de diuers Auteurs nôtre Maluenda chap. 8. du tems de l'an 1218.

Apres la Resurrection de Neapoleon, les Religieuses se renfermerent dans saint Sixte.

Chapitre XXVII.

1. *Au nombre de quarante-quatre, elles se renferment dans S. Sixte, 2. Dimanche de Carême.*
2. *La saincte Image de nostre Dame fut solemnellement transportée.*

Digitized by Google

3. Dernier changement des Religieuses, l'an 1575. auec la même Image.

LES Religieuses n'etans sorties du Monastere de sainte Marie pour aller à saint Sixte, que pour faire solemnellement l'acte sudit de renonciation, elles s'én retournerent en leur ancien Monastere, fort edifiées & consolées d'auoir eté presentes au miracle de Neapoleon: Il ne restoit plus rien, afin de terminer heureusement leur affaire, que de laisser vne derniere foys sainte Marie au de là du Tibre, pour se renfermer dans saint Sixte pour toujours. Les trois Cardinaux ordonnerent à cét effet, que le premier Dimanche de Carême, qui fut le quatrieme iour apres cette resurrection miraculeuse, cette derniere translation se feroit, & que toutes les Religieuses reïtereroient alors dans leur nouueau Monastere leurs veux entre les mains de saint Dominique.

Ainsi dit, ainsi fait. L'Abesse & les autres Religieuses, toutes au nombre de quarante-quatre, dirent adieu solemnellement à leur ancien Monastere, & vindrent en procession à celuy de saint Sixte, nôtre bien-heureux Pere les y attendant auec plusieurs de ses Religieux: Dés qu'elles y furent entrées, vne des plus ieunes agée de dixset ans, nommée Cecile, rompit son rang, & courut se ietter aux pies de saint Dominique, pour auoir le nouuel habit de ses mains, auant toutes les autres: Cette ferueur obligea le saint, & les Cardinaux aussi de luy accorder cette grace, & par consequent d'être la premiere fille de ce grand Patriarche dans ce nouueau Monastere. A Dieu voulut, que celuy qui ne fondoit son Ordre que sur la ferueur d'esprit, ût pour sa premiere fille dans Rome, celle qui merita cét honneur par la ferueur d'esprit: Les autres neanmoins ne luy cederent en cette vertu, puisque toutes qui étoient ses Anciennes, & l'Abbesse même, se réjouyssans de cét acte, bien eloignées de luy en porter enuie, consentirent a cette preference, qui les deuoit choquer. En suitte B qu'elle fut vétuë, l'Abbesse receut la même faueur, & l'accepta dans le sentiment d'vne personne, que Dieu auoit choisy, pour être la premiere Superieure des premieres Religieuses de l'Ordre dans la ville de Rome: Les autres imiterent son exemple, & ainsi toutes furent aggregées & incorporées à l'Ordre nouueau du saint Patriarche. Dés ce iour elles garderent vne perpetuelle cloture, & les mêmes obseruances C que nos Peres, & ainsi le Monastere de saint Sixte fut le second de tous ceux des Religieuses de l'Ordre, celuy de Proüille êtant le premier de tous les autres.

Ce grand coup ne termina pas encore du tout cét affaire: Il fut question de transporter l'Image de la tres-sacrée Vierge, selon ce qui auoit eté accordé par nôtre bien-heureux Pere, auec les Religieuses de sainte Marie au delà du Tibre. Les D Romains qui demeuroient en ce quartier de la ville s'y opposerent, disans que de tout tems cette sainte Image auoit eté venerée dans ce lieu, & que même les Anges luy auoient vne fois rapporté, quelques vns l'ayant sacrilegement dérobé.

Cette opposition n'ébranla point nôtre bien-heureux Pere; il fut trouuer les Cardinaux, lêquels auec

la permission de sa Sainteté conclurent qu'il la falloit transporter: A Deux d'iceux, Nicolas Euêque de Tuscue, & Etienne de Fosse-Neuue, furent de nuit à l'Eglise de sainte Marie, suyuis d'vne grande troupe d'hommes & de femmes, tous nu-piés, & chacun vn flambeau à la main: Nôtre bien-heureux Pere s'y trouua, comme celuy qui s'étoit engagé, que l'Image ne seroit pas rapportée pourvne seconde fois, si elle étoit transferée: Il s'approcha d'icelle reuêtu des ornemens Sacerdotaux & nu-piés, & l'ayant B reueremment & humblement salüée, il la prit & la porta sur ses épaules iusques au Monastere de saint Sixte, & là toutes les Religieuses la receurent aussi nu-piés.

Elles commencerent plusieurs chans d'action de graces, & supplierent nôtre Dame, qu'elle ne permit pas que son Image fut transferée ailleurs, mais qu'elles en fussent les depositaires & gardiennes. C Leur priere fut enterinée; la sainte Image demeura toujours auec elles en ce lieu, iusques à ce que les souuerains Peres pour des raisons tres-pressantes, transferans les Religieuses en vn autre Couuêt, ils voulurent aussi que l'Image fut transferée: Cecy n'arriua pas si tôt, ains trois cens quarante ans apres. La cause principale de leur retraitte, D fut que les guerres & miseres desertans ce quartier de Rome, l'air s'y corrompit, & les Religieuses n'y pûrent plus habiter, ce qui les obligea de fonder en vn autre quartier pour s'y retirer.

Pie cinquiesme leur donna vne maison & vne place, au mont qui s'appelle *Magnanapoli*, où elles bâtirent vn Couuent fort magnifique: Le même souuerain Pere contribua de ses grandes liberalitez, aux premiers edifices qu'elles y commencerent, & en fin le Monastere parfait & acheué, toutes y entrerent l'an mil cinc cens septante & cinc, vn iour de Mardy huittiéme de Feurier, sous le Prouincialat de Frere Dominique Imola, so' le Generalat du Reuerendissime Pere Seraphim Caualli, & sous le Pontificat de Gregoire troisiéme. Et comme leurs premieres meres sortans du Monastere de sainte Marie au de là du Tibre, ne voulurent iamais laisser l'Image de la sacrée Vierge, elles aussi ne voulurent iamais sortir de S. Sixte, qu'en sa compagnie, pour la garder eternellement, si la durée du mōde s'étendoit iusques à ce nōbre sans nōbre d'ānées: Ainsi nos Religieuses ont û cette faueur du Ciel, d'auoir eté depuis l'an 1218. iusques à presēt que nous cōtons 1646. les fidelles gardiennes, & depositaires vniques de cette sainte Image.

Depuis leur sortie de S. Sixte, le Monastere demeura sans Religieux ny Religieuses, mais toujours sous le pouuoir de l'Ordre; parce qu'ayant eté le premier que saint Dominique bâtit en la ville de Rome, Clement huittiéme le remit entre les mains du Reuerendissime Pere General Hierome Xauiere, auec lettres & bulles Apostoliques dattées à Rome, à saint Pierre sous l'anneau du pecheur, le 19. de Ianuier mil six cens deux, le dixiesme de son Pontificat, êquelles il confirme les miracles susdis, & pource nous les rapporterons à la fin de ce chapitre, pour les rendre plus autentiques.

Depuis cette année mil six cens deux, le mauuais air continuant sa malignité, les Religieux n'y ont

pû faire leur demeure ; Neanmoins A l'an 1614. le Reuerendissime Pere General Nicolas Ridolphi, ne pouuant souffrir qu'vn lieu si saint fut abandonné, fit quantité de reparations au Conuent, & plusieurs grans trauaux ez Iardins, & ez lieux voisins, pour empêcher cette grande corruption de l'air : En quoy son dessein ayant heureusement reüssi, il y establit vn Nouitiat general pour les Proincess d'Italie, que nos Religieux de ce Conuent de nôtre Dame de l'Annonciation de Paris ont saintement gouuerné, iusques au quatriéme Prieur.

LETTRES DV PAPE CLEMENT VIII. lêquelles authorisent entierement ce qui a eté cy dessus écrit en faueur du Monastere de S. Sixte.

ORdo Fratrum Prædicatorum à sancto Dominico fundatus, tam magnos & suaues in Ecclesia Dei fructus semper protulit, ac quotidie profert, vt illius propagationi consulendum merito censeamus, simulque Ecclesiæ sancti Sixti via Ardeatina de vrbe, in qua prædictus Ordo ab Apostolica sede confirmatus, prima iecit fundamenta, restaurationi, & diuini cultus in ea restitutioni prospiciamus.

Nam ea prima est Ecclesia, quæ sancto Dominico in vrbe concessa fuit, in qua suum ipse religionis Ordinem instituit, ab Honorio Papa III. prædecessore nostro Apostolicâ authoritate confirmatum.

Quam Ecclesiam misericors Deus, multis miraculis, sancti

L'Ordre sacré des Freres Precheurs, institué par le glorieux Partriarche saint Dominique, a produit iusques à present en l'Eglise de Dieu de ses doux & agreables fruis, & en produit encor tous les iours, B que meritoirement, nous iugeons à propos de nous employer à procurer son étendue, & que tout ensemble nous pouruoyons à la restauration de l'Eglise de saint Sixte, size dans Rome à la ruë Ardeatine, dans laquelle cet Ordre sudit, apres auoir eté confirmé du saint Siege Apostolique, ietta ses premiers fondemens, à ce que le culte diuin y soit rétably, C ne plus ne moins qu'il étoit auparauant.

Nous nous ressentons obligez à prendre ce soin, parce qu'en effet cette Eglise fut la premiere qui fut donnée à saint Dominique, dans cette ville de Rome, pour y fonder vn Conuent de son Ordre, que le Pape Honoré III. nôtre predecesseur auoit confirmé de son authorité Apostolique.

Et ce qui est fort considerable, c'est qu'il plût à Dieu, pour faire

Dominici meritis & intercessione, vt in eius vita legitur, illustrauit. Nam sanctus Dominicus eam imprimis singulis noctibus ter suo sanguine legitur irrigasse.

A connoitre ses misericordes, honore cette Eglise de plusieurs & signalez miracles, par les merites & les prieres de saint Dominique, selon que nous lisons en sa vie: Aussi plusieurs fois l'a t'il arrousée de son sang, y prenant toutes les nuis trois disciplines sanglantes.

Quidam Architectus dum eiusdem fabricæ operam nauaret saxis & terra obrutus, sancti Dominici precibus viuus effosus fuit.

Ce fut en cette Eglise, que le même saint Patriarche resuscita par ses prieres vn des massons & ouuriers qui trauailloit à la fabrique du Monastere, & fut par malheur enseuely B sous les ruines d'vne Mazure qui fondit sous ses piés; & cependant ayant eté comme deterré & degagé d'entre ces pierres & tant de materiaux, il fut retiré vif, cōme si iamais vn tel accident ne luy fut arriué.

Filius item cuiusdam viduæ, qui dum mater prædicationi sancti Marci de vrbe interesset, acuta febri extinctus fuerat, eiusdem sancti Dominici orationibus reuexit.

De plus ce fut en la même Eglise que le fils d'vne certaine veuue reprit vne autre fois son ame & sa vie par les merites du même saint Dominique, ayant eté enleué de la mort par vne fiebure violente, lors C que sa mere écoutoit la predication du même saint en l'Eglise de saint Marc de Rome.

Neapoleo Stephani Cardinalis de Fossa-Noua nepos qui e quo deiectus occubuerat, à sancto Dominico suscitatus fuit, ac ipse sanctus Dominicus dum pro eo sacrum Missæ Sacrificium offerret, in ipsa corporis Christi eleuatione, & finita Missa, pro eodem defuncto orans, vno à terra cubito sublimis, erigi ab omni populo visus fuit.

Là aussi Neapoleon neueu du Cardinal Etienne de Fosse-Neuue, estant cheu roide mort de son cheual, fut resuscité par les prieres du saint. Auant lequel miracle, tout le peuple qui entendit sa messe le vid à l'Eleuation, & apres auoir acheué le D sacrifice, eleué en l'air d'vne coudée de haut, faisant alors oraison pour le defunt qu'il alloit resusciter.

Præterea deficiente pane ad fratrum sustentationem, qui magno numero in hoc Monasterio erant, Deus per Angelos suos, panem & vinum illis abunde subministrauit.

Item les Religieux se trouuans au susdit Couuent en grand nombre, & le pain venant à manquer, les Anges parurent, qui leur en seruirent plus que suffisamment.

Dein in Ecclesia eiusdem Monasterij sanctus Dominicus primus Beatæ

En apres, ce fut dans la susdite Eglise, que saint Dominique fit entendre la premiere fois dans Rome

Mariæ virginis Rosarium instituit & promulgauit.

Demum ipsemet sanctus Dominicus, apud eandem Ecclesiam sancti Sixti insigne Monasterium Monialium sui Ordinis erexit, & Moniales quæ apud Ecclesiam Beatæ Mariæ regionis transtiberinæ habitabant, in illud Transtulit, pro suorum verò fratrū habitatione, Conuentum sanctæ Mariæ in Monte Auentino ab Apostolicâ sede accepit.

A & les merueilles du saint Rosaire, & y établit la confrairie.

En fin ce fut là que le même saint Patriarche fonda vn tres celebre Monastere de Religieuses de son Ordre, & y transfera celles de sainte Marie au de-là du Tybre, & comme à leur occasion il quittoit le sudit Monastere, le Pape luy donna pour sa retraitte, & celle de ses enfans le Couuent de sainte Sabine au Mont Auentin, &c.

B

Les grans soins du bien-heureux Patriarche, pour l'instructiō & education de ses nouuelles Filles, au Monastere de saint Sixte.

Chapitre XXVIII.

1. *Benedictions spirituelles de ce Monastere par les prieres & instructions du bien-heureux Pere S. Dominique*
2. *Persecutions de Satan pour diuertir & effrayer les Religieuses.*
3. *Miracles de saint Dominique dans ce Monastere.*

OV les trois Cardinaux sudis se virent entierement dechargez, les Religieuses viuantes en grande paix, vnion, & ferueur d'esprit en ce nouueau Monastere de saint Sixte, ce fut alors que saint Dominique se vid chargé plus que iamais: Estant leur Pere spirituel, & Pere bien aymé, il commença tout de bon à prendre les soins necessaires pour leur education & instruction: Fort souuent il les visitoit, & autant de fois les exhortoit & les instruisoit en la vie Religieuse; il les formoit aux exercices interieurs de la vie spirituelle, il escoutoit & entendoit les peines & les consolatiōs de leur ame, pour adoucir les vnes, les faire profiter des autres: Et parceque toutes receurent les enseignemens qu'il leur donnoit, comme les oracles mémes de Dieu, leur cœur aussi nageoit en mille douceurs, & brûloit des plus viues flammes du saint amour, soit en l'ecoutāt aux predications, soit en participant à ses entretiens, A proportiō de cette ferueur, il leur decouuroit aussi C les voyes les plus releuées de la plus haute sainteté, & par fois encore les graces extrordinaires & secrettes qu'il auoit receu de Dieu.

Sa petite Cecile, qu'il appelloit sa chere fille, par vne tendresse d'affection plus cordiale, fut en ce point la plus heureuse de toutes; parceque son innocence luy dōnant vne plus grande familiarité dans l'oraison auec Iesu-Christ son espoux, elle en étoit fort caressée: Ce qu'elle decou- D urant par apres à S Dominique, luy même par apres, pour l'encourager à la perseuerance dans les beaux cōmencemens, luy cōmuniquoit forces particularitez de sa vie; de sorte que le B. Iourdain, & ses successeurs, apprirent d'elle quantité de rares faueurs, que nôtre B. Pere auoit receu de Dieu, pendant sa ieunesse, ses missions, & ses fatigues en la fondation de l'Ordre.

Ses frequẽtes visites causans vn si grand fruit, en l'interieur de ces vertueuses filles, Dieu les combla de grandes benedictions spirituelles & temporelles: la sainteté de leur vie, leurs bons exemples, & leurs entretiens religieux auec ceux & celles qui les visitoient, captiuoient leurs affections, & les attiroient au seruice de Dieu. Plusieurs filles de la ville de Rome se presenterent à elles, pour être de leur compagnie: dans moins de trois mois tout au plus, soixante receurent l'habit des mains de nôtre bien-heureux Pere, & laissa dãs ce Monastere, quand il partit de Rome, pour aller en Hespaigne, cent quatre Religieuses. Il ne faut pas s'estonner si le bien-heureux Pere se rendoit si assidu à leur instruction, en ayant vn si grand nombre, & si peu de tems à rester en cette maitresse ville du monde.

A la veuë d'vne si grande ferueur en ce Monastere du saint Sixte, le Diable creuant de rage, trauersa le plus qu'il pût les trauaux continuels de nôtre bien-heureux Pere. non seulement inuisiblement, mais encore visiblement, à sa confusion neanmoins. Il n'y auoit qu'huit iours, que les seurs s'étoient retirées dans le Couuent, & nôtre bien-heureux Pere prêchant à leur Eglise vn second Dimanche de Carême, vint vne femme possedée qui a grãs crys redoublez inquietoit l'assistãce: Méchant! méchant! disoit-elle, detestable que tu es! i'auois quatre filles à moy; ouy! i'en auoys quatre, & tu me les as rauies toutes quatre.

Le peuple troublé de l'importunité, & effrayé des grimasses de cette demoniacle, nôtre bien-heureux Pere luy dit plusieurs fois: Tais toy, Sathan, tais toy: autrement ie te feray sortir. Tu en auras menty, répondit-il, tu ne sçaurois nous chasser d'icy: Cette fille-cy est nôtre, & sommes set qui sommes entrez dans elle, pour n'en sortir iamais. Vous en delogerez pourtant infames espris: Non, repliquoient ils; car, disoit le premier, ie suis entré dans son cors pour cela, & les autres six poursuiuirent à deduire l'vn apres l'autre, les causes pour lequelles ils auoient attenté de posseder cette pauure & infortunée fille.

Quand ils ûrent acheué leurs harangues infernales, qui donnoient beaucoup de terreur aux assistans, saint Dominique se tournant à eux, leur fit ce commandement: Au nom de nôtre Seigneur Iesu-Christ, ie vous commande que vous ayez presemment à sortir, & que vous ne tourmentiez plus cette fille. En méme tems on la vid se debattre furieusement, ietter quantité de sang par le nez & la bouche, & enfin vomir vn brazier de charbons ardans: C'étoit le signe de la sortie des Diables, qui la laisserent demy morte: Nôtre bien-heureux Pere commanda qu'õ la retirât à quelque maison prochaine, & qu'on l'accommodat charitablement, tandis qu'il acheueroit sa predication.

Il la fut voir en suitte, & luy faisant vne petite remontrance, elle demanda pour faueur particuliere, d'etre admise au nombre de ses filles au Monastere de saint Sixte, pour y être spirituellement & corporellement le Temple du saint Esprit à vn iamais, puis qu'elle auoit eté si infortunée, que d'être le Repaire des Demons, & la demeure de Sathan. Saint Dominique luy accorda cette faueur, & luy donnant l'habit quelques iours apres, il l'appella Seur Ai-

mée, par ce qu'il l'aimoit d'autant plus, que Dieu auoit temoigné l'aymer dauantage, la retirant de plus grans perils, & de plus grandes miseres.

Sathan dont la superbe va toujours montant, ne se tint pas vaincu par cette sortie : Il continua de molester les bonnes Religieuses en leurs exercices, & ordinairement à l'occasion des visites, & exortations feruentes de saint Dominique. Ce bien heureux Pere voulant vn iour voir si la Regularité se gardoit exactemẽt en l'interieur de la maison, entra dedãs accompagné de quelques Peres discrés : Etant dans le Iardin, proche d'vn petit Courant appellé Marane, qui borde les hayes d'iceluy, il les fit toutes asseoir, & leur fit vne conference spirituelle, sur les diuerses tentations du Diable, pour nous diuertir du bien que nous auons commencé.

A ce discours, le Diable enrageãt de ce que cet homme eclairé de Dieu manifestoit ses ruses & stratagemes pour perdre les ames, il parut à l'autre bord de ce ruisseau, sous la forme d'vn gros & horrible Lezard à deux têtes, lequel en enfonçoit tantôt l'vne dans les eaux, tãtôt l'autre, tantôt sa queuë & tantôt le reste du cors, & souuent faisoit mine de se lancer contre les seurs : Enfin apres beaucoup de semblans il se ietta dans le Iardin, & prit sa course vers elles, pour les endommager.

Les seurs toutes epouuentées, croyans en effet que ce fut quelque monstre, que la pourriture des eaux croupissantes ût engendré, penserent à la retraitte; mais le saint connoissant que c'etoit le vieux Serpent, tant de fois maudit par l'Ecriture sainte, les arretta, & s'en venant A contre luy d'vn visage plein de feu, luy dit auec vn dedain que son orgueil meritoit, Maudit ennemi, malheureux que tu és, tu veux interrompre l'attention de ces Agnelettes du Ciel, afin qu'elles n'entendent pas la voix de leur Pasteur; Va maudit, & que presemment tu te retires d'où tu és venu. Ce qu'il fit contraint par la vertu du bien heureux Pere, & n'oza plus reparêtre.

B Auec la protection d'vn si puissant amy de Dieu, les Religieuses viuoient en paix du coté de Sathan, & n'étoient point inquietées dans l'execution de leurs bons desseins. Saint Dominique les y aidoit par toutes les voyes possibles, iusques à faire des miracles pour les encourager. Trois d'icelles étans fort malades, l'vne qui s'appelloit Theodramie, l'autre Nymphe, & la troisieme C Theodore, il les guerit soudainement en cette façon : Il s'enquit de la Tourriere nommée seur Constance, de la disposition des seurs, & ayãt appris que ces trois étoient affligées des fieures, & principallement seur Theodore; Allez, dit-il à la Tourriere, leur commander par obeïssance de ma part, qu'elles ayent à se bien porter, afin de seruir Dieu plus D feruemment qu'elles n'ont pas fait. La Tourriere s'aquitta de ce message, & à peine l'ût elle acheué, que les trois malades recouurerent leur premiere santé.

Ce miracle ne semble rien en comparaison des suiuans. Son affection étoit si paternelle en leur endroit, que pour les fortifier & enraciner de plus en plus, dans la vraye ferueur d'esprit, il leur communiquoit vne partie des grandes benedictions, que Dieu bailloit à ses trauaux. Il n'ût

pas vne fois plutôt attiré le ieune Gandeon, fis vnique d'vn des premiers de la ville de Rome nommé le Seigneur Alexandre, qu'il fut s'en consoler auec elles. Il vint au Monastere fort tard, sur l'heure du souper, & fit assembler toutes les Religieuses au parloir; Benissez Dieu, mes filles, leur dit-il, ie viens de pêcher vn grand poisson; priez nôtre Seigneur qu'il perseuere dãs son entreprise. La ferueur en suitte l'emportant; il leur fit vne rauissante exhortation, qui leur ôta le souuenir de la refection; Ainsi toutes oubliantes ce qui étoit necessaire pour le cors, & ne pensans plus qu'au bien de leurs ames, elles arreterent le saint iusques à onze heures proche de minuit, l'interrogeans sur diuers poins de la vie Religieuse.

Si cet entretien à des heures si indues ne doit pas être generalemant parlant imité, aussi ne doit-il pas enparticulier être syndiqué, veu que Dieu fit deux grans miracles, par léquels il voulut approuuer l'innocence, la simplicité, & pure intention du bien-heureux Patriarche.

Apres donc vn si long discours à l'occasion de cette nouuelle conuersion, le saint temoigna qu'il auoit soif, étant harassé du trauail de la Iournée, & sa poitrine dessechée par la continuité & prolixité de ces discours affectifs & embrazés. Le Pere Roger qui étoit Procureur du Monastere, luy porta aussi tôt du vin en vne tasse, mais en petite quantité, croyant y verser beaucoup d'eau, comme c'etoit la coutume du saint de boire fort trempé. Mais luy par vn mouuement extrordinaire du S. Esprit, dit au Procureur qu'il remplit entierement la tasse de vin. Le Pere Othon vicaire du Monastere, & les autres qui residoient en iceluy pour la direction des Religieuses, furent étonnez d'vne si grande nouueauté; sçachans neanmoins que Dieu étoit en ce que leur saint Patriarche faisoit & disoit: le Pere Procureur obeït, & tous demeurerent en suspens, attendans l'issuë d'vne chose si inusitée au Saint.

Alors prenant la tasse, il bût le premier, & autant qu'il luy étoit necessaire: puis se tournant à ses freres, il leur commanda qu'ils fissent le même, & ne craignissent point d'en prendre à leur suffisance; tous le firent, & la tasse demeura toujours en son entier: chacun s'etonna pour lors, mais Dieu voulut que le miracle fut plus signalé. Nôtre bien-heureux Pere commanda que les seurs bûssent aussi de la même tasse; & pource la seur Nubie la prenant au tour du Monastere, la presenta par apres à la Superieure, qui fit l'obeissance du saint, & apres elle cẽt quatre Religieuses: ce nonobstant, la tasse fut rendüe toute pleine au Pere Procureur, ne plus ne moins que lors qu'il la presenta à saint Dominique.

C'est le premier miracle, par lequel ce long entretiẽ de nôtre bien-heureux Pere fut approuué de Dieu; Et delà chacun peut encore iuger, que Dieu ne faisant point de miracles sans quelque iuste cause, il voulut ainsi augmenter ce vin, par les merites de son seruiteur, & que ses enfans & ses filles y participassent, pour donner à connoître que les vns & les autres auoient part à ce mout de la grace, & a cette effusion du saint Esprit, qui étoit en son ame, sans qu'elle s'y diminuât.

Le second miracle fut presque aussi admirable. Les Religieux qui

resſidoient és dehors de ce Monaſtere, pour la direction & aſſiſtãce ſpirituelle des Religieuſes, voulurent arretter chez eux ſaint Dominique, à cauſe que minuit s'approchoit, & n'y auoit point d'apparence de retourner ſi tard au Couuent de ſainte Sabine. Les ſeurs luy repreſenterent la même choſe : Non, leur dit-il, Dieu veut que ie m'en retourne à ſainte Sabine, pour y conſoler mes enfans ; Il nous donnera vn de ſes Anges, pour nous eclairer par le chemin, & nous y conduire. Quand tous ouirent, que le S. Pere ne parloit pas moins, que de la volonté de Dieu, ils acquieſcerent, & il s'en alla tout auſſi tôt, accompagné du Pere Tancred Prieur de ſainte Sabine, & du Pere Othon Vicaire de ſaint Sixte.

A peine fut il dehors le Monaſtere, qu'vn ieune homme d'vne beauté rauiſſante parut, vn baton à la main, & vn flambeau de l'autre, lequel marchoit deuant, & les mena iuſques au Couuẽt. Les deux cõpagnons du ſaint ſuiuoient immediatement ce ieune homme, & luy marchoit le dernier, pour s'occuper plus librement auec Dieu. Etans arriuez au Couuent, ils trouuerent les portes fermées, mais le ieune homme ſe mettant vis a vis de la ſerrure, les portes auſſi tôt s'ouurirent, & entra luy même le premier. Les deux Peres entrerent par apres, & ſaint Dominique le troiſiéme. Cela fait cet Ange deguiſé reſſortit, & les portes ſe refermerent.

Le Pere Tancred étonné de cette faueur particuliere, & n'ayant ozé demander par le chemin à ce ieune homme quel il étoit, le demanda ſimplement au bien heureux Patriarche, lequel luy repondit, Ne vous auois ie pas dit que Dieu nous enuoyeroit vn de ſes Anges ? Ouy, c'eſt vn de ceux qui eſt deputé pour nous garder. Tous trois furent par apres à Matines, & chacũ ſe regardoit l'vn l'autre par admiration, ne ſçachant point comment ils étoient entrez. C'eſt ainſi que la prouidẽce diuine fauoriza le ſaint Patriarche, dans cette action que l'on ût pû cenſurer d'vne trop grande ſimplicité, pour le declarer irreprehenſible deuant les hommes ; l'étant deuant Dieu par la ſincerité de ſon intention. *Maluenda l'an 1218. chap. 34.*

Le ſaint Pere ôtant à ſaint Dominique le Couuent & l'Egliſe de ſaint Sixte, luy donna en échange l'Egliſe, & ſon Palais de Sainte Sabine.

CHAPITRE XXIX.

1. *Quel eſt le mont Auentin ou cette Egliſe fut batie.*
2. *Raretez de cette Egliſe, ſes priuileges, & richeſſes*
3. *Saint Dominique y prêcha le Rozaire, & conuertit vn vzurier.*

SVr la reſoluion que prit le Souuerain Pere, de transferer les Religieuſes du Monaſtere de ſainte Marie au de là du Tybre, il ne voulut pas que ce fut au preiudice de ſaint Dominique, lequel étoit le principal executeur de ſes deſſeins. Luy ôtant le Couuent & l'Egliſe de ſaint Sixte, il luy en redonna vn autre, pour le moins auſſi magnifique, & d'egalle veneration. Ce fut l'Egliſe de ſainte Sabine, proche de laquelle étoit ſon Palais Apoſtolique

que, où le même saint Pere donna A & expedia les Bulles de la confirmation de l'Ordre, & plusieurs autres Brefs en faueur de ceux qui l'embrasserent.

Cette Eglise fut batie sur le Mont-Auentin, iustement au lieu que les Romains auoient choisi pour le Temple de Diane: Cette particularité la rend assez remarquable, veu que son fondateur Euêque d'Illyrie nommé Pierre, l'edifia tout exprés B en ce lieu, pour sanctifier ce Mont, qu'autrefois les Romains auoient si honteusement prophané, par la multiplicité des Temples qu'ils y bâtirent.

Pour entendre cecy, nous apprenons des Auteurs, qui ont curieusement recherché ce qui le concerne, depuis la naissance de Rome, iusques aux dernieres persecutions des Chretiens par les Empereurs, que ce Mont est vn des sept de la ville de C Rome, lequel fait en circuit enuiron dix-huit stades; Il est mediocrement eleué, & regarde le grand Cirque vers le Septentrion, le Tybre vers le couchant, la porte d'Ostie vers le Midy, & vers l'Orient tirant au Septentrion, la ruë Appienne qui se termine à S. Sixte, & tirant au Midy les murailles de la ville.

Souz l'Empereur Cæsar Auguste qui distribua la ville de Rome en quatorze cartiers, il faisoit le treizieme; mais souz Clement premier, lequel la diuisa en sept, pour yétablir des Diacres Quarteniers, qui redigeroiēt par écrit les noms & les triomphes des martyrs, ce Mont est le premier: C'est pourquoy saint Gregoire Pape distribuant & ordonnant les stations de la ville pendant le Carême, il établit la premiere, le iour des Cendres, à S. Sabine.

Or en ce Mont, ie ne sçay par quelle superstition, les Romains y edifierent vn nombre signalé de Temples, dont les vns étoient fort augustes & superbes; & les autres mediocres. Ceux là s'appelloient le Temple de la Liberté, le Temple d'Isis, le Temple de la Reyne Iunon dedié par Camille, le Temple de la Deesse Bonne, le Temple de la Lune, & le Temple commun des Latins surnommé de Diane, les autres étoient de Conse, de Tace, de Siluain, de Mercure, d'Hercule, de la Victoire, de Mature deesse, & d'vn autre Siluain.

On croit que ce qui a poussé les Romains à porter tant de Religion à ce Mont, c'est d'autant que ce fut en iceluy, où Remus & Romulus prirent les augures de batir la ville de Rome, & que Remus ne voulant point se seruir des Oyseaux à la façon de l'ancienne surperstitiō, il vid neanmoins six vautours, qui luy furent vn mauuais pronostic; Mais Romulus obseruant entierement les ceremonies, y conceut de bonnes esperances; & de là ces Auteurs susdis ecriuent, que les Romains l'ûrent en veneration à cause des fauorables auspices de Romulus: Comme neanmoins les sentimens des hommes sont variables, & changēt de tems en tems, les Empereurs ont û ce mont en execration, iusques au D regne de Claude, ne voulans point qu'il fut enfermé dans la ville, en horreur de ces funestes Oyseaux qui parurent à Remus. D'où quelques vns ont crû, qu'il s'appelloit Auentin, du mot latin, *Aues*, qui signifie Oyseaux: mais comme dit Tite liue, ce fut à cause que le Roy d'Albanie, nommé Syluius Romulus, étant Auentin ou Sabin, de

naissance, y mourut frappé du foudre, & y fut enseuely.

Sur ce Mont donc, l'Euêque Pierre y batit vne Eglise, l'an quatre cens vint six ou vint sept, en l'honneur de cette grande martyre sainte Sabine, laquelle merita cette palme si glorieuse par de grans & atroces supplices, le vint neuuieme d'Oût souz l'Empereur Adrian. Les Papes qui ont suyui Celestin, l'ont beaucoup enrichie de leurs presens, embellie de batimens, fauorisée de priuileges, & rendu venerable par quantité de Reliques.

On la void encore subsister aujourd'huy plus auguste que iamais par les magnificences de Sixte cinquiême : Elle a trois Nefs, soutenuë de 24. Coulomnes de marbre, auec les chapiteaux de méme etoffe, cizelez à la Corinthienne, garnie haut & bas de rares tableaux, de figures delicates, & de plusieurs enjoliuemens exquis, & au reste seruie de diuers ornemens où les anciennes charitez sont ecrittes en perles & pierres precieuses.

Là reposent les cors de sainte Sabine méme, & de sainte Serapie Vierge & martyre, qui deffendit auec l'effusion de son sang, & la foy de Iesu-Chrit, & sa pudicité, souz l'Empereur Adrian le 27. Iuillet: Là sont encore les cors du Pape Alexandre, & des bien-heureux Prêtres Euence & Theodule. Tous trois souffrirent souz le sudit Empereur Adrien, mais non pas vn même supplice. Alexandre s'aquit la palme du martyre par de tres cruels tourmés, & enfin mourut par vn des plus horribles de la cruauté même, les bourreaux luy arrachant la vie, le piquant auec des eguilles par tout le cors, depuis la teste iusques aux A piés; les deux autres finirent leurs vies pour Iesu-Chrit, apres les examens du feu, par le tranchant de l'epée souz le même Empereur.

Outre cet honneur, les Papes lui ont donné quasi de tout'antiquité vn titre de Cardinal, & tous les ans ils la visitent vne fois. C'est leur coutume de ne sortir que deux fois l'année, de leur Palais en pontificat, suyuis de tous les Cardinaux, & de tout le Clergé de Rome. La premiere est B allant a sainte Sabine dõner les cendres le 1. iour de Carême. & l'autre, allant à l'Eglise de sainte Marie sur la Minerue, le iour de l'Annonciation: lequelles deux Eglises étans à l Ordre de saint Dominique, les Papes luy temoignent en cette faueur particuliere, leur affection extrordinaire.

Ce fut cette Eglise si ancienne, située dans vn lieu si renommé, honorée de tant de reliques, enrichie
C de tant d'Ornemens, batie si superbement, & fauorizée de tant de priuileges, que le Pape Honoré Troisieme donna pour échange de celle de saint Sixte, à nôtre bien heureux Pere, en quoy il témoigna qu'il le cherissoit tendrement, dautant que ce Mont auoit eté de tout tems le seiour de ses predecesseurs les Sabelliens, & où luy même faisoit sa residence, voulant par ce moyen auoir
D auprés de soy comme ses fauoris & Benjamins, saint Dominique & ses enfans; voire même ce semble, comme les incorporer à sa famille, leur donnant ce qui étoit de son ancien patrimoine, & de l'annexe de son Palais Patriarchal.

Là donc, quelques iours auparauant que les filles de sainte Marie au de là du Tybre changeassent de lieu, nos Peres vindrent habiter, &

s'habituer, pour y continuer leurs A obseruances & leurs fonctions ordinaires. Et afin d'honorer d'vne speciale reconnoissance les principalles reliques de cette celebre Eglise, ordonnerent que tous les Religieux feroient memoire tous les ans, en s'aquittant de l'Office diuin, de sainte Sabine le iour de la decolation de saint Iean Battiste, & des bien-heureux martyrs Alexandre, Euence & Theodule, le iour de B l'Inuention de sainte Croix.

La premiere chose que nôtre bien-heureux Pere y établit, ce fut, dit Flamin au rapport de Maluenda l'an 1218. chap 28. la deuotion & Confrairie du saint Rozaire, ne plus ne moins qu'il auoit fait au Monastere de saint Sixte, comme temoigne Clement huittieme, és lettres cy-dessus alleguées. Il continua de la precher auec tant de ferueur, que petis & grans s'y enrollerent: Les Cardinaux y étoient les C premiers, les autres Prelâs en donnoient l'exemple, & tous les seculiers s'y mettoient à la foule: La cause de ce concours étoit, que la sainte Vierge fauorizant ses Deuôs, impetroit de son fis pour eux plusieurs graces extrordinaires, plusieurs guerisons miraculeuses, & plusieurs assistances où elles étoient moins esperées! Et afin que les pecheurs ne desesperassent iamais, ou D du pardon, ou de leur amendement, Dieu en toucha quantité par la prattique de cette deuotion, & en faueur d'icelle leur communiqua de tres rares faueurs.

I'en rapporteray deux qui sont fort signalées, l'vne d'vn vsurier, l'autre d'vne courtizane perduë: Flamin les ecrit succinctement, & le bien-heureux Alain plus amplement, suiuans neanmoins tous deux le narré qu'en auoient fait Thomas du Temple & Iean du Mont compagnons de saint Dominique.

Cet vsurier s'appelloit Iaques, & par ses vsures auoit amassé de grans tresors: Dieu qui l'auoit predestiné, le poussa d'aller vn iour aux Sermons de saint Dominique, lequel étoit l'oracle de son tems en la ville de Rome: il y assista, & entendit ce saint homme qui prêchoit les merueilles du Rozaire: ses parolles enflambées luy toucherent vn peu le cœur, & resolut de prattiquer cette deuotion si salutaire: Chaque iour, au moins fort souuent, il en recitoit les quinze dizaines, étant à genoux dans vne chappelle de nôtre Dame: cependant il perseueroit en ses rapines & gains illicites, sans vouloir aucunement s'en departir, & beaucoup moins restituer ce qu'il auoit mal aquis: au contraire son auarice le possedoit plus fortement, & il exigeoit de ses domestiques vn comte fort rigoureux, des deniers qu'il mettoit entre leurs mains: Son cœur ainsi malheureusement attaché, la sainte Vierge en ût pitié, & de l'image de la chappelle luy parla tandis qu'il y faisoit à son ordinaire sa deuotion. Iaques! Iaques! luy dit elle, tu rendras comte à mon fis de ta vie, plus rigoureusement que tu ne demande tous les iours à tes creanciers & domestiques: Il s'ebranla quelque peu de cette voix, mais il ne se rendit pas. La sainte Vierge reïtera plusieurs fois cette remontrance, & en fin n'y repondant point, il entendit cette même voix d'vn ton si effroyable, qu'il s'enfuyt de cette chappelle tout epouuenté. Sa femme, ses enfans, & ses amis le voyant en tel

état, s'enquirent du suiet, & luy A venant à leur raconter ce qu'il a-uoit ouy, le tournerent en risée, afin qu'il ne se resolut pas à quitter vn métier, qui les mettoit à leur aise : Que ferions nous, disoient ils, Si vous etiez si leger de croire à vne phantaisie, que ce Predicateur vous a mis en tête ? viuez à l'ordinaire, & nous laissez en repos : Ce discours flattant sa passion d'auarice, fut aisement accepté, & il per- B seuera quelques années dans son trafic infame : ne perdant pas neanmoins sa coutume de dire le saint Rozaire, Nôtre Dame fit vn plus grand effort pour sa conuersion. Dieu permit qu'il tombat dans quelques malheurs, où la sainte Vierge le secourut, & par ce moyen luy fit changer de vie. Il restitua ce qu'il auoit iniustement aquis, fit des aumones du peu qui luy restoit, & per- C seuera dans la penitence iusques à son dernier iour. Pour comble de faueur la sainte Vierge l'en auertit, afin qu'il se disposât mieux à ce passage de la mort ; & pour luy faire plus clairement voir les obligations extremes qu'il luy auroit durant l'eternité, il vid en esprit sur les dernieres conuulsions de son agonie, l'Archange saint Michel qui mettoit en vn bassin de la balance toutes les bonnes euures qu'il auoit D fait depuis sa conuersion, & les Diables qui chargeoient l'autre bassin de tous les crimes de sa vie ; saint Michel par apres venant à peser l'vn & l'autre, le bassin qui portoit les bonnes euures se trouua leger, & l'autre si pesant, qu'il ne se remuâ pas seulement au contrepois de celuy la. L'agonisant tout effrayé ne sçachant plus où il en étoit, il ût recours à son Auocate & celle des pauures pecheurs, & en même tems elle parut, iettant vn Rozaire dans ce bassin qui étoit chargé des bonnes euures du moribond : ce Rozaire fut de si grand pois, qu'il fit contrepezer ce bassin à l'autre chargé de ses crimes : A cette veüe, tout consolé de cette faueur de nôtre Dame, il expira doucement, & alla reconnoître sa bien factrice dans le Paradis. Venons à l'autre conuersion, & par ce qu'elle est fort celebre, nous luy donnerons ce chapitre suiuant.

Conuersion admirable d'vne Courtizane Romaine, appellée Catherine la Belle, par le moyen du saint Rozaire, que saint Dominique prêchoit au Monastere de de sainte Sabine.

CHAPITRE XXX.

1. *Elle embrasse la deuotion du saint Rozaire, qui obtient sa conuersion.*
2. *Iesu-Christ luy apparut en diuerses façons, & luy touche le cœur.*
3. *Grande sainteté de cette Courtizane apres sa Conuersion, dont rend témoignage Luce, que saint Dominique guerit.*

NOus dirons au commencement de cette histoire, ce que la sainte Vierge dit à saint Dominique, s'etonnant des faueurs que le Ciel faisoit pleuuoir sur cette penitente. La sainte Vierge parlant à ce grand saint ; Pourquoy Dominique vous étonnez vous, luy dit elle, des merueilles que mon Fis opere tous

les iours dans le cœur de la peniten- A
te Catherine? ignorez vous que ie
suis l'Auocate des pauures pe-
cheurs, & que ie suis depositaire des
misericordes infinies de Dieu? C'est
pour ce dessein, que iay speciale-
ment obtenu de mon fis la conuer-
sion de cette pecheresse, & que ie la
comble tous les iours de nouuelles
faueurs, à ce que vous prêchiez
hardiment aux hommes, que iamais
ils ne desesperent de leur salut, fus-
sent-ils les plus chargez deuant la B
Majesté diuine, pourueu qu'ils imi-
tent l'exemple de cette Catherine,
se refugiant sous mes intercessions,
& la protection de ma bonté.

Ie commence volontiers le narré de cette conuersion par ces parolles de nôtre Dame, ne sçachant aucune histoire qui doiue plus toucher les pecheurs, encourager les pusillanimes, & embrazer qui que ce soit d'amour vers elle, que la C presente.

Dieu & la Nature s'etans etudiez à former vn porttrait de beauté sur le visage de Catherine Damoyselle Romaine, elle parut aux yeux de tous si rauissante & accomplie, qu'on luy donna le surnom de la Belle par excellence: Son malheur porta que la beauté de son ame ne répondit pas à celle de son cors, & qu'au lieu de reconnoitre celuy qui l'auoit ainsi priuilegiée, son ingra- D titude vers luy monta iusques au dernier excez: Elle se prostitua malheureusement à tous, & comme sa beauté charmoit ceux qui la regardoient, elle faisoit vn rauage nompareil des ames en la ville de Rome.

Saint Dominique y prêchoit alors auec sa ferueur ordinaire la deuotion à la sainte Vierge, par le moyen de son Rozaire: Tous y couroient & accouroient, & entre eux cette Courtizane, bien que neanmoins elle ne se resolut pas à changer entierement de vie. Durant quelque tems elle perseuera dans les lubricitez & debauches impudiques, & cependant ne laissoit d'aller chaque iour à l'Eglise pour y reciter son Rozaire. Sa perseuerance dans cette deuotion, merita que nôtre Dame s'employât vers son fis, pour impetrer sa conuersion: Luy qui ne peut rien denier à sa mere, luy accorda sa requette, & en fut l'executeur luy même.

Lors qu'vn iour cette miserable se pourmenoit dans les ruës & places publiques de Rome, pour y etaller sa beauté, se faire aymer & admirer des vns & des autres, & se gaigner des amans, Iesu-Christ luy apparut, deguisé sous l'habit d'vn ieune Gentilhomme, lequel ne temoignoit rien de ce qu'en effet il etoit, bien qu'aussi ne la portoit-il pas à rien qui fut reuenant à son humeur. Helas! Catherine, luy dit-il, d'où vient que vous étes errante de la sorte par la ville? N'auez-vous pas quelque maison pour vostre retraitte? Ouy, répondit-elle, & tres-bien parée. Auriez vous agreable, repliqua le ieune homme, qu'à ce soir ie vinsse soupper auec vous? Tres volontiers, repartit elle, & si i'espere vous bien traitter.

A cet accord, il prit la main de Catherine, & suyuant les ciuilitez hônettes du siecle la conduisit en sa maison. D'abord qu'elle y fut arriuée, les domestiques & seruiteurs appreterent le soupper, & la table etant bien couuerte, tous deux auec plusieurs autres filles de même vie s'assirent, pour y faire ce sem-

bloit, bonne chere : Mais ce qui arriua pendant la refection, détourna bien l'esprit de Catherine, & sa sensualité fut bien reprimée : Elle s'apperceut que tout ce que touchoit ce ieune homme, paroissoit de couleur de sang, & sembloit y être saussé. Hé! que veut dire cela, Monsieur, l'interrogea t'elle, que tout ce que vous mangez ou mettez sur l'assiette, semble degouter le sang, & y être tout trempé? Ne sçais tu pas, Catherine, dit le ieune homme, que le Chrêtien ne doit prendre morceau dans ses repas, qu'il ne soit au prealable teint dans le sang de Iesu-Chrit?

Cette replique ne sentant point au lubrique, mais au vray Chrêtien, elle commença de le regarder fort attentiuement, & considerer les trais de son visage. Bien tôt elle y remarqua vne grauité celeste, laquelle tenant son esprit fort perplex, sa curiosité ne pût s'empêcher de luy demander quel il étoit en verité, parceque sa face ne temoignoit rien d'humain : Il differa de luy repondre, & luy dit qu'a son coucher elle le sçauroit : Elle donc se mettant au lit, & conuiant ce ieune homme de la suyure, tout aussi tôt il changea de face; Il prit la forme d'vn enfant, la tête couronnée d'épines, les espaules chargées d'vne longue Croix, les piés & les mains percez & tous sanglans, & tout le cors déchiré de cous, ainsi que dans sa flagellation il fut traitté des bourreaux.

Cét aspec l'effraya grandement, éteignit les feux de sa concupiscence, & luy fit penser au salut de son ame. Iesus alors auec vne douceur incroyable luy dit ces parolles: Cessez enfin Catherine, cessez ma fille A vos folies; considerez mes souffrances, ouurez les yeux à mes supplices, pensez aux tourmens & à la passion que i'ay enduré pour vous, & ne courez plus à vos lasciuetez & appetis déreiglez.

Si tôt qu'il ût acheué ces paroles, il changea de figure, & prit la forme d'homme, l'exhortant à ce même point, de s'occuper entierement sur les mysteres & articles de sa passion : Pour ce sujet il se fit voir à elle B dans le même état où le reduisit pour lors la rigueur de ses tourmens.

Afin aussi qu'elle prit courage dans cét exercice, il changea pour vne troisiesme fois de figure, & luy apparut brillant & eclattant comme vn soleil, iettant de ses playes quantité de rayons qui ûssent eclairé cent mondes, s'ils en ûssent eté dorez. C Dans cét éclat Iesu Chrit augmenta ses remontrances, toucha plus viuement ce cœur endurcy, & la mit dans l'etat d'vne veritable penitente. Sur tout il l'auertit, que desormais elle vecut en sorte, qu'ayant eté le repaire de toute lubricité, son cœur & son cors fussent vn tẽple de pureté & sa vie fut celeste & Angelique. De plus aussi, qu'elle reconnût cette faueur d'auoir eté receuë D dans la Confrairie du saint Rosaire, d'autant que par les prieres des Confreres la grace de faire penitence luy auoit eté accordée.

Il disparut en suitte, & elle frappant sa poitrine le reste de la nuit, vint le lendemain trouuer saint Dominique, luy racomta ce qui s'étoit passé, & se confessa de tous ses pechez. Il luy imposa quantité de Rozaires pour penitence, l'obligeant à faire ce qu'elle pourroit, afin de s'occuper interieurement pour lors,

sur les suiets de la Passion : Nôtre A Dame y aiouta de son côté, luy apparoissant accompagnée de sainte Catherine martyre ; Tu sçais bien, luy dit-elle, Catherine ma fille, combien tes pechez sont enormes & excessifs ; Ce n'est pas assez que tu les effaces par tes larmes & tes Rozaires, il faut que tu y adioutes la penitence douloureuse, prenant à chaque *Aue Maria*, lors que tu les recites, vn coup de discipline.

La penitente suyuit cette ordon B nance du Ciel, & vecut en suitte auec tant de contrition au cœur, de ferueur, de recollection, d'amour, & en vn mot tant de vertu, qu'elle fut vn portrait de sainteté. Le glorieux Patriarche reuenant à Rome des Hespaignes, la trouua renfermée dans vn lieu de penitence, & apprenant d'elle ce que le saint Esprit operoit en son cœur, en fut tout etonné, voyant vn regorgement de graces si grand, où le peché d'au- C trefois auoit tellement regné ; Surquoy la sainte Vierge luy apparut, & dit ce que nous auons couché au commencement du Chapitre.

A quoy par apres elle aiouta, que tous ceux qui s'acquiteroient bien de leurs Rozaires, & se rendroient exactes aux deuoirs qui sont prescris aux Confreres, seroient comblez de graces extrordinaires, quand bien leur vie passée ne demanderoit autre chose que chati- D mens exemplaires de la iustice diuine : Prêchez donc par tout, mon fiz Dominique, ce Rozaire, conclud elle, *Confortare ergo, Dominice, & predica psalterium meum*, puisque les pêcheurs peuuent être des Saints par son moyen, & les iustes accroissent tous les iours en vertu.

La mort de cette penitente rendit témoignage à cette conclusion ; parceque le tems arriué de son départ pour l'autre monde, Iesu-Chrit luy apparut auec la sainte Vierge sa mere, & sainte Catherine vierge & martyre, l'auertissant que dans quinze iours elle passeroit de cette vie. Elle s'y disposa, & fit heureusement ce passage, comme deposerent trois filles de sainte vie, lêquelles marioient leur virginité auec les prattiques d'vne rare pieté. L'vne s'appelloit Ieanne, l'autre Marthe, & l'autre Luce, lêquelles toutes trois virent sortir à l'heure de sa mort son ame plus brillante que le soleil, & prendre son essor vers le sein de Iesu-Chrit. Cependant on enseuelit honorablement son cors en l'Eglise de saint Iean de Latran, ainsi que le rapporte le bienheureux Alain au lieu cy dessus allegué.

C'est l'effet du saint Rozaire, lequel a cette vertu, par les merites premierement de Iesu-Chrit & de nôtre Dame, & secondement par les suffrages & intercessions des Confreres, d'attirer la benediction de Dieu, sur ceux qui sont les plus grans sujets de ses maledictions ; *Fulgura in pluuiam facit*, il change les foudres en pluyes, les tonnerres de la iustice diuine en rosées & pluyes abondantes de grace, pardon, & misericorde.

Nous ioindrons à cette merueille qui regarde le bien d'vn ame, celle que fit saint Dominique pour la guerison corporelle d'vne sainte fille nommée Luce, qui viuoit saintement à Rome, dans vn petit reduit, des appartenances de l'Eglise de sainte Anastaise : Se pouuoit être cette Luce, qui fut vne des trois, laquelle vid à la mort de la penitente

Catherine, ce que nous auons rapporté. Saint Dominique la visitoit par fois, & apprit dans sa conuersation, qu'vn chancre luy auoit rongé le bras depuis le haut iusques au coude, il luy enioignit de luy montrer son mal, & elle faisant l'obeyssance du saint, luy decouurit son bras, duquel on voyoit seulement les os en la partie sudite : Touché de compassion aussi tôt, il fit le signe de la Croix sur le bras de cette B vertueuse patiente, & en même tems fut guerie : le bien-heureux Bertrand étoit alors compagnon du saint Patriarche, & raconta cette merueille par apres aux freres, dit Maluenda l'an 1218. chapitre 33. suyuant les Auteurs anciens qu'il rapporte au même lieu.

L'entrée des bien-heureux Hyacinthe d'Oldrouans, de ses compagnons, & la vocation du bien heureux Renaud de saint Gilles, Doyen de l'Eglise de S. Aignan d'Orleans, en l'Ordre du S. Patriarche. C

CHAPITRE XXXI.

1. *Comment saint Hyacinthe & ses Compagnons furent appellez & receus en l'Ordre.*
2. *Le bien-heureux Renaud suyuit leur reception, mais il fut empêché par vne maladie.* D

CE n'étoit pas assez à nôtre bien-heureux Pere d'auoir des Couuens, il trauailloit iour & nuit à les remplir de bons ouuriers : Ce qui parut assez, receuant en deux mois à saint Sixte prés de cent Re- A ligieux ; & ce ne luy étoit pas encore assez d'en auoir de capables, pour trauailler seulement és lieux circonuoisins, mais il en cherchoit pour fonder l'Ordre par tous les Royaumes, & Prouinces du monde : & comme son dessein se faisoit plus commodement par ceux des pays mêmes : Il en demandoit à Dieu de toute sorte de Nations, pour fructifier dauantage, & en moins de tems, en quelque lieu que ce fut. Son oraison fut exaucée, & singulierement pour la Poloigne, & toutes les autres Nations Septentrionales, iusques aux climâs les plus voisins du Pole, où les habitans n'ont pendāt l'ānée qu'vn seul iour, & qu'vne seule nuit, l'vn & l'autre durant six mois chacun.

L'occasion s'en presenta par l'histoire suyuante. L'an 1218. vers les premiers iour d'iceluy, Yues d'Oldrouans fiz du Comte de Gonske, Chanoine de l'Eglise Catedrale de Cracouie, Chantre de l'Eglise de Gnesne, & Chancelier du Duc l'Esxon le Blanc, fut nommé successeur de l'Euêque de Cracouie recemment decedé, & son conseil portant qu'il deuoit faire ses instances, à ce que la dignité Archepiscopale fut restituée à son Eglise Episcopale de Cracouie, il fut à Rome pour y menager cet affaire. Alors il prit en sa compagnie ses deux Neueux Hyacinthe le Chanoine, & Celsas son frere.

Si tôt qu'il y fut arriué, il visita son grand & intime amy Hugolin Cardinal, Euêque d'Ostie, lequel il auoit familieremēt connû à Paris, tandis qu'ils y étudioient ensemble. Et celuy cy luy fit promptement expedier ses bulles, & auoir toute sorte de satisfaction de sa Sainteté :

Mais

Mais cependant que ses affaires s'a- A uançoient, la renommée de la sainteté de saint Dominique paruint à ses oreilles, & souhaitta de le conuerser: Il en ût facilement le moyen, car le bien-heureux Pere visitant souuent le Cardinal Hugolin, cõme vn des trois intendans sur la cloture des Moniales, & luy faisãt pareillemẽt le même, Il ût le cõtentement qu'il desiroit, l'entretenant familierement des choses de son B ame & de sa charge.

Sa conuersation luy agrea beaucoup, encor dauantage son dessein d'enuoyer ses enfans par tout le monde pour la conuersion des ames, iusques là qu'il luy proposa vn iour, s'il y auoit moyen de luy en donner, pour les emmener en Poloigne, afin d'y batir des Conuens, & y établir son Ordre. Le bien-heureux Pere se réjouyt de sa demande, mais n'ayant aucun en sa compagnie qui fut du pays, & pût entendre ou parler la langue, il le supplia de luy reseruer cette bonne volonté pour vne autre-fois; si ce n'est qu'il voulut exhorter luy même quelques vns des siens à prendre son institut, & que par apres les ayant bien formez, il les luy confieroit pour cooperer à ses bons desseins.

Le bon Prelat trouua cet expe- D dient fort à propos, & en ouurit le discours à ses deux neueux Hyacinthe & Ceslas, & à deux de ses Aumoniers Henry de Morauie & Herman d'Allemaigne. A cette ouuerture nôtre Seigneur opera par nôtre bien-heureux Pere ce grand miracle, sur la personne de Neapoleon, le resuscitant auec tant d'eclat & de merueilles, auquel se trouua present l'Euêque Yues, & comme les historiens croyent, Hyacinthe & les trois autres: Mais soit qu'ils y furent presens, soit qu'ils fussent absens, la nouuelle d'vn si grand prodige les gaigna si fort à Dieu, & à nôtre bien-heureux Pere, que tous quatre se resolurent de faire vn entier sacrifice d'eux-mêmes en sa sainte religion.

Ainsi tous resolus ils prirent la benediction de leur pieux Euêque, & s'en vindrent à sainte Sabine se ietter aux piés du bien heureux Patriarche, lequel apres quelques iours leur donna le saint habit, & Dieu les remplit & anima du même esprit qu'il luy auoit departi. Voyez Maluenda l'an 1218. ch. 24. & 25.

Cette reception si auantageuse pour l'Ordre, fut suyuie d'vne autre qui fut extremement fauorable aux grans desseins de nôtre bien-heureux Patriarche. L'Euêque d'Orleans saintement passionné de visiter les saints lieux de Rome, & de la Palestine, pria le venerable Pere Arnaud, ou Renaud, ou comme on dit communement, Reginald de saint Gilles, de l'y accompagner, & faire par deuotion vn si beau & si saint voyage: C'étoit vn Chanoine de l'Eglise de saint Aignan d'Orleans, fort adonné aux exercices de la pieté, bien versé dans l'vne & l'autre Theologie, lequel auoit enseigné cinc ans durant le droit Canon, auec vn applaudissement general de tous ceux qui entendoient sa doctrine.

Ce Docteur si fameux condecendit aux volontez de son Euêque, & s'en vint à Rome auec luy. Pendant son voyage, Dieu qui le disposoit à être vne des pierres viues de l'edifice spirituel de l'Ordre des Freres Prêcheurs, alluma dans son

cœur vn grand desir d'annoncer la A parolle de Dieu çà & là, sans se soucier plus d'autre chose, que de gaigner des ames à son amour, & son seruice. Plus il s'approchoit de Rome, plus ce desir s'allumoit; & comme il aymoit tendrement la sainte Vierge, il la reclamoit fort souuent, & luy recommandoit le sentiment qui animoit si puissamment son cœur.

Quand il fut arriué, son Prelat satisfit à ses deuotions d'vn côté, & B luy ne manquoit pas de satisfaire aux siennes, mais en offrant toujours à Dieu sa volonté de marcher Apostoliquement par tout le monde, prêchant l'Euangile dans vne parfaite pauureté, & vraye imitatiõ de Iesu-Chrit. Il ne sçauoit alors aucunes nouuelles de l'institution de nôtre saint Ordre, & des merueilles de nôtre bien heureux Pere, étant fraichement arriué. Mais decouurant vn iour familierement son cœur à vn certain Cardinal, qui C l'affectionnoit à cause de sa vertu, & le respectoit à cause de son grand fons de science, il luy declara qu'il pourroit effectuer heureusement son dessein en cette ville, parceque nouuellement le saint Pere auoit confirmé vn Ordre, qui a pour but ce qu'il souhaittoit auec tant d'ardeur, & son fondateur étoit present en la ville, lequel renouuelloit en D sa personne, & celle de ses enfans, la vie Apostolique, & Dieu le benissoit extrordinairement par de signalées conuersions, & epouuentables miracles. Ie vous conseille, dit le Cardinal, de le visiter, & vous y aurez vne satisfaction toute particuliere.

Il suyuit ce conseil, & à peine ût il enuisagé nôtre bien heureux Pere, & ses yeux qui étinceloient d'amour, il sentit en méme tems dans son cœur vn trait de l'operation interieure du saint Esprit, qui luy fit connoitre, que cétoit celuy qu'il deuoit suyure. Il s'entretint fort candidement auec luy, ouurant à ce saint Pere tous les plys & replys de son ame, ses desirs, & ses desseins, ses volontez & ses resolutiõs, afin d'auoir vne determination entiere, pour le reglement du reste de sa vie: Sa candeur & ingenuité merita vne réponse fauorable, que Dieu mit en la bouche de nôtre bien-heureux Pere, par laquelle il se resolut en dernier ressort d'être à iamais vray enfant d'vn si saint Patriarche, & de viure Apostoliquement dans son Ordre Apostolique. Mais, ô adorable prouidence de Dieu! etãt sur le point de l'executiõ, vne fieure ardante le saisit, & dans peu de iours le reduisit à l'extremité: Les Medecins même l'abandonnerent, & son visage portoit les indices d'vn moribond, qui ne releueroit qu'au iour de la resurrection.

Cet accident navra le cœur de nôtre bien-heureux Pere, voyant son Ordre frustré d'vne personne qui l'ût beaucoup assisté, dilaté, & illustré. Cette perte luy sembla si grande, qu'il crût auoir sujet de prier Dieu, à ce qu'il luy plût differer le dernier soupir du venerable Arnaud, & qu'il pût ainsi prendre l'habit dans l'Ordre, & y rendre au moins durant vn peu de tems, quelque seruice à sa Majesté. Il recourut donc à l'oraison, & ne cessoit iour & nuit, d'importuner amoureusement son cher maitre de ne point éconduire sa priere, puisqu' en verité ses yeux diuins qui perçoient le fons de son cœur, y voyoient

bien qu'il ne le prioit de cette faueur, que pour son seruice.

Le bien heureux Renaud empêché d'executer son dessein de prendre l'habit, par vne maladie nôtre Dame luy apparut, le guerit, & luy montra la forme de l'habit de l'Ordre de saint Dominique.

CHAPITRE XXXII.

1. *Nôtre Dame s'apparut au bien-heureux Renaud par deux fois & le guerit.*
2. *Par deux fois aussi luy montra l'habit de l'Ordre, cõment il deuoit être.*
3. *Saint Dominique le prend & tous ses enfans.*

LE Ciel fut fauorable aux veux, de S.D. & beaucoup plus qu'il n'ût esperé: Car tandis qu'il les élãçoit vers le Throne des misericordes infinies de son Dieu, il fut rauy en esprit, & vid la sacrée Vierge décendre du Ciel, accompagnée de sainte Catherine, & de sainte Cecile vierges & martyres, dont la beauté faisoit eclipser les plus clairs rayons du Soleil en son midy; Auec ces deux saintes Epouses de l'Aigneau Iesus, l'Imperatrice du Ciel & de la terre, vint en la chambre du bien-heureux Renaud, qui suoit sous les agonies d'vn violent & dernier accez, & luy dit auec vn visage plein d'vne tendresse maternelle: Regardez mon fiz ce que vous pouuez souhaitter, demandez le moy, & ie vous le donneray: Comme il pen- A soit à la requette qu'il presenteroit, vne de ces deux Princesses du Paradis, luy conseilla de ne demander autre chose, que ce que misericordieusement elle luy voudroit octroyer, & de se laisser entierement à ses bonnes volontez.

Il embrassa cet auis, & répondit à cette amoureuse Mere des enfans de saint Dominique, Ie ne veux autre chose, Madame, que ce que vôtre charité me veut donner: Alors elle B s'approcha de luy, & étendant sa main virginale, elle luy en toucha les yeux, les aureilles, les narines, la bouche, les mains, les reins, & les piés: à châque partie des susdites elle y appliquoit l'Onction d'vne huyle celeste, qu'elle même tenoit, & proferoit a chacune certaines parolles que l'on n'a pas eté curieux de recueillir, excepté celles qu'elle profera oignant ses reins & ses piés. Car à ceux là elle dit, *stringantur renes* C *tui cingulo castitatis* Tes reins soient serrez de la ceinture de chasteté; & aux piés elle se seruit de ceux-cy, *Vngo pedes tuos in præparationẽ Euangelij pacis*, l'oins tes piés pour te disposer d'aller precher l'Euangile de la paix.

Apres cette incomparable faueur, la sainte Vierge luy montra la forme de l'habit que nous portons à cette heure, luy disant expressement, *En* D *habitus Ordinis tui*, tel sera desormais l'habit de vôtre Ordre. Dans trois iours ie reuiendray à vous, & receurez la même faueur qu'auiourd'huy pour vôtre guarison parfaite au cors & en l'ame. Ainsi la tres-sacrée Vierge Mere se departit auec sainte Catherine & sainte Cecile, & aussi tôt le bien-heureux Renaud sentit vn grand soulagement, & bien qu'il ne fut guery du tout, il se vid

neanmoins hors de ces brulans & ardans accez de sa maladie.

Nôtre bien-heureux Pere qui auoit eté spectateur de cette merueille en esprit, fut appellé de son bien-aymé fiz conualescent pour le faire participant des nouuelles faueurs qu'il auoit receu de nôtre Dame: luy vint aussi tôt, & dissimulant ce qu'il sçauoit, l'interrogea de sa santé; Me voyla, mon Pere, dit-il, hors de danger, & quasi parfaitemẽt guery, mais par vne grace que ie n'ûsse pas iamais ozé ny demander, ny esperer: Et poursuyuant les ineffables tendresses maternelles de la Vierge en son endroit, il luy racõta de point en point ce qui s'étoit passé pendant la nuit. Alors tous deux se mirent en prieres, & en chanterent les Cantiques d'actions de graces, pour vne faueur si nouuelle & signalée, & nommement pour la façon de nôtre habit qu'elle même auoit porté du Ciel. Et parceque nôtre Dame s'etoit engagée de parolles, à reuenir dãs trois iours pour acheuer la guerison commencée, & montrer pour vne seconde fois au bien-heureux Renaud la forme de son habit, deuant quelques autres qui en fussent témoins: le troisiesme iour arriué, saint Dominique se trouua present à la chambre du bien-heureux Renaud, auec vn autre de l'Ordre des Hospitaliers, qui virent manifestement la même Imperatrice des Anges & des hommes, s'approcher du lit où le biẽ-heureux Renaud attendoit sa promesse, autant pour la guerison de son cors, entant que sujet aux dereglemens des quatre humeurs, qu'entant que sujet aux mouuemens effrenez de la concupiscence. Cette Mere si aymable reitera les mémes Onctions, & par icelles santifia tellement la chair de son fidelle Benjamin, que celle d'vn petit innocent n'etoit pas dauantage exemte des rebellions & mouuemens importuns de la sensualité, que la sienne.

Quand elle se retira dans le Ciel, ce fauory d'vne si puissante Vierge coniura nôtre bien-heureux Pere, & cét autre Religieux de l'Ordre des Hospitaliers, de tenir sous le secret de confession cette caresse nompareille de la Vierge; au moins de ne la reueler point, qu'apres son decez. Tous deux luy promirent, mais à la reserue de la nouuelle façõ d'habit, dont la sainte Vierge vouloit que tout l'Ordre se seruit, n'étant pas raisonnable qu'vne faueur si extrordinaire demeura si lon-tẽs cachée à ceux que la sacrée Vierge cherissoit à ce point, de les vouloir elle même vétir, ne plus ne moins qu'elle auoit fait à ses plus grans deuos & fauorys: Outre que ce changement d'habit étant notable dans vn Ordre, il ne se deuoit pas faire sans être bien autorizé, non seulement du côté des hommes, mais encore du côté du Ciel, & pource tous deux iugerent être necessaire, que tous sceussent en general comme la sainte Vierge auoit miraculeusemẽt guery le B. Pere Renaud, mais sans specifier ces particularitez qui sont dans l'excez de faueur, & qu'en le guerissant, elle luy auoit montré la forme de l'habit que desormais on porteroit en l'Ordre.

Cette reserue étant plus que raisonnable, le bien-heureux Pere Arnaud s'y accorda, & en méme tems S. Dominique fut trouuer le Pape, pour luy proposer ce changement d'habit de la part de la sacrée Vierge. Le Saint Pere n'y fit au cune difficul-

té, puis que le Ciel auoit parlé, & A saint Dominique en suitte le proposant à ses freres de la même part, tous le receurent à bras ouuers, admirant la dignation particuliere de la sacrée Vierge en leur endroit, de leur vouloir faire quasi la même chose qu'elle auoit fait à son fiz Iesus, auquel elle même fit la robbe que toute sa vie il porta.

C'ét à ce coup, luy dirẽt ils alors to' en leurs cœurs, que vous temoignés B entieremẽt que vous estes mere: Les meres ne donnent point les habis à ceux qui tiennent rang de Pere dans vne famille, mais leur soin est d'en pouruoir les enfans; Vous n'auez point voulu montrer à nôtre Pere l'habit que nous deuions porter, bien que vous l'ayez fauorizé souuent de vôtre presence, mais vous l'auez fait à vn de ses enfans, & à tous en luy. Nous le receuons sacrée Mere, comme vn don plus que maternel de vôtre main, & le porterons C comme vos liurées, afin de temoigner à tous que nous sommes de vôtre famille, vos seruiteurs, vos enfans, vos predicateurs, & les grans Heraus de vôtre auguste nom de Marie.

Ils quitterent donc tous vnanimement l'ancien habit qu'ils portoient de Chanoines Reguliers, non en tout, mais seulemẽt en la façon de la chappe, & au surplis qu'ils appel- D lent Rochet ou cotte: On garda la robbe blanche, & au lieu du surplis qu'ils mettoient immediatemenr sur icelle, comme nous voyons dãs Paris, & plusieurs autres lieux, és Religieux de sainte Geneuiéue & de saint Victor, ils prirent le scapulaire d'etoffe blanche, dont la largeur couuroit les bras, & la longueur decendoit iusques à vn peu au delà du dessous des genoux. Auquel scapulaire étoit anciennement attaché le chapperon de même couleur & étoffe, ne plus ne moins que le portent encores aiourd'huy les Reuerends Peres Chartreux, mais à present pour vne plus grande commodité il est separé, & se prend distinctement apres le scapulaire. D'icy vient qu'en la profession des Religieux nous ne benissons que le seul scapulaire, comme étant le propre habit de la Religion de saint Dominique, montré & donné au bien-heureux Arnaud. Ce qui est vnanimement reçeu par tous les Religieux de l'Ordre, lêquels pour marque d'vne veneration particuliere le baise, & ont toujours en le prenant, ces parolles en bouche, *Monstra te esse matrem &c.* Que s'ils font quelque seruice exterieur, qui le pût sallir ou gater, ils l'accommodent en sorte qu'ils le mettent hors de ce danger. Les Papes mémes ont voulu qu'on luy portat vne speciale reuerence, ayant donné des Indulgences à ceux qui le baiseroient, & de tres grans priuileges à ceux qui le porteroient, & voudroient mourir auec iceluy.

Sur cet habit blanc ils prirent la chappe & le chapperon de couleur & etoffe noires, & celle là decẽdoit en longueur quatre dois moins, exclusiuement iusques à la cheuille du pié, & le chapperon aboutissoit en pointe comme celuy des Chartreux, ainsi qu'il se void dans toutes les anciennes figures de l'Ordre, és premiers Couuens batys par nos premieres Peres. Les vestiges en paroissent à nôtre Couuent de Limoges qui est vn des premiers de tout l'Ordre; Es anciens manuscris encores que l'on garde és Archiues

de nôtre Couuent de Toulouze, & au Monastere de la bien-heureuse Anice de Ioigny à Montargis, & en plusieurs autres. Et cétoit l'ancienne forme qui a toujours eté vsitée, méme du tems des anciẽs Anacoretes, & premiers Religieux. Nicephore liure neuuiéme de ses Histoires cha. quatorze l'assure ainsi, disant que le chapperon ou le capuce des Religieux se terminoit en pointe de pyramide. Il l'appelle *Cucullam*, qui est cet habit, dont on couure la téte à la façon des petis enfans, pour signifier, disent Sozomene l. treize de son Histoire chap. trois, & Cassian liure premier de ses instit. chapitre quatre, la simplicité, candeur, ingenuité, douceur, & pureté enfantine, que doiuent imiter les Religieux, qui renoncent au monde, & imitent parfaitemẽt celuy qui a dit, Si vous ne deuenez petis enfans, vous n'entrerez point au Royaume des Cieux.

Que si quelqu'vn souhaitte vn plus grand éclaircissement touchant les significations mysterieuses de la matiere, de la forme, & de la fin de cet habit, nous les traittons amplement en la vie du bien-heureux Renaud. Suffira que nous disions, que ce nouuel habit ayant eté donné publiquement au même bien heureux Renaud, à saint Hyacinthe & ses Compagnons, plusieurs ûrent cette faueur du Ciel, d'en étre honorez par les mains du saint Patriarche.

De ceux cy il y en ût deux qui furent puissamment sollicitez de le quitter, l'vn par les violences du monde, l'autre par les efforts de Satan : mais les intercessions & merites du saint appaiserent la persecution que l'vn & l'autre souffroit. Le premier étoit vn ieune Gentil-homme Romain, qui s'appelloit Henry, d'vne tres illustre famille de la ville, bien eleué dans les sciences, & mieux instruit pour les bonnes meurs. Ayant eté receu contre le gré de ses parens, ils se resolurent de l'enleuer à main forte, & de luy ôter le Saint habit.

A

Saint Dominique auerty de leurs menées, l'enuoya promtement ailleurs accompagné de deux Religieux, mais les parens en ayans û le vent, le talonnerent de si prés, que sans le miracle suiuant il n'ût iamais échappé leurs mains. Ses deux compagnons & luy n'epargnans rien pour se sauuer de leur furie, passerẽt a pié, bien trempez, le fleuue Aniene, proche de la ruë Numentane, à l'endroit du Pont Mammée qui étoit rompu : Ceux qui les poursuyuoient étans bien montez, crûrent qu'ils pourroient aussi bien passer ce ruisseau qu'eux, & pource piquãs leurs cheuaux ils commencerent de le guayer ; mais soudain les eaux s'enflerent tellement qu'il leur fut impossible de passer, dequoy tous epouuantez ils retournerent à bord, & laisserent ceux qu'ils poursuyuoient.

B

C

Le ieune Religieux auec les deux autres, attribuerent ce miracle si euident aux merites & intercessions de saint Dominique ; par ce que se voyans presque atteins, ils reclamerent en leurs cœurs le secours fauorable de Dieu, par les merites du S. & à l'instant ils virent ce fleuue s'enfler, & s'accroitre notablement : Ce qui donna tant de courage au ieune Nouice, que sans aller plus auant il retourna dés lors à sainte Sabine, parce que Dieu l'ayant secouru si visiblement, il crût que sa bonté ne desisteroit point de le proteger contre

D

les poursuittes de ses parens, comme reellement & d'effet il arriua.

L'autre que le Diable poursuyuoit s'appelloit Frere Iaques, & étoit de la ville méme de Rome. Les batteries de Satan furent si fortes, que ce pauure Nouice en fut abbatu : il resolut de sortir, & à la premiere fois qu'il trouueroit les portes de l'Eglise ouuertes. Le saint Esprit fit cõnoître son deplorable état à nôtre bien-heureux Pere, & aussitôt il le fut trouuer à sa cellule, & commença de l'exhorter à la perseuerance, luy representant la sainteté du lieu, & de la compagnie où il étoit, les biens qu'il perdoit, les maux qu'il encouroit, & tant d'autres choses que sa poitrine enflammée luy mettoit en la bouche. Mais tant s'en faut que ce ieune homme pût être flechy par cette eloquence diuine du saint, qu'au contraire voyant sa tentation decouuerte, & qu'il en auoit bû toute la honte, luy même quitta sa chappe & le scapulaire, disant à haute voix que s'en étoit fait, & qu'il auoit resolu de prendre party au monde.

Tout beau, mon enfant, luy dit nôtre bien-heureux Pere, ne quittez pas encore cette robbe d'innocence & de pureté, donnez moy loysir de dire vn mot à nôtre Seigneur pour vous, & puis vous ferez ce que vous desirerez. La douceur auec laquelle nôtre bien-heureux Pere le traitoit gaigna dessus luy cette patience, & se mit en deuoir d'attendre qu'il ût fait sa priere. Sa patience ne fut pas longue ; par ce que si tôt que le saint Patriarche ût lancé vers le Ciel ses premiers soupirs, ce ieune enfant sentit son cœur inondé spirituellemẽt d'vne celeste douceur, qui luy fit gouter en vn in-A stant les plaisirs de la vie Religieuse, detester son inconstance, auoir en horreur le monde, & reprendre sa premiere ferueur & resolution ; au lieu donc d'attendre que nôtre bien heureux Pere ût acheué son Oraison, il s'en alla l'en tirer, baigné dans ses larmes, le regret au cœur, le *mea culpa* dans la bouche, & frappant sa poitrine, redemanda humblement ce qu'il auoit quitté de ses B habis, & promit en presence de plusieurs, que sa tentation luy seruiroit d'eperon pour courir à perte d'haleine vers l'éternité bien-heureuse, dans le saint Ordre qu'il auoit embrassé. Nôtre bien-heureux Pere luy fit rendre la chappe & le scapulaire, & l'exhorta d'être plus courageux pour le seruice de Iesu-Christ son Maître, & le salut de son ame ; puis il fit chanter des actions de graces pour la victoire obtenuë contre le C Diable. Il en conceut vne telle ioye, que dez le matin il fut trouuer ses bõnes filles à saint Sixte, pour leur faire part de cet heureux succez. Voyez Maluenda l'an 1218. chap. 34. où il cite les anciens Auteurs qui rapportent ces merueilles.

D *Faueurs incomparables de la sacrée Vierge enuers les enfans du saint Patriarche.*

Chapitre XXXIII.

1. *La sainte Vierge visite la nuit les enfans du saint Patriarche, & les asperge d'eau benite.*
2. *Elle les protege & loge sous son manteau Royal.*

3 *L'ordre de Citeaux iouyt du même privilege.*

IVsques icy nous auons rapporté des faueurs, qui n'ont voulu d'autre ancre pour être données au public que la commune, mais celles qui se presentent en ce chapitre semblent en exiger vn autre, & voudroient être couchées sur vn papier auec la teinture de lait, ou le suc de lys, ou de quelque autre blanc de la nature: Ces faueurs sont les tendresses maternelles de la sainte Vierge sur l'Ordre, dont elle fit paroître quelque riche échantillon aux yeux de saint Dominique, pendant ses veilles & Oraisons au Couuent de sainte Sabine: Il passoit à son ordinaire toutes les soirées iusques à minuit en prieres, & afin de repousser plus vigoureusement le sommeil, tantôt il se tenoit debout, tantôt il se prosternoit en terre, tantôt il étendoit les bras, haussoit les mains, ou prenoit quelques disciplines: parfois aussi comme bon Pasteur, il faisoit la ronde par les officines du Couuent, & faisoit quelques tours par le Dortoir. Arriua vne fois entre les autres, qu'acheuant ses prieres à vne de ses extremitez, il vid à l'autre bout trois belles Damoiselles, dont celle qui tenoit le milieu paroissoit d'vne majesté plus venerable, & d'vne plus rauissante beauté: les deux autres l'accõpagnoient, l'vne à droit, l'autre à gauche, l'vne tenoit vn eau-benitier, l'autre l'aspersoir, lequel trempãt de foys à autre dans cet eau-benitier, elle le presentoit à cette Dame du milieu.

Saint Dominique rauy d'abord à cet aspec, ouurit dauantage les yeux, pour considerer ce qui se presentoit a sa veuë: Il vid que cette venerable A Dame escortée de ces deux Damoyselles alloit par le Dortoir, & aspersoit d'eau benite chaque Religieux, qui prenoit son sommeil sur son petit grabat, puis leur donnoit apres la benediction; elle fit cette faueur a tous à la reserue d'vn seul, qu'elle ne voulut pas enuisager. Cette exception effraya le saint, & l'obligea d'aller au deuant de cette Dame, pour sçauoir qui elle étoit & ses cõpagnes, & pour sçauoir d'elle ce qui l'auoit émeu, pour ne departir sa be- B nediction à ce Religieux, dont elle auoit detourné son visage: Il fut à son rencontre, vers l'endroit du Dortoir, où la lampe bruloit, & se iettant à ses piés, la coniura de luy dire qui elle étoit. Ie suis, luy dit elle, cette Reyne & Mere de misericorde, que vous saluëz tous les iours apres Complies disant l'Antienne, *Salue Regina*: C'est moy qui me prosterne tous les iours aux piés de mon fis, pour la confirmation & l'a- C uancement de votre Ordre, quand vous dites ces parolles: *Eya ergo aduocata nostra illos tuos misericordes oculos ad nos conuerte.*

Ie me doutois bien, repartit le saint, que vous étiez cette Mere pleine d'amour, qui ne cessés de fauorizer vos petis seruiteurs & de iour & de nuit, mais agreés que ie vous demande qui sont les deux que vous D menez quant & vous, afin que nous les connoissions & reconnoissions tout ensemble. L'vne est sainte Cecile, dit la sacrée Vierge, & l'autre sainte Caterine. Ie serois entierement satisfait, Mere de misericorde, repliqua saint Dominique, si vous obligez vôtre seruiteur, luy decouurant la cause qui vous a porté de ne faire la même courtoisie à ce frere qu'auez passé, laquelle vous auez daigné

daigné faire aux autres ; C'est, ré- A pondit elle, qu'il étoit indecément couché, & ie souhaitte dans mes enfans vne si grande pureté, que mes yeux ne peuuent souffrir en eux ce qui la peut tant soit peu blesser quoy qu'inuolontaire. Ce qu'ayant dit, elle continua d'asperser & benir les autres Religieux, & disparut en suitte.

Cette faueur de la mere de Dieu toucha si fort le cœur du saint Patriarche, que se remettant en prie- B res, à l'endroit d'où premierement il auoit apperceu la sainte Vierge, qu'il en fut rauy. Dans ce doux sommeil de ses puissances, il luy sembla voir le Paradis, & toutes ses beautez. Il arretta premierement ses yeux sur Iesu-Chrit, & le vid assis à la dextre de son Pere dans le throne de sa Majesté ; baissant la veüe, il contempla ce brillant inestimable de gloire, qui eclatte dans la sainte & sacrée Vierge, & nommement ce C manteau Imperial qui la couuroit, lequel étoit de couleur tirant sur vn christal de sapphir. Il considera par apres les rang des bien-heureux, & apperceut entre eux des milliers de Religieux, reuetus chacun des livrées de leur Patriarche: Cette multitude si rauissante dans sa diuersité, luy ût fait gouter vn autre Paradis en douceur & consolation, si d'autre part il nût fait cette reflexion en luy même, que deux des siens étans decedez à Rome, & quelques autres D ailleurs, il ne les voyoit pas neanmoins parmy ces trouppes celestes: Cette pensée rabbatit entierement la ioye de son cœur, & il luy sembla que tout confus en luy méme, petit à petit il se retira vers les Ordres, qui étoient plus éloignez du throne de Iesu-Chrit & de sa S. Mere.

Là il se tint la veüe baissée, n'ozant leuer les yeux pour enuisager ces deux astres de la triomphante Hierusalem : Il se vid le premier qui auroit porté des larmes en Paradis, si sa vision ût eté dans la realité & non dans l'imagination ; il luy sembloit que sa poitrine deuint vne source de sanglos, & ses yeux deux fonteines de larmes, tant son cœur fut epris de douleur, ne voyant point ses enfans au nombre des bien-heureux. Au plus fort de ses regrés, nôtre Dame luy iettant vn œillade pleine d'amour, le conuia de s'approcher d'elle, mais son humilité luy ayant toujours persuadé que sa vie ne meritoit pas cet honneur, & auoit demerité peut étre que ses enfans decedez n'ussent pas eté receus en la compagnie des saints, il n'oza pas executer le commandement qui luy étoit fait : Nôtre Seigneur le reitera luy même, & délors il s'approcha du fis & de la Mere, tremblant comme vn criminel, la confusion & la honte sur le visage, iettant quantité de soupirs, & versant toujours beaucoup de larmes.

Si tôt qu'il ût abordé leurs thrones, il se prosterna à leurs piés, implorãt misericorde. Nôtre Seigneur luy enioignit de se leuer, & luy demanda les causes de ses regrés & de ses pleurs : helas ! Seigneur, repondit il, vous qui sçauez tout, & penetrez le fons des cœurs, vous connoîssez bien que mes deplaisirs naissent de mon infortune, voyant au nombre de vos amis & citoyens de vôtre Paradis, toute sorte de Religieux, & que ce pendant aucun de mes enfans n'y ayt pas encore û place. Que dirois tu mon fis, replique nôtre Seigneur, si ie te les faisois voir maintenant ? en serois tu bien satis-

fait? Mon Seigneur, repartit le saint, A que pourrois ie souhaitter dauantage ? Alors Iesu Chrit étendant sa main sur l'epaule de sa Mere, dit à saint Dominique ces parolles d'vne consolation eternelle: Considerem ō fis; iay chargé ma Mere de tous les soins de ton Ordre, c'est elle qui en sera la patrone, la protectrice, & la Mere: & afin que tu n'en doutes aucunement, & que tu ayes la satisfaction que tu desire si ardemment, voys tes enfans où ie les ay loger. B A ces parolles, nôtre Dame ouurant ses bras, il vid dessous son manteau Royal, non seulement ceux qui luy auoient donné sujet de se lamenter, ains encore plusieurs milliers de milliers de l'vn & l'autre sexe, c'est à dire ceux que Dieu auoit predestinés pour la gloire, les appellant en leur tems à suyure son institut, lêquels à guise de bien aymez enfans iouïssoient des tendresses de leur Mere.

Ses regrés se dissiperent incontinent, ses pleurs & larmes se changerẽt en bondissemẽs interieurs, & son cœur ressentit de si viues atteintes de ioye, qu'il en reuint à soy, & se trouua, non plus dans le Paradis, mais encore dans le chemin pour y arriuer: on sonna pour lors à Matines, & apres y auoir assisté, le saint assembla tous les Religieux au chapitre, & leur fit part des consolations D qu'il auoit receu dans les susdittes visions: le but de son exhortation fut d'embrazer leurs cœurs en l'amour de la sainte Vierge, d'y auoir le reste de leurs iours vne confiance filiale, de bruler du zele de sa gloire, préchant par tout sa deuotion & son Rozaire, de marcher dans les plus étrois sentiers de la pureté virginale, pour ne deplaire iamais à ses yeux, & gaigner de plus en plus ses affections, & enfin de l'aymer auec des tendresses, qui ne soient point deuancées par les autres Religieux: Il pressa dauantage ce point de la pureté, demandant au frere qui auoit eté priué de la benediction virginale, ce qui luy auroit pû causer vne perte si notable: le frere temoigna son innocence, & qu'il n'en pouuoit decouurir autre cause, sinon que se reueillant il s'estoit trouué nud, bien que sans consentement & à son grand regret.

Cet accident confirma dauantage le statut auquel nos Peres s'étoient obligez, de coucher vetus, afin de n'obliger la sainte Vierge, quand elle nous visite, de nous priuer de ses regars pleins d'amour, & de sa benediction maternelle: & afin que cette faueur de sa visite fut plus grauée dans le souuenir de la posterité, Maluenda croit, que dêlors on C introduisit cette coutume, d'asperser d'eau-benite nos Dortoirs & toutes les officines du Couuent, nõmemẽt tous les Dimanches, & aux processions solemnelles pour les Mors.

Auant que passer outre, si quelques vns obiectoient, que cette vision de saint Dominique, regardant ses enfans souz le manteau Royal de nôtre Dame, se trouuãt semblable à celle q'ut vn Religieux de Citeaux, l'on pourroit l'auoir empruntée de Cæsarius qui la rapporte liure sept de ses dialogues chap. 60. & l'auoir attribuée au saint Patriarche: A quoy ie repons, que nous pourrions obiecter le même, si le soupçon auoit lieu dans ce rencontre; par ce que Cæsarius écriuant son liure l'an 1222. & disant que cette vision arriua depuis fort peu d'années à vn Religieux de son Ordre, l'on

peut croire que saint Dominique A l'ayant û l an 1218. en a eté le premier honoré, & que c'est plutôt de nous que l'Ordre de Citeaux l'auroit emprunté, que nous de l'Ordre de Citeaux. Mais nous ne sommes pas en ces doutes, qui ressentent l'enuie des espris foibles & ialoux sans fondement. Nous accordons & auoüons que le saint Ordre de Citeaux és vn des plus cheris & aimez de la sainte Vierge, B que tous les enfans d'iceluy viuent souz sa protection, & sont à l'abry sous son manteau Royal, & eux auoüent reciproquement aussi, que l'Ordre des Freres Prêcheurs a eté priuilegié des mêmes graces & faueurs.

Pour temoignage dequoy nôtre bien-heureux Thomas des Chams au chapitre vint du liure second des Abeilles, rapporte qu'vn saint Religieux de l'Ordre de Citeaux, vid C vn iour pendant son Oraison la tres Auguste Mere de Dieu, qui luy tint ce pro pos: Ie vous recommande mon fis, que vous aymiez desormais auec vne affection particuliere mes freres & mes enfans, & que vous priez auec plus d'ardeur pour eux: Tres volontiers, repartit ce bon Religieux, croyant en luy même que les freres & enfans de la Vierge ne fussent autres que ceux de son Ordre: mais elle penetrant en son cœur luy ota cette creance, aioutant D ces parolles: Ie n'entens pas seulement de tes Confreres, mais encore d'autres, que i'ay pris sous ma protection, & les faueurs de mes plus grandes misericordes: Ce que disant, elle ouurit ses bras, & ce bon Religieux y vid sous son manteau les Freres Prêcheurs, déquels nôtre Dame rendit ce temoignage: Ceux cy encore sont mes freres & mes enfans, lêquels ont pour but & fin de leur vocation, de releuer le sang de mon fis, & ne permettre qu'il ayt eté inutilement épanché. De cette vision les Religieux de l'Ordre de Citeaux, & des freres Prêcheurs, peuuent inferer l'vnion etroitte qu'ils doiuent conseruer entre eux, étans logez ensemble sous le manteau Royal de la sacrée Vierge, & l'affection particuliere dont ils sont obligez de reconnoître ses entrailles maternelles, puisque dessous l'ecorce de cette vision materielle, le saint Esprit nous fait entendre les soins, & le cœur de cette adorable Princesse du Paradis sur eux. Pour cet effet nos Peres ont institué cette procession, qui se continuë iusques à present auec tant de religion en l'Ordre, chantant solemnellement apres Complies l'Antienne *Salue Regina*, chacun tenant au commencement de l'Ordre vn cierge allumé, pour marque de l'amour filial qui bruloit en leurs cœurs, vers vne si aimable & cordiale Mere.

En suitte de ces faueurs S. Dominique prend la charge de Maitre du sacré Palais, & fonde l'Ordre de la Milice de Iesus.

Chapitre XXXIV.

1. *Les causes, les charges, l'honneur, & l'autherité de l'Office du Maitre du sacré Palais.*
2. *Les causes, les status, & priuile-*

ges de l'Ordre de la Milice de Iesus.

A

NOus aurons sujet de nous étonner en ce chapitre, comment il étoit possible que saint Dominique pût satisfaire de la moitié, à tant & tant de choses, que le zele de la gloire de Dieu luy faisoit entreprendre: Il prioit quasi toutes les nuis, tant pour s'aquitter de ses Rozaires, vaquer à ses Oraisons, faire ses penitences & disciplines, & s'employer à l'etude, que pour recommander extrordinairement à Dieu mille & mille necessitez, dont il se chargeoit par charité. Pendant le iour il visitoit le saint Pere, les Cardinaux, les Prelas, diuers amis, les pauures, & le Monastere de ses filles; & comme Dieu faisoit de grans miracles par son moyen sur les malades, & pour la consolation des afligez, il étoit reciproquement visité, mais auec telle affluence, que bien-heureux étoit celuy qui receuoit sa benediction: De plus il prêchoit continuellement, confessoit fort souuent, operoit de grãdes conuersions, satisfaisoit à ses enfans qui étoient au nombre de cent, attiroit chaque iour de nouueaux & bons sujés à son Ordre, & auoit soin de les éleuer & instruire, de les disperser par le monde, de repondre à leurs lettres, & en fin de se montrer Superieur du Couuent par exemple.

Auec tout ce grand tracas saint Dominique prit encore vn autre charge, qui és d'étre Maitre du sacré Palais, enseignant la Theologie positiue deuant ceux qui venoient en Cour de Rome pour leurs affaires. L'occasion fut, que ce saint homme voyant en la cour du Pape beaucoup de personnes, qui ne pouuoient si tôt auoir audience de sa sainteté, & à cette occasion perdoient miserablement le tems à se promener dans les sales du Palais de sainte Sabine, & s'entretenoient auec les vns & les autres de plusieurs discours inutiles, il representa au Pape, que si quelqu'vn bien versé dans la Theologie, & l'étude serieux des saintes lettres, leur en interpretoit quelques chapitres pour

B

leur edification, cela diuertiroit beaucoup de vains ou mauuais discours, & les ennuis de ceux qui attendent leurs expeditions seroient plus faciles à porter.

Le saint Pere trouua fort bon cet auis, & chargea nôtre saint Patriarche d'exercer luy méme cette charité, veu qu'aussi bien son Couuent n'étoit pas eloigné de son Palais: Il plia les épaules souz le commandement du saint Pere,

C

& au premier iour commença l'interpretation des Epitres de saint Paul, auec vn tel fruit, pour ceux qui l'ecoutoient, que le Pape voulut en l'absence de notre bien heureux Pere, qu'vn de l'Ordre fit le méme Office. Du depuis cette charge a eté perpetuellement annexée à l'Ordre, & petit à petit elle est deuenüe si auguste, que c'est vne des principales dignitez en la Cour de Rome.

Depuis le tems que nôtre bien

D

heureux Pere l'exerça, iusques à presẽt, où elle est entre les mains du Reuerendissime Pere Vincent Candide de tres illustre famille de Génes, nous en trouuons cinquãte cinc dont il y en a û set de Cardinaux, vn canonizé sçauoir és S. Vincent Ferrier, vn Patriarche, trois Archeuêques, onze Euêques, & set qui ont eté Maîtres Generaux de l'Ordre.

La charge qu'ils ont à present, est de faire les decrez pour deffendre les liures qui sont heretiques, où contiennent vne mauuaise doctrine, laquelle peut nuyre aux bonnes mœurs. La seconde est, d'examiner tous les liures qui s'impriment à Rome, ou es terres qui sont du ressort du Pape : Le troisiéme, de lire prealablement tout ce qui doit être prêché ou recité deuant sa Sainteté, afin qu'il n'y ayt rien que bien à propos.

Pour s'acquitter de ces charges, le Pape luy donne vn departement en son Palais, & à tous ses gens, auec des pensions conuenables : Il porte le titre de Reuerendissime, & tient le premier rang en l'Ordre apres le General: En la Chapelle du Pape il s'asseoit proche des piés de sa Sainteté; Au conseil des choses de la foy, il precede en rang & en suffrage tous les autres Docteurs & Theologiens; Rien ne se peut imprimer à Rome, ny aucune predication se faire deuant le Pape, sans sa licence, & son approbation; En toutes sortes de disputes, son opinion, & sa reponse preuaut à toutes les autres, & aucun n'oze repliquer apres luy, De plus il assiste indispensablement à la Congregation de l'Inquisition auec le Pape & les Cardinaux. Or l'experience des grans fruis que cet office rapporte à l'Eglise contre les heresies, a eté si visible, que iamais les Saints Peres ne l'ont voulu supprimer, ains au contraire l'ont toujours fauorizé & entretenu, iusques là qu'ils s'en sont reseruez la nomination & l'election.

Outre cette action si remarquable de nôtre bien-heureux Pere, d'auoir esté la cause que cet office A de si grande consequence à l'Eglise, ayt esté etably, & subsiste encore auec plus de vigueur que iamais, il a fait vn autre euure non moins signalée pour la deffense de la même Eglise, instituant le tiers Ordre de de la Milice de Iesu-Chrit Il y auoit dêja quelque tems, lors qu'il trauailloit és cartiers de Toulouze, que voyant le desordre qui arriuoit és armées des Catoliques, de ce que la plu-part étans volontaires, ils s'en B alloient quand ils vouloient, & souuent aux bons cous les Capitaines & Generaux d'armées étoient abandonnez, il premedita dans son esprit, de faire en sorte, si iamais l'occasion s'en presentoit, d'instituer vne Congregation d'hommes, lêquels poussez d'vn zele de la foy, s'obligeroiēt d'exposer leurs vies & leurs biens, quand ils en seroient requis, pour la deffense de l'Eglise; afin que d'vn C côté les armées Catholiques ne vinsent pas à s'affoiblir par le nombre des soldas qui se defilent, & que de l'autre, on ût toujours en main des gens tous prés de cheminer, au premier commandement qui leur seroit fait. Et afin que plusieurs pûssent embrasser cet institut, il premedita encore de ne les obliger, qu'à ce veu de prendre les armes pour l'Eglise, & de demeurer souz D l'obeyssance & la direction de l'Ordre, qu'il pretendoit & esperoit établir : Ainsi chacun pouuoit s'y enroller de quelque condition qu'il fut, sans s'obliger à la chasteté, ou à veu de continence, s'ils étoient mariez.

Ce dessein luy ayant semblé si bon, lors que de ses yeux il voyoit les desordres que causoient tant de Croisez qui se debandoient, & qui apres deux ou trois mois des pati-

mens de la guerre, s'en retournoient à leur foyer, & se contentoient de cette epreuue pour toute leur vie: Le même dessein luy parût encore meilleur, quand le treziéme ou quatorziéme de Feurier de l'an 1218. il apprit du Pape ce que luy écriuoient les Euêques & les Princes de la Prouince de Gnesne en Pologne. Ces nouuelles étoient, que les peuples de la Prussie, qui étoient extremement adonnez à l'idolatrie, auoient mis à feu & à sang Plosque ville Capitale du Duché de Massouie, & contraint le Duc Conrad de se retirer autre part: Luy ne pouuant soutenir l'effort de ces idolatres, ût recours aux Euêques & Princes de la Prouince de Gnesne, & singulieremẽt à Christin Euêque de Culme, afin de le secourir: Tous vnanimement s'auiserent de requerir le Pape d'vne faueur, qui est de transferer le priuilege de la Croysade qui se prêchoit pour recouurer la terre Sainte, contre les Prusses & autres nations Septentrionales, alliées auec iceux.

Saint Dominique ayant appris ces tristes nouuelles, resolut d'eclorre son dessein, & de parler à sa Sainteté pour l'établir & confirmer, veu la presente necessité qui de tous côtez pressoit l'Eglise: La Lombardie regorgeoit de mutins heretiques Manicheens, qui voloient tous les biẽs de l'Eglise; La France en souffroit dauantage des Albigeois; tout l'Orient gemissoit sous la tyrannie des Sarrazins, & l'Eglise Septentrionale sous les Prusses, & autres nations feroces: D'vn autre côté le Pape Honoré III. étant si zelé pour la deffense de l'épouse de Iesu-Chrit, nôtre bien-heureux Pere crût qu'il ne feroit aucune difficulté de cét

A établissement: puisque luy même trauailloit auec tant d'actiuité, que ceux qui lisent ses lettres, s'etonnent & de sa vigilance, & de la quantité de patentes qu'il expedioit de tous côtez, pour encourager les Euêques, Prelats, & Princes, à ne se point épargner en la necessité presente.

Il en ouurit donc la pensée au Pape, & luy deduisit ce qu'il auoit

B pourpensé sur les statuts qu'il prescriroit à ceux de ce tiers Ordre: Le Pape loüa son dessein, & la chose ne pouuant être que tres auantageuse, il l'approuua aussi tôt. Approuué que fut cét ordre, saint Dominique le prêcha, & y attira premierement, comme la sainte Vierge le reuela au bien-heureux Alain, beaucoup des Confreres de saint Rozaire, qui pouuoient prendre les armes, & se subuenir pour cét effet, sans incommoder leurs familles: Mais outre

C ceux-là, quantité d'autres qui n'etoient pas encore enrollez en cette Confrairie, se rangerent sous le drapeau de la Milice de Iesu-Chrit, deployé par nôtre bien-heureux Pere: Et pour vne manifeste preuue, que ce fut en ce tems que l'Etendart en fut leué, le Pape Honoré écriuit aux Archeuêques & Euêques d'Italie, d'empêcher que les Princes, Capitaines, & Generaux d'armées

D ne vinssent à molester les Croysez de la Milice de Iesu-Chrit, instituez par saint Dominique, exigeans d'eux ou nouueaux sermens, ou les chargeans de nouueaux impos, ou les obligeans à des offices qui les greuassent extrordinairement.

Leurs Regles n'etoient pas beaucoup difficiles; car premierement ils n'étoient point obligez à la chasteté ny pauureté: Ils dependoient

de l'obeyssance de l'Ordre, pour ce A qui est de prendre les armes : Ils ne portoient en leurs habis que des étoffes noires & blanches. Les chausses & le manteau etoient d'étoffe noire, & le reste de blanche. Ils auoient certain nombre de *Pater* & d'*Aue*, pour leurs offices. Aucun n'y etoit receu, qui ne fut premierement de la Confrairie du saint Rozaire, d'vne vie exemplaire, & s'il étoit marié, que sa femme n'y con- B sentit, & en y consentant ne promit sous serment, de ne point detourner son mary d'aller aux armées pour le bien de l'Eglise, pourueu que son absence ne la reduysit à l'extremité.

Durant le viuant de nôtre bienheureux Pere, & iusques à sa Canonization, ils furent appellez les soldâs de Iesus, ou bien les freres de la Milice de Iesus, mais apres la C Canonization du bien-heureux Pere, ils demanderent à Gregoire IX. & l'obtindrent, d'être doresnauant les freres de la Penitence de saint Dominique. Du depuis l'état Ecclesiastique & l'état Ciuil ayant changé de police en paix & en guerre, cét Ordre s'ét abatardy quant aux hommes, & a grandement fleury & fleurira toujours pour l'autre sexe, ainsi que nous auons amplemẽt deduit en la preface generale des D vies & actions memorables des saintes & bien-heureuses de l'Ordre.

Il est vray, que depuis enuiron quarante ans, le Reuerendissime Pere Hierôme Xauiere, qui fut depuis Cardinal, tenant à Saragosse ville d'Aragon le Chapitre general l'an 1605. le remit sur pié par l'autorité Royale, d'ont s'en fit la declaration suyuante en ces termes.

Declaramus supremum sanctæ Inquisitionis Hispaniarum Sen.tum, authoritate Apostolica & Regia decreuisse, vt in omnibus regnis sibi subiectis Ordo militaris de Militia Iesu Christi Cruce signatorum militum à Patre nostro beatissimo Dominico, contra hæreticos institutus, & à summis Pontificibus approbatus, & confirmatus, de nouo restauraretur, & si opus est instituatur, quorum congregatio in nostris Conuentibus habeatur, obtenta tamen prius licentia ab Inquisitoribus. Quare potentissimus Hispaniarum Rex Catholicus fidei zelator & deffensor acerrimus, sanctæque Inquisitionis, & nostræ religionis protector optimus, instaurationem Ordinis Militiæ Iesu Christi desiderans, suo decreto regio sanciuit, atque concessit omnibus prædictis sanctæ Inquisitionis Ministris, vt possint nostris Prædicatorum insignijs, alba videlicet & nigra cruce, floribus veluti liliorum terminata, & deaurata, super vestes vti, ipsisque decorari in festis beatissimi Patris nostri Dominici, beati Petri martyris, beati Raymundi, & in solemnitate sacratissimi Corporis Christi, & in omnibus actibus fidei, propositione, & publicatione edicti sanctissimæ Inquisitionis, & quotiescumque regia Maiestas aliquod ingreditur regnum vel ciuitatem, vt constat ex regesto originali in Archiuijs sanctæ & generalis Inquisitionis conseruato, sub datâ Vallisoleti 29. Iulij 1603. per manum Notarij & Secretarij Fernandi de Villegas.

Quamobrem ordinamus & mandamus omnibus FF. nostri Ordinis in Conuentibus sacræ Inquisitioni Hispaniæ subiectis commorantibus, vbi commodè fieri potest, vt summâ qua potuerint diligentia, deuotione, & solemnitate curent prædicta festa simul cum præfatis militibus & sanctæ Inquisi-

tionis ministris celebrare, processiones solemnes in quibus Reliquiæ Sanctorũ, & vexilla sanctæ Inquisitionis deportentur, ita componere & ordinare, sicut tanti Patris sancti Dominici primi Inquisitoris, Principis & institutoris sancti Officij filios, & diui Petri martyris inuicti fidei propugnatoris commilitones, nec non beati Raymundi totius Hispaniæ Inquisitoris alumnos decet.

Lizez Maluenda l'an 1221. ch. 13. lequel n'ayant pas û les memoires que Bzouius a retiré de la Bibliotheque Vaticane, touchant ce remuement des Prussiens, n'a pû aussi bonnement asseurer le tems que cet Ordre de la Milice de Iesu fut establi par nôtre bien-heureux Pere saint Dominique.

Par ce renouuellement plusieurs ont eté receus à ce tiers Ordre, nommement dans les Indes, lêquels l'ont honoré de leur sang, mourans constamment pour la foy dans le Iappon & autres endrois, ainsi que l'on peut voir dans le troisiéme tome de ces vies, au triomphe des Martyrs que nous auons mis au iour.

Ce tiers Ordre donc institué par nôtre bien-heureux Pere dans la ville de Rome, l'an 1218. & confirmé la même année, voire fauorizé de plusieurs priuileges par le Pape Honoré III. à l'occasion des necessitez de l'Eglise Septentrionale, plusieurs s'y enrollerent dêlors, & s'en allerent aux secours des Princes de Poloigne contre les Prussiens.

Le Pape luy méme apres auoir fait réponse aux Euêques & Princes de Gnesne le douziéme Feurier, écriuit le second des Nones de May, cest à dire le sixiéme du moys l'an 1218. aux Archeuêques & Euêques de Mayence, de Cologne, de Magdebourg, de Saltzebourg, de Londres, & de Gnesne d'assister Christin Euêque de Culme: Il redoubla ses lettres en particulier à l'Archeuêque de Mayence le dix-septiéme des Calendes de Iuillet, cest à dire le quinziéme de Iuin, & auparauant il auoit excité par lettres generalles dattées des Ides de May, c'est à dire le quinziéme, tous les fidelles, d'accourir aux secours des Chrêtiens en Poloigne, contre les Prusses.

Nôtre bien heureux Pere sçachãt les diligences du souuerain Pontife, s'offrit luy même pour aller prêcher non seulement les Prussiens, mais encore les Liuoniens, les Rousses, les Tartares, les Moscouites, & les autres peuples des Septentrion: Mais Dieu inspira le Pape de ne luy accorder cette licence, ains seulement trouua bon qu'il prit cette occasion de la Croysade pour y enuoyer des siens, tant pour fonder son Ordre en ces cartiers Septẽtrionaux, que pour animer & encourager tous les Croysez, & nommement ceux de la Milice nouuellement établie. Il le fit, & y enuoya quelques vns des plus feruens, auquels il ordonna pour Superieurs, trois dont les noms ne sont point exprimez, sinon quant à la lettre capitale; la premiere de l'vn étoit vn P. l'autre vn T. & l'autre vn R. Le Pape leur donna des patentes de recommendation fort autentiques, dattées du sixiéme des Kalendes de May, cest à dire le vingt-septiéme de Mars, l'an second de son Pontificat, qui fut l'an 1218. Ie les ay voulu inserer, à cause qu'elles sont extremement à l'honneur de nôtre Ordre, lequel à peine étoit né, que dêja il s'epandoit és Nations les plus

éloignées

eloignées. Elles parlent ainsi en leur Original.

Si personas religiosas diligere ac honorare curatis, Deo cui seruire regnare est, gratum obsequium exhibetis qui quod vni ex minimis suis fit, sibi fieri asseuerat: Rogamus proinde vestram deuotionẽ, exhortamur attente per a. v. s. mãdãtes, quatenus dilectos filios P. T. & R. latores præsentiũ ordinis Prædicatorum, quorum vtile ministerium ac religionem credimus Deo gratam, in eorum laudabili proposito confouentes, ad officium prædicationis ad quod deputati sunt, curetis benigne recipere, ac habentes eos pro nostra & Apostolicæ sedis reuerentia commendatos, in suis necessitatibus, eis assistatis, qui verbum Dei gratis & fideliter proponentes, intendendo profectibus animarum, ipsum Dominum solum secuti, paupertatis titulum prætulerunt, preces & mandatum nostrum taliter impleturi, vt in districti examinis die positi, ad dexteram cum electis, regnum percipiatis æternum cum eis, non audituri sententiam damnationis reproborum, quæ pro contemptu talium ipse Deus qui se asserit in eorum despectione contemptum haberi, perpetuo incendio deputabit. Datum Romæ apud S. Petrum vi Kalend. Maij an. 2.

Les Regrês du saint Patriarche, sur la mort de Simon Comte de Montfort, & les soins du même pour la dilatation de l'Ordre.

CHAPITRE XXXV.

1. *Description de la mort du Comte, & le lieu de sa sepulture.*
2. *Saint Dominique obtient lettres du Pape en faueur de ses Religieux à Paris.*
3. *Le diable voulut assommer le saint auec vne grosse pierre.*
4. *L'arbre miraculeux du saint, & son voyage en Hespaigne.*

BIentôt apres que saint Dominique ût eté chargé de l'Office de Maitre du sacré Palais, & qu'il ût etably son Ordre de la Milice de Iesus, les nouuelles arriuerent à Rome de la mort du tres illustre Simon Comte de Monfort. Il y auoit dêja plusieurs mois que le bien-heureux Patriarche l'auoit appris en son oraison, & en auoit fait son dueil en luy même, comme nous auons dit cy dessus, il renouuella neanmoins ses larmes & ses regrês, aux nouuelles qui en furent portées au saint Pere. Ce qui l'affligea plus, fut l'espece de sa mort autant funeste que glorieuse; funeste, par son accident; glorieuse, pour vne telle occasion. Pierre de Vau-Sernay qui etoit present à ce rencontre la decrit en ces termes chapitre 165. de son histoire des Albigeois.

L'an 1217. le Comte de Montfort ayant planté le siege deuant Toulouze sur la fin du moys de Septembre, son courage martial pour la deffense de l'Eglise, le luy fit obstiner l'espace de neuf moys iusques au lendemain de la feste de S. Iean Baptiste, qui est le vint-cinquiéme de Iuin. A ce iour les Toulouzains firent vne sortie du grand matin, & entrerent bien auant dans les tranchées: Le Comte ne se doutant point de cette sortie, s'aquittoit de ses deuotions ordinaires, assistant à l'office de Matines; le bruit neanmoins des soldâs & du choq ve-

nant iusques à sa Tante, il prit ses armes, & vint à l'Eglise pour y entendre la Messe: A peine fut elle commencée, qu'vn des Officiers accourut luy porter les nouuelles, comme les assiegez auoient fait vn coup de desespoir, & que les nôtres auoiẽt peine à les repousser: Ie m'en vay, dit le Comte, mais laissez moy voir mon Sauueur à l'Eleuation. Il acheuoit de dire ces parolles, qu'vn second arriue qui l'auertit du danger où etoient les nôtres. Ie ne sortiray point, dit le Comte, qu'au prealable ie n'aye veu mon Sauueur: Allez & donnez hardiment, ie vous suys.

A

B

En même tems que le Prêtre ût fait la consecration, & leué la sainte Hostie, le Comte l'ayant humblement adoré, leua les mains au Ciel, & les genoux en terre s'ecria *Nunc dimittis Domine seruum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Puis se leuant il ajouta, *Eamus, & si opus est, pro illo moriamur, qui pro nobis mori dignatus est:* Alons, & s'il est necessaire, mourons pour celuy qui a daigné mourir pour nous. Ce qu'ayant dit, il s'enfonça dans la mêlée, repoussa les ennemis, & r'allia ses gens auec vn courage nompareil; Il y fut percé de cinc cous de flêche, & dissimulant neanmoins ses playes, il tailloit en pieces les ennemis: & parceque le principal du siege etoient les machines dressées, auec lêquelles on battoit en ruyne les murailles, les Toulouzains firent leurs effors pour les brizer & rompre, ce qui obligea le Comte de soutenir le bataillon destiné pour les garder; Et ce fut en cet endroit, où il receut vn dernier coup, qui termina ses victoires & sa vie.

Vne pierre lancée d'vn Mangoneau luy attrapa la tête, & le blessa mortellement; il ût neanmoins loysir de frapper deux foys sa poitrine, demandant pardon à Dieu, luy recommandant son ame, & reclamant le secours de la sainte Vierge. Son fiz ayné luy succeda, mais les Chrétiens furent si decouragez de cette perte, que se retirant en leurs pays, il fut contraint de leuer le siege, & d'entendre aux deuoirs funebres de son Pere. Il le fit porter auec vn dueil magnifique à Carcassonne, d'où par apres il fut conduit à ce Monastere si Auguste des Religieuses de l'Ordre de Fonteuraud, appellé de nôtre Dame de Haute Bryeres, qui est à huit lieuës de Paris, & vne lieuë de Montfort ville Seigneuriale dudit Comte, & à trois petites lieuës de cette fameuse Abbaye de l'Ordre de Citeaux nommé Vau-Sernay, *Vallis-Sernarij*, d'où étoit ce Religieux nommé Pierre de Vau-Sernay dont nous auons tant parlé. L'on y void son tombeau, vis a vis du grãd Autel, au milieu de la nef, eleué de trois piés de terre, sur la lame duquel deux vers en lettre Gothique s'y lisent qui le comparent aux plus g ans hommes de la terre.

C

Aux deux côtez de la grille du cheur des Religieuses, l'on y void deux figures en relief; l'vne represente Simon Comte de Montfort, posant sa main sur l'ecusson de ses armes, qui étoient vn Lyon rampant: L'autre represente son fiz ayné dans la même posture. Ce que i'ay voulu specialement remarquer, à cause que les histoires ne font mention de ces dernieres particularitez, & ie les ay veu & appris sur le lieu même. La reconnoissance vers ce grand Comte, nous a obligé

D

d'essuyer les larmes de nôtre saint A Patriarche sur le sujet de sa mort, auec cette memoire particuliere.

Enuiron le même tems que ces nouuelles arriuerent à Rome, saint Dominique en receut de ses enfans de Paris, lesquels luy donnerent auis, que si le saint Pere vouloit enuoyer vn rescrit Apostolique à Maitre Iean de saint Quentin Docteur Regent en Theologie, & à B l'Vniuersité, celle cy & celuy là consentiroient à la donation d'vn lieu capable pour les fōder : Le saint en parla incontinent au Pape, & en ût les expeditions, qui furent efficaces, parceque Maitre Iean de saint Quentin ceda la Chapelle de saint Iaques, les Bourgeois le lieu de leur assemblée, & le Seigneur de Haute-Fueille son chateau; de sorte que dans peu de iours, qui fut le seizieme du moys d'Aout, au rap- C port du bien-heureux Humbert cité par Maluenda l'an 1218. chap. 40. nos Religieux quitterent leur maisō de loüage proche de l'Hostel Dieu, & se retirerent en cette nouuelle.

Par cét établissement nos Peres étans assurez de leur residence dans Paris, saint Dominique fortifia la mission de ses enfans au Septentrion, par le renuoy de saint Hyacinthe & de ses compagnons en Pouloigne, comme nous disons en sa vie. L'on peut aussi croire qu'il D n'oublia point les cartiers du Leuant, puisque permettant au bien-heureux Renaud d'aller en la terre Sainte, en la compagnie de l'Euêque d'Orleans, il n'ût pas voulû perdre vne si belle occasion d'y enuoyer quelques vns, pour y planter son Ordre.

Le progrez d'iceluy faisoit enrager le Diable; & parce que le saint s'efforçoit de le meriter par ses veilles assiduës & feruentes prieres, Satan au contraire s'efforçoit de le diuertir de son oraison par quelques stratagemes. Entre ceux dont il se seruit, fut que le saint étant prosterné par terre deuant le saint Sacrement, il prit vne grosse pierre fort pesante, & la ietta du haut de l'Eglise sur luy; mais les Anges de l'Eglise la detournerent, ou bien le Diable même n'ayant permission que de l'epouuâter, & nō de le blesser, la ietta si addroittement, qu'elle ne fit qu'effleurer les bords de son chaperon; elle tomba neanmoins si rudement, qu'elle fêla en plusieurs endrois le carreau de marbre sur lequel elle cheut.

Plusieurs bons Auteurs citez par nôtre Maluenda l'an 1218. chapitre 35. disent que ce carreau fut conserué dans l'Eglise iusques à l'an 1586. lors que Sixte V. faisant abbatre vne muraille qui diuisoit l'Eglise de sainte Sabine en deux pars, l'vne pour le cheur des Religieux, l'autre pour la nef des seculiers, les ouuriers oterent ce carreau, & le voyant brizé le ietterent comme chose de peu d'importance. L'on n'a pas fait ainsi de la pierre; car en memoire perpetuelle de la protection de Dieu sur nôtre bien-heureux Pere contre la rage de Satan, on l'a enchaînée & attachée sur vne petite coulomne haute de deux coudées, où tout le monde la void: Elle est pareille à ces anciens pois des Romains, fais d'vne matiere noire vitrée; & croid-on que le Diable l'alla prendre entre celles qui seruoient à cet effet; veu que son pois est iustemēt de cinquāte liures, de couleur noire, de matiere vitrée, & de forme ronde, si ce n'est qu'elle est vn peu

foulée & enfoncée, pour la roideur dont elle tomba sur ce carreau de marbre.

A ce coup de Satan, saint Dominique ne se remua aucunement, & perseuera dans son oraison, bien que toute l'Eglse retentit du coup, & que le bruit fut à ses oreilles: Cet que Dieu logeoit au milieu de son cœur, & rien n'étoit capable de l'ebranler, *Deus in medio eius non commouebitur*. Pour témoignage de cette histoire, nos premiers Peres firent grauer sur cette pierre ces vers heroïques, à l'ancienne mode, qui neanmoins expriment nettement ce qui en est.

Credidit orantem iacto contundere saxo
Sanctum hic Dominicum hostis versutus; at illum
Illæsum Dominus seruat, mirabile factum:
Marmoris illisi confractio monstrat in æuum
Hisque fidem præbet suspensus, & ille molaris

Cette merueille nous donnera sujet de passer à vn'autre, que nos Auteurs vnanimement apportent, comme tradition certaine, sur vn pêcher que nôtre bien-heureux Pere planta luy même dans vn petit Iardin, qui est en l'enclos du Conuent de sainte Sabine. L'opinion commune est, que cét arbre planté des mains du saint, en a receu quelque benediction extrordinaire, car depuis quatre cens ans on le taille sans cesse, & le iour des Cendres on l'ebranche notablement, pour en distribuer aux peuples qui viennent à la foule, afin d'en auoir quelque peu, cependant on le void tous les ans branchu & toffu comme les autres: d'où l'on s'est persuadé qu'il a receu quelque particuliere impression des mains & de la benediction du saint, veu que dans le cours reglé de la nature, cet arbre n'ût pû subsister si longues années, & étant si souuent ebranché; outre que plusieurs personnes temoignent en auoir receu de grans soulagemens en leurs incommoditez & maladies.

Reuenant aux soins qu'auoit ce grand Patriarche pour la dilatation de son Ordre, il resolut vers la fin de cette année 1218. de faire vn voyage en Hespaigne, pour y assister les freres qu'il y auoit enuoyé, & accroitre leurs progrez. Maluenda raisonne fort bien en cet endroit, montrant par les circonstances du tems contre quelques vns, que ce fut en cette ditte année, où le saint entreprit ce voyage, & qu'il partit de Rome vers la fête de Toussains, puisqu'au dire du B Humbert il prêcha dans Segouie quelques iours auant la fête de Noel Olmeda Chroniste ancien de l'Ordre, luy donne pour compagnons quelques vns des plus celebres du Couuēt de sainte Sabine, & dit qu'il vint à Florence, de là tira vers Bouloigne, & de Bouloigne prit la route de Toulouze, & de Toulouze entra dans les Hespaignes. En ce voyage, Dieu qui fait éclatter en prodiges ses saints par tout où ils se trouuent, voulut faire parêtre les merites incomparables de son fidele seruiteur, par quelques miracles qui ne sōt à taire.

Etant sur le chemin de Rome à Florence, vn Religieux disciple de saint François nommé Albert, voulut accompagner le saint autāt qu'il pourroit, afin de participer aux fruits & aux consolations que l'on receuoit de ses pieux & celestes entre-

tiens : Il y participa doublement, car A outre les saintes instructions qu'il apprit, il receut par les merites du saint vne miraculeuse assistance : la chose paroit d'abord de peu d'importance, mais c'est en ce point que l'on doit admirer l'excez des bontez infinies de Dieu sur ses saints, d'employer même sa toute puissãce pour des choses de peu, dont les sages du monde tirent sujet de risée. Vn gros B chien se ietta furieusement sur le Frere Mineur, & luy dechira sa robbe en plusieurs lambeaux : Cet accident l'affligea fort, mais beaucoup plus de ce que son infortune étoit sans remede, n'ayant ny fil ny eguille, ny l'assistance de qui que ce soit, pour remettre en état sa robbe dechirée. Saint Dominique ût pitié de sa peine, & comme autrefois saint Benoît fit paroitre miraculeusement sa charité, reünissant les pie- C ces d'vne cruche cassée, le saint la fit aussi paroître en r'habillant cette robbe dechirée du Frere Albert, & faisãt auec vn signe de croix, ce que iamais aucun tailleur n'ût pû faire, veu que méme les endrois lacerez ne s'y cõnoissoiẽt aucunemẽt. Tel fut le succez de la deuotion de ce bon Pere enuers nôtre Pere, par le moyen duquel, au rapport de Flamin, il pût continuer sa route auec D luy & ses compagnons, léquels arriuez à Florence en partirent incontinent pour aller à Boloigne.

Là nôtre bien heureux Pere vid les progrez de ses bons enfans, léquels à la sueur de leur visage auoient donné quelque commencement à la construction d'vn Couuent : il les consola dans leurs souffrances, & encouragea fort à la constance, dans les extremes necessitez que tous les iours ils enduroiẽt. Puis continuant son voyage, il prit la route de Thoulouze, & auãt qu'y arriuer, ou bien sortant de Toulouze pour entrer dans l'Espaigne, il imposa silence pour huit mois à vne femme qui s'étoit laissée emporter en des parolles extremement indiscretes pour le sujet qui s'ensuit.

Nôtre bien-heureux P. étant arriué auec quelque compagnie dans vne hottellerie, on dressa le souper indifferemment pour tous, mais l'hotesse voyant que nôtre bien heureux Pere & ses compagnons faisoient abstinence de viandes, s'imagina que cétoit l'auarice qui le portoit à cette nouuelle mortification ; A cette premiere pensée, sa passion s'alluma, & prenant à partie saint Dominique, luy dit toute sorte d'iniures, qu'vne femme en colere a coutume de vomir ; le saint ne s'en emouuant aucunement, ains plutôt benissant la prouidence de Dieu, qui permettoit vn tel souper, la compagnie s'en fâcha, mais à cause du respec que tous portoient à sa vertu, ils n'ozerent entreprendre cette femme impudente, & la faire taire par force. Ils se contenterent de prier saint Dominique de faire en sorte qu'elle se tût, & ne leur rompit dauantage les oreilles.

Acquiesçant à leurs prieres, il exhorta cette femme de se moderer, & de n'inquieter dauantage ses Freres, qui ne se portoient à cette abstinence par auarice, mais par le desir d'vne sainte vie : Elle n'en voulut rien faire, ains comme l'huyle ietté sur les charbõs ardans les embraze dauãtage, ses parolles de douceur aigrirent dauantage le cœur & la langue de cette femme passiõnée:

Ce que voyant nôtre bien-heureux Pere, il luy dit ces parolles suiuantes sans aucune emotion ou alteration d'esprit: Dieu t'impose le silence. En méme tems sa langue se roidit, & n'en pût iamais former vne seule sillabe, iusques à ce que le même bien heureux Pere venant à repasser au même lieu, huit mois apres, elle se ietta humblement à ses piés, & luy temoigna par signes, qu'elle étoit bien marrie du mauuais accueil qu'elle luy auoit fait. Cette penitence & humilité conuia doucement nôtre bien-heureux Pere à impetrer pour elle l'vsage de sa langue, ce qu'il obtint par ses prieres, & elle parla comme auparauant auec la méme liberté. C'est ce que rapporte Flamin cité par Maluenda l'an 1218. chap. 44.

Arriuée de saint Dominique en Hespaigne & les fruis de ses predications.

Chapitre XXXVI.

1. *Saint Dominique prêchant à Segouie, fit pleuuoir abondamment apres vne longue secheresse.*
2. *Il y batit vn Couuent, & predit la mort funeste d'vn Grand.*
3. *Sa tunique resiste aux flammes.*
4. *Il vint à Madrit & y fonde vn Couuent pour des filles.*

L'Amour naturel de la patrie, pour y faire pleuuoir les plus rares benedictions du Ciel, pressant tendrement le cœur de saint Dominique, il partit de Toulouze, & vint à Narbonne, d'où montant les Pyrenées, il trauersa en suitte le milieu A de l'Hespaigne, & vint à Segouie vers les fêtes de Noël. La renommée de sa grande sainteté étant commune dans tout le païs, il fut receu des principaux, & de tous les Citoyens, auec vn applaudissement extreme, & aussi tôt il fut prié de leur faire part d'vne de ses predications, afin que ceux qui étoiét ses compatriotes, communicassent aussi bien que les étrangers, aux fruis qui en réüssissoient.

Son zele joint à l'affection legitime de la patrie luy fit condécendre à B leur requette, & Dieu voulant faire paroître que sa langue étoit la clé du Ciel, pour en faire decendre les pluïes spirituelles, il en fit decendre les pluïes materielles à grosses ondées, apres léquelles tous les Segouiens soupiroient. Il y auoit long tems que le Ciel caressoit trop importunément la terre d'vn tems serein, & ne luy versoit aucune goutte de pluïe, pour la disposer à receC uoit la semaille des grains; les pauures laboureurs, & tous ceux qui sçauoient l'extreme necessité que la terre auoit d'étre bien arrousée, prioient incessamment nôtre Seigneur de feconder les nuées, & leur donner de l'eau, mais attendant à faire ce bien fait aux terres de Segouie, iusques à la venuë de saint Dominique, pour rendre témoignage à D sa rare sainteté, on auoit demeuré iusques aux fêtes susdites, sans auoir pû ietter vn seul grain de froment en terre.

En cette extremité saint Dominique vint fort à propos, & vn iour commençant le sermon dans vne belle plaine hors la ville, tout le peuple ne pouuant tenir en l'Eglise, tant la foule étoit grande, il s'arretta soudain apres son exorde, & changeant

de propos par vne inspiration diuine, il apostropha ses Auditeurs en ces termes.

Ne vous attristez plus mes Freres, ains au contraire reiouyssez vous, & vous confiez en l'infinie bôté de nôtre Dieu, le Ciel épanchera sur vos terres vne pluïe des plus abondantes que iamais vous ayez veuë.

A ces parolles chacun regarda le Ciel, & toute la circonference de l'orizon, & n'y paroissoit alors le moindre vestige de nuée, ains au contraire le Soleil brilloit comme en vn beau iour d'eté: ce que neanmoins saint Dominique auoit predit arriua; car bien tôt apres sur le milieu de son sermon la moyenne region de l'air se chargea, les nuées s'epoissirent, & deroberent la veuë du soleil au peuple, & sur la fin de la predication, des ondées si grosses commencerent à tomber, que chaçun gaignât au pié ne pût s'exemter d'être bien moüillé. On en fit en suitte de grandes actions de graces, & tous benirent Dieu qui leur auoit enuoyé ce nouuel Helie.

Il continua ses predications auec tant de fruit, qu'il attira plusieurs à suyure son institut, & plusieurs à contribuer pour la fondation d'vn Monastere. L'on montre encore auiourd'huy vne belle campagne proche la riuiere de Segouie, au milieu de laquelle on a baty vne chappelle, en memoire de ce que c'étoit l'endroit, d'ou nôtre bien-heureux Pere preschoit auec vne affluence extrordinaire du peuple.

Le Roy Ferdinand étant alors proche de Segouie nôtre bien-heureux Pere l'alla salüer, & apres les accueils dôt il fut honoré de sa Majesté Catholique, il retourna continuer sa moisson dans Segouie, où

A choisissant vn lieu conuenable pour fonder, il en prit vn dans vne grotte voisine de la ville, & y fit batir des cellules si petites, & le reste si proportionné à l'esprit d'vne seuere & humble pauureté, que les vestiges qui en restent auiourd'huy, dônent de l'admiration à ceux qui les considerent.

Ce qui le porta à faire ce choix, ce fut à ce qu'on croit, vn petit antre fait en cellule voutée par les mains

B de la nature, où souuent il se retiroit les nuis, afin d'y prier, & faire ses austeritez ordinaires. En effet on y montre encore auiourd'huy les parois teintes de son sang, dôt il y en à des gouttes si vermeilles, qu'elles semblent être fréchement reiallies des épaules du saint par les cous de sa discipline de fer.

Ce lieu si saint arrousé des larmes & du sang de nôtre bien-heureux Pere, fut depuis enfermé par ses

C enfans, dans vne belle chappelle qui est maintenant destinée pour la sepulture des Freres, & est extremément frequentée. Sainte Terese y faisant vn iour son Oraison, S. Dominique luy apparut, & luy dit auec le semblant d'vn tranchant soupir, O ma fille si tu sçauois combien i'ay paty autrefois dans ce lieu! C'etoit sans doute qu'il s'y martyrisoit de cous, ne plus ne moins qu'a Tou-

D louze, à saint Sixte, & sainte Sabine: pourroit bien être aussi, que toutes ses douleurs & souffrances tant interieures qu'exterieures, s'accrûrent notablement audit lieu, afin de meriter cette grande propagatiõ de son Ordre, qui a suiui dans les Hespaignes, & par les Hespaignes aux Indes, tant Orientales qu'Occidentales.

Mais reuenant à la suitte de nôtre

Hiſtoire, il arriua deux choſes fort memorables à nôtre bien-heureux Pere en cette même ville. Vn iour que le conſeil d'icelle s'aſſembla, pour entendre quelques patentes du Roy, & notre bien-heureux Pere y aſſiſtant, ſoit à cauſe de ſa nobleſſe, ſoit principalement à cauſe de ſa grande eſtime, que ſa veritable ſainteté luy auoit aquiſe, il voulut prendre l'occaſion de leur prêcher quād tout ût eté reſolu, mais vn Gentilhomme de mauuaiſe humeur & de peu de pieté, l'en reprit aigrement, diſant hautement, Ie penſe que cet homme nous voudroit tenir icy le reſte de la iournée ſans boire ni māger. A quoy repartit humblement le ſaint, Helas! Monſieur, le cheual ſur lequel vous allez monter, n'aura bien tôt plus de Maitre, & auant que l'année ſe paſſe, vous fuïrez vn iour au chateau qu'auez fait bâtir pour vôtre ſureté, & n'y pourrez arriuer.

Ce Gentil-homme s'en alla tout grondant, & ſaint Dominique prenant la parolle à tous les meſſieurs de ville, commença par cet exorde: Iuſques à preſent vous auez entendu les volontez du Roy temporel, maintenant écoutez celles du Roy éternel, & continua ſon diſcours. Cependant l'autre ne ſe ſouciant aucunement de la remontrance prophetique du ſaint, tomba dans vn malheur, pour lequel il fut accuſé & condamné : il voulut prendre auſſi tôt la fuitte, & montant à cheual auec ſon fis & vn ſien couſin, pour gaigner ſon chateau, il fut attrappé par ſes ennemis, qui le tuërent, luy, & ce couſin.

L'autre choſe memorable fut, que nôtre bien heureux Pere ayant vſé ſon cilice, il s'étoit recompenſé A d'vne groſſe tunique extremement rude pour mortifier ſa chair; mais arriuant au logis d'vne femme grandement vertueuſe, il y trouua ce qu'il auoit tant ſouhaitté, ſçauoir eſt vn tres-âpre cilice; Il la pria incontinēt de luy en faire preſent, & qu'en échange il luy donneroit la tunique interieure qu'il portoit: Elle s'accorda fort volontiers auec luy, & ayant û ce precieux gage de ſa tunique, elle l'enferma dans l'vn des B coffres, où elle tenoit ce qu'elle priſoit dauantage, par ce que veritablement elle eſtimoit cette haire plus que les robbes de pourpre, les ſceptres & les couronnes des Roys. Dieu ne manqua point de benir ſa pieuſe croyance par vn miracle tres euident. Quelques affaires l'obligerent de ſortir vn iour auec aſſez de preſſe, & luy oterent la penſée d'eteindre le feu qui étoit allumé, ou de pouruoir à ce qu'il ne pût nuire à C rien pendant ſon abſence: étant dōc ainſi hors du logis, le feu s'elançant par les éclas du bois ſe prit à ce qui étoit ſuſceptible de ſes flammes dans la maiſon, & le brula tout, à la reſerue d'vn grand coffre de bois, où cette femme auoit ſerré la tunique de ſaint Dominique: Et afin que le miracle fut plus manifeſte, Dieu voulut que non ſeulement ce coffre ne receut aucun dommage du feu, mais ne fut pas même gaté de la fu- D mée. Ce qui valut beaucoup à cette femme, par ce que tout ſon petit moyen étant enfermé dans ce coffre, il fut ainſi preſerué des flammes. Elle n'en fut pas ingratte, veu que s'étāt aquittée des remercimēs dûs à la prouidence de Dieu ſur elle, & aux merites du ſaint dont la ſeule tunique reſiſtoit aux flammes, elle fit part de ſon threſor à nos Peres, leur donnant

donnant le cors de la tunique, & se reseruant seulement les manches d'icelle pour sa deuotion, & l'assistance de ses amis. On void encore maintenant ce qu'elle en a laissé dãs nôtre Couuent de Segouie. Toutes ces choses sont écrittes par le bien heureux Humbert, & autres anciens Auteurs de l'Ordre citez par Maluenda l'an 1218. chapitres 43. 44. & 45.

Les affaires de la fondation étans assurées dans cette ville d'Hespaigne, saint Dominique y laissa quelques vns de ses compagnons, & s'en vint à Zamore ville des principalles de Castille la vieille: Dez qu'il parut en ses entretiens, en sa conuersation, & en ses predications, les Bourgeois luy offrirent vn lieu pour batir vn Couuent, mais le peu de Religieux qu'il auoit, le contraignit à desirer pour quelques mois l'execution de ce bon dessein.

Passant donc outre il vint à Madrit, où il trouua vn de ses premiers enfans Pierre de Medine, lequel auoit heureusement commencé la fondation d'vn Monastere: les feruentes predications qu'il fit en cette ville Royalle, causerent és cœurs de tous les habitans, de si tendres affections vers luy & ses enfans, que la maison commencée fut bien auancée de son tems, par les extrordinaires liberalitez des vns & des autres: Il y ût alors quantité de filles vertueuses, lêquelles touchées de l'esprit diuin qui parloit par sa bouche voulurent quitter le monde, & sacrifier leurs iours, leur vie, leur beauté & liberté à Iesu-Chrit: elles se presenterent à saint Dominique, & luy ne pouuant souffrir que ces belles ames n'ûssent le contentement qu'elles souhaittoient, il resolut auec ses Freres de leur donner le Monastere commencé, & d'en chercher vn autre pour eux.

Ce fut trop peu à sa charité d'auoir cedé sa maison, il y trauailla en personne auec ses Freres, pour la mieux accommoder, & rendre plus logeable à ses filles: Il nomma par apres ce Monastere, de saint Dominique, le dediant à l'honneur de son patron saint Dominique de Silos, mais depuis sa mort il porta son nõ, & en fut toujours appellé. C'est ce Royal Monastere, dont nos deux tomes des vies des saintes sont chargez de tant d'Illustres & venerables Religieuses qui en sont sorties: Il ne fut pas du tout acheué par les trauaux de nôtre bien-heureux Pere, dautant que ce grand saint preuoyãt que ses iours ne seroient pas de longue durée, il ne s'arrettoit pas long tems en vn lieu, & imitoit le Soleil qui en peu d'heures auance beaucoup de chemin.

Conuersion admirable de madame Mayor de Guzman Cousine de saint Dominique au troisiéme degré, par ses predications du S. Rozaire.

CHAPITRE XXXVII.

1. *Miserable état de cette Dame apres auoir rebutté saint Dominique.*
2. *Conuersion de la même par les remontrances du saint.*
3. *Fruits admirables de la deuotion du Rozaire en elle.*
4. *Confrontation de cette Histoire auec les Annales d'Hespaigne.*

CE fut en cette ville de Madrit ou és autres de la Castille, que

nous croyons étre arriuée cette grande conuersion d'vne pecheresse, de tres illustre naissance, que rapporte le bien-heureux Alain de la Roche liure trois chap. 61. e la veux inserer en cette Histoire, & dãs ce troisiéme liure, par ce que ie la trouue fort conforme à ce que les Annales d'Hespaigne produisent des meurs d'vne Dame Castillane parente de saint Dominique ; & les circonstances qui y sont exprimées, donnent legitime sujet de croire, que ce fut en ce voyage de saint Dominique en Hespaigne. Nous en dirons premierement ce que le bien heureux Alain en rapporte de nos deux anciens & premiers écriuains du Rozaire, Iean du Mont & Thomas du Temple, & puis nous la confronterons auec les Annales d'Hespaigne.

Cette Dame s'appelloit Benoite, dit le bien heureux Alain, fille d'vn grand d'Hespaigne, qui la fit eleuer dez le berceau auec de grans soins, & en toutes les gentillesses de la Cour. Les talens de nature, que Dieu luy auoit donné comme par excez, étans cultiuez soigneusement par ses Maitres, elle se rendit l'incomparable pour ioüer de toute sorte d'instrumens, faire sa partie dans les concers les plus difficiles, diuertir vne cõpagnie par ses entretiens, combattre aux Tournois, & s'y faire valoir pardessus les autres ; vne chose terni oit le lustre de ses graces, sçauoir est sa legereté d'esprit & libertinage de meurs Ce fut la source de son malheur, & malheur qui ût duré pour iamais, si Dieu ne l'ût secouruë par saint Dominique. Cõme donc elle n'auoit aucune retenuë dans ses parolles, forces ieunes courtisans prirent la hardiesse d'at- A tenter sur sa pureté, & vn d'eux en vint about, & l'entretint vn an durant en ses amours illicites. Son peché se decouurit par vn fis, qu'elle ût de cette conuersation : dequoy desesperée, elle quitta sa maison paternelle, & s'abandonna autrepart à quiconque en vouloit.

Vne si grande beauté mise en vente si malheureusement, trouua tant d'achetteurs, qu'elle en deuint extremement opulente, iusques à te- B nir vn train de Princesse, & se rendre même redoutable à ceux de sa famille, qui ûssent voulu la retirer par quelque voye de fait extrordinaire. Outre les ébas que les compagnies & la volupté luy fournissoient à plein souhait, elle prenoit vn singulier plaisir à tirer de la lance contre les Caualiers les plus adrois, & les plus robustes, par ce que son agilité de cors luy dõnoit beaucoup C d'auantage, & la roideur de son bras étoit si grande, qu'elle ne manquoit à les démonter & terrasser, d'où plusieurs se blessoient & mouroient quelquefois en tres mauuais état.

Vn iour qu'elle auoit donné heure pour vn semblable exercice, le bien-heureux Patriarche saint Dominique le sçeut étant sur les lieux, D & ne manqua point de l'aller trouuer pour l'en détourner, & la conuertir entierement. Il la pressa le plus qu'il pût ; mais il n'ût d'autre satisfaction & reponse de cette libertine, sinon qu'il changeroit bien d'autre discours s'il vouloit passer vne nuit auec elle. Saint Dominique, dont le cœur & les oreilles étoient si chastes, fremit à ces parolles, & par vn esprit prophetique luy dit, que dans trois iours Dieu seroit son iuge & le sien, touchãt ce qu'el

le auoit ſi impudemment auancé : Ce qui arriua comme il auoit dit: car trois iours apres, vne eſpece de Manie la ſaiſit, qui luy dura prez de huit : Ce que voyans ſes domeſtiques, chacun pilla de ſon coté ce qu'il pût, & tous l'abandonnerent.

Son eſprit luy étant reuenu, Dieu la frappa d'vne lepre generalle par tout le cors, qui la rendoit abominable aux yeux de qui que ce ſoit, & chacun fuyoit ſon aſpec, ne plus ne moins que d'vne Panthere infame : elle même ſentant la puanteur qui exhaloit de ſon cors ſi infect, & ſe voyant l'opprobre du monde, ût voulu mourir mille fois pour s'en deliurer, & n'être ainſi la riſée des hommes : c'eſt ce qui la contraignit de ſe retirer en vn champ dans vne petite hutte, ſeparée de tout le monde, pour y ſouffrir ces douleurs auec moins de confuſion : tout auſſi-tôt ſes maux s'y accrurent par vne paralyſie, qui la rendoit percluſe de tous ſes membres. Il y ût aſſez de charité dans quelques vns pour l'aſſiſter, & ſans doute à la perſuaſion de S. Dominique, lequel ſçauoit du Ciel, ou attendoit aſſurement ſa conuerſion ; Mais neanmoins demeurant giſante dans vn lit l'eſpace de trois mois, & n'etant pas ſecouruë ſi apropos en tous ſes beſoins, ſa chair ſe putreſia en pluſieurs endrois, & vn Chancre luy rongea toute la face.

Saint Dominique perſuadé que ce diuin chatiment auroit amolly ce cœur empierré, la fut trouuer, & luy parla fortement de ſa conuerſion, mais ce fut en vain de prime abord ; car elle penſant que tous ſes maux ne fuſſent autre choſe que les effés des charmes de ſaint Dominique, l'ût voulû dechirer en pieces, ſi elle ût pû ; Neanmoins apres qu'elle ût oüi les choſes rares que ce grand ſaint luy expoſoit de la deuotion à nôtre Dame, ſes furies s'appaiſerent, le calme d'vn cœur addouci la remit vn peu à ſoy, & le ſaint continuant ſes remontrances elle s'y rendit, & voulut dêlors s'aſſocier aux Confreres du ſaint Rozaire, promettant de le dire tous les iours. Saint Dominique l'y receut apres l'auoir confeſſée, & la laiſſa dans ſes pleurs & ſes larmes, pour ſes premieres offenſes & libertez.

Cette ame, que le Ciel auoit ce ſemble abandonné, fut ſi fort touchée des lumieres qu'elle receuoit en diſant ſon Rozaire, que d'inſigne pechereſſe elle deuint ſoudainemēt ſainte : peu de iours apres, elle recouura parfaitement l'vſage de ſes membres, & la ville ayant appris ſa conuerſion, on luy fit vn traittemēt ſortable à ſa naiſſance. Mais parce que ſa lepre ne permettoit pas quelle ût commerce auec les perſonnes, elle fut encores laiſſée dans ſa cabane ; là demeurant auec patience, reſignation, & confuſion de ſoy même ; perpetuellement elle étoit aux piez de nôtre Dame, & employoit les iours & les nuis à dire ſon Rozaire : ſa deuotion, ferueur, humilité, penitence d'vn cœur contrit, & ſa perſeuerance meriterent que nôſtre Dame la viſita perſonnellemēt, & luy verſant de ſon lait virginal, ſa lepre fut auſſi tôt guerie, ſon tein vermeil luy reuint, ſon chancre ne parut aucunement, & la triſteſſe de ſon cœur ſe noya dans les douceurs d'vne faueur ſi exceſſiue.

A l'heure de cette viſite, forces perſonnes apperceurent de gran-

des lumieres fondre sur cette hutte, A & entendirent plusieurs voix qui se rejouyssoient pour la conuersion de cette pecheresse.

Ce miracle sçeu par la ville, l'exemple de sa conuersion admiré de de tous, & la vie sainte qu'elle mena par apres, la firent accueillir de tous les Grans, & nommément de ceux qui faisoient plus d'état de la pieté, que des autres choses de la terre. Cela fut cause, dit le bien-heu- B reux Alain, que le Roy de Castille la prit en mariage, & qu'étant en cette dignité, elle procura de tout son pouuoir la propagation du saint Rozaire, & fit encore de grans explois contre les Sarrazins; Pour recompense dequoy la sainte Vierge l'ayant benie de mille succez heureux en sa vie, l'auertit plusieurs iours auparauant, du dernier de sa vie. Iceluy venu, & elle s'y étant duëment preparée, la même sainte C Vierge vint elle même chercher sa proye, pour la conduïre en Paradis, & en faire vn present à la tres-sainte & adorable Trinité.

C'est le recit du bien heureux Alain, auquel ie remarque, & pareillement és autres qu'il fait, vn mélange de circonstances où il ne garde aucun ordre, ne se mettant en peine, ce semble, que de la substance de l'Histoire: mais le siecle poly où nous sommes, ne peut souffrir ce manquement en vn Historien: D & c'est ce qui m'oblige de repasser le pinceau d'vne curieuse recherche sur tout ce que cet Auteur ecrit.

Il est donc vray pour ce qui touche ce narré, qu'eneffet il y a û dans l'Hespaigne vne grande Dame Cousine de saint Dominique, fille de Dom Guillen Perez de Guzman, appellée Donna Maior de Guzman, laquelle fut Maitresse de Ferdinand second du nom, Roy de Castille qui commença de regner apres la mort d'Henry son Frere l'an 1217. & se maria l'an 1220. dont il ût pour fis & successeur Alphonse neuuiéme dit le Sage. Il est encore vray que ce Roy se liguant auec les autres d'Hespaigne, ils donnerent plusieurs strettes aux Maures & Sarrazins dans l'Andalouzie, êquelles il y auoit vne Amazone & Dame de grand courage, qui s'y rendit fort signalée, ne plus ne moins que nôtre pucelle d'Orleans contre les Anglois.

De ces deux circonstances couchées dans les Histoires d'Hespaigne, ie collige que cette Dame s'appelloit en son nom Maior de Guzman, & apres sa conuersion, Benoite, à raison des benedictions qu'elle auoit receu de notre Dame dans l'extremité de son malheur. Ie collige aussi que pour auoir serui aux amours d'Alphonse dans sa ieunesse, le bien-heureux Alain a pris sujet de la dire Reyne de Castille, bien qu'elle ne l'ait pas eté. Troisiémẽt qu'ayant eté duitte aux armes dez sa ieunesse, elle a pû faire ces explois de guerre que l'on raconte d'elle, iusques à se rendre formidable au Prince Mahomad Vice Roy des Maures en Hespaigne. Et enfin qu'ayant les richesses & le credit en main, elle a baty plusieurs Eglises en l'honneur de la sacrée Vierge, & fait arborer le saint Rozaire en diuers endrois.

Or ie mes cette conuersion à l'an 1219. que saint Dominique fut en Hespaigne, pour donner tems à cette penitente de parêtre sur le Theatre des vanitez du monde, charmer de ses appas vn ieune Prince qui

commença de regner apres son frere Henry, l'an 1217. puis se conuertir, & enfin marcher en tête des armées contre les Sarrazins. Ce qui ne sçauroit être, si l'on estimoit que ce fut pendant les premieres predications de saint Dominique étant Archidiacre d'Osme, puisqu'en ce tems cette Dame fille de son neueu, étoit encore petite. On luy peut confirmer son courage, étant née d'vn pere qui faisoit element de la guerre, & se trouua dans cette bataille si sanglante dans les plaines de Taloze, contre le Mirammolin, où prés de deux cens mille Maures empourprerent de leur sang toute la campagne. Son frere encore peut rendre témoignage à sa generosité, lequel étant assiegé des Maures dãs vne ville, ayma mieux laisser égorger son fiz par eux, que leur rendre la place, & enfin les obligea par ses furieuses sorties de leuer honteusement le siege.

Saint Dominique retourne des Hespaignes en France.

1. *Le Diable tente les compagnons du saint, & ils succomberent.*
2. *Il les regaigna par ses prieres, & vint fonder à Saragosse & Barcelonne.*
3. *Il vient en France, & vers Toulouze change l'eau en vin, puis tire vers Paris.*

L'Etablissement de l'Ordre ne permettant à saint Dominique de sejourner lontems en vn même lieu, il prit congé de ses freres & de ses nouuelles filles de Madrit, & prit sa route pour France. Dieu permit qu'il fut rudement éprouuê pour lors par la foiblesse de quelques vns des siens. Vincent de Beauuais l. 30. chap. 77. rapporte l'histoire de la sorte.

Saint Dominique prêchant en Hespaigne, & y trauaillant pour son Ordre, vid en songe vn épouuentable Dragon, lequel se lançoit à gueule beante sur les freres qui l'accompagnoient, d'où il apprit, que dans peu de iours Satan feroit quelque nouuel effort, pour luy rauir de ses enfans: Ce qu'il preuid il le vid, bien qu'il n'ût manqué de les auertir de sa pensée, & de les munir contre les attaques de cet ennemy: Peu de ious apres, vne foiblesse de courage s'empara de tous ses compagnons, & l'abandonnerent à la reserue de deux freres Conuers, & d'vn F. clerc nommé Adã: Le saint ne s'étonna point de ce debris, ains s'adressant à l'vn de ces trois, luy demanda s'il ne vouloit point aussi retourner en arriere: Dieu nous en garde, repliqua t'il, mon Pere, que nous suyuions les piés pour abandonner la tête: Cette constance le rejouyt extremement, & cependant emu de compassion pour la perte des autres, il se mit en oraison pour les demander à Dieu: Sa priere fut plus efficace que ses parolles; le saint Esprit leur toucha le cœur, & ils se repentirent de leur inconstance: Ils retournerent à luy, & furent desormais plus aguerrys en la milice spirituelle.

Cette victoire gaignée saint Dominique prit sa route de France, & sortãt de Madrit vint à Guadalaiara

qui est vn bourg eloigné d'enuiron quatre lieuës de cette ville, ce que saint Antonin remarque, appellant ce lieu Godalfaiara, qui n'est pas le vray nom, & pourroit donner peine aux Lecteurs. Delà tirant vers l'Arragon, il vint à Saragosse, où par ses predications il affermit les habitans en leur deuotion au saint Rosaire, qu'autrefois il leur auoit prêché, & disposa leurs bonnes volontez pour fonder vn Couuent à son Ordre dans leur ville, lequelles peu de moys apres son depart ils mirent en execution. De là prenant sa route pour Toulouze par la Cataloigne, il vint à Barcelonne capitale de la Comté. Dieu y benit ses predications ne plus ne moins qu'ailleurs, & son hoste nommé Pierre Grunnio luy donna sa maison, où quelques semaines apres son depart, les Religieux qui fonderent en la ville se retirerent, & y dresserent vne Chappelle.

A

B

C

Saint Dominique fit toutes ces choses, depuis le mois de Decembre l'an 1218. qu'il entra dans l'Espaigne, iusques au commencement de Iuillet qu'il en sortit, comme raisonne prudemment le docte Maluenda, l'an 1219. aux chapitres 18 & 33. en quoy nous pouuons admirer en passant l'incroyable ferueur du saint, lequel auec vn trauail infatigable, au milieu des hyuers, & aux plus grandes chaleurs, alloit de tous côtez pour y fonder & planter son Ordre Nous accroitrons nôtre admiration si nous diminuons du tems que Maluenda fait seiourner le saint en Hespaigne; car nous verrons tantôt au chap. suyuant, qu'il prêcha dans Paris le iour saint Iean Baptiste, & par consequent a dû partir d'Hespaigne sur la fin de May.

D

Le premier lieu qu'il visita retournant d'Hespaigne en France, fut celuy qu'il aymoit si tendremẽt, le Monastere de Prouïlles; chacun peut s'imaginer sans l'ecrire, l'extreme consolation & du Pere, & des filles, & n'auons autre chose à faire, qu'à suyure le saint iusques à Toulouze. L'on tient que dans ce chemin il fit ce miracle, dont le bien-heureux Humbert fait mention au liure 2. des vies des Freres, chapitre 5. Les chaleurs étans extremes, & qui causoient de grandes alterations à ceux qui voyageoient à pié, les compagnons du saint, entre lêquels il y en auoit de fort delicâs & nouuellement receus, s'en trouuerent incommodez: Le bon Pere y voulut remedier; mais on ne leur dõna par aumone qu'vn seul verre de vin pour huit qu'ils étoient. Cela ne decouragea point le saint Patriarche; il recourut auec sa confiance ordinaire à Dieu, & s'assurant de sa bonté, commanda que ce verre de vin fut mis dans vn grand flacon, sur lequel on versa de l'eau tant qu'il en pouuoit tenir: En suitte il le benit, & tous gouterent par experience combien Dieu a soin des siens, puisque ce vin si trempé leur sembla tres excellent & tres-puissant, auquel il fallut aiouter de l'eau pour en moderer la force.

Apres ce restaurant miraculeux, tous arriuerent sains & dispos à Toulouze, en la compagnie de leur saint Patriarche, le bien-heureux Bertrand y étoit pour lors, & receut auec vne satisfaction indicible, son tres-saint & bien aymé Pere. Luy d'vn autre côté salüa tous ses enfans, loüa beaucoup leur constance dans les afflictions passées, les encouragea pour les futures, & leur promit

vn souuenir particulier en ses prieres, à ce que Dieu les voulut benir de sa protection extrordinaire. Delà prenant congé d'eux, & leur laissant quasi tous ses compagnons, il amena le bien-heureux Bertrand son ancien amy, pour le suyure iusques à Paris.

Tous deux furent en Pelerinage à N. Dame de Roquemadour, à trois iournées de Toulouze, dans le Diocese de Cahors : C'est vn lieu saint caué dás vn rocher, d'vn accez assez difficile, dans le milieu des boys, auquel il y à vne Eglise dediée à nôtre Dame, dans laquelle repose le cors de saint Amateur, son fidelle seruiteur pendant qu'elle étoit en Egypte. Pour recompense d'auoir porté souuent le petit Iesus entre ses bras, & l'auoir assisté dans les seruices qu'elle demandoit, incontinent apres son Assomption elle luy apparut, & luy enioignit de faire voyle en France, pour se retirer & acheuer ses iours dans ce lieu : Il le fit, & dressà dans ce rocher vne petite Chapelle en l'honneur de sa Maitresse, où par apres son cors fut inhumé. Ce lieu demeura lontems assez inconnu, iusques à ce que Dieu ayant fait decouurir le cors saint, les miracles frequens le rendirent fort celebre, & fut appellé du langage vulgaire Roquemadour, comme si l'on disoit en termes François Roche d'Amateur.

Nôtre bien-heureux Pere pressé des tendresses de son amour filial vers nôtre Dame, ne craignoit point de s'écarter de son chemin, pour luy rendre toujours quelque particulier témoignage des affections de son cœur : ayant apris qu'elle cherissoit particulierement ce lieu, il y voulut aller en deuotion, & en effet il y

A passa toute vne nuit en prieres. L'on trouue pour ce même sujet dans les Archiues de l'Eglise Catedrale de nôtre Dame du Puy, & du Couuent aussi, que le bien-heureux Patriarche fut en cette ville par deuotion, & obtint de l'Euéque, & des habitans vn lieu pour y fonder vn Couuent ; & les memoires de nôtre Couuent de Clermont en Auuergne, ajoutent que reuenant du

B Puy il passa par là, & y obtint encore ce qui etoit necessaire pour vne fondation. Suyuant ces memoires saint Dominique à du faire ce voyage l'an 1217. allant de Toulouze à Paris, dautant que cette année 1219. nous auons les iours comtez de son voyage qui furent dix depuis Roquemadour iusques à Paris, & par consequent n'a pû se detourner pour aller au Puy & à Clermont, & s'y arretter.

C Ne nous arrettons pas nous mêmes à cecy, & allons pas à pas apres nôtre bien-heureux Pere, l'on tient que ce fut en ce voyage que la pluye tombant à grosses ondées sur la terre, capable de le tremper & son compagnon iusques à la peau, il fit le signe de la Croix vers les nuées, & les eaux qu'elles verserent n'oserent iamais les toucher, mais auec vn si euident miracle, que méme le bord de leur robbe n'en etoit pas moüillé. *Vincent de Beauuais &*

D *Theodoric citez par Malueuda, l'an 1219. Ch. 29.*

A l'occasion de ce miracle Thierry d'Apold rapporte vne merueille, qui luy peut reuenir. Vn iour, dit-il, la pluye ne l'epargnant & ses compagnons, ne plus ne moins que les autres, tous étans arriuez au logis, leur soin principal fut de secher leurs habis aux depens du feu, mais

celuy du saint fut d'aller à l'Eglise, & y passer la nuit en prieres deuant le saint Sacrement : Le matin venu, les freres trouuerent leurs habis encore humides, & n'auoir pû être bien séchez, quoy qu'ils ûssent entretenu grand feu pendant la nuit, & ceux de saint Dominique se trouuerent secs comme au plus fort de l'eté. *Maluenda au lieu cité.*

Le bien-heureux Humbert au liure 2. chapitre 10. des vies des freres poursuyuant le voyage de saint Dominique iusques à Paris auec le frere Bertrand, dit que partant de Roquemadour le lendemain, ils rencontrerent quelques bons Pelerins Allemans, lêquels se voulurent mettre en leur compagnie: Ces bonnes gens entendans le bien-heureux Patriarche auec son compagnon, lêquels chantoyent presque toujours des hymnes & des Seaumes, ou disoient le Rozaire par ensemble, ûrent deuotion de les nourrir par le chemin, & payer pour eux en toutes les hotelleries : Il les traiterent donc auec cette charité, & quatre iours passez le saint dit a son compagnon, veritablement frere Bertrand i'ay scrupule de ce que nous moissonnons les choses temporelles de ces Pelerins, & nous ne semons en leurs cœurs aucune consolation & instruction spirituelle : C'est pourquoy, mon cher fiz, flechissons les genoux & prions ensemble nôtre bon Maitre à ce que nous puissions entendre leur langue & la parole, & ainsi nous reuancher de leurs charitez, leur annonçant l'amour de nôtre Sauueur Iesu-Chrit.

Le Pere Bertrand obeyt à la semonce du bien-heureux Patriarche, & tous deux se leuans de la priere,

A ils entendirent aussi tôt l'Alleman & le parloient suffisamment: Ce qui étonna si fort ces Pelerins, qu'ils se ietterent à leurs piés pour auoir leur benediction, & écouterent auec grand' auidité pendant tout le chemin leurs saints discours. Ils en iouyrent pendant quatre iours, au dernier dêquels ils arriuerent tous ensemble à la ville d'Orleãs. Là ces bons Pelerins prirent congé de saint
B Dominique, non sans des regrez indicibles & tres affectueuses recommendations à ses prieres, puis tirerent vers Chartres & luy vers Paris. Ez approches de cette ville, saint Dominique apprehendant que son compagnon allât publier aux freres cette faueur extrordinaire, luy fit promettre que iamais il n'en parleroit qu'apres sa mort. Nous voyla, mon frere, luy dit-il, proche des Faux-bourgs de Paris, si les freres viennent à sçauoir ce miracle, cha-
C cun nous estimera des saints, & cependant nous sommes des pauures pecheurs: & si par apres les seculiers en sçauent quelque chose, nous serons exposez à vn grand danger de vanité, c'est pourquoy ie vous deffens sous peine de desobeyssance, de reueler à qui que ce soit la grace qui nous a eté gratuitement donnée : Ce que le bien-heureux Bertrand executa punctuellement.

D Au recit de ce miracle apres sa mort, le Cardinal Raynier du titre de sainte Marie en Cosmedin préchant vn iour des loüanges du saint, deuant plusieurs Euêques & grand nombre d'Ecclesiastiques & Reguliers, assura que d'autrefois il auoit receu de Dieu ce don Apostolique des langues, & dit que rencontrant en son chemin vn Religieux etranger de sainte vie, dont il n'entendoit

le langage

le langage, pria nôtre Seigneur de A
leur donner à tous deux l'intelligen-
ce de la langue d'vn chacun : Cette
grace luy fut accordée, & pendant
trois iours ils s'entretindrent fami-
lierement comme deux Anges du
Ciel *Maluenda l'an* 1219. *ch.* 19. Re-
marquons en passant auant que d'al-
ler plus outre, le grand zele de saint
Dominique, lequel étant affoibly
de mille austeritez, ieûnant & veil-
lant toujours, faisant neaumoins
autant de chemin à pié, que fait vn B
homme de cheual, puisque dans
huit iours il vint de Roquemadour
à Orleans, & d'Orleans à Paris en
deux : c'etoit sa ferueur d'esprit qui
tauigotoit son cors, & dominoit à
ses foiblesses.

Arriuée de saint Dominique à Paris, & ce qu'il y fit pour son Ordre, & le plus grand établissement de la deuotion du Rosaire. C

Chapitre XXXIX.

1. *Il prêche fructueus.ment & m.raculeusement à Paris en l'Egli,e nôtre Dame.*
2. *Il destine pour fonder en Ecosse, à Poit.ers, & à Limoges.*
3. *Il passe en Italie & fait miracles en chemin.* D

C'Est pour la seconde fois & la derniere que saint Dominique vint à Paris, apres la confirmation de son Ordre. Il y trouua, dit le bien-heureux Humbert trente Religieux, lêquels auoient deja quelque petit batiment & vne chappelle à la ruë saint Iaques, où maintenant est ce fameux & celebre Couuent dedié à l'honneur de cet Apostre. Il y demeura peu de tems, & fit neaumoins beaucoup; il fut inuité de prêcher en l'Eglise de nôtre Dame, le iour de saint Iean Baptiste, & non l'Euangeliste, comme dit le bien-heureux Alain ou le copiste du bien-heureux Alain : Auquel sermon il luy arriua vne chose fort memorable, que luy même reuela deux cens ans apres la mort au même bien-heureux Alain, ainsi qu'il se trouue dans ses écris de la Confrairie du saint Rozaire chapitre 19. partie 3. Le saint Patriarche s'etant preparé conformement à la qualité de son Auditoire, se retira pour vne heure & obtenir par cette priere la grace de prêcher fructueusement à ses Auditeurs. Il receu tant d'attrais de douceur en cette recollection, qu'il y fut rauy, & dans ce rauissement ût le bonheur de voir la sacrée Vierge. Elle luy apparut dans vn fons de lumiere, qui la rendoit eclattante comme vn Soleil : En cet etat elle tenoit en ses mains vn petit liure, & luy dit ces parolles: Dominique mon Epoux, bien que le sermon que vous auez disposé soit fructueux & vtile, neaumoins ie vous en presente vn autre qui aura beaucoup plus d'effet, & me sera plus agreable: Tout aussi tôt saint Dominique prit ce petit liure, & en sa presence lût ce nouueau sermon, apres quoy tout disparut, & le saint reuint à soy.

Le tems étoit venu qu'il falloit monter en chaire, & à peine les assistans y virent parêtre cet Ange du Ciel que tous se disposerent à entendre des choses prodigieuses, & qui n'auoyent point eté ouyes; mais ils furent bien étonnez, quand le

saint ne leur proposa d'autre texte que les parolles de saint Luc chap. 1. *Ingressus Angelus ad eam dixit : Aue gratiâ plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.* Quatre Maitres es Ars, libertins en leurs mœurs, & que la seule curiosité auoit cōduit au sermon, entendans les simples comparaisons, auec lêquelles S. Dominique faisoit voir l'importance de la deuotion de nôtre Dame, se formaliserent de son discours, & murmurerent entre eux, de ce que le saint leur faisoit vne leçon d'ēfans. Dans leur actuel murmure entre eux, nôtre Dame se fit voir au saint, & luy embrazoit si fort le cœur & la langue, que ces parolles étoient autant de sagettes enflambées aux sentimens de ses Auditeurs : Il n'y auoit que ces quatre, lêquels étoient insensibles à ses parolles.

Dieu ne les voulant chatier sur le champ, ains leur donner tems de penitence, fit connoitre au saint Predicateur qu'il y en auroit de la compagnie, lêquels ne suruiuroient pas la iournée suyuante, s'ils ne se conuertissoient. Ces quatre ne s'emûrent point de cette prophetie, & s'en allerent à leurs débauches ordinaires : Là satisfaisans à leurs concupiscences dereglées, & chacun voulant être preferé pour la iouyssance de quelque creature, ils en vindrent aux mains, deux furent tuez sur la place, & les deux autres blessez à mort. Le Guet se saisit de ces deux, mais au lieu de se conuertir, ils rendirent leurs ames auec des blasphemes en bouche Ce chatiment étant sceu, la ville de Paris defera tellement aux exhortations du saint pour la deuotion enuers nôtre Dame, que la plupart embrassa la Confrairie du saint Rozaire, &

A dêlors elle ietta de tres profondes racines es cœurs des Parisiens : plusieurs quitterent le monde & suyuirent son institut, plusieurs changerent entierement de vie, d'autres firent de tres grandes aumones pour la construction du nouueau Couuent, & tout le peuple s'affectionna grandement à nos Peres. Ceux qui auront la curiosité de voir le suiet de ce sermon, le trouueront au lieu cité du B. Alain, & en

B Carthagena sur le suiet du Rozaire.

Vn de ceux qui prirent l'habit alors des mains du saint Patriarche, fut le bien-heureux Guillaume de Montferrat, lequel deposa comme temoin oculaire pour sa canonization. Il dit de luy même, quand il donna par écrit sa deposition, que l'an 1218. conuersant familierement auec luy dans Rome pendant le saint tems de Carême, il étoit fort touché de ses entretiens, & luy pro-

C mit que s'il alloit aux cartiers de Septentrion, il prendroit l'habit, & l'y suyuroit apres qu'il auroit etudié deux ans en Theologie dans Paris. Ces parolles nous confirment ce que nous auons marqué cy dessus, que nôtre bien-heureux Pere entendant les miseres des Prussiens, Liuoniens, Moscouites, & autres nations du Pole, il s'etoit resolu d'y aller, & enuoya par auāce trois de ses enfans, comme remarque par con-

D iecture Maluenda chap. 21. de l'an 1219. bien qu'il nût pas les memoires, que depuis nous auons û. Le bien-heureux Guillaume de Montferrat auoit souhaitté d'être de la partie, & pource dêlors il engagea sa parolle au saint, apres deux années de Theologie dans Paris. Il n'attendit pas neanmoins ce terme, pourceque rencontrant le saint dans

cette ville à son retour de Rome, il luy demanda l'habit, & le receut dás nôtre Couuent de saint Iaques.

Ce fut encore dans ce même tems, que saint Dominique ietta les fondemens de son Ordre dans le Royaume d'Ecosse, parcequ' Alexandre second Roy d'Ecosse renoüant à Paris les anciennes alliances de sa Couronne, auec celle de France, il voulut conferer auec saint Dominique, & en etant satisfait au dernier point, il le conjura de luy vouloir donner quelques vns de ses enfans, pour les établir en son Royaume, ce qu'il fit, & l'on croyt que le bien heureux Laurens Anglois fut de ceux que le bien-heureux Pere destina. C'est Maluenda qui tire cette remarque des Annales d'Ecosse l'an 1219. chapitre 21.

I'en fais vn'autre fort importante pour la fondation du Couuent de Lymoges, laquelle plusieurs auancent de deux ans, plus qu'elle n'est marquée dans les anciens manuscris de l'Ordre. Ils portent expressément que saint Dominique retournant d'Hespaigne à Paris l'an 1219. il enuoya de cette ville à Limoges le bien-heureux Pierre de Scyllan, & il y alla nonobstant la resistance qu'il y fit à cause de son incapacité, se confiant sur la promesse que le saint luy fit en ces parolles. *Vade fili, & confidenter vade: Omni die te bis habebo coram Deo; & ne dubites; multos acquires Deo, & afferes fructum multum.* Allez mon fiz, & allez auec toute sorte de confiance, tous les iours ie vous offriray deux fois à Dieu. Ne craignez pas, vous luy gaignerez beaucoup d'ames, & porterez vn grand fruit à l'Eglise: ce qui arriua, comme nous dirons A en la vie du même bien-heureux Pere.

Dans cette même année saint Dominique deputa des Religieux pour aller fonder à Poitiers, car ie trouue dans les memoires de ce Couuent, que ce fut en cette année, que l'Eurêque de Poitiers nommé Guillaume, & le Doyen du Chapitre nommé Philippe donna erêt pour commencement de fondation à nos B Peres ses enuirons tous l'Eglise de saint Christofle, &

Ces affaires & plusieurs autres arrettées, saint Dominique prit congé de ses enfans, & tint la route de Bourgoigne pour aller en Italie, suiui du bien-heureux Guillaume de Montferrat, & de quelques autres qu'il formoit à son esprit. Passant par Chatillon sur Seyne, vn bon Prêtre le receut & logea fort charitablement: Dieu luy paya sa charité par la charité de saint Dominique.

C Son neueu fiz d'vne sienne seur vint à tomber du faite du logis sur le paué, & se tua quasi par sa cheute. Les parens & les voisins y accoururent, mais le trouuans quasi mort, ils commencerent à lancer mille regrês sur vn infortune si triste. Le saint en ût compassion, & se mit en prieres pour ce petit: En même tems il reuint à soy, & se leua sain & dispos sans aucune blessure. L'oncle D voyant ce miracle remercia Dieu premierement, & fit vn festin à ses amys en temoignage de rejouyssance. Vne des viandes qu'on y presenta furent des Anguilles, dêquelles chacun en mangeant, & la mere du petit resuscité s'en abstenant, saint Dominique l'interrogea de la cause: elle répondit, que c'etoit pour vne fieure quarte qui l'obligeoit à cet-

té retenuë, à cause de la contrarieté A de ce poisson aux persõnes affligées des fieures. Luy mû de sa charité en couppa vn morceau, & luy enioignit de le manger de sa part au nom de Iesu-Chrit : elle y obeyt & fût à l'instant degagée de sa fiebure.

C'est ce que nos Auteurs écriuent dans Maluenda l'an 1219. chap. 20. 21 & 22. que nôtre Pere a fait parcourant la France: nous allons B maintenant le suyure dans l'Italie, pour y voir ses merueilles. Il passa les Alpes, & au milieu de ce chemin vn de ses compagnons, frere Conuers, appellé Iean, tomba soudain en foiblesse, pour n'auoir pris de lontems quelque nourriture. Etant par terre, & ne pouuant se releuer, saint Dominique l'encouragea pour se trainer iusques à vn certain lieu qui étoit assez proche, & où il pourroit C se fortifier; mais le frere ne pût faire cet effort, dequoy le saint affligé il se mit en prieres, & dit apres au frere, qu'il se leuât tout doucement, & s'en allât iusques à vn arbre prochain, où il trouueroit dequoy manger. Le frere y fut auec beaucoup de peine, quoy qu'il n'y ût qu'vn jet de pierre, & y trouua vn pain blanc enueloppé d'vne seruiette fort proprement: Le frere bien apris en l'école de la mortification & de l'obeissance, n'y voulut point toucher, D & l'apporta nonobstant sa foiblesse à saint Dominique: il luy commanda aussi tôt d'en manger autant qu'il luy seroit necessaire, & de rapporter ce qui luy resteroit au même lieu où il l'auoit pris.

Le frere ayant obey tãt à l'vn qu'à l'autre commandement, il suyuit saint Dominique, & chemina fort bien, s'entretenant par apres en soy même, sur cette prouidence de Dieu, qui l'auoit secouru dans son besoin. Il se reprit interieurement de ce qu'il auoit eté si peu auisé, que de n'auoir demandé pour lors au saint, d'où ce pain auoit eté mis en ce lieu, & comment? Cette stupidité luy parut si grande, qu'il ne la put supporter. Il s'enquit du saint Patriarche qui etoit celuy qui auoit apporté ce pain, & d'où on pourroit l'auoir apporté: Mais le saint au lieu de luy repartir categoriquemẽt luy fit cette demãde: Mon fiz, n'en auez vous pas mangé ce qui vous étoit necessaire? Ouy, mon Pere, dit il. Remerciez en nôtre Seigneur, repliqua le saint, & ne vous enquerez pas dauantage; Le frere se tut pour lors, mais retournant par apres en Hespaigne, il declara ce miracle aux Religieux. Ce bon frere ût cete faueur d'aller auec d'autres Peres à Marroche, pour y deffendre la foy de Iesu-Chrit contre les Mahometains & y moururent fort heureusement. C'est le témoignage que le bien-heureux Humbert rend à sa vertu au chapitre 6. du liure 2. de la vie des freres.

Nôtre bien-heureux Patriarche ayant passé les Alpes vint à Bergame, d'où apres quelques iours de repos, il se rendit à Bouloigne sur la fin du moys d'Auril, selon que deposa le Pere Fruger de Pegna vn des temoins entendus, pour la Canonization du saint. Apres auoir embrassé ses chers enfans & les auoir consolés il fut à Rome. La continuant ses trauaux durant quelques semaines, il s'en reuint à Bouloigne, & y planta sa residence iusques au dernier soupir de sa vie, sinon que

par fois il alloit es enuirons dans les villes de la Lombardie, la Marche Treuiſane, & le Duché de Milan. Et pource nous finirons icy le troiſiéme liure de ſa vie, pour deduire au quatriéme tome ſes trauaux & prodiges de vertu les deux années dernieres de ſa vie.

Fin du troiziéme liure de la vie du Glorieux Patriarche Saint Dominique.

LIVRE QVATRIESME DE LA VIE ADMIRABLE DV GLORIEVX PERE ET PATRIARCHE S. DOMINIQVE FONDATEVR DE L'ORDRE DES FRERES PRESCHEVRS.

Contenant le reste de ses trauaux pour la dilatation & propagation de son Ordre:

Auec les merueilles que Dieu fit en luy, & par luy, depuis son retour des Hespaignes, & de la France, en Italie l'an 1219. iusques à l'an 1221. qu'il passa de cette vie en l'autre, & sa tres-heureuse mort.

Arriuée de saint Dominique à Rome, & les merueilles que Dieu opera par son moyen, & en sa faueur.

CHAPITRE PREMIER.

1. *La mortification extreme du saint pendant ses voyages.*
2. *A Rome visitant ses filles de S. Sixte, il arretta l'importunité du Diable.*

A

3. *Il le fait obeyr en valet, & le traitte confusiblement.*
4. *Il guerit vne sainte Recluse nommée Bonne.*
5. *Sentimens de saint Dominique & de saint François pour ne point accepter les dignitez ecclesiastiques.*

B

APRES vn si long voyage, saint Dominique iugea necessaire de le continuer iusques à Rome, &

de ne s'arretter encore du tout à Bouloigne, tant pour baiser les piés à sa Sainteté, luy rendre comte du progrez de son Ordre, & en obtenir quelques nouuelles Bulles fauorables, que pour établir de mieux en mieux ses deux Monasteres, qui deuoient étre la pepiniere des autres en l'vn & l'autre sexe. Etant donc arriué à Bouloigne, son cœur ût sujet de se reiouyr en notre Seigneur, y trouuant quatre choses qui le consolerent beaucoup: la premiere, de voir ses enfans en grand nombre; la seconde de voir leur paix, feruer, & sainteté; la troisiéme de les voir bien placez en l'Eglise de saint Nicolas qui leur auoit eté donnée; & la quatriéme d'y voir son bien aymé fis en notre Seigneur le bien-heureux Renaud, lequel auoit heureusement fait son voyage en la Terre sainte, & selon le commandement qu'il auoit laissé par écrit à Rome, s'etoit rendu à Bouloigne, pour y secourir ses Freres, Si le saint Patriarche ût suiet de se reioüir, ses enfãs en ûrent vn reciproque voyãs leur Pere, & ce qu'ils auoient de plus cher au monde: aussi le bienheureux Humbert dit ces parolles des sentimens de leur cœur, *Eum cũ mirabili gaudio susceperunt*, ils le receurent auec vne ioye qui peut s'admirer & non exprimer.

Saint Dominique voyant de ses yeux le profit signalé que le bienheureux Renaud auoit fait à Bouloigne dans huit mois qu'il y auoit eté, & que le nouueau Conuent de cette ville pouuoit subsister sous son appuy, il l'enuoya trauailler à Paris, où il fit les merueilles que nous disions en sa vie. Il prit en suitte le chemin de Rome, en compagnie du Pere Guillaume de Montferrat

A auquel il auoit donné l'habit à Paris; & du frere Bonuise qui fut aussi temoin en sa canonization. Ce fut en ce voyage de Bouloigne à Rome, que le saint endurant vn deuoyement extrordinaire qui l'affoiblissoit à vn dernier point, il ne voulut iamais retrancher de sa rigueur; & vser d'aucune dispense; & au lieu de prendre quelque nourriture permise aux malades, il ne mangeoit que du pain auec des raues & du sel, ou quelques pomes qu'on luy donnoit par aumône.

B Sa maladie n'ayant pas eté si forte que la vigueur de son esprit, & la ferueur de son amour vers Iesus crucifié, elle ceda la place, & luy donna moyen d'arriuer à Rome, pour y continuer ses rares exemples d'austerité, d'obseruance, de zele des ames, & d'vne singuliere pieté: l'vn & l'autre Mõnastere de sainte Sabine & de saint Sixte furent comblez d'vne ioye qui ne peut être exprimée, voyant enfin leur saint Patriarche, dont l'absence les auoit

C tant affligé. Le saint Pere n'en ût pas moins de consolation, voyant en sa ville de Rome, celuy qui resuscitoit les mors, & conuertissoit les pecheurs à milliers. Saint Dominique luy baisa les piés, & luy rendit conte de son voyage, selon que tous les Generaux ont accoutumé de faire.

D Continuant par apres ses fonctions, il visita ses cheres & bien-aymées filles de saint Sixte, auquelles pour temoignage de son affection paternelle, il fit present à chacune d'vne cueillere de bois de Cypres, qu'il leur auoit apporté d'Hespaigne:

Ie serois accusé d'insensibilité, si ie ne permettois à ma plume de moralizer ce present, & glozer sur la simplicité, cordialité, & sincerité de

cet amour de saint Dominique vers A ses filles. Bien à propos il leur porte des cueilleres, qui seruent à prendre les nourritures liquides, par ce que les nourritures spirituelles, qui sont les plus familieres au sexe, ressemblans au lait en leur douceur & facilité, ces cueilleres figuroient leur naturel enclin aux tendresses, qui leur sert pour receuoir & prendre les alimens de la vie spirituelle: Ces cueilleres étoient de bois de Ciprés, qui est odorant & incorruptible, par B ce que le bon naturel que Dieu leur auoit donné, s'étoit affermy de plus en plus au bien par la grace, qui embaume toutes nos actions d'vn celeste parfum. Ainsi le bien heureux Patriarche leur faisant ce present en temoignage de son affection paternelle & maternelle, Dieu qui regnoit en toutes les actions du Saint, leur vouloit dire, que par ses prieres & intercessions elles auoient û cette grace, de bien vser de leur bon C naturel, pour étre les vrayes epouses de Iesu-Chrit, dans l'exacte obseruance de leurs regles & de leur cloture.

Peut étre que l'on s'etonnera de la simplicité du bien-heureux Patriarche, portant luy même pendant les chaleurs & vn si long chemin, ce paquet, dont le pois ne pouuoit étre qu'assez notable, mais c'est ce qui releue la cordialité & sincerité de D son amour virginal, se chargeant d'vne chose qui n'etoit pas si necessaire, pour temoigner à ses bien aymées filles, qu'il les auoit eu toujours grauées au cœur pendant son voyage. Quelle confiance ne doiuent ressentir en leurs cœurs les enfans d'vn Pere si plein d'amour, qui se charge de telles choses non necessaires, pour nous dire qu'il nous ayme?

Dieu voulût approuuer l'amour & dilection du saint enuers ses filles, quand il leur fit ce présent, par vne signalée victoire qu'il emporta contre Satan: Apres qu'il ût donné ces cueilleres, à chacune la siéne, il leur fit exhortation en presence de beaucoup de Religieux qui l'auoient accompagné: le Diable ne pût souffrir la ferueur & l'innocéce du saint, il tâcha même visiblement d'interrompre son discours. Il prit la figure d'vn moineau qui voltigeoit sur les seurs, & pouuoit aisément étre pris à la main, si elles ûssent voulu: mais le serieux entretien de saint Dominique ne leur donnant pas cette liberté, ce passereau leur troubloit l'attention, & les inquietoit beaucoup. Saint Dominique reconnut l'astuce de Satan, & dit à vne seur appellée Maximille, de le prendre, & luy donner par apres: la seur le fit, & donna cet oyseau d'enfer au saint par la grille.

Toute la compagnie des Religieux & Religieuses ne connoissant pas encore celuy qui étoit caché souz les plumes & la figure d'vn oyseau, & ne sçachant ce que le S. en vouloit faire, changea d'attention pour voir l'yssuë de cette interruption: Ils virent tous que saint Dominique tenant cet oyseau, commença de luy arracher les ailes & la queuë, disant hautement: Maudit ennemy ah maudit ennemy! Cepédant le Diable faisant semblant qu'il enduroit beaucoup, ou plutôt enrageant tout de bon, iettoit des cris semblables à ceux que la douleur arrache de ces petis animaux: dequoy la compagnie se riant, & le saint ne s'en étonnant, il le depluma tout, & le ietta par terre, puis luy dit en se moquant de luy: Va maudit

ennemy du genre humain, vole A maintenant si tu peux ; tu feras du bruit, mais tu ne feras aucun tort.

Ce qui arriua de la sorte, par ce que tout honteux d'auoir eté decouuert, & si confusiblement traitté, il se lança par la grille dans le cheur des Religieuses, & se rua contre la lampe qui bruloit deuant l'Autel de la sainte Vierge : son dessein étoit d'en renuerser l'huyle & faire du desordre, mais il n'en ût pas le B pouuoir selon que saint Dominique luy auoit predit : il renuersa neanmoins le cors & le verre de la lampe s'en dessus dessous, & cependant ny l'huile qui étoit dans le verre, ny le son qui étoit au fons du cors de la lampe pour la tenir plus propre, ne se repandirent en aucune façon : dequoy toute la cōpagnie fut temoin, & benit Dieu qui glorifie ses saints en tant & tant de manieres.

Satan ayant perdu ses plumes en C figure d'oyseau, vint vne autrefois au saint dans le méme lieu sous la figure d'vn Singe. Les affaires de ce Monastere de saint Sixte l'ayans obligé d'y passer la nuit auec ses freres, dans le petit Conuent separé du grand, il ne voulut pourtant se reposer en aucune chambre du Dortoir, ou sur quelque lit : il continua ses prieres à sō accoutumée iusques à minuit dans l'Eglise, & puis s'en vint au Dortoir, où il écriuit quel- D ques dépeches, à la faueur d'vne chandelle qui toute la nuit y bruloit. Tandis qu'il y étoit occupé, le Diable se presenta deguisé en Singe, qui faisoit mille gambades & postures ridicules, afin de voir si le saint ne s'arreteroit point à ses bouffoneries : Cest esprit maudit n'épargne riē pour diuertir les saints de leurs serieuses occupations, afin de leur derober le merite, ne fustce que d'vn petit moment ; tout luy est indifferent pourueu qu'il leur fasse perdre ; la figure de Lyon ou de singe luy agrée tout autant l'vne que l'autre, s'il en espere quelque mal pour les ames, ainsi que nous lisons és vies des Peres du desert.

Saint Dominique l'apperceuant en cette posture, luy fit signe de la main pour s'approcher, ne voulant point rompre le silence pour vn esprit damné qui entend sans parler. Il vint, & le saint luy mit la chandelle en la main, & fit signe qu'il la tint deuant luy sans bouger de la place. Le faux singe obeit, & ne laissoit pourtant de faire quelques simagrées de son métier, pour exciter le saint à rire : mais son esprit serieux & recolligé n'etant pas susceptible de ces impressions de legereté, il continua ses lettres & dépeches pour son Ordre. Cependant la chandelle venant à se consommer, le singe Diable faisoit semblant que ses dois en étoient brulez, & se tourmentoit ne plus ne moins, que si reellement ce cors emprunté dans lequel il paroissoit, ût souffert : le saint luy fit signe de ne bouger pourtant, & se tenir là ferme, iusques à ce qu'il luy ût commandé le contraire Il le fit, & se tint iusques à ce que la chandelle fut entierement brulée ; dequoy enrageant en soy même de se voir moqué de celuy dont il se vouloit moquer, il continuoit ses grimasses & ses crys dolens, afin d'auoir congé de s'en aller : ce qu'enfin le saint luy accorda, luy donnant vn coup de son baton, & le chassant en infame. Il s'enfuit en vn moment, & laissa pour marque de ce qu'il étoit, vne puanteur insupportable. Tous nos anciens,

Auteurs ayans écrit cette Histoire, A vn recent voulant faire de l'esprit fort & iudicieux, la reprouue, & donne permission à sa plume d'inuectiuer contre la simplicité des Chronistes, mais le docte Maluenda chap. 25. de l'an 1219. luy apprend sa leçon, pour mieux appliquer autrefois ses censures.

N'oublions pas en cet endroit l'acte signalé de charité que notre saint fit à Rome, soit en ce dernier seiour qu'il y fit, soit auparauãt d'aller en Hespaigne ; le tems en étant B incertain, ie l'ay voulu placer icy. Proche la porte de Latran il y auoit vne tres-vertueuse femme, dont le nom de Bonne s'accordoit fort à sa vie : elle s'etoit renfermée dans vne tour, pour y viure le reste de ses iours en sainte Recluse : Dieu qui l'auoit choisie pour vn des premiers sieges en sa gloire, luy envoulut aussi donner le merite : Il permit qu'vn chancre purulent sacharna, sur sa C poitrine, & que plusieurs vers luy rongeassent le sein & les mammelles: Cette Amazone du Paradis souffrit ces douleurs auec tant de courage, & d'amour de la croix, que si par fois vn de ces vers tomboit par terre, elle le ramassoit, & le mettoit en l'endroit, que les autres mangeoient & cauoient en sa poitrine.

Saint Dominique l'ayant connuë, la visitoit souuent, comme vne D fille du Ciel, qui ne venoit en terre que pour souffrir à l'imitation de sõ Iesus crucifié : Dans ses visites il la confessoit & communioit ordinairement, puis s'entretenoient ensemble des choses de Dieu : vne fois entre autres il ût inspiration de luy demander à voir son mal : & elle deferant à ses volontez comme son Pere spirituel luy montra son sein qui sembloit vne fourmiliere de vers de grans & de petis, saint Dominique la coniura de luy en passer vn par sa petite grille, pour le mieux considerer : Bonne luy en promit vn, mais à condition qu'il ne manqueroit à luy rendre. Le saint s'y obligea, & aussi-tôt elle luy en passa vn grand & fort hideux qui auoit la téte noire, saint Dominique le receut, & le considerant auec ses compagnons, il se changea miraculeusement en vne belle & grosse perle Orientale.

Tous furent surpris d'etonnemẽt à cette metamorphose, & dirent au saint qu'il ne rendit pas cette perle: mais la Bonne recluse demandant instamment ce ver changé en perle, saint Dominique luy repassa tel qu'il l'auoit en sa main, & aussi tôt qu'il fut remis en sa place, les freres & saint Dominique, qu'il reprit sa premiere forme. Le saint admirant de plus en plus la rare vertu de cette Bonne, luy donna sa benediction, & pria nôtre Seigneur de la guerir : son Oraison fut exaucée, car à peine l'ût il quittée, que toute cette pourriture, ce chancre, ce pus, & ces vers tomberent de sa poitrine, & petit à petit le sein de cette femme se remit en son premier etat : d'où par apres elle temoignoit à ceux qui la visitoient, que le saint l'auoit heureusement & miraculeusement guerie.

Ces visites charitables ne le détournans point des soins de son Ordre, il écriuit de tous cotez à Paris, à Toulouze, en Hespaigne, & ailleurs, pour se trouuer au premier chapitre General qu'il deuoit celebrer dans la ville de Bologne, le iour & festes de Pentecôte pour l'année suiuante 1220. Il pourueut

encore a plusieurs fondations és villes où il auoit passé, & y auoit obtenu place des principaux, ou des Euéques, ou des Souuerains, & gouuerneurs. Dans la diuersité des Auteurs sur les fondations de Milan, & de Bergame, ie crois que ce fut en cette année que le saint y enuoya pour cet effet. Quant à Milan, ie suis de cet auis, parce que le saint y passant l'an 1217. & non pas l'an 1218. comme veut Borselli, & y ayant eté bien receu des Chanoines Reguliers de saint Augustin, qui tenoient l'Eglise de saint Nazaire proche la porte Romaine, il gaigna leurs cœurs & leurs affections, par la douceur de ses entretiens & conuersation toute celeste. Depuis y repassant au retour de son voyage d'Hespaigne, qui fut cette année 1219. il y obtint vne petite residance & vne petite chappelle, qui s'appelle maintenant le petit saint Dominique: mais n'ayant pas auec soy des Religieux pour y commencer vne fondatiō, il y en enuoya de Rome, l'vn déquels fut le bien-heureux Hierôme Suton ou Xuron natif de Milan, auquel il auoit donné l'habit à Rome, & lequel par apres fut vn Apôtre dans toute la Grece, & fonda l'Ordre en Candie. Quant à Bergame, saint Dominique y ayāt preché retournant de France à ce dernier voyage, & les memoires du Couuent assurans que dêlors ou peu apres il fut commencé, sa fondation a dû être cette année 1219. par les Religieux que le saint Patriarche y enuoya de Rome.

Si nous croyons à Maluenda l'an 1219. chap. 28. ce fut en ce tems que ces deux grans Patriarches saint Dominique & saint François, ûrent vn A saint debat pour la vertu, & declarerent leurs sentiments pour ce qui étoit d'accepter les dignitez Ecclesiastiques. Tous deux se trouuerent vn iour deuant le Cardinal d'Ostie, qui depuis fût Pape, lequel les interrogea pourquoy desormais l'ō ne feroit pas librement de leurs Religieux des Prelas & Euêques, pour gouuerner les peuples, veu qu'ils seroiēt si zelez & edificatifs en leurs B meurs. Tous deux ne repondoient rien, chacun cedant à son compagnon à parler le premier. Ce que le Cardinal voyant, il interrogea S. Dominique, lequel pour obeyr à vn Prelat, repondit que ses freres étoiēt assez glorieusement placez, pourueu qu'ils reconnussent bien la dignité de leur état, & que de tout son pouuoir il empêcheroit qu'ils aspirassent à aucune dignité. Saint François dit en suitte, que les siens e- C toient appellez expressément freres Mineurs, pour leur apprendre qu'ils ne deuroient point accepter aucune dignité, qui leur fit perdre cette premiere condition.

Saint Antonin rapporte cecy de la Cronique des Freres Mineurs, où ie ne voys pas grand' apparence de verité, parceque cette entreueuë s'etant faite à Rome l'an 1219. ou 1218. le saint Pere n'auoit pas encore demandé aucun Religieux aux Saints D Patriarches pour des Euêchez, y en ayant à peine pour employer aux fondations. Peut être que ce fut ailleurs qu'à Rome, & sur la derniere année de saint Dominique, où le nombre des freres étant assez grand, le saint Pere en ût voulu employer quelqu'vn. Quoy qu'il en soit, il est constant en l'Ordre, que iamais nôtre saint Patriarche n'a

souhaitté que ses enfans quittassent leur condition, pour embrasser les dignitez de l'Eglise.

Retour de saint Dominique de Rome à Bouloigne, & ce qui luy arriua iusques au premier Chapitre General qu'il y celebra.

CHAPITRE II.

1. *Rigueur de saint Dominique pendant son voyage.*
2. *Fable des Chronistes de saint François refutée.*
3. *Inclination du Saint à la pauureté, & sa grande confiance en Dieu.*
4. *Admirable vocation du Pere Etienne Prouincial de Lombardie.*

LE Couuent de Bouloigne demandant quelque secours extrordinaire, pour auoir eté priué de son grand appuy le bien-heureux Pere Renaud, saint Dominique resolut d'y aller en personne, & suppléer à l'absence de celuy qu'il luy auoit oté. Prenant donc congé de ses chers enfans de sainte Sabine, & de ses filles bien-aymées de saint Sixte, il prit sa route vers Bouloigne par Viterbe, où le Souuerain Pere s'étoit retiré. Le frere Bonuise qui deposa par apres pour sa canonization, etoit alors son compagnon, & remarqua la ferueur du saint Patriarche, sa mortification, & sa rigueur pour l'obseruance reguliere. C'etoit sa coutume, dit le Pere Bonuise, de marcher nus piés és voyages, se dechaussant par les chemins, sitôt qu'il étoit hors les portes de la ville ou de quelque bourg notable : & afin que la vanité ne luy pût derober ce merite, il se rechaussoit à l'entrée des faux bourgs, pour n'être veu des hommes. Luy même encore portoit son petit paquet, & ne permettoit iamais que son compagnon en fut aucunement chargé, bien que souuent on le priat tres instammēt de vouloir au moins l'alleger d'vne partie. Moy même, dit le Pere Bonuise, ie l'ay conjuré, prié & reprié de me permettre cet acte de charité en son endroit, & ne le pûs iamais flechir à m'accorder ce que ie luy demandois. Arriuans tous deux ensemble à vn certain lieu, dont le chemin étoit fort rabotteux, semé de petites pierres aiguës, ie le priay de prendre ses souliers, pour euiter la douleur & l'incommodité qu'il ressentoit aux piés, il se prit alors à pleurer & soupirer, disant, Ah miserable & tiede que ie suis! il me fallut vne fois chausser passant en cet endroit, à cause des pluyes & des orages qui nous accueillirent icy.

Dans ce même voyage, poursuyt le Pere dans sa deposition, de grosses ondées nous trempans iusques à la peau, ie l'entendois chanter auec vne iubilation extrordinaire le *Veni Creator*, & l'*Aue Maris stella*, se réiouyssant de souffrir à l'occasion & pour la gloire de Iesu-Chrit son Maitre. Les eaux du Ciel ayans accrû celles desruisseaux, & de ces peti riuieres, que les voyageurs passent ordinairement à pié, leuant vn peu les habis, & ôtant les souliers, nous rencontrâmes vn torrent d'eau qui me sembloit dangereux à trauerser: la peur me saisit, & n'ozois suiure le saint, mais luy faisant le signe de la Croix sur ce courant, Passez, mon fiz, sans craindre, me dit il, ce que

ie fis hardiment, & le suyuis sans A danger à l'autre riue.

Telle fut la remarque du Pere Bonuise dans ce voyage de Rome iusques à Bouloigne : mais auant qu'entrer auec le saint dans cette ville, nous nous arreterõs prealablement auec luy dans Viterbe, où il y salüa le Souuerain Pere, & obtint de sa Sainteté des Patentes & Bulles Apostoliques : l'vne pour le gouuernement de tout l'Ordre, l'autre pour B quelques Religieux lêquels il enuoyoit au secours des autres en Hespaigne. La premiere, dit Maluenda l'an 1219. chap. 29. luy confirmoit son pouuoir sur tous & vn chacun des Religieux, sur tous & vn chacun des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, tant sur ceux qui etoient fondez, que sur les autres qui etoient à fonder, & enfin luy donnoit vn plenitude de puissance pour établir & ordonner au premier Chapitre General, ce que C les Definiteurs & luy iugeroient à propos d'être saintement ordonné.

La seconde parloit en mêmes termes, que celle qui fut expediée l'an precedent, en faueur des Religieux qui furent enuoyez en Prussie. Maluenda la rapporte l'an 1219. chap. 37 elle est dattée à Viterbe le 17. des Kalendes de Decembre, c'est à dire le 15. de Nouembre à Viterbe, l'an 4. du Pontificat d'Honoré III. D Cette datte fait croire non sans fondement au sudit Auteur, qu'elle fut expediée par les sollicitations du saint, en faueur des Religieux qu'il vouloit enuoyer, & que de fait il enuoya pour fonder vn Couuent dans Barcelonne, en la compagnie de Berenger de Palatiol Euêque de la même ville, qui etoit alors à Bouloigne.

Saint Dominique y fut assez tôt en la même année 1219. pour conferer auec ce grand Prelat, touchant l'execution du dessein qu'il auoit, de fonder vn Couuent à son Ordre, dans sa ville de Barcelone. Deja le pourparler en auoit eté fait, lors que tous deux etoient à Rome, & l'affaire se conclud en dernier ressort, lors que tous deux se trouuerent à Bouloigne.

Nous ne passerons plus auant en cette histoire, que nous n'ayons fait vne pause sur vne fable que certains Religieux de saint François debitent assez mal à propos : à dessein nous l'auons reserué iusques à l'arriuée de nôtre bien-heureux Pere en cette ville de Bouloigne, retournant de Rome l'an 1219. vers la fin du mois de Nouembre, pour faire mieux voir le peu de iugement qui est au narré des Cronistes de l'Ordre de saint François.

C'est en cette année 1219. que Lucas Vadingh, Religieux & historien general du sudit Ordre, Hibernien de nation, suyuant la tradition grise qui est entre eux, & quelques vns de leurs Ecriuains, fait tenir vn Chapitre General à saint François dans la ville d'Assise, composé de cinc mille Religieux, auquel saint Dominique se trouua present assisté de sept des siens, & que là voyant vn si grand nombre de freres sans aucune prouision, il ût quelque defiance de la prouidence de Dieu : Neantmoins ayãt veu de ses yeux la deuotion des peuples à leur fournir tout ce qui leur etoit necessaire, il se vint ietter aux piés de saint François, luy demanda pardon, & de son peu de confiance, & de son iugement precipité contre sa prudence.

C'est le conte de ces Cronistes,

lequel ût dû être corrigé & non approuué par la plume iudicieuse de Vadingh, puisque non facilement il choque la charité, mais encore passe pour ridicule à ceux qui ecriuent exactement les choses & chacune dans son tems.

Il choque premierement la charité, blesse la reputation d'vn saint, lequel on sçait auoir excellé particulierement en la confiance en Dieu, iusques aux plus pressantes necessitez : D'vn saint lequel on sçait auoir singulierement enioint à ses enfans l'amour de la pauureté, se fiant en Dieu que iamais il ne leur manqueroit : D'vn saint lequel on sçait n'auoir iamais fait voyage que sur la prouidence de Dieu. Peut on auoir plus de confiance, que mettre ses Religieux à table sans vn seul morceau de pain ? Que faire tirer le vin en abondance d'vn muys qui en etoit vuide ? Que faire quitter à ses enfans toute sorte de routes & de possessions ? Que protester hautement n'auoir iamais rien demandé à Dieu sans l'obtenir ?

Secōdemēt, il est ridicule, dans le tems qu'on fait tenir cette grande & nombreuse assemblée. Ces Cronistes disent que saint François la tint l'an 1219. en la feste de Pentecôte, & saint Dominique etoit alors en Hespaigne ou pour le plus à Toulouze, comme nous auons montré cy dessus au narré de son voyage. Cette raison suffit à vn bon esprit, & ie n'en diray pas dauantage. Quelques vns pourroient douter non seulement de cet accessoire de saint Dominique, mais encore du principal de l'histoire ; parceque l'Ordre de saint François n'ayant été approuué que deux ans apres la mort de saint Dominique, & sept ans apres la confirmation du sien, ils ne peuuent comprendre cette grande propagation & multitude nombreuse de Religieux, en vn Ordre qui n'est approuué ny confirmé ; & leur difficulté s'accroit quand ils considerent que l'an 1219. il y auoit fort peu d'années que saint François trauailloit à la dilatation de sa compagnie, qui n'étoit pas encore dans le Catalogue des Religions.

Pour moy ie ne m'arreste point à ce doute, & d'Assise ie m'en reuiens à Bouloigne, pour y considerer la vie du saint Patriarche, lequel doit etre le modelle de ceux qui professent être ses enfans. A peine fut il arriué, qu'il y fit parêtre l'inclination de son cœur à suyure la pauureté de Iesu-Chrit, & à viure sous les soins de la prouidence diuine. Vn riche Bourgeois de la ville qui s'appelloit Odoric Gallican, touché de deuotion au nouuel Ordre du saint, fit quelque donation à nos Peres de certaines metayries qu'il auoit : dêja les Notaires en auoient dressé l'acte de cession en presence de l'Euêque, & il ne restoit plus que l'acceptation des Religieux, mais saint Dominique venant sur ce point, il fit tout rompre, disant qu'il vouloit que ses enfans vecussent d'aumones, & que tous les iours ils allassent mandier ce qui leur étoit necessaire, sans faire prouision que du iour à la iournée. Celuy qui rapporta cette actiō, lorsque les informations de la vie du bien-heureux Patriarche se dresserent, fut le Pere Rodolphe de Fuenze, lequel etoit pour lors Procureur au Couuent même de Bouloigne, comme rapporte Maluenda l'an 1219. chap. 30.

Dans la même année, saint Dominique trauaillant infatigablemēt

à la dilatation & accroissement de A son Ordre, donna l'habit à plusieurs, & en receut d'autres à la profession, entre lêquels furent Iaques de Monza, ville qui est a douze milles de Milan, *Montiensis* ou *Modoetensis*, disent les Latins, & Roubaud d'Albe, ville de la haute Lombardie: tous deux etâts profez, il les enuoya trauailler à Milan, pour y secourir les autres qui auoient dé,a commencé. Leur secours fut tres-B à propos, car ils parurent en cette ville comme deux Apostres, ainsi que l'on peut voir au quatriéme volume de ces vies.

Le Chapitre General ayant eté publié pour la prochaine feste de la Pentecôte, saint Dominique se croyant incapable du gouuernemēt de l'Ordre, premedita de s'y faire decharger, & de ne penser à autre chose qu'à son auancement & sa C perfection. C'est ce qui luy fit prendre quasi resolution de s'arreter à Bouloigne, & d'y attendre son dernier soupir. Dêlors aussi tous les freres le virent dans la retenuë, modestie, simplicité, mortification, & ponctualité du plus feruent & exacte nouice; C'etoit, disent les temoins de sa vie, le plus regulier, & le moins soulagé de tous: seuere iusques à l'excez pour luy, bening & D compatissant auec des entrailles de mere aux foiblesses des autres; plus rigide que iamais à ses austeritez, penitences, veilles, disciplines, & longues oraisons; feruent & assidu pour les exercices de la communauté, l'indispensable pour la regularité, & cependant le moins satisfait de soy même, se plaignant aux vns & aux autres de ce qu'il s'etoit relaché, & ne donnoit pas l'exemple necessaire.

Son humilité l'abymoit iusques à ce fons de connoissance de soy même, & Dieu faisoit eclatter sa rare & sublime sainteté par de continuels prodiges. Souuent il permettoit que les prouisions manquoient pour l'entretien des Religieux, & le saint ne faisoit autre chose que flechir les genoux en terre, & aussitôt les biens sembloient pleuuoir dans le Couuent, quantité de personnes deuotes y enuoyant en abondance leurs aumones. Comme les necessitez etoient frequentes, parceque le saint ne vouloit aucune prouision pour le iour ensuyuant, & tel donnoit vn iour qui ne pensoit pas à donner l'autre, l'efficace de son oraison aussi paroissoit bien souuēt, & chacun voyoit à l'œil, que celuy qui se croyoit en son cœur si miserable, si vil, & si relaché dans ses mœurs, étoit singulierement prisé de Dieu, vn de ses plus fidelles seruiteurs, & de ses plus chers Benjamins. Vne des plus rares vertus, qui ietta particulierement son eclat durant les vint mois qu'il resida presque toujours dans Bouloigne, fut cette confiance tres asseurée qu'il auoit en Dieu. A peine y auoit il semaine, où le Procureur de la maison le Pere Rodulphe, ne vint à luy, pour ne sçauoir que donner aux Religieux, n'ayant ny pain ny vin: Luy sans aucunement s'etonner, l'enuoyoit prier deuant le saint Sacrement, & bien souuent y alloit de compagnie: Leur oraison aussitôt se changeoit en Pouruoyeuse, qui leur portoit abondamment, & pour eux, & pour en donner aux pauures.

D'autrefois saint Dominique luy bailloit vn autre conseil, de coupper le peu de pain qu'il auoit, en

autant

autant de petit morceaux, qu'il y auoit de Religieux, & qu'il presentât à vn chacun son petit morceau. Le Pere suyuoit cet auis, & il trouuoit qu'apres auoir fait la ronde par les tables, donnant à vn chacun ce qu'il auoit preparé, son panier etoit plein comme auparauant. Alors il repassoit vne seconde fois, & le panier demeuroit toujours en son entier; enfin il repassoit tant de fois, que la communauté non seulement en auoit à suffisance, mais encore B de reste pour en faire part aux pauures. Le bien-heureux Humbert liure 2. des vies des freres chap. 24. dit auoir appris ce miracle de la bouche du Pere Raynaud, Penitencier du Pape, & depuis Archeuêque d'Armacan en Hibernie, lequel etant Nouice pour lors à Bouloigne, vid cette merueille de ses yeux mêmes.

Le Pere Thierry d'Apold ecrit de C plus, que les Religieux etans contrains au commencement de leur etablissement dans Bouloigne de ne boire que de l'eau, leur charité pour tant se mettoit en peine de trouuer du vin pour les malades. Ce peu qu'ils auoient quêtté venant à finir, l'infirmier en auertit saint Dominique, pour en faire trouuer d'autre. Il se mit en prieres aussitôt, & auertit quelques vns d'y ioindre les leurs pour cette necessité presente des malades: Cependant l'Infirmier D se vint adresser au Pere Prieur, pour apprendre si l'on y auoit pourueu: le Prieur luy dit qu'ouy, & qu'il s'en allât à la caue; ce qu'il fit, & il trouua le petit barillet des malades rempli de vin tres excellent: aussi les Anges l'auoyét ils apporté du meilleur pressoir de la terre, qui est l'oraison & la confiance des iustes en

A Dieu. Ce miracle fut rapporté quelques vint ans apres au bien-heureux Hűbert, par le Pere Rodulphe, qui etoit alors Procureur de la maison.

Celuy cy etant absent pour quelques iours du Couuent, le P. Bonuise compagnon de S. Dominique luy fut substitué. Si peu de tẽs qu'il fut en cette charge, Dieu voulut qu'il fut temoin de cette rare confiance de S. Dominique en la prouidence de Dieu: luy même deposa que faisant cet office, les Religieux se mirent vn iour de ieûne à table, sans qu'il y ût vn seul morceau de pain au Couuent: Comme tous attendoient que le Pere Bonuise leur donnât quelque chose, saint Dominique l'appella, & l'auertit de seruir aux freres du pain: il repondit que le quetteurs n'etoient pas encor venus, & qu'il n'y auoit rien du tout. Le S. ne fit autre chose que leuer les mains & les yeux au Ciel, & voyla tout aussitôt deux ieunes hommes qui parurent, l'vn portoit vn grand panier de pain blanc, & l'autre de figues seches, & en seruirent à chacun autant qui leur etoit necessaire. Le Pere Bonuise se mit à la table comme les autres, & ût sa part au banquet du Seigneur, lequel traittoit si amoureusement ses fidelles seruiteurs.

Si nous admirons en ces choses l'efficace de l'oraison du saint, & sa rare confiance en Dieu, nous la deuons admirer en l'action qui suit, laquelle n'a û gueres de semblables dans aucune vie des Saints. Le même qui en fut le suiet, nommé Etienne, qui fut depuis Prouincial de Lombardie, la deposa comme fidele temoin de la vie du saint Patriarche, & la rapporta de la sorte. Les etudes fleurissans dans Bouloigne,

i'y vins à ce dessein, & saint Dominique y residoit pour lors : Sa charité le portoit souuent à frequenter nos ecoles, & y faisoit de feruentes predications : Plusieurs Ecoliers le prirent en affection, & alloient volontiers se confesser à luy, i'en etois vn, & il me temoignoit vne particuliere amitié, sans pourtant qu'il me parlât de renoncer au monde, pour embrasser l'institut de sa Religion : Vn soir neanmoins que ie m'allois mettre à table pour soupper, il m'enuoya deux Religieux qui me prierent de sa part de l'aller trouuer, ie promis d'y aller incontinent apres soupper, mais ils me firẽt entendre que la chose pressoit, & ne permettoit aucune remise. Ie quittay donc le soupper, & le fus trouuer au Couuent : il etoit alors à l'Eglise auec tous ses Religieux, & moi l'y allant trouuer, il ne me permit de luy parler, & dit aux plus anciens de m'apprendre comment il falloit se prosterner, & demander la grace d'être receu à l'habit : Ils me l'enseignerent, & moy sans bonnement sçauoir ce que ie faisois, ie me prosternay en terre, & demanday la misericorde de Dieu, & la faueur des Religieux pour être vêtu du saint habit. Le bien-heureux Pere ne fit point d'autre ceremonie, que de m'ôter mes habis seculiers, & me dõna ceux de l'Ordre, auec ces parolles qu'il me dit pour toute exhortation : Ie veux maintenant vous donner des armes, auec lêquelles vous combattrez heureusement le reste de vos iours contre Satan & ses complices.

Du depuis me voyant reuêtu du saint habit, ie croyois faire vn songe, veu que iamais n'auois parlé de ce dessein au bien-heureux Pa- A triarche, ny luy reciproquement à moy ; reuenant toutefois à moy, i'en remerciay Dieu qui m'auoit ainsi tiré des perils & dangers, où la vie seculiere nous expose. I'eprouuay par apres la verité des parolles qu'il me dit, parceque ma vocation fut rudement attaquée pendant l'année du nouitiat ; mais luy communiquant aussi tôt mes tentations, elles se dissipoient aussi tôt par ses efficaces remontrances : Plusieurs autres, qui faisoient leur nouitiat B alors, m'ōt temoigné la même chose, que luy decouurant leurs pechez, ils en etoient incontinent soulagez : C'est le recit & la deposition Iuridique du Pere Etienne, les merites & sainte vie duquel nous deduisons au quatriéme volume de ces vies.

La celebration du premier Chapitre General, & ce qui y fut étably.

C CHAPITRE III.

1. *L'authorité du General, & quelle est celle des Definiteurs.*
2. *S. Dominique demande son absolution, & l'etablissement d'vne grande pauureté.*
3. *Il ecrit à ses Religieuses de Madrit.*
4. *Il enuoye deux brefs Apostoliques en Hespaigne.*

D SVyuant l'indiction du Chapitre General faite par saint Dominique pour l'an 1220. aux festes de la Pentecôte, les Religieux obeyssans aux volontez de leur saint Patriarche s'y trouuerent au nombre qu'il leur auoit prescrit. Quatre vindrẽt de Paris, deux déquels fut le B. Matthieu, & le B. Pere Iourdain qui n'auoit encore que trois mois en l'Ordre. Nous ne sçauons point au vray les noms de ceux qui s'y rendirent

tant du Royaume d'Hespaigne que A des autres. Il est assez probable selon que Maluenda iuge, que la plus part des premiers disciples du B. Pere s'y trouuerent.

La premiere chose que saint Dominique proposa pour le gouuernement de son Ordre, fut que sa Monarchie y seroit temperée de l'Aristocratie, c'est à dire premierement, qu'il y auroit vn chef sur tous & vn chacun des Religieux, sur toutes les Prouinces & vn chacun des Cou- B uens, lequel auroit plein & absolu pouuoir de commander & ordõner ce qu'il iugeroit expedient, sans qu'aucun ozât luy contredire. Secondement, que ce chef seroit elû pour toute sa vie par les Prouinciaux, & ceux qui auroient voix au Chapitre. Et trosiémement, afin qu'il n'abuzat point de son autorité, les Prouinciaux & les Definiteurs assemblez au Chapitre auroient C pouuoir sur luy durant le tems du Chapitre pour le corriger, & le demettre de sa charge, s'il ne s'en aquitte comme il faut. Pour quatriéme item, les Prouinciaux & Definiteurs auroient aussi tout pouuoir d'ordonner pour la manutention & accroissement de la vie reguliere, & le General durant ce tems de l'assemblée, ne pourroit faire seul aucune chose, s'il n'a l'approbation, le conseil, & l'aueu des mêmes. D

En suitte de ce premier etablissement, S. Dominique voulut qu'il fut prattiqué en sa personne. Il s'accusa deuant les Peres Definiteurs, n'y ayant point encore de Prouinciaux, & demanda humblement sa deposition, protestant hautement auec larmes & sanglôs, qu'il etoit vn Relaché, sans ferueur, & exẽple, tres incapable de gouuerner vn Ordre que Dieu vouloit remplir de saints. Les Peres entendirent sa demande, non sans de grans sentimens d'admiration pour vne si profonde humilité, & ne luy voulurent rien accorder.

Ainsi contraint de vaquer à sa charge, il proposa trois choses. La premiere, que desormais l'on ne receuroit aucunes rentes, & que l'on obserueroit vne rigoureuse pauureté, viuant d'aumones seulement, tant ez Couuens, que faisant voyage. Et pource des maintenant qu'on renonceroit aux biens & possessions que l'on pouuoit auoir aquis, & seroient donnez ou à nos Religieuses de Proüille, ou à celles de saint Sixte, ou à celles de Madrit, ou bien aux Religieuses de l'Ordre de Citeaux. Cette premiere proposition fut acceptée des Peres du Chapitre, & du depuis fut confirmée en plusieurs autres generales assemblées.

La seconde chose que le saint Pere mit en auant pour être decidée, fut de sçauoir si les freres Conuers auroient absolument tout le soin des choses temporelles, & que les Religieux destinez aux fonctions de la Clericature ne vaqueroient à autre chose qu'aux spirituelles. Les Peres Definiteurs iugerent qu'il n'etoit pas à propos d'accorder ce pouuoir aux freres Conuers, de peur qu'il n'arriuat la même chose qu'aux Religieux de Grandmont, lêquels s'etans soumis à ce reglemẽt, les freres Conuers se rendirent insolens iusques au dernier point, & dissiperent l'Ordre par leurs debauches en plusieurs endrois. Le saint Pere soumit son iugement à celuy des Definiteurs, bien que son auis ût eté du contraire. *Quorum sententiam vir sanctus æquo animo tulit & approbauit* dit

Flamin chez Maluenda l'an 1220. chapitre 21.

La troisieme chose fut, que pour l'etablissement de la vie reguliere, tous les ans il y auroit Chapitre General l'vn à Paris, l'autre à Bouloigne alternatiuement: Ce qui fut accepté, & prattiqué iusques à l'an 1244. où les Peres iugerent à propos pour le bien des Prouinces, de tenir ailleurs les Chapitres Generaux: & parceque les Prouinces eloignées ne pourroient commodément sçauoir en vn an, où ils se deuoient tenir, & se disposer pour y aller, on les remit de deux ans en deux ans. Ce qui commença à Toulouze l'an 1372. & se continua à Florence l'an 1374. où le Pape Honoré XI. confirma ce decret par son autorité Apostolique. La même raison par apres, iointe aux grans frais où le voyage obligeoit, a remis les Chapitres Generaux de trois ans en trois ans, & enfin de quatre en quatre ans.

En suitte de ces 3. poins, l'on approuua dans ce Chapitre les premieres loix, que nos premiers Peres determinerent à Toulouze de suyure, & le nouuel habit que nôtre Dame fit voir au B. Renaud de saint Gilles. On accepta pareillement tous les Couuens qui etoient fõdez. En France le Monastere de nôtre Dame de Proüilles, de S. Romain à Toulouze, de saint Iaques à Paris, de Rheims, d'Orleans, de Poitiers, de Limoges, & de Dinan en Bretaigne. En Hespaigne celuy de Segobie, les deux de Madrit, de Barcelonne, de Sarago[illegible]e, de Zamore, de Palence, de Tolede, & de saint Irene en Portugal. En Italie, le Monastere de saint Sixte, de sainte Sabine, de saint Nicolas à Bouloigne, de Milan, de Bergame, de Padouë, de Venize, & de Spalate en Dalmace. En Allemaigne, Frisac, en Poloigne Cracouie, & quelques autres ailleurs dont nous n'auons connoissance, etant assuré qu'il y en auoit en Ecosse, en Prussie, & au Leuant.

Pour dernier point du Chapitre, l'on nõma les Religieux qui etoient defunz, entre lêquels le B. Renaud de saint Gilles decedé à Paris fut regretté generallement de tous, & nommement de saint Dominique, lequel en sçauoit les merites & la vertu. En suitte l'on destina plusieurs Religieux pour les Missions, pour les fondations, & pour les charges de lecture. Le B. Iourdain fut nommé pour la chaire du Couuent de Paris: Iean de Vvaldeshusen grand personnage, fut enuoyé fonder en diuers lieux d'Allemaigne, & d'autres en plusieurs villes qui demandoient auec instance de nos Religieux. Ce qui arriua dans le chemin au susdit Pere Iean de Vvaldeshusen, lequel fut par apres Euêque & quatrieme General de l'Ordre, merite que nous l'inserions icy.

Etant entré dans l'Allemaigne, & & deuant vn iour aller prendre logis à vne celebre Abbayé de l'Ordre de Citeaux du Diocese de Cõstance nommée *salem* au langage du pays. l'Abbé qui se nommoit Eberard, homme fort Religieux & de grande sainteté, vid la nuit en songe Iesu-Christ, lequel luy dit ces parolles: Demain ie t'ẽuoyerai mes cheuaux, ne manque pas à les bien ferrer Le matin se reueillant, & repensant au songe qu'il auoit û, il n'en sçauoit que dire. Ruminant ainsi le reste du iour les parolles que Iesu Chrit luy auoit dit, le B. Iean arriua le lendemain auec son compagnon, chargez de leur Breuiaire & d'vne Bible, le

baton à la main, & reuetus du nouuel habit de l'Ordre. Ils se presenterent à l'Abbé, lequel n'ayant point encore veu des Religieux de S. Dominique, il les questionna pourquoy ils marchoient auec le baton, des liures, & vn habit de diuerses couleurs. Le B. Iean prit la parolle, & dit qu'étans freres Précheurs, ils portoient le baton, dautant que leur predication étant appuyée sur la Croix, qui est cette verge de Dauid, B *Virga tua & baculus tuus ipsa me consolata sunt*, & sur les intercessions de la sainte Vierge qui étoit cette verge naissante de la racine de Iesse, ils s'en souuenoiẽt toujours regardãt ce baton, & s'en seruans par le chemin. Ils se chargoiẽt aussi de la Bible, par ce que cétoit le liure de la science des Elûs, dont les Predicateurs doiuẽt étre pleinement instruis: Quant à leur habit qui étoit de plusieurs C couleurs, il aiouta que le saint Esprit l'auoit ainsi declaré par le Prophete Zacharie, lequel au chapitre 6. dit qu'il vid sortir du sein de deux montaignes quatre Charios, dont le dernier étoit attelé de puissans cheuaux, tous mouchetez de poil different, pour signifier les hommes Apostoliques, léquels en ce tems iroi porter l'Euangile par tout le monde: ils sont puissans & robustes pour terrasser le monde, la chair, & le Diable, & sont bigarrez en couleurs, D pour témoigner l'innocence de leurs meurs, la pureté de leur doctrine, la penitence, rigueur, & austerité de leur vie.

Si tôt que l'Abbé entendit cette comparaison des cheuaux tirée du Prophete, il se ressouuint du songe de l'autre nuit, & s'ecria tout haut se iettant aux piés des deux Peres, certainement vous étes les cheuaux du A Seigneur, qu'il m'a promis de m'enuoyer : il m'a speciallement ordonné que i'us soin de vous. Aussi tôt il leur fit lauer les piés, & leur donna soulliers & habis neufs, pour accomplir ce que Dieu luy auoit cõmandé. Cette vision & l'accomplissement d'icelle ayant eté diuulguez dans le Monastere, tous les Religieux prirent en singuliere affection les nôtres, & contracterent vne particuliere alliance.

Nous terminerons les actes de ce premier chapitre General, par vne lettre que saint Dominique manda par ses Religieux, qui s'en retournerent à Madrit, aux Religieuses qu'il auoit étably dans la même ville. Nous l'auons traduit & rapporté dans la preface du premier tome des vies des saints, nous nous contenterons de l'inserer icy, dans les termes latins qu'elle a eté ecritte. Comme le saint ût appris par les Religieux d'Hespaigne que leur batiment étoit acheué, & qu'il falloit plus que iamais bien fonder l'edifice spirituel, il leur manda la suyuante, qui se trouue pour le present dans son original au même Monastere de nos Religieuses de Madrit.

FRATER DOMINICVS
MAGISTER FRATRVM
Prædicatorum.

Charissimæ nostræ Priorissæ, & Conuentui sororum apud Maioricum, Salutem & virtutum augmentum.

Plurimum lætamur, & reddimus Deo gratias pro feruore sanctæ vestræ conuersationis, & quod Dominus ex fætore huius mundi vos eripuit. Pugnate filiæ contra vestrum antiquum hostem orationibus, & ieiuniis incessanter, quia non coronabitur nisi qui legi-

time certauerit: Hucvsque non erat vobis domus opportuna ad seruandum ea, quæ sunt nostræ Religionis, sed modo nullam iam excusationem prætexere potestis, quia habetis gratia Dei sufficientia ædificia, vbi regularis obseruantia integrè custodiri possit: & ita volo vt deinceps seruetur silentium in locis ab Ordine statutis, videlicet in Choro, in Refectorio, & Dormitorio, & in omnibus aliis viuatis secundum vestras institutiones.

Nulla extra portam Monasterii egrediatur, nec vlla secularis persona ingrediatur ad vos, nisi fuerit Episcopus vel Prælatus aliquis ad prædicandum, vel causa publicæ visitationis. Non omittatis disciplinas, vigilias, & estote obedientes vestræ Priorissæ: Ne occupemini in mutuis inter vos collocutionibus, nec perdatis tempus in vanis & inutilibus colloquiis: Et quia in necessitatibus temporalibus vobis subuenire non possumus, nolumus vos aggrauare, nec assentiri, quod vllus fratrum potestatem habeat recipiendi Nouitias, nisi sola Priorissa cum consilio sui Conuentus: Mandamus quoque nostro charissimo fratri, qui in domo ista multum laborauit, & vos in isto sanctissimo statu coniunxit, quod omnia disponat, statuat, ordinet, vt ei visum fuerit magis expedire, quatenus vos sanctè & Religiosè viuatis: Et damus illi potestatem & facultatem ad visitandum, & corrigendum vos, & remouendam Priorissam si necessarium fuerit, cum consensu maioris partis Monialium, & ad dispensandum in rebus aliquibus, sicuti iudicauerit expedire. Valete in Christo.

Les mêmes Religieux qui porterent cette lettre de saint Dominique aux Religieuses de Madrit, furent chargez de deux Brefs Apostoliques d'Honoré III. que le même saint auoit obtenu, l'vn pour remercier le peuple de Madrit d'auoir con- A tribué de leurs aumones au batimẽt des monasteres & à l'entretien des Religieux & Religieuses de son Ordre. L'autre pour exhorter l'Archeuéque de Tarragone a receuoir charitablement en son Diocese les mémes Religieux. Les Originaux se voyent encores à present; celuy du premier Bref au Royal Monastere de saint Dominique de Madrit, l'autre au Couuent de sainte Croix de Segobie. Tous deux expriment vne B si cordialle affection vers les enfans du saint Patriarche, que ie n'en ay sçeu omettre la Coppie.

HONORIVS EPISCOPVS
seruus seruorum Dei.

Dilectis filiis, & vniuerso Populo Maiorici salutem, & Apostolicam benedictionem.

GRatum & acceptum nobis fuit quod audiuimus, videlicet, quod C *nostros dilectos filios, Fratres Ordinis Prædicatorum qui habitant apud Maioricum, recepistis in visceribus charitatis, & protexistis laudabiliter cum officiis pietatis. In quo intelligimus vos gratum obsequium Deo præstare: Quia inter bona opera quibus Deo seruimus, ferè nullum inuenitur illi gratius, quàm subuenire illis, qui propter sitim quam habent salutis animarum, hauriunt in gaudio & lætitia aquas de* D *fontibus Saluatoris, vt eas diuidant in plateis, non solum ad satietatem animarum quæ sitim habent, sed etiam in salutare remedium & medicinam contra venenum ægrotantium animarum: Et vt plenius cognoscatis sincerum affectum, quem erga prædictos Fratres gerimus, rogamus proinde vestram deuotionem, & exhortamur attente per apostolica scripta mandantes, vt sicut laudabiliter cœpistis, ita pro nostra, & Apostolicæ Sedis reuerentia, eos habeatis as-*

fectiosius commendatos & eis in suis necessitatibus, vestris beneficiis & eleemosynis assistatis, taliter vt Deum vobis propitium reddatis, & nos obligetis vobis esse magis fauorabiles & benignos. Datum Viterbij 13. Kalend. Aprilis Pontificatus nostri anno quarto.

HONORIVS EPISCOPVS Seruus seruorum Dei.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Tarraconensi Salutem & Apostolicam benedictionem.

QVoniam abundauit iniquitas, & refriguit charitas plurimorum, Ordinem Fratrum *Prædicatorum, sicut credimus, Dominus suscitauit, qui non quæ sua sunt, sed quæ Christi quærentes, tam contra profligandas hæreses, quàm contra pestes alias mortiferas extirpandas, se dedicarunt euangelizationi verbi Dei in abiectione voluntariæ paupertatis. Nos igitur eorum pium propositum & necessarium ministerium fauore prosequentes, fraternitatem tuam pro eis rogandam duximus & monendam, per Apostolica tibi scripta mandantes, quatenus ob reuerentiam diuinam & nostram eos habeas deuotius commendatos, vt ad promotionem eorum ordinis taliter intendere studeas, quod apud Deum, cui est eorum grata Religio, possis multipliciter promereri: & dicti fratres per cooperationem tuam, & aliorum fidelium roborati, suscepti ministerij cursum fidelius consummantes, optatum reportent sui laboris fructum, & finem, salutem videlicet animarum, ac nos deuotionem tuam exinde possimus in domino commendare. Datum Viterbij pridie nonas maij, Pontificatus nostri Anno quarto.*

Les voyages de saint Dominique és enuirons de Bouloigne pour y fonder l'Ordre depuis ce premier chapitre General iusques à l'an suiuant 1221.

Chapitre IV.

1. *Fondation du Conuent de Florence, de Sienne, & de Viterbe.*
2. *Voyage de saint Dominique à Modene, Milan, Come, Begame, Cremone, Bresse, & Venize.*
3. *Merueilles pour la fondation à Milan.*
4. *Entreveüe de saint Dominique & de saint* François *à Cremone.*

IMmediatement apres que le premier chapitre General ût eté celebré, S. Dominique prit à tâche de fonder & établir son Ordre le plus qu'il pourroit, dans les Prouinces d'Italie. Le guide le plus assuré, que nous puissions auoir pour le suyure dans cette campagne spirituelle, sera le Pere Michel Pio dans son euure de la plantureuse lignée de saint Dominique ez Italies: ses charges, son merite, & sa diligence luy ayans fait voir & auoir tout ce qui étoit des anciennes fondations des Couuens, il a découuert la route qu'a tenu le saint Patriarche, allant d'vn lieu à l'autre, ce que le Docte Maluenda n'auoit pû recouurer entierement. Le sudit Auteur donc au second liure de son euure chapitre second, fait sortir nôtre bien-heureux Pere de Bouloigne, quelques iours apres la cloture du chapitre General, & le fait aller à Florence, & de Florence retourner à Bouloi-

gne ; de Bouloigne à Modene, de Modene à Milan, de Milan à Come, de Come à Bergame, de Bergame à Cremone, de Cremone à Bresse. De Bresse il le suit dans la Marche Treuisane dont Venize est la capitale, & dit qu'il prêcha dans Verone, Vicenze, & Padouë, & qu'enfin il s'en retourna sur la fin de l'année à Bouloigne : C'est le chemin que nous allons faire, suiuans le saint Patriarche, & de plus nous alongeons son voyage de Bouloigne à Florence, le faisant aller de Florence à Sienne, & de Sienne à Viterbe, & de là reuenir à Bouloigne, selon que nous auons trouué dans les anciens papiers que Michel Pio rapporte, léquels nous auons soigneusement examiné.

A

B

Quelques iours donc apres le chapitre General, saint Dominique partit de Bouloigne, pour aller à Florence. L'occasion fut la suiuante qui merite d'être inserée dans l'Histoire du saint Patriarche. Vn certain Marchant de Florẽce nommé Dieu-Donné, s'étant confessé de quelques pechez, dont la remission etoit annexée à quelque restitutiõ, le Confesseur l'obligea de batir vne chappelle, auec quelque logement capable d'y retirer quelques personnes Religieuses: le Penitent s'aquitta de cette satisfaction, & choisit vn lieu proche la ville, à l'extremité des fauxbours qui s'appelle Ripoli: Comme son batiment s'acheuoit, il apprit la sainteté du bien-heureux Patriarche, les merueilles que Dieu operoit par son moyen, & le rare exemple que ses enfans donnoient, par tout où ils étoient: cette renommée le conuia d'aller iusques à Bouloigne, pour y voir de ses yeux, ce qu'il auoit oüy des autres, Il y vid saint Dominique, & ût vne telle satisfaction de ses entretiens fructueux & rauissans, qu'il luy offrit sa chappelle & tout ce qui luy étoit annexé.

C

D

Le saint l'accepta, & n'y pouuant aller en personne à cause du chapitre General, il y enuoya des Religieux, auquels il preposa le bien-heureux Iean de Salerne, qui fut en son tems l'Apôtre de Florence. Dez que le chapitre fut acheué, cette ville luy sembla de telle importance, qu'il s'y achemina pour ayder ses enfans, & établir de mieux en mieux la fondation arrettée. Il y prescha quelques iours, & entre les conuersions que Dieu fit par son moyen, la plus celebre fut de la pêcheresse Benoite, dont nous parlerons tout au long és chapitres suiuans.

Apres que saint Dominique par ses feruentes predications ût encouragé ses chers enfans, edifié la ville de Florence, & conuerty plusieurs ames à Iesu-Chrit, il tira vers Sienne, pour y acheuer ce qu'il auoit commencé dé l'an 1216. En cette année, dit le Croniste de la ville de Siẽne Nanni Donati, cité par Michel Pio liure premier de l'euure sudit chapitre 59. Saint Dominique retournant du Concile de Latran auec Monsieur Foulques Euêque de Toulouze, fut accueilly fauorablement des Sienois, & par ce que son humilité ne luy pût faire accepter de loger pour lors en l'Euéché comme l'Euêque de Toulouze, il se retira proche la porte de la ville, dans vn petit Hopital dedié à sainte Marie Maddeleine ; là prechant soir & matin, les Sienois en furent tellement edifiez, qu'ils resolurent de luy donner ce lieu, si tant est que son dessein reüssit pour la fondation de

son Ordre: Cette bonne volonté A des Sienois apres quelques petites difficultez abbatuës, fut enfin executée le 14. des Calendes de Mars, qui est le seiziéme Feurier, l'an 1220. où ils en firent la donation au saint; & luy venant sur les lieux apres le Chapitre General accompagné du Pere Tugere, & du Pere Bené Sienois originaire, l'accepta, & l'on void encore dans le contract son sein où il y a *Do nus dom nicus*. Aussi-tôt B il leur fit part du talent que Dieu luy auoit donné, & par ses predications Apostoliques il toucha les cœurs de plusieurs, & donna l'habit du bien-heureux Tancrede, Clair Landocci, Nicolas Fortiguera, & quantité d'autres qui ont grandement illustré nôtre sainte Religion.

Ayant satisfait à la ville de Sienne, la residence du Pape à Viterbe, la bonne volonté du peuple de la C ville pour son Ordre, & l'obligation qu'il auoit de rendre comte à sa Sainteté, du succez du Chapitre General, ces trois motifs l'obligerent d'aller de Sienne à Viterbe: Michel Pio liure premier chapitre 58. treuue deux choses. La premiere, que saint Dominique fut assez de fois en cette ville, & méme que le Pere Guillaume de Mont-ferrat deposa qu'il y fut vne fois reduit à l'extremité de maladie. La seconde, D que l'an 1220. on luy donna l'Eglise de sainte Marie aux degrez; d'où ie collige que le saint n'ayant pû aller en cette ville dans l'année 1220. deuant le Chapitre General, il s'y est acheminé au sortir de Sienne: alors il accepta cette Eglise, rendit comte au saint Pere de ce qui auoit eté decidé au Chapitre General, & prit sa benediction pour retourner à Bouloigne.

Il n'y demeura pas long tems, son zele pour la propagation de l'Ordre ne luy donnant aucun repos; en partit incontinent apres, & vint à Modene, où prêchant vne fois, dit Vincent de Beauuais liure trente chapitre 110. vn Doyen françois de Natiō touché de sa ferueur Apostolique, luy vint découurir sa consciēce. Il étoit presque desesperé de son salut, par ce que les tentations de l'impureté l'auoient si fort affoibly, qu'il ne croioit pas être dans son pouuoir de n'y adherer point. Saint Dominique l'encouragea, & luy promit qu'il demanderoit à Dieu pour luy cette vertu Angelique, & que tres-assurement il l'obtiendroit: ce qui arriua depuis, & ce Doyen vécut par apres dans vne grande retenuë: Bien qu'alors nôtre bien-heureux Pere ne fit aucune fondation, il en ietta neanmoins les commencemens, disposant les cœurs des habitans à luy offrir vn iour quelque lieu, pour la residence de ses freres:

Les laissant en cette bonne disposition, il s'en vint à Milan auec son compagnon le Pere Bonuise, & y trouua que ses enfans y auoient fait vn notable progrez: s'ils ûrent vne extreme ioye de le voir, Dieu la modera bien tôt, enuoyant vne dangereuse maladie à leur saint Patriarche. Le bien-heureux Bonuise le serua en icelle, & deposa dans son temoignage iuridique les choses suiuantes, qu'il auoit remarqué dans l'indisposition sudite. La premiere, que dans le fort de ses accez il paroissoit être dans l'Oraison, & comme souuent il auoit crû, que reellement & en effet il y étoit grādement occupé, d'autant que sa face luy paroissoit extremément se-

raine, son œil doux, & son port d'vne ame fort contente. La seconde, que son accez passé, il lisoit vn liure spirituel, ou se le faisoit lire par vn autre, ou s'entretenoit des choses de Dieu auec ses chers enfans. La troisiéme, que iamais il ne voulut relacher de son abstinence, & de ses ieûnes, & se contentoit d'vn peu de pain & de pomes. La quatrieme, que son accez le prenant, il se reiouissoit beaucoup disant qu'il alloit souffrir, & que patir étoit sa vie.

Si tôt qu'il fut guery, il alla remercier le venerable Dom Henry Archeuéque de Milan, par ce qu'à sa faueur l'Eglise de saint Eustache nous fut donnée le quinzieme de Mars, en cette année 1210. comme remarque Bernard Guy cité par Maluenda l'an 128. chapitre deux. En quoy furent accomplies deux propheties de deux Ermites, l'vn de l'Eglise Latine, l'autre de l'Eglise Grecque. Celuy là disoit à ceux qui alloient ouïr le seruice diuin à saint Eustache; Vous verrez vn iour icy, & entendrez bien tôt des Predicateurs en cette Eglise, qui rempliront toute la terre de leur science & de leur pieté: L'autre se trouuant à Cōstantinople, & y rencontrant sur la riue du port vn Marchand Milanez, luy demanda s'il sçauoit où étoit en Italie l'Eglise de saint Eustorge. A Milan, dit-il, & y ay souuent eté. Sçachez, repartit l'hermite, que cette Eglise sera des plus illustres du monde, pour la sainteté de certains Predicateurs qui la seruiront. Ces deux propheties furent accomplies cette année par la faueur de l'Archeuéque, d'Hugues son grand Vicaire, & de Messieurs du Chapitre.

Saint Dominique les en ayant remercié, il partit de Milan, & s'en vint à Come qui en est assez proche: ses enfans s'y étoient déja introduits ayans û l'Eglise de saint Martin des bois à cinc cens pas de la ville, & il les recrea de sa presence, fortifia de ses exemples & remontrances. C'est de cette ville, que parle le bien-heureux Humbert chap. quatrieme du liure premier des vies des freres, où il dit qu'a Cumes, vne puissante Dame heretique vid au lieu, qui fut par apres donné à nos Peres, quantité de flambeaux qui tomberent du Ciel sur iceluy; ne sçachant le mystere de cette vision, en ût bien tôt apres l'intelligence, voyant la sainte vie de ceux à qui elle fut accordée, ce qui fut cause de sa conuersion, se rangeant à la vraye foy de l'Eglise Catholique.

Vne autre de méme secte receut vne pareille faueur du Ciel, pour le salut de son ame, par vne autre voye. Vn mois auant l'arriuée de nos Religieux, elle songea la nuit, qu'elle voyoit dans cette chappelle de saint Martin deux grans vases, l'vn plein de miel, & l'autre plein de vin; & que certains hommes arriuans là, prirent du miel de l'vn, & du vin de l'autre, puis les mélans ensemble, ils en donnerent à boire à tous venans: l'effet qui s'en ensuiuoit, c'étoit que ces gens qui auoient pris de cette boisson, étoient fort ioyeux, alegres, & dispos, qui couroient à perte d'haleine: Cette femme plus en peine que l'autre sur l'explication d'vn tel songe, fut deliurée de sa perplexité, voyant spirituellement, ce que materiellement luy auoit eté présenté: vn mois apres elle vid les enfans de saint Dominique, léquels mélangeans le miel de la deuotion de nô-

tre Dame auec le vin de l'amour de A Iesu-Christ, embrazoient les cœurs & les faisoient aller à perte d'haleine aux prattiques de la vertu: ce que connoissant elle se remit au giron de la sainte Eglise.

Le méme bien-heureux Humberta ajoûte, que dans ce méme lieu quelque personne Religieuse connut encore la sainteté de nos premiers Religieux, Dieu luy faisant voir la nuit pendant son repos, vne B tres-claire fonteine d'vne grosse & viue source, laquelle sortoit de cette Eglise, & alloit épanchant ses eaux par toute la ville, dont les grans & les petis étoient si auides, qu'ils y couroient à la foulle: cela soit dit en passant auec nôtre bien-heureux Pere de Milan à Come, sortons en pour le suyure à Bergame.

Il y trouua encore ses enfans, mais assez incommodez pour l'eloignement de la ville: ils logeoient C pour alors sur vne colline proche de Bergame, en vn lieu qui s'appelloit la Chappelle, d'où les Bergamasques nommerent nos Peres, Chappellains: saint Dominique fit tant par ses predications, & par ses exemples que les principaux de la ville se resolurent à leur donner l'Eglise de saint Etienne, laquelle dans l'année même leur fut donnée: Entre les fruis des predications du saint, ce fut la reception du bien- D heureux Payen de Leco, lequel apres auoir fait vn fruit inestimable dans la sainte Religion pour sa propagation & le salut des ames, fut couronné du martyre, comme nous auons dit au Triomphe des martyrs de l'Ordre. Les Bergamasques desirans l'arretter plus long tems, il s'en excusa, & prit congé d'eux auec des regrés tres-cuisans de leur coté, laissant pour Prieur le bien-heureux Gualla, qui nous obligera de parler de sa sainteté à la mort du bien-heureux Patriarche.

Sa route fut de Bergame à Cremone, tant pour y prêcher, que pour y visiter son cher & intime compagnon saint François d'Assise, lequel y étoit pour lors, traittant auec sa sœur sainte Claire de l'esprit qu'il falloit établir dans son Ordre. Dans l'ētretien celeste que ces deux Benjamins du Ciel ûrent ensemble, en presence de cette Seraphine du Paradis la bien-heureuse Claire, les Croniques de la ville de Cremone disent, que ceux du quartier de la porte nommée de Toussains se trouuoient fort incommodez pour le manquement d'eau, par ce que le puis où ils en pouuoient assez aysement prendre, étoit si trouble qu'on n'en pouuoit boire: eux voyans ces trois saints, crurent que pour leurs merites ils auoient moyen de remedier à leur incommodité, les supplians de vouloir benir de l'eau de ce puis: Ils leur en presenterent dans vne aiguere pour la benir, & les deux saints contestans l'vn l'autre, chacun voulant ceder à son compagnon, tous deux la benirent ensemble: les habitans ayans cette eau benite la verserent dans ce puys, & il fut en apres tres potable rempli d'vne eau claire & saine.

Ferdinand du Chateau rapporte de Flamin cette Histoire quelque peu diuersement de celle-cy, & dit que les Religieux de saint François étans en peine d'eau, par ce que le puis qu'ils auoient creusé n'en rendoit qu'vne fort trouble, s'en vindrent aux deux saints lêquels s'entretenoient ensemble & les prie-

rent d'en vouloir benir. Il y ût la A contestte suditte, mais saint François voulant que saint Dominique baillat la benediction, pour luy ceder par humilité, saint Dominique luy voulut obeyr, & fit le signe de la Croix sur l'eau qui luy fut presentée. C'est la difference que ie troue dans Flamin & Ferdinand, mais Antoine des Chams, & Vincent. Clauitelle les deux Cronistes de Cremone, ayans fait leur remarque sur B les lieux doiuent étre plutôt suiuis, que d'autres qui n'ont pas eu de si assurez memoires.

Ces deux saints ayans tint leurs Seraphiques entretiens, saint Dominique prit le chemin de la ville de Bresse, où il arriua & fonda vn Couuent à la plus ancienne & à la plus celebre Eglise de la ville. Nos Auteurs n'en font aucune mention, mais les Chronistes de la ville de Bresse cité par Michel Pio liu. 1. chapitre 16. disoit manifestement que le C saint honora cette ville de sa presence & de ses predications: pour reconnoissance dequoy les chefs & principaux luy donnerent l'an 1220. l'Eglise des saints Faustin & Iouite au sang. *Faustini & Iouitæ ad sanguinem*, elle s'appelloit ainsi, disent les mêmes Cronistes, par ce qu'a l'endroit où elle fut batie, les Ministres des Empereurs Adrien & D Traian y firent mourir des milliers de milliers de Crêtiens, dont les plus celebres s'appelloient, Faustin, Iouite, Calocier, & sainte Afre.

Ce grand Soleil de sainteté ayant eclairé toutes ses villes, resolut d'aller plus auant, & de faire part à celles de la Marche Treuezane, de ses audeurs & de son zele pour la gloire de Iesu-Chrit, & la deuotion de nôtre Dame, par le Rozaire. Il s'en vint de Bresse à Venize: il y auoit deja trois ans que ses enfans y trauailloient auec reputation d'vne tres exẽplaire sainteté. Neanmoins ils n'auoient pû s'accommoder encore, pour étre plus au large dans la ville: Dieu les voulut éprouuer deuant quelque tems, pour couronner en suitte leur perseuerance & fidelité, inspirant le Duc Iaques de Tiepolo, de leur donner cette belle & magnifique Eglise des saints martyrs saint Iean & saint Paul. Comme nous auons rapporté fort amplement en la vie du B. Iaques de Venize au troisiéme tome des Beatifiez. Saint Dominique les trouuant bien disposez, il reprit sa route vers Bouloigne, pour s'y rafraichir spirituellement pendant quelques iours, & faisant chemin il passa par Venize, Padouë, & Verone, comme dit Flamin cité par Maluenda, l'an 1220. chap. 31. êquelles villes il receut beaucoup de personnes à l'habit, & gaigna les affections des habitans.

Retour de saint Dominique à Bouloigne, & les exemples qu'il y donna.

CHAPITRE V.

1. *Zele de saint Dominique pour la la pauureté, la mortification, & la pauureté.*
2. *Zele que nôtre Seigneur auoit de la sainteté dans l'Ordre.*
3. *Chatimens visibles de ceux qui enfraignent les reigles.*
4. *Admirable conuersion du bienheureux Conrad.*

LEs benedictions temporelles etans les fruis de la pieté, de-

uotion, & sainteté des personnes Religieuses, elles s'epluyerent petit à petit auec abondance sur nos Peres du Couuent de Bouloigne. Le Pere Rodulphe Procureur de la maison desirant les bien employer, fit batir le Dortoir auec vn peu plus de hauteur & de largeur que saint Dominique n'auoit prescrit: il s'en fâcha extrordinairement, perceque c'etoit son dessein que tous nos Monasteres & Couuens ressemblassent à celuy qu'il auoit etably dans la ville de Toulouze, tant pour garder l'vniformité, que pour ne contreuenir à la pauureté, de sorte que reuenant à Bouloigne, & trouuant que les cellules du Dortoir etoient eleuées de deux coudées plus haut que le modelle qu'il en auoit donné, il s'en fâcha beaucoup, & d'vn cœur transporté de douleur, les larmes aux yeux, il dit au sudit Pere: Déja vous faites banqueroute à la pauureté? Déja vous batissez des Palais? Moy viuant vous detruisez ainsi l'Ordre? Sont ce là des chambrettes de pauures mandians? Que ferez vous apres ma mort? En suitte plus pressé de son zele que iamais, il deffendit qu'on poursuyuit le batiment commencé. A quoy l'on obeyt, & demeura sans être acheué pendant qu'il vecut. C'est le temoignage que le bien-heureux Etienne en rendit en ses depositions, ainsi que rapporte Maluenda l'an 1220. chap. 34.

Le même Pere Rodulphe touché de compassion vers ses freres, lêquels auec de si assidus & grans trauaux, menoient vne vie si austere, les traittoit le mieux qu'il pouuoit, & augmentoit par fois l'ordinaire de la refection: mais saint Dominique se contentoit d'vn seul mets, & A renuoyoit le second, & parfois appelloit le Pere Procureur, & luy disoit à l'oreille: auez vous enuie de faire creuer vos frères? Ce bon S. saint si accoutumé à prendre peu de nourriture, qu'il iugeoit innocemment des autres comme de luy, & pource croyoit que deux mets etoient capables d'incommoder l'estomach des Religieux: D'où nous pouuons colliger sa grande mortifi- B cation, où il auoit accoutumé sa nature.

Le Zele qu'il auoit pour la pureté, ne cedoit en rien à celuy qu'il auoit de la mortification, & de la pauureté. Il traittoit vn iour auec les Peres de quelques affaires du Couuent, & durant le conseil le Sacristain vint appeller vn d'iceux, pour entendre la confession d'vne femme, & luy dit à l'oreille fort bas, vne belle femme vous demande, C ne manquez pas de venir au plutôt: Saint Dominique sceut à l'instant même par l'esprit de Dieu les parolles indiscreates du Sacristain, & le fit venir deuant luy. Venez, mon frere, luy dit il, confessez la faute qu'auez faite. Dieu m'a fait connoitre ce que vous auez crû dire secrettemẽt. Il obeyt au saint, & s'accusa humblement de sa legereté, croyant a- D uoir dit cela par gayeté d'esprit: Mais le bon Pere qui voyoit la consequence de ses discours trop gays & libertins, luy enioignit de se preparer à la discipline; à quoy le penitent s'etant disposé, il la luy donna sanglamment, en sorte que les Peres qui etoient presens, en furent touchez de compassion. Luy même se faisant vne violence nompareille, de chatier vn de ses freres auec cette rigueur; mais pour causer de l'horreur à tous ses enfans d'vn sem-

blable libertinage, il permit à son zele d'aller iusques à cet excez de seuerité: Neanmoins apres la correction, il luy dit ces parolles auec vne douceur paternelle: Allez mon enfant, apprenez de cette penitence que iamais vous ne deuez regarder ny enuisager fille ny femme, pour iuger de sa beauté, & priez Dieu qu'il vous octroye la pudicité comme à vôtre etat.

A Qu'vn chacun ouure les yeux à ce chatiment si rigoureux, & que delà il collige la pureté de cœur, la retenuë en parolles, la modestie des yeux, & la seriosité dans la conuersation auec les femmes, que nôtre saint Patriarche requiert en ses enfans. Il ne faut pas s'étonner s'il auoit tant de zele pour la conseruation de la pureté corporelle de ses enfans, puisque Dieu auoit tant de soin de la leur spirituelle. Nous apprenons du bien-heureux Humbert chapitre 7. du liure quatriéme qu'vn Religieux de l'Ordre de grãde vertu & authorité, luy dit qu'étant Nouice à Bouloigne il s'endormit vne fois apres Matines & que pendant ce sommeil il ouyt vne voix qui luy dit, Va va, fais razer encor ta couronne. S'eueillant à ces parolles il entendit que cette voix luy signifioit de se confesser, & d'expliquer mieux les circonstances de ses fautes: Délors il fut trouuer saint Dominique, se confessa derechef, & luy exprima plus nettement qu'il pût les circonstances de ses pechez Ayant satisfait à l'inspiration de Dieu, comme il prenoit vn peu de repos, il vid vn Ange qui decendoit du Ciel, & luy mit sur la tête vne couronne d'or, etoffée de riches brillans & pierres precieuses. Il se reueilla de ioye, & rendit graces à

A Dieu, pour le bon etat de son ame.

Dieu qui zeloit vne si grande pureté es vrays enfans de saint Dominique, permettoit au Diable de punir visiblement ceux qui transgressoient les regles, & ne viuoient conformement à leurs promesses: Vn frere Conuers seruant les malades, ne faisoit point scrupule de manger le reste des viandes qui restoient de leur dîner, & souper; vn B soir transgressant ainsi la constitution, le Diable se saisit de son cors, & le possèda: Bien empêché d'vn hôte si funeste, il se prit à hurler à gorge deployée, dont vn chacun etoit epouuanté. Le Couuent y accourut & saint Dominique aussi; Luy touché de compassion aussitôt, voyant ce frere si tourmenté, reprenoit le Diable d'auoir û la hardiesse d'entrer dans le cors d'vn de ses freres: Ie l'ay fait, dit Satan, parceque son peché l'a merité; quelquefois il mangeoit ce qui restoit C de la viande des malades, contre les status de son Ordre, sans en auoir licence. Soit, dit saint Dominique, de l'autorité de Dieu ie l'absous du peché qu'il a fait; & à toy Satan ie te commande au nom de Iesu-Christ que tu sortes de ce frere, & que tu ne le tourmentes dauantage, & aussitôt le frere fut deliuré, rapporte le bien-heureux Humbert liure 2. ch. 22.

D L'exemple suyuant confirme d'auantage cecy, & fait voir clairement auec quelle pureté de cœur, & obseruance ponctuelle, Dieu veut qu'on viue dans l'Ordre des freres Prêcheurs. Au même Couuent de Bouloigne, l'on vid soudain vn frere Conuers extremement affligé de Satan. Ses compagnons s'en apperceuans coururent incontinent à leur Pere Maitre, & puis à saint Do-

minique. Il commanda qu'on le menât à l'Eglise, & il fallut dix freres pour l'y porter. Le possédé entrant dans l'Eglise, souffla d'vne seule halenée toutes les lampes & chandelles qu'on y auoit allumé; & en suitte le Diable redoubla ses vexations sur luy. Saint Dominique l'adiura au nom de Iesu-Chrit, à cé qu'il ût à luy dire, pourquoy il tourmentoit si cruellement ce frere: Il repondit que cétoit pour l'auoir ainsi merité, parcequ'il auoit bû sans licence du Prieur, & sans faire prealablement le signe de la Croix: C'est pour cela, dit Satan, que ie suis entré dans son cors, & me suis mis dans la tasse dans laquelle il a bû.

Sur ces entrefaites, minuit sonna, & les Religieux etans eueillez pour chanter Matines, s'en vindrent au Cheur, auec la ferueur telle que l'on peut iuger en ce premier siecle d'or de nôtre sainte religion: Si tôt qu'ils entrerent, le Diable s'ecria, Ie ne sçaurois plus demeurer icy, puisque ces chapperonnez se leuent pour loüer Dieu; apres ces parolles il quitta ce frere; & le laissa demy mort sur la place. Les freres qui etoient presens le porterent aux Infirmeries, & le mirent sur vn lit, d'où le matin il se leua sain & dispos, ne sçachant point ce qui luy etoit arriué: Mais neanmoins vn des Religieux qui etoit present le raconta quelques années apres au biẽheureux Humbert, lequel l'ecriuit au liure 4. chap. 16. des vies des freres. Saint Antonin ajoute que ce frere Conuers encourut cette punition, pour auoir bû en ville sans faire le signe la Croix & sans licence, faisant la quette du pain.

Maluenda fortifie nôtre creance historique par vn accident semblable, que saint Gregoire Pape rapporte au liure 1. de ses Dialogues, chap. 4. Ce fut d'vne Religieuse, laquelle se pourmenant au iardin, y appereceut vne laitue pommée d'vne tres-belle montre: Son appetit s'y porta, & apres l'auoir cueillie commença de la manger, ayant oublié de faire le signe de la Croix au prealable. Satan aussitôt la posseda, & en même tems les nouuelles en furẽt portées à saint Equice Directeur de ce Monastere. Il y accourut en diligence, & tansa le Diable fort aigrement de sa temerité. Moy, disoit-il, qu'ay-je fait? helas! qu'ay-je fait? Ie m'etois assis sur vne laitue, & cette fille passant deuant icelle, l'a pris & mangé, & m'a quant & quant aualé. Saint Equice ne laissa de reprimender seueremẽt sa hardiesse, & luy enioignt de la part de Dieu, qu'il ût à quitter la seruante de Dieu, sans la plus molester: Ce qu'il fit obeyssant au commandement & à la voix du seruiteur de Dieu. Par où nous apprenons, que par fois des legeres immortificatiõs, qui à tout rompre ne sont que pechez veniels, donnent à Satan de grandes prises pour nous inquieter, puisque même la iustice diuine luy permet de posseder les cors de ceux & celles qui les commettent, qui est vn des plus extrordinaires chatimens, que les elus doiuent apprehender en ce monde.

Reuenans à nôtre sujet, le saint qui chassoit les Diables des cors de ses freres, lêquels s'etoient licentiez en quelques relaxations, il les chassoit encore plus souuent des cœurs de ceux qu'ils harassoient de leurs tentations; en voicy deux exemples signalez. Le peuple de Bouloigne

cherissoit si tendrement le saint Patriarche, que deuant aller prêcher en quelque Eglise de la ville, plusieurs venoient à la foulle à la porte du Couuent, pour attendre quand il sortiroit, & le conduire par les ruës, ne plus ne moins qu'vn Ange du Ciel; Pendant ce tems les vns luy baisoient les mains, d'autres le scapulaire, d'autres luy communiquoient familierement quelque peine de leur ame: Vne fois entre les autres, deux Ecoliers l'aborderent, l'vn dêquels luy dit auec les sentimens d'vn vray penitent: Ie me suis auiourd'huy confessé de tous mes pechez, & pretens n'y plus retourner, ie vous coniure de prier Dieu pour moy, à ce que que ses misericordes veuillent effacer mes crimes. A ces parolles, il rentra dans l'Eglise du Couuent, & se mit en oraison deuant le saint Sacrement, & quelque tems apres s'en vint à cet Ecolier, auquel il dit ces parolles, ayez bon courage mon fiz, & croyez que Dieu vous à pardonné.

L'autre ieune Ecolier entendant ces parolles, supplia le saint Pere d'en faire autant pour luy: Sa charité fut si grande, qu'il retourna dans l'Eglise, pour recommander à Dieu cet autre: mais Dieu luy fit connoitre son indisposition spirtuelle, & pource reuenant à luy, Mon fiz, luy dit-il, Dieu ne sçauroit être moqué ny trompé: Vous vous etes à la verité confessé auiourd'huy, mais la honte vous a fermé la bouche, & auez celé quelques vns de vos pechez; Le ieune Ecolier bien etonné de cette reponse, luy demanda secrettement quel peché Dieu luy auoit fait connoitre qu'il auoit caché: Saint Dominique luy dit, & le

A ieune Ecolier auoüa franchement qu'il etoit ainsi, & delors même s'en confessa, & en receut l'Absolution. C'est le premier exẽple que Flamin a tiré de nos anciens Auteurs au rapport de Maluenda l'an 1220. chap. 24.

Nous apprenons le second du bien-heureux Humbert au ch. 26. du liure 2. de la vie des freres: il dit qu'vn des Ecoliers de l'vniuersité de
B Bouloigne fort entaché du vice de lubricité, vint comme par accident dans l'Eglise de saint Nicolas pour y entendre le Sermon & la Messe: Par vn extreme bon heur pour luy, saint Dominique alloit à l'Autel, & il voulut assister à sa Messe: La coutume du tems & du pays étoit alors, qu'a l'offrande chacun venoit baiser les mains du Prêtre, & pource tous allans baiser les mains du saint Patriarche, ce ieune Ecolier
C y fut aussi. Merueille de Dieu pour ses Saints, & en ses Saints! Cet Ecolier baisant la main de saint Dominique ressentit vne odeur celeste, qui appaisa toutes les ardeurs & mouuemens effrenez de la concupiscence: Luy même par apres temoigna hautement, qu'il luy etoit autant facile de s'abstenir, qu'il luy etoit auparauant difficile. C'est le bon-heur des Saints, de santifier ceux qui les conuersent, où pour
D lêquels ils prient, ou qui sont touchez même legerement d'eux. Donnonsen vne derniere preuue, par la conuersion admirable du bien-heureux Conrad, Allemand de nation, & Docteur Regent en l'vniuersité de Bouloigne.

Lors que saint Dominique trauailloit à Rome pour la confirmation & propagation de son Ordre, toutes sortes de personnes qui faisoient

soient vne specialle profession de la A vraye sainteté, le conferoient auec beaucoup de satisfaction pour leur interieur, & contractoient vne tres-particuliere alliance auec luy. Alacrion Prieur d'vn Monastere de l'Ordre de Citeaux nommé l'Hostel Marie, fut du nombre de ceux cy: de sorte que le Souuerain Pere le deleguant en Allemaigne, il passa par Bouloigne pour y voir saint Dominique, lequel etoit pour lors B de retour de son voyage de Florence, de Sienne, & de Viterbe. Ce venerable Pere le vint trouuer la veille de l'Assomption, & confeferant auec luy de plusieurs choses de la vie interieure, leurs discours tomberent sur le sujet de la confiance, que doit auoir vne ame spirituelle en Dieu, nommement dans ses oraisons.

A propos de ce sujet, arriua que C saint Dominique parlant ingenuëment à son ordinaire, quand il traittoit auec des ames candides & innocentes, alla dire simplement: Pour moy, dit il, ie vous auouëray confidemment vne chose que iamais n'ay declaré à personne, & vous prie de ne la decouurir à qui que ce soit. C'est qu'en toute ma vie ie n'ay demandé iamais rien à Dieu, qu'il ne me l'ayt accordé. Le venerable Alacrion ayant oüy ce grand secret, s'en etonna grandement, & sça- D chant d'ailleurs, que ses Religieux desiroient auec grande passion d'auoir en leur compagnie le Docteur Conrad, il luy repartit: Hé donc! mon Pere, que ne demandez vous à Dieu la vocation du sieur Conrad, puisque vos enfans la demandent auec tant dinstance? O mon frere, luy repliqua saint Dominique, vous m'obligez à vne chose bien difficile; mais neanmoins si vous me voulez assister de vos prieres cette nuit, ie vous promets bien que nous aurons Maitre Conrad.

Le Prieur adhera tres volontiers à la condition que saint Dominique luy proposa, & pource Complies acheuées, & les Freres s'etans retirez pour se leuer à Matines, ils veillerent tous deux en presence du saint Sacrement, par apres ils assisterent à Matines de la fête de l'Assomption, & voicy que le matin à Prime, lorsque le Chantre entonnoit *Iam lucis orto sydere*, Maitre Conrad surpris de l'esprit de Dieu, s'en vint au Cheur au milieu des Religieux, & se ietta aux piés de saint Dominique, luy demandant instamment l'habit. Dequoy tous les Religieux pleurans de ioye chanterent le *Veni creator Spiritus*, & le saint Patriarche luy donna l'habit. Cest le bien-heureux Etienne Prouincial de Lombardie, qui apprit cette merueille de la bouche du venerable Alacrion, lequel survecût saint Dominique de vint ans, & fut par apres Euêque, & le coucha encor par écrit. *Maluenda l'an* 1220. *ch.* 24.

Trauaux de saint Dominique pour la deffense, multiplication, & propagation de son Ordre, depuis le commencement de l'an 1221. *iusques au* 2. *Chapitre General.*

CHAPITRE VI.

1. *Fable de Flamin contre les Peres de Toulouze refutée.*

2 *Deux victoires de S. Dominique contre ceux qui vouloient retirer ses enfans.*
3. *Grace que Dieu faisoit par les prieres du Saint à ceux qu'il enuoyoit fonder.*
4. *Diuerses missions & fondations, & nommement la miraculeuse de Faënse*

S'Il étoit vray ce que Flamin ecrit, des contradictions que nos Peres de Toulouze apporterent aux decrés & status du premier Chapitre General, nous aurions suiet de les placer en cet endroit, comme la plus grande batterie que l'Ordre ayt souffert en sa naissance : mais i'y trouue tant de contradictions, que ie ne les veux inserer icy que pour les dissiper. Cet Auteur écrit en la vie du saint Patriarche, que nos Peres de Toulouze, retournans du Chapitre General, proposerent aux Superieurs & communauté de leurs Couuens, les ordonnances principalles qui y auoient eté faites; Entre les autres, celles de porter l'habit, conformément à celuy que la sainte Vierge auoit daigné montrer au B. Renaud, & de renoncer absolument à toutes sortes de rentes & de possessions, pour viure desormais en la plus étroitte obseruance de la paureté : léquelles deux ordonnances leur etans proposées, & commandées même par autorité du saint Siege, *Autoritate iussi Apostolicâ*, ils ne les vouloient accepter, & resolurent d'appeller au Souuerain Pere, afin de luy representer les causes de leur refus.

Quelques vns des leurs furent pour cet effet deputez à Rome, & chemin faisans passerent par Bouloigne. Nôtre bié-heureux Pere s'y trouua pour lors, & fit auertir le Magistrat de Bouloigne, lequel se saisit de leurs cheuaux, & de leur bourse, & luy d'vn autre côté punit seuerement ces refractaires : Par apres il leur commanda souz peine d'encourir la coulpe d'inobedience, qu'ils ûssent à s'en retourner : à quoy ils se soumirent, bien marrys d'auoir attenté ce qu'ils auoient cómencé, & resolus d'executer l'vn & l'autre ordonnance.

Tel est le discours de Flamin, qu'Antius de Sienne plus discret à ecrire modere quelque peu, disant que ces Peres deputez arriuans à Bouloigne, furent touchez interieurement des remonstrances amoureuses de saint Dominique, & s'en retournerent à Toulouze : mais comme cet Auteur n'en a û d'autres anciens, pour corriger Flamin, que sa prudence, la meme nous seruira pour ne deferer aucunement à son narré.

Premierement quelle apparence y a-il que des Religieux en la premiere ferueur de l'Ordre, ne deferent pas seulement aux sentimens d'vn Chapitre General, & de son Patriarche viuant, mais encore aux Patentes & Bulles Apostoliques.

2. Où sont ces Patentes & Bulles Apostoliques expresses touchant l'execution de ces deux poins ? aucun Auteur de l'Ordre n'en a fait encore mention.

3. Où seroit le iugement de ces Peres deputez, lêquels iroient à Rome pour faire casser des ordonnances Apostoliques receuës de tous les autres Couuens de l'Ordre.

4. Quelle plus grande foiblesse d'esprit, d'accuser vn saint d'auoir donné l'exemple de recourir au b as seculier, pour arretter des personnes qui vont au saint Siege.

5. C'est faire tort au même saint, de le faire voir si peu deferant au Souuerain Pere.

6. Qui pourroit croire, que des personnes appellantes au Pape, s'en seroient aussitôt retournées, que S. Dominique le leur auroit commandé, nommément s'ils sont aux portes de Rome, apres auoir fait prés de trois cens lieues?

7. Ces deputez ou etoient en grand nombre, ou en petit nôbre: S'ils etoient en petit nombre, qui croyra qu'eux s'etans repentis, comme dit Flamin, tous ûssent û de pareils mouuemens? S'ils etoient en grand nombre, ils deuoient être des premiers & des principaux, & cela ne se peut croire des gens, qui ont rauy les peuples, & fondé l'Ordre en France par leur Sainteté.

8. Nôtre bien heureux Pere leur ayant laissé les principaux exemples de sa vie, les ayant visité deux fois, & traitté familierement auec eux de desseins, ce sont eux qui ont esté les premiers à embrasser les Status & Ordônances du Chapitre General.

Laissant donc à part cette batterie inuentée par quelque mal affectionné, les hommes du siecle luy en susciterent pour luy arracher ses enfans des mains. Humbert liure 2. ch. 11. rapporte qu'il receut vn ieune garçon, originaire de la Poüille, lequel s'appelloit Thomas. Dieu luy auoit donné vne si grande simplicité dans ses meurs, vne telle douceur & innocence colombine, que saint Dominique le cherissoit d'vne particuliere affection, iusques là que les Freres disoient communemẽt entre eux, que c'étoit son Benjamin, & le bien aymé du cœur.

Ses compagnons du monde ne le pouuans souffrir en vne Religion si A austere, projeterent entre eux de l'en retirer par force, mais l'execution leur sembloit difficile; neanmoins ils epierent si bien l'occasion, qu'ils le surprirent, & l'enleuerent du Couuent. Ils le menerent en vne vigne ecartée, le depoüillerent des habis Religieux, & luy en donnerent des seculiers. Leur coup fut incontinent sceu dans le Couuent, & plusieurs accoururent à saint Dominique, luy crians tous eperdus: On B a enleué vôtre fiz au monde, ses compagnons l'ont surpris, & l'ont emmené par force.

Le saint incontinẽt s'en alla prier à l'Eglise, & se prosterna deuant le saint Sacrement: sa priere ût tant de vertu, qu'en méme tems que ces débauchez ûrent fait prendre la chemise de linge au petit frere Thomas, il luy sembla formellement, que cetoit vne chemise de feu qui le C rotissoit & bruloit tout vif, de sorte qu'il se prit à crier, ne plus ne moins que s'il ût eté reellement au milieu d'vn feu. Ses compagnons s'imaginans d'abord que c'etoit vne feinte, continuerent a luy donner ses habis, mais voyans que tout à bon il se plaignoit, ils en ûrent compassion, le redepoüillerent des habis du siecle, luy rendirent ceux de Religion, & le ramenerent à la porte du Couuent, où etant rentré, il remercia le D saint d'auoir prié pour sa perseuerance, & luy raconta ce qu'il auoit experimenté. Du depuis ce bon Nouice vecut lontems en l'Ordre, & y seruit Dieu feruemment le reste de ses iours.

Le même Humbert chap. 21. du même liure, decrit vne autre attaque, laquelle saint Dominique repoussa d'vn' autre façon. Vn des Ecoliers de l'vniuersité de Bouloi-

gne étudiant au droit, fut touché des predications du saint, & entra dans son Ordre. Ses parens & amys ne pûrent goutter cette retraitte, & se mirent en deuoir pour vser de violence, & r'auoir leur parent. Quelques Religieux des plus craintifs & des plus resolus tout ensemble donnerent auis, qu'il falloit pratiquer à la lettre, ce qui est receu de tous les Casuistes, *vim vi repellere licet*, L'on peut repousser vne violence par vne autre, & ainsi qu'il faudroit auertir des amis du Couuent, pour mieux demêler cette fusée.

Saint Dominique entendant cette proposition, ne l'aggrea point, & dit qu'il n'auoit aucunement besoin de secours humain pour deffendre le Couuent. Tenez, dit-il, ie voys deux cẽs Anges armez de feux & de flammes, qui sont aux enuirons de l'Eglise, ne craignons pas: En effet ces furibons venans pour faire leur coup de main au Couuent, furent saisis à l'abord d'vne si grande frayeur & êpouuante, qu'ils gaignerẽt tous au pié, & s'en retournerent à grans cous de talon, la confusion & la honte sur le visage. Cependant le Nouice perseuera, & acheua fort heureusement l'execution de son dessein. Par ce moyen Dieu fit connoitre quõ son seruiteur Dominique etoit à sõ Ordre vn Helie & vn Helisée, Helie, dans le zele brulãt de sa gloire, & Helisée dans la speciale protection qu'il auoit pris de sa personne & de ses enfans, selon qu'il est ecrit au 4. liure des Rois ch. 6. *Ecce mons plenus equorum & curruum igneorum in circuitu Elizai.*

Le Diable suscita encore d'autres attaques au saint, pour trauerser la propagation & dilatation de son Ordre. Il etoit contraint souuent, ne pouuant aller ny être par tout, d'enuoyer ses enfans en diuers endrois où il étoit demandé. Plusieurs refusoient d'obeyr, non par vn esprit de rebellion ou de paresse, mais par vn sentiment veritable de leur incapacité, & quelques fois aussi par trop de pusillanimité. Mais saint Dominique les encourageoit, & leur promettoit que Dieu suppléeroit à leur peu de capacité, & se vouloit seruir de leur ignorance pour confondre la sagesse du siecle.

Allez seulement, leur disoit-il, & fructifiez de tous côtez, c'est pour cela que Dieu vous a appellez: Exhortez vn chacun à la penitence, & reprenez hardiment & charitablement les pecheurs, vous sçauez trop par vous même, de ce que vous auez fait & experimenté, viuans au monde comme les autres, les choses déquelles il les faut admonetter. Souuenez vous de la parolle de saint Iaques, celuy qui ramene le pecheur de son mauuais chemin à celuy du salut, il sauue son ame, & cette charité met à couuert de la iustice de Dieu tous ses pechez. Confiez vous en Dieu, & rien ne vous manquera.

Auec ces parolles, que Thierry d'Apold rapporte, saint Dominique repoussoit les excuses de ses freres, & ils alloient par apres tête baissée, où il les enuoyoit; & Dieu benissoit leurs trauaux & la simplicité de leur obeyssance, par des succez prodigieux & miraculeux progrez, parceque d'vn autre côté le saint prioit iour & nuit pour leur benediction. L'exemple s'en est veu dans la persõne du B. Pere Scyllan Apôtre de Limoges. Le Pere Bonuise se produit luy même pour vn autre dans sa deposition qu'il fit iuridiquement.

I'etois, dit il, nouuellement admis en l'Ordre des freres Prêcheurs, & y faisois mon Nouitiat, lors que S. Dominique me commanda par obeyssance d'aller à Plaisance pour y prêcher. Ie m'en excusay sur mon peu de fons & mon peu d'aptitude, mais luy n'admettant pas mon excuse, m'encouragea & me promit que Dieu seroit auec moy, & qu'il me donneroit les pensées en l'esprit & les parolles en la bouche pour fructueusement prescher. Ie luy obeys, & i'experimentay ce qu'il m'auoit dit, veumême que dans mes predications trois écoliers y furent touchez, & prirent l'habit de ma Religion.

Outre ce temoignage, la même chose s'est verifiée en tous ceux qu'il enuoya fonder en diuers lieux, car non seulement ils reüssissoient auec vne benediction extrordinaire, pour les lieux auquels ils étoient destinez, mais encore pour d'autres, où ils faisoient eux mêmes de nouuelles fondations. Les trois qu'il enuoya fonder à Milan, sçauoir est le Pere Iaques Arimbolde de la ville de Monza, le Pere Roubaud de la ville d'Albegene, & le Pere Roland de Cremone, y conuertirent des milliers d'heretiques, & gaignerent les cœurs de tous les habitans, comme le papier autentique de la ville cité tout du long par Michel Pio l. premier ch. 66. le demõtre; par apres ils eurẽt tant de bons sujés à l'Ordre, qu'en peu de tems les profez de ce Couuent de Milan en fonderent d'autres à Pauie, à Lodi, à Nouare, à Gennes, & Alexandrie de la Paille : C'est le temoignage de Borselli sur l'an 1220. comme rapporte Michel Pio liure premier chap. 67. Les autres qui furent destinez en Allemagne, en Pouloigne, en France, & en Hespaigne, firent encore dauantage, puis qu'eux seuls ont fondé l'Ordre dans ces grans & amples Royaumes, auec tant d'eclat & de reputation d'vne veritable sainteté.

A

Les difficultez sudites abbatuës, saint Dominique resolut de continuer ses courses Apostoliques par la Romagne & la Toscane, pour y visiter les Couuens etablis, & en fonder où il n'y en auoit pas : auant que partir, il prêcha dans la grande place de la ville de Bouloigne, se laissant emporter à sa ferueur ordinaire. Par rencontre le President de la ville de saint Seuerin qui est de la Marche d'Ancone, s'y trouua, & admirant le zele du saint luy alla baiser les mains, & luy promit vne Eglise & vn lieu pour son Ordre dãs la ville sudite, s'il vouloit y enuoyer. Le saint Patriarche ne manqua d'accepter sa bonne volonté, & luy donna tout d'vn coup douze Religieux, pour y fonder, & prendre possession. Michel Pio le rapporte ainsi dans son liure deuxieme Chap. 70. des anciens memoires de l'Ordre conseruez à Milan.

B

C

Auant encore de partir, les mêmes papiers manuscris disent qu'il enuoya de ses Religieux à Verone, la premiere ville de la Marche Treuizane, apres Venize qui en est la capitale. Dez qu'il y furent, ils ûrent place, & y bâtirent vne Eglise sous le nom de sainte Marie Mere de Dieu. Dequoy l'on trouue vn écrit graué sur vn marbre dans le second Cloitre de nôtre Couuent de sainte Anastaise, selon que témoigne l'Autheur sudit au Chapitre quatorze du liure second.

D

Dans la même année, ou quel-

que peu deuant ou apres, il enuoya de ses enfans au Royaume de Sicile, léquels y fonderent de son tems trois Couuens, l'vn à Sarragosse, l'autre à Piazzo, & le troisieme à Messine. Ainsi le croit Michel Pio liure premier Chap. 34. s'appuyant sur les anciennes relations de la fondation de ces Couuens, enuoyez au General Paul Constable Ferrarois, qui gouuerna deux ans seulement depuis l'an 1580. iusques 1582. qu'il mourut.

Toutes ces expeditions acheuées saint Dominique partit de Bouloigne, & tira, dit Flamin, à Ferrare, par apres aux villes de l'Emilie, c'est à dire de la Lombardie qui est au delà du Pò, dont les principales sont Parme, Plaisance, Bouloigne, Reggio, & autres, & enfin le conduit iusques à Faenze ville de la Romagne. A Plaisance saint Dominique y trouua son Missionaire le P. Bonuiso de Monaci natif de Plaisance, lequel y auoit ietté deja les fondemens d'vn Couuent ainsi que rapporte des anciens papiers Michel Pio liure deuxieme Chapitre 77. A Parme il disposa les habitans pour luy donner place, léquels peu de tems apres s'offrirent pour receuoir les Religieux que le deuxieme Chapitre General leur enuoya.

A Faense il y demeura quelque peu de iours, préchant en vne Eglise nommée de saint Vital, qui est proche d'vne des portes de la ville. Delà il fut à Forly, où pareillement il seiourna fort peu, & s'en reuint à Faense, où l'Euéque nommé Albert le receut, & le contraignit de loger en l'Euéché, luy donnant vne chambre pour luy & son compagnon. Il y demeura plusieurs iours, & pendant ce tems il luy arriua ce qui suit, A lequel est rapporté fort autentiquement par Michel Pio liure premier Chapitre 26. & Maluenda l'an 1221. Chap. 33.

Pendant le sejour que saint Dominique fit en la ville de Faenze, il se leuoit toutes les nuis a Matines, & s'en alloit auec son Compagnon à l'Eglise : lors qu'il sortoit du logis, plusieurs domestiques & officiers de l'Euêque virent plusieurs fois deux beaux ieunes hommes qui l'attendoient a la porte, chacun tenant B vn flambeau allumé, qui les conduisoient hors l'Euêché, & peu de tems apres les ramenoient au logis : Mais ce qui les étonna dauantage, c'est que les portes de l'Euêché étans biẽ fermées, ils sortoient & r'entroient, sans que personne leur ouurit : Ce prodige les obligea d'en auertir l'Euéque, pour étre luy méme temoin de ce que toutes les nuis ils voyoiẽt. Il le fit tres-volontiers, & demeura C en sentinelle comme les autres pour épier saint Dominique. Les Matines sonnées le saint ne manque point de s'y en aller, & les deux ieunes hommes de se trouuer auec leurs flambeaux, & tous quatre sortoient & rentroient, quoy que les portes fussent bien fermées à la clé.

L'Euéque ne doutant plus de cette merueille, fut dés le matin trouD uer le bien-heureux Patriarche, & luy tint ce propos: Cher Pere, ie sçay que vous n'ignorez pas ce qui est écrit en Tobie : C'est vne chose loüable de ne decouurir le secret des Roys, mais c'en est vne plus glorieuse & honorable de publier les euures de Dieu. C'est pourquoy ie vous coniure de ne me point celer ce que ie vous demande, & de me dire franchement, qui sont ces deux ieunes hommes, léquels auec deux

flambeaux vous conduisent hors l'Euêché, & vous rameinent au logis : saint Dominique tout surpris à cette demande, se tût pour quelque tems, & comme ne sçachant pas que repondre, il soupira disant, Helas! tres-illustre Seigneur, de quels ieunes hommes entendez vous me parler ? Non, non, repartit le venerable Prelat, ne feignez pas de parler clairement, iay veu moy même ces deux ieunes hommes, ie les ay veu de mes yeux vous conduire & ramener auec leurs flambeaux ; partant ie vous coniure au nom de Iesu-Chrit, que vous me declariez quels ils sont, & où est ce que vous allez ensemble.

Le saint pressé par cette adiuration, se mit à genoux deuant l'Euéque, & luy dit auec les sentimens d'vne profonde humilité, Monseigneur, puisque vous me commandez que ie decouure le tout, ie vous diray, que n'ayant autre chose plus à cœur apres la gloire de Iesu-Christ mon Maitre, & de la sainte Vierge sa Mere, que la dilatation de mon Ordre pour trauailler au salut des ames, ie ne me donne aucun repos, & va de tous cotez pour cet effet, & s'il me reste quelque tems, ie l'employe à l'Oraison, pour obtenir à mes enfans l'esprit Apostolique, & d'vne vraye sainteté. Et parce que vôtre grandeur a daigné m'arretter quelques iours en cette ville, où ie n'ay point encore de Couuent etably, ie prie la nuit, & ce qui me reste du iour, afin que Dieu vueille inspirer quelqu'vn pour nous y donner vn lieu, & qu'il assiste mes Freres qui trauaillent ailleurs.

Et par ce que nos prieres sont plus agreables à cette diuine Maiesté dãs les Eglises, où il demeure corporellement sous les especes Eucharistiques, mon compagnon & moy nous allons assister à Matines en l'Eglise de saint André des Vignes, & icelles acheuées nous nous en reuenons au departement qu'il vous a plû nous donner. Pour y aller, & en reuenir, la bonté de nôtre Dieu nous enuoye deux de ses Anges, lequels nous ouurent les portes, nous conduisent & ramenẽt, comme vous auez veu : Ie crois que Dieu l'a ainsi voulu, pour vous exciter à nous procurer cette Eglise, dequoy ie vous coniure de tout mon cœur.

Le tres-pieux & illustre Prelat ayant ouy cette declaration si naïue, l'embrassa tres-affectueusement & luy promit ce qu'il demandoit. En même tems il mit la main à l'euure, & l'Eglise auec toutes ses appartenances fut donnée authentiquemẽt au saint Patriarche. Le peuple ayant sçeu tout ce qui s'etoit passé, contribua si largement aux frais des batimens pour le Couuent, qu'en peu de iours il y ût dequoy loger vint Religieux : Et en memoire de ce miracle des Anges, la ruë qui va de l'Euêche tout droit à l'Eglise de saint André, s'appella & s'appelle encore la ruë des Anges. L'on ne se contẽta pas de cette memoire, les Bourgeois firent dresser vn marbre à la ruë d'Imola, à vn lieu public de la ville, où le Saint prêchoit à cause de l'affluence du peuple, & cette Histoire est écrite sur ce marbre, lequel est enuironné de quatre petites murailles pour le mieux conseruer.

Saint Dominique passe par Florence, & y acheue la conuersion d'vne fameuse pecheresse.

CHAPITRE VII.

1. *Cette Benoite se conuertit & recidiue, est possedée, deliurée, & repossedée.*
2. *La sainte Vierge luy apparoit qui decouure des choses rauissantes pour sa parfaite conuersion.*

TAndis que nôtre bien-heureux Pere trauailloit à Faenze, il vt nouuelles de grans succez des predications & de la sainte vie du Pere Iean de Salerne & de tous ses compagnons à Florence : son cœur en receut vne telle joye, qu'il resolut de les visiter encore vne fois, & leur departir sa benediction. Mais Dieu l'y appelloit pour vn autre dessein encore, lequel il ne s'étoit pas proposé, c'étoit pour acheuer entierement la conuersion de cette fameuse & insigne pecheresse nommée Benoîte, laquelle dans peu de iours deuint vne sainte Maddeleine, & fut eleuée par vn torrent de graces & vn coup des misericordes les plus signalées de Dieu, à vne tres haute & eminente sainteté. Vincent de Beauuais, saint Antonin, & Flamin, citez par Maluenda l'an 1221. chapitre 3. rapportent assez succinctement l'Histoire, mais le bien-heureux Alain en son liure du Rozaire, l'ayant pris dans les premiers Auteurs qui ont écrit du même Rozaire, & l'ayant encore appris de la bouche de la sacrée Vierge, la decrit plus amplement, & auec des circonstances capables d'amollir vn cœur le plus empierré, nous le suiurons en ce narré le plus qu'il nous sera possible.

Il y auoit, dit-il, en Florence vne Damoiselle de tres-illustre naissance, & rare en beauté, & la premiere és graces & perfections de la nature. L'eclat de sa beauté donna dans les yeux de plusieurs, & perça iusques au plus intime de leurs cœurs: ils s'embrazerent de son amour, & ne pouuans resister à cette flamme qui les bruloit, ils rechercherent les moyens de contenter leurs desirs, & assouuir leur passion : ils en vindrent à bout à la faueur des flatteries, caioleries, presens, & conuersation libertine que tous les iours ils auoient auec elle. Sa pudeur luy ayant eté malheureusement otée, elle s'abandonna librement à tous, & fut vn vray Satan en la ville, pour y perdre les milliers d'ames, & nommement toute la ieunesse. Saint Dominique passant par là, enuiron l'an 1218. allant de Rome à Bouloigne pour son voyage d'Hespaigne, toucha quelque peu son cœur, par la vehemence de ses predications, & nommement par la deuotion du S. Rozaire : elle vint à confesse à luy, dans vne disposition assez bonne.

Dieu pour lors inspira le saint de luy demander, si elle vouloit qu'il pria Iesu-Chrit & la sainte Vierge, pour obtenir de l'vn & de l'autre ce qui luy étoit plus expedient à son salut : C'est dequoy, mon cher Pere, luy repondit-elle, ie vous coniure, par ce que ie prefere mon salut à toutes choses. Aussi-tot il sortit du confessional, & se mit en prieres deuant le saint Sacrement à l'intention susdite : Dans le même tems qu'il faisoit

faisoit Oraison, vne trouppe de Diables possederent la penitente, qui la tourmenterent & molesterent étrãgement: l'etonnement saisit vn chacun, & nommément ceux qui la courtisoient & en auoient abuzé: il la fallut garotter piés & mains, & la confiner dans vne chambre pour empécher que Sathan n'endommageat quelqu'vn par son moyen: elle demeura pendant vn an en cet état, durant lequel S. Dominique poursuiuit son voyage, laissant entre les mains de Dieu cette pauure penitente.

Reuenant d'Hespaigne l'an 1219. & repassant à Florence pour aller à Rome, il la visita pour sçauoir ce qui s'etoit passé durant son absence; Dés qu'il parut à ses yeux, elle se ietta à ses piés, & le pria d'interceder enuers Iesu-Christ & la sainte Vierge pour sa deliurance. Il le fit sur le lieu même, & en vertu du signe de la Croix & du saint Rozaire, il enioignit aux Diables, qu'ils eûssent à l'instant même de sortir: à quoy malgré eux tous obeïrent, & commanda par apres à Benoite, que tous les iours elle ne manqua de dire trois Pseautiers de la Vierge, qui font 450. *Aue Maria*, l'vn au matin, l'autre apres midy, & le troisieme vers le soir, afin que ces Diables qui l'auoient possedé iusques au nombre de quatre cens cinquante, ne pussent r'entrer en son cors, chacun trouuant vn *Aue Maria* qui luy fermoit la porte.

Cette miserable se trouuant allegée, petit à petit oublia son mal passé, & en perdit l'apprehension: ce grand nombre de prieres l'ennuya, la tiedeur s'empara de son cœur, & la froideur y succeda bien-tot: elle quitta les prattiques de ses deuotiõs, A & commença d'adherer aux atteintes & mouuemens des rebellions de sa chair: les habitudes & inclinations precedentes au vice n'etans gueres mortifiées en elle, reprirent incontinent vigueur, & l'emporterent plus que iamais au torrẽt de ses passions: elle se remit en son premier train de vie, & les folatres idolatrerent apres sa beauté, ne plus ne moins qu'auparauant: celle qui a-B uoit eté le repaire des Diables en fut le siege, l'hameçon, & l'amorce, pour attraper & ruiner quantité de pauures ames.

Dieu fit connoitre ce deplorable changement & reat à saint Dominique, lors qu'il étoit en Oraison, & acheuoit à Rome les affaires de son Ordre: C'est ce qui l'obligea de repasser par Florence retournant à Bouloigne, pour luy representer le malheur de son ame, & la regaigner C à Iesu-Christ. Si tôt qu'il y fut arriué, & sçachant que le peuple ne soupçonneroit aucun mal s'il entroit dãs vn lieu decrié, il la fut voir en son logis, & la trouua se donnant bon tẽs auec ses amoureux: Dieu fit alors reiallir de la face du saint vn brillant de lumieres, qui leur causa de la frayeur, & ils s'enfuïrent tous de la chambre.

La Relapse demeura toute seule, & le S. prenant le ton d'vne voix D redoutable, commença de luy dire, est-ce donc la malheureuse ce que tu as promis à Iesu-Christ & à la sainte Vierge, de faire penitence de tes pechez, & reparer tes scandales par vn changement total de vie? Elle ne pût & n'oza repartir vn seul mot, tremblant comme la feüille deuant le saint. Alors n'ayant aucune parolle d'elle, il luy commanda de le suiure à l'Eglise pour se con-

fesser : elle y alla, se confessa, pleura ses pechez, & se disposa pour l absolution.

Apres l'auoir receuë, le saint luy demanda, si elle vouloit s'abandonner entre les mains de la Mere de misericorde, pour être fait en sa personne, ce que la S. Vierge trouueroit à propos, & en faueur de son salut, & pour le bien de ceux qui s'etoient perdus à la poursuitte de sa beauté. Tres volontiers, dit elle ; ie suis entierement à sa disposition : Il se mit alors en Oraison, & fort peu de tems apres, les mêmes Diables prirent possession du cors de la penitente. Ils la vexerent plus qu'auparauant, & il fallut aussi luy donner de plus fortes chaines, & menottes plus serrés. Saint Dominique cependant, qui sçauoit les dispositions du Ciel pour le bien de cette ame, s'en retourna pour ses affaires à Bouloigne, & la laissa plus d'vn an en cet état, afin que patissant plus long tems, & plus doulourEusemēt, sous la cruauté de ces Ministres d'enfer, elle s'imprimat plus fortement le desir & la volonté de ne plus recidiuer.

Pendant ce tems elle auoit plusieurs interualles de repos, & durant iceux elle disoit les trois Rozaires, qu'elle auoit omis apres sa premiere deliurance. Ils luy valurent beaucoup, & opererent en elle de grans biens, comme nous verrons à la suitte. Nôtre Seigneur la voulut entierement conuertir, & par ce que la crainte c'est le premier degré, l'esperance le second, & le troisiéme la charité, il les luy fit monter en cette façon. Dans vn de ces bons interualles, à vne veille des fêtes de nôtre Dame, lors qu'elle recitoit ses Rozaires, son esprit fut surpris d vn

A rauissement, auquel il luy sembla qu'elle comparut deuant le tribunal de Iesu-Chrit.

En effet elle vid ce iuge des viuans & des mors, assis en son throne, dans vne Majesté redoutable, accompagné de millions d'Anges & de saints, & vn grand liure d vne prodigieuse grosseur, dont la couuerture portoit les marques d'vne malediction eternelle : on ouurit

B ce liure plein d abominations, & de chatimens ordonnez à chacune d'icelles : le Iuge luy commanda de lire deuant tous la premiere page, qui contenoit les premiers pechez de sa vie : l'horreur & la frayeur la saisirent tellement à l'aspec de ses caracteres, dont ses pechez étoit écris, qu'elle ût beaucoup mieux aymé se lancer dans vne fournaise, que d'y aretter sa veuë.

C Y étant neanmoins contrainte, la douleur luy arracha du cœur vne partie des gemissemens & cōplaintes des damnez. Infortunée, disoit elle, que ie suis ! malheur au pere qui m'a engendré, à la mere qui m'a cōceu, & enfanté, à la nourrice qui m'a allaitté. Malheur à ceux qui m'ont abuzé. O malheur ! ô malheur ! O si i'ûsse connu ! O si le monde sçauoit !

Formant ces doleances, elle tomba ce luy sembloit toute morte aux

D piés du Iuge, mais luy d'vne voix tonante & effroyable la fit leuer, & la contraignit à lire deuant tous cette premiere page. Lisāt à chaque peché la peine qui luy étoit proportionnée, son cœur poussoit autant de sanglos, que sa langue articuloit de parolles, & enfin elle fut tellement effrayée de cette premiere page, qu'elle tomba pamée deuant le throne du Iuge.

Le tonnerre grondant & epouuentable de la voix du Iuge la fit aussi tôt releuer, & se voyant obligée de continuer la lecture de ce liure par le second feüillet, elle commença de lamenter son desastre d'vn accent si lugubre, que les pierres ûssent emprunté du sentiment & des langues pour la consoler : Aussi vid elle quantité de saints, qui se ietterent aux piés du Iuge, pour flechir sa misericorde, mais luy repoussant bien loin leurs prieres, voulut qu'elle continut à lire dans ce liure, puisque non seulement elle auoit abuzé de ses bontés pour sa perte, ains encore pour celle de plusieurs autres.

Le Iuge donc la pressant, & elle frissonnant d'horreur, vn saint qui luy sembloit être saint Dominique, luy dit : pourquoy ne recourez vous à celle qui est le refuge des pecheurs? c'est elle que vous auez tant priée disant le Rozaire. Cet auis fut receu à cœur ouuert : incontinent elle reclama cette mere de grace & de misericorde, pour employer son credit vers le Iuge. La sainte Vierge n'y manqua point, & plaida si bien pour la penitente, qu'elle ne fut point obligée de lire plus en ce liure, & ût enfin le bon mot du pardon ; le Iuge se tourna vers Benoite, & luy dit auec vn ton plus doux, & vne face plus appaisée. Ie te donne encore quelque tems de penitence, fais en sorte de l'employer si bien, que tout ce liure soit effacé; autrement ie porteray sentence de damnation eternelle contre toy, lors que moins tu y penseras.

A ces parolles pleines de consolation elle reuint à soy, & dans peu de iours saint Dominique allant apres le Chapitre General à Florence la visita, & la confessa, & chassa tous

A ses Diables, & luy regla ses exercices : elle s'y rendit exacte, nommement à seruir la sainte Vierge, disant ses Rozaires, & s'occupant à l'Oraison iour & nuit : Dieu voulut acheuer sa conuersion, à la derniere fois que le saint Patriarche vint à Florence, qui fut en cette année la derniere de sa vie 1221. auant le second Chapitre General.

Comme donc il disoit la Messe B dans l'Eglise de saint Pancrace Martyr, où nos Peres étoient alors, elle y assista, & y fut rauie l'espace de trois heures, durant lêquelles nôtre Dame l'entretint, luy representant plusieurs motifs qui luy faisoient comprendre l'horreur & enormité du peché, l'extreme bonté de Dieu sur elle, la penitence qu'elle deuoit faire, & l'amour qu'elle deuoit reciproquer à vne si grande bonté & misericorde. Nous les rapporterons au chapitre suiuant, étans capables C de toucher les cœurs les plus endurcis, & nous continuerons le fil de l'Histoire.

Ces motifs causerent tant de sentimens d'amour au cœur de Benoite, que plusieurs de ses veines creuerent, & elle ietta quantité de sang par tous les conduis & yssuës du cors. Le peuple qui etoit present, effrayé d'vn tel spectacle, & n'en sçachant point la cause, fut appaizé par D saint Dominique, lequel auoit appris tout de Dieu en son action de graces ! Il s'approcha de Benoite, & luy faisant le signe de la Croix la guerit, & la mit entre les mains de ses amis en tres bonne disposition : l'on en chanta des actions de graces à l'Eglise, & le peuple s'affectionna de plus au saint Rozaire, par la vertu duquel saint Dominique faisoit tant de merueilles.

Cette penitente r'entra si auant dans soy méme, fit des actes de contrition si grans, qu'elle deuint vne autre Maddeleine, & de ses larmes de penitence, elle fit des feux de charité des plus embrazés du Paradis. Comme saint Dominique auoit eté l'instrument de Dieu pour sa conuersion, Dieu luy voulut faire connoître le haut degré de sainteté qu'il auoit aquis.

B Huit iours apres que le saint ût guery cette nouuelle Maddeleine, il alla dire la Messe dans vne chappelle ou Eglise de nôtre Dame, & elle y assista, suiuant le saint Pere, comme vne brebis innocente son Pasteur: pendant celle Dieu luy ouurit les yeux de l'ame par vn doux rauissement, & vid au rapport de Flamin, ce bien-heureux Patriarche les Stigmates aux piés, aux mains, & au coté, la couronne d'épines sur la tête, assisté de la sainte Vierge, & d'vne trouppe celeste d'Anges, & en cet appareil aller à l'autel celebrer la sainte Messe: la méme par apres vid à l'eleuation de la sainte hostie, iusques à la fin du sacrifice, Iesu Chrit en Croix, lequel versoit de toutes les parties de son cors vn sang vermeil, sur nôtre biē-heureux Pere, & par cette effusion le rendoit semblable à luy.

Le bien-heureux Alain ajoute, qu'elle vid au coté droit de l'Autel ce méme grand liure, qui luy auoit eté presenté au iugement; elle n'en ût pas de frayeur, comme auparauant, dautant que la couuerture n'étoit aucunement figurée de ces marques de reprobation, & les feüilles étoient de fin papier blanc, ou il n'y auoit rien encore d'écrit. Neanmoins elle demeura fort lontems en suspens, admirant la metamorphose de ce liure, qui etoit autrefois si epouuentable, & à present si agreable: Sur quoi Iesu Chrit luy dit; Benoite ma fille, tu as effacé par les considerations que ma Mere t'a donné les marques noires & abominables de ce liure, fais en sorte qu'il soit maintenant remply, non plus de l'ecriture precedente, mais de riches & beaux caracteres, autrement ie te puniray, & tu seras damnée.

A cette menasse la crainte la saisit, & apprehendant le malheur de quelque recheute, elle se vint ietter aux piés de nôtre Dame, & luy demanda secours, pour ne plus être infidelle à sa promesse; La sainte Vierge le luy promit, à condition qu'elle s'occuperoit deuotement sur les saintes pensées des mysteres du Rozaire, & des autres sujês, qui C attirent & engagent doucement vne ame à la vertu. Apres cette promesse, nôtre Dame luy voulut faire voir la tres etroitte alliance que saint Dominique auoit auec elle, & reciproquement elle auec luy, parceque sur la communion elle vid la sacrée Vierge, qui prit vne particule de l'hostie du sacrifice du saint, & vne goutte du sang du Calice, & puis s'en communia, témoignant par là que saint Dominique étoit son epoux, & elle l'epouse de saint Dominique.

Flamin rapporte de plus, que la même se trouuant à la Messe du saint, la tres Auguste mere de Dieu luy apparut, & l'instruisit des plus hautes pratiques de la vie interieure. Apres quoy saint Dominique la vint trouuer, & chassa d'elle tous les Demons, auec ordre de ne plus iamais retourner.

Apres ces faueurs, saint Antonin

dit, que le bien-heureux Patriarche A l'accepta pour fille de l'Ordre, du nombre de celles qui etoient de la Milice de Iesu Christ, & parce que son bon heur fut vn effet des merites & prieres du même saint Pere, son cœur aussi fut entierement à l'Ordre, le soutenant & deffendant contre qui que ce soit: Vn Prêtre qui etoit Chappellain de la Parroisse, qui fut baillée premierement à nos Peres, la persecutoit viuement, à cause qu'il ne pouuoit souffrir ceux B à qui de tout son cœur elle s'etoit donnée, & elle s'en plaignant au S. Patriarche par lettres, il luy repondit qu'elle prit patience, parce que ce Prêtre qui la persecutoit de la sorte & ses Religieux, seroit vn iour son frere dans l Ordre, & y souffriroit de grans trauaux pour son auancement, comme depuis il arriua.

En fin cette vraye penitente mourut en vraye amante: l'excez des crimes de sa vie passée, luy fut vn C huyle brulante qui l'enflammoit de plus en plus, admirant l'excez des bontez infinies de Dieu sur elle: Cette veuë continuelle de sa vie passée, l'humiliant autant qu'elle l'embrazoit, Dieu versoit en son ame toutes les graces les plus extrordinrires qu'il communique aux humbles. De sorte que le reste de ses iours elle vecut en vne ferueur d'es- D prit continuelle, & merita de sçauoir les plus rauissantes faueurs, que nôtre biẽ-heureux Pere auoit receu des liberalitez de Dieu.

C'est l'histoire de la conuersion de cette penitente, que i'ay tiré de Vincent de Beauuais liure 30. ch. 75. de S. Antonin, & de Flamin citez par Maluenda, à l'an 1121. ch. 3. & du bien-heureux Alain en son liure du Rozaire chap. 60. surquoy i'ay à remarquer premierement, que Maluenda ne sçachant pas deux choses, se met fort en peine du tems que cette conuersion s'est faitte & prattiquée, & veut même corriger Vincent de Beauuais. La 1. chose, c'est ce que le bien-heureux Alain auoit leu dans le Pere Thomas du Temple, & ce qu'il iure sous le serment de la tres-sainte Trinité auoir appris de la bouche même de la sacrée Vierge; La seconde, c'est ce que le Pere Michel Pio a decouuert par ses curieuses recherches, des allées & venuës tres frequentes de nôtre Pere saint Dominique à Florence: lêquelles deux choses nous ayans eté connuës, nous auons mis l'histoire dans la verité du tems, & de ses particulieres circonstances.

I'ay secondement à remarquer auec le docte Choquet au liure des Bontez maternelles de nôtre Dame vers l'Ordre de saint Dominique; pource qui regarde ses Stigmates & sa couronne d'espines, que ce n'a pas eté la seule penitente Benoite qui en a donné la connoissance à nos Peres, mais qu'auparauant elle, c'étoit vn soupçon commun en l'Ordre, qu'il les auoit receu faisant oraison à Segouie, dans cette roche voutée qu'il choisit pour y batir vn Conuent. Dequoy fait mention Alphonse Venitien en son histoire, comme rapporte Alphonse Ferdinand en ses entrées du liure qu'il a fait du Rozaire pour vne seconde edition; pour lequel même sujet on a graué ces quatre vers dans la roche même, qui expriment cette faueur.

Praterea Domino pendenti in Stipite viuo
Compatiens, lachrymis pallida & ora rigans.

*Hac sub rupe Crucis totus liquefa-
ctus amore*
*Stigmata per totam sensit acerba
cutem.*

En François.

Compatissant de cœur à son Iesus
en Croix,
Il baignoit de ses pleurs vn cha-
cun de ses membres,
Qu'il regardoit toujours étendus
sur ce bois,
Passant icy les nuis dans le creux
de ses antres ; B
En fin son cœur navré d'vn si pi-
teux objet
Se fondit en amour au cœur de
Iesus même,
Et son cors languissant, pâle, de-
fait, & blême
Fut percé de ses cinc cous, com-
me fidel sujet.

D'où nous pouuōs tirer vn éclaircissement de ce que nôtre bien-heureux Pere dit a sainte Therese, lors C qu'il s'apparut à elle faisant oraison dans cette Chappelle. Ah ! ma fille, luy dit il, que i'ay souffert icy: Nous auons cy dessus expliqué ces parolles, des sanglantes disciplines que toutes les nuis il prenoit, & des croix interieures qu'il enduroit: mais nous pourrions mieux dire à present, que les souffrances dont il parloit, furent l'impression des Stigmates & de la couronne d'espines, D puisque nous apprenons des vies des Saints, que les douleurs les plus aiguës du monde, sont celles qu'ils endurent en la participation de ces tourmens de Iesu-Chrit : & d'icy encore nous apprenons le sujet qui portoit nôtre saint à aymer si tendrement ce lieu, pource que nôtre Seigneur l'y auoit caressé & honoré des marques de sa passion. Et il est assez probable, que ce même Seigneur ayant departi cette faueur à quantité des enfans de ce saint Patriarche, il ne l'auroit pas voulu priuer de la même, puisque dans les ordres de la grace l'on y obserue ce principe de la nature, *Primùm in vnoquoque genere est mensura caeterorum*, Le premier de chaque chose doit auoir en soy toute sorte de perfection possible aux autres, qui sont de même Ordre.

Remontrances particulieres de nôtre Dame à cette penitente, pour luy faire connoitre l'excez de son malheur passé, & l'excez de son bon-heur present.

Chapitre VIII.

1. *Nôtre Dame presente sept Lys à la penitente Benoite l'vn apres l'autre.*
2. *Chacun auoit ecrit en ses feuilles vne sentence que N. Dame explique.*
3. *Effès prodigieux de chaque sentence au cœur & au cors de la penitente.*

Nous ferions bien peu de cas de nôtre sainte & sacrée Mere la tres pure Vierge, si nous omettions les exhortations qu'elle fit à cette penitente, & lêquelles ont eté reuelées & dictées de sa propre bouche au B. Alain. Nous ferions encore grand tort aux lecteurs, si nous les priuions de ces remontrances, qui sont capables de toucher les rochers : & pour n'encourir donc ce blâme, ne faire cette iniustice, nous coucherons icy les motifs, auec lêquels nôtre Dame fit vne Seraphine d'vne tres infame pecheresse.

Celle-cy étant dans le rauissemēt susdit, l'espace de trois heures, pen-

dant la Messe & l'action de graces A de saint Dominique, la sacrée Mere de Dieu luy apparut, & luy dit en l'abordant: Iusques à present, ma fille, vous m'auez souuent priée de vous enseigner vn moyen, d'effacer tous les pechez du liure, qui contient les abomınations de vôtre vie. Ie suis icy maintenant pour ce sujet, ne voulant point manquer à cooperer à vôtre salut, etant la mere de grace & de misericorde: Tenez, lisez ce que les Anges ont ecrit en B caracteres d'or sur les feüilles de ce lys, & vous commencerez d'en apprendre les moyens. Alors elle luy presenta vn de ces lys blanchissans du Paradis, & elle y lût ces parolles. Souuiens toy le reste de tes iours, combien est enorme la malice du peché, & combien est grande la bonté de Dieu qui te l'a pardonné.

Ces parolles etans en son esprit, C autant de lumieres tres penetrantes, elle en reconnut quelque chose, & demeura tout eperduë voyant l'horreur de ses fautes. Nôtre Dame glosant pour lors cette sentence, qui etoit ecritte sur les feuilles de ce lys, aiouta ces parolles. Scachez ma fille, que l'enormité du moindre peché mortel est telle, si abominable aux yeux de Dieu, si horrible & detestable aux Saints, que si par impossible tout tant que nous sommes D dans le Paradis en commettions vn seul, nous serions en même tems foudroyez dans les enfers, nonobstant les grandes & ineffables tendresses d'amour que nous ressentons incessamment de nôtre .Dieu. Ce qui est arriué malheureusement à Lucifer, & a tant de milliers de ses complices, léquels pour vn seul peché mortel, ont eté precipitez pour vne eternité, dans ces gouffres de la iustice vengeresse de Dieu. Toy dõc, ma fille, qui as plus demerité que ces infortunez, par tant de milliers de pechez que tu as commis, & qui n'es pas vn ver de terre en comparaison des Saints, pese l'infinie misericorde que Dieu a exercé en ton endroit, & que cette bonté navre ton cœur pour l'aymer & remercier sans cesse.

A cette remontrance la penitente Benoite ietta de grans soupirs, regrettant ses pechez, & de grans elans d'amour, reconnoissant le benefice de la misericorde receuë. Ce ne fut pas assez pour la perfection de cet'ame, la sacrée Vierge luy presenta vn second lys, dõt les feüilles etoient bordées en caracteres d'or de ces parolles. Repasse diligemment en ton cœur la mort & passion de mon fiz tres innocent, & les penitences des Saints. La penitente lut cette sentence, & aussitôt chaques parolles furent a son esprit des soleils de lumieres, qui luy en firent connoitre l'importance: elles s'accrurent au commentaire que nôtre Dame fit sur icelle.

Sçache, ma fille, dit elle, que le Pere Eternel hayt tellement le peché, qu'il n'a pas voulu pardonner à son Fiz, qui a voulu repondre pour celuy d'Adam, & ceux de sa posterité. Il l'à premierement exposé à toutes les incommoditez & miseres d'vne vie souffreteuse, l'espace de trente trois ans, & puis a permis qu'il mourut ignominieusement sur le gibet de la Croix, auec des tourmens & supplices inexplicables. Admire donc la patience de Dieu sur toy, qui t'a laissé tant d'ãnées en ton peché, sans en prendre vengeance, & a neanmoins tenu son fiz pendant

ſon mortel ſeiour au monde, depuis l'inſtant de ſa conception en mon ventre, iuſques au dernier ſoupir de ſa vie ſur la Croix, dans les angoiſſes d'vne mort douloureuſe, tout autant de fois que tu as peché.

Voy de plus, que tous ceux qui ont eté les plus agreables à Dieu, ſont ceux qui ont eté les plus affligez en ce monde, comme les Apoſtres, les Propheres, les Patriarches, les Martyrs, les Vierges innocentes, & les vrays Diſciples de mon Fiz. Et toy miſerable, dont les pechez ſont ſi grans, & en vn nombre qui fait peur, as eté ſoufferte ſi patiemment de Dieu, ſans que tu ayes rien enduré.

A ces parolles, deux grans torrens de larmes, debondirent des yeux de Benoite, ne pouuant aſſez comprendre l'excez inoüy de la patience de Dieu : il falloit encore dauantage grauer en ſon cœur, les principes d'vne veritable conuerſion, & pource nôtre Dame luy preſenta vn troiſieme lys qui etoit frangé de cette ſentence ſur le bord de ces feüilles. Conſidere la piqure mortelle du premier peché d'Adam, & de tons les iuſtes qui ſe ſont oubliez.

Nôtre Dame luy expliqua ces parolles en cette ſorte. O ma fille Benoite, ſeroit il poſſible, que ta vie debordée ne te deplût extremement, reconnoiſſant les miſericordes infinies de Dieu ſur toy, puiſque tu voys Adam & Eue chaſſez pour leurs pechez du Paradis terreſtre, bannys de ce lieu de plaiſirs & de delices, condamnez à la mort, & expoſez à toutes les calamitez de la vie preſente, à la faim, à la ſoif, au chaud, & au froid, aux douleurs, & maladies, aux pauuretez & diſettes qui accablent tout le monde. Cha- A que iour tu voys pourmener de tous côtez le glaiue de la iuſtice du Seigneur, qui venge continuellement le peché d'Adam, & toy cependant, qui en a commis à milliers & centaine de milliers, de ſi horribles & infames, tu as eté ſupportée des entrailles de la miſericorde de Dieu ſi lontems, & n'en as point eté chatiée. O ma fille, cette penſée doit cauſer vn grand effet en ton cœur, & le naurer de part en part, afin d'aymer inceſſamment celuy qui t'ayme tant. B

Ouure les yeux, & voys ce grand deluge, lequel inonda la terre, pour chatier les impudicitez des hõmes, pour lêquelles non ſeulement ceux qui etoient coupables, mais encore tous les animaux perirẽt, & des centaines de milliers de petis enfans innocens : Seroit il poſſible que tu ne donnaſſe point ton cœur à Dieu, apres vne telle miſericorde, qui t'a voulu épargner apres tãt de pechez, C & n'a point epargné les creatures deraiſonnables & les autres innocentes. Penſe la même choſe de Sodome & de Gomorrhe, dans le chatiment dêquelles pluſieurs petis innocens furent auſſi enueloppez. Moyſe & Aaron ont eté punys pour quelque murmure & petite gloire, Et toy vilaine & infame, qui as regorgé d abominations, as eté ſi lontems exemte des fleaux de ce iuſte D iuge, lequel ſe rend terrible aux autres, & à toy ſi plein d'amour & de miſericorde, ſera t'il poſſible que tu ne l'aymes pas ?

Dans ce tems où nôtre Dame l'arraiſonnoit de la ſorte, Benoite ſe prit à ſanglotter ſi fort, que tous les aſſiſtãs croyoiẽt qu'elle alloit mourir, neanmoins la ſainte Vierge ne ſe contenta point, & luy preſenta

vn quatriéme lys, qui auoit cette sentence à l'entour de ses feuilles. Souuiens toy comment tu as eté appellée, & que tant de royaumes de payens, idolatres, infidelles, heretiques, & Iuifs ne le sont & ne l'ont point point eté. La penitente lisant ces parolles entreuid l'excez de son bonheur, mais ne le penetrant pas cõme il faut, la même sainte Vierge l'y achemina par le discours suyuãt.

Hé quoy! ma fille, serez vous de bronze, & plus insensible que les rochers, voyant tant de royaumes, ou priuez de la foy, ou separez de l'Eglise, qui n'ont pas û les lumieres pour se conuertir, parmy lèquels il y à tant de Roys, de Princes, de Grans, de personnes bien faites en l'vn & l'autre sexe, tant de petis innocens, de simples gens, de pauures paysans, & d'autres qui font compassion: & vous miserable qui auez trempé dans les ordures si lontems, qui auez toujours eté dans les cloaques de vos charnalitez, il vous a eclairé de sa lumiere diuine, il vous a touché le cœur, il vous honore de son amitié, & vous ouure ses tresors.

O ma fille, pensez & repensez à ce que ie vous dis; pouriez vous ne pas estimer au dela de toute creance, de voir tant & tant de milliers de milliasses de personnes, courir les yeux fermez au precipice d'vne damnation eternelle, pour être les compagnons des Diables ez gouffres d'vn enfer; & que vous qui êtes la plus indigne des creatures, vous ayez eté nommée pour le Ciel au Battême, vous soyez maintenant associée aux Anges, aux Saints, & aux iustes, ayant eté remise dans la voye de salut? Ioignez à cette pensée, que vos pechez sont incomparablement plus grans que ceux des infidelles, Iuifs, & Payens.

Donnez plus auant en cette consideration, admirez les iugemens de Dieu sur tant de Iuifs, de Payens, & d'heretiques, lèquels abuzez dans leur folle creance, ieûnent, se macerent, font des austeritez & penitences, s'enferment en des grottes, se priuent des plaisirs du monde, prattiquent les euures de misericorde, prient iour & nuit leurs idoles, & ne laissent par apres d'être damnez, & vous qui sçauez l'excez & le nombre de vos crimes, n'auez rien encore fait ny paty, & cependant mon fiz vous pardonne, ie vous fais l'honneur de vous instruire, les saints Anges vous gardent, & Dominique mon seruiteur & epoux bien-aymé s'employe pour vous. O combien le Ciel auroit de saints & mon Fiz de plus fidelles seruantes que vous, si toutes ces graces etoient accordées à cette masse d'hommes & de femmes, de garçons & de filles, qui sont en ces Royaumes perdus! ton esprit est trop court pour entendre cette faueur au point qu'elle merite.

La sainte Vierge dit alors fort biẽ; parceque Benoite fut si violemment esprise d'amour à cette remontrance, & reconnut si clairement son ingratitude, qu'il se fit en elle vn combat de l'amour & de la crainte capable de la faire mourir cent fois, si elle n'ût eté fortifiée pour endurer ces deux agonies de l'amour & de la crainte. Cela pourtant ne fut pas encore iugé suffisãt de la sainte Vierge, pour imprimer vne veritable conuersion au cœur de cette penitente, elle reïtera ses presens & luy offrit vn cinquiéme lys qui portoit cette sentence. Considere les peines

temporelles qui ont eté iustement A infligées aux pecheurs en cette vie. O mere d'amour, dit la penitente, continuez vôtre faueur, & m'en declarez quelques vnes, pour reconnoitre dauantage les obligations infinies que i'ay à vôtre cher Fiz.

Ne sçais tu pas, repartit la sainte Vierge, les punitions de Cayn, de Pharaon, d'Abyron, de Datan, de Saül & de tant d'autres? Cōbien en vois tu qui sont punys de mort, ayāt eté surpris en leur premier larrecin? B Combien de tuëz, d'assasinez, de noyez, de brûlez, ou par rencontres malheureuses, ou par de mauuaises compagnies, ou par quelques semblables tristes accidens? Combien y en a-il qui ont pourri dans les prisons, qui ont passé leur vie ramans aux Galeres, ou etans esclauez aux pays des infidelles, les vns pour vne seule faute, les autres par occasion, & les autres innocemment? C Et toy, dont les pechez vont à vn nombre excessif, & font rougir le Ciel, as tu lettres d'exemption de tant de maux que tu as merité? Et tant s'en faut que tu ayes eté du nōbre de ces personnes, qu'au contraire tu as eté priuilegiée ez biens de fortune, & ez auantages de la nature. N'estime tu rien cette bonté de Dieu, qui a eté si liberale vers vne ingrate?

La penitente reconnut cette fa- D ueur, & se prosternant interieurement aux piés de la sacrée Vierge, la supplia de luy vouloir obtenir pardon, pour auoir tant abuzé des biēs que Dieu luy auoit donné, & pour auoir si malheureusement vécu. Tandis qu'elle pleuroit auec tant de profusion de soupirs & de larmes, aux piés de nôtre Dame, cette même sacrée Vierge continua ce qu'elle auoit commencé de luy dire, pour expliquer les parolles ecrittes sur ce cinquiéme lys, & luy en presenta vn sizième qui portoit ces mos: Considere les peines de plusieurs qui sont & seront en ce monde, lêquelles ils endurent & endurerōt en cette vie.

Voy, dit la sainte Vierge, les malheurs qui enuelóppent vne infinité de monde. Sçache qu'auiourd'huy plusieurs qui ont bien vêcu tomberont neanmoins en peché, & voyla mon fiz qui te releue apres auoir si mal vecû. Plusieurs iront en Enfer auiourd'huy pour vn seul peché mortel. Vn soldat abuzant d'vne coureuse, mourra soudain en dormant auec elle. Quelques Religieux ne viuans point en l'obseruance dās les Allemaignes, passeront par le fil de l'epée auec ceux du bourg où ils sont, eux à cause de leur proprieté, & ceux cy à cause quils deffendent ces Moynes dereiglez, contre les Superieurs qui les veulēt reformer. Dieu permettra que les ennemys saccageront & le bourg & le Monastere, & tous y periront. Et toy qui pour vn seul peché mortel, en as entassé des montaignes, te voyla dans les douceurs de la misericorde, sans auoir senty les chatimens de la iustice diuine.

Plusieurs encore mourront temporellement auiourd'huy pour les actes d'vn seul peché. Dans l'Angleterre la iustice fera trancher la teste à vn qui s'est laissé emporter à la colere. Dans cette ville de Florence, trois seront brulez pour vn seul peché. Quelques vns mourront ailleurs faisans bonne chere à table. Quantité seront auiourd'huy, les vns frappez de peste, de lepre, de maladies étranges, & d'incommoditez pareilles. Les autres se fracasse

ront par des cheutes, les autres se noyeront, & d'autres mourans sans contrition seront damnez. Tous ces malheurs sont effés du peché, & souuent d'vn seul peché. Nombre maintenant ceux que tu as commis, & vois la douceur inestimable de Dieu vers toy. Changes toy donc à bon escient, & te conuerty à Dieu de tout ton cœur.

Elle ne manqua d'obeyr à cette semonce, de sorte que lachant la bonde à ses soupirs, & sa langue n'étant pas engourdie par la force du rauissement, elle ietta de hauts cris, & toute la Chappelle en retétissoit. Ses pleurs & ses cris s'accrurent au centuple, quand la sainte Vierge voulant acheuer le dernier coup de sa totale conuersion, luy presenta le settiéme & dernier lys, aux feüillets duquel on lisoit ces parolles. Souuiens toy de la dãnation de tous les hommes, passez, presens, & à venir. Surquoy nôtre Dame fit vn commentaire, que iour & nuit il faudroit lire, mediter, & biẽ gouter.

Il n'y a dans les Enfers aucun damné, lequel s'il étoit en la condition voyagere que tu es, ne fit des penitences inoüyes. Entre donc maintenant en esprit en ces lieux effroyables de la iustice de Dieu, & vois ce que tu ferois, s'il te remettoit en l'etat de penitence, oùtu es à present.

Combien y en a t'il qui sont & seront damnez, lêquels s'ils ûssent û la grace que tu as, ne l'auroient iamais eté, & ne le seroient iamais. Qu'as tu fait à Dieu pour auoir û cette grace dont ils ont eté iustemẽt priuez; n'aymeras tu point cet amour qui t'a preferé à eux?

O combien i'en vois dans les Enfers qui bruleront vne eternité pour vn seul peché mortel, & toy qui en as tant & tant fait, la iustice de Dieu ne s'en est pas encore saisie, reconnois cet amour, & ne fais autre chose que de l'aymer, puisqu'il est si excessif en son endroit.

Helas! combien y en a t'il qui ont vécu deuotement iusques aux derniers iours de leur vie, & puis se sont oubliez sur la fin d'iceux, & sont mors en mauuais etat, & ainsi damnez à iamais. Et toy, qui as irrité la iustice de mon Fiz par des millions de pechez, tu as û la misericorde qui ne leur a pas eté par ses adorables & secrês iugemens accordée.

Si tu sçauois encore le nombre innombrable de plusieurs qui ont vécu toute leur vie dans l'ignorãce sans connoitre que c'est que Paradis, Enfer, vertu, peché, iugement, Dieu, & le reste des poins de la foy, & cependant sont damnez pour auoir suyui comme les bêtes leurs inclinations, & toy qui as connu ces choses, & as offensé de guet à pan, auec vne malice affectée, que diras tu à cette suradmirable bonté de Dieu, qui agit si amoureusement auec toy?

Comprens tu ces choses? si tu les comprens, conuertys toy parfaitement, si tu ne les comprens pas encore bien, écoute ce que ie vay dire. Auiourd'huy vne fille de douze ans, tuée malheureusement auec son Pere qui abuzoit d'elle, sera damnée pour ce seul peché. Vn enfant de huit ans en Hespaigne se noyera & sera damné, parcequ'il venoit d'attenter sur la pudicité de sa sœur. Vne ieune Damoyselle dançant auec trop de libertez lasciues, mourra soudain en presence des autres, & sera damnée pour ce peché de sa danse libertine. Vn certain qui est

estimé homme de bien en Lombardie, sera damné pour le peu de soin qu'il apporte à ses confessions. De quatre Bourgeois qui mourront aujourd'huy en cette ville, vn sera damné pour n'auoir ù soin d'instruire ses valês & seruantes, & de n'auoir pas bien eleué ses enfans en la crainte de Dieu. Vn Curé sera aussi damné pour n'auoir pas bien examiné ses Paroissiens & corrigé dans leurs confessions, bien que dans sa personne chacun l'estime de bonne vie. Vn certain Religieux tombant du grenier & se rompant le col, sera damné, parce qu'il n'a resolution de viure selon ses regles. Il y en à vn autre frappé de peste qui sera aussi damné pour auoir dit son office diuin sans aucune recollection, & deuotion, auec vn esprit vagabond & somnolent. Maintenant que ie te parle, deux de tes infames compagnes sont egorgées par leurs vilains, & s'en vont être damnées.

Peze maintenant ces choses que ie te reuele; milliers & milliers qui n'ont iamais tant offensé que toy, qui viuent & viurôt cent fois mieux que tu n'as fait, qui n'ont pas la millieme partie des connoissances & des moyens que toy, sont & seront damnez: & te voyla maintenant échappée, tu peux frapper encore ta poitrine, demander pardon à Dieu, receuoir sa misericorde, prendre le chemin du Ciel, & arriuer à la gloire. O que ton cœur doit bruler d'amour! O quel feu tu dois ressentir en ton ame, voyant les excez des misericordes & liberalitez de Dieu vers toy! Prens garde, si tu és sage, de iamais ne recidiuer; car les torrens de la misericorde infinie de Dieu se changeroient en des Oceans de iustice.

A ces parolles arriua l'effet que nous auons dit cy dessus; sa poitrine s'enfla de sanglos, le feu se mit en ses veines, & elles creuerent en plusieurs endrois, dont elle perdit quantité de sang, & demeura presque morte sur le carreau de l'Eglise, mais saint Dominique s'approchant d'elle, la guerit d'esprit & de cors.

C'est le discours admirable de la sacrée Vierge, que ie n'ay voulu omettre, parce qu'vn chacun se le peut & doit faire à soy même, ne plus ne moins que si la méme sacrée Mere de Dieu s'adressoit à luy, puisque mettant la main sur la conscience, nous nous trouuons engagez ou dans vn etat pareil à cette pecheresse, ou à vn qui en approche de bien prés.

Retour de saint Dominique à Bouloigne, où il celebra le second Chapitre General, & ce qui y fut étably.

CHAPITRE IX.

1. *Le principal de ce Chapitre fut d'etablir huit Prouinces en l'Ordre.*
2. *Ces Prouinces furent d'Hespaigne, de Toulouze, de France, de Lombardie, de Rome, d'Allemaigne, d'Hongrie, & d'Angleterre.*
3. *Leur rang, & le nom de leurs Prouinciaux.*
4. *Lettre faussement attribuée à saint Dominique par Bzouius.*

LE salut des ames ayant vn peu detenu le saint Patriarche, ez cartiers & villes de la Romagne, il s'en reuint à Bouloigne, pour y tenir le second Chapitre General. Le principal qui y fut ordonné, consista dans l'execution des moyens pour dilater & amplifier l'Ordre.

saint Dominique sembloit n'auoir A d'autre suiet & objet de ses entretiens, ses enfans y auoient de pareilles inclinations, mais tous augmenterent leurs desirs, apprenans ce qui arriua par le chemin, à deux Religieux venans au Chapitre General.

Vn quidam, ecrit le B. Humbert rẽcontra 2. Religieux de l'Ordre, & leur demanda où ils alloient; ils luy dirent ingenuëment qu'ils etoient enuoyez pour assister au Chapitre B General. Ce voyageur deguizé les rechargea d'vne autre demande, sur ce qu'il s'y deuoit etablir & ordonner: C'est, repliquerent ils, pour enuoyer des Predicateurs en plusieurs & diuerses Prouinces: Vous en enuoyerez donc, ajouta le cõpagnon, en la Grece & dans la Hongrie: Ouy, repondirent-ils, & en grand nombre. Le voyageur parut alors Diable; car faisant vn bond en l'air, il s'ecria d'vne voix epouuentable, C Maudit soit vôtre Ordre: il est à nôtre confusion: & puis disparut comme fumée.

Ces deux freres etans arriuez à Bouloigne, raconterent à S. Dominique & à tous les Peres du chapitre ce rẽcontre; ce qui accrut beaucoup leur sainte passion d'enuoyer de tous côtez, & nommement en ces deux Royaumes dont le Diable s'enquit. Etans donc assemblez au nom du Seigneur, ils iugerent à propos de diuiser l'Ordre en plusieurs Prouin- D ces, n'y ayant point d'apparence qu'vn seul pût gouuerner tant de Couuens, en des Prouinces eloignées, & d'humeur & coutumes si differentes. Il y auoit pour lors vn grand nombre de Religieux, & soissante Couuens, disent les Cronistes, chez Michel Pio en la deuxiéme partie des hommes illustres de l'Ordre sous le General de saint Dominique, & moy i'en trouue prez de quatre vins, selon le même Auteur & quelques memoires particulieres que i'ay des Allemagnes & de nôtre Frãce. Ce qui obligea le saint Patriarche & les Definiteurs d'etablir huit Prouinces, auquelles presideroit vn chef qui seroit nommé Prouincial, & auroit toute l'autorité du General sur les Couuens & Religieux de chacune.

Ces prouinces furent ainsi nommées & rangées.

La premiere fut la Prouince d'Hespaigne laquelle s'etendoit pour lors dans le Portugal, les Castilles, l'Andalouzie, les Royaumes d'Aragon & de Valence, auec vne partie de la Cataloigne : on luy donna le premier rang, par ce que l'Hespaigne ayant donné saint Dominique au monde, les definiteurs voulurent que celle qui étoit la Mere du saint, fut la premiere de son Ordre. Elle auoit pour lors onze Couuens sçauoir és en Portugal S. Irene, deux à Madrit, vn à Segouie, Zamore, Tolede, Palence, Burgos, saint Iaques en Galice, Sarragosse, & Barcelonne.

La seconde Prouince fut la Toulouzaine, laquelle comprenoit le Limosin, le Bourdelois, l'Agenois, le Bazadois, le Bas, & haut Languedoc, la Gascoigne, le Velley, le Bearn, & la Prouence. Elle ût le second rang, par ce que le premier luy étant dû comme la source originaire de l'Ordre, c'est le moins qui luy appartenoit que d'auoir le secõd rang. Elle auoit pour lors sept Couuens sçauoir és à Proüilles, Toulouze, Limoges, Bayonne, Montpelier, Au Puys, à & Narbonne.

La troisiéme fut la Prouince de

France, qui embrassoit toutes les autres Prouinces sujettes au Roy tres-Chretien, iusques aux villes de Flandres, & dans la Sauoye même. On luy donna le troisiéme rãg, dautant que Paris étant la capitalle du Royaume, & que le Couuent de S. Iaques commenceçoit d'être la Pepiniere generalle de tout l'Ordre, ce troisiéme rang luy fut assigné. Elle n'auoit pour lors que huit Couuens, sçauoir est à Paris, Orleans, Rheins, Potiers, Lyõ, Mets, Tours, Clermont en Auuergne, & Dinan. Quelques vns ajoutent Nãtes, mais nos memoires disent que le Couuent y fut seulement étably l'an 1228.

La quatriéme fut la Prouince de Lombardie qui tenoit cette moytié d'Italie depuis les Alpes iusques à Bouloigne, & depuis Venize iusques à Gênes, c'est à dire le Piemõt, la Sauoye, le Milanez, le Genois, le Mantuan, le Bressan, le Treuisan, le Parmezan, & Mõt-Ferrat. Elle ût le quatriéme rang, par ce que saint Dominique si auoit étably sa redence à Bouloigne vne des principalles de la Lombardie, & vouloit y mourir. Elle auoit pour lors seize Couuens, sçauoir est à Bouloigne, Milan, Ferrare, Lodi, Nouarre, Allesandrie de la Paille, Gennes, Mantouë, Reggio, Parme, Pauie, Padoüe, Verone, Venize, Come, & Bergame.

La cinquiéme fut la Prouince Romaine, qui contient l'autre partie d'Italie, c'est à dire le Duché de Toscane, le patrimoine de S. Pierre, la Marche d'Ancone, le Duché de Spolete, le Royaume de Naples & de Sicile. On luy assigna le cinquiéme rang, parce que les quatre precedentes ayant eté iugées meriter les premiers rangs, celle-cy meritoit le premier deuant les autres, & ainsi marcher la cinquiéme. Elle auoit pour lors dix Couuens, sçauoir est deux à Rome, vn à Florence, Sienne, Viterbe, Faenze, Sarragosse en Sicile, Messine, la Piazza au même Royaume, & saint Seuerin en la Marche d'Ancone.

La sixiéme Prouince fut celle d'Allemagne, qui auoit vne prodigieuse étenduë, contenant l'Austrasie, l'Alsace, le Brisgau, la Sueue, le Duché de Vittenberg, le Palatinat du Rein, la haute & basse Bauiere, le Royaume de Boheme, le Duché de la Silesie, la Marche de Brandebourg, le Duché de Pomeren, celuy de Meckelbourg, celuy de Lunebourg, l'Holsace, la Vvestphalie, le Duché de Saxe, le Lantgraue de Hesse, & le Duché de Brunsuic. Elle ût le sisiéme rang, par ce qu'apres l'Italie, ce fut l'Allemagne qui receut les enfans de saint Dominique, Frisac ville de cette nation, ayant offert dez lan 1217. vne maison & Eglise pour l'Ordre, de laquelle par apres saint hyacinthe prit possession l'an 1218. elle n'auoit alors que deux Couuens, sçauoir en Frisac en la Carinthie, & à Prague capitale de Boheme.

La settiéme Prouince fut la Prouince de Hongrie, laquelle enfermoit l'vne & l'autre Pannonie, sçauoir est la superieure & l'inferieure, & toutes les Prouinces qui confinoient auec l'Empire de Constantinople, comme la Seruie, Vualachie, Bulgarie, Romanie & autres: on luy donne ce rãg deuant la Grece, par ce que c'etoit la porte pour aller aux nations que saint Dominique pretendoit aller conuertir, & y enuoyoit en effet de tres-bons sujés

pour entreprendre ce coup. Elle n'auoit pour lors aucune maison sinon celle de Cracouie en Poloigne, & peu de tems apres elle en ût de tres celebres.

La derniere Prouince fut celle d'Angleterre, laquelle s'etendoit alors dans l'Irlande & l'Ecosse. Elle n'auoit point encore de Couuens dans le Royaume d'Angleterre, ny dans l'Irlande, mais bien dans l'Ecosse, où le Roy Alexandre second bâtit à Edimbourg vn Couuent, & en suite huit autres ez villes principalles de son Royaume.

A ces huit Prouinces les Definiteurs preposerent des Prouinciaux. Le Pere Suere Gomez fut Prouincial d'Hespagne, comme témoignent les anciens papiers des Couuens de ce Royaume, dit Maluenda l'an 1221. chap. 5.

Le Pere Bertrand de Garriga fut Prouincial de Toulouze, comme le sudit Auteur rapporte au même lieu.

Le Pere Pierre Sillan Prieur de Limoges fut Prouincial de France, comme Sampayo l'a tiré des anciennes fondations qui se faisoient par son ordre; & il est assez probable, puisque dêja il auoit trauaillé fructueusement à Paris, comme nous dirons plus bas en sa vie.

Le Pere Iourdain Lecteur en Theologie dans Paris, fut declaré Prouincial de Lombardie, comme l'on trouue dans la vie du bien-heureux Albert, & dans les anciens Cronistes de l'Ordre.

Le Pere Clair de Sextio fut Prouincial de la Prouince Romaine, comme l'on tire du bien-heureux Humbert au liure premier des vies des freres chap. 5.

Le Pere Conrad Allemand, ce A Docteur celebre de qui nous auons écrit son admirable vocation chap. 5. fut Prouincial d'Allemagne, comme rapporte Maluenda cité cy dessus, & dit l'auoir tiré des Relations autentiques de la Prouince.

Le Pere Paul de Hongrie fut choisi Prouincial de la Hongrie, & y fit les merueilles que nous auons écrit en sa vie.

Enfin le Prouincial d'Angleterre fut le Pere Gisilbert que les Defini- B teurs y enuoyerent auec plusieurs autres, comme dit Thierry d'Apold cité par Maluenda au lieu cy-dessus allegué.

Apres auoir ordonné ces Prouinces & étably des Prouinciaux pour chacune, l'on deputa quantité de Religieux pour les Missions en diuerses nations. Plusieurs furent enuoyez aux cartiers du Septentrion en la Noruegue, Scandie, Suede, Gosse, Dannemarck, comme le te- C moigne, Iean le Grand, Auteur fameux de l'Histoire de ces nations, qui fut Archeueque d'Vpsale, Metropolitain des Royaumes de Suede & de Gosse. Cet Auteur écriuant de Valere saint Archeuêque d'Vpsale, lequel mourut l'an 1219. dit qu'enuiron ce tems la, c'est à dire l'ã 1218. 1219. 1220. & 1221. l'Ordre des freres Prêcheurs confirmé l'an 1216. en Italie, continua d'enuoyer successiuement plusieurs feruens Religieux D aux Royaumes du Septentrion, lêquels instruisirent ces peuples grossiers & barbares, & les gaignerent à la vraye foy par leurs saintes remontrances, & les rares exemples de pieté qu'ils leur donnoient. Maluenda rapporte les parolles l'an 1221. chap. 7.

Entre ceux qui furent deputez aux Royaumes Septentrionaux, le Pere

Paul d'Hongrie, le Pere Sadoch & A quatre autres marcherent en Hongrie, & y firent des conuersions prodigieuses comme l'on peut voir, au triomphe des martyrs, du nombre dêquels furent ces deux chefs de la mission : On ne manqua pas aussi d'enuoyer en Grece, & endrois du leuant, puisque dans moins de set ans il fallut créer quatre Prouinces nouuelles, deux pour le Septentrion, & deux pour l'Orient. Ce B fut l'an 1228. où le bien-heureux Iourdain second General de l'Ordre crea quatre Prouinces nouuelles, sçauoir est la Prouince de Grece qui contenoit tout l'empire de Constantinople. La Prouince de la terre sainte, qui comprenoit Cypre, la Palestine, & tous les Royaumes limitrophes occupez par les Sarrazins. La Prouince de Dace qui comprenoit les Royaumes de Dānemarck, Suede, Gothie ou Gosse, la Grande C Noruegue, l'Islande, la Groetlande iusques dessous le Pole. Et enfin la Prouince de Pouloigne qui comprenoit ce Royaume, la Lituanie, la Massouie, la Russie, la Samogitie, & plusieurs autres pays Septentrionaux limitrophes de ceux-cy.

Tous ces Missionaires étans fort incommodez par les chemins, pour ne pouuoir trouuer moyen de dire la sainte Messe, le Pape leur donna pouuoir, & à tous ceux qui iroient de village en village precher, instrurie, & catechiser les peuples, de celebrer & dire la Messe sur vn Au- D tel portatil. Le bref en fut expedié le septieme de May à saint Iean de Latran. En voicy la Teneur.

HONORIVS EPISCOPVS seruus Seruorum Dei.

Dilectis filiis Fratribus de Ordine Prædicatorum salutem & Apostolicam Benedictionem.

Postulastis à nobis, vt cum extra ciuitates & villas frequentius existatis, nec vobis expediat per huiusmodi loca discurrere, pro diuinis officijs audiendis, celebrandi vobis, vbi Conuentus de ordine vestra non fuerit, super altare portatili licentiam præberemus: Nos autem his vestris supplicationibus inclinati, concedimus sine Iuris alieni præiudicio. Datum Laterani Nonis Maij Pontificatus nostri Anno quinto.

Le même souuerain Pere expedia deux autres Brefs, recommandans saint Dominique & ses enfās à tous les Prelās & Magistras des villes: saint Dominique leur en liura des coppies, afin de s'en preualoir aux rencontres. On donna pareillement l'habit à plusieurs postulans, entre lêquels Flamin dit que saint Pierre martyr en fut vn, lequel étoit agé pour lors de quinze ans, & étudioit à Bouloigne.

C'est tout ce que nous auons pû recueillir des plus exactes & curieuses recherches de l'Ordre, auoir eté fait en ce second Chāpitre General. Bzouius dans ses Annales a fait passer pour vray, qu'en ce Chapitre S. Dominique écriuit vne lettre aux Prieurs des Conuens de l'Ordre en Pouloigne, & rapporte de mot à mot cette lettre, mais i'ay troué dans tous les anciens manuscris des lettres des Generaux, que celle qu'il rapporte, est vne des lettres du bienheureux

heureux Iean de Vvaldeshuzen quatriéme General qu'il ecriuit à tout l'Ordre celebrant le Chapitre General à Londres l'an 1250. Et elle se trouue de la sorte dans les manuscris de Bernard Guy à Toulouze, à Bourdeaux, & à Langres, comme iay veu moy même: Et en effet il n'y a pas d'apparence que saint Dominique ayt ecrit, *Prioribus & Conuent bus Ordinis Prædicatorum per Prouinciam Poloniæ constitutis*, aux Prieurs & Couuens de l'Ordre des Freres Prêcheurs établis dans la Prouince de Pouloigne, puis qu'alors il n'y auoit point encore de Prouince de Pouloigne, & secondement puis qu'il n'y auoit qu'vne seule petite residence pour saint Hiacinthe dans Cracouie, & il n'y ût Couuent formel que l'année suiuante 1222. le quinzieme de Mars, où le même saint en prit possession. Nous la rapporterons au second volume des choses generales de l'Ordre : les deux Brefs dont nous auons parlé cy dessus, lêquels temoignent les inclinations paternelles du Souuerain Pontife vers l'Ordre, & expriment la ferueur de nos premiers Peres, sôt presque semblables à celuy que nous auons rapporté en faueur de nos Peres destinez pour la Prussie, & pour ce nous les omettons.

Le reste des trauaux de nôtre bien heureux Patriarche pour l'etablissement & propagation de son Ordre iusque à sa mort.

CHAPITRE X.

1. *Trois victoires de saint Dominique contre Satan.*
2. *Diuers effês prodigieux de la sainteté du bien-heureux Patriarche.*
3. *Effês du saint Rozaire.*
4. *Trois fondations nouuelles, & le retour du saint à Bouloigne pour y mourir.*

DEz que les Peres du Chapitre General ûrent pris la benediction du saint Patriarche, pour se retirer aux lieux de leurs obeyssances, luy ne voulât faire iamais alte, pour trauailler à la propagatiõ de son Ordre, il se dispoſa pour continuer ses coruses vers la Marche Treuizane: Auãt qu'il parte de Bouloigne pour y reuenir vne derniere fois, nous mettons ce que l'on croit luy être arriué dans ce Couuent, sans être assuré precisement du tems.

Humbert liure deuxieme chap. quinze des vies des Freres écrit, que saint Dominique faisant Oraison la nuit deuant le saint Sacrement, le Diable s'y en vint aussi, prenant la figure d'vn frere bien deuot, qui se mit à genoux deuant vn Autel : le saint bien étonné de voir vn Frere, qui ne s'etoit pas retiré comme les autres au Dortoir, apres le signe pour prendre son sommeil, luy fit signe de la main qu'il s'allât retirer. Ce faux frere luy fit vne belle inclination de tête, & se retira pour témoigner son obeyssance. Matines acheuées, saint Dominique tenant son chapitre, commanda aux Religieux d'être moderez pour leurs veilles, & de ne demeurer en l'Eglise, apres le signe qui est fait pour se retirer.

Nonobstant ce commandement, cet Apostat du Ciel reuint la seconde fois, & saint Dominique prenant patience le renuoya pour vne seconde fois. Il reuint la troisiéme fois, &

ſaint Dominique croyant en effet que ce fut vn de ſes Religieux, ſe leua de ſa place, & l'alla trouuer où il faiſoit ſemblant de prier auec vn grand ſentiment de deuotion ; alors ſe fachant contre luy, dit tout haut, quelle deſobeyſſance eſt ce la ? i'ay auerty en general & en particulier qu'aucun ne demeurât apres le ſigne dans l'Egliſe, & voicy la troiſiéme fois que ie vous y attrape. Le Diable commença de rire à ces parolles, & dit en ſe moquant du ſaint, ie t'ay fait maintenant rompre le ſilence. Le ſaint ayant decouuert les ruſes de Satan, luy donna ſa reuanche. Ne te reiouïs pas, dit-il, miſerable, de ce qui ne te ſeruira de rien pour m'accuſer, car ie ſuis pardeſſus le ſilẽce, & puis parler, quand ie le trouue à propos & neceſſaire pour le bien de mes freres.

Le même Autheur au chapitre ſuiuant, écrit vn autre plus remarquable rencontre de Satan auec le ſaint Patriarche. Ce bien-heureux Pere le trouua vn iour qui rodoit tous les endrois & lieux du Couuẽt, Que fais tu icy malheureux, luy dit le ſaint, pourquoy vas tu rodãt ainſi? à cauſe du gain que i'y troune, repõdit-il. He quoy ! repartit le ſaint, quel gain as-tu au Dortoir ? Ie fais, dit-il, trop dormir les freres, ou ie les fais leuer pareſſeuſement, & ainſi ie les fais abſenter de l'Office, ou les y fais venir tard ; & quand il m'eſt permis ie broüille leurs phantaiſies, & excite des mouuemens impurs en leur chair, pour les faire tomber en quelque deſordre contre la chaſteté, ce qui les inquiete par apres à leur reueil, ou les tourmente fort. Apres cette reponſe, ſaint Dominique ne fit point difficulté d'arraiſonner ce pére de menſonge, puis

A qu'en effet il diſoit la verité: il le menâ au Refectoire Et bien dit le S. fais tu quelque profit ici ? O qu'ouy dit il ! les moins feruens, ie les fais manger plus qu'il ne faut; & les feruẽs, ie leur perſuade qu'ils en prenẽt moins, & les rens inhabiles à la priere & à la vertu, les vns pour trop manger, les autres pour trop peu.

Dela ſaint Dominique le conduit au Cheur, & l'interrogea de ce qu'il

B pouuoit y gaigner : O ſi tu ſçauois, dit-il, combien i'y fais venir tard les vns, i'y fais ennuyer les autres, ie les en fais ſortir plûtot qu'il ne faudroit, ie les y fais retourner à regret, & ie fais tous mes effors poſſibles pour diſtraire leur eſprit. En ſuite nôtre Pere le mena au parloir : Icy dit le ſaint, gaignes tu quelque choſe ? Alors le Diable faiſant vn grand éclat de rire, tout ce lieu cy m'appartient: l'on y rit immoderement, l'on

C y rapporte les nouuelles du monde, l'on y murmure, l'on y dit mille parolles vaines, & ainſi ie gaigne plus icy qu'ailleurs.

Enfin ſaint Dominique le voulut conduire au chapitre, mais il refuſoit d'y aller. Il y vint neanmoins, & le ſaint luy demanda, s'il gaignoit encore quelque choſe en ce lieu. Voila mon enfer, dit-il, c'eſt là que ie pers tout ce que i'ay gaigné, maudit ſoit il, & toy auſſi. C'eſt là qu'on

D reprend, qu'on chatie, qu'on inſtruit, qu'on exhorte, qu'on abſout tous les freres. Ie le hays comme l'enfer.

Le Diable diſparut, & il reuint vne autrefois au Dortoir, où ſaint Dominique le trouua garny d'vn papier, qu'il tenoit auec des gans de fer, & liſoit fort attentiuement à la lumiere de la lampe. Le ſaint qui ne le craignoit pas fut le trouuer, & luy de

manda ce qu'il faisoit, & ce qu'il li- A soit. Ie lis, dit-il, les pechez de tes freres. Malheureux esprit, luy replique saint Dominique, rens moy ce papier au nõ de Iesu-Chrit. Il le fit & s'enfuyt: le saint y lût quelques legers defaus déquels il auertit les vns & les autres, & ils s'en corrigerent.

Outre ces trois victoires que saint Dominique viuant dans Bouloigne remporta contre Satã, Flamin aioute quelques autres particularitez qui luy arriuerent étant en la mê- B me ville. Vn Prétre, dit-il, considerant la vie, les meurs, & l'institut de saint Dominique & de ses enfans, il resolut d'entrer en leur compagnie & faire leurs fonctions. Il étoit si rauy en luy méme, de voir des gens entierement degagez du monde, sãs auoir aucun soin des choses temporelles, & qui n'auoient autre but que le salut des ames, qu il s'estimoit heureux, si iamais il pouuoit C être de leur profession. Il resolut dõc absolument de s'y rãger auec eux, de quitter ce qu'il auoit, & ne se reseruer autre chose qu'vn peu d'argent pour achetter vn nouueau Testament.

Sur cette resolution, vn ieune hõme se vint presenter à luy, pour sçauoir s'il vouloit achetter vn nouueau Testament; fort ioyeux de ce rancontre il l'achetta, mais inconti- D nent apres il chancella dans la volonté d executer son dessein, doutãt s'il seroit agreable à Dieu. Roulant en soy même le pour & le contre, & ne trouuant point de satisfaction ny au pour, ny au contre, il ût en pensée de se resoudre, selon que par hazard il trouueroit au liure que presement il auoit achetté. L'ouurant dõc au hazard apres auoir fait la priere, & le signe de la Croix sur le liure, il trouua ce passage des actes des Apotres, où l'Ange dit à saint Pierre, touchant les Ambassadeurs de Corneille; Leue toy, déceuds, & va librement auec eux sans rien craindre, par ce que ie les ay enuoyé. *Surge, descende, vade cum eis nihil dubitans, quia ego misi illos.* Ces parolles luy semblerent vn oracle du Ciel, & s'en alla délors executer son dessein, embrassant nôtre institut.

Ie crois encore que ce fut en cette même ville de Bouloigne, que donnant la communion à vn certain vsurier, lequel n'ayant pas ozé confesser ingenuëment son peché; & s'approchant neanmoins de la sainte table, l'hostie luy sembla comme vn charbõ ardant qui luy brula tout le palais. Cet accident l'effraya tellement qu'il retourna promptement à confesse, & restitua pleinement ses vsures.

Là même aussi traittant familierement auec vn écolier, lequel raui de ses predications, luy demanda quel liure il lisoit pour en tirer de si rauissantes pensées. C'est le liure de la charité, dit-il, où i'etudie plus qu'ez autres, & i'y trouue tout ce que ie veux dire, sur quelle matiere que ce soit. Ie laisse glozer à vn chacun pour expliquer en particulier quel liure il entendoit, par ce liure de charité, les vns disent que c'est Iesus crucifié, les autres le liure des benefices diuins, d'autres, le liure des perfections de Dieu; I'aimerois mieux dire que ce sont tous les trois ensemble.

C'est tout ce que l'on croit probablement luy être arriué dans cette ville de Bouloigne, comme rapporte des anciens Auteurs Maluēda l'an 122 .chap.14. quinze & 16.17. Pour

ce qui reste nous le placerons en ses voyages. Continuant donc ses courses pour la propagatiõ de son Ordre & le salut des ames, il alla, dit Michel Pio, liure 2. de la famille du S. chap. 89. precher, à Mantouë, à Ferrare, & à Venize.

Arriuant vn soir à vn Monastere qui n'etoit pas de son Ordre, pour y demander la charité, il trouua que tous étoient retirez, & luy n'ozant pas les troubler, se mit en Oraison auec son compagnon à la porte, suppliant nôtre Seigneur de leur vouloir pouruoyr en leur besoin, sans incommoder les Religieux : ils furent exaucez à l'heure même, car se leuant de la priere, ils se trouuerent dans le Conuent, & quelques officiers qui ne peuuent se retirer sitôt que les autres, les soignerent, & leur donnerent ce qui leur êtoit necessaire.

Le saint prêchant c'à & là, quelques vns luy amenerent dans l'Eglise vn demoniacle, lequel étoit cruellement tourmẽté de plusieurs mauuais esprits : Il mit à son col vne etolle, & de la méme en enuironna le col du possedé, puis fit commandement aux Diables qu'ils ûssent à cesser de le tourmenter. Eux faisans mine d'être plus tourmentez eux mémes, s'ecrioient, Laisse nous sortir d'icy : pourquoy nous és tu cause d'être si tourmentez? Ie ne vous lairrez point aller, repondit le saint, que vous ne me donniez caution, que iamais vous ne retournerez plus en ce cors : Quelle caution, s'ecrierent les Diables, veux tu? Les saints martyrs, repliqua le bien heureux Pere, dont les reliques reposent en cette Eglise : Nous ne sçautions ; dirent ces Diables, par ce que nos demerites repugnent à cette demande. Si

A est ce pourtant, aiouta le saint, que vous le ferez, où ne vous sortirez pas autrement. Bien donc, repliquerent ils, nous allons faire ce que nous pourrons.

Apres quelque tems que le saint leur donna pour menager cette affaire, ils parlerent & dirent. Nous auons enfin obtenu des saints martyrs, ce que nous ne pourrions meriter de nous mêmes, ils seront cau-
B tion que iamais nous ne r'entrerons en ce cors. Quel signe, demanda le saint en donnez vous qu'il est ainsi. Allez aux chasses, dirent les Diables, où reposent le cors des martyrs, & vous les trouuerez renuersées : on y fut, & on trouua ce qu'ils auoient dit, & en même tems, saint Dominique permit aux Diables de s'en aller. Vincent de Beauuais rapporte cette Histoire, & saint Anto-
C nin dit qu'elle fut préchée par le tres illustre Cardinal Raynier, duquel nous auons cy-dessus parlé.

Vne autrefois le saint retournant de la predication il rencontra vn de ses Religieux, lequel alloit aux chãs pour quelque obeissance, qui luy auoit eté eniointe : le saint Pere l'arretta pour vn peu l'entretenir, & apres quelques discours, luy demanda s'il ne portoit point d'argent, par ce que son cœur luy disoit, qu'il auoit enfraint les status de la Religiõ
D en quelque chose : le frere confessa la dette, & luy auoüa qu'en effet il en portoit. Le saint la prit & la ietta, puis luy donna penitence d'auoir eté si refractaire a ses regles.

Or comme le suiet principal & quasi total des predications du saint, étoient sur la deuotion du Rozaire, le prechant en Italie, dit Flamin cité par Maluenda l'an 1219. chap. 281. & y exhortant feruemment les peu-

ples, vn Caualier touché de ses predications, le vint trouuer pour se confesser, & le faisant n'ût pas le courage de s'accuser des plus notables pechez de sa vie: faisant semblant d'auoir tout dit, le saint qui sondoit le fons des cœurs par vne lumiere diuine, l'auertit qu'il ne s'accusoit pas du principal, & celoit ses pechez; & afin de luy donner courage, les luy dit mot à mot. Le Caualier bien etonné, Helas! mon Pere, dit-il, qui serôt ceux qui nous feront ainsi connoître nos fautes, quand vous serez party d'ici? Ie vous l'apprendray si vous le desirez, ajouta le saint. Le Caualier s'y accorda, & le saint luy dit que ce seroit le Rozaire, si en le disant il vouloit occuper son esprit sur les quatre fins de l'homme & l'horreur du peché. Luy même luy donna les sujês de son entretien interieur, pendant que vocalement il reciteroit le chappellet: auec cela, dit le saint, ie vous laisse vn Maître qui vous empêchera de recidiuer, vous releuera étant retombé, & vous assistera pour exercer la vertu.

Le Caualier accepta ce Maître, & prattiqua fort exactement les enseignemens du saint Patriarche. Nôtre Dame le voulut consoler en sa perseuerance, car vne fois s'aquittant de son Rozaire, Dieu luy fit voir vn Ange, qui presentoit à nôtre Dame, & luy mettoit en la main vne pierre precieuse, qui brilloit extrordinairement à chaque salutation Angelique, & *Pater noster* qu'il disoit. Il vid par apres, que chacune de ses pierres precieuses deuindrent en grosseur semblables à ces grandes & prodigieuses pierres des edifices anciens, & que N. Dame les agerençant, tout à coup il vid vn Palais admirable qui en fut baty. D'où il entendit par cette vision materielle, que s'il perseueroit en cette deuotion, il auroit vn Palais magnifique dans la Hierusalem celeste.

A propos de cet exemple, Flamin en ecrit vn autre, qui semble plutôt être arriué, quand saint Dominique prechoit à Rome, que non pas alleurs. C'etoit la coutume du saint d'imposer à ses penitens, ou le Rozaire, ou quelque partie d'iceluy, selon qu'il iugeoit être salutaire. Vne Dame Romaine donc venant vne fois à luy se confesser, il luy dona pour penitence le Rozaire pendant vne semaine, & luy conseilla de le dire pendant vn an par deuotion, & afin qu'elle ne pretexat point ses grandes occupations, il il luy permit de le dire selon sa commodité, soit allant & venant, soit debout, soit assise, soit le matin, soit le soir: Elle, ie ne sçay par quelle imagination de femme, ne voulut iamais accepter ce conseil.

Saint Dominique procedant auec suauité dans la conduitte des ames, ne la pressa pas dauantage, & laissa le tout à Dieu. Quelque tems apres assistant à la Messe du saint, elle y fut surprise de quelque rauissement, & luy sembla pour lors être deuant le Tribunal de Dieu, & qu'elle y fut accusée d'auoir mesprisé le conseil du saint, pour laquelle faute le iuge la condamnoit à des supplices estrâges. A cest Arret elle se souuint de nôtre Dame, & la reclama: Tout aussitôt elle accourut à sa cliente, & fit suspendre l'execution de l'Arret. Saint Dominique luy sembla se trouuer aussi chargé de quantité de Rozaires: La sainte Vierge en prit vn, & luy fit connoitre sa valeur & son pois, veu que par iceluy non

seulement vn Chrétien la loüoit & A son Fiz, disant: *Benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui.* Non seulement il l a prioit de le secourir maintenant & à l'heure de la mort, mais aussi meditoit en son cœur les obligations extremes qu'il a d'aymer Iesu-Chrit, lequel a tantfait pour luy. Et ainsi la Dame Romaine se corrigea de son opiniatreté, & se rendit fort deuote au Rozaire.

B

Les Predications du saint Patriarche ne furent pas seulement efficaces pour la conuersion des ames, & l'etablissement de la deuotion à nôtre Dame par le saint Rozaire, mais encore pour la fondation des Couuens és villes où il n'y en auoit pas. De Venize il alla precher à Ciuidal de Friuli, & y fonda vn Couuent, ainsi que rapporte Michel Pio liure second de la famille du saint chap. 42. De là il fut à Iustinopoli ville C capitale de l'Istrie, & y fonda pareillement vn Couuent, au rapport du même Auteur, au lieu presemment allegué. Pendant qu'il fondoit ces deux Couuens, ses enfans de Venize fonderent celuy de Treuigi, qui a donné le nom à toute la Marche Treuizane. Cest le même Auteur chap. 89. du liure 2. qui en fait la remarque tres autentique.

Ces trois Couuens aioutez aux precedens, il ût inspiration de s'en D retourner à Bouloigne, sentant peut être que son dernier iour s'approchoit; Il vint à Venize, & prit congé du Cardinal Hugolin Euêque d'Ostie, lequel par apres fut Souuerain Pontife. Par apres il se mit en chemin, & arriuant à Oruiette, il ne manqua point d'aller chez son ancien hôte, qui le logeoit ordinairement, & sa demeure s'appelloit sainte Christine, dit Flamin; cest à dire comme ie crois, que l'enseigne du logis etoit sainte Christine. Le soir qu'il y fut arriué, vn grand orage se leua, lequel se dechargeant en vne grêle fort horrible, rauagea toutes les vignes des enuirons, à la reserue de celles de son hôte. Luy voyant ce miracle, fut plus affectionné que iamais à saint Dominique, & ses enfans, & voulut auoir pour priuilege de les receuoir en sa maison, sans qu'aucun autre y pretendit. Il ût sujet de se porter auec tant d'affection au S. & a ses enfans, parceque non seulement ses vignes furent exemtes de la calamité commune, mais encore porterent du vin incomparablement plus que les autres années, & beaucoup plus excellent.

De ce miracle, Maluenda collige tres iudicieusement le tems où nôtre bien-heureux Pere s'en reuint à Bouloigne. Parceque les vignes etans alors en etat d'être vendangées, se deuoit être sur la fin de Iuillet en ces cartiers là: & en effet le Pere Ventura Prieur alors de Bouloigne, qui deposa sous serment ce qu'il sçauoit du saint, remarqua ce tems, & dit qu'il arriua sur la fin de Iuillet à Bouloigne. Nous terminerons icy nôtre course historique, puisque Dieu fait arretter celle du saint, pour luy donner la couronne, & pendant ses agonies nous verrons les exemples de vertus qu'il nous laisse.

Tableau tiré au vif de S. Dominique, tant pour ce qui concerne l'homme exterieur, que l'homme interieur.

CHAPITRE XI.

1. *Trois motifs qui nous obligēt à peindre ce tableau.*
2. *Saint Dominique r'essembloit en son visage à celuy de Iesu-Christ.*
3. *Il luy ressembla dauantage pour l'interieur de l'ame*
4. *Diuers rappors de la vie du saint, auec celle de Iesu-christ.*

L'Inclination d'enfant, & nôtre condition Religieuse, nous obligeant à tracer au vif en nôtre cœur, le pourtrait naturel de saint Dominique, nous ne sçaurions y occuper plus à propos nôtre plume, que durant les accez de sa derniere maladie: Par ainsi nous ramasserons plusieurs choses, que le courant de l'histoire ne permettoit pas de recueillir, afin de ne point diuertir le lecteur par quelque parenthese ennuyeuse.

Par ce moyen encore, nous satisferons au deuoir auquel nous oblige nôtre condition Religieuse. Nous sçauons qu'entant que freres Precheurs, Dieu nous dit à tous, ce qu'il dit autrefois à Moyse: *Inspice & fac secundum exemplar quod tibi monstratum est in monte.* Regardez, & faites selon cet Original, que vous auez veu sur la montagne de la religion Apostolique, où vous étes appellé. Regardez ce tableau de vôtre Pere S. Dominique, & conformez entieremēt vos meurs & toutes A les actions de vôtre vie à ses meurs & actions. C'est ce que nous allons faire à present, tirant au vif les tableaux de ses vertus, où nous ramasserons tout ensemble ce qui appartenoit à chacune; ce qui causera plus d'effet en nos cœurs, suyuant cet axiome de la Philosophie, *Virtus vnita fortior est*, La vertu la plus forte, c'est la plus vnie & ramassée.

Nous correspondrons enfin aux B loüables inclinations des enfans vers leur Pere, léquels ne peuuent se rassasier de parler de ses vertus & rares qualitez, lorsque le Ciel s'en veut garnyr & le retirer en son Palais. Delors ils commencerent à publier ses merueilles, & il semble que c'est l'vnique entretien qui modere leurs regrés, & tempere leur tristesse.

Ces trois raisons nous obligeans de ne passer outre, pour decrire la C mort du saint, & les merueilles que Dieu y fit paroitre, nous nous arretterons aux tableaux de ses vertus, & à la description de son esprit. Et d'autant que les vertus de l'ame paroissent bien souuent aux trais & lineamens du cors, & que selon la plus solide Philosophie, les cors les mieux organisez, les mieux proportionnez, & doüez d'vne plus excellente complexion, sont destinez pour des ames les plus releuées, D Nous tracerons premierement l'Image du bien heureux Pere en son exterieur, & puis nous donnerons iour à celle de son interieur.

Pour ce qui est de la premiere, Dieu qui l'auoit destiné pour être la trompette des veritez Euāgeliques, Predicateur des peuples, l'Organe du saint Esprit, pour conuertir à milliers des ames, & vn homme tout de feu pour embrazer le mon-

de : auſſi luy donna t'il vn cors parfaitement diſpoſé pour l'exercice de ſes fonctions, & peignit ſur ſa face des trais ſi doux & ſi aymables, qu'vne Majeſté pleine de douceur y paroiſſoit, & vne douceur pleine de Majeſté. A

Il etoit d'vne ſtature mediocre, grêle & mince en groſſeur, non que ſa complexion fut telle, mais à raiſon de ſes auſteritez qui l'auoient tout decharné, & à cauſe des ardeurs brulantes de l'amour diuin qui l'auoient tout deſſeché. Son cors approchoit fort de la figure d'vne Squelette, excepté au viſage, que la ioye de ſon cœur tenoit toujours dans vne fraicheur moderement vermeille. Sa face auoit toutes les proportions, & tous les plus riches lineamens d'vne vraye beauté, pour laquelle accomplir, la nature l'ayant fait d'vne complexion ſanguine, luy auoient peint les ioües d'vne rougeur tirant au pâle blanc. Ses cheueux & ſa bouche etoient de couleur de chateigné, ny du tout rouſſe, ny du tout blonde. Son front etoit large, montrant vne majeſté royalle, & les marques de porter au dedans vn magazin de ſcience, de iugement, & de grande maturité. B C

Le principal qui rauiſſoit tous ceux qui le regardoient, étoient ſes yeux, dont la ſtructure ſembloit vn chef d'euure de nature. Ils etoient dans vne iuſte mediocrité, logez & enchaſſez dans leurs orbites, ny trop enfoncez, ny ſortans dehors, auec la moindre extremité que ce fut ; S'ils œilladoient amoureuſement vne perſonne, leurs regars luy faiſoient fondre le cœur ; tout au contraire, s'ils iettoient quelque ſeuere œillade, ceux qui en etoient l'objet, trembloient & friſſonnoient de crainte. D

Son nez s'approchoit de l'Aquilin, & reuenoit parfaitement auec toutes les autres parties de ſa face. Il n'etoit aucunement chauue, comme quelques-vns le depeignent, ains auoit la courõne de ſa tête bien garnie de cheueux, toffuë mediocrement, & crepuë dans ſes extremitez. L'on remarque pour ſa barbe, lors qu'il l'entretient pour aller au Leuant & au Septentrion, qu'elle reſſembloit à celle de nôtre Seigneur, paroiſſant vn peu fourchuë ſur le milieu.

Et d'autant que l'organe principal, qui luy deuoit ſeruir pour la conquette des ames, etoient ceux qui contribuoient à former la voix, Dieu les luy donna tous dans vne complexion & iuſteſſe ſi propre, qu'il auoit vne des plus belles, des plus agreables & perçantes voix, qu'on ût pû ſouhaitter d'entendre. Son ton etoit clair & argentin, ſa prononciation fort intelligible & diſtincte, ſon mouuement ny trop lent, ny trop precipité ; En vn mot, ſa voix etoit fille d'vne vraye langue du Ciel, qui delectoit les Auditeurs, & s'inſinuoit doucement en leurs cœurs.

On dit encore qu'il auoit les mains longues, mais ie les eſtime auſſi bien proportionnées que les autres parties de ſon cors, & que ſeulement elles paroiſſoient d'vne lõgueur hors l'ordinaire, par ce que le ſaint ne donnant pas à ſon cors la nourriture conuenable, elles en etoient fort decharnées, & ſes dois ſembloient comme fuſeaux, qui n'auoient pas l'etoffe neceſſaire, pour les couurir à proportion.

A l'aſpec de ce portrait, chacun pourra iuger que ſaint Dominique etoit d'vn naturel courageux & magnanime

gnanime, né pour de grandes entreprises, capable d'vn employ releué: D'vn naturel encore fort doux, courtois, & affable, deferant à tout le monde, fort obligeant, & gaignant les cœurs d'vn chacun: au reste prudent & sage dans ses entreprises, pressant & ardant à les poursuyure, ferme, constant, & resolu pour en venir à bout. Enfin vn homme qui auoit de grandes inclinations à la vertu, zelé pour le bien, & ennemy de tout ce qui pouuoit choquer la raison, & le seruice de Dieu.

La physionomie de son visage faisant porter ce même iugement à tous ceux qui s'y connoissent, & l'experience ayant dêja verifié ce iugement, ie me persuaderois volontiers, que nôtre saint auoit de grans rappors auec la figure exterieure de Iesu-Chrit, ne plus ne moins qu'il en auoit de tres grans auec ses vertus interieures. Aussi ie trouue dans Nicephore Calliste au premier liure chapitre dernier, que nôtre Sauueur portoit en son visage les mêmes trais, que nos Cronistes remarquent en celuy de saint Dominique.

Iesu-Chrit, dit cet Auteur, etoit d'vn beau visage, & naturellement bien coulouré, d'vn poil blond chateignier, mediocrement toffu & crepu dans ses extremitez, auec des D sourcils noirs & doucement couchez, le tein de son visage reuenant au nouueau froment σιτόχροος, le col humblement & modestement abbaissé, la face rondelette, les yeux etincellans, mais auec suauité, & en fin son front d'vn tel port, qu'on y lisoit en gros caracteres vne prudence, maturité, grauité, & majesté, iointe neanmoins A auec vne serenité, douceur, & grande benignité.

C'est ce que Nicephore dit touchant l'homme exterieur de Iesu-Chrit, & c'est ce que nos Auteurs ecriuent de nôtre bien-heureux Pere. Ie rapporteray icy les mêmes parolles de Thierry d'Apold, cité par Maluenda l'an 1221. chapitre 34. *In eius corpore & animo tantus inerat decor, & puritas, vt omnium in se aspectum & affectum prouocaret. Erat* B *statura mediocri, corpore gracili, pulchra facie & subrubicunda, barba & capillorum subrufus aliquantum erat color: à fronte eius & superciliis quidam lucis radij micantes vibrabantur, cunctos ad eius venerationem & amorem promouentes: Vultu erat semper hilari & iucundo, nisi ad commiserationem afflictio proximi eum inflexisset: Manus habebat longas & elegantes, vocem egregiam, suauem, canoram, & tubæ instar: Caluus non fuit, sed* C *coronam rasam prorsus integram habebat, paucis canis capillis respersam. Ita corporis eius membra finxerat omnipotens Conditor, vt essent donorum eius receptacula, & organa spiritus eius.*

De cette conuenance de l'homme exterieur du S. auec I. Chrit, nous pouuons remarquer auec saint Antonin, que ce bien-aymé Sauueur auoit pris à tache de se rendre le saint Patriarche beaucoup plus semblable dans l'interieur: Aussi lisons nous ez reuelations de sainte Catherine de Sienne, comme i'ay dit au premier tome des vies de nos saintes, que nôtre bien-heureux Pere fut predestiné pour être vn des plus semblables à Iesu-Chrit: C'est pour cela, que la Seraphique Vierge vid que le Pere Eternel le produisoit dans son eternité par vne generation adoptiue, lors qu'il produisoit

ſon fiz conſubſtantiel par vne generation naturelle, comme ſi tous deux ûſſent eté iumeaux, non en être ny en maniere de production, comme les Theologiens ſçauent, mais par reſſemblance particuliere, qu'en toutes choſes le Pere Eternel a voulu donner à ſaint Dominique, enuers ſon Fiz bien-aymé, & ſon Verbe diuin.

C'eſt auſſi dans cet interieur que ie remarque nôtre bien-heureux Pere grandement ſemblable au même Verbe diuin incarné. Si nous voulons conſiderer attentiuement ce en quoy nôtre Seigneur a voulu ſpeciallement exceller en cette vie, nous remarquerõs dans cet Ocean infiny de vertus & de ſaintes inclinations, qu'il auoit trois choſes, où il ſembloit auoir fait rapporter & concentrer les autres, apres la gloire de ſon Pere Eternel, qui etoit la fin vnique, & principalle de ſes actions. La premiere, etoit l'amour de la ſainte Vierge ſa Mere; la ſeconde, l'amour de la Croix; la troiſiéme, l'amour du ſalut des ames. Ces trois amours, de la Vierge, de la Croix, & des ames, ont eté les principaux feux qui ont brulé dans le cœur de Ieſu-Chrit, apres ce grand brazier d'amour vers ſon Pere Eternel. Iamais il n'y a û ny aura fiz, qui ait aymé ſi paſſionement ſa mere, comme Ieſu-Chrit a ſaintement aymé ſa mere. Iamais epoux n'a eté martyrizé de l'amour de ſon epouſe, comme Ieſu-Chrit l'a eté de ſa Croix. Iamais n'y a û mere ſi empreſſée, pour la recherche d'vn fiz vnique perdu, qu'elle idolatroit ſans ceſſe, comme Ieſus a eté preſſé du ſalut de ames.

Ces trois amours le conſommoiẽt en ce monde, ſes reſpirs & ſoupirs, ſes elans & elancemens, la pante de ſon cœur & les pantellement etoiẽt à ces trois objês, ſa mere, ſa Croix, & les ames. Et voyla auſſi les trois choſes où le grand Patriarche ſaint Dominique s'eſt rendu ſignalé, apres le zele de la gloire de Dieu, & l'amour de Ieſu-Chrit en ſon humanité ſainte & ſa perſonne Diuine. Tous ſes amours ont eté principalement à trois choſes, & de trois choſes, de la ſainte Vierge, de la Croix, & des ames. Il a grandement excellé dans les autres prattiques de vertu, mais dans ces trois amours, il s'y eſt rendu ſignalé, & par ces trois amours, s'eſt rendu parfaitement sẽblable à Ieſu-Chrit, ſon Sauueur & ſon Maitre. Nous le verrons à la ſuitte de ces Chapitres, & le voyans nous nous confirmerõs en la creance que ſainte Catherine de Sienne auoit, touchant cette reſſemblance de nôtre B. Pere auec Ieſu-Chrit.

Ie ne m'etonne pas, comme remarque ſaint Antonin, ſi la prouidãce diuine ordonna que la vie du ſaint auroit exterieurement beaucoup de trais qui rapporteroient à ceux de la vie de Ieſu-Chrit, puiſque la même luy auoit donné quant à l'interieur vne ſi grande reſſemblance, & aſſez paſſablement quant à l'exterieur. Le méme ſaint Antonin y a trouué de ſi grans rapports, qu'il en a fait vn ſermon tout entier. Le Pere Nicolas Ianſlenius, en la vie du ſaint Patriarche, s'eſt contenté d'vn petit extrait, duquel i'en veux prendre le precis, pour ne dire que les choſes les plus moëlleuſes, & qui ne ſoient point extorquées.

Les Prophetes ont remply leurs oracles des merueilles du Verbe diuin incarné, vn Archange predit ſa naiſſance, le declara deuoit être Sauueur du monde, & que ſon regne

dureroit à iamais en la maiſon de Iacob. De même, pluſieurs propheties ont annoncé les merueilles de ſaint Dominique & de ſon Ordre, vn ſaint de Paradis reuela ſa naiſſance, vn Prêtre le declara deuoir être le reformateur de l'Egliſe, & c'eſt elle qui chante à ſon Office, que ſon Ordre ſubſiſtera, tant qu'elle même, qui eſt la maiſon de Iacob, ſubſiſtera. *Spiritus meus qui eſt in ore tuo, & verba mea quæ poſui in ore tuo non recedent de ore tuo, & de ore ſeminis tui, dicit Dominus, a modo & vſque in ſempiternum.*

Ieſus naiſſant, vn Aſtre parut, qui appella les Roys d'Orient en Hieruſalem; Dominique renaiſſant en Ieſus par le Batteme, ſon front parut vn Ciel portant vne étoille, qui iettoit ſes rayons iuſques aux extremitez de la terre, par lêquels il attiroit à la Hieruſalem celeſte les peuples deuoyez.

La Creche fut le lit de l'Enfant Ieſus, & la terre fut le berceau du petit Dominique.

La douceur repoſoit ſur les levres de cette ſageſſe incarnée, *Diffuſa eſt gratia in labijs tuis*, les mouches à miel font leur ruche ſur celles de ſaint Dominique.

Le Pere du Verbe diuin incarné, ceſt la felicité même, & le Dieu de toute conſolation, & ſa mere fut ſaluëe de l'Ange, ſans luy dire d'autre nom, que l'appeller la pleine de grace: le pere du ſaint s'appelloit Felix, qui ſignifie heureux, & ſa mere Ieanne, qui ſignifie grace.

La ſainte Vierge & ſaint Ioſeph perdirent l'enfant Ieſus au Temple, luy même ſe retirant & ſevrant des tendreſſes maternelles, pour vaquer aux affaires de ſon Pere celeſte: Felix & Ieanne perdirent auſſi leur enfant

A au Temple, le conſacrans au ſeruice de l'Egliſe, & luy tres volontiers ſe ſevrant des conſolatiõs & douceurs, que reçoit vn enfant bien-aymé dans la maiſon paternelle.

L'enfant Ieſus profitoit en age & en ſageſſe, peut on voir plus grãd accroiſſement en la perfection & en la ſcience, que de meriter à l'age de huit à neuf ans dêtre viſité de la ſainte Vierge, de l'auoir pour maitreſſe, d'être conſideré de tous à gui-

B ſe d'vn Ange du Ciel incarné, & d auoir fait ſes etudes en l'vne & l'autre ſcience diuine & humaine à l'age de dix-huit ans?

Quand Ieſus parut au monde par ſes predicatiõs, il chaſſa les Diables, guarit les malades, appaiſa les tempêtes, reſuſcita les mors, confondit les Phariſiens, établit vn College d'Apoſtres, & vne cõpagnie de Diſciples: Saint Dominique faiſant part

C aux peuples, du talent que Dieu luy auoit donné ſi copieuſement de la predication, deliuroit les poſſedez, donnoit la ſanté aux malades, faiſoit arretter la furie des vens, & calmoit les flos qu'ils auoient irrité, rendit la vie à trois mors, confondit les heretiques par ſes miracles & ſes diſputes, etablit vn Ordre de perſonnes Apoſtoliques, & vne compa-

D gnie de la milice de Ieſus pour deffendre l'Egliſe.

Ieſus-Chrit fut abandonné quelquefois de beaucoup de ſes Diſciples, & interrogeoit les autres s'ils en vouloient faire autant, pour leur temoigner que l'etabliſſement de l'Egliſe ne dependoit aucunement d'eux: Saint Dominique fut auſſi par fois abãdonné de pluſieurs des ſiẽs, & donnoit liberté aux autres de s'en aller, s'ils etoient auſſi legers que les autres, pour leur faire connoitre que

l'établissement de son Ordre, n'etoit point attaché specialement à leur personne.

Iesus fit element de la mortification, & de l'humiliation, se donna pour modelle viuant de la douceur & de l'humilité, pleuroit souuent la perte des ames, passoit les nuis en prieres, alloit préchant de bourgade en bourgade, las, harassé, fatigué, eudurant la faim, la soif, le chaud & le froid, & en fin se liura & permit d'être vendu pour nôtre salut. Saint Dominique l'imita dans tous ces poins. Les mortificationt furent sa vie, les mépris ses delices, la douceur & benignité son inclination, l'humilité de son cœur & de ses pensées incroyable, ses pleurs pour la perte des ames, venoient iusques à des eclâs pareils aux rugissemens des Lyons, ses oraisons etoient assiduës, & y veilloit presque toutes les nuis. Ses occupatiõs iournalieres etoient la predication, allant çà & là, pendant les plus grandes ardeurs, les pluyes, les neiges, & les froidures les plus rigoureuses On vendit vn iour sa vie à des assasins, mais Dieu l'en preseruât, il a voulu par deux fois se vendre aux Sarrazins, pour deliurer son prochain.

Quoy plus? Iesus fut ecorché de cous de foüets, couronné d'épines, attaché en Croix, & mourut auec l'innocence parfaite du cors & de l'ame. Saint Dominique s'empourproit de son sang toutes les nuis, s ecorchoit de cous auec vne chaine de fer, & ût le bonheur, par vne grace du même Seigneur extrordinaire, de souffrir les douleurs de sa couronne d'espines & de son crucifiement, portant en ses piés, ses mains, & son côté les stigmates inuisibles, & sur sa tête la couronne d'épines, auec

A lêquelles marques d'vn parfait amour crucifié, il mourut dans l'innocence de l'ame, n'ayant iamais perdu sa grace baptismale par aucun peché mortel.

Auec ces rapports, vn chacun pourra iuger si le nom de Dominique, lequel signifie petit Seigneur, ne reuient pas encore fort à propos à nôtre sujet, comme si Dieu qui disposa de ce nom par sa prouidence, nous ût voulu dõner à entendre, que Do-
B minique seroit vn autre Seigneur Iesus *Dominus Iesus*, par vne conformité particuliere à son interieur, à son exterieur, & aux actions de sa vie.

Des rares vertus de S. Dominique en general, & nommemēt de son amour visceral & cordial enuers Iesu-Christ incarné crucifié, caché au S. Sacre-
C *ment, & regnant au Ciel à la dextre de son Pere.*

Chapitre XII.

1. *S. Dominique prattiqua les vertus, auec l'admiration des plus saints de son tems.*
2. *Quatre conditions ou etas de Iesus êquels S. Dominique l'aymoit ardēmēt.*
3. *Diuerses prattiques d'amour du saint conformement à ces quatre étas.*
4. *Zele de saint Dominique pour la gloire de son Iesus.*

D 5. *Amour reciproque de Iesus vers S. Dominique.*

C'Est vne merueille des Saints, que s'adonnans generallement à la prattique de toute sorte de vertus, sans exception aucune, toutefois ils s'y addonnent tellement, qu'ils excellent particulierement en quelques-vnes, & semblent par fois n'auoir rien en comparaisõ d icelies

qui meritent beaucoup de loüanges. C'est pour cela, que l'Eglise dit hardiment de tous les Saints, *Non est inuetus similis illi qui conseruaret legẽ Excelsi.* L'on n'a point rencontré de semblable, qui se soit rendu plus signalé dans l'obseruance de la loy du Seigneur. Ce n'est pas que tous n'ayent eté singulierement ialoux de s'y rendre signalez, mais c'est qu'vn chacun s'est rendu plus gnalé dans quelques poins de la loy, que non pas és autres.

A

Tel a eté nôtre bien-heureux Patriarche. Les temoins qui ont deposé iuridiquement de sa vie, ne s'etans point contentez d'auoir specifié beaucoup de particularitez de ses vertus, concluent, par apres auec cet éloge, qu'ils n'ont veu rien de pareil, quoy que leur bon-heur ayt eté si grand, que d'auoir û la conuersation de plusieurs personnes illustres en sainteté. Le Pere Ventura Prieur du Couuent de Bouloigne quand le saint deceda, le Pere Fugere de Penna, & le Pere Paul de Venize ses deux compagnons, fermerent leur rapport auec ces parolles. Le Pere Ventura le premier, *Quare possum quidem verè affirmare, me per totũ vitæ meæ cursum nunquam vidisse quemquam, omnibus diligenter consideratis, copiosius ornatum virtutibus, tametsi multos magna sanctitate, & eximijs virtutibus præditos viderim.* Le Pere Fugere le secõd parle ainsi, *Fuit mirandum in modum omnibus virtutibus præditus, adeò quidem, vt nullum ei similem aut comparabilem viderim.* Le Pere Paul de Venize declare son sentiment en ces termes. *Adeò autem in his, quas dixi, virtutibus excellebat, vt neminem vientium, nec meliorem, nec illi parcem inueniri posse arbitrarer.*

Cependant, quoy que le saint Patriarche ait excellé dans toute sorte de vertus, il s'est neanmoins specialement adonné à quatre choses; à l'amour de Iesu-Chrit, l'amour de la sacrée Vierge, l'amour de la Croix, & l'amour des ames. Nous auons pour entretien en ce chapitre le premier, pour l'explication duquel nous remarquerons en Iesu-Chrit quatre principales qualitez, selon quatre circonstances, conditions, ou etâs, ou qu'il a û, ou que presemment il a.

B

La premiere c'est de Sauueur, & elle paroit particulierement au mystere de l'Incarnation, veu que c'est en iceluy que precisement il a payé dequoy nous rachetter & sauuer, le reste qu'il a fait & paty, n'etant que de surplus & de surerogation.

La seconde, c'est de Maitre qui nous instruit & enseigne; & cellecy paroit en toute sa vie souffrante & souffreteuse, mais nommement en sa passion & sa mort, par ce que voulant executer parfaitement son office de Maitre pour nous enseigner, il ne s'est pas contenté de nous donner ses maximes Euangeliques, mais encore les a voulu prattiquer, afin de nous attirer par son exemple; Et par ce que sa diuine sagesse luy faisoit connoitre l'excez de nos pusillaminitez il a fait le centiême milliême plus qu'il ne falloit, pour rauir comme vn torrent nos cœurs à la veüe de si grans prodiges d'amour.

C

D

La troisiéme, c'est la qualité de nôtre Tout, laquelle paroit singulierement au saint Sacrement, où il fait l'office de bon Pere, de Mere, d'Epoux, de frere, de Roy, de Maistre, d'amy, de medecin, de viande, lumiere, Sauueur, Redempteur,

Hôte, Pasteur, & Dieu.

La quatriéme c'est celle de Roy des Rois & Seigneur, des Seigneurs, & nous la considerons specialement en luy dans la Hierusalem celeste, regnant en la gloire, assis à la dextre de son Pere.

Selon ces quatre circonstances, conditions, ou étas, saint Dominique bruloit d'amour enuers Iesu-Chrit, comme son esclaue, son disciple, son enfant par grace, & son vassal. Cette pensée, que Iesus étoit son Sauueur, l'ayant tiré de la masse de perdition, pour n'etre vn tison d'Enfer comme tant de millions & de milliers, l'embrazoit à vn point, qu'il ne pouuoit se rassasier d'y penser; de sorte qu'allant par le chemin auec ses freres, si tôt qu'il s'étoit vn peu diuerty, il les prioit de marcher toujours deuant, & le laisser tout seul, pour se recolliger dans les pensées de l'amour de son Sauueur. *Interim*, disoit-il, *cogitemus de Saluatore nostro*. Tout aussi-tôt son cœur creuoit d'amour, & il étoit contraint pour donner air aux ardeurs extrordinaires de sa poitrine, qu'il iett t de grans cris, & lançât vers le Ciel de grans soupirs.

La pensée qu'il auoit d'étre le petit esclaue de Iesu-Chrit, tiré des prisons & des fers de l'esclauage Satanique, par ses liberalitez & son amour, le colloit inseparablement à luy, mais en telle sorte, que dez l'age de dix ans, & du depuis toujours de plus en plus, il rouloit en son esprit les obligations qu'il auoit a cet aimable Iesus, & sa volonté s'y fondoit en amour : Ie suis tout à vous, disoit-il, *tuus sum ego* ie tiens ma liberté de vous, sans vous ie serois vn esclaue de Satan, ie ne veux aussi plus que vous, ny penser ny

A aymer, ny seruir que vous, car vous m'etes tout, & i'ay tout en vous.

De là est que S. Catherine de Siéne le vid au cœur du Pere eternel, cõme frere iumeau du Verbe diuin, pour luy signfier l'vnion & adherẽce parfaite de saint Dominique à Iesu-Chrit, dez qu'il ût l'vsage de raison; comme s'il ût voulu dire à cette Vierge seraphique, bien que tous les saints soiẽt mes enfans adoptifs,

B & que ie les engendre par vne filiation adoptiue, lors que i'engendre mon fis par vne filiation naturelle, ton Pere saint Dominique neanmoins a eté specialement enfanté de mon amour, auec mon fis consubstantiel, par ce que ie l'ay specialement attaché par amour à sa personne, & il ne s'en pourra separer, ne plus ne moins que les iumeaux ne se peuuent quitter l'vn l'autre.

C Cet amour allumoit ses feux dauantage, quand cet Amant de Iesus le regardoit comme son Maitre, qui l'enseignoit de la chaire de la Croix. Il ne pouuoit se rassassier de considerer ce cœur brulant du Verbe diuin, lequel ayant pris à tache de biẽ former nos meurs, de biẽ dresser nos actions, de faire bien tenir le chemin du Ciel, de captiuer nos cœurs, & d'écourager nos pusillanimitez, y auoit fait de si grans fraiz, mourant si cruellement & versant tout son

D sang, apres trente trois ans de souffrances; de cette forte, puissante, & amoureuse occupation d'esprit qu'il auoit en cet objet & sur ce rare sujet, naissoient en luy cet insatiable desir de souffrir & patir, cette faim incroyable des austeritez, ce pantellement aux affrons & aux mepris, ce contentement sensible dans les pauuretez & necessitez, ce grand & in-

uincible courage pour la perfe- A ction, cetteconfiance infaillible en l'amour de son Sauueur, & enfin ce zele brulant du salut des ames, par ce que Iesus souffrant & mourant luy apprenoit ces choses dans le plus haut degré qu'elles se pouuoiēt prattiquer, & y attiroit les hommes par le plus doux & le plus puissant Ayman qu'on ût pû iamais inuenter.

B Aussi croit on que le liure de la charité, dans lequel il conuertissoit tant d'ames, c'etoit le même Iesus en la creche & és autres étas de sa vie, mais nommément attaché sur la Croix. Son recours étoit le Crucifix, & il en a û cette faueur en sa vie de l'entendre parler, étant à Castres en prieres deuant luy. Son Oratoire qui se void à Toulouze, dans la haute chappelle de l'Inquisition, n'a-uoit point d'autres images, qu'vne C Croix accompagnée de tous les instrumens de sa passion: les conseils & remedes qu'il donnoit aux bons pour s'auācer, & aux pecheurs pour se corriger, étoit la meditation de Iesus en ces trois etas, de sa vie cachée, manifestée, prêchant aux peuples, & en l'etat da sa passiō: De là est qu'il a si ardemment prêché le saint Rozaire, non seulement à cause des grans secours spirituels, que l'on retire de la deuotion à la sainte Vierge. mais aussi particulierement, à D cause des grans fruis que l'on recueil le de la meditation de ces trois êtas, laquelle meditation est au Rozaire.

Pour consōmation de cet amour en luy, par la consideration de ces trois etâs, le bien-heureux Alain au 33. chapitre de son Rozaire temoigne, que nôtre Seigneur luy apprit vn iour distinctemēt, ce qui s'estoit fait dans sa passion, & luy fit ressentir en son cors des douleurs approchantes des siennes, afin que par cette experience il penetrât plus intimemēt dans le sanctuaire de son amour. De plus encore, pour luy en grauer vne memoire plus frêche, il luy apprit & ordonna vne façon de reciter le Rozaire, mettāt apres les parolles, *Fructus ventris tui Iesus*, vn article de sa vie, ou de sa passion, ou des autres mysteres qui appartiennent à sa personne. Lequel Rozaire, bien qu'il fut extremement long, il recitoit chaque iour: nous le mettrons ailleurs pour ne rompre le fil de nôtre discours.

Le même Auteur aioute, que le saint Patriarche recitant vocalemēt ce Rozaire, y étoit si viuement touché, qu'il en rugissoit de compassion: Et nous trouuons en sa vie, que passant ordinairement toutes les nuis deuant le saint Sacrement iusques à Matines, il sanglottoit & elançoit de si haus cris & si pitoyables, que les Religieux étans au Dortoir s'en eueilloient, & en étoiēt fort effrayez. *Gemitus vero tāti erant*, dit le bien-heureux Etienne vn des temoins, *vt in Dormitorio viciniores excitarentur, ac ipsi quoque flere cogerentur.*

Que dirons nous de son amour enuers ce même Iesus residant sur nos autels, & caché sous les especes eucharistiques? Ce diuin Sacrement étoit sa vie, son ame, son cœur, & son tout; il ne s'en pouuoit separer: hors sa presence il languissoit; retournant au cheur ou à l'Autel, il reuiuoit; il y auoit mis son paradis & sa beatitude temporelle, ne plus ne moins que les bien-heureux y ont logé leur felicité eternelle: toutes les nuis il demeuroit en prieres

deuant luy, si ce n'etoit qu'il fût o- A bligé à quelques lettres pour sõ Ordre: que s'il étoit cõtraint de prendre quelque repos, il ne pouuoit quitter ce lieu, saint où demeuroit son tout & son bien aymé, il luy demandoit permission de sommeiller vn peu de tems, au pié de l'Autel.

Reuenant même des chams tout fatigué, il se delassoit en veillant au-pres de luy, par ce que luy seul étant l'amour & la ioïe de son cœur, sa nature prenoit du soulagement au- B pres de sa diuine personne: Iamais il ne manquoit à dire la Messe faisant voyage, s'il trouuoit la commodité, se ressentant comme tout rauigoré, dez qu'il auoit pris ce pain des Anges. Souuent les pluïes l'ayans trépé iusques à la peau, il ne s'alloit point secher ailleurs que dans vne Eglise, passant la nuit en prieres deuant ce feu diuin, qui brule d'amour sur nos Autels: Cet amour si cordial C du saint luy abregea ses iours, par ce que retournant de son dernier voyage à Bouloigne pendant les grandes chaleurs, il ne voulut point d'autre soulagement, que passer le reste de la nuit, iusques à Matines, deuant le saint Sacrement, où il prit son mal, & en mourut quelques iours apres.

La viue foy qu'il auoit de la presence corporelle de Iesu-Christ en ce diuin Sacrement, luy causoit outre l'amour vne tres grande confiance, D de sorte que se presentant quelque chose d'importance, son recours étoit à luy, & obtenoit tout ce qu'il vouloit. Il resuscitoit les mors, chassoit les tentations de ses freres & des autres, guerissoit les malades, conuertissoit les ames comme le Docteur Conrad, & en vn mot il n'auoit pas si tôt demandé, que son bien-aymé Sauueur luy auoit accordé. Fort souuent cette viue foy le rauissoit, & deuant l'Autel en ses Oraisons particulieres, & à l'Autel celebrant la sainte Messe, & sortant de l'Autel faisant son action de graces, ainsi qu'il luy arriua priant à Castres deuant le cors de saint Vincent martyr.

C'est la principale deuotion qu'il a laissé pour tresor à ses enfans, & nous remarquons en leur vie, que plus ils se sont auancez dans la sainteté, plus ils ont imité leur saint Patriarche dans cette ferueur & assiduité, à visiter ce tres auguste Sacrement: il semble méme dans le commun esprit de l'Ordre, que cette deuotion en soit vn des principaux chefs; pour recompense dequoy la prouidence diuine a ordonné, que les enfans du bien-heureux Patriarche trauaillent, & ayent trauaillé plus glorieusement que les autres, pour l'honneur du même saint Sacrement.

A leur poursuitte, la fête qui en est celebrée tous les ans auec vne si grãde pompe de processions & de reposoirs, a eté instituée; saint Thomas d'Aquin en a diuinement écrit, & composé l'Office; & la Confrairie du saint Sacrement est annexée speciallement à nôtre sainte Religion. Et ainsi pour composer vn veritable frere Prêcheur, apres luy auoir dõné vn fons de science & vn fons de vertu, nous luy dõnons trois amours pour aller battre la campagne, la deuotion au saint Sacremẽt, la deuotion au Rozaire, & le zele du salut des ames.

Cela soit dit en passant, admirons encore ce même amour de Iesus, au cœur de saint Dominique, lors que leuant les yeux au Ciel, il l'y regardoit & voyoit comme son Roy, son

Empereur,

Empereur, & son souuerain Sei- A gneur. C'est à l'aspec de ce Iesus triomphant & glorieux, que son cœur allumoit les feux de son zele pour sa gloire, & le faire aymer & honorer de tout le monde. Il en desséchoit tous les iours, *tabescere me fecit zelus meus*, disoit il auec Dauid. Tous ses trauaux, toutes ses courses, toutes ses penitences, toutes ses veilles, la fondation de son Ordre, tout étoit pour glorifier son Roy Iesus; B & quand il ne voyoit point d'esperance de la conuersion des ennemis de ce même Roy Iesus, il remuoit ciel & terre pour les exterminer.

C'etoit vn autre Helie, qui faisoit décendre les feux du Ciel sur eux: luy méme faisoit venir les Iuges, & liuroit au bras seculier tous ceux qu'il rencontroit de cette malheureuse trempe: C'etoit luy qui alloit en tête des armées, & à trauers vne C grêle de iauelos, il donnoit courage aux soldâs, pour combattre genereusement, mourir glorieusement, & tuer sans misericorde tout autant qu'ils pouroient. C'étoit luy qui alloit prêcher les Croisades, faisoit prendre les armes aux Princes, commandoit au Ciel de lancer ses foudres, ainsi qu'il fit à Toulouze: Quoy plus? non content d'auoir étably son Ordre qui faisoit profession de semblables prattiques, il en D fonda vn autre, nommé de la Milice de Iesus, pour deffendre l'Eglise aux depens de leurs vies, par le moyen des armes.

Tant d'amour en vn cœur humain naura celuy de Iesus méme; il le caressa de ses faueurs extrordinairemens, le visita plusieurs fois, l'encouragea dans ses entreprises, abandons, persecutions, & trauaux: & à l'heure de sa mort le vint entretenir son tems, & luy dit enfin de partir, & aussi-tôt le bien-heureux Pere dit à ses enfans de chanter *subuenite*. Entre les gloires dont il fut recompensé, Iesu-Christ luy donna cette qualité d'amy d'vne façon particuliere: Et pource quand il s'apparut à sainte Terese, prenant auec luy saint Dominique pour la visiter, il luy dit *Iucundare cum amico meo*. Console toy auec mon amy, comme si ce grand saint auoit ce titre d'amy, d'vne maniere qui luy fut singuliere.

De l'amour tendre & filial de saint Dominique vers la sainte & sacrée Vierge, & de la grande pureté de cors & d'ame que cet amour luy causa.

CHAPITRE XIII.

1. *Tendresses de saint Dominique vers nôtre Dame, qui s'accroissent de plus en plus par les reciproques de nôtre Dame vers luy.*
2. *La grande pureté du saint, & de tout son ordre par les soins & les benedictions de nôtre Dame.*
3. *Deux exemples particuliers.*

D LA diuine prouidēce ayant donné saint Dominique à l'Eglise, par les prieres de la sainte Vierge, la même ordōna aussi qu'il l'aimeroit vniquement, versant dans son cœur des tendresses extrordinaires en son endroit. Dés son berceau, pour ainsi dire, son cœur parla plutôt que sa langue, & l'aymoit interieurement, auant que la pouuoir saluer exterieurement. Les merueilles qui parurent en son enfance, nous don-

nent sujet d'auancer hardiment ces A paroles. Comme l'etoille le declara lumiere du monde; le Prêtre, reformateur de l'Eglise; l'Ange, parfait imitateur de Iesus crucifié, le tirant du berceau pour le coucher sur la terre nuë, de même nous pouuons dire que cet essain de mouches à miel sur sa bouche, témoignoit qu'il deuoit être, & commençoit d être le Benjamin de nôtre Dame, ainsi qu'auons cy-dessus expliqué.

L'education que sa bien-heureuse B Mere la Contesse de Guzman, en fit iusques à l'age de six à sept ans, nous oblige de le croire, puisque S. Dominique de Silos luy ayant reuelé, que cet enfant deuoit être en ses iours vn flambeau de sainteté, l'on ne peut douter que ses soins n'ayent eté pour imprimer en son cœur la deuotion à la Vierge. Nous en iugeons autant de l'education de son oncle, puisque ce fut sous luy, dez l'age de neuf à dix ans, que la C sacrée Vierge luy apparut, l'instruisit de la façon de dire le Rozaire, & le prit pour vn de ses petis disciples: De cette faueur en vn age si tendre, nous inferons qu'il y auoit û quelques dispositions prealables, & qu'apres cette visite son cœur fut vne fournaise d'amour enuers nôtre-Dame: la suitte des graces qu'il en receut, le preuue manifestement. D

Depuis cette année, la sacrée Vierge l'honoroit souuent de sa presence, redoubloit ses instructions, l'auançoit de iour en iour à la perfection, & luy parloit bouche à bouche de tout ce qu'il desiroit sçauoir. Que de feux s'allumerent en son cœur, vers celle qui rauit les saints en l'aspec de sa beauté! que d'amour vers celle qui charme les plus rebelles d'vne seule parolle: si nous croyons en nous mesmes, qu'vne seule visite de cette Princesse du Ciel, auroit ce pouuoir sur nos espris, que de les captiuer pour vn iamais à ses volontez, son amour, & son seruice, quel effet n'auront pas û tant & tant de visites de la méme, sur le cœur de saint Dominique si bien disposé?

Elles en ûrent vn si grand, qu'à l'age de dix-huit ans, la sainte Vierge ne se contenta pas de l'auoir pour son humble seruiteur, fidelle sujet, & bon enfant, mais encore pour son Epoux: Dêlors ce grãd S. luy cõsacra plus que iamais ses plus tendres & ardantes affections, se deuoüa tout entierement à procurer sa gloire, & dilater son nom, & voulut mener vne vie angelique, pour ne deplaire aux yeux de son epouse. Les iours & nuis il en employoit vne bonne partie pour l'honorer & la loüer, disant le saint Rozaire, & en persuadoit particulierement aux vns & aux autres la deuotion: par ce moyẽ il gaignoit plusieurs ames à Iesu-Christ auec les entremises de sa sainte Mere, vn déquels fut ce grand & illustre Cardinal Conrad d'Eginonis, lequel etudioit alors auec luy dans Palence.

Continuant ses deuotions & ses exhortations particulieres, la sainte Vierge luy procura la grace de la vocation, à laquelle satis faisant de tout son cœur, il ne se pût tenir és seules prattiques d'vne vie solitaire; le zele du salut des ames, & specialement de la gloire de nôtre Dame, le porterent à demander permission de prêcher apostoliquement par tout le Royaume d'Hespaigne: il l'obtint, & alla comme vn feu deuorant embrazer les peuples, & du desir de

leur salut, & de l'amour vers nôtre Dame. Le sujet de ses predications n'étoit autre que le Rozaire ; s'en étoit le centre, ne plus ne moins que des pensées & conceptions qui l'entretenoient en ses voyages.

Quel pecheur inueteré qu'il trouuât, quel desesperé qui fut de sa correction, il en entreprenoit la conuersion & cure spirituelle, pourueu qu'il embrassat les deuotiõs à nôtre Dame par le saint Rozaire : autant qu'il en entreprenoit, autant il en guerissoit, par ce que ce cœur Apostolique étoit si assuré des tendresses maternelles de la Vierge pour ceux qui la reclament, qu'il estimoit impossible de la prier, & n'être pas secouru dans sa necessité. Auec cette confiance tres-asseurée, son cœur experimentoit vers elle des suauités & douceurs, qui le tenoient iour & nuit à ses piés, ne pouuant s'en retirer : si les malades spirituels qu'il traittoit, manquoient en cette confiance, luy suppleoit de son coté, la priãt à chappellets redoublez de ne permettre pas vn petit soupir vers elle, quel qui fut, sãs auoir porté coup. C'étoit le zele qu'il auoit de sa gloire, tâchant d'imprimer és cœurs de tous, vn si grand sentiment de sa bonté, que l'on ne pût être capable de douter si nous en serions assistez, apres l'auoir humblement inuoqué.

Elle de son coté, voyant en son nouuel époux de si grandes ardeurs, pour amplifier sa gloire, le benissoit en toutes ses entreprises, & à peine auoit il vint-quatre ans, que dans l'Arragon, la Grenade, la Castille, & la Galice, l'on y vid des rares conuersions, & vne singuliere deuotion à nôtre Dame.

La prouidence de Dieu permit, que rodant les cotes de Galice, les Pyrates de Barbarie surprenans vn port où il préchoit, l'enleuerent, & le mirent à la rame : Il oublia son infortune, pour trauailler à la conuersion de ces Mahometains, & leur prêcha la deuotion à la sainte Vierge. Ces impies voyans sa hardiesse de leur ozer parler de nôtre Dame, l'excederent cruellement de cous, & redoublerent ses chaines : ce fut alors que son cœur s'epanouït de ioye, prisant extremement son bonheur, d'auoir eté si mal traitté, pour le nom & l'honneur de son Amante : Il reïtera ses exhortations, & l'on reïtera pareillement les barbaries passées, en fin par sa constance pour faire glorifier celle qu'il aymoit vniquement, il en vint à bout, & conuertit ces miserables.

Nôtre-Dame luy apparut diuerses fois, guerit elle même les playés que la rame, les fers, & les bastonades luy auoient fait és piez, & és mains, & par tout son cors, luy enioignit d'etablir la deuotion du Rozaire souz titre de Confrairie, d'y enroller ces Pyrates, d'en faire eriger le premier Autel, au lieu que la tempéte auoit ietté le vaisseau, qui fut en la coste de Bretaigne, & de ne cesser de prêcher de tous cotez les fruis de cette Confrairie. C'est à quoy plus que iamais il s'etudia, depuis l'an 1200. Iusques à l'an 1203. que sõ Euêque le prit pour le voyage de France, & de Rome.

En étant de retour, son zelé pour la conuersion des Albigeois, n'ayant pas tant reüssi les quatre premiers années qu'il s'y employa, comme son Amour pour le prochain ût souhaitté, nôtre Dame luy apparut, & luy en decouurit la cause, par ce qu'il auoit intermis la predication

du Rozaire, pour seulement prêcher la controuerse; Dans cette visite, la sacrée Vierge le caressa d'vne tendresse maternelle, qui n'a pas eté commune aux saints: premierement elle guerit les playes dont tout son cors étoit meurtry, par les centaines de coups de sa discipline de fer. Secondement elle rauigora son cœur, luy presentant ses mammelles pour y sucer du lait du Paradis. Troisiememẽt elle redoubla cette consolatiõ, luy permettant de reposer sa tête sur son sein, & y coller sa face. Là, cõme vn autre saint Iean sur la poitrine de Iesus, il puisa de nouuelles affections, & de nouueaux sentimẽs, pour l'honneur & l'amour de cette sainte Vierge. Ses predications ne furent plus que prodiges, & auec la seule predication du Rozaire il conuertit plus de cent mille heretiques, toucha les cœurs de mille & mille chretiens qui s'etoient oubliez, & leua l'etendart de son Ordre.

Apres la confirmation d'iceluy, son principal soin fut d'eleuer ses enfans, auec ce lait d'amour vers nôtre Dame; il leur imprimoit sans cesse la prattique du Rozaire, & de la grauer és cœurs des fidelles: Ce que tous firent exactement, en sorte que, dit le bien-heureux Alain, nos premiers Peres employoient vne partie de la nuit à dire leurs Rosaires és chappelles, ou en quelque coin de l'Eglise: L'on peut iuger le haut point, où saint Dominique les auoit eleué dans cet amour virginal, puisque nôtre Dame les caressoit tant alors, & a caressé toujours. Elles les visitoit, aspersoit, & benissoit les nuis; leur a donné l'habit, les pouruoyoit en leurs besoins, les consoloit en leurs detresses, les protegeoit en leurs persecutions, les dilatoit & épandoit par toute la terre, les preseruoit de mille dangers, les combloit de mille faueurs, faisoit porter au centuple tous leurs trauaux & enfin les a logé souz son manteau Royal.

Les enfans du saint Patriarche s'etans bien imbus de cet esprit d'amour vers vne si aymable Maitresse, & vne Mere si cordialle, il y alla toujours croissant iusques à son dernier soupir. Par la vehemence de ses predications, les peuples se rangerẽt à la foulle dãs la Cõfrairie du S. Rozaire, chacun le portoit patemment aux yeux de tous, ou pendu au col à guise d'vn precieux ioyau, ou à sa ceinture cõme les liurées de la Princesse que nous seruons & aymons vniquemẽt. C'est à son exemple, que les Predicateurs n'entamẽt point le gros de leurs sermons, qu'apres auoir dit vn *Aue Maria*, C'est luy qui a mis en vogue les communions frequentes à l'honneur de la sainte Vierge, toutes ses festes, les premiers Dimanches des mois, l'exercice de la meditation sur les mysteres de nôtre salut, les processions chaque mois, & le recit du chappellet frequemment pendant la semaine.

Ayant si bien serui, & si ardemment aymé la sainte Vierge, elle ne manqua de luy rendre le dernier office de mere, le venant trouuer à l'heure de la mort, pour le conduire au Ciel, & le placer dans le throne que son fiz luy auoit preparé, comme nous dirons au chapitre de son decez.

Cette rare deuotion qu'il portoit à nôtre Dame, n'ayant presque fait autre chose dans sa vie, que la precher, loüer, & prier, luy causa de tres grandes inclinations à la pureté

virginale, tant de son ame que de A son cors, parceque la sainte Vierge l'ayant pris pour son Benjamin & son epoux, il auoit horreur des moindres choses qui luy déplaisoiēt. Pendant sa ieunesse il en ût vn tel soin, que rarement il sortoit du logis, prioit & etudioit assiduement, se mortifioit tres âprement, & demandoit cette vertu à nôtre Dame incessamment. Auec ces quatre preseruatifs, il se deliura des malheurs où plusieurs se precipitent, & perB dent le ioyau de leur chasteté. C'est pour cela que la solitude, la meditation, la mortification, & la priere, furent ses intimes amyes, non seulement pendant sa ieunesse, mais encore le reste de sa vie.

La sainte Vierge luy en obtint vne si grande grace, que s'approcher de luy seulement eteignoit les feux allumez des autres. En luy baiC sant les mains, vne odeur celeste parfumoit ceux qui auoient ce bon heur, & cette precieuse senteur ressembloit à la fumée du foye de ce poisson de Tobie, lequel donnoit la chasse à toutes les tentations impures. Enfin il emporta ce tresor de l'vne & l'autre pureté du cors & de l'ame, selon même que simplement il deposa, prenant congé de ses enfans à l'heure de la mort: Ce que ie crois qu'il fit, nonobstant qu'il ût D tant d'auersion, à reueler publiquement les graces qu'il auoit receu de Dieu, craignant de tõber en vanité, pour grauer dans le cœur de ses enfans vn soin indicible de fuyr les occasions, & de se conseruer en leur integrité.

Ce que ie collige tres assurement, de ce qu'apres sa mort, vne des graces extrordinaires que la sainte Vierge & luy demanderent à Iesu-Chrit, pour ses enfans, cette pureté virginale fut vne des plus signalées. De sorte que les confesseurs mêmes deposerent apres longues années, que tous ceux des freres qu'ils entendoient, etoient presque tous vierges, auec l'innocence du cors & de l'ame. Pour confirmation dequoy ie veux inserer icy ce que Thierry d'Apold ecrit au liure 6. de la vie du saint Patriarche.

Vne bonne Recluse de la Prouince de Lombardie, ayant appris l'etablissement du nouuel Ordre des Freres Precheurs, souhaitta d'en voir quelques-vns, pour de là iuger quel fruit l'Eglise de Dieu pourroit esperer de leurs trauaux: Il y en ût vn iour deux qui passerent au lieu de sa retraitte, & ne manquerent de l'aller visiter, pour la fortifier dans sa resolution. Elle regardant ce nouuel habit qu'ils portoient, les interrogea de quel Ordre ils etoient: Ils repondirent qu'ils etoient Freres Prêcheurs, & alloient par tout le monde annoncer l'Euangile. Cette deuote les voyant si ieunes & assez bien vêtus, les meprisa dans son cœur, ne pouuant se persuader que de ieunes gens d'vn tein si frais & de si belle taille, ne fissent enfin naufrage, parmy tant de perils & de dangers qu'il y a au monde.

Ce mepris deplût grandement à nôtre Dame, & la nuit suiuante s'apparoissant à cette femme, luy en fit reprimende. Hier, luy dit-elle, tu m'offensas beaucoup: Croy tu que ie n'aye pas ce pouuoir aupres de mon fiz, d'obtenir à ces ieunes Religieux que tu as mesprisez, les graces qui leur sont necessaires pour ne brûler parmy les flammes, veu que c'est pour sauuer des ames, & recueillir le sang de mon Fiz, qu'ils

s'exposent de la sorte? Sçache que i'ay vn soin particulier d'eux, & afin que tu n'en puisses douter, regarde l'estime que i'en fais. Alors etendant & ouurant son mãteau Royal: cette deuote y vid vn grãd nõbre de Religieux du même Ordre, & entre iceux, les deux mêmes qu'elle auoit méprisé. Du depuis cette Recluse fit vn cas nompareil des enfans de saint Dominique, & ne manqua point de leur faire sçauoir ce qu'elle auoit appris de nôtre Dame.

Nos Auteurs ecriuent vne semblable histoire qui arriua dans Saxe, surquoy le bien-heureux Thomas de Champré liure 2. des Abeilles chap. 10. fait cette glose fort remarquable. Nous auons, dit il, veu sur le commencement de l'Ordre des Freres Précheurs, & nous le voyõs encore maintenant, forces ieunes Religieux, peu experimentez, sortans fraichement du monde, nouuellement admis en la religion, aller de tous côtez prêcher l'amour & crainte de Dieu, conuersant innocemment au milieu des impies, à guise de Coulõbes & d'Aigneaux au milieu des lous & des corbeaux, sans iamais étre interessez des feux de la concupiscence, lêquels consumoient les autres: Dequoy nous ne nous étonnons pas, etans protegez du bras tout puissant de la sainte & sacrée Vierge. I'ajouterois à ces parolles, etans aussi animez des exemples dela pureté virginale de leur saint Patriarche, & secours de ses prieres pour cet effet.

Aussi les armes de l'Ordre portent le lys, parceque saint Dominique & ses principaux enfans n'ont iamais terny la candeur virginale de leur pureté corporelle, & ce grand

A saint a obtenu cette grace particulierement aux vrays obseruateurs de sa reigle. Que si par fois quelqu'vn bronche par fragilité, cette bonne mere leur tend la main aussitôt, afin de le releuer, dont nous auons de rares exemples en la suitte de ces vies. Mais pour reuenir à la singuliere pureté des enfans de saint Dominique, en vertu du soin qu'en a la sacrée Vierge, i'en découuriray

B la cause plus amplement, par cet exemple que Gerard de Frachet insere dans les anciens memoires des premiers Freres de l'Ordre, au chap. 5. de la premiere partie.

Il dit que le bien-heureux Ro, vn des premiers enfans de saint Dominique, & des plus comblez de son esprit, apprit d'vn Religieux, que Gerard croyt étre luy même, comme la sainte Vierge ne manquoit point tous les soirs, apres que les freres etoient couchez, de venir

C accompagnée de plusieurs saints au Dortoir, se promener d'vn bout à l'autre, & donner sa benediction à vn chacun. Vne fois neanmoins ce bon Religieux apperceut, que passant deuant la cellule d'vn, elle se couurit la face du bord de sa robbe, & ne luy donna point sa benediction; luy remarquant la cellule, demanda le matin suyuant à celuy qui s'y retiroit, s'il y auoit quelque

D chose dans sa conscience, qui ût obligé nôtre Dame à ne le traitter comme les autres. Il repondit que non, si ce n'est quayant pris quelque liberté la nuit, pour n'étre si fort incommodé des chaleurs, il n'auoit pas eté bien couuert. Le Religieux l'auertit que cette indecence l'auoit priué de la benediction de N. Dame, & qu'il fut plus reserué desormais. Il le fit ainsi, & la nuit sui-

pante nôtre Dame le benit comme les autres.

Antoine de Sienne & d'autres ajoutent, qu'alors cette mere pleine d'amour disoit aux Saints qui l'accompagnoient. *Hi sunt filij mei dilecti, in quibus mihi complacui.* Voicy mes enfans bien-aymés èquels mon cœur se rejouyt, & mon ame se complait. En vertu de cette benediction & soin particulier de nôtre Dame, l'Ordre de saint Dominique portera iusques à la consommation des siecles, ainsi qu'il portoit autrefois, le lys virginal de la pureté, imitant son Patriarche dans son amour tendre & filial vers la sainte Vierge, & son zele pour dilater & etendre par tout son Rozaire.

Du troisieme chef de l'esprit de saint Dominique, sçauoir est l'amour de la Croix, sous qui paroit sa rare mortification, sa ioye dans le mépris, & les souffrances, son inclination à l'etroitte pauureté, son incomparable patience, & les torrens de consolation qui debondoient en son ame.

CHAPITRE XIIII.

Apres l'amour de Iesus & de sa sainte Mere, suit vn troisieme amour, qui bruloit au cœur de saint Dominique. Comme l'esprit de grace, dont la plenitude fut au Verbe diuin incarné, luy donnoit vne puissante inclination à la Croix, les Saints qui participent à cet esprit, participent aussi au même desir, & à la même pante vers la Croix: il est vray que ce desir & cette pante s'accroissent notablement en eux, à l'aspec de Iesu-Christ crucifié, & du courant de sa vie, parceque c'est ce tableau qui met entre les mains des Saints, les haires, disciplines, chaines, veilles, abstinences, & les autres inuentions des disciples & amateurs de la Croix. Ce fut aussi le même qui embraza nôtre saint Patriarche, de ce brulant & insatiable desir de souffrir & patir, afin de viure & mourir crucifié, ne plus ne moins que son cher Maitre.

Dés son bas-age, n'ayant encore que neuf à dix ans, il s'ecorchoit de cous de disciplines ordinaires; par apres sur l'age de douze à treize ans, il les prenoit toutes les nuis, se donnant autant de cous, qu'il disoit d'*Aue Maria*, pendant trois Rozaires qui font 450. Croissant en age sur son dix-huittiéme, il se seruit de chaines de fer, s'en donnant toutes les nuis 450. cous. Dêlors il auoit la haire sur le dos, la chaine sur les reins, ieunoit quasi toujours, veilloiét en oraisõ la plupart de la nuit, & s'accoutumoit à vne seuere pauureté. Ce grand saint auoit vne telle soif des souffrances, que la discretion & la prudence n'ozoient paroitre deuant son esprit, afin d'y apporter quelque moderation. Quand il enuisageoit son Redempteur & cher Maitre si defiguré de cous pour son amour, il ne se souuenoit plus qu'il etoit de chair & d'os, & chargeoit impitoyablement sur luy, ne pensant pas à ses forces, mais tachant de satisfaire à son desir de patir. Nous auons dit cy dessus, que c'etoit vn miracle continuel que Dieu faisoit en sa personne, empêchant que l'excez de ses penitences ne luy fut mortel bien souuent.

Ceux qui voudront considerer

par les parties moins principalles, & enfin luy arrachant les yeux, luy tranchant la tête sur la fin, apres l'auoir plongé dans son sang.

Tous admirent cette reponse, & ont sujet de l'admirer, & cependãt ie cesse de l'admirer, apres ce que i'ay representé; car si durant trente ans, vn homme patit les douleurs que nous auons exprimé, portant neanmoins vn visage gay, satisfait & contant, qui s'etonnera de le voir souhaitter vne mort cruelle & lente, deuant mourir presemment, & n'ayant plus qu'vne heure à souffrir?

C'etoit le sentiment d'vn Iesus crucifié qui operoit ces merueilles, par lequel nous auons sujet d'abhorrer ces douillês spirituels, qui ne veulent plus coucher que sur le duuet & la plume pour mieux faire suoraison. Ce sont des Antechris que le Diable a suscité, pour faire mourir les sentimens de la Croix dans le cœur des Cretiens. Ce même sentiment le portoit à vne si grande soif & alteration des mepris, iniures, & affrons: où il etoit plus baffoüé, plus il s'y plaisoit & arrettoit, & où plus il etoit honoré, moins il y demeuroit, & plus s'en eloignoit: Ce qui me fait croire qu'il arretta sa demeure à Bouloigne, laissant la ville de Rome; parceque dans Bouloigne il n'auoit pas fait de si prodigieux miracles, resuscitant les morts, comme il auoit fait à Rome, & ainsi l'honneur qu'on luy deferoit, n'etoit pas si appuyé, comme celuy qu'il ût receu dans Rome.

Nous aurions trop dit, pour exprimer l'amour que ce vray Disciple de Iesus crucifié portoit à la Croix, n'etoit que Dieu nous l'ayãt donné pour exemple & modelle,

A nous le deuons imiter ez choses moins arduës, si nous ne le pouuons ez sublimes & heroïques. Parlant donc en particulier de ses mortifications, les Auteurs & les Peres deposans protestãt vnanimement, que ses ieunes auant la fondation de l'Ordre etoient assez rigoureux, tant pour leur grande frequence, que pour le peu d'aliment qu'il prenoit. Aux moindres necessitez spirituelles, il les passoit au pain & à l'eau,

B & prenoit l'vn & l'autre par mesure. Apres la fondation de l'Ordre, la communauté l'obligeant à n'être pas si particulier, il prenoit ce qui luy etoit presenté, s'il y en auoit peu, mais si à son auis il croyoit y en auoir trop, il r'enuoyoit au Procureur le principal, & laissoit toutefois manger ses freres en paix.

Se conformant ainsi comme Superieur à la communauté, ses austeritez ne furent pas beaucoup alle-

C gées; parceque c'etoit alors beaucoup d'auoir du pain mediocrement & vn extrordinaire d'auoir vn peu de vin & quelques herbes ou legumages; & quand bien la pauureté n'ût pas eté si extreme, & que dans le Couuent on ût pû receuoir quelque meilleur traittement, les voyages que nôtre bien-heureux Pere faisoit incessamment, l'ussent priué de cette legere satisfaction: aussi

D estoit-ce dans iceux qu'il se mortifioit à plein souhait en diuerses façons. Apres auoir cheminé pendant la iournée, s'il etoit ieûne prescrit dans les Constitutions, il l'obseruoit exactement, & ne permettoit pas que ses compagnons l'imitassent: Que s'il n'etoit point ieûne, il prenoit fort moderement de ce qui luy etoit presenté, craignant de mal edifier ceux qui le re-

ceuoyent auec tant d'affection.

Pour cette raison ayant à prendre logis chez quelque seculier, il alloit premierement à vne fontaine, boire quelque gorgée d'eau pour se rafraichir la bouche, & n'étre pas obligé de se desalterer au logis, à la façon d'vn voyageur, harassé du chemin, & brulé du Soleil. Etant arriué le soir, il ne logeoit pas ou il ût voulu, mais il alloit où ses compagnons desiroient: & si par accident il etoit mal receu, délors son cœur s'epanouïssoit de ioye, disoit son compagnon le Pere Bonuise, ne plus ne moins que feroient d'autres, etans magnifiquement traittez, & splendidement receus.

Auant que d'entrer à l'Hotellerie, il s'en alloit visiter le saint Sacrement, & y faisoit quelque priere. Que si dans le lieu de sa retraitte, l'on pouuoit entendre le signe des Matines, à cause de quelque Monastere voisin, ou Eglise Catedrale, il se leuoit aussi tôt, & reueilloit ses compagnons, auec lêquels il disoit tout l'office nocturne. Par fois il laissoit reposer ses compagnons, & s'en alloit à l'Eglise passer la nuit en prieres. Le Pere Paul de Venize dit à ce propos, que luy & vn autre etans fort harassez d'vne longue iournée, qu'ils auoient fait auec le saint Patriarche, il leur enioignit de se reposer iusques à l'office de la Paroisse, & s'en alla dans l'Eglise du Port Lignac, qui est vne des forteresses de la Republique de Venize, sur les frõtieres de la Mirande & de Mantouë. Là il passa la nuit iusques aux Matines des Prêtres, auquelles ses deux compagnons assisterent aussi.

Ioignons à ces mortifications pendant les voyages, les douleurs qu'il enduroit aux piés, les ayant ensanglantez & ecorchez, pour ne vouloir porter les souilliers, etant en la campagne: Mais remarquons icy en characteres d'or si nous pouuions, la seuere mortification des sens, que saint Dominique obseruoit allant par les chams, c'est qu'entrant dans les villes & bourgades, fort rarement, & presque iamais il ne leuoit les yeux de terre, *Per vrbes & pagos ambulans, vix vnquam à terra oculos attollebat*, dit son histoire chez Maluenda l'an 1221. chap. 30. En quoy, ne plus ne moins qu'en tout autre chose, il a voulu faire le premier ce qu'il enioint à ses enfans, dans les status de l'Ordre, que iamais ils n'ayent les yeux egarez & vagabõs, allans par la ville, moins encore de les arretter fixement sur les vanitez du siecle.

Reuenons aux Conuens, pour y voir la rigueur & seuerité de sa maniere de vie. Premierement, il n'y auoit aucun lit ny chambre pour luy; ce qu'etant, le Pere Bonuise voulut epier où il se retiroit pour y dormir quelque peu, & il vid de ses propres yeux que tantot il se couchoit sur vn banc, tantôt dans le brancail des morts, tantôt à terre, quelquefois sur vne paillasse, dit le Pere Guillaume de Montferrat, s'il y en auoit quelqu'vne de reste. De plus, iamais il ne se deshabilloit, & ce qui doit exciter à compassion, c'est qu'il ne quittoit pas sa chaine de fer, qui luy martyrisoit les reins. Le Pere Rodolphe de Faense la luy trouua sur son cors apres son decez, & la donna par apres au bien-heureux Iourdain.

Dormant ainsi tout vêtu, à la reserue des souilliers, & mal couché, l'on croyt assez qu'il sommeilloit

plutôt quelque peu, que tout à bon il ût dormy. Le saint temoin deposa, que iamais il n'auoit connu personne; si peu donner à son cors pour le dormir, comme ce fidelle seruiteur de Dieu; C'est pourquoy etant à table, & ayant pris sa refection des premiers, il s'y endormoit, attendant que les autres ûssent acheué leur repas. Sa nature accablée de trauaux, de penitences, & de veilles, dés qu'elle pouuoit attrapper quelque peu de soulagement, le prenoit aussitôt afin de se reparer; mais l'on peut biẽ iuger que cetoit fort à la derobbée, & par vn abbatement general de son cors. Quand il n'y auroit que le cilice dont il etoit couuert, il seroit capable d'eueiller les plus endormis, & d'en chasser leur somnolence, qu'aura t'il fait en vn saint qui auoit d'ailleurs beaucoup d'autres choses, qui l'incommodoient notablement.

Maluenda l'an 1221. chapitre 26. rapporte de Ferdinand du Chateau, qu'au procez de la canonization du saint, on apprit de quelle etoffe, les cilices dont il vsoit etoient fais. Guillemette de Toulouze femme d'Helie Martin, & vne autre de la même ville qui s'appelloit Neganeze, auec vne sainte Religieuse du Monastere de sainte Croix nommée Betede, deposerent qu'elles trauailloient pour luy pendant sa vie, & luy tissoient des cilices, des poils de chevres, & des soyes de beuf, les plus fortes & herissées.

Qui ût pû subsister iour & nuit en ces nouuelles tuniques, si l'esprit de mortification ne viuifie dans vn souuerain degré la personne qui les endosse? Il etoit aussi dans le plus haut point en saint Dominique, par cet amour brulant de la Croix, & A insatiable de souffrir. Le Pere Paul de Venize proteste, qu'il auoit tant d'inclination à cet esprit de rigueur pour soy, de mortification, & d'austeritez, que s'entretenant par foi auec ses compagnons durant le chemin, il les y exhortoit & les y enflammoit. *Comitibus suis in via semper prædicabat, & ad amorem Dei, ad macerationem carnis, & vitæ austeritatem hortabatur ac inflammabat.*

B De ce même desir & amour de la Croix naissoient en luy deux autres vertus, la pauureté la plus rigoureuse dans les voyes de l'Euãgile, & vne patience tres heroique: Iesus en vne creche, Iesus mandiant sa vie, & Iesus nud en Croix grauerent l'amour de cette pauureté dans son cœur. Il ne pouuoit considerer son Maitre dans sa naissance, dans le cours de sa vie, & mourant tout nû sur vne Croix, & se voix passable- C ment accommodé pour ses petites necessitez. Il n'etoit vêtu que des plus méchans habis, & de la plus grossiere etoffe qu'il pouuoit trouuer. Il etoit ordinairement aux empruns, des choses que l'on accorde à qui que ce soit; Il n'auoit ny chambre ny lit: ses delices etoient d'endurer necessité, de manquer au besoin, & de ne sçauoir à qui recourir sinon à Dieu. Entre les choses qu'il recommauda par testament à ses enfans, la pauureté fut vne des D principalles, & les temoins deposerent, que durant sa vie fort souuent il les y exhortoit.

Par cet esprit de pauureté, il retrancha de l'Ordre les biens immeubles, possessions, & rentes; il cõmanda que chaque iour on iroit quetter la prouision, sans en faire pour le lendemain, il deffendit la pompe dans les edifices, ordonna

que les dortoirs & les cellules ne A
fussent gueres éleuées, grandement
petites & étroittes, plus sẽblables à
quelq; petite grotte, qu'a vne chã-
bre : Il retrancha la soye des orne-
mens de l'Eglise, & hors les calices
ne voulut point d'autre argenterie.
Il determina pour l'étoffe de nos ha-
bis, celle qui seroit à plus vil prix, &
deffendit aux siens de porter argent
par les chemins. De tous ces status,
l'on peut recueillir l'inclination
grande que saint Dominique auoit B
à la pauureté euangelique, veu mê-
me que pour le seruice du Seigneur
de toutes choses il en retrancha les
plus precieuses, à cause que les hõ-
mes s'en seruans, ils en peuuent
tirer quelque vaine complaisance.

Outre cette pauureté, ce même
diuin objet de Iesus en Croix, pro-
duisit en luy des plus hautes prati-
ques, & des sentimens plus vifs
d'vne patience heroïque. Ce n'est
pas assez de dire pour luy qu'il souf- C
froit auec resignation la disette,
les fatigues, les incommoditez,
les maladies, & les persecutions :
L'on n'exprime point encore le de-
gré qu'il auoit aqtis en la pratti-
que de cette vertu, quand on dit
simplement, qu'il se rejouyssoit és
occasions susdittes ; mais il faut dire
qu'il s'y baignoit de ioye, & y cou-
roit, ne plus ne moins que les se- D
culiers aux noces. Dans ses plus
grandes austeritez il etoit d'vn visa-
ge frais & gay, dans ses plus gran-
des maladies il paroissoit ne rien
souffrir : dans ses plus grandes in-
commoditez il n'y satisfaisoit qu'a
regret : Dans ses entretiens il res-
sembloit à Iesu-Chrit, parlant de
ses Croix futures, comme luy de la
sienne. Quand est-ce que ie verray
cette heure, que ie seray déchiré
par lambeaux, & demembré pour
mon Maitre ? Seray-je si heureux
que de me voir plongé dans mon
sang pour son amour.

Ces parolles enflambées n'e-
toient pas feux de paille, qui ne du-
rent qu'vn moment, car aux occa-
sions il les repetoit auec plus d'ar-
deur : lorsque ce mechant heretique
le conduisit auec les autres, par vn
chemin epineux, & qu'il se vid les
piés ecorchez & ensanglantez, il se
reioüissoit, & encourageoit les au-
tres à souffrir gayemẽt cette disgrace.
Si par fois, dit vn de ses temoins,
il se blessoit les piés par le chemin,
il s'en mettoit à rire, & disoit à son
compagnon, *Hæc est nostra pæni-
tentia*, voyla pour nôtre penitence.
Il ne s'en faut pas etonner, dit ce
temoin, parceque sa coutume etoit
de ce rejouyr ez souffrances : *Sic
autem dicebat, quod illi moserat sem-
per in aduersis lætari*. C'etoit alors
qu'il se mettoit à chanter des Pseau-
mes & des hymnes, temoignant à
l'exterieur la iubilation de son inte-
rieur.

Si nous en voulons rechercher
maintenant la cause, la source vni-
que de cette patience, pauureté,
mortification, & amour de la Croix,
n'est autre que son Oraison conti-
nuelle, par ce que tenant son esprit
assiduement attaché, à la passion &
la vie de Iesu-Chrit, il y sauouroit
vn amour si doux, que les razoirs &
les supplices luy sembloient des lis,
de roses, & des delices : ayant son
cœur fixement arretté sur cet obiet,
vn torrent de consolations l'inon-
doit sans cesse, de sorte que ce-luy
ût eté quelque grand & cruel mar-
tire, si dans ces grans boüillons de
ferueur & de ioye, il n'ût û quel-
que chose à patir.

D'vn autre côté, nôtre Seigneur A voyant en luy tant de de seueritez & de rigeurs sur son cors, recreoit son ame de plusieurs consolations, & l'eleuoit aux plus haus étages de l'Oraison: alors il pouuoit dire cō-me Dauid. *Secundum multitudinem dolorum meorum in corpore meo consolationes tuæ lætificauerunt animam meam.* A proportiō de mes douleurs & souffrances en mon cors, vos dou- B ceurs & consolations, mon Seigneur, ont rejouy ma pauure ame: C'est ce que les ames deuotes experimentent, plus elles se mortifient, plus Dieu les viuifie de son esprit d'amour, & moins elles s'approchent de la Croix, plus elles se rendent incapables des consolations du Ciel.

Du quatrieme chef de l'esprit de C *saint Dominique, sçauoir est, l'amour & le zele du salut des ames, auec les autres vertus qui sont de son appanage, la magnanimité, l'humilité, l'esprit de compassion; & les cinc premiers dons du saint Esprit sagesse, intelligence, science, conseil, & pieté.*

CHAPITRE XV.

QVi ne bruleroit du zele du salut des ames, brulāt de l'amour d'vn Iesus crucifié? peut on auoir graué profondement au cœur vn Dieu mourant sur vn gibet, pour vne seule ame, s'il n'y en ût û qu'vne, & n'auoir point des sentimens extrordinairement enflambez, pour sauuer celles qui se perdent? Ces deux choses étans incompatibles, nous voyons d'abord en la lecture des chapitres precedēs, ce que nous voulons icy deduire: Nous y auons lû & veu vn saint dont le cœur étoit vn brazier d'amour vers Iesus en Croix, dont le cors en étoit aussi l'image, par ses mortifications assiduës, & l'impression des stigmates, que verrons nous autre chose dans ce Chapitre, sinon vn zele brulant & hauissant du zele du salut des ames.

Il en alluma les feux souz la conduitte de son oncle, sous l'instructiō de nôtre Dame, souz les attrais du saint Esprit en son Oraison étudiant à Palence, & souz le bon-heur de sa vocation à l'état Religieux. Pendant ce tems, qui fut depuis l'âge de sept ans, iusques à l'âge de vint-cinc ou vint-six ans, il alluma ce zele dās son cœur, & fut contraint à l'âge de vint six ans au plus tard, de luy donner passage. Par les ordres & la licence de son Euêque, il alla de [illegible]gade en bourgade, & de ville en ville prêcher apostoliquement & efficacement. Délors il conuertissoit les peuples entiers, touchoit le cœur des grans, & reformoit les mœurs d'vn chacun.

La prouidence diuine l'ayant engagé à vn voyage dans France, pour y accompagner & suiure son Euêque, son cœur s'embraza plus que D iamais, voyant de ses yeux l'état pitoyable de tant de milliers d'ames, que l'heresie des Albigeois entrainoit dans les enfers: il resolut auec son Euêque d'y sacrifier vne partie de ses trauaux, pour leur tendre la main, & empêcher leur perte: A peine fut il arriué dans le pays, que dez le soir il conuertit à Toulouze son hôte, Dieu luy donnant cette

ame pour les airres des grans fruis, A qu'vn iour il y viendroit moissonner. Les affaires de son Euéque luy ayant donné liberté, il se mit en téte des Missionnaires par ferueur, & se tint le dernier par humilité. Il prêche de tous cotez pédant le iour, il exhorte, il visite, il catechize, il dispute, & ne se donne point de repos: durant la nuit il regrette la perte de tant de milliers d'ames, il en rugit comme vn Lyon, il prie les B fouets à la main, & son cors tout en sang pour elles, enfin il se rend la victime pour leur salut.

Dieu benissoit tous les iours ses trauaux de plusieurs côuersions, les illustroit de miracles, & les combloit de grandes victoires: son cœur n'etant pas satisfait de cela, voyant encore tant de millions de milliers qui restoient en leur aueuglement, il se retira dans vn bois, pour y pousser auec plus de liberté les rugissemens de sa poitrine, faire ses doleances à Iesu-Chrit & sa sainte Mere plus à loisir, & y affliger son cors auec moins de crainte d'en étre empêché. Là ce cœur dolent auec vn cors sanglant ût tant de pouuoir sur les bontez de Dieu, que la sainte Vierge luy apparut, & luy apprit le moyen de gaigner les ames à milliers. Rauy d'auoir entendu ce secret, il battit la campagne, courut & parcourut les villes & villages comme dit la Bulle de sa canonization, il ramena plus de cent mille heretiques au gyron de l'Eglise.

Luy seul ne pouuant trauailler selon son souhait, il conçeut dans ses flammes de son amour pour le salut de son prochain, le dessein & le projet de sō Ordre des freres Prêcheurs: l'ayant conçeu dans ses feux, il l'y entretint, & en suitte de beaucoup de trauaux, de fatigues, de larmes, de penitences, de prieres, de voyages, & de rebûs il l'enfanta fort heureusement l'an 1216. la veille de saint Thomas l'Apôtre. Le lait par apres dont il le nourrit & éleua, furent ces mémes flammes, embrazant ses enfans du zele du salut des ames, & leur obtenant de Dieu cet esprit apostolique: tous les iours il prenoit trois disciplines sanglantes auec sa chaine de fer, dont il y en auoit deux pour le salut des ames, vne pour celles qui sont en purgatoire, & l'autre pour la conuersion des pécheurs.

Par quatre fois il a fait ses efforts pour aller aux Infidelles. La premier étant chanoine Regulier souz l'Euéque d'Osme Didaque d'Azebez, tous deux ayans complotté d'aller en Cumanie & Tartarie. La seconde, ayant obtenu la confirmation de son Ordre, voulant partir auec la C Croisade l'an 1217. pour aller en Leuant & en Egypte conuertir les Sarrazins. La troisieme l'an 1217. étant à Rome voulant aller en Pussier, Liuonie, & Moscouie. La quatrieme apres le second Chapitre General, reprenant son premier desir d'aller en Cumanie. *Vbi nostrum ordinem bene compo suerimus, ac stabilierimus, ad Cumanos ibimus, & prædicationibus nostris Domino acquiremus.*

Cette belle ame diuinement éclairée sur le prix, qu'vne seule coutoit à Iesu-Chrit son Maitre, ne faisoit aucune difficulté de sacrifier sa vie pour elles afin de conuertir nos frêmes, il ieuna le Caréme au pain & à l'eau & fit plusieurs étranges austeritez: pour deliurer vn chretien, lequel étant esclaue couroit risque de perdre la foy, il s'est offert pour tenir sa place, non seulement vne fois

mais deux fois. Souuent il di[...] à ses freres, que tres-volontiers il eût dõné son cors, pour étre haché menu en pieces, afin détablir la foy parmy les infidelles, & gaigner vne seule ame. *Dicebat aliquando*, rapporte vn de ses témoins, *se optare pro Christi fide flagellis cædi, & suum corpus in frusta secari.*

L'on écrit bien dauantage de son zele & de sa charité : Sa compassion ne s'etendoit pas seulement sur les fidelles, qui dementoient leur Religion par leur mauuaise vie, ny sur les infidelles qui n'auoient pas les connoissances de la foy, mais encore sur les damnez, pleurãt fort amerement leur perte, & regrettant leur sort infortuné. Si le cœur de ce saint étoit même touché de compassion, vers des ames eternellement & irreparablement perduës, de quelle sagette n'etoit il pas transpercé, regardant les miseres de celles à qui l'on pouuoit remedier : il en auoit vne telle compassion, que par l'onction & la douceur de cette méme compassion, il gaignoit les cœurs, & en disposoit comme il vouloit.

Le bien-heureux Humbert au liure 2. des vies des freres cha[pitre] vint-trois écrit, que bien souue[nt a]perceuant par le chemin quelques villes & villages, il regardoit en esprit les miseres & pechez de ceux qui les habitoient, & en ayant vne compassion viscerale, *totus in lacrimas soluebatur*, il fondoit aussi tôt en larmes. Son zele n'etoit pas acre ny mordant, il étoit detrempé dans le miel de cette compassion, & c'étoit sa profonde & abyssalle humilité qui la luy donnoit.

Cette vertu luy apprenant que sãs les graces extrordinaires de Dieu preuenantes & concomitantes, il út

A eté le plus abominable pêcheur de la terre, il ne regardoit pas les pecheurs comme des objes d'indignation, mais comme des suiés de compassion, & plus il les voyoit endurcis, plus il admiroit la bonté de Dieu sur luy, plus il compatissoit à leur aueuglement & obstination: D'autrefois il s'accusoit luy méme d'en étre la cause, par ce que ses pechez fermoient la porte de son cœur à quelque nouuelle grace, par laquelle ces pecheurs endurcis se

B conuertiroiẽt, s'il les abordoit auec cette grace, ou s'il faisoit Oraison pour eux auec icelle.

Nous lisons aussi que deuant entrer dãs les faux bourgs d'vne ville, ou s'approchant de la porte d'vn village, il se mettoit à genoux, & fondant en larme[s, d]isoit ces parolles que tous les plus grans saints ont sujet d'admirer. *Domine pro tua bonitate, quæso, peccata mea ne respicias,*

C *nec ad ingressum meum iram tuam in istum populum effundas, aut propter iniquitates meas illum punias aut euertas* Seigneur, ie coniure vôtre bonté de ne point regarder mes pechez, & à cause d'iceux ne point repandre vos coleres sur ce pauure peuple, quand i'entreray dans leur ville; qu'il ne soit pas dit, que pour mes iniquitez vous l'ayez puny ou exterminé: Apres vne si profonde & inconceuable humilité, nous ne de-

D uons pas nous étonner, s'il étoit si cordial & plein de compassion vers les pauures pecheurs,

Il en prattiquoit vne semblable, quand il alloit à la quête mandiant de porte en porte du pain pour ses freres : à méme tems qu'on luy auoit fait l'aumone, il benissoit Dieu, & remercioit la personne qui la luy auoit donnée; que si l'aumone luy

sembloit notable, comme d'vn pain tout entier, il se mettoit à genoux, admirant comme l'on traittoit vn pauure miserable tel qu'il étoit

Ce bas sentiment qu'il auoit de soy, le portoit à ces admirations, comme bien souuent elle le portoit à fuir les honneurs, & le faire passer pour vn tiede & relaché. Dans cet esprit & sentiment d'humilité, il refusà cinc Euechez, le premier celuy de Dol en Bretaigne, le second de Tuy en Galice, le troisiéme celuy de Beziers au bas Languedoc, le quatrieme celuy de Couzerans en Gascoigne, & le cinquieme celuy de Cominge en l'Archeuêché d'Ausch. Il fit encore ses effors pour être deposé du Generalat s'accusant de tiedeur & de relaxation; il a caché plusieurs graces & faueurs signalées qu'il a receu de Dieu, comme ses stigmates, le don de langues, & autres merueilles qu'il faisoit. Il pensa mourir d'apprehension, que la resurrection de trois mors, qu'il auoit remis en vie, ne fut publiée dans Rome, selon que le Pape auoit commandé: enfin c'etoit vn prodige d'humilité à tous ceux qui auoient le bon-heur de sa conuersation.

Dieu maintenant, qui verse dans nos cœurs l'huile de ses graces & misericordes, à proportion que l'humilité les creuse plus profondemẽt, epandoit en celuy de saint Dominique tant & tant de benedictions, que venant par apres à se reposer sur ses liures & sa langue dans ses predications, il amollissoit, & enflammoit ses auditeurs, il leur arrachoit les larmes des yeux & les sanglos du cœur, & tous s'en retournoient frappans leur poitrines, auec resolution de changer à bon escient

A de vie. Non seulement les seculiers experimentoient en eux cet effet, mais encore tous les Religieux: c'étoit sa coutume par les chemins, de se retirer le plus qu'il pouuoit dans les Couuens & Monasteres, & aussi tôt il leur faisoit exhortation, les excitant puissamment à la perfection religieuse: ses larmes y operoient aussi beaucoup, par ce que les ioignant à ses parolles de feu, tous se fondoient en pleurs comme luy, &

B se resoluoient à vne plus sainte vie, plus étroitte obseruance de leurs regles, & plus parfaite imitation de Iesus crucifié.

De tous les liures qu'il auoit choisi, pour y puiser l'esprit Apostolique, il se seruoit seulement de l'Euangile de saint Matthieu, & des épitres de saint Paul: il y auoit decouuert tant de rares pensées, qu'il ne pouuoit les quitter, & conseilloit à ses freres de les bien fueilletter, &

C de s'y rendre bien versé. Ce qu'il leur disoit, afin qu'ils ne perdissent pas le tems à lire des Poëtes & des Auteurs payens, pour s'en seruir en la chaire de verité, laquelle est destinée, pour y proposer la parolle de Dieu, & non celle des hommes. Dans ces deux pieces de l'écriture sainte, nôtre bien-heureux Pere y apprenoit ce qu'il auoit à dire aux

D peuples, & afin de le bien dire il le ruminoit & digeroit en l'Oraison: fort rarement il montoit en chaire, qu'il n'ût au prealable medité ce qu'il auoit preparé, afin de s'exciter luy même, & de toucher plus efficacement les cœurs.

C'etoit aussi dans cette recollection prealable à ses predications, que le saint Esprit l'oignoit interieurement des lumieres de ses quatre dons, auec lequels il perfectionne l'enten-

l'entendement d'vn fidelle, sçauoir est du don de sagesse, d'intelligence, de science, & de conseil : d'intelligence, pour bien penetrer les veritez diuines & humaines, surnaturelles & naturelles: de sagesse, pour bien sauourer les diuines & surnaturelles, qui sont de l'ordre purement increé. De science, pour gouter les humaines & naturelles, auec les diuines & surnaturelles, qui sont dans l'ordre creé. De conseil pour resoudre & executer ce que l'on à connu salutaire & expedient par ces lumieres. Il oignoit aussi la volonté de nôtre saint auec le Don de pieté, lequel embraze nôtre cœur du zele de l'honneur de Dieu nôtre Pere, & nous touche de compassion pour les miseres de nôtre prochain.

C est le principal apannage interieur que ce diuin esprit donna liberalement à saint Dominique, pour executer son office de Predicateur Apostolique, & de satisfaire au zele si ardant qu'il auoit du salut des ames. Afin neanmoins que rien ne luy manquat, il luy departit encore de plus, vne magnanimité seraphique, laquelle pour l'amour de [illegible] & le salut des ames, ne refusoit [illegible]cun trauail. Ni les apprehensions des martyres & supplices, ny la rigueur des froidures és cartiers du Septentrion, ny les chaleurs extremes du Leuant & de l'Egypte, ny la Barbarie des autres nations en quel endroit que ce fut du monde, ne pûrent iamais donner atteinte à son cœur, pour le diuertir de son dessein apostolique : la seule volonté de Dieu, qui se contentoit de ses desirs, & non des effês, l'empecha de l'executer.

On l'a veu sans trembler en tête des armées catoliques, aboucher les grans & les Roys pour leur deuoir, passer au trauers de ses ennemis sans crainte, ne s'aterrer iamais dans les plus fortes persecutions, aller contre vent & marée sans iamais reculer, & esperer toujours victoire dans le plus fort des apparences du desespoir. Auec cette magnanimité d'vn Seraphin, il a fondé la Confrairie du saint Rozaire, etably son Ordre, dilaté & êpandu par ses diligences en plusieurs endrois, reüny toutes les Religieuses de Rome dans le Monastere de saint Sixte, combattu Satan plusieurs fois, l'a meprisé & fait seruir de valet, & chassé en coquin auec vn coup de baton, enfin il a enuoyé ses enfans par tout le monde, bien qu'ils fussent delicâs, tendrelets, fort ieunes, & peu auancez dans les lettres. C'est tout ce que nous auons pû recueillir des Auteurs, pour ce qui concerne les vertus de nôtre bien-heureux Pere, entant que Predicateur Apostolique; nous allons maintenant voir celles qui le regardent, entant que Religieux, & fondateur d'vn Ordre Religieux.

De l'esprit d'Oraison, & de Religion du bien-heureux Patriarche saint Dominique, soit en qualité de simple Religieux, soit en qualité de fondateur d'vn Ordre Religieux.

Chapitre XVI.

Le tableau de ce grand Patriarche nous a fait voir iusques à present vn homme vrayement Predicateur Apostolique: nous y deuõs

maintenant considerer deux autres visages auec celuy cy. Le premier de simple Religieux, l'autre de fondateur & Patriarche d'vn Ordre Religieux. Les appannages d'vn Predicateur Apostolique, sont les quatre amours dont nous auōs parlé, de Iesus, de Marie, de la Croix, & des ames: & les apannages d'vn Religieux & fondateur d'vn Ordre Religieux sont autres que ceux-cy.

Pour ce qui regarde la simple condition de Religieux, les plus experimentez en la vie Religieuse luy en donnent trois, l'abnegation entiere de soy-même, la prattique serieuse de l'Oraison & la ferueur d'esprit. La premiere qui est l'abnegation, prattiquant exactement les trois veux dans leur perfection, & non à la mode que nous deplorons en tant de communautez, singulierement le veu d'obeissance, par vne totalle demission de nos volontez & propre iugement, & auec vne dependence tres-absoluë de la cōduitte de nos Superieurs. La seconde qui est la prattique serieuse de l'Oraison, etant impossible de faire vn seul pas à la perfection Religieuse, sans y vaquer serieusement; & pour ce nous voyons plusieurs reformes, lêquelles vont tant qu'elles peuuent à leur couchant, parce que l'esprit d'oraison n'y a iamais eté solidement etably. La troisieme, qui est la ferueur d'esprit, pour animer toutes ses obseruances, actions, & exercices ordinaires, sans en faire iamais aucun par maniere d'aquit & par coutume; à faute dequoy nous voyons tant de personnes qui ieûnent presque toute l'année, qui ne dorment presque iamais vne bonne nuit, qui communient souuent, disent tous les iours la Messe, font à A toute heure beaucoup d'actions de pieté, & neanmoins reculent plutôt que d'auancer, & meurent par apres dans vn état bien mediocre de la perfection religieuse.

Saint Dominique ayant receu le bon-heur de sa vocation religieuse, s'est rendu si parfait en ces trois poins, que si la vie religieuse auoit besoin d'vn modelle pour se faire voir à ses Sectateurs, il en seruiroit B d'vn tres accomply, & acheué de tout point. Quant à la premiere piece de l'etat religieux, nous n'en repeterons icy rien, puisque nous auons veu cy-dessus sa rigueur en la prattique de la pauureté, & son zele pour sa pureté. Quant à l'obeissance, n'ayant û le moyen de la prattiquer, sinon es premieres années de sa reception au Chapitre de l'Euêque d'Osme, nous sommes pourtant assurez qu'il s'y rendoit tres si-C gnalé, puisque ce fut sa vertu, qui le fit choisir pour être Sousprieur ou Archidiacre, nonobstant sa ieunesse.

Quant à la seconde, c'est en quoy nos Auteurs ont excellé, rapportans fort particulierement & ses diuerses prattiques, & son assiduité. Du commencement de cette vie nous auons dit comme la sainte Vierge D l'instruisit à faire ses meditations n'ayant encore que dix ans: comme par apres s'y exerçāt auec la ferueur d'vn petit Ange incarné, la sainte Vierge le fit monter plus haut en cet exercice; qu'en fin étant à Palence pour y etudier, il y fit vn si grand progrez, qu'il y passoit la plupart de la nuit: Dêlors il mit cette prattique dans ses exercices, de l'appeller l'indispensable, de sorte que la charité luy derobant vne partie du iour, l'employant au salut des a-

mes & à l'assistance du prochain, il A se recompensoit la nuit, & souuent l'y passoit toute entiere.

Il n'y a point de doute, qu'étant retiré dans la solitude Religieuse, il ne s'y occupât auec plus d'assiduité que iamais, & qu'il y étoit arrousé des plus douces pluyes du Paradis. Il faut aussi croire tres-assurement, que dans ses emplois pour la conuersion des heretiques, il continuoit sa même ferueur & assiduité, puis- B que nos Histoires nous le font voir en plusieurs rencontres, operant miraculeusement en vertu de son Oraison. Tantôt il y étoit rauy, tantôt il y passoit les nuis, tantôt il y apprenoit les euenemens des choses futures, tantôt ils obtenoit la conuersion des Heretiques, tantôt vn heureux succez aux armes des Catholiques. Arretõs nous maintenãt aux premiers iours de la fondation C de son Ordre dans Toulouze, iusques au dernier soupir de sa vie dans Bouloigne; C'est icy que nous verrons l'estime qu'il faisoit de cette prattique, l'esprit auec lequel il s'y adonnoit, & combien il vouloit que ses enfans s'y étudiassent.

Tous ceux qui deposerent de ses meurs, protesterent vnanimement, qu'il employoit ordinairement depuis Complies iusques à Matines en cet exercice : par apres il assistoit à Matines, & souuent continuoit son D Oraison iusques à Prime. Pendant son Oraison, le Pere Bonuise qui se cacha tout expres dans l'Eglise, pour sçauoir comment il employoit ce tems, dit qu'il l'entendoit soupirer, gemir, pleurer, & crier auec des élans extrordinaires. Plusieurs autres firent ces mêmes experiences, nommement le Pere Rodulphe de Faense, qui auoit û speciale permission de l'accompagner en son Oraison pendant la nuit. Toute son Oraison étoit affectiue, pleurant la perte des ames dans la veuë qu'il auoit de l'vne & l'autre eternité, gemissant de voir si peu de ferueur és Chrestiens à la consideration des obligations qu'ils auoient à Dieu, soûpirant pour l'etablissement de son Ordre, sa propagation & perfection, criant enfin par des transpors extatiques de l'amour diuin, afin de bailler vn peu d'air à sa poitrine.

Le sommeil luy faisant vn peu la guerre, & son cors harassé des voyages & du trauail continuel de la iournée demandant vn peu de repos, il se surmontoit de la sorte. Par fois il alloit faire vn tour dans le Dortoir, pour visiter ses enfans, & y en trouuant quelques-vns mal couuers, il les recouuroit luy même sans les eueiller. D'autrefois il prioit en diuerses postures du cors, afin que dans cette diuersité, le sommeil n'ût pas tant de prise sur luy. Il s'agenoüilloit, il se leuoit, il se prosternoit par terre, il êtendoit ses bras en croix, il leuoit au Ciel les mains, il s'inclinoit profondement comme nous faisons au cheur, il multiplioit ses genuflexions, ses prostrations, & ses inclinations, & enfin se maceroit de sa discip'ine. Par ce moyen il violentoit sa nature, & se mortifioit du sommeil pour vaquer à l'oraison.

Si la prattique n'en eût eté fort importante pour l'auancement spirituel d'vne ame, le saint Patriarche n'ût point apporté de si grans soins, pour s'en conseruer le tems aux frais de son repos, & de sa propre santé. C'est pour apprendre à ses enfans, qui auront des emplois au delà de leur train ordinaire, que si les

occupations vrgentes leur derobent le tems de leur oraison, qu'ils le reprennent au moins durant la nuit, bien que leur sommeil en soit vn peu interessé. *Quid enim prodest homini*, dit Iesu-Christ, *si vniversum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* Car, ainsi que dit nôtre Sauueur, que nous profiteroit de conuertir vn monde, & à faute de prattiquer ses exercices d'oraison laisser perdre son ame? C'est ce qui nous arriueroit, si nous faisions metier d'omettre nôtre oraison, comme l experience le fait voir tous les iours.

C'est ce qui appartient au second chef de l esprit de Religion: Voyons ce qui regarde le troizieme chef, qui est la ferueur d'esprit en toutes ses exercices. Le saint Patriarche en ayant fait vn capital en son Ordre, ç'a eté le premier qui s'y est rendu signalé. Iamais il ne disoit ses offices diuins, ses Rozaires, & sa Messe, qu'auec de grans sentimens, iusques à y sanglotter [illegible] consolation & de douceur. Quant tous les temoins de sa vie disent, qu'à la Messe ses yeux ne luy sechoient iamais, & ordinairement au Canon & à l'Oraison Dominicale l'on voyoit toute sa face trempée en larmes. C'etoit le premier aux reglemens de la communauté, le plus scrupuleux aux plus menuës ordonnances, le plus vigilant aux prattiques de vertu, le moins rebuté dans les trauaux, mepris, & fatigues, le plus ioyeux ez souffrances, le plus ardant aux mortifications, le plus feruent aux loüanges de Dieu, le plus actif pour le salut des ames, & le plus soigneux de son auancement.

L'histoire de sa vie fait tellement foy de ces choses, qu'elle semble

A n'en contenir d'autres; & ce n'est pas de merueille, si connoissant l'importance de ce principe dans la Religion, il le voulut inculquer à ses enfans à l'heure de la mort, & le leur laisser [illegible] testament. *In feruore spiritus consistite, & in ipso Domino Deo deseruite.* Viuez & soyez toujours en ferueur d'esprit, & dans icelle tâchez de vous aquitter de vos deuoirs, & seruez bien Dieu; c'est

B à dire que pour être vrays enfans de ce grand Patriarche, ce n'est pas assez de faire passablement ses exercices, mais qu'il faut de plus y apporter de l'ardeur, & vn singulier esprit d'attention, deuotion, & affection. C'est pour cela que le saint assistant au cheur, & entendant quelques vns chanter d'vne voix lâche, il alloit à eux, & les exhortoit de ne point s'epargner, Dieu meritant bien que l'on s'efforce quelque

C peu, pour entonner ses loüanges.

Par ces remarques nous auouërons que l esprit de Religion animoit parfaittement saint Dominique, ayant auec eminence possedé les trois principaux chefs qui le composent, l'entiere abnegation de soy même, la serieuse prattique de l'oraison, & la ferueur d'esprit en toutes ses actions: Il ne reste plus pour acheuer nos tableaux, que de le voir en son iour comme fondateur & Patriarche d'vn Ordre Religieux;

D l'on y peut requerir entre plusieurs qualitez ces trois principalles. La premiere, d'etre vn modelle de toute sorte de vertus. La seconde, d'être souuerainement exact pour les obseruances de la regle iusques aux plus menuës. Et la troisieme de trauailler ardemment pour la fin specialle de son institut. Il luy faut principallement ces trois choses,

puis qu'etant fondateur & Patriarche d'vn Ordre il en est le Pere: en étant le Pere, il est le modelle sur lequel tous enfans doiuent se mouler, & pour la prattique des vertus Religieuses, & pour l'obseruãce reguliere, & pour les fõctiõs de leur institut.

Nous trouuons heureusement ces trois choses en nôtre saint, & ainsi nous le voyons à vn degré sublime de perfection, en qualité de fondateur & Patriarche d'vn Ordre. Déja nous auons fait parler ses temoins au chapitre onzieme, touchant le degré qu'il possedoit toutes les vertus: nous ajouterons quelques particularitez, lêquelles se trouuent specifiées dans leurs depositions. Iamais on ne luy a oüy dire vne seule parolle vaine, iamais vne raillerie, iamais vn mot de trauers & vn peu offensif, iamais flatterie, iamais vne vanterie, ny pour ce qui regarde sa patrie & sa naissance, n'y pour ce qui regarde les faueurs de Dieu. Ses entretiés n'etoient puremét que des choses de Dieu, & en même tems qu'il cessoit de parler aux hommes, il s'adressoit & attachoit à Dieu; sa langue destinée pour le salut des ames, & rougie si souuent du sang de Iesu-Chrit par le saint Sacremẽt, luy sembloit ne deuoir former & articuler iamais parolle, que pour la seule gloire de Dieu, pour le salut des ames, pour confesser nos fautes, & presenter nos requettes à sa misericorde. Ce point luy a eté si fort empreint en l'ame, que dans ses constitutions il a etably cette loy pour ses enfans, qu'ils ne parlassent iamais d'autres choses que de Dieu, ou reuenantes à Dieu.

Dans ses corrections il y apportoit vne si grande prudence, retenuë, douceur, & compassion, que les

A delinquans ne receuoient pas la penitence, comme chatimens de leurs fautes, mais comme benefice de la bonté de leur Pere. Quand il s'apperceuoit de quelque defaut, souuent il le dissimuloit pour lors, & à vn autre tẽs où le sujet etoit mieux disposé, en faisoit la correction necessaire. Son zele ne luy permettant de laisser passer rien d'impuny, & l'obligeant de n'epargner point en

B cette vie pour l'être dans l'autre, neanmoins il imposoit la penitence dans vne suauité de parolles qui attendrissoit les cœurs, & ainsi iamais on n'a veu pendant les cinc ans de son gouuernement vn seul frere, qui ayt murmuré de la seuerité de ses reprimandes.

S'il etoit vn lyon pour la gloire de Dieu, c'etoit vn Agneau par sa rare douceur, & vne colombe sans fiel. Il rendoit benediction pour malediction, & iamais ne s'est plaint

C de quoy que ce soit; ny les mauuais traittemens de ses ennemis, ny la disette, ny les fatigues des voyages, ny la soif pédát les chaleurs de l'eté, ny les iniures du tems, pluye, vent, orage, neige, grêle, ny les piqures de son cilice, & de sa chaine, & des epines qui luy offensoient les piés, ny les maladies & leurs accez, ny enfin quoy que ce soit capable d'artacher quelque soupir, n'a ũ cet ef-

D fet en luy, tant il etoit naturalizé à souffrir pour Iesu-Chrit, & d'vne humeur toute confite en douceur.

Sa conuersation detrempée dans cette douceur & benignité de son naturel, rauissoit vn chacun, appaisoit les soupirs, & essuyoit les larmes dès plus desolez. Deux choses contribuerent notablement, à rendre sa conuersation si aymable, & si fructueuse: Sa bonne naissan-

ce, qui luy auoit appris tout ce qui appartient aux ciuilitez, courtoisies, & deferences necessaires, & secondement l'onction de la grace, qui le rendoit compatissant aux affligez, eclairé & illuminé pour dissiper les tenebres des inquietez, cordial aux ames desireuses du bien, & pret à obliger tous ceux qui luy demandoient quelque seruice.

Iamais son cœur ne fut entaché d'enuie ou de ialousie. Il etoit en effet frere Prêcheur, & Chanoine regulier de saint Augustin, mais en affection il etoit de tous les Ordres. Il les aymoit tous & d'vn amour extrordinaire. Il les appelloit bourgeois du Ciel, les domestiques & principaux officiers de sa Majesté diuine, dont l'etat & la profession etoit Angelique. Entre les Ordres il cherissoit beaucoup celuy de Citeaux, des Chartreux, & des Religieux de saint François, & a laissé cét esprit d'vnion particuliere dans ses enfans auec les sudites Religiōs.

Pour combler ce recueil des particularitez, qui le font voir vn modelle tres acheué de toutes les vertus, il auoit vn sentiment d'amour vers Dieu, qui ne se peut exprimer, ne pouuant se rassasier de penser à ses grandeurs, & rememorer ses benefices. Il se pâmoit de ioye chantant ses loüanges, il auoit vne confiance dans sa bonté paternelle, que iamais il n'en douta, & en obtint ce qu'il en desira pendant toute sa vie. Aux yeux de cette Majesté diuine, il se tenoit comm'vn neant, plus bas que poudre & cendre: aux yeux des hommes, il se tenoit sous leurs piez, ûssent ils eté des Lucifers & des Iudas. A ses yeux il luy sembloit être quelque monstre d'ingratitude, quelque sentine d imperfectiōs,

A quelque repaire de tiedeur & miseres spirituelles: etant si humble il etoit assorti d'vne parfaite sagesse, sélon que dit le saint Esprit *vbi humilitas ibi sapientia.* Ses parolles dans ses entretiens & conseils etoiēt pezées dans la balance d'vne rare discretion, & si l'on admiroit sa douceur, on admiroit aussi l'esprit de sagesse, qui l'accompagnoit.

Que peut on souhaitter en vn saint dauantage, pour seruir de modelle parfait en toute sorte de vertus? B Il nous reste de voir, s'il a pareillement excellé, pour être le prototype d'vne parfaitte obseruance: nous le verrons dans le raccourcy de ces parolles, que tous ses temoins alleguerent; que cetoit l'indispensable pour sa personne, il gardoit ses regles autant malade que sain. Faisant voyage il ieûnoit, gardoit le silence, se leuoit à Matines; comme s'il ût eté dans le Couuent. Depuis Complies iusques à Prime, il C faisoit obseruer le silence à ses cōpagnōs, dans la même rigueur & exactitude que s'ils ûssent eté dās leurs cellules, & au cheur de l'Eglise. S'il apperceuoit quelqu'vn se licentier aux depens des status, il etoit inexorable pour en omettre le chatiment, sçachant que l'impunité est la maratre de la Religion.

Ce n'etoit pas seulement és poins D d'importance, qu'il faisoit paroitre cette rigueur & inflexibilité, il obseruoit ce même procedé pour les plus menuës ordonnances & ceremonies commandées. Tout luy paroissoit grand, & rien de petit en ce qui est de la religion; luy même fit placer au frontispice de nos constitutions, cet arret du saint Esprit, qui doit faire trembler les Superieurs, lêquels se rendent indulgens

à corriger les petis defaus contre les regles. *Qui minima negligit paulatim defluit*, qui meprise les petites choses, peu à peu decherra. Luy même encore fit les deux chapitres de nos constitutions, celuy de la faute legere, & de l'instruction des nouices, dans lêquels on y void quantité de petis poins, dêquels il veut que ses enfans se rendēt exacts obseruateurs. S'il etoit si zelé pour les petites regles, il ne manquoit de l'être pour les grandes, & par ainsi Dieu nous l'a donné pour vn prototype tres parfait de l'obseruance.

A

B

Il ne sera pas moins en ce qui regarde les fonctions de l'institut de son Ordre, qui est le salut des ames, veuque le chapitre 14. precedent le fait voir comme vn Helie flambant d'amour & de zele, pour gaigner à Iesu-Crit les ames. Non seulement donc il a û les qualitez necessaires pour être le modelle accomply de l esprit de religion, en qualité de simple Religieux, mais aussi en qualité de fondateur & Patriarche d'vn Ordre Religieux. Pour confirmation de tout cecy, nous mettrons ce que Thierry d'Apold ecrit au liure 5 chap. 7. auoit eté reuelé à vn saint homme, grand amy du bien-heureux Pere, lequel apres son decèz fut ainsi caressé de Dieu pendant son oraison. Voicy les parolles mêmes auec lêquelles il exprime cette faueur qu'il receut.

C

D

Comme i'aymois tendrement le cher amy Dominique, ie voulus prier pour son Ordre, le iour que ses enfans en celebroient la fête: Etant en oraison, Iesus mon Seigneur & maitre, me gratifia de cette faueur, me faisant voir le bon amy Dominique, possedant la gloire qu'il luy auoit preparé de toute eternité. Alors il me dit, Regardes bien ton amy, tout ce que ie demande continuellement des Superieurs & Pasteurs de mon peuple, ce mien fidelle seruiteur & bon Pasteur Dominique, me l'a fidellement rendu. Durant son sejour au monde, iamais il n'a aigry le moindre de ses freres; aussi rien d'amer ne pouuoit sortir d'vne fontaine de douceur. Il auoit vne compassion si cordiale vers ses enfans, qu'il procuroit de tous côtez ce qui leur etoit necessaire; & entre les autres il auoit vn soin particulier de ceux qui entroient ieunes en son Ordre, & de ceux que les années auoient affoibly: aux vns & aux autres indulgent, afin que la ieunesse manquant d'aliment ne fut tentée de regarder en arriere aux oignons de l'Egypte, & que la vieillesse prenant trop sur ses forces ne deperit entierement.

De plus il etoit si courtois, bening, condecendant & affable vers tous, qu'il en etoit chery comme vne bonne mere de ses enfans. Il ne laissoit pas neanmoins de les corriger seuerement, mais il les y preparoit auec vne si douce pluye de remontrances, qu'eux mêmes demandoient être plus rigoureusemēt traittez: S'il leur proposoit & ordonnoit plusieurs prattiques de vertu, c'etoit luy qui en donnoit le plus parfait exemple. C est ce que me dit alors mon bien-aymé, de son bien-aymé Dominique.

Par apres arrettant mes yeux sur la gloire de mon cher amy Dominique, ie le vis reuêtu d'vne robbe de gloire tissuë d'vn fil à diuerses couleurs. Elle etoit blanche, verte, & incarnate, pour me faire connoitre la pureté virginale de son cors & de son ame, les thresors de science,

qu'il auoit au monde par l'infusion A du saint Esprit, à laquelle repondoit au Ciel la veuë Beatifique, & l'vn & l'autre amour de Dieu & du prochain qui l'auoit consommé dans cette vie.

Admirant cette robbe à trois couleurs, mon bien-aymé commença de me dire en faueur de son fidelle seruiteur Dominique lorsque ce mien eleu rioit au monde, ce ris procedoit non d'vne profusion de B nature, mais de la suauité de son esprit. Lorsque dans ces oraisons il versoit tant de larmes, il me presentoit dãs l'encensoir de sa deuotiõ les necessitez generales de l'Eglise, & les speciales de ses enfans, & de tout son Ordre. Tous ses grans soins apres les affaires de ma gloire, visoient à la douce conduitte de son trouppeau. C'etoit le refuge des tentez, & il les guerissoit. Il exhortoit fort les plus ieunes au silence, C & sollicitoit grandement les debiles & malades; Vn chacun, fut il le plus affligé des hommes, etoit seulement consolé de le voir: & toutes les peines de cette vie sembloient fort tolerables auec sa presence.

Le saint homme finit à ces parolles, mais le même Thierry ajoute celles-cy: Rendons graces à nôtre Seigneur donc, & nous rejouyssons, de ce qu'il nous a voulu donner D pour phare & pour guide à trauers les tenebres de cette vie, vn saint, dont la vertu a merité d'être loüée par la bouche de la verité même.

La derniere maladie & l'heureuse mort du bien-heureux Patriarche saint Dominique.

Chapitre XVII.

1. *Vn Ange vint auertir saint Dominique.*
2. *Ce qu'il ordonna & laissa pour testament à ses enfans.*
3. *Iesus & nôtre Dame le viennent guerir.*
4. *Merueilles que Dieu fit voir de sa gloire.*

Il est enfin tems que cet homme de feu retourne à son principe, & que le Ciel loge dans ses Palais, celuy que la terre ne peut retenir dauantage. Il y auoit quelques semaines depuis le second Chapitre General, que ce grand Patriarche languissoit en cet exil, & soupiroit apres la veuë de son Dieu. Son ame qui etoit entierement detachée des choses de ce monde, pantelloit apres son centre, ne chantant plus autre chose à son bien-aymé, que ces parolles du Prophete Roy. *Quando veniam & apparebo ante faciem Domini.* Quand est-ce que ie lairray cette maison de terre, ce cors de fange & de bouë, pour aller voir mon tout & mon Dieu?

Le Ciel ne le pût souffrir dauantage en ses langueurs, Dieu luy deputa, pour le consoler en ses desirs ardens, vn de ses Anges, lequel auoit charge de luy porter les nouuelles de son prochain depart. Le saint etoit alors dans les plus grans elans, & consommées ferueurs de

son

son oraison, lors qu'il vid paroitre A deuant ses yeux vn de ces officiers de la Cour celeste, rauissant en beauté, brillant de lumieres, & d'vn attrait incomparable de douceur en sa face. Viens bien-aymé de nôtre Maitre, luy dit-il, & dispose toy pour entrer és vrayes ioyes reseruées pour les Elûs.

Le saint à ces nouuelles crût déja posseder le Paradis, si grande fut la ioye qui fit vn deluge dans son cœur. Reprenant toutesfois ses espris, il B considera que c'etoit vn auertissement pour mourir bien-tôt, & qu'il deuoit ordonner ce qui etoit necessaire pour le bien de ses enfans. Il s'en reuient en diligence à Bouloigne, comme le lieu qu'il auoit choisi pour y finir ses iours. Dez le soir qu'il y fut arriué, il s'entretint fort lontems auec le Pere Prieur, qui etoit le Pere Venture, & le Pere Procureur qui etoit le Pere Raoul de Faense. Ils traitterent tous trois C ensemble des affaires de l'Ordre, iusques enuiron l'heure de minuit.

Il se retirerent alors, & le Prieur & Procureur supplierent le saint d'aller se reposer, & de ne point assister à Matines, à cause de la fatigue du voyage.

Il les remercia de leur soin & charité, se disant assez fort pour chanter D auec les autres; & en effet il s'en alla dans l'Eglise continuer ses prieres, & fut à Matines auec les Religieux. Son mal le saisit, apres que l'office fut acheué, & dans sa candeur ordinaire, dit à ses enfans, qu'il auoit vn grand mal de téte. Chacun se mit en peine pour luy donner vn lit, mais il n'en voulut point, & se contenta d'vne paillasse sur laquelle il se ietta, passant le reste de la nuit auec beaucoup de souffrances.

Il se souuint de l'auertissement precedent qu'il auoit receu du Ciel, & iugea que cette maladie combleroit ses desirs. Preuoyant assuremét sa fin, il fut dez le iour suyuant faire quelques visites, & nommement de certains Ecoliers, lêquels il vouloit attirer à la religion. A ceux-cy comme à ses enfans, il leur declara l'heure prochaine de sa mort; Vous me voyez, leur dit-il, en assez bonne santé, mais sçachez qu'auant la fête de l'Assomption ie seray hors de cette vie.

Bien-tôt apres, son mal de tête fut accompagné d'vne fievre continuë, & d'vn cruel flux de sang. Il en endura les accez & les tranchées auec vne telle patience, qu'on le croyoit en apparence ne rien souffrir. Iamais il ne voulut être sur autre lit, que sur vne paillasse, ny prendre quelque soulagement, desirant mourir crucifié à l'imitation de son Maitre crucifié.

La maladie s'accroissant, & la mort s'approchant, il fit appeller le Pere Venture Prieur du Couuent, & douze des plus anciens, auquels il fit vne remontrance paternelle sur la ferueur d'esprit, sur le zele de la religion, & sur la confiance en Dieu. Puis se confessa generallement au Pere Venture, & receut le tres-saint Sacrement pour viatique. Apres auoir satisfait à ses deuotions, il fit assembler tous les Religieux aux enuirons de sa paillasse, & leur declara son testament, lequel il leur laissa pour heritage, & a tous ceux qui leur succederoient en l'Ordre.

Voicy mes enfans, leur dit-il, ce que ie vous laisse par testament, & vous donne par heritage, *In feruore spiritus consistite, & in ipso Domino*

Deo deseruite. Viuez toujours en ferueur d'esprit, faites en element & nourriture, iamais ne soyez sans icelle, & accompagnez en toutes vos actions au seruice de Dieu & du prochain. *Humilitatem seruate, charitatem habete, paupertatem voluntariam possidete, & Ordinis dilatationi studete.* Gardez soigneusement l'humilité, ayez la charité, que vos possessions soient la pauureté, & trauaillez infatigablement à dilater l'Ordre.

Auant ces parolles, il auoüa la grace qu'il auoit receuë de Dieu pour sa virginité, & recõmãda fort ses bien-aymez enfans de zeler particulierement la pureté, fuyant les entretiens inutils des femmes, & se preseruant de leurs pieges. L'on tiẽt aussi qu'il fit des rigoureuses deffenses à qui que ce soit de consentir à des rentes & possessions, & Vincent de Beauuais & Thierry d'Apold, qui sont deux anciens & contemporains Auteurs, ajoutent qu'il foudroya sa malediction cõtre ceux qui les introduiroient en son Ordre.

Plusieurs de nos Chronistes s'etudient, ou de refuter ces deux Auteurs en ce point, ou de moderer cette malediction par quelque douce explication. Mais saint Antonin ayant vne plume de saint ne fait point difficulté d'auoüer cette malediction, & ajoute que ceux qui ont introduit en l'Ordre des rentes, où il n'y auoit point de necessité, ont tres mal fait, mais neanmoins que là où la necessité le requiert, on le peut faire sans scrupule: & dautant que le Concile de Trente iuge la necessité generalle partout, & que depuis le Concile, l'experience la fait toucher au doit, il n'y a plus sujet d'apprehender cette malediction.

La maladie trauaillant de plus en plus nôtre bien-heureux Patriarche, ses bon enfans se persuaderent, que changeant d'air, ou il gueriroit, ou il seroit vn peu soulagé, le conduirent à vn quart de lieuë de la ville, dans vn logis qui etoit sur la crouppe d'vne petite colline, où l'air etoit fort pur, & y auoit vne Chappelle dediée à nôtre Dame. Le saint adhera aux volontez de ses enfans, plutôt afin de les contenter, que pour en esperer soulagement ou santé. En effet, dés le deuziéme iour les conuulsions de la mort le menacerent de ses atteintes, par vn abbattement general & consternation de ses forces: Il appella le Pere Prieur alors, qui vint le visiter en compagnie de vint Religieux, ausquels il fit vne si pressante & feruante exhortation, qu'au témoignage du Pere Venture, iamais il n'en oüyt, & n'en auoit oüy de plus touchante. Flamin l'a voulu decrire, mais nous sçauons bien, que c'est de son sens & à sa mode, & ne laissons de regretter qu'aucun ne la couchât par ecrit.

En suitte de cette feruente exhortation, le Pere Venture luy donna l'Extreme Onction, tous les freres pouuans à peine dire les prieres, si grand etoit le torrent de larmes qui leur suffoquoit la parolle. Et cõme la ceremonie acheuée, quelqu'vn vint à dire, que le Chappellain de cette petite Eglise de nôtre Dame protestoit, que si le Pere Dominique venoit à mourir en ce logis, il ne permettroit point qu'il fut enterré ailleurs que dans sa Chappelle. Le saint entendit ce rapport, & aussitôt s'écria: Ah! mes freres, à

Dieu ne plaise, que ie sois enterré A ailleurs que sous vos piez. Reportez moy dans vne maison qui soit proche de la ville, pour n'étre priué de cette faueur. Ce qu'on fit en diligence, le reportant a vn logis d'vne vigne prochaine; & ce ne fut pas sans de grandes apprehensions, parceque les foiblesses l'accueillirent plusieurs fois pendant le chemin. Ayant pris neanmoins vn peu de repos, il ût assez de forces pour B endurer qu'on le reportât au Couuent.

Y etant arriué, & n'ayant à son vsage particulier ny chambre, ny lit, ny robbe, le Pere Moneta luy prêta ces trois choses, pour y rendre son dernier combat. Il s'y laissa coucher; mais sentant approcher l'heure de son depart, il pria tres instamment qu'on le mit à platte terre, ne pouuant souffrir cette honte de mourir sur vn lit, son maitre C mourant sur vne Croix. On acquiesça totalement à ses volontez, & y etant, les agonies le saisirent: Le Pere Raoul de Faense luy fit vn oreiller de son sein, luy mettant la tête sur son estomac, & luy essuyant le front qui degoutoit des sueurs de la mort.

Tous les Religieux accoururent, & plusieurs autres de ses enfans, qui etoient venus de Florence, auec le Pere Iean de Salerne, pour auoir sa benediction auant que partir de cette vie. Le saint les voyant tous en larmes, & sanglottans amerement, il appaisa quelque peu leurs regrets, leur disant ces parolles d'vn ame qui possedoit quasi la gloire: Ne vous attristez pas, mes enfans, leur dit il, ie vous seray incomparablement plus vtile dans le Ciel, que ie ne vous suis en terre. Sur ces dernieres parolles, vn de la compagnie luy demanda où il vouloit être enseueli. Sous les piés de mes freres, dit-il, le Pere Prieur qui etoit proche de luy, retint vn peu ses larmes, & luy dit ces propres parolles: Vous sçauez nôtre Pere, dans quels regrês vous nous laissez, perdant en vous maintenant celuy qui etoit nôtre bon Pere, & nôtre Capitaine; nous vous prions tous, que maintenant vous fassiez oraison pour nous. Aussitôt le saint leua les yeux & les mains au Ciel, & dit tout haut. *Pater sancte, tu nosti quàm libenter, & quam constanter in tua voluntate permanserim, & quos dedisti mihi vt famulos tuos ipse custodierim & conseruauerim. Ego igitur tibi Domine commendo, vt famulos tuos ipse custodias & tueare.* Pere saint, vous sçauez de quel cœur, & auec quelle constance iay perseueré dans l'execution de vôtre volonté, & comme i'ay cherement gardé & conserué tous ceux que vous m'auez donné: O donc, Seigneur, ie vous les recommande, & vous coniure de les proteger & deffendre comme vos petis & fidelles seruiteurs.

Apres cette priere, sainte Brigitte parlant familierement auec nôtre Dame, apprit de sa bouche, que saint Dominique se ietta interieurement à ses piés, & luy dit auec larmes ces parolles. O Marie Reyne du Ciel, que Dieu a speciallement choisi de toute eternité pour être l'Arche d'alliance, où la diuinité se ioindroit à l'humanité: Vous étes cette Vierge priuilegiée, qui tout ensemble portez la qualité de la plus heureuse mere du monde. Vous étes la tres-puissante, de qui la puissance méme a voulu naitre:

Exaucez moy ie vous prie, qui suis A prosterné à vos piés : ie me preuaux de vous, parceque ie sçay que vous étes tres puissante & tres misericordieuse. Receuez mes freres, que iay nourry, & eleué, souz ce petit scapulaire que m'auez donné, & mettez les à l'abry sous vôtre grand & ample manteau Royal. Soyez leur mere & maitresse pour leur direction, afin que ce vieux serpent ne les deçoiue, & ne ruyne cette ieune vigne que vôtre fiz a daigné B planter en son Eglise.

Vous entendez bien, sacrée Mere de Dieu, ma chere Auocate, que ce petit Scapulaire di..* en deux pars, signifie le double soin que i'ay toujours û dans l'esprit à leur consideration : Le premier, qu'ils fussent toujours feruens au seruice de vôtre fiz, & le second, qu'ils se preseruassent de toutes cheutes, afin de ne pas noircir leur vocation & leur Ordre par quelque peché. Maintenant qu'il faut que ie parte de cette vie, ie vous les confie, ne plus ne moins que si c'etoient des autres moy mêmes, enseignez les & instruisez les cōme vos enfans, portez les sur vôtre sein comme leur Mere.

Alors nôtre Dame repondit : O Dominique mon bien-aymé, puisque tu m'as plus aymé que toy même, ie mettray tes enfans sous ce D mien ample manteau comme tu desires, i'en auray soin comme de mes propres enfās, & te promets que to' ceux qui perseuereront en l'obseruance de ta regle seront sauuez. Tu sçais bien que ce grand manteau qui me couure, c'est ma grande misericorde, laquelle ie ne denye iamais à quiconque la demande, & tous ceux qui voudront y recourir, en seront toujours protegez.

Durant cet entretien les freres qui ne sçauoient pas ce qui se passoit, le croyoient ez derniers aboys, ne voyant autre chose en luy qu'vn petit mouuement de levres, & pource disoient les prieres ordonnées pour la recommandation de l'ame. Il reuint vn peu à luy, & auertit ses enfans qu'ils s'arretassent au *Subuenite*, parce qu'il ne manqueroit de les auertir, quand il faudroit commencer. Se remettant donc en oraison, Iesu-Chrit & la sainte Vierge suyuis de milliers d'Anges, le vindrent chercher, pour le mener au Ciel. Dés que saint Dominique les apperceut en esprit, il leua ses yeux & ses mains au Ciel, & fit signe qu'on dit *subuenite sancti, &c.* Les freres commencerent à entonner le mieux qu'ils pûrent cette Antienne, lorsque l'ame partit du cors, & le saint expira, les yeux & les mains leuées au Ciel, le sizie- C me iour du mois d'Aout, qui etoit vn Vendredy l'an 1221. sur l'heure de midy, agé de cinquante & vn an, souz Honoré troizieme, l'an sizième de son Pontificat.

Thierry d'Apold dit que plusieurs ûrent cette reuelation de l'assistance personnelle de Iesu-Chrit & de nôtre Dame, à l'heure que le saint expira. Quoy qu'il en soit, Vincent de Beauuais rapporte que le Pere Gualla Prieur du Couuent de Bresse en Lombardie, s'etant endormy ce même iour, & à la même heure, sous le petit clocher, il luy sembla voir le Ciel entr'ouuert, par où deux longues echelles etoient decendues & posées en terre ; au haut de l'vne Iesu-Chrit y etoit, & à l'autre nôtre Dame, au milieu & par tous les degrez plusieurs Anges montoient & decendoient,

Tout au bas entre les deux échelles, y auoit vn riche throne, dans lequel il vid placer vn Religieux de l'Ordre, & qu'en même tems Iesu-Chrit & nôtre Dame, commencerent de retirer au Ciel ses deux échelles, auec lêquelles, ce throne & celuy qui y étoit placé fut enleué dans le Paradis : incontinent apres il vid le Ciel refermé, & s'eueilla sur ce point.

Dieu luy fit aussi tôt entendre que cette vision imaginaire luy representoit le decez & le triomphe de saint Dominique son Pere ; ce qui le poussa, nonobstant l'infirmité de laquelle il releuoit, de s'en aller à Bouloigne, pour y voir de ses yeux, ce qu'il n'auoit appris qu'en songe. Il partit aussi-tôt de Bresse, & vint à la sudite ville, où les freres entendans ce qu'iluy étoit arriué, & confrontans le iour & l'heure, trouuerent qu'au même iour & à la même heure le saint Pere les auoit quitté.

Dans le même iour & à la méme heure, le Reuerend Pere Ro s'en allant auec le Pere Tancred de Rome à Tyuoli, ût la méme connoissance disant la sainte Messe. Il étoit enuiron midy, & le Pere Tancred étant incommodé pria le reuerend Pere Ro de ne passer outre, & de vouloir dire la Messe, pour la santé de leur bon Pere qu'ils croyoient encore malade à Bouloigne. Le Pere Ro ne manqua de satisfaire à la deuotion du Pere son compagnon, & à son inclinatiō aussi, tous deux étant personnes de grande sainteté : Quand il fut au *Memento* pour les viuans, il voulut offrir à Dieu son sacrifice pour la santé de son Patriarche saint Dominique, mais il en fut empêché par vn rauissement qui le saisit tout à coup. Il deuint immobile, & durant quelque tems son esprit eleué

A par dessus luy méme, il vid saint Dominique portant vne couronne d'or sur la tête, rayonnant comme vn soleil de tous cotez, lequel sortoit de Bouloigne, accompagné de deux personnes fort venerables.

Le Pere considerant ce nouuel état en son Patriarche reconnut en l'extase méme, que Dieu l'auoit retiré de cette vie, & l'auoit recompensé: Bien tôt apres, le rauissement cessa, & le Pere continua la Messe, ne

B faisant aucun *Memento* de ce que le Pere Tancred luy auoit enjoint. Le Pere Ro desirant cacher cette faueur particuliere, Dieu luy recommanda interieuremēt d'en faire part à quelques vns des freres, qui le publiroient par apres à l'honneur & gloire de Dieu, & à la louange du saint : ce qu'il fit, & la deuotion s'acrut notablement enuers luy.

Son ame ayant pris l'essor vers le

C Ciel, les Anges, les saints, & la tres-adorable Trinité luy firent les accueils & les honneurs, que nous pouuons coniecturer par ces deux échantillons que nous auons rapporté. Quant à son cors qui nous resta, & nous fut comme les plus precieuses depoüilles de la terre, Dieu pourueut admirablement à l'honneur de ses obseques. Il ordonna que le Cardinal Vgolin grand amy du saint, qui depuis fut Pape, vint à Bouloigne ce même iour, a-

D uec quantité de Prelas & des notables du pays : dez qu'on luy ût porté les nouuelles de la mort du saint, il dit qu'il vouloit assister à l'office de la sepulture & en chanter la Messe, par ce qu'il sçauoit que c'etoit vn fidelle seruiteur de Dieu.

L'on disposa premierement ce qui étoit necessaire pour l'enterrement: on laua le cors saint, & en ce faisant

on luy trouua vne grosse chaine de A fer sur les reins, de laquelle tout aussi tôt le Pere Raoul ou Rodulphe se saisit, & la donna par apres au bien-heureux Iourdain, quand il fut à Bouloigne. Le même Pere Raoul deposa le cors saint dans vne biere & quaisse de bois, & la ferma de bons gros clous sur la fin de la sepulture, afin que l'on n'y pût aucunement toucher. Il iura dans son témoignage, que iamais il n'y enferma rien d'ôdorant & aromatique, B pour ne point donner sujet à personne de croire, que l'on ût voulu supposer quelque fausse merueille, & en tromper les peuples : le cors fut ainsi porté dans l'Eglise, & tous les Religieux luy tindrent compagnie, chantans des Pseaumes auec les prieres ordinaires de l'Eglise.

Tandis qu'ils s'occupoient à reciter ses Seaumes auec vn ton lugubre, & vn cœur percé de regret, Dieu C versa dans leur ame vne douce esperance de la gloire de leur Pere, & tout aussitôt ils essuyerent leurs larmes, changerent de visage, & se temoignerent fort satisfais. Etans dans cette nouuelle allegresse, vn Religieux des grans & intimes amis du saint, nommé Albert, lequel étoit Prieur du Monastere de sainte Caterine de Bouloigne, vint à l'Eglise de saint Nicolas, pour rendre ses deuoirs au cors du saint, & en arrouser les piés de ses larmes. Voyant D neanmoins que les Religieux, qui étoient és enuirons du cercueil, mõtroient vne face ioyeuse & parfaitement contente, il approuua & imita leur ioye, chassant de son cœur tout regret & tristesse.

En apres il se ietta sur le cors du saint ; & le baisant tendrement, il le pria de toute l'etenduë de son affection, qu'etant à present au Ciel, il impetrât cette faueur pour luy de mourir bien-tôt, pour y aller participer de son bon-heur. Sa priere fut à l'instant exaucée, & le bon Pere se leuant d'embrasser le saint cors, dit au Pere Vêture Prieur du Couuent; Bonnes nouuelles, mon cher Pere, dans cette année i'iray voir Iesu-Chrit: ce qui arriua ainsi, le Pere Albert decedant en l'année même.

On fit enfin l'office de la Sepulture, le Cardinal Vgolin dit la grande Messe, & poursuiuit le reste des ceremonies ecclesiastiques, auec la pompe & la magnificence qui suit & accompagne sa dignité. Dez qu'il fut en terre, le Pere Raoul fit entourer la biere de grosse pierres de tailles bien cimentées, & puis fit couurir la fosse d'vne autre fort grande, craignant qu'on n'enleuât ce precieux thresor de leur Eglise : sa gloire ne fut pas enseuelie auec le cors, Dieu le fit éclatter de dessous terre, par quantité de prodiges & de miracles, comme nous dirons au chapitre suiuant, & en dõnerons icy deux petis échantillons.

Vn des écoliers de Bouloigne fort deuot & honete, voulut assister aux obseques du saint, mais vn affaire l'en diuertit, & en fut grandement faché. La nuit suiuante Dieu le consola, pour auoir û cette bonne affection vers son fidelle seruiteur: il songea qu'il voyoit en l'Eglise de saint Nicolas le bien-heureux Patriarche assis sur vn throne magnifique, resplendissant en gloire, ne plus ne moins que nous depeignons les saints possedans actuellement ce bon-heur : il s'approcha de luy, & l'interrogea s'il n'etoit point le Pere Dominique, lequel mourut auant hier. Ie ne suis pas mort, luy repon-

dit le ſaint, par ce que i'ay vn bon maitre auec lequel ie vis. Le ſonge s'euanoüit à cette reponſe, & le matin venu, ce bon écolier fut à nôtre Couuent, & remarqua la ſepulture du ſaint être iuſtement au lieu, qu'il auoit ſongé la nuit precedente, y voir vn throne, ſur lequel le ſaint étoit aſſis.

Le lendemain ſuiuant vn demoniacle y fut trainé par force, & auſſi tôt qu'il ût touché le Sepulcre, le diable ſortit & le quitta. Mais voyõs ces choſes amplement au Chapitre qui ſuit : auant neanmoins de ſortir de cettui-cy, nous auertirons le lecteur, qu'apres vn ſerieux examen de toutes les circonſtauces de la maladie du ſaint, de ſon progrez, de ſa fin, & de ſa ſepulture, nous les auõs rangées comme nous les auons deduittes, appuyez ſur les relations de ceux qui étoient preſens, rapportez par Maluenda l'an 1221. depuis le Chapitre trente quatre iuſques au quarante ſix.

Les grans miracles que Dieu opera de tous cotez en diuers Royaumes de la Chreſtienté pour la gloire de ſon ſeruiteur ſaint Dominique.

CHAPITRE XVIII.

DEz que cette belle ame fut admiſe dans ce Royaume de la charité, tant s'en faut qu'elle oubliat la precedente, qu'elle auoit prattiqué dans ce monde, qu'au contraire ſon amour y accrut au centuple : plus que iamais on en vid les effẽs, ſur ceux qui recouroient à ſes interceſſions. Les miracles étoient ſi frequens, & de tous cotez, que ſaint Dominique ſembloit le Medecin General des hommes, & le maitre de la vie & de la mort : Ce n'etoit pas ſeulement à ſon ſepulcre, mais aux Royaumes les plus eloignez : celuy de Hongrie, lequel en ce tems la confinoit auec les Payens & idolatres, en vid de ſi grans & de ſi frequens en la plu-part de ſes villes, qu'on le pouuoit appeller meritoirement le Benjamin de ſaint Dominique.

Le Pere Sigiſmond Ferrare écriuant l'Hiſtoire de la Prouince, que l'Ordre poſſedoit autrefois en ce Royaume, auant la deſolation qu'y firent les Heretiques & les Turcs, diront pour raiſon de cette particuliere affection du ſaint à la Hongrie, qu ayant toute ſa vie deſiré la conuerſion des Cumains, lẽquels etoiẽt voiſins de ce Royaume, il employoit ſpeciallement ſon credit aupres de Dieu, pour les Hongrois, afin que ſes enfans y pûſſent mieux s'etablir, & de là penetrer dans la Cumanie; ce qui arriua depuis ainſi, comme l'on peut voir en nôtre volume des martyrs qui ont honoré nôtre S. Religion. En effet Thierry d'Apold, dans le huitiéme liure de ſon Hiſtoire, lequel ſe trouue tout entier manuſcrit en la Bibliotheque de nôtre Couuent de Vienne, dit que ce grand ſaint opera de tres grans & infinis miracles dans la Hongrie, par le moyen dẽquels les milliers d'Heretiques, Schiſmatiques, & infidelles ſe conuertiſſoient.

Dans la ville de Somogy, que nos Auteurs appellent mal Sinulu, ou Simulu, à cauſe du Comté qui ſe nomme Simili ou Simigi, dont Somogy eſt capitalle, nos Peres y bâtirent vn Couuent, & y gardoient

pour reliques vn doit de saint Dominique, que Tant de malades receurent guarison par l'attouchement de ce doit, que l'on ne pût satisfaire pour en decrire le nombre, sinon quelques vnes des plus celebres guerisons, au commencement de la deuotion des peuples. On y trouue deux aueugles éclairez dont l'vn auoit perdu la veuë depuis dix-huit ans, vn ieune homme tourmenté de plusieurs illusions & vexations sataniques, deliuré; vne femme si courbée, que tout son cors sembloit vne seule bosse, remise dans la droiture naturelle; vn homme deuenu impotent de ses membres par vn reumatisme opiniatre, parfaitement gueri; deux muets auoir recouuert la parolle; deux sours, l'ouye; vn paralytique, la liberté de ses membres, & vn enragé quitte de l'excez de son humeur atrabilaire. On s'arretta plutôt à decrire les mors qui furent par l'attouchement de ce doit resuscitez, & se trouuent neuf en nombre, dont le plus edificatif & le plus signalé est celuy que ie veux icy rapporter. Dieu ayant appellé à soy vn ieune petit garçon dés l'âge de quatre à cinc ans, ses parens, qui étoient des nobles du pays, s'en attristerent beaucoup. L'amour qu'ils luy portoient les fit esperer dans le desespoir même: ils firent quantité de veux aux B B. martyrs saint Cosme & saint Damien, à ce qu'il plût à Dieu par les merites des saints redonner la vie à leur petit enfant. Les BB. martyrs employerent leur intercessions aupres de Dieu conformement aux veux des parens, & la reponse qu'ils ûrent de sa majesté, fut qu'il vouloit que son seruiteur & amy Dominique resolut de cette affaire: l'auis du saint porta A que l'ame de l'enfant retourneroit à son cors, & qu'ainsi l'enfant resuscitat. Sa decision fut executée, & les parens furent extremement consolez, benissãs les aumones, prieres, penitences, & autres bonnes euures, qu'ils auoient offert à Dieu pour honorer les saints martyrs & reclamer leur aide, parce que ne sçachans point ce qui s'etoit passé dans le Ciel, ils croyoient auoir l'o- B bligation entiere de la vie de leur enfant à ces B. B. martyrs.

Chacun ût cru de la sorte, si Dieu n'ût fait naitre quelque occasion, par laquelle cet inoüy secret du Paradis a eté decouuert. Ce ieune enfant, bien que son ame dés la sortie de son cors, n'ût eté glorifiée par la vision beatifique, receut neanmoins en son entendement, & des especes surnaturelles, & vne lumiere surna- C turelle, par lêquels il entreuid les beautez ineffables de la celeste Hierusalem, & la compagnie de tous les saints, & entre iceux les glorieux martyrs, à qui ses parens adressoiẽt leurs veux en faueur de sõ retour au monde, & aussi le Patriarche S. Dominique, lequel à ce qu'il rapporta, brilloit d'vne gloire incõparable: ayant connu ces choses, il en ût toujours, etant resuscité, quelque reminiscence, & cette cy fut assez efficace pour luy faire quitter les vanitez & voluptez du monde, & D embrasser la religion & institut du bien-heureux Patriarche, qui auoit ordonné que les prieres de ses parens seroient exaucées. Y prenant donc l'habit & faisant profession, les Superieurs l'enuoyerent etudier à Paris au Couuent de saint Iacques, pour se rendre capable de trauailler au salut des ames, dans le talent que dêlors vn chacun admiroit en luy.

Arriua

Attira que traittant familierement auec vn Nouice du même Couuent, il decouurit qu'il étoit extremement agité de pensées & de tentations contre sa vocation, ayant presque resolu de quitter l'habit, & s'en retourner au siecle : ce ieune étudiant, qui auoit appris les beautez du Paradis, en l'etat de la separation de son ame auec le cors, l'exhorta de ne point adherer à ses pensées, & de repousser viuement les tentations de Satan : Et afin de l y encourager plus efficacement, il luy rapporta ce qui s'etoit passé autrefois dans le Ciel à son occasion, & les ineffables ioyes du Ciel qui sont preparée à ceux qui combattront legitimement & fidellement en cette vie. Quoy que Dieu, luy disoit il, ayant ordonné que ie ne posséderois encore ce bon-heur de la gloire, n'ût pas repandu en mon esprit cette lumiere diuine, par laquelle tous les saints le voyent face a face, toutefois il me communiqua de si grandes splendeurs, que ie vis des choses, dêquelles si i'en exprimois vn petit échantillon, O mon frere, tant s'en faut que iamais vous fissiez des pensées de retourner aux miseres veritables & aux plaisirs apparens du siecle, qu'au contraire vous souffririez des martyres, pour ne pas quitter l'heureux état de vôtre vocation.

Par ce moyen on decouurit ce que par ce humilité feruët Religieux auoit toujours caché : les Superieurs ayans appris cecy, commencerent de l'interroger plus amplement, de l'etat auquel il se trouua dans le Ciel ; & comme pour lors il y auoit de sçauans personnages au Couuent de saint Iaques, on le questionna sur beaucoup de choses qui sont debattuës és écoles : il repondit à beaucoup d'icelles, que son ame retournant au cors, il auoit perdu l'vsage des esperes, & de cette lumiere surnaturelle qui luy furent communiquées, & qu'il ne luy restoit qu'vne reminiscence cõfuse de ce qu'il auoit connu, & vne forte impression dans les affections de sa volonté pour les choses eternelles ; & c'est aussi tout ce que saint Paul retint de son rauissement au troisiéme Ciel, dit l'Angelique Docteur saint Thomas, par ce que l'ame demeurant en son cors pendant l'etat de sa vie voyagere, ne peut operer, hors le rauissement surnaturel, qu'auec dependance des phantomes de l'imagination, & iceux n'etans aucunement proportionnez pour exprimer & representer les veritez celestes & diuines en leur état connaturel, l'ame qui a eté rauie, ne retient autre chose, qu'vn souuenir fort confus de ce qu'autrefois elle a veu.

Delà est que cet etudiant étant interogé qu'est-ce que c'étoit vn Ange, il dit que c'étoit vne lumiere intelligible, que l'entendement pouuoit connoitre, mais la langue ne sçauoit exprimer sa nature. Il se resiouuint pourtant fort distinctement de la gloire de nôtre Dame, des saints martyrs Cosme & Damien, & de saint Dominique : On remarqua depuis en la conuersation de ce Religieux, qu'il étoit extremement retiré, fort adonné à l'Oraison, silentieux & taciturne, dans vne profonde humilité, zelé au dernier point pour le salut des ames. Le docte Maluenda fait icy quantité de remarques Theologiques sur cette Histoire, lêquelles i'ay succintement inserées dans le

discours, & il la confirme par vne A semblable rapportée dans saint Gregoire Chapitre dix, liure premier, sur le sujet d'vn saint homme qui s'appelloit Marceau, ressuscité par saint Fortunat Au moins nous auons pour garand de la nôtre, le Pere Thierry d'Apold Auteur Contemporain, lequel l'a decritte comme nous l'auons rapportée dans son manuscrit gardé à Vienne, d'où le Pere Sigismond Ferrare, l'a tirée de mot à mot.

Des païs Septentrionaux decen- B dons aux païs du Leuant. Le Pere Yues Prouincial de la Terre sainte, personnage de grande religion, fort estimé de saint Louïs Roy de France, écriuit au bien-heureux Humbert cinquiéme General de l'Ordre, comme Dieu ne cessoit de glorifier saint Dominique par quantité de miracles en tous les cartiers du Leuant : Et entre les merueilles qu'il luy mande, celle-cy me semble digne que nous la rapportions C auec toutes ses circonstances. A Tripoly belle ville de Syrie, il y auoit vn Monastere de Religieuses dedié à sainte Maddeleine; vne d'icelles nommée seur Marie de Beaumont, fille d'vne grande simplicité, regularité, ferueur, & innocence de vie, fut éprouuée de nôtre Seigneur par quantité d'infirmitez : Apres beaucoup de souffrances, elle en út vne D qui la rendit percluse d'vne cuisse & d'vne iambe, ne pouuant l'espâce de cinc mois se remuer d'vn coté à l'autre, sans de tres âpres douleurs: ils étoient si cuisans & sensibles, qu'elle fut obligée de demeurer immobile couchée sur le dos, sans ozer se tourner & remuer, l'espace du tems sudit

Dans cette posture sa chair se pourit souz le dos & sous les reins, & cet accident luy accrut tellement son martyre, que iour & nuit elle se lamentoit auec des cris capables d'exciter à compassion les pierres. Son mal vint à cette extremité, qu'elle demeura set iours sans pouuoir prendre aucune petite nourriture; au bout d'iceux les conuulsins & agonies de la mort la saisirent, & d'heure à autre l'on attendoit son dernier soupir : elle reuint neanmoins à soy, & sa iambe n'ayãt plus aucun sentiment, elle put se remuer, & soulager son mal qu'elle auoit contracté sous les reins & le dos, pour y auoir enduré couchée si lon tems. Les Medecins étans consultez, ordonnerent qu'elle sortiroit du Monastere, pour aller chez ses parens, afin d'y étre plus soigneusement traittée, prendre les bains, & vser des remedes conuenables auec plus de liberté.

La permission en fut aussi tôt accordée par le Superieur, & le Recipé des Medecins fut porté à la fille, pour consentir à son execution. Elle ne pouuant souffrir de violer sa cloture, ne voulut point entendre à sortir du Monastere, & promit de faire tout ce qu'on voudroit, pourueu qu'elle ne quittat point la compagnie des épouses de Iesu-Chrit. Les parens éclatterent incontinent en murmures, & sa seur même qui étoit Religieuse dans le Monastere, luy disoit en se moquant, Vous étes vne sainte, ma seur. Dieu ne manquera de vous guerir icy dans ce lit, sans faire l'ordonnance des Medecins. Sa mere encore luy enuoyoit dire que le tems des miracles étoit passe, & qu'il falloit executer ce que les Medecins iugeoient necessaire pour le recouuremẽt de nôtre sãté.

Cette bonne Religieuse battue A & rebattue de ses plaintes, & craignant qu'elle ne fut contrainte de ceder par force à la volonté des parens, & au iugement des Medecins, recourut instamment à l'Oraison, & fit cette priere à Dieu. Mon Seigneur & Sauueur, bien que ie ne merite pas que vous exauciez mes demandes, ie suppliray neanmoins vôtre bon & fidelle seruiteur saint Dominique mon Patron, à ce qu'il B luy plaise vouloir interceder pour moy vers vous, & que par ses merites & prieres vous me rendiez la santé. Elle fit aussi-tôt ce qu'elle dit, & se ietta spirituellement aux piés du saint, & n'en sortit point, que son cœur n'ût vne ferme esperance d'auoir ce qu'elle demandoit: le sujet qui l'obligea de recourir particulierement au saint, c'est que son Pere luy étoit fort deuot, & luy auoit recommandé ses deux filles & toute C sa maison. Cependant le saint sembla faire la sourde oreille aux clameurs de la malade, par ce que durant quelque tems elle ne ressentit aucun allegement.

Ce delay ne la refroidit point du tout, mais redoublant ses prieres, & y entremêlant quelques petis reproches amoureux, elle fut rauie en extase, & vid S. Dominique suiuy de deux Religieux de son Ordre, lequel entra dans la chambre, tira le D rideau de son lit, & se mit deuant elle: Tout aussi tôt le reconnoissant, elle reitera sa demande, & saint Dominique l'interrogea pourquoy elle souhaittoit auec tant d'ardeur sa santé. Afin, dit elle, que ie puisse plus deuotement seruir Dieu, pourueu neanmoins que cela soit plus expedient à mon salut. Puisque cela est, repondit saint Dominique, alongez vôtre iambe au nom de Iesu-Chrit: Helas! repliqua t'elle, vous sçauez bien que ie ne le sçaurois faire. Le saint alors tirant de dessous sa chappe vn peu d'huyle de myrrhe, lequel embauma toute la chambre, en frotta doucement la sainte, & elle se trouua incontinent guerie. Saint Dominique par apres aiouta ces parolles: Cet onguent est precieux, fort lenitif, & grandement difficile à faire. La nouuelle guerie luy demanda l'explication de ces trois poins, & il la luy bailla, disant que cet onguent étoit le symbole de la charité, qu'entre les dons celestes est le plus precieux & le plus doux que l'ame puisse gouter, mais aussi que reellement & d'effet c'est le plus difficile à conseruer.

Il disparut apres ce document, & s'apparut à sa seur de la malade l'auertissant qu'il auoit guery sa seur: elle s'en courut aussi tôt à l'infirmerie, & y trouua en effet ce qu'elle croyoit vn songe, remercia nôtre Seigneur & son fidelle seruiteur saint Dominique pour la grace receuë. Cependant la malade guerie reuenant de son extase, trouua sur sa iambe du même coton imbû de cette liqueur odorante, auec lequel saint Dominique l'auoit oint, & le garda fort precieusement, sans ozer reuler à qui que ce soit, la maniere dont le saint l'auoit guerie: neanmoins pressée d'vn remors de conscience, de cacher les merueilles de Dieu par son saint, elle decouurit son tresor au Confesseur, & à la Superieure, & puis à sa seur. Tous trois ayans entre les mains ce coton, en ressentirent vn odeur celeste, qui excedoit incomparablement les plus agreables de la terre. Quatre autres personnes furent participâtes de ce

secret, & experimenterent la suauité de cette même odeur: la Religieuse guerie fut la plus fauorizée, Dieu luy ayant rendu la santé corporelle, & augmenté la spirituelle, par l'onction d'vne plus ardante charité, finissant en ce Monastere ses iours auec toute sorte de pieté, d'obseruance, de ferueur, & d'humilité, comme temoigne le bienheureux Humbert chap. 35. au 2. liure des vies des freres.

B Retournons maintenant en Europe, & en passant arrettons nous en Sicile, nous y entendrons que les plus celebres villes du Royaume sont fauorisées des intercessions du saint, & qu'elles en reçoiuent des assistances miraculeuses. Vincent de Beauuais en rapporte vne fort prodigieuse. A Saragosse vne ieune fille trauaillée cruellement de la pierre, ne pouuoit être secourüe, que par le moyé de la taille; elle s'y resolut, & le iour assigné de l'operation s'approchant, la mere de cette fille redoutant vn mauuais succez, fut à nôtre Couuent la recommander à saint Dominique; sa priere porta coup fort auantageusement pour elle; par ce que la nuit suiuante le bien heureux Patriarche s'apparut à la malade, & luy mit entre les mains la pierre dont elle deuoit être taillée. Elle s'eueillant sur le matin, trouua reellement entre ses mains cette pierre, & la fit voir à sa Mere.

Toutes deux croyans à peine ce qu'elles voyoient, la fille s'assurant elle même, tâcha d'assurer sa mere, par ce que reellement & de fait elle ne sentoit plus aucun mal; la mere se confirmant en la creance de ce miracle, fut porter à nos Religieux cette pierre, leur declara ce qui s'e-A toit passé, & demanda leur iugemēt & auis sur ce qu'il étoit necessaire de croire & de faire: Eux apres auoir bien examiné la fille, & la trouuans exempte de ces douleurs qui l'obligeoient à des cris extremement pitoyables, iugerent que c'etoit vn vray miracle, en signe dequoy ils prirent la pierre sudite, & l'appendirent au tableau de saint Dominique, pour vne éternelle memoire du miracle.

Dieu fit cette même grace par les merites du saint, à vne ieune Damoiselle, fille d'vn noble Bourgeois de Padoüe, qui s'appelloit Aldobrandin: iour & nuit cette fille iettoit les haus cris, pour la violence des douleurs qu'elle souffroit: enfin son mal l'ayant reduit aux agonies, saint Dominique s'apparut à sa mere, & l'auertit d'exhorter sa fille de recourir à ses intercessions, par ce que tres-assurement elle se-C roit guerie: La mere ne manqua point de suiure l'auis du saint, & aussi la fille de l'executer; & en même tems, par vne merueille inouïe, la nature se dechargeant par les passages ordinaires, elle ietta deux pierres semblables en grosseur aux petis œufs de poulle, dont tous les Medecins furēt étonnez: leur science les fit aussi tôt assurer vn chacun de la necessité du miracle, les natu-D ralistes apprenans assez, que les endrois où le calcul se loge, n'ont point des issuës proportionnées à vne telle grosseur. Pour temoignage du miracle, le pere de la fille prit ces deux pierres, & les fit enuironner d'vn cercle d'argent, puis en enuoya vne pour être mise deuant le sepulchre du saint à Bouloigne, & reserua l'autre pour être suspenduë en la Chappelle du même saint en

nôtre Conuent de Padouë.

Ne sortons pas si tôt de la Sicile, pour y voir combien Dieu agrée les charitez que l'on fait aux siens. Dans la ville de Piazza, vne bonne femme ne pouuoit s'empêcher d'assister nos Religieux de quelques mesures de vin pour la communautê, lorsque les quetteurs se presentoient à sa porte. Le mary ne lui deffendoit pas, mais il en murmuroit contre elle: Son murmure toutesfois n'arretta point la charité de sa femme, tout au contraire les Religieux etans en extreme necessité de vin, chaque iour elle leur en enuoyoit vne assez bonne mesure. Elle en donna tant qu'il n'en resta plus, ce qu'apperceuant elle recourut aux intercessions du saint Patriarche, & Dieu remplit ce muys de vin, mais auec vne telle benediction, que n'ayant à durer qu'vn moys & demy pour la famille, il en dura quatre tous entiers, en donnant abondammẽt à nos Religieux. Le mary s'en etonna luy même, & demandoit aux seruantes & à sa femme, d'ou venoit que ce muys ne finissoit iamais. Il en sceut la raison, & conceut dêlors vne grande affection vers le saint qui donne cent pour vn, quand on assiste ses enfans. C'est le bien-heureux Humbert qui rapporte ce miracle, & y en attache vn autre d'vn hydropique desesperé, lequel recourant au saint dans la même ville fut pleinement guery.

Continuans la route d'Italie, nos Auteurs ecriuent des miracles à centaine, des pestiferez gueris, des affligez de coliques mortelles, deliurez; des aueugles, eclairez; des contrefais, redressez; des chãcreux, vlcerez, écroüellez, & lepreux, nettoyez; plusieurs paralytiques remis en l'vsage libre de leurs membres, plusieurs difformes de visage par des excrescences de chair & autres marques infames, retablis en leur premiere beauté naturelle; en vn mot, toutes sortes de malades soulagez. Entre les autres, vn ouurier à la ville d'Ascoli qui s'etoit ecrasé les dois sous vne tombe de marbre, qu'il alloit poser à la Chappelle du saint, ayant eté miraculeusement guery par l'attouchement d'vn doit du même saint, le Pere Iean de Verailles siziéme General de l'Ordre, le donna pour relique tres pretieuse à Philippe Roy de France, fiz de saint Louys, qui le donna par apres à vn de nos Couuens, & fit present à nos Peres d'Ascoli, d'vne des épines de la couronne de nôtre Seigneur.

L'Allemagne se ressentit encore des faueurs miraculeuses du saint; vn des nobles du pays fut tellement touché des predications d'vn Religieux de l'Ordre, que pour faire penitence, il embrassa l'institut de saint François, & s'y rendit vn tres consommé Religieux. Entre les vertus que Dieu luy donna, la reconnoissance de l'obligation qu'il auoit à saint Dominique & ses enfans, n'etoit pas des moins enracinées en son cœur. Dés qu'ils arriuoient au Conuent où il etoit, il ne manquoit de leur rendre tous les bons offices, que la charité fraternelle peut exiger d'vn cœur qui en est touché, & ordinairement se temoignoit fort redeuable de sa conuersion à l'Ordre. Pour courõner ses vertus, Dieu l'affligea d'vne espece de lepre, qui le reduisit à l'extremité. Il receut le saint viatique, & peu de tems apres s'endormant legerement, il songea qu'il etoit conduit dans vn beau

Palais, & que dans vne de ses grandes sales, il voyoit Iesu-Chrit assis en vn beau Throne, assisté de plusieurs de ses Apotres, de quantité de Prophetes, de saint Martin & de saint Nicolas Euêques; de saint François & de plusieurs de ses enfans, qui auoient illustré sa religion par leur rare sainteté; Du bien heureux Iourdain, & Iean de Valdeshusen tous deux Generaux de l'Ordre de saint Dominique, auec plusieurs Superieurs des Couuens d'Alemaigne qui etoient decedez, & entre les autres auec vn de ses amis, le Pere Victiman de la Roche.

Saint Dominique ne paroissoit point en cette compagnie, & le malade s'en etonnoit; mais bientôt apres il entendit nôtre Seigneur qui l'appella par deux foir, & il se presenta deuant luy: Voyez vous bien, luy dit il, ce malade, qui vous ayme tant & vos enfans: Allez auec douze legions d'Anges, & preparez luy vn bain pour le nettoyer de sa lepre. Saint Dominique fut executer le commandement, & il sembloit à ce bon Religieux, que les Anges le plõgeroient dãs vne baignoyre d'or fin, & que saint Dominique le lauoit d'vne eau tres odoriferante. Tout acheué, le songe finit aussi, mais se reueillant & se trouuant gueri, il y ajouta foy, & crût n'auoit iamais si bien songé en sa vie. Du depuis son affection à l'Ordre s'accrut notablement, & prêchoit par tout la guerison miraculeuse qu'il auoit receu par les merites de saint Dominique.

Si nous interrogeons l'Hespaigne, Ferdinand du Chateau ne manque pas de produire quantité de miracles faits par le même saint dans son pays natal. Il y en a vn qu'à peine marquerois-je, si le settiéme General de l Ordre le Pere Munio, ne s'en rendoit temoin irreprochable. Il dit qu'vne Dame de tres illustre naissance, fort affectionnée à saint Dominique, luy auoit instamment demandé pour les fruis de son mariage, vn garçon qu'elle vouloit eleuer, & puis consacrer à Dieu en en la religion des freres Precheurs. Quelque tems apres elle fut enceinte, & crut son oraison exaucée: neanmoins etant deliurée de son fruit, les sages femmes luy donnerent auis du sexe qu'il etoit: elle fort affligée, se plaignit familierement auec le saint de luy auoir eté si peu fauorable; que s'il vouloit pourtant, il luy seroit facile de luy donner contentement. Soudain elle sentit en son cœur vne douce confiance, que le bien heureux Pere s'employeroit aupres de Dieu, pour luy obtenir ce qu'elle desiroit: En effet elle dit aux sages femmes qu'on luy apportat l'enfant, & qu'il fut deueloppé de ses langes en sa presence. On le fit, & tous auec etonnement nompareil virent le changement du sexe. Du depuis eleuant soigneusement ce miraculeux enfant, elle l'offrit à l'age de douze ans à l'Ordre de saint Dominique, & il y vecutiusques à l'age de vint-cinc.

Il ne reste plus que nôtre France, laquelle ayant eté empourprée du sang de saint Dominique, & arrousée de ses plus grans trauaux, a ressenty aussi de tres signalez effés de son assistance. Dans nôtre Couuent de Limoges, il y guerit vn Religieux trauaillé d'vne rupture dangereuse, & d vn flus horrible des hemorroïdes. Cettuy-cy etoit agé de soissante ans, & auoit pris l'habit des mains

de saint Dominique, lequel mourut A à Cahors, & pource ie l'estime être celuy, que Bernard Guy appelle Hugues de saint Siluain, lequel est le premier des enfans du Couuent de Limoges, qui decederent à Cahors. En nôtre Couuent de Mets, deux freres y arriuans d'Allemaigne, la veille de sainte Marie Maddelaine qui en est la patrone, presenterent de la poudre tirée du Sepulcre de saint Dominique, à vn B Religieux dangereusement incommodé au bras, à cause d vne excrescence de chair qui luy etoit venuë sur le poignet; il en appliqua sur son mal, & en fut aussitôt guery.

Passons au plus notable que nous ayons à remarquer, & que nous ayons remarqué. Ce fut en Prouence qu'il arriua, mais l'on ne marque point le lieu Deux honettes personnes viuans dans la douceur & la paix d vn saint mariage, ûrent vn enfant par les veux & prieres qu'ils C offrirent à saint Dominique & à saint Pierre martyr. Ils en furent plus affectionnez à l'Ordre, & à ces deux grans saints, dequoy le Diable faché, ût permission de Dieu, qui vouloit glorifier ses saints, de faire la mechanceté suyuante Il se deguisa sous l'habit de Pelerin, & vint au logis de ces deux personnes demander à receuoir la charité. Ils la D luy donnerent tres volontiers, & pour reconnoissance du bien-fait, cet ennemy sanguinaire prit le tems opportun où l'on etoit à l'eglise, & tua cet enfant d vne maniere trescruelle. Il le hacha en pieces, & mit tous les morceaux dans vne chaudiere pleine d'eau boüillante.

La seruante reuenant au logis, auiza cet horrible spectacle, & en courut donner auis à sa maistresse. Si tôt que la Mere l'ût apperceu, elle fit comme le bon Iob sur son fumier, Dieu me l'a donné, dit elle, Dieu me l'a ôté, son nom soit beny; craignant pourtant que son mary ne pourroit pas entendre cet infortune, s'il n'y etoit au prealable disposé, elle cacha tous les morceaux de son enfant, essuya ses larmes, & dissimula sa douleur. A peine son mary fut arriué, que deux Religieux de l'Ordre entrerent au logis, se disans voyageurs: Le mary les accueillit auec l'affection imaginable, & leur fit preparer à diner. Pendant ce tems s'entretenant de choses diuerses, ces deux Religieux demanderent à voir leur enfant: Le mary commanda à sa femme de l'amener: elle tout eperduë, pretexoit des excuses, & differoit l'execution: mais les deux Religieux la pressoiët d aller querir cet enfant, & qu'elle ne craignit point ce qu'elle pouuoit apprehender. Cette femme conceuant ie ne sçay quel rayon d'esperance aux parolles & à la veuë de ces deux Religieux, qui môtroient à leur visage & à leurs discours, qu'ils etoient habitans d'vn meilleur pays que ce monde, alla prendre tous les morceaux de son enfant, & les mit en vn grand bassin: Auec ce mets elle vint deuant ces Religieux & son mary. Luy tout aussitôt commença de lancer vn grand cry vers le Ciel, ne sçachant la cause de ce desastre, & voyant vn objet si epouuentable. Les deux Religieux l'appaiserent aussitôt, luy disans qu'ils etoient saint Dominique & saint Pierre martyr. enuoyez de Dieu tout exprés, pour donner la vie à son enfant, qu'vn Diable caché sous la figure d'vn pelerin auoit haché en pieces, de rage qu'il

auoit, de ce que la veuë de cet enfant luy causoit vne plus tendre affectiõ à son Ordre: En foy dequoy tous deux prirent les pieces & parties du cors de cet enfant, les arrangerent en la figure qu'elles deuoient auoir, & puis leuant les yeux & les mains au Ciel, l'ame de cet enfant vint reanimer son cors, & il vecut depuis lon-tems auec vn grand exemple de vertu.

Nous reseruons à la fin de ce chapitre vn tres signalé pour nôtre edification, duquel ne sçachant point le lieu, nous le mettrons icy le dernier de tous. Vn ieune Ecolier traitté delicatement au monde, fut touché de l'esprit de Dieu, pour quitter ses plaisirs & ses delices, & entrer en l'Ordre de S. Dominique. Apres qu'il y ût demeuré quelques mois les libertez du siecle commencerent à luy agreer autant qu'auparauant, & petit à petit il vint à cette extremité de foiblesse spirituelle, qu'il resolut de quitter l'habit: Nonobstant son inconstance, il persista dans la prattique de ses deuotions enuers vn Crucifix, & à la Chappelle de saint Dominique. Tous les iours il y alloit faire ses prieres, & autres prattiques deuotes. La nuit même qu'il auoit determiné sa sortie par l'Eglise, il fut prendre congé du crucifix & de saint Dominique. S'en allant donc aux portes de l'Eglise, dêquelles il auoit derobbé les clês, il fut tout etonné qu'il y trouua ce crucifix, & vn Religieux qui etoit à côté. Il s'en retourna fort effrayé iusques au Dortoir, mais se rappellant à soy-même, il se persuada que c'etoit vne imagination, & qu'il deuoit passer outre: il s'en alla pour la seconde fois à la porte de l'Eglise, & y trouua comme aupara-

A uant ce crucifi & ce Religieux, La crainte le saisit aussi comme auparauant, neanmoins voulant s'assurer si c'etoit vne imagination qui le trauailloit, il fut au lieu que ce crucifix etoit ordinairement, & il l'y trouua dans sa premiere place: Tout aussitôt il accusa la foiblesse de son imagination, & resolut d'ouurir les portes de l'Eglise, quand il y verroit cent crucifix. S'en allant donc pour

B vne troisieme fois executer son coup, il y vid ce crucifix & ce saint: Lui baissa la tête pour passer dessous le bras du crucifix, & en même tems vn bras de ce crucifix se detacha miraculeusement, & luy donna vn bon soufflet. A ce coup de faueur il se reueilla comme d'vn grand sommeil, reconnut sa faute, reprit sa premiere ferueur, & perseuera saintement en l'Ordre, attribuant

C le tout à son Pere saint Dominique, lequel ne vouloit pas manquer à celuy qui n'auoit manqué de le reclamer & prier. Cest tout ce que nous auons pretendu choisir d'vn si grand nombre de miracles, en laissant d'autres innombrables, par lêquels Dieu a voulu glorifier son bien-aymé seruiteur. *Lisez Maluenda l'an 1221. depuis le chap. 46. iusques au 60.*

D

Translation du cors de Saint Dominique par les Ordres du Pape Gregoire neufieme.

Chapitre XIX.

1. *Difficulté de nos Peres à se resoudre à la translation des Reliques de saint Dominique.*

2. *Com-*

2. Commandement du Pape à ce qu'elle se fit.
3. Premier & second acte de Translation fait auec grande solemnité.
4. Troisieme & quatrieme actes auec vne ioye nompareille des Religieux.

BIen que Dieu n'ût cessé l'espace de douze ans tous entiers, depuis l'an 1221. iusques à l'an 1233. d'operer quantité de miracles tres signalez, soit à Bouloigne dans l'Eglise où etoient les Reliques de saint Dominique, soit ailleurs en diuerses Royaumes, en reclamant son ayde; Nos Peres neanmoins etoient d'vn côté si desinteressez, si eloignez de tout ce qui peut être soupçonné d'auarice, si peu soucieux d'acquerir parmy les peuples quelque reputation, & d'vn autre côté si apprehensifs de faire quelque chose, laquelle ne reüssit pas, qu'ils ne vouloient point oüyr parler de transferer le cors de leur saint Patriarche. Bien d'auantage, quantité de seculiers aussi bien que de Religieux, ayant senti vn odeur celeste sur le lieu de la sepulture du saint, le voulurent border auec des petis rideaux de satin, & y appendre plusieurs cierges, pour reconnoissance des bien-fais qu'ils en auoient receu; Iamais eux n'y voulurent consentir, craignans que cette grande affluence de peuple ne detournât leurs recollections & saintes occupations, & qu'on ne les estimât attachez à quelque espece de lucre sous pretexte de pieté.

Tous se plaignans fortement de la trop grande retenuë de nos Peres, & eux ne s'en ebranlans point, la terre même du sepulchre du saint, prit party, & s'eleua contre eux, parce que les fidelles venans de tous côtez, ou prier ou remercier le saint au lieu de sa sepulture, la plûpart voyoiẽt que la terre s'enfloit visiblement, & puis se rabaissoit, comme si elle ût dit en son langage muet, qu'elle n'etoit digne de garder vn si precieux tresor, & qu'il ne falloit pas fouler aux piés le cors d'vne ame, qui auoit mené vn si sainte vie. Quelques Religieux de l'Ordre touchez de cette merueille, iugerent être necessaire de transferer ce cors saint, & d'adherer à la deuotion des peuples: la plupart toutefois y repugnoient, & ainsi l'affaire ne s'auançoit point. Dieu en fit naitre, dit le bien heureux Iourdain en sa lettre, vne pressante occasion: Le nombre des Religieux s'etant accru de beaucoup au Couuent de Bouloigne, l'on fut contraint d'amplifier les batimens, & faire vne plus grande Eglise. Pour cet effet l'on abbatit vn des côtez d'icelle, & là etoit la sepulture du saint, qui demeura lontems exposée aux pluyes & iniures du tems. Quelques-vns ûrent scrupule de laisser en ce lieu ce cors saint, & concerterent de le transferer ailleurs; mais ils n'ozerent par vne trop grande simplicité le faire, sans licence du saint Pere. Cependãt ils n'en firent encore rien, & le cors demeura quelque tems en ce lieu, sujet aux pluyes, & aux degas des eaux que les ouuriers font toujours.

Dieu n'agreant point cette negligence & trop grande humilité de nos Peres, il en suscita quelques vns pour reueiller les autres. Vn d'iceux fut le bien-heureux Pere Iean de Vicence, lequel ayant û reuelation de la gloire du saint, & etant vn second saint Paul en l'Italie, se crût obligé de trauailler à l'euure de cet-

te translation, & en effet prêcha de tous côtez les merites, les vertus & la gloire du seruiteur de Dieu. Ses predications animerent tellement les cœurs des peuples, qu'on fit plainte au Pape Gregoire neuuieme, lequel etoit autrefois le Cardinal Hugolin, de la trop grande humilité, retenue, & modestie de nos Peres sur ce sujet. Il agrea la plainte, & dit à ceux qui la presentoient à sa Sainteté, *Nouimus virum totius Apostolicæ regulæ sectatorem, neque ambigimus illum iam Apostolorum consortem*: Nous connoissons cet homme pour auoir eté parfait obseruateur de la vie Apostolique, & ne doutons point qu'il ne soit participât de la compagnie des Apôtres.

Pour donc ne plus differer, il ordonna que l'an 1233. au Chapitre General qui se deuoit tenir à Bouloigne, la translation de ce cors saint se feroit, & enioignit a l Archeuêque de Rauenne, d'assister & officierà la ceremonie, parceque luy même ne pouuoit le faire, quoy qu'il l'auroit beaucoup desiré. Le Pere Etienne Prouincial de Lombardie, qui zeloit grandement cet affaire, voulant se reuancher en quelque chose de la faueur qu'il auoit receu de Dieu, prenant l'habit des mains du saint Patriarche à Bouloigne, fit preparer vn beau sepulcre de marbre, & ce qui etoit necessaire pour la decence d'vne telle solemnité. Les Religieux etans assemblez de toutes les pars de l'Europe, au nombre de trois cens, & le Pere Iourdain General de l'Ordre present, consulterent entre eux quelques iours auparauant, s'ils feroient cette translation à l'insceu des seculiers, ou patemment aux yeux de tout le monde. Plusieurs apprehendoient que tirant le cors de ce lieu humide, quelque puanteur naturelle aux cadaures ne s'exhalat en l'Eglise, & que delà quelques espris foibles n'ûssent pris sujet de moins estimer le saint.

De ce nombre fut vn des plus ieunes, qui s'appelloit Nicolas de Iuuenat, & fonda par apres vn Couuent à Peruse: celuy cy roulant cette pensée fort attentiuement en son esprit, sçauoir si Dieu glorifieroit son saint de quelques miracles ou non, vne personne luy apparut, & luy dit, *Hic accipiet benedictionem à Domino, & misericordiam à Deo salutari suo*. Celuy cy receura la benediction de son Dieu, & aura de son sauueur les faueurs de sa misericorde. Cette vision appaisa fort les craintes de plusieurs, & la conclusion fut prise de transferer le cors saint en plein iour, laissant à Dieu la disposition de glorifier son fidelle seruiteur, comme il luy plairoit. Le Magistrat de Bouloigne, & les principaux de la ville, & de plusieurs autres circonuoisins furent inuitez à la ceremonie, comme aussi tout le Clergé, & les Communautez Religieuses. L'Archeuéque de Rauenne s'y trouua, menant en sa compagnie les Euêques de Modene, de Sabine, de Bresse, de Bouloigne, & celuy de Tournay en Flandres, lequel etoit alors en ville pour quelques affaires.

Le Pere Venture qui étoit alors Prieur du Couuent, temoigne dans sa deposition, que l'espace de quinze iours auant la translation des reliques du saint, le President de la ville posa des sentinelles pour les garde, par ce que l'on auoit eté obligé pour faire la ceremonie plus solemnellement d'ouurir le Sepulcre plu

ſieurs iours auparauant, tant à cauſe des meſures que les ouuriers auoiēt à prendre, que pour n'auoir autre choſe à faire le iour de la tranſlation, que poſer les Reliques du S. en vn coffre de bois tout neuf, & puis le tranſporter au Sepulcre de marbre tout preparé. L'on fit ce premier acte de la Tranſlation pendant la nuit, en la preſence de Monſeigneur l'Archeuêque de Rauenne, des Euêques ſu-nommés, du Magiſtrat, de toute ſorte de Religieux, & de pluſieurs ſeculiers.

Le Pere Etienne Prouincial de Lombardie, & le Pere Raoul de Faenſe mirent les ouuriers en beſoigne, pour decouurir la terre, leuer cette groſſe pierre qui bouchoit la foſſe, & demolir ce petit Caueau, lequel auoit eté fait pour conſeruer le cercueil. Ceux qui trauailloient ûrent beaucoup de peine, le pic ne pouuant entamer le ciment, ny le marteau le caſſer, tant il s'etoit endurcy: A force neanmoins de cous, ils en vindrent à bout, & à peine cette pierre fut leuée, qu'vne ſenteur du Paradis embauma toute l'Egliſe. Tous ſe prirent à pleurer de ioye, commençans de voir les merueilles de Dieu en ſes ſaints, & l'on ne fit autre choſe que decouurir le lieu de la ſepulture. Le Magiſtrat ordonna pour lors quelques vns des principaux, lêquels auec les officiers de la ville, faiſoient ſentinelle iour & nuit aupres du cors ſaint, afin d'empêcher les deſordres.

Ce lieu de la ſepulture demeura ainſi ouuert l'eſpace de 15. iours, durant lêquels tous vrent loiſir de venir participer à cet odeur celeſte, qui exhaloit continuellement de cette foſſe, à cauſe du coffre de bois où etoient enfermez les precieuſes

A depoüilles du ſaint. Enfin tout etant preparé, le iour & l'heure furent aſſignez du principal acte de la Tranſlation. Le iour fut le Mardy de Pentecôte, qui pour lors echeoyoit au 24. de May. L'heure fut de tierce, qui eſt à nous autres François enuiron les neuf heures au matin. A ce iour & à cette heure l'Archeuêque de Rauenne, les cinc autres Evêques, le Pere Iourdain General, & les Prouinciaux, les principaux du clergé, le Magiſtrat de

B Bouloigne composé de vint-quatre Conſeillers, les plus apparens de la ville & des autres circonuoiſines, auec vn grãd nombre de Religieux, tant de l'Ordre, que des autres, s'aſſemblerent en nôtre Egliſe, & vindrent proceſſionellement enuironner le lieu de la ſepulture du S.

L'on retira de ce caueau la Biere qui enfermoit le cors ſaint, & toujours cete ſoüêue odeur s'augmentoit. Tous la vindrent baiſer les

C yeux baignez en larmes de ioye & de conſolation. On la trouua bien cloüée & fermée, & il y ût aſſez de peine d'en retirer les clous ſans l'endommager beaucoup. Si tôt qu'elle fut ouuerte, vne plus forte & plus rauiſſante odeur que la premiere, parfuma tous les aſſiſtans. On commença le *Te Deum* & pluſieurs autres Cantiques d'allegreſſe. Durant

D lêquels, Monſeigneur l'Archeuêque, les Euêques, le General, le Prouincial, le Prieur & Procureur du Couuent, deplierent les ſaintes Reliques, & transfererent les oſſemens dans le coffre de bois tout neuf, qui etoit preparé.

L'odeur celeſte s'epandit encore plus que iamais en l'Egliſe, & toucha les cœurs d'vn plus vif ſentiment de deuotion: Auſſi les deux

chantres entonnerent d'vne voix A puissante *l'Introite*, de la grande Messe, qui reuenoit fort à propos à la solemnité de la ceremonie. *Accipite iucunditatem gloriæ vestræ, gratias agentes Deo qui vos ad cælestia regna vocauit*. L'Archeuêque y officia, & pendant icelle chacun tacha de rendre ses deuoirs aux Reliques exposées. Plusieurs confesserent que Dieu les auoit interieurement fort touchez, & qu'ils s'etoient resolus de plutôt mourir que iamais recidi- B uer en leurs fautes. D'autres auoüerent qu'ils ressentoient vn grand allegement en leurs maux, & que l'intercession de saint Dominique, leur etoit palpable dans les benefices qu'ils receuoient; les Religieux & autres personnes de deuotion admiroient, qui les bontez & magnificences de Dieu vers ses fidelles seruiteurs, qui la sainteté du bienheureux Patriarche si la pourritu- C re même de son cors, disoient ils, exhale ce baume du Paradis, que sera-ce de sa belle ame, qui n'a iamais eté salie du peché? L'Odeur de ses vertus ajoutoient les autres, est l'incomparable: l'efficace de ses prieres a de l'extrordinaire; Heureux les enfans qui auront vn tel pere fauorable!

Chacun exprimant ses propres sentimens, sur les faueurs qu'ils receuoient à ce iour par l'intercession D du saint, la Messe finit, & on ferma ce coffre neuf auec plusieurs clés, dont l'vne fut gardée par le Magistrat, & le reste de la ceremonie fut differé iusques au lendemain à la pointe du iour; dés qu'elle parut, les mémes qui assisterent le iour precedent se trouuerent à l'Eglise, où l'on rouurit le coffre des saintes Reliques, & elles furent honorées, baisées & touchées de la plupart de la compagnie: puis on referma ce coffre, & il fut solemnellement & processionellement deposé dans le tombeau de marbre, que le Pere Prouincial auoit fait preparer.

La ceremonie de la translation s'acheua totallement à ce iour, mais la deuotion des Religieux & du peuple de Bouloigne recommença: plusieurs se plaignirent au bien-heureux Iourdain, qu'ils n'auoient pas û le moyen de fendre la presse, & s'approcher des saintes Reliques, pour les voir & baiser. D'vn autre côté, les principaux du Chapitre General representerent, qu'il seroit à propos de distribuer quelque chose des reliques du saint aux Freres, afin que les portant chacun à sa patrie, la deuotion enuers le bienheureux Patriarche s'accrut. Ces plaintes amoureuses & si raisonnables, obligerent le Pere General de promettre l'ouuerture des Reliques au Mardy suyuant, l'Octaue du iour de la Translation. Plusieurs de la ville s'y trouuerent, & le bien-heureux Iourdain prit la tête du saint Patriarche, & la fit baiser à plus de trois cens Religieux, & à quantité d'autres. Il distribua des habis du saint, des cendres de son cors, & du premier coffre ou il fut enseuely. Quelques-vns ûrent vn peu des ossemens, le Prouincial de Hongrie, ût vn doit pour le Couuent de Somoghy, le Prouincial de Prouence, vne partie d'vn autre pour le Couuent d'Auignon, Le Prouincial de Rome, vn autre pour le Couuent d'Ascoli. Les autres obtindrét quelques autres choses, mais neanmoins ce fut en petite qnantité, pour ne priuer la ville de Bouloigne de son thresor.

Si l'on fut si desireux d'emporter des Reliques, on le fut beaucoup plus pour en rapporter la ferueur interieure de sa deuotion. Aussi fut ce le plus grand fruit que nos Religieux, tant presens qu'absens retirerent de cette glorieuse translation: ils en conceurent vne si admirable ferueur, que plume ny langue, dit vn des anciens Auteurs Sebastien d'Olmeda, ne la sçauroit exprimer, chacun tressaillant de ioye, d'auoir au Ciel vn pere qui etoit si fauorizé de Dieu. Ces termes sont à remarquer *De feruore autem quem accendit Deus in cordibus fratrum, non iam Boniæ tantum, sed & vbique Ordinis, quæ lingua, quis stylus enarrare sufficiet? Nouit namque solus ille, à quo est omne bonum.* Le bien-heureux Pere Iourdain voyant de ses yeux le grand feu, que les nouuelles de cette Translation auoient allumé dans son Ordre, il se resolut d'en faire vne lettre circulaire pour tous les Couuens de l'Ordre immediatement apres la canonization du saint Patriarche. Nous perdrions vn grand thresor, si nous manquions d'en enrichir cette vie, aussi bien seruira t'elle d'vne piece iustificatiue d'vne partie des choses que nous auons deduit icy, laissant le reste aux depositions des neuf temoins que nous rapporterons plus bas au chapitre 21.

EPITRE DV B. IOVRDAIN, SECOND General de l'Ordre des Freres Précheurs, à tous ses Religieux, sur le sujet de la Translation du cors de saint Dominique.

Dilectis in dilecto Dei filio, Fratribus Ordinis Prædicatorum vniuersis.

Frater Iordanes eiusdem Ordinis Prædicatorum Humilis Magister & seruus.

Salutem & gaudium sempiternum.

Solet diuina bonitas, sua indagabili sapientia, plerũque bonum differre, non vt auferatur, sed vt dilatum surgat vberius in tempore opportuno. Siue igitur Deo Ecclesiæ suæ melius prouidente, siue diuersis diuersa sentientibus, quorum quidam viam simplicitatis absque prudentia lectantes, immortalem memoriam serui altissimi Domini, Ordinis, qui Prædicatorum dicitur, Institutoris, Sancti Dominici, fatebantur sufficere notam esse apud Deũ, nec fore curandum vtrum ad notitiam hominum perueniret: Nam quædam caligo, vt supra dictum est,

fratrum corda obtexerat, vt vix esset qui diuinæ gratiæ condigna gratiarum occurreret actione.

Expergefacta siquidem est post obitum viri Dei reuerentia populi, occurrentibus multis qui diuersis infirmitatum quarumcunque premebantur molestiis, ibique diu noctuque permanentibus, fatebantur omnino se percepisse remedia sanitatum. Vnde curationum suarum testimonia deferebant, suspendentes ad tumulum Beati viri cereas oculorum, manuum, pedum, cæterorũque membrorum effigies, prout varia eorum fuerat infirmitas corporum, siue rerum multifariè reddita valetudo: Enimverò vitam, quam in cœlis possederat, in terris miraculis declarabat.

Visum est autem plerisque non deberi miracula receptari, ne sub specie pietatis notam quæstus incurrerent: frangebant itaque illatas imagines & deijciebant: & dum propriam opinionem inconsiderata cupiunt celare sanctitate, communem ecclesiæ neglexere profectũ & gloriam sepeliêre diuinam. Alij etiam aliter sentiebant, depressi tamen spiritu pusillanimitatis his non obuiabant; Sicque factum est vt B. Patris Dominici gloria absque omni sanctitatis veneratione, per annos fere duodecim sopita maneret. Iacebat nempe thesaurus absconditus carẽs vtilitate, & subtrahebantur beneficia desuper à virtutum largitore.

Iustitiæ etenim æquitas exigebat, ijs gratiam Dei subtrahi, qui gratiam Dei & gloriam occultare nitebantur: nec enim granum in fructum prodiet, si quando prodierit sæpius conculcetur. Prodibat sæpius virtus Dominici, sed eã suffocabat incuria filiorum. Patiens & multum mise-

A ricors patienter expectabat; sed cum non esset vox neque sẽsus de honore debito sancti Dominici cogitans, adiecit Deus occasionem, qua fratrum segnities excitaretur.

Crescente namque Fratrum numero apud Bononiam, necesse fuit domos & ecclesiam dilatari. Nouis succedentibus vetera diruuntur, & corpus Dei famuli sub dio remansit. Quis rationis capax dignum existimaret

B puritatis speculum, castitatis vasculum, virginitatis sacrariũ, Sancti Spiritus organum, sic humili tectum loculo permanere, qui tota vita sua, sicut eius vltima confessio duodecim adstantibus Fratribus declarauit, mortalis culpæ macula ipsum dulcem hospitem animæ nunquam à suæ animæ deiecit hospitio? Ad cor igitur quidam è Fratribus reuersi conferebant inter se, vt ad lo-

C cum decentiorem transferretur: sed nec hoc absque Romani Pontificis licentia fieri volebant. Vere in multis perpenditur humilitatis virtutem exaltatione promereri. Poterant siquidem per se Patrem sepelire Fratres & filii, sed dum in hoc maioris authoritatem requirunt, cessit in melius, vt non solum simplex, sed canonica fieret translatio Gloriosi Patris Dominici.

Neglectum tamen est, & hoc diutius; Fratribus interim de Sarco-

D phago decenti ordinantibus, & aliis summum Pontificem Dominum Gregorium adeuntibus, vt prædictum negotium eidem intimarent; Ille vero, vt erat vir magni zeli & fidei, durissime illos corripuit, qui tanto Patri debito honore neglexerant famulari: Subiunxit autem: nouimus virum totius Apostolicæ regulæ sectatorem, quem & in cœlis non ambigimus sanctorum ipsorum

Apostolorum gloriæ copulatum.

Rauennati igitur Archiepiscopo scripsit, vt quia multis præpeditus personaliter ipse adesse non poterat tantæ translationi, cum suis Suffraganeis interesset. Volens ita Deus Omnipotens consilio vniuersalis Ecclesiæ Pastoris, segnitiei nebulas detergere, aperuit & ipse manum suam de alto, & miraculorum fragore in tonuit de cœlo: vt manifestè daretur intelligi totam illam cælestis Hierusalem curiam immensa lætitia exultare, & congratulari gloriã sui magni Conciuis terrigenis declarari: Sancti nãque inuidiæ fomite excluso, & diuini amoris gremio amplexati, suæ benedictionis abundantiam volunt omnibus esse communem. Cæcis visus, claudis gressus, paraliticis sanitas, mutis loquela, dæmonibus fuga, febribus conualescentia, & diuersis langoribus exilium indicitur. Salientem vidimus Nicolaum Anglicum diu paralyticum in hac solemnitate: Morbus fici incurabilis voto emisso cessit, apostemata fugiunt, & multa alia in ipsius canonizatione, coram Summo Pontifice & Dominis Cardinalibus, & vniuersis adstãtibus perlecta, & exposita clarissimè patuerũt.

Nec mirum, si cum Deo regnans hæc facere potuit, qui mortali theca vestitus, librum fidei ab igne illæsum recepit, virginem matrem infirmãti fratri adesse persensit pluuiam signo dominico repulit, prece candelam in luto accendit, nouitium à stupendo vestium ardore eripuit, dæmonem cruce expulit, duobus mortem corporis, duobus animæ prænunciauit, Duobus Romæ vitam restituit, Christum se vocantem in morte vidit, in canone existenti discipulo coronatus apparuit, scalis candidis à Virgine Maria & eius filio in throno gloriæ eleuatus, ostensus fuit. Testantur Domini Gregorij Papæ de ipsius Canonizatione litteræ plurima miraculorum ipsius insignia, & virtuosæ vitæ fastigia gloriosa.

Adest igitur dies celebris, vt translatio eximij Doctoris celebretur: Adest & venerabilis Archiepiscopus, & Episcoporum ac Prælatorũ multitudo: adest innumerabilis diuersarum terrarum populi deuotio: adsunt & Bononiensiũ armatæ cateruę, ne sanctissimi corporis patrocinia ipsis auferantur. Sunt Fratres anxij, pallent, & orant timidi, illic trepidantes timore vbi non erat timor: ne scilicet sãcti Dominici corpus, quod pluuiis & æstui, tanto tempore, vili recõditum loculo, sicut alius qui inter mortuos computabatur, patuerat, vermium scateret voragine, fætore horrido præsentium odoratum grauaret, & sic tanti viri deuotio grauaretur: ignorantes ergo quid agerent, hoc solum habent residui, vt se totos Deo committant.

Accedit pia Episcoporum deuotio accedunt & alij; instrumentis fabrilibus lapis duriori cæmento sepulchro compaginatus aufertur, & erat de subtus capsa lignea terræ suffossa, sicut venerabilis Papa Gregorius, Ostiensis tunc Episcopus, humauerat, in qua paruulum foramen eminebat Ablato siquidem lapide cæpit mirificus odor ex foramine exhalare, cuius fragrantia stantes attoniti mirabantur quid esset. Remoueri iubent capsæ tabulam, & ecce apotheca vnguentorum, paradisus aromatum, hortus rosarum, campus liliorum & violarum, ac omnium florum suauitas victa perhibetur.

Bononia quendam, quod plau-

ſtra ingredientia tetrũ odorem fundant, adueniente tota fœtore perfunditur, ſed dum glorioſi Dominici ſepulcrum panditur, odore omnium aromatum ſuauitatem vincente purificata exhilaratur. Stupent qui aderant, & ſtupore perterriti cadunt: hinc ruunt dulces fletus, miſcentur & gaudia, timor & ſpes in campo animæ conſurgunt, mouentque bella mirifica mirifici odoris ſuauitatem ſentientes.

Senſimus & nos huius odoris dulcedinem, & quæ vidimus & ſenſimus, hæc teſtamur. Nunquã enim, licet diutius iuxta corpus dominici eloqui portitoris Dominici ſtudioſe ſteterimus, poteramus tanto dulcore ſatiari: dulcor ille faſtidium agebat in exilium, deuotionem ingerebat, miracula ſuſcitabat: ſi manu, ſi cingulo, ſi aliqua re tangebatur corpus, per tempus prolixum, odor ille remanebat.

Delatum eſt corpus ad marmoreum monumentum, cum propriis aromatibus ibidem recondendum. Spirabat odor mirificus ex corpore ſancti oſtendens lucide cũctis quam bonus Chriſti odor hic eſſet: celebrantur Miſſarum ſolemnia ab Archiepiſcopo: Et quia tertius dies Pentecoſtes enituit. *Accipite iucunditatem gloriæ veſtræ gratias agentes Deo, qui vos ad cæleſtia Regna vocauit*, in introitu Chorus intonat, quã vocem de cœlis tonantem Fratres in ſua iucunditate ſuſceperunt, tubæ concrepant, innumeram cererorum multitudinem populi erigunt. Proceſſiones etiam honorabiles fiunt, Benedictus Ieſus-Chriſtus vbique reſultat.

Acta ſunt hæc in ciuitate Bononienſi nono Kalendas Iunij anno gratiæ 1233. Indictione ſexta, Ro- A manæ ſedi Gregorio Nono Præſidente, & Imperij ſceptra Frederico ſecundo gubernante, ad honorem Domini noſtri Ieſu-Chriſti, & B. Dominici ſerui ſui fideliſſimi.

B

Canonization de ſaint Dominique & Inſtitution de ſa fête, & du iour de ſa tranſlation.

CHAPITRE XX.

1. *Motifs de la Canonization du ſaint.*
2. *Lettres de commandement à faire les enquettes.*
3. *Commiſſaires deputez à cet effet.*
4. *Bulle de la Canonization.*
5. *Merueilles en la celebrité de la fête.*

L'Eſprit d'humilité & du mépris des honneurs des hommes étoit ſi enraciné dans le cœur de noz C premiers Peres, que non ſeulement ils fuyoient pour leur perſonne tout ce qui pouuoit reſſentir l'oſtentation, & leur cauſer de l'applaudiſſement, ains encore pour leur S. Patriarche, & leurs freres decedez en opinion de ſainteté. C'eſt le ſujet qui nous fait regretter le peu de memoires que nous auons de leur vertu, chacun s'etudiant à faire, & non à écrire, tous aymans beaucoup D mieux être connuz de Dieu, que louez & honorez des hommes.

C'eſt encore la cauſe, pour laquelle nos Peres differerent ſi long tems la tranſlation ſudite, & que la canonization du ſaint Patriarche ne s'executa pas incontinẽt apres ſon decez: Le Pape même Gregoire neuuiéme l'auouë, & comme dit le B. Iourdain en l'épitre precedente, les en tanſa fort aigrement.

Et

Et de cecy l'on n'en peut aucunement douter, veu que les deux choses que l'on pourroit souhaitter à vne promte canonization, se rencontroient pour lors tres fauorablement. La premiere, sont les miracles; la seconde, l'affection du Souuerain Pere: Ceux là se multiplioiẽt tous les iours, & il n'y en auoit que trop dez la vie même du saint. Quãt à la seconde, le Pape Gregoire neuuiéme étoit vn des singuliers & intimes amis du bien-heureux Pere: Durant son viuant il fut vn des trois Cardinaux presens au miracle de Neapoleon resuscité; ce fut luy qui procura que dans Bouloigne l'Eglise de saint Nicolas des vignes fut donnée au Bien-heureux Renaud, & que le Couuent fut baty dans si peu de tems, que l'an 1220. il fut capable de loger les Peres du premier Chapitre General. Ce fut luy, que saint Dominique alla visiter à Venize quelques iours deuant sa mort, pour luy recommander son Ordre: C'est le même qui l'enseuelit, & fit la solemnité de ses obseques, se trouuant le même iour de son decez à Bouloigne.

Ces deux choses donc necessaires à la canonization d'vn saint étans si fauorables, ce ne fut que cet esprit d humilité qui possedoit absolumẽt tous les sentimens de noz premiers Peres, lequel leur fit differer la poursuitte de la canonization de leur S. Patriarche: ce qui se preuue plus manifestement, en ce que nos Auteurs écriuent, que ce fut le saint Pere même, qui de son propre mouuement commença l'entreprise de sa canonization: Apres qu'il ût sçeu les merueilles que Dieu opera dans la translation des precieuses reliques de saint Dominique, il fit commandement, d'autorité Apostolique, & de l'aueu des Cardinaux, à trois des principaux du Clergé de la ville de Bouloigne, qu'ils procedassent aux informations & enquettes de la vie, des meurs, des vertus, & miracles du saint; le premier étoit Archidiacre de la Catedrale nommée Tancred, le second, Prieur de l'Eglise de sainte Marie sur le Rhin de la même ville, nommé Thomas, & le troisieme Curé de sainte Marie de la Campagnole nommé Paumier. Les patentes Apostoliques leur furent expediées à cet effet le treizieme du mois de Iuillet, en la même année de la translation du saint 1233. dont voicy la teneur.

ARCHIDIACONO Bononiensi &c.

Vt inquirant de miraculis Fratris Dominici Plantatoris Ordinis Fratrum Prædicatorum.

Visibilium & inuisibilium conditor, cunctipotens, & æternus, & si gratis multorum perpetuitate bonorum populum reficiat quem plasmauit, illum tamen gratorum & suæ salutis effectibus sint votiua; prout probat inspectio florum amæna recentium, & exhibet perceptio fructuum gratuita nouellorum. Igitur ad æternas delicias fidelibus exponendas: ad dandum gentibus fidei, spei, & charitatis augmentum; ad dirigendos inuiam pacis & claritatis æternæ pedes, in tenebris & mortis vmbra sedentium, solis & lunæ mirificus opera-

tor in cælesti solio noua produxit lumina, lucis inextinguibilis emissiua, per quæ cordibus deuotorum, quærentium luminis ineffabilis lucidissimas mansiones, immensitas exultationis diffunditur, & alia infinita beneficiorum genera conferuntur Porro lætantur plures huius præsentia temporis solam stellam in die prospicere, qui decursæ noctis tempore innumeras se recolunt inspexisse. Gaudebant & magi fulgogorem siderum quæ ab initio Dei sapientia fecerat intueri: sed spectantes stellam nouam in Oriente Regis noui nuntiam gaudio inexplicabili sunt perfusi. Exultet nimirum & sancta mater Ecclesia, eam in eius fulgido firmamento, diuersis sanctorum splendoribus illustrato, fulget de nouo sidus perspicuum, singularis & præcellentis luminis ostensiuum, per quod ignorantium Dominum tenebræ propellantur, per quod Hæreticorum peruersum dogma cōfunditur, & fidelium beata credulitas adaugetur. Sane gaudentes pridem accepimus, quod recolendæ memoriæ frater Dominicus Plantator Prędicatorum Ordinis & Magister, diuina misericordia fauente aggregatus existat collegio supernorum, gloriam concessæ beatitudinis signis exprimens gloriosis. Nam circa sepulchrum eius, & locis aliis, per inuocationem sui nominis, & deuotionis sinceræ suffragia, complura miracula circa multos, mirabilis in altis Dominus multipliciter operatur. Verum & si per virtutum insignia, quibus olim memoratus frater extitit multiformiter insignitus, seu per preciosa miracula, quibus eius sancta rutilare dicitur sepultura, cælestis sponsæ vocibus de sanctorum esse numero debeat affirmari tamen quia mentibus ambiguis subito rei veritas non clarescit, & repentinis non solet miraculorum relatibus quorundam spiritus exultare; eo quod omne rutilum nomen auri non impetrat, nec ebur quodlibet niueum imitatur; nos quos prouidentia præambula docet festinos in certis, & lentos in dubiis inueniri, discretioni vestræ, de qua in Domino plenam in Domino fiduciam obtinemus, mandamus quatenus prouide attendentes, quod lux vera sanctorum Dominus Iesus Christus, signis publicis, & prodigiis euidentibus, trepidantium discipulorum pectora roborauit, mentes eorum rutilas de resurrectionis admiranda gloria expressæ certitudinis clarificans fulcimentis, vitam & cōuersationem præfati fratris, quibus Deo & hominib[9] noscitur placuisse, nec nō miracula, quæ auctore Deo, de sui corporis sanctitate procedunt, habita præ oculis sola diuinæ reuerentia maiestatis per testes idoneos studeatis inquirere, cauta diligentia, & sollicitudine vigilanti; quæ in scriptis redacta sub sigillis vestris fideliter conseruetis; illa nobis postquā mansi non omnes tunc. Datum laterani III. idus Iulij, Pontificatus nostri anno 7.

Le Pape commandant en ses lettres aux trois sudis, qu'en procedant aux informations, ils receussent les depositions pour des temoins irreprochables, les mêmes auertirent le Pere Venture Prieur du Couuent de Bouloigne, que suiuant la commission à eux donnée, il assemblat la communauté, pour voir ceux qui pourroiēt deposer sur la vie du saint cōme témoins oculaires. Le Prieur à ce commandement tint Chapitre pour deliberer sur cet affaire, & le

resultat fut, qu'on etabliroit vn Procureur en Cour de Rome, pour seconder en tout ce qui seroit possible les diligences des Commissaires Apostoliques: le Pere Philippe de Vercelles homme de grande reputation en la Religion fut nommé pour cette charge, & luy choisit neuf des principaux & plus assidus compagnons du saint Patriarche pẽdant sa vie, pour deposer iuridiquement & la main leuée, ce qu'ils sçauoient des meurs, des vertus, & des miracles du saint.

Le premier fut le Pere Venture de Verone Prieur alors du Couuent de Bouloigne. Il y auoit pris l'habit des mains du saint Patriarche, & fut son compagnon en plusieurs voyages dans les villes de l'vne & l'autre Lombardie: il le cõuersoit dans vne même familiarité, que si reellement il ût eté son frere germain: aussi le bien-heureux Pere voulut se confesser generallement a luy, quand il se vid proche de sa derniere heure. Il fut lon tems Prieur de Bouloigne à cause de ses rares vertus, & puis Prouincial de Lombardie, viuant & mourant auec vn grand exemple de sainteté. *Michel Pio l* 1. *nombre*. 41.

Le second fut Guillaume de Mõtferrat, duquel nous auons dit cy-dessus que se trouuant a Rome l'an 1218. chez le Cardinal Vgolin, il y rencontra saint Dominique, les entretiens duquel luy gaignerent le cœur, & il luy promit d'embrasser vn iour son institut, pour aller aux infidelles ensemble. Il s'aquitta de sa promesse, rencontrant le bien-heureux Patriarche a Paris l'ã 1219. où il prit l'habit de ses mains au Couuent de saint Iaques, & le suiuit de Paris à Rome; pendant lequel voyage il vid plusieurs miracles que saint Dominique fit. De plus encore il accompagna le saint en diuers lieux d'Italie, & s'est fait vn modelle de vertu, par le bon-heur qu'il ût de sa conuersation. *Michel Pio p.* 3. *liure* 1. *nombre* 30.

Le troisieme fut Amize de Milan. Les vns l'appellent Arnice, d'autres Anice, Leandre Albert Ardigon, à faute de bien lire les anciens manuscris. Il prit l'habit des mains du saint Patriarche à Milan 1219. sa vie, ses meurs, & ses deportemens étoient accompagnez d'vne si grande innocence, que plusieurs de nos Religieux traittans ensemble de la pieté, vn d'eux fort signalé pour sa vertu, protesta que s'il auoit à changer d'ame, & en choisir sur vne autre pour son cors, il n'en ût iamais voulu d'autre que celle du Pere Amize. Dieu l'illustra aussi de plusieurs miracles & apres sa mort & en sa vie, comme rapporte Leandre Albert. Il fut au siecle Notaire de condition, & l'a eté dans l'Ordre contre les assassins de saint Pierre martyr. Il fonda le Couuent de Padoüe, & y fut Prieur, & à saint Eustorge de Milan; il accompagna saint Dominique pendant quelques mois ez voyages de Lombardie; & mourut enfin à Milan 1288 cassé de vieillesse & d'austeritez. *Michel Pio l*. 1. *n* 18.

Le quatriéme fut Bonuize de Monaci Docteur és loix, natif de Plaisance en Italie. Il prit l'habit à Bouloigne l'an 12 9. des mains du saint Patriarche, lequel l'enuoya fonder & precher à sa ville, bien qu'il fut nouice encore; son humilité l'obligeant a refuser l'entreprise, saint Dominique l'y encouragea, & luy enioignit d'y aller: ce qu'il fit, & y reüssit fort honorablement; il vecut saintement en l'Ordre, &

merita d'etre choisi pour vn temoin irreprochable de la vie de son fondateur. *Michel Pio, l* 1. *num.* 52.

Le cinquieme, fut Iean de Nauarre, que fort mal à propos nos Cronistes surnommẽt Hespagnol, etant François de nation, duquel nous parlerons amplement aux chapitres suyuans de la vie des premiers compagnons du saint Patriarche.

Le sizieme, fut le Pere Raoul de Faense, que nous auons appellé quelquefois Radulphe & Rodulphe de Faense, & nous disons en François Rau de Faense. Ce fut luy que le bien-heureux Renaud aquit à l'Ordre par ses predications. Il etoit Docteur en l'vn & l'autre droit, & Curé de l'Eglise de saint Nicolas des vignes, laquelle il donna pour fonder nôtre Couuent de Bouloigne, qui s'appelle maintenant de saint Dominique. Nous l'auõs cy dessus veu Procureur au même Couuẽt; etant vn iour fort affligé, de ce que peu de personnes embrassoient l'Ordre, il vid en esprit Iesu-Chrit, & la sainte Vierge d vn côté, & saint Nicolas d'vn autre, lequel luy mit la main sur la tête, & luy disoit: Ne craignez pas, mon frere, parceque toutes choses succederont fort heureusement & pour vous & pour vôtre Ordre, Nôtre Dame a soin de vous. En même tems il luy sembla voir sur la riuiere de Bouloigne, qui se nomme le petit Rhin, vn grand vaisseau chargé de Religieux, & que le saint luy disoit, Voyez vous ces freres, ils sont en grand nombre, & il y en a tant qu'ils rempliroñt tout le monde. Il vecut saintement en religion, & mourut à Bouloigne l'an 1259. en même tems quasi que le bien-heureux Roland de Cremone, & Lambert de Bouloigne. Aussi peu de iours auant son decez, vn des lecteurs de Theologie, grand personnage, vid en son oraison saint Dominique, lequel ecriuoit dans vn petit liuret, en caracteres d'or ces trois lettres capitales, deux R R. & vne L. la premiere R. signifiant le Pere Roland de Cremone, la seconde, Rau de Faense, & la troisieme Lambert de Bouloigne *Michel Pio liure* 1. *n.* 54.

Le settieme fut Etienne, Prouincial de Lombardie. Maluenda le fait Hespaignol par conjecture, quoy qu'il en soit, il etoit etudiant & ecolier à Bouloigne, quand saint Dominique le fit appeller au Couuent, & luy donna l'habit en la maniere que nous auons dit cy dessus; ses merites l'eleuerent à la dignité de Prouincial, & il s'en aquitta saintement.

Le huittiéme fut Paul de Venize, qui prit l'habit au Couuent de Bouloigne, par les mains du bien-heureux Renaud, & fit profession aussi. Il accompagna le saint Patriarche en plusieurs voyages de l'Italie, & succa le lait de sa vertu par ses rares institutions & admirables exemples. Ce fut à luy qu'arriua ce rencontre que nous auons rapporté cy dessus, allant visiter vne Recluse, laquelle le voyant & son compagnon aussi fort ieunes, les méprisa tous deux, & la nuit suyuante nôtre Dame l'en reprit, & luy montra ceux qu'elle auoit si peu estimé, logez souz son manteau Royal. Il employa ses iours à prêcher dans la campagne, & vint apres mourir à Venize. Durant sa maladie, le lecteur en Theologie personnage de grande sainteté, s'allant reposer apres Matines, il songea qu'on chan-

toit au cheur la grande Messe, & A qu'etant à l'Alleluya, deux Anges vindrent à grand'hâte, qui l'enuoyoient aux infirmeries: Etant reueillé, il fut trouuer les Anciens,& leur dit, qu'il croyoit que frere Paul mourroit bien-tôt. Ce qui arriua, car le iour même le cheur chantant l'Alleluya de la grande Messe, il expira, & les Anges conduirent son ame au Ciel. *Michel* Pio *l. n.* 53

Le neuuieme, fut Fugere de Pen B na ville de la Marche d'Ancone, le bien-heureux Renaud luy donna l'habit à Bouloigne, & apres la profession licence d'aller à son pays: d'où etant de retour, il y salüa & embrassa son Pere S. Dominique, & luy le prit pour son compagnon pour aller à Rome, Florence, & autres lieux de l'Italie, pendant léquels voyages, il fut confesseur du saint Patriarche, & en pouuoit deposer autentiquement. Il en apprit de si bons exemples, qu'il s'est fait C vn saint Religieux en l'Ordre. *Michel* Pio *l.* 1. *nomb.* 5 :.

Ces neuf temoins furent declarez au souuerain Pere. & à la congregation des Cardinaux, afin de sçauoir, si leur temoignage seroit pour être accepté; le Pape & les Cardinaux les receurent tres volontiers, & ce qu'ils deposerent aussi, tous neuf etans, dit Flamin, personnes D d'vne grande sainteté. *Omnes hi nouem alumni fuere viri sanctißimi, fide, religione, ac vitæ sanctitate conspicui, quorum quidem testimonium, & verum, & sanctum Pontifex Maximus cum Apostolico senatu admisit & approbauit.*

L'aueu du saint Siege receu, le Pere Philippe de Vercelles amena les sudis neuf temoins par deuant les trois sudis Commissaires Apostoliques, pour deposer ce quils sçauoient de la vie du saint Patriarche. Ils presterent au prealable le sermēt ordinaire, & firent autentiquement leurs depositions l'vn apres l'autre. Le Notaire Apostolique & Imperial les decriuit toutes, & à chacune d'icelles il les souscriuoit de la sorte. Ie Aldoandre Teballi Notaire public d'autorité Imperiale, ay receu ce temoignage, par le commandement de Messieurs, Tancred Archidiacre de Bouloigne, Thomas Prieur de sainte Marie au Rhin, & de Paumier Curé de saint Marie de Campagnole, iuges deleguez & ordonnez par nôtre saint Pere le Pape Gregoire neuuieme, & par leur même commandement ie l'ay redigé par ecrit, selon les formes publiques.

Outre ces depositions, on fit des enquettes par l'Hespaigne, la France, & le reste de l Italie, d'où l'on tira quantité de miracles, lêquels furent examinez, auec les rigueurs ordinaires à semblables procedures. Le procez de la canonization fut aussi tôt reduit en forme, & en suitte presenté au souuerain Pere. Son affection extreme vers le saint, ne luy permit point de differer cet affaire le plutôt qu'il pût, il assembla le College des Cardinaux, & proposa la canonization de saint Dominique, duquel il auança ces parolles, *Tantum dubito de sanctitate Dominici, quantum de sanctitate Apostolorum* Petri *&* Pauli. Ie doute autant de la sainteté de Dominique, comme ie doute de celles des Apôtres saint Pierre & saint Paul. Les Refēdaires neanmoins satisfaisans à leur deuoir, chacun opina qu'il falloit proceder au decret de la canonizatiō

Aussitôt le souuerain Pere deter-

mina le iour, qui fut le trezieme de Iuillet veille de la fête de saint Bonauenture, & l'octaue de la fête de sainte Dominique vierge & martyr, & a ce iour il prononça le decret de la canonization en presence des Cardinaux, plusieurs Archeuêques, Euêques, & autres dignitez Ecclesiastiques, plusieurs Religieux aussi, quantité de seculiers, ordonnant que sa fête seroit celebrée le cinquieme iour d'Aout, qui fut la veille de sa mort, à cause que le sizieme, qui fut le propre iour de sa mort, etoit empeché de la solemnité de la Transfiguration de nôtre Seigneur.

Quelques Auteurs qui ne s'arrettent qu'à la superficie de ce qu'ils trouuent, sans examiner les tems, & les circõstances, chãgent l'année, le iour & le lieu de la canonization. Quelques vns veulent que ce fut l'année même de sa Translation, & au iour de saint Augustin; quelques vns ecriuent que ce fut à Spolete, à Peruse, & à Rome. Aucun d'eux n'est à soutenir, puisque les anciens manuscris de Bernard Guy, portent expressement que Gregoire neuuieme canoniza le saint, à Rieti, le troisiéme des ides de Iuillet, l'an 1234. le huittieme du Pontificat de Gregoire, le dix-huittieme de la confirmation de l'Ordre, & le treizeme de la mort du saint Patriarche: la datte de la Bulle de la canonization porte la même chose. Et en effet, qui pourroit croire, comme raisonne fort bien Maluenda, que toutes les procedures pour la canonization d vn saint ûssent peu être faites depuis le vint-quatrieme ou vint cinquiéme de May, iusques au treizeme de Iuillet? Et ce qui augmente cette difficulté, c'est que la

A commission Apostolique, d'informer ne fut enuoyée & expediée que l'an 1233. le même treiziéme de Iuillet.

Nous rapporterons aux chapitres suyuans, ces temoignages & depositions des neuf temoins, comme les pieces les plus rares de cette histoire, & la Bulle du souuerain Pere, & nous continuerons icy les merueilles que Dieu fit pour autorizer cette canonization. Etienne de Sail-

B lanac ecrit en son liure des affaires de l'Ordre, que les nouuelles de la canonization du saint, etans arriuées à Toulouze, dans la même année 1234. l'on prescriuit vn iour pour en celebrer solemnellement la fête à la veille de ce iour allãt à la ville, il rẽcontra le Pere Aymery de Solemniac, Religieux de l'Ordre de Citeaux, auec plusieurs autres du Monastere de Grand Selue: Cettuy cy

C ayant eté des intimes amys de saint Dominique, lors qu'il etoit en la maison de Foulques Euêque de Toulouze, le Pere Etienne le conuia de se trouuer demain au Conuent, pour y celebrer la premiere fête du saint. Luy tout aussitôt se laissant emporter à vn excez de ferueur & de iubilation, se prit à dire tout haut: Mon Seigneur & mon Dieu, tout puissant, ie vous remer-

D cie, de ce que vous glorifiez ainsi vôtre seruiteur Dominique. I'ay demeuré toute la nuit auec luy, & apres vn long entretien, & l'auoir embrassé, il m'a prié de venir auiourd huy à l'Eglise de ses enfans, & d'y faire sa fête, parce qu elle deuoit être fort celebre. De bon cœur ie m'y trouueray, & assisteray à la solemnité dans la plus grande ioye de mon ame Ce qu'il fit auec vne plus grande satisfaction, qu'il n'auoit pas

encore iusques à present experimenté *Maluenda l'an 1234. ch 5.*

Ce bon Religieux ayant eté si consolé de Dieu, pour auoir honoré son saint, quelques autres au contraire en furent iustement affligez, pour auoir meprisé sa fête & solemnité. Dans Rhegio ville d'Italie, chacun allant ce iour à nôtre Eglise, pour y honorer ce grand saint au iour de sa fête, vne femme desirant être de la compagnie, fut auertir sa voisine, pour sçauoir sa volonté. Elle se peignant alors, & prette à se lauer la tête, repondit brusquement à cette femme, Va t'y-en si tu veux, ie me coëfferay cependant: ces Religieux ne font que nous importuner auec leurs fêtes,

Dés qu'elle ût acheué ces parolles, vne douleur generale la saisit par tout entre cuir & peau, & tous ses cheueux se collerent tellement les vns aux autres qu'on ne pouuoit les deprendre: On fut obligé de la razer entierement, afin de remedier à cet accident; & parceque sa douleur ne cessoit point, elle reconnut sa faute, demanda pardon au saint, implora son ayde, & luy promit de celebrer tous les ans sa fête. Si tôt qu'elle ût fait cete resolution, sa douleur cessa, & presenta ses cheueux couppez au saint, les faisant attacher aux enuirons de sa Chappelle, pour marque de sa punition & de sa guerison.

En vne region de la Prouince de Dace, qui etoit du diocese Docton, l'on celebroit la fête de saint Dominiqu-, par commandement de l'Euêque: Pour cet effet, quantité de bonnes gens partoient de leurs villages dés le iour precedent, & s'en venoient à la ville. Vn riche fermier etant alors dans les chams auec ses

A moissonneurs, il auiza quelque troupe de ces bonnes gens, & leur demanda où ils alloient ainsi de compagnie. Nous allons, direnr ils, à la grande fête de saint Dominique; Vrayement, repliqua t'il, vous etez bien de loy sir, pour ainsi perdre vos iournées en ce tems cy: puis se tournant à ses gens; cependant vous autres, ne bougez pas d'icy, & qu'on fasse ma besoigne. Si-

B tôt qu'il ût fait ce commandement en derision de ceux qui s'incommodoient pour honorer la fête d'vn seruiteur de Dieu, la fievre le saisit, & elle ne luy fut, ny tierce, ny quartte, mais continuë l'espace d'vn an tout entier, au grand etonnement des medecins.

L'an reuolu, comme l'on celebroit à ce iour la fête de saint Dominique, il se ressouuint que l'année passée, voyant ces bonnes gens des chams aller à la ville pour y ce-

C lebrer la même fête, il s'en etoit moqué, & dont peut être Dieu l'auroit pû auoir chatié. Il se repentit de sa faute, s'en accusa deuant Dieu, & s adressa de tout son cœur à saint Dominique: non seulement il luy promit de celebrer tous les ans sa fête, mais encore de la faire chommer dans toute sa famille. Ce veu le guerit, & il reconnut plus euidemment sa faute, puisque pro-

D posant de rendre l'honneur qui est dû au saint, il fut incontinent deliuré de sa fievre.

Dieu fit retourner à vne semblable resipiscence vn laboureur des enuirons de Toulouze, lequel voyant la foule du monde qui s'empressoit, pour celebrer le iour de la Translation du saint, en fit des moqueries, & enfonçoit plus viuement son eguillon dans ses beufs,

pour les faire cheminer plus vite. A Son insolence ne demeura pas lontems impunie, parceque sur le champ ses piés se tordirent en sorte, que les talons etoient deuant, & le deuant etoit derriere. Aussitôt frappé aussitôt guery: il reconnut son indeuotion & sa legereté, & Dieu luy redonna la premiere droitture de ses piez

A propos de cette fête de la Translation de nôtre glorieux Patriarche, B Vincent de Beauuais cité par Maluenda l'an 1221. Chap. 41. dit que dans Sarragosse ville de Sicile, quelques femmes deuotes retournans à ce iour de l'Eglise de nos Peres, apres y auoir oüi la grande Messe, rencontrerent vne certaine femme sur le pas de sa porte qui filoit étant assise: elles ne pensans point l'offenser, luy dirent amoureusement, qu'elle auoit perdu beaucoup, de C n'auoir pas assisté à la grande Messe: Cette femme se piqua trop legerement de ces parolles, & dit tout en fougue, vous qui étes les bigottes de ces Religieux, faites en leurs festes. En méme tems ces yeux s'apostumerent, & en moins d'vne heure les vers y parurent: vne femme du voisinage, regardant ce mal si inopiné, luy en tira dix-huit qui commençoient à ronger deja la chair viue. Tout incontinent elle reconnut la cause de son accident, s'en vint à nô- D tre Eglise, se confessa, & promit d'étre plus reseruée, & de celebrer tous les ans cette fête par deuotion, & de ne plus se moquer de la pieté des autres: aussi-tôt ses yeux se desenflerent l'apostume secha, la douleur cessa, & dans peu de tems rien ne parut du mal passé.

Les depositions authentiques & iuridiques des neuf temoins sudis pour la Canonization de saint Dominique.

CHAPITRE XXI.

LE plus important des vertus de ce grand Patriarche, les plus rares merueilles de sa vie, de sa mort, & de la translation de son cors, les principaux chefs de ses esprit Apostolique, les plus riches exemples qu'il a donné à ses enfans, toutes ces choses étâs fort appuyeés de ces depositions, lequelles furent ouyes iuridiquement, ie ferois grand tort à cette Histoire, si ie ne les inserois icy, étant raisonnable, que si le Souuerain Pere s'en est contenté, pour immatriculer au catalogue des saints nôtre bien-heureux Patriarche, nous nous en contétions aussi, pour deferer creance à ce qui est deduit en ces quatre liures. Nous les rapporterons donc en leur premiere langue, dans la simplicité de leurs termes, sans les alterer & sans les faire parler françois, puisque nous auons dit tout ce qu'elles disent, & que ce n'est qu'en faueur des sçauans que nous les alleguons.

PRE-

PREMIERE DEPOSITION DV Pere Venture de Veronne premier temoin.

ANnus iam XIII. elapsus est, ex quo ordinem Prædicatorum hortatu Magistri Dominici sũ ingressus, de cuius manibus indumenta Ordinis accepi, & cui solenniter ex more, quã professionem vocamus, spopondi. Ex illo tẽpore Magister ipse Dominicus plenã à Pontifice Maximo in totũ Ordinem suum ordinandi, & corrigendi potestatem habuit. Ego autem anno, quo prima generalis synodus Ordinis Prædicatorũ celebrata Bononiæ fuit, interfui, in qua placuit ipsi magistro Dominico, vt instituerentur ij, qui Diffinitores appellantur, qui ius in totum Ordinẽ, ac in ipsum Generalem Magistrum, qui ius diffiniendi, ordinandi, ac puniendi, salua tamen magistrali reuerentia, haberent. Et cum eodem ego fui Bononiæ, & dum Galliæ Cisalpinæ monasteria viseret, comes illi fui eunti, manenti, ac redeunti, bibenti, comedenti, oranti, ac dormienti, qui quoties iter faceret, volebat, vel à se, vel ab aliquo eorum, qui erant in comitatu Dei verbum proponi. Hæc autem ego scio, quia interfui.

Semper autem volebat de diuinis rebus disputare, aut colloqui, aut docere, in ipsa etiam via interdum legere. In suis autem itineribus quotidie sacrificium Eucharistiæ faciebat, si Ecclesiam inueniebat. Dum autem sacrificaret, vbertim flebat. Et quando ad hospitium aliquod diuertebat, mos illi erat prius ad Ecclesiam, si quæ ibi esset, conferre se, ac orare, ac pene semper, quando extra monasterium erat, solebat, vbi primum de monasteriis matutinalis audisset officij signum, surgere, & comites excitare, cum quibus persanctè totum nocturnum officium celebrabat, dein suis etiam horis diurnũ, sic, vt nihil prætermitteret. Post officium Completorium silentium seruabat ipse, ac volebat ab iis qui secum erant, in ipso itinere, manè similiter vsque ad horam tertiam seruari.

Dormiebat in paleis vestitus, & calceatus, sicut iterfaciebat, nisi quod calceos (vt puto) sibi detrahebat. Ieiunium à festo Exaltationis sanctæ Crucis vsque ad Resurrectionem Dominicam etiam iterfaciens constantissimè seruabat. In ętate quoque omnia ieiunia ab Ecclesia indicta, & feriam semper, quam dicimus sextam: In itinere autem patienter comedebat quicquid sibi appositum fuerat prçterquam carnes, aut in quo carnes coctę fuissent, & si quando male in cibo, & potu accipiebatur, gaudebat. Vidi ego sępius ea quæ dico. Quoties vero ad aliquod peruenisset monasterium, cęnobitas conuocabat, ac sermonem ad eos de Deo habebat. Si quam vero ibi moram facturus erat, in cibo, & potu illius monasterij morem sequebatur, nec mutabat quicquam, sed formulam viuendi diligentissime seruabat, & quantum poterat, dabat operam, vt, qui secum erant, idem facerent.

Nec ipse vidi, nec vnquam audiui ijs, quæ dixi, contraria illum fecisse, nec vllum vnquam inane verbum, vel quod ad iniuriam, vel detractionem cu-

iusquam pertineret, protulisse. Illum præterea sapientem virum, ac singulari præditum modestia noui patientem, benignum, & valde misericordem, admodum affabilem, sobrium, ac iustum. Quare possum quidem vere affirmare, meper totum vitæ meę cursum nunquam vidisse quenquam, omnibus diligenter consideratis, copiosius cunctis ornatum virtutibus, tametsi multos magna sanctitate & eximiis virtutibus præditos viderim, & nouerim. Audiui prçterea cum multis aliis sacerdotibus confessionem illius generalem, quam in vltima ęgritudine habuit, de qua coniecturam feci, illum semper virginem fuisse. Mos etiam illi fuit, quoties in itinere erat, monasteria cuiuscunque Ordinis visere, ac illorum cænobitis prædicare, & ad rectum hortari. Hoc ego sępissimè vidi.

Si quis prçterea sui Ordinis, aut alius cænobita tentatione aliqua, vel alia perturbatione vexaretur, & ad eum confugisset, magnum ex eius consolatione remedium sentiebat, ac fere omnes mirificè subleuati ab eo recedebãt. Hoc autem crebro in Prouincia Galliç Cisalpinæ, hoc est Mediolani, Columbę, & aliis multis in locis vidi. Fere autem quotidie, nisi quid magnum obstitisset, solebat suis cænobitis prædicare, & multum flere, & alios ad flendum prouocare. Magnus etiam decretorum Ordinis sui, ac institutorum zelator fuit. Acriter delinquentes puniebat, & ii, qui puniebantur, libẽter ac patienter mulctas illius sustinebant. Assiduus in officio fuit diuino, & cũ cæteris id celebrabat. Maiorem noctis partem, aliquando totam, ducebat insomnem in Ecclesia, & multum in suis orationibus flebat. Interrogatus ipse testis, quomodo hæc sciret, ait, quia sæpissimè illum tali tempore orantem, ac flentem, & aliquando victum somno dormientem in Ecclesia inueni. Hinc fiebat, vt propter multas & nimias vigilias crebro in mensa dormiret.

Cum autem circa finem (vt puto) Iulij mensis, Venetiis ab Vgolino tunc Ostiensi Episcopo & Apostolico Legato, nunc autem Pontifice Max. redisset Bononiam, licet ex itinere propter nimios calores admodum fessus, statim tamen mecum, qui recenter monasterio præfueram, & cum Rodulpho locutus est de rebus ad statum Ordinis pertinentibus, sermonemque in multam noctem protraxit, qui cum ab eo discederemus, ac rogaremus, vt ita fatigatus iret cubitum, nec ea nocte ad matutinum surgeret officium, non assensit, sed mox Ecclesiam ingressus est, ac nocturno interfuit officio, quẽadmodum ex cænobitis & ex ipso magistro Dominico audiui, post quod quidem nocturnum officium, dixit se tunc magno dolore capitis labotare, idque ægritudinis extitit principium, quę illi finis vitæ fuit. In qua tamen non in lecto, sed in sacco iacere voluit. Tunc tyrones cęnobitas ad se vocauit, ac mellifluis verbis, & hilari vultu solatus est, & ad perseuerandum constanter in via Dei hortatus. Adeo autem patienter illam ægritudinem, vt reliquas, etiam tolerauit, vt eâ maximè lætari nobis visus sit.

Cum vero eum ad montem sanctæ Mariæ extra muros vrbis, quod ibi esse salubriùs cælum putatur, transtulissemus, & se moriturum sciret, me, & alios cænobitas numero circiter xx. ad se vocauit, & pulcherrimum ad nos sermonem habuit, adeo quidem, vt nunquam vtiliorem & efficaciorem ex eius ore audierim. Tunc sancto inunctus est oleo. Cumque (vt ego

ex quibusdam cęnobitis audiui) monachus ille, qui Ecclesiæ præerat, dixisset, fore, vt si ibi moreretur, non sineret eum inde asportari, sed in sua sepeliret Ecclesia, Absit, Magister Dominicus inquit, vt alibi, quam sub pedibus meorum cænobitarum sepeliar, & continuo iussit vt se in propinquam vineam portarent, vt se liberè possent in suum monasterium referre, quia in sua ecclesia, & sub pedibus suorum cænobitarum sepeliri vellet, statimque reportauimus, maximè timentes, ne in via moreretur. Cum in monasterium retulissemus, post certum spatium me ad se vocauit, ac dixit, Accingimini.

Tunc Patres conuenere, vt ex more, ac solenniter animæ commendationem peragerent, sed ille iussit, vt adhuc paulum differrent. Interim dixi, Scis Pater, quanto in mærore, ac luctu nos relinquas, qui te tantum Patrem ac ducem amittimus? Proinde rogamus te, vt pro nobis Deum preceris, Tunc sanctus vir oculos, & manus in cælum sustulit, ac dixit; Sancte Pater tu nosti, quam libenter, & quam constanter in tua voluntate permanserim, & quos mihi dedisti custodierim, & conseruauerim. Hos igitur Domine tibi commendo, vt famulos ipse tuos custodias, & tueare. Audiui etiam ex aliis Patribus, qui simili modo prose illum rogauerant, eum respondisse: Ero vobis fratres charissimi vtilior, & fructuosior post obitum meum, quā dum vixi. Paulo post ex illius iussu animę commendationem peregimus, & ille simul tunc expirasse creditur, dum diceremus, Subuenite sancti Dei, occurrite Angeli Domini, suscipite animam eius, & offerte in conspectu Altissimi.

Puto etiam, nutu factum esse diuino, vt Ostiensis Episcopus nunc, Pontifex Max. & Aquileiensis Patriarcha, cum multis aliis dignitatibus ecclesiasticis insignibus viris, opportunè Bononiam peruenerint, ac eius exequias sua præsentia decorauerint, ac celebrauerint & ipse Legatus Apostolicus sacram hostiam immolauerit, hoc est, quam dicimus Missam, cantauerit. Festum autem S. Sixti iam duodecimum ab illius obitu annum compleuit. Sed eodem obitus anno, hyeme quę secuta est, in ecclesia veteri, vbi sepultus erat, mirificus odor pręcipue circa illius sepulchrum ad omnium nares peruenit, quem quidem odorem ego cum multis aliis (sicut ex illis audiui Patribus) qui adhuc viuunt sensi, quique in multos perdurauit dies, nec scire poteramus, quisnam esset odor ille, credentes haud dubiè, de sepulchro illum egredi.

Audiui etiam, ac ita esse minimè dubito, multa miracula in illius obitu, & anno illo, sequentibusque, ob eius merita Deum edidisse. Hoc autem ideo credo, quia multi vtriusque sexus ad eius sepulchrum, alij cum candelis, cum cereis imaginibus alij, veniebant affirmantes, Deum vel in se, vel in suis miracula B. Dominici meritis esse operatum. Propter quod fuere multi, qui circuncludere id sepulchrum, ac sericis vellent operimentis integere, sed cænobitæ id fieri vetuere, veriti, ne propter multitudinem ordo perturbaretur, aut essent, qui dicerent, arte id cęnobitarum, vel inanis gloriæ, vel auaritię instinctu fieri. Pręterea, cum eius corpus eò transferendum esset, vbi nunc iacet, Prætor Bononiensis iussit, vt multi ex primoribus vrbis sepulchrū custodirent, & per dies quindecim milites custodiere, quod metue-

bant, ne corpus ſurriperetur. Quare noctu conuenientibus monaſterii Patribus ad aperiendum ſepulchrum, pręſente Prætore, ac multis Bononienſibus ciuibus, antiſtitibuſque, & religioſis aliis hominibus, ſepulchri calcem inuenimus duriſſimam, vt vix ferreis palis, & malleis quiuerit frangi, & ſumma cum difficultate ſaxum, quo tegebatur, auelli, quo ſublato diuinus quidam exiit odor omnibus ignotus, ac tantus, vt per eum tranſire locum omnia viderentur aromata, neque humani aliquid olebat.

Verum is multo maior & admirabilior fuit, poſtquam de ſepulchro educta, & aperta eſt arca lignea, quæ clauis inuenta eſt clauſa firmiſſimis, vbi ſancti viri corpus quieſcebat, de qua educta ſunt oſſa, & in nouam ad id paratam ligneam itidem arcam repoſita clauibus bene munitam, & occluſam, quam vrbis magiſtratus ſeruauit, & adhuc ſeruat. Quam quidem capſam in aurora diei, qui ſecutus eſt, veniens antedictus Archiepiſcopus cum Epiſcopis ijſdem aperuit. De qua diuinus ille, quem diximus odor egreſſus eſt, quam quidem in nouum tranſtulere ſepulchrum. Octauo die tranſlationis venit idem Prætor, & ciues ex primoribus vrbibus multi, cum Iordane Generali Magiſtro, & cum Prouinciali, multiſque aliis cænobitis prædicatoribus, quibus omnibus præſentibus de nouo ſepulchro eductum caput eſt, quod ipſe Iordanis pluſquam trecentis cænobitis oſculandum præbuit, odorem ſentientibus inenarrabilem, qui quidem in ipſius tenentis illud Iordanis manibus, ac meis remanſit, & omnium, quicunque id, & alia corporis eiuſdem ſancta tetigere oſſa. Fuere etiam, qui aliàs vſque in hodiernum diem diuinum illum odorem ſenſerint.

Fuit præterea tantus illius in animas amor, & commiſeratio, vt non ſolum fideles omnes, ſed etiam infideles, & eos, qui in inferno cruciarentur, amor ille tantus, & commiſeratio complecteretur, & multas pro illis effunderet lacrymas. Ardens ipſe in ſuis fuit prædicationibus, & vt ſui tales eſſent dabat operam, quos ad diuerſa mittebat loca. Cuius rei tanto ardebat ſtudio, vt gentiles aliquando adire hac de cauſa optauerit. Interrogatus teſtis, quomodo hæc ſciret, ait, quia ex ipſo, & ex alijs audiui.

Ego Aldroandus. q. Tebaldi publicus imperiali authoritate Notarius, teſtimonium hoc accepi iuſſu dominorum Tancredi Bononienſis Archidiaconi, Thomæ præfecti ſanctæ Mariæ ad Rhenum, nec non Palmerij ſanctæ Mariæ Campagnolæ præfecti, Iudicum à Domino noſtro Papa Gregorio nono delegatorum, ac eorum iuſſu in publicam formam redegi.

Hæc ſubſcriptio Tabellionis ſequentibus quoque teſtibus adjecta fuit. Sed illam nos ampliùs tanquam minimè neceſſariam non repetemus. Satis ſit lectorem admonuiſſe, ne Tabellionis vltra nomen quærat, aut deſideret.

SECONDE DEPOSITION DV Pere Guillaume de Montferrat, second temoin.

SECVNDVM testimonium dixit Guillielmus Montisferratensis Ordinis & ipse Prædicatorum cœnobita, suoque iureiurando interrogatus ita respondit. Anni sunt circiter xvj. ex quo me ad Romanam contuli curiam, vt ibi Quadragesimæ tempus agerem, vbi Hostiensis Episcopus, qui nunc Pontifex maximus est, in suam me domum recepit. Quibus diebus frater Dominicus Ordinis Prædicatorum institutor, ac primus Generalis Magister Romæ erat, & domum eandem frequentabat. Ex quo tempore antedictum F. Dominicum noui, & eius consuetudine plurimum delectatus sum, & amare cæpi, & cum eo frequenter de ijs agebam quæ ad meam ipsius, & aliorum pariter salutem animarum pertinerent, ac mihi videbatur ille magis religiosus, ac maiori animarum desiderio teneri, quàm cæteri omnes, quos vnquam nouissem, & quibus cum versatus essem quanquam magnus illorum esset numerus, cui etiam me socium ad Septentrionales populos infideles ad Catholicam fidem vocandos, & comitem promiseram, postquam duos annos operam Theologiæ dedissem Parisijs, quò me conferre post modum volebam, interim Ordinem suum ille stabiliret.

Cumque iam Parisium proficiscerer, venit frater ipse Dominicus ex Hispania, & collatis indumentis in Ordinem me suum recepit, ex quo tempore multùm cum illo, & diuersis quidem in locis versatus sum, eundo Romam, & ad alia loca, & redeundo, edendo cum illo, & etiã dormiendo, & orando, & simul cum rectè vel cum male valeret manendo. Vidi ego, quamdiu cum eo fui, seuerè admodum, & rigidè illum formulam vitæ, ac instituta Prędicatorum seruantem, & quamuis aliquid ex ea quandoque alijs remitteret, sibi nihil vnquam remittentem, ac nulla in re, nullo tempore sibi parcentem. Sic quidem, vt ieiunia, vel quæ indixit Ecclesia, vel eius Ordo instituit, etiam ægrotans non omiserit. Illud quoque vidi, cùm Romam cum eo proficiscerer, fluxu ventris laborantem nec ieiunium omisisse, nec carnes edere voluisse, nec aliud, quam panem, quandoque rapas comedisse, & hoc ego scio, quia simul cum eo vescebar.

Interrogatus vbinam alias illum ægrotantem vidisset, Viterbij inquit, sed quod genus morbi fuerit, non memini. Toto præterea tempore, quo sum cum illo versatus, numquam vidi ægre ferentem, aut conquerentem, vel de vilitate cibi, & potus, vel de cæteris, aut quod malè & incommodè dormiret. Idque vel ægrotaret, vel rectè valeret. Præterea quoties iturus erat cubitum, orationi priùs diu ac multum vacabat cum gemitu & lacrymis vbertim profluentibus, adeo quidem, vt me, & comites alios, qui dormiebamus excitaret, & haud dubiè credo, maiorem illum nocturni

temporis partem orando quàm dormiendo contriuisse.

Semper autem vestitus, cinctus, & calceatus, vt erat per diem, nec vnquam in lecto, sed aut humi, aut in tabulis, aut paleis, stramentisue alijs dormiebat. Silentium autem secundùm Ordinis decreta horis semper consuetis seruabat. Nullum inane proferebat verbum. De Deo semper, aut cum Deo loquebatur. Interrogatus, quomodo hæc sciret, ait, quia primariam illum seruasset virginitatem, quod vt credam, mea cum illo assidua & summa viri consuetudo facit, & perspecta mihi diu integritas, quod etiam ex alijs plurimis ex nostris præcipuis viris grauibus, & qui cum illo diu versati sunt, idem asserentibus audiui.

Interrogatus ex quibus hæc audisset, respondit Oxomæ vrbis Episcopus, cuius ille canonicus fuit, & alij, quibuscum diu ante inchoatum Prædicatorum Ordinem vixit, canonici, mihi hoc retulerunt. Aderam quoque, quando illius corpus de veteri sepulchro in nouum, vbi nunc requiescit, translatum fuit, quòddum fieret, timuere Prouincialis Prior, & monasterij Patres, ne illud feteret, quia sepulchrum eo erat in loco, in quem aquæ pluuiæ confluerent. Propterea nolebant, vt pręter monasterij cęnobitas, alij adessent, sed efficere, quod volebant, non potuere, si quidem Prætor Bononiensis cum quatuor, & viginti ex primoribus ciuibus affuit, ex quibus multi sepulchrum aliquot noctibus custodierant. Cumque apertum fuisset sepulchrum, & educta capsa, in qua corpus iacebat, admirandæ suauitatis odorem, quicumque aderant, sensêre, nec scire quisquam poterat, cuinam aromatum odor ille comparari posset. Quare moti omnes capsam illam venerabundi exosculati sunt. Quod cum facerent, multomagis odorem illum senserunt. Quę res quidem præ nimio gaudio lacrymas omnibus excussit. Demum translatum fuit corpus in eum quidem locum, vbi nunc iacet. Vidi etiam permultos, qui cum variis laborarent morbis, affirmarent, se Fratris Dominici meritis sospites factos. Sed illorum nomina non memini, quia nec ante illos noueram. Nam cum vnus in Synodo ex Diffinitoribus essem, talibus vacare non poteram.

TROISIEME DEPOSITION DV Pere *Amize* de Milan, troisieme temoin.

AMizus Mediolanensis Monasterij Prędicatorũ Patauij Archicęnobita, & ipse iuratus ita respondit, F. Dominicum antedictum virum fuisse mitem, mansuetum, patientem, benignum, pacificum, sobrium, modestum, & in omnibus dictis & factis suis admodum grauem, pium, consolatorem omnium, & præcipue suorum, seruatorem mirificum formulæ viuendi Ordinis sui, ac institutorum. Paupertatis autem in victu, ac vestitu tam suo, quam suorum cœnobitarum, in ædificijs quoque, ac in vestibus, & ornamentis Ecclesiasticis amatorem summum. Quare diligentissimè ca-

uit, ne vestes Ecclesiasticę aut ex purpura, aut ex serico fierent. Vasa quoque aurea, vel argentea, præter calices, ne essent.

Fuisse in orationibus assiduum tam in die, quam in nocte; Et adeo quidem pernoctare solitum, vt raro illum eius cænobitæ dormientem inuenerint, neque vllum fuisse, qui sui Ordinis decreta, & instituta diligentiùs, & rigidiùs seruaret, quique nulla in re sibi parceret, & qui à suis omnia exactè in choro, in triclinio, & cæteris in locis, ac in rebus omnibus seruari magis posceret. In concionibus quoque ardentissimum fuisse, & salutis animarum præcipuum amatorem, ad quod cæteros etiam suos magno studio accendebat. Alios præterea Ordines, ac religiosos viros singulari quodam cultu, ac veneratione prosequi solitum. Interrogatus quomodo hæc sciret, respondit, quia cum illo versatus esset, ac talia vidisset, multa etiam alia ex multis audisset, quę vera esse minimè dubitaret.

Se præterea credere, & alios audisse, idem asserentes, illum vsque ad extremum vitæ integram seruasse virginitatem, ac eius rei constantem, & publicam in toto Prędicatorum Ordine fuisse opinionem, & famam. Addidit quoque post illius translationem corporis, nocte quadam, præsente Bononiensi Prætore, ac multis ex nobilioribus vrbis ciuibus & Generalis Ordinis totius Magistro, Prouincialique Priore, ac multis alijs ex patribus Ordinis hoc petentibus apertum fuisse nouum sepulchrum & capsam, in qua corpus illius quiescit, & omnibus illis monstrata fuisse ossa, quę miram odoris fragantiam emitterent, seque testem ex illorum numero vnum fuisse, affirmauitque talem se numquam odorem sensisse.

QVATRIEME DEPOSITION DV *Pere Bonuise de Plaisance, quatriéme temoin.*

BONVISIVS Ordinis Prædicatorum sacerdos, suoque iureiurando iussus ita respondit. Anni sunt, xv. & amplius ex quo in Ordinem ego Prædicatorum admissus; & cum Fratre Dominico menses circiter. x. Bononiæ in Monasterio sancti Nicolai versatus sum. Romę quoque, ac Mediolani, cui etiam in vltima ægritudine ministraui Erat illi mos, post completorium officium alijs cænobitis dormitum abeuntibus, in Ecclesia orandi causa delitescere. Ego qui hoc sępius obseruaueram, vt quid ibi rerum ageret scire possem, aliquando ibidem in occulto latui, & audiui orantem. magnos emittentem clamores, & gemitus, suspiria & lachrymas effundentem. Interrogatus, quomodo scisset illum esse Fratrem Dominicum, ait, quia illum videbam, cum lumen esset in Ecclesia. De voce quoque illum noueram, nec falli poteram.

Credo etiam sæpenumero totas illum ibidem noctes orando insomnes duxisse. Et cænobitis omnibus notissimum erat, cumque diligenter aliquando perquisissem, vbinam dormiret, certum nusquam inueni locum,

rigide admodum seruantem, benedicentem maledicentibus, & de Deo, aut cum Deo semper loquentem. Hæc autem scio, quia eundo, redeundo, ac residendo, edendo, ac bibendo, bonæ, ac malæ valetudinis temporibus cum illo versatus sum.

Aderam quoque quando illius ossa multis cænobitis, qui translationi non interfuerant, monstrata sunt, præsente cum multis ciuibus Bononiensi Prætore, Generali Magistro, ac Prouinciali Priore, & cænobitis Monasterij cunctis, quando sensêre omnes etiam remotiores odorē suauissimum, qui de illis exibat, nec scire quisquam poterat, cuinam aromatum odor ille comparari posset, propter quod à Deo immissum omnes arbitrabantur. Illud quod in me sum expertus, vltimo loco ponam. Eram ego recenter in Ordinem Prædicatorum admissus, ac tyro, quando frater ipse Dominicus mihi iussit, vt Placentiam ad sacras conciones apud illum populum habendas me conferrem, cumque ego rogarem ne mitteret, causatus imperitiam, & ineptitudinem meam, is me bono esse animo iussit, & hortatus est, vt irem, asserens Deum mecum futurum, & verba in meum os congesturum. Quibus motus verbis parui, & eò concessi, tantamque mihi gratiam contulit Deus, vt tres fratres meis motos prædicationibus in nostrum Ordinem receperim.

CINQVIEME DEPOSITION DV

Pere Iean de Nauarre, cinquiéme temoin.

IOANNES Hispanus eiusdem Ordinis sacerdos suo & ipse iureiurando ita respondit. Ego in concilio Innocentij tertij Pontificis Maximi Prædicatorum Ordinem ingressus sum, & decimus iam & octauus annus proximo diui Augustini festo complebitur, ac ipsius Ordinis indumentis ab ipso Fratre Dominico indutus sum, à quo principiū Ordo ipse traxit, ac eodem die in ipsius manibus tria vota professus sum in templo diui Romani Tholosæ. Ex quo tempore diu noctuque commorando, & itinera faciendo cum ipso versatus sum, in quo multa memoratu digna obseruaui. Illud imprimis, quod neminem orationibus magis intentum, aut assiduum magis vidi, aut minus dormientem, & frequentius, & acerbius corpus suum macerantem. Hæc ego noui, quia creberrimè vidi. Ex aliquo etiam audiui cænobitarum, qui affirmauit, consueuisse illum corpus suum aliis cædendum, ac macerandum tradere. Ferreo autem ipse flagello in treis distincto catenas verberare se solebat. Cuius rei publica inter cænobitas erat fama, quibus se ille cædendum præbuerat.

Aliorum delicta cænobitarum puniebat quidem, sicut Ordinis decreta iubebant, sed illorum valde miserabatur, ac indolebat, quando punire cogebatur. Creberrimè concionabatur, & ardentissimè, & suos monebat, & hortabatur, vt idem pro salute animarum, quarum summa illi cura erat,

facerent, Deoque plurimum fidens, ex suis etiam simplices, & indoctos quosdam hac de causa ad concionandum mittebat, dicens, Bono estote animo, & sine metu, ite, quia vobiscum Dominus erit, & verba vobis ministrabit, nec deesse quicquam sinet Ibant igitur, & sicut prædixerat illis eueniebat.

Cum Tolosæ essem Parisium me inuitum, & recusantem cum alijs quinque Ordinis sacerdotibus, & vno ex ijs, quos dicimus Conuersos, ad studendum prædicandum, ac erigendum in ea vrbe Monasterium misit præfatus, vt nihil timeremus, quanquam ne id faceret dissuadebant Montis-fortis Comes, Archiepiscopus Narbonensis, & Tholosanus Episcopus, alijque complures, quibus respondebat Ne mihi impedimento sitis, ipse enim quid agam, scio. Cumque ibi essemus Ioannes Sancti Quintini Diaconus, qui quidem in ea vrbe Theologiam profitebatur, Ecclesiam nobis sancti Iacobi in porta Narbonensi habitandam dedit, in qua Monasterium extruximus, & multos in nostrum Ordinem recepimus. Collata ibi nobis multa cum alijs reditibus prædia fuere, & omnia, quemadmodum Frater ipse Dominicus futurum prædixerat, prospera nobis euenerunt.

Omnibus præterea, diuitibus, & pauperibus, Iudæis, & infidelibus, quibus abundabat Hispania, amabilem se præbebat, ita quidem, vt omnes illum (sicut ego vidi) præterquam hæretici, amarent, quos suis ipse prædicationibus, ac disputationibus persequebatur, & expugnabat, & tamen blande illas ad amplectendam veram fidem adhortabatur, quod ego sæpius audiui, & vidi. Eodem præterea modo vestitus, & calceatus noctu iacebat, cum dormire vellet, quomodo per diem esse solebat, nisi quod sibi calceos detrahebat Quando autem iter faciebat, à ciuitate vsque ad ciuitatem, vel castellum, vel vicum, nudis ibat pedibus. Cum vero ad talia perueniebat loca, sibi calceos restituebat, quos quidem, & indumenta ipse sua portabat, neque ab alio portare sinebat Hæc item ego vidi, & ex alijs audiui. Quoties verò pedem in lapidem offendisset, non turbabatur, sed hilari vultu aiebat, Hæc est nostra pœnitentia. Sic autem dicebat, quod illi mos erat semper in aduersis lætari.

Summus erat paupertatis amator, suosque ad eundem amorem accendebat. Interrogatus, quomodo hæc sciret, quia inquit videbam illum vilissime indui, & suos ad paupertatem frequenter hortari, & quia bona omnia temporalia, quæ multa fuerunt collata, contempsit, atque reliquit. Cibi fuit, ac potus parcissimi, in quo sibi numquam, quod in alios quandoque faciebat, indulsit. Est enim mos cænobitis inuitare se non nunquã in cibis hilarius, hanc nos pictantiam vocamus. Quando per ciuitates aut castella gradiebatur, perraro, aut nunquam oculos attollebat. Hæc me non latuere, quia comes illi eram. Maiorem noctis partem in Ecclesia ducebat insomnem. Ter quarundam ciuitatum delectus est Episcopus, sed esse numquam voluit, Paupertatem, & conuictum suorum cænobitarum Episcopatui præferens, quod se scire dixit, quia non solum publica tunc erat inter cęnobitas, sed inter alios quoque fama. Hoc autem fuit priusquam ego Prædicatorum Ordinem ingrederer. De Deo fere semper, aut cum Deo loquebatur. Atque vt idem facerent, suos monebat, & hortabatur cænobitas.

Omnibus hilarem se præbebat. In orationibus crebro lachrymabatur, quod ego sæpe vidi, & ex alijs audiui. Illud frequens erat in ore omnium, seruauisse illum perpetuam virginitatem, quod ante quidem, ac post illius obitum audiui, & hæc erat constans inter cænobitas fama. Dicebat aliquando ille, se optare pro fide Christi flagellis cædi, & suum corpus in frusta secari. Præterea, quod ego audiui, & vidi, coram, & per literas hortari suos solebat, vt vetus ac nouum Testamentum semper in manibus haberent. Ipse autem semper Matthæi Euangelium, & Pauli Epistolas secum portabat, & frequenter legebat. Retulerunt etiam mihi Canonici, quibus cum ante institutum Ordinem vixit, dum Palentiæ studeret, & magna esset orta fames, illum, & libros, & quicquid habebat in cibos pauperum vendidisse, & multos illius exemplum secutos egenis opem tulisse.

SIZIEME DEPOSITION DV *Pere Raoul de Faense, sizieme temoin.*

RODVLPHVS Fauentinus antedicti Ordinis Sacerdos, & ipse interrogatus suo iure iurando ita respondit. Præ eram ego Ecclesiæ sancti Nicolai Bononiæ, quando Bononiensis Episcopus motus Vgolini Ostiensis Episcopi, & Apostolici Legati nunc vero Pontificis Maximi precibus ipsam Ecclesiam meam Prædicatorum Ordini concessi, & ego statim in eundem Ordinem receptus fui. Eodem anno Frater Dominicus ipsius Ordinis institutor, ac primus Generalis Magister, Bononiam, vbi vsque ad extremum vitæ commoratus est, præterquam temporibus quibusdam, in quibus Romam, Venetias, & in Galliam Cisalpinam contendit, quo toto quidem vitæ illius tempore, quamdiu Bononiæ, quia Monasterij Procurator eram, cum eo die noctuque versatus sum in Eccle sia, dum officia diuina celebrarentur, in triclinio, & in cubitorio, quò quidem neminem vidi diutius, ac impensius orationi vacantem. Propter quod erat illi mos maximam noctis partem in Ecclesia insomnem ducere. Ibi tunc attentissimè orabat, suspirabat, ingemiscebat, ac vbertim lacrymabatur. Aliquando stans, & extremis pedum digitis inhærens sublatis manibus orabat. Hæc ego vidi & audiui, quia sæpe cum eo per noctabam, & illi simul orans, quod eram admodum familiaris, adhærebam. Videbam autem quia semper in Ecclesia lumen erat.

Catena quoque ferrea vsque ad obitum ad renes super nudo cinctus est. Quod ideo noui, quia cum obisset, ita cinctum inueni, & atcenam illam ego seruaui, quam postmodum Iordani Magistro Ordinis illius successori dedi. Dormiebat ita vestitus, & calceatus, vt esse per diem solebat, nisi quod calceos sibi detrahebat. Iacebat autem vel humi, vel super viminea crate; in qua ego pannum aliquando insternebam. Sæpe etiam sedens dormiebat. Crebro etiam in mensa, vbi illum propter nimias vigilias somnus inuadebat. In celebrandis autem diuinis Officijs erat assiduus, quæ

cum cæteris celebrabat. Sic etiam cibis eisdem cum illis epulabatur. Quoties autem ego, qui Procurator eram, cibos solito copiosius apponi iubebam (hanc nos pictantiam dicimus) ipse me silentio ad se vocabat, ac in aure dicebat, cur hos cænobitas occidis? Quoties vero nobis aut panis deficiebat, aut vinum, & id ego illi referebam, continuo iubebat, vt ad orationem confugerem, Deum asserens suis non defuturum. Cumque in Ecclesiam ob id me reciperem, sæpe ipse me subsequebatur, ac simul orabat. Quando item parum habebamus panis, iubebat, vt nihilominus discumberemus, nec deerant nobis vnquam necessaria. Quod ad vitæ formulam attinet, nihil eorum vlla in parte omittebat, aut ab alijs omitti sinebat, quæ legibus Ordinis ac decretis continerentur. Hæc autem ego ignorare non poteram, quia cum illo frequenter eram, nec vllum vnquam vidi, quem in religione, ac Dei cultu magis probauerim.

Animarum autem salutem non Christianorum tantùm, sed etiam Sarracenorum, ac infidelium omnium ardentissime optabat, ad quos ire maximè cupiebat, vt eos Christo lucrifaceret, nec alium vidi, quem illi, hac in re anteponerem. Erat mitis, placidus, benignus, pius, misericors, & consolator suorum cænobitarum eximius. Si quem peccantem in aliquo videbat, tanquam non vidisset, ad tempus dissimulabat. Ad se illum postea vocabat, & benignè reprehendebat, atque, vt delictum id confiteretur, iubebat. Et quamuis in accusandis culpis verbis vteretur placidis, rigide tamen mulctabat, nec tamen ob id quispiam tristis ab eo recedebat, Mirificus erat paupertatis amator, ad cuius amorem suos quoque adhortabatur, cuius quidem rei, vt alia taceam, illud mihi indicio fuit, quod statim, vbi Bononiam venit, Odoricus Gallicanus quædam nostro Monasterio prædia donare voluit, & iam coram vrbis Episcopo scripta erat per tabellionem donatio. Quod vbi nouit Frater ipse Dominicus, rescindi coram eodem Episcopo voluit, dicens, velle se, vt sui cænobitæ mendicato in dies singulos cibo, & quidem parcè viuerent, nec vltra id, quod in singulos dies necessarium, quærerent. Vt autem haberent prædia, nullo se pacto permissurũ.

Volebat etiam, vt in paruis, & humilibus tectis habitarent, vilissimæ vt essent vestes, nec ad vsum sacrorum ex serico factas admittebat. Denique diligentissimè procurabat, vt summum suum paupertatis amorem omnia testarentur. Præterea nolebat suos temporalibus vllis implicari negotijs, præterquam, quibus cura esset parandorum, quæ Monasterio necessaria erant, vt vel lectioni, vel orationi tantùm, vel prædicationi vacarent. Quod si quempiam sacris maximè aptum concionibus videbat, nulla in alia re illum implicari patiebatur. In via numquam, nisi de Deo, deque salute animarum loquebatur. Ex eius ore verbum numquam inane, aut quod alicui detraheret, audiui. Magno studio, & ardore prædicationes ipse exercebat, & in ijs plerumque flebat, & lacrymas auditoribus excutiebat. Confiteri delicta sua volentes benignè, ac libenter audiebat. In prima generali Synodo, quæ Bononiæ celebrata est, voluit ipse Magisterio se abdicare, asserens inutilem se esse, ac impensè rogans, vt alium sibi Patres sufficerent. Sed nullo pacto id fieri passi sunt. Illud autem impetrauit, vt ij tunc primum crearentur, qui Diffinitores appellantur, quibus quidem in totum Ordinẽ,

ac in ipsum Generalem Magistrum potestas esset iubendi, statuendi, ac diffiniendi, quamdiu Synodus ipsa duraret.

Aderam ego dum moreretur, & meo caput illius gremio sustentabam, & sudorem abstergebam. Cænobitæ aderant, & flebant, quando illos ipse consolatus est dicens, Ne quæso flete fratres charissimi, sum enim vtilior ibi futurus, quò nunc propero, quam hic fuerim. Interrogatus ipse testis, quinam tunc cænobitæ affuissent, ait, Aderant multi quidem, sed nunc mihi nomina illorum non succurrunt. Quidam ex ijs, qui adstabant ex eo quæsiuit, vbinam suum cadauer sepeliri mallet, respondit ille, Sub meorum cænobitarum pedibus. Expirauit autem quando nos animæ commendationem peragentes diximus: Subuenite sancti Dei, tenente illo, cum hæc diceremus, oculos, & manus in cælum sublatas. Quod ad illius sepulturam attinet; ego illam procuraui totam, & in capsa lignea corpus locaui, & ferreis clauis diligentissimè clausi, neque in eam, vel in sepulchrum odorem vllum, aut quicquam aromatum vel ego immisi, vel alius quisquam, nec me inscio poterat vllus, quia corpus ego diligentissime custodiebam, & cum Procurator essem Monasterij, iussu meo gerebantur omnia, & imposito saxo intectum & clausum diligentissimè sepulchrum fuit.

Quando autem corpus illius post multos annos in præsens translatum est sepulchrum, aderam ego quoque cum illis, qui vetus sepulchrum aperuere, & egomet ferreis palis, & malleis firmissimam, & tenacissimam illius calcem rupi, & saxum, quo tectum erat, sustuli. Quod quidem sepulchrum magnis erat lapidibus extructum, & optimè quidem vndique munitum, atque firmatum, in quo quidem sic muniendo, & firmando tanta eram diligentia vsus, ne corpus fortè quispiam surriperet. Aperto autem tumulo admirabilis quidam & prorsus mihi ignotus odor exiit, suauitatis quidem tantæ, vt nullum putauerim aromaticum odorem illi posse conferri. Hoc etiam asserebant Episcopi, & quicumque aderant honorati viri, qui sepulchrum custodiebant. Qui quidem odor in priore tumulo, & in rebus omnibus, quæ in illo fuerant, per multos durauit dies, etiam in eorum manibus, qui & ossa, & cætera, quæ simul inuenta sunt, tractauerant, hodieque in ipsis perdurat ossibus. Hæc ego scio, quia interfui, & meis omnia manibus contrectaui.

SETTIEME DEPOSITION DV *Pere Etienne Prouincial de Lombardie settieme temoin.*

STephanus Prouincialis Prior Cisalpinę Galliæ, Ordinis eiusdem, iuratus & ipse, ita respondit. Anni sunt quidem supra 15. ex quo magistrum noui Dominicum Institutorem ordinis Prædicatorum, & Principem, & qui primus in nobis Generale Magisterium gessit. Sed priusquam illum nossem, de eo quidem multa ex claris & fide dignissimis virij audieram. Illud præci-

puè, quod cum Palentiæ literis vacaret sacris, Ecclesiæ tunc Oxomensis Canonicus & Archidiaconus, ingenti fame in ea regione laboratum est, in qua multorum misertus egenorum calamitatem, vt, quantum posset, illis subueniret, suos vendidit libros, ac pretium illis distribuit. Cuius exemplum secuti multi clari Viri, opem & ipsi egenis eodem modo tulere, & cum eo prædicare cœperunt Post paucos autem dies (sicut ego accepi) cum Oxomensi Episcopo concionandi aduersus hæreticos gratia Tholosam venit, & in ea vrbe Ordinis Prædicatorum fundamenta iecit. Postea verò Bononiam studendi causa veni. Quo & ille se contulit, & scholasticis, & aliis prædicare cœpit.

Illi autem ego mea delicta confitebar, & ab eo videbar amari. Cum autem die quadam mox cœnaturus essem, duos ad me de suis cænobitis misit, qui mihi dicerent, vt ad eum continuo irem. Dixi me statim, vbi cœnatus essem D.iturum. At illi magis instare, vt continuo irem. Missa igitur cœna profectus sum. Inueni autem illum cum multis cænobitis anten Nicolai ædem, quibus dixit, vt me, quomodo petenda esset venia, docere, at, edoctus petii, ac me illius potestati submisi, & antequam inde abiret, vestibus me Prædicatorum induit, dicens, Volo tibi arma tradere, quibus per totum vitę tempus contra dæmonem dimices. Ego tunc quidem, & postea valde miratus sum, & quonam impulsu id factum esset, cogitabam, cum nihil ante mecum de hac re locutus esset. Puto tamen diuinitus id accidisse.

Erat ille summus non suorum tantùm in perturbationibus, sed etiam aliorum consolator. Quod ego quidem crebro experiebar, cum circa initia mei tyrocinij multas paterer tentationes, quas quidem illius efficacissimis sermonibus omnes superabam. Hoc etiam multi alij tyrones, quos nouitios appellamus (sicut illi tunc mihi referebant) experti sunt Post collata mihi indumenta, quæ dixi, annum fere totum cum eo Bononiæ fui, & valde familiariter illo vsus sum, ex cuius ore nullum vnquam inane, aut inutile verbum audiui. Magno studio, & ardore prædicationes frequentabat, in quibus affectus adeo concitabat, vt sibi ipsi, & auditoribus plerumque lachrymas excuteret, Nec vidi, aut audiui quempiam ad eam rem magis efficacem, quique cænobitis suis vehementiùs fletum commoueret.

Omnis autem illius sermo vel de Deo, vel cum Deo erat, siue domi, siue in itinere esset, ad quod etiam suos frequenter hortabatur, quod & suis constitutionibus inseruit. Non potuere autem hæc me latere, qui cum eo familiariter valde versabar. Nam quod ad orationes attinet, nullum in iis magis assiduum, aut intentum magis vidi. Erat illi mos, post Completorium iubere cæteris, vt Cubitorium ingrederentur & quiescerent, cum ipse in Ecclesia resideret, vbi plerumque vsque ad matutinum officium permanebat in somnis & orans. Ibi suspiria, ibi vberes effundebantur lachrymæ. Gemitus verò tanti erant, vt in Cubitorio viciniores excitarentur, ac ipsi quoque flere cogerentur. Post hæc tamen ipse matutinali officio intererat, & vtramque adiuuabat chori partem, & hortabatur, vt alta & distincta voce canerent. Dormientem illum nunquam in sacco, ne dum in lecto, vidi. At in lecto sæpius funebri sine paleis extento tantum panno. Facientem Eucharistiæ sacrificium sæpius vidi, & illius inter faciendum faciem obseruaui sem-

per lachrymis in Canone madentem, quam religiose, & quam sanctè & quanto cum affectu omnia in ipso perageret sacrificio, ac præsertim, cum Dominicam proferret orationem, quicunque sacrificanti aderant, facile intelligebant, & ne semel quidem hæc siccis oculis obeuntem sacra vidi. Hæc etiam ex aliis audiui.

Diligentissimum quoque illum noui vitæ, ac decretorum Ordinis omniũ seruatorem, adeo quidem, vt credam, vix vnquam in iis, quæ dixi, vllum successorem illi similem futurum. Erat præterea mirificus paupertatis amator, quam assidue prædicabat, & suos ad eam semper hortabatur. Idcirco oblata ei, vel monasterio prædia, non accipiebat ipse, nec à suis accipi sinebat. Vilissimè induebatur. Scapulare breuissimum gestabat. Vilia omnia, & modica volebat. Quare cum absente eo Rodulphus Monasterij Procurator aliquando parua cænobitarum cubicula, quas cellas vocamus, duobus altiora cubitis facere cæpisset, reuersus, vbi vidit, coram ipso Rodulpho, & aliis magno cum fletu dixit. Ergo tam cito paupertatem deseritis, & palatia vobis extruitis? ac edixit ne vllo pacto cæptum opus prosequerentur. Quod quidem, quamdiu vixit, imperfectum remansit. Adeò autem paupertatem amauit, vt suos etiam iusserit cænobitas vilibus indumentis vti, & quoties iter aliquò facerent nunquã nũmos secũ ferrent, sed emendicato vbiq; cibo, & necessariis quibuscunque viuerent, atque hoc decretis suis inscribi, ac inseri iussit: Cibi erat ipse, potus, ac somni parcissimi, quod ego in triclinio manifestè videbam, Nam cum duo cæteris darentur fercula discumbentibus, vno ipse contentus erat, & propter nimias vigilias in mensa vescentibus cæteris plerumque dormiebat. Credo etiam haud quidem dubiè, Virginem illum mente, & corpore à vita discessisse. Interrogatus testis, quo pacto scire hoc posset, respondit, Ego illum sæpius audiui confitentem, nec vllam in eo mortalem vnquam notaui culpam.

Obseruaui etiam illius in aduersis non solùm patientiã, sed etiam hilaritatem, Nõ enim in iis minus gaudebat, quàm cæteri soleant in prosperis. Lætabatur. enim plurimum, vbi ipse cum suis penuria victus, & vestitus laborabat, & alia mala, & incommoda patiebatur. Factum etiam credo, vt gratia, qua totus Ordo Prædicatorũ in Cisalpina Gallia, & incæteris Prouinciis viget, meritis, & precibus illius à Deo collata fuerit. Interrogatus testis, cur ita crederet, ait, Ex quo Ioannes Vicentinus ex Prædicatoribus vnus reuelationem sibi diuinitus Beato Dominico factam, & vitam, ac sanctitatem sacris ad populos concionibus publicare cæpit, & ego cum quibusdam aliis agere de transferendo illius corpore cœpimus, maior quædam illius gratia, & opinio sanctitatis non solum in nobis, hoc est in ipso Prædicatorum Ordine, sed etiam in populis omnibus, quibus vita illius, & sanctitas nota fiebant, vigere ac florere plurimum cæpit. Hoc autem apparet in Galliæ præsertim Cisalpinæ vrbibus, in quib. nostris impugnationibus, & prædicationibus multitudo ingens hæreticorum expugnata, & igne consumpta est, & plus centum millibus, qui ambigebant, viris, hæreticis, an fidelibus adhærerent, in Catholica fide confirmati sunt, Quos ego scio factos esse acerrimos hæreticorum impugnatores, & Cisalpinæ Galliæ accedentes populi fere omnes, præcepta recte viuendi, ac Deo placita, & à nobis accipiunt, &

accepta sequuntur. Per nos bella sedantur, pax inducitur, priuatæ tolluntur discordiæ, vsuræ ac cætera malè ablata restituuntur, & cum multis quipem aliis bonis, quæ longum esset recensere, confessiones frequentantur.

Ego quoque is fui, qui diem ac modum corporis illius transferendi constitui, & cum Archiepiscopo Rauennate, & aliis Episcopis, cum multis cænobitis, cum Prætore Bononiensi, & plurimis tam huius Ciuitatis, quàm finitimarum vrbium ciuibus honoratissimis præsentibus, vnà cum multis cęnobitis, malleis, & palis ferreis sepulchrum vetus demolitus sum, quod erat durissima, & tenacissima calce firmissimus, de quo, vbi saxum quo tegebatur, sublatum est, tanta exiit suauissimi odoris fragrantia, quam ego, & quicunquã aderant, sensi, quanta consequi verbis nemo potest. Namque odor ille nulli quidem humanæ rei comparari poterat. Qua quidem tanta diuini illius odoris magnitudine, ac suauitate stupentes quicunque aderant proni, ac vbertim præ gaudio lachrymantes genua submisere Inde ligneam capsam, in qua reconditum corpus illius fuerat, ferreis clauis firmissimè clausam, vbi aperuimus, vehementior ille odor per nares omnium diffusus est. Postmodum Iordanis, qui primus successor illius Generale Magisterium gerebat, & ego cum multis aliis Ordinis eiusdem Patribus ossa de veteri capsa pręsentibus omnibus, quos supra dixi, in nouam transmisimus, & ad paratum nouum sepulchrum, in quo nunc iacent, transtulimus. Odor autem ille, quem dixi, omnium, qui ossa tetigere, per dies multos tenaciter manibus inhęsit.

HVITTIEME DEPOSITION du Pere Paul de Venize huittieme temoin.

PAulus Venetus eiusdem Ordinis sacerdos iuratus & ipse, vt ea quę sciret de vita, & moribus F. Dominici narraret, ita respondit. Quartus decimus iam annus elapsus est, ex quo receptus in Ordinem Prædicatorum Bononię, à Reginaldo fui die Dominico, in quo Euangelium Cananeę legitur. Eodem anno, æstate quæ secuta est, venit Bononiam Frater Dominicus totius Ordinis caput, & institutor, cui statim adhæsi, quo factum est, vt in vrbe antedicta, & quocumque se contulit, annis fere duobus, cum ederet, biberet, oraret, in diuinis officiis occupatus esset, familiariter admodũ cum eo versatus sim, in quo multas, & egregias virtutes obseruaui, & admiratus sum, è quarum numero nonnullas recensebo. Hoc illi erat insitum, ac peculiare, de Deo semper, vel cum Deo loqui, & hoc etiam, vt sui omnes facerent decretis inscribi ac inseri iussit. Propterea nullum ex eius ore verbum vnquam inane, aut quoquomodo reprehensione dignum prolatum audiui. Et quando iter aliquò faciebat, aut prædicabat ipse comitibus, aut orabat, aut contemplabatur. Quod scio, quia comes illi eram, & quando non prædicabat, nobis iubebat vt præcederemus, & hortabatur vt de Deo nos etiam cogitaremus.

Mirè

Mirè autem paupertatem amplexus eſt, & à ſuis amplecti voluit. Propter quod viliſſimè induebatur. In itineribus autem, vbi ciuitates, Caſtella, & vicos egreſſus erat, detrahens ſibi calceos nudis pedibus incedebat. Oblata etiam a quibuſdam Bononienſibus noſtro Ordini prædia, nec accepit ipſe, nec à ſuis accipi voluit. Panem quoque, hoſtiatim, vt egeni ſolent, emendicabat. Vidi ego, cum panis illi aliquando integer mendicanti datus eſſet, flexis genibus, Deo, & danti gratias egiſſe: Monebat etiam ſuos, vt nihil poſſiderent proprium, ſed vt emendicato in ſingulos dies pane vitam eleemoſynis traducerent.

Nunquam præterea illum vidi, cum iter vnà faceremus, in lecto, at quãdoque in paleis dormientem. Cumque longa feſſi via ad Eccleſiam peruenisſemus Lignani portum, ego, & alter cum illo comes, iuſſit quidem parari nobis, vbi ea nocte dormiremus, ſed ipſe mox ſacram ædem ingreſſus eſt, ibique in oratione permanſit, vſque dum nocturnum officium illius Eccleſiæ presbyteri canerent, cui & nos cum illo interfuimus. Etiam in itinere ieiunium non omittebat. Nos autem, qui vnà eramus, propter viæ laborem ieiunare non ſinebat. Dum autem Bononiæ, ac in ſuo eſſet monaſterio, nunquam tamen memini me videre certum illi fuiſſe locum, vbi nocte quieſceret. Humi autem, vel in crate viminea, vel in tabulis dormiebat, & ſæpiſſimè quidem totam in Eccleſia noctem in orationẽ, cui attentiſſimè & aſſiduè vacabat, & à qua nullo tumultu, aut alia perturbatione auocabatur, ducebat inſomnem. Vbi ſuſpiria illius & magni gemitus audiebantur.

Hæc autem ego noui, quia vidi, & audiui, & cum illum aliquando ab oratione vocarem, faciem illius madefactam lachrymis aſpiciebam Quando in itinere erat, diem elabi non ſinebat, in quo ſacrificium Euchariſtiæ cantando non faceret, modo Eccleſiam inueniret, in qua id aptè fieri poſſet. Erat præterea ſalutis animarum tam fideliũ quàm infidelium cupidiſſimus, propter quod mihi ſępe dixit, vbi noſtrum Ordinẽ bene compoſuerimus, ac ſtabilierimus, ad Cumanos ibimus, & prædicationibus noſtris Domino acquiremus. Formulam vitæ ſecundùm Ordinis decreta per omnia quidem, & rigidè admodum ſeruabat, & vt cæteri ſeruarent, diligentiſſimè cauebat, & volebat. Quod ſi quem in eam deliquiſſe deprehenderat, ſeuerè quidem, & acriter mulctabat, quod tamen dum faceret, eo verborum temperamento, ac lenitate vtebatur, cum factum reprehenderet, vt patientiſsimè ferrent, & quaſi læti ſupplicio diſcederent ab eo, qui puniebat.

Eodem cibo & potu cum cæteris veſcebatur, ac diuina cum ijs officia perſoluebat, quibus etiam nocturnis ſemper intererat, quamuis maximã noctis partem ſemper inſomnem duceret, & partem chori vtramque perluſtrabat, dum celebrarentur, & cęnobitas hortabatur, vt bene atque attentè canerẽt. Mirus erat ſuorum, aliorum etiam, in perturbationibus, ac tentationibus conſolator. Hoc autem in me quidem expertus ſum, & ex aliis multis audiui. Erat præterea mitis, manſuetus, benignus, affabilis, pius, miſericors, atque caſtiſſimus, vt minimè dubitem perpetuam illum ſeruaſſe virginitatem. Adeo autem in ijs, quas dixi, virtutibus excellebat, vt neminem viuentium, nec meliorem, nec illi parem inueniri poſſe arbitrarer. Comitibus in via ſuis prędicabat ſemper, & ad amorem Dei, ad macerationem

carnis & vitæ austeritatem hortabatur, ac inflammabat.

Affui egoquoque cum multis Episcopis, & cænobitis nostris, cum Prætore Bononiensi, ac plurimis ciuibus ex primoribus vrbis quando illius corpus in nouum sepulchrum vbi nunc requiescit, translatum est, quod dum fieret, maxima cum difficultate prior tumulus malleis, & palis ferreis effractus est. Vbi verò saxum quo tegebatur, sublatum est, quidam mirificus odor exiit qui per totam Ecclesiam diffusus est. Quem omnes, qui aderamus, vbi sentire cœpimus, illapsa est animis nostris religio ingens, & admiratio quædam incredibilis, & præ gaudio lachrymantes, ac Deo gratias agentes, continuò genua submisimus. Fuit autem odor ille omnibus humanis odoribus dissimilis, cui neque aromata omnia, neque flores conferri possent, omnibus certe, qui aderant, prorsus ignotus.

Illud quoque non tacebo, venisse me proximo die Dominico Venetiis ad hæcque testis Bononiam vocatus sum. In ipso autem mei aduentus die dolor me vehemens renum inuasit, quo quidem aliquando laborare consueui. Spei plenus ac fidei, posse me fratris ipsius Dominici meritis ac præcibus iuuari, accessi ad tumulum, & opem illius imploraui, quam mox assecutus sum sic quidem, vt totus ille dolor prorsus abierit.

NEVVIEME DEPOSITION du Pere Frugere de Penna neuuieme temoin.

FRugerius Pennensis antedicti Ordinis sacerdos iuratus, & ipse super vita & moribus eiusdem Fratris Dominici ita respondit. Quartodecimo abhinc anno, qui superiore proxima Quadragesima finitus est, Reginaldus me in Ordinem Prædicatorum admisit, & his vestibus induit, ac vota religionis in illius verba professus sum. Aestate, quæ secuta est Institutor nostri Ordinis, ac princeps. F. Dominicus Bononiam venit. Et quia permittente Reginaldo in patriam meam me contuleram, Septembri mense Bononiam redij, vbi Fratrem Dominicum reperi, quo cum plus mensibus quatuor in hac vrbe, & in aliis fui, nam quocunque iret, illum comitabar, & cum eo, dum ederet, biberet, dum oraret, ac officia diuina perageret, & de Deo loqueretur, familiariter versatus sum. Cuius etiam confessiones audiui.

Erat ille vir, siue in monasterio esset, siue in itinere, in orationibus suis religione, attentione, & assiduitate mirabili. Sermo illi aut cum Deo, aut de Deo semper erat. Nunquam scire potui, vbicumque essemus, illum in lecto dormisse. Dormiebat autem, vel innixus parieti sedens, vel humi iacens, quandoque in paleis. Ea refero, quæ vidi. Aderam crebro sacrificium Eucharistię facienti, in quo semper faciem illius madidam lachrymis videbam. Nunquam illum protulisse verbum, quod esset inane, aut quod vllo pacto reprehendi posset, vel sciui ego, vel ex alio quoquam audiui: Salutem

animarum tam optabat ardenter, quam modis omnibus procurabat, Adeo, vt hoc illius deſiderium infideles etiam complecteretur, ad quos aliquando conferre ſe optauit, vt experiretur, an fortè ſuis illos prædicationibus ad fidem allicere catholicam poſſet, pro qua paratus erat, ſi opus fuiſſet, omne mortis genus ſubire. Hoc deſiderium crebris ad hortationibus etiam in ſuis excitabat.

Corpus ſuum duriſſimè ieiuniis, verberibus, vigiliis, & alijs macerabat, quibuſcunque modis poterat. Ieiunium autem vel ab Eccleſia, vel Ordinis ſui ſanctionibus indictum ad eo conſtanter ſeruabat, vt id ſibi nec in itineribus quidem remitteret, nec ante conſtitutam ieiunantibus horam pranderet, cum tamen ſuos eodem tempore comites ieiunare non ſineret. Sola per ætatem, ac per hyemem tunica vtebatur. Erat præterea ſummus paupertatis amator, & cultor, & ſuos vt illam maximè amplexarentur, & ſeruarent, aſſiduè hortabatur, & volebat. Quare oblata Ordini ſuo prædia nec ipſe accipere voluit, nec à ſuis accipi paſſus eſt. Quod vt poſteri quoque ſeruarent, edixit, & in ſuis ſcriptum reliquit, vt emendicato in dies ſingulos cibo viuerent, viliſsimè veſtirentur, denique vt ædificia, etiam Eccleſiæ, & veſtes ad ſacrorum vſum comparatæ paupertatem hanc in ordine ſuo teſtarentur. Rationem viuendi ſuis & Patrum Ordinis legibus, atque decretis comprehenſam rigidè admodum ſeruabat ipſe, & ab aliis etiam nulla in parte violari ſinebat. Quod ſi quem in eam deliquiſſe deprehenderat, vindex erat acerrimus. Sed tanta illi erat verborum in caſtigando, ac puniendo lenitas, ac ſuauitas, vt quanquam grauiter mulctati ſint ab eo diſcederent, vt beneficium tuliſſe, non mulctam viderentur.

Hæc me diu cum eo verſatum latere non potuere. Ex illo audiui, & ipſe vidi. Nullam præterea ego vnquam in eo mortalem culpam deprehendi, cum ſæpius mihi confitentem audierim. Fuit mirandum in modum mitis, manſuetus, nec ſolùm patiens in aduerſis, ſed etiam gaudens, & hilaris, pius, miſericors, ſuorum, & aliorum conſolator eximius, omnibus præditus virtutibus, adeo quidem, vt nullum illi ſimilem aut comparabilem viderim.

Fin des Depoſitions ſur la vie de ſaint Dominique.

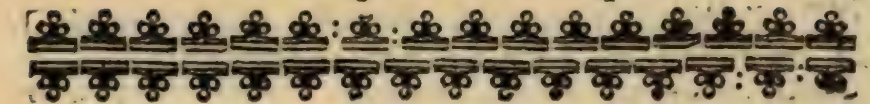

BVLLE

DE LA CANONIZATION DE SAINT DOMINIQVE PAR LE PAPE HONORE'. TROISIEME.

CHAPITRE XXIII.

APRES ce tresor des anciennes depositions de nos premiers Peres, auquelles on ne peut rien obiecter, nous mettrons la Bulle du Souuerain Pontife pour la canonization de nôtre bien-heureux Patriarche, laquelle étant remplie d'vne sagesse diuine, & comprenant de tres grans misteres, nous l'auons traduit en nôtre langue, pour ne priuer qui que ce soit de la consolation & douceur, que sa lecture cause dans les espris.

GREGORIVS EPIscopus seruus seruorum Dei.

VEnerabilibus Fratribus Archiepiscopis, & Episcopis, & dilectis Filijs Abbatibus, & Prioribus, Archidiaconis, Decanis, Presbyteris, Archi presbyteris, & alijs Ecclesiarum Prælatis, ad quos litteræ istæ peruenerunt, Salutem & Apostolicã Benedictionem.

A

B

GREGOIRE EVEQVE Seruiteur des Seruiteurs de Dieu.

A Nos Venerables Freres Archeuêques, & Euêques, & à nos bien-aymez enfans Abbez, & Prieurs, Archidiacres, Doyens, Prêtres, Archiprêtres, & autres Superieurs des Eglises, auquels ces lettres arriueront, Salut & benediction Apostolique.

FOns ſapientiæ, verbum Patris Dominus noſter Ieſus Chriſtus, cuius natura bonitas, & opus miſericordia, redimens & renouans eos quos creauit, qui vineam quam de Ægypto tranſtulit, a vſque ad conſummationem ſæculi non reliquit, b ſapienter ſigna c propter inſtabiles d mentes innouat, & mirabilia contra diffidentiam incredulitatis immutat.

Dum in Eccleſiæ naſcentis exordio, poſt obitum Moyſi, videlicet finem legis aſcenſurus e equos in Euangeliorum quadrigis quæ vere ſunt ſaluatio (alias, ſanitas) arcum f ſacri eloquij, quem donec Iudæus infirmetur, intenderat, & iuramentis g quæ in Patribus h noſtris nobis diſpoſuerat, ſuſcitatis, confidentiam Iericho, i (nempe) gloriam mundi, quem prædicationis fremitu, l obſtupefactis gentibus vicerat, calcaturus, viam m ſuis equis in mari faceret, & in Rahab n latitudinem gentium ſigno coccineo o figuraret.

In prima Quadrigarum p quatuor egredientium in Zacharia de medio duorum montium æneorum, protulit Equos rufos, q populorum Principes, r fortes terræ, qui per obedientiam fidei Deo Abraham Patris credentium, in fundamentum noui fœderis adhærentes, ad ducis inſtar, tinctis de Boſra, ſ id eſt tribulationis anguſtia, veſtibus, cuncta ſuæ militiæ ſigna rubricarunt, vt pro futuræ gloriæ gaudio præſentem gladium non timentes, effecti Martyres, id eſt teſtes, nouæ legis libro Confeſſionis voce ſubſcriberent, & forinſecus mira-

a Pſal. 79. Vineam de Ægypto tranſtuliſti.

b Matth. 28. Et ecce ego vobiſcũ ſum omnibus diebus vſque ad conſummationẽ ſæculi.

c Eccleſiaſtici 36. Innoua ſigna, & immuta mirabilia.

d 2. Petri 2. Pellicientes animas inſtabiles.

e Habacuk. 3. Qui aſcendis ſuper equos tuos, & quadrigæ tuæ ſaluatio.

f Pſal. 59. Intendit arcum ſuum donec infirmentur.

g Habac. 3. Suſcitans ſuſcitabis arcum tuum, iuramenta tribubus quæ locutus es.

h Lucæ 2. Recordatus miſericordiæ ſuæ, ſicut locutus eſt ad Patres noſtros.

i Ioſuæ c. 6. Ecce dedi in manu tua Iericho. Et Hebreor. c. 11. fide muri Ierico corruerunt.

l Habac. 3. In fremitu conculcabis terram, & in furore obſtupefacies gentes.

m Habac. 3. Viam feciſti in mari equis tuis.

n Rahab Latine dicitur lata, dilatata

o Ioſuë c. 2. Signum fuerit funiculus iſte coccineus.

p Zach. 6. Et vidi, Et ecce quatuor Quadrigæ egredientes de medio duorum montium; & montes, montes ærei.

q Zach. 6. In quadrigâ prima equi ruſi.

r Pſal. 46. Principes populorum cõgregati ſunt cum Deo Abraham, quoniam dij fortes terræ vehementer eleuati ſunt.

ſ Iſay. 63. Quis eſt iſte qui venit de Edom tinctis veſtibus de Boſra?

CETTE Fontaine de ſageſſe, ce verbe du Pere Eternel, Ieſu-Chrit nôtre Seigneur & Maitre, qui a pour nature la bonté même, & pour ſon Apannage particulier, faire miſericorde aux pecheurs; ayant rachetté & renouuellé ceux qu'il a creé, ayant auſſi toujours entretenu, & voulant entretenir la vigne qu'il a tranſplanté d'Egypte, iuſques à la conſommation du ſiecle, renouuelle de tems en tems par les admirables conduittes de ſa diuine ſageſſe, les prodiges & merueilles de ſon amour & de ſa puiſſance, pour affermir au bien les eſpris foibles, & bannir la deffiance que l'incredulité cauſe dans les ames.

Il fit de la ſorte vers le commencement de l'Egliſe naiſſante, lors que la loy de Moyſe venant à ceſſer, & voulut, comme dit Habacuk, monter ſur ſes cheuaux attellez aux Chariôs des Euangiles, en qui vrayement ſe rencontre le ſalut, & non ailleurs. Et ce fut lors qu'il depêcha ſes Apôtres de tous côtez, auec commandement exprés, de prêcher les myſteres de l'Euangile, pour ſauuer les peuples de la terre. Ainſi monté ſur ſes Chariôs de guerre, il banda l'arc de ſa diuine parolle, pour en abbatre les Iuifs, à qui l'on deuoit premierement annoncer l'Euangile, mais la dureté de leur cœur, les ayant rendu impenetrables à ſes trais, il ſe ſouuint des promeſſes qu'autrefois il nous auoit fait auec ſerment, en la perſonne de nos Peres, qu'il repandroit ſes miſericordes ſur les nations de la terre; les voulant executer, il foula aux piez d'abord l'arrogance & la ſuperbe de Ierico, laquelle reſiſtant à Ioſué, & aux armées des Iſraëlites, ſes murailles tomberent au ſon des Trompettes, & elle fut entierement ſaccagée. Il fit cecy terraſſant les maximes de la prudence charnelle, l'eclat des vanitez, & le bril de la gloire du monde, par le hanniſſement de ſes cheuaux, c'eſt à dire, par la predication & la vie des Apoſtres.

Ce grand coup acheué, il fit paſſage à ſes cheuaux au trauers de la mer, donnant courage à ſes Apoſtres, & leurs imitateurs, de porter le flambeau de la foy par toutes les nations de la terre, nonobſtant mille & mille trauerſes & perſecutions etranges. Et afin qu'ils entrepriſſent auec plus de reſolution, ce grand euure de la conuerſion du monde, il leur donna aſſurance de ſubiuguer les peuples par toute l'etenduë de la terre, en vertu du myſtere de la Croix, qui nous eſt repreſenté par ce cordon rouge qui pendoit à la fenêtre de Rahab, & la ſauua du carnage de la ville, comme s'il nous vouloit figurer, que la Croix ſauuera Rahab, qui ſignifie largeur & etenduë.

Au premier de ces Chariôs, que le Prophete Zacharie vid au chapitre ſizieme, ſortir du ſein des deux montaignes d'airain, il y attella des cheuaux bays, & d'vn poil roux, lêquels nous repreſentent ces Princes des peuples, & pour parler comme Dauid, ces Dieux fors de la terre, ces grans & premiers Saints du nouueau Teſtament, les Apoſtres, Euangeliſtes, Diſciples, & Martyrs. Ceux-cy fauorizez des lumieres particulieres du Ciel, attacherent leurs cœurs, leurs affections, & leurs interês au Dieu d'Abraham, Pere des croyans, imitant ſon obeyſſance aux veritez de la foy; par laquelle adherence, ils fonderent la premiere alliance, non tellement quellement, ains à la maniere de leur Capitaine Ieſu-Chrit. Comme luy n'y a point epargné ſon ſang, ils y ont auſſi teint leurs robbes venans de

culorum signis ad stipulationem robur appositis, librum, & tabernaculum t *quod Deus & non homo finxit, ac Euangelici vasa ministerij,* u *non brutorum, sed rationalium hostiarum sanguine tingerent, & in vniuersam spaciosi maris faciē, sagena prædicationis expansa, multiplicatam super numerum, de cunctis quæ sub cœlo sunt nationibus, Ecclesiam congregarent.*

t *Hebræor.* 9. *Minister tabernaculi veri quod fixit Dominus, & non homo.*

u *Hebræor.* 10. *Versu* 1.2.3.4.5.6. *describuntur vasa.*

Sed quia præsumptio multitudinem & malitia subsecuta est libertatem, in quadriga x *secunda, sub colore qui pœnitentibus ac lugentibus congruit, equestrem cuneum deputauit, qui ad claustrale desertum ductus per spiritum,* y *sub noui Israëlis* z *Auriga, sanctissimo Benedicto, velut sub altero Elizæo filij Prophetarum, communis vitæ bonum occasione multitudinis perditum, in iucundæ cohabitationis grata societate restituit; & sic vnitatis rete scissum restituens, ac per opera pietatis, ad terram Aquilonis,* & *vnde omne* a *malum pāditur, proficiscens, eum fecit, ingressus* b *thesauros niuis, in contritis corde quiescere,* c *qui dedignatur in corpore peccatis subdito habitare.* d

x *Zach.* 6. *In quadriga secunda equi nigri.*

y *Matth.* 4. *Ductus est Iesus in desertum à spiritu.*

z 4. *Reg. c.* 2. *Pater mi, currus Israël, & auriga eius.*

& *Zachar.* 6. In *quadriga in qua erant equi nigri egrediebantur in terram Aquilonis.*

a *Hierem.* 1. *Ab* Aquilone *pandetur omne malum.*

b *Iob.* 38. *Numquid ingressus est thesauros niuis.*

c *Zach.* Ecce *qui egrediuntur in terram* Aquilonis, *requiescere fecerunt spiritum meum in terram* Aquilonis.
1. *Pet.* 4. *Spiritus Dei in vobis requiescit.*
Isai 66. *ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum, & contritum spiritu?*

d *Sap.* 1. *Sapientia non habitat in corpore subdito peccatis.*

Post quos, quasi lapsum renouaturus exercitum, & redditurus iubilum post lamentum, applicitis ad quadrigam tertiam, equis albis, e *Fratribus Cisterciensis Ordinis & Clareuallensis (* aliàs Floriacensis *) Tonsarum* f *greges geminæ charitatis fœtibus vberes, de pœnitentiæ lauacro fecit ascendere, Sancto Bernardo ariete ouium, in virtute spiritus, qua ex alto* g *indutus*

e *Zach* 6. *In quadriga tertia equi albi. Versu* 6. *Equi albi egressi sunt post nigros.*

f *Cantic.* 4. *Sicut greges tonsarū quæ ascēderūt de lauacro omnes gemellis fœtibus, & sterilis non est inter eas.*

g *Lucæ. c.*24 Sedete *in ciuitate, donec induamini virtute ex alto.*

Bosra, du milieu des angoisses & de la tribulation. Ils ont empourpré du sang de leurs playes tous les drappeaux de leur Milice, de sorte que n'apprehendant le glaive, ny les supplices de cette vie, pour arriuer aux ioyes de la vie Eternelle, tres volontiers ils ont suby le martyre, & ont pris la qualité de temoins par excellence, soussignans de leur sang au liure de la Confession de la vraye Foy. Et afin que les seaux de leur Confession ne manquassent point au dehors, ils luy ont appliqué celuy des miracles, lêquels cõfirmerẽt tout ce qu'ils ont professé En cette maniere ils ont teint le liure de l'Euangile, non auec le sang des anciennes victimes, ains auec celuy des Hosties raisonnables. Ils ont peint de mêmes couleurs le Tabernacle que Dieu s'est dressé luy même, sans cooperation humaine, & pareillement tous les vases & instrumens des Ministeres Euangeliques. Ces grans Martyrs, n'ayans pas redouté les supplices, ny la mort, ils s'y sont exposez, afin de pouuoir ietter la seine de leur predication, sur toute la surface de la terre, pour y assembler l'Eglise, qui deuoit se ramasser à trouppes de tous les cartiers du monde.

Mais d'autant que la presomption a suyui ce grand, & nombreux etablissement, & que le peché s'est malheureusement glissé dans les cœurs des fidelles, pour ne se voir plus dans les hazards & tourmens de la persecution, ayans toute sorte de liberté de professer la Chrêtienne, ce même Sauueur Iesus a fait sortir vn second Chariôt, attellé de cheuaux noirs & moreaux, qui representent dans leur couleur lugubre, cet escadron de Caualerie qui s'est retiré dans le desert d'vn cloistre, par le mouuement du S. Esprit, sous le tres G P.S. Benoist: viuans sous sa cõduitte, ne plus ne moins que les enfans des Prophetes sous Elizée, ils retrouuerent ce que la confusion & liberté sembloient auoir éloigné de la compagnie des fidelles; par ce que ce tres saint Patriarche, retablissant le bien de la vie commune & cenobitique, lequel s'étoit perdu petit à petit, dans le traças d'vne multitude sans Ordre, il remit, luy & ses enfans, cette paix d'esprit & ioye interieure, que l'on experimente dãs cette fraternelle societé des vns auec les autres: Apres que cet Escadron ût ainsi r'habillé ce beau rets de l'vnité, il tira vers les cartiers du Septentrion, d'où les maux semblent venir à la foule ; il y alla, di-je, selõ que Zacharie prophetize, nõ auec les pas du cors, mais auec les exẽples des bonnes euures: Ce qu'il faut entendre, en ce que saint Benoit & ses enfans trauailloient à la conuersion des ames, que le peché fait loger mystiquement es frimas des regions septentrionales; & ils y trauailloient par les exemples d'vne sainte conuersation & signalées prattiques de vertu: Ils entroient dans les tresors de la neige, & par ce moyen faisoiẽt doucemẽt reposer ce diuin esprit és cœurs contris & humiliez, lequel ne veut aucunement s'arretter en vn cors sujet aux pechez.

Apres cette trouppe designée par les cheuaux de ce chariot, cette même fonteine de sagesse qui menage toute la conduitte de cet vniuers, fit sortir en campagne vn troisieme Chariot attellé de cheuaux blancs, pour rafraichir l'armée precedente d'vne bonne recreuë, & redonner aux peuples la consolation d'vn saint exemple, apres le debris de la pieté Religieuse, qui se voyoit en plusieurs endrois. Ceux cy nous figuroient les Religieux de Clair-

extitit, & in abundantia h *frumenti Vallium præeunte, vt transeuntes liberati per eum, in fortitudine clament ad Dominum, dicant hymnum, & ponant* i *castra Dei exercituum super mare.*

Nouo igitur Israële his tribus agminibus, turmis totidem, quas Philistim fecerãt, occurrẽte, cum dies l *iam declinasset ad vesperam, & propter iniquitatis abundantiam* m *charitate plurimum frigescente, vergeret iustitiæ radius ad occasum, quia vineam* n *ad quam Paterfamilias operarios diuersis temporibus denarij conductos conuentione præmiserat, & quam* o *sua dextera plantauerat, non solum vitiorum vepres & spinæ peruaserant, sed iam propemodum vulpeculæ* p *demolientes conuertere in alienæ vitis amaritudinem intendebant, aduersus infestissimam multitudinem, militiam adunare voluit promptiorem.*

Et sicut in præsentiarum cernimus, post trium signis differentium quadrigarum tyrocinia, in quadriga quarta q *Equos varios & Robustos, Prædicatorum & Minorum Fratrum agmina, cum electis ducibus simul in prælium directurus, spiritum sancti Dominici suscitauit, & ei velut equo suæ gloriæ præbuit fidei fortitudinem* r *& feruorem, diuinæ & prædicationis hinnitum circumdedit collo eius.*

Qui gerens à pueritia cor s *senile, ac in mortificatione carnis eligens viuere, vitæ requisiuit authorem, & Deo deditus, ac in Nazaræum sub Beati Augustini regula consecratus, sedulum circa sancta Samuelis imitatus obsequium, in castigatione desiderij pijssimum Danielis continuans afflictum, iustitiæ semitas, & sanctorum vias*

h *Psal.64. Induti sunt arietes ouium, & valles abundabunt frumento, clamabunt, etenim hymnum dicent.*

i *Exod.14. In conspectu eius castra ponetis, super mare.*

l *Lucæ 9. Dies autem cœperat declinare.*

m *Matth.24. Quoniam abundabit iniquitas refrigescet charitas multorum*

n *Matth.20. Parabola de vinea.*

o *Psal 79. Perfice vineam istam quam plantauit dextera tua.*

p *Cantic.2. Capite nobis vulpes paruulas quæ demoliuntur vineas.*

q *Zachar 6. In quadriga quarta equi varij, & varij egressi sunt ad terram Austri, qui erant robustissimi, exierunt, & quærebant ire & discurrere per omnem terram.*

r *Iob.39. Numquid præbebis equo fortitudinem, aut circumdabis collo eius hinnitum?*

s *Tobiæ 1. Cum esset Tobias iunior omnibus in tribu Nephtali, nil tamen iuuenile gessit in opere.*

uaux, & Citeaux, lêquels ſe baignans dans le Canal de la penitence, à guiſe de trouppeaux de brebiettes dechargées de leur toyſon, & fecondes par les heureuſes portées de l'vn & l'autre charité, en ſortoient blancs comme la neige : leur Capitaine fut le grand ſaint Bernard, lequel étant reuêtu des graces & dons du ſaint Eſprit, & comme parle nôtre Seigneur, de la vertu d'en haut, marchoit en téte deuant eux, & leur faiſoit part abondâment de cette vertu celeſte, dont il étoit fortifié par ſes ecris, ſes entretiens, exhortations, & remontrances, qui étoient le froment celeſte, lequel il recueilloit és vallées d'vn cœur contrit & humilié : De là par apres, deliurez à ſa ſuitte, de toute ſorte de dangers, ils en louoient & remercioient inceſſamment ce grand Dieu des armées, auec reſolution de batailler ſous ſes drapeaux le reſte de leur vie, & ne quitter iamais ſon camp Royal, & ſe planter auec ſon armée vis à vis de la mer comme les Iſraëlites, c'eſt à dire contre les orages, que les vanitez & voluptez du monde pourroient cauſer.

Le nouuel Iſrael s'oppoſant auec ces trois Eſcadrons, aux trois autres que les Philiſtins auoient rangé, le iour tiroit ſur ſon couchant ; par ce que la charité ſe refroidiſſant par l'abondance de l'iniquité, le rayon de la juſtice, pieté, & ſainteté s'alloit éclipſant tout à fait : la vigne du Seigneur menaſſoit de tomber entierement en friche : les ouuriers qu'il y auoit gagé pour y trauailler, s'y etoient ralentis, & les épines, chardons, & ronces des vices l'auoient comme toute ſuffoquée : les Renardeaux auſſi des plus mêchantes libertez s'efforçoient de rauager ce qui en reſtoit ; on n'en pouuoit plus eſperer que lambruches & vne deſolation totale. Ce diuin Ieſus ne la pût voir en cet état, il mit ſur pié de nouueaux ouuriers en grande quantité.

Comme nous voyons donc maintenant, apres les efforts & les trauaux de ces trois belles trouppes, repreſentez ſous les couleurs des cheuaux qui étoient attelez aux charios, il fit ſortir le quatrieme, lequel étoit mené par des cheuaux mouchetez, & d'vn poil different : Nous entendons par ceux cy les deux Ordres des Freres Prêcheurs & des Freres Mineurs, lêquels imitans leurs Capitaines renouuelloient la pieté Chretienne. Saint Dominique l'vn de ces deux Capitaines, parut au monde remply de l'eſprit de Dieu, & fortifié d'vne grace tout extrordinaire, comme le cheual myſtique, lequel deuoit porter la gloire de ſon Maitre par tout le monde ; auſſi fut il honoré du talent incomparable de la predication.

Ce Patriarche portant dés ſa ieuneſſe la maturité d'vne ſage vieilleſſe, ne lâcha pas la bride à ſes appetis, mais ſe rangea volontairement dans les prattiques d'vne vie mortifiée, des auſteritez du cors, & macerations de ſa chair, afin que par la mortification de ſoy meſme il trouuât dans ſoy l'Auteur de la vie : allant plus auant dans la perfection, il ſe voulut entierement conſacrer à Dieu, & ſe fit Religieux ſouz l'obeyſſance, à la Regle de ſaint Auguſtin : pendant qu'il y vecut, l'on remarqua dans ſes actions, l'aſſiduité, promptitude, & affection de Samuel au culte diuin, l'inclination tres ſainte de Daniel pour reprimer ſes vains deſirs, & autres mouuemens dereglez, vne faim & ſoif de prattiquer les vertus dans les voyes les plus étroittes de la pieté, & ſelon que les plus ſaints y ont excellé : On le voyoit inceſſamment les armes à la main, ſe tenant le plus qu'il pouuoit aupres du ta-

strenuus athleta custodiens, & vel ad momentum de Tabernaculo Domini, de Militantis Ecclesiæ magisterio, ac ministerio non discedens, carnem spiritui, & sensualitatem subijciens rationi, & factus vnus t cum Deo spiritus, totus in eum per excessum mentis pergere studuit, & sobriæ compassionis studijs à charitate proximi non recessit; quo sagittante delicias carnium & fulgurante mentes lapideas impiorum, omnis hæreticorum secta contremuit, omnis Ecclesia fidelium exultauit.

t 1. Cor. 6. *Qui adhæret Domino, vnus est spiritus.*

Ætate crescente, creuit & gratia, quandoquidem inexplicabile gaudium de zelo concipiens animarum, ad eloquia Dei dedit animum, & per Euangelium Christi multos u generans, in conuersione tam strenuæ multitudinis, Euangelicæ dignitatis officium profitentis nomen, & opus in terra meruit obtinere maiorum, pastor & dux inclytus in populo Dei factus, nouum Prædicatorum Ordinem instituit meritis, ordinauit exemplis, nec miraculis confirmare desijt euidentibus & probatis.

u 1. Cor. 4. *Per Euangelium ego vos genui.*

Nam inter opera sanctitatis, & signa virtutis quibus, in carne positus claruit, diuersorum curatis languoribus, loquelam mutis, visum cæcis, surdis auditum, gressum paralyticis, & sanitatem pristinam multarum generibus inualitudinum restituit, vnde aperte patuit qualis spiritus in eiusdem sanctissimi gleba corporis habitauit.

Cùm igitur ex multa familiaritate, quam nobiscum in minori constitutis officio habuit, argumenta sanctitatis ipsius, ex insigni vitæ testimonio constitissent; essetque postmodum de miraculorum veritate dictorum, facta nobis per testes idoneos plena fides; Nos cum commisso nobis grege Domini, confidentes

bernacle du Seigneur, & insistant iour & nuit aux fonctions que demande l'Eglise militante. Sa profession speciale étoit de soumettre la chair à l'esprit, & la sensualité à la raison, de s'vnir entierement à Dieu, & n'être plus qu'vn esprit auec luy: Il n'embrassa pas à demy l'exercice de cette bien-heureuse transformation de son esprit auec celuy de Dieu, Il s'y adonna fortement, & sembla comme s'être liquefié dans luy par vn attache d'amour & de pẽsée tres-inuiolable. Nonobstant cela, son cœur remply de compassion vers son prochain, ne luy permettoit pas de s'occuper seulement en ce diuin exercice, il s'employoit encore pour le bien de son prochain, auec cette moderation neanmoins, que c'etoit sans interêt de sa perfection. Lors qu'il parut dans les fonctions d'vn Predicateur Apostolique, ce fut vn tonnere qui brisa les cœurs empierrez des méchans, ce fut vn arc qui decocha mille trais acerez contre les plaisirs & voluptez charnelles : alors toutes les sectes des Heretiques tremblerent, & les vrays fidelles de l'Eglise tressaillirent de ioye.

Croissant en age il crût pareillement en grace: plus il auançoit dans les années, plus il s'embrazoit du zele du salut des ames, & plus il s'etudioit à sauourer & entendre les saintes écritures. Apres les auoir bien digerées en son ame, il en debita les amoureuses & douces pensées à quantité de peuples, auec lêquelles il engendra leurs ames en Iesu-Chrit : C'est ce qui luy merita de porter en la compagnie des plus grans saints, & le nom & la verité d'vn Professeur & Ouurier Euangelique: Il fut elû & choisi Pasteur & Capitaine dans les trouppes, & le trouppeau du peuple de Dieu: Par les merites il établit le nouuel Ordre des Freres Precheurs, il le regla par ses exemples, & le moula à toute sorte de vertus, & enfin ne cesse de l'affermir de plus en plus par quantité de miracles tres asseurés & manifestes.

En effet entre les euures qui sont attribuées à sa sainteté, & les prodiges qu'il a fait étant encore dans la prison de ce cors, non seulement il a rendu la santé aux malades, mais encore la parolle aux muës, la veuë aux aueugles, l'ouye aux sours, le marcher aux paralytiques, & la premiere bonne disposition à ceux qui étoient diuersement trauaillez de plusieurs maladies: D'où chacun a pû iuger quelle benite ame logeoit, & étoit enfermée dans cette motte de terre, dont étoit formé son tres saint cors.

Cela nous étant assez connu, par la familiere conuersation qu'autrefois nous auons û par ensemble, lors que nous étions dans les emplois & les dignitez inferieures à celle que nous auons à present, & que d'ailleurs nous auons des relations tres autentiques & assurées sur lesdis miracles, appuyées de temoins irreprochables, nous & tout nôtre trouppeau auroient vne satisfaction extrordinaire d'auoir au Ciel les assistances de celuy que nous auons connu si familierement en terre, étans bien assurez que nous pouuons étre grandement secouruz par ses prieres & suffrages.

Partant nous auons resolu & determiné, du Conseil & de l'aueu de noz Frere & de tous les Prelâs qui se sont trouuez en nôtre Cour, de l'inserer au Catalogue des saints, dont l'Eglise fait publiquement memoire. Nous ordonnons, & voulons donc inebranlablement, & vous enioignons à tous, en vertu des presentes, qu'au iour des Nones du mois d'Aout, qui fut la

veille de celuy, auquel chargé de merites, & dechargé du faix de son cors, il entra dans le Sanctuaire du Paradis, brillant & eclatant de gloire, vous en celebriez la fête, & la fassiez celebrer auec la solemnité requise, à ce que Dieu pour la gloire duquel il a trauaillé si ardamment en sa vie, reçoiue ses prieres en nôtre faueur, nous accordant la grace pour nous preseruer de peché en cette vie, & la gloire quand nous arriuerons à l'autre.

De plus aussi desirans honorer particulierement la sepulture d'vn si grād seruiteur de Dieu, laquelle se rend illustre dans toute l'Eglise par l'eclat des miracles qui s'y font ordinairemēt, & voulans encore augmenter de plus en plus la deuotion des peuples à y recourir, & en faire l'azyle de leurs ames & de leurs cors, nous accordons & octroyons misericordieusement, appuyez sur la bonté de Dieu tout-puissant, & l'autorité des bien-heureux Apostres S. Pierre & S. Paul, à tous fidelles vrayement penitens & confessez, qui tous les ans au iour de la sudite fête, visiteront la sepulture du saint, auec la deuotion requise & reuerence duë, nous leur accordons la relaxation d'vn an des penitences à eux eniointes. Dōné à Riete, le troisieme des Ides de Iuillet, l'an huit de nôtre Pontificat.

A *eius posse suffragiis per Dei misericordiam adiuuari, vt cuius in terris solatium gratiosæ familiaritatis habere meruimus, eius in cælis potenti patrocinio gaudeamus.*

Ipsum de fratrum nostrorum consilio & assensu, ac omniū tunc apud sedem Apostolicam consistentium Prælatorum, catalogo sanctorum ascribi decreuimus, statuentes firmiter ac vniuersitati præsentibus iniungentes, vt Nonis Augusti, ante diem quo posita carnis sarcina, diues meritis penetrauit in sancta, similis sanctorum, factus in gloria, eius natalitia celebretis, & faciatis solēniter celebrari, quatenus eius precibus, B *Deus quem viuens coluit, exoratus, gratiam in præsenti sæculo, & gloriam nobis tribuat in futuro.*

Nos verò tanti confessoris venerabilem sepulturam, quæ miraculorū fulgoribus generalem illustrat Ecclesiam, cupientes dignis Christianæ deuotionis honoribus frequentari, verè C *pœnitentibus & confessis, illam in festiuitate præfata, annis singulis, cum deuotione ac reuerentia debita visitantibus, de Omnipotentis Dei misericordia, & beatorum Petri & Pauli Apostolorum eius authoritate confisi, annum vnum de iniuncta sibi pœnitētia misericorditer relaxamus. Datum Reate tertio Idus Iulij Pontificatus nostri anno octauo.*

Les honneurs qui ont eté rendus au Sepulcre du saint Patriarche depuis sa canonization iusques à present.

CHAPITRE XXIII.

PLVS nos premiers Peres auoiẽt û de retenuë pour ne decouurir la gloire de leur saint Patriarche, plus ils ûrẽt d'ardeur apres sa translation & canonization, à en faire connoître les merites & la vertu: les ordres furent donnés ez Chapitres Generaux à tous les Religieux, de prêcher les merueilles & miracles que Dieu operoit de tous cotez par son intercession, de rediger par écrit ceux qui arriuoient tous les iours, & les enuoyer au Prieur du Conuent de Bouloigne, de faire batir des Chappelles & des Eglises à l'honneur de Dieu, souz le nom de saint Dominique, de solemnizer auec la magnificence possible, le iour de sa fête & celuy de sa translation, & enfin de procurer en Cour de Rome des Indulgences, pour ceux qui visiteroient nos Eglises à tels iours.

Le bien-heureux Pere Iourdain second General de l'Ordre composa l'Office que nous chantons encore auiourd'huy, & fut approuué de l'Eglise: il obtint aussi du S. Siege, que l'Eglise de Bouloigne ne porteroit plus le nõ de S. Nicolas des Vignes, mais celui de S. Dominique. Le bien-heureux Iean de Valdeshusen quatrieme General, fit ordonner en l'vn de ses Chapitres Generaux, que l'on recherchat plus exactement que iamais tous les miracles dubiẽ heureux Patriarche, & que par tout l'Ordre chacun fit inclination de téte au nom de saint Dominique. Alexandre quatrieme sollicité des humbles remontrances de nos Peres, accorda ce priuilege, pour l'hõneur qu'il vouloit qu'on portat à ce grand saint, que Bouloigne venant à être interditte, nos Religieux neanmoins pourroient les deux iours de sa fête & de sa translation, les deux iours precedens, & les huit suiuans, celebrer l'Office diuin & la Messe à portes ouuertes, auec le cõcours ordinaire du peuple, pourueu que ceux qui assistoient n'ayent en rien contribué aux sujés de l'interdit. De plus il octroya vint ans & deux cens iours d'Indulgence, pour ceux qui solenniseroient sa fête.

Iean de Vercelles sixieme General fit inserer dans l'Oraison qui se dit à la Messe, *A cunctis nos quæsumus Domine*, le nom de saint Dominique, apres celuy des Apôtres saint Pierre & saint Paul, comme le premier que nous deuons reclamer en nos besoins, apres ces deux colomnes de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine. Souz son Generalat Clement quatrieme accrut les Indulgences d'Alexandre 4. & dõna de plus, vint ans & quarãte iours, à ceux qui visiteroient nos Eglises le iour de saint Dominique. Sous le gouuernement de Nicolas de Treuigi neuuieme General, Boniface huittieme augmenta les sudites Indulgences de neuf ans & quarante iours. Benoit Onzieme souz Bernard de Vizco François, Onzieme General, surajouta neuf ans & deux cens iours d'Indulgence. Simon de Langres vint & vnieme General de l'Ordre commanda que tous les Mardis non empêchez

d'aucune fête, hors le tems des Auens & du Carême, l'on fit Office du saint Patriarche, souz trois Leçons & neuf Pseaumes.

Thomas de Fermo vint-quatrieme General, etonné qu'en l'Ordre il n'y ût aucune Prouince qui portat le nom de son fondateur, nomma la Prouince de la Basse Lombardie, la Prouince de saint Dominique, & la Prouince de la Haute Lombardie, la Prouince de S. Pierre le martyr. De son tems Alessandre Cinquieme donna dix-huit ans & quatre-vint iours d'Indulgences outre les precedentes, au iour & feste de saint Dominique. Sixte quatrieme, lors du Generalat de Leonard de Peruse le trente & vnieme en cette charge, monta plus haut que tous les precedẽs, octroyãt à ce méme iour cent ans & cent quaranteines d'Indulgences, qui font en tout deux cens cinquante six ans, & trois cens vint iours. Decendant toujours iusques à nos tems, le trẽte cinquieme General, Ioachin Turrian, ordonna que l'Octaue du saint seroit vne des solemnelles de l'Ordre, comme celle de l'Assomption & de tous les sains. Le cinquante & vnieme General Hippolite Maria de Monte Regali, demanda, & obtint de Sixte Cinquieme l'an 1589. Indulgence pleniere pour le iour de sa feste. Hierome Xauiere cinquante deuzieme General ayant fait introduire la feste de nôtre Dame des Neiges en l'Ordre le cinquieme d'Aoust, qui étoit le iour où l'õ celebroit autrefois la feste du saint, commanda que desormais on la solemnizat le 4. iour du même moys.

C'est ce qui touche & regarde ce que l'on a procuré de tems en tems, pour honorer ce grand saint par des choses spirituelles. Voyons ce que l'on a fait par des choses materielles. Bien que nos premiers Peres ûssent fait vn grand effort à leur esprit de pauureté, d'auoir procuré pour la translation des ossemens de leur Fondateur, vn tombeau de marbre commun, partie rouge partie iaspé, sans aucune cizeleure & iolyuetez de l'art; du depuis neanmoins ayant veu, que Dieu n'agreoit point cette reserue pour glorifier son seruiteur, ils ne se contenterent point de cette depense. Ils projetterent de faire quelque chose plus auguste, & de solliciter non seulement les Boulonois à y contribuer de leurs facultez, mais encore tous les Couuens & Prouinces de tout l'Ordre. Le Pere Iean de Vercelles, sizieme General de l'Ordre, continuant les desseins que ses predecesseurs auoient û pour cet effet, & mettant en euure les appareils qu'ils auoiẽt dressé, il fit transporter l'an 1267. à vn Chapitre General, qui se tint à Bouloigne, le cercueil où etoient enfermez les ossemens du saint, à vn autre sepulchre de marbre blanc, du plus fin du Leuant, & enrichi de plusieurs ouurages en relief, soit en statuës, soit en gentillesses de sculture.

Il y ût en cette seconde translation vne tres honorable & nombreuse compagnie de Religieux, le Chapitre General les ayant attiré à Bouloigne, de tous les cartiers du monde. Celuy qui officia pour cette ceremonie, fut Dom Philippe Archeuêque de Rauenne, lequel etoit assisté de Messire Octauien des Vbaldins Euêque d'Imola, & de plusieurs autres Prelâs. Le Reuerendissime Barthelemy Euêque

de

de Vicence Religieux de l'Ordre A des Freres Prêcheurs, homme de grande sainteté, prudence, & eloquence, prêcha au peuple, non dãs l'Eglise, mais hors d'icelle, sur vn predicatoire baty de pierres, qui est à vn de ses cotez. Chacun fut rauy de son zele, de sa doctrine, & de son talent à bien exprimer & deduire ses pensées : le même sortant de la chaire, prit la tête du saint Patriarche & ses autres ossemens, & les B fit voir au peuple deuant que les refermer, & remettre le coffre dans le nouueau sepulcre de marbre. Le Maire de la ville de Bouloigne, les Conseillers, & Officiers de la Iustice, furent presens à la ceremonie, tant pour temoigner en cas de besoin, que l'on n'auoit rien enleué des Reliques du saint, que pour honorer cette action, qui sembloit en quelque façon être du ressor de leurs charges, le Magistrat ayant en garde vne des clés de la Chasse du C saint.

Nonobstant cette magnificence, nos Religieux ne pûrent s'en contenter, ils y voulurent faire de plus grans frais : Le Pere General Elie Raymond, Toulouzain, entreprit l'an 1377. le vint-septieme du mois d'Aoust vne somptueuse & belle Chappelle, de ce qu'il pouuoit tirer des contributions de l'Ordre, & de ce que son credit aupres des grans D pouuoit obtenir : Il en ietta les fondemens, & en eleua les murs iusques à la premiere voute, où l'on voyoit ces vers sur vn carreau de marbre, qui rendoient temoignage à la posterité du zele qu'auoit le Pere Elie, pour honorer le Sepulcre de son glorieux Patriarche.

Hoc Pater Elias, opus, Ordinis atque Magister.
Ipse bis vndenus fundauit, & extitit actor
Quattuor septem decies cum mille trecentis
Virginis à partu, iam se vertentibus annis
Dum vicena dies Augusti & septima fulsit.

Le bien-heureux Raymond de Capouë vint-troisieme General de l'Ordre luy ayant succedé l'an mil trois cens octante, succeda pareillement à son zele, pour faire continuer cet ouurage, mais les calamitez du tems auquels il prit le gouuernement de l'Ordre, luy en firent suspendre la continuation, neanmoins l'an mil trois cens octante & quatre, le settieme iour du mois de Feurier, sur les sept heures de la nuit du Dimanche, l'on fit vne troisieme translation en presence de Messieurs de l'Vniuersité & des principaux de la ville : l'on ouurit la Chasse du bien-heureux Patriarche, & on en separa la tête, laquelle fut mise dans vne Chasse d'argẽt, comme l'on void encores à present, & on laissa toujours au même endroit le Sepulcre du saint, à cause que la Chappelle n'étoit pas acheuée. Durant les tems de cette ceremonie, & non dauantage, l'on vid au Ciel vne grãde etoille cheuelüe, qui auoit trois queuës flambantes, & s'aretta sur l'Eglise de saint Dominique, iusques à tant que le Sepulcre fut refermé, & la tête du S. placée dans le lieu, qui luy auoit eté destinée : Ce nouueau flambeau du Ciel éclairant les yeux de ceux qui assistoient à l'action presente, ralluma les feux d'vne cõfiance particuliere vers ce grand saint, & il y ût quantité de personnes qui receu-

rent des miraculeux soulagemens en leurs peines.

Le peuple s'echauffant de plus en plus en la deuotion du saint, Antoine Tosignan entreprit l'acheuemẽt de la Chappelle, & couronna son euure l'an 1415. le trezieme iour du mois de Nouembre, auquel par des inuentions admirables, on fit monter ce beau Sepulcre de marbre, du lieu où il auoit toujours eté, iusques à cette nouuelle Chappelle si magnifique & superbe, qui étoit autrefois batie dessus le premier cloître. Le Sepulcre posé on luy fit vn daiz, lequel on ornoit de plusieurs cortines pretieuses, qui plus qũi moins, selon que portoient les festes : Cela ne pût être supporté du Magistrat de Bouloigne, luy semblant que cela ne repondoit pas à la magnificence de la Chappelle & du tombeau; Il resolut en l'vne de ses assẽblées, 1469. qu'aux frais de la ville seroit fait vn ciel de marbre de même cizeleure que le tombeau : Nicolas Barré, le miracle de son tems pour la statuaire, entreprit l'ouurage, & s'y employa si ardemment qu'en moins de quatre ans il l'acheua quasi tout entier, & mourut auant sa perfection ; cela n'empécha pas qu'il ne fut posé l'an mil quatre cẽs septante & trois le seizieme de Iuillet, qui étoit vn vendredy, sur les neuf heures du matin souz le Pontificat de Sixte IV. & le gouuernement de Martial Auribeau, François, vingtiesme General de l'Ordre, Gregoire de Vercelles étant Prieur du Conuent de saint Dominique: Michel Ange Florentin si renommé pour son art, acheua cét euure, & y ioignit trois figures, celle de sainte Petrone, de saint Procule, & vn Ange pour en accompagner vn autre déja faite. A tout cecy les Boulonois aiouterent l'an 1532. vn pie d'estal de marbre, tout historié de petites figures, lêquelles representent diuers mysteres de la foy.

Il sembloit que la pieté de nos Peres, & la deuotion si constante des Boulonois, n'ût pû rien inuenter de plus pour orner le tõbeau de saint Tutelaire, puis qu'au dire de Leandre Albert, qui a fait le recueil de toutes ces remarques, les étrangers qui auoient rodé la plus grand part de l'Europe, temoignoiẽt qu'é fait de sepulcres, ils n en auoient iamais veu de plus somptueux, de mieux trauaillé, & de plus agreable. Cependant le Reuerendissime Pere Hippolyte Marie de Beccaria cinquante & vniéme General, étant elû à cette charge l'an mil cinc cens octante & neuf, fit abbattre cette Chappelle, & fit batir celle, que nous voyons à present dans cette splendeur, qui eblouyt la plu part des édifices les plus somptueux des Eglises: ses parens étans d'illustre naissance, bien pourueus des choses temporelles, contribuerent iusques à des cinquantaines de milliers d'ecus, pour la fabrique, les ornemens, l'argenterie, les peintures, & les enjoliuemens de la Chappelle : il la fit encore doter par ses amis de rentes annuelles, pour y faire bruler iour & nuit douze lampes. C'est luy qui y a donné cette belle croix d'or emaillée, & d'autres vases d'argent d'assez grand prix.

Ceux qui ont écrit la vie de ce grand homme, vray zelateur de la vie reguliere, disent qu'etant ieune Nouice, il conceut dêlors le proiet de cette Chappelle, & que souuent

abordant le Pere qui auoit soin de la Chappelle & du tombeau, il luy disoit, Si iamais i'ay autorité de faire quelque chose en l'Ordre, ie trauailleray pour ce lieu-cy : Quoy qu'il en soit, il fit trauailler ardemment à cet euure, & bien que la mort ne luy permit d'en voir la fin, il donna ordre pour le faire acheuer ; de sorte que Hierome Xauiere luy succedant en la charge de General l'an 1601. tout le batiment fut acheué l'an 1605. & la derniere translation du cors saint se fit en la même année le vint cinquieme iour d'Auril. Les ingenieurs firent parade alors de leur esprit, faisans rouler auec des machines cette grande masse du Sepulcre, aussi doucement & aysement qu'vne pierre portatile. Nôtre Cardinal Iustinien, étoit present, comme Legat Apostolique dans la ville de Bouloigne. Depuis ce tems on ne laisse d'érichir la Chappelle de mille presens : Nos Peres des Indes Occidentales y ont fait porter vne lampe d'argent qui est enorme en sa grandeur, reuenant à dix mille francs; quantité de lampes brulent sans cesse deuant le Sepulchre, & l'on pretend encore l'embellir dauantage.

Qu'est ce que Dieu a preparé dans la gloire à son saint, puisque les hommes ne peuuent se rassasier de faire quelque chose d'auguste pour honorer ses cendres ? Vrayement il peut dire comme Dauid, *Omnia ossa mea dicent ; Domine quis similis tibi* ? Tous mes os seront obligez d'emprunter vne langue, Seigneur, pour me plaindre de vos bôtez Royales enuers vôtre petit seruiteur. Vous ne vous contentez pas de glorifier l'ame qui nous a viuifié. Vous ne cessez encore de faire glorifier ce qui n'est que cendre & pourriture. *Nimis honorati sunt amici tui Deus, nimis confortatus est principatus eorum* , vos amis Seigneur sont trop comblez d'honneur de vôtre coté, vous affermissez l'eclat de leur gloire iusques à l'excez: nous le voyons en vn saint Dominique, dont les cendres ont occupé quatre cens ans tous entiers les peuples à les placer honorablement. Heureux les seruiteurs d'vn Dieu si fidelle aux siens.

Pour ne rien omettre qui appartienne à ce tombeau , Seraphin Razzi lequel étoit sur les lieux , & en apprenoit ce que la tradition auoit conserué, dit que l'an 1427. sous le Generalat de Barthelemy Tessier François , les Religieux de Bouloigne chantans apres le *Salue Regina* des Complies, le répons *O spem miram, quam dedisti mortis hora te flentibus, Dum post mortem promisisti te profuturum fratribus.* Et etans a ces môs , *Imple Pater quod dixisti, nos tuis iuuans precibus* , vne voix effroyable, s'entendit par toute l'Eglise, qui sortoit du Sepulcre. *Nec ego Pater, neque vos filij* : Ie ne suis vôtre Pere, ny vous mes enfans. Ce qui épouuenta si fort les Religieux, que tous embrasserent l'obseruance reguliere , laquelle par vn malheur des tems étoit beaucoup decheuë: Quelques Auteurs, dont Maluenda fait le plus notable , reiettent cette Histoire comme apocryphe , mais quoy qu'il en soit, il ne faut point entendre cet effroyable tonnerre, pour nous faire sçauoir , que saint Dominique reiette du nombre de ses enfans, & des soins paternels de son cœur, tous ceux qui dementent leur profession: la raison nous fait

assez comprendre, que dans l'adoption spirituelle qui nous établit enfans des saints, la ressemblance des meurs, & l'imitation de leurs vertus, en sont des causes formelles, & par consequent où elles ne subsistent aucunement, là ne se trouuent ny qualité de Pere ny qualité d'enfant : *si cupis esse sancti filius, sanctitas te in filium adoptet*, si tu desires être veritablement enfant d'vn saint, dit saint Basile, c'est B la sainteté qui en doit faire l'adoption.

Et pour n'aller gueres loin, saint Dominique s'apparoissant à la bien heureuse Agnes de Iesus, Religieuse Françoise de l'Ordre, du Monastere de la ville de Langeac en Auuergne, dont la vie prodigieuse, & suradmirable verra bien tôt le iour, luy dit que tous ceux qui s'estoient relâchez de l'obseruance, n'étoient C point ses enfans, ains des batars, desquels il demanderoit à Dieu iustice. Michel Pio liure premier des vies des saints aux titres des afflictions arriuées à l'Ordre, marque l'Histoire suditte, & aioute vn plus epouuentable exemple qui confirme ce point : Nous en parlerons à la fin de ce liure, où apres auoir apporté les benedictions generalles que saint Dominique repandit sur ses vrays enfans apres sa mort, nous traitterons des conditions neces- D saires pour se pouuoir dire veritablement enfans, de ce grand Patriarche.

A

Memoires des seize premiers Compagnons de saint Dominique ; & premierement du bien heureux Matthieu de Paris, Pierre & Thomas de Syllan Thoulouzains, du Pere Noel de Prouilles, & Guillaume du Clairet.

CHAPITRE XXIV.

AVant que nous rapportions les benedictions generales, que saint Dominique repandit sur tous les enfans de son Ordre pendant son premier siecle, nous ferons vne specialle memoire de ses premiers Compagnons, lesquels ayans eté les fondemens & les premiers Peres de l'Ordre, meritent de n'être point separez de la vie du S. Patriarche, & y être inserez en mêmes characteres. Nous commencerons par les François, puisque la France a eté le sol natal de la Religion des Freres Prêcheurs ; & puis que Dieu a voulu prendre le bien-heureux Matthieu Parisien, pour les Premices des compagnons de saint Dominique, nous ouurirons ce discours, par sa vocation, ses vertus, & sa mort.

Il etoit natif de Paris, & à cause de ce, fut toujours surnommé de Paris, ainsi qu'anciennement l'on appelloit nos Religieux des villes & lieux de leur naissance. Sa condition, ses alliances, & sa parenté, n'ont pas dû être des plus eleuées, puisqu'il etoit au seruice de Simon Comte de Montfort, en qualité d'Aumonier, & de Chappellain, lors qu'il combattoit ez cartiers de

Toulouze, contre les Albigeois. Son plus grand bon-heur dans ce rencontre, fut la conuersation particuliere de nôtre bien-heureux Pere saint Dominique, par laquelle son cœur s'enflammoit d'vn grand zele du salut des ames, & d'vn amour fort particulier vers nôtre Dame. Ces deux choses firent plus eclatter sa vertu, & le Comte Simon s'affectionna de plus à sa personne, desirant luy procurer vn employ digne de son merite.

Ce qui arriua bientôt; car Dieu fauorizant toujours ses armes, il l'en voulut remercier par quelque pieuse fondation qui redondat à sa gloire. Pour ce sujet, dit Etienne de Saillanac, au recit de Maluenda, l'an 1211 chapitre 6. ayant appris que l'Eglise, où reposoient les reliques du bien-heureux Leuite saint Vincent martyr, etoit fort mal seruye, tantôt par les Moynes de saint Benoit qui etoient proches d'icelle, tantôt par des Prêtres qui se la vouloient approprier, il fit etablir & fonda pour toujours & à perpetuité, douze prebendes seculieres, afin que les offices diuins y fussent deuëmét celebrez, & le saint martyr plus honoré.

L'ont peut icy probablement conjecturer, que saint Dominique procura ce bien à cette Eglise, parceque le cors du saint martyr l'y attirant souuent, & n'y voyant pas le respec dû à la sainteté du lieu, son zele ne manqua pas de le pousser à solliciter le Comte d'y faire la fondation sudite. Quoy qu'il en soit, le bienheureux Matthieu fut choisi pour Prieur de cette Eglise, & la gouuerna quelque tems, iusques à ce que pressé d'vn même zele que saint Dominique, il se mit à sa suitte, quitta sa prebende, & fut vn des premiers compagnons du saint. Il prit cette resolution à la veuë de ce rauissement, que nôtre bien-heureux Pere ût en son Eglise, comme nous auons rapporté l. 2. ch. 33. & ne s'en est depuis iamais departy.

Pendant le tems qu'il fut à sa compagnie, iusques à la dispersion des premiers freres, en France, en Hespaigne, & en Italie; nous n'en sçauons autre chose, sinon qu'il s'auança tellement à la perfection Religieuse, que nôtre Pere le nomma pour chef de ceux qu'il enuoyoit fonder vn Couuent à Paris, le preferant à son propre frere Mannez de Guzman, au bien-heureux Bertrand de Garriga, & au bien-heureux Laurens Anglois, qui tous trois éclattoient en sainteté. Il temoigna encore bien plus l'estime qu'il faisoit de sa vertu, d'autant que s'etant resolu de s'en aller aux terres des infidelles, il luy laissa conditionellement le pouuoir sur tout l'Ordre, l'etablissant Abbé General de toute la Religiõ des Freres Prêcheurs, en quel lieu qu'elle se dût etablir. Il est vray qu'il n'exerça pas cette charge, parce que le saint Patriarche ne trouua pas cõmodité asseurée pour faire voyle aux cartiers du Leuant; L'autorité neanmoins luy fut laissée pour toute la France, & du depuis on n'vsa plus au gouuernement de l'Ordre, de ce mot & titre d'Abbé; si que le bien-heureux Matthieu fut le premier & dernier, qui porta ce nom & cette qualité dans nôtre sainte Religion.

Partant donc, auec la benediction de saint Dominique, ses compagnons en cett'entreprise furent les

trois sudis le Pere Michel de Fabra, le Pere Iean de Nauarre, & le frere Odier Conuers. Ils arriuerent à Paris l'an 1217. non tous ensemble, car le Pere Mannez & le Pere Michel, auec le frere Odier, precederent les autres de vint iours, arriuant le 12. Septembre, & le Pere Matthieu auec ses compagnons, le second Octobre. La cause de ce retardement pouuoit être quelques deuotions ou pelerinages par les chemins, ou la volonté du bien-heureux Patriarche, qui les arretta quelques iours apres le depart des autres.

Les premiers arriuez, sçachans que le Pere Matthieu portoit lettres du souuerain Pere, à Messieurs du Chapitre de nôtre Dame, pour leur etablissement dans Paris, s'addresserent à eux pour auoir quelque retraitte, laquelle ils leur donnerẽt proche de l'Eglise & de l'Eueché, dans vne maison qu'ils loüerent entre l'Hotel Dieu, & ce pont qui est nouuellement baty contre la grande salle des pauures. Là se retirerent les enfans de nôtre Dame proche de leur bonne mere, & y attendirent la venuë des autres. Ainsi le dit en termes exprés le Croniquaire d'Humbert en ces parolles. *Eodem anno 1218 data est Fratribus Parisiis domus sancti Iacobi, nam antea stabãt in domo conducta inter domum Episcopi, & domum Dei.*

Dés que le Pere Matthieu & le Pere Bertrand de Garriga furent arriuez, celuy-là presenta ses lettres Apostoliques, à Messieurs de nôtre Dame, dont ils firent vn grand cas, & les gardent encores à present dans leurs archiues. Cependant les deux Peres & les autres se logerẽt ensẽble auec les premiers, A & commencerent à deployer leur ferueur ez predications. Ils gaignerent aussitôt les cœurs de tous, & en moins de quatre ou cinc mois, les Bourgeois leur donnerent à la ruë saint Iaques, le lieu de leur assemblée, & le sieur de Haute-Feüille le Chateau qui le ioignoit, & enfin Maitre Iean de saint Quentin Docteur en Theologie, leur ceda la Chappelle de saint Iaques, à l'instance du Pape Honoré troisiéme.
B Petit à petit on accommoda le lieu, & au iour de la Transfiguration de nôtre Seigneur, qui est le huittiéme du mois d'Aout, ils en prirent possession la même année 1218. ainsi que porte le manuscrit de Bernard Guy Euêque de Lodeues.

Le bien-heureux Matthieu se voyant assuré d'vne place, trauailla plus ardẽment que iamais à la remplir de tres bons sujês, & y reüssit
C auec tant de benediction, qu'il auoit trẽte Religieux l'année suyuante, quand saint Dominique reuenant des Hespaignes, y passa pour la derniere fois; & ce pendant comme vicaire General de l'Ordre pour la France, il auoit dêja fourny des Religieux pour la fondation des Couuens de Rheims, d'Orleans, & de Poitiers. A cause de ce pouuoir qu'il auoit en tout le Royaume, quelques vns l'ont nommé
D premier Prouincial de France, bien que iamais il ne l'ayt eté, la mort luy ayant tranché le fil de la vie l'an mil deux cent vint & vn, auparauant que de voir des Prouinces etablies.

Il continua ses trauaux, & y fut beaucoup assisté du bien heureux Renaud de saint Gilles, non toutefois pour longtems, Dieu retirant à soy ce grand ouurier Apostolique. Cette mort luy causa tant d'amer-

tumes, sans neanmoins blesser la A resignation qu'il deuoit aux volontez diuines, que iamais il n'en pouuoit parler sans epandre forces larmes. Apres icelle il partit auec le bien-heureux Iourdain, & deux autres pour aller au premier Chapitre General, appellant de Limoges à Paris, le Pere Pierre de Syllan, & l'y laissant pour gouuerner à sa place. L'on croit que les trauaux du B chemin, luy auancerent ses iours, & qu'etāt de retour à Paris aux plus fortes chaleurs de l'eté, Dieu mit vn terme heureux à ses courōnes & merites. Il deceda l'année d'apres le bien-heureux Renaud, auant le second Chapitre General, & emporta dans le sepulcre la reputation d'vne sainteté fort illustre, pour la conseruer dans l'Eternité.

Les Peres du Couuent de saint Iacques voyans la perte qu'ils a- C uoient faite, resolurent au moins d'en conseruer la memoire, & le firent à ce dessein enterrer dans le cheur même, vis à vis de la place du Prieur, comme il se voit encore, pour temoigner à la posterité, qu'ils ne vouloient point entrer dans ce lieu saint, sans se souuenir de leur premier fondateur apres saint Dominique.

Du bien-heureux Pere Pierre de Syllan, premier enfant de saint Dominique, dans son Ordre, fondateur du Couuent de Limoges, & premier Prouincial de France. D

APRES le Fondateur & premier Pere du Couuent de saint Iaques à Paris, nous pouuons legitimement placer le bien-heureux Pierre de Syllan, qui a eté le Fondateur du Couuent de Limoges, & premier Religieux de l'Ordre. Ce fut vn des derniers ouuriers, loüez & gagez par saint Dominique à la vigne du Seigneur, & ce fut celuy qui merita de prendre premier l'habit, & faire profession dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, entre les mains de son Patriarche. Ce sont les parolles d'Etiēne de Saillagnac, lequel prit l'habit de ses mains à Limoges. *Hic primus post beatum Dominicum huius Ordinis frater fuit.*

I'attribuë la cause de ce priuilege, à la charité qui le porta de faire present à nôtre bien-heureux Pere, de sa maison dans la ville de Toulouze, enuiron l'an 1214. laquelle charité meritant d'être priuilegiée de quelque reconnoissance particuliere, il ût auant tous les autres, l'habit, le rang, & la profession. Ainsi parle Guido au manuscrit du Catalogue des Generaux de l'Ordre. *Circa annum Domini 1214. ingruente tempore quo ad Lateranense Concilium Romam adire cæperunt Episcopi, obtulerunt se sancto Dominico, duo probi viri & idonei de Tolosa, quorum vnus fuit Petrus Cellani.*

Bien que l'Ordre l'ût ainsi receu, neanmoins il disoit assez facetieusement pour recreer ses freres, que c'etoit luy qui auoit le premier receu l'Ordre, entendāt par là ce don qu'il auoit fait de ses maisons, pour y loger nos premiers Peres. Apres que saint Dominique ût receu toutes ses patentes pour l'etablissement & la confirmation de l'Ordre, & ût dispersé tous ses enfans en diuers endrois, il destina le Pere Pierre de Syllan, & son frere Thomas pour la ville de Toulouze : Du depuis neanmoins, enuiron l'an 1219. le bien-heureux Matthieu

l'éuoya chercher à Toulouze, pour venir à Paris, & de là nôtre bien-heureux Pere y arriuant à son retour d'Hespaigne, l'enuoya trauailler à Limoges, pour y fonder vn Couuent, selon que remarque fort exp ressement Bernard Guy dans ses manuscris des fondations, & des compagnons de nôtre bien-heureux Pere. Luy s'excusant d'entreprendre cet affaire pour son incapacité, veu méme qu'il n'auoit d'autre liure pour etudier, & se former B à la predication, qu'vn seul cahyer des homelies de saint Gregoire; Nôtre bien-heureux Pere luy promit, que s'il obeyssoit, il prieroit deux fois le iour pour luy, & qu'il profiteroit à merueilles, gaignant beaucoup d'ames à Dieu, & à l'Ordre. *Vade fili, & confidenter, vade*, luy dit il, *omni die bis te habebo coram Deo; & ne dubites, multos acquires Deo, & afferes fructum multum.*

C A cette promesse il se resolut, & vint à Limoges l'an 1219. où il fut receu du Clergé, des grans & des petis comme vn Apôtre. Chacun etoit rauy de sa sainteté, & l'on admiroit en luy ce talent extrordinaire de la predication, qui touchoit si viuement les cœurs. *Sicut vnus de Prophetis antiquis, apud Clerum & populum, in magna reuerentia & honore consenuit*, dit son disciple Etienne de Saillagnac. D Dom Bernard de Sauena, Euêque de Limoges l'assista continuellement de tout ce qu'il pouuoit, iusques à ce qu'en fin l'an 1220 és fêtes de Noël, Dom Guy de Clauseau, Archidiacre de l'Eglise Catedrale, luy donna l'argent pour achetter vne place, proche le pont de saint Martial, hors la ville, de là la riuiere Aueniane. Là il bâtit vne petite Eglise à l'honneur de la A Vierge, auec quelques Cellules pour y retirer ceux que chaque iour il gaignoit à l'Ordre. La premiere pierre fut posée, l'an 1221. le lendemain de la fête de l'Annonciatiō par le même Archidiacre, auec solemnité, procession du Clergé, & grande affluence de peuple. Les batimens furent poursuiuis auec tant d'ardeur, que six mois apres, le lendemain de la Natiuité de la Vierge, les freres quitterent leur premiere demeure, qui etoit à l'Eglise de saint Gerard, & vindrent habiter en ce nouueau Monastere. Le Pere Pierre n'y fut pas encore Prieur, parceque le second Chapitre General de Bouloigne l'institua pour premier Prouincial de France. Ce ne fut qu'apres quelques années, où reuenant à Limoges, il y continua ses trauaux Apostoliques, iusques à l'an 1233. auquel il fut creé du Pape, Inquisiteur de la foy, auec le bien heureux martyr Arnauld, dans toutes les terres du Comté de Toulouze. Il s'aquitta genereusement de cette charge l'espace de 3. ans, exposant mille & mille fois sa vie: Nonobstant cete office, il fut elû l'an 1236. Prieur du Couuent de Toulouze, remarque nôtre manuscrit des Prieurs dudit Couuent. Là il trauailla sans cesse, pour la dilatation & honneur de l'Ordre plusieurs années, iusques à l'an mil deux cens cinquante sept le 12. du mois de Feurier, comme i'ay veu dans les manuscris des Prieurs de Limoges, lêquels disent que ce fut à Toulouze qu'il deceda vn an deuant le Chapitre General qui se tint l'an 1258. *Hic tandem in Conuentu Thelozano post multos bonos labores sancte in Domino requieuit anno Domini 1257. 8. Kal. Martij, ante Capitulum*

pitulum generale ibidem celebratum anno Domini 1258. Leandre Albert luy dresse cet Epitaphe. *F. Petrus optimo fuit præditus ingenio. forma præstanti, in aduersis intrepidus, & constans, atque in omnibus operibus rectus.* C'est à dire, qu'il fut doüé d'vn grand esprit, d'vne prestance exterieure fort agreable, constant & resolu dans les aduersitez, & qui s'aquittoit parfaittement de toutes ses actions.

Du Pere Thomas de Syllan, Fondateur du Conuent de Toulouze.

NOs Cronistes gardent vn profond silence de ce bon Pere, que nous appellons Fondateur du Couuent de Toulouze, puisqu'il donna sa part de sa maison à saint Dominique, pour fonder le premier Couuent de son Ordre; soit aussi, parce qu'il resta pour trauailler dans la même ville auec son frere Pierre de Syllan: En quoy l'on peut luy donner le premier rang, puisque son frere etant l'an 1219. à Paris, il s'excusoit d'aller précher à Limoges, à cause de son incapacité; & par consequent c'étoit le Pere Thomas de Syllan, qui debitoit au peuple de Toulouze la parolle de Dieu, & attiroit à l'Ordre tant de si bons suiês, qui ont depuis illustré l'Eglise de leur courage, sainteté, & doctrine. En effet Bernard Guy luy donne cet eloge, que c'etoit vn homme fort attrayant, qui charmoit vn chacun par son eloquence diuine *Thomas*, dit-il, *Syllanus vir fuit admodum gratiosus, & in sermone facundus:* Auquelles

A parolles Leandre Albert ajoute, qu'etant comblé de vertus, il mourut saintement a Toulouze *Thomas Tholozanus, comes, vel vt alij volunt, frater Petri Syllani, qui sese cum omnibus suis domibus Patri Dominico dederunt, vir eloquentia præditus; virtutibus ornatus, spiritum Tolozæ efflauit deuoté.* L'on croit probablement qu'il fut bien tot enleué de ce monde en l'autre, veu qu'ayant vn si rare talent, il y a pourtant

B vn silence tres profond en nos Croniques, de sa memoire, comme nous auons dit l. 3. chap. 7.

Du Pere Noël de Proüilles, Prieur & directeur du Monastere de Proüilles.

LEs Anciens papiers du Monastere de Proüilles, nous apprennent que le Pere Noël etoit vn

C des premiers compagnons de saint Dominique, & que par son commandement il etoit employé dés l'année 1214. deux ans auant la confirmation de l'Ordre, pour la direction de ce tres saint Monastere de nôtre Dame de Proüilles. I'y ay veu des patentes signées de son nõ, l'an 1214. & l'an 1220. Bernard Guy dans son manuscrit des Prieurs de Proüille, ajoute que faisant vn voyage à Limoux, il tomba dans

D la riuiere de Blau, & s'y noya quant au cors; mais quant à l'ame, l'on croit pieusement, qu'il alla viure dans le Ciel pour vne eternité. Saint Dominique ne l'ût pas choisi pour gouuerner vn Monastere de Vierges, qu'il cherissoit comme la prunelle de ses yeux, s'il n'ût remarqué en luy les vertus necessaires à cet office. Vne marque tres assûrée

de la commune opinion de sa vertu, est que plusieurs années apres son decez, les Superieurs dudit Monastere firent transferer ses os, & les mirent auec ceux du bien-heureux Raymond de Catalan en la grande Eglise, vis à vis de la grande grille des seurs, ainsi que rapporte le même Auteur, au lieu dêja cité.

Du Pere Guillaume du Clairet.

CE Pere Guillaume etoit natif de Pamiers, à dix lieuës de Toulouze, & vint offrir son seruice au venerable Dom Iaques d'Azebez, lorsqu'il trauailloit à la reduction des Albigeois, auec nôtre Pere saint Dominique. Le bon Prelat ayant besoin de quelque domestique, lequel fut du pays, le receut, & luy confia le maniement du temporel de sa famille. Il s'en aquitta si loüablement & fidellement, qu'à son depart des cartiers de Toulouze, pour s'en aller en Hespaigne, il le continua dans la même charge, luy donnant pour office d'auoir soin de l'entretien des ouuriers Euangeliques. Il voulut neanmoins, qu'il fut soumis au bien-heureux Patriarche, & qu'il luy rendit cōte de son œconomie: Mais nôtre bien-heureux Pere venant petit à petit à être delaissé quasi de tous, & ayant vn grand desir de la pauureté, n'ût plus besoin de l'assistance temporelle de ce Pere, & pource il l'employa comme les autres qui restoient, au trauail spirituel pour la reduction des heretiques.

Afin neanmoins d'être soulagé dans ses trauaux, il luy donna le A soin du Monastere de Proüilles, & le luy continua dans la dispersion qu'il fit de tous ses enfans. L'on trouue dans les anciens papiers de ce Monastere signez de luy comme Prieur, l'an 1212. 1221. 1229. la persecution par apres venant à se leuer contre nos Peres de Toulouze l'an 1230. 1231. 1232. & 1233. il perdit courage, & se retira dans l'Ordre de Citeaux, en l'Abbaye de Borbone qui est du ressort de Pamiers. B Auant que faire ce lache coup, il fit tous ses efforts pour attirer à ce même Ordre toutes les Religieuses du Monastere de Proüilles, mais elles vrayes filles de l'Ordre de saint Dominique, luy apprirent comment il falloit être constant dans la profession qu'on auoit embrassé. C'etoit la tradition commune du tems de Bernard Guy, selon ce qu'il dit au Catalogue des Prieurs du C Monastere de Proüilles, laquelle s'y est conseruée toujours, & y est tenuë pour tres asseurée iusques à present.

Du bien-heureux Bertrand de Garriga, premier Prouincial de la grande Prouince Toulouzaine, du Pere Iean de Nauarre Biscayen, du bien-D heureux Etienne de Mets Lorrain, & du frere Odier Conuers.

CHAPITRE XXV.

NOVS ferons suiure en fizieme lieu ce bien-heureux Pere, qui fut neanmoins vn des plus anciens compagnons de nôtre saint Patriarche. De nation il etoit Pro-

uençal, né dans vn bourg appellé Garriga, proche la ville d'Alest. C'est le manuscrit de Bernard Guy, lequel fait cette remarque. *De Garriga*, dit-il, *à loco suæ originis sic cognominatus propè Alestum oriundus*. Il se mit à la suitte de nôtre bien-heureux Pere quelque tems apres le depart du venerable Dom Iaques d'Azebez Euêque d'Osme, lorsqu'il laissa saint Dominique chargé de la conquette spirituelle des Albigeois.

Pendant tout ce tems iusques à la fondation de l'Ordre, iamais il n'abandonna le saint Patriarche, le suyuant par tout, & souffrant auec luy tout ce que l'ō peut s'imaginer. Il demeura pourtant à Toulouze chef & pere des autres, lorsque le saint alla demander à Rome la confirmation de son Ordre: pour marque dequoy, l'on void ez anciens papiers des premieres donatiōs faites à saint Dominique lorsqu'il etoit à Rome, le sein de frere Bertrand de Garriga. Les poursuittes de nôtre bien-heureux Patriarche, tant au premier qu au second voyage de Rome, l'an 1215. & l'an 1216. ayans succedé fort heureusement, le Pere Bertrand fut nommé pour aller à Paris auec le bien-heureux Matthieu fonder vn Couuent, où il fut quelque mois, iusques à ce que le même bien-heureux Pere Matthieu le renuoya pour quelques affaires importantes à Toulouze. Saint Dominique l'y trouua l'an 1219. reuenant d'Hespaigne à Toulouze, & le prit pour son compagnon de Toulouze à Paris. Ce fut dans ce voyage, qu'il sceut parler Allemand auec des Allemans, par les prieres de saint Dominique, que les pluyes ne le moüillerent pas, quoy que l'eau tombât à randons, ainsi qu'auons deja ecrit au liure 3. chapitre 38.

Surquoy le bien-heureux Humbert dit vne parolle fort autētique, pour la vertu du Pere Bertrand, disant que saint Dominique l'auoit pour compagnon de son voyage, & de sa sainteté *Habens socium itineris, & sanctitatis, & deuotionis fratrem Bertrandum*. Ce n'est pas luy seul qui luy donne cét eloge; car Thierry d'Apold liure 2. chap. 2. dit ouuertement, que ce bien-heureux Pere fut extremement rigide & seuere pour soy même, qui mattoit son cors de grandes austeritez, & qui se rendit vn miroir de la perfection & sainteté de son Pere saint Dominique, & nôtre Bernard Guido parlant de luy en son manuscrit des fondations de l'Ordre, & denombrement des Prouinciaux de Prouence, dit ces parolles de luy fort remarquables. *Hic fuit vir magnæ sanctitatis & rigoris, circa seipsum inexorabilis, carnisque suæ mortificator acerrimus, ac imitator præcipuus beati Patris sui Dominici: in vigiliis, ieiuniis, disciplinis, aliisque multis formam sanctitatis eius sibi imprimens & imbibens* Ce fut, dit cet Auteur, lequel l'auoit appris de temoins oculaires, vn homme de rare sainteté, & d'vn'extreme rigueur de vie: On ût aussitôt flechy le marbre & le bronze, que de luy faire auoir pitié de soy même. Continuellement & sanglamment il mattoit & affligeoit sa chair; iour & nuit il s'etudioit de tirer au vif en soy même les actions & penitences de son Patriarche saint Dominique. Ce qui le rendoit si tibond & famelique des mêmes austeritez du Saint, és ieunes, veilles, disci-

plines, & autres prattiques, afin de A s'imprimer la vraye image de la sainteté de son bien aymé Pere.

C'est neanmoins vne chose etrange, que ce bien-heureux Pere trempant chaque iour sa vie dans le sang de mille austeritez, nonobstant sa pureté de cœur Angelique, il la trempoit encore dans les pleurs & les regrês d'vne contrition amere de ses pechez, ne plus ne moins que s'il ût fait rougir le Ciel par quelques extrordinaires crimes. Perpetuellement il pleuroit ses pechez, & n'ût fait autre chose le reste de ses iours, si nôtre bien-heureux Pere, qui sçauoit le fons de son ame, ne luy en ût fait arretter le cours, luy commandant que desormais il ne iettât pas vne seule larme pour ses pechez, & qu'il en versât abondamment pour ceux de son prochain.

Merueille de l'obeyssance en nos premiers Peres : le bien-heureux Pierre de Seillan n'ayãt pas etudié, s'en va prêcher à Limoges hardiment, en presence des Euêques & autres personnes capables, à la seule parolle de son Pere saint Dominique, *V. de.* & le bien-heureux Bertrand ayant ouy la voix du même, qui luy dit deux choses, l'vne de pleurer pour autruy, & l'autre de ne le faire pour soy, il accomplit ces deux choses auec tant de punctualité, que du depuis il fut vn Heraclite, ses yeux souuent baignez en larmes pour les pechez de son prochain, & pour soy, iamais il ne fit vn soupir, ny versa de ses yeux vne larme. Luy même protestoit, que s'il ût voulu tenter de le faire, il ne croit pas que ses yeux ûssent pû rendre vne seule goutte de lârmes. Ce miracle d'obeyssance & l'exaggeration sont fidellement rapportées par le bien-heureux Humbert, liure deuzieme ch 19. & par nôtre Bernard, dans le sudit manuscrit traittant des Prouinciaux de la Prouence.

Cette vertu d'obeyssance n'etoit que de l'apannage de sa condition Religieuse en commun, il en auoit d'autres qui luy conuenoient entant que Religieux de saint Domi- B nique, destiné pour le salut des ames. La principale fut vn grand zele pour en sauuer quelqu'vne. Zele qui l'occupoit tellement qu'il ne disoit ordinairement la Messe, que pour les pecheurs, afin qu'ils se conuertissent auparauant que sortir de ce monde. Vn des Peres du Couuent de Monpellier, lors qu'il y faisoit sa visite, s'en prit garde, & comme les actions de ce bien- C heureux Pere deuoient passer en exemples, il s'enquit de luy du motif qu'il auoit de celebrer toujours pour les pecheurs, ne disant pas quasi de Messes pour les mors. C'est parce, dit il, qu'il faut courir au plus pressé. Les ames detenuës en Purgatoire sont en asseurance de leur salut, mais celles des pauures pecheurs sont à chaque moment en danger d'vne perte & damnation eternelle.

D Cette raison ne pût agreer au Pere Benoit, & pource dãs la cãdeur & le respec qu'il deuoit à ses Superieur il luy fit cet interrogat: A quel des deux il subuiendroit, si faisant chemin il rencontroit deux pauures egalement necessiteux, dont l'vn auroit bras & iambes, mains & piés, & tout le cors libre & dispos pour bien trauailler, & l'autre seroit estropié de tous ses membres. Sans doute, repliqua-t'il, i assisterois le

ſeςõd.Ie vous prens, repondit le Pe- A re Benoit, par vôtre parolle. Si cela eſt, pourquoy ne celebrés vous plutôt pour les trepaſſez que pour les viuans, puis que ceux là ne peuuent aucunement s'aſſiſter d'eux mémes, ouy bien les viuans, qui ſont en état de meriter; & par aumones, prieres, & autres moyens peuuent attirer du Ciel le ſecours & les faueurs qui leur ſont neceſſaires?

Le bien-heureux Bertrand ſe tût à cette replique, mais neanmoins il B ne pût ſe laiſſer vaincre par cette raiſon, luy ſemblant toujours qu'il n'importoit pas que les ames de Purgatoire ſouffriſſent tant & tant de ſupplices, iuſques au iour méme du iugement, puis qu'enfin elles ſeroient ſauuées, & qu'il n'en étoit pas ainſi des pecheurs, lêquels ſi vne fois il viennent à deceder hors la grace, s'en eſt fait d'eux pour vne mal heureuſe & effroyable eternité. S'arrettant donc à ſon opinion qui C eſt veritable d'vn coté, mais dont il ſe ſeruoit auec trop de rigueur, la nuit ſuiuante luy apparut vn mort affreux & épouuentable, lequel chargé de ſa biere la poſoit ſur luy, l'en preſſant & oppreſſant comme s'il en ût voulu l'etouffer. Ce qu'ayant fait il diſparoiſſoit, & le bien-heureux Bertrand ſe rendormant, il reuenoit, & faiſoit le méme qu'au- D parauant. Il reïtera ce trauail qu'il luy donnoit, iuſques au nombre de dix fois. D'où il connut qu'il deuoit changer d'auis, & que deſormais il ſe deuoit employer pour le ſoulagement des ames de Purgatoire, auſſi bien que pour le ſalut des pecheurs. Ce que dés le matin il executa, faiſant appeller le Pere Benoit, auquel il raconta la nuit facheuſe qu'il auoit paſſée & promit de ſuiure ſon auis. Il eſt vray, pour dire vn mot ſur la raiſon qui preſſoit ſi fort le bien-heureux Bertrād, que ſi nous comparons les pecheurs aux ames de Purgatoire, pour ce qui eſt du danger, ceux là ſont plus à ſecourir que celles-cy, de ſorte que s'il étoit queſtion de ſauuer vn pecheur à force de prieres aux derniers momens de ſa vie, ou de tirer vne ame de Purgatoire, il ſe faudroit plutôt employer pour celuy là que pour celle-cy. Mais ſi nous parlons de l'vn & l'autre pour ce qui eſt de l'indigence de ſecours, les ames de Purgatoire ſont plus indigentes que les pecheurs, & ainſi le bien-heureux Bertrand ne faiſoit pas ſelon vne charité bien reglée de faire toutes ſes liberalitez ſpirituelles aux pecheurs, & fort peu aux ames de Purgatoire.

Cela ſoit dit pour iuſtifier en quelque maniere ce bien-heureux Pere, dans ſon zele pour le ſalut des ames; en quoy n'y ayant aucune offenſe, mais ſeulement vne ſimplicité, & fort venielle ignorance, Dieu ne permit pas qu'il demeurât lon tems en cet erreur de ſpiritualité. Ce recit eſt du Pere Bernard Guydo, lequel atteſte l'auoir appris de la bouche méme de ſaint Benoit.

Entre mille & mille choſes ſignalées, dont nous pouuons aiſement croire que Dieu l'a illuſtré, il ût vne fois vne viſion, par laquelle il connut vn iour l'etat abominable des ames qui s'approchent indignement des Autels. Ayant confeſſé vn vſurier, & luy ne voulant pas reſtituer, il ût la temerité de s'approcher du ſaint Sacrement, & le prendre même de la main du bien-heureux Pere, en la compagnie des au-

tres. Le Pere fut contraint de le luy donner comme aux autres, par ce que l'Eglise nous deffend de refuser ce pain des Anges, à ceux qui se presentent, s'ils ne sont notoiremẽt excommuniez, & tenus generalement pour tels; mais il ne porta pas loin ce crime de temerité, car à même tems qu'il receut les saintes especes sacramentelles, le bien heureux Bertrand luy vid la bouche toute enflambée, & le miserable sentit en effet vn tourment, pareil à celuy qu'il auroit û, si on luy ût remply de charbons ardans la bouche. Cette affliction & les remontrances du bien-heureux Pere le firent aussi tôt repentir, & il restitua le bien qu'il auoit pris autant qu'il luy fut possible.

A

B

Nous aurions û des liures entiers de ce bien-heureux Pere, si les occupations de nos premiers Peres, ûssent permis à quelque plume d'ecrire les actions memorables de ceux qui les deuancerent au seiour de la gloire; mais en étans frustrez, nous terminons ce que nous sçauons de luy. Antoine de Sienne dit qu'apres auoir souffert de grans trauaux pour la dilatation de l'Ordre, nõmement en la Prouince de Prouence, qui comprenoit anciennement toute la Guyenne, Dieu le retira de ce monde l'an 1210. Maluenda ne sçait d'où cet Autheur a pris cette remarque, & ne l'ay troué dans les registres de Guido; il y a neanmoins de l'apparence, car le troisieme Prouincial de Prouence, qui fut le deuxieme apres luy, deceda l'an 1238. le vint-troisieme May qui est le dixieme des Kalendes de Iuin, & d'autre part nous sçauons qu'il gouuerna lon tems cette Prouince, qui au moins doit étre de

C

D

neuf ou dix ans, depuis 1221. iusques a 1230.

Sa derniere maladie ne luy donna point tems de se retirer en quelqu'vn de nos Couuens. Il en fut assailly à vn Monastere de Religieuses de Citeaux au Bosquet, qui est à cinc lieuës au dessus d'Orange, vers le Dauphiné, entre Tricastre & Vistene. Là il mourut saintement, & auec l'estime generale de sa vertu. Dieu la fit eclatter à son tombeau, par tant & tant de merueilles, que vint trois ans apres son decez, l'on fut contraint de le transferer en vn honorable Sepulchre. C'est lors que Dieu fit paroître la sainteté de son seruiteur, car l'on trouua son cors aussi net & entier, sans corruption & mauuaise odeur, ne plus ne moins qu'il étoit au moment de sa mort, surquoy Bernard Guido s'ecrie. *O conueniens Dei donum, incorruptionem quam seruauit viuus & prædicauit, conseruat & prædicat iam defunctus: multisque miraculis ibi claret.* O don & faueur de Dieu tres iuste & conuenable! Ce saint étant decedé conserué & presché la méme integrité, que pendant son viuant il auoit touiours gardé & prêché.

Du Pere Iean de Nauarre Biscayen.

QVant au Pere Iean de Nauarre, Guido nous assure, qu'il étoit Basque de nation, du bourg de saint Iean de pié de port, qui est du ressort & proche de la ville de Bayonne frontiere du Royaume de France, & par consequent Frãçois, & non Hespagnol ou Nauarrin,

comme veut Maluenda l'an 1217. c. 5. ou Lombard comme veut saint Antonin. Nous ne sçauons point les causes qui l'attirerent à la suitte de nôtre bien-heureux Pere, & comment il s'y mit, si ce n'est ce que luy même protesta l'an 1235. étant iuridiquement interrogé pour deposer ce qu'il sçauoit du bien-heureux Patriarche saint Dominique.

Il dit donc, apres auoir fait le serment de verité, qu'etant au Concile de Rome, souz le Pontificat d'Innocent troisieme, qui fut l'an 1215. il prit l'habit de l'Ordre des Freres Precheurs, par les propres mains du bien-heureux Patriarche le iour & feste de saint Augustin, & dont il y auroit dix-huit ans tous entiers à la méme fête venante l'an 1233. & que le méme iour l'année suiuante il fit les trois veux, entre les mains du méme bien-heureux Pere à Toulouze, dans l'Eglise de saint Romain : depuis lequel tems il auoit û ce bon-heur de l'accompagner souuent en ses voyages, & de conuerser familierement auec luy de iour & de nuit.

C'est vne partie de la deposition du Pere Iean de Nauarre, d'où nous colligeons qu'etant à Rome l'an 1215. que se tint ce Concile General, il prit des mains de nôtre bien-heureux Pere l'habit de Chanoine Regulier, qui étoit celuy qu'il portoit, auant que deja il ût obtenu licence de fonder son Ordre, puisque le Concile ne fut ouuert que le premier iour de Nouembre, mais à cause que sous esperance de l'établir, il assembloit de tous cotez des gens, qui seroient capables de trauailler.

Ainsi le Pere Iean de Nauarre s'etant nouuellement enrollé souz la conduitte de nôtre bien-heureux Pere, il le suiuit de Rome à Toulouze, & demeura plus d'vn an auec les autres, iusques à tant que saint Dominique fut de retour pour vne seconde fois de Rome, auec les patentes de la confirmation de son Ordre. Alors il fit sa profession entre les mains de nôtre bien heureux Pere l'an 1217. le iour de saint Augustin ; En suitte de cela, le bien-heureux Mannez étant party pour Paris auec le P. Michel le Feure, & le frere Odier Conuers, il les suiuit apres auec le Pere Laurens, & les deux Peres Matthieu & Bertrand de Garriga.

Mais il pensa ternir la gloire de son nom, par vn refus qu'obstinement il fit à saint Dominique d'aller à Paris sans viatique; Luy méme raconta quelquefois au Pere Etiēne Saillanach, que son tres saint Pere voyant sa resolution de ne vouloir aller à Paris sans argent, il se ietta à ses piés, afin de luy gaigner le cœur, & pourtant il n'ût iamais le courage d'entreprendre ce chemin sans aucune assistance ; c'est pourquoy ne flechissant point en sa resolution, saint Dominique luy fit bailler douze deniers : les ayant receu, Dieu luy toucha le cœur, & il s'accusa deuāt les Peres qui restoient, de son peu de confiance en Dieu, & de sa desobeyssance à leur Pere. Se iettant donc entre les mains de la prouidence paternelle de Dieu, & cooperant au dessein qu'auoit formé nôtre bien-heureux Pere d'vne vraye pauureté Euangelique, il s'en alla fort ioyeux à Paris, en la compagnie du bien-heureux Laurens, grand seruiteur de Dieu.

Etant à Paris, & y trauaillant serieusement pour le bien particu-

lier de son ame, l'edification du prochain, & la dilatation de l'Ordre, le bien-heureux Matthieu pour lors Abbé General de tout l'Ordre, l'enuoya pour affaires importantes à Rome, dautant qu'il sçauoit les routes d'Italie & étoit connu dans cette ville. De là nôtre Pere, dit nôtre Bernard Guido dans Maluenda l'an 1218. chapitre premier, le destina pour fonder à Bouloigne, l'y enuoyant auec vn Pere Bertrand, qui furent par apres suyuis d'vn Pere nommé Christian & vn frere Conuers: Ce Bertrand ne pouuoit pas étre celuy de Garriga, puis qu'il étoit à Paris ou à Toulouze en ces tẽs là, mais s'en étoit vn autre nouuellement receu, c'est pourquoy Bernard Guido, dit ces môts, *missi sunt F. Iohannes de Nauarra & quidam F. Bertrandus*; Où cette parolle *quidã* temoigne assez qu'il ne parloit pas de Bertrand de Garriga, duquel il sçauoit le nom, surnom, & merites, aussi bien que de Iean de Nauarre.

Ce fut en cette occasion, où celuy-cy paya bien le peu de confiance qu'il auoit û l'année passée en la prouidence de Dieu, ne voulant aller de Toulouze à Paris sans argent & viatique: par ce que la mendicité monastique n'etant pas alors en regne, tous souffrirent vne disette extreme dans le commencement de cette fondation *vbi fratres in summa egestate*, dit Flamin, *magna sunt incommoda passi, nondum enim mos erat inductus emendicandi victum*. Apres cette année de souffrance, le bien-heureux Arnaud vint au secours des affligez, & le Pere Iean de Nauarre fut employé continuellement, ou à suyure nôtre bien-heureux Pere, ou à diuerses fondations dans l'Italie. D'où nous côiecturons auec assez de probabilité, & dans le sentiment commun de tous les Auteurs, que iouyssant du bon-heur de la conuersation de nôtre bien-heureux Pere, & participant à ses prieres aussi bien qu'à ses trauaux, il fut vn exemplaire de grande sainteté dans l'Ordre.

Cela se prouue encore par le choix qui fut fait de sa personne entre tãt d'autres qui auoiẽt connû familierement saint Dominique, pour deposer iuridiquement de sa vertu, zele, rigueur d'obseruance, & sainteté de vie.

Du bien-heureux Pere Etienne de Mets, Lorrain.

LA Biscaye ayant fourny à saint Dominique vn de ses patriotes, pour etre vn de ses enfans, & de ses premiers compagnons, la Lorraine luy fournit vn autre des siens, qui s'appelloit Etienne de son nom, & prit naissance dans cette ville si auguste de Mets. L'on conjecture que le même luy arriua qu'au bien-heureux Gomez Süere, sçauoir est, qu'etant à la Croysade parmy les trouppes Lorraines, qui vindrent au secours de Simon Comte de Montfort, il fut attiré par les predications & exemples de nôtre bien-heureux Patriarche, & qu'ainsi quittant la bandoliere soldatesque, il s'enrolla au nombre des vrays soldas de Iesu-Christ, sous la direction du saint Patriarche. Quoy qu'il en soit, il fut vne des colomnes de l'Ordre, qui l'appuya par sa rare sainteté de vie, nommement par vne rigueur extrême, qui luy faisoit martyrizer

tous

tous les iours sõ cors de mille austeritez : ce sont les môs de Bernard Guido, *Carnis suæ rigidus moderator*. Donc il faut croire, que Dieu luy a donné cette deuize dans l'eternité bien-heureuse, *Animæ suæ pacificus possessor*. En ce monde il a eté seuere directeur de son cors, en l'autre il est paisible possesseur de son ame & de son cœur. C'est l'epitaphe que nous dressons à la memoire de ce bien-heureux Pere lequel, ainsi que ie tire des memoires de nôtre ancien Couuent de Mets, fut compagnon de saint Dominique allant de Toulouze à Paris l'an 1217. & de Paris à Mets en Lorraine, où il fut laissé pour fonder vn Couuent, à quoy trauaillant assiduement, il fut applé de Dieu pour receuoir la recompense de ses mortifications & souffrances, comme nous auons dit au liure troisieme chapitre vint vn.

Quant au Frere Odier Conuers, nous n'en sçauons autre chose, que ce que nous auons rapporté liure troisieme chap. 21.

Du bien-heureux Pere Michel de Fabra ou le Feure, fondateur de l'Ordre dans le Royaume d'Aragon, & Michel d'Vzedo tous deux Hespagnols.

CHAPITRE XXVI.

CE grand Religieux fut au monde vn grand Capitaine de la tres illustre famille de Fabra, dans le Royaume de Castille la vieille. Il vint és cartiers de Toulouze, disent Ferdinand & Diago dans leurs Annales, ou pour combattre les

A Alligeois par les armes temporelles, en la compagnie des Croysez, ou pour les conuertir & abbatre par les armes spirituelles, en la compagnie de l'Euêque Didaque d'Azebez son Compatriote, & pendant son absence, en la compagnie du bien-heureux Pere saint Dominique. Nous sommes au moins assurez, qu'il prit en main ce dernieres, & qu'il fut vn des premiers compagnons du saint Pere.

B Sa pieté & sa Doctrine meriterent, qu'il fut nommé pour aller à Paris fonder vn Couuent, auec le bien-heureux Mannez, & Frere Odier qui entrerent dans Paris, les premiers, le douzieme de Septembre 1217 ; Durant quelque tems le bien-heureux Pere Michel s'occupa serieusement à la predication, & le Couuent étant fondé l'an 1218. puis remply d'vn bon nombre de Religieux 1219. & 1220. par les predications du bien-heureux Renaud

C de saint Gilles, il enseigna la Theologie & l'Ecriture sainte aux freres. Dequoy le Pape Honoré troisieme fut extremement satisfait, & même par lettres speciales addressantes à l'Vniuersité de Paris, le leur recommanda, & son trauail en la communication de sa doctrine. Ce que Messieurs de l'Vniuersité firent tres volontiers, cedant à nos Peres l'an

D 1221. ce qu'ils auoient de droit sur la Chappelle de saint Iaques, laquelle leur fut resignée l'an 1218. par Maitre Iean Doyen de saint Quentin, Docteur en Theologie Et pour marque de l'amitié eternelle qu'ils desiroient contracter auec eux, ils demanderent droit de sepulture parmy les Religieux, d'être incorporez à leur sainte communauté, & d'être enfin receus cô-

me nos freres à tous les benefices A de l'Ordre. Ce qui est encore fort religieusement obserué.

L'Ordre commençant petit à petit à s'etablir & dilater de tous cotez, le bien-heureux Iourdain l'enuoya dans le Royaume d'Aragon, pour y fonder plusieurs Couuens. Sa reputation vola incontinent par tout, & le Roy Iaques le prit pour son confesseur & Predicateur ordinaire, & enfin le voulut pour chef B de son Conseil. Il en receut de tres-grandes assistances en l'expedition qu'il fit contre les Maures, pour reprendre sur eux l'Ile de Maiorque, & la rendre à l'Eglise, ainsi que l'on peut voir chez Maluenda l'an 12;0. Chapitre deux.

Ce grand Prince resolu d'enleuer l'opprobre de son pays, retirant des mains des Sarrazins ce qu'ils auoiẽt enuahy sur son Royaume, leua vne puissante armée Nauale l'an 1239. C & prit terre dans l'Ile de Maiorque au mois de Septembre: Et afin que Dieu benit ses desseins, il prit en sa compagnie le bien-heureux Michel de Fabra son confesseur, & le Pere Berenger qui fut depuis Euêque, tous deux Religieux, & vrays enfans de S. Dominique. Le principal but où visoit ce Roy saint Catholique, étoit de remettre la foy dans ses terres, d'où l'impieté Mahometaine l'auoit chassée; & com- D me ce dessein reuenoit fort au zele du bien-heureux Pere Michel, il s'employoit auec tant d'ardeur à le seconder, qu'il fut la principale piece de la victoire.

C'étoit luy qui animoit vn chacun aux trauaux & fatigues de la milice, à faire, soutenir, ou combler des tranchées, à dresser les machines, à donner quantité d'assaux, à patir les necessitez communes d'vne longue & sanglante guerre: Quand le Roy deuoit entreprendre quelque dangereux & grand effort, où le courage des soldâs & Capitaines étoit requis, il falloit que le bien-heureux Michel parlât, exhortant les vns & les autres, & leur appliquant des Indulgences, qu'à ce dessein il auoit obtenu du Pape.

Pour mieux reconnoitre cecy, il faut traduire de mot à mot, ce que le Pere Marsilius a écrit dans l'Histoire qu'il composa de ce Roy Iaques, l'an 1313. & la dedia à vn de ses Neueux Iaques deuxieme Roy d'Aragon; Il parle de la sorte dans son liure deuxieme Chapitre vint-quatrieme, *Vt primum sublata voce, F. Michaël pro aliquo nouando opere certam Indulgentiam peccatorum promittebat, incredibili celeritate & alacritate Cũcta conficiebantur.* A même tems que le Pere Michel éleuoit dans le Camp sa voix, & promettoit aux soldâs certaine remission de leurs pechez, incontinent tout ce qu'il desiroit d'eux, étoit fait & accomply sans aucun delay, & auec vne diligence incroyable. *Nullus alium postponebat, quod eum inferioris sortis videret; Nemo quantumuis diues & nobilitate generis excellens, se labori subtrahebat.* Aucun, poursuit l'Auteur, ne se preferoit à vn autre, bien qu'il fut de moindre condition, tous indifferemment sans distinction de riche & de pauure, s'employoient aux trauaux de la guerre.

Expliquant par apres ces trauaux, il ajoute, *Currebant hi ad ligna, illi ad lapides, equitesque in equis equitantes, lapides machinarum super sellas equorum deferebant Proceres domesticos suos ad easdem machinas instruen*

idas offerebant. Viri permulti honore digni funibus ad colla religatis, currus ligneos in quibus saxa ferebantur, ad machinas trahebant. On en voyoit plusieurs, dit il, se charger de pieces de bois, & d'autres de pierres. Les Caualiers mêmes cheminoient à pié, & mettoient sur les selles des cheuaux les pierres necessaires aux inuentions de guerre. Les grans ne pouuans pas faire ce seruice, enuoyoient tous leurs domestiques B & seruiteurs, pour trauailler aux fortifications, voire bien souuent, il y auoit plusieurs gentils-hommes, lêquels impatiens de voir vne promte victoire, se mettoient eux-mêmes la corde, pour tirer certains chariôs de guerre, afin de trainer le bois & la pierre, pour dresser les machines. Enfin cet Historien conclud, que la parole du Pere Michel fut si efficace, que si le Roy auoit besoin de cinquante soldâs ou de Caualerie ou d'Infanterie, il y en auoit cent qui se presentoient.

Les Annales de Surita disent la même chose, & aioutẽt ces parolles fort notables. *Ad eas res maximos illis animos faciebant pia exhortationes Religiosi cuiusdam fratris, qui fuit primus Lector in Ordine Prædicatorũ, quemque sanctæ Religionis habitu Tolozæ induit sanctus Dominicus: Erat is* D *vir admodum insignis, vocabaturque frater Michael, cuius memoria cumprimis celebris habetur in eo ordine, isque fuit qui conuentum Ordinis Prædicatorum in Vrbe Valentia instituit, vbi nomen eius in maxima veneratione permansit.* A toutes ces grandes entreprises ce qui encourageoit dauantage les soldas, étoient les remontrances d'vn certain Religieux qui fut le premier Lecteur en l Or- A dre des Freres Prêcheurs, que saint Dominique reuêtit des habis de sa Religion à Toulouze, & s'appelloit Frere Michel. Il étoit fort êtimé, & fonda le Couuent de son Ordre à Valence, où il est en grande veneration.

L'effet des exhortations de ce bien heureux Pere se rendit encore plus visible, par ce qui est rapporté de la durée de ce siege; dautant qu'il dura vint-trois mois, la ville de Mayorque ayant eté assiegée des le commencement du mois d'Octobre, l'an 1229. & prise l'an 1230. le dernier iour de Decembre : cependant iamais l'armée Catolique ne perdit courage, au contraire chacun se raieunissoit pour donner sur sur l'ennemy, par les feruentes & ardantes exhortations du bien-heureux Pere Michel : Aussi quand il falloit ou donner vne escalade, ou soutenir vne sortie, les soldas inuo- C quoient toujours à la verité le nom de la glorieuse Vierge Marie, mais aussi ils y aioutoient celuy du Pere Michel, à cause de l'extreme confiance qu'ils auoient en ses prieres. Buter Historien Hespaignol liure deux chapitre vint-quatre dit, que les conseils, les exhortations, & les oraisons du Pere Michel auancerent tellement les affaires du Roy d'Aragon, qu'enfin il emporta glorieusement la ville & l'Ile de Mazorque. Les Sarrazins même étans interrogez, qui les auoit vaincus, repondoient que c'etoit Marie, & Frere Michel de Fabra.

Ie veux rapporter les propres termes de l'Auteur, pour assurer dauantage cette chose si remarquable: *Senes Saraceni captiui*, dit Marsilius, *& multi de primis facti neophyti, qui in insula postea remanserunt, quod*

nos vidimus, interrogati de captione terra dicere consueuerant. Maria & Fratrer Michael ceperunt Maioricam. Quantité de Sarrazins fort auancez en age, dit cet Autheur, detenus captifs en l'Ile, & plusieurs des notables conuertis à la foy, qui ne sortirent point de la ville, comme nous mêmes auons veu, étans interrogez qui étoient ceux qui auoient pris leur pays, repondoient, que c'etoit Marie & Frere Michel, qui leur auoient emporté Maiorque.

Le temoignage de cet Auteur se confirme par la bien-veillance du Roy dom Iaques enuers le Pere Michel; car voulant reconnoitre les assistances qu'il en auoit receu, luy donna la place du chateau pour y batir vn Couuent. Ce chateau etoit appellé des Arabes Almodayna, & là étoit caché le tresor du Prince Maure: ce qui donna suiet au Roy Dom Iaques, apprehendant l'insolence d'vn soldat vainqueur & sujet à la main, d'y mettre pour gardes le Pere Michel & le bien heureux Berenger, auec vn regiment pour empêcher qu'il ne fut pillé. Dequoy s'etans legitimement aquittez: ils ûrent le chasteau, & y batirent vne Eglise dediée à la sainte Vierge, & à saint Michel, sous le nom de nôtre Dame de la Victoire.

Maiorque étant entre les mains du Roy Dom Iaques, il pensa par apres au recouurement du Royaume de Valence que les Maures possedoient; & afin que Dieu continuât sa benediction, il prit encore auec soy les deux mêmes Peres: il ne fut point frustré de son intention, car enfin il emporta Valence la veille de saint Michel l'an 1238. & pour reconnoissance fonda vn A Couuent de l'Ordre dans la même ville. Il en auoit grand sujet: car outre les seruices pareils à ceux qu'il auoit rendu lors du siege de Maiorque, il paroissoit és combas brillant & éclattant en l'air, vne epée nuë en main, pointée cõtre les ennemis, dont il en terrassoit quantité: cela est si vray, que la ville étant prise, plusieurs Maures qui auoient eté au chamaillys, & s'etoient conuertis apres, reconnurent au visage le B Pere, & iurerent qu'ils l'auoient ainsi veu dans l'air, vêtu des mêmes habis qu'il portoit, & il y a quelque sujet de probabilité, par ce que fit le Roy entrant dans Valence glorieux & triomphant: il voulut que plusieurs bataillons allassent deuant luy, & suyuissent le Pere Michel, qui portoit vn étendart, auquel paroissoit d'vn coté l'Image du Crucifix, & de l'autre celle de C nôtre Dame.

Quelle ioye à ce grand seruiteur de Dieu, de voir ainsi triõpher son Maitre, dãs vne ville que le Mahometain auoit honny de ses abominations? ces deux terres de Mayorque & de Valence furent au B. Pere ses Indes, où il conuertit par ses predicatiõs plusieurs milliers de ces infidelles, & en attira même beaucoup à la religion de son Patriarche D saint Dominique, comme nous dirons en son lieu.

Tandis qu'il trauailloit à la conuersion des ames, les Archeuêques de Tolede & de Tarragone, pretendans chacun auoir pour suffragant l'Euêque de Valence, se disputerent entr'eux; mais leur different fut vuidé, par l'auis & la prudence du bien-heureux Pere Michel.

Vn certain ecrit, que le Pape luy

donna pouuoir par lettres patentes A du quatorzieme Decembre 1238. d'accorder les differens entre les Chanoines de Lerida ville Episcopale de Catalogne, & de Roses ville maritime du même Comté. Ce qui montre le grand credit que ce bien heureux Pere s'etoit aquis par sa rare prudence, vertu, & sainteté. Voyez tout ce que Diago dans son histoire de la Prouince d'Aragon en a soigneusement recueilly, d'où Maluenda l'an 1217. & 1230. B & 1238. a tiré ce qu'il en a ecrit. Enfin apres auoir dignement combattu sur la terre, il alla cueillir l'honneur du triomphe dans le Ciel 1248. mourant dans vne petite cabane, que luy même s'etoit faite, cependant que l'on auançoit les batimens du Conuent de Valence. Son cors fut enterré dans le Cimetiere des freres de Valence, mais sa reputation ne fut pas enseuelie auec luy. Tout le monde le tenoit, C inuoquoit, & reclamoit comme vn saint homme, & le Ciel approuua par des signes extrordinaires la iustice de cette commune opinion.

Toutes les nuis on voyoit dans ce Cimetiere, où reposoit son cors, quantité de feux & de flambeaux ardans, qui faisoient iour au milieu des tenebres. La ville de Valence toute entiere se rendit temoin oculaire de cette merueille, & cha- D cun criant: Au saint, au saint, Miracle, miracle, l'Euêque de Valence fut obligé de le transporter ailleurs, en vn sepulchre fort honorable; & du depuis, apres l'acheuement de l'Eglise, pour vn plus grand honneur, dans la Chappelle de saint Pierre le martyr.

Tout le peuple y accourut, & assista fort deuotement à la procession, qui fut faite à l'honneur de ce grand seruiteur de Dieu; Et comme les miracles continuërent & redoublerent de plus en plus, aussi les Valentinois continuërent & redoublerent leurs veux & leurs prieres. Ce qui fut cause, que les Religieux n'etans pas satisfais de l'auoir ainsi transferé, le mirent en leur Sacristie, dans vn coffre doré, couuert de paremens de soye, où l'on continuë de luy rendre les honneurs qui sont dûs aux reliques des saints, & des vrays seruiteurs de Dieu.

Ce ne fut pas assez à la deuotion du peuple de Valence, de luy auoir rendu tous ses deuoirs, on luy dressa encore vn Epitaphe qui rend temoignage de ses plus rares qualitez, & de ses honorables employs pendant sa vie. Ie l'ay voulu inserer icy, pour n'omettre rien qui puisse releuer la gloire de ces premiers compagnons de nôtre bien-heureux Pere, lêquels ont pris à tache de se ravaler.

Icy gisent les os du Reuerend Pere, & homme de grande saintetê frere Michel de Fabra, Hespagnol de nation, Fondateur de ce Conuent de Valence, & de celuy de Mayorque, lequel prenant l'habit à Toulouze des mains de saint Dominique, fut le premier qui enseigna la Theologie dans son Ordre. Depuis etant confesseur de nôtre Roy Dom Iaques de bonne memoire, il le suyuit aux conquettes des Royaumes de Valence & de Mayorque. Et d'autant que Dieu le fit eclatter en miracles, tant en sa vie, qu'apres sa mort, son cors fut transporté du Cimetiere commun des Freres, par tout le Clergé, & les Bourgeois de la ville, dans ce tombeau posé dans la Chappelle de

saint Pierre martyr, laquelle a été A destinée pour la sepulture de ceux de sa famille, duquel nous implorons humblement les intercessions enuers Dieu, en toutes nos particulieres necessitez, *Amen.*

Diago liure second de la Prouince d'Aragon, chap 45. rapporte ainsi le contenu de l'Epitaphe, que nous auons mis en nôtre langue. Maluenda l'an 1217. chapit. 7. recite quelque Eloges, que les Auteurs de l'Ordre luy ont donné. B Leandre le surnomme grand contemplatif, & tres illustre en sainteté. Flamin l'appelle le fauory des graces, & vn Benjamin en l excez de la contemplation. Antoine de Sienne le fait vn Salomon en prudence, & vn oracle en ses conseils. Ferdinand du Chateau ramassant tout ce que ceux cy ont dit, le preconize pour auoir eté le grand Heraut de l'Euangile, l'Apôtre de son C tems, l'exemple de ferueur, l'homme diuin en ses oraisons, l'extatique dans ses contemplations, l'inuiolable dans ses regles, l'assidu en ses exercices & prattiques spirituelles, & en fin le brillant d'vne vraye & solide sainteté. Maluenda fait parler ainsi en latin, l'Hespagnol de Ferdinand. *Fuit magnus Euangelij Praco: tanto spiritus feruore, munus vere Apostolicum repræsentabat: animo adeo puro & candido, vt facile in* D *diuinas & cælestes contemplationes abstraheretur. sanctitate celebris, singulari quodam studio in sanctis meditationibus & orationibus mirificus erat.*

Quant à ce qui regarde le Pere Michel d'Vzero, nous n'en decouurirons autre chose que ce que nous auons effleuré au liure 3. chapitre settieme. C'est pourquoy nous passerons aux autres.

Du bien-heureux Pere Suere Gomez, Fondateur de l'Ordre en Portugal, & Pierre de Medina, Fondateur du même en Castille, & du bien-heureux Mannez de Guzmã, frere germain de saint Dominique.

Chapitre XXVII.

La diuine prouidence n'a pas voulu que ce sien fidelle seruiteur Suere Gomez, fut enuelopé dans le même silence des Auteurs, que plusieurs de nos premiers Peres, dont à peine sçauons nous les noms. Le Reuerend Pere Louys Cacegas Portugais de nation, à si diligemment visité les anciens papiers de cette illustre Prouince, qu'enfin il a trouué quelque memoire de ce bien-heureux Pere, cõpagnon de nôtre saint Patriarche.

Maluenda profitant de son trauail en son histoire, l an 1217. ch 4. & l'an 1233. chapitre 17. Nous apprend premierement, que le bien-heureux Suere Gomez etoit vn des grans & des premiers de la Cour du Roy de Portugal Sanche premier; & que là entendant publier la Croysade contre les Albigeois, par le commandement du Pape Honoré troisieme, il entreprit le voyage de France, l'an 1208 pour y employer ses biens, ses armes, ses gens, & sa vie à la deffense de l Eglise, & de la foy Catholique.

Arriué qu'il fut au camp des Catholiques, il contracta fort heu-

reusement pour son ame, vne tres A estroitte alliance auec saint Dominique. Les entretiens qu'il ût souuent auec sa personne, le toucherent si viuement, que de grand Seigneur, il voulut deuenir petit seruiteur en la maison de Dieu, sous la conduitte de celuy qui l'auoit gaigné à Iesus son Maitre. Pource, licentiant & recompensant tous ses gens, il quitta sa cuirasse, B le casque, & l'epée, & prit l'habit de Chanoine regulier, à l'imitation de celuy de saint Dominique. Souz cette peau d'agneau, il se reuetit de l'Esprit de colombe, s'adonnant auec la même ardeur à la pieté, qu'auparauant aux exercices des armes, pour le soutien & la deffense de la religion.

Nôtre bien-heureux Pere le considerant à la lumiere des graces que Dieu luy departoit iournellement, C le iugea tres capable de fonder l'Ordre en sa patrie, & pource, le iour qu'il dispersa ses premiers compagnons, il le destina pour le Portugal, l'enuoyant auec ceux qu'il auoit nommé pour la Castille. Il partit donc de Toulouze, vers la fin du mois d'Aout l'ā 1217. auec les Peres Pierre de Medina, Michel d'Vzedo, & Dominique de Segobie. Quand ils furent arriuez à Madrit, le Pere Pierre prit la route du Portugal, & y arriua, dit Maluenda, D sur la fin de l'an 12 17. regnant alors Alphonse second surnommé le Gros.

D'abord il fut grandement rebutté de son entreprise; car alors la guerre & la peste rauageoient tout le pays. Lisbonne etoit en armes, les meilleures villes etoient empechées à leuer des gens & nourrir des garnisons, & les villages etoient en proye au fleau de la peste. Ces difficultez n'abbatirent point le courage du bien-heureux Pere, & auec sa prudence fauorizée du Ciel, il vint à bout de son dessein.

Il laissa le sejour de Lisbonne, & des villes embroüillées dans ces troubles de guerre, & s'en vint à vne qu'on appelle Alanquier l'ancienne Ierabrique ou Arabrique, située entre Saintaren & Lisbonne. La Dame de ce lieu qui s'appelloit Sanche, & auoit consacré sa virginité à Dieu, s'y rencontra pour lors, fort heureusement, & etant d'vn côté fauorizée du Ciel de plusieurs graces, & adonnée grandement à la vertu, & connoissant d'autrepart les merites & la naissance du bien-heureux Suere, le receut fort courtoisement. Puis ayant appris les causes de son nouuel habit, le dessein qui l'auoit rappellé en son pays natal, & les intentions qui rouloient actuellemẽt en son ame, elle voulut être de la partie, & se rendre premiere bienfactrice de l'Ordre, dans le Royaume de Portugal.

Elle luy donna vne fort ancienne Chappelle, sur le Mont Tagrus, qui etoit dans les terres de son domaine, consacrée de tems immemorial à nôtre Dame des neiges, & eloignée d'Alanquer, d'enuiron six mille pas ou deux lieuës du pays. Là commença le bien-heureux Pere Suere, de batir vn petit Monastere, & de prêcher auec vne ferueur Apostolique les peuples circonuoisins, & nommement tous ceux qui venoient en grande procession rendre leurs veux à la sainte Vierge dãs cette Chappelle. C'est ce qui coopera beaucoup à l'auancement du bon dessein du bien-heureux Pere,

d'autant que cette Chappelle etant A
fort renommée, pour les assistances qu'on y receuoit de nôtre Dame, les peuples auoient pris vne sainte coutume de s'y voüer continuellement, & y venir à grosses & grandes trouppes. Et c'etoit alors que le bien-heureux Pere les prêchoit, & attira dans peu de iours vn si bon nombre de Postulans, qu'il vid son petit Monastere fourny de bons ouuriers pour dilater l'Ordre en ce B
Royaume.

Il y demeura quelque tems, & voyant que les bruis & tintamarres des guerres ne s'appaisoient pas encore, il retourna dans l'vne & l'autre Castille, & y bâtit d'autres Couuens. A Tolede, à Palance, à Zamore, & autres villes notables d'Hespaigne. C'est ce qui fit ietter les yeux de nôtre bien-heureux Patriarche sur luy, l'instituant au 2. C
Chapitre General, premier Prouincial des Royaumes d'Hespaigne, y comprenant tout le Portugal. Il trauailla dans cette charge, iusques en l'année de son dernier repos, qui fut l'an 1233. le 27. d'Auril, ainsi que rapporte Maluenda, l'an 1233. chapitre 17. des memoires de Louys de Cacegas.

Vne marque tres asseurée du grād progrez qu'il fit en Hespaigne, & de la singuliere estime que sa rare ver- D
tu luy auoit aquise, c'est la lettre que le Roy Ferdinand surnommé le saint, ecriuit à tous ses sujês, en sa faueur & recommandation. Elle est si importante, que ie l'ay voulu traduire, & en faire part au lecteur. Maluenda la rapporte l'an 1222. chapitre premier, & dit l'auoir tirée sur l'original, qui se void encore auiourd'huy au Couuent de saint Pierre martyr, à Tolede.

LETTRE DV ROY FERDINAND.

FERDINANDVS DEI gratia, Rex Castellæ & Toleti, omnibus hominibus regni sui, hanc cartam videntibus salutem & gratiam.

VNiuersitati vestræ notum fieri volumus, quod domnum Suerium Priorem Ordinis Prædicatorum in Hispania diligimus, & charum habemus, eiusque meritis exigentibus firmam de eo fiduciam gerimus & constantem. Vnde rogamus vos propensius, & mandamus, quod cum ad loca vestra venerint tam dictus Prior, quam Prædicatores Ordinis sui, cum eundem Ordinem & fratres, ad preces & mandatum Domini Papæ, sub protectione & defensione nostra receperimus, & ad promotionem dicti Ordinis velimus intendere diligenter, eos benignè recipere, deuotè audire, & cum debita reuerentia tractare in omnibus studeatis, & circa eos in omnibus gratiam inuenire. Facta carta apud Madrit Reg. exp. 18. die Ianuarij, Æra millesima ducentesima sexagesima, Anno Regni sui quinto.

EN FRANÇOIS.

FERDINAND PAR la grace de Dieu, Roy de Castille & de Tolede, à tous les sujès de son Royaume qui verront cette patente, salut, honneur, & grace.

NOus vous faisons sçauoir, à tous tant que vous etes, com-

me nous aymons & cherissons particulierement Dom Suere, Superieur de l'Ordre des Freres Precheurs, en Hespaigne, & que suyuāt ses merites, nous auōs vne ferme & assurée confiance en sa personne; Et pource nous vous prions tres affectueusement, & commandons aussi, que le sudit Pere ou les Religieux de son Ordre, venans chez vous, ils y soient fauorablement & courtoisement receus, deuotement B ecoutez, & traittez en toutes choses, auec le respec & l'honneur qui leur est dû; & chacun s'efforçant d'auoir leur amitié en tout & par tout, d'autant que nous les auons pris sous nôtre protection, aux prieres & commandement de nôtre saint Pere, & voulons desormais soigner & pouruoir diligemment au bien & à la propagation de leur C Ordre. Fait à Madrit ce dix'huittieme Ianuier, l'Ere 1260. l'an de nôtre regne le cinquieme. Cett'ere tombe l'an 1222. d'où nous voyons en combien peu de tems le bien-heureux Pere Suere Gomez auoit auancé l'Ordre dans l'Hespaigne & combien sa vertu l'auoit rendu aymable.

Pour vne plus grande confirmation de cecy, Maluenda l'an 1218. chapitre 39. rapporte des memoires du Pere Louys Cacegas Portugais, D que ce premier Couuent d'Alanquier, n'etant pas suffisant de contenir vn si grand nombre de Religieux, qui s'augmentoit de iour en iour, il le transfera aux fauxbourgs de saint Irene, ou autrement Santaren, & ce lieu n'etant pas encore commode, Sanche deuzieme Roy de Portugal, permit qu'il fut mis en la ville.

Ce fut en ce Couuent, où, selon A que dit Cacegas, le bien-heureux Suere Gomez receut à l'habit & à la profession, quantité de grans personnages, qui depuis illustrerent l'Ordre par leur sainteté. Vn de ceux là, fut l'Euêque de Lisbonne, qui se dêmit volontairement de son Euêché, par la permission du Pape, & prit l'habit de l'Ordre, dont nous parlerons ailleurs. Le Pere Dominique de Cubo, fut encore vn de ses enfans, Martin aussi de Lisbonne Aumonier du sudit Euêque, & plusieurs autres dont nous traitterons en suitte.

Du Pere Pierre de Medina, Fondateur de l'Ordre, au Royaume de Castille.

SI le bien-heureux Pere Suere Gomez auança tant de son côté, le Pere Pierre de Medina trauailla du sien, auec vne pareille ardeur; Car etant resté seul à Madrid, les deux autres, Michel d'Vzedo, & Dominique de Segouie s'en etans allez à Rome, pour y trouuer leur saint Patriarche, l'an 1218. & le faire hater de venir luy même en personne dans l'Hespaigne, Pierre de Medina etant, dije, resté seul, il fonda vn Couuēt à Madrid. Ce qui est tres probable, dit Maluenda, l'an 1219. ch. 12. puisque nôtre B. Pere y arriuant, le trouua dêja dressé, & fourny de Religieux qui auoient embrassé genereusemēt son institut. Et cependant il n'y auoit alors és cartiers d'Hespaigne que le sudit pere Pierre de Medina.

C'est donc hors de doute, qu'il fut le premier fondateur de l'Ordre au Royaume de Castille, comme Michel de Fabra au Royaume

d'Aragon, & le pere Suere au A Royaume de Portugal. Auec cet eloge, nous fermerons sa memoire, nos Annales se lamentans de ne grossir pas ses cayers des actions si remarquables de ce saint homme, dont la vertu exemplaire, passant en ceux qu'il auoit instruit, il fut cause que nos Peres en Hespaigne, n'etoient appellez que *Fratres sanctæ Prædicationis*, les Freres de la sainte Predication.

On conjecture qu'il fut employé B au gouuernement, & à la direction du Monastere de nos Seurs, que saint Dominique fonda luy même à Madrid; parceque les anciennes ecritures de ce Monastere disent, que le Prieur qui les gouuernoit l'an 1226. etoit vn saint homme, & de grand esprit dans le Royaume.

Du bien-heureux Pere Mannez de Guzman, frere germain de saint Dominique. C

IL s'appelloit Mannez, ou Mamez de Guzman, le second de la maison, à qui saint Dominique etoit cadet. Ce fut vn tres saint Religieux, qui merita d'être employé pour sa vertu, à la principale fondation, sçauoir est, dans la ville de D Paris, en la cõpagnie du venerable P. Matthieu. Sa vocation est attribuée par quelques vns, au grand eclat des vertus de son frere; d'autant que la renommée d'iceluy volant par toute l'Hespaigne, aussi-bien que par toute la France, il voulut quitter son lieu natal, pour voir de ses yeux, ce qu'il apprenoit tous les iours par ses oreilles, & adherer par apres à sa compagnie, pour l'imiter, & pouuoir être veritablement son frere.

Auec ce desir & ce dessein, il vint à Toulouze, & de frere ainé se rendit cadet, obeyssant à son frere Dominique, & prattiquant la vertu selon ses enseignemens. Il le fit ainsi iusques à la mort, sans discontinuer de ses exercices ordinaires; aussi Dieu luy donna la couronne d'vne tres glorieuse perseuerance, qui luy aquit pour vn iamais le titre de biẽheureux. Les miracles que les peuples ont veu souuent à son Tombeau, luy ont confirmé dauantage ce titre glorieux, & sous iceluy tous les lieux circonuoisins de celui de sa sepulture, le reclament à leur ayde. Bernard Guido l'atteste ainsi, au rapport de Maluenda l'an 1217. ch 6, par ces parolles *Hic obijt & quiescit in Monasterio quodam Monachorum* Alborum, *vbi miraculis, & virtutibus claruit, sanctus reputatur, & honorabiliter custoditur prope altare, habens ibidem venerabilem sepulturam.* Le bien heureux Mannez, dit-il, mourut, & repose dans vn Conuent de Moynes blancs, c'est ainsi qu'en ce tems là, dit Cæsarius, que l'on appelloit les Religieux de Citeaux, où il reluit en miracles & vertus, etant reputé saint generalement de tous; & de plus y est honorablement & religieusement gardé, ayant vn tombeau magnifique, proche du grand Autel. Apres ces parolles, le même Auteur ajoute, qu'il auoit appris cecy du compagnon du Prouincial d'Hespaigne, au Chapitre General de Toulouze 1303. lequel auoit eté par deuotion à son sepulchre.

Nous ne sçauons comment il plut à Dieu ordonner de sa personne, lisans dans nos histoires, qu'il

mourut dans vn Conuent de l'Ordre de Citeaux, faisant voyage en Hespaigne, & qu il est enterré prés du grand Autel de l Abbaye de saint Pierre de Gumiel Quelques vns ont voulu croire, qu'en effet il étoit Religieux de Citeaux, & Ferdinand du Chateau qui a eté fort curieux, pour ce qui peut être sceu dans l'Hespaigne, dit auoir appris des Religieux mêmes de ce Monastere, qui est tout contre Calarogue, pays natal des Guzmans, que le sudit Mannez fut elû General de tout l'Ordre, & Abbé de Citeaux.

D'autres veulent croire qu'il passa dans cet Ordre, apres auoir trauaillé pour celuy de son frere: Mais toutes ces opinions sont erronées; car le B Humbert, qui luy a eté contemporain, ecrit au liure deuzieme chapitre premier, qu'il etoit fort adonné à l'oraison & contemplation, & qu'il auoit seruy lontems en l'Ordre, dans lequel il mourut saintement. *Alter vero frater, Mannez dictus, contemplator, & sanctus, Deo diu in Ordine seruiens, bono fine quieuit.* Et Bernard Guido, lequel a recherché ce qu'il a pû des commencemens de l'Ordre, luy donne premierement cet eloge, d'auoir eté parfait imitateur de la sainteté de son Frere Dominique *Vterinus frater sancti Dominici, & sanctitatis ipsius pyssimus imitator.* Et apres il ajoute, qu'etant enuoyé à Paris auec le Pere Michel de Fabra, & frere Odier, au même tems que le bien-heureux Matthieu auec trois autres, il y fut le premier auec ces deux compagnons, douze iours auparauant, entrant dans la ville, le douzieme de Septembre, & les autres au commencement d'Octobre. Enfin il conclud; qu'il a eté pendant son sejour en ce monde, singulier amateur de l'Oraison, & grand contemplatif, lequel apres beaucoup de seruices rendus à l'Ordre durant vn lontems, il fut recompensé de la mort precieuse des saints.

Etant donc assuré de sa perseuerance dans l'Ordre, d'y auoir beaucoup trauaillé, lontems vêcu, & d'y être mort saintement, nous colligeons que la cause de son decez, en vn Couuent de Citeaux, proche de Calarogue son lieu natal, fut sans doute l'etablissement de quelque Conuent, lequel il vouloit bâtir ez lieux circonuoisins, ou à Calarogue méme, ce que n'ayant pû acheuer la maladie qui l'assaillit etant en ces cartiers, l'obligea de se retirer chez les Peres de ce Monastere de saint Pierre de Gumiel, comme il arriua depuis à saint Thomas d'Aquin, allant au Concile General de Lyon, lequel fut contraint de s'arretter au Monastere de Fosse Neuue du même Ordre de Citeaux.

Et quant à la tradition, Maluenda repond deux choses, ou qu'il y a û deux Mannez de ce nom, l'vn de l'Ordre des freres Prêcheurs, l'autre de l'Ordre de Citeaux, & fut elû General; ou qu'il se demit de cette charge, pour changer de Profession, afin de secourir son frere dans l'execution de son dessein. Ce qui est assez probable, & se pouuoit aisement faire dans ce tems là.

Michel Pio, dans sa troisieme partie ajoute, que son cors se void encore tout entier dans ce même Monastere, auec la robbe, le scapulaire, & le chapperon; & que tous les ans le settieme du mois

d'Aout, il y a vn grand concours A de peuple, qui le reclame, & par vn mot corrompu l'appellent Mammerto.

Ie tiens aussi qu'il partit de Paris auec le Pere Michel de Fabra, pour fonder vn Couuent à Barcelone; Car ainsi que l'on peut voir chez Maluenda, l'an 1219. chapitre 32. Berenger Euêque de Barcelone, tira de Paris des Religieux qui vindrent auec luy en Cataloigne, l'an 1219. Or il n'en pouuoit pas choisir de plus propres à cela, que les deux bien heureux Peres qui etoient Hespagnols de naissance, & en effet le Pere Michel de Fabra se trouue dés cett'année là fort en credit aupres du Roy d'Aragon Iaques le premier. Sans y penser le docte Maluenda s'entrecouppe en ce point; afin d'ôter au Couuent de Paris, ce qu'il veut donner à celuy de Bouloigne, disant que Berenger C prit les Religieux de Boloigne, & non pas de Paris, entre lêquels il y auoit saint Raymond encore seculier, qu'il amenoit pour honorer son Chapitre.

Des bien heureux Peres Laurens Angloys, Fondateur de l'Ordre en Ecosse, & du bienheureux Dominique de Segobie, le premier & plus ancien compagnon de nôtre bien-heureux Pere saint Dominique.

Chapitre XXVIII.

Le bien-heureux Laurens etoit Anglois de nation, & il y a de l'apparence, qu'il etoit vn de ces pelerins, lêquels passans la Garonne, pour euiter l'entrée de la ville de Toulouze, qui etoit excommuniée, furent enfoncez dans l'eau, & se fussent submergez, si nôtre Pere saint Dominique ne les ût miraculeusement deliurez. Pourroit être que de ces 40. qu'ils etoient, le bien-heureux Laurens voulut être pour reconnoissance de la faueur receuë, disciple & compagnon B du bien-heureux Pere, si cela n'est, les histoires ne nous apprennent aucunement le motif qu'il le fit adherer à la vie, la sainteté, & la personne de saint Dominique.

Ce fut vn rare sujet, que sa belle ame; car même dés la premiere année de sa retraitte, son oraison passoit en haute contéplation, & Dieu luy faisoit connoitre, comme à son ami, les choses futures, & les secrês des cœurs. S'en allant à Paris auec son compagnon frere Iean de Nauarre, Dieu luy reuela tout le progrez & succez de leur voyage, comme les Messieurs de nôtre Dame les receuroiēt, qu'en suitte ceux de l'Vniuersité seroient leurs grans bienfaicteurs, qu'ils auroient vne maison, laquelle seroit vne pepiniere generale de tout l'Ordre, & que le soleil ne verroit pas dauantage de pays, que celuy qui seroit habité D par les Religieux ses freres.

Cette reuelation fortifia grandement le B. Matthieu & les autres; & nommement quand il en vid les premiers chefs accomplis. Et nous qui la voyons de point en point veritable, auons sujet d'estimer beaucoup ce B. Pere, qui merita de sçauoir les secrês, dont la connoissance est reseruée à Dieu seul, priuatiuement à tout autre. C'a eté Paris, qui dans la France a fondé Poitiers

Rheims, Orleans, & Mets en Lorraine. Dans l'Hespaigne, Barcelone, dans la Flandre, Gand, Louuain, & l'Ile Dans l'Allemaigne, Treues, Cologne, & Magdebourg. Dans l'Ecosse, Edimbourg & les huit autres qu'Alexãdre 2. fit bâtir. Et sans cesse a enuoyé de feruẽs ouuriers en la Terre sainte, par tout le Leuant, dans la Tartarie, & iusques aux extremitez du monde. A

Quant aux hommes illustres, il y en a si grand nombre, que le Pere Antoine Mallet Docteur en Theologie de la faculté de Sorbonne, & Vicaire General de la Congregation Gallicane, en a cõposé deux liures, dont le seul titre sert de iustification à la prophetie du bien-heureux Laurent. *Histoire des saints, Papes, Cardinaux, Patriarches, Archeuêques, Euêques, Docteurs de toutes facultez de l'Vniuersite de Paris, & autres hommes illustres qui furent superieurs ou Religieux du Conuent de saint Iaques de l'Ordre des Freres Precheurs à Paris.* B

Outre cette connoissance des choses futures, le bien-heureux auoit encore celle des cœurs. Auisant vn ieune homme en face, il connut la rancune mortelle qu'il portoit en son cœur à vn de ses ennemis, & auec cette rancune, il vid aussi le Diable lequel y étoit logé : l'etat miserable de ce ieune homme l'obligea de l'aborder, & luy demander pourquoy l'amour de son Maitre crucifié pour ses ennemis n'auoit pas cet ascendant sur luy, que de ietter à ses piés tous ses interês, & l'imiter en ce point de pardonner à celuy qui l'auoit mal traitté.

Le ieune homme ne pût repondre à cette question, & ne voulut entendre aux saintes remontrãces, que le bien-heureux Pere fit suyure apres sa demande. Ce que voyant, il eleua plus haut le ton de sa voix, & luy dit hardiment, Ie sçay bien la cause qui allume de la sorte vôtre passion, c'est le Diable qui possede vôtre cœur. Le Diable, dit l'autre, pour moy ie n'ay rien à faire, ny demêler auec luy. Tous deux se departirent bien tristes, le bien-heureux Pere pour la passion de ce ieune homme, & luy de sa passion qui le rongeoit sans cesse. Dieu luy donna trois iours de tems, afin de se reconnoitre, & empêcha Satan de le tourmenter, comme par apres il fit: mais les prieres du bien-heureux Laurens meritans aupres de la bonté de Dieu la guerison de ce malade, il fut frappé de sa main paternelle, le Diable ayant permission de le posseder corporellement, & vexer cruellement.

On le mena tout aussi-tôt au bien heureux Laurens, auquel s'etant confessé, & promettant d'obeyr en tout ce qui luy enioindroit, Sathan quitta sa prise, & sortit du cors & du cœur de ce Penitent. C

La reputation du bien-heureux Pere n'êtant pas des moindres, vn Ecclesiastique Hespagnol de natiõ, qui peut être faisoit ses études à Paris, affligé de la perte entiere qu'il auoit fait d'vn œil, se sentit interieurement consolé par vne douce confiance, qu'il ût ès merites du Pere. Le cœur luy disoit, que si le bien-heureux Laurens luy faisoit le signe de la Croix sur son œil perdu, il feroit mentir la Philosophie, qu'il n'y a point de retour de la priuation à l'habitude, *de priuatione ad habitum non datur regressus.* Il le crût ainsi qu'il le pensoit, & auec cette ferme esperance, vint au Couuent sup- D

plier le bien-heureux Pere de faire A sa benediction sur l'œil, dont il pleuroit la lumiere eteinte. Le Pere le luy toucha, & incontinent il en vid aussi clair que de l'autre.

De ces petis echantillons, la diuine Prouidence veut, que nous iugions quelle étoit la sainteté de ce sien seruiteur, & la fidelité Historique nous oblige au silence, puisque nous ne pouuons parler qu'apres les autres, qui n'en disent pas dauantage du bien-heureux Laurent. B On pourroit biẽ dire par cõiecture, qu'il fut enuoyé fonder l'Ordre dans le Royaume d'Ecosse ou en Angleterre, puisque l'an 1219. Alexandre deuxieme Roy d'Ecosse se trouuant à Paris, pour renoüer auec Philippe Roy de France les anciennes alliances, au même tems que saint Dominique retournant d'Hespaigne y arriua, luy fit de tres instantes prieres, pour enuoyer dans C son Royaume quelques vns de ses Freres; ce qu'il fit, quoy que le veuille nier Maluenda l'an 1219. cha. vint-vn & l'an 1221. chap. 6. & par consequent il est assez croyable, que le bien-heureux Laurens ayant vne langue voisine à celle d'Ecosse, ou même la sçachant, il y fut enuoyé: & que cela fut l'an 1219. les paroles des Histoires Ecossoises le font assez voir. *Aliquot annis quam hæc gesta sunt, aduenerunt in Scotiam viri sanctitate clari à Diuo Dominico* D *missi: Nam ferunt Alexandrum cum in Galliam ad Philippum ad reintegranda antiqua fœdera venisset, forte etiam Dominicum conuenisse multumque precatum, vt ex his quos ipse secum habebat, sanctos quosdam viros in Scotiam ad erudiendum populum mitteret: Quod vbi factum est, maximo apud Alexandrum honore habiti sunt, ædesque vbi agerent, aut suppeditatæ sunt, aut nouæ ad ficatæ. Itaque ij viri, & à sanctissimo viro instituti erant, sanctam omnino vitam exegere. Hæc Annales Scotici.* De là est que l'Ordre étant deja dans l'Ecosse, nôtre bien heureux Pere fit établir au 2. Chapitre General, entre les huit Prouinces celle d'Angleterre: par consequent il y auoit dêja quelque Couuent en l'vn des trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande: il n'y en auoit pas encore dãs l'Angleterre, puisque l'on y deputa le Pere Gisilber Anglois auec quelques autres, l'an 1221. ny aussi dans l'Irlande, reste donc qu'il y en ût en l'Ecosse.

Nôtre Martyrologe luy donne ces éloges. *Laurentius Anglus dono prophetiæ, vitæ integritate, & miraculorum gloria insignis fuit.* Qui veut dire, que le bien-heureux Laurens Anglois de nation fut illustre pendant sa vie pour trois choses; la premiere pour auoir eté fauorizé du don de prophetie, la seconde pour auoir mené vne vie angelique en pureté, & la troisieme pour auoir eté signalé en plusieurs miracles.

Du bien-heureux Dominique de Segobie le premier & plus ancien compagnon de saint Dominique.

CE bien-heureux Dominique, lequel pour le distinguer du Pere Dominique de Cubo son disciple, & du bien-heureux Patriarche saint Dominique, nous surnommerons de Segouie, ayant eté le premier Prieur, du nouueau Couuent de cette ville, & estimé par

Maluenda natif d'icelle. Il fut vn A des premiers & plus anciens compagnons du bien-heureux Patriarche, voire même le premier & le plus ancien, le suiuant du tems que le venerable Prelat Dom Iaques d'Azebes étoit ez cartiers de Toulouze : aussi ne faut il pas s'etonner s'il a si viuement imprimé dans ses meurs, le caractere des vertus de ce bien heureux Pere, comme nous allons dire. Il fut vn des Missionnaires pour l'Hespaigne, & y étant ar- B riué, il fut trouuer saint Dominique à Rome l'an 1218. lequel l'enuoya tout aussi tôt à Boloigne, & de Boloigne il le prit en qualité de compagnon pour aller en Hespaigne, comme temoigne le bien heureux Thomas de Champré, cité par Maluēda l'an 1219. chap. 8. en suitte le bien-heureux Patriarche ayant fondé vn Couuent à Segouie, il l'y établit pour Prieur, dit Flamin, & C s'en alla faire sa ronde autre part, afin d'y prouigner l'Ordre.

Cette charge luy seruit de theatre, pour étaller ses vertus ; car à même tems embrazé du zele de la gloire de Dieu, il fit valoir auec tant de profit le talent de la predication, que le Roy Ferdinand touché de ses remontrances, chassa de sa Cour les Comediens, les farceurs, les Bateleurs, & les femmes impudiques.

Vne de ces vilaines incitée par D cette racaille de gēs, promit de s'en venger, le faisant tomber au peché auec elle par ses artifices, attrais, & mignardises. Elle étoit des plus qualifiées, s'il y a de l'honneur parmy ces abandonnées, & comme telle auoit entrée dans le Palais, deguisāt souz des riches vetemens, & des mœurs dissimulées, la laideur & maladie de son ame. Tous vn iour louäns en sa presence les merites, & la sainteté du bien-heureux Pere, son cœur enuenimé de rage & d'enuie ne pût souffrir cette douce odeur; il fallut qu'il creuât, ne plus ne moins que le crapaut aux approches des roses. Quoy, dit elle en presence du Roy, vous estimez cet homme là vn saint, ie ne luy veux parler qu'vne seule fois, & vous sçaurez bien tôt le contraire. Le Roy Ferdinand la tansa de son outrecuidance, mais cette courtizane mêlant forces railleries qui plaisent toujours aux Princes, elle fit tant que le Roy se laissa fort indiscrettement aller, à luy permettre cet attentat spirituel sur la chasteté du B. Pere.

Surquoy remarque fort bien le prudent & docte Maluenda, qu'il faut excuser l'age du Roy de Castille, lequel étoit encore fort ieune, & n'auoit pas encore entrepris cette vie sainte qu'il mena par apres : Auec cette permission, la miserable commença de ioüer sa tragedie. Premierement elle fut à la predication du bien-heureux Dominique, puis feignant auoir eté viuement touchée par ses parolles, elle vint se prosterner à ses piés, en presence même de force peuple, qui ne croyoit à rien moins, qu'a son pernicieux dessein : le Pere fort ioyeux d'auoir (ce luy sembloit) rauy cette proye des mains du Diable, la receut auec des entrailles de commiseration, douceur, & charité.

Les larmes luy en tomberent des yeux, tant par vn excez de ioye, que par vn esprit de compassion, voyant cette femme verser tant de pleurs, & lamenter sa vie passée de la sorte. Il l'appaisa sur l'heure, puis vne autrefois il entendit sa confession,

l'encouragea, la consola, & luy dõ- A na des instructions pour changer de vie. Par ses admonitions elle quita les affiquês de sa coeffeure, la mondanité de ses habis, & sembloit vne reformée dans la vie commune du siecle. Cette feinte dura plusieurs iours, & il sembloit au bien-heureux Pere qu'elle auoit fait de grãs progrez en l'humilité, l'obeyssance, & la repentance de ses pechez.

Le tems vint qu'il falloit ioüer à B decouuert, & leuer le masque tout à fait, mais elle ne sçauoit par où s'en prendre, connoissant par effet la modestie virginale, la retenuë si grande, & l'horreur extreme du peché qu'auoit ce bien-heureux Pere. Le diable luy suggera enfin cette ruze, pour l'attraper dans ses filês. Elle feignit vne tristesse la plus extrordinaire du monde; iamais elle ne parloit au Pere qu'auec de gros soupirs, vn cœur enflé de sanglos, & C des yeux enflambez par l'affluence de ses larmes. Le Pere fort etonné de cette mine, luy demandoit presque toujours les causes de ses facheries, & ce qui luy pesoit tellement sur le cœur : Mais à ses interrogâs elle ne donnoit aucune reponse, pour dissimuler dauantage, & assener mieux son coup. Le Pere enfin voulant tirer quelque mot d'elle pour tacher à la consoler, fut si D bon que d'aller innocemment dire! Allez, ma fille, dites moy franchement ce que vous auez sur le cœur, s'il y a quelque chose en quoy ie vous puisse seruir, pour remedier à vôtre peine, ie le feray tres-asseurement, tant i'ayme vôtre salut & satisfaction.

Ces parolles ouurirent la porte à l'execution des stratagemes de cette feinte eplorée; tout aussitôt elle cõmença de lancer vn tranchant soupir vers le Ciel: Grand Dieu, s'ecria t'elle, commét est ce qu'vne miserable cõme moy a pû meriter, qu'vn si bon & fidelle seruiteur de vôtre majesté se veüille sacrifier ainsi pour mon salut, à tout ce que ie voudray? Ouy! repliqua le bon Pere, demandez tout ce que vous voudrez, & ie vous l'accorderay. Ah! repondit-elle, c'est à present que ie connois que Dieu m'a fait misericorde. Ie ne souhaitte mon Pere qu'vne seule chose, laquelle m'etant octroyée, ie suis prête d'aller à la mort & au supplice, & faire tout ce qu'il vous plaira me commander. Mais helas; Saint Pere, ie n'ozerois encore vous le dire. A ces môs elle baissa la tête faisant de la honteuse, & d'vn ton plus bas continua de luy dire, Pardonnez moy, si ie vous decouure hardiment mon cœur, car si ie ne le fais, ie ne crois pas viure. Donnez vous à moy vne seule fois, & ie n'ay plus rien à souhaitter.

Le Pere decouurit alors toute l'astuce du serpent, & preuenu de l'esprit de Dieu luy repondit sans se troubler, Ouy, ma fille, ie vous accorderay ce que desirez. Venez dãs quatre iours du grand matin à tel lieu, vous pourrez satisfaire à vôtre affection. Le bien-heureux Pere sçeut tout à coup ce qu'il deuoit faire, par vn mouuement extrordinaire du saint Esprit qui agit en telles occasions dans les ames, par le don de conseil, & par le même mouuement resolut de l'executer; & comme ce conseil étoit extreme, qui demandoit vne force du Ciel extrordinaire, il demeura quatre iours en Oraison, pour venir heureusement à bout de son dessein; dessein qui étoit la conuersion de cette malheureuse,

reuse, par ce moyen extrordinaire A qu'il luy auoit inspiré.

Tandis qu'il importunoit saintement le Ciel de ses prieres, la miserable se vantoit au Roy & à tous ces ieunes Seigneurs qui le suyuoient, de son heureuse yssuë pretenduë. Le Roy commença de s'ebahyr à ces nouuelles, & toute la Cour abbreuée de cecy en fut étonnée : Mais Dieu qui vouloit glorifier son seruiteur, conuertir cette abandonnée, & faire voir à tout le B monde la sainteté de l'Ordre des Freres Prêcheurs, dispos a bien les choses autrement que les hommes ne s'etoient figurez. Le quatrieme iour echeu, le saint homme commença vers la minuit d'allumer forces charbons, en sorte qu'il y en ût suffisamment pour en faire vne couche, capable en longueur & largeur, pour y etendre deux personnes. Le matin venu sur l'heure qu il auoit donnée, il épandit ces char- C bons ardans par la place, & les rangea, comme s'il en ût voulu faire vn lit pour s'y coucher.

Cela prét, la courtizane se glissa dans le Couuent qui n'etoit pas encore ny clos ny fermé à raison des batimens commencez, & non encore acheuez, & elle se rẽdit au lieu que le Pere luy auoit assigné : Mais auparauant, plusieurs gardes du Roy s'etoient introduis subtile- D ment és enuirons de cette chambre, pour y faire tout à coup irruption, lors qu'ils se persuaderoient que l'acte infame se commettroit. Le Diable & tous ses instrumens ayans disposé leur petit fait, la malheureuse frappa doucement à la porte, le Pere luy ouurit, & la receut auec vne honetteté feinte ; & tout aussi tôt prenant vn baton, il en attisa, & frappa ces charbons pour les animer dauantage, & puis s'etendit tout de son long dessus : de cette couche effroyable il dit à cette perduë, Cà m'amie, voicy le lit, où ce que tu m'as demandé se doit accorder ; approche toy maintenant de moy, car ie ne veux point obeyr à ta volonté que sur ce lit cy. A cet étrange spectacle elle tomba plus morte que viue, & les gardes se persuadans que le coup se faisoit, enfoncerent la porte, pour les prendre sur le fait. Mais, ô frayeur qui les saisit, pensans voir vn saint faire naufrage dans les feux de la concupiscence, ils le virent etendu sur des charbons ardans, qui luy seruoient comme autant de flôs, pour rafraichir les boüillons de sa chair, si elle ût eté enflammée.

Tournans par apres les yeux vers la femme, ils la virent glacée d'horreur contre la muraille, l'ame sur les levres, & l'image de la mort sur le visage : de ces deux obiês, qui iettoient l'effroy dans les cœurs de tous ceux qui les enuisageoient, les assistans accoururent à celuy qui meritoit d'etre admiré : tous se ietterent à genoux aupres du bienheureux Pere, & le prierent de la part de Dieu qu'il se retirat du feu, & de pardonner à l'insolence, temerité, malice, & rage feminine. Il leur obeyt, & eux voyans le saint sauué, ils allerent auec furie à cette pauure femme, & la ietterent dehors, resolus de la bruler toute viue, mais le saint homme s'opposa si virilement & efficacement à leur iuste cholere, qu'on la laissa reuenir à soy, & on luy donna tems de se conuertir entierement.

Telle est l'Histoire de cet inoüi stratageme du bien-heureux Do-

minique, lequel il faut admirer & A
non pas imiter en ce point, sans vn extrordinaire mouuement du Ciel: C'est ainsi que le bien-heureux Thomas de Champré la raconte liure deuxieme des Abeilles chapitre trante, lequel doit etre plutôt suiuy dans sa relation, que non pas le bien-heureux Humbert: par ce que cettuy-cy n'a raconté que la substance, & met forces particulieres circonstances contraires B
à l'Histoire; mais le bien-heureux Thomas de Champré proteste l'auoir appris d'vn des premieres Religieux de l'Ordre, & de l'auoir écrit bien tôt apres que le fait arriua sur les premieres années du méme Ordre, quoy que pourtant il ne l'ayt mis au iour dans ses liures, sinon 40. ans apres.

Ce qu'il faut aiouter à cette Histoire, c'est premierement que cette femme se conuertit; 2. c'est C
que le bien heureux Dominique sortant de ce lit embrazé, le feu n'endommagea rien de ses habis, & ne luy fit aucun mal: & troisiemement c'est que toute l'Hespaigne conceut vne estime incomparable de l'Ordre des freres Prêcheurs, d'où s'ensuyuit vne facilité grande pour sa dilatation & propagation dans tous ses Royaumes.

Quelques Historiens, dit fort iu- D
dicieusement Michel Pio dans sa premiere partie de la seconde édition, ont attribué ce miracle à nôtre bien-heureux Pierre Gonsalq, dit saint Telme: ce qui n'est aucunement probable, par ce que l'Eueque de Tuy souhaittant la canonization de ce bien-heureux Pere, enuoya des informations qui contenoient cent quatre vint miracles autentiques au Chapitre General de Toulouze, l'an 1258. signez de sa main, & des Notaires publics, où neanmoins celuy-cy qui est si important ne se trouue aucunement. Outre que tous les plus exacts & les plus anciens Chronistes de l'Ordre, Etienne de Saillanac, Bernard Guido, le bien-heureux Humbert, & autres l'attribuent vnanimement au bien-heureux Dominique.

L'on dit que de sa stature il étoit fort petit, mais de cœur & de courage, de science & de vertu, il étoit fort grand, auec neanmoins vne humilité fort profonde. Ce sont les paroles du bien-heureux Iourdain qui l'auoit veu dans ses visites en Hespaigne. *Fuit memoratus Dominicus humilitatis eximiæ, homo quidem paruus corpore, sed scientia & virtute magnificus.* Ce sera l'epitaphe que nous donnons à ce saint par la bouche d'vn saint; il étoit rare en science, & rare en vertu, & neanmoins parfaitement humble; c'est à dire vn rare saint, puis qu'au dire de saint Bernard ces trois choses rares, la science, la vertu, & l'humilité, se treuuent rarement ensemble.

Les grandes benedictions generales que saint Dominique obtint à ses enfans incontinent apres son decez.

CHAPITRE XXIX.

AVant que partir de ce monde, le saint Patriarche s'etant engagé de tout son cœur à ses bien-aymez enfans, qu'il leur seroit beaucoup plus vtile dans le Paradis, que restant auec eux en terre,

sitôt qu'il ût receu les couronnes A que Dieu luy auoit preparé dans le Ciel, il ne manqua point d'accomplir sa parole. Il imita son cher Maitre, lequel essuyant les larmes de ses Apotres, de ses disciples, & de ses particuliers amis sur l'heure de son depart & glorieuse Ascension, les assura, qu'etant assis à la dextre de son Pere, il leur enuoyeroit le saint Esprit, le grand Paraclet & consolateur des cœurs, & les B combleroit des plus rares faueurs, dont peut être capable vne ame voyagere : ce qu'il executa dix iours apres son Ascension, leur donnant le saint Esprit, auec vne profusion & effusion ineffable des graces du Paradis. Nôtre saint donc étant en possession de la felicité, que Dieu auoit destiné à ses merites, il employa son credit aupres de la sacrée Vierge, de la tres-sainte humanité de Iesu-Chrit, & de la tres auguste C & adorable Trinité, pour obtenir à ses enfans le double esprit necessaire, pour s'aquitter de leur vocation.

S'ût eté peu de les auoir laissé seulement heritiers des precieuses depoüilles de son cors, comme le Prophete Elisée du Mãteau d'Helie son Maitre, s'il ne leur ût impetré la communication de son double esprit auec lequel il s'étoit rendu signalé dans la vie Religieuse, & dans D la vie Apostolique. La promesse, dont il adoucit leurs amertumes, & tempera leurs regrés, à l'heure de sa mort, s'etendoit à autre chose, & particulierement à ce double esprit, qui les deuoit sanctifier és prattiques de la vie Religieuse, & consommer és trauaux de l'Apostolique : c'etoit en ce sens que le bien-heureux Iourdain tres digne successeur de ce grand Patriarche, faisoit dire continuellement à tous les enfans de l'Ordre, quand ils luy presentoient leurs requettes & placets.

O spem miram quam dedisti
Mortis hora te flentibus,
Dum post mortem promisisti
Te profuturum fratribus;
Imple Pater quod dixisti,
Nos tuis iuuans precibus.

O l'admirable esperance dont à l'heure de la mort vous comblâtes vos enfans, lors que regrettans leur perte, vous leur promites auec assurance, que seriez fauorable à leurs veux & prieres, arriué dans le Ciel; faites maintenant ce qu'auez dit, & aquittez vôtre parolle, nous secourant de vos intercessions.

En ce sens tout l'Ordre se iettoit à ses piés & reclamoit ses prieres, & tous furent exaucez : il leur obtint ce double esprit, l'esprit de la vie Religieuse, & l'esprit de la vie Apostolique : auec le premier, ils se rendirent parfais Religieux, auec le second, grand hommes Apostoliques. Par le premier ils vecurent en ce monde hors du monde, separez & detachez entierement des affections des creatures, attachez de cœur & de pensées inuiolablement aux choses du Ciel & a Dieu, mortifiez à eux mêmes, edificatifs au prochain, Seraphiques enuers Dieu, rigoureux en l'obseruance des veux, exacts en leurs regles, ponctuels aux plus menües obeyssances, vnis à leurs superieurs, pleins de charité les vns enuers les autres, & hommes d'Oraison. Par le second esprit, on les vid sortir enyurez du zele du salut des ames, battre

ſans ceſſe la campagne, prêcher de tous cotez, étudier iour & nuit, aller aux infidelles, trauerſer les mers, fendre les glaces du Septentrion, ſouffrir les ardeurs brulantes de la Zone torride, s'expoſer à mille mors, & auoir ſcrupule de manger, s'ils n'auoient trauaillé pour le ſalut de quelque ame.

Le bien heureux Humbert en fit recueillir de ſon tems quelques petis échantillons, qui reſtoient en la memoire des anciens, pour en animer ceux qui embraſſeroient le même inſtitut, & dêja l'auoient embraſſé : nous les placerons icy auec ordre, commençans par les pieces eſſentielles de la vie Religieuſe, pour terminer auec celles qui appartiennent à l'Apoſtolique. Les deux premieres ſur lêquelles toute la vie Religieuſe ſe doit appuyer, ſont la ferueur & deuotion interieure, & la ſerieuſe mortification de ſoy-même: celle la doit accõpagner tous nos exercices, animer toutes nos obſeruances, & perfectionner toutes nos actions ſans en excepter aucune; celle-cy doit étre le blanc & le but de nos ſoins, & principales occupations, afin d'être veritablement à l'interieur, ce que nos habis & nôtre profeſſion publient à l'exterieur.

Nos premiers Peres ûrent cette grande benediction du Ciel par les merites & prieres de leur ſaint Patriarche: S. Thomas vn de la troupe nous le fait toucher au doit, mõtrant auec les regles de la Theologie dans ſa ſeconde, que la meditation & Oraiſon ſont les ſources maitreſſes de la ferueur d'eſprit, & deuotion interieure : ſi cela eſt, cõme l'experience le fait voir, auſſibiẽ que la raiſon, l'on ne peut qu'admirer la ferueur de nos premiers Peres. Leur rendez vous ordinaire étoit le cheur & les Chappelles de l'Egliſe, leur element & nourriture l'Oraiſon, les heures, les iours, & nuis leur ſembloient accourcir leur durée, pour la ſuauité qu'ils y experimentoient: ils s'y exhaloient en ſoupirs, s'y épuiſoient en élans, s'y embrazoient en amour, s'y fondoient en larmes, & y prenoiẽt toutes leurs delices. Pendant le iour, ſi le portier ne les trouuoit etudiãs en leurs cellules, il les trouuoit prians és Chappelles. Pendant la nuit fort peu donnoient à la nature ce qui luy étoit preciſement neceſſaire du repos, & la plûpart la deſtinoient aux plus douces & profondes meditations ſur les veritez Chretiennes, & les maximes de l'état de Ieſu-Chrit. Quelques vns aioutoient l'Oraiſon vocale à la mentale, diſans le Rozaire entier tous les iours auec les ſentimens dignes des vrays enfans de nôtre Dame.

La preſence de nôtre Seigneur au ſaint Sacrement, étoit l'aymant qui les attiroit & retenoit au cheur, & és Chappelles de l'Egliſe; mais ſi fortement & ſi doucement, qu'au premier ſigne des Offices, ils y voloient, & n'en ſortoient qu'à regret, lors qu'ils étoient acheuez. Pluſieurs deuançoient les heures deſtinées à cette occupation celeſte, ne pouuans aſſez raſſaſier leurs ames, de l'indicible ſatisfaction qu'õ recoit, aſſiſtant aux Offices diuins, auec vne viue foy de la preſence de I. C. au ſaint Sacrement: Dez que le Sacriſtain auoit fait le ſigne des Meſſes, alors Prêtres & nõ Prêtres, Clers & Cõuers accouroient, pour auoir cet honneur d'en ſeruir quelqu'ne & ſi l'obeyſſãce n'ût fait ſou-

uent le holà, l'vn n'auroit cedé A iamais à l'autre la place. Les freres nouices approchoient auec tant de pureté, d'ardeur, & autres dispositions du tres Auguste Sacrement de l'Autel, qu'on a veu les Anges tenir eux mêmes la nappe de la communion. Iugez de cet echantillon, quelle ferueur & deuotion les animoit en toutes leurs actions. Ils viuoient d'oraison, les Prêtres celebroient auec des sentimens Angeliques, les nouices communioiét auec les dispositions de petis Seraphins, tous seruoient les Messes auec vne deuotion rauissante, chacun assistoit aux offices diuins, auec vn regorgement de mille consolations, permettans à leur esprit de s'essorer iusques au Ciel, pour y visiter leur futurs compatriotes; Quelle ferueur & deuotion rejallira de ces grosses & viues sources, si la meditation & l'oraison, au dire C de saint Thomas, sont les causes de la deuotion?

I'encheris dessus le marché, rapportant ce que le bien-heureux Humbert ecrit de leur deuotion filial e vers nôtre Dame. Ayans appris que nôtre Dame leur auoit dóné l'habit, qu'elle se prosternoit aux piés de son fiz pour eux, lorsqu'ils chantoient au *Salue Regina*, ces parolles, *Eya ergo Aduocata nostra.* que son fiz luy auoit ordonné D de les tenir sous son manteau royal, que bien souuent les nuis, elle venoit les visiter, & les benir, qu'enfin elle leur auoit donné son tresor, qui est son Rosaire, ils bruloient d'vn saint amour vers elle, & ne pouuoient se rassasier de la benir & seruir. Si tôt qu'on faisoit le signe des Matines, à l'instant ils commençoient l'office de la sainte Vierge; mais auec tant de ferueur, qu'au bout de quarante ans les Chapitres Generaux ordonnerent que les freres prissent le loisir de se chausser, aucun ne voulant par respec & deuotion, employer vn moment de tems à autre chose, qu'a seruir la sainte Vierge, & tous disoient ainsi nus piés son office Lorsque le signe de Complies se faisoit, tous y accouroient, ne plus ne moins qu'à vn festin, à cause de l'Antienne, B *Salue Regina*, que l'on y deuoit chanter. Et parceque durant icelle, nôtre Dame faisoit à vn chacun de grandes largesses, tous se recommandoient aux prieres les vns des autres, auec autant d'affection, que d'humilité. Les soirs apres les Complies acheuées, la plupart ayant satisfait à leurs exercices de mortification, se venoient rendre à l'entour de son Autel, & y trouuoit parfois deux & trois rangs de Religieux, qui bordoient le marchepié.

Ce qui faisoit dire aux Superieurs, admirans cette ferueur, *Circumdabunt te flores rosarum & lilia conuallium.* Les roses & les lys des vallées vous enuironnent, sacrée Mere, ce sót vos Rozaristes, dót la pureté & humilité plaisent grandement à vos yeux. Aussi en auoient ils des benedictiós, lêquels faisoient vn petit deluge de consolation en leurs ames. Le bien-heureux Renaud s'en plaignoit luy même, craignant de receuoir en ce monde, la recompense, tant il auoit de satisfaction aux trauaux & fatigues de la religion, par les faueurs & consolations de nôtre Dame. Les autres ûssent dressé les mêmes plaintes, n'étoit que leur cors n'ayant pas û l'onction virginale, comme

le bien-heureux Renaud, ils ressentoient les penalitez & les aiguillons d'vne pauure nature corrompuë. C'etoit pourtant sans diminution aucune de leur ferueur & deuotion, en toutes leurs exercices, obseruances, & actions ordinaires. Il y auoit pour lors vn exil general à la tepidité, langueur, & paresse; l'esprit de vie etoit dans ces rouës mystiques du chariot de la gloire de Iesu-Christ, *spiritus vitæ erat in rotis*. On alloit à la vertu, non à tire d'aile simplement, mais à vol d'Aigles qui fondent sur leur proye.

Nos premiers Peres animez de cet esprit de ferueur, s'etudierent particulierement à l'autre des premieres pieces de la vie Religieuse, qui est la mortification de soy même. L'on ne vid iamais vn plus grand soin, pour deraciner leurs imperfections, & leur faire la guerre, s'il est vray ce que nos Auteurs ecriuent. Deux & trois fois ils se confessoient le iour, & en leurs examens ils iettoient des soupirs, ne plus ne moins que des Maddeleines, & des Thays en leurs grottes. En apres ils se maceroient d'etranges & sanglantes disciplines, d'autres se chargeoient de cilices; ceignoient leurs reins de chaines de fer, ou d'vne plaque de plomb; d'autres couchoient sur des aix ou sur le plancher; d'autres ieûnoient fort souuent outre la reigle; d'autres se priuoient des mets qui leur etoiët presentez à table; d'autres se mortifioient de quelque partie; d'autres versoient de l'eau sur leurs viãdes, afin d'en oter le gout; d'autres ne beuuoient que de l'eau, ou du vin fort trempé.

Que peut on iuger de ces examens si dolens, de ces confessions frequentes, de ces penitences ordinaires, sinon vn soin particulier de la pureté de son ame, vne guerre implacable à l'imperfection, vne horreur mortelle des plus menus defaus: vne vigilance perpetuelle sur ses passions, & vn trauail actuel & non habituel, assidu, & non interrompu de vaincre ses repugnances, & corriger ses defaus? C'est tout ce que l'on en peut iuger & sainement iuger; & en effet autant de Religieux de ce 1. siecle de ferueur, etoiët autant de saints, parceque tous visoient au principal but de la religion, qui est la correction & reforme de son interieur, par la mortification de soy même, & la prattique des vertus. L'õ n'y voyoit pas cet abus, qui ruine toutes les maisons Religieuses, qu'apres la profession, ou apres auoir quitté le nouitiat, l'on ne pense plus aux obligations de son etat, & au lieu d'auancer aux prattiques de l'oraison, & de la mortification, il n'y a iour que l'on n'y recule notablement, iusques en fin à etouffer entierement l'esprit de Religion, & les sentimens de la pieté Chretiëne.

Apres ces deux qualitez qui accõpagnent la vie Religieuse, l'obseruance tres etroitte des veux, selon que les saints Fondateurs ont û l'intention, fait vne troisieme principale piece de son appannage. En ce tems là, c'etoit vn crime d'auoir quoy que ce soit à l'insceu des Superieurs; d'auoir employé vne maille sans leur permission; d'auoir pris vn mouchoir sans licence, & le bien-heureux Renaud en fit vne punition exemplaire: on faisoit même iugement d'auoir enuisagé d'vn œil fixe les femmes, de

dire quelque parolle tant soit peu A sensible à vn cœur chaste; de toucher les mains de qui que ce soit, de leuer les yeux, & les ietter çà & là par les ruës, & ez conuersations familieres, de parler d'autres choses que de Dieu, & d'affaires precisément necessaires, auec des personnes d'autre sexe. Toutes ces choses etoient alors criminelles à ces ames delicates, & rigoureuses tout ensemble dans l obseruance de B la paurreté & chasteté. Les penitences & chatimens fort seueres, en particulier & en general, effaçoient incontinēt ces fautes, si elles etoient legerement commises de qui que ce soit; comme l'on void ez constitutions que l'on en a fait.

Ils ne se rendoient pas moins exacts à l'obeyssance: tous dependoient absolument des volontez de leurs Superieurs, & vne seule lettre C I, *allez*, les enuoyoit & faisoit aller au bout du monde. C'etoit vne faute qui demandoit iustice publique, d'auoir manqué au moindre auertissement des Superieurs, à la moindre ceremonie de l'office diuin, & aux plus menuës ordonnances etablies pour les fonctions de la Religion. *Si quis commune mandatum dimiserit.* Et afin que l'obeyssance fut plus grauée dans les cœurs d'vn chacun, nos premiers Peres or- D donnerent, qu'elle seule seroit exprimée dans la profession, & que ce seroit comme l'vnique chose qui deuoit être singulierement estimée dans l'Ordre. Aussi tous imitoient vn de leurs Confreres, duquel on dit ces parolles, *Obedientiam die ac nocte meditabatur, & sepulto propriæ voluntatis arbitrio totus è superiorum nutu pendebat.* Iour & nuit il meditoit l'obeyssance, par laquelle enseuelissant toutes ses propres volontez, il dependoit en tout & partout, du simple mouuement de ses Superieurs.

Cette rigoureuse obseruance des veux, etoit suiuie d'vne semblable des regles; ie n'en veux produire qu'vn petit echantillon de celle du silence; afin que par la rigueur de nos premiers Peres, à se rendre inuiolables en celle-cy, laquelle nôtre fragilité choque si souuent, on iuge de celle qu'ils gardoient pour les autres.

Le plus qu'ils pouuoient, és tems & lieux destinez pour le silence, ils ne se parloient que par signes, & saint Dominique même, bien qu'il pût parler en tout tems, gardoit ce même procedé. Lorsque Satan exceda ce pauure frere, le trainant par l'Eglise, trente Religieux sortirent des Chappelles pour venir au secours; & à cause que c'etoit vn tems de silence, aucun ne dit vn seul mot. Si dans vne occasion si iuste, si pressante, & si extrordinaire, les Religieux etoient si reseruez, pour ce qui est de cette constitution du silence, que n'auront ils pas eté ez occasions moins importantes? Et que n'auront ils pas eté pour l'obseruance des autres regles, lêquelles ne sollicitent pas tant nôtre fragilité? C'etoit alors, vne ponctualité qui reiouyssoit les Anges, fortifioit les freres dans leur dessein, & gaignoit les cœurs de tous les seculiers. Vn chacun appuyoit son frere par son exemple, & la religion fleurissoit par cette rigueur extreme, sans aucune blamable extremité.

Si nous desirons encore, pour acheuer de tous poins le vray esprit de la vie Religieuse, l'vnion des cœurs & la charité fraternelle,

nous aurons vne particuliere satis- A faction, considerans la ferueur de nos premiers Peres : les vns preuenoient les autres és seruices qui etoient penibles. Pour vn lecteur ou vn seruiteur durant la refection, les dix se presentoient, & à force de prieres obtenoient cette faueur. Quelques vns receuoient tant de consolations seruans les Religieux à table, que leuant par apres les ecuelles & les plâs, ils les baisoient B en cachette. Si quelqu'vn etoit infirme, chacun vouloit être son seruiteur; mais cõme c'est l'office d'vn particulier, que l'obeyssance designe, plusieurs ne laissoiẽt pas d'aller aux infirmeries, y rendre diuers offices de charité & d'humilité. Les vns compatissoient aux autres en leurs maladies & incommoditez, & ils pensoient auoir beaucoup gaigné, s'ils auoient persuadé quelqu'vn à prendre le soulagement conuenable à son mal. Dés que les Religieux, soit de l'Ordre, soit des autres arriuoient, il y auoit vn concours à leur baiser & lauer les piés, à les changer d'habis & à les seruir. Quelques vns mêmes s'otoient leurs tuniques pour en reuetir les hôtes : Enfin c'etoit la maxime qui auoit la vogue parmy eux, d'autant plus on est heureux, que plus on est employé au seruice & soulagement D des autres. C'est ce qui les poussoit à choisir toujours pour eux les mets les moins assaisonnez, les habis les plus vzez, & tout ce qui etoit de plus pauure dans le Couuent.

C'est le premier esprit que nôtre bien-heureux Patriarche repandit abondamment apres sa mort sur tous ses enfans, à ce que le fondement principal de son Ordre, qui est la sainteté particuliere, fut bien etably dans vn chacun, & que le trauail pour le salut des autres, ne prejudiciât point à leur interieur. Il leur communiqua aussi dans la même plenitude, par ses prieres & intercessions, le second esprit dont il etoit animé pendant son sejour au monde, sçauoir est, l'esprit de la vie Apostolique. Nous auons dit cy dessus aux chapitres 13. 14. 15. & 16. que cet esprit consistoit en vn brulant zele du salut des ames, & vn amour visceral de Iesus Crucifié, & de sa sainte Mere. Nous trouuons en nos premiers Peres ces trois choses, comme dans leur apogée & plus haut montant de leur perfection en cette vie.

Ce double amour de Iesus crucifié & de nôtre Dame, flamboit tellement en leurs cœurs, que pour n'en perdre iamais la memoire, ils C auoient tous en leurs cellules ces deux images. L'vne qui representoit leur bon Maitre attaché en Croix ; l'autre, la sainte Vierge. Leurs principales meditations etoient de ces deux objês, parceque leur principale deuotion etoit le Rosaire, & leur principal entretien en le disant, etoient les mysteres, qui sont particulierement tirez de ces deux sujês. Par tout où ils alloient, ils plantoyent ces deux roses & ces deux lys, & en embaumoient tous les lieux, villes, & villages qu'ils honoroient & benissoient de leurs trauaux. Ils offroiẽt à tous Iesus & Marie, comme deux lys & deux roses. Iesus comme lys dans les grandeurs & perfections de sa diuinité ; Iesus comme rose, dans les souffrances de la passion, & la mort de sa sainte humanité.

L'odeur celeste de Iesu-Chrit, en

ces deux etâs, comme lys & comme rose, chassoit des cœurs les abominations du peché, & les parfumoit des senteurs odoriferantes des vertus, parceque les Chretiens ouurans les yeux, les oreilles, & le cœur aux predications feruentes de nos Peres, ils reconnurent leur ingratitude, se ressouuenans si peu de l'amour excessif de leur Seigneur & maitre, souffrant & mourant pour eux. Ils pleurerent l'enormité & la quantité de leurs fautes, l'ayans autant de fois crucifié, qu'ils l'auoiēt offensé. Ils detesterent l'etat malheureux de leurs ames, viuans auec si peu de soucy de leur salut, qui auoit neanmoins couté si cher à Iesu-Chrit.

C'est l'effet que causa dans eux Iesus, entant que lys, & entant que rose. Marie pareillement leur fut vn lys & vne rose, vn lys en pureté, & vne rose d'amour & de patience, d'autant que le tableau de son innocence, de son ardente charité, de son inuincible patience, leur etant souuent representé par nos Peres, auec la ferueur de leur langue Apostolique, ils conceurent de l'inclination à l'aymer, imiter, & honorer.

Quant aux deux autres amours de la Croix & des ames, leurs trauaux pour leur salut, prêchent en langues de feu, combien ils en ont eté violemment & doucement epris. A chaque Chapitre General, les Superieurs enuoyoient és terres des infidelles à grosses trouppes des Religieux, & à peine decouuroient ils leurs desseins pour entreprēdre quelque mission, qu'aussitôt les freres se prosternoient par terre, demandans auec larmes & sanglos, la permission d'y aller.

Nôtre bien-heureux Humbert, A chap. 1. liure 4. des vies des freres, ecrit que le bien-heureux Iourdain, auertissant les Religieux du Chapitre General qui se tenoit à Paris, que s il y auoit quelqu'vn de bonne volonté pour aller en la terre Sainte, il luy en donnat auis. En même tēs il vid tous les Religieux par terre, sans en excepter vn seul, qui le coniuroient par le tres precieux sang de Iesu-Chrit, de les y mander pour y prêcher. Ce que B voyant le Pere Pierre de Rheims, alors Prouincial de France, il se leua, & se reiettant par terre, dit au bien heureux Iourdain: Notre cher Pere, ou laissez moy de si bons Religieux, ou m'enuoyez auec eux, parceque ie suis pret d'aller au martyre en leur compagnie.

Vne autrefois, dit le même Auteur, Innocent 4 fit commandement au Prouincial de France, d'enuoyer de ses Religieux volontaires C en Tartarie, pour y dessauuager ces pauures abandonnez, & les eclairer des lumieres de la foy. Le Prouincial obeyt au saint Pere, & aussitôt l'on n'entendit autre chose dans l'assemblée Prouinciale, que sanglôs & gemissemens; chacun demandant auec instance d'être nommé pour cet employ. Et comme le nombre etoit determiné, ceux D qui furēt destinez, changerēt leurs pleurs, que la ferueur auoit arraché de leurs yeux, en larmes de ioye; & les autres qui n'ûrent ce bonheur, les changerent en larmes de compassion & de tristesse; de compassion, voyans les trauaux auquels leurs freres s'exposoient; & de tristesse, n'ayans pû obtenir la même licence qu'eux.

Le même bien-heureux Humbert dit de plus, qu'etant General

de l'Ordre, vers le commencement A de sa charge, il ecriuit à tous les Religieux, que si quelqu'vn souhaittoit employer sa vie pour la cōuersion des infidelles & des nations barbares, qu'il luy fit sçauoir sa bonne volonté, pour luy donner moyen de la mettre en effet. Si tôt que sa lettre fut receuë dans les Conuents, tant & tant de Religieux s'offrirent à luy, pour aller où il voudroit, qu'il pouuoit changer le mot Euangelique, disant *Messis pauca, operarij multi*, au lieu que nôtre B Seigneur disoit, *Messis multa, operarij pauci*.

Outre cette ferueur d'aller és nations etrangeres, pour leur annoncer la foy, la même parut ês predications & conuersations familieres en ces cartiers de la Chretienté, veu que l'Eglise sembla se renouueller entierement par la sainte vie de ses enfans, lêquels chaque iour quittoient leurs vices, & prenoient C le train de vertu, gaignez & viuement touchez des exemples, & des parolles de nos premiers Peres. Les vies particulieres de tant de saints & illustres personnages, qui fleurissoient alors, donnent assez de preuue, que l'amour du salut des ames, faisoit dire à vn chacun des Religieux de l'Ordre. *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua* D *inimici tui*. Mon zele me fait dessecher, voyant tant de monde qui oublie vos saints commandemens. Tous etoient autant de bons Pasteurs qui alloient chercher de tous cotez la brebis egarée, ils la retrouuoient heureusement, & la ramenoient au bercail. Tous etoient autant de lumieres en l'Eglise de Dieu, lêquels instruisoient les peuples, pour les mettre & les guider en la voye de la iustice, pour recompense dequoy Dieu les a mis au firmament de sa gloire, comme des astres brillans, qui luiront dans les etenduës incomprehensibles de l'eternité, selon que Daniel promet en ses oracles. *Qui ad iustitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.*

De ces petites gouttes des grosses & grandes pluyes de benedictions, que nôtre saint Patriarche repandit sur ces enfans apres son decez, nous pouuons colliger les conditions necessaires pour entretenir dans nous cette qualité d'enfans de saint Dominique, & la porter glorieusement sur le front, sans rougir de honte, par des actions qui la dementent. Ce sont les mêmes que nous remarquons en ceux qui nous ont deuancé, imitans les traces de nôtre saint Patriarche, à faute dequoy les Superieurs qui n'ont tenu la main à fomenter cet esprit, les principaux dans les Conuens qui n'en ont donné les exemples, & les autres qui se sont laissez aller à la tiedeur, & en suitte au dereglement total, se sont malheureusement damnez.

Michel Pio dans sa premiere partie de sa premiere edition, au liure second, rapporte d'Antoine de Sienne en sa Chronique, l'an mil trois cens septante, la plus epouuentable vision qui se puisse iamais ecrire sur ce sujet. Quelques modernes la rejettent; mais ils me semblent n'auoir pas de raison, & vouloir flatter la relaxation de ceux qui derogent notablement à l'obseruance de leurs regles, veu que premierement la tradition en est aussi fraiche dans le Conuent où elle est arriuée, comme s'il n'y auoit que

deux iours. Secondement Antoine A de Sienne, & Seraphin Razy qui ont apris l'histoire sur les lieux, auroient ils pû coucher à la posterité vne chose si prodigieuse, qu'ils n'en ûssent au prealable de certaines assurances. I'ay oüy des Religieux qui protestent en auoir veu les marques, dont nous ferons mention à la fin de l'histoire. Troisiemement, elle n'est pas seulement arriuée au Couuent de saint Dominique à Naples, mais encore à celuy que saint Hyacinthe batit à Frisac ville B de Carinthie, premiere Prouince des Allemaignes Quatriemement, il ne faut point de vision, pour faire croire la substance de la chose que nous deuons ecrire, n'y ayant rien de si assuré, que les premiers, tant superieurs qu'inferieurs, lêquels introduisent la relache dans les Ordres, sont damnez, s'ils n'en font vne serieuse penitence, ou que Dieu par vn excez extrordinaire de ses misericordes, ne leur donne quelque bon acte de contrition à C l'heure de la mort. Cinquiemement, tous nos Auteurs s'accordēt vnanimement, qu'au tems où l'on dit que cette vision arriua, l'Ordre n'etoit qu'vn chaos de desordre, qu'vne sentine d'infamies, & vne cloaque de miseres: Et cela etant, il n'y a que trop de sujet de croire, que Dieu voulant releuer ce grand Ordre si decheu, il a ordonné que D cette visiō arriuât pour ebranler les cœurs, & degourdir les sentimens assoupis des Religieux inueterez en leurs malices. Siziemement, nous trouuons que iustement les reformes commencerent en ce tēs la, dās l'Italie, & en Allemaigne, so⁹ le B. Raymond de Capoüe, lequel pendāt le schisme gouuernoit l'Ordre d'vn côté, & le Pere Elie Raymond Toulouzain, de l'autre. Lêquelles reformes n'ont pû iamais être commencées dans vn debris si general de la pieté, qu'il n'y ayt û quelque coup extrordinaire de la main de Dieu.

Supposé donc vne puissante probabilité de cet histoire, ie traduiray en françois, ce qu'Antoine de Sienne dit en latin, pour montrer combien Dieu a puny ceux qui ont eteint en leurs vies la deuotion, ferueur, & obseruance de nos premiers Peres.

Enuiron l'an 1370. dans le Couuent de saint Dominique, le frere depensier entrant le soir apres Cōplies dans le refectoire, il le vid remply de Religieux qui etoient assis aux tables, depuis le haut iusques en bas, vetus de leurs chappes noires, en la posture de ceux qui attendroient à faire collation. Ce frere bien effrayé d'vne compagnie si inopinée, courut en donner auis au Reuerend Pere Prieur: Luy faisāt du fort esprit, se persuada que ce frere auoit mis trop d'huile à la lampe, & qu'il voyoit plus qu'il n'y en auoit; neanmoins pour ne rien mepriser, & s'apperceuant que le frere ne chancelloit pas dans son raisonnement, il vint lui même sur le lieu, & fut temoin oculaire de ces gens de l'autre monde, qui remplissoient le refectoire. L'effroy le saisit incontinent, & fit assembler les plus graues de la communauté, pour resoudre ce qu'il deuoit faire. Tous furent d'auis qu'il se reuêtit des habis Sacerdotaux, & que portant le tres-saint Sacrement, il s'en allât au lieu sudit, accompaigné de tous les Religieux, pour interroger de la part de Dieu, celuy qui parois-

soit le plus ancien en cette compagnie.

Le Prieur suiuit le conseil, & voicy qu'entrant dans le refectoire, tenant en main le saint Sacrement, Tous ces Religieux de l'autre monde se leuerent, decouurirent vn peu leur chapperon, & firent vne inclination de tête; mais neanmoins ils se couurirent la face de leur scapulaire, pour ne pas voir de leurs yeux celuy qu'ils adoroient. Par apres ils se rassirent, & ne parloient point du tout. Le Prieur s'approcha du plus ancien, & le conjura de la part de celuy qui etoit en la sainte Hostie, de dire quels ils etoient, pourquoy ils etoient venus, & ce qu'ils demandoient. Tous se leuerent à cette adjuration, firent leur inclination au saint Sacrement, se couurans toujours la face du scapulaire, & le premier repondit, qu'ils etoient Religieux de l'Ordre, la plupart Docteurs, Bacheliers, Lecteurs, Prieurs, Souprieurs, Prouinciaux, & autres officiers de la religion, tous damnez pour vn iamais, à cause de leur ambition, superbe, vanitez, libertez, inobseruances, & debauches. Qu'ils etoient venus par vn commandement exprés de Dieu, pour auertir les Religieux de l'Ordre qu'ils ayẽt à changer de vie, garder leurs regles, & viure selon qu'ils promettẽt à Dieu en leur profession. Quils ne demandoient rien etant incapables d'etre soulagez, puisque la iustice diuine les auoit condamnez, pour signe dequoy tous ouurirent leurs chappes, & les Religieux presens les virent enuironnez de flammes, & alors ce plus ancien qui parla, fit vn signe sur la table, & tous disparurent.

A

Chacun fort epouuanté d'vn si etrange spectacle, mit la main à la conscience, & la reforme s'introduisit en ce Couuent. Du depuis l'histoire se diuulgant cà & là en diuers endrois de l'Italie, la reforme s'accrut beaucoup, & Dieu enuoya de bons sujés qui la soutindrent & auancerent notablement le B. Raymond de Capouë 23. General, les bien-heureux Marcellin de Forly, Iean Dominique de Florence, Nicolas de Rauenne, Robert de Naples, Thomas de Sienne, & plusieurs autres. Quelques vns m'ont assuré que la même chose fut veuë au Couuent de Frisac, & que le Prieur interrogeant le plus ancien, celuy cy repondit ce que dessus, & puis apres faisant le signe sur la table, il imprima sa main sur icelle, comme si c'ût eté quelque main brulante, & que celuy qui etoit dans la chaire du lecteur, dit ces parolles, au ton que nos Religieux chantent, *Ambitio & crapula duxerunt nos ad tartara.* Soit que ces histoires soient vrayes ou non, la substance du fait qui est representé par icelles, n'est que trop assurée; puisque, selon saint Augustin, comme l'on ne void rien de meilleur qu'vn bon Religieux, l'on ne void aussi rien de pis, qu'vn méchant Religieux, & par consequent moins assuré de son salut, & plus en voye de sa damnation. Dequoy Dieu nous daigne preseruer par les merites du saint Patriarche, dont nous auons ecrit la vie & de ses vrays enfans qui l'ont imité. Ainsi soit-il.

B

C

D

Histoire de la miraculeuse Image de saint Dominique, portée du Ciel à Soriano, par la sainte Vierge, l'an 1530.

CHAPITRE DERNIER.

1. *Fondation du Conuent de Sorian, ordonnée du Ciel.*
2. *Apparition de nôtre Dame, portant l'Image de S. Dominique.*
3. *Prodigieux & étranges miracles qui se font tous les iours deuant icelle.*
4. *Changemens etranges en cette image, paroissant triste, ioyeuse, & chargee d'étoilles.*

PVisque ce liure ne doit rien omettre de ce qui appartient à nôtre B. Patriarche S. Dominique, ie manquerois à ma fidelité, si ie ne fermois ces quatre liures de la vie du saint, par ce prodige qui paroit à nos yeux tous les iours, de l'image du même saint, deuant laquelle, & par le moyen de laquelle, Dieu ne cesse d'operer de tres-frequens & signalez miracles. C'est bien le moins, qu'etans en vn siecle si deprané fauorisez & honorez d'vn si rare present, nous en couchions simplement l'Histoire, si nous ne pouuons en decrire par le menu toutes les merueilles.

Commençans donc par la fondation du Couuent, qui fut gratifié de cette miraculeuse image, le dizieme Decembre l'an 1510. vn tres exact & feruent Religieux nommé Vincent de Catanzaro, s'etant recueillé pendant la nuit, vid parêtre deuant son lit, auec vn grand éclat A & majesté, le bien-heureux Patriarche saint Dominique. D'abord la crainte le saisit, mais le regard serein de son bien-heureux Pere luy donnant courage, le saint luy commanda fort étroittement, que sans aucun delay il partit de Catanzaro, pour s'en aller fonder vn Couuent à Suriano, que les habitans luy accorderoient tres volontiers. La vision disparut, & le Pere Vincent demeura le reste de la nuit à examiner B quelle pouuoit être cette vision, & quel ce commandement. Quant à la vision, il la iugeoit bonne, veu que son cœur auoit eté fort touché par les parolles & la veuë du saint; quant au commandement, il ne pouuoit le gouter, se voyant incapable de cette entreprise, soit pour ne connoitre personne dans Suriano, soit pour n'auoir le talent d'agir, & de gaigner les cœurs des peuples.

C Sa creance luy fit surfoir l'execution de ce precepte, de sorte que la nuit suiuante saint Dominique luy apparut derechef, & luy reitera le commandement, luy enioignant au surplus de mettre souz les piés toutes ces apprehensions de son ineptitude, par ce que Dieu se plaisoit à éleuer ses euures par de foibles & raualez instrumens. A cette recharge le Pere Vincent promit d'obeyr, D & dez le matin fut donner auis au Superieur de ce qui luy étoit arriué les deux nuis precedentes, & qu'il agreat, pour ne contreuenir aux volontez de Dieu, qu'il allât à Suriano, voir ce qu'il pourroit faire. Le Prieur y consentit volontiers, & le P. Vincent ne croyant pas la chose si pressée, demeura encore tout ce iour dans nôtre Couuent de Catanzaro, pour y faire son paquet:

N'y ayant rien de petit en fait d'obeyssance, & les moindres circonstances omises nous rendans criminels, saint Dominique pour vne troisieme foys s'apparut au Pere Vincent, mais auec vn visage vn peu morne, d'vn semblant faché, & d'vne Maiesté de front qui causoit de la terreur : il luy repliqua le commandement auec vn ton de voix plus eleué, & l'accompagna de menasses, en cas d'vn plus grãd delay & de cõtrauention. Le Pere tout effrayé de cette face, de ce regard, & de ces parolles du saint, se leua de grand matin, prit la benediction du Prieur, & s'en alla droit à Suriano.

C'est vn gros bourg diuisé en deux, le haut & le bas, adossé d'vne grosse montaigne de Roches, qui du coté d'Orient regarde le golphe de sainte Euphemie, & de l'Occidẽt le golphe de Squilaci, à quatre milles d'Arena, assez proche de la ville de Monteleone; & étoit en ce tems là de trois cens familles, qui pouuoient faire quelque mille ames en tout. Là s'achemina le Pere Vincent en diligence, & y arriuant trouua les habitans qui concertoient entre eux, quels Religieux ils appelleroient pour fonder vn Couuẽt en leur bourg : l'occasion de leur conference fut, qu'ayans pris ensemble resolution d'établir parmy eux vn Couuent des Religieux de saint François pour leur consolatiõ, ils en auoient supplié le Gardien & les principaux du Couuent de la ville d'Arena; mais eux craignans que la proximité du lieu ne preiudiciat aux aumones, qui faisoient subsister le leur, ils les refuserent, & s'en excuserent : eux desirans auoir ce bien d'vne maison Religieuse dans leur bourg, s'assemblerent pour concerter entre eux à quels autres Peres ils s'adresseroient.

Sur ce point le Pere Vincent arriua, & leur dit ingenuement sans autre formalité, qu'il étoit venu à dessein de les visiter, pour les supplier vouloir admettre les Religieux de son Ordre en leur ville, & que pour cet effet saint Dominique par trois fois luy étoit apparu, & luy auoit enioint de venir à Suriano: les habitans rauis de ces nouuelles, enterinerent aussi tôt la requette du Pere Vincent, & le receurent cõme vn Ange du Ciel. Ils delibererent en même tems, du lieu qu'il falloit assigner, pour batir le Couuent & l'Eglise, & l'on determina que ce seroit au milieu du bourg, entre le haut & bas Surian, pour egallemẽt pouuoir assister les vns & les autres : la Croix y fut plantée solemnellement, & cependant que l'Eglise se batiroit, l'on donna au Pere vne petite Chappelle dediée à nôtre Dame de l'Annonciade, pour y dire la Messe, & satisfaire aux deuotions du peuple.

Toutes ces choses ainsi arrettées, la nuit suiuante les merueilles de Dieu commencerent à paroitre: cette Croix qui fut plantée dans ce lieu designé, se trouua le lendemain posée sur vn cotau pierreux, proche de cette petite Eglise, tout contre le haut bourg de Suriano : le matin venu, tant s'en faut que ce changement fut estimé de la main des Anges, qu'au contraire les habitans du Bas de Suriano, iugerent que c'étoit vn coup de main des habitaus du Haut, pour leur plus grande cõmodité. Ceux-cy ne manquerent de se purger de ce qui leur étoit imposé, & pour temoignage de

leur innocence, vouloient que la Croix fut rapportée, où premierement elle étoit, & que la nuit elle fut gardée par ceux mêmes qui les accusoient. Le tout fut executé de point en point, & cependant vers le petit point du iour, ils furent tous étonnez, que cette Croix ne parut plus deuant leurs yeux, & cherchans où elle étoit, la trouuerent au lieu que les Anges luy auoient choisi la nuit precedente. Ce miracle si euident leur fit connoitre la volonté de Dieu, & les anima tous pour entreprendre les batimens necessaires : ils y contribuerent non seulement de leurs petis moyens, ains encore de leur propre trauail, chacun y voulant mettre la main, selon que Dieu luy auoit donné les forces & l'industrie.

Deux choses prodigieuses arriuerent, pendant qu'ils trauailloient si ardamment à la structure de l'Eglise : la premiere fut, que le terrein de Surian étant incapable d'y auoir des fourneaux à faire la chaux, il falloit aller bien loin en chercher, & endurer ainsi beaucoup à la transporter. Le Pere Vincent considerant cette incommodité, pressoit qu'on tentit, pour voir si on reüssiroit mieux qu'auparauant, à en faire quelques vns : ceux du bourg s'y opposoient, ayans l'experience du passé, mais le Pere se fiant aux intercessiōs de saint Dominique leur persuada le contraire, & le tout reüssit au grand étonnement d'vn chacun, beaucoup plus même qu'ō ût desiré : non seulement ils ûrent la chaux dans le degré necessaire pour batir, ains encore plus excelente que celle des autres lieux.

L'autre merueille plus prodigieuse que la precedente, c'est que A les maneuures & tailleurs de pierres, transportans le soir toutes celles qu'ils auoient tiré pendant le iour de la carriere, en la vallée de Felleri, le matin suiuant ils en trouuoient autant qu'ils en auoient trāsporté le soir precedent : Eux ne sçachans point quels étoient ces bons ouuriers, qui faisoient tant de besoigne la nuit, au clair de la Lune, & au bril des étoilles, se resolurent B de faire sentinelle, pour les decouurir ; veillans donc la nuit en cette carriere, ils entendirent les cous de pic & de marteaux, qui demembroient les pierres de la roche, ils les voyoient rouler & se mettre dans la place marchande, & neanmoins ils n'apperceurent iamais aucun, si ce n'est de fois à autre, vn Religieux de l'Ordre fort venerable. Tous crûrent que c'etoit S. Dominique, & que les Anges étoient les C ouuriers, & en suitte s'employerēt d'vne ferueur extrordinaire, pour la continuation du batiment : ils éleuerent en peu de tems la premiere partie de l'Eglise, qui est le cheur & l'acheuerent assez passablement ; alors ils furent contrains de quitter l'entreprise, pour la reprendre mieux vne foys : la cause de leur interruption, fut la mort de la Reyne Ieanne d'Aragon, laquelle D laissant les Royaumes de Naples & de Sicile, de qui l'Apouille & la Calabre dependent, les contestans mirent à feu & à sang toute l'Italie, & la Calabre particulieremēt : ainsi l'edifice commēcé demeura iusques à l'an 1530. sans qu'on y fit autre chose, que fermer d'vne muraille ce qui étoit acheué, pour seruir de Chappelle aux Religieux.

Durant ce tems, le Pere Vincent cassé de fatigues & de vieillesse, fut

obligé de se retirer à Catanzaro, & le Prouincial mit à sa place le Pere Dominique surnommé de Soriano, auec deux autres Prêtres, vn frere Conuers, & vn frere Donat. Ces bons Religieux vecurent lon tems en ce lieu, donnans vne grande édification au peuple, & se bâtirent eux mêmes, hors les tems de l'Office diuin, & le seruice du prochain, quelques petites cellules, proche de ce cartier d'Eglise, qui étoit déja fait: ayans perseueré dans vne longue patience l'espace de plusieurs années, Dieu les visita par la faueur suiuante.

La nuit qui termine le quatorzieme de Septembre fête de l'Exaltation de sainte Croix, & commence le quinzieme, fête de l'Octaue de la Natiuité de nôtre Dame, le frere Sacristain alla sonner Matines à l heure accoutumée, & alluma par apres les chandelles du cheur pour les pouuoir chanter: ayant disposé toutes choses, & se tournant derriere luy sans y penser, il auiza trois belles & rauissantes Damoiselles, qui le regarderent fort benignement: au lieu de s'en reiouyr, il s'en attrista beaucoup, se persuadant qu'il n'auoit pas eté soigneux de bien fermer les portes, & que ces Damoiselles les ayant trouuées ouuertes, y étoient entrées souz pretexte de deuotion, à vne heure si indüe: il courut y voir, & il les trouua bien closes, dequoy s'etonnant plus que iamais, la tristesse de son cœur s'euanoüit, & la ioye s'en empara.

Se doutant alors en son esprit, que c'êtoient des Vierges du Paradis, il les regardoit auec le respec que meritoit leur bon heur, & alors celle qui paroissoit entre les deux autres auec plus de majesté, l'appella, & luy demanda comment s'appelloit cette Eglise, & quelle étoit l'Image dont l'Autel étoit paré: le Sacristain repondit, que l'Eglise portoit le nom de saint Dominique, duquel l'Image étoit sur l'Autel, laquelle par l'extreme pauureté qu'ils souffroient, étoit fort grossierement faite, n'ayans le moyen d'en faire peindre d'autre. Puis que cela est ainsi, repõdit la même, & que vous n'auez point d'autre Image de vôtre Pere saint Dominique, prenez ce tableau que ie vous donne, & le portez au Pere Vicaire, pour le mettre sur le grand Autel. Disant ces paroles elle tira de dessous sa robbe, proche de son sein, vne toil eroulée, laquelle deployant, elle luy fit voir le pourtrait de saint Dominique.

Luy ne se souuenant plus de ses doutes passez, s'il auoit fermé les portes ou non, si ces Damoiselles êtoient de ce monde ou de l'autre, si le Pere Vicaire le tanseroit d'auoir parlé tout seul à des femmes la nuit, si l'on ne croyroit point quelque illusion en luy, si l'õ ne le soupçonneroit point de mensonge, si l'on n'accuseroit point sa credulité: oubliant, di-je, toutes ces choses, plein de consolation interieure & de ioye spirituelle, receut auec grãde affection ce present, & s'en courut à la cellule du Pere Vicaire pour luy porter: il le rencontra dans le chemin, auec les deux autres Peres qui alloient chanter Matines, & luy raconta ce qui s'êtoit passé. D'abord ils crûrent tous trois, qu'il auoit laissé les portes ouuertes, & qu'il s'excusoit de la sorte; neanmoins ayans veu le tableau de saint Dominique, leur cœur fut touché si viuement à son aspec, qu'ils en

voulu-

voulurent aller remercier ces trois Dames. Ils vindrent à l'Eglise prõptement, & ils ne les y trouuerent plus : ils firent ouurir les portes, afin de voir au dehors s'il n'y auoit personne qui leur en pût donner quelques nouuelles, & ils n'en pûrent apprendre rien, quoy qu'ils en ûssent interrogé plusieurs.

La iournée suiuante ils ne firent autre chose qu'admirer cette Image, & de s'entretenir sur cet accident inopiné, tel que ce bon frere Conuers Sacristain leur auoit rapporté. Ce discours les enflamma beaucoup, & vn d'eux prolongeant ses Oraisons la nuit suiuante, sainte Caterine Vierge & martyre à qui ce Pere étoit fort deuot, luy apparut, & luy dit que ny luy, ny les deux autres Peres ne se missent point en peine d'où venoit cette image, & qui l'auoit donné ; par ce que le peintre qui l'auoit faite n'étoit pas de ce monde, que nôtre Dame l'auoit elle méme apporté, que les deux qui l'accompagnoient lors qu'elle presenta le tableau, c'étoit sainte Marie Maddeleine, & elle, toutes deux Protectrices de l'Ordre, par les mains déquelles passoient toutes les faueurs extrordinaires & ordinaires du Ciel pour sa perfection. Apres ces paroles elle disparut, & le Pere ne pût en conscience qu'il ne reuelât cette grace particuliere, pour la consolation & l'assurance des deux autres Peres.

Ils en firent dêlors vn narré qu'ils signerent tous, & cette grace particuliere de nôtre Dame fut publiée par tous les Couuens de la Prouince de Calabre, & par tous les enuirons de Suriano. Mais les miracles s'augmentans de iour à autre deuãt cette Image, à la suitte des années, nos Peres voulans autentiquer son Histoire, desirerent en auoir vn acte fait de main de Notaire. L'on ne trouua pour lors qu'vn vieux Prêtre agé de quatre vint dix ans, lequel étoit ce frere oblat, quand la sainte Image fut donnée, & auoit seruy quelques dix ans tous entiers ces Peres dont nous auons cy-dessus parlé. Ce bon homme par la conuersatiõ qu'il ût auec eux l'espace de tant d'années, se rendit capable d'être Prêtre seculier, & le fut auec vn grand exemple de bonne vie : il s'appelloit messire Noël Sorbille natif de la ville de Pungadi. Sur sa deposition, conforme à la relatiõ signée des premiers Religieux de Suriano, le Notaire dressa vn acte qui contient ce que dessus. Quand nos Peres n'ussent vzé de cette diligence, les miracles qui se font à centaines, & l'art celeste qui paroit en ses lineamens & sa peinture, manifestent assez que c'est vne image miraculeuse.

Continuans le fil de cette Histoire, l'Image fut posée iustement à l'endroit, où cette Croix dont nous aurons parlé, fut plantée & replantée des mains des Anges, aussi nôtre Dame l'auoit ainsi ordonné au Sacristain, voulant qu'elle fut posée en tel endroit: elle y demeura l'espace de dix ans, iusques à l'an 1540. où le Pere Dominique Saliano, pour lors Vicaire de cette maison, ût scrupule de permettre, qu'elle y restat dauantage : le sujet qui l'obligea de penser à la transferer ailleurs, fût la crainte que l'humidité ne la pourrit entierement. Il auoit iuste raison d'apprehender cet

accident, par ce que du commence- A ment que l'Eglise fut batie, la Roche luy étoit dos à dos contiguë, & par ce que mille sources rejalissoiét des veines de cette Roche, l'Eglise se trouuoit souuent remplie d'eau en diuers endrois, & nommement du coté où l'on auoit posé le tableau de saint Dominique.

Ce fut le sujet qui obligea le Vicaire de penser à transferer en vn autre lieu cette Image du Ciel; il en parla prealablement aux Peres, B & a ceux qui ètoient au Couuent, lequels tous approuuerent vnanimement son dessein, à la reserue du Sacristain neanmoins, lequel ayant appris des autres, que nôtre Dame faisant ce present, auoit ordonné que l'Image seroit placée où elle étoit, n'y voulut point consentir, & representa le contraire: cependant l'obeyssance luy enioignant de tenir prêts ornemens & cierges, pour transferer l'I- C mage vis à vis du lieu qui luy auoit eté premierement assigné, il y acquiesça volontiers, & executa ce qui luy étoit commandé. La translation fut solennellement faite, mais lors qu'vn chacun reposoit durant la nuit, les Anges remirent l'image où prealablement elle ètoit. Le Vicaire s'en apperceut auec les autres allant à Matines, dequoy soupçonnant le Sacristain, il le tan- D sa fort aigrement, d'adherer si fort à ses propres sentimens, & de contreuenir si apertement aux volontez & ordonnances de son Superieur: il s'en excusa le plus qu'il pût, mais aucun ne deferant à ses reponses, ny aux sermens qu'il en faisoit, on dit Matines, & en suitte l'Image fut vne seconde fois reportée au lieu que le P. Vicaire de l'auis de son conseil auoit premierement designé.

Elle y demeura pendant la iournée, mais la nuit venuë elle reprit sa premiere place: tous venans par apres à Matines, le Pere Vicaire s'estomacha notablement contre le Sacristain, & le crût vn obstiné dans son propre iugement, & pource luy ôta les clés de l'Eglise & de la Sacristie: il fit transferer l'Image selon qu'il desiroit, & elle y fut tout le iour comme le precedent: le soir venu le Pere Vicaire ferma luy même les portes de l'Eglise, & fit la ronde pour voir s'il n'y auoit point quelque secrette intelligence pour luy continuer son deplaisir: tout luy semblant fort asseuré, il se retira dans sa cellule, & voulant prendre le soin d'eueiller à Matines, afin d'ouurir les portes luy même, & decouurir les pretenduës menées du Sacristain, il le fit, & se donna la satisfaction entiere, mais entrant dans l'Eglise, il vid le tableau remis en sa premiere place. Bien etonné de ce changement, il appella tous les Religieux pour voir cette merueille, demanda pardon au Sacristain de l'auoir tant molesté pour vne fausse creance, & laissa depuis la sainte Image dans son lieu.

A fin neanmoins d'obuier à l'incōuenient que l'on apprehendoit à cause de l'humidité, luy & ses successeurs ont si bien fait auec vn trauail infatigable, qu'ils ont fait abbatre cette Roche qui adossoit l'Eglise, en sorte que maintenant il y a vn grand espace fort large entre le Roch & l'Eglise, & les eaux s'ecoulent par des canaux expres hors icelle. Toute l'Italie se calmant petit à petit, & nommement les cartiers de Calabre n'etans pas si ha-

rassez de guerre, cette Image commença de faire de grans miracles: vn homme fut resuscité visiblemēt deuant tous ses amis, qui étoient à l'entour du cors, couuert d'vn drap, étendu sur la table au milieu du logis, tandis que sa femme s'etoit allée voüer à saint Dominique deuant son Image, & luy crioit; *Saint Dominique mon deffenseur, saint Dominique mon protecteur.* Quelque tems apres, vn Pere & vne Mere B demanderent & obtindrent la même grace à leur enfant qui êtoit decedé, la mere l'ayant êtouffé la nuit sans y penser, pour auoir mis coucher en son lit. Plusieurs malades y receurent à centaines la guerison, & entre les autres l'Euêque de Gerari Gentil homme Romain qui s'appelloit Horace Matthei.

Tous ces miracles s'epandans és enuirons de Suriano, & dans toute la Calabre, attirerent les milliers C de peuples, qui venoient à troupes, se recommander à saint Dominique deuant son Image, & faisoient plusieurs offrandes & aumones pour l'Eglise: par icelles nos Peres entreprirent vn batiment tres magnifique soit pour l'Eglise, soit pour le Monastere, où ils employerent pres de quarante mille ducas; somme qui est prodigieuse en ce pays là, capable de mettre sur pié le plus superbe Palais de toute la Ca- D labre. Ce batiment fut sanctifié d'vn grand miracle, qui augmenta la deuotion des peuples: la proximité de la Roche nuisant beaucoup au dessein, on fut obligé de la tailler pour auoir l'esplanade plus large & plus belle.

Vn des ouuriers entamant le serin de cette masse de rocailles à A grand cous de pics & de marteaux, ébranla quelque grosse pierre, laquelle se detâcha d'en haut, & venoit fondre sur luy, pour l'ecrazer de son poids: il en entendit le craquement, & apperceuant le danger ineuitable, s'ecria de tout son cœur à saint Dominique, pour l'Eglise duquel il trauailloit: le saint parut aussi-tôt, & de la main gauche soutint le pois de la masse detachée, & de l'autre tira Etienne le maneuure, & fut ainsi deliuré. Incontinent apres cette faueur, il s'en alla chez vn Notaire, & fit donation au Couuent de Suriano de tout ce qu'il pouuoit auoir, & se rendit Oblat pour le seruice des Peres, le reste de sa vie.

Quoy qu'il y ût tant & tant de miracles, nos Peres neanmoins, ou ne purent ou ne penserent pas à les rediger par ecrit, à la reserue des susdis qui sont approuuez & autentiquez: les peuples venans à la foule, beaucoup étoient occupez à leur consolation, & les batimens se faisans, plusieurs y trauailloient & de leurs mains, & de leurs yeux pour la conduitte; fort peu restoiēt qui auoient le tems de rediger par écrit les prodiges, que Dieu faisoit à l'honneur de son fidelle seruiteur, deuant son Image: ils garderent ce silence iusques à l'an 1609. que l'Eminentissime Cardinal *de Ara cœli*, Augustin Galamin pour lors General de tout l'Ordre, faisant sa visite dans la Calabre, se rendit à Suriano, & là voyant tant de merueilles de Dieu, & l'incomparable deuotion des peuples, commanda que desormais on redigeât tout par écrit, & que le tout fut autentiqué de main de Notaires; ce

qu'ayant eté obserué depuis cette année sudite iusques à present, le Pere Siluestre de Frangipane en a fait deux liures d'vn assez iuste grosseur.

L'on y void quantité de mors resuscitez auec des prodiges êtranges, des Agonizans à centaines remis en vie, des blessez à mort gueris, des muês, aueugles, sours, paralytiques, hydropiques, pestiferez, & estropias remis en pleine santé, des Turcs couuertis, des steriles fecondes, des tempetes & orages appaisées, des voyageurs échappez des mains & des dagues des voleurs & bandys, des esclaues sauuez, des femmes en peine de leur trauail heureusement secouruës, des prisonniers en liberté, les demons chassez des possedez, des pauures bestes mesmes gueries pour le seruice de leurs Maitres, & plusieurs autres choses prodigieuses que nous rapporterons au liure de l'êtat general de l'Ordre. Il ny a que deux choses que ie ne veux point renuoyer & veux couicy: la premiere, l'extreme deuotion des peuples, & l'autre le miracle des êtoilles qui parurent sur cette sainte Image l'an 1638.

Quant à la premiere, depuis le vint-neufieme Iuillet iusques au cinquieme iour d'Aout qui est le lendemain de la fête de saint Dominique, lon comte plus de cent mille personnes, par fois plus de six vint mille, plus de cent trente mille qui viennent en pelerinage rendre leurs veux, & satisfaire à leurs deuotions enuers saint Dominique. Trente & quarante Confesseurs ne peuuent suffire pendant ces iours là au seruice de l'Eglise: l'Italie n'ayant point interrompu l'ancienne coutume des penitences publiques, on y void des compagnies de Pelerins, qui viennent en l'Eglise, le cors à demy nud, tout sanglant des disciplines qu'ils prennent: des milliers qui viennent piés nus: d'autres qui baisent la terre & vont ainsi depuis la porte de l'Eglise iusques au degrez de l'Autel. Plusieurs reuetus de cilices, & la tête couuerte d'êpines y viennent en habit de penitence, & y laissent cet habit de rigueur & d'austerité, les filles & les femmes y viennent à trouppes offrir leurs cheueux, comme le plus pretieux qu'elles cherissent, pour temoigner au saint leur affection. De tous côtez des Italies on y aborde, & iamais année ne se passe, que plusieurs personnes de marque n'y viennent offrir leurs veux, pour action des graces de quelque bien receu. Euêques, Princes, Ducs, Comtes & Marquis s'y voyent fort souuent. Les presens qu'on fait tous les ans en argent, tableaux, soyes, toyles, cierges, flambeaux, pauillons, ornemens, lampes, huiles, & autres choses, montent à trois mille duças & plus, sans comter les heritages & fondations qui s'y acquierent.

Quant à la seconde, voicy la coppie de la lettre, que le Pere Prieur de Suriano en ecriuit au Reuerendissime Pere Nicolas Rodulphi, General pour lors, en l'an 1638.

Coppie d'vne lettre ecritte au Reuerendißime Pere General de l'Ordre de saint Dominique, par le Pere Prieur du Couuent de Suriano, sur le sujet des etoilles qui parurent en l'image du saint, lors de ce tremble-terre qui arriua dans Calabre.

Reuerendissime Pere General.

IE ne me suis point mis en peine de faire part à vôtre Reuerendissime Paternité, des miracles qui de iour en iour arriuent en ce lieu saint, à la presence de l'Image de nôtre bien heureux Pere saint Dominique, attendant que bientôt i'en fasse vn recueil pour en dresser vn troisieme liure: Ie ne veux neanmoins differer à luy faire sçauoir celuy cy, qui parût sur son Image même.

Parmy l'horreur de ce grand tremble-terre qui arriua le vint-settieme Mars, veille des Rameaux, Tout le peuple des lieux circonuoisins vint fondre dans nôtre Eglise, pour y reclamer le secours & les intercessions de saint Dominique. Ce que voyant, ie fis decouurir l'Image, & hommes & femmes se prirent à grans cris redoublez à inuoquer le saint. On ût cru voir les affreurs du iugement dernier, tant etoit pitoyable ce spectacle. Chacun arretta ses yeux à l'Image du saint, & elle parut d'vn semblant morne, d'vn œil seuere, qui menassoit de quelque grand chatiment Leur effroy s'accrut d'auantage, & tous rehausserent leurs crys à S. Dominique, lorsque le lendemain Dimanche des Rameaux, on porta les nouuelles que plusieurs Chateaux & bourgs voisins s'etoient ecroulez, & d'autres abymez.

De mon côté, ioignant mes sentimens à ceux du peuple, ie fis exposer le saint Sacrement & la Vierge du saint Rozaire; puis i'enuoyay mes Religieux piés nus, couuers de cendres, faire oraison deuant la sainte Image. A leur suitte arriuerent de toutes pats, diuerses personnes de toutes cõditions & de sexe, grans & petis, hommes & femmes, lêquels auec cris, larmes, sanglôs, tremblemens, veux, & promesses, inuoquoient le saint, & le supplioient de changer d'aspec, & de ne parêtre plus dans ce regard si affreux. Tous continuans leurs prieres, voicy que deux heures auãt la nuit, peu apres que nous ûmes chanté les Complies, & l'Antienne *salue Regina*, i'apperceus sur le visage du saint, vne brillante etoille, qui eclattoit extrordinairement.

D'abord ie n'en dis mot, & me mis en oraison, pour apprendre de Dieu ce que vouloit dire ce prodige: mais ie ne garday pas lontems le silence; car le peuple se prit à crier qu'il voyoit sur la poitrine du saint trois belles etoilles, & deux sur les genoux, & l'Image commença de parêtre d'vn semblant ioyeux, auec vn œil doux & fauorable. Les cris du peuple se faisans entendre de loin; Vne personne de grande autorité qui se trouua pour lors en nôtre Couuent, s'en vint à

l'Eglise, pour voir ce qui etoit arriué de nouueau. Ie ne ſçay s'il douta de ce que luy même voyoit, mais quoyqu'il en ſoit, il fit eteindre les lumieres, fermer les portes, cacher le iour des fenêtres, & apres auoir curieuſement regardé çà & là, il reconnut enfin que cet eclat ne pouuoit être d'ailleurs, que de cette lumiere qui paroiſſoit miraculeuſement ſur le tableau du ſaint: Ce perſonnage etant ſatisfait, ie fis refermer le tableau, & voyla que cette même lumiere parut à trauers des fentes du bois, & des autres ouuertures qui ſont laiſſées à deſſein, pour ne montrer que le viſage du tableau. L'on ût crû dans ce rejaliſſement d'êclat qui paroiſſoit au dehors, qu'il y ût û pluſieurs cierges allumez au dedans, & cependant il n'y auoit que ce que Dieu miraculeuſement y auoit fait naitre.

Quãd le peuple vid ce redoublement de miracle, il demanda que l'Image fut decouuerte, & qu'on ne le priuât point de cette conſolation. Mais le tems de la retraitte obligeant vn chacun à ſortir de l'Egliſe, l'on promit de faire le matin ſuiuant ce qu'ils demandoiẽt. Ils y vindrent tous à la foulle, & en plus grand nombre qu'auparauant, ſi bien que l'on fut contraint de montrer à decouuert la ſainte Image, & l'on y admira quelques etoilles qui paroiſſoient en diuers lieux d'icelle. Pour moy ie vis alors en ce lundy Saint l'Image toute reſplendiſſante de lumieres, & pluſieurs ûrent cette même veuë. A quelques iours de là, l'on ne vid pas ces etoilles, mais il y en ût quelques vns, lêquels en apperceurent vne belle ſur la poitrine. Le Cõte de

A Suriano fut du nombre, lequel en fit vne acte de depoſition autentique, & nous en gardons l'atteſtation, auſſi bien que des choſes precedentes. De tous lêquels prodiges nous auons tous vnanimement iugé, que par les merites de ſaint Dominique, nous auions eté conſeruez dans ce tremble-terre, & que c'eſt ce grand Saint qui s'eſt rendu protecteur de ce Couuent & de cette ville, dans cet orage qui nous deuoit tous enuelopper.

B

Ie ne diray pas cecy legerement, puiſque le tremblement ſecoüant tout nôtre batiment auſſi bien que des lieux circonuoiſins, i'etois alors ſur vn'arcade, qui n'etoit pas encore bien liée, & i'entendois vn fracas des ſoliues, cointres, & des echaffaux, comme quand les vens abaiſſent & releuent les branches des arbres dans vne foreſt. Les bois

C

ſe heurtoient les vns contre les autres, & il ſembloit que tout allât ſe briſer. Ie le craignois extremement, & croyois me voir enſeuely ſous les ruines du batiment, lorſqu'vn Religieux de cette maiſon fort adonné à la vertu, me dit en ſecret, de n'auoir apprehenſion aucune, parce qu'il auoit apperceut deux Dames, qui etoient d'vne beauté rauiſſante, lêquelles ſoutenoient de leurs mains ce nouueau

D

batiment. Ce que ie crois en effet, attribuant aux merites du ſaint, & aux deux protectrices de l'Ordre, ſainte Marie Maddelaine, & ſainte Catherine martyre, la conſeruation de ce Couuent & de cette ville.

Depuis ces iours de la ſemaine Sainte, & pẽdant tout le mois d'Auril, l'on n'à veu autres choſes que proceſſions continuelles, auec les

marques des plus rudes penitences A de la primitiue Eglise. L'on a singulierement eté fort edifiée de l'exemple de Monseigneur l'Euêque de Mileto, lequel est venu rendre ces veux en cette Eglise, suiui de son Clergé, & d'vn nombre infiny de peuple, marchant nûs piés, & reuetu d'vn sac. D'où, Reue- B rendissime Pere General, tous nos Religieux & les habitans de ce lieu concluent, que la sainte Image de nôtre Pere, nous est l'vnique refuge sensible, qui nous console dans la generale desolation de la pauure Calabre, laquelle void tant de ses enfans accablez souz les ruines, que ce tremblement à causé. Viuans donc assurez, souz l'ombre de nôtre bien-heureux Pere, nous demandons encore la vôtre, pour être sous l'abry de vôtre protection; & pource tous ensemble prions nôtre Seigneur qu'il conserue vôtre Reuerendissime Paternité, afin qu'il luy donne l'accomplissement de ses bons desseins, & que voyez prosperer vos enfans en sainteté & doctrine: C'est ce qu'en particulier souhaitte,

Mon Reuerendissime Pere,

Vôtre tres-humble, tres obeyssant, & tres affectionné seruiteur & enfant en Iesu-Chrit, F. François de Castel-vetere.

De Suriano, le cinquieme May 1638.

IL ne reste plus que decrire la forme de cett' Image, & raisonner sur les motifs que la diuine prouidence sembleroit auoir û, voulant que la sainte Vierge fit present de ce Tableau, non à vn Couuent fameux & auguste; ny dans vn lieu celebre, mais dans vne petite villette, & dans vne petite residence. Ie feray le premier aux titres de la fondation de ce Couuent de l'Annonciation, & le second ie le laisse à vn chacun, cela n'etant point du sujet de mon histoire.

Fin de la vie du glorieux Patriarche saint Dominique, Fondateur de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

DE LA PROPAGATION ET DILATATION DE L'ORDRE DES FRERES

Précheurs, dans toutes les Prouinces sujettes à la Couronne du tres-Chrétien Royaume de France.

LIVRE CINQVIEME.

LA France qui est le Sol natal de l'Ordre des Freres Précheurs, le theatre des plus grans trauaux de son Fondateur, le Ciel où ses étoilles ont plus éclatté, la source maîtresse de tant de saints & doctes personnages, qui ont appuyé l'Eglise de leurs exemples & de leur doctrine, merite bien qu'apres la vie de ce grand Patriarche, nous mettions en suitte pour vn appannage de ses grandeurs, la propagation & dilatation de son Ordre dans ses Prouinces, puisque toutes les autres nations ont û ce zele de faire la même chose, pour ce qui regarde leur pays & leur patrie. Et d'autant que les Prouinces de l'Ordre, qui auoient été autrefois établies dans ce Royaume, se trouuent aujourd'huy fort demembrées, sans auoir leurs anciennes bornes, & premiers limites, nous ne suyurons point en ce liure, ny le rang de leurs fondations, ny celuy des Prouinces du Royaume; ains seulement celuy des Archeuêchez qui n'est point si variable, & est Ecclesiastique.

Des Couuens de l'vn & l'autre sexe de l'Ordre des freres Prêcheurs en l'Archeuêché de Paris.

CHAPITRE I.

GREGOIRE quinzieme ayant erigé l'Euêché de Paris en Archeuêché l'an 1622. à l'instance du feu Roy de tres heureuse memoire Louys treizieme, & luy ayant donné pour suffragans les Euêques de Chartres, d'Orleans, & de Meaux, nous commencerons par les Couuens erigez dans les Dioceses de l'Archeuêché de Paris, & les Euêchez sudis.

Du Couuent de saint Iaques à Paris, titre premier.

S. Iaques de Paris: NOVS auons dêja plusieurs fois insinué dans le troisieme liure de la vie de saint Dominique, tous les commencemens, & les premiers progrez de cette maison si auguste de saint Iaques. Nous ne ferons que remettre deuant les yeux en trois lignes, comme le Pere Matthieu accompagné des Peres Mannez de Guzman, Bertrand de Garriga, Laurens Anglois, Iean de Nauarre, Michel de Fabra, & frere Odier Conuers, vint à Paris muny de patentes Apostoliques, adressantes à Messieurs de nôtre Dame, pour les fauorizer dans leur etablissement en la capitale du Royaume: comme secondement, eux ne pouuans d'abord executer leurs bonnes volontez en leur endroit, loüerent pour leur A retraitte vne maison entre l'Hostel Dieu & l'Archeuêché, d'où ils sortirent l'année suyuante, prenans possession de la maison de saint Iaques le 5. du mois d Aout, proche la porte de la ville, qui s'appelloit anciennement la porte de Narbonne, par le don que leur en firent maitre Iean Doyen de saint Quentin; & quelques tems apres, Messieurs de l'Vniuersité de Paris.

Bien qu'ils ûrent aquis vn domicile B cette année, pour s'y retirer, ils n'auoient pas neanmoins licence ny de celebrer les offices diuins, ny d'enseuelir aucun de leurs freres en cette petite Chappelle, qui etoit annexe à la maison du sieur de saint Quentin. C'est ce qui les obligea de chercher ailleurs où dire leurs Messes, & s'aquitter des fonctions de l'office diuin. Ils trouuerent les Prieur & Religieux de l'Eglise de C nôtre Dame des vignes, autrement nôtre Dame des chams, lêquels leur acccorderent cette permission. Le Pape etant auerty de cette charité, ne manqua point de leur temoigner par lettres expresses, du quatrieme des Kalendes de Mars, l'an 1220. combien il auoit agreé ce bon office, parce qu'il auoit pris speciallement souz sa protection les enfans de saint Dominique: voicy les termes de ses patentes D rapportées par Chopin titre 1. de son monastique.

Honorius, &c. Dilectis filijs Priori & Fratribus Conuentus sanctæ Mariæ de vineis extra portam Parisiensem, &c.

Gratum gerimus quod dilectos filios Fratres Ordinis Prædicatorum in sacra pagina studentes apud Parisios, in visceribus charitatis, vestræ pietatis officijs laudabiliter confouetis, &c.

Nos Peres demeurerent en cet A etat iusques à l'an 1221, pendant lequel tems le bien heureux Renaud vint à deceder, & fut enseuely dans cette Eglise de nôtre Dame des chams, où nos Peres faisoient vne partie de leur residence pour y dire leurs Messes, & receuoir les Sacremens Enfin Dieu toucha les cœurs de Messieurs de l'Vniuersité, lêquels n'auoient pas cedé leur droit sur la Chappelle de saint Iaques, annexe à la maison de Maitre Iean de saint Quentin, lorsque luy B même leur fit vn transport de tout ce qu'il y pouuoit pretendre. Ils se demirent de tous leurs drois l'an 1221. entre les mains du Pere Matthieu, à condition que pour reconnoissance ils seroient participans de toutes les bonnes euures des Religieux de la maison; que le lendemain de la fête de saint Nicolas ils celebreroient vne Messe haute pour tout le cors de l'Vniuersité, & pour sa conseruatiõ. Quils feroient le même pour les defuns appartenans C autrefois au même cors, le lendemain de la Purification. Quils rendroient les mêmes deuoirs de charité, pour vn professeur, que pour vn de leurs freres. Que si le professeur est en Theologie, & ordonne que son cors soit enterré dãs le Couuent, il sera enseuely dans le Chapitre; & s'il n'est professeur qu'en Philosophie, sa sepulture sera D dans le cloitre, Voicy les termes du concordat.

In nomine Patris, & Filij, & Spiritus sanct. Amen. Ad honorem Dei, beatissimæ Virginis Mariæ, beati Iacobi Apostoli & omnium sanctorum. Nos vniuersitas Magistrorum & scolarium Parisiensium, pro salute animarum nostrarum, quicquid iuris habemus, vel habuimus, in loco sancti Iacobi, qui est coram Ecclesia sancti Stephani, in exitu ciuitatis Parisiacæ, fratri Matthæo Priori suisque Fratribus Ordinis Prædicatorum, & ipsi Ordini sponte ac libere offerimus, & donamus. Et in signum reuerentiæ & recognitionis, quod locum ipsum teneant à nostra Vniuersitate tanquã à domina & patrona, ipsi nos recolligant nostrosque successores in participationem generalem & perpetuam omnium orationum & beneficiorum suorum tanquam confratres suos. Insuper singulis annis in crastino festiuitatis beati Nicolai Missam solemnem in maiori altari, præsente Conuentu pro viuis Magistris & Scholaribus, nec non & pro cõseruatione studij Parisiensis. In crastino vero Purificationis beatæ Mariæ virginis cum eadem solemnitate Missam pro illis, qui de Vniuersitate nostra Parisijs decesserint, celebrabunt. Præterea pro quolibet Magistro, cuiuscunque facultatis fuerit de nostris, qui in officio Regendi decesserit Parisijs, tantam facient solemnitatem, quãtam facerent pro vno de fratribus suis defunctis. Et quilibet sacerdos de eis celebrabit Missam pro eo, & Prior eorum faciet legi tria psalteria pro eodem. Si vere ibi elegerit sepulturam, si fuerit Theologus, sepelient eum in Capitulo suo; si autem alterius facultatis, in claustro: In cuius rei perpetuam firmitatem præsentem paginam sigillis Magistrorum Theologiæ fecimus roborari. Actum anno gratiæ 1221.

S. Iaques de Paris.

De cette datte nous colligeons que le bien-heureux Matthieu ne deceda point l'an 1220. comme l'õ ecrit, ains l'an 1221. deuant ou apres

le second Chapitre General.

S. Iaques de Paris.

Reuenans à nôtre propos, Messieurs de l'Vniuersité s'etans pleinemẽt demis de ce qu'ils pretẽdoient sur cette Chappelle de saint Iaques, Messieurs du Chapitre de nôtre Dame de Paris leur accorderent permission d'y celebrer l'office diuin, & d'y etablir vn cimetiere pour leur sepulture, de laquelle faueur Honoré troisieme les remercia, & les exhorta de continuer leur bonne volonté pour nos Religieux, lêquels Dieu auoit suscité pour detruire les heretiques Albigeois. On trouue ces patentes Apostoliques, au grand pastoral de l'Eglise de Paris l. 19. fueille 35. *Gaudemus in Domino*, dit le saint Pere, *& in vestris laudibus gloriamur, quod vos & ad obedientiæ bonum pronos, & ad pietatis studia promptos, sicut decet deuotos filios inuenerimus.*

Auec cette permission nos Peres s'attacherent entierement à batir & accroitre ce lieu, pour y loger & receuoir quantité de Religieux, selon le dessein du B. Patriarche qui deceda la même année 1221. & du B. Iourdain qui luy succeda l'année suiuante. Leur batiment fut bientôt acheué, suyuant le premier projet qu'ils en auoient fait, parceque l'esprit de pauureté qui regnoit alors, ne les ayant porté qu'à des petites cellules, & à des officines de peu de montre, si peu d aumones qui leur furent octroyées, acheua leur Couuent.

Par apres cet esprit de pauureté ne possedant plus si fort les sentimens des Religieux, & tous les grans ayans attaché leurs affectiõs à leur pieté, ils resolurent de faire vn Couuent qui merita d être le Pere des autres en toutes façons.

A Les grans contribuerent de leurs facultez à ce dessein, & l'Eglise fut commencée auec le Dortoir sous le Generalat de Iean de Vvaldeshuzen, & le tout fut acheué sous le Generalat du B. Humbert: car l'an 1256. le Dortoir fut parfait, moyennant vne bonne amãde, que receurent nos Religieux sur la somme de dix mille liu. Parisis, à laquelle fut cõdamné Enguerrand troisieme du

B nom, sieur de Coucy, pour auoir fait trop legeremẽt pendre trois ieunes Flamans qui chassoient en ses terres.

Bientôt apres leur Eglise fut en etat par les Royalles magnificences de S Louys. A quoy les Echeuins & Messieurs de ville contribuerent notablement, donnant pour batir la place de leur assemblée, qui s'appelloit anciennement *le Parloir au*

C *Bourgeois*, & se tient maintenant en l'Hostel ou maison de ville. En suitte de cet accommodement, le même saint Louys accrût leur enclos d'vn Hopital voysin, qui etoit deuant leur refectoire, & de deux maisons sizes en la ruë d'Arondelle, lêquels lieux il auoit prealablement achetté de Robert de Sorbonne, luy donnant en êchange le lieu & les maisons de Sorbonne, & de la ruë des Massons qui luy

D appartenoit. Le Seigneur de Haute-Feuille contribua du sien à leur plus grand elargissement, leur donnant son Chateau qui ioignoit leur place.

Et d'autant que toutes ces maisons, & ce parloir aux Bourgeois deuoient tous les ans pour reconnoissance quelques rentes, & leur amortissement n'etoit point encore payé, les Religieux petit à petit obtindrent ces deux choses.

Philippes troisieme fis de S. Louys A leur accorda l'an 1281. au mois de Feurier lettres patentes, contenant l'amortissement par luy fait, & ratification de l'indemnité faite par les Preuot & Echeuins de la ville aux Prieur, & Religieux des Freres Precheurs, de plusieurs maisons qui sont en leur enclos. Quant à ce qui est de la place de l'assemblée, le Roy Charles Quint en obtint l'amortissement du Preuôt des Marchans & des Echeuins de Paris l'an B 1365. pour la somme de douze deniers tournois de cens, & de soissante sols de rente. Les lettres sont rapportées par le sieur Claude Malingre en son liure des Antiquitez de Paris.

Le Roy Louys Hutin succedant à la Couronne de son grand Pere S. Louys, succeda pareillement à son affection vers l'Ordre. Voyant que la maison de saint Iacques étoit le centre des plus saints & doctes C Religieux de l'Ordre, & que le nombre de ceux qui s'y trouuoient étoit fort grand, il la voulut accroitre, & achetta pour cette fin vne place voisine, qu'õ appelloit porte d'Enfer, où maintenant est la porte de saint Michel, auec deux tours, & les lieux circonuoisins; dont Choppin aporte vne piece autentique, sçauoir est vn Priuilege de Philippe D Cinquieme continuant la donation du Roy son Pere Louys Hutin, dattée du dixieme d'Auril 1317.

L'an 1358. la Cloture de la ville de Paris ayant eté ordonnée, l'on ota beaucoup de l'enclos de nos Peres, sçauoir est le Cimetiere, auec vne partie de leurs Cloitres, dortoir, & Refectoir. Pour marque de cela, se void vne grande & haute Croix de Pierre, entre l'Eglise & les vieilles écolles de Theologie, en laquelle cette écriture se lit. *L'an 1358. en ce lieu cy furent transportés les os de tous ceux qui étoient enterrez au Cimetiere de ceans, lequel fut detruit, & les Cloitre, Dortoir, & Refectoir retranchez pour la cloture de la ville de Paris. Requiescant in pace. Amen.* *S. Iaques de Paris.*

En recompense dequoy, Charles Cinquieme ayant éteint le cens & la rente du *Parloir au Bourgeois*, il achetta la proprieté du lieu des Religieux Abbé & Couuent de Bourg moyen, & donna cet Hotel exent de toutes charges à nos PP. & la Reyne Madame Ieanne de Bourbõ sa femme fit batir vne Infirmerie, pour les anciens & hypotequez du Couuent, & pour les Freres malades appartenãs à iceluy. Le sieur de Malingre rapporte les lettres royaux qui expliquent nettement ces choses.

Outre ces lieux sudits nos Religieux en ont vn autre qui est hors la ville, & s'appelle comme anciennement le grand clos des Iacobins, qui consistoit en neuf arpens de vigne ou enuiron, auec quelques batimens assis sur les fossez de la ville entre les portes de saint Michel & de saint Iacques, à present il est tout remply de maisons qui font deux ruës, & vont iusques à la porte de saint Michel, & depuis cette porte iusques au coin de la muraille des Chartreux, où commence la ruë d'enfer, qui s'appelle ainsi, par ce qu'elle s'aboutit au lieu que les Chartreux ont pris pour leur demeure, où les Diables faisoient de grans vacarmes Dans cette ruë l'on y void trois grans batimens entre les autres, l'vn qui s'appelle l'Hotel de saint Thomas, le secõd, l'Hotel de Troye, & le troisieme l'Ho-

tel de saint Dominique.

S. Iaques de Paris. L'obseruance reguliere & la pieté s'étans fort rallumées en cette maison, par les soins & la vigilance du General Caietain, Dieu versa beaucoup de benedictions temporelles & spirituelles sur icelle.

Le Pere Iean Binet Docteur en Theologie profes du Couuent des Freres Precheurs de Beauuais, confesseur de la Reyne Eleonor fille d'Hespaigne, ietta les fondemens & éleua beaucoup les murailles des écolles de saint Thomas, proche l'an 1550. lêquelles ayans eté intermises par les calamitez du tems, furent acheuées l'an 1609. & 1610. par les soins & l'industrie des Religieux, & les premieres disputes s'y firent l'an 1611. au Chapitre General qui s'y tint, souz le Reuerendissime Augustin Galamin.

De plus encore Nicolas Hennequin Bourgeois de Paris fit mettre sur pié l'an 1556. le Cloitre qui est vouté de pierre de taille, ioignant l'Eglise.

Depuis quelques années l'Eglise a eté reparée & embellie d'vn Cloitre neuf à la moderne, d'vn iubé de pierres de taille, auec beaucoup d'ouurages cizelez en la pierre, à la porté du cheur, de la nef, & des deux cotez, d'vne belle Chappelle du Rosaire, d'Orgues excellentes, & de plusieurs ornemens en diuerses Chappelles.

Ce qui étoit autrefois de remarquable dans cet illustre Couuent, & qui n'est plus à present, c'etoit la Bibliotheque garnie des manuscris de tous les Auteurs, lêquels saint Louys & Philippe le Hardy son fis auoient fait achetter pour les trauaux de Vincent de Beauuais: les malheurs du siecle passé nous les

A ont rauy, excepté quelques vns en fort petit nombre, parmy lequels se trouue quelque nombre de cahiers écris de la propre main de S. Thomas, & vn volume d'vne grosseur extrordinaire, dans lequel sont écris & nottez les Offices diuins que nous celebrons en l'Ordre, sãs que rien y manque selon que du tems du bien-heureux Humbert il se prattiquoit. Tout le Missel y est,

B tout le Breuiaire, le Martyrologe, la Regle, & les constitutions, le Collectaire, & le Processional. Le Reuerendissime Pere Nicolas Rodolphe General seiournant à Paris l'an 1631. quelque tems, pour faire ses visites en France, prisoit grandement ce liure, l'estimant vn tresor des antiquitez de l'Ordre, ayant eté ecrit l'an 1254. souz le B. Humbert.

C

Les remarques les plus illustres de ce Couuent.

IVsques icy nous auons decrit son materiel, lequel étant si auguste nous fait de-ja pressenter la gloire de son formel, qui est la sainteté, & l'erudition, & la doctrine de ceux qui en sont issus, & qui l'ont honorée de leur seiour & de leurs

D trauaux; il y en a û si grand nombre, qu'ils ont fourny sujet, ainsi qu'auons dit cy dessus, au Reuerend Pere Antoine Mallet, d'en cõposer deux volumes. Elle étoit comme le centre de tout ce qu'il y auoit de plus saint & de plus sçauant en tout l'Ordre: les plus grans personnages y ont pris l'habit, & d'autres y ont eté enuoyez de tous cotez: on y a celebré 25. Chapitres Generaux, dêquels il y en a û deux gene-

ralissimes. De cette maison l'on a tiré mille grans suiets pour fonder en diuers lieux, & pour enuoyer en missiõ aux terres des infidelles: Les Roys y ont pris long tems leurs Cõfesseurs, les Vniuersitez leurs Docteurs, les Villes Catoliques leurs Inquisiteurs, les Catedrales leurs Pasteurs, & tout l'Ordre de saint Dominique leurs Generaux & Prouinciaux. Fort à propos on la doit comparer à la fonteine que le bienheureux Iourdain vid en esprit, laquelle prenant sa source du milieu de ce Couuent de saint Iacques, elle se diuisoit en mille ruisseaux qui arrousoient abondamment toute la terre. C'a eté elle qui a planté l'Ordre dans l'Ecosse l'an 1119. dans les pays bas, à l'Iles, Gand, & Louuain 1222. dans l'Allemagne 1224. à Treues, Couloigne, Magdebourg & autres, dans la France à Limoges, Dinan, Rheims, Orleans, Potiers, Nantes, Morlaix, Lyon, Auxerre, Langres, & autres villes.

Sepultures.

LA Pieté marchant de pair auec la Doctrine dans cette maison, les Princes & les Grans y ont choisi leur sepulture.

Il y a premierement trois tombeaux de marbre noir, qui auparauant l'an 1611. étoient en la Chappelle de nôtre Dame de Graces. Sur le premier d'iceux est couchée vne statue d'albatre, que l'on dit être de Charles Comte de Valois, d'Alençon, & d'Aniou, fis du Roy Philippe troisiéme dit le Hardy, frere puisné du Roy Philippes le Bel, & Pere du Roy Philippe dit de Valois.

Dans le second a eté mis le cœur de Charles de France Roy de Sicilles, Comte d'Aniou, de l'Apoüille, de la Calabre, de la Prouence, & du Mayne, fis du Roy Louys huittieme, & de la Reyne Blanche de Castille. On void dessus ce tombeau vne figure d'albatre semblable à la precedente. *S. Iaques de Paris.*

Le troisieme tombeau porte pareillement vne figure semblable aux autres auec cet epitaphe. *Cy gisent les entrailles du Roy Philippe le vray Catolique, qui regna 22. ans, & trespassa le vint huitieme iour d'Auril l'an 1350.* Ce Roy, est Philippe sixieme dit de Valois, auquel les Prelâs & Ecclesiastiques de ce Royaume donnerent ce titre de vray Catolique, pource qu'il n'ût point d'egard aux remontrances & aux demandes que luy fit maitre Pierre de Cugniere, Auocat renommé de son tems, aux noms des Cours de Parlement & Iuges Royaux ioins en même instance.

Au dessus de la porte de la Sacristie l'on void vn tableau, lequel represente vn Cardinal à genoux deuant l'Image d'vn Crucifix auec cet écrit, & ces vers au bas, lequels nous apprennent que sous cette lame, & dans cette pierre git le cors de Guy de Maillezays, autrefois Euêque de Lodêues, puis de Poitiers, & Cardinal du titre de saint Preneste, lequel mourut à Paris l'an 1311. le troisieme de Mars.

In Aquitania parte Galliæ, nobilissima familia & Mallesicorum vetustate ac singulari virtute præclara, à Mallesico nomen habet in ea gente multo clarissimum, vnde orta sunt quondam Aquitaniæ lumina, viri rerum gestarum magnitudine florentes. Alij equites Aurati

S. Iaques de Paris.

Summi Pontificis, alij Præfecti. Ea ex generis claritate prodiit Guido à Mallesiaco dicti loci, & Castri Lucij Dominus, in omni doctrinarum virtutumque genere prope absolutus; cuius acta permulta Annalibus conscripta his breuibus non capiuntur angustiis: Is vir summa prudentia meritisque amplissimis, creatus fuerat Lodouensis Episcopus, deinde Pictauiensis, postmodum & cooptatus tituli Prænestij Cardinalis: in qua dignitate, cum octauo & tricesimo anno floruisset, tandem legationẽ agens apud Regem Galliarũ, nomine P.M. Auunculi sui, Lutetiæ honesto mortis genere obiit 8. id. Martij, Anno autem 1311. cuius corpus hac cella, & hoc saxo sepultum est, magno cum omnium luctu & desiderio, donec propinquorum sententia ad maiorum sepulcra transferatur.

Voicy les vers.

Diues opum Guido, forma, bonitatis, & artis
Hoc que magis diues honoris erat
Plura darent superi, nisi fatum plura negaret.
Quo maiora darent, euolat ad superos.

Deuant le Maitre Autel l'on void la sepulture d'Imbert, & non pas d'Hũbert, comme disent quelques vns, lequel s'etant demis de son Dauphiné de Viennois, entre les mains du Roy Philippe de Valois, se rendit Religieux de l'Ordre de nôtre Pere saint Dominique, & fut Prieur de ce Couuent de saint Iaques, & puis fut fait Patriarche d'Alexandrie, dõt voicy l'epitaphe.

Hic iacet Reuerendissimus Pater & Dominus amplissimus Imbertus, primo Viennæ Delphinus, deinde relicto Principatu frater nostri Ordinis, Prior in hoc Conuentu Parisiensi, ac demum A *Patriarcha Alexandrinus, & perpetuus Ecclesiæ Rhemensis administrator, & præcipuus huius Conuentus benefactor. Obiit anno Domini* 1345. Maij 22.

Il y a pareillement vn epitaphe du Reuerendissime Inguerand Sugnard profes du Couuent de Caen, Docteur en Theologie, Euêque d'Auxerre, Confesseur du Serenissime Prince Charles, Duc de Bourgoigne, il parle ainsi.

Hic iacet Reuerendissimus in Christo B *Pater & Dominus Frater Inguerrandus Sugnart de Conuentu Cadomensi, Doctor in Theologia, & Episcopus* Altisiodorensis, *atque Confessor Illustrissimi Principis Caroli ducis Burgundiæ. Obiit anno Domini* 1495 *die* 22. *Martij, cuius anima requiescat in pace.* Amen.

Outre ceux-cy il y a plusieurs autres epitaphes, qui representent sur leurs tombeaux être les sepultures de plusieurs personnes de remar- C que. Ie les mets icy par ordre.

Monsieur Louys de France, Comte d'Eureux, fis du Roy de France, & frere du Roy Philippe le Bel, lequel trepassa l'an 1319. le 19. iour de May

Madame Marguerite sa femme, fille de Monsieur Philippe d'Artois fis du bon Comte Robert d'Artois, laquelle trepassa l'an 1311. le vint-troisieme iour d'Auril.

D Le cœur de Philippe Roy de Nauarre & Comte d'Eureux, qui deceda au siege deuant l'Arsigille au Royaume de Grenade l'an 1343. le 16. de Septembre.

Le cœur de Ieanne Reyne de Nauarre & Comtesse d'Eureux, fille de Louys Roy de France qui étoit fis ainé du Roy Philippe le Bel, laquelle mourut à Conflans lez Paris, l'an 1349. le 6. d'Octobre.

Monsei-

Monseigneur Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, de Domfront, & de Meun sur Eure, fis ainé de Robert Comte d'Arthois, lequel deceda l'an 1298. le 11. Septembre.

Madame Blanche sa compagne, fille du Duc de Bretaigne, laquelle mourut au bois de Vincennes l'an 1327. le 19. de Mars.

Madame Clemence Reyne de France & de Nauarre, femme de Louys dixieme, & fille du Roy d'Hongrie, laquelle deceda au Temple à Paris l'an 1323. le 14 iour d'Octobre.

Messire Robert Comte de Clermont, & Seigneur de Bourbon, fis du Roy saint Louys, lequel trepassa l'an 1317. le 11. Feburier.

Messire Louys Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche, fis dudit Robert, lequel trepassa le 22. Ianuier 1341.

Messire Pierre Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche, Pair & Chambrier de France, lequel fut fis dudit Louys, & trepassa le 19. Septembre. l'an 1356.

Louys fis de Louys Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de Forest, Seigneur de Beauiolois, Pair & Chambrier de France, decédu le quatrieme de Pere en fis du Roy saint Louys, lequel mourut agé de seize ans & demy le 12. Septembre. 1404.

Madame Beatrix de Bourbon Reyne de Boheme, & Comtesse de Luxembourg, fille du Duc Louys de Bourbon, & de Madame Marie de Henaut, & femme de feu Iean Roy de Boheme, laquelle deceda l'an 1283. le 25. Decembre.

Monseigneur Charles frere du Roy Philippe de Valois, Comte d'Aleçon, & du Perche, Sire de Verneüil & de Domfront, qui mourut en la bataille de Crecy le 26. d'Aout l'an 1346. *S. Iaques de Paris.*

Madame Marie d'Hespaigne sa compagne, Comtesse d'Etampes laquelle trespassa l'an 1369. le 19. Nouembre.

Madame Ieanne de Pontin Comtesse de Vandosme & de Castres, laquelle deceda l'an 1376. le 30. iour de May.

Iean de Meun docte personnage du tems du Roy Louys Hutin, Auteur du liure intitulé le Roman de la Roze, où tous les secrets du grãd euure sont nettement expliquez aux enfans de la science.

Ce sont les principalles sepultures qui marquent assez l'estime, que tous les plus grans faisoient de la vertu de ceux qui l'habitoient, voulans que leurs os reposassent auec les leurs.

Reliques des Saints.

LA même pieté de nos Peres fit, que plusieurs offrirent à leur Eglise de tres-celebres, & notables Reliques.

1. Deux dois tous entiers de saint Pierre le martyr, auec lêquels il écriuit en terre de son sang, lors de son martyre, ces parolles *Credo in Deum.*

2. Le couteau, qui ressemble à vne hache, dont le même saint martyr ût la tête fenduë.

3. Vn morceau du Crane de saint Iaques l'Apotre, large comme la paume de la main, enchassé dans vn chef d'argent doré.

4. Vn os de saint André gros com-

me vn petit œuf, enchassé dans vne A figure d'argent du même saint, haute d'vn pié & demy.

S. Iaques de Paris.

5. Vne dent de saint Louys, auec quelques petis os de sainte Caterine de Sienne, & deux ou trois morceaux de la vraye Croix, enchassez dans vne petite Croix d'argent doré.

6. L'on fait aussi grand état de la Chaire en laquelle saint Thomas a enseigné; le Reuerendissime Pere B Nicolas Rodolphi contribuant au retablissement de la Bibliotheque, fit enchasser cette Chaire dans vne autre, & la mettre dans la même Bibliotheque.

7. Et en dernier lieu l'os principal d'vn bras de saint Thomas d'Aquin enchassé dans vn bras d'argent doré, & soutenu par deux Anges d'argent, sur vn pied'estal assez grand de même etoffe. L'Histoire de ce present n'ayant point de lieu plus propre que celuy-cy, pour auoir C place dans nos Annales, nous l'insererons icy.

Comment le bras de saint Thomas d'Aquin fut donné à la maison de S. Iaques.

L'Vniuersité de Paris ayant û l'honneur d'entendre S. Thomas, & de l'auoir pour vn de ses Docteurs & enfans, fit de grandes instances à tout le Chapitre General, qui se tenoit à Lyon l'an 1273. de vouloir octroyer quelques reliques notables du cors de cet Angelique Docteur au Couuent de saint Iaques, auquel, ainsi que nous auons dit, ils étoient incorporez & affiliez: nous rapporterons en la vie de cet Angelique Docteur la lettre pleine d'affection, que pour cet effet elle écriuit encore au sudit Chapitre General. L'Ordre n'etant pas alors en possession de ce tresor, les Messieurs de l'Vniuersité ne purent aussi receuoir vne satisfaction entiere: ce leur fut assez d'auoir les promesses que leurs desirs seroient accomplis, aussi-tôt que la diuine prouidence remettroit entre leurs mains, ce qui leur étoit retenu sans aucune iustice.

Ce tems enfin arriua par les diligences du Reuerendissime Pere General Elie Raymond Toulouzain, lequel auant son election, qui fut en Auignon l'an 1367. auoit traitté puissammẽt de cet affaire, & l'auoit heureusement poursuiuie, en qualité de Grand Penitencier du Pape, de Procureur & de Vicaire General de tout l'Ordre: Vrbain Cinquieme luy donna le cors & la tête de saint Thomas, pour être portez à Toulouze, & deposez en nôtre Couuent. A peyne le saint Pere ût donné sa parolle, que le Maitre du sacré Palais fit instance, que les Reliques du saint Docteur fussent transferées au Couuent de saint Iaques à Paris, dautant que le Roy tres-chrestien & l'Vniuersité de Paris les demandoient instamment, & en auoient écrit auec des D termes fort auantageux au Chapitre General. Le Pape ne voulant point se retracter, & le Maitre du sacré Palais rechargea sa Sainteté de vouloir au moins accorder le bras droit du saint pour le Couuent de Paris. Le Pere General y ioignit ses prieres, & la requette fut enterinée, pourueu que le Chapitre Ge-

neral y acquiesçât.

Incontinent donc apres que le saint cors ût eté solemnellement auec vne pompe de reiouissãces & de magnificẽces extrordinaires trãsferé dans nôtre celebre Couuent de Toulouze, le vint huitieme de Ianuier l'an 1368. par le Reuerendissime Pere General Elie Toulouzain, huit mois apres son election, il prit sa route vers Paris, chargé B des precieuses reliques destinées pour nôtre Couuent de saint Iaques. Y etant arriué, tout aussi-tôt il fut rendre ses deuoirs au Roy Charles Cinquieme, & aux trois Reynes. Au Cardinal de Beauuais, au Duc de Bourgoigne, & à plusieurs autres personnes des plus illustres du Royaume; à tous il porta les ioyeuses nouuelles du tresor que possedoit la France, & de celuy qu'il portoit Paris. Le Roy voulut C que la remise du bras du Saint égallat au moins, si elle ne surpassoit, la pompe & la magnificence de la deposition de son cors à Toulouze.

On prit iour à cet effet, & enioint à tous de fermer les boutiques, quitter le trauail, & chommer cette nouuelle fête pour cette anné. Le bras du saint Docteur fut premierement deposé dans l'Abbaye de sainte Geneuiesue, pour le porter de là processionnellement D au Couuent de saint Iaques: le Roy les Reynes, les Princes, quantité de Prelas, les grans & les petis se rendirent à la foulle dans la suditte Eglise, & le Cardinal de Beauuais fit la ceremonie. Quand il fallut commencer la solemnite, le Pere General, reuetu des habis sacerdotaux, portant le bras de cet Angeli-A que Docteur s'approcha du Roy, des Reynes, & des autres, lêquels se mirent tous à genoux, puis s'adressant à sa Majesté luy dit. *Sire, voicy le present que tout mon Ordre fait à sa Majesté; n'ayant rien de plus cher & qu'il prise dauantage, il luy offre de tout son cœur, pour temoignage des sentimens qu'il a, de ce qu'il est & de ce qu'il doit à vos predecesseurs & à elle même: & pour assurance de cette Relique, ie iure au nom de Dieu viuant, que c'est le bras de saint Thomas d'Aquin Religieux de mon Ordre, Docteur de cette Vniuersité de vôtre ville de Paris.*

S Iaques de Paris.

Alors le Roy baisa deuotement cette Relique, les Reynes & autres, & puis luy même se tenant encore à genoux, la remit entre les mains du Cardinal de Beauuais, lequel la porta de l'Eglise de sainte Geneuiesue iusques au Couuent de saint Iaques, le Roy suiuant & tous les autres de sa Cour, auec le Clergé, plusieurs Prelas, & vne affluence de peuple extrordinaire: si que le monde s'étant rendu chez nous, il yût trois predications tout à la fois, l'vne dans l'Eglise, l'autre dans le Cloitre, & la troisieme deuant la porte du Couuent. Du depuis le Roy continuant ses magnificences & liberalitez royales, fit batir vne magnifique Chappelle, pour y mettre les Reliques du saint Docteur, laquelle s'appelle maintenant la Chappelle Royale de S. Thomas.

S. Iaques de Paris.

Diuers employs honorables des Prieurs du Couuent de saint Iaques.

QVoy que les plus grãs affaires qui concernoient le bien de l'Eglise dans la France, fussent commises assez reglement aux Prieurs de cette maison, à cause du grand éclat de sainteté, d'erudition, & doctrine qu'elle repandoit par tout l'Vniuers, ie n'en veux seulement rapporter que cinc ou six, pour de là colliger en quel renom cette Auguste maison a toujours eté.

L'an 1243 Innocent quatrieme, le premier an de son Pontificat, donna pouuoir & commission au Prieur du Couuent de saint Iaqués de Paris, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, d'absoudre le Comte de Flandres, de l'excommunication qu'il auoit encouruë, & luy auoit eté prononcée par Gregoire Montelongo Patriarche d'Aquilée Legat du saint Siege, pour auoir pris les armes contre les Lombars, en fauer d'Ence Roy de Sardeigne, Batard de Federic. *Alphonsus Concert. prædic. an* 1243

L'an 1253. le même saint Pere coniura de tout son affection le Prieur de Paris, *lachrymis effusissimis*, d'exhorter les François d'aller auec ardeur en la Terre sainte, pour y secourir le Roy saint Louys, le Comte de Poitiers, & toute l'armée Chretienne. Les lettres sont dattées de Perouse les Nones d'Auril. *Idem Author.*

L'an 1255. Alexandre quatriéme par deux patentes Apostoliques, l'vne du sixieme de Mars à Naples, & l'autre du dix settieme des Kalendes de May, instituë le Prieur du Couuent de saint Iaques de Paris, Inquisiteur General de toute la France, auec tout plein pouuoir, l'exhortant seulement de ne rien faire sans bons auis.

La même année, par Bulle du sixieme des Ides de Decembre à saint Iean de Latran, il luy donne commission en compagnie de l'Archeuêque de Bourges, d'examiner les articles du Concordat que saint Louys auoit dressé entre les Abbé & Religieux du Monastere de Tours, d'vne part, & le Comte de Bloys de l'autre, afin que s'ils étoient à l'auantage des Abbé & Religieux, ils leur donnassent pouuoir de traitter. *Idem Author.*

L'an 1258. Alexandre quatrieme se trouuant à Viterbe, le cinquieme des Kalendes d'Octobre enioignit au Prieur du Couuent de Paris, comme General Inquisiteur du Royaume, qu'il fit les enquettes d'vn certain Iean de Parme semeur de fausses doctrines, & qu'il refutat ses erreurs.

La même année le Prieur de Paris faisant tres humbles remontrances à sa Sainteté qu'il ne pouuoit subuenir tout seul aux affaires de l'Inquisition, le Pape luy donna pouuoir de cõmettre de sõ autorité à trois ou quatre Peres de son Ordre qu'il iugeroit capables, pour tant de tems qu'il voudroit, & autant qu'il luy plairoit, & non plus, retirant son autorité quand il le iugeroit expedient, & substituant d'autres à la place de ceux qu'il auroit demis. *Idem Author.*

L'an 1264. Vrbain quatrieme, par lettres des Nones de Feurier à Oruiette, *apud Vrbem v. terem*, commanda au Prieur de Paris d'aller de sa part trouuer les Nôces Apostoliques, pour leur enioindre qu'és leuées de deniers qui se faisoient par les Ordres de l'Empereur Federic, & du Marquis de Pallauicin, qu'on n'excedat point la somme qu'il auoit taxée, pour empêcher les cruelles extorsions que ces deux Princes faisoient. C'est ce qu'en general a eté commis au Prieur de Paris Nous grossirions notablement cette fondation, si nous voulions mettre les employs honorables de ceux qui sont particulierement nommez, & ont eté Prieurs de cette maison. Comme du Cardinal Hugues de saint Cher, des Generaux Iean de Vercelles & Humbert, & de plusieurs autres.

Fondation du Couuent de l'Annonciation des Freres Prêcheurs de Paris

TITRE II.

IL y auoit quelques années, que la vie reguliere, suiuant le premier institut de l'Ordre des Freres Prêcheurs, s'etoit heureusement retablie dans quelques principaux Couuens du Languedoc, & de la Prouence; lorsque Sathan enuiron l'an 1608. obligea par les trauerses de ses supos, le Pere Sebastien Michaëlis d'heureuse memoire, de se transporter à Rome, pour s'opposer à leurs pernicieux desseins, Ce venerable Pere soutenant genereusemêt le choq pour la dessense,

A manutention, & accroissement de l'obseruance primitiue de nos Peres, auoit enduré l'espace de dix ans & plus, ce que Iesu-Chrit promet auenir aux Apotres, lors qu'ils planteront sa Croix au milieu des infidelles. L'Eminentissime Cardinal d'Ossat au liure neuuieme de ses lettres, en la trois cens soissantième, à Monsieur de Ville Roy, dattée du sizieme Mars 1604. temoigne le sentiment qu'il en a, tra- *L'Annonc. de Paris.*

B uaillãt pour sa protection à Rome contre les ennemis iurez de la vie Religieuse, & priant ledit Seigneur de Ville-Roy d'employer son credit aupres de sa Majesté tres-Chrêtienne, pour le soutien de ce nouueau Gedeon.

Cette lettre d'vn Prelat de si grãde consideration, porta coup en l'esprit de celuy à qui elle s'adressoit. Le Reuerend Pere Michaëlis,

C par son moyen, & de plusieurs autres, que ses grans merites & son talent Apostolique de la predication luy auoit acquis, ût accez aupres du Roy d'eternelle memoire Henry le Grand, & ût audience fauorable de sa Majesté, l'espace de deux heures toutes entieres, a son Chateau Royal de Fonteine-belleau. Il luy representa le dessein qu'il auoit de remettre sur pié l'ancienne obseruance, qui auoit commencé dans son Royaume, les

D difficultez que plusieurs suscitoient pour en empêcher l'execution, les moyens de les dissiper efficacement & suauement, & les fruis que tous ses peuples en recueilleroient. Vn des chefs principaux à cet effet, dont il poursuyuoit l'etablissement, fut l'erection d'vne congregation nouuelle, ramassée des Couuens dêja reformez, sous la iurisdiction

l'Annonc. de paris.

d'vn Vicaire General, indepen-A demment de celle des Prouinciaux. Le Roy iugea ce point necessaire, & fit expedier lettres à son Ambassadeur à Rome, pour être presentées au Pere General dans l'assemblée generale qui s'y deuoit tenir. Le Pere Michaëlis en fut le porteur, & apres beaucoup d'oppositions vuidées, le Reuerendissime Augustin Galamin, à l'instance du Pape & du Roy tres Chrêtien, eri-B gea cette Congregation, & institua le Pere Sebastien Michaëlis pour premier Vicaire General d'icelle, le 30. Septembre 1608. Nous gardons en ce Couuent vne coppie collationnée de la patente qui en fut donnée.

A l'abry de ces lettres, & de la faueur particuliere du Reuerendissime Pere General extremement affectionné pour l'obseruance, les C Religieux des Couuens reformez, iouyrent de la paix, & vecurent en sainteté & iustice, deuant Dieu & deuant les hommes, ayans en effet ce que Zacharie souhaittoit aux fidelles, *Vt sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati seruiamus illi, in sanctitate & iustitia, corã ipso, omnibus diebus nostris.* L'odeur qui se repandit en diuers endrois de leur sainte vie, toucha les cœurs de plusieurs, & à Paris & à Rome, pour contribuer de ce qu'ils pour-D roient, à prouigner l'obseruance dans tous les Couuens qui en etoient decheus. Plusieurs grans personnages de la ville de Paris, tres zelez pour l'auancement du bien, & singulierement attachez d'affection à la personne du Pere Michaëlis à raison de son merite, souhaittoient que le principal Couuent de la France possedat cet auantage par dessus les autres, de leur être le plus parfait exemple d'obseruance reguliere, sous la direction du Pere Michaëlis, ou de quelques vns des siens capables de de cette charge. D'vn autre côté le Reuerendissime Pere General passionnoit ce bon-heur pour le Couuent de saint Iaques.

Ces bons desirs tendans à quelque bon effet; ceux là firent demander par le Roy, que le Chapitre General prochain, qui se deuoit celebrer l'an 1611. se tiendroit à Paris, & celuy cy tres volontiers s'y accorda, enioignant au Pere Sebastien Michaëlis de s'y trouuer auec les plus zelez & les plus apparens de la reforme, pour y determiner ce qui seroit plus expedient à vn bon reglement, dans tous les Couuens de France. L'auis principal & vnique fut, de commencer par celuy qui etoit comme le chef des autres. On tenta plusieurs moyens pour y arriuer, mais le tems que Dieu a preordóné pour vn si grand bien, n'etant pas encore pour lors echeu, le Reuerendissime Pere General donna permission au Pere Michaëlis & ses compagnons, d'eriger en cette ville de Paris vn Couuent, lequel seroit du cors de leur Congregation, & exciteroit les autres a son imitation Il en expedia les patentes, dont nous auõs ceans l'original, au Couuent de saint Iaques le huittieme de Septembre, fête de la Natiuité de nôtre Dame l'an 1611. à l'intention que le premier Couuent seroit à l'honneur du bien-heureux Renaud, vn des premier enfans de saint Dominique, lequel est singulierement estimé dans Paris.

Auec cette permission le Pere

Michaëlis, & ses compagnons se retirerent au College de Boissy derriere saint André des Ars, poursuyuans l'execution de la permission donnée. Au même mois le feu Roy d'heureuse memoire sous l'aueu de la Reine Regente sa mere, consentit à leur demande & lettres Royaux en furent expediées, signées Louys, & seellees de cire verte en laqs de soye rouge & verte. L'année suyuante 1612. le huittiéme d'Auril, Monseigneur l'Euêque de Paris Henry de Gondy, bailla de son côté la permission & consentement à ce même effet, & en gardons l'original des lettres.

Ne restant plus que l'enregitrement de nos lettres au Greffe, & l'aueu du Parlement, nos parties s'interessans en l'execution de ce dessein, la firent suspendre lontems iusques à la veille de l'Annonciation 25. de Mars 1613. où l'euure du Seigneur fut approuué de ceux qui sont les Peres de la iustice, par vn Arret contradictoire qui termina pleinement cett'affaire.

Quelques vns ayans veu de leurs yeux ce qui auoit eté machiné contre cet etablissement, iugerent que l'Arret fauorable du Parlement, etoit vn special effet de la protection de nôtre Dame, & pource conseillerent que la maison fut nommée de l'Annonciation de la Vierge, pour memoire d'vn bienfait si remarquable ; ce qui fut suyui, & au lieu de consacrer l'Eglise sous le titre du bien-heureux Renaud, on resolut de la dedier au mystere de l'Annonciation, comme presemment elle est.

Dieu qui auoit touché les cœurs des Presidens & Conseillers, pour nous accorder l'entiere permission de fonder vn Couuent, toucha les cœurs de plusieurs pour y contribuer à sa structure, & aux batimens de l'Eglise. Monseigneur le Cardinal de Gondy ne cherchât que la seule gloire de Dieu, & non celle des hommes, donna la somme de cinquante mille liures, sans pretendre autre qualité que de simple bienfacteur; mais les Religieux pleins de reconnoissance l'ont toujours reconnu pour leur fondateur, & ont conserué dans leurs cœurs iusques à present ce même sentiment, pour ne le quitter iamais, de reconnoitre tous Nosseigneurs de Gondy pour leurs Peres & fondateurs, en la personne de l'Eminentissime Cardinal Pierre de Gondy Euêque de Paris. Messire Iean du Tillet Baron de la Buissiere, contribua de son côté par plusieurs notables aumones, lêquels il a continué tres abondamment iusques à cette presente anné 1646 depuis l'an 1611. de sorte que les pierres même de la maison ont du sentiment pour luy, chacun des Religieux le reconnoissant, l'aymant, & honorant comme vray Pere du Couuent.

l'Annõciation de Paris.

Plusieurs autres de grande naissance, firent aussi leurs largesses, en sorte que de leurs aumones on a û vne place tres ample de dix arpens d'enclos, & bâtyt vn Couuent pour loger cent Religieux, à double dortoir, auec ses infirmeries, hospices, & Ecoles de Philosophie & Theologie, & vne Bibliotheque, laquelle se fait estimer pour sa structure, sa longueur, & largeur, sa disposition & sa clarté, ses liures & sa commodité, comm'vne des plus belles de cette premiere ville du

monde. Le feu Roy voulut qu'elle fut honorée du nom de Bibliotheque de Monsieur le Dauphin, & que desormais elle ayt ce lustre d'être la librairie des Dauphins de France.

L'Annonc. de paris.

Si les charitez des gens de bien ont parû dans tous ces batimens, ils ont parû dauantage pour l'entretien des Religieux, qui depuis quinze ans, n'ont pas eté moins que de quatre vins, & pour les ornemens & enrichissemens de l'Eglise. La grauité, pieté, deuotion, & affection, auec laquelle les Religieux ont toujours celebré le diuin office, s'aquittans des ceremonies Ecclesiastiques auec le respec dû à la Majesté diuine, s'est imprimée si auant dans le sentiment de tous, & grans & petis, qu'ils ont contribué liberalement aux paremens & argenterie des Autels, aux ornemens & habis Sacerdotaux, & aux vetemens des Ministres & officiers sacrez. Ceux qui ont la pieté au cœur, & les ont consideré, veulent qu'entre les choses dignes d'être veuës dans la ville de Paris, ils passent au nombre des principales.

On y admire particulierement deux choses, l'Image de nôtre Dame du Rozaire, & celle de saint Hyacinthe. Bien que leurs etoffes ne soient que d'argent, la delicatesse de l'art y est fort estimée, & l'enrichissement des pierreries, perles, & diamans les releue beaucoup. Celle de nôtre Dame porte vn chappelet de perles fines, rondes, & grosses, entremelées à chaque dizaine d'vn grain de fin or, grêlé de fins & beaux diamans. Sa couronne est de pareille etoffe, fermée à la Royalle, du Ciel de laquelle pend vn bouton tout semé de diamans: Ses fleurons & son cercle, ses fermetures & son lys pyramidal sont enrichis de pierres precieuses, Rubis, Opales, Sapphirs, & Emeraudes, & quantité de Diamans. Son Sceptre de fin or s'aboutit en lys de diamans à fleurs epanouyes. Le petit Iesus qu'elle tient entre ses bras, a dans ses mains vn monde etoillé de ces petis astres de la terre, & vne couronne qui brille de leur eclat. Son piedestal est enrichi des plus precieuses dépoüilles, que le Ciel laisse pour vn tems à la terre. Il est percé de neuf oualles, à chacune dêquelles il y a des Reliques tres assurées & estimées, le premier dêquels est garny de celles de saint Dominique, de saint Pierre martyr, de saint Thomas d'Aquin, de saint Vincent Ferrier, de saint Antonin, de sainte Agnez du Mont Politien, de sainte Catherine de Sienne, & du voile de nôtre Dame.

L'autre figure de saint Hyacinthe se fait dabord estimer en la majesté de sa hauteur, en la proportion & symmetrie de toutes ses parties, & en la delicatesse de la main qui l'a faite. Mais arretant vn peu ses yeux à la considerer de prés, on est ebloüy des liberalitez & magnificences de la tres Chretienne & & tres pieuse Reine Regente Anne d'Autriche, singuliere protectrice de cette maison. C'est elle qui a voulu donner pour sa part royalle, le Soleil où l'on montre le saint Sacrement au peuple, lequel le saint porte d'vne main. Il est de fin or, grelé d'vn millier de diamans, qui font vn petit firmament de feu etincelans de tous côtez. Au bas d'icelle, l'on y a fort

artistement enchassé dans vne piece toute semée de pierreries, qui se peut detacher, cette precieuse relique de saint Hyacinthe, laquelle fut demandée par la Reine au Prince Casimir, lorsqu'il etoit à Paris.

Suiuons-en le discours, puisque nous y sommes tombez. Il y auoit quelques set ou huit ans, que Dieu soulageoit extrordinairement plusieurs malades & personnes affligées, par les intercessions de saint Hyacinthe, & qu'ils venoient en suitte dans nôtre Eglise remercier ce grand saint. Chacun portant, qui veux, qui tableaux, qui autres choses, pour temoignages des faueurs receuës. Ce que la Cour venant à sçauoir, feu la Reine Mere Marie de Medicis, dont iamais ce Couuent ne poutra se souuenir, qu'auec regret de la perte qu'il a fait en la personne de sa Majesté, fit batir somptueusement la Chappelle qui luy est dediée. En peu de tems elle fut remplie de grans, de moyens, & de petis tableaux, de mille veux d'argent & de cire, si grand etoit le nombre des personnes qui auoient eté secouruës par les merites du saint. Ces faueurs accordées à tant de monde fournirent sujet à nos Peres, de supplier la Reine, qu'elle demandât au Prince Casimir des Reliques du saint, puisque son cors reposoit en sa ville Royale de Cracouie. Le Prince voyant la pieté de la Reine, promit de faire son possible pour luy donner satisfaction. Ce que par apres etant de retour, il ne manqua d'executer, quoy qu'auec beaucoup de peine; parceque le consentement de plusieurs des Etas du Royaume y etoit necessaire. Dés qu'elle fut arriuée dans cette ville, tout aussi tôt la Reine fit en donner auis au Pere Prieur, & son premier Aumonier, à present Doyen de saint Germain de l'Auxerrois l'apporta de sa part au Couuent, & fut receuë comm'vn present, que sa seule Majesté pouuoit obtenir du Royaume de Pouloigne. Les Religieux furent en procession iusques à la grande porte de la ruë, tenant des flambeaux à la main, auec vne tres grande multitude de peuple, qui temoigna par son allegresse exterieure, la deuotion qu'interieurement il portoit a cet Apôtre du Septentrion. Ce fut le huittieme de Decembre, iour de la Conception de nôtre Dame, s'il n'ût eté empêché de la solemnité du second Dimanche de l'Auent.

L'Annonc. de Paris.

Les miracles se sont accrus à la presence de cette relique. De tous côtez on est pressé de la porter aux malades, & quiconque la baise auec foy, ressent en son ame de grãs effés ordinairement, & fort souuent en son cors. Ce qui a beaucoup augmenté la deuotion du peuple, & qui remplit tous les iours la Chappelle de nouueaux tableaux; lêquels cependant ne pouuans plus contenir en icelle, on en garnit les autres Chappelles. L'attestation de ces Reliques, laquelle nous auons seellée de deux seaux, porte ces parolles

Nos infra scripti Prior Prouincialis poloniæ, & prior Conuentus Cracouiensis Ordinis prædicatorum, fidem facimus, & in verbo veritatis attestamur, oblatum fuisse Serenißimo principi Casimiro, diui Hyacinthi particulam, de sacris illius Reliquijs, Cracouiæ in Ecclesia nostra Sanctißimæ Trinitatis eiusdem Ordinis recen-

L'Annonc. de Paris.

ditis depromptã. Quapropter in eadem veneratione & deuotione ab omnibus habendam censemus, ad quorum manus deuenerit, qualis aliorum sanctorum à sacrosancta Ecclesia receptorum Reliquijs exhiberi solet. Cui attestationi nostra, manibus proprijs subscribimus, & eam sigillis vtriusque officij roboramus. Datum in Conuentu nostro Cracouiensi die 10. *Maij. Anno Domini* 1641.

F. *Ioannes Dionysius Mosinski Magister Prouincialis Poloniæ, Ord. Prædicatorum, manu propria.*

F. *Constantinus Mirski sanctæ Theologiæ Doctor prior Cracouiensis Ordinis Prædicatorum.*

Place du Seau du Pere Prouincial de Pouloigne.	Place du Seau du Prieur de Cracouie.

Outre cette relique si precieuse, Monseigneur l'Eminẽtissime Cardinal de la Rochefoucaud fit present au Couuent de deux reliques notables, de saint Calcedoine martyr & de sainte Felicité, l'onziéme Decembre mil six cens trente deux, lêquelles sont enchassées au pied estal de la sudite Image de nôtre Dame, & en auons vn écrit autentique, signé François Cardinal de la Rochefoucaud, auec ses armes, & le contreseing de son secretaire Des bois.

Plusieurs années auparauant, sçauoir est, l'an mil six cens vint & vn, Monseigneur le Primat de Nancy, Dom Antoine de Lenoncourt, fondateur de nôtre Couuent de Blainuille, fit present à ce Couuent de deux grans oz, tirez par Monseigneur l'Archeuêque de Trêues, du lieu où plusieurs cors de ces martyrs sont religieusement gardez, auec vn os de l'echine du col du bien-heureux Euêque de Mets saint Cloud, lêquelles deux precieuses Reliques ont eté mises en des figures à demy cors, de bois doré, pour être plus religieusement conseruées & honorées. Les attestations & papiers se gardent ez Archiues du Couuent fort precieusement, signées & contresignées, auec les marques autentiques de toute assurance.

Outre ces Reliques, le Reuerendissime Pere Nicolas Rodolphi faisant icy sa visite, donna pour ce Couuent l'an 1631. vn reliquaire, lequel il herita de son predecesseur Seraphin Secchi, fait en figure d'vn liure, lequel contient des saints ossemens de plus de quatre vint saints, Apôtres, Martyrs, Confesseurs, & Vierges.

Item l'an 1640. le même Reuerendissime continuant ses bonnes affections pour la maison de ceans, luy enuoya pour saintes etrennes, vn os du bien-heureux Zenon martyr, enchassé dans vn petit mausolée d'ebene, garny d'argent doré.

Enfin cette année 1646. par les ordres de la Reine, par les tres-humbles supplications de tout ce Couuent, à Monseigneur le Comte de Harcourt, Vice-Roy dans Cataloigne, son Altesse presenta les bonnes volontez de la Reyne, & le desir qu'il auoit de gratifier de son credit & merite nôtre Couuent, aux fins de luy obtenir quelque relique de saint Raymond de Peniafort, dont le cors est tout entier en nôtre Couuent de sainte Catherine à Barcelonne, le conseil de la ville & du sudit Couuent iu-

gea n'être point à propos de refuser cette consolation à la Reine, & à son Altesse vice-Royalle, bien qu'auparauant leur soummission à la Couronne de France, ils ûssent refusé cette deference au Roy d'Hespaigne. Suiuant ce resultat le sepulcre de saint Raymond fut ouuert; & on en prit la relique laquelle fut enuoyée par le Reuerend Pere Maitre Prieur du Couuent de Cerueres, & fut receuë auec grande solennité, par Monseigneur l'Euêque de Marseille le huitieme de Iuillet, deuxieme Dimanche du mois apres Vêpres, auec la permission de monseigneur l'Archeuêque de Paris.

L'Image de saint Dominique de Suriano, le cors du Reuerend Pere Michaëlis, & le cœur du General Siccus.

NOus pouuons conter au nombre des reliques trois choses, le tableau de saint Dominique du Suriano, coppié sur l'original; le cors du venerable Pere Michaëlis, & le cœur dû pere General Seraphin Secchi. Quant au premier c'est vn tableau donné par le Reuerendissime pere Nicolas Rodolphi, tiré au vif, sur l'original que la sainte Vierge apporta du ciel, comme nous auons amplement deduit au chapitre dernier du liure precedent. Il l'a même touché de sa longueur & etenduë, pour y participer dauantage de cette grace miraculeuse Il est tiré au vif sur l'original en sa figure, sa longueur, hauteur, & largeur, & en toutes ses circonstances, & pour ce i'ay reserué dans ce lieu, ce que le pere Siluestre de Frangipan rapporte de l'original, pour mõtrer la fidelité de la coppie. *l'Annone. de Paris.*

Il dit premierement que son aspec seul fait connoitre, qui est la main dont elle part, chacun y reconnoit vn art diuin & non humain, dans vn coulouris fort simple & grossier. Les proportions y sont vn sujet d'admiration, non seulement au commun du monde qui les considere; mais particulierement à ceux qui sont les plus intelligens en la peinture. Deux contraires paroissent egallement & tout ensemble dans son visage, la majesté & l'humilité: ses yeux, son front, & toute sa face prêchent ie ne sçay dequoy d'auguste qui vous cause du respec en l'ame, & tout ensemble vous attirent par vne douceur coulombine, qui se repãd en toutes les parties sudites. Plus on la considere, plus on y apperçoit la dexterité de la main qui l'a faite; Tout à la fois elle paroit dans la cordialité d'vn enfant, & dans la maturité d'vn vieillard: Tout à la fois elle represente l'image de la mortification, & d'vn cors attenué d'austeritez, & l'image de la paix & iubilation de l'ame qui s'égraisse dans les pâtis du Seigneur; L'õ y remarque de la rigueur pour soy même, & de la douceur pour les autres; ce qui rauit les spectateurs, de voir que le pinceau ayt pû iamais exprimer dans vn seul trait, auec des couleurs si simples, tant & tant de choses opposées l'vn à l'autre.

Quantité de peintres l'ayãs voulu coppier plus exactement, pour arriuer a cette perfection, quelques vns apres l'auoir bien consideré,

L' Annonc. de Paris.

n'ont pas voulu tenter l'entreprise, d'autres s'enhardissans l'ont quittée à moitie, d'où l'on void à Suriano forces tableaux commencez, qui ne sont point acheués, d'autres s'y opiniattans, y ont û les yeux eblouys par vne lumiere qui de fois à autre couuroit l'Image, & reialissoit sur eux. Sa grandeur & longueur est d'enuiron quatre piés, & represente S. Dominique portant vn lys de la main droitte, & vn liure de la gauche, à plein & nullement en pour fil, d'vne mediocre stature, vetû des habis de l'Ordre, non à l'antique, selon que luy même portoit au monde, mais à la façon de ceux de la reforme de France, la robbe decendant iusques aux talons, le scapulaire iusques à my iãbe, la chappe ny si bas que la robbe, ny si courte que le scapulaire, entre l'vn & l'autre, & les piés chaussez. Sa face paroit fort venerable, & fort humble; fort douce & fort mortifiée; les iouës vn peu applanies de ieûnes & de penitences; le nez vn peu aquilin, les cheueux de sa couronne quasi tous blancs, le poil de la barbe fort mêlé, & tant l'vn que l'autre montre que sa premiere teinture etoit blonde. Ses yeux sont fort colombins & toutefois majestueux; De quelle part qu'on les enuisage, ils vous regardent auec la même douceur & majesté. La face n'est point oliuatre ny halée à l'hespagnole, mais blanche & pâle à la françoise mortifiée.

Tel est l'original dans Suriano, & telle nous paroit icy la copie dont nous parlons. Elle fut posée dans la Chappelle de saint Dominique, bordée d'vn beau quadre doré, deuant laquelle il y a vne lãpe d'argent, que feu Madmoiselle Thomassin, singuliere bienfactrice de la maison, donna. Ceux qui se voüent au saint deuant cett'Image, ressentent des effês miraculeux de ses assistances, la vertu de l'original influant iusques aux coppies.

A

Le cors du venerable Pere Sebastien Michaëlis.

B

OVtre cette sainte Image, nous auons le cors entier du venerable Pere Sebastien Michaëlis, restaurateur de la vie reguliere en France, fondateur de ce Couuent, & premier Vicaire General de cette Congregation reformée, dont la sainte vie requiert vn volume tout entier. Il deceda l'an mil six cens dix-huit en ce Couuent, & ses os ont eté transferez deux fois, auquelles i'ay assisté, & ay veu son cors tout entier, au grand etonnement d'vn chacun. Il est maintenant en vn petit caueau couuert d'vne tombe, proche de la Sacristie, à l'entrée du cheur, à main gauche du grand Autel. Sa vie porte les particularitez de ces deux translations, aussi bien que de toutes ses actions vertueuses etant au monde.

C

D

Le cœur du Reuerendißime General Seraphin Secchi.

LA troisieme chose que nous estimons en nôtre Eglise, cest le cœur du Reuerendissime Pere General Seraphin Secchi. Ce bon General aymãt tẽdremẽt les Peres

A & les maisons de la reforme, vint à Paris au sortir du Chapitre General qu'il tint à Toulouze l'an 1628 & s'en retournant en Italie par Auignon, il y deceda muny de tous ses sacremens, auec vne grande edification de tous ceux qui l'assisterét: il receut tant de consolation en la visite de ce Couuent, pour son étroitte obseruance, qu'à la mort il ne le pût oublier, & ordonna que son cœur y seroit porté. Le Couuent le receut comme le precieux B gage de son affection, & luy fit dresser vn petit mausolée, proche la porte de la Sacristie, sur le marbre duquel, au dessous de la structure, l'on y a graué ces vers Phaleuciens en Characteres d'or. Le suiet meritoit cette riche teinture, & ces vers pour leur excellence, ne pouuoient être grauez à moins de prix.

C *Humani hic Seraphin Patrisque Sicci*
Ardens cor, gelidus silex recondit:
Siccorum taceo vetus virensque
Germen, quod celebres togâ, vel armis,
Heroas tulit, inter hos Supremum
Orbis Præsulem, & Italos Proreges:
Vix mortale genus refert, sapitue
Cor nostri Seraphin, puto dedisse
Illi nomen originemque cælos,
Nam secli impatiens amoris, igne
Totum sydereo vt Seraph perustum
Diuinaque perustione siccum — l'Annonc. de Paris.
Arsit, nec proprio sinu teneri
Vitalis potuit calor, sed omnem
Vt Phebus radijs adiuit orbem,
Per mundi quatuor plagas, quaterque
Annorum quatuor vices, parentis
Sacrum Dominici Ordinem refouit.
Hoc Sicci modo cor silex recondit
Tibi Cor silicis foret viator,
Si siccis oculis pedem hinc referres
Nec Cordi bona consepulta fleres.

Obiit Auenioni anno salutis 1628. ætatis suę 68.

Chappelles & signalez bienfaicteurs de la maison.

PVisque nous sommes en la visite de l'Eglise, nous continuerõs par ce qui y est de remarquable. D Outre cette belle & magnifique chappelle de saint Hyacinthe, la premiere qui suit à même coté, est celle de saint Dominique batye par Madame la Marquise de Maignelay de la tres-illustre famille de nos Seigneurs de Gondy fondateurs de ce Couuent, laquelle depuis son erection iusques à present, n'a manqué de nous appuyer de son credit

L'Annonc. de Paris.

aupres de leurs Maiestez, & de ses A biens en diuerses occasions notables.

La seconde fut retenuë par Madame la Duchesse de Guyse, ce miroir de la pieté Chretienne parmy les vanitez de la Cour, les embaras d'affaires, & les trauerses du monde; neanmoins elle s'en demit en faueur des seurs & Dames de la tres illustre & celebre Congregation de sainte Caterine de Sienne, lêquelles l'ont enrichie & embellie cõme presẽment on la void, en B l'honneur de cette sainte, par les soins de feuë Damoiselle Françoise de Chabanes, veuue du sieur Thomassin, seur de la même Congregation Meritoirement nous luy pouuons donner le titre d'vne signalée bien-factrice de cette maison, & de l'Ordre tout ensemble; l'espace de trente ans elle n a cessé de contribuer de ses moyens, & de ses poursuittes à tout ce qui étoit necessaire pour l'entretien des Religieux, les assistances des malades, C & les ornemens de l'Eglise : son cœur a toujours respiré vne filiale & singuliere affection pour saint Dominique & ses enfans, & autant qu'elle a pû, elle luy a tout donné. Elle même s'y est consacrée, prenãt l'habit & la regle du tiers Ordre, & y a demeuré vint-huit ans : elle y a donné deux de ses filles qui viuent dans l'etroitte obseruance des Re D gles du premier Ordre, au celebre Monastere de l'Angelique Docteur saint Thomas d'Aquin ; l'vne porte le nõ de Charlotte des Vierges, l'autre, de Catherine de saint Sauueur. Dieu ne luy ayant donné qu'vn fis elle luy fit porter l'habit du saint Patriarche, & Dieu le reprenant à soy dans son innocence baptismale, elle voulut que son cors demeurat auec ceux dont il auoit porté le saint habit. La mort visitant deuant elle son mary, Messire Guillaume Thomassin Conseiller & Secrettaire du Roy, elle luy conseilla de choisir pour lieu de sa sepulture, nôtre Eglise, puisque toute sa vie il auoit singulierement aymé, seruy, & estimé nos Religieux : elle enfin payant son tribut a la nature cõme les autres, fut ensevelye dans la chappelle des seurs, reuetüe des habis de l'Ordre, & la croyons maintenant auec le saint, dont elle a tant aymé les enfans.

La troisieme chappelle est dediée à saint Pierre le martyr, & appartient à Messieurs les Comtes de Lanois.

La quatrieme est dediée à nôtre Dame de Pitié, & appartient à Madame de Poitrincourt, & heritiers de feuë Madame Pluuinel qui l'a baty & accommodé.

La cinquieme, qui est vis à vis de cette 4. est dediée à sainte Geneuiefue, & appartient à Mada me de Marigny & ses heritiers.

La 6. qui suit est dediée à nôtre Dame des Anges, batie, enrichie, & embellie par Monseigneur le Cõte de Brienne bien-facteur & protecteur singulier de cette maison, auec Madame sa femme, l'ornement de la pieté en nos iours.

La settieme est dediée à saint Louys Roy de France, batie & accommodée par feu Monseigneur le Chancelier de Sillery, & appartient à l'Illustre famille de Messieurs de Puysieux. Luy & eux ont toujours protegé la maison & secouru dans ses besoins, & ie serois ingrat si i'en oubliois la memoire.

La huittieme est dedié à sainte

Marie Maddeleine, appartenante à la tres-haute & tres puissante Dame Madame de Vendosme, & toute son illustre famille. C'est vne des coulomnes de cette maison Religieuse, à qui pendant qu'elle subsistera, elle sera toujours redeuable.

La neuuiême qui est la premiere à main gauche, est dedié à S. Iean Baptiste, & appartient à Monsieur du Tillet Baron de la Buissiere, dõt le nom est graué dans les cœurs d'vn chacun, pour les memorables & continuels bien fais dêquels il ne cesse de combler la maison.

Suit le grand Autel qui est dedié au mystere de l'Annonciation, & la premiere pierre duquel fut la premiere de tout le batiment de ce Couuent, posée le iour de saint Antoine de Pade l'an 1614. par Monseigneur l'Archeueque de Paris, alors seulement Doyen de nôtre Dame, tenant la place de Monseigneur l'Archeuêque son frere. Le même la consacra étant actuellement Archeuêque l'an 1624. le 9. iour de Mars.

Derriere le grand Autel est celuy du Cheur dedié au mystere de l'Assomption, & accommodé par feu Messire Nicolas de Verdun, premier President au Parlement de Paris, apres en auoir fait la charge à Toulouze: ce fut en son tems le singulier protecteur & deffenseur inuincible de la reforme, le bienfacteur & tres-intime amy de cette maison; apres auoir protegé de son autorité nos Peres de l'obseruance reguliere à Toulouze, apres auoir fait part de ses aumones en abondance au Couuent dont on a particulierement orné & accommodé le cheur, il y voulut laisser son cors, & il y choisit sa derniere demeure. Madame sa femme Charlotte le Guay le preceda en cette élection & execution, le suiuant en cette même affection. Tous deux laisserent de grandes liberalitez en ce lieu, dont on a fait batir vn Couuent à Gonesse, & acheué quelques edifices pour cettui-cy: cette année 1646. le Reuerend. tres Pere Pierre martyr Colliard Prieur & premier profez de ce Couuent, touché d'vn iuste sentiment de gratitude, a fait transferer leurs cors en la sepulture même des Religieux, dessous la chappelle de saint Hyacinthe, dans la caue que feu la Reyne Mere Marie de Medicis fit batir à cet effet; & afin que la memoire ne s'en pût iamais effacer, il a fait poser vne table de marbre, cizelée de leurs armes, sur le paué de la chappelle, tandis que l'on dispose d'autres plus illustres marques de nos reconnoissances.

l'Annonc. de Paris.

Les emplois ce de Couuent.

La pieté, & l'obseruance des Religieux de ce Couuent, epandant en diuers endrois sa bonne odeur, excita les cœurs de plusieurs, à vouloir nous fonder en leurs terres & pays des Couuens. Messire Thomas Moran Tresorier de l'Ordre du saint Esprit & de l'Epargne, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & priué, Baron de Menilgrenier, de Coursselles, & autres lieux, fonda, batit, & en dota vn en sa Baronnie de Menilgrenier en Normandie, proche de Coutances & Auranches l'an 1619.

Messire Richard d'Oignon Administrateur perpetuel de l'Hotel

l'Annonc. de Paris.

Dieu de Gonnesse à quatre lieuës de Paris, se demit librement de son administration entre les mains de Monseigneur l'Illustrissime & Reuerendissime Archeuêque de Paris, en faueur des Religieux de ce Couuent l'an 1621. où depuis ils ont employé cinquante mille francs pour y batir vn Couuent, & enuiron dix mille pour l'emmeubler & accommoder. Messire Antoine de Lenoncourt Primat de Nancy venant à Paris, & visitant ce Couuent, fut si edifié de la modestie des Religieux, & des ceremonies de l'Office diuin, qu'il resolut d'en batir vn autre à Blainuille proche de Toul; ce qu il executa l'an 1625. fort glorieusement.

Monseigneur le Marêchal de l Hopital êtant Leutenāt General du Roy pour ses armées en Lorraine, voyant les petis commencemēs que les Peres de cette maison auoient iettez dans Nancy, il les secourut & assista, prenant la qualité de Fondateur & de Pere du Couuent de Nancy, & de Protecteur de tous les Couuens de la Nation frāçese : & ainsi l an 1641. donna la somme de cinquante mille liures en deux fois, pour achetter le fons, & y commencer quelques batiments pour vn tems.

Cette maison ût dauantage prouigné l'Ordre, si les Superieurs n'ûssent pas eté si empêchez à la visite des Couuens du Languedoc, de la Gascoigne, & de la Prouence; à quoy le Reuerendissime Pere General Thomas Turchi, ayant sagement pourueu, l'on pourra satisfaire pleinement aux bonnes volontez de ceux, qui desirent être nos fondateurs & nos Peres en quelque lieu: ce même Couuent a reformé tres-heureusement le Couuent d'Amiens, où nos Religieux contribuent notablement à la deuotion du peuple.

Ce même Couuent a maintenu la reforme, la deuotion de nôtre Dame du Rosaire, & la Religion Catholique dans la Turquie, en l'Ile de Scio, en nôtre Couuent de saint Sebastien: le Pere Iaques Gohar y a eté Superieur l'espace de dix ans; le frere Iean de Lys & moy y auons eté Missionaires, & seruy les Chrestiens dans les fonctions Apostoliques de l'Ordre. C'est encore ce Couuent qui a formé le Nouitiat General de saint Sixte à Rome, y ayant donné les 3. premiers Prieurs sçauoir est les Reuerens Peres, Pierre martyr Colliard, le Pere Iaques Gohard, & le Pere Dominique, Dunant.

Le même aussi a donné les suies pour commencer le Nouitiat general de saint Dominique au faux-bourg saint Germain à Paris.

Quelques vns ont fait part au public de leurs études, & trauaux particuliers : le Pere Pierre martyr Colliard a mis au iour vn liure latin de *arcanis vestis polymitæ Ordinis fratrum Prædicatorum*, vn autre latin dedié à Monseigneur le Prince, *Commonitorium pro Gallia Crescēte* vn troisieme, sur les loüanges & la vie du venerable Pere Sebastien Michaelis.

Le Pere Iaques Gohart autrefois Missionaire Apostolique dans le Leuant, a imprimé des commentaires sur l'Euchologe des Grecs, équels il a declaré & illustré les rits, ceremonies, & prattiques de l'Eglise primitiue, debroüillé mille difficultez, qui auoient embarassé les plus grans cerueaux de ce tems,

pour

pour ne sçauoir ce que durant dix A ans il a recherché sur les lieux, dans les Eglises Greques, & les plus celebres Biblioteques d'Italie & de France: voicy le titre. *Euchologium Orientale, cum selectis Bibliotheca Vaticana, Regia, Barberina, monasterij Crypta ferrata, Conuentus sancti Marci Florentini, Allatiana, Tilliana, & aliis exemplaribus collatum, Ritus & caremonias diuina liturgia, Horarum Officiorum, Sacramẽtorum, Benedictio B num, Consecrationum, funerum cuilibet tempori vel statui conuenientes iuxta Ecclesia Graca ritum complectens &c.*

Le Pere Louys Chardon, à recemment imprimé cette année vn liure tres-excellent, qui contient la plus sublime Theologie mystique, intitulé la Croix de Iesus, auec la vie de saint Samson Patron de l'Eglise de Clermont en Beauuoisis.

Le Pere Nicolas du Bois, a fait C voir vn echantillon de la netteté & fertilité de son esprit, par vn commentaire sur l'épitre Canonique de l'Apôtre saint Iude, promettant de donner bien tôt vn general sur toutes les canoniques.

Le Pere Iaques Hallier a fait parler François l'Homme Chrestien & l'homme spirituel de Louys Carbo, ce liure meritant en effet d'être lû & entendu par toutes les nations. D

Le Pere André Versoris lecteur en Theologie ne pouuant souffrir le peu derespec, qu'vn Religieux N. N. porte à la doctrine de saint Thomas, luy en apprend le moyen à force de raisons Theologiques, demonstratiues & conuainquantes sur le suiet de la Grace.

Le Pere Iean de sainte Marie le moindre de tous a mis au iour par obeyssance, deux volumes de la vie des Saintes & bien-heureuses de l'Ordre par lettres Alphabetiques, lêquelles sont à present augmentez d'vn troisiéme. *l'Annonc. de Paris.*

Item vn volume de la vie de saint Dominique & des fondations en France: vn autre des Saints canonizez de l'Ordre des freres Prêcheurs & des trois Papes qui ont eté pris du même Ordre.

Item vn troisieme des Beatifiez & des martyrs du même Ordre.

Item vn quatrieme des bien-heureux & illustres personnages en sainteté qui ont fleury au méme Ordre les siecles l'an 1200. & 1300.

Item vn cinquieme des mêmes qui ont fleury les siecles 1400. & 1500.

Item vn sixieme des mêmes qui ont fleury le siecle present 1600. auec vn Catalogue de toutes sortes d'actes de vertus, prattiquez des vrays enfans de saint Dominique és six volumes des saints, & és trois des saintes.

Item vn settieme contenant la dilatation de l'Ordre par tout l'Vniuers auec les fondations particulieres de chaque Couuent, hors le Royaume de France, & les Prouinces suiettes à sa Couronne.

Item vn huittieme, contenant les trauaux & persecutions de l'Ordre, ses grandeurs & excellences, ses faueurs & priuileges, ses emplois pour le seruice de Dieu, & vne Chronologie generale de tout ce qui s'est passé dans l'Ordre.

Item quatre parties contenant les vrays exercices & solides pratti-

l'Annonc. de Paris.

ques de la vie spirituelle & Religieuse.

Item deux autres contenans les principes essentiels de l'esprit de Religion, en commun, & de l'esprit de l'Ordre des freres prêcheurs en particulier.

Item en des liures particuliers la vie de saint Hyacinthe, les vies de trois bien-heureux de Bretaigne, le bien-heureux Yues Mahyeuc, le bien-heureux Alain de la Roche, & le bien-heureux Pere Pierre Quentin. La vie du bien heureux Renaud de saint Gilles.

Item les instructions de l'vn & l'autre Rozaire Ordinaire & Perpetuel.

Item les Heures, exercices, & pratiques des Confreres du saint Rosaire.

Item les Regles & status du tiers Ordre de saint Dominique.

Le Pere François Combefis a traduit de grec en latin auec vn trauail infatigable, les euures des saints Peres Amphiloche, Metodius, & André de Crete, & les a illustré de quantité de notes, recherchées fort curieusement de tous les doctes.

Item l'Histoire de l'heresie des Monothelites, & la deffense des actes du sixieme synode, auquel tome il a ioint plusieurs rares antiquitez, pour l'eclaircissement de l'Histoire Ecclesiastique, & quantité de sermons des Peres Grecs, lesquels n'auroient parlé iamais latin. Le tout en deux volumes.

Item vne traduction d'vne homelie inconnuë de saint Chrysostome sur la penitence, dediée à Nosseigneurs de l'assemblée du Clergé.

Religieux decedez en grande opinion de vertu.

IE me contenteray de les nommer, puisque le sixieme volume fait vne mention assez ample de leurs merites & vertus.

Le bien heureux François Monstier vn des premiers profez de ce Couuent, homme de grande rigueur pour soy même, d'vne profonde humilité, soumission & obeyssance tres exacte vers ses Superieurs, lequel fut vn iour miraculeusemẽt preserué d'vn carosse, qui luy passa sur le ventre sans l'endommager, & les rouës neanmoins dechirerent tous ses habis. Il deceda saintement l'an 1622.

Le Pere Etienne Mahiet, lequel étant honettement pourueu de bons benefices, laissa tout pour Iesu-Chrit, & vecut en la sainte Religion, en grande penitence, grande charité pour les pauures pécheurs, pour ses freres malades, & pour tous ceux qui auoient besoin de son assistance. Dieu l'eprouua ses deux années dernieres, par les douleurs d'vne colique nephretique, lêquelles enfin luy donnerent assignation pour le Paradis, l'an 1619. le 11. d'Aout.

Le Pere Iaques Pouguenet, lequel étant Prêtre Seculier, de grande edification à la Paroisse de saint Sauueur à Paris, accrut son obligation de tendre à la vertu par la profession de la vie Religieuse. Il n'ut pas le tems d'y trauailler autant qu'il ût desiré, la mort luy faisant commandement sur la fin

de son Nouitiat d'aller faire profession au Ciel. Il y obeit, & demie heure apres auoir fait ses trois veux, il mourut fort content, l'an 162. le 30. Iuin.

Le Pere Cantien Archambaud, lequel apres vne vie Angelique au monde, & vne Seraphique en Religion, mourut à Blainuille en Lorraine l'an 1631.

Le Pere Matthieu du Bois, lequel ayant vendu tout ce qu'il a- B uoit au monde le donna aux pauures, & s'en vint en Religion, où il a vescu dans vne tres exacte obseruance, grande oraison, & profonde humilité : l'obeïssance l'ayant toujours obligé à la conduitte des Nouices, la mort l'y trouua, & mourut saintement auec le regret general de toute la communauté, & le particulier du Reuerendissime Pere General Nicolas Rodulphe, lequel etoit alors à Paris, & C ce fut le dernier iour de l'an 1631.

Le Pere Dominique Barriere, Religieux d'vne extreme rigueur à soy même, d'vne regularité admirable, & d'vn zele pour l'obseruance tres-grand, partit de cette vie le vint vnieme Decembre. 1638.

Le Reuerend Pere Claude le Roux dit en Religion de sainte Caterine de Sienne, ayant vécu dans D vn exemple de toutes sortes de vertu au monde, se fit Religieux en ce Couuent, où apres y auoir souffert deux extremitez de consolations & iubilations interieures, & des croix & desolations extremes, il quitta cet exil le quatorzieme Octobre de l'an 1639.

L'an 1643. le cinquieme de Nouembre le Pere François Garnot passa de l'Ordre des freres Prêcheurs à l'ordre des espris Angeliques, sa vie n'ayant eté qu'angelique. *l'Annonc. de Paris.*

L'an 1645. le trentieme Nouembre, son grand & intime amy le Pere Dominique Marchant le suiuit à la Couronne, l'ayant suiuie genereusement au combat.

L'an 1646. le Pere Dominique Dunant ayant mené vne vie fort cachée dãs les sentimens d'vn Dieu crucifié, alla iouyr d'vn Dieu glorieux & glorifiant le dix neuuieme May.

Outre ces Religieux qui ont payé le tribut à la mort, apres auoir eté sacrés par l'ordre de Pretrise, le frere Iean Boucretius dit de saint Thomas, Allemand de nation, Clerc de profession, apres auoir fait toutes ses etudes à Venise & à Padouë en la medecine, chirurgie, & anatomie, apres s'y être aquis le rang & la dignité de Maître, apres en auoir fait des épreuues qui l'ont fait admirer en Italie & dans Paris, apres en auoir composé des liures tres-excellens, n'etant agé que de vint six ans, il se conuertit interieurement à la Religion Catolique dãs nôtre Dame de Lorette, & s'en vint à Paris se donner à la profession Religieuse dans ce Couuent, duquel i'ay û la direction entiere pendant son Nouitiat auec vne particuliere satisfaction, & enfin perseuerant apres sa profession, dans l'innocence de ses meurs, il deceda l'an 1630. le 13. de May.

Lon tems auparauant luy, mourut le deuot frere Simon Balieure, duquel la vie fait vn petit volume, bien qu'il n'ayt pas ache-

ué deux ans en Religion. Il trepas- A
sa le dix-settieme de Mars l'an
l'Annonc. de Paris. 1622. Entre les freres Conuers profes de cette maison qui sont decedez, il y en a deux qui ont laissé des exemples d'vne sainteté rauissante, & la plus imitable qu'on pourroit souhaitter. L'vn s'appelloit frere Iean de Nolets, & l'autre frere Christophle Cazé, tous deux ont û cette gloire & cette charité, d'auoir pris à tache de seruir tous les Religieux, & leur rendre B toute sorte de bons offices : tous deux auec vne candeur, humilité, douceur, & charité fraternelle inouïe. Tous deux auec des sentimens tres-grans d'oraison, deuotion, & affection au saint Sacrement. Le dernier a û cet auantage pardessus l'autre qu'il endura beaucoup, & a trauaillé pour le seruice de nôtre Dame du Rozaire incompatablement, luy seul ayant entretenu les Registres de la Confrairie l'espace de deux ans, C y écriuant ce que les Peres conqueroient de iour à autre au seruice de nôtre Dame: Le premier est decedé à Lymoges l'an 1628. & l'autre le sixieme d'Auril 1646. C'est de tous ceux cy que nous faisons ample memoire dans le volume sudit, leurs vertus meritans d'être proposées en exemples pour être imitées.

Le grand & admirable progrez de la deuotion des peuples à nôtre Dame, par le Rozaire ordinaire & perpetuel, que les Religieux de cette maison prèchent de tous cotez.

LES vrays enfans de saint Dominique faisans profession d'être les grans Heraus de la sainte Vierge, les Apotres de son nom, & les principaux ouuriers pour la culture de son Rozaire, sitôt qu'ils sont arrettez en vn lieu, l'on est assuré d'y voir fleurir en même tems vne deuotion speciale à la sainte Vierge par le moyen du Rozaire. Dés que le venerable Pere Michaelis ût planté la Croix dans cette ville, les Roses y germerent incontinent, & la tres auguste & celebre Confrairie du saint Rozaire s'accrut auec vn fruit admirable.

Le premier Registre des Confreres du saint Rozaire, lequel contient les noms de ceux qui ont eté receus depuis le vint-neufieme Mars l'an 1614. iusques au premier iour de l'an 1644. monte iusques au nombre de cinquante mil- D le six cens cinquante cinc. Dans ce Registre la feuë Reyne Mere Marie de Medicis, la Reyne Regente, la Reyne d'Angleterre sont écris de leur propre main, & tous les grans presque de la Cour.

Et parceque depuis l'an 1641. ce Couuent à trauaillé de tout son cœur pour l'erection & propagatiõ

du Rozaire perpetuel, qui ſuppoſe A cet ordinaire cõme ſon fondement, le nombre des confreres s'eſt accru prodigieuſement, & le ſecond regitre qui eſt commencé depuis l'an 1644. iuſques à ce mois de Septembre de l'an 1646. contient douze mille huit cens ſoixante ſix, qui eſt trois fois plus à proportion qu'auparauant, puiſque cinquante mille perſonnes en trente ſix ans, c'eſt enuiron quinze cens perſon- B nes tous les ans, & douze mille en trois ans, ceſt quatre mille chaque année.

Outre cet accroiſſement, nos Religieux s'employans auec ardeur à l'etabliſſement de deuotion du Rozaire perpetuel de tous côtez, auquel chacun des Confreres donne de ſon loyſir tous les ans, vne ou pluſieurs heures, pour y dire le Rozaire entier, à l'intentiõ des aſſociez, nous trouuons le nombre des aſſociez etre monté depuis C l'an 1641. iuſques à cette année 1646. huittieme Septembre, à faire, que chaque iour depuis vn minnuit iuſques à l'autre, il y a plus de quatre cent mille perſonnes, qui diſent tous chacun vn Rozaire pour tous les aſſociez. Au nombre dêquels ſe trouuent à chaque heure plus de deux cens perſonnes Religieuſes, qui s'aquittent auec la deuotion & charité que l'on peut D s'imaginer de cette prattique du Rozaire, c'eſt à dire tous les iours plus de deux mille tant Religieux que Religieuſes.

Ce n'eſt pas de merueille s'il y en a ſi grand nombre tous les iours, veuque la plupart ne ſe contentant point, ny d'vne, ny trois, ny quatre, prennent les trente, les cinquante, les cent fois l'année, & ainſi vne ſeule Religieuſe en vaut trente, quarante, & cent Et afin qu'il paroiſſe en quelque façon, que cela eſt ainſi, nous mettrons le catalogue de tous les Couuens & Monaſteres aſſociez à cette maiſon, tant de Paris qu'hors de Paris, depuis ces trois ans.

L'Annonc. de Paris.

De l'Ordre de ſaint Auguſtin.

L'Abbaye des Chanoines Reguliers de ſaint Iean des vignes à Soiſſons.

Le Monaſtere des Chanoineſſes regulieres de ſaint Paul, proche de Soiſſons.

Le monaſtere des Chanoineſſes regulieres, à Piquepuce.

Le monaſtere des Chanoineſſes regulieres du ſaint Sepulcre à Belle Chaſſe à Paris.

Le monaſtere des mêmes à Charleuille dans le Retelois.

Le monaſtere des Religieuſes Filles penitentes, ruë ſaint Denys à Paris.

Le Couuent des Religieux de ſainte Croix de la Bretonnerie à Paris.

Le Couuẽt des mêmes à Chauny.

Les Hoſpitalieres de Pontoyſe.

Les mêmes de Mantes, & de Vannes.

Le monaſtere du grand Andely en Normandie.

Le monaſtere du petit Andely.

Hopital de Mont-fort Lamaury.

Les Filles de la Maddeleine de Paris.

Les Filles de la Prouidence.

Les Filles de ſaint Ioſeph de Paris.

Les Filles du même ſaint à la Fleche.

l'Annõciation de Paris.

De Saint Benoit.

Le Royal Monastere de Chelles, de Pharmontier, de Malnouë, de saint Cyr, de Iouars, d'Hyerre, de nôtre Dame de Soissons, d'Auenay en Champaigne, d'Orbes à Chatillon, de S. Pierre de Rheims, du Chateau du Loye, de l'Amour Dieu proche de Trelou en Picardie, de saint Sulpice proche de Rennes, de Seinseine proche de Limoges, de Laigny, de Cressy, de nôtre Dame de Liesse à Paris, de Laual, de Villiers, de Vernon, de Iarcy, de la franche Abbaye de nôtre Dame au boys prez de Noyon, de Mantes, de Maigny, de saint Austreberte, de Berthaucourt, d'Origny, de Montmartre à Paris, de Corbye, de Sezanne en Brie, de Corentin, de Fonteuraud, Haute-bryeres, Charmes, Riues, Foissy à Troyes, Filles Dieu de Paris, de Guyne en Gascoigne.

De Saint Bernard.

Les Religieuses du Pont aux Dames, du Tresor en Normandie, de l'Abbaye de Feruaques à Paris, de Maureaucourt à Amiens, de saint Aignan, de la Virginité, de saint Antoine à Paris. les Bernardines de Voysin en Beausse.

De Saint Dominique.

Les Religieuses du monastere de l'Angelique Docteur saint Thomas d'Aquin à Paris, de la Croix au faux-bourg saint Antoine, de Dinan, & de Rennes en Bretaigne, de Toul, tant du premier que du tiers Ordre, d'Arras, de Houdan en Artoys, de Bordeaux, du Puys,

A de Viuiers, de saint Etienne en Forest, de Montargis, de Langeac en Auuergne.

De Saint François.

Les Annonciades celestes de saint Denys, de Tours, de Langres, de Ioinuille, de Gizors. Les Annonciades des dix vertus, dittes du saint Sacrement, au faux-bourg saint Germain à Paris, de Popincourt au faux-bourg saint Antoine, B de Poulangey en Bassigny, de Bar le Duc.

Les Cordeliers de Rheims, de Laual, de Bresuyres, de Sablé.

Les Religieuses de l'Aue Maria, à la Fleche.

Les Capucins de Colomiers en Brye, les Peres penitens de Piquepuce.

Des Carmelines.

C Le monastere de saint Denys, d'Amiens, de Gizors, de Pontoyse, de Chatillon, de Beaune, de Dieppe, des deux Couuens de Bordeaux, & de Roüen.

Des Vrsulines.

Le monastere de Noyers en Bourgoigne, de Pontoyse, de Chatillon sur Seine, de Langres, de D Chaumont en Bassigny, de Tonnerre, de Maigny, de Mantes, de Bar sur Seine, de Bar sur Aube, de Noyon, de Ioinuille, d'Amiens, de Montargis, de saint Denis en France, de Gyen sur Loire, de Melun, du Pont de l'Arche, de Roüen, de Gizors, de Gournay, & de Rennes en Bretaigne.

Des Filles de sainte Marie.

Les Religieuses d'Amiens, de

Ryon, & de saint Antoine de Paris.

Des Religieuses de la Congregation de nôtre Dame.

De Ligny en Barrois, de Chassemidy à Paris, du second Couuent à la ruë saint Denis à Paris, de mont-fort l'Aumaury.

Des Celestins.

Les Religieux de Paris, de Chartres, de Marcoussy, & de Mante, auec vn grand nôbre de Religieux particuliers, Feuillans, Capucins, Recollês, du tiers Ordre, Benedictins, Bernardins reformez, Chanoines reguliers, Augustins reformez & dechaussez, & plusieurs autres. Il y en a quantité d'autres Couuens & monasteres qui demandent, auquels ie satisferay au plutôt. Il suffit de voir l'inclination de cette maison, au seruice de la Vierge.

Si l'on fait vn denombrement des lieux où ils ont étably la Confrerie du saint rozaire, on auroit de la peine à les comter, pour le grand nombre qu'il y a. Vn seul qui ne doit pas être nommé, l'à etablie, etant Superieur en Normandie, dans quelque soissante Paroisses, & le Pere Pierre martyr Colliard, premier profês de ce Couuent, etant Prouincial de la Prouince du Languedoc, l'a retablie en plusieurs endrois de ces villes desolées par les heretiques.

S. Domin. de Paris.

Fondation du Couuent de saint Dominique de Suriano, au faux-bourg saint Germain.

TITRE III.

Sans m'engager aux causes principales, qui auroient donné sujet au Reuerendissime Pere Nicolas Rodolphi, d'entreprendre la fondation de ce Couuent, souz le titre de Nouitiat General, ie diray seulement la fin qu'il a pretendu en son erection. Sa prudence ne pouuant souffrir qu'on reformat les maisons, mettant sur le paué les anciens, & demembrant les Couuens des Prouinces, ainsi que l'on a eté contraint de faire pour vn tems, il projetta de faire dans Paris vn Nouitiat General pour toute la France, dans lequel seul on receuroit, & eleueroit tous les Nouices des 4. Prouinces du Royaume, & iceux etans bien eleuez, reformeroient insensiblement les Couuens, au nom dêquels ils auroient eté receus à l'habit, & admis à la profession. Cet auis etant excellent, il trauailla premierement pour l'etablissement de la maison, & en second lieu, pour faire verifier en toutes les Cours Souueraines, & en particulier au Parlement de Paris, la verification du Bref du saint Pere, lequel irrite toutes les professions nouuelles qui sont faites és maisons non reglées.

Il obtint le premier l'an 1631. le Roy tres Chrêtien Louys XIII. d'heureuse memoire luy octroya lettres patentes à cet effêt, etant au Pont à Mousson le mois de Iuillet,

S. Domin. de Paris.

& furent enregitrées au Greffe par l'aueu & arret du Parlement, le propre iour de saint Dominique la même année, en suitte dequoy l'on arreta l'achat de la place, au faulx-bourg saint Germain, proche de la Charité, à deux cens pas de la riuiere, contenant quelque neuf arpens d'enclos, & quelque peu de logement. Par auance l'on auoit obtenu permission de Mõseigneur l'Archeuêque de Paris, par lettres du dix-settieme d'Auril 1631. seellées du cachet de sa chambre. Autant en octroya l'Illustrissime & Serenissime Prince Henry de Bourbõ, Euêque de Mets, & Abbé de saint Germain des Prez.

Ces permissions fauorablement obtenuës apres beaucoup de poursuittes, la possession fut prise le propre iour de l'Assomption, auquel Monseigneur le Nonce daigna officier & dire la premiere Messe, Madame la Duchesse d'Eguillon y assistant en qualité de Fondatrice, participant au droit, que feu Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu s'etoit aquis par ses liberalitez, donnant tous les ans deux mille liures de rente à prendre sur la ville. Les premiers que le Reuerendissime Pere General y assigna, furent le Pere Iean Battiste Carré pour Prieur, & quatres autre Religieux du Couuent de l'Annonciation. Les premiers desseins n'ayans pas eté executez, ce Couuent n'a pas auancé dans le haut point que l'on à iuste sujet d'esperer, si on suit les intentions; des Superieurs & des Fondateurs.

Il a neanmoins assez vigoureusement trauaillé pour trois grandes affaires qui regardent la gloire de

A Dieu. Il a fondé l'Ordre dans l'Ile de la Gardelouppe en Amerique, proche du Perou. Il a reformé deux Couuens en Normandie, celuy de Roüen, & celuy de Caën: il est vray que n'ayant pas les secours necessaires, etant seul, immediatement suiet au Reuerendissime Pere General, & separé de tous les autres Couuens, il n'a pû s'opposer aux forces & au torrent des Anciens opposez à la reforme. Ainsi

B le Couuent de Roüen cessa dêtre dans le bon reglement, auquel toute la ville l'auoit admiré, & l'on espere que l'etablissement de Caen sera plus solide, par la presence & prudence du Reuerendissime Pere General, qui traitte de cet affaire.

Bien-facteurs.

Plusieurs personnes ont contribué de leurs moyens, auec vn tres-

C grand zele du bon reglement en l'Ordre, pour l'entretien de cette maison. Les Dames & Seurs de la Congregation de sainte Catherine y ont fait des efforts de charité, selon que pouuoient s'etendre les facultez de leur famille. Entre les autres Damoiselle Barbe Poncet veuue de feu Messire Guillaume Senaut Conseiller & Secretaire du Roy, apres y auoir offert ses biens l'espace de quatorze ans, iusques à

D la concurrence de trente mille liures, elle y a donnê deux de ses enfans; l'vn est decedé auant sa profession nommé Pierre Senaut, l'autre nommé Ioseph de sainte Marie, continuë sa route vers le Ciel, dans l'obseruance reguliere. Sa seur nommée seur Marie Angelique de la Conception l'a deuãcé plusieurs années dans ce même chemin, &

poursuit

poursuit l'executiō de son premier A dessein au celebre Monastere de l'Angelique saint Thomas d'Aquin, de l'Ordre de saint Dominique à Paris. En fin elle même ne pouuant faire d'auantage, perseuere dans l'institut du tiers Ordre, esperant être dans le Paradis au rāg de celles qui sont du premier, l'ayant toujours souhaitté.

Le sieur du Tillet Baron de la Buissiere, a mis encore ce Couuent sur le rolle de ceux à qui ses charitez s'etendent continuellement. B La Damoiselle Françoise de Chabanes, veuue du sieur Thomassin, y a beaucoup appliqué de ses aumones & de ses soins; plusque maternels, afin de le pouruoir en ses besoins assez frequens La Damoiselle encore Catherine Hurlot, veuue du Sieur Bazin a rendu toutes les charitez possibles à son etat & ses moyens, à cette même maison, n'ayant point d'affection C plus sensible au cœur, que d'employer tout soy même au seruice des enfans de saint Dominique, portant l'habit, & suiuant la regle de son tiers Ordre; A quoy l'exemple de sa propre seur, Seur Marguerite de la Natiuité, Religieuse audit Monastere de saint Thomas, l'a toujours fort porté. D'autres personnes tres signalées, & en merites & en naissance, n'ont point D manqué d'imiter les sudites, mais leur condition ne permet pas que ie temoigne à la posterité le sentiment de gratitude, que les vrays enfans de saint Dominique resentent en leurs cœurs à leur endroit.

Verification du Bref Apostolique, irritant les professions hors les Couuens reformez. S. Domin. de Paris.

APres ce premier point de l'erection & entretien passable de cette maison, le Reuerendissime Pere General trauailla pour le second point, qui est de faire verifier au Parlement de Paris, & en tous les autres, le Bref du Pape irritant les professions qui etoient faites ez Couuens, où l'obseruance reguliere n'etoit exactement gardée. Nous sçaurons que l'an 1622. au Chapitre General de Milan au Couuent de saint Eustorge, le Reuereudissime Pere General Seraphin Secchi, fit deffense à tous les Prieurs des Couuens de France, à la requette du tres-Chrêtien Roy Louys XIII. de receuoir aucun à l'habit & profession, s'il n'etoit eleué par les Peres de l'obseruance dans les Couuens reformez Cette ordonnance du Chapitre General passant comme nulle dans le Royaume, le Roy en ecriuit à son Ambassadeur Messire Philippe de Bethunes, pour obtenir du saint Pere vn Bref Apostolique sur cet affaire. Vrbain VIII. seant pour lors en la chaire de saint Pierre, ne manqua d'expedier ce Bref le 20. du mois d'Aout 1629. portāt deffenses à tous les Couuēs de France, de receuoir aucun à l'habit, soit à la profession, exceptez les Couuens reformez, designez & à designer par le General, à peine de nullité, & sous les peines portées ez lettres de Clement huittieme, contre les Superieurs qui n'y obeyront pas.

Ce Bref fut confirmé par lettres

S. Domin. de Paris.

patentes de sa Majesté, données à A Fonteinebelleau le 16. May 1633. & fut verifié à la Cour de Parlemēt de Paris le 7 Auril 1634. apres auoir eté communiqué à monseigneur l'Illustrissime & Reuerendissime Iean François de Gondy premier Archeuêque de Paris, & aux Reuerens Peres le Prouincial de France, le Vicaire General de la Congregation Gallicane, & le Prieur du Couuent de saint Iaques, lêquels vnanimement dōnerent leur consentement par ecrit, pour la verification & execution dudit Bref Apostolique l'an 1633. au mois d'Octobre, à la sollicitatiō & poursuitte du Reuerend Pere Iean Batiste Caré Commissaire du General en France pour ce sujet. Tous lêquels, tant Bref du Pape, lettres patentes du Roy, consentement des sudis, que verification de la Cour, sont és Archiues du Couuent. Les Superieurs des autres Couuens reformez des villes de France, où il y a Parlemens y ont fait omologuer aussi le sudit Bref. Les Religieux de nôtre Couuent de Toulouze, de Bordeaux, & de Rennes, l'ont fait verifier en leurs Parlemens, & moy etant Superieur à Roüen, l'y ay fait pareillement omologuer.

Ce qui pourra maintenant beaucoup seruir aux dessein, que le Reuerendissime Pere General Thomas Turchi, a de faire fleurir cette maison, conformement à son institut. Pour à quoy mieux reüssir, il a de son autorité Apostolique, etably pour second Prieur de cette maison, le R. Pere Ioseph Roussel profez du Couuent de Toulouze, & affilié à celuy de l'Annonciatiō, de la prudence & pieté duquel, on a sujet d'esperer vn etablissement parfait.

Decedez en grande opinion de vertu.

LEs principes de la vie spirituelle & reguliere, n'ayans pas eté legerement & par maniere d'aquit introduis en cette maison, ceux qui y ont eté nourris & elevez, & même ceux que le Pere B General tira de ce Conuent de l'Annonciation & des autres reformez, en ont retenu de tres fortes & bonnes teintures, mais nommement ceux que Dieu a voulu retirer à soy Le premier de tous a eté le frere Hyacinthe Decaters, natif d'Amsterdā, de parens tres Catholiques, lequel mourut deux mois apres sa profession, ayant vêcu dans l'innocence d'vn Ange incarné, ce fut C l'an 1633. apres vne douloureuse maladie.

Trois Peres, apres auoir trauaillé glorieusement & fructueusemēt auec vne constāce admirable, pour l'auancement de la maison, y sont decedez en opinion de sainteté. Le premier est le Pere Nicolas Bruchi, dit de saint Dominique, natif de la ville de Troyes, & profez du Couuent d'icelle, lequel dés son ieune D age a toujours vecû dans nôtre obseruance; puis etant employé pour l'instruction des Nouices, il en fut tiré pour aller planter la Croix aux Indes; d'où reuenant, il ne fit que lāguir, à cause des souffrāces qu'il y auoit enduré, & pour n'auoir iamais voulu consentir à aucune dispense. L'hydropisie luy ouurit les portes du Paradis, où ie le crois tres assurement, ayant connu les plus grans secrés de son cœur, & en dirons au

sixieme volume des choses bien particulieres.

Le secõd est le Pere Charles Rogeron, natif de la ville d'Angers, & profez du Couuent d'icelle. Son inclination au bien le fit sortir de la Babylone des maisons non reformées, & prendre party auec nos Religieux, auec qui sa vie fut telle, que le Reuerendissime Pere Nicolas Rodulphi parlant de luy, n'en disoit autre chose, sinon *Hic est vere Angelus Dei*. L'obeyssance l'assignant au Nouitiat, il y accrut sa ferueur, sa patience, obeyssance, & simplicité, & apres deux ans d'hydropisie mourut, laissant és cœurs de tous, & Religieux, & seculiers, vn regret sensible, d'auoir perdu la compagnie d'vn exemplaire de vertu. Ce fut l'an 1640.

Le troisieme est le Pere Dominique Gardez, natif de la ville d'Agen, profez du Couuent de Touloze, duquel on peut dire qu'a chacune de ses actions, il augmentoit en vertu, si remplies elles etoiẽt de charité, d'obeyssance, & d'humilité. Ceux qui sçauẽt les trauaux, auquels ont eté necessairement exposez dans cette maison, tous ceux qui ont quelque sentiment de la vie Religieuse, ne peuuent qu'ils n'admirent sa constance, sa patience, sa resignation, soumission d'esprit & humilité, & ne l'egalẽt à celle des Martyrs. Il deceda l'an 1646.

Deux autres sont decedez en la Gardelouppe en Amerique, proche du Perou, tres signalez en vertu. L'vn s'appelloit Nicolas de la Mare, profez du Couuent de Sens, & natif de la ville, Docteur en Sorbonne, lequel ayant fait le voyage de la Terre sainte, mena vne vie de grandes austerité, & se retira dans ce Couuent, & de là passant aux Indes en qualité de Superieur de la Mission, il y mourut bientôt apres, pour ne vouloir demordre de ses obseruãces regulieres. L'autre nõmé Vincent Michel, natif de la Val, & profez du Couuẽt de Bordeaux, mourut pour le même sujêt, ayant passé seize ans en religion, dans la même ferueur, innocence, mortification, & simplicité Religieuse, qu'il auoit en son nouitiat.

Entre les seurs de la Congregatiõ, qui ont pris congé de cette vie, laissans vne douce odeur de leurs vertus, vne qui s'appelloit, seur Françoise de saint Dominique, s'y est renduë fort signalée; le troisiéme volume des vies des Saintes parle de son merite fort amplement: Vne autre la suiuit bientôt au tombeau, l'ayant suiuie de prés en ses vertus, nommée Louyse Taconnet, ditte de saint Thomas d'Aquin. Toutes deux emporterent le lys de leur virginité, tous deux en ayans fait veu.

N. Dame de Gõnesse.

Fondation du Couuent de nôtre Dame de la santé à Gõnesse, quatre lieües proche de Paris.

TITRE IV.

A Quatre petites lieuës de Paris, tirant par delà nôtre Dame des Vertus, il y a vn bourg nõmé Gonnesse, lequel a cet honneur d'auoir eté le lieu natal du Roi Philippes Auguste, dont luy méme, disent les histoires, se surnommoit Philippes de Gonnesse. Le terrein & le trauail des habitans a doné si bien de tout tems au pain sa façon, que pour être bon par excellence, il doit être des Boulanger du lieu, & se nõme pain de Gonnes-

N. Dame de Gõnesse.

se. Les Rois de France pour cette cause, y ont û des granges, afin que le pain de leur bouche fut toujours de ce lieu. Et en effet Louys le Ieune, pere du sudit Philippes Auguste, voulãt gratifier les hermites de l'Ordre de Grandmont, qu'il etablissoit au Bois de Vinciennes l'an 1164. il leur octroya pour leur viure, six muis & demy de froment perceuables par chacun an, sur sa grange de Gonnesse, *Dedimus etiã & concessimus*, portent les parolles de sa charte, *in perpetuum eleemsynam, supra dictis Bonis hominibus sex modios & dimidium frumẽti, recipiẽdos annuatim in grangia nostra Gonnessia.*

Dans ce bourg, Pierre du Tillet Cheualier l'an 1208. fit bâtir vn Hotel-Dieu, auec vne Chappelle fort belle, le dota & rẽta fort charitablement. L'an 1209. cette Chappelle fut consacrée & dediée à nôtre Dame, d'où les Religieux qui la desseruoient s'appelloient les Freres de la Vierge, *Fratres beatæ Virginis.* comme l'on trouue dans les papiers de la maison. Cette charité signalée de Pierre du Tillet, merita que l'Euéque de Paris nõmé Pierre aussi, luy octroya la puissance de nommer vn Prouiseur pour ledit Hopital, & ce durant toute sa vie, apres quoy l'Euêque de Paris auec le conseil des preud'hommes de Gõnesse disposerent des Prouiseurs.

Depuis son année de fondation iusques à l'an 1434. l'Eglise & les pauures étoient seruis par des Religieux, qui étoient sous la iurisdictiõ de l'Euéque sudit, & luy rendoient obeyssance, mais l'année sudite la peste les moissonnant tous, l'Hopital fut administré iusques à l'an 1621. tantôt par les Seculiers, & A tantôt par des Prêtres. Ce qui apportoit vn peu de confusion; & laditte chappelle n'étant plus honorée du seruice diuin, l'Eminentissime Cardinal de Rets Henry de Gondy Euéque de Paris, dõna l'administration de l'Hotel Dieu à perpetuité aux Religieux de nôtre Cõgregation reformée, comme appert par la collation du 21. May 1621. cette donation vnissant à nôtre cors cet Hotel Dieu, B le feu Roy de tres heureuse memoire Louys le Iuste, loüa beaucoup, agrea, approuua, & confirma cette vnion par lettres patentes seellées du grãd seau, au mois de Iuillet l'an 1622.

Dans cette même année le chapitre General de Milan accepta cette maison auec les termes qui suiuent. *Acceptamus domum vicarialem sanctæ Mariæ apud Gonnesiam pro Conuentu sanctæ Mariæ Annun-* C *ciatæ Parisiensis. Collatore Illustrissimo Domino Domino Henrico de Gondy Cardinale de Rhets, Episcopo Parisiensi.*

Les Religieux du Couuent de l'Annonciation ayans à eux cet Hopital, ont employé la somme de cinquante mille liures pour y batir vn Couuent regulier auec toutes ses officines, & plus de dix mille liures pour son emmeublement, ce D qu'etant fait & parfait, le Chapitre General tenu à Rome 1642. l'erigea de vicariat en Prieuré, & donna commission au Reuerendissime Pere General faisant ses visites en Frãce, d'instituer le premier Prieur, dequoy se deportant volontairement, il a voulu gratifier les Religieux sudits, laissant a leur election le choix du premier Prieur; ce que tous firent elisant canoniquement le R. pere pierre d'Hericourt, pro.

fez de leur Couuent, & celebre predicateur, lequel durãt 40. iours exposa sa vie au seruice des pestiferez en la ville de Bordeaux, l'an 1629. Il fut confirmé le 15. Iuillet 1646. & en a pris possession le 21. suyuant

Il y a dãs cet Hotel Dieu vne Relique fort celebre de saint Blaise Euêque & martyr, laquelle fait de tres grans miracles, à qui tous les Bourgs & villages circonuoisins ont vne grande confiance, & y viennent en processions, nommement au iour de sa fête le troisieme de Feurier. Cette maison a déja û cet honneur d'auoir receu & veu son General, y faisant sa visite. Nous ne pourrions oublier sans ingratitude la memoire du sieur Richard d'Oignon dernier administrateur de l'Hopital, lequel a supplié mondit Seigneur le Cardinal, qu'apres sa demission il ût en recommandation nos Religieux, pour être preferez à tous autres.

Fondation du Couuent d'Orleans.

TITRE V.

SAint Dominique venant à Paris l'an 1217. auec le bien-heureux Etienne de Mets, pour aller fonder en Lorraine, passa par Orleans, & comme cette ville étoit Episcopale, garnie d'vne fleurissante Vniuersité, son zele ne manqua point de faire ses effors pour disposer les principaux & le peuple de luy donner vn lieu, quand il auroit des gens pour le remplir, & seruir par apres au public. Il l'obtint, & dõna sa benedictiõ à vn puys qui étoit dans l'enclos, duquel les malades receurent de grans soulagemens, beuuans de l'eau qu'on en tiroit. *S. Domin. d'Orleans.*

Le saint arriuant à Paris, auertit le Pere Matthieu des bonnes volontez de ceux d'Orleans, afin qu'à la premiere commodité il y deputa des Religieux, pour aller prendre possession.

Il le fit bien tôt apres, car l'année suiuante qui étoit 1218. il y enuoya: Messieurs d'Orleans, auec l'Euêque Manassez troisieme, Prelat d'vne rare vertu, & son Chapitre donnerent à nos freres vne Eglise, qui étoit proche des fossez hors la ville, laquelle s'appelloit saint Germain des fossez, en signe dequoy l'on en celebre tous les ans la fête auec la solemnité de tout double, le 31. Iuillet,

Nos Peres batirent aupres vn celebre Couuent, lequel commença d'être ruiné par les Anglois souz les Roys Iean, Charles Cinc, Charles six, & Charles set, & fut acheué d'être saccagé tout à fair par les Heretiques l'an 1567. Huit ans apres cette furie de nos Religionnaires, Iaques Aleaume honorable Bourgeois d'Orleans fit rebâtir l'Eglise l'an 15-5. & du depuis nos P.P. s'efforçãs à reparer ce que les calamitez puliques auoient detruit, ont baty vn cloitre, & ont dóné quelque forme de Couuent à ce qui restoit de l'ancien debris. A quoy entre les autres, le R. pere Pierre d'Amour, l'oracle de son tems pour les conseils & les difficultez de l'Ecole, & qui a parû singulierement aux predications a trauaillé beaucoup.

Si les guerres Angloises & les rages des heretiques, n'auoient rauagé ce Couuent, nous conterions à centaines des heros en vertu, des

s. Domin. d'Orleans. oracles en doctrine, & mille choses qui meriteroient plutôt vn caractere de fin or, qu'vne plume trempée d'vne ancre commune. On se souuient encore du Pere Iean Amyet, inquisiteur de la foy, du pere Etienne de paris Prouincial de la Prouince de France, Vicaire General de l'Ordre pour vn tems, & de l'Euêché d'Orleans, Euêque d'Abelone, Suffragant & Vicaire General de l'Archeuêché de Roüen. Abelone est B vn des huit Euêchez de l'Archeuêché d'Athenes.

Fondation du Couuent de saint Iacques de Chartres.

TITRE VI.

CEtte ville qui a honoré la premiere la sainte Vierge, non C seulement apres son depart de cette vie mortelle, mais encore plusieurs années auant qu'elle vint au monde, n'a point manqué de son coté, de loger en son enceinte le plutôt qu'elle a pû, ses particuliers enfans & Apotres de son nom, les freres Précheurs : & comme saint Potentian & saint Sauinien que saint Pierre enuoya précher ez Gaules, trouuerent que cette ville de Chartres D auoit par auance dressé vn temple, à l'honneur de cette Vierge, qui deuoit produire le Sauueur des hommes, ainsi nos premiers Peres trouuerent, que par auance il y auoit vn lieu destiné pour leur retraitte, lequel s'appelloit la ruë de la Prêcherie.

Ils y vindrent l'an 1221. sous Honoré 3. le sixieme de son Pontifi- A cat, souz Philippe Auguste le quatrieme de son Regne, & sous l'Euêque Gautier le cinquieme de son assomption à la prelature de Chartres. Celuy cy, son Chapitre, les principaux & les plus signalez de la ville, bien informez de la sainteté de nos Religieux, ferueur, & deuotion à la sainte Vierge, les demanderent auec instance au Prieur de Paris, qui étoit le bien-heureux Matthieu, & apres le second Chapitre General à Bouloigne, au premier Prouincial de France qui s'appelloit Pierre de Sillan, & enfin les obtindrent bien tôt apres le retour dudit Chapitre, qui fut enuiron le cez de nôtre bien-heureux Pere S. Dominique.

Lors qu'ils furent arriuez en cette ville, d'abord ils allerent saluer la sainte Vierge leur bonne Mere, dans ce Temple si auguste, le premier de tous ceux qui luy ont eté dediez au monde, & au sortir l'Euêque les attendant à la porte les accueillit fauorablement & leur departit sa benediction; puis les conduisit à vne maison size dans cette ruë de la Prêcherie, donnée par noble homme Messire Hugues de la Ferté, du consentement de l'Euêque & de trante set Chanoines. Durant quelques mois, n'ayant qu'vn logis pour leur rettraitte, ils chantoient l'Office diuin, & celebroient leurs Messes en vne petite chappelle voisine, qui s'appelloit de saint Iean Battiste, laquelle bien tôt apres leur fut accordée, auec plusieurs maisons des enuirons, pour leur donner espace de batir vn Couuent & vne Eglise.

Tous les Bourgeois rauis de la sainte conuersation de nos Religieux, de la ferueur de leurs predi-

cations, & du fruit de leurs saintes A instructions, contribuerent incontinent à ietter les fondemens, & leuer les murailles d'vne belle Eglise, & d'vn celebre Couuent : cepédant ils s'accommoderent passablement, & se mirent en état de faire dire chez eux la premiere Messe l'année suiuante 1212. le Dimanche qui étoit l Octaue de la Pentecoste, c'est à dire le iour de la sainte Trinité ; à laquelle solemnité la Reyne Blanche, fille d'Alphonse huittieme Roy de Castille, B belle fille de Philippe Auguste, & Mere de saint Louys, voulut assister, accompagnée de l Euêque, du Seigneur Hugues de la Ferté, & de plusieurs illustres personnes, tant du Clergé que de sa Cour royalle. Ce fut en cette premiere visite, que cette Princesse incomparable donna les riches ornemens, pour le Prêtre & ses officiers, lêquels on void encore auiourd'huy, brodez de ses armes qui sõt vn ecusson partagée de France & de Castille, de lys C & de tours. L'Euêque de sa part, & Hugues de la Ferté en donnerent aussi d'autres, auec ce qui leur étoit necessaire pour bien seruir l'Eglise.

Les Prieurs receuans en grand nombre des Religieux, on accrut aussi notablement l'etenduë du Couuent, veu que depuis cette premiere année de leur reception iusques à l'an 1264. l'on trouue sur les anciens papiers diuers achâs de maisons voisines, ou gratifications des habitans, qui les leur donnerent pour fonder quelques obis au salut & repos de leurs ames. L'Eglise fut acheuée l'an 1231. & la premiere Messe y fut dite la même année le iour de l'Ascension, la Reyne Blanche presente, laquelle pour lors étoit veuue de Louys huittieme, & Regente, presens aussi l'Euêque, le Doyen, le Clergé, les Grans de la Cour, & le Bourgeois de la ville.

S. Iaques de Chartres.

Sa Maiesté tres-Chrestienne fit present à cette nouuelle Eglise d'vne belle Croix d'argẽt vermeil doré haute de trois piés, en laquelle il y auoit de la vraye Croix enchassée, C'est celle qu'on void auiourd'huy marquée des armes de Castille, & qu'on porte solemnellement à la procession du saint Nom de Iesus. Par ces armes on coniecture, que cette sainte Reyne fit d'autres largesses plus signalées, venant expres de Paris, afin d'honorer cette Eglise, & visiter nos Peres, & que l'on void en plusieurs endrois du Couuent ces mêmes écussons de Castille. L'Eglise fut à ce iour nommée de ce grand Apotre saint Iaques le Maieur, & le nom luy fut confirmé le iour de sa dedicace, qui fut le 18. Septembre, fête de S. Corneille & saint Cyprien martyrs : à cause dequoy, la ruë qui est vis à vis, fut appellée la ruë de S. Iaques : pour le même suiet, tous les iours on fait memoire de ce grand Apotre dans le Couuent à l'office de nôtre Dame, tant à Vêpres qu'à Matines.

Cette Eglise fut embellie de plusieurs magnifiques & tres augustes chappelles, non tout à la foys, mais D à la longueur du tems, & suitte de plusieurs années. L'an 1273. l'Euêque de saint Malo, Simon de Clissõ dedia & consacra la chappelle de saint Pierre martyr. Les deux chappelles de nôtre Dame du Rozaire, & de nôtre Dame de Pitié furent baties des liberalitez de plusieurs. Le Sieur Philippes le Feure fit batir celle de saint Ioseph, ayant en-

core donné les orgues, les chaires A du cheur, & tout le lambris de l'Eglise l'an 1555. le Pere Iaques Fourré Prieur employa ses trauaux à batir ce magnifique Iubé de l'Eglise.

S. Iaques de Chartr.

Sepultures illustres, & signalez bienfaicteurs de cette maison.

L'Illustrissime Euêque Gautier lequel receut nos Peres à B Chartres, voulut être receu par eux apres sa mort en leur l'Eglise, vers le commencement de l'an 1232. proche du grand Autel à coté droit.

Hugues de la Ferté premier biẽfacteur de cette maison, successeur du sudit Prelat, decedant l'an 1237. le huittieme du mois d'Aout, voulut être enseuely chez nous, proche du grand Autel à coté gauche, dans vn sepulcre qu'on void eleué de C terre d'enuiron deux coudées. Duquel on trouue ces paroles au Martyrologe du Couuent. Le huittieme d'Aout. *Hac die sepultus est Hugo de La Ferté quondam Episcopus Carnutensis, qui Ecclesiam Prædicatorum & locum magna ex parte ædificauit, & alia multa bona fratribus Contulit.*

Le même en fit son successeur, D Aubry Cornu Conseiller du Roy, frere de Gautier Archeuêque de Sens; lequel Aubry auoit auparauant refusé l'Euêché de Lysieux, & l'Archeueché de Bourges, & fondé l'Eglise du Perret. Ce fut luy qui porta le cœur du Prince Amaury troisieme Comte de Montfort, au Monastere de Haute brieres, dont nous auons parlé cy-dessus liure 3. chapitre 35. & le renferma dans cette statue qui le represente vis à vis de celle de son pere. Il mourut l'an 1246. le dix huittieme d'Octobre.

Henry de Grezqui luy succeda, choisit aussi le lieu de sa sepulture dans nôtre Eglise, auec son frere Etienne Doyen de Chartres. Tous deux moururent l'an 1256. celuy-cy le iour des Cendres, & celuy là le iour de saint Nicolas. Ce bon Prelat a merité cette reconnoissance dãs nôtre Martyrologe de Chartres. *Die septima Decembris obiit bonæ memoriæ Henricus de Grezis Episcopus Carnutensis, Ordinis nostri Zelator & Benefactor.*

Matthieu successeur d'Henry de Grez, apres auoir eté Sou-Doyen l'espace de vint-deux ans, deceda l'an 1271. le troisieme Decembre Ses merites sont exprimez en vers sur vne l'ame d'airain, & à le même souuenir en nôtre Martyrologe que le precedent.

Pierre de Mincy successeur de Matthieu continuant la bienueillance de ses predecesseurs enuers nôtre maison, y fut enterré l'ã 1275 le quatrieme iour d'Auril.

Cent ans apres, vn Euêque de Chartres nommé Guerry d'Arcy, y fut inhumé, l'onzieme d'Aout 1370.

Cent autres apres, Milon d'Iliers, laissa son cors à nôtre Eglise le 15. d'Octobre 1493.

Quasi autant d'années suyuantes le Reuerendissime Iaques Fourré, Religieux de l'Ordre, Euêque de Chalons, mourant à Macon le 22. Ianuier 1578. donna son cœur à nôtre Eglise, où il est deposé auec ces deux vers.

Mens inde astra petit, cor proxima contegit vrna.

Templi

Templi cui praerat caetera condit humus.

Neuf ans apres, sçauoir est l'an 1287. le septieme Iuillet Milon d'Iliers dix-huittieme Euêque de Luçon, autrefois Doyen de Chartres, étant decedé, fut enseuely dans nôtre Eglise.

Outre ces Prelas, il y a plusieurs dignitez en l'Eglise de Chartres, & d'ailleurs, comme Doyens, Archidiactes, Chantres, Souchantres, Chanoines, lequels ont voulu que leurs os & leurs cendres attendissēt le dernier iour de la resurrection en nôtre Eglise. Quant à ceux de l'Etat Ciuil & seculier, on y void inhumez Thibaud Cõte de Chartres & de Blois, Iean de Chatillon aussi Comte de Blois & de Chartres. Iean de Flandres fis ainé de Monseigneur Robert de Flandres Seigneur de Caiszel; Madame Marguerite Comtesse de Flandres; Madame Isabelle Comtesse de Chartres. Madame Clarior Comtesse de Dreux, & Dame de saint Valery. Madame Philippe du Bellay, veuuë de Messire Iean d'Angennes Seigneur de Ramboüillet.

Religieux illustres en sainteté de ce Couuent.

Nicolas de Sëinne premier Prieur en l'an 1221. a merité que le Ciel approuuât par miracles sa sainteté de vie.

Baudouin de Mont-fort qui a son Eloge dans le recueil des vies des freres fait par le bien-heureux Humbert.

Guillaume de Chartres Confesseur & Aumonier de saint Louys, lequel l'ayant suiuy dans tous ses voyages, en a écrit le premier la vie, dont le liure s'intitule, *De vita & actibus inclytae recordationis Regis Francorum Ludouici, & de miraculis quae ad eius sanctitatis declarationem contigerunt, Autore F. Guillelmo Carnotensi Ordinis fratrum Predicatorum eiusdem Regis Capellanis.* Le sieur Menard d'Angers l'a traduit en François, le tirant de nôtre Bibliotheque d'Eureux : ce fut luy qui procura la fondation de ce Couuēt, & s'employa vigoureusement pour la canonization de ce grand & saint Monarque. *S. Iaques de Paris.*

Gauffrid de Beau lieu Confesseur de saint Louys, & qui l'a toujours accompagné dans ses glorieux emplois pour le bien de l'Eglise.

Guillaume de Maulia Chanoine de Chartres, & puis excellent & signalé Religieux en l'Ordre de saint Dominique.

Guillaume Durand Doyen de l'Eglise de Chartres, embrassa nôtre institut, & étant forcé de quitter l'etat humble de sa profession, pour monter à la dignité episcopale de Mende, retint continuellement le vray esprit des vertus Religieuses, au milieu des grandeurs Ecclesiastiques.

Raoul de Mont-fort meprisant les pompes du monde que sa naissance luy donnoit, vecut en nôtre Couuent de Chartres dans l'innocence d'vn Ange, & l'humilité d'vn disciple de Iesus crucifié.

S. Iaques de Chartres.

Emplois & glorieux trauaux de ce Conuent.

IL a contribué premierement à la fondation du Couuẽt d'Eureux, & du Royal Monastere de Poissy. Il a puissamment aydé les Couuens d'Amiens, d'Auxerre, d'Orleans, de Beauuais sur mer, de Bourges, de Fontenay, de Macon, de Poitiers, & de Poligny. Et afin que l'on n'en puisse aucunement douter, nous en apporterons le detail, puisque cela releue beaucoup la gloire de cette maison. Comme Dieu luy a donné cette benediction, d'auoir toujours retenu de son ancien lustre, soit pour le temporel, soit pour le spirituel ; & que la vie reguliere n'y a pas eté dans l'extremité du dechet, où les calamitez du tems ont reduit les autres, elle a toujours assisté les autres Couuens de tout ce qu'elle a pû. Deja nous auons dit comme le Pere Guillaume de Chartres excita saint Louys à batir le Couuent d'Eureux, à quoy aussi contribua le Pere Gauffrid de Beau Lieu.

Gauffrid encore surnommé de Pluuiers excita Philippe le Bel à la plus grande magnificence qu'il pourroit des batimens & des reuenus du Monastere de Poissy.

Vincent de Bediou grand obseruateur de ses regles, confesseur du tres serenissime Duc de Bourgongne, fit en sorte vers son Altesse, que le Couuent de Mont-bozõ seroit transferé dans vn lieu plus cõmode qu'il n'étoit pas, & luy y êtant Prieur, y contribua notablement de sa faueur & de son credit, pour auoir dequoy subuenir aux batimens. Robert Guellin étant Prieur six ans à Macon, deploya tous les talens que Dieu luy auoit donné, depuis l'an 1614. iusques à l'an 1620 pour remettre sur pié le Couuent, dont toutes les officines & l'Eglise auoient eté ruinées par les Heretiques.

Le Pere Iean le Begue, Religieux d'vne grande regularité étãt Prieur à Poligny, & trouuant vn Couuẽt que le feu auoit reduit en cendres l'an 1515 il s'employa si efficacemẽt à le reparer, qu'il le remit entierement sur pié, & y mourut à la peine.

Le Pere Nicolas le Febure Docteur en Theologie, voyant le peu de zele qu'on auoit pour la restauration de nôtre Couuent de la Rochelle, a quitté le seiour de sõ Couuent originaire de Chartres, & de son lieu natal, & a Dieu mercy, nonobstant les miseres du tems, si glorieusement reussy, que l'Ordre luy doit cette maison, à laquelle il trauaille presemment encore.

Quant aux autres maisons d'Angers, d'Orleans, de Poitiers, d'Amiens, & de Fontenay, celle-cy les a secouru, leur donnant des Prieurs qui les ont aydé pour l'obseruance, pour la deffense de la foy, & pour l'entretien des Religieux par leur credit & grans talens de la predication. Comme Iean Breton qui fut le fleau des Heretiques à Poitiers, Angers, & Fontenay.

Ce Couuent à û lon tems vne inquisition : & le sudit Pere Gauffrid de Pluuiers a eté Inquisiteur general de la France.

Ce même Couuent a donné deux patriarches de Hierusalem ; l'vn nommé frere Bernard des Hanches professeur en Theologie, l'autre, Nicolas des Hanches qui luy suc-

ceda. Item deux Euêques ; & vn A Abbé : cettui-cy s'appelloit frere Garin, lequel étant d'illustre naissance, & Abbé de saint Iean en la vallée de Chartres, de l'Ordre des Chanoines Reguliers de saint Augustin, depuis plusieurs années enfin il se demit de cette charge, & pressé d'vn grand desir d'vne vie tres-étroitte & seuere, prit le saint habit des freres Prêcheurs en nôtre Couuent de Chartres, & y B vecut saintement : iusques là que sa memoire est celebrée tous les ans en l'Abbaye sudite, par ces paroles ecrittes en leur Martyrologe 14. *Kalend Septembris obiit Garinus quondam Abbas, & ad vltimum Frater Ordinis Prædicatorum.*

Quant aux deux Euêques, le premier étoit ce Guillaume Durand Euêque de Mande, lequel a composé ce beau liure intitulé le Rational des offices diuins : le second étoit C Iean de Chartres noble d'extraction, & plus de science & de vertu, lequel fut Euêque de Roussion Eglise Catedrale souz la metropolitaine de Varise dans le Patriarchat de Constantinople.

Le même Couuent a donné quelques confesseurs, aux Souuerains. Gauffrid de Beau lieu confesseur du Roy saint Louys. Renaud d'Aubigny cõfesseur de Philippe le Bel, D qui poussa grandement le Roy à la fondation du Monastere de Poissy, & fut predicateur de Louys douzieme. Iaques Fourré confesseur & predicateur d'Henry second. Iean de la Ferriere confesseur de la Serenissime Duchesse de Bretaigne, & Comtesse de Mont fort. Yolande Veuue du Serenissime Prince Artur Duc de Bretaigne & Comte de Mont-fort. Vincent de Bediou confesseur de l'Illustrissime Duc de Bourgoigne. Guillaume de la Houssaye confesseur de la Serenissime Reyne d'Ecosse Marie Stuard, veuue du tres chrestien Roy François second. *S. Iaques de Chartres.*

Le même a fourny six Predicateurs ordinaires du Roy, non en titre seulement, mais en effet. Pierre François Prouincial de la Prouince de France, predicateur de S. Louys & de Philippe 3. sõ fis Iaques Fourré confesseur & predicateur de Frãçois second, & Charles neuf. Iaques Honnard predicateur de Louys Onzieme. Michel l'Allemand predicateur de François premier. Blaise Foucher surnommé par excellẽce le Theologiẽ, predicateur d'Hẽry trois : il deceda l'an 1583. pour n'auoir adheré à vne consulte des medecins, qui resolurent sa mort, s'il ne contreuenoit au second de ses veux : à peine l'ût il entendu, qu'il s'ecria, plutôt mille morts, qu'enfraindre ce que i'ay promis à Dieu. Louys du Hamel predicateur ordinaire d'Henry le Grãd & de Louys le Iuste. Quant aux écriuains, i'en trouue encore plusieurs, dans la biblioteque generale de l'Ordre, & i'y r'enuoye le lecteur, par ce que cette qualité d'ecriuain n'est que trop commune a des gens doctes & sçauans, comme sont les freres prêcheurs.

Il faut venir aux autres glorieux emplois. Commençans par les plus spirituels, le Pere Nicolas Boutisseau, apres auoir dissipé les tenebres de l'heresie, qui couroient vne bonne partie de la ville de Chartres, apres auoir rendu ce même seruice à la ville de Chateaudun, les heretiques l'empoisonnerent, l'an 1596. & il fut enseuely

en l'Eglise de sainte Maddeleine de Chateaudun.

S. Iaques de Chartres.

Guillaume Houssaye ne pouuant plus seruir la Serenissime Reyne d'Ecosse, pour les rigueurs & cruautez de la Iesabel d'Angleterre s'en reuint en France, & s'arretta à Poitiers : Madame l'Abbesse du Monastere de la Trinité gouta fort l'esprit, la douceur, & discretion du Pere Guillaume, & le desira pour confesseur de son Monastere: Toutes les Religieuses, & elle furent si touchées de ses douces & amoureuses remontrances, qu'elles augmenterent leur bonne & sainte vie, & ont du depuis eté l'exemple de la plus étroitte obseruance, & plus exacte vie Religieuse Il mourut à Poitiers 1613. agé de soixante & seize ans.

Lors que Boniface huitieme se laissant emporter aux faux bruis, excommunia le Roy Philippe le Bel, & donna son Royaume, à l'Empereur Albert de la maison d'Autriche, le Pere Gaufroid de Pluuiers etant alors Inquisiteur general de la France, écriuit souuent & recriuit au Pape de se vouloir moderer, & de traitter auec plus de respec & d'amour le Roy, qui d'ailleurs auoit rendu beaucoup de seruices à l'Eglise : le Pape ne deferant aucunement à ses hũbles remontrances, le Pere Gaufrid ouurit ses pensées à vn de ses intimes, Pierre de Belle Perche, Chanoine de Chartres, auquel il fit entendre qu'vne deputation au saint Siege remedieroit à ce desordre. Lors qu'ils traittoient de cet affaire, les nouuelles arriuerent que Boniface êtoit mort, & que Nicolas de Taruisio Religieux de l'Ordre auoit eté legitimement elû. Le Pere Gaufrid incontinent sollicita le Roy d'enuoyer en qualité d'Ambassadeur de reconnoissance le susdit Pierre de Belle Perche. Le Roy agrea ce conseil, & l'ambassade s'executa : le Pape preuenu des lettres du Pere Gaufrid receut l'Ambassadeur auec tout l'accueil possible, & ayant ecouté les raisons qui faisoient voir l'innocence du Roy, l'absolut de son excommunication, leua l'interdit du Royaume de France, & pour gratifier dauantage le Roy, donna le chappeau de Cardinal à son Ambassadeur susdit. L'année suiuante mil trois cens quatre, Philippe mit en possession les Religieuses de Poissy, au Monastere qu'il leur auoit baty, comme nous allons dire aux titres suiuans.

De plus encore dans toutes les afflictions publiques de la ville, nommement es sieges qu'elle endura sous les conquettes des Anglois, nos Religieux ont rendu touiours de tres signalez seruices à la couronne & à la ville. Le Prieur de Chartres a eté vn de ceux qui traitta l'accommodement, qui se fit entre les deux Rois de France & d'Angleterre l'an mil trois cens soissante, le vint-quatrieme Octobre, lorsque Chartres etoit extremement pressée du siege des Anglois : Pour reconnoissance dequoy, Charles cinquieme succedant à son Pere le Roy Iean l'an mil trois cens soissante deux, prit nôtre maison sous sa protection Royale, & luy donna toute sorte de priuileges, d'exemptions & d'immunitez.

Iean Sarrasin excellent & admirable predicateur, apres auoir contribué de ses auis & sollicitations, à

ce que les Anglois rendissent la A ville de Chartres au Roy Charles settieme le 20. Auril 1432. le Roy ne pouuant dissimuler le peu de courage & de fidelité dont il soupçonnoit les Chartrains, entra dans la ville d'vn visage faché, qui ne promettoit rien d'auantageux aux habitans. Ce que le Pere Iean Sarrasin apperceuant, il luy fit vne harangue si pressante en faueur de ses fidelles sujês de Chartres, & pour temoignage de leur extreme fideli- B té, qu'il s appaisa, & leur montra bon visage.

Iaques Fourré Predicateur & Confesseur de trois Rois, sollicita Pie V. d'assister Charles neuuiême, pour resister aux factions, troubles, & reuoltes, que ces auortons d'Enfer les heretiques auoient emû dãs toute la France. Ce que le Souuerain Pere faisant, il leur fit tête genereusement.

Iean le Bretõ, voyant la ville pres- C sée iusques à l'extremité des heretiques, l'an 1568. ses murailles çà & là fort batuës, à la veille d'vn assaut general, tous les chemins etroittement gardez, pour n'auoir le moyen d'auertir le Roy, les affaires presque au desespoir, il se presenta courageusement au Magistrat de la ville, pour s'exposer à passer à trauers des ennemis, & aller trouuer le Roy. La ville considerant sa qualité de Prêtre, le remercia de sa bonne volonté, & de son courage, mais lui reuenant vne secõde fois, elle s'y accorda. Le Pere fut si heureux, que de passer à l'insceu des Angloys, il trauersa leur camp, & vint à Paris, où il auertit le Roy de l'extremité de sa ville de Chartres, & le pressa par des raisõs si efficaces & vrgẽtes, qu'il le baisa & embrassa, & lui promit d'aller en diligence porter secours. Le Roy se disposant d'y aller, la Reine du Ciel que les Chartrains inuoquoiẽt affectueusement, frappa d'vne terreur panique les Anglois, lêquels apres 24. iours de siege, le leuerent honteusement, le 15. de Mars 1568.

S. Iaques de Chartr.

Ce que i'estime beaucoup entre ces glorieux emplois des Religieux & enfans du Couuent de Chartres, c'est qu'a leur sollicitation, tous les Superieurs de la Prouince de France, tenans leur Chapitre Prouincial au Mans 1275. au mois de Septembre, ecriuirent vnanimement au sacré College des Cardinaux, pour la canonization de S. Louys Roy de France. Les deux sudis Guillaume de Chartres & Gauffrid de Beaulieu, firent les poursuittes, & à leur instance le Chapitre Prouincial ecriuit la suyuante.

S. Iaques de Chartr.

LETTRE QVE LE CHAPITRE *Prouincial de la Prouince de France, de l'Ordre des Freres Précheurs, ecriuit au sacré College des Cardinaux, pour la Canonization de saint Louys Roy de France,*

A la sollicitation & aux poursuittes de Guillaume de Chartres, & Gauffrid de Beau-lieu, Religieux du Couuent de Chartres.

Reuerendis in Christo Patribus ac Dominis Sacro-sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, sancto venerandoque Collegio.

Frater Iohannes fratrum Ordinis Prædicatorum in Francia, Prior Prouincialis indignus, nec non & Definitores Capituli Prouincialis, Priores quoque & cæteri fratres, ad celebrandum Prouinciale Capitulum, Cenomanis in Dei Nomine congregati.

Salutem, & deuotum orationum cum omni reuerentia famulatum.

MIrabilis in altis Dominus, Altissimus omnium Artifex, & per cuncta laudabilis nostræ reparationis Opifex & salutis, tàtò mirabilius & laudabilius suæ nobis gratiam bonitatis ostendit, quantò præclarius in personis altis & inclytis, vt omnibus elucescant, interdum lumen suæ gratiæ & virtutum infundit, eòque dignius ac deuotius non solum à popularibus colitur, & à potentioribus honoratur, quò maiorum & honorabiliorum illustratur exemplis, & actibus excellentioribus informatur. Sane sicut nouit plenius vestræ Paternitatis discretio, inter cæteros orbis A terræ Principes & Potentes, velut inter sydera Sol refulgens, claruisse dignoscitur inclytæ recordationis & claræ memoriæ Rex Francorum Clementissimus LVDOVICVS luminosæ vitæ suæ per Orbem diffundens radios, & ardore charitatis vigens, ac rutilans ab ineunte suæ conuersationis primordio, quasi B lux splendens & crescens vsque ad perfectionis augmentum: quantò processu temporis fuit ætate prouectior, tantò erat in Dei amore feruentior; quantòque dignitate celsior, tantò mente humilior, ac mansuetior habebatur, pius semper existens Pater & Patronus,

ac defensor, etiam indefessus consolator mœrentium, egentium sustentator, fidei Zelator præcipuus, pro cuius augmento paratus impendere cuncta quæ habuit, geminato longæ peregrinationis itinere dimisit patriam, hæreditatem deseruit, & quasi peregrinus & aduena non parcendo laboribus, sumptibus vel impensis, sed nec sibi vel suis, ipse quoque cum fratribus & filiis superimpendi disposuit vsque ad mortem, causam Christi prosequendo viriliter, vt eidem vicem rependeret qui pro nostræ salutis negotio semetipsum in ara crucis Signifer & Agonista fidei, fidelis in agone prosecutionis huiusmodi, veri Solis imitando vestigia, tandem in partibus meridianis, & in meridie feruidæ Charitatis scilicet occubuisse dignoscitur. Ex quo facile potest credi, quod & si sanctam eius animam gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen Martyrij non amisit.

HÆC QVIDEM, REVER. PATRES, quæ vel ex visu pariter & auditu, vel ex fratrum nostrorum qui ei familiariter adhæserunt in vita pariter & in morte, vel quæ ex fama referente didicimus, nullatenus prætereunda silentio censuimus, sed vestro potius fideliter insinuare curauimus Cœtui venerando: cum iam ea vel ex eis quam plurima populi prædicent, populares enarrent pariter & Magnates, vt plebes & non solum vicinæ Regiones clamitent, sed & admirari valeant barbaræ Nationes, cùm denique post ipsius fœlicem obitum, cœlestium largitio Charismatum mirificasse credatur signis & prodigiis sanctum suum, miras sanitatum gratias, tam ad eius sepulchrum, quàm alibi mirificè operando per ipsum, sicut à multis fide dignis verisimiliter enarratur.

S. Iaques de Chartres.

Iustum enim est & piè credendum, vt qui dudum viuens in corpore, viscera misericordiæ clementer vniuersis aperuit, tantò nunc potentius adhuc in terræ visceribus corpore latens aperiat, quantò familiarius in Domini sui potentias introiuit. Huius igitur luminis illustrati fulgoribus, & odoris famæ huius suauitate referti, considerantes pleniorem clarificationem ipsius, ad diuini exaltationem honoris, ad confutationem Pompæ sæcularis, ad mundanam gloriam conculcandam, ad infidelitatis superbiam deprimendam, denique ad ædificationem omnium minorum pariter & maiorum cedere nullatenus dubitantes, flexis genibus cordium nostrorum, vestræ Paternitati, tam humiliter quam vnanimiter supplicamus, quatenus ea quæ superius scripto digessimus, quæ sicut vellemus corporali præsentia referre nequiuimus, Domino nostro Sanctissimo SVMMO PONTIFICI significare velitis, si vestræ placuerit Bonitati, suggerentes eidem, ne tanti lucerna fulgoris, quasi sub modio diutius in multorum bonorum dispendium abscondatur, & ne fidelis populi deuotio excidat, sed potius augeatur, & ex eius nouitate gaudij ad exultationem spiritus rapiatur. Valeat vestrum sacrosanctum Collegium. Datum Cœnomanis, A. D. M.CC.LXXV. mense Septembris, & sigillis prioris prouincialis ac Definitorum, priorum quoque & aliorum fratrum prætactorum communiter sigillatum.

Fr. Guillemus de Tornaco, Fr.

S. Louys de Poissy.

Simon Trecensis, prior Rothomagensis, prior pictauiensis, prior Andegauensis, prior Brugensis, prior Rupellensis, prior sancti Quintini, prior Cœnomanensis, prior Trecensis, prior Cadomensis, prior Belloua censis, prior Attrebatensis, prior Diuionensis, prior Altissiodorensis, prior Ambianensis, prior Pontensis, prior Compendiensis, prior Claromõtensis, prior Carnotensis, prior Cathalaunensis, prior Metensis, prior Tullensis, prior Bituricensis, prior Constantiensis, Frater Stephanus de Vastineto, Frater Adam de Valle, Frater Ioannes de Turno, & Frater Rich. de peleyo.

Terminons ce titre sizieme, donnant vn eloge tout particulier à l'Auteur, qui a û ce zele de faire toutes les recherches, que nous auons ecrit de cet illustre Couuent, lêquelles il a verifié des anciens papiers de la Ville, de l'Euêché, & du Couuent, & en a composé vn liure d'vne iuste grosseur, que i'ay compendié en ce peu de lignes. C'est le Pere Nicolas le Febvre, dont nous auons parlé cy dessus, à qui nous auons cett'obligation.

Fondation du Royal Monastere de saint Louys à Poissy.

TITRE VII.

AYant plusieurs fois ecrit à Madame la Reuerende Mere Seur Louyse de Gondi, Prieure maintenant de ce Royal & Auguste Couuent, pour en obtenir les memoires, ie n'en ay û d'autre reponse, sinon que les Anglois ayans brulé tous les papiers, on ne pouuoit satisfaire à ma demande. Le Reuerend pere Iean Godin neanmoins, vn des plus exemplaires & fameux Religieux de la prouince de France, ayant feuilleté luy même tous les anciens papiers qui restent ez Archiues de ce Monastere, dit auoir trouué, que philippe le Bel ayant baty ce Royal & magnifique Couuent, il tira du Monastere de Montargis, sa cousine Seur Marie de Clermont, fille de Robert de Clermont, fiz de saint Louys, laquelle y auoit pris l'habit à l'age de quatorze ans, auec plusieurs Damoiselles, & luy declara qu'il auoit fait batir ce Monastere pour elle.

Il dit encore, que sortant de Montargis, & entrant dans celuy de poissy, elle etoit accompagnée de six vint Religieuses, & que le Roy philippe le Bel son cousin luy dit ces parolles, etant dans la nef de l'Eglise. Belle Cousine, ie n'ay qu'vne fille, que i'ay mariée au Roy d'Angleterre, pour la paix de nôtre Royaume; ie n'ay nul autre fille plus proche que vous, ie vous donne la maison, & vous en fais Dame & Maitresse pour tant que vous viurez.

Cependant les mêmes papiers font foy, qu'elle ne fut pas la premiere prieure, ains vne qui s'appelloit en son surnom de Roche Matthée, dont le Nom propre ne se trouue pas. Ie croys que ce fut à cause de son age, n'ayant alors precisement qui vint & vn an, veu que l'on trouue qu'elle mourut l'an 1372. le dixsettieme May, agée de quatre vint set ans, apres auoir gouuerné vint-deux ans, succedant à la

à la susditte, lors qu'elle etoit sur son quarante quatrieme, d'où l'on tire qu'elle n'auoit pas dauantage que 21 an. C'est tout ce que i'ay pû auoir du lieu même de Poissy, mais ayant û en main les anciens regitres de Bernard Guy, lequel ecriuoit pour lors actuellement, quand la possessiõ de ce monastere fut prise, voicy comme luy même decrit la fondation de ce Monastere. Les diligences de nos Peres en la poursuitte de la canonization de saint Louys Roy de France, bienfacteur signalé de tout l'Ordre, ayant heureusement reüssi, comme l'on peut voir dans les Archiues de saint Denys en France, où se garde l'original de la petition vnanime, que tout l'Ordre fit au saint Pere pour canonizer ce grand Prince, outre celle que tous les Superieurs de la Prouince de France firent aux Cardinaux, son petit fiz, Philippe surnommé le Bel, voulut reconnoitre les soins, & les affections de nos Peres, en la canonization de son grand Pere.

Sitôt qu'elle fut publiée, il decouurit son dessein au Pere Prouincial, qui etoit alors Guillaume de Kayoco, Picard de nation, & profez du Couuent d'Amiens, & luy dit qu'il pretendoit bâtir vn Monastere Royal, pour y entretenir cent Religieuses. Il en ecriuit encore au Reuerendissime Pere General Nicolas de Taruisio, qui fut depuis Cardinal, & il receut de l'vn & de l'autre toute sorte de bõne volonté, pour accepter ses offres si Royales.

Saint Louys donc ayant eté canonizé l'an 1297. par le Pape Boniface huittieme, l'onzieme du mois d'Aout, le troizieme de son Pontificat, à vn iour de Dimanche, dans Ciuita Vecchia, la même année le vertueux Prince & tres Chretien Roy Philippe le Bel fit ietter les fondemens de ce magnifique & somptueux Monastere, dans le bourg de Poissy, à quatre lieuës de Paris, tirant vers la Normandie, & neanmoins du Diocese de Chartres. Le Roy choisit ce lieu par dessus les autres, parceque saint Louys y naquit l'an 1214. le iour de saint Marc l'Euangeliste, & y fut fait Chrêtien par les eaux du saint Batteme. Durant deux ans on trauailla continuellement à la battisse du Monastere, & s'approchant d'être bientôt acheué, le Roy ecriuit cette lettre au sudit Pere Prouincial, afin de pouruoir à le remplir de vrayes seruantes de Dieu. *S. Louys de Poissy.*

Lettre du Roy au Prouincial de France.

PHilippus Dei gratia Francorum Rex.

Dilecto nobis in Christo fratri Guillielmo Priori Prouinciali Fratrum Prædicatorum in Francia, ac totius Ordinis Vicario Generali salutem.

Cum nos in honorem gloriosissimi confessoris beati Ludouici aui nostri, quondam Regis Francorũ, Monasterium sororum inclusarum Ordinis vestri apud Pissiacum construi faciamus, bonis regalibus fundandum, iuxta munificentiam regiam & dotandum, cuius Monasterij curam venerabilis Pater frater Nicolaus tunc Magister Ordinis, nunc verò sacro-sanctæ Romanæ Ecclesiæ Presbyter Cardinalis, de consilio ac consensu Definitorum,

S. Louys de Poissy.

ac totius Capituli Generalis, anno Domini 1298. Methis celebrati, precibus nostris humiliter annuens deuotè suscepit, eo modo quo alia Monasteria talium sororum Ordini vestro sunt annexa Et cum oporteat in principio maxime tales eligere personas quæ sciant legere & cantare, & quæ talem habeant corporis valetudinem, quod possint onera religionis portare, ac seruare obseruantias consuetas, & quæ in posterum recipiendas in moribus, & scientia, & debito religionis, verbo & exẽplo efficaciter doceãt & informent, & quæ quidem personæ de facili haberi non possunt, nisi inquisitione præhabita diligenti, ac probatione sequenti, quod non credimus melius nec conuenientius fieri, quam per fratres Ordinis, qui ad hoc specialiter debent adhibere diligentiam efficacem, discretionem vestram requirimus & rogàmus attente, quodque ad inquirendum personas prædicto modo idoneas centum, vel circiter, infra clausuram cõpetentem probandas per annum in habitu sæculari, de discretorũ fratrum consilio, fratres maturos, religiosos, & discretos per obedientiam deputetis, & illas quas inuenerint idoneas redigant in scriptis, & nobis & vobis asportare curent, cum certitudine relaturi de conditionibus personarum. Datum Pontisarę die Dominica in crastino beati Iohannis Baptistæ, anno Domini 1299.

La datte de cette lettre nous apprẽd, qu'elle fut ecritte cinc ans iustement, auant que les Religieuses entrassent dans ce Monastere, la prise de possession n'ayant eté que le lendemain de saint Iean Battiste, l'an 1304. l'on peut inferer encore, que ce fut iustement apres la profession de sa cousine à Montargis, y ayant deux ans qu'elle y auoit pris l'habit, agée pour lors de seize ans; & que ce fut enfin apres les bourasques de Boniface huittieme, cõme nous auõs dit cy dessus en la fondation du Couuent de Chartres.

La remarque aussi que le bon Prince fait du Cardinal de Treuigi, lequel etant General de l'Ordre, luy auoit accordé ce qu'il demandoit pour la fondation de son Royal Monastere, nous conduit à vne autre circonstance digne de n'être pas oubliée, que le même qui accepta ses bonnes volontez, etant General, accepta ses bons effẽs etant Pape, veu que souz la premiere année de son Pontificat, les Religieuses entrerent dans Poissy.

De plus encore nous colligeons les intentions de ce grand & vertueux Monarche, visant à honorer la memoire de la sainteté de son grand Pere, batissant vn Couuent dont l'Eglise porteroit le nom de S. Louys, & qui seroit de l'Ordre des Freres Prêcheurs, à cause des obligations que tout cet Ordre auoit à ce saint Roy, & des obligations reciproques aussi de ce saint Roy enuers l'Ordre. Saint Dominique l'obtint par les prieres du saint Rozaire à sa mere la Reine Blanche; ses enfans l'ont eleué, & l'ont suiui dans tous ses voyages en la terre Sainte, & enfin ont poursuiuy sa canonization. Quant aux moyens que ce tres sage Prince designe dãs ses lettres, on luy representa les difficultez pour les executer, & il s'en remit à la prudence des Superieurs de l'Ordre.

On continua les batimens, &

parceque le Roy n'y epargnoit riẽ, A ils demeurerent à s'acheuer encore cinc ans, iusques à l'an 1304. Dans cette année, le Chapitre General de Toulouze finy, le Reuerendissime Pere Aymery pour lors Maitre General de l'Ordre, prit des Monasteres de Proüille, de Roüen, de Condom, de Montargis, & de Mets, plusieurs Religieuses d'obseruance, & leur donna pour premier Prieur frere Arnaud d'Aubi- B gny, duquel nous auons cy dessus parle, confesseur du Roy.

A ces memoires trés assurez, nous pouuons ajouter ce dont nos yeux peuuent rendre temoignage. Quiconque a veu ce batiment, & la structure de tout ce qui luy appartient, admire la magnificence du Prince qui en fait a les depẽses. Son Eglise paroit vne Catedrale, & tout le reste marche à l'egal d'icelle, auec C proportion. Elle est dediée à saint Louys, & est la seconde qui porte son nõ en l'Ordre, celle d'Eureux ayant eté la premiere. Il y a û de tres grandes & signalées Religieuses en vertu, en extraction, & en science même, il y en a maintenant encore, & y en aura toujours. Quãt à celles qui s'y sont rẽdues signalées en vertu, ie laisse à leur diligence de m'en enuoyer les memoires assurez, pour le troisiéme volume des bien-heureuses & illustres Reli- D gieuses de l'Ordre que i'espere faire l'année prochaine. Quant à celles qui ont fait parêtre la beauté & la bonté de leur esprit par leurs écris, les memoires en ont eté donnez au Reuerend Pere Louys, de l'Ordre des Reuerends Peres Carmes, lequel dresse la Bibliotheque des filles & femmes illustres qui ont ecrit.

Quant à celles qui ont eté de grande & Royalle naissance, l'on m'a donné les suiuantes. *S. Louys de Poissy.*

Seur Isabeau de Valois, fille de Charles de Valois, troisieme fiz de Philippe le Hardy, fiz de S. Louys, seur de Philippe de Valois.

Seur Isabeau d'Alençon, fille de Charles de Valois, Comte d'Alençon, fiz dudit Charles de Valois. Ce Charles d'Alençon qui etoit frere de seur Isabeau de Valois, & se fit Religieux de l'Ordre des freres Prêcheurs, fut depuis Archeuêque de Lyon.

Seur Marguerite de France, fille de Iean Roy de France.

Seur Marie de France, fille de Charles siziéme.

Seur Isabeau d'Artoys, fille de Philippe d'Artois, fiz de Robert second du nom, Comte d'Artois, fiz de Robert de France, Comte d'Artois, frere de saint Louys.

Seur Marie de Bretaigne, fille d'Artus premier du nom, Duc de Bretaigne, fiz de Iean second du nom, premier Duc de Bretaigne.

Seur Marie de Matheselon, fille de Beatrix de Dreux, fille de Robert de Dreux, Comte de Beauuais, Celle-cy n'est de sang Royal que par sa mere.

Pour ce qui est des autres naissances inferieures à la Royalle, ou à celle de Souuerain, il faudroit nommer quasi toutes les Religieuses, la plu-part etant des plus illustres maisons de France.

s. Thomas d'Aquin de Paris.

Fondation du Monastere de l'Angelique Docteur saint Thomas d'Aquin, à Paris.

TITRE VIII.

CE Couuent de l'Annonciation, verifiant par la bonne vie de ses enfans, les parolles du saint Esprit, que la gloire du pere, c'est l'enfant sage, *Gloria patris filius sapiens*, ietta dans l'esprit des plus grans de la Cour, vne deuotion particuliere vers saint Dominique, chacun ouurant les yeux aux graces, dont il fut priuilegié de Dieu pendant sa vie, & se confiant en ses merites & intercessions auprés de Dieu. L'obseruance & la pieté des Religieux de ceans, faisant reviure la memoire de leur saint Fondateur, és cœurs de tous les Parisiens, & nommement des Grans de la Cour, la tres-haute & tres-puissante Dame ANNE DE CHAVMONT, veuue de tres haut & tres puissant Prince FRANÇOIS D'ORLEANS, Comte de saint Paul, Duc de Fronsart, & Pair de France, s'affectionna beaucoup à saint Dominique, & à tout son Ordre.

Il fut en son cœur vn de ses patrons & amis particuliers aupres de Dieu, pour la secourir en ses besoins, & nommement à la conduitte de ses affaires. Dieu permit qu'elle en ût vne de tres grande importance, fort difficile à demèler, d'vn trauail indicible à poursuiure, & d'vne issuë fort dangereuse. Son esprit en etoit beaucoup inquieté, & le repos de son cœur fort alteré. A De tous côtez qu'elle se tournât, elle decouuroit des peines & des angoisses. Ne sçachant à quoy se resoudre, la veille de nôtre Pere saint Dominique, le saint Esprit fit naitre vn petit iour de confiance dans son ame, qui luy faisoit voir, que son patron & amy saint Dominique feroit quelque chose pour elle. Ce petit rayon de lumiere, fut aussi dans son cœur vn petit rayon de miel, qui l'obligea de se mettre en oraison, pour le mieux B sauourer, & s'en fortifier interieurement. Elle y demeura trois heures entieres, se iettant en esprit aux piez du saint, afin d'en auoir le secours fauorable.

Son cœur & ses yeux ayans fait si longue instance, celuy là par ses elans & sanglos, & ceux cy par ses pleurs & larmes, Saint Dominique luy fit octroyer tout ce qu'elle demandoit: En même tems qu'elle se leua de l'oraison, ses gens luy firent sçauoir qu'vne telle personne C desireroit luy parler. C'etoit la partie qu'elle deuoit attaquer, & laquelle s'etoit resoluë de ne flêchir en riẽ, qui pût la fauoriser. D'abord cette nouuelle frappa son cœur d'apprehension, & sur le champ fut vn peu alterée; mais tout à coup Dieu la fortifia, & vint accueillir d'vn front serein la personne qui la demandoit. Auec la même trãquil-D lité d'esprit, elle mit son affaire sur le tapis, luy demanda quel etoit son dessein, & comment tous deux en pourroient sortir au gré l'vn de l'autre. Dieu benit si fort les parolles de cette vertueuse Princesse, que ce Grand fut tout chãgé, & luy donna la carte blanche, pour disposer ainsi qu'elle voudroit, se rapportant entierement à sa vertu & fidelité.

Dêlors Madame la Comtesse de A saint Paul voulut être la petite seruante de saint Dominique, resoluë de luy être plus deuote que iamais, & promit de communier tous les ans a sa fête. Ce qu'elle resolut & promit, elle l'executa, mais auec de tres grans & treshaus interês ; car peu de tems apres, elle receut du Ciel inspiration de fonder vn Monastere de Religieuses de son Ordre, lêquelles vecussent dans l'obseruance primitiue, comme les Re- B ligieux de ce Couuent de l'Annonciation. De tout son cœur elle accepta l'inspiration, & afin de ne rien entreprendre sans conseil, & de mieux se gouuerner en l'acheminement de cet affaire, son humilité voulut en communiqner aux Reuerens Peres Iaquinot & Arnaud de la Compagnie de Iesus, lêquels approuuerent son dessein, & luy conseillerent de prendre les Religieuses du Monastere de sainte Ca- C terine de Sienne à Toulouze: cet auis la confirma tout à fait en sa bonne volonté, & incontinent apres, elle écriuit à la R. Mere Prieure touchant l'execution de son dessein, auquel elle pretendoit mettre la main le plutôt qu'il seroit possible.

Les Meres de Toulouze se sentans fort honorées de ce que son D Altesse les auoit preferées a tant d'autres, luy repondirent, que chaque Religieuse du Monastere s'etoit offerte pourcooperer à ses pieuses volontez, & qu'au premier mot de commandement qui leur seroit fait de la part de Monseigneur l'Archeuêque de Toulouze, tout aussitôt elles partiroient au nombre qu'elle auoit demandé : sur cette reponse, elle mit hardiment les fers au feu, & se seruant de l'occasion de l'extrordinaire legation de Monseigneur le Cardinal Antoine Barberin, elle en obtint lettres expediées à Lyon, le cinquieme du mois d'Octobre l'an 1625. portant commission à Monseigneur l'Archeuêque de Paris, d'eriger en sa ville Metropolitaine, vn Monastere de Religieuses de l'etroitte obseruance de l'Ordre de saint Dominique, lêquelles étans souz sa iurisdiction, iouyroient neanmoins des priuileges, graces, & faueurs, octroyez par les saints Peres, aux Monasteres soumis à la direction de l'Ordre.

S. Thomas d'Aquin de Paris.

Ce n'etoit que le premier pas de l'affaire ; il y en auoit encore cinc autres à faire : le premier d'iceux étoit l'argemente du Roy ; le 2. permission de la ville; le troisieme, l'acceptatiõ de Monseigneur l'Archeueque de Paris ; le quatrieme, l'arret & aueu du Parlement ; le cinquieme, l'obeyssance de Monseigneur l'Archeuêque de Toulouze. La bonne Princesse zelée pour ce grand affaire, s'y employa iour & nuit auec tant d'ardeur, qu'en peu de mois elle obtint ces choses: icelles obtenuës, pour ne perdre tems, elle prit à loüage dans le faubourg saint Marceau vne grande maison, qu'elle fit ordonner en forme de Monastere : ceux qui virent la disposition entiere de la maison conformement aux ordres qu'elle auoit donné, s'etonnerent de l esprit de sagesse, qui remplissoit l'ame de cette deuote Princesse, tout y etant si bien rangé & si bien meublé, qu'au moins d'auoir passé longues années en la Religion, l'on ne pouuoit du tout auoir plus de preuoyãce: ses liberalitez parurent en l'ex-

S. Thomas d'Aquin de Paris.

cellence de son esprit, par ce que l'Eglise, le Cheur, & la Sacristie, ne manquoient d'aucune chose, laquelle fut necessaire au seruice diuin, & laquelle ne ressentit la magnificence de son cœur Royal.

Tandis que les choses se disposoient à Paris, elle enuoya Monsieur Magnez à Toulouze, lequel arriué qu'il y fut, presenta le Bref de l'Eminentissime Cardinal Barberin, & à Monseigneur de Toulouze, & à la Superieure du Monastere. Celuy la tres volontiers accorda la permission à celles qui seroient deputées, & celle-cy nomma six Religieuses du cheur pour entreprendre ce grand dessein. La premiere fut seur Marguerite de Iesus, & les autres seur Marie de S. Alexis, Bourguionne de la Visitation, seur Maddeleine de saint Pierre, seur Marguerite du saint Esprit, seur Françoise des Seraphins, & seur Ieanne de sainte Marthe Conuerse. Elles partirent de Toulouze le 22. Octobre 1626. bien accompagnées & biẽ regrettées: Comme les filles qui êtoient nommées, ou appartenoient à plusieurs de la ville, ou en êtoient fort cheries pour leur vertu, l'on ne pourroit gueres exprimer les tendresses qu'vn chacun leur temoignoit en cette sortie. Cette cordialité fit resoudre quatre personnes de qualité, trois Damoiselles & vn Conseiller de la Cour, de les accompagner iusques à Paris. Madmoiselle de Buet femme de messire Buet Conseiller au Parlement, & fille du tiers ordre de saint Dominique, Madmoiselle de Teron & Madmoiselle de la Roquette furent les trois, & messire de Senaus Conseiller au Parlement, auec vn Confesseur acheuerent le nombre.

Au sortir de leur Monastere, M. de Claret grand Vicaire de monseigneur de Toulouze les mit entre les mains de Monsieur maigniez, qui promit d'en auoir soin comme de luy même iusques dãs Paris. Apres quoy, la nature, les courtoisies, les ciuilitez, les pleurs, les regres, les adieux, les embrassemens, & les protestations d'vn perpetuel souuenir marcherent en campagne, deuant que iamais elles montassent les carosses. monseigneur le Duc de Vantadour, quantité des messieurs du Parlement, vne trouppe de parens, plusieurs amis, les bonnes seurs du Couuent de sainte Caterine de Siéne qui ne pouuoiẽt laisser celles qu'elles aymoient vniquement, retarderent si fort le partement, qu'à ce iour elles ne pûrent auancer que deux lieuës hors de Toulouze. monseigneur le Duc, & vne vintaine de carosses les accompagnerent iusques au lieu sudit, & la Presidente de Senin les suyuit deux iournées par de là. Leur chemin fut par Leytoure, où feu monseigneur l'Euêque m'a dit les y auoir receu auec vne satisfaction particuliere de leur vertu. Delà elles vindrent à Bourdeaux, & de Bourdeaux à Paris, où elles arriuerent le 27. de Nouembre.

Qui pourroit expliquer la ioye de nôtre vertueuse princesse, voyãt deuant ses yeux, & en son Hotel, celles qu'elle souhaittoit iour & nuit & passionnoit auec tant d'ardeur? elle receut neanmoins quelque deplaisir en leur arriuée, par ce que les ouuriers n'ayans pû disposer la maison selon qu'il êtoit necessaire, madame fut obligée de supplier madame de Iouars, à ce qu'elle daignat luy faire cette courtoisie, que de re-

ceuoir en sa maison Royalle ses A trescheresfilles. madame l'Abbesse, qui auoit eté fille de S. Dominique, & Prieuré du Monastere de Proüilles, nommée Ieanne de Lorriane, de la maison de Guise, les receut le 18. Nouembre a vn Samedy qui êtoit veille de l'Auent, non d'vn accueil passable, mais auec vn excez d'affection, de cordialité, de ioye, & de caresses. Là nos cheres seurs demeurerent trois mois iusques au B cinquieme de mars, durant lequel tems il y auoit de la presse à les entretenir & entendre : l'humilité des Religieuses du Monastere de Iouars êtoit si famelique d'apprendre les voyes de la perfection, bien que d'ailleurs elles y fussent tres sçauantes & experimentées, que nos bonnes seurs se laissans aller à leur candeur & simplicité, leur decouuroient naïuement ce que l'esprit diuin operoit en elles. C

Tout l'accommodement acheué dans la maison destinée pour elles à Paris, madame la Comtesse fut à Iouars remercier en personne Madame, & emmena ses cheres filles, qui ûrent autant de peine à sortir de ce Royal Monastere, que de celuy de Toulouze, pour l'etroitte vnion des cœurs, qui s'etoit contractée par leur sainte & fraternelle conuersation : toutes arriue- D rent à Paris la veille de saint Thomas d'Aquin le sixieme iour de Mars, & vindrent prendre leur refection à l'Hotel de saint Paul. Il y ût tant de Princesses & Dames de la Cour, lêquelles arriuerent pour congratuler madame de son bonheur, & pour voir les bonnes Meres, qu'elles ne purent sortir de cet Hotel qu'vn peu tard, apres auoir dit leurs vêpres dans la chappelle de madame. Quoy fait, elles monterent en carosse, & furent menées à leur Monastere suiuies d'vne celebre compagnie, & y arriuerent sur les quatre heures du soir. De cette particuliere circonstance du tems, on donna le nom de saint Thomas d'Aquin au Monastere, puisque la diuine prouidence, qui ne fait rien qu'auec pois, nombre, & mesure, les y auoit conduit la veille de sa fête. L'on pourroit aussi croire, qu'etans sorties de la ville, qui est la depositaire si fortunée des Reliques de saint Thomas, & qu'arriuans à vne autre qui a le bras & la main de ce Docteur Angelique, elles deuoient porter son nom, leurs freres se trouuans engagez necessairement à vn autre.

S. Thomas d'Aquin de Paris

Etans entrées elles entonnerent le *Te Deum laudamus*, & iceluy acheué, madame les mena dans tous les lieux & les officines du Monastere, pour voir s'ils étoient accommodez, pourueus, & garnis selon que prescrit la regularité : le tout se trouua si bien ordonné, que les bõnes Meres ûssent voulu chanter vn autre Te Deum pour le surcroit d'vne si grande benediction. La cloture ne fut pas encore declarée, iusques à ce que Monseigneur l'Archeuêque venant en personne benir le Couuent, le douzieme de mars, il établit pour Superieure la R. mere marguerite de Iesus, & leur declara l'obligation qu'elles auoiẽt de mener vne vie Reguliere, selon que prescriuẽt les constitutions de l'Ordre des freres Prêcheurs obseruées à la lettre : quelque tems apres Madame la Comtesse s'aquitta pleinement de son deuoir de fondatrice, donnant a ses cheres filles pour leur entretien la somme de

cinquante mille liures, qui furent mis en fons de rente le quatrieme d'Aoust 1628.

S. Thomas d'Aquin de Paris.

Les Religieuses demeurerent en ce lieu iusques à l'an 1632. à la veille de la Natiuité de nôtre Dame, où se trouuans en grand nombre, ce premier Couuent ne pouuoit suffire pour les contenir, & ainsi furent obligées de passer ailleurs. Elles acheterent deux maisons aux marets du Temple, qu'elles habiterent, iusques à ce que des liberalitez de Madame la Comtesse, du surplus des dôs, & des bien fais de Monseigneur le Baron de la Buissiere, l'on edifia ce grand & auguste Monastere proche la porte de Richelieu & de Mont-martre: elles y entrerent l'an 1642. & y sont maintenant pour vn toujours, dans vne parfaite obseruance reguliere. Auant qu'y entrer, nous deuons vn eloge particulier de rereconnoissance aux effes & aux affections de Monsieur Baillou Bourgeois de cette ville, lequel s'engagea de tout ce qu'il auoit, pour vne sōme fort notable en faueur du Monastere, où il auoit vne de ses bōnes filles, nommée seur Elizabeth de l'Enfant Iesus, dont les heureux commencemens & plus fortunez progrez, nous font esperer vne heureuse yssuë.

R'entrons en ce Monastere. Il est a double Dortoir contenant plus de six vint chambres, auec les Cloitres d'vne longueur & largeur magnifique, l'enclos assez passable pour être dans vne ville de Paris, où les pousses de terre valent autrepart les dix & vint arpens, la Sacristie, le Cheur, l'Eglise, le Refectoire, le Chap. les Infirmeries, les Caues, les greniers, les sales, & autres lieux reguliers dans vne splendeur autant auguste que Religieuse.

Nous ferions tort à ce diuin esprit qui touche les cœurs auec tant de suauité, d'amour, & d'affectiō, si nous ne faisions vne speciale mention de l'effet qu'il opera dans le cœur d'vne de ses chastes & fidelles épouses Vne tres noble Damoiselle, fille de Monsieur du Tillet, Baron de la Buissiere, ie voulois dire au lieu de cette qualité, Pere des pauures, nourrissier des orphelins, le bien facteur perpetuel des Monasteres, le grand Aumonier de cette ville de Paris, le refuge de tous les necessiteux, mais sans m'arreter dauantage, cette vertueuse Damoiselle se voulant retirer du monde souz la protection & l'abry de S. Dominique, & craignant de ne pouuoir supporter la rigueur de l'obseruance, pria Monsieur son pere de luy accorder sa retraitte dans l'Ordre, & de vouloir vzer de ses liberalités ordinaires en sa faueur, à ce que les priuileges de Fondatrice ou de signalée biē-factrice luy pûssent être accordez: par ce moyen elle iouïroit de son desir, qui est d'être fille de saint Dominique, & de l'autre ne pourroit en perdre la possession, si les forces ne secondoient pas ses volontez. Monsieur du Tillet consentit à l'vne & l'autre proposition, & donna soissante mille liures à sa fille: elle neanmoins ayant fait épreuue de ses forces, renonça de cœur & d'affection à tous les priuileges sudits, & voulut être comme la moindre de toutes.

On la nomme dans cette vallée de larmes, seur Maddeleine de la Mere de Dieu, l'eternité l'appellera Maddeleine du Cœur de Iesus. Son exemple fraya chemin à vne

sienne

sienne seur vnique, laquelle pres-sentant que le Ciel valoit mieux que la terre, demanda la même faueur à Monsieur son pere, qu'il auoit accordé a son ainée. Elle l'obtint, & pour suyure mieux sa seur, voulut suyure Iesu-Chrit montant au Ciel, prenant le nom de seur Anne de l'Ascension.

Vocation de plusieurs à ce Monastere.

CEs liurées de nôtre Dame, que portent les filles de Saint Dominique, si tôt qu'elles furent en veuë, elles charmerent incontinent les cœurs de plusieurs filles, pour en être vetuës, & les preferent à toutes les grandeurs & richesses de la terre. En dix-neuf ans depuis le settieme Mars de l'ã 1627. iusques à l'an 1646. toutes les suiuantes ont eté receuës.

Seur Catherine de Berthelot, ditte de Sainte Anne.
Seur Maddeleine des Pontis, ditte de Saint Paul.
Ieanne Mayet, ditte de Saint Thomas d'Aquin.
Ieanne Cheualier, d. de la Vierge, decedée le 31. Decembre 1628.
Louyse Peronne, d du S. Sacremẽt, decedée le 13. Ianuier 1638.
Marguerite d'Etouruille, d. de S Iean Battiste, deputée pour la Fondation du Couuent de la Croix.
Antoinette Petit, ditte de Sainte Agnes.
Marie le Moyne, ditte des Anges.
Catherine Massé, d. de la Passion.
Charlotte de Iolycœur, ditte de S. Catherine de Sienne.
Marguerite Cochon, ditte de Saint Hyacinthe.

A Françoise du Bled, ditte de Saint Augustin.
Françoise du Pré, ditte du Rozaire.
Elizabeth Baillou, ditte de l'Enfant Iesus.
Maddeleine de Massac, ditte de la Resurrection, decedée le 8. Decembre 1646.
Ieanne Turquet, ditte de la Vierge, Deputée pour la Fondation de Dinan.
B Catherine du Bernet, ditte de Iesus Maria, Deputée pour la fondation du Couuent de la Croix.
Marguerite de Perelle, ditte de S. Bruno.
Ieanne le Roy, d. de l'Assomption, decedée le 10. Nouembre 1642.
Anne du Bled, ditte des cinc Playes.
Charlotte Thomassin, ditte des Vierges.
Marguerite Aubert, ditte de Sainte Marie.
C Marguerite Heurlot ditte de la Natiuité.
Françoise Borry, ditte de la Presentation, deputée pour la fondation du Couuent de la Croix.
Marguerite de Bonbom, ditte de la Vierge, deputée pour la fondation du Couuent de la Croix.
Marie Gay de la Sourdiere, ditte de Saint Dominique.
Catherine Thomassin, ditte de S. Sauueur.
D Catherine de Benoit, ditte de Iesu-Chrit.
Françoise de Villiers, ditte de Sainte Cecile., Deputée pour la fondation du Couuent de la Croix.
Elizabeth Compens, ditte des Saints.
Maddeleine Noiret, ditte de la Purification, decedee le iour de Paques, qui étoit le vint-troisieme iour de Mars mil six cens trẽte-six.

S. Thomas d'Aquin de Paris.

Françoise Fagond, ditte de Sainte Croix.
Maddeleine du Tillet, ditte de la Mere de Dieu.
Nicolle Ianuier, ditte Pacifique des Archanges.
Marie Michelle, ditte de Saint Michel.
Anne du Tillet, ditte de l'Ascension.
Marie Angelique Senault, ditte de la Conception.
Maddeleine Hector de Marle de Versigny, ditte de la Paix de Iesus.
Marie Besset, ditte de Saint François.
Marie Valentine le Grand, ditte de l'Annonciation.
Louyse Poullaillé, ditte du Saint Esprit, decedée l'an mil six cens quarante-vn.
Marguerite de Bonœuil, ditte de la Vierge.
Catherine Courtois, ditte de Iesus Maria.
Catherine Odelin, ditte de la Purification.
Anne de Meaux de Suruilliers, ditte de la Presentation.
Denise l'Empereur, ditte de Saint Augustin.
Louyse Charpentier, ditte du Saint Sacrement, decedée le quatriéme iour de Nouembre, mil six cens quarante-trois.
Elizabeth de Verdun, ditte de la Visitation.
Anne Corroyer, ditte du Petit Iesus.
Marie d'Ohin, ditte de Saint Gabriel.
Antoinnette d'Heridole, ditte de S. François.
Françoise Gay de la Sourdiere, ditte du Caluaire.

A Marie Geneuiéue le Févre, ditte de l'Assomption.
Marie Moreau, ditte du Saint Esprit.

Les Seurs Conuerses.

Seur Catherine de la Borde, ditte de Saint Ioseph.
Ieanne de Sarderet, ditte de Saint Alexis.
Marguerite le Maire, ditte de Saint
B Raymond.
Françoise Mincent, ditte de Saint Dominique, decedée le cinquiéme de Ianuier l'an mil six cens quarante-vn.
Marie Perrot, ditte de l'Incarnation.
Catherine Rocheron, ditte de Saint Etienne.
Marie Durand, ditte de Sainte Geneuiefue.
C Sebastienne le Rette, ditte de Saint Vincent Ferrier.

Memoire de la fondatrice du Monastere, Madame la Comtesse de S. Paul.

LA reconnoissance fait arretter icy ma plume, quoy que par contrainte, ne me iugeant pas capable
D d'exprimer ce que le doit de Dieu le S. Esprit auoit graué dans cette belle ame: si est-ce pourtant qu'il ne se faut pas taire, lors que les pierres empruntent du sentiment & vne langue, pour en publier la memoire: nous ferons comme les peintres, qui mettent en veue dans leurs tableaux, ce que leur art peut faire auec le pinceau, & cachent d'vne ombre ce qu'ils ne peuuent atteindre, nous dirons ce que nô-

tre stile grossier pourra coucher par écrit, & par vn silence lairrons conjecturer à vn chacun, ce qui étoit de plus precieux en cette belle ame. Le troisieme volume que i'espere donner au public l'année prochaine fera mention de son extraction, education, & engagement au mariage, de sa conuersion à la foy, de sa maniere de vie deuant & apres sa viduité, les bonnes euures qui l'ont rendu signalée dans les espris des plus adonnez à la pieté. Ie ne veux toucher que ce qui regarde sa qualité de Mere & de fondatrice de ce Monastere.

Depuis qu'elle ût si heureusement enfanté son dessein, fondant ce Monastere, ses delices & l'vnique satisfaction de son cœur, furent de conuerser iour & nuit auec ses bonnes filles. Souuent elle s'y retiroit, & vaquoit à ses exercices de pieté, faisant oraison plusieurs heures le iour, tantot en son oratoire, bien souuent au cheur deuant le saint Sacrement. Elle voulut être nommée dans le Couuent seur Anne de la Croix, & prendre pour qualité la derniere seur Conuerse. Afin que cette qualité ne fut pas titulaire seulement, elle en faisoit les actes, seruant les seurs au Refectoire, trauaillant auec les autres pour accommoder leurs habis: Que si la ferueur d'esprit l'emportoit aux discours de la vie interieure, pour y faire courir & voler de plus en plus toutes ses cheres filles, elle reuenoit à soy, ne se tenant pas capable de penetrer si auant dans le Sanctuaire des deuotions de l'esprit & amour diuin : Elle leur baisoit les piés auec les sentimens d'vne humilité qui rauissoient les cœurs de toutes : elle visitoit les

A sœurs malades auec vne charité, compassion, & tendresses de mere toutes particulieres; il ne faut pas écrire, si elle pouruoyoit à leur consolation, puisque c'etoit assez de voir le moindre mal en ses filles, & de faire toute sorte de dépens, afin d'y apporter soulagement. Le plus grãd soin de son cœur pourtant n'etoit pas au cors & à la santé des Religieuses, mais bien à leur auancement dans les prattiques de la vie spirituelle, & de l obseruance reguliere.

S. Thomas d'Aquin de Paris.

B

Quelques iours auant sa mort elle fit vn voyage iusques à Orleans, & prenant congé de ses filles, la Mere Catherine de Iesu-Christ luy demanda, si elle ne vouloit pas être à ses filles à la mort aussi bien qu'a la vie ? l'affection maternelle tout aussi-tôt luy arracha ce soupir: Ah! ouy, dit elle, ie ne veux point être ailleurs qu'auec mes filles; si neanmoins i'en étois beaucoup eloignée, quand il plairoit à Dieu m'appeller de cette vie, ie ne pourrois souffrir qu'on prit tant de peine, pour transporter icy vne carcasse: Ce soupir d'vn cœur de Mere rencontrant des cœurs de même trempe & de vrayes filles, causa l'echo reciproque: toutes s'ecrians, que les extremitez de la terre ne leur sembleroient pas assez éloignées, pour l'y aller chercher, quand Dieu voudroit y disposer d'elle : & comme cette Dame parloit en verité; dez l'heure même elle enuoya son testament aux Meres.

C

D

Quelque tems apres son retour, sa derniere maladie luy vint donner assignation, pour aller prendre possession du Paradis qu'il luy auoit preparé; elle s'y disposa l'espace de

S. Thomas d'Aquin de Paris.

six iours que son mal dura, mais pour mieux parler, elle seella d'vne parfaite resignation & vnion au cœur de Dieu, toutes les dispositions precedentes qu'elle auoit fait pendant sa vie. Les effés le temoignerent ainsi. Quand on luy porta le S. Sacrement, elle se fit leuer, & bien qu'à ce même iour elle ût eté saignée des deux piés, elle fut neanmoins au deuant de son cher Maitre, sortant de sa chambre & allant B iusques à la premiere porte de la salle: les deux filles qui la soutenoient, ont bien asseuré dauantage pour preuue de son extrordinaire ferueur: elles ont protesté, que la malade n'ayant pû quasi se remuer pendant les atteintes & douleurs de sa fiebure, cependant à cette fois allant au deuant de son Iesus, elle les emportoit. Si tôt qu'elle l'apperceut, elle se mit à genoux & adora le saint Sacrement auec tant de foy, d'amour, & de confiance, que C tous les assistans fondirent en larmes: & parce que durant sa ieunesse les tenebres de l'heresie l'auoient accueillie, elle fit vne protestation de foy tres autentique, laquelle fut beaucoup estimée des sçauans & des gens de bien, y entendant vne tres sublime confessiõ des veritez les plus releuées de ce mystere, & vne sauoureuse expression de l'amour diuin caché dans ce même tres-adorable mystere.

Monsieur le Curé de saint Paul la D voulut faire leuer, mais elle s'en excusa fort humblement, & communia de la sorte, laissant toute l'assistance dans vn etonnement de sa vertu: Apres sa Cõmunion elle demanda l'Extrem'Onctiõ, & protesta vouloir mourir en fille de l'Eglise, sur quoy se leuant, elle suyuit le A saint Sacrement iusques dehors sa Salle, prenant interieurement congé de luy, iusques à ce moment qu'elle auroit ce bonheur de le voir à decouuert au Ciel: Apres cet effort de l'esprit, son cors tomba dans ses premieres foiblesses, & il la fallut porter au lit. Son cœur n'oubliat iamais ses filles, elle demanda leur Tourriere, laquelle luy temoignant que iour & nuit elles étoient successiuement les vnes apres les autres deuant le tres saint Sacrement pour elle; C'est dequoy ie les remercie, dit elle, tres affectueusement, & ie ressens palpablement les effés de leurs prieres.

Si nous admirons le respec de cette vertueuse Princesse au tres-saint Sacrement, nous deuons admirer encore celuy qu'elle porta à son Pasteur, lors qu'elle receut de luy le Sacrement de la penitence. Iamais elle ne voulut se confesser à luy dans le lit, ains dehors, etant assise, puis demanda pardon à tous ses gens, depuis le premier iusques au dernier, leur dit à tous en particulier ce qui étoit necessaire pour leur condition & leur salut, & laissa dans leurs cœurs vn regret tres sensible de perdre vne si bonne & vertueuse Maitresse.

Venons maintenant a ses dernieres agonies: son cœur s'euapotant tout soy-même en actes d'amour, de confiance, de resignatiõ, de foy, de contrition, d'humilité, de patience, & de perseuerance, il luy arriua de faire cette parenthese, auec vn grand soupir. Ah! qu'il y a bien difference de faire en santé les actes pour bien mourir, & les faire à l'heure de la mort. Cõme voulant dire, que si l'on sçauoit les abbatemens que l'esprit endure

pour lors, dans la cõsternation des forces du cors, l'on feroit en santé de si grans & puissans actes des vertus sudites, qu'on y seroit tout stilé à cette heure là.

Elle receut en la prattique de ces actes, l'Extreme-Onction, & les continua iusques au dernier coup mortel, que son cœur plein d'amour receut. En le receuant, elle en donna vn autre au cœur de Iesu-Chrit, & s'ouurit la porte pour y demeurer à iamais. Ce fut le 17. Iuin 1642. quinze ans apres la fondation de son Monastere. Son cors fut porté au Monastere de ses bien-aymées filles, mais il ne pûtêtre receu qu'auec des larmes & des soupirs, qui durerent iusques à tantque la veuë de la volõté de Dieu ût dissipé les nuées, que l'affliction auoit causé dans leurs ames. Alors apres auoir bien soupiré, elles respirerẽt, mais en aspirant au repos de leur mere, prians toutes auec des langues inouyes aux delicâs du monde; Chacune se condamnoit à beaucoup d'austeritez, outre les communions, prieres & indulgences, que toutes luy appliquerent. On mit son cors où elle auoit desiré, au milieu de ses filles; & elle auoit raison, etant assuré que son esprit est au milieu des enfans de saint Dominique.

Fondation du Monastere de la Croix, de l'Ordre de saint Dominique à Paris.

TITRE IX.

L'An mil six cens trente six, la Reuerende Mere Marguerite A de Iesus, voyant ouuerture pour fonder vn autre Monastere, & n'ignorant pas que nôtre Pere saint Dominique souhaittoit de ses Enfans, qu'ils preferassent tous leurs contentemens particuliers afin de prouigner l'Ordre, elle prit l'occasion au poil, & la menagea si dextrement, qu'enfin elle y ût le reüssissement desiré, & sortit à cet effet du premier Monastere le trei- B zieme Decembre de l'année sudite, accompagnée de la Reuerende Mere de la Visitation, & de quelques autres seurs. Durant quelques années, elle se retira dans vne maison à loüage, religieusement accommodée, & enfin en ayant fait achetter vne dans le faux bourg saint Antoine, d'vn air fort sain, tres belle & spacieuse, elle en prit possession fort solemnellement l'an 1641. accompagnée de Mada- C me la Princesse, la Duchesse d'Eguillon, & autres Dames qui honorent & cherissent beaucoup la vertu de la Mere.

Du Monast. de la Croix à Paris.

Bientôt apres qu'elles furent en ce monastere, Dieu voulut prendre les premices de ce nouueau monastere, & retira vne ieune professe de six mois nommée Seur Anne de la Croix, laquelle souffrit vn martyre toute viuante. Lhydropisie l'enfla prodigieusement, & sa peau D se creuant en plusieurs endrois, son cors auoit plusieurs playes, & comme la pourriture menassoit les parties affligées & creuassées, le chirurgien y appliqua le razoir, & y fit des incisions extremement douloureuses. Sa patience neanmoins se rendit signalée, souffrant comme les Martyrs, auec amour & loüanges de Dieu, au milieu des tourmens Enfin l'heure de son de-

part arriua, qui fut le quatrieme de l'an 1642. apres auoir dit ces derniers parolles *Iesus, Maria, Ioseph.* Ie reserue le reste au volume que i'ay promis, selon vne lettre que les Meres de Paris ecriuirent à celles de Bordeaux, qu'elles me dőnerent par apres. I'aurois ecrit peut être dauantage, si i'ûsse pû auoir le bon-heur de leur entretien, ou que leur commodité leur ût permis de répondre à mes lettres.

Fondation du Couuent de Blois.

TITRE X.

S. Domin. de Blois.

L'An mil deux cens septante quatre, le Chapitre General de Lyon en France, permit que l'on acceptât la fondation qui se presentoit à Blois : Nosseigneurs les Comtes de Blois Iean & Guy, enfans de Charles Comte de Blois, batirent le Couuent ioignant leur Chateau ; leur affection etoit si intime vers les Religieux de l'Ordre, que s'ils ûssent pû l'enclauer aysement dedans, ils l'ûssent fait. Ce que l'on peut iuger de ce qu'ils firent, pour nous etablir proche du Chateau. Ils nous donnerent l'Eglise Parroissialle ditte de saint Geruais, & la transporterent ailleurs. Ils firent boucher des ruës, & ruinerent plusieurs maisons. Quant aux batimens, ils reuenoient à leur affection, & leur pouuoir, lequel en ce tems la n'etoit pas des mediocres, puisqu'vn des Cadês de la maison, a epousé vne Duchesse de Bretaigne, par l'ordre du Duc son oncle, duquel elle fut constituée heritiere.

Cette maison a persisté dans sa splendeur, iusques aux derniers troubles de la religion. Par deux fois les heretiques y ont assené le marteau, & presenté le feu ; la premiere, ils volerent les papiers, les ornemens de l'Eglise, l'argenterie, & brulerent toutes les reliques. La seconde, ils ruinerent les batimens & l'Eglise de fonds en cőble. Dans son malheur, elle ût ce bonheur d'être mere d'vn enfant, qui l'a remise sur pié, sçauoir est, le Reuerend Pere Noël Des-Landes. Ce grand homme rauissant les peuples par sa predication, les doctes par sa profonde science, & les plus grans de la Cour par le flux de son eloquence, merita d'être mis aux emplois qui etoient reconnus des sőmes assez notables. Luy, vray pauure de nôtre Seigneur, ne s'en voulut iamais reseruer rien, & les consignoit entre les mains des Superieurs, pour en rebâtir son Couuent. Le Roy par apres luy donnant quelques pensions, il les appliquoit au même dessein, & enfin etant Euêque de Treguyer en Bretaigne, il retrancha ce qu'il pût des reuenus de son Eglise, & en acheua le Couuent. Il a vne des plus belles Eglises de la ville de Blois, Cloitre, Dortoirs, & Refectoire, & les pierres viues de la maison la releuent tous les iours de plus en plus : Ie veux dire les bons sujês qui en sortent, & font honneur à l'Ordre qui les a eleué dans icelle.

Autrefois elle a eté le siege d'vn Inquisiteur de la foy, la Mere de plusieurs grans Docteurs, l'Academie de plusieurs bons Ecriuains, & vne source de rares & excellens Predicateurs. Le seul Pere Gentian Billaud suffiroit pour la preuue de

ces choses, luy seul faisant plusieurs Docteurs, plusieurs Ecriuains, & plusieurs Predicateurs, ayant eté l'oracle de son tems, pour la Theologie, pour le gouuernement, & pour la predication. Il a regenté plus de vint ans en Theologie dans Paris, gouuerné deux fois la Congregation Gallicane en qualité de Vicaire General, & vne fois le Couuent de saint Iaques; Outre luy neanmoins, on en produiroit d'autres, si quelque plume curieuse vouloit rechercher dans les cendres de son antiquité.

A

B

Fin des fondations des Couuens & Monasteres, qui sont en l'Archeuèché de Paris, & ses Euèchés Diocesains suffragans, Chartres, Meaux, & Orleans.

C

Des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, en l'Arùèché de Toulouze.

CHAPITRE II.

DEpuis l'an mil trois cens dix-set, l'Euèché de Toulouze ayant eté erigé en Archeuêché par Iean vint-deux, le même luy donna sept Euêchez pour suffragans, sçauoir est Montauban, Rieux, Mirepois, Lauaur, Lombez, Saint Papoul, & Pamiers, ainsi nous auons en ce Chapitre les fondations des Couuens de Toulouze, & de tous les autres qui sont ez lieux & villes de ces sept Euêchez.

D

Fondation du tres celebre & illustre Couuent de l'Angelique Docteur saint Thomas d'Aquin, à Toulouze.

TITRE I.

S. Thomas de Toulouz.

SI tôt que nôtre bien-heureux Pere saint Dominique ût formé son dessein, de fonder vn Ordre, qui út pour but la predication de l'Euangile, & que pour le commencer, il ût assemblé quelques bons seruiteurs de Dieu, poussez de même esprit que luy. Le même qui luy auoit inspiré ce dessein, toucha le cœur des deux nobles & riches bourgeois de Toulouze, freres germains, l'vn appellé Pierre de Syllan, & l'autre Thomas, afin de se ranger sous sa conduitte, & luy donner les maisons qu'ils auoient proche le Palais du Comte, à la porte Narbonnoise.

Cette offre venant tres à propos à l'execution de ce que saint Dominique projettoit, il l'accepta; & ce fut la premiere maison, où il assembla ses enfans, & leur fit commencer les prattiques de la vie reguliere. Apres neanmoins qu'il ût fondé son Ordre, & qu'il en ût obtenu la confirmation, le venerable Foulques Euêque de Toulouze, ne trouuant pas que cette premiere maison luy fut des plus commodes, il luy donna l'Eglise de saint Romain martyr, & y fit bâtir en diligence tous les edifices necessaires aux fonctions d'vne vie Religieuse, & de l'obseruance reguliere.

Nos Peres y vindrent habiter, l'an 1216. mais le nombre des Re-

S. Thomas de Toulouze.

ligieux qui s'enroloient sous l'etendart que nôtre bien-heureux Pere auoit leué, croissant de plus en plus, ce premier Couuent fut trop petit pour leur donner vne conuenable retraitte ; & parceque de tous côtez il etoit borné de limites publiques, hors d'esperãce de pouuoir iamais s'etendre, nos Peres se resolurẽt de chercher vn lieu plus ample & plus commode, afin d'y bâtir vn Couuent qui fut capable de cent Religieux.

Ceux qui ûrent la commission de cette entreprise, furent deux celebres personnages, qui etoient en grande reputation, non seulement dans la ville, mais encore dans toutes les Prouinces circonuoisines. L'vn etoit Raymond de Falgario, de la ville de Mire-mont, pour lors quatrieme Prouincial de la Prouince Thoulouzaine, & qui depuis fut elû Euêque de la même ville de Toulouze. L'autre etoit Iean de Iouanne, Prieur pour lors du Couuent de saint Romain, & qui depuis le fut en plusieurs autres lieux. Ces deux ioignans les aumônes que les plus zelez & affectionnez bourgeois leur auoit fait, à celles du Seigneur Ponce de Capdenier de Toulouze, achetterent de Bernard Raymond Fuster, vn grand iardin appellé de Garriges, en la Paroisse de nôtre Dame de la Daurade l'an 1229.

Là on commença de batir quelque chose de ce magnifique Couuent, que nous voyons à present, en sorte que l'an 1230. le Pere Iean de Iuoanne Prieur alors, & ses Religieux quitterent celuy de saint Romain, & se transfererent au nouueau, qui fut dedié à la sainte & sacrée Vierge : & ce fut le saint

A Euêque Foulques, tres grand amy de saint Dominique, lequel les mit en possession, & mourut l'année suiuante 1231. Apres ce premier achât & ce commencement d'edifice, tous les Prieurs qui suiuirent iusques à l'an 1264. aquirent tous les enuirons, & Raymond de Falgario, venant a être Euêque de Toulouze, contribua tellement de ses reuenus Ecclesiastiques à la fabrique du Couuent, qu'il en fit la B meilleure partie. En souuenance dequoy, le même Couuent ayant û le bon-heur d'être le depôt de son saint cors, luy fit vn Epitaphe sur le lieu de sa sepulture, qui est maintenant au cõmencement du cheur vers le grand Autel, auec ces vers de l'ancienne Rime & simplicité.

Præsul Raymundus iacet hîc, quem flet modò mundus,
Cuius erat fundus: Mirus Mons, hinc oriundus:
C *Verbis facundus, paucis probitate secundus,*
Factis fœcundus magnis, sensuque profundus.
Ordo facit fratrem, fratrum Prouincia Patrem,
Mons pessulanus ipsum de fratre Priorat,
Sed Tholozanus Catedralis chorus honorat,
Virgo Maria Dei præsentet eum faciei,
D *Vt sic fiat ei, dic miserere mei.*

Le venerable pere Pierre d'Alet, succeda la même année 1230. au susdit Prieur, & fit des acquisitions assez notables, mais Ponce de saint Gilles, qui le suiuit en l'an 1233. fit auoir la plus grand part de ce grand enclos, où sont tous ces magnifiques batimens de l'Eglise, du Cloitre, des Refectoires, grand & petit,

petit, & autres lieux des Monasteres. La persecution empêcha la poursuitte du dessein, les Capitoux chassans nos Peres de Toulouze, l'an 1235. le 5. Nouembre, comme nous auons dit au triomphe des Martyrs, au titre des François.

L'EGLISE.

Nos Religieux etans de retour à Toloze l'an ils reprirent leur ardeur à poursuiure les desseins commencez. L'Euêque Raymond de Falgario fit commencer cette magnifique Eglise toute de brique, depuis les fondemens iusques au toit, laquelle bien que batie depuis 400. ans, sẽble sortir des mains des ouuriers, tant elle est dans son entier, & dehors & dedans. L'entrepreneur s'etant mépris, en ses hauteurs & largeurs, il reconnut en la suitte du bâtiment, que l'Eglise ne pourroit être voutée, si les ceintres n'etoient appuyez que sur les deux maitresses murailles, à cause de leur hauteur, & trop grande largeur entre elles. Pour cette raison les experts consultez, on dressa des pilliers au milieu de la nef, & tout du long d'icelle, pour soutenir le faix du comble. Ils font vne des merueilles de cett'Eglise, & rendent glorieuse la faute de l'Architecte, chacun etant vne pile de meules de moulin toute d'vne piece, bien cimentées, rondes, & polies. Vn de ces piliers, qui est le premier, où l'Eglise forme son demy cercle, soutient les arcs des sept Chappelles, & est la clé de leurs voutes. Celle qui est au milieu des sept, est dediée à nôtre Dame du Rozai- A re, fort enrichie d'ornemens, peintures, & tableaux, auec vn retable de grand prix, accompagné de belles figures, & le tout surdoré. A main droitte, regardant l'Occidẽt, elle a quatre Chappelles qui la suiuent, la premiere, dediée à saint Dominique, la seconde, à S. Pierre martyr, la troisieme au saint Esprit, & la quatrieme au Crucifix. *S. Thomas de Toulouz.*

A main gauche, regardant touB iours l'Occident, elle en a huit, la premiere, dediée à saint Hierome, la seconde, à saint Raymond, la troisieme, à la sainte Trinité, la quatrieme, à sainte Catherine martyre, la cinquieme, à saint Hyacinthe, & est la Chappelle des Orfeures, la sizieme, à saint Pierre & saint Paul, ou sainte Catherine de Sienne, la settieme, à saint Iean Battiste, & la huittieme à saint C Luc.

Vis à vis d'elle, tirant neanmoins à l'aile droitte, est le sepulcre de l'Angelique Docteur saint Thomas d Aquin, dont la structure debat auec celle des anciens Mausolées, tant pour son etoffe, que pour sa forme. Vn Pere de la Compagnie de Iesus, nommé le Reuerend Pere Henry Aubry, l'a trouué digne de sa plume, l'employant à faire sa description en vers heroïD ques, lêquels repondent à l'excellence du sujet. C'est vn batiment, où l esprit de l'Architecte n'a rien laissé d'ingenieux à faire parêtre sõ art & satisfaire commodement à la deuotion des seculiers, & à la pieté des Religieux. Il eleue sur vn pied'estal en façon de Pyramide, vne machine fort haute, à quatres faces; L'vne regarde l'Occident, & c'est celle que les Religieux etans au cheur, enuisagent de front, se

S. Thomas de Toulouze.

tournans au grand Autel. L'autre A opposite regarde l'Orient, & c'est celle que le peuple enuisage, presentant ses veux & ses prieres au saint Docteur. La troisieme regarde le Midy, & c'est celle qui se presente d'abord aux yeux de ceux qui entrent dans l'Eglise. La quatrieme regarde le Septentrion, & est du côté des batimens du Cloitre. Ces quatre faces ont les plus riches ornemens de la sculture, B qu'on pourroit excogiter. Les deux Orientale & Occidentale, font montre de quantité de coulonnes de marbre à plusieurs especes, blanc-sanguin, pâle-verd, iaunissant, rougissant, a veines iaspées, à rameaux verdoyans, à taches d'agathe, & de toutes les façons. Chacune a son Autel, l'Orientale pour le peuple, l'Occidentale pour les Religieux. Les deux autres faces Meridionale & Septentrio- C nale, portent leurs ouurages de cizelures en beau relief, accompagné de quelques figures; & chacune ouure vne porte, la Meridionale aux seculiers, la Septentrionale aux Religieux, pour aller prier aux piez du sepulcre du saint. Tout le cors de l'edifice demãde les yeux pour en decouurir la beauté, la symmetrie, les enioliuemens, le melange des marbres, les figures, D & la delicatesse de la main qui a fait l'ouurage. Ie ne puis m'empecher d'en nommer les deux qui ont concouru principalement à iceluy, sçauoir est, F. Claude Borré, & F. Ieã Raymõd, tous deux FF. Cõuers. La pointe Pyramidale de ce glorieux Mausolée, nous ayant fait leuer les yeux, nous les arretterons à la beauté de cette voute, faite de briques, & qui porte dessus son dos vne des plus fortes, des mieux serées & liées, & plus pressées charpentes, qu'on voye dessus les Eglises. Cette grande masse d'Eglise se fait decouurir de loin, par la pointe de son clocher, qui semble faire son fondement du toit & de la cime d'icelle. L'escalier de pierre de taille, donnant libre moyen de monter iusques au haut, ceux qui satisfont à leur curiosité, voyent ce leur semble la rondeur entiere de l'Vniuers, tant la circonference de leur orizon paroit elargie. pour vne plus grande commodité, & n'encourir aucun danger, il y a vne platte forme pauée de plomb, & ceinte d'vn ballustre de marbre blanc, à qui la Lune fait vn peu sentir ses dens, quelques pilastres etans vn peu rongez de la suitte des années.

Les Officines & lieux reguliers du Couuent.

SOrtans de l'Eglise pour entrer dans le Couuent, nous irons par la porte qui est au fons d'icelle, & verrons vn petit Cloitre, lequel meine à vne Chappelle dediée aux trois Roys, laquelle est entretenuë par les Marchans de Toulouze, dans vne magnificence tres grande. Son enceinte est bordée des tableaux au naturel de tous nos Rois, son Autel n'a qu'or & azur, auec toutes les marques d'vne pieté royalement Chretienne. Ressortans de ce Cloitre, nous entrons dans le regulier, lequel a toutes ses arcades appuyées sur des piliers de marbre, & toutes les plattes formes sous le vuide de

leur ceintre sōt de pierres de même A liestoffe. Cotoyant sa partie Orientale, on trouue le Chapitre qui feroit en vn besoin vne tres belle Eglise, tant il est vaste, plein de tableaux, & accompagné d'vn bel Autel. En suitte l'on rencontre la Chappelle des freres batie par vn Euêque de l'Ordre, laquelle s'appelle aussi la Chappelle de saint Come & saint Damien. On luy donne le premier nom, à cause que nos Religieux y sont enseuelys, y ayant plusieurs caueaux fais B à dessein pour y receuoir leurs cors. On luy donne le second, parceque les Medecins & Chirurgiens y font leur solemnité, & l'entretiennent comme la leur propre. Elle ne passeroit pas seulement en vn besoin pour vne Eglise, mais en effet elle en est vne, tant elle est majestueuse. Le Refectoire suit apres, qui se dit être le premier de tous ceux qui sont és Couuens de l'Ordre; on croyroit que ce lieu auroit eté destiné pour les assẽblées C d'vn Concile, tant il est auguste pour sa largeur, hauteur, & longueur. Gaignant par apres les degrez pour monter au Dortoir, nous le voyons diuisé en quatre pars, faisant reellement & de fait vne Croix. A côté sont de tres grandes & larges infirmeries, à qui les hospices sont voisins, proche dêquels se void vn ancien refe- D ctoire, nommé petit en comparaison du grand, où les conualescens, les debiles, & accablez de trauaux receuoient quelque soulagement. Au dessus est vne librairie à l'antique, des plus rares de la France. Les liures y sont tous enchainez sur des bancs, tres commode pour l'etude. Sa longueur & largeur est tres grande; ses liures en quantité, auec forces rares manuscris, & entre les autres plusieurs gros volumes de Bernard Guy, lequel a composé tout ce que l'antiquité a laissé par ecrit de la vie des Saints, pieces qui sont beaucoup estimées.

S. Thomas de Toulouze.

Auec cette grande etenduë, qui sert de fons à tant de batimens, il y a deux iardins, l'vn pour les Prêtres, & l'autre pour les Freres Nouices, rien ne manquant à ce premier Couuent de l'Ordre.

Les emplois honorables & titres glorieux de ce Couuent.

CE luy sera le plus glorieux d'être le premier de tout l'Ordre, la source maitresse de tous ses enfans, & le premier seiour de son Patriarche. Ce ne luy sera pas des moindres, qu'il ayt û iusques à present des Inquisiteurs de la foy, dont quelques vns ont versé leur sang pour sa deffense. Des Superieurs & des Religieux à centaines, qui ont illustré la Religion des Freres Prêcheurs par leur sainteté, par leurs grans emplois, par leurs predications, par leurs êcris, par leurs disputes & leçons publiques, & par leur adresse à la conduitte des ames. Ce luy en sera vn des notables, d'auoir û sept fois le Chapitre General, la premiere, l'an mil deux cens cinquante huit, la seconde, mil trois cens quatre; la troisieme, mil trois cens vint-huit; la quatrieme, mil trois cens septante deux; la cinquieme, mil quatre cens dix-huit; la sizieme,

S Thomas de To.louze

mil quatre cens vint-deux; la settieme, mil six cens vint-huit. I'estime celuy cy plus grand, d'auoit eté choisi du Souuerain Pere Vrbain cinquieme, pour être le depositaire des reliques de saint Thomas d'Aquin. Deux raisons entre les autres emûrent le saint Pere à faire ce choix, qui redondent à l'honneur de ce Couuent, La premiere, d'autant qu'il etoit le plus celebre de tout l'Ordre. La seconde, parceque le même saint Pere auoit nouuellement erigé Vniuersité dans Toulouze, de qui saint Thomas seroit desormais le Docteur & le Patron. Raison qui redonde beaucoup à la gloire de ce Couuẽt, parceque l'Vniuersité pretendant reconnoitre son Patron & son maitre, incorpora premierement nos Religieux, admettant en la compagnie de ses Docteurs, vn de nôtre Couuent. En second lieu, elle choisit nôtre Couuent pour le lieu de ses deuotions, faisant dire vne grande Messe tous les Dimanches à l'Autel du saint Rozaire. Troisiemement, elle fait sa procession solemnelle chez nous le iour de saint Sebastien, en compagnie des Capitoux, & apres la Messe l'on entend vne harangue latine, prononcée par vn des Docteurs. Elle fait le semblable le iour de saint Luc, pour l'heureux commencement des etudes, excepté que les Capitoux ne s'y trouuent pas alors.

En ces derniers tems, il a eté si fortuné que de sortir des mains de ceux qui le prophanoient par le relache de l'obseruance, & par apres être la source principale de la vie reguliere dans ce Royaume de France. Il a glorieusement tra-A uaillé pour r'etablir en nos iours la deuotion de nôtre Dame, par le moyen du saint Rozaire. Outre ce qui est de commun en tous les Couuens, il a cecy de particulier, d'auoir vne Congregation d'hommes, lêquels s'assemblent tous les Samedis en vne Chappelle dans l'interieur de la maison, où apres auoir dit le Chappellet à haute voix par cheurs, ils entendent la predication, & font autres petis B exercices de pieté, qui les auancent beaucoup à la vertu.

Par la ferueur & à la sollicitation des Religieux, tout le peuple de Toulouze porte grandement à cœur la deuotion du saint Rozaire, & depuis quelques années a receu la nouuelle du Rozaire perpetuel, auec des applaudissemens extrordinaires. Pour temoignage de son inclination au Rozaire, tous les ans au premier Dimanche du mois C d'Octobre, se fait vne procession generale fort solemnelle par toute la ville, precedée & accompagnée des instrumens & de la musique de la Catedrale. Leur deuotion a contribué notablement aux frais d'vne riche image de nôtre Dame d'argent, estimée l'incomparable pour ce qui est du trauail de la main, & de la symmetrie des parties, à D l'egard de son total. La decoration de la Chappelle du Rozaire, & la varieté des riches ornemens sacerdotaux prêchent hautement ce que d'vn stile muet ie couche sur ce papier.

Les Religieux de cette maison procurans ainsi l'honneur de la Mere, n'oublierent pas l'honneur du fis, & pour ce, tous les secons Dimanches des mois, ils instituerent la Confrairie du saint nom de Ie-

ſus, & tous les troiſiemes celle du A tres ſaint Sacrement. L'on y admire tous les ans la ſolemnelle proceſſion en l'honneur de ce même diuin Sacrement, qui ſe fait le lundy des feſtes de Paques, où dans la ſplendeur accoutumée la ville marchant en cors, le peuple ſuiuant à la foule, la muſique reſonnant de tous cotez, les Religieux conduiſent & accompagnent le tres ſaint & tres auguſte Sacrement de l'Au- B tel par toute la ville.

Les mêmes ayans les depoüilles ſacrées du glorieux ſaint Thomas l'Apôtre, il n'y a pas de doute qu'ils ne s'employent efficacement à en procurer l'honneur & accroitre la deuotion. Outre ce riche Mauſolée qu'ils ont dreſſé, ils ont procuré çà & là les deniers neceſſaires, à vne tres belle chaſſe d'argent vermeil doré, trauaillée des plus habiles Orfevres de Paris, & enrichie de C pluſieurs pierres precieuſes qu'on y a donné. Toute la ville ſe porte ſi cordialement à honorer ce ſaint, qu'à cauſe de la ſeule reſſemblance du nom, elle vient fondre dans nôtre Egliſe le iour de ſaint Thomas l'Apôtre. L'on fait dauantage le iour du ſaint Docteur, car la veille de la fête, nos Religieux vont proceſſionnellement, mais ſans croix, ſouz la banniere de ſaint Thomas D inuiter les Capitoux à Complies, & eux y viennent auec leurs liurées, & les inſtrumens de Muſique les accompagnant, auec deux cierges d'vne prodigieuſe groſſeur, qu'ils viennent offrir à l'Autel de l'Angelique Docteur, & le lendemain ils aſſiſtent à la grande Meſſe dans la pompe ordinaire.

Reliques & ſepultures.

S. Thomas d'Aquin de Thoulouze.

Pour ce qui eſt des Reliques, outre le cors de ſaint Thomas dont la plu grand part eſt dans cette belle chaſſe, & la tête dans vn chef d'argent en la Sacriſtie, il y a vne chaſuble de nôtre Pere ſaint Dominique, laquelle touchée de ceux qui ſont trauaillez du mal de tête, leur cauſe vn grand ſoulagement. Item vne chaſuble de S. Pierre martyr, laquelle fait ſans ceſſe des miracles ſur les femmes qui ſōt en leurs plus violentes douleurs. Item vn os tout entier du milieu du petit doit du même ſaint Dominique. On le trempe dans l'eau dans vne canule d'argent, laquelle büe par les malades, les guerit fort ſouuent.

Item vne relique notable de ſaint Sebaſtien, laquelle eſt enchaſſée dans vn haut & beau reliquaire d'argent qui repreſente le S. martyr. Dans l'Egliſe repoſent auſſi les cors des trois martyrs dont nous auons parlé au triomphe des martyrs chapitre deux: pluſieurs autres de perſonnes qui ont laiſſé de grans exemples de vertu à la poſterité, nommement de Madame la Comteſſe d'Aubigeou, & des ſeurs du tiers ordre dont nous auons fait, & nous ferons memoire plus ample dans le troiſieme volume des ſaintes & bien-heureuſe de l'Ordre.

Quant aux Sepultures honorables ce ſeroit vne mer à boire, que d'en faire le denombrement. Ie n'oublieray pas neanmoins celle de Monſieur le Preſident Caminade ſingulier bien faicteur & protecteur du Couuent, laquelle eſt proche l'Autel de ſaint Thomas, &

celle de cette vertueuse Dame qui A nourrissoit les Catoliques pendant les persecutions des heretiques, laquelle pour cette charité fut appellée la bonne seur : on la void dans nôtre charnier, couchéedans sa biere, les mains en croix sur sa poitrine, couuerte d'vn suaire fort blanc, sans aucune corruption de son cors.

Inquisition de Toulon.

Maitre Guillaume du Catel Conseiller du Roy en son Parlement de Toulouze, remarque dans ses memoires du Languedoc, liure secõd, B que depuis l'an 1285. iusques à l'an 1294. fut batie la meilleure partie de l'Eglise, & fut châtée la premiere Messe à l'Autel de nôtre Dame l'an 1291. & enfin l'Eglise fut acheuée aux depens & à la diligence de Frere Guillaume Pierre de Godin Gardinal, lequel est enterré au coté de l'Euangile du grand Autel, & par ce que Raymond Euêque de Falgario y auoit donné quatre mille sols Toulouzains, il fut enterré au C milieu du cheur.

Il remarque de plus qu'en l'an 1385. le deuxieme Octobre, l'Eglise fut consacrée par l'Archeuêque de Lesbos, appellé *Metallinensis* qui étoit Carme, & à cette consecratiõ furent presens le Duc de Bourgoigne oncle du Roy Charles sixieme, qui en fut le Parain, le Cardinal de la Tour, l'Archeuêque de Tou- D louze, le Patriarche d'Alexandrie, les Euêques de Cahors, d'Auxerre, & de Rieux, & les Comtes d'Estãpes, d'Auxerre, d'Armaignac de l'Ile en dodon, de Pardiac, d'Albret, & aussi plusieurs Ecclesiastiques, entre lequels étoit frere Raymond Beguin Toulouzain Euêque de Linasse & Patriarche de Hierusalem qui fit batir la Sacristie. Toutes ces choses se trouuent és manuscris de Toulouze.

L'Inquisition de Toulouze second Couuent des freres Prêcheurs dans la ville.

TITRE II.

LOrs que nos premiers Peres sortirent de la maison des Sillans, pour aller habiter proche l'Eglise de saint Romain, que l'Euêque Foulques leur auoit donné, ils ne s'en demirent pas neanmoins, & elle fut conseruée pour être la residence de l'Inquisiteur & le lieu de l'Inquisition : A quoy nos Peres ûrent plus d'inclination, sçachans qu'il y auoit vne petite chambre, sanctifiée des élãs amoureux & des prieres de leur saint Patriarche, arrousée & empourprée de son sang, par les cruelles & étranges disciplines, dêquels il maceroit son cors: pour ce motif & l autre, ce lieu est demeuré toujours annexé au Couuent de saint Thomas, & depuis quelques vint ans, la reforme y a fait parêtre ce qu'elle peut pour le retablissement des maisons. Le Reuerend Pere Gabriel Ranquet étãt Prieur de Toulouze l'an 1227. y fit batir vn Dortoir fort gentil, accommoda l'Eglise ancienne, & orna la Chappelle de saint Dominique: depuis lequel tems il y a toujours û des Religieux auec vn Vicaire, & on y fait les mêmes fonctions qu'aux autres Couuens.

Ce qu'il y a de precieux en ce lieu, c'est premierement cette Chappelle, qui étoit autrefois la chambrette dans laquelle saint Dominique se disciplinoit, auec vne si grande effu-

sion de sang, & où il passoit les nuis A en prieres, auec cette ferueur qui l'obligeoit à ietter de haus cris, à guise d'vn Lyon rugissant. Le tableau qui est sur l'Autel, le represente à demy cors nud, à genoux deuant vn Crucifix, se dechirant les épaules auec vne discipline de fer: à coté de cet Autel on y void vn ancien Oratoire, peint à la gothique des instrumens de la passion, & vne Croix au milieu, lequel on tient B être l'oratoire même du saint. Il y a ie ne sçay quoy de diuin en ce petit lieu, car on ne sçauroit y prier, qu'on n'aye le cœur touché. I'y ay dit par fois la Messe, & en ay receu de grans secours en mes besoins spirituels.

De plus il y a ce Crucifix, lequel par tradition immemoriale, on tient être celuy que saint Dominique prit en main, & tenoit eleué, marchant en tête des trouppes Ca- C toliques, de fort peu de gens, contre les cent mille combattans des Heretiques: pour marque dequoy l'on y void encore des tronçons de fleches, qui s'enfoncerent dans le bois, lors qu'on en dechargea vne grêle sur son Crucifix & sur luy: Nous en auons assez parlé au liure second de la vie du saint.

Fondation du Monastere des Religieuses de sainte Caterine à Toulouze. D

TITRE III.

CE Conuent ayant à être la pepiniere de saintes Religieuses, & la source de plusieurs Monasteres qui auroient ce même bō-heur, Dieu voulut que son établissement couta plusieurs penitences, forces prieres, des ruisseaux de larmes, des contradictions & oppositions tres grandes, & vne patience de Iob és personnes qui l'entreprirent.

S. Catherine de Sienne de Toulouze.

Son origine commença dans la ferueur, & sainteté du Reuerend Pere Sebastien Michaelis, Restaurateur de l'obseruance Reguliere dans la France. Ce grand Pere ayāt heureusement reussy dans le retablissement de la vie Reguliere, au Couuent de saint Thomas d'Aquin à Toulouze, repandoit parmy les seculiers l'odeur celeste de sa deuotion & rare pieté: plusieurs en furent attirez, & participans à la douceur de ses entretiens, s'affectionnerent insensiblement à l'Ordre, qui portoit de si grans hommes, quand il étoit cultiué. De ce nombre furent plusieurs Damoiselles & veues, grandement estimées dans la ville pour leur pieté, lêquelles étans informées des status & regles du tiers Ordre de S. Dominique, sous le nom de la Congregatiō de sainte Catherine de Sienne, accepterent fort volontiers l'offre que le sudit Reuerend Pere leur fit, d'y être admises quand elles voudroient.

La premiere, que Dieu auoit destiné pour être la Fondatrice de cette maison, & la restauratrice de l'obseruance dans les Monasteres en ce Royaume, fut l'heureuse seur Marie de Iesus, de la famille des Costa, nommée dans le siecle Madmoiselle de Borret, femme du sieur Arnaud de Borret Conseiller au Parlement de Toulouze.

Elle fut la premiere qui fit instance de cette faueur au Reuerend Pere Michaelis, & au Reuerend Pere Claude du Bely Religieux de

grande vertu, doctrine, & autorité. A Trois autres suyuirẽt son exemple, & leur pieté merite que leurs noms viuent en la posterité, Madmoiselle de la Bastide, Madmoiselle de Gargas, & Madmoiselle de Rabaudy, toutes quatre ensemble receurent le Scapulaire de l'Ordre, des mains du Reuerend Pere du Bely.

S. Catherine de siene de Toulouz

Madmoiselle de Borret fut établie pour Mere de cette naissante B Congregation, & pour auoir soin des trois autres, & de toutes celles qui desormais y seroient admises: chacune s'etudia de se rendre plus feruente qu'auparauãt, & tous à être plus ponctuelles à l'obseruance des reglemens, qui sont prescris aux seurs du tiers ordre de S. Dominiq; La mêmes'y rendit la plus signalée, comme nous auons amplement decrit en sa vie, & son exemple ioint à la pieté des autres, y attira quatre C autres Damoiselles de grande probité.

Madmoiselle Maddeleine de Vezian fille de Monsieur de Vezian Conseiller au Parlement, & veuue de Monsieur Richart Conseiller au même Parlement: c'etoit vn feu deuorant de charité vers Dieu & pour le prochain, laquelle dans ses ferueurs aceusoit par humilité la Damoiselle de Borret d'en estre la D cause, pour ce que ses exemples & ses entretiens l'embrasoient interieuremẽt. Madmoiselle de Benoit. Madmoiselle Maddeleine de Chãbert veuue de feu Monsieur de Ribez Procureur au Parlement, dont nous auons decrit vne partie de sa vie, dans le deuxieme tome de nos vies des saintes, souz le titre de Maddeleine de Redon, ayant pris le nom de sa seur mariée auec M. de Redon, pour le sien propre. Et enfin Madame la Presidente d'Aussonne.

Peu de temps apres, les exhortations & remontrances de nôtre feruente Mere en gaignerent trois autres, Madmoiselle de Royer sa propre mere, & ses deux seurs, les Damoiselles Arnaude & Claire de Costa, dêquelles trois nous decrirons en suitte les meurs & la sainte vie. A ces onze se ioignirẽt les deux seurs Anne & Marie de Blondeau, lêquelles venans de Prouẽce, pour visiter les Reliques de l'Eglise de S. Cernin à Toulouze, demandoient qu'elles fussent receuës à la congregatiõ de sainte Catherine. Quelques autres accrurent ce nombre, & toutes ensemble firent vn tel éclat de pieté, que la ville de Toulouze les regardoit auec admiration.

Leur ferueur ne pût être contente de ce qu'elles auoient embrassé dans la congregation; quelques vnes ûrent la pensée, le desir, & l'affection d'obseruer la premiere regle de l'Ordre de saint Dominique, & d'etre tout a fait Religieuses. Les Reuerens Peres Michaëlis & du Bely ne iugeans point d'vn coté la chose impossible, & de l'autre l'estimans fort auantageuse pour remettre la vie reguliere dans les Monasteres des filles qui en étoit decheuë, furent d'auis de presenter requette au Chapitre General, qui se deuoit tenir à Rome l'an 1601. à ce qu'il fut permis aux Peres de nôtre Couuent de Toulouze, d'eriger vn Monastere de filles, où le premier institut seroit exactement obserué, sans mitigation & dispense de la rigueur des constitutions.

Les

Les Definiteurs du Chapitre General enterinent cette requette, à l'instance du Reuerend Pere Michaëlis, & la nouuelle en étant portée dans Toulouze, les seurs de la Congregation minuterent entre elles, d'en être les pierres viues & fondamentales. Plusieurs y vouloient sacrifier leurs persónes, mais aucune de la Cõpagnie ne se trouua qui pût donner vn fons bastant pour en ietter ses fondemens, & en éleuer les murs. La Damoiselle de Borret portée d'vn zele particulier à l'entreprise de cet euure, mandioit de tous cotez des prieres, afin que Dieu fit naitre quelque occasion de le commencer; elle même redoubloit les siennes, & exhortoit les seurs de la Congregation à ne se point épargner. La même prenoit la hardiesse d'en parler aux vns & aux autres, qui pouuoient contribuer de leurs moyens, à l'execution de cet affaire. Mais Dieu permit, afin d'eprouuer dauantage la fidelité de ses futures épouses, & fidelles seruantes, qu'aucun ne se presentat à ce bon euure.

L'on crût alors que tout étoit desesperé, puisque depuis vn an & plus, nonobstant les sollicitations opportunes & importunes qui en auoient eté faites, aucun ne s'etoit offert, pour être le fondateur de cette maison: En ce tems que l'on tenoit ce dessein perdu, la prouidence diuine le releua; le sieur de Borret, vn iour qu'il faisoit la communion, vt inspiration & volonté de contribuer a son execution de la somme de mil escus, & ce fut vn an auparauant qu'il consignat la même somme: le bruit de cette nouuelle, remit le cœur à celles qui branloient en l'esperance; & bien que la somme ne fut pas suffisante, neanmoins on vid quelque iour à vn heureux commencemẽt.

S. Catherine de Siêne de Toulouz.

Le sieur de Borret fut presenter à Dieu cette somme dans nôtre Eglise, la liurant entre les mains du R. Pere Michaëlis & du Reuerend Pere George Laugier. des mains duquel i'ay receu le saint habit, le 6. Decembre 1618. Quelques Damoiselles & personnes deuotes contribuerent de leur part, & accrurent cette somme, les vnes donnans encore de plus vne pension voyagere aux premieres filles qui prendroiẽt l'habit, auec quelques rantes à prendre sur leur bien apres leur mort. Cette chaleur pour cette euure s'augmenta par la permission, que Monseigneur le Cardinal de Ioyeuse Archeuesque de Toulouze en octroya, se reiouyssant que sa ville fut aussi bien le seiour & la retraitte glorieuse des vrayes filles de saint Dominique, comme de ses vrais enfans.

Madmoiselle de Bourret qui trauailloit au commencement pour cet euure, sans y pretendre d'autre part, que de faire vn seruice tres agreable à Dieu, & fort auantageux pour l'Ordre de son Pere saint Dominique, s'y affectionna beaucoup dauantage, par ce que Dieu luy toucha le cœur, & l'inspira de solliciter son entrée dans cette future maison: elle qui étoit souple parfaitement aux sacrez mouuemens du saint Esprit accepta de tout son cœur cette sainte pensée, bien que la condition où elle étoit, luy en fit iuger l'execution tres difficile. Souhaitant donc être vne de celles, qui auroient le bon-heur d'être les premieres filles de ce nouueau Monastere, sa ferueur se redoubla, pour

en poursuyure l'acheminement, & A y voir quelque progrez.

S. Catherine de siene de Toulouz.

L'on accepta premierement les volontez de celles, qui vouloient être les premieres victimes en ce sacrifice d'elles mêmes aux piez de Iesus, & elles furent sept, sçauoir est Madmoiselle de Borret Marie de Costa, ses trois seurs germaines, Arnalde, Claire, & Marguerite de Costa, Anne de Boutriez, Anne de Blondeau, & Beatrix d'Ouurier veufue de Monsieur de Caluet. B Etans receuës à l'execution de ce dessein, on leur prescriuit plusieurs choses, afin de se disposer à être des exemples de pieté, regularité, deuotion, & ferueur d'esprit: tous les iours vne d'icelles étoit obligée de visiter l'Hopital, y seruir les malades, & y panser deux fois le iour les blessez & vlcerez. Par semaines elles deuoient aller tour à tour aux Repenties, & aux Prisonniers, leur rendant tous les seruices possibles, C autant pour leurs cors, que pour leurs ames.

Outre les assistances qu'elles receuoient du Reuerend Pere Michaëlis, & des autres Peres de nôtre Couuent, Madmoiselle de Borret fit venir d'Auignon vne tres vertueuse femme, nommée Catherine de Tossian, de qui nous parlerons ailleurs. Ce fut principalement, afin qu'etant déja bien in- D struitte dans les coutumes de l'Ordre, l'on pût suyure sa conduitte, se façonner mieux à l'esprit de la Religion, & profiter dauantage. Comme cette bonne veuue étoit liée par les trois veux à l'Ordre de saint Dominique, zelée par excez à son auancement & sa reforme, qui menoit vne vie tres exemplaire, cette vertueuse Damoiselle crût qu'elle pourroit beaucoup auancer les pretendantes, par ses instructions & sa sainte vie.

Ce qui en effet arriua aussi; neanmoins elles demeurerent encore vn an tout entier dans les prattiques des sudis exercices, sans que l'on ût decouuert quelque maison à vendre pour l'achetter: enfin il y en ût vne, qui fut achettée trois mille huit cent liures, lêquelles furent paiées des trois mille deposées entre les mains du Reuerend Pere Michaëlis, & du Reuerend Pere Georges, & de huit cent liures, que le sieur de Borret donna encore de surplus: ce fut l'an 1603. Le premier iour du mois d'Aout, auquel même iour la bonne Damoiselle Marie de Costa vint au monde, & où l'Eglise celebre la fête de saint Pierre l'Apotre, la pierre fondamentale apres Iesu-Chrit. Apres cet achat, Monseigneur le Cardinal de Ioyeuse qui auoit approuué dêja la fondation, permit la batisse, dez que les proprietaires en seroient dehors: ce qu'ils firent quatre mois apres au commencement de l'Auent.

Tout aussi tôt on y fit entrer les deux seurs Anne & Marie de Blondeau, seur Catherine de Tossian & deux filles pour les seruir. Elles y entrerent auec vne resolution genereuse de souffrir, n'ayant aucun meuble ny argent pour subuenir à leurs besoins. Madmoiselle de Borret en prit les soins, & les Dames de la Congregation la seconderent, en sorte que petit à petit elles ûrent dequoy s'accommoder, & ûrent toujours dequoy se nourrir.

Elles vecurent en grande paix & consolation dans cette maison, non pas les autres six qui preten-

doient à l'habit auec la seur Anne A de Blondeau : encore moins quelques autres, lêquelles au bruit de l'achat de cette maison, s'etoient presentées, pour y être filles de saint Dominique : toutes étoient en des grandes apprehensions, que l'affaire ne reüssit pas, veu que l'on ne trouuoit aucun argent pour y faire quelque forme de Couuent: la Damoiselle iuditte & d'autres furent consulter le Reuerend Pere Mi B chaëlis sur l'issüe de cette maison ; il leur donna courage, les assurant qu'elle se feroit, mais que cet euure étant de Dieu, il y falloit vn peu souffrir.

Ce courage leur dura quelque tems, mais aucun n'ouurât sa bourse pour ce qu'elles pretendoient, elles branlerent encore dans leur esperance. C'est ce qui obligea la bonne Damoiselle de faire vn effort de son coté, pour voir si à son exemple quelques autres s'echauf- C feroient en la poursuitte de ce dessein : pour y mieux proceder, elle en voulut prendre auis du même Pere Michaelis, qui le trouua fort à propos, & elle sur sa parole mit en gage vne chaine d'or, sur laquelle Madame d'Auizart luy preta la somme de trois cens liures, & icelle venant à mourir, elle donna cette somme & rendit la chaine.

De cette somme l'on commença de faire venir des materiaux, pour entreprendre la batisse ; Et voila D que Madame de Duranty voyant ces apprês, donna cent escus pour sa part : cette bonne aumône releua tout à fait le courage de celle qui entreprenoit, & fit trauailler à bon escient. L'argent neanmoins s'eclaircissant en peu de iours, elle mit pour vne seconde fois sa chaine d'or en gage pour cent escus, lêquels trouuerent bien tôt place dãs l'entreprise. Cela ne suffizant pas, elle vendit vne autre chaine d'or, & arriua par bon-heur qu'elle fut payée en monnoye d'or ; ie dis par bon heur, dautant que peu de iours apres l'or fut tellement rehaussé, que sa chaine d'or fut bien payée.

S. Catherine de Sienne de Tolouze.

Tout cecy n'etoit point bastant pour acheuer ce Monastere, & elle n'ayant plus rien à disposer, elle épargnoit de son coté sur elle, tiroit toujours quelque chose de son mary, & alloit quetter en diuerses maisons, qui luy donnoient ce qu'elles pouuoient. De la sorte, petit à petit elle acheua son dessein, ayant fait l'Eglise, le Dortoir, le Refectoire, les parloirs, & autres officines d'vn Monastere, le batiment acheué, l'impuissance de nourrir les Religieuses se mit à la trauerse puis qu'à peine l'on auoit pû nourrir les seurs de la Congregation, qui logeoient en cette maison.

Cette difficulté n'arretta point le courage de nôtre Fondatrice ; elle menagea si bien auec les vns & les autres, qu'il y ût dequoy suffisamment pour entretenir dix Religieuses. L'on ne parloit plus que d'entrer en la maison, & commencer tout à bon ce grand euure, mais la Fondatrice agée pour lors de vint set ans, voulant être de la partie, il falloit surseoir vn peu, iusques à ce que Monsieur son Mary ût accordé la permission : elle l'obtint fort autentiquement & par écrit, le quatorzieme de Nouembre 1605. entremettant à cet effet le Pere Charles de Cluzel Iesuite, Confesseur dudit sieur de Borret. Apres la per-

S. Catherine de Sienne de Toulouze.

mission, & quelques petites difficultez vuidées, le Pere Michaëlis accorda que les sept nommées cydessus entreroient dans le Monastere; ce qu'elles firent l'an 1605. le propre iour de la Presentation de nôtre Dame, qui étoit vn Lundy, toutes ayant communié le matin, & dit a dieu à leurs Peres spirituels, & à tous leurs amis.

Le vint cinquieme du même mois, iour de sainte Catherine la martire, Messieurs les Grans Vicaires donnerent la permission de celebrer la Messe dans leur Eglise; ce que fit le Reuerend Pere la Palüe, benissant au prealable, reuetu des habis sacerdotaux, le cheur, l'Eglise, & toutes les officines du Couuent. Quelques iours apres, qui fut la fête de saint Thomas l'Apotre, les mêmes donnerent la permission de tenir le saint Sacrement, ce qui fut la principale consolation de ces bonnes ames.

Ou l'on croyoit l'affaire parachevée, c'est alors qu'elle parut moins auancée. Il y ût de si grans contrastes pour leur donner l'habit, que les plus fermes espris se perdoient en la consideration du biais de cet affaires: elle demeurerent cinc ans tous entiers, sans auoir cette faueur, & il ne se peut dire les penitences qu'elles firent, les larmes qu'elles verserent, les prieres & actes de mortification qu'elles offrirent à Dieu, & les veux que de tous cotez elles presentoient, afin d'obtenir cette grace de la bonté de Dieu.

Depuis leur entrée iusques au bout de l'an 1606. elles demeurerent en attēte de l'habit des mains de nos Peres, souz la direction & iurisdiction dêquels, elles vouA loient être. La cause de leur attente fut, que le Pere Michaëlis étant encore souz la puissance du Prouincial du Languedoc, vouloit en auoir vn pouuoir expres dans le Chapitre Prouincial, & ce Chapitre ne se tint que plus d'vn an apres leur entrée.

Apres que le Chapitre ût octroyé ce pouuoir, & commis le Reuerend Pere la Palüe pour l'executer, le Pere Michaëlis & le Pere Girardel B furent d'auis que le sudit Pere n'executât rien, & que les bonnes Damoiselles se missent sous la iurisdiction de Monseigneur l'Archeuêque, & prissent l'habit des mains des Vicaires Generaux, à cause que la reforme n'etant pas assurée, pour être souz le pouuoir des Prouinciaux non reformez, il y auoit à craindre, qu'elles ne tombassent souz la conduite des Mitigiez.

C Cet auis fut trouué bon de tous cotez, & elles presenterent vne requette à Messieurs les grans Vicaires tendante à cet effet, & en même tems depecherent aux frais du sieur Borret à Rome, pour auoir Bulle qui affermit tout leur dessein. La requette ne fut point receüe, & l'expeditionaire de Rome soufflé par quelqu'vn, fit auoir vn Bref extremement au desauantage des postulantes. Elles furent contraintes de la desauoüer comme su-D breptice, & obtenu souz de faux entēdre, & depêcherēt d'autres memoires bien instructifs, & bien signez des plus fameux & celebres personnages de la ville de Toulouze. Monseigneur le Cardinal de Ioyeuse trouua bon ce procedé, & luy même promit de seconder leurs memoires, par ses recommandations aux Agens qu'il auoit à Ro-

me. Cependant vn an se passa encore dans ces attentes, & les voyla dans l'année 1608.

Quand les secondes poursuittes furent arriuées à Rome, l'on fit difficulté sur l'instance de la fondatrice, laquelle demandoit l'habit auec les autres, & neanmoins le sieur du Borret son mary ne s'etoit pas retiré dans quelque Monastere, ny pris les Ordres sacrés qui l'obligeassent au veu de chasteté. L'on repondit à l'objection, que le sieur du Borret feroit veu de chasteté, entre les mains de Messieurs les Vicaires Generaux, & ainsi l'on ût à Rome le Bref du Pape l'an 1608. l'onzieme du mois de Septembre. Dieu qui eprouuoit dans le creuset de la plus fine patience ces postulantes, permit que ce Bref n'arriua dans Toulouze qu'vn an apres, sçauoir est, l'an 1609. au mois de Decembre.

Pendant ces deux années de mil six cens huit & mil six cens neuf, la Fondatrice & toutes ses cõpagnes endurerent vn martyr spirituel; on leur conseilloit de tous côtez de se soumettre à l'Ordinaire, & elles n'y pouuoient consentir en leur cœur, à raison de l'affection qu'elles portoient aux Peres, lêquels les auoient tant secourues & assistées spirituellement. On tint pour cet effet plusieurs Consultes; quelquefois on y disoit ouy, autrefois non, & ces irresolutions affligeoiẽt extremement ces pauures Agnelettes. Leur recours etoit aux larmes, aux prieres, & aux oraisons continuelles, en presence du tres saint Sacrement.

Enfin l'auis dernier fut suiui, que la reforme n'etant point assurée, le futur Monastere seroit sous mis à la A iurisdiction de Monseigneur l'Archeuêque. A cette decision, plusieurs de nos Peres fâchez de n'auoir pas de si bonnes ames souz leur conduitte, firent des oppositions, & en murmurerent si fort, que la plupart des seculiers bien intentionnez, abandonnerent ces bonnes filles: Mais le Pere Michaëlis arriuant à Toulouze, pacifia toute chose, & le Pere Giraldel B homme d'vne singuliere vertu, & grandement desinteressé les deffendit en leur resolution.

S. Cath. de Sienne de Toulouze.

Ce grand choq passé, & la seconde Bulle arriuée, l'execution leur fit encore prattiquer la patience bien serrément. L'adresse de cette Bulle etant à Monsieur l'Official, Messieurs les Grans Vicaires s'en exeuserent. Luy etant absent, son Soustitué fut obligé de s'en charger. Il la lut, & y trouua trois pouuoirs: La premiere, d'eriger la C maison qu'on appelloit de sainte Catherine de Sienne, en vn Monastere de l'Ordre de saint Dominique, sous le pouuoir & iurisdiction de l'Ordinaire, dans l'exacte obseruance reguliere.

Le second, de donner l'habit aux seurs, & les receuoir à profession, l'an de nouitiat expiré. Et le troisieme chef etoit, de pouuoir faire quelques ordonnances & statuts, D en faueur d'vne plus exacte obseruance, qui seroient approuuez de l'Ordinaire.

Le Sieur du Verger Chanoine de saint Etienne, soustitué de Monsieur l'Official, executa la Bulle pour le premier point, l'an 1610. le quatrieme Ianuier, apres auoir fait la decente sur le lieu, visité l'interieur du Monastere, & trouué la maison bien disposée pour toutes

S. Cath. de Sienne de Toulouze.

les officines, & les lieux d'vne A communauté bien reglée. Messieurs le President d'Aussonne, le Conseiller de Borret, & l'Auocat de Barthelemy, se trouuerent presens à cette decente & visite, pour être temoins competans des formes obseruées.

Quant au second point, de donner l'habit aux Seurs, il n'y voulut point entendre, alleguant pour raison; que la Bulle soumetant le Monastere à la Iuridiction de B l'Ordinaire, c'etoit à Messieurs les Grans Vicaires de le faire, & non pas à luy. Cette resolution obligea les Seurs de presenter requette pour cet effet aux sudits Grans Vicaires, mais eux apres auoir assemblé leur conseil, repondirent que le siege Archepiscopal etant vaquant, ils ne pouuoient entendre à cet affaire, n'etant pas raisonnable de charger vn Prelat de la con- C duitte d'vn Monastere, pendant que le siege vaque.

Reponse qui fit ietter mille soupirs a ses bonnes Seurs, qui languissoient apres le saint habit de la Religion, & à cette qualité glorieuse d'Epouses de Iesus. Le courage pourtant ne leur manquant iamais aux plus rudes occasions, elles ecriuirent à Rome pour obtenir vn Bref particulier à quelqu'vn du pays, lequel fut en ce point D Commissaire Apostolique pour l'execution de la Bulle. Le Bref fut expedié, & s'addressa à Monsieur l'Official de Lombez: Il sembloit à cette nouuelle, que toutes les epines etoient arrachées, & qu'enfin les roses de mille consolations deuoiêt s'epanouyr en leurs cœurs; mais il en arriua tout autrement.

Le sudit Official pretendant executer le mandement du saint Siege, Messieurs les Grans Vicaires s'y opposerent, neanmoins ayans tenu conseil, où les plus sçauans & les moins interessez furent appellez, ils permirent audit sieur Official d'executer son mandement, en qualité de Commissaire Apostolique. Ce qui fut executé l'an 1611. le huittieme de May, qui etoit cette année la fête de sainte Catherine de Sienne; Iugez si ce fut auec des pleurs de ioye, & des consolations inexplicables de ces vertueuses filles, ayans demeuré depuis l'an 1605. le 21. Nouêbre iusques à l'an 1611. le huittieme de May, à soupirer apres cette grace. La seur Marie de Iesus, auparauant nommée la Damoiselle de Borret, ayant fait profession, son mary se retira dans le Nouitiat de la Compagnie de Iesus, au 52. de son age, l'an 1613. le iour de la Chaire de saint Pierre, & l'annéé suiuante distribuant ses biês à diuerses maisons Religieuses, il donna sept mille francs au Monastere de sainte Catherine. Ainsi commença l'établissement de cette maison, qui a porté de si grans biês à l'Eglise de Dieu, que nous allons deduire.

Les grans fruis & exemples de sainteté de ce Monastere.

TAnt de Croix & afflictions meriterent vne si grande ferueur, que les seules approches de la maison causoient a ceux qui la visitoient, vn nouueau desir pour tendre à la vertu Celles qui etoiêt dedans, regorgeoient de ce premier esprit, qui doit veritablement ani.

mer vne Religieuse. Dans les vies A de plusieurs de celles qui y sont decedées, i'y remarque les principales conditions d'vne vraye sainteté religieuse voler à tire d'aile. Cette ferueur à toutes les choses commandées, aux signes de l'obeyssance, aux actes de communauté, à la suitte du cheur, & à la prattique de mille petites humiliations volontaires Item, ce grand soin de l'oraison Mentale, des exer- B cices de la vie interieure, & des prattiques spirituelles. Item, ce scrupule des moindres obseruances, de parler vn mot sans necessité dans les lieux & les tems deffendus, d'auoir rien sans permission, & de se licentier ez petites echappées de nature, enfin cette parfaitte soumission à la Superieure, dilection & vnion fraternelle sans enuie, ny ialousie, ny aigreur, ny auertume les vnes contre les autres.

Cet esprit animant toutes les Seurs, autant de Religieuses etoiēt autant de miroirs de vertu, d'exemples rares d'obseruance, & capables d'instruire les autres. Celles qui sont decedées ne prêchent autre chose, de sorte que si ie mets au iour les memoires que i'ay de leur sainteté vrayement imitable, leurs exemples conuertiront beaucoup d'ames Religieuses d'vne bonne à plus parfaite vie, & ainsi fructifieront pour l'eternité, nonobstāt leur silence & solitude interieure.

Entre les fruis apparens & visibles de ce Monastere, la fondation du Couuent de Paris est le principal, puisque celle de Dinan en Bretaigne, & de la Croix au fauxbourg saint Antoine de Paris, en est prouenuë & de Dinan celle de Rhennes : puisque celle de Bordeaux & la reforme de Castel Sarrazin en sont vn effet. Les principaux que i'estime, sont les vies de celles qui sont decedées, lêquelles ie feray voir l'année prochaine. Sçauoir est, la Mere Beatrix Ouurier ditte des Anges, qui mourut la premiere l'an 1607. le treizieme de Mars ; & Anne de Bouttiez, ditte de sainte Maddelaine, qui la suiuit la seconde, le deuzieme de Septembre, dans la même année. Ces deux partirent de ce monde, auant l'etablissement du Monastere par Bulle Apostolique, & neanmoins par la faueur de nos Peres, elles firent profession du premier Ordre, deuant que rendre leurs saintes ames entre les mains de Dieu.

S. Cath. de Sienne de Toulouze.

Apres que le Couuent fut etably, la premiere que Dieu retira pour luy, comme les premices de son C Monastere bien-aymé, fut la seur Antoinette de sainte Caterine, fille de Monsieur le President d'Aussonneà Toulouze, laquelle deceda l'an 1616.

La seconde fut la bien-heureuse mere Marie de Iesus, qui prit congé de cet exil l'an 1616. le second iour de Septembre, dont nous auons amplement decrit la vie au second tome des vies des Saintes. La troisieme, qui nous donne sujet de par- D ler amplement de ses vertus au tome sudit, fut la Mere Antoinette de Sabbatier, ditte de sainte Croix : Elle fut acheuer ces noces spirituelles au Ciel le cinquieme Feurier 1619. sur les trois heures apres midy, agée de trente-trois ans. La quatrieme, cinquieme & sizieme, furent la Mere & les deux Seurs de nôtre bien-heureuse Marie de Iesus, lêquelles l'ont suruecū plu-

S. Cath. de Sienne de Paris.

sieurs années, afin de la pouuoir plus commodement atteindre par la suitte des années. La seur Marguerite de saint Dominique, laquelle deceda le cinquieme Octobre 1638. La seur Claire de la Mere de Dieu; le 20. Feurier 1637 & leur bonne Mere la seur Louyse du saint Esprit qui deceda le premier iour de l'an 1632

Outre celles cy, plusieurs autres ont payé fort heureusement ce tribut si fascheux a la nature, dêquels nous auons encore quelque memoire, mais non pas à l'egal des precedentes, la seur Anne de saint Ioseph, seur Gabrielle de la sainte Trinité, seur Anne de saint François, seur Maddeleine de la Purification, seur Germaine de Iesus, seur Anne de saint Dominique, seur Maddeleine de saint Pierre, & trois seurs Conuerses, seur Guillemette des Saints, seur Marie de saint Ioseph, & seur Caterine de saint Raymond. De plus encore, nous ecriuons amplement les faueurs & les graces de deux autres du même monastere qui sont decedées ailleurs; la mere Maddeleine de saint Paul à Bordeaux, & la seconde, la mere Antoinette de sainte Caterine à Castel Sarrazin: Dieu conserue maintenant les autres, dans la même ferueur & esprit de religion & d'obseruance, que celles qui les ont deuancé. Elles sont trente du cheur, & six de Conuerses. L'an 1642. le iour de sainte Barbe quatrieme Decembre, la Mere Agnés de la paix etant Prieure, de l'aueu de la communauté, me fit present de l'os entier de la iambe de la bien-heureuse Marie de Iesus, à condition qu'apres mon decez, il soit rẽdu aux Meres du Couuent A de l'Angelique Docteur saint Thomas d'Aquin de Paris. Ce que i'ecris icy, tant pour en laisser ce temoignage, que pour assurer être veritablement le même, que ie receus auec vne satisfaction particuliere de mon ame. C'est celuy qui luy fut deux fois rõpu, & guery miraculeusement, etant petite, la portant a l'Eglise de saint Ferriol, pour la voüer aux intercessions du B saint. Toutes les Religieuses de ce saint Monastere me gratifierent de cette pretieuse relique, pour recõnoissance de ce que i'auois ecrit, quoy que grossierement, la vie de leur bonne fondatrice, la venerable mere Marie de Iesus; & Dieu voulut que ce fut vne Marie de Iesus, fille de Monsieur & Madame de Caluet, qui sollicita ce present incomparable pour ma consolation C pendant le reste de mes iours.

Fondation du Couuent de nôtre Dame de Graces à Brughyeres, à deux lieuës de Toulouze.

TITRE IV.

SOrtant de Toulouze pour tirer à Montauban, apres deux bonnes D lieuës du pays, qui en font quatre de France, vne petite colline se leue, qui fait vn beau tertre sur sa tête, d'où comme d'vne platte forme releuée, l'on decouure les beautez des lieux circonuoisins. Là depuis vn grand nombre de siecles, on reueroit d'vn culte particulier vn image de nôtre Dame, qui fut trouuée miraculeusement par quelques bonnes gens du pays.

Il y auoit déja plusieurs années, que les habitans des enuirons, en ayans eté fort secourus en leurs afflictions & miseres publiques, bâtirent en cet endroit, nonobstant leur pauureté, vne petite Chapqelle à l'honneur de nôtre Dame, pour tellement quellement reconnoitre les obligations qu'ils luy auoient. La sainte Vierge regardant plutôt à l'affection qu'a l'effet, agrea beaucoup leur deuotion & gratitude, & pour leur temoigner combien son cœur y auoit pris de satisfaction, leur donna son image, Dieu disposant qu'on la trouuât comme par accident. Ceux qui firent ce rencontre si heureux, la porterent en cette Chappelle, & tout aussitôt les peuples d'alentour vindrent a la foule, pour luy rendre leurs petis hommages, & offrir leurs humbles prieres.

Elle est faite d'vn bois de Cedre, qui sent vn'odeur fort souëue, laquelle tient entre ses mains le petit Iesus. Ce culte dura iusques au tems des heretiques Albigeois, lêquels rauageans les Eglises, brulans & brizans les saintes images, vn paysã bon Catholique s'auiza de prendre cette sainte Image, de peur qu'elle ne tombât entre les mains de ces impies. Eux en voulans faire vn sacrifice à leur rage & ne la trouuans point, se ruërent sur les habitans de Brughyeres, & les intimiderent si fort, qu'on soupçonna celuy qui auoit le saint larrecin. Ces mõstres d'Enfer le saisirent aussi tôt, & luy donnerent mille tortures, pour sçauoir l'endroit où il auoit caché l'Image. Iamais il ne le voulut decouurir, & eux l'egorgerent sur la place. Du depuis aucun ne le sçachant, l'Image demeura plusieurs années A sans le respec & l'honneur qui luy est dû, mais toujours en assurance de la rage de ces impies.

N. Dame de Brughyeres.

En fin leur pouuoir etant abbatu, & la foy deuenuë la plus forte, nôtre Dame fit decouurir son image de la sorte. Vn laboureur cultiuant le champ où elle etoit cachée, ses beufs s'arreterent tout à coup à cet endroit. Luy pressa dauantage ces pauures bêtes d'aller toujours, B & leur enfonçoit plus auant son eguillon, mais au lieu d'auancer, elles commencerent à faire mine de se tourner contre le maitre, & flechirent les genoux baissans la tête, comme si ayans de la raison, elles ûssent voulu adorer quelque diuinité. Le laboureur etonné plus que iamais, baissa les yeux & la tête, pour voir ce qu'il y auroit en ce lieu, & y entreuid vn petit rayon de lumiere, qui passoit entre deux C mottes de terre: La frayeur & la ioye le saisirent aussitôt, & il commença de leuer auec sa main la terre, d'où ce petit rayon sembloit naitre.

Dés les premieres leuées, il apperceut cette rauissante image, qui luy sousrioit doucement, & l'attiroit à la prendre & faire sortir de ce lieu. Par respec il n'oza point, & fut auertir le Curé du bourg, lequel D s'y transporta incontinent auec tout le peuple. Et comme la tradition etoit, que dans la Chappelle prochaine, il y auoit eu autrefois vne image, qui fut cachée dans terre, pour la preseruer des furies de l'heresie, l'on crût que c'etoit la même, & pource fut solẽnellemẽt reportée dans icelle. Plusieurs miracles s'y firent comm'auparauant. Le Seigneur du lieu, & les principaux du bourg, prirent le soin de

N. Dame de Brughyeres.

faire bien desseruir cette Chappelle, gageant vn Prêtre qui satisfaisoit aux deuotions des Pelerins, & le reuenu qui se retiroit des veux & aumones des vns & des autres, etoit administré par les sudis. Enfin le R. Pere Michaëlis ayãt auis de ce lieu sollicita Monsieur le Baron de saint Iory, President à Toulouze, Seigneur de Brughyeres, en la paroisse duquel bourg est size cette Chappelle, de la vouloir vnir au Couuẽt de Toulouze, pour y bâtir vn vicariat. Il presenta le même placet à Messieurs les Vicaires Generaux, l'Archeuêché etant pour lors vaquant, & enfin aux principaux du bourg. Tous vnanimement consentirent au transport, & ledit Pere Michaëlis auec le Reuerend Pere la Paluë Prieur du Couuent de saint Thomas, & Inquisiteur de la foy, prirent possession de la Chappelle l'an 1605. Depuis cette prise de possession, la deuotion des peuples s'y accrût tellement, que des seules aumônes iusques à present, l'on a r'agrandy la Chappelle de deux tiers, on l'a lambrissée d'vne forme de voute non encore veuë, cõme nous dirons, on a fait vn hôtel magnifique, tout y est peint, azuré, doré. Les ornemens & l'argenterie disputent auec ceux & celle des meilleurs Couuens. L'on y a bâty vn Cloitre, Dortoir, Refectoire, Hospices, & Salles magnifiques pour y receuoir honorablement, ceux qui par deuotion visitent la Chappelle.

Le iour de la Natiuité de N. Dame, est celuy auquel les bourgades & villes circonuoisines s'assemblẽt pour honorer cette sainte Image, & rendre leurs veux à nôtre Dame. Depuis les premieres Vespres iusques au lendemain apres les secondes, le peuple ne sort point de l'Eglise; beaucoup y veillent, & on est obligé pour entretenir leur deuotion, de leur prêcher la nuit, le matin, & apres midy. I'en puis rendre témoignage, ayant serui à ce iour l'Eglise, & veu de mes yeux ce que i'en écris.

Les miracles y sont fort frequens, & l'on en a fait vn liure entier pour la consolation des Pelerins. Le Reuerend Pere Henry Aubry de la Compagnie de Iesus, a fait cette histoire en vers heroiques, lèquels nous ne manquerons d'inserer en nôtre volume des choses generalles de l'Ordre. Il admire comme les autres, cette forme de voute, qui est faite en batteaux renuersez, auec toutes les peintures qui representent les femmes du vieux Testament, qui ont eté les figures de nôtre Dame, les Prophetes & Sibylles qui l'ont predite. Plusieurs Emblemes qui sont à son honneur, & quantité de miracles qui ont eté fais deuant son Image. Enfin pour encourager de plus en plus nos confiances, on donna le nom à ce saint lieu, de nôtre Dame des Graces, afin qu'etant reclamée sous ce nom en ce saint lieu, nous ûssions plus d'assurance en ses bontez maternelles.

Fondation du Conuent de saint Dominique à Pamiez, premier Eueché des suffragans de Toulouze.

TITRE IV.

A Dix lieuës de Toulouze, dans le Comté de foix, est la ville de Pamiez, siege d'Euéché, par les

ordres du Pape Boniface huittieme, l'an 1292. saint Dominique l'ayant honorée de ses trauaux, ses enfans en y deuoient recueillir les fruis, & pource la diuine prouidence ordonna que l'an 1269. le Chapitre Prouincial de Beziers deputa frere Pelerin, & frere Guillaume le Blanc, pour y aller menager vne fondation. Ils y reüssirent heureusement; car la même annee le iour de Toussains, le venerable Prelat Raymond de Falgario, Religieux de l'Ordre & Euêque de Toulouze, vint celebrer la premiere Messe dans le lieu qu'ils acheterent, y benit vn Cimetiere, & y prêcha publiquement.

Dêlors nos Peres y habiterent en des petites Cabanes, & commencerent à bâtir. Dieu les y assista si fort, que l'année prochaine 1270. le Chapitre Prouincial de Cisterõ, approuua & accepta le Couuent, y mit pour premier Prieur frere Guillaume Guerin, natif de Fan-jaux & y assigna douze Religieux. Auec le tems ce Couuent fut si augustement baty, qu'il etoit egal à celuy de Toulouze: Neanmoins à ces remuemens des Religionnaires, il fut razé de font en comble, sans y laisser pierre sur pierre. Ce fut l'an 1562. lorsque les Huguenôs se saisirent de toutes les villes depuis la Dordoigne, iusques aux Mons Pyrenées.

Quelques vns de nos Peres trauaillent à le releuer, & il y a esperance, lorsque la reforme paroitra, que ces anciennes murailles reprédront leur hauteur. C'etoit vn Couuent de soissante Religieux, & des plus magnifiques de la Prouince. L'an 1642. etant sur les lieux, le Prieur me dit qu'il s'appelloit de Saint Dominique, & les Catholiques visitans nôtre Chappelle, ne l'appellent autrement que de ce nom. Bernard Guy, lequel en a ecrit la fondation, dit que le premier Prieur & les Religieux furent receus auec vne ioye extrordinaire des Prêtres & du peuple. Il nomme les Prieurs qui luy ont succedé iusques à l'an 1307. & les douze Religieux, mais cela ne me semble pas necessaire pour ce liure.

Fondation du Couuent de nôtre Dame, à Montauban.

TITRE V.

N. Dame de Montauban.

A L'opposite de Pamiez dix lieues par de là Toulouze, est cette ville qui a tant couté de trauaux à nos Rois, & enfin a ployé sous les armes de nôtre Roy tres-Chrêtien, Louys trezieme, de tres heureuse memoire, nos Religieux y vindrent planter la Croix l'an 1251 & se logerent à vne maison proche de Tescon, du côté que la ville est du ressort du Diocese de Toulouze: ils y trauaillerent fort heureusement; car dans deux ans ils ûrent dequoy suffisamment loger douze Religieux. C'est pourquoy le Chapitre Prouincial de Limoges le 8. de Septembre iour de la Natiuité de nôtre Dame, accepta le Couuẽt, & y institua pour premier Prieur Ponce des Mons, natif de Toulouze, lequel mourut en cette charge, & fut les premices que la maison offrit à Dieu 21. ans apres cet etablissement, sçauoir est l'an 1272. au 1. iour de Decembre, le Tar deborda si furieusement, qu'il

N. Dame de Montauban.

inonda nôtre Monastere. Les Peres voyans vn si grand danger & qui pouuoit souuent arriuer, notamment le Prieur nommé Ermengaud de Leutier, achetta dans la ville vne autre place, nommée du Fossé, & on y celebra la premiere Messe l'an 1273. le 4. Feurier, mais on ne pût encore changer de Couuent, le lieu n'etant pas encore baty; Ce ne fut que l'année suiuãte 1274. le iour de S. André, sous le Prieur Girard de Poiada, natif de Cahors.

La grande Eglise fut commencée l'an 1278. le lendemain de l'Apôtre saint Matthias, par le tres illustre Seigneur Bertrand Vicomte de Brunesquel. Ce Couuent a eté fort auguste autrefois, mais l'heresie l'a tout ruyné, & n'y a laissé pierre sur pierre: Ce fut l'an 1568. lors que les Heretiques se saisirent au commencement de l'année de la Rochelle, Montauban, Milliaud, & Castres. Nonobstant ses ruines, ce qui en reste encore, fait voir que c'etoit la pieté la plus auguste & la plus forte de la ville; il étoit vis à vis de cette fõteine, qui est vne des plus belles de la France, nommée le Gryphon, & là on void ses anciennes mazures, qui ont merité d'etre à present appellées le petit fort de la ville. La porte de ville qui termine la ruë où etoit nôtre maison, s'appelle encore, nonobstant l'heresie, la porte *des Predicadours* en langage Gascon. On espere bien tôt le reparer, & releuer ses ruines, par la ferueur & la diligence des Peres de Toulouze. I'ay tiré cecy des manuscris de Bernard Guy, lequel nombre tous les Prieurs de ce Couuent iusques à l'an 312.

Fondation du Conuent de saint Louys à Mauuoysin, Diocese de Lombez.

TITRE VI.

Les heretiques l'ayans tout ruiné dans ces guerres dernieres, à peine l'on a pû recueillir de quelques papiers echappez de l'incendie commun des Eglises, que les Comtes d'Armaignac & de Bigorre l'ont fondé, vers le milieu du siecle 1300. le pouuoir des Huguenôs en ces cartiers du Languedoc & de la Gascoigne etant abbatu, les Religieux entrerent en Mauuoisin, & reprirent leur ancien domaine, sur lequel ils ont commencé de rebâtir quelque chose Ils ont vne petite Eglise dediée à S. Louys, laquelle s'augmenteroit auec le reste, si l'on y pouuoit entretenir quelque petit nõbre de Religieux en l'obseruance reguliere, pour instruire les peuples, & prêcher de tous côtez.

Fondation du Conuent de saint Dominique de Fan-iaux Diocese de Mirepoix.

TITRE VII.

Av dessus de ce fameux & celebre Monastere de Proüille, de l'Ordre de saint Dominique, il y a vn bourg & petite ville sur la crouppe d'vne montaigne, à vne petite demie lieuë, nommée Fanjaux, en latin *Fanum-Iouis* temple de Iupiter, où le même saint Patriarche demeuroit, & alloit fort souuent, & où il fit ce miracle si renommé de son liure;

qui ietta dans le feu trois fois, n'y brula point du tout, & en sortit entier. On y appelle encore cet endroit, qui est au haut d'où l'on void à plein le Monastere de Proüille, le Bourget de saint Dominique, par ce que minutant en son esprit le dessein de ce Monastere, & regardant alors de cet endroit en quel lieu il le batiroit, il vid vne grande flamme qui dêcendit en la Campaigne, à l'endroit où maintenant il est baty; d'où il colligea que Dieu le vouloit en ce lieu, qui auoit eté honoré du feu du Ciel.

Sa vie remarque tant de particularitez, qu'il fit à cette ville, que nos Peres se sont essayez d'y auoir vn Couuent, pour en eternizer dauantage la memoire; le sieur Raymond de Durfort, Gentil-homme, ou comme disent les anciens Papiers, Damoiseau de Fautiaux, les établit à vn lieu qui est à l'autre coté de la ville, nommé Bourguet, pour douze Religieux, & les renta pour ce nombre. Ce fut enuiron l'an 1320. mais nos Peres aspirans à cette maison, où saint Dominique fit ce grand miracle, laquelle ce noble Gentil-homme Raymond d'Vrrefort possedoit, ils l'en prierent & l'obtindrent: mais auec beaucoup de ceremonie, car il fallut permission du Roy, & elle se void encore auiourd'huy dans les archiues du Conuent, scellée du grand seau du Roy Charles en soye rouge & verte. Les Peres n'ayans pas dequoy, les Religieuses de Prouilles ûrent tant de zele pour auoir cette maison à l'Ordre, qu'elles mêmes l'achetterent: ce que le Roy Iean entendant il leur fit rendre l'argent. Dequoy l'on void encore lettres patentes dans les Archiues du Couuent.

S. Dominique de Fautaux.

Cette maison étant à l'Ordre, nos Peres y batirent vn assez beau Couuent. Il y a vn Cloitre à quarante deux pas de long en carré, & des chambres dessus, vne belle galerie appuyée sur 20. Colomnes qui est deuant le Refectoire, vne Sacristie voutée, de quinze pas de long & treze de large: l'Eglise fut batie iustement à l'endroit de cette place, où est la salle qui fut honorée de ce miracle sudit, afin qu'elle pût seruir à vne Chappelle dediée à son honneur. Comme il se void à present.

Et par ce que le liure sautant du feu par vne vertu diuine & inuisible, se lança de luy même sur le manteau de la cheminée par trois fois, & qu'à chaque fois sautant sur cette poutre, il y imprimoit vne brûlure de sa grandeur & largeur, comme s'il ût porté le feu quant & soy, on prit cette trauerse ou petite poutre, & on la garda fort reueremmẽt au Monastere de Proüille; Depuis neanmoins que le Couuent fut baty, les Religieuses la donnerent pour être mise dãs cette Chappelle, & tenuë plus religieusement. Elle s'y void encore auiourd'huy trauersant d'vn bout de la Chappelle à l'autre. Au milieu d'icelle, & on y remarque trois enfonceures aux endrois, où ce liure se reposoit, sortant des flammes. Il y a aussi la pierre du foyer, sur laquelle, ce feu qui deuora les liures des Heretiques, & n'oza toucher celuy de S. Dominique, fut allumé; elle est dessous l'Autel & s'y void toute entiere.

L'eglise de la premiere demeure fut premierement dedié à l'Annonciation de nôtre Dame, toute-

fois, à cause de ce lieu qu'on pretendoit, & qu'enfin on obtint, elle fut appellée de saint Dominique dez l'an 1325. ce nom fut confirmé à l'Eglise de la seconde maison, & ratifié par apres en sa consecration l'an 1546. par frere Guillaume du Prat de l'Ordre des freres Prêcheurs, Euêque de Tarse, suffragant & Vicaire General de l'Eminentissime Cardinal Archeuêque de Toulouze. Dessus la porte de l'Eglise & du Refectoire, les armes des Comtes de Mirepoix, qui sont trois cheurõs, y sont attachées. La Confrairie du saint Sacrement y est fort bien etablie, & les Religieux ont en leurs Archiues vne Bulle de Iules 3. pour l'eriger dans le Couuent, auec vne permission écritte en parchemin de monsieur l'Euéque de Mire poix, pour faire la procession par la ville.

Fondation du Couuent de saint Dominique de Rieux.

Titre VIII.

S. Domingue ou S. Eugenie de Rieux.

Rieux ancienne ville du Languedoc, mais qui étoit des anciennes appartenãces de la Comté de Foix, faite Eueché par le Pape Ieã vint-deuxieme, receut nos Peres l'an 1272. auquel le Chapitre Prouincial de Narbonne le iour de S. Dominique deputa frere Raymõd du Pont, auec cinc autres Peres, pour disposer les batimens, en la place qui leur auoit eté donnée; l'année suiuante, le Chapitre Prouincial de Cahors deputa encore deux autres, le Prieur de Proüille F. Arnaud Seguier, & le Prieur A du Puys en Auuergne pour le même sujet, & principalement pour iuger quel des deux lieux donnez à l'Ordre on choisiroit, ou celuy qui s'appelle *Vallis Capraria vel Cabriers*, ou celuy qui étoit dans la ville même: celuy-cy fut retenu, & le Chapitre Prouincial de Toulouze 1274, assigna frere Pierre Bertrand de Castres pour Vicaire de ce lieu, lequel y trauailla si heureusement, B que l année suiuante 1275. le Chapitre Prouincial de Perpignan, accepta le Couuent, & l'aggregea au nombre des autres le iour même de nôtre bien-heureux Pere saint Dominique. Celuy qui batit l'Eglise fut le Pere Arnaud de Frudet Euêque de Conserans, & Religieux de nôtre Couuent de Bourdeaux, & pour ce il y est enseuely auec vn Epitaphe, & vn Sepulchre de Bronze.

C L'Eglise n'ayant pû être acheuée, les guerres & heresies ayant beaucoup trauaillé le pays, iamais elle n'a eté dediée & consacrée: elle s'appelle neanmoins de saint Dominique, ou de sainte Eugenie pour la raison que nous dirons, le Couuent ayant echappé la furie des huguenôs, a neanmoins succombé au tems Son ancien Dortoir est tombé, & le reste du Couuent se plaint D d'auoir passé trop d'années. On tache neanmoins de le raieunir autãt qu'il est possible, par diuerses reparations afin de le faire subsister. On y garde la relique tres pretieuse de la tête de sainte Eugenie martyre, que ce Religieux de Cahors, dont nous parlerons à la fondation de Beziers, Prieur alors du Couuent de cette ville, fut ruiné, emporta quant & soy, & le deposa dans ce Couuent de l'Ordre, pour luy être

conseruée. C'est tout ce que nous A en auons pû sçauoir.

Fondation du Couuent de saint Thomas d'Aquin à Reuel Diocese de Lauaur.

TITRE IX.

Reuel étoit anciennement vn Bourg au Diocese de Lauaur que l'on nommoit la Bastide de La- B uaur, & dautant que le Roy Philippes le Bel permit aux habitans de le clorre de murailles, ils luy dõnerent le nom de Rebel, & en la prononciation Gasconne qui met vn V. pour vn B. Reuel, ce que ces deux vers veulent signifier qui sont graués sur la porte de laditte ville.

Nunc noua quæ quondam Vauri Bastida vocabar
Dicta Rebellus ero Regis honore mei.

Dans cette ville, l'an 1377. Mon- C seigneur le Duc d'Anjou frere du Roy tres Chretien Charles le Sage commença de batir vn Couuent à l'honneur de saint Thomas d'Aquin, pour l'Ordre des freres Prêcheurs: Le motif qu'il en ût, fut la deuotion particuliere qu'il conceut vers ce grand saint, s'etant pour vn bon-heur special rencontré, lors de sa translation à Toulouze : il achet- D ta quelques terres & places, & en demanda l'amortissement au Roy, qui luy donna par lettres patentes, lêquelles ont échappé les furies des Heretiques de ce tems, pendant les troubles qu'ils susciterent en la France contre la France : en voicy la coppie, laquelle fait foy de ce que nous auons dit.

Coppie des lettres Royaux de Charles le sage pour le Couuent de Reuel. S. Thomas d'Aquin de Reuel.

CArolus Dei gratia Francorum Rex, ad perpetuam rei memoriam.

Dignum opus agere credimus, si Prædecessorum nostrorum Regum Franciæ vestigiis inhærentes, piis petitionibus pro constructione & ædificatione Ecclesiarum, & locorum Religiosorum Regni nostri nobis factis pias aures libenter accommodamus : & si ad hęc liberalitas regis libenter se inclinet, libenter erga illos se extendit, qui in sacrę scientia paginæ exquirenda, prædicanda, & docenda, diuinisque obsequiis exercendis die nocteque vigilrnt incessanter.

Notum igitur facimus omnibus, quod cum Clarissimus Dominus Germanus noster Dux Andegauensis, zelo sacræ deuotionis accensus, operibusque charitatis intentus, fundationem Conuentus Ordinis Fratrum in loco de Reuello sito in Seneschallia nostra Tolozana, in honorem sancti Thomæ de Aquino voluerit & ordinauerit stabiliri, frattres dicti Conuentus pro constructione & ædificatione Conuentus ipsorum duo arpentas terræ ad opus prædictum amortizare vellemus, nos ob veram deuotionem, quam semper erga Ordinem gessimus & gerimus incessanter, gratiose annuentes authoritate regia, de speciali gratia concessimus & concedimus per presentes Fratribus antedictis, quod ipsi & eorũ successores prædicta duo arpenta

terræ, omniaque & singula ędificia in eis constructa vel construenda perpetuo valeant pacificè & quietè, ab omni iurisdictione & potestate sæculari, tanquam locum sacrum amortizatum & exemptum, liberumque & immunem, ab omni subuentione, & onere, seu impositione, angaria, vel pro angaria, subsidio vel exercitu, talliæ Collecta, aliaque seruiture pacificè & quietè; quodque ipsi nullatenus compellantur, seu compelli valeant, nunc vel alias in futurum, vendendi vel alienandi, seu extra manus, ipsorum ponendi, vel pro ipsis nobis aut successoribus nostris, vel à nobis causam quomodolibet habituris financiam vel redemptionem aliquam pro eisdem pręstare, seu soluere quoquo modo: quod vt firmum & stabile in perpetuum permaneat: datum Siluanecti, *à senlis*, anno 1377. Regni vero nostri 14. mense Iulij.

S. Thomas d'Aquin de Ruel.

Signé Blanchet.

In Camerá computorum Parisiis, & expedita ibidem finè financia, quia remissa & donata per Regem, prout est scriptum in dicta camera is Septembris 1377.

Apres cette remission & amortissement, le Prince fit batir vn assez beau Couuent & vne tres belle Eglise, laquelle fut dediée à Dieu souz le nom de saint Thomas d'Aquin, en sorte que dans la Prouince de Toulouze, ce Couuent & cette Eglise s'appelloient le petit saint Thomas, ayant egard au Couuent & à l'Eglise de Toulouze, où reposoit le cors du saint Docteur.

Es troubles des Heretiques il a eté ruiné deux fois, la premiere, durant les grandes reuoltes des Huguenos enuiron l'an 1577. & la seconde l'an 1603. & voicy cóment. Apres que la furie de ces enragez fut vn peu rappaisée dans leurs premieres seditions, nos Peres tacherent de releuer les murailles, & firent vn peu renaitre cette premiere sienne splendeur, mais enfin l'an 1603. à l'occasion d'vn édit contre eux, pour ne point troubler le seruice diuin, & permettre qu'il soit bien & duëment retably, leur passion se ralluma, & de rage mirent tout ce qui auoit eté rebaty rez piez rez terre sans y rien laisser.

Pendant leur premier remuemẽt, nous auons dit en nôtre triomphe des martyrs, combien de Religieux ils y martyrizerent, les iettans dans vn puys qui seruoit au lauoir des habis des Religieux, apres les auoir egorgez; duquel puys, tous les ans pendant quelque tems, au iour de leur martyre qui fut celuy de sainte Luce au mois de Decembre, sortoit vne eau roussatre, qui regorgeoit d'elle même dans les ruës & la place de Reuel, ainsi que les Huguenos ont même confessé.

Ie repete cecy pour donner sujet d'admirer la iustice de Dieu, qui voulut donner à nos Peres la maison de celuy qui auoit eté le meurtrier de nos Religieux. Comme l'an 1627. il y ût Edit du Roy, & Arret du Parlement, que les Huguenos donneroient vne maison à nos Religieux, le Reuerend Pere Iaques le Long auec les autres de son conseil achetterent sans y penser pour s'y retablir, la maison de ce meurtrier qui s'appelloit Robert, & l'on y dit la premiere Messe, & le Seruice diuin, le iour de S. Thomas d'Aquin Patron de l'ancienne Eglise.

Depuis cette année les Superieurs de cette maison y ont toujours auancé

auancé quelque chose, & entre les A autres le Reuerend Pere sudit, qui par sa bonne vie se rend considerable parmy les Catholiques & les Heretiques. Voyez ce que nous en auons dêja écrit au lieu sudit.

Fondation du Monastere de nos Religieuses à Castel Sarrazin du Diocese de Montauban.

TITRE X.

CE Monastere est fort nouueau, & tout ensemble est des B anciens, par ce que sa premiere fondation ayant eté dans Villemur, l'heresie contraignit les Religieuses qui resterent, de se transferer ailleurs. L'on n'a rien par écrit de l'ancien etablissement, & l'on sçait par la seule tradition qu'vne Reyne de France ayant la Vicomté de Villemur, qui est à trois lieües du Diocese de Toulouze, pour vn des an- C nexes de son apannage, elle le vendit à André de Foix souz pacte de rachat, & le chargea de fonder vn Monastere de Religieuses de l'Ordre de saint Dominique dans Villemur souz le titre de nôtre Dame, luy ordonnant de bailler pour cet effet vint-quatre mille francs. A quoy satisfaisant, il en donna la plu grand part sur vn fons qui étoit D en la Vicomté, & le reste par vne pension annuelle de trois cens liures, lequelles se prennent maintenant sur la ville de Castel Sarrazin par vne transaction. Nous auons marqué cy-dessus liure deux en la fondation de Proüilles au titre 6. que Madame Maddeleine de Bourbon Prieure du Monastere de Proüille enuoya trois de ses Religieuses à Villemur, pour y pacifier quelque chose, lêquelles y mourent en grande opinion de vertu enuiron l'an 1550. Les guerres des Huguenos rauageans la meilleure partie des Eglises de France, ce Monastere fut du nombre des infortunez, & ainsi les Religieuses se disperserent cà & là, iusques à ce que quelques vnes étans restées, & voulans remettre le Couuent, se transfererent en cette ville de Castel Sarrazin, où receuans instruction des Peres de nôtre Couuent de Toulouze, & assistées de la conduitte de la Reuerende Mere Antoinette de sainte Caterine, Religieuse du Monastere de sainte Caterine de Toulouze, la pieté, l'obseruance, & l'edification du prochain y fleurissent grandemẽt. L'an 1642. La Reuerende Mere Catherine de l'enfant Iesus étant Pieure m'ecriuit ces choses, lors que ie residois à Bourdeaux, esperant m'en communiquer dauantage, dans l'entreueüe que ie croiois auoir en passant à Castel Sarrazin, mais le voyage ne me permit aucun seiour. Elles ont fort desiré la conduitte des Peres de la reforme, & ne la pouuãs obtenir elles ont û recours à l'Ordinaire, qui est Monseigneur l'Euêque de Montauban. Leur batiment s'auance, leur Eglise est dediée a saint Louys & le nombre des filles s'augmente.

S. Louys à Castel Sarrazin.

Ce seroit icy le lieu de traitter du Monastere de notre Dame de Prouilles, puis qu'il est du Diocese de S. Papoul, mais nous en auons amplement traitté au liure second, non toutefois selon ses merites.

Fin des fondations des Couuens & Monasteres en l'Archeuêché de Toulouze, & ses Euêches suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres en l'Archeuèché de Narbonne, & ses Euèchez suffragans qui sont Carcassonne, Beziers, Montpelier, Nimes, Vzez, Lodeue, Pons de Tomiers, Alest, & Agde.

CHAPITRE III.

NOus auons en cet Archeuéché & ses suffragans, douze Couuens, aussi bien qu'au precedent, sçauoit est Narbonne, nôtre Dame de Graces à Perignan, Limoux, Carcassonne, Beziers, deux à Montpelier, Nimes, Genoillac, Clermont, Alet, & Quillan.

Fondation du Couuent de nôtre Dame du Rozaire à Narbonne & de son Vicariat à Perignan.

TITRE I.

Notre Dame du Rozaire de Narbonne.

TOulouze premiere source de l'Ordre étant si proche de Narbonne, ce n'est pas de merueille, si nos Peres y ont erigé de bonne heure l'étendart de nôtre sainte Religion : ils y entrerent enuiron l'an 1220. Mais les yeux chassieux de plusieurs impies, partie libertins, partie qui étoient infectez de l'heresie Albigeoise, ne pouuans souffrir l'eclat de leur sainteté, firent leurs efforts pour les chasser de la ville, & vindrent enfin à bout de leurs premiers desseins : ce que nos Peres souffrans auec patience, & A ne perdans neanmoins courage, firent si bien auec le tems, qu'ils retournerent en leur premiere demeure, & y batirent vn Couuent l'an 1236. Vn de ceux qui coopera singulierement à cette fondation, fut le Pere Guillaume de Berdens natif de Perpignan, lequel ût le bôheur d'être Nouice en nôtre sainte Religion à Bouloigne, pendant que nôtre bien heureux Pere saint B Dominique y étoit : Aussi meritat'il d'être vn des premiers prieurs de ce Couuent, & se trouue dans les actes des Chapitres, qu'il le gouuernoit l'an 1237. ou 1238. C'est vn tres beau Couuent, lequel pourtant endure beaucoup de ruines, pour n'être appuyé de quelques reparations : Monsieur de Veruins Archeuêque de Narbonne Religieux de l'Ordre, y fit batir vn Dortoir en faueur des Peres de l'obseruance C reguliere, mais trop de resistance des anciens les obligeant à se retirer, le bon Prelat aussi retira ses affections. Lors que i'y passay l'an 1642. le Prouincial y auoit etably de tres bons reglemens; & ce Couuent donnoit esperance de refleurir. l'Eglise est dediée à nôtre Dame du Rozaire, & la fête de sa dedicace est le 27. May.

D A deux lieuës de Narbonne tirant sur les cotes de la Mer Narbonnoise à vn lieu nommé Perignan, il y a vne Chappelle dediée à nôtre Dame de Liesse, laquelle est frequentée de tous les lieux circonuoisins, à cause des merueilles que Dieu y veut operer, pour y honorer sa sainte Mere, pour lequel suiet on l'appelle communement nôtre Dame des Graces : Le concours du peuple à cette Chappelle meritant qu'elle fut bien seruie,

Monseigneur de Narbonne voulut A que nos Religieux y habitassent & la desseruissent ; ce que faisans auec leur ordinaire ferueur pour ce qui regarde le culte de nôtre Dame, ils ont fort accommodé ce saint lieu, & y ont baty vn Vicariat fort ioly.

Fondation du Couuent de saint Iaques de Limoux Diocese de Narbonne.

TITRE II.

L'An 1324. du tems du Roy Charles, Arnaud d'Aymé, natif de Limoux, ville proche de Carcassonne d'enuiron trois lieües, sur la riuiere d'Ande, & enuiron six de Fan iaux, & de ce Monastere si fameux de nôtre Dame de Proüille, voyant son frere de même nom, Docteur és loix, decedé sans aucũs C hoirs que luy seul, voulut faire part à Deu de ses biens, renuoyant les ruisseaux à la source. Il conceut le desir de batir vn Couuent à son hõneur & gloire pour l'Ordre de saint Dominique, & à cet effet donna entre les mains du Reuerend Pere Prouincial Guillaume Doucin, & Raymond Morel Prieur de Proüille, En presence de Raymond Barré Prieur de Pamiez & Arnaud de saint Michel Prieur de Castres, de plusieurs autres Religieux, & des D Consuls de la ville, toutes les maisons, iardins, & vergers siz aupres des terres & lieux appartenans au Monastere de Proüille. *Voicy la teneur des Patentes. In nomine Domini nostri Iesu Christi Amen.*

Ego Arnaldus Amati de Limoso, vniuersalis heres Magistri Amati legum Doctoris, quondam fratris mei, volens & cupiens Domino Iesu Christo, & B. Mariæ Virgini eius Matri, ac B. Dominico opera facere grata, attendens quamplurima beneficia per vniuersum mundum in Ordine fratrum Prędicatorum, tam in vigiliis, abstinẽtiis, eleemosynis, pœnitentiis, orationibus, & aliis charitatis operibus, habens deuotionem in illis, cupiendo esse particeps eorundem, inspirante B Domino, vt ad gaudia paradisi valeam peruenire : ideò amore Dei, Beati Dominici, ac meorum parentum, & in remissionem peccatorum meorum gratis, & spontanea voluntate, ex certa scientia, offero dono bona deuotione irreuocabili inter viuos, Deo & Ordini præfato fratrum Predic. omnes domos, hortos, & viridaria mea situata in Barrio Villæ Blancharię iuxta tenentia Sororum Monialium Monasterij B. Mariæ Prulliani.

S. Iaques de Limoux,

Testes F. Guillelmus Dulcini Prior Prouincialis. Frater Raymundus Morelli Prior Monasterij Prulliani. F. Raymundus Barré Prior Cõuentus Pamiarum, F. Arnaldus de sancto Michaële Prior Castrarum, Consules Dominus Bernardus Rogerius, Guillelmusguiraudi, Bernardus de Villa martini, & Petrus Autoli, & insuper fratres Ordinis Prædicatorum F. Arnaldus de Cormanello, frater Petrus de Fuxo F. Guillelmus Aulæ viridis F. Bartholomæus Lupus &c.

Outre ce fondateur, il y ût vn signalé bien-facteur de la maison des Messieurs de la Graue, lêquels ont leur Seigneurie proche de Leytour à quatre lieuës d'Ausche ; celuy-cy fit batit vne partie du Couuent, & vn autre de la même famille a fait

faire la voute du cheur, où l'on void ses armes qui est vne barre chargée de trois Roses. Et puisque nous sómes en l'Eglise, visitons ce qui est de particulier en elle. Elle est belle & fort large, dediée à l'Apotre saint Iaques, où il y a treize chappelles fort iolyes, à l'honneur du Crucifix, du saint Sepulcre, de nôtre Dame du Rozaire, de nôtre Dame de pitié, de saint Iean Baptiste, de saint Anne, de saint Marcial des saints Come & Damien, de saint Michel, de saint Louys, de saint Dominique, de saint Pierre martyr, & saint Thomas d'Aquin.

S Iaques de Limoux.

De l'Eglise montant au Dortoir, nous le trouuerons distingué en vint-quatre belles chambres, au bout duquel il y à vne miraculeuse image de nôtre Dame, laquelle certains voleurs ayans derobé, elle s'en retourna miraculeusement : du depuis elle est fort venerée, & quand il est question d'obtenir de la pluye, elle est solemnellement portée en procession iusques à Carcassonne ; & ordinairement ez necessitez publiques on fait la même chose dans la ville.

Ce Couuent a û cette benedictiõ d'auoir toujours grandement trauaillé pour cultiuer la deuotion du saint Rozaire : toutes les plus anciennes Bulles y sont religieusemẽt gardées, & nôtre Dame de son coté n'a pas manqué de faire parêtre l'inclination qu'elle a toujours û pour la deffense du Couuent & protection de la ville Arnaud de Vadet la restaura l'an 1514. & fit que Monseigneur de Narbonne expedia lettres de commandement à tous habitans, de s'abstenir du trauail manuel qui est censé tel, pour assister à l'Office diuin & aux

A Predications, ez iours destinez à la deuotion du Rozaire, pour y entendre les extrordinaires & miraculeuses assistances que les Confreres experimentent iournellement de nôtre Dame. Ces patentes commencent, *Cum nuper accepimus. Datum Limosii die 20. Februarij* 1534. dans icelles il commande particulierement à son grand Vicaire Guillaume le Febure, d'exhorter le peuple à receuoir les Religieux,

B & les écouter chretiennement, dãs l'offre qu'ils leur feront de la Confrairie du saint Rozaire.

Cette deuotion se ralluma tout aussi tôt, & nôtre Dame pour reconnoissance les a deliurés de l'heresie & de la peste par trois fois. Au commencement des remuemens de Caluin, ses erreurs se glisserent dans Limoux & plusieurs en furent infectez, de sorte que les

C plus feruens Catoliques reclamerent plus que iamais le secours de la sainte Vierge : elle ne manqua point de les assister, car l'an 1577. les Huguenos des lieux circonuoisins ayans attaqué Limoux, & attaché déja les cordes au vieux pont, elle fut miraculeusement garantie par vne procession que l'on fit du Rosaire : Pour reconnoissance de cette faueur, les Consuls aux depens de la ville, en firent vne

D d'vne prodigieuse grandeur, & la vindrent offrir solemnellement à la Chappelle du Rosaire, & du depuis fut instituée la procession generale par toute la ville, le iour de la Presentation de nôtre Dame pour action de graces, & tout le peuple se rend à nôtre Eglise.

La rage des Huguenôs de dehors ayant eté repoussée, ceux de dedans se ruerent en nôtre Con-

uent, & voulurent brizer l'Image A de nôtre Dame du Rozaire, qui est vne belle grande figure de pierre. Dans l'instant qu'ils s'en approcherent, vne vertu diuine les culbuta & renuersa par terre, & tous se retirerent qui çà qui là, tous effrayez & effarez, comme s'ils ússent veu quelque spectacle epouuentable. Nôtre Dame du saint Rosaire ayant ainsi fauorizé le peuple de Limoux contre les heretiques, le fauoriza aussi contre la B peste. Par trois fois ce fleau les visita, & par trois fois nôtre Dame l'appaisa, de sorte que pour reconnoissance, l'on institua vne seconde procession generale du saint Rozaire, où tout le Clergé, tous les Religieux, & tout le peuple se trouuent le Dimanche d'apres la fête de saint Claude au mois de Iuin, & elle se fait au tour de la ville, & se rend à nôtre Eglise. Ces C assistances generales etans accõpagnées de plusieurs particulieres, la Chappelle de nôtre Dame du Rosaire est remplie de veux, ornée de beaux & riches tableaux qui representent les bienfais receus par les merites de la sainte Vierge.

Entre les bienfacteurs de cette maison, on a specialle memoire d'Arnaud Furny, d'Antoine Carbou, de Raymond Martin, Thomas de Brouze, Ieanne Primes, & Guillaume Olez.

Dans ce même Couuent il y a du Crane de saint Dominique, & du bois de la vraye Croix. Le Chapitre est vne Chappelle de saint Matthieu, laquelle depuis quelques années est tres bien rebatie.

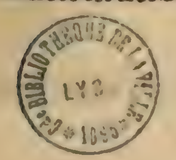

S. Louys de Carcassonne.

Fondation du Couuent de Carcassonne.

Titre III.

IL sembloit trop raisonnable, que cette ville où nôtre bienheureux Pere auoit tant paty, & où continuellement il auoit eté meprisé, fit satisfaction aux affrons que ses habitans luy auoient fait, & recompensassent par vn agreable & fauorable accueil ses enfans. Saint Louys Roy de nôtre France y contribua tellement, que reellement il est fondateur & Patron du Couuent. Car premierement il ecriuit à son Senechal de Carcassonne, de donner à nos premiers Peres l'an 1247. au mois de Septembre, vne ruë toute entiere dans la ville neuue, pour y bâtir vn Monastere. Ce qui fut executé, & par les aumones des habitans, on y bâtit vn Couuent, qui fut accepté l'an 1255. au Chapitre General de Montpelier, & y furent assignez pour Prieur Ferrier de Cataloigne, & pour Lecteur Luc Aymant-Dieu de Figeac, & dix autres.

Le saint Roy non content d'auoir donné la place à nos Peres, leur donna encore pour leur vi- D ures quinze souz tournois de rentes, par chacune semaine, & douze liures tournois chaque année pour leur vetir. Ce qu'il fit par expresses patentes dattées du sizieme d'Octobre 1255.

Cette même année arriua vn grand accident, qui obligea nos Peres de quitter cette residence, & se retirer ailleurs, apres y auoir de-

meuré quasi 8. ans, la riuiere d'Ande qui se dit en latin Aduxis, venant à se deborder la fête de saint Simon & saint Iude, elle couurit & inonda entierement nôtre Couuent, & il fallut que nos Peres en sortissent le propre iour de la Toussains. Monseigneur l'Archeuêque Dom Guillaume de Raoul les receut benignemēt en son Palais Archiepiscopal, & les y retira l'espace d'vn an tout entier & plus, sçauoir, depuis la fête de la Toussains l'an 1255. iusques au premier Dimanche de Carême, l'an 1257. pendant lequel tems, nos Peres menagerent auec le sudit Prelat, vn lieu qui s'appelle d'Aigues Mortes, appartenant au Chapitre de saint Nazaire, où par les Royales liberalitez de saint Louys ils bâtirent vn autre Couuent.

S. Louys de Carcassone.

Outre cinquante & vne liures dix sols tournois, que le Roy leur assigna de nouueau sur les finances que son thresorier leuoit tous les ans au pays de Carcassonne, il recompensa le Chapitre de saint Nazaire, d'vn autre lieu qui valoit au double, celuy dont il s'etoit demis, en faueur de nos Peres, & deux cens liures encore pour nôtre batiment.

Ce grand & saint Monarche epancha son cœur heroïquement Royal auec tant de magnificences sur ce Couuent, qu'il fit bâtir deux Cloitres de tres fin iaspe & marbre tres excellent. Il y donna vne sainte Epine, qui est richement enchassée dans vne phiole de chrystal, vne parcelle de la vraye Croix, & quantité d'autres reliques. Il y donna sa couronne d'argent, enrichie de perles & pierres precieuses, auec son manteau Royal. Il est de couleur de

A feüille morte, dont on a fait vne Chasuble auec les deux Dalmatiques, & la suitte de ces ornemens principaux, pour officier seulement au iour de sa fête. Il y laissa encore ses gans tissus de soye, comme si c'etoit vn ouurage de simple tissure de laine; il n'en reste qu'vn maintenant, où il y a quelques reliques serrées dans iceluy.

L'Ordre se ressentant si obligé à B la pieté d'vn si vertueux Monarche, s'est aussi comme totalement dedié à le reconnoitre pour leur Pere. Et pource le Couuent de Carcassonne baty par ses liberalitez Royales, prit son nom, aussitôt que l'Eglise l'ût enregitré au Catalogue des Saints. La ville de Carcassonne reconnoissant aussi la tendresse de ce grand Roy enuers nous, epousa ses mêmes affections, & nous aymant cherement, elle ût les mêmes sentimens que nous C auions deuers luy.

Dela est née leur deuotion & coutume immemoriale d'assister le iour de saint Louys en cors, à la Messe dans nôtre Couuent, les consuls y etans en robbe rouge, auec six ou huit enfans reuetus de belles aubes, tenans en main vn gros cierge de huit liures pesans, lêquels sont apres la Messe laissez en offrande. Toute la bourgeoisie D suit les Consuls, pour assister à cette grande Messe, qu'eux font dire, & payent au Couuent.

De là encore nait vne autre deuotion aussi anciēne que celle cy, qui est que les Consuls viennēt en robbe rouge, tous les Dimanches faire dire vne Messe basse du saint Esprit pour eux. A laquelle pour y assister auec plus de commodité, ils ont fait dresser vn banc fleurdelizé à

la Royalle pour eux. Auparauant A la destruction du Conuent, ils y auoient vne Chappelle dediée au saint Esprit, où ils faisoient dire tous les Dimanches la même Messe.

On attribue specialement à la protection de saint Louys, qu'Edouard Roy d'Angleterre remuāt dans la Guyenne & le Languedoc contre le Roy de France, venant à Carcassonne saccagea, brula, & pilla tout, excepté nôtre Couuent B & l'Eglise de saint Michel. Ayant échappé ce grand danger, il n'a pas laissé d'étre tout à fait ruiné par les habitans mêmes, à cause des aprehensions qu'ils ûrent de la venuë des Rheitres l'an 1571. on retira neanmoins les piliers & colonnes de marbre & de iaspe, que nous auons encore, auec plusieurs papiers fort autentiques, & le cilice de nôtre Pere saint Dominique, C lequel on garde auec grande deuotion: On le fait tremper par vn petit bout dans l'eau, & icelle guarit plusieurs malades.

Ce qu'il faut remarquer particulierement, c'est que ce Couuent etant dans la reforme sous la congregation Gallicane, il s'en separa pour se mettre dans la Prouince, en suiure la liberté, & dans la même année il fut razé. Le Prieur même qui consentit à cette separation, en a fait vne confession autentique, D signée de sa main, dans vn des liures Prioraux. Le Couuent etant depuis dix-huit ans en la reforme des Peres de Toulouze, se remet grandement, & l'Inquisition aussi laquelle y fleurit beaucoup. Les logis de l'Inquisiteur ont fait vn petit couuent, où toute la ville superieure abonde. Là ont fleury autrefois plusieurs saints personnages, entre autres les bien-heureux Romé Cathalan, & le B. Martin Donadey, dont les ossemens se voyent encore auiourd'huy tous entiers dans la Sacristie en vn lieu eminent. Souuent on les visite auec grand sentiment de pieté, & recemment on les a deuotement enueloppez dans vn beau damas, & remis dans leur chasse ordinaire.

S. Louys de Carcassōne.

Ce même Couuent a eté si Auguste dans l'Ordre, qu'il y a û trois Chapitres Generaux. Le premier l'an 1312. le deuzieme l'an 1342. & le troisieme l'an 1378. Il auoit autrefois vn Vicariat à deux grandes lieuës, appellé le Prat Maior, mais les Rheitres passans par là cette année susdite 1570. le raserent entierement, & depuis on ne l'a pû releuer. A quatre lieuës de la, à l'Abbaye de Ville Longue de l'Ordre de saint Augustin, se montre le surplis de saint Dominique, lequel il portoit etant Chanoine regulier de saint Augustin. Les Chanoines s'en seruent pour vn miracle, quils experimentent toujours au tems des vandanges. Ils mettent tremper vn petit bout d'iceluy dans la grāde cuue où se decharge toute la vendange, & ils tiennent que cela empêche le vin de se tourner, & corrompre pendant l'année. Monseigneur de Carcassonne a fait ces diligences, pour le faire auoir à nôtre Couuent, mais il n'a pû obtenir cette faueur des Chanoines C'est vne tradition commune & assurée aussi, que saint Dominique faisoit son ordinaire residance dans cette ville, auec les Chanoines de saint Nazaire, & que même il en a eté Doyen.

Fondation du Conuent de Genoillac, Diocese d'Vzés.

N. Dame de pitié de Genoillac.

AV Diocese d'Vzés ville Episcopale & Ducale du bas Languedoc, on trouue Genoillac petite ville qui enferme dans ses murailles entre plusieurs Eglises, vn Couuent de l'Ordre de saint Dominique, fondé l'an 1298. mais non pas si tôt accepté, parceque depuis quelques années, les Papes auoient deffendu tres etroittement aux Religieux de l'Ordre, & de celuy de saint François, d'accepter aucune maison nouuelle sans leur permission speciale. De sorte que le fondateur noble homme Messire Guillaume de Randon, de la tres illustre maison de Messieurs de Polignac, fut contraint d'aller en personne trouuer le Pape Boniface huittieme, & impetra de sa Sainteté la permission necessaire, l'an du grand Iubilé 1300. auec ce pouuoir l'Ordre prit & accepta les bonnes volontez de ce Seigneur, & on bâtit le Conuent. Tandis qu'on y trauailloit, le Pape vint à deceder, & Benoit onzieme luy succeda, ce qui obligea le même fondateur d'auoir confirmation de sa licence precedente, pour faire plus assurement incorporer son Couuent à l'Ordre. Il l'obtint, & beaucoup plus amplement qu'il n'ût ozé esperer. Surquoy le Chapitre Prouincial d'Aix l'an 1304. deputa quelques Religieux sous le Pere Iean d'Ardence, natif de Valence, pour auancer les batimens.

Ils furent alors grandement contrecarrez par l'Euêque, & les Chanoines de l'Eglise Catedrale d'Vzés. A Cette contradiction leur fit vn peu surseoir les edifices; & ils se retirerent de Genoillac, non pour quitter prise, mais pour addoucir les espris alterez. En effet le même Seigneur de Randon les y fit aussitôt retourner, & l'an 1305. le Chapitre Prouincial qui se tint à Marüegue, accepta le Couuent, & l'aggregea aux autres, instituant pour premier Prieur Foulques de B Marüegue. Dans la même année le sudit Seigneur de Randon paya tribut à la nature, & voulut être enseuely dans l'Eglise qu'il auoit batye. Il laissa pour l'entretien des Religieux cent liuers de rente tous les ans, & quarante sols toutes les semaines à perpetuité, qui etoit en ces tems là vne tres grande & signalée fondation. L'Eglise est dediée à nôtre Dame de Pitié, & n'a pas eté ruinée. Le Cimetiere a C eté beny par l'Euêque du Puy Religieux de l'Ordre de saint Benoit, neueu du Pape Clement cinquieme, l'an 1305. à la requette & priere dudit Foulques de Marüegue. Cest tout ce que l'on a peu recueillir de ce Couuent, lequel est fort desolé maintenant pour n'être pas secouru de personnes capables de le releuer.

D *Fondation du Couuent de nôtre Dame du Rozaire à Beziers.*

IL y auoit quelques années depuis la fondation de l'Ordre, que nos Peres souhaittoient de s'etablir en la ville de Beziers, mais Dieu auoit laissé les moyens de l'execution au Saint Monarque de la France, qui regnoit en ce tems là,

là, le tres Chrêtien Roy saint A Louys. Il donna pour cet effet son Chateau qui etoit dans la ville l'an 1247. & on le dressa en forme de Couuent. Il a subsisté ainsi, iusques à ce que le Connetable de Monmorancy le Duc de Damuille, le fit razer, & y bâtit vne Citadelle pour la deffense de la ville. Nos Peres en suitte representãs leurs dommages, les Consuls & autres intendans du terroir de Beziers, leuerent vne bonne somme de deniers, qu'ils B donnerent au Reuerend Pere Sebastien Michaëlis restaurateur de la vie reguliere en France, pour l'Ordre des Freres Prêcheurs.

D'iceux on achetta la place, où maintenant est baty le Couuent, qui est dedié à nôtre Dame du Rozaire. Le cloitre est appuyé de colomnes de marbre, & dans l'Eglise Monseigneur de Bonzy Euêque & Seigneur de Beziers, a fait bâtir vne magnifique Chappelle toute C de marbre à l'honneur de S. Charles Borromée. On y garde fort religieusement la discipline de fer de nôtre B. Patriarche saint Dominique, laquelle ie vis & baisay l'an 1630. m'en allant en mission au Leuant. Elle est à trois chênons, les anneaux d'vn fer carré, & qui paroit encore sanglante; Le manche qui est de bois est tout vermoulu: D Depuis quelques années on l'a mit dans vn reliquaire d'argent fort honorablement. On y gardoit encore le cors de sainte Eugenie, qui fut martyrizée le propre iour de Noël, & pour ce sujet on en faisoit anciennement l'office tous les Vendredys, qui n'etoient occupez d'aucune fête particuliere. Depuis neanmoins, que ce Couuent fut ruiné, cette deuotion a cessé, & on se contente d'en faire la memoire; parceque le Prieur qui gouuernoit alors, etant obligé de se retirer ailleurs, prit auec soy la tête de cette sainte martyre, & la porta au Couuent de Rieux, où elle est venerée auec grande deuotion. Cela n'empêche pas que ceux de Beziers par vne sainte coutume, ne fassẽt vne grãde fête de cette sainte, & ne viennent à nôtre Couuent reclamer ses intercessions. Nos Religieux y viuẽt auec tant d'exemples, que leur nom ordinaire par excellence, c'est celuy des Peres reformez. On y tient encore auec grande Religion vne dent de sainte Apollonie, & vn os assez grand de nôtre bien heureux Pere saint Dominique. Les medecins consultez quel pourroit être, ils repondirẽt tous vnanimement, que c'etoit vn os de la cuisse, par la grosseur duquel ils iugerent que S. Dominique etoit vigoureux, bien que de cors il fut de stature mediocre.

Fondation du Couuent de saint Matthieu, à Montpelier.

S. Matthieu de Montpelier.

TITRE VI.

DEs l'an 1220. nos peres trauaillerent à la fondation de ce Couuent, qui a eté le premier en l'Ordre pour la capacité de ses batimens, où deux Rois pouuoient loger sans aucune incõmodité, ny de leur suitte, ny des Religieux. C'est pour cela que souuent on y a tenu les Chapitres Generaux. La premiere fois l'an 1247. la seconde, l'an 1265. la troisieme, l'an 1271 la quatrieme l'an 1283. la cinquieme, l'an 1294. la sizieme l'an 1361. la

settieme, l'an 1310. & la huittieme A l'an 1456. Il y auoit trois grans Cloitres, vne Eglise magnifique, dans laquelle la niece du Pape Clement V. vid le saint Esprit decendre visiblemẽt sur nos Peres le iour de la Pentecôte, lors qu'ils chantoient le *Veni Creator spiritus.*

S. Matthieu de Montpelier.

Cette maison a eté vne pepiniere de saints & de tres grans personnages: Il y auoit touiours cent B Religieux & plus, & elle etoit le Sepulchre de toutes les grandes & illustres familles, enfin on la tenoit pour vn miracle des charitez & liberalitez de nos Anciens: Elle subsista dans cet etat, iusques à la venuë de ce rebelle à la France Charles de Bourbon, lequel menant les Rheitres, & passant par là, fit sauter les maitresses murailles, pilla & rauagea tout auec l'assistance des heretiques, & n'y laissa pier- C re sur pierre, excepté la porte de l'Inquisition, qui etoit autrefois etablie dans cette ville contre les heretiques.

Apres donc cette rage des heretiques & des Rheitres, la gloire de ce Couuent fut eteinte, & on trauaille tous les iours de retablir non plus dehors la ville comme auparauant, mais dans icelle quelque forme de Couuent. Nous y auons déja lEglise, laquelle est D fort belle & dediée à saint Matthieu. L'obseruance reguliere qui depuis long tems y fleurit, auec autant d'exemple que de profit, donne de grandes esperances de voir vne partie de ses ruines anciennes reparées.

Fondation des Religieuses de Montpelier.

Titre VII.

BErnard Guidonis, aux fondations des Couuens de la Prouince de Prouence, ecrit que l'an 1288. les Peres assemblez au Chapitre Prouincial d'Auignon, le iour de sainte Marie Maddeleine, donnerent commission aux Peres Bernard Grandis natif de Cahors, le Pere Dieu-donné le Fevre, & le Pere Gautier d'Aiguillon de la ville même de Montpelier, pour fonder vn Monastere de nos Seurs. Aquoy ils s'employerent, & obtindrent vne place pour elle qui etoit dans les champs, hors la ville, qu'on appelle le terroir de Montpelier.

Ayant û la place de l'argent que fournit le grand Couuẽt de Proüille, on commença de bâtir quelque peu, & faire vn petit fons pour l'entretien des Religieuses; Mais le Pere Bernard Grandis etant Prieur de Cahors, & obligé de quitter l'entreprise, le Monastere commencé, traina lontems sans pouuoir être capable de receuoir, loger, & entretenir aucune Religieuse. De sorte que le Chapitre Prouincial de Carcassonne l'an 1293. dechargea ledit Pere Bernard de son Prioré, & l'assigna au Couuent de Montpellier, pour auoir commodité d'auancer le Monastere commencé.

Dieu benit ses trauaux & sa diligence, car dans moins de deux ans, il disposa les batimens, en sorte que l'an 1295. on fit venir onze Religieuses, qui furẽt introduittes en ce

nouueau Monastere la même année, le Dimanche dans les Octaues de l'Ascension, leurs noms meritẽt d'être grauez à la posterité, & pource nous les mettrons icy. La premiere qui fut Prieure s'appelloit seur ProRenadine, les autres se nõmoient seur Ermenie de saint Donat, seur Mengarde Gandelone, seur Agnez Iulienne, seur Ieanne d'Amace, seur Cecile Marthe, seur Cecile de Cassille, seur Mengarde de Fonteine, seur Donluese Françoise, & seur Ieanne Comtesse.

Les Religieuses depuis s'edifierent & bâtirent peu a peu, & demeurerent en ce Monastere pres de cent ans, iusques à l'an 1381. où elles se changerent tout contre la ville. La cause fut, qu'etant ainsi éloignée dans les chams, elles ne viuoient en aucune seureté, ny de leur pudeur, ny de leurs biens, ny de leur vie, tant pour les gens de guerre qui passoient & repassoient, que pour forces voleurs, qui leur donnoient souuent l'alarme. Cette necessité fit compassion aux Peres qui les gouuernoient, & à plusieurs autres qui les cherissoient; & tous d'vn même zele, soin, & mouuement en ecriuirent au Pape Clement 7. supplians humblemẽt sa Sainteté de vouloir ecrire en faueur des Religieuses, aux Cõsuls de Montpelier, afin de leur ceder l'Hopital de S. Guillaume, tout ioignant les fossez de la ville, qui les accommoderoit fort pour leur retraitte. Le Pape touché aussi de compassion le fit, & les Cõsuls satisfirent à ses volontez, le 4. Decembre 1381. dont l'acte de donation se trouue dans les Archiues du Monastere de Proüille & l'extrait m'a eté enuoyé, collationné sur son original par trois Notaires Royaux en ces termes.

N. Dame de Prouillã à Monpell.

Extrait de la donation:

In nomine Iesu Christi Amen.

Anno Natiuitatis eiusdem 1381. die quarta mensis Decembris, indictione quarta, Pontificatus sanctissimi in Christo Patris, & Domini nostri, Domini Clementis diuina prouidentia Papæ septimi anno tertio, & Illustrissimo Principe Domino Carolo Dei gratia Rege Francorum regnante

Nouerint vniuersi & singuli, quod presentes & personaliter constituti in præsentia venerabilis viri Domini Bernardi Taneri Burgensis Baiuli Regij Montispessulani, videlicet honorabiles domini, domini Iacobus de Manhania, Petrus Pozolz, Pontius Grimaudi, Pontius Fabrani, Pontius Sogrerij, Iohannes Posarauij, Põtius de Cabano, & Benedictus Oliuæ, Consules villæ Montispesullani, patroni spiciales Hospitalis sancti Guillelmi eiusdem loci, & religiosus vir frater Petrus Montanerij Ordinis fratrum Prædicatorum, Conuentus monialium Monasterij Beatæ Mariæ de Prulliano dicti loci, dixerunt ac deposuerunt coram Domino ipso Baiulo, quod sanctissimus in Christo Pater & Dominus noster Papa, more pijssimi Patris compatiens dictis monialibus quarum Monasterium situm est in campis territorij Montispessulani, & sic sunt in magno periculo damni irreparabilis, præsentim propter hostiles & pestiferos incursus inimicorum, & latrunculorum, aliarumque gentium ab hinc longis temporibus, & adhuc, Regni Franciæ, & præsertim præsentis Patriæ, hostiliter terras deprædan-

N. Dame de Prouillã à Montpel.

tium & diuersimode damnificantium.

Et quia dictæ Moniales in earum Monasterio prædicto, in clausura habitare non possunt, nec esse in quiete, nec in sanctimonia prout decet Deo seruire, &c. Hinc est, quod attentis huiusmodi considerationibus, nos inquam Consules, & patroni superius nominati, beneplacito dicti Domini nostri Papæ toto posse conuenientes, precibus etiam dicti Domini Cardinalis Albanensis, immo verius præceptis sanctoque desiderio obedire cupientes, nec non attendentes, &c. Quapropter cum hoc vero & publico instrumento, perpetuo & irreuocabiliter valituro, damus, donamus, & renunciamus sub titulo puræ & perfectæ donationis, cedimus, & remittimus religiosæ Priorissæ, Conuentui, & monialibus dicti Monasterij de Prulliano licet absentibus, & vobis dicto fratri Petro Montanerij præsenti, &c.

Par cet acte de donation faite en termes latins à l'ancienne simplicité, où les bourgeois etoient appellez *Burgenses*, & vn Baille qui est le viguier, *Baiulus*, il conste que l'Hopital de saint Guillaume fut donné aux Religieuses puremẽt & simplement, en presence du viguier nommé Bernard le Taneur, par les Consuls de la ville de Montpelier. Il etoit assis hors la ville, proche des murailles neanmoins, & si pres qu'il n'y auoit que le fossé entre deux, vis à vis de cette porte de la ville, qui se nomme la porte de S. Guillen. Là se transfererent lesdites Religieuses, & ûrent le bõheur d'entendre saint Vincent Ferrier Prêcher en leur Eglise, l'année même qu'il passa par Montpelier.

A Leur repos fut interrompu dans le trouble cõmun de l'Eglise, suscité par Caluin, parceque ses supos le demolirent entierement l'an 1571. lorsque le Marechal de Damuille se saisit de Montpelier. Dieu suscita l'esprit de S. Dominique dans vne de celles qui resterent, appellée seur Blanche de Castillon, laquelle fut suiuie dans son entreprise de releuer le Monastere, des benedictiõs B du Ciel. Elle le remit sur pié au même endroit, & la sainte vie de leurs premiers seurs reprint être dans ce Monastere si bien reparé.

Elles y vecurent en paix iusques à l'an 1621. que les heretiques se reuoltans contre la fidelité qu'ils doiuent au Roy, le ruinerent iusques aux fondemens le iour même de nôtre Pere S. Dominique, en presence de la même seur Blanche qu'il auoit fait rebâtir. Ses yeux ne C furent pas tant offensez de la demolition de cet ouurage de ses mains, comme de l'inhumanité que cette canaille d'Enfer exerça sur le cors d'vne sainte seur decedée depuis l'an 1614. Elle s'appelloit Louyse de ville-Neuue, laquelle mourut le Dimanche de la Passion, & etant deterrée par ces diables incarnez, elle fut trouuée toute entiere. L'aspec de ce cors virginal, qui n'auoit pû se flerrir dans le D sepulchre, ne les toucha aucunement, ains au contraire ajoutant barbarie sur barbarie, ils prirent ce cors, & auec vne pique le mirent sur vn bastion nommé saint Guillen, & tous luy crioient, Louyse fais bonne garde, afin que Louys n'entre pas. Ce qu'ils disoient, à cause que le Roy venoit assieger la ville, laquelle il prit glorieusemẽt.

Depuis cett'année 1621. ce pauure

Monaſtere demeura enſeuely, ſans qu'aucun parlât de le reſuſciter, iuſques à l'an 1635. où la même ſeur Blanche, ne viuant ce ſemble que pour luy donner la vie, procura d'etre retably pour vne ſeconde fois, par l'autorité du Reuerendiſſime Pere General Nicolas Rodolphe. Il deputa pour cet effet le Reuerend Pere Etienne Gerald Docteur en ſainte Theologie, & Prouincial de la Prouince de Prouence, B & luy octroya toute ſon autorité, pour acheminer plus aiſement cet affaire à quelque bonne yſſuë. Il s'en ſeruit fort heureuſement, & achetta vne place dans la ville, où le même Pere Prouincial ayant fait diſpoſer quelques batimens, & appellé du Monaſtere de ſainte Catherine du Puys quatre Meres, qui y arriuerent le deuxieme de Nouembre, il les y etablit auec la Mere Blanche de Caſtillon l'an 1635. le C dernier Decembre en preſence de Meſſire Etienne Gras Vicaire General de Monſeigneur l'Euêque de Mont-pelier, Meſſire Pierre de Fenoillet.

Depuis ce iour, elles garderent cloture, & commencerent les obſeruances de la vie reguliere, mais le diable ne pouuant ſouffrir les pertes, que ce Monaſtere luy deuoit cauſer, D alluma les furies de quelques Magiciens, qui tourmentoient cruellement celles, qui par leur pureté virginale & ſainteté de vie luy faiſoient plus cruellement la guerre. Elles ſupporterent l'eſpace de deux ans cette vexation, mais enfin leur conſeil ordonna qu'elles quitteroient cette maiſon, & en prendroient vne autre: à quoy elles obeyrent, non pour ceder à Sathan, mais pour ôter l'occaſion A à ces magiciens de continuer leurs malices dans icelle. Elles en achetterent vne autre, & dans la ville l'an 1637 où elles ſont maintenant fort pacifiques, & au nombre de 20. religieuſes, les noms des premieres demandent iuſtement qu'ils ſoient enrollées en ce depot commun des Annales de l'Ordre, ayans eté les pierres viues de ce nouueau Monaſtere. La premiere qui a eté la principale piece de cet ouurage s'appelle ſeur Blanche de Chaſtillon, Les quatre appellées de ſainte Catherine du Puy ſont ſeur Gabrielle du Floquet, ſeur Antoinette Maitel, ſeur Caterine Seraphique de la chaiſe, & ſeur Iſabeau Angelique de Roque plan.

N. Dame de Prouillan à Mōtpelier

Le monaſtere a touiours eté dedié à nôtre Dame, auſſi bien que l'Egliſe pour marque de ſa dependance du Monaſtere principal de Proüille, auſſi s'appelloit il Prouillan de Mont-pelier, pour le diſtinguer de Prouillan de Comdon, qui en eſt auſſi decendu.

Fondation des Couuens de Nimes, d'Alet, de Clermont, de Lodeue, & de Euillan Dioceſe d'Alet.

TITRE VIII.

CEtte ancienne ville de la Gaule Narbonnoiſe, appellée de Ceſar & des Autheurs Modernes en latin, *Nemauſum*, & en françois Nimes, qui a ſiege Epiſcopal, batit vn Couuent à nos Peres l'an 1263. & le premier Prieur ſe nommoit F. Pierre de Iean. Les batimens ont eté des plus beaux de la Prouince,

mais l'impieté de l'heresie qui surpasse l'Otthomane en cruauté, n'a laissé pierre sur pierre: les Peres de la reforme s'en sont emparez depuis longues années, & par leurs soins ont remis sur pié l'Eglise & quelques batimens, trauaillans cependant feruemment à la reduction des Heretiques. Ce n'est pas neanmoins sur l'ancien fons, mais à vn vieux Chateau, que le feu Roy donna fort volontiers à nos Peres.

S. Dominique de Fauaux.

Le fons ancien étoit vn enclos hors la ville, de huit ou neuf arpens de terre, proche la porte qui s'appelle des Prêcheurs, où nous auons trouué dez fondemens qui temoignent y auoir û de tres hauts & superbes batimens: à present pour quelques raisons particulieres, on s'est placé dans ce vieux Chateau du Roy, dont les debris seruent de beaucoup à la construction du nouueau Couuent. l'Eglise doit porter le nom de saint Louys, & il y a certain nombre de Messes à dire pour le repos de l'ame du feu Roy, qui a donné son vieux Chateau, pour y batir vn Couu:nt à l'Ordre.

ALEST.

Il faut en dire autant de notre Couuent d'Alest, lequel fut baty l'an 1250. ainsi que ie trouue dans vn vieux parchemin des Couuens de la Prouince de Prouence: ses Fondateurs ont eté les Seigneurs d'Alet, de qui decend Monseigneur le Comte d'Alet, fis de Monseigneur le Duc d'Angoulême Prince du sang, du coté de la Race Royale des Valois.

L'heresie de ce tems faisant feux & flammes des Eglises, Couuens, Monasteres, & de tout ce qu'ils auoient, nous a derobbé la connoissance des particularitez de cette maison aussi bien que de plusieurs autres: tout ce qui en reste, n'est qu'vne petite chappelle dediée à sainte Anné, laquelle fut le Tẽple d'action de graces à notre inuincible & tres chrestien Roy de France l'an 1629. lors qu'ayant triomphé des Heretiques dans toutes les Seuennes, il vint à Alest entendre la Messe dans cette chappelle, & y presenter à Dieu ses actions de graces. Depuis deux ans, Monseigneur l'Euêque d'Alest, le Charles Borromée de ce tems, a fait tant d instance à nos Peres de Toulouze, pour y trauailler à retablir leur ancienne maison, qu'ils y ont commencé leur residence.

Clermont de Lodeue.

Nous en aurons vn peu dauantage de notre Couuent de Clermont en Lodeue: Les mazures qui restẽt de ce debris qu'ont fait les Heretiques, marquent vn Monastere fort celebre. L'enclos est fort grand, les piliers de l'ancienne Eglise, temoignent que c'etoit vn grand & auguste cors, baty des charitez les plus liberales de ce tems là; le reste des dortoirs & des autres officines du Couuent preschent le même. Vne fonteine qui repand ses eaux par tout, fait marque de son ancienne splendeur: les Iardins qui enfermẽt trois moulins à bled, à huile, & tan, figuiers, oliuets, vignes, collines, ruisseaux, & planures, asseurent, que ce Couuent étoit autrefois vn Paradis terrestre. Aussi la tradition est, qu'il auoit eté specialement pour le soulagement des

Anciens, & cassez des austeritez de A l'Ordre; tant à cause du bon air, que pour la discretion qui étoit gardée pour eux. Ce Conuent, bien que desolé par les furies des Heretiques, a eté le berceau de notre reforme: ce fut dans ses mazures, que l'on établit la vie reguliere, & que de là, par vn miracle, qui doit faire taire la sagesse humaine, elle s'est repanduë par toute la France.

B La plu part de ceux qui ont de la peine d'accepter la regularité, se fondent sur la pauureté, desolation & ruine des Conuens, & Dieu a voulu que la reforme de nos Conuens ayt cõmencé dans vn qui étoit ruiné, desolé, & abandonné iusques à ce point, que c'etoit vne mazure deserte. Dieu ayant fait cet honneur à ce pauure Conuent d'etre le chef de la reforme, ceux qui l'ont habité le retablissent petit à C petit, & y font de tres grans progrez, par leur sainte vie, regularité, & obseruance.

L'on tient qu'il a eté baty par nos Seigneurs les Comtes de Clermont, & qu'il a eté fort auancé par les charitez du Pere Bernard de Guyonne, que nous appellons, Francizant le latin, Bernard Guy, ou Bernard Guydo, ou Bernard Guidonis. C'est notre grand Cro- D nicaire, duquel i'apprens de plusieurs manuscris, qu'il étoit natif du chateau du Guyonne proche du Bourg de Royere, à quatre ou cinc lieuës de Limoges, vers la Roche l'Abeille, & que viuant saintemẽt en l'Ordre des freres prêcheurs, le Souuerain Pere luy donna quantité d'emplois tres glorieux, & enfin le contraignit d'accepter la dignité d'Euêque de Lodeues, enuiron l'an 1323. en laquelle il perseuera huit ans iusques à l'an 1331. mourãt le 30. Decembre: ce fut pendant ce tems qu'il contribua des reuenus de son Eglise pour le batiment de ce Conuent de Clermont, neanmoins ie n'en ay autre memoire, que la tradition qui s'est conseruée dans ceux de la ville, comme i'ay entendu moy mesme residant en ce Conuent, l'an 1629. d'où l'on coniecture qu'il deuoit être commencé, vers l'an 1320. puisque deuant cette année 1320. le même Bernard a écrit la fondation des Conuens de ces cartiers la.

N. Dame de Montauban.

Quillian.

Sur la Riuiere d'Ande, au pié de la Montaigne, il y a vne petite ville distante de Limoux d'enuiron trois lieuës, nommée Quillian, où le Reuerend Pere Iean Magnely du Couuẽt de Reuel ayant eté lontems curé audit lieu, en batit vn enuiron l'an 1547. dont l'Eglise fut dediée à notre Dame du Rozaire.

Fin des fondations des Conuens & Monasteres siz en l'Archeuêchè de Narbonne & ses Euechez Suffragans

Le Chappellet de Bourdeaux.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe en l'Archeueché de Bourdeaux & les Euechez ses Suffragans, sçauoir est Poitiers, Mallezays, Lusson, Angoulesme, Saintes, Perigueux, Condom, Agen, & Sarlat.

Chapitre IV.

CEt Archeuêché nous donne beaucoup plus de Couuens que les precedens, mais la plu-part ayant eprouué la rage des Huguenôs, ils obligeront nôtre plume à vne retraitte assez facheuse.

Fondation du Couuent de notre Dame du Chappellet à Bordeaux.

Titre I.

CE petit Paris où toutes choses abondent, & rien ne manque de ce qui est necessaire à la vie humaine, porté de tout tems à la Religion & pieté Chretienne, si tôt qu'il ût nouuelles de la sainteté de nos Religieux, & qu'ils s'etablissoient de tous cotez, auec vn profit nompareil des villes & des lieux qui les receuoiét, fit ses efforts & ses instances pour en auoir à son secours, en quoy leur trauail reussit heureusement, nos Peres condecendans fort volontiers à leurs bons desseins.

A Ce fut l'an 1229. sur le courant de ses derniers mois, que notre Ordre vint arborer la Croix de ses austerité & de son institut, en la ville de Bourdeaux capitale du pays Bourdelois, siege Archiepiscopal, honorée d'vn celebre Parlement, & enrichie d'vn port extremement frequenté, de toutes sortes de nations limitrophes de l'Ocean.

Nos Peres y furent appellez par le Reuerendissime Giraud de male-mort Archeuêque pour lors, &
B singulier bien-faicteur de l'Ordre: Par son assistance, & de plusieurs gens de bien, excitez par l'exemple qu'ils voyoient reluire en nos Peres, on achetta la place que nous possedons, mais on demeura beaucoup de tems sans auancer les batimens, de sorte que le Pape Innocent quatre en étant auerty, il écriuit à toute la ville, l'an 1245. le vint neufieme May, l'exhortant de nous assister pour la constructiõ du Couuent, & donna quarante iours d'in-
C dulgence à tous ceux qui contribueroient de leurs aumones à ce bon euure.

Dom Giraud y contribua plus que tous du sien, & y employa vne grande partie des biens, que le sieur Amaneue Colomb Bourgeois de la ville venant à deceder luy laissa entre les mains, pour en disposer comme il voudroit. A quoy le sudit
D Illustrissime Seigneur fut dautant plus porté, que ce dit Amaneue pẽdant son viuant, luy auoit temoigné souhaitter beaucoup l'etablissemẽt de nos Peres en la ville, & desiroit fournir de son coté, ce qu'il pourroit, afin de leur auoir vne place.

Ce qu'il ne pût faire par luy même, son fis appellé Gaillard Colomb, tâcha de sa part d'y suppleer,

&

& fit de grans biens au Couuent, A dont particulierement on fit le Refectoire; en reconnoissance dequoy, luy & sa femme Madame Trencaleon extremement affectiõnez aux Religieux de l'Ordre, ûrent leur Sepulture dans notre Eglise, proche du grand Autel. Celuy là deceda l'an 1278. aux ides de Ianuier qui est le treizieme du mois. Celle-cy la même année le dernier d'Aout. Quant à l'Archeuêque il B mourut l'an 1261. le trezieme Feurier, & bien qu'il ne soit enseuely dans notre Eglise, à cause que sa derniere maladie l'attaquant dans la ville d'Angoulême, ou proche d'icelle, il fut enterré au Monastere de la Couronne; toutefois notre Couuent de Bourdeaux reconnoissant les singulieres obligations qu'il luy auoit, en fait l'Anniuersaire tous les ans au sudit iour du mois de C Feurier.

Or dautant, comme nous auons dit en d'autres lieux, que le droit de Sepulture n'etoit pas encores octroyé communement à tous les Religieux, & étoit necessaire, quãd ils passoient de cette vie à l'autre, de les mettre aux premiers & plus voisins Cimetieres benis par l'Euêque, nos Peres au commencement de leur établissemẽt, se pourueurẽt de cette faueur, & ûrent vn Bref du D Pape Gregoire neuf addressant à l'Archeueque de Bourdeaux, afin de benir vn Cimetiere pour nos Religieux en la Paroisse de saint Seuerin, & comme l'on dit vulgairement saint Surin, comme il se void encore dans les Archiues du sudit Couuent, où i'ecriuois cette fondaion alors, ayant les papiers entre es mains.

Reuenant aux batimens de l'Eglise, elle fut prête à etre consacrée l'an 1264. ce que fit Dom Pierre Successeur de Dom Giraud. Ce Dõ Pierre fut extremement porté d'affection enuers nous, & pour ce voulut être enseuely dans notre Eglise au milieu du cheur: ce que l'on fit apres que Dieu l'ût appellé, pour le recompenser des trauaux qu'il auoit pris, comme bon Pasteur, pour le gouuernemẽt de son troupeau, qui fut l'an 1270. le Roy de Nauarre luy auoit procuré ce fardeau, pensant le reconnoitre, pour l'assistãce qu'il auoit receu de luy, en qualité d'vn de ses Aumoniers, & étoit de plus son vassal, etant Basque de nation.

La Chappellet de Bourdeaux.

L'Eglise fut dediée à sainte Vrsule, & ses Compagnes, à cause de trois cors que nous auons d'elles: mais la deuotion du saint Rosaire se renouuellãt par nos Peres de Bourdeaux, chacun l'appelle le Couuẽt du Chappellet, de sorte qu'à present & le Couuent, & la ruë même où il est siz, s'appelle de notre Dame du Chappellet. Quant à ce qui est des autres batimens, il y a vn Dortoir extremement beau, d'vne charpente qu'on a fort estimé, baty des aumones du Pape Clemẽt 5. qui etoit Bourdelois. Il y auoit autrefois quatre grans Cloitres, qui faisoient quelques douze arpens de terre, mais à present il n'y en a que le Regulier, lequel est tres beau, les autres ayans eté mis en fons de batimens, qui raportent beaucoup au Couuent. Le Dortoir est vn des celebres de l'Ordre, dont la charpente fut dressée par les charités du Pape Clement cinquiéme Bourdelois. L'enclos du iardin est tel, qu'apres auoir donné de tres belles allées pour le diuertissement des Re-

ligieux, & vn grand espace encore pour les herbages necessaires à leur entretien, il a vne vigne qui fournit vne bonne partie de la prouision de vin, pour la communauté. Au reste c'est le Couuent le mieux garny de papiers anciens, priuileges, & Bulles des Papes, qu'il y ait en tout l'Ordre; ie les ay veu & remarqué, & la suitte de l'Histoire les fera voir chacun en leur place.

Le Chappellet de Bourdeaux

La reforme y fleurit auec vn grād lustre, depuis l'an mil six cens seize, & par les diligences, la faueur, le credit, & l'authorité de Monsieur l'Eminentissime Cardinal François de Sourdis Archeueque de Bourdeaux, le Couuent fut separé des autres Couuens de la Prouince non reformez, & fut vny aux reformez de la Congregation de saint Louys, dont les Peres & Religieux y donnent vne grande edification, & singulierement y mettent en vogue la deuotion du Chappellet, y ayans etably non seulement la Confrairie du Rosaire, mais encore l'association du Rosaire perpetuel, & vne Congregation de notre Dame, où il y a des assemblées pour dire le Rozaire tout haut par cheurs, entendre les exhortations, & s'approcher des Sacremens, & faire plusieurs exercices de vertu. A quoy beaucoup contribuë le soin & la vigilance du Reuerend Pere Iean Baptiste Burel, procurant à cet effet vne magnifique Chappelle, enrichie de peintures, de tableaux, & d'ornemens, laquelle est dans le Cloitre hors le commun abord des Seculiers.

Il y a eu plusieurs Chapitres Generaux l'vn en l'an 1277. l'autre, l'an 1287. le troisieme, l'an 1324. Quant aux grans Personnages qui

A en sont sortis, le nombre ne se peut comter. Quant aux Sepultures, les plus illustres de la ville, nommement ceux du tres Auguste Parlement y ont baty leurs Chappelles, & dressé leurs caues. Messieurs les Presidens de Pontac, de Pichon, de l'Alane, de Gourgues, & autres Seigneurs y ont leurs Chappelles, & apres nous auoir donné leurs cœurs & affections en cette vie, nous laissent apres leur mort

B leurs os & leurs cendres, pour marques de leur inuiolable amitié. Depuis la reforme, le Couuent semble nouuellement baty, le Reuerend Pere Gabriel Ranquet l'ayāt tout renouuellé, & tous les Prieurs qui luy ont succedé ayans toujours fait nouuelles & tres belles reparations: en sorte que c'est vn des Couuens de France des mieux pourueus, des mieux batis, & des

C plus honorez dans les villes, ce que ie puis dire y ayant demeuré trois ans.

Fondation du Monastere de la sainte Vierge des Religieuses de Bourdeaux.

Titre II.

D L'Odeur & parfum celeste de la sainte vie de nos Religieuses de Toulouze, s'epandant par toute la France, plusieurs villes en ont souhaitté l'etablissement, pour l'instruction de celles qui seroient touchées du Ciel, à suyure leur saintes meurs. Bourdeaux a eté du nombre, & a obtenu ce qu'elle souhaittoit. La deuotion de quelque personne fit de grandes promesses,

sur lêquelles s'appuyant le Reuerend Pere Bernard pour lors Carme dechaux Predicateur Apostolique, & maintenant Euêque de Babylone, procura que trois Meres, vinssent de Toulouze en la susdite ville pour y disposer la fondation. Celles-là furent la mere Madeleine de saint Paul, la Mere Marie de saint Alexis, & la Mere Marguerite de saint Michel.

A

Etans arriuees le trezieme de Nouembre mil six cens vint sept, on traitta efficacement auec cette Dame, & sur sa parole on achetta la place, qu'elles ont à present, à cent pas de nôtre Couuent du Chappellet, où des batimens qui y etoient, elles ont dressé vn Monastere & vne Eglise dediée à la sainte Vierge. Cette bonne Dame trop engagée en d'autres affaires, n'ayant pû fournir à ce qu'elle auoit promis, les Religieuses y ont vecû dans de grandes épreuues de la pauureté, mais en vn signalé profit en vertu pour elles; l'etablissement s'en fit le propre iour de saint Alexis, l'an mil six cens vint neuf, apres beaucoup de contradictions.

B

C

De ces trois Meres qui ont souffert de bons & rudes hyuers d'afflictions pour cette fondation, la Mere Madeleine de saint Paul mourut l'an 1641. le vint-settieme d'Aout, comme nous dirons au recueil de ses vertus, en l'Histoire des saintes de l'Ordre. Elles sont à present en cette année 1646. vint quatre professes, dont les noms que ie sçay à present sont seur Ieanne de la Mere de Dieu, seur Ysabeau des Anges, seur Marie de nôtre Dame, seur Ieanne de l'Enfant Iesus, seur Marie du saint Esprit, seur Marguerite de la sainte Trinité, seur Marie de la sainte Vierge, seur Marie de sainte Hyacinthe, seur Gabrielle de saint Thomas, seur Catherine de saint Alexis, seur Isabeau de sainte Croix, seur Charlotte des Seraphins, seur Iaquette de saint Agnez, seur Marie de Iesu-Chrit, seur Susanne de la Passion, seur Anne de Iesus Maria, & seur Marie de la Reyne des Anges, toutes seurs du cheur. Seur Ieanne de saint Ioseph, seur Catherine des saints, seur Dauphine de sainte Marthe tous conuerses. Outre celles là Dieu en a appellé trois, l'vne comme les premices de cette maison, qui se nommoit seur Catherine de saint Alexis, laquelle deceda l'an 1638. le sixieme du mois d'Aout, dont la memoire est en benedictiō. Les deux autres furent seur Caterine de Iesus, fille de Monsieur Claueau, signalé bien facteur de notre Couuent, premiere professe de la maison, dont i'ay gouuerné la conscience lontems auec beaucoup de satisfaction; elle mourut la premiere année de son Prieuré l'ā. 644. Et seur Antoinette de sainte Catherine, fille de Monsieur de Gourques le Conseiller: celle-cy apres vne vie angelique mourut d'vn amour seraphique deux ans auparauant. Au iour même de saint Alexis fut posée la premiere pierre de l'Eglise, & le tout fut en diligence acheué par les soins de Messieurs les deux Claueaux Auocat & Procureur au Parlement, qui ont assisté cette maison naissante de leurs grans biens auec des affections plus que maternelles: aussi est ce le bon-heur de leur famille. Dieu y ayant appellé deux de leurs filles, & vn garçon au Couuent du Chappellet.

D

La sainte Vierge de Bourdeaux.

Le Chappellet de S. Emillon.

Fondation du Couuent de nôtre Dame du Chappellet à saint Emillon, Diocese de Bourdeaux, & de Genissac du même Diocese.

Titre III.

Les habitans de saint Emillon, ville proche du Bordeaux, & du ressort de son Diocese, ayans souhaitté que nos Peres y ûssent leur etablissement, pour en retirer les seruices & la consolation qu'ils esperoient, demanderent au Chapitre Prouincial de Narbonne, l'an mil deux cens soixante deux à la fête de sainte Marie Madeleine, de leur octroyer cette faueur: Elle leur fut accordée, & le Pere Prouincial le bien-heureux Ponce de saint Gilles y enuoya des Religieux pour disposer le lieu, pour y batir, & fonder vn Couuent. Ils firent si bien leur commission, que l'an mil deux cens soixante cinc au Chapitre Prouincial de Montpelier, le Couuent fut accepté en qualité de Couuent, & le premier Prieur qu'il y etablit fut le frere Giraud d'Arsis. Suiuant l'esprit cõmun de l'Ordre de n'être point ny dans les villes ny loin des villes, ils etoient hors la ville, & Dieu benit si fort leur pieté, que les aumones y fondans en abondãce, ils batirent vn Couuent qui pouuoit resister à la ville.

C'est ce qui fut cause de sa ruine, car les habitans ayans û auis de la venüe des Anglois, raserent vne partie de notre Couuent, & les Anglois ayans assiegé la ville, detruysirent l'autre. Dieu par apres leur ayant donné la victoire, ils batirent à l'Ordre vn autre Couuent assez magnifique dans la ville, & depuis à toujours subsisté; ce fut enuiron l'an 1294. aussi trouuons nous és Histoires, qu'en cette année les Anglois assiegerent saint Emillon, & dans les commentaires de Bernard Guidonis, que le Prioré de saint Emillon vaqua pres d'vn an, au tems sudit, à cause de la guerre qui étoit alors entre les Anglois & les François. L'Eglise est maintenant dediée à nôtre Dame du Chappellet, & le Couuent tient le huittieme lieu dans les assemblées Prouinciales du coté gauche: il nous a eté baty les deux fois par les Anglois, & nous le tenons de leur ancienne deuotion. A vne lieüe de saint Emillon, il y a vn petit bourg nommé Genissac, où nous auons vn Vicariat, dont l'Eglise est dediée à notre Dame du Rozaire, & lequel fut fondé l'an mil six cens vint set par Messieurs de Genissac, & auãcé par vn Docteur de l'Ordre Regent en l'Vniuersité de Bourdeaux nommé Faber. On l'entretient tous les iours, & on l'accroit du mieux qu'il est possible.

Fondation du Couuẽt du Chappellet de Condom ville Episcopale.

Titre IV.

Les Peres du Chapitre Prouincial tenu l'an 1250 ayans troué bon que nôtre Ordre s'etablit en la ville de Cõdom, y deputerent quelques Religieux pour disposer les habitans & principaux Bourgeois, à le gratifier de quelque place

Ils y arriuerent l'an 1251. vers le cõmencemẽt de l'année, & gaignerẽt entierement le cœur de la Princesse Madame Viãne de la maisõ de Nauarre & Comtesse d'Armaignac. Elle voulant être leur fondatrice, Mere, & Patrone, leur achetta vne tres belle place, où dressant en diligence quelque petite Chappelle, Monsieur l'Euêque d'Agen y dit la premiere Messe, dans le Dimanche de la Sexagesime. C'etoit vn Prelat singulierement affectionné à l'Ordre, aussi etoit il le vray pere des pauures, vn autre saint Iean l'Aumonier, & vn rare exemple de vertu.

Durant le tems que l'on preparoit les batimens, les Religieux demeurerent sous la conduitte d'vn Vicaire nommé le Pere Raymond Guillaume, l'espace d'vn an & demy. Iceux etans prés, les Religieux y habiterent, & le Chapitre Prouincial de Toulouze l'an 1265. le iour de nôtre Pere saint Dominique accepta le Couuent pour regulier & reformé, & institua pour premier Prieur, le sudit Pere, qui etoit Vicaire. Ce Couuent fut baty par la suditte Princesse d'vne structure fort magnifique & royale, pour cent Religieux. Ce qui reste encore au portail de l'Eglise, depuis les rauages des heretiques, rend temoignage aux liberalitez de cette vertueuse Dame. Elle bâtit l'Eglise, le Cloitre, le Chapitre, la Sacristie, & plusieurs autres officines, & surtout vne maison Ducale dans l'enclos du Couuent pour elle; afin que plus aysement elle vint à l'Eglise, & pût iouyr à toute heure de la sainte conuersation de nos Peres.

Elle ût cette consolation l'espace de dix-huit ans, au bout dêquels elle rendit son ame à son Createur, le vint-vnieme Feurier 1280. dans cette maison qu'elle s'etoit batie, & fut enseuelie dans nôtre cheur, dans vn magnifique sepulchre auec son pere. L'Eglise est dediée à nôtre Dame du Rozaire, & y sont reclamez auec vne singuliere deuotion saint Louys Roy de France, saint Frez, & saint Asturgille. La vertu, la pieté, la science, & la doctrine ayant fleury si longtems en cette maison, le tems vint qu'elle deuoit eprouuer la rigueur des chatimens de Dieu sur son Eglise. Ce fut l'an 1569. le vint-settieme Nouembre, où l'enragé Mont-Gommery entra dans Condom, y raza toutes les Eglises, & les maisons Ecclesiastiques. Il resta quelque peu de la nôtre, laquelle se repare tous les iours, par les soins de nos Peres qui y habitent.

Le Chappellet de Condom.

Fondation du Couuent de Bergerac, Diocese de Perigueux.

TITRE V.

L'An mil deux cent soissante, nos Peres arriuerent à Bergerac, pour y fonder vn Couuent, vn dêquels frere Bernard de Porcherijs y trauailla puissamment, auec vn tres heureux succez. A ses prieres Messire Helie de Brunet vn des principaux bourgeois, se presenta pour être fondateur, & patron du nouueau Couuent. Il achetta la place, leur bâtit vn Dortoir, & fit d'autres aumones fort signalées. Du depuis Geraud de Roger bour-

geois aussi de la ville, donna pour A edifier vn Chapitre, où les Peres dirent la premiere Messe. Ainsi dans deux ans le Couuent fut en etat de loger quelques Religieux; de sorte que le Prouincial de Narbonne l'an 1262. accepta la place, & institua pour Vicaire frere Bernard de Garriga, Perigordin de nation, auec douze Religieux, & l'an 1264. au Chapitre Prouincial d'Auignon, le Couuent fut accepté, & le premier Prieur institué frere Guillaume de saint Astier. Ce Cou- B uent a subsisté iusques aux reuoltes des heretiques, lequels l'an 1562. le treizieme Auril, se saisirent de Bergerac, & razerent le Couuent de font en comble. Piles & la Riuiere Capitaines, en furent les principaux destructeurs. Depuis les victoires de nôtre feu Roy tres-Chrêtien Louys trezieme, l'an 1629. on le reprit, & petit à petit C on releue ses ruines. Nous ne sçauons à qui l'Eglise fut autrefois dediée, ny encore les particularitez qui la rendoient memorable. C'est nôtre Bernard Guy, lequel nous fournit dans ses manuscris les fondations de tous ces Couuens, qui etoient anciennement du ressort de la Prouince, que l'Ordre auoit etably dans toutes celles de la Guy- D enne, du Languedoc, & de la Prouence.

Couuent de Bergerac.

Fondation du Monastere des Religieuses à Pou verd, proche du faux-bourg de Condom.

TITRE VI.

LA Pieté de cette grande Princesse dont nous auons parlé en la fondation de Condom, ne se borna pas aux Religieux de l'Ordre de saint Dominique, elle s'etendit iusques aux Religieuses, & vsa d'vne pareille magnificence enuers elles qu'enuers eux. Apres qu'elle ût acheué le Couuent des Religieux de Condom, elle entreprit le Monastere des Religieuses hors la ville, proche des faux-bourgs à vne portée de mousquet. Elle achetta vn lieu qui s'appelloit Pou-verd, en latin *Pons viridis*; & là elle y bâtit vn Monastere fort somptueux, le dota & renta parfaitement. Mais Dieu la voulant mortifier dans l'excez de la ioye de son cœur, d'auoir fait à saint Dominique deux maisons, elle passa de cette vie à l'autre, sans auoir assisté à la prise de possession par les Religieuses, qu'elle auoit fait venir du grand Monastere de Proüille. Elles y vindrent trois ans apres sa mort, l'an 1283. vers la fête de saint Michel, au nombre de treize, dont voicy les noms.

Seur Blanche de Bordeaux, qui fut la premiere Prieure, seur Peyronne Teuliere, seur Agnez Aymerique, seur Etiennette d'Vlme, Viennoise, seur Valence Beguyere, seur Alemborc de la Braude, seur Serene Descayrac de Cahors, seur Ieanne Crossette, seur Rose Crossette, seur Arnaude d'Orsaut, seur Guiraude de saint Seuer, seur Marie de saint Seué, seur Adzemande Fromente de Martel.

Ces treize Religieuses entrerent dans ce nouueau Monastere, le Reuerendissime Pere General Iean de Vercelles etant present, & le Pere Berenger de Notier Prouincial. L'Eglise est dediée à nôtre Dame, comme celle de Proüilles,

& pource le Monastere s'appelloit autrefois Proüillan, & afin de le distinguer de celuy de Montpellier, on le nommoit le Proüillan de Condom, à present on les appelle Nôtre Dame de Pou-verd, ou les Religieuses de Condom, à cause du lieu qui s'appelle de la sorte. Ie n'ay point û memoire aucun de leur part, ains seulement de l'ancien manuscrit de Bernard Guy, & de ce que le Pere Prieur de Condom m'en rapporta l'an mil deux cens quarante deux, etant dans Agen, à quatre lieuës dudit Monastere.

Fondation du Conuent d'Agen.

TITRE VII.

A

Entre Bordeaux & Toulouze, en egale distance, l'on trouue vne ville fort gentille, bastie sur la Garonne, appellée de tout tems Agen, où nos Peres s'habituerent & fonderent vn Couuēt, l'an 1229. enuiron la fête de S. Caterine martyre, lequel fut depuis accepté au Chap. Prouincial de Mōtpelier l'an 1252. Les principaux qui ont cōtribué à sa fabrique, sont le bien-heureux Pere Bernard de Caux Inquisiteur, le Pere Bertrand de Beauchateau, dêquels nous parlerons au quatrieme volume, & le Sieur Arnaud de Beaucaire. La tradition est dans les anciens, que ce Conuent a eté fondé par vn Duc de Guyenne, lequel donna tous ses drois seigneuriaux au Prieur du Couuent, *pro tempore*, qui se trouueroit. Pour marque dequoy les Prieurs ont û les priuileges suiuans iusques aux derniers troubles. Tous les soirs on leur portoit les clefs de la ville, à cause dequoy il y auoit au Couuent vne petite porte derriere, qui repondoit au logis du portier. Ils etoient chefs du conseil de ville, & quand on s'assembloit, les Trompettes venoient les querir au Couuent. Quand les Iuraz ou Consuls deuoient proceder à l'election de nouueaux, ils en elisoient sept, & les venoient presenter au Pere Prieur, lequel de ces sept, en rettanchoit vn à sa volonté, & les six autres venoient en so-

Le Chappellet d'Agen.

B

lemnité dans le grand Refectoire, le Prieur dans vne haute chaire, preter serment de fidelité, à deux genoux deuant luy, mettans les mains sur les Euangiles, dont la peinture s'en voyoit encore, il y a quelques ans dans l'ancien Refectoire.

Or arriua, que les Prieurs etans souuent empêchez, & ne pouuans aller eux mêmes au conseil de la ville, ils y enuoyoient quelques

C

Peres des plus anciens, & plus estimez de leur communauté. Vn de ceux cy etant mal voulu d'vn consul, il en ût quelque reproche au sortir de la maison de la ville, & luy repartant auec autant de modestie que de sentimens, pour la dignité de la personne qu'il representoit, le Cōsul luy dōna vn soufflet, dequoy tous les autres furent offensez, & le Prieur du Conuent

D

aussi. La Cour de Parlement en donna quelque Arret, qui fut executé auec quelque marque vn peu facheuse, qui rabbaissoit la charge du Consul.

Du depuis aussi l'ō ne la pouuoit aucunement faire accepter, sans de tres grandes peines & difficultez. Sur cela vint vn malheur au Couuent, qui mit fin à tous ces priuileges. La Reine Marguerite s'en-

Le Chapp. d'Agen.

fuyant du Roy de Nauarre Henry A le Grand, qui fut depuis Roy de France, se vint retirer à Agen, & parceque nôtre ancien Couuent etoit la plus forte piece de la ville, elle en fit son refuge, le barricada, & munit de viures & de poudres. Les salles de l'ancien Dortoir du Nouitiat furent le magazin des balles, mêches, poudres, & armes. Elle se voyant poursuiuie, & que de fait on alloit assieger le B Couuent, se retira par vne porte qui la mit hors la ville. Dans cette retraitte vn des soldâs se garnissant comme les autres de poudre & de mêche, laissa la sienne allumée dans vn endroit où les poudres etoient: le feu ayāt gaigné le bout, vne etincelle tōba sur les poudres, qui enleua tout le Dortoir du Nouitiat, sous les ruines duquel deux nouices furent enseuelis. Vn qui disoit l'office des mors sur la largeur C de sa fenêtre, fut sauué, à cause que l'endroit où il etoit ne faisoit point cors auec le Dortoir. Il vit encore cette année 1646. & s'appelle Iean Perez. Vn quatrieme fut sauué par le panchant d'vne poutre, qui supporta le faix des ruines & le mit à couuert. Il est mort depuis peu, & s'appelloit le Pere Charrettier. Apres cet accident qui ruina vne partie du Couuēt, & ebranla l'autre, les huguenôs se saisirent de la ville, & firent voler en pieces le Couuent par les mines qu'ils a- D uoient accoutumé de faire. Ainsi tous nos papiers furent brûlez, & les priuileges perdus, bien que tres assurement il y en ayt des coppies autentiques dans les Archiues de la ville. Elle a contribué à le rebâtir, & le sieur de Bajaumont qui a sa Chappelle dans l'Eglise. Nous ne sçauons pas à qui ancienement l'Eglise etoit dediée, pour le iourd'huy c'est nôtre Dame du Rozaire qui luy donne le titre.

Fondation du Couuent de Perigueux.

TITRE VIII.

C'Et illustre Prelat Dom Pierre de saint Astier, Euêque de Perigueux, souhaittant ardamment que sa ville & son Diocese ressentissent les fruis, que le seiour de nos premiers Peres produisoit ez lieux où ils s'etablissoiēt, fit tant en sorte vers le Chapitre Prouincial de la Prouince Toulouzaine, qu'on luy donna quelques Religieux pour fonder vn Couuent en sa ville. Le chef de ceux qu'on y enuoya, fut le venerable Iean Balistari, profez du Couuent de Limoges, auquel le sudit Euêque donna l'Eglise de saint Martin, qui est hors la ville auec tous les edifices, iardins, & terres adiacentes qui appartenoient à icelle.

Et dautant qu'elle releuoit en partie du Chapitre de l'Eglise Catedrale, à cause d'vn Prieuré qui etoit aux chanoines de saint Iean de Cola, & y tenoient vn de leur compagnie pour y resider. L'Illustrissime Dom Pierre, fit consentir le Chapitre a cette donation, & pour recompense, bailla aux Chanoines de saint Iean, l'Eglise de saint Martin, qui est dans la ville, auec vne somme d'argent, pour y reparer quelques ruines.

Cette Eglise qui nous fut donnée, etoit anciennement vne celebre Abbaye, dans laquelle fleurit

en

en sainteté le bien-heureux Eparchius Pere de plusieurs Moynes, mais elle fut ruinée de font en comble, l'an huit cens quarante, lorsque Perigueux fut detruit par les Normans, qui se repandirent dans toutes les Prouinces de la Guyenne, & comme payens & idolatres saccagerent tous les saints lieux & Eglises qu'ils rencontroiẽt. Il est dedié à sainte Quitere vierge & martyre, laquelle apres auoir eté decolée à vn quart de lieuë de la ville, prit sa tête & la porta iusques au lieu où est le Couuent.

Du depuis on y edifia vne Eglise dediée à saint Martin, laquelle subsistoit encore, lorsque nos Peres vindrent en la ville. Et comme son antiquité meritoit de grandes reparations, Dom Pierre ne manqua point de fournir à tous les frais, & même à bâtir presque tout le Couuent, ce saint homme ayant tout son cœur à nôtre Ordre. Aussi en est il tenu pour patron, & fondateur, & peu de iours apres il se rendit Religieux de l'Ordre, comme nous dirons en sa vie.

Tout le Couuent etant parfait l'an 1274. ou enuiron, le venerable Pere Guillaume Corally, homme de sainte vie, etant Prieur, voulut embellir & accommoder l'Eglise, & pource en demolissant vne partie, on trouua dans le creux d'vne muraille, vn grand vase d'airain, semblable à vn chauderon fort large, & dans iceluy vne boëte peinte, auec deux autres cassettes en façon de tiroirs

On y regarda fort curieusement, & on y trouua plusieurs reliques, & entre auttres tout le rest de saint Denis Areopagite, l'Apôtre de nôtre France, auec vne lame d'airain; qui auoit ces parolles grauées en façon d'ecusson.

S. Quittiere de Perigueux.

L'an de grace D. C C C L. Charles Chauue Roy, enuoya contre les Normans epars en toute la Guienne, qui y semoient des erreurs payennes, son cousin Vulgin, frere d'Audoyn Abbé de saint Denis en Frãce, & pource l'etablit son Gouuerneur dans Perigueux & Angoulesme. Vulgin ou Vulgrin, étant decedé, son fiz Audoyn luy succeda au Comté d'Angoulesme, Guillaume son second fiz au Comté de Perigueux & d'Agen. Lorsque cettuy cy commandoit en Perigueux, son troisieme frere etoit Abbé de saint Denis, lequel voyant Paris saccagé par les Normans, & qu'ils s'en venoient brûler saint Denis, il prit le crane du même saint, & s'en vint auec cette Relique dans Perigueux aupres de son frere; laquelle etant fort precieuse, il la serra dans cette Eglise, sans que personne le sceut.

Les termes latins parlent en la sorte qui suit.

Anno Dominicæ incarnationis D. C C C. L. Carolus Caluus Rex, Vulginum propinquum suum, fratrem Audoyni Abbatis sancti Dionysij, contra Normanos paganis erroribus oberrantes diffusos per Aquitaniam misit, & præfecit eum Engolismę & Petragorę: Post Vulginum, in Comitatum successit Audoinus Guillielmus, qui erat filius suus, & quidã alius, qui fuit Monachus sancti Dionysij, de quo dictum est ab antiquis, quod postquam ciuitas Parisius deprædata fuit à Normanis, secum detulit ad Ecclesiam sancti martini, quæ est sita propè Petragoram ciuitatem caput sancti Dionysij, in qua

nemine sciente illud cautè abscondit. Vulginus iste terram suam filijs diuisit. Audoyno Engolesmam, Guillelmo verò Petragoram & Agennum. Post Guillelmum successit in Comitatu Bernardus filius eius, & Domina Eymerica filia eiusdem Guillielmi, quæ ædificauit Capellam sancti Andreæ de Podio sancti Frontonis.

C'est le même Pere Bernard Guy, lequel a curieusement & exactement transcrit cette piece, B pour autorizer cette relique, dont nôtre Couuent est heureusement le depositaire. Ie ne fais en ce point que rapporter ce qui est dans ce manuscrit, & ie le trouue conforme à plusieurs histoires de ce tems là.

Auec ce temoignage si autẽtique, nos Peres ont tenu cette relique en grande reuerence, & les peuples y accourent encore auiourd'huy auec beaucoup de deuotion, C de confiance, & de soulagement en leurs necessitez. Nôtre Eglise porte le nom de sainte Quittere vierge & martyre, parceque nôtre Couuẽt est bâty iustement au lieu, où cette sainte ayant û la tête tranchée, la porta miraculeusement entre ses mains.

Fondation du Monastere des Religieuses de saint Pardoux.

TITRE X.

Le Monastere de saint Pardoux.

AVx confins de Limoges vers le Perigueux, il y a vn bourg nommé saint Pardoux, qui releuoit en fief du domaine de la Couronne. Là Madame Margueri- A de de Bourgoigne, Vicomtesse de Limoges, fille du Duc de Bourgoigne, veuue de Messire Guy Vicomte de Limoges, resolut de faire bâtir vn Monastere de Religieuses de l'Ordre de saint Dominique. La mort luy vint donner assignation pour le Ciel, apres auoir conceu cette bonne volonté; mais ce fut sans luy nuire aucunement, car à son decez elle fit vn leg pieux, qui fut suffisant, & pour bâtir le Monastere, & pour le doter. Son executeur testamentaire Messire Giraud de Maumont, yssu de Castel-lous, *de Castro-lucij* dit en latin, homme d'vne insigne pieté, lequel auoit eté autrefois l'intendant de toute la maison & Vicomté de Madame, ne manqua point de satisfaire à cette sienne derniere volonté.

A cet effet il achetta le bourg susdit de saint Pardoux tout entier, & fut à Paris en faire hommage au tres Chrêtien Roy de France Philippes le Bel, se trouuans presens frere Guillaume d'Orleans, & frere Bernard de Bertrand, Religieux de l'Ordre, pour receuoir au nom de tout l'Ordre pour les Religieuses, le don & les priuileges de sa Majesté, l'an mil deux cens nonante-vn, le iour de saint Agnez Vierge & martyre.

D En suitte de cela, le Chapitre Prouincial tenu à Briues l'an mil deux cens nonante deux, le iour de l'Assomption, accepta ce même don, & du Roy, & de feuë Madame la Vicomtesse; & l'an mil deux cens nonante-trois, le Chapitre General tenu à Paris sous le Reuerendissime Etienne de Bezançon confirma cette acceptation, & l'accepta encore de nouueau, & com-

manda que six Religieuses se- A roient prises de Proüille, pour prendre possession de ce nouueau Monastere, & y etablir la vie reguliere, auec la même rigueur & obseruance qu'à Proüille même. Ce qui fut si diligemment executé, que la même année à la fête de la S. Trinité, qui echoyoit alors au iour de la Translation de la fête de nôtre bien heureux Pere saint Dominique le vint quatrieme de may, B les six Religieuses de Proüille prirent possession, & se renfermerent dans le nouueau Monastere. Leurs noms meritent d'être grauez à la posterité. La premiere fut seur Fine d'Aragon, qui fut la premiere Prieure, seur Agnez d'Arnouuille, seur Elizabeth de Sans, seur Agnez de Bethenene, seur Beatrix de Betesy, seur Claire Dauina.

Du depuis le Monastere s'accroissant, on en fit encore venir C quatre autres. Seur Marguerite Dardina, seur Helisabeth Vesina, seur Agnez de Betezy, seur Bertāde d'Escayrac. Outre ces quatre, on en prit encore deux de Condom, qui etoient venuës aussi de Proüille pour y fonder. Ce furent seur Serene d'Escayrac parente de l'autre, & qui fut Prieure apres la seur Fine, & la seur Adzema Fromenta de Martello.

Quand les premieres y arriuerent, & furent mises en possession, toute la noblesse d'alentour s'y rencontra, force Religieux, & vn grand amas de peuple, tous entonnans les loüanges de Dieu, tandis que le sieur Giraud present à cette solemnité, fondoit en pleurs & en larmes de ioye, voyant tous ses trauaux auoir vne fin si heureuse.

Il voulut y être enseuely apres sa mort, & de fait etant decedé six ans apres, l'an mil deux cens nonante-vn, la veille de la Natiuité de nôtre Dame, au Chateau susdit, son cors y fut transporté, & solemnellement enterré, le troisieme iour suiuant, aupres du cors de son frere. Il y auoit cinc ans, que cettuy cy nommé Helie, Doyen de saint Arez etoit mort à Paris l'an mil deux cens nonante-trois, le lundy de la Passion, & en auoit fait transporter le cors à saint Pardoux, apres que ses honneurs funebres luy ûrent eté faites à Paris, à nôtre Couuent de saint Iaques: L'Eglise est dediée à N. N. N. fort belle, & magnifique, & a quelques belles reliques. Il est sous la iurisdiction du Prouincial de Toulouze, & demanderoit la plus parfaite reforme, si les Superieurs y desiroient entendre, toutes les Religieuses aspirans à la vie reguliere.

Le M. nast de saint Pardoux.

Belué Diocese de Sarlat.

ASsez proche de S. Pardoux il y a vne petite ville, nommée Belué, du Diocese de Sarlat, dans laquelle Messieurs de Roque-feüil batirent & fonderent vn D Couuent enuiron l'an mil trois cens trente, & leurs armes se voyent encore dans vne ceinture, qui est au tour de l'Eglise. Ce Couuent etoit des mediocres de la Prouince Toulouzaine, mais fort gentil, & a duré plus de deux cens ans en son integrité, iusques à ce que l'impie Vibans assisté des rebelles, y mit le feu l'an mil cinc cens soissante-neuf le propre iour de saint Michel, apres en auoir

pillé toute l'argenterie, les ornemens, les liures, & tous les papiers. Vn du Couuent fut tué par le capitaine Barriere. Il s'appelloit Antoine Marcez, & reuenoit de dire la Messe au bourg de saint Pardoux. L'Eglise est dediée à l'Annonciation, & petit à petit on repare sa desolation. L'on coniecture l'année de sa fondation par quelques papiers anciens qui ont eté trouuez de trois cens trente six & trente sept ans, & par consequent il etoit alors fondé. D'ailleurs Bernard Guy ayant ecrit les fondations iusques à l'an mil trois cens vint, & plus, cettuy-cy n'etant pas au nombre de ceux qui sont en ses manuscris, il a dû être baty apres mil trois cens vint.

Fondation du Monastere des Religieuses du Chappellet à Agen, & des Religieuses du Mas, en Agenois.

TITRE X.

Le Chappellet d'Agen.

L'Ordre ayant û quelques années vn monastere de Religieuses en la ville de Leytoure; quelques raisons obligerent les Superieurs de le transferer en la ville d Agen Il auoit eté baty dans Leytoure par noble Dame Marguerite de Pelegue Dame de Cassaneil & de Lisse, laquelle donna pour cet effet la somme de vint mille liures, auec vne maison, iardins, & quelque piece de terre qui luy etoit annexés. Monseigneur l'Euêque, le Reuerendissime Pere General, & la ville donA nerent leurs permissions, & l'an mil cinc cens septante cinc, le premier iour d'Auril le tout fut pret pour loger & receuoir les Religieuses. madame de Cassaneil fit appeller sa sœur, qui etoit Religieuse au monastere de Proüilles, nommée Iaqueline de Cassaneil auec d'autres, laquelle fut instituée Prieure pour son viuant, par vn priuilege special, à cause que sa seur en etoit fondatrice, desi- B rant qu'apres sa mort l'election fut triennelle, selon que portent les status de l'Ordre. Sous cette condition, il y ût vn Arrest de la Cour l'année suiuante mil cinc cens septante six, le vint-quatrieme iour d'Auril, donnant permission aux Religieuses de se transferer en la ville d'Agen. Vne Damoiselle nommée Françoise de la Roche veuue, contribua C pour cet effet la somme de cinc cens soissante six liures Les affaires trainerent pourtant assez de tems, durant lequel la mere Iaqueline de Cassaneil deceda, & le transport des Religieuses ne fut que neuf ans apres leur etablissement dans Leytoure. L'an donc mil cinc cens huitante-cinc, vint neuuieme du mois de Ianuier, les D Dames Anne de montegut du Baraneau Prieure, seur Raymonde Vidilier, seur Françoise de la Fiste, seur Gabrielle de Loupes, & seur Marie de Loupes, entrerent dans leur monastere d'Agen, & en fut dressé vn acte autentique, par deuant Tortoude Notaire Royal. Iay pris toutes ces choses des Archiues dudit monastere, passant par Agen l'an mil six cens quarante-deux, & la Reuerende mere seur marguerite de martin, prit la peine

de me recueillir auec la sincerité A possible, les actions remarquables de plusieurs qui étoient decedées en opinion d'vne rare pieté & obseruance. Les premieres qui sortirent de Proüille auec la Mere de Cassaneil, vecûrent fort regulierement & religieusement, & moururent en grande estime de vertu; elles se nommoient seur Iaqueline de Cassaneil & de Lisse, qui deceda fort pieusement à Leytourre. La B seur N. d'Arques ou de Ioyeuse, la seur Baltazare N. la seur Raymonde N. dêquelles on ne sçait l'année, le mois, & le iour de leur decez. La seur Gabrielle de Loupes, qui passa de cet exil en l'autre vie l'an 1579. au mois de Iuillet, & vne seur conuerse nommée seur Marie N. laquelle ne partit point de ce mõde, que chargée de mille benedictions, par les rares actions de sa sainte vie. Son iour fortuné ar- C riua le cinquiéme Feurier 1597.

Outre ces bonnes Religieuses du Monastere de Proüille, plusieurs autres ont laissé dans ce Monastere l'odeur celeste d'vne sainte conuersation, nous en ferons mention en nôtre troisieme volume des vies des saintes. Ie diray seulement à l'honneur de ce Religieux & deuot Monastere, que la vertu, l'oraison, la pieté, la deuotion enuers le saint D Sacrement & la Vierge, le zele pour l'Ordre de saint Dominique, l'vnion & amitié fraternelle, & les prattiques de la vie interieure, sont fort en vogue dans toutes les Religieuses : ie le dis comme temoin oculaire, & leur rends ce temoignage, contraint doucement par la verité. De ce Monastere est sorty celuy, qui se fonde maintenant au Mas en Agenois petite ville fort gentille, dedié à sainte Caterine de Sienne; n'y ayant que neuf ou dix ans de sa fondation : il n'a pas encore pû s'eleuer bien haut, mais peu à peu l'on espere que la pieté des Religieuses y attirera des personnes qui le mettront en etat.

Fondation des Conuens du Port de sainte Marie Diocese d'Agen, & d'Auuillar Diocese de Condom.

TITRE XI.

Biẽ que i'aye eté au Port de sainte Marie, qui est vne petite ville sur la Garonne trois lieües au delà de la ville d'Agen, tirant à Toulouze, neanmoins ie n'en pûs apprendre autre chose, sinon que l'an 1335. il fut fondé par la permission du Chapitre General qui se tint à Limoges, souz le Reuerendissime Hugues Champenois, & l'Eglise fut dediée à saint Iean Baptiste. Les Heretiques l'y ont fait sentir l'excez de leur furie contre les Eglises, l'ayant tout ruiné & demoly, ce fut l'an 1570. lors que le Prince de Nauarre & le Prince de Condé se saisirent de la ville : Par les aumones pourtant & liberalitez des habitans de la ville, peu à peu ses murailles se releuent, & se reparent tous les iours.

S. Iean Baptiste du Port de S. Marie.

Passé le Port de sainte Marie, montant la Garonne, l'on rencontre la ville d'Auuillar, que l'on dit en latin, *Alti villaris*, dont souuent est fait mention dans les guerres de Simon Comte de Mont-fort contre les Albigeois. Là notre saint Ordre acquit vne maison l'ã 1274.

S. Iean Baptiste du Port de S. Marie.

& l'année suiuante 1275. le Chapitre Prouincial qui se tint à Perpignan, le iour & féte de nôtre bien-heureux Pere saint Dominique, l'accepta pour Couuent Regulier & formé, & y etablit pour premier Prieur Arnaud de Pontiac natif de Condom. Il auoit subsisté dans son ancienne capacité de quarante Religieux, iusques au degat etrange, que les Heretiques ont fait dans la Guyenne & le Languedoc.

Ce fut l'an 1578. lors que le Roy de Nauarre se rẽdit Maitre d'Agen, de Leytoure, & de cette ville d'Auuillar, Alors entrant dedans, il la ruina tout à fait, neanmoins la patience de nos Peres le releue tous les iours, & sõ Eglise est dediée a N.

Du commencement on auoit pris vn lieu fort incommode, mais le troisieme Prieur Guillaume le Febure natif de Bayonne obtint vne autre place, & y fit transferer le Couuent l'an 1280. en la féte du martyr saint Laurens; on demeura lon tems sans auoir vn grande Eglise, mais enfin le Pape Clement cinquieme François de nation, aymant particulierement nos Religieux de la Guyenne, ses parens l'imiterent en cette affection; tellement que le tres illustre Seigneur Arnauld de Gassies frere du Pape Clement cinquieme Vicomte du pays de Lymoges, etant decedé & enseuely chez nous à Auuillar, l'an 1311. au mois de Ianuier, l'année suiuante, le trentieme du mois d'Aout, le sieur Bertrand Delgat son fis & heritier, neueu du Pape mit la premiere pierre de l'Eglise comme fondateur, & la batit par ses liberalitez.

Fondation du Couuent de Poitiers.

TITRE XII.

A Peine le bien-heureux Abbé Matthieu, premier Prieur du Couuent de saint Iaques de Paris, & Vicaire General de l'Ordre en France, ût fait quelque etablissement dans Paris, qu'à même tems il fut sollicité de diuers endrois, à fournir des Religieux, pour y fonder & batir des Couuens. Il en enuoya bien-tost apres à Rheims, Orleans, Mets, Lyon, & Poitiers. Ce fut enuiron l'an 1219. que Poitiers fut exaucé dans sa requette, le bien-heureux Matthieu y euoya le Pere Guillaume auec d'autres Religieux, pour y etablir vn Couuent.

Etans arriuez, l'Euêque nommé aussi Guillaume, fit en sorte auec le Doyen de son Chapitre le venerable Philippe, & le Chapitre même, qu'on leur donnat l'Eglise de saint Christophle, auec vne belle treille, vne rüe, & tous les enuirons de cette Eglise, qui luy appartenoient: on collige que cela fut l'an 1219. par ce que ce Prelat gouuerna l'Eglise de Poitiers dix ans, depuis l'an 1210. iusques à l'an 1220. ainsi que l'on voit au Catalogue des Euêques de Poitiers.

Et si les Huguenôs dans le peu de sejour qu'ils firent en cette ville, tãt la premiere que la seconde fois, n'ussent emporté & brulé les papiers, nous sçaurions distinctement toutes choses. On a pourtant fait echapper de leur rage quelques anciens papiers, d'où l'on a tiré ce qui suit.

Plusieurs voyans nos peres etablis, leur firent plusieurs donatiós, soit des maisons, soit des places voisines à cette Eglise, pour leur donner espace de batir vn Couuẽt pour cent Religieux, ainsi qu'il a toujours eté iusques aux rauages des Heretiques le siecle passé. L'Eglise fut batie fort splendidement, & magnifiquement, dont les Messieurs N. N. se disent les fondateurs, bien que neanmoins les titres en soient perdus.

Les Heretiques ayans appris, que ce Couuent & cette Eglise étoient richement pourueus de toutes choses vindrent les années de leur reuolte pour la piller, mais nos Peres sauuerent le meilleur & le plus beau dans le Monastere des Dames de la Croix. Peu de tems apres neanmoins, surprenans la ville, ils reuindrent auec le même dessein, & ayans trouué dans vn puys, à coté duquel il y auoit vne chambre pour y cacher és tems de guerres ce que l'on auoit de plus precieux, & papiers, & Reliques, & ornemens, & argenterie, & meubles, ils enleuerent tout, & voulurent apres mettre le feu à l'Eglise, mais vn des Religieux auec quelques autres, chargez de gros cailloux, monterent au clocher, & les ruant auec furie sur eux, ils en blesserent quelques vns, & obligerent les autres de se retirer, & s'enfuyr de la ville. Ils ne purent neanmoins empecher, qu'ils ne brulassent quelques images, & vn Dortoir. Ils ûrent fait pis, s'ils n'ussent eté contraints de vuider bien-tost la ville.

Ce qui a fait que le Couuent, n'a pas tant eté ruiné que les autres. L'Eglise est encore toute entiere, & le cheur aussi, dont les Chaires sont ornées de forces armes & blazons, qui sont des principaux qui furent tuës en cette bataille sanglante des François auec les Anglois, sous la condutte du Roy Iean premier de nom, & le Prince de Galles, le vint neuuieme Septembre 1356. deuant la ville de Poitiers. Le Roy de France ayant perdu la bataille, on alla chercher les cors, dont vne partie fut enterrée à l'Eglise des Cordeliers, & l'autre partie en notre Couuent, dont voicy les noms que i'ay retiré d'vn vieux Historien. Ce qui seruira aux familles pour se souuenir de ce Couuent, où reposent les os de leurs ancêtres.

Couuent de Poitiers.

Outre plusieurs qui furent enseuelis dans trois fossez, dont on ne sçauoit ny les noms & les surnoms, & les qualitez, excepté d'vn qui portoit en ses armes, de gueule à vn cheuron d'or, voicy les noms des autres, qui sont écris au calendaire du Couuent en latin.

Le Duc de Bourbon au coté droit du grand Autel.

Le Mareschal de Clermont de l'autre coté de l'Autel.

Au dessus, prez de luy, Messire Aubert de Anger.

Apres luy le Vicomte de Rochechouard.

Au milieu du cheur, Aymer de la Rochefoucaud.

A l'entrée du cheur, à la main droitte, Mesſire Iean de Sanferre.

En la chappelle de la Madeleine, Messire Iean de saint Didier.

En ladite chappelle pres du mur Thibaud de la Val.

En la chappelle des Apotres prés du mur Messire Thomas de Morsi.

En la chappelle de nôtre Dame messire Gautier de Montaigu.

Apres luy messire Raoul Rabinard.

En la nef prés la porte messire Iean Ferchaud.

S. Christophe de Paris.

Pres de luy messire Pierre Furchadier & Heliot son frere.

Deuant l'Image de saint Michel messire Pierre de Mouuille.

De l'autre coté messire Philippe des Forges.

Deuant la grande porte messire Guillaume de Bar & messire Iean de Nully.

Dans le Cloitre dudit Couuent.

Le Cheualier Milotin

Messire Iean de Chambes

M. Iean de Macillon

M. Oliuier de saint George.

M. Imbert de saint Saturnin.

M. Iean de Ridde.

M. Hugues Odoard.

M. Gilles de Cherchemont.

M. Iean de Senye.

M. Guillaume de Digoyne & son fis.

M. Iean Drouyn de Mets.

M. Robert d'Aulnay.

M. Iean Danne Mage.

M. Iean de la Laïng.

M. Simon de Renouille.

M. Philippes de Pierre fite.

M. Guillaume de Mausenac.

Le Seigneur d'Espraingy.

M. Hugues de Tintes.

Le Seigneur de saint Gildard.

M. Henry de Launoy.

M. Girard de Helchemances.

M. Gairrard Guenif.

M. Sequin de Cluys.

M. Guillaume de Miners.

M. Raoul le Bouteillier.

M. Pierre de la Rochette.

Le Seigneur de la Fayette.

Vn Allemand nommé Etroys Pincerne.

M. Boullenuille vicomte d'Aumale.

A M. Iean Fretart.

M. Robert d'Aucre.

M. Iean de la Garde vn appellé fis de Roy.

M. Louys d'Escrinel.

M. Iean de Vernicourt.

M. Pierre Baudouyn.

M. Iean de Vernoil.

M. Iean de Montmoüillon & son fis.

M. Huquetin de Vaux.

M. Iean d'Almaigne.

M. Henry Michiue.

B M. Vipert Beau.

M. Iean de Brie.

M. Raoul Seil.

M. Simon de Blesy.

M. Hugues Orry de Melle.

M. Thomas de Baignel.

M. Pierre Baillon.

COPPIE DES DONATIONS ANCIENNES FAITES AU COUUENT.

C

Philippus humilis Decanus Ecclesiæ Pictauiensis, salutem in authore salutis.

AD vniuersorum notitiam præsentis scripti testimonio volumus peruenire, quod nos, ad quem ius patronatus Ecclesiæ S. D Christophori Pictauiensis pertinet, de consensu & aprobatione D. Guillelmi tunc temporis Episcopi, & totius Capituli Pictauiēsis dedimus & concessimus fratribus de Ordine & Prædicatorum S. Iacobi Parisiensis ipsam Ecclesiam S. Christophori cum Trilia & platea, & tota illius loci amplitudine circumquaque ad ipsam Ecclesiam pertinen-

pertinente onere tamen parrochiali cum redditibus eiusdem Ecclesiæ ad Ecclesiam Beatæ Mariæ Minoris antè Aulam regiam piè translatis, & de hac inuestiuimus F. Guillelmum tunc temporis Priorem FF. Prædicatorum, ibidem commorantium, id eis cum omni immunitate liberaliter concedentes, iure perpetuo possidendum, &c. Quod vt prędicta perpetuæ stabilitatis maiorem obtineant firmitatem presentem paginam sigillo venerabilis Patris nostri Guillelmi Episcopi, & Capituli Pictauiensis, & nostro fecimus roborari.

L'vsage des temps a emporté, & les seaux & les dates de cette presente.

Sensuit vne autre donation faite par le Seneschal de Poitou en cette sorte.

NOtum sit omnibus quòd ego V. de Galarbo Senescallus Turon. & Pictauis dedi & concessi intuitu pietatis & consilio bonorum virorum FF. Prædicatoribus, manentibus apud S. Christophorum Pictau. plateam D. Regis cum Rupe quæ est in eodem loco infra clausuram ipsorum ad censuram sex denariorum; & de hoc inuestiui Priorem dictorum Fratrum, &c. Datum Pictau. Anno Domini 1224. mense Augusti.

Sensuit vne autre donation faite par M. l'Euêque de Poitiers pour lors.

PHilippus Dei gratia Pictauiensis Episcopus vniuersis Christi fidelibus pręsentes literas inspecturis, salutem in Domino.

A Vniuersitati vestræ sub testimonio præsentium innotescat, quod nos vineam de viscana cum pertinentiis suis, quam Richardus quondam Illustris Rex Angliæ A. Telberti clerico suo, Nepoti D. Philippi quondam Episcopi Duralm. contulit, ita quod posset eam dare, vendere, vel quocunque modo alienare, sicut ipsius Regis literę plenius attestantur, ob salutem animarum dictorum A. Telberti, & Domini Episcopi auunculi suis, nec nō B & Guillelmi Telberti fratris eiusdē A. de voluntate & assensu eorundem fratrum, & in eleemosynam contulimus F. Fratribus Ordinis Prædicatorum Pictauium commorantibus prope quorum mansionem prędicta vinea Sita est, vt ipsi præfatam vineam perpetuo habeant & pacifice possideant &c. Actum Pict. An. D. 1227. pridie C nonas Augusti. *S. Christophle de Poitiers.*

Suit vne autre donation.

PHilippus miseratione diuina Ecclesiæ Pictauiensis Minister humilis &c. Notum facimus vniuersis præsentibus & futuris, quod cum nos de propriis sumptibus nostris fecerimus domum, cum appenditiis suis, iuxta ecclesiam fratrum Prædicatorum Pictauij D commorantium in solo ipsorū, ob gratiam & amorem quo erga ipsos & eorundem ordinem gerębamus, non tamen volumus, neque fuit nostrę intentionis, vt successores nostri vel ecclesia Pictau. aliquid iuris habeat in ipsa domo quam ad opus ipsorum fratrum fecimus, sed volumus vt ipsam perpetuo habeant libere & quietè &c. Datum Pict. vigilia santi Georgij Anno D. 1231.

s. Catherine de Poitiers.

Ce sont les principaux & les plus anciens papiers de cette maison, qui est des premieres en France, à qui saint Antonin au titre vint trois ch. treize paragraphe premier partie trois, donne le troisieme rang entre ceux de la Prouince de France, & est apres le Conuent de saint Iaques & de celuy de Rheims au cheur droit des assemblées Prouinciales. Il etoit autrefois de cent Religieux, & l'on ne sçait qui sont les grans personnages, qui en sont sortis, & qui l'ont illustré non plus que les anciennes Reliques dont ce Conuent étoit honoré, par ce que nous auons dit cy-dessus des Heretiques.

Des autres Conuens aux Dioceses de Poitiers, de Maillezays, de Lusson, d'Engoulesme, & de Xaintes.

TITRE XIII.

NOVS auons au Diocese de Poitiers le Couuēt de Touars, au Diocese de Maillezays, Fontenay le Comte, & la Chastegneraye, au Diocese de Lusson Beauuoirs sur mer, au Diocese de Xaintes, celuy de la ville même, de la Rochelle, de saint Iean d'Angely, & de Pont, au Diocese d'Engouleme celuy de la ville. De ces neuf Conuens tous sont anciens, & ont esté ruinez des Heretiques, à la reserue de celuy de la Chasteigneraye qui a eté baty de nouueau. On les repare le mieux qu'on peut, & ie n'en sçay autre chose, sinon que Fontenay étoit vn Conuent de cent freres, baty par vn des freres de saint Louys, & l'écriteau paroit encore sur le reste d'vn frontispice de la porte; que Pont étoit égal à celuy-cy; qu Engoulesme ne cedoit point à ces deux; que saint Iean d'Angely fut commencé l'an 12-9. s'il y a quelque chose de particulier i'en attens les memoires. Ie diray seulement de la Rochelle comme par les diligences du Reuerend Pere Nicolas le Febure Docteur en Theologie, l'Ordre est glorieusement r'entré dans la Rochelle, reprend tous les iours son ancien domaine, & se dispose pour être vn des plus agreables seiours aux Predicateurs Apostoliques.

Fondation du Monastere de sainte Catherine de Sienne à Poitiers.

TITRE XIV.

L'An mil six cens vint vn, le Couuent de Poitiers attirant à soy les affections des principaux & du peuple par sa regularité & sa pieté, quelques vns solliciterent les Religieux de procurer vn établissement de Religieuses de l'Ordre en leur ville: cette proposition leur agrea, & les poursuittes furent incontinent en campagne, pour obtenir les permissions du Roy & de la ville: icelles obtenuës on demeura set ans à se resoudre pour l'execution; enfin l'an mil six cens vint huit le Chapitre Prouincial de la Prouince de France qui se tint à Neuers, fit sortir du monastere d'Abbeuille, la Reuerende Mere Ieanne du Moulin professe de celuy de Dijon, & vne autre Reuerende

Mere, lêquelles auec vne prouidence de Dieu sur elles, vindrent à Paris, & de Paris à Poitiers. Ceux qui les conduisoient perdirent sur le chemin la meilleure partie de leur viatique; dequoy les deux Meres auerties, elles temoignerēt leur besoin à la Reuerende Mere Marguerite de Iesus, alors Prieure du Monastere de S. Thomas Paris: sa charité ne pût souffrir de voir ses seurs en si grande necessité, & elle en declara quelque chose à Madame la Comtesse de saint Paul, qui leur donna quarante escus pour aller à Poitiers.

Etans à Tours elles experimenterent la speciale prouidence de Dieu pour leur conduitte: vn grand homme de bien les vint prendre au logis où elles étoient, les traitta splendidement, & au sortir leur dōna vne petite boette qu'il leur dit être pleine de confitures seiches, & elles y trouuerent cent escus. Auec ce renfort elles arriuerent à Poitiers la veille de sainte Marie Madeleine, & aussi-tôt feuë Madame de sainte Croix tres digne Princesse les enuoya chercher, & les retint dans son Monastere insques au lendemain de la fête de saint Dominique. Pendant ce tems on fit la recherche de quelque place, & l'on en trouua vne, qui fut bien achettée mille liures, mais ne fut pas neanmoins payée. Madame de sainte Croix & quelque autre Monastere de Religieuses les assista de quelques linges & autres petites choses, & auec leurs cent escus que cet homme de bien leur auoit donné à Tours, elles s'enfermerent le lendemain de nôtre Pere saint Dominique, dedie à la fête de nôtre Dame des Neiges; le iour suiuant on celebra la premiere Messe, & dêlors elles furent en cloture auec vne bonne seculiere qu'elles auoient ammené d'Abbeuille.

S. Catherine de Poitiers.

Durant quatre mois aucune fille n'oza se presenter, à cause des apprehēsiōs que leur extreme pauureté causoit: au bout d'iceux neanmoins deux filles d'honettes parens, mais qui n'etoient pas si bien pourueus, demanderent le saint habit, & donnerent chacune leur petit dot. Quelque tems apres vne merueille de Dieu parut en leur endroit: attenāt leur enclos, il y auoit vne Chappelle dediée à sainte Madeleine, que plusieurs Religieux & Religieuses auoient instamment demandé, sans iamais l'auoir pû obtenir, cependant sans y penser celuy qui la seruoit la vint presenter aux Meres, moyennant mille liures pour les reparations; tres volontiers elles accepterent l'offre, mais elles n'auoient que cent francs: leurs amis leur preterent quatre cens liures, moyennant lequelles auec les cent qu'elles auoient, ce bon Pretre se contenta pour lors, attendant à vn autre payement les cinc cens liures qui restoient.

La Chappelle acquise, les filles se presenterent en grand nombre, les amis s'accrurent, les aumônes se multiplierent, & ce Monastere pour n'y auoir que seize ou dixhuit ans qu'il est sur pié, est des plus florissans de la Prouince de France. Il a maintenant plus de vint quatre Religieuses du Cheur, des rētes fort honettes, des pensions assez cōuenantes, nulles dettes, vn beau cheur & belle Eglise, vn batiment qui s'auance, & l'etroitte obseruance des Regles, souz la iurisdiction de l'Ordre. Trois des seurs qui ont

eté receües sont allées à Dieu, & enfin l'année passee mil six cens quarante cinc la bonne Mere Ieanne du Moulin, dont i'ay connu la vertu, & auec qui i'ay conuersé quelquefois à Poitiers, alla prendre place dans le Paradis.

Notre Dame de Pitié.

Fin des fondations des Conuens & Monasteres des freres Prècheurs en l'Archeuèché de Bourdeaux, & ses Euèchez suffragans.

Fondations des Conuens & Monasteres en l'Archeuechè d'Aix, & ses Euechez suffragãs, sçauoir est Apt, Riez, Frejus, Gap, Cisteron, & saint Maximin.

TITRE V.

NOVS auons en cet Archeuèché quelques dix Couuens ou Monasteres, deux à Aix, deux à saint Maximin, la sainte Baume, Gap, Freius, & Cisteron.

Fondation du Conuent de nôtre Dame de Pitié à Aix.

QVelques vns ont écrit, que l'an mil deux cens vint six les Religieux de l'Ordre vindrent épandre l'odeur agreable de leur sainte vie, dans cette ville si fameuse d'Aix, siege d'Archeuêché, & d'vn Parlement pour tout le ressort de la prouence: mais nos anciens A Regitres qui sont vniformes, & ne sçauroient manquer, s'eloignent bien de de ce comte: car Bernard de Guyonne, qui étoit dans l'employ de plusieurs charges en la même prouince, à qui le Couuent d'Aix étoit sujet, lors qu'il fut baty, dit formellement, que l'an mil deux cent sept. & deux au Cha. Prouincial de Narbonne, le iour & fête de nôtre bien-heureux patriarche saint Dominique, furent deputez le Frere Guillaume de Bernard, & frere Hugues de Blanquier pour aller à Aix traitter d'y fonder vn Couuent, & d'y proceder en tout par le Conseil du pere prieur du Couuent de marseille, auquel ils appartenoient. Ils y aquirent dêlors vne belle place, qui est maintenant la plus agreable de toute la ville, sa situation étant vis à vis du parlement, où se void vn abord extreme de ce monde. B C

Ce progrez obligea le Chapitre prouincial de Cahors l'an mil deux cens septante trois, d'instituer vn Vicaire à ce lieu nouuellement aquis, & d'y faire quelques assignations. Le Vicaire fut frere Raymond le maitre, & les assignez les deux sudis, auec frere Bernard de Ferrare, & quelques autres. Tous ensemble par leurs trauaux auancerent tellement leurs affaires, que l'an mil deux cens septante & quatre au Chapitre prouincial de Toulouze, le iour de sainte marie Madeleine, le Couuent d'Aix fut accepté pour regulier & formé, & le premier prieur institué fut le pere Richard, & Lecteur le sudit Raymond le maitre, auec douze autres nouuellemẽt assignez qui sont ecris en ce Registre de Guidonis. D

Le Couuent fut dedié à saint Dominique, & l'Eglise à nôtre Dame de Pitié. Il auoit deux beaux Cloitres, & etoit fort Auguste dans ses batimens, mais le feu s'y mettant par accident, il fut tout brûlé auec les anciens papiers, il ne resta que le petit Cloitre qui est contigu à present, à vn des côtez de l'Eglise. Celle-cy fut dediée l'an mil deux cens cinquante-deux, le neuuieme Ianuier à vn Dimanche, par l'Illustrissime & Reuerendissime Archeuêque Robert Damian de l'Ordre de saint François.

Ce qui est de remarquable dans icelle, c'est qu'aux deux côtez du grand Autel, il y a deux magnifiques sepulchres, sur lêquels sont representez deux Euêques, l'vn dêquels est reuêtu des habis de nôtre sainte religion, mais on en ignore le nom, aussi bien que de l'autre. De plus, au côté droit de même grand Autel, fut enseuelie dans vn coffre de plomb, la Serenissime Reine Ianne, femme de Charles d'Anjou, Roy de Hierusalem & de Sicile, Comte de Prouence, l'an 1481. le vint settieme de Ianuier, pour être vn iour transferé dans la Chappelle du Roy, qui s'y deuoit bâtir, selon qu'elle auoit ordonné par sa derniere volonté.

Assez proche encore du grand Autel, on void vn sepulchre eleué, enuironné d'vn treillis de fer, où le cors du bien-heureux André Abellon est enterré, où l'on void dessus la lame ces parolles ecrites. *Hic iacet corpus beati Andreæ Abellonis Ordinis sacri Fratrum Prædicatorum, qui magnis claruit miraculis, obijtque in anno Domini 1450. 15. Maij Hoc opus fecit facere Magister Guillermus Stephanus.* C'est à dire : A Cy git le cors du bien-heureux André Abellon de l'Ordre sacré des Freres Prêcheurs, lequel Dieu fit eclatter en grans miracles, & mourut l'an mil quatre cens cinquante, le quinzieme de May. Maitre Guillaume Etienne procura cet ouurage.

N. Dame de Pitié à Aix.

Nous en parlons dans nôtre cinquieme volume.

Ce Couuent fut illustré du sejour de saint Vincent Ferrier, lequel B y passa trois fois: La premiere, l'an 1400. le vint settieme d'Octobre, & y demeura iusques au premier iour de Decembre. La seconde fois, l'an mil quatre cens vn, le cinquieme Ianuier, & y demeura cinc iours, pendant lêquels il receut forces honneurs des Consuls & Principaux de la ville, dequoy les anciens liures des contes de la maison font foy, où le Pere Procureur de ce tems la met les parolles *Recepi a nobilioribus viris dominis Syndicis huius Ciuitatis duos florenos quos dederunt Conuentui amore dei, ratione Magistri Vincentij Ferrerij.* C C'est à dire, i'ay receu des mains de Nobles hommes messieurs les Sindics de cette ville, deux Florins, qu'ils ont donné au Couuent, pour l'amour de Dieu, à l'occasion de Maitre Vincent Ferrier. La troisieme D fois fut l'an mil quatre cens huit, le le vint-troisieme iour d'Octobre, pendant lequel seul iour il y demeura. Les Peres du Couuent estimans fort ce bon-heur, firent aussi tôt apres les nouuelles de sa mort, batir vne Chappelle, qui est maintenant la troisieme apres celle du Rozaire, dans laquelle ils dresserent vn Autel à l'honneur de ce grand saint, mettant dessus vn image en relief, qui le representoit te-

nant en la main droitte du feu, & ces parolles en bouche *Finis venit vniuersæ carnis.* Il y a û plusieurs graues persõnages yssus de ce Couuent, qui se pourront voir dans les Annales.

Fondation du Monastere de nos seurs à Aix.

TITRE II.

Nazareth d'Aix.

L'An 1286. le sieur Hugues Borri Lombard, & Madame sa femme, Madame Aurimande, touchez d'vne particuliere deuotion à saint Dominique, se presenterent à nos Peres de Marseille, pour fonder en la même ville vn Monastere des Religieuses de l'Ordre. Leur offre fut acceptée, & pour s'en aquitter, ils achetterent vne place proche de nôtre Couuẽt, & quatre Meres furent appellées du Monastere de Proüille, sçauoir est, seur Mathende de Foucauquier, qui fut la premiere Prieure, seur Nicole Gasque, seur Marie Estandarde, & seur Marie de saint Hilaire. Ces quatre furent introduittes dans le nouueau Monastere, sous la conduitte du Pere Raymond Botin, & y demeurerent pendant quelques années en pauureté & humilité.

Quatre ans apres, le Serenissime Prince Charles second, Roy de Sicile, & Comte de Prouence, etant deliuré de la prison où il etoit au Royaume d'Aragon, il passa par le Monastere de Proüille, où il vid de ses yeux la sainte & innocente vie de ces Epouses de Iesu-Chrit; il en fut si touché, qu'il resolut de transplanter en ses terres ces lys odorans de pureté, & ces roses pourprines de sainteté. Son cœur ayant formé ce dessein, il en vint à l'execution, etant en sa ville d'Aix. Il achetta pour cet effet vne belle place hors la ville, & y ayant fait bâtir suffisamment quelques logemens, il fit venir de Marseille ces quatre Meres, auec les autres qu'elles auoient receu & admis à l'habit, & luy même personnellement les introduit en ce nouueau Monastere l'an mil deux cens nonante, quelques iours auant la féte de l'Apôtre saint André.

Ce lieu pour lors etoit hors la ville, & ne semblant pas à propos à ce Prince, qu'elles demeurassent en la campagne hors la ville, comme elles etoient en ce lieu, qui s'appelloit la Douraigne, il leur en achetta vn autre, qui etoit fort proche de la ville, lequel appartenoit aux Freres Saccatz, c'est à dire Ensachez, dont l'Abbé du Couuent de Marseille etoit possesseur. Il y fit bâtir, & luy même en personne les introduit en ce nouueau Monastere, le vintieme Iuillet mil deux cens nonante-deux, en presence & auec l'assistance de l'Archeuẽque d'Aix, le venerable Dom Rostain, & de tout le train Royal.

Les Religieuses y etans retirées, il voulut que desormais il fut appellé le Monastere de Nazareth d'Aix, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Il le dota pour cent Religieuses, dêquelles il y en auroit dix Conuerses, destinées à leurs seruices. Il le renta encore, pour subuenir à tous les pauures qui viẽdroient y demander l'aumône. Il luy donna aussi plusieurs grandes immunitez, exemptions, & priuileges Il y choisit pareillemẽt le lieu de sa sepulture, pour y donner le cors où logeoit toujours son cœur.

Et enfin il y mit en depot toutes les precieuses reliques, lêquelles auec si grand soin, il auoit amassé de tous côtez.

Ce don etant si important, Bernard Guidonis en ses registres de la fondation de ce monastere, dit que ce fut auec grande solemnité, & que l'á 1297. le 8. de Sept. le Roi vint à pié de son Palais de la ville d'Aix, accõpagné de deux Archeuêques, de celuy d'Aix le Pere Rostain, & de celuy d'Hydronce Religieux aussi de l'Ordre, & de quatre Euêques, sçauoir est de celuy de Marseille, de Vense nommé Pierre, de Digne nõmé Hugues, & de Ryez nommé Pierre, du grand Maitre aussi de l'Hopital de Hierusalem Guillaume de Villaret, de tous ses Aumoniers, de tous les Chanoines & Prêtres de l'Eglise de saint Sauueur, de tous les Ordres Religieux de la ville, de toute la Soldatesque, & de tous les cors de la Bourgeoisie: le Roy suiui de la sorte vint au monastere, ses Aumoniers chargez de ces precieuses reliques, & entrant dans l'Eglise, il les fit exposer à vn lieu preparé à cet effet, pour donner cette consolation au peuple de les voir & baiser, & en suitte il les fit porter au cheur des Religieuses, qui les receurent à deux genoux auec vne extreme deuotion.

Or afin qu'elles fussent tenuës auec plus de respec, ce deuot Prince fit faire plusieurs beaux & riches reliquaires, pour les mettre; mais entre les autres l'an mil deux cens nonante-huit le vint-sizieme de Nouembre, il donna vne chaisse d'argent doré vermeil, enrichie de quantité de pierres precieuses. On y mit vne grãde partie des reliques, en presence du venerable Dom Pierre de Rhey Euêque de Cisteron, de Iaques d'Vsa Professeur en l'vn & l'autre droit, le sieur Renand du Lit Seigneur dans le pays, & le Prieur Berenger d'Alphand, auec tous ses Religieux, & toute la Cour du Roy. Cecy fut fait auec grande solemnité, le iour de l'Apôtre saint André, & ladite Chasse fut posée sur l'Autel du cheur des Religieuses

Nazareth d'Aix.

Entre ces reliques voicy les principalles.

Premierement il y auoit vn morceau notable de la vraye Croix.

2. Vne partie assez grande d'vne epine de la Couronne du Sauueur.

3. Vne petite piece de la Tunique sans couture du même.

4. Du lait, des cheueux, & du sepulchre de la sainte & sacrée Vierge.

5. Vn bras auec la main de sainte Anne sa benite mere.

6. Vn pié de saint André Apôtre, & de la croix où il fut crucifié.

7. Vn pié de saint Basile confesseur & docteur de l'Eglise.

8. Le menton & les machoires inferieures de sainte Marie Maddelaine.

9. Le menton de sainte Barbe vierge & martyre.

10. Vne relique fort notable de saint Venance martyr, patron & Euêque de Cauaillon, & vne piece de sa robbe.

11. Vne autre de sainte Prisque vierge & martyre.

12. Vn os du bras de saint Basile Euêque & martyre.

13. Vn os encore du bras de sainte Susanne vierge.

14. Vne partie du cors de saint Cassian confesseur, Abbé de saint Victor de Marseille, qui a composé les collations des Peres, & est recla-

mé vnanimement comme saint A dans la Prouence.

Nazareth d'Aix.

15. Forces reliques du cors de saint Paulin Eueque & martyr, & confesseur.

16. La main d'vn des petis innocens occis pour l'amour de l'enfant Iesus.

17. Des os de saint Nicodeme, & de saint Pierre Patriarche d'Alexandrie.

B

18. Du Cilice & du cors de saint Gregoire Pape, & du marchepié sur lequel il etoit lors qu'il celebroit, auec sa Canne d'argent, auec laquelle il suçoit le sang de Iesu-Christ à la Messe.

19. De la tête de saint Tiburce martyr, & du menton de saint Poloprone.

20. Des os de saint Mercure martyr, de saint Nicandre confesseur, de saint Maximien confesseur, de l'Euêque saint Honoré, de saint Victor martyr, de saint Rodon, d'Eusebe confesseur, de sainte Puissancienne vierge, de saint Zacharie, des martyrs saint Gorgon, & de saint Christophe, de saint Iean Damascene, de saint Leon Pape, des saints Hyacinthe, & Premier martyrs, de saint Nicandre le martyr, des saintes Perpetuelle & Felicité, de sainte Constance vierge, & de saint Antoine.

C

21. Vne partie de la tête d'vne des onze mille Vierges.

22. Vne dent de sainte Elizabeth d'Hongrie.

23. Vne des pierres auec lêquelles saint Etienne fut lapidé, & vne piece de sa robbe.

24. Vne pierre du sepulchre de sainte Catherine vierge & martyre, baty par les Anges, sur la crouppe du mont Sina.

25. Du sang des saints Iulien & Reuerend.

26. Des os des saints Marcellin, & Pierre, des quarante martyrs qui moururent dans vn Etang glacé, de saint Chrysanthe, & de saint Leon Pape, de saint Silueftre, des saints Irenée, & Humande, de saint Anastase Prêtre & martyr, de sainte Petronille, de saint Marcel Pape & martyr, de sainte Victoire, de saint Marc, de saint Alexandre Pape & martyr, des saints Cyriaque, Largue, & Emeraude martyrs, des saints Nerée, Achillée, & Pancrace martyrs, & de saint Sebastien.

27. Des vetemens de saint Gregoire Pape, & de sainte Agnez Vierge & martyre.

28. Des cheueux de saint Louys Roy de France.

29. De la Cuculle de saint Sabas Abbé & Confesseur.

30. De la pellisse ou manteau du Prophete sainte Helie.

31. Vne pierre de la place où la Croix de Iesu-Christ fut posée.

32. Des os de saint Simeon, de saint Iaques Patriarche, de saint Robert, de saint Phocas Pape & martyr, de sainte Cassiane vierge & martyr, de saint Vital martyr, de S. Aman Eueque, de saint Ioseph d'Arimathie, de saint Pierre Pape & martyr, de saint Prudent martyr. Peré de sainte Puissancienne, & des saints Crysante & Darie.

D

33. Des cheueux de sainte Hungarie, de saint Germain Eueque, de S. Capraire, de saint Corneille & de ses Compagnons, de saint Henry Confesseur, & de saint Nerée.

34. Du sepulchre du Lazare.

35. Vn os de sainte Cecile Vierge & martyre.

36. Plusieurs petis ossemens des A Innocens.

37. Des os des saintes Vierges Praxede & Anatolie, de saint Siluestre confesseur, & saint Etienne Roy d'Hongrie, de sainte Martine, & de saint Seuerin Archeuêque & confesseur.

38. Des saints Zacharie Euêque, Abraham, Siluestre, & Damase Pape.

B Pour derniere relique nous pourrions comter les os & les cendres du cors de ce vertueux & saint Roy, qui fut porté de Naples, où il mourut l'an mil trois cens neuf, le quinzieme de May, à ce Monastere, pour y être enterré, selon qu'il auoit ordonné par sa derniere volonté, l'an mil trois cens dix, vn an apres sa mort.

C Afin que rien ne manquat à la Sacristie, il la garnit de tres precieux ornemens, & d'vne magnifique argenterie, de Croix, de Calices, de burettes, de chandeliers, & entre autres d'vn Calice de fin or, & d'vne croix.

Ce Monastere a demeuré lontems hors la ville, ioignant les faux-bourgs, mais le danger des guerres etant fort grand, l'Ordre procura qu'il fut transferé dans icelle, où maintenant sont les Religieuses, & leur Eglise est dediée D à saint Barthelemy. Ce Monastere a porté beaucoup de saintes Religieuses, tant que la vie reguliere y a subsisté. L'on espere dans la bonnes dispositions de plusieurs, que ce premiere esprit de regularité renaitra, & l'on soupire apres ce coup de la main de Dieu.

De la fondation du Couuent de saint Maximin en Prouence.

S. Maddeleine à S. Maximin.

Titre III.

SAns nous arretter aux contes fabuleux de la deliurance de Charles second Prince de Salerne, des mains du Roy d'Aragon, lêquels nous auons refuté en la seconde partie des vies des Saintes, au liure second chap. 1. nous dirons succintement les causes de la fondation du Couuent de saint Maximin, repetant vne partie de ce que nous auons ecrit au même lieu.

L'an donc 1284. Charles second Prince de Salerne, fiz de Charles I. Roy de Hierusalē & de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Prouence, ayant eté pris sur mer, deuant Naples, par le capitaine Roger General des Galeres de Pierre Roy d'Aragon, qui se vouloit inuestir du Royaume de Sicile, fut etroittement serré & mis en prison dans la ville de Messine. Pendant que le Pape Martin procuroit sa deliurance, & moyennoit la paix entre le Roy Charles premier son pere, & Pierre d'Aragon, Charles mourut l'année suiuante, le settieme Iãuier à Foggia, qui est en la Poüille. Les Siciliens auertis de la mort du Roy Charles, qu'ils hayssoient par des fausses impressions, ne plus ne moins, que s'il ût eté quelque tyrã, se rebellerent plus que iamais contre les François, & vindrent encore à la Reine Constance femme de Pierre d'Aragon, laquelle se tenoit alors à Messine, pour entretenir les conquettes de son mary,

S. Maddeleine à saint Maximin.

afin qu'elle leur liurât Charles second fiz du feu Roy, pour le massacrer & tailler en pieces.

La Reine bien auisée, repondit que cela ne se pouuoit faire, sans en auoir au prealable donné auis au Roy son seigneur & mary, & que partant il etoit plus expedient d'armer quelques Galeres, & conduire auec main forte le ieune Prince à Cataloigne, où faisoit sa residence le Roy d'Aragon. Son conseil fut suiui & fidellememt executé. Ce ieune Prince que tous les Rois, Monarques, & Seigneurs auoient declaré legitime heritier des Royaumes & Seigneuries du Roy son Pere, etant arriué à Barcelonne, quelques vns disent, qu'il fut receu & traitté de l'Arragonois auec vne inhumanité nompareille, & que l'espace de quatre ans qu'il fut prisonnier, il fut seruy non en qualité de Roy & de Prince, mais en valet & esclaue.

Bien que cela pût être vray, à cause de la haine mortelle que le Roy d'Arragon auoit contre son pere, toutefois les historiens de remarque n'en ont voulu rien dire. Quoy qu'il en soit, Charles ennuyé pour le moins d'vne si longue prison, n'en pouuant sortir par offres d'argent, ny par prieres, ny à l'instance & du Pape & du Roy d'Angleterre, commença de rouler en son esprit quelques pensées noires, qui pouuoient tourner au detrimẽt de son ame. Le R. Pere Guillaume de Tonnens, qui etoit Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & Docteur en Theologie, entendant cette extremité d'affliction, qui pressoit tellement le cœur du Prince, ne manqua pas de le consoler, & encourager à supporter la rigueur

A vn peu seuere, quoy que tres iuste, de la prouidẽce diuine sur luy; mais entre autres choses, il l'exhorta de recourir à sainte Marie Maddeleine, qui etoit l'Auocate & la Patrone de son pays de Prouence.

Ce Prince desolé agrea ce cõseil, & l'executa de point en point: La fête de cette grande sainte etant arriuée, il ieuna la veille au pain & à l'eau, & passa la nuit en larmes &

B prieres, se recõmandant affectueusement à ses merites & intercessions. Sur les deux heures du matin, proche du iour, etant harassé de la continuation de ses prieres, il s'endormit, mais fort peu de tems; car si tôt que le sommeil luy ût doucement fermé les paupieres, sainte Marie Maddeleine luy apparut; vetuë d'vn fons de lumieres, laquelle s'approchant de luy, & le touchant fort legerement, l'eueilla tout à fait, & luy parla en cette

C sorte.

Enfin, Charles, luy dit elle, apres m'auoir beaucoup reclamé, ie suis venuë pour exaucer tes demandes: Pense à ce que tu desires de moy, car ie te l'accorderay. Helas! grande sainte & Patrone de mon pays, que sçauroy-je desirer plus, & demander, que la liberté pour moy & les miens. S'il n'y a que cela, re-

D pond l'Amante de IESVS, tu l'auras bien tôt, & te verras dans les terres de ton Comté, où git & repose mon cors. En même tems Alphonse le chaste, qui auoit succedé à Pierre d'Arragon, & lequel etoit si ialoux de la prison du Prince Charles, fut interieurement touché de compassion, & consentit a ce qu'il fut elargy. Dieu se seruit en ce point autant de sa grace, que des apprehensions qu'il fit nai-

tre dans le cœur d'Alphonse, de A n'auoit iamais la possession de son Royaume d'Aragon paisible, tandis que Charles de Valois, fiz du Roy Philippe le Hardy, troisieme du nom, ne renonceroit au droit que luy auoit donné Martin quatrieme, iustement irrité contre la perfidie de son feu pere Pierre roy d'Aragon.

Esperant donc, que le Prince Charles son prisonnier, etant elargy, feroit que Charles de Valois B renonceroit à ce droit, il promit de le relacher, à condition que dans trois ans il moyenneroit ce renoncement; & en cas qu'il ne l'obtint au tems prefix, il se remettroit son prisonnier. Cependant pour l'assurance de ce traitté, il donneroit en otage deux, ou selon aucuns, trois de ses fiz, auec quarante personnes notables, & la somme de trois mille mares d'argent. Auec C ces conditions le Prince Charles fut mis en liberté, & s'embarquant sur mer, arriua au port de Narbōne.

Là il fut accueilly de l'Archeuêque, du Clergé, de ceux qui gouuernoient en son absence, & de tout le peuple, auec mille benedictions, loüanges, veux, acclamations puliques & particulieres, & actions de graces D pour sa deliurance. Luy de son côté les continua, offrant tous ses biens, & sa personne, à celle qui l'auoit si fauorablement assisté.

Alors pour vne seconde fois, sainte Madeleine luy apparut, & acceptant son offrande, luy declara, comme elle souhaittoit fort, que son cors, qui depuis si lontems auoit eté caché par les anciens habitans de saint Maximin, de peur que les Sarrazins se rendans maitres de leur ville, ne l'emportassent quant & eux, fut maintenant decouuert à la plus grande gloire de Dieu, & qu'il bâtit vne magnifique Eglise, iointe à vn ample & royal Monastere, qui fut fondé pour l'entretien de cent Religieux ses freres.

S. Madeleine à S. Maximin.

Charles biē ioyeux d'auoir quelque occasion pour temoigner à la sainte, le desir qu'il auoit de luy rendre quelque seruice, en action de graces des singuliers bienfais dont elle l'auoit obligé, luy promit de faire dauantage qu'elle ne luy demandoit. Et d'autant qu'il ne sçauoit pas les lieux, où etoit caché son cors, auec les reliques des autres saints, la B. Penitente les luy enseigna, & luy donna toutes les adresses necessaires pour en faire la decouuerte. Et entre autres choses, luy dit qu'etant à saint Maximin, il foüillât au lieu où il verroit vn sep de vigne etendre ses pampres, auec la même verdeur qu'en plein Eté, bien que la saison ne fut pas de voir les vignes pousser leurs feüilles: parceque dessous la terre en laquelle cette vigne etoit plātée, il y trouueroit son sacré cors, n'ayant que ses os denuëz & depoüillez de leur chair, excepté cette partie du front à coté gauche, laquelle Iesu-Christ glorieux resuscité luy toucha disant ces parolles, *Noli me tāgere*, & pource ne s'etoit iamais pourry ny puluerizé en vertu de cet attouchement. Qu'il y trouueroit aussi de ses cheueux encore tres beaux, & en leur entier, dêquels elle auoit essuyé les piés de son bō Maitre, en la maison de Simon le Lepreux, apres les auoir arrouzé de ses larmes.

De plus encore, qu'il y trouueroit vne phiole de crystal pleine de la

terre, qui fut detrépée dans le sang, qui decouloit des playes de Iesu-Chrit attaché à la Croix. Pareillement, vn ecriteau posé sur son cors, auec ces parolles que S. Maximin ecriuit luy même. *Hic iacet corpus beatæ Mariæ Magdalenæ*. Cy git le cors de sainte Marie Maddeleine.

S. Maddeleine à S. Maximin.

De plus encore, les sepultures de saint Maximin Disciple de Iesu-Christ, & premier Archeuêque d'Aix, de S. Cedoine l'aueugle né, de sainte Suzanne, qui etoit cette homorroïsse, laquelle fut guerie touchant le bord de la robbe de Iesu-Chrit, & de sainte Marcelle seruante de sa seur Marthe.

Apres ces parolles, la B. Penitente disparut, & trois Auteurs ecriuent que repensant au commandement qu'elle luy auoit fait de bâtir vn Couuent pour ses freres, il demeura tout pensif, pour sçauoir qui etoient les freres de cette sainte. Sur ce doute qu'aucun ne luy pouuoit eclaircir, il ût recours a la priere, & la sainte luy apparut pour vne troisieme fois, & luy declara que ses freres etoient les Freres Prêcheurs, d'autant qu'autrefois par vn special priuilege de Iesu-Chrit, elle auoit fait le même office qu'eux, annonçant aux Apôtres la resurrection de son Maitre, & aux peuples la foy Chrêtienne.

En suitte de cette declaration, elle luy enioignit de transferer les Religieux qui dêja habitoient sur la sainte Baume, & à saint Maximin où reposoit son cors, les transferer di-je, en quelque autre Monastere de leur Ordre, pour etablir à leur place les enfans de saint Dominique. Ce qu'apres il executa, les faisant receuoir au Couuent de saint Victor qui est à Marseille, & leur donnant vn fons pour leur entretien necessaire. Le Roy entierement eclaircy de ses doutes, si tôt que ses affaires luy ûrent donné quelque relache, prit la route de saint Maximin, & y etant arriué fit foüiller au lieu où cette vigne paroissoit.

Richard de Clugny, cité par Bzouius à l'an 127. ecrit, qu'à ce iour, qui fut le troisieme d'Auril, ceux qui creusoient és deux côtez de la Chappelle qui etoit alors, trouuerent deux tombeaux, dont l'vn etoit d'Albatre à main gauche, & l'autre de marbre à la droitte. Dans cetty-cy on trouua le cors de la glorieuse Penitente, tout decharné, excepté en cet endroit du front dont nous auons parlé, & sur sa langue y auoit pris vne racine comme de fenoüil, laquelle fut departie en plusieurs endrois, & y est gardée comme precieuse relique.

Il y a icy vne faute pour la supputation des années; car le Roy Charles n'ayant trauaillé pour l'inuention de ses saintes reliques, sinon apres son elargissement, qui fut l'an 1288 il ne peut l'auoir fait neuf ans auparauant, sçauoir est, l'an mil deux cens septante neuf, c'est pourquoy au lieu de mil deux cens septante neuf, il faut corriger, & mettre mil deux cens huitâte neuf, ottant vn sept, pour y remplacer vn huit

Dans ce même tombeau de marbre, proche du cors de sainte Maddeleine, fut trouué vn petit ecriteau fort ancien, graué sur vne ecorce d'vn bois incorruptible, qui portoit ces mos. *Anno Natiuitatis Dominicæ septingentesimo*,

die decimo sexto mensis Decembris, in noctе, secretissime, Regnante Od ino pijssimo Rege Francorum, tempore infestationis gentis perfida Sarracenorũ, translatum fuit Corpus charissima ac veneranda Maria Magdalena de sepulchro suo Alabastri, in hoc marmoreũ timore dicta gentis perfida, & quia secretius erat hic moto corpore Cedonei. C'est à dire, l'an de grace set cẽts, le seizieme Decembre, souz le regne d'Odoin tres pieux Roy de France, durant que la nation maudite des Sarrazins faisoit ses rauages, le cors de la tres chere & venerable sainte Marie Maddeleine fut transporté fort secrettemẽt la nuit de sõ Sepulchre d'Albatre en celuy-cy de marbre, de crainte qu'il ne fut emporté & saisi de ces mechans, & par ce qu'aussi il étoit plus secrettement caché, dans iceluy, duquel expres on auoit oté le cors de saint Cedoyne.

Ceux qui ont lû ce papier ont mal lû ces deux mos *Regnante Odoino*, ioygnant la troisieme Sillabe de *Regnante* auec le mot même regnante, & cependant il la falloit separer, & mettre auec le suiuant Odoyno comme si l'on ût dit *Regnan. Teodoino.* & par ce que *Teodoino* a eté lû pour *Teodorico*, de là est venu cette grande faute qui a donné sujet à quelques espris Critiques de ce tẽs à censurer cette Histoire, disant que c'a eté du tems de Theodoric ou Thiery Roy de Frãce, & non d'aucun Odoin, que ce degat des Sarrazins arriua : pour ce i'ay dit en mon deuxieme volume des vies des saintes que l'on deuoit lire *Theodorico* que nous appellons Tierry en François, qui fut le vintieme Roy de France, troisieme de ce nom, souz lequel Charles Martel l'an 726. tailla en pieces trois cens soixante quinze mille Sarrazins, en la plaine de Tours, auec leur Roy & Capitaine General Abderame.

S. Maddeleine à S. Maximin.

Apres les Reliques sudites, en foüillant de part & d'autre, on trouua les autres, auec toutes les marques & addresses, que la sainte auoit donné au Roy. Et premierement vne touffe des cheueux de la sainte, qui étoient fort beaux & en son entier comme aussi à coté gauche cette phiole de Christal, pleine de la terre que la sainte ramassa, étant souz la Croix de Iesu Chrit mourant en icelle. Et en dernier lieu, tous les saints cors, dont il auoit û parole de sainte Maddeleine en sa seconde vision.

Le Roy ayant heureusement trouué ce qu'il recherchoit, le même Auteur écrit, qu'il fit assembler les Archeuêques de Narbonne, d'Aix, & d'Arles, les Eueques d'Auignõ & de Marseille, & autres prelas, auec plusieurs Abbez; & la noblesse de Prouẽce, lèquels se trouuerent tous au iour & lieu assignez, pour transferer cet reliques auec solemnité ; ce fut le troisieme de May l'an 1290. en la ville de saint Maximin. A ce iour on transfera les ossemens du cors de sainte Marie Maddeleine en vne chasse d'argent d'or bruny & enrichi de pierres precieuses, & la tete fut mise dans vn autre de fin or.

Quantité de grans & signalez miracles se firent en cette solemnité, lèquels animerent extremement le Roy Charles à poursuyure ses entreprises, & faire ce qui luy auoit eté enioint par la sainte Penitente : c'est pourquoy en suitte, il fit edifier vne somptueuse & magnifique Eglise, à trois grandes nefs, toute

S. Maddeleine à saint Maxim.

voutée de pierres de taille, d'vne largeur, & hauteur fort belles, soutenüe de fermes piliers solidement & artistement batie, auec vn cheur fort auguste, plusieurs belles chappelles de part & d'autre, & vne Sacristie richement garnie. Outre cette Royalle Eglise, il fit encore le Couuent capable de cét Religieux, auec vn Refectoir & vn Cloitre voutez de pierres de taille, trois grans Dortoirs, Infirmeries spacieuses, Bibliatheque, & diuers hospices.

Les batimens acheuez enuiron l'an 1294. les rêtes bien assignées en diuerses metairies, forces priuileges & drois Seigneuriaux, il y etablit solemnellement nos Peres, ayant renuoyé à saint Victor les Peres, de saint Benôit à l'Abbaye de saint Victor, d'où le Prieuré qu'ils auoiẽt à saint Maximin dependoit. Et afin que leur etablissement ne pût être desormais contesté, il procura en Cour de Rome, que ce Prieuré de saint Maximin fut resigné à perpetuité entre les mains des freres Precheurs, pour y demeurer, auec tous les saints Cors & reliques dont il est fait cy-dessus mention. Le Pape, qui étoit Boniface huittieme luy accorda sa demande, & l'an 1295. vers les fêtes de Paque il en expedia la Boelle d'octray, y ioignant le saint lieu de la Baume, où sainte Marie Maddeleine fit sa penitence.

Guillaume de Tonens Confesseur du Roy Charles fut l'agent de cet affaire à Rome, & le Pape dans le même Bref l'institua pour premier Prieur de ce Couuent Royal, voulãt que desormais aucun prieur n'y pût être etably, ny demis etant etably, sans le consentement & l'aueu du Roy. Pierre d'Alamaignon A Religieux de l'Ordre des freres Precheurs, & Euẽque pour lors de Cisteron, ût commandement du saint Pere, qu'il pourueut à ce Couuent d'vn Souprieur & de bons officiers qui fissent fleurir la vie reguliere, & gouuernassent bien le temporel.

Cecy fut executé de point en point deuant le Chapitre Prouincial qui se tint à Castres l'an 1295. à la fête de saint Jean Baptiste, où B se trouua le Pere Bernard de Guyõne, lequel y apprit tout ce que dessus, & l'a écrit au traitté des fondations; où il aioute, que ce bon Roy donna trois mille liures de rentes pour l'entretien des batimens, & dix liures pour chaque Religieux, qui faisoient cinc cens liures pour an. Rente qui en ces temsl à valoit de grandes sommes d'apresent.

De plus encore, il dit qu'il fit C paroitre sa deuotion & sa Royalle magnificence dans les ornemens, reliquaires, & vases sacrez qu'il donna en grand nombre, pour faire l'office diuin auec la majesté requise.

Tout cecy étant à l'honneur de sainte Marie Maddeleine, il voulut qu'és iours où l'Ordre dit au Cheur l'Office de nôtre Dame, les Religieux diroient aussi vn parti- D culier Office de la sainte Penitente, que luy même composa. Et pour marque de l'alliance spirituelle tres étroitte, qui est entre sainte Marie Maddeleine, & les Religieux de S. Dominique, ainsi qu'il auoit appris d'elle même, il insera dans le cantique qu'il composa, à l'imitation du commun, *Te deum laudamus*, ces parolles, *Tibi tui seruitores Filij Predicatores, incessabili voce proclamant, sancta, sancta, sancta.*

Et dautant que sainte Marie Mad- A deleine auoit logé toutes ses plus tendres affections dans l'Ordre de saint Dominique, comme en étant fille, seur, & Mere Protectrice, Charles conformant ses inclinations à celles de sa liberatrice, les y'porta aussi toutes, batissans en plusieurs endrois des Monasteres & Couuens à nôtre saint & sacré Ordre.

A Aix il fonda celuy de nos seurs, comme nous auons dit, duquel sa B fille ainée fut le premiere Prieure, & à Naples, & autres endrois de la Sicile douze, auquels à cause de sa deuotion à sainte Marie Maddeleine, on en fait tous les iours memoire : Apres sa mort, il voulut que son cors fut en depôt en l'Ordre, ainsi que durant son viuant il y auoit mis tout son cœur. Son cors fut porté à Aix au Monastere de nos seurs, & son cœur à Naples C dans vne boette d'yuoire en vn Couuent de saint Dominique.

Reuenant au Couuent de saint Maximin, dont il fut fondateur, il y ût vn Chapitre General mil quatre cens quarante & vn : & quant aux premiers Prieurs, Bernard Guionis écrit que le Pere Guillaume de Tonens ayant force affaires à Rome se fit absoudre de son prioré, & on mit à sa place pour Vicaire en chef frere Raoul de la Fontaine, & D l'election faite pour être presentée au Roy, le Pere Iean de Vigoureux fut approuué l'an mil deux cens nonante six, & commanda set ans iusques à son election à la charge de Prouincial.

Description des Reliques du Couuent de saint Maximin, & de ses Priuileges.

S. Maddeleine à saint Maximin.

DEscendans à cet effet dans cette Chappelle souz-terainne, qui est enuiron le milieu de l'Eglise, du coté du Cloitre des Religieux, où est conserué le thresor des Reliques dont nous voulons parler. On y decend par dix ou 12. degrez, & elle est fermée de trois portes de fer. Et auant qu'on ouure le cabinet qui enserre le chef de S. Marie Maddeleine, il ya forces treillis & fenêtres de fer qu'il faut ouurir. Cela fait, on roule doucement sur vn soubassement fait à dessein, le precieux reliquaire de la tête de sainte Marie Maddeleine qui represente vne femme depuis la poitrine en haut, que deux Anges portent & tiennent d'vn coté & d'autre. Le tout de fin or, auec vne couronne de même etoffe au dessus, enrichie de fins diamans, de rubis, & pierreries exquises, & nommement d'vn Escarboucle d'vn prix qui est estimé la rançon d'vn Roy sur le milieu de la poitrine.

Le Sacristain alors ouurant les petis ressors de ce Reliquaire, vous fait voir à clair la tête de cette sainte, qui paroit si grosse & si grande, qu'elle prêche vne majesté tout à fait venerable : au pié d'iceluy à coté gauche est la figure de la Reyne Anne Duchesse de Bretagne de fin or à deux genoux: cette tête est toute entiere, decharnée par tout, excepté sur le front au coté gauche,

où l'on void vne piece de chair, qui y tient encore, laquelle on croit selon qu'elle même reuela, que ce fut l'endroit où Iesu-Chrit la toucha, quand il luy apparut, luy disant *Noli me tangere.* Iusques à present cette piece a toujours eté fermé, mais ces années passées l'an 1241. quelqu'vn poussé d'vne deuotion indiscrette, fut si hardy, montrant ses Reliques d'en vouloir secrettemẽt derobber quelque chose, ce qu'il fit en l'egratignant ; mais Dieu luy fit sentir sa faute, car il ne pût retenir ce qu'il auoit pris, cette petite pierre tombant dans le reliquaire même, & n'ozant faire les diligences necessaires pour la prendre, crainte de n'etre decouuert : cependant l'endroit a demeuré comme saigneux, & rouge, ne plus ne moins, que si l'on ût egratigné de la chair viue, dequoy ie suis temoin oculaire, l'ayant regardé & consideré de prés l'an 1642. au mois de Nouembre, à mon retour du Chapitre General de Gennes. On void encore à cette tête quelques petis cartilages, auec quelque peu de chair au bout du nez, par ce que la paume de la main du fis de Dieu resuscité luy toucha cette partie, quand luy touchant le front il luy dit *Noli me tangere.* Ce reliquaire, s'ouure par en haut, pour y faire toucher à nud les chappelés, medailles, & autres pieces de deuotion.

S. Maddeleine à S. Maximin.

On vous montre par apres la sainte Ampoulle. C'est vne phiole de christal, dans laquelle sainte Marie Maddeleine serra de la terre, qui étoit baignée & trempée du sang du fis de Dieu mourant en Croix. Elle paroit vn peu sanglante encore, & l'on y void quelque rougeur. Mais le miracle des miracles c'est, que tous les Vendredis saints, depuis que l'on commence à chanter la Passion iusques à la fin, on void dans cette phiolle qui est mise sur l'Autel à la veüe de tous, vn broüillars qui se leue petit à petit, comme si cette terre qui est dedans se detrempoit, & vient à bouillir, iusques à ce que tout à bon elle se prend à monter & decendre, & alors on void distinctement vne liqueur rouge separée de la terre, qui semble boüillir dans ce vase. Miracle qui arrache les larmes des yeux d'vn millier de peuples, & a conuerty beaucoup d'Heretiques. Il se renouuelle tous les ans au Vendredy saint, la fête de l'Inuention de sainte Croix quand elle est au Vendredy & par fois le iour de la Circoncision. Les temoins de ce miracle sont tous ceux qui se trouuent à ces iours a l'Eglise, d'où il faut s'etonner que dans nôtre France il y ait encore de Heretiques, ayans des milliers de personnes indifferentes, & desinteressées, qui en rendent temoignage, & tous les ans on le peut voir.

Vous voyez par apres dans la même Chappelle a coté gauche, c'est à dire vers le cheur de l'Eglise, le tombeau de marbre blanc où saint Maximin enseuelit la sainte. L'Histoire est, que cette B. penitente apres auoir passé trente trois ans dãs la sainte Baume, son cher Maitre luy fit sçauoir qu'il la vouloit appeller à luy, & pource les Anges la porterent à trois cens pas de la ville de saint Maximin, pour y attendre ce saint Prelat, & receuoir de luy le tres saint Sacrement comme son viatique. Le saint ût reuelation, que la bien-heureuse peniten-

te

te l'attendoit pour ce sujet à ce lieu, A & y alla aussi tot, luy donnant son cher Maitre pour guide assurée de son voyage dans l'éternité bienheureuse. Les Anges la rapporterent apres dans sa Baume, & y trepassa chargée des couronnes de sa perseuerance. On void encores à present au même lieu qu'elle communia, vn Oratoire sur vn pilier: là elle est representée, portée des Anges tirant vers le Ciel, apres auoir logé son bien-aymé Iesus dans B son cœur.

Saint Maximin eclairé de Dieu sur le trepas de sainte Marie Madeleine, la fut chercher en sa Baume, l'enseuelit au lieu le plus proche, qui est cette petite ville qui maintenant porte son nom de saint Maximin: on dit que luy même fit de ses mains, ce tombeau d'albatre, où elle fut enseuelie. Il est fort grand, & temoigne que sainte Marie Maddeleine étoit d'vne rare C hauteur; c'est ce que declarent assez par les regles de la proportion & symmetrie des membres de l'hôme, la tête de cette sainte, & l'os de son bras depuis le coude iusques au poignet.

Outre ce tombeau, se voyent encore au même lieu les tombeaux de saint Cedoyne l'aueugle né; celuy de sainte Marcelle seruãte de sainte Marthe, laquelle s'ecria deuant les D trouppes, aprés auoir entendu la predication de Iesu-Chrit, Bienheureux le ventre qui t'a porté, & les mammelles qui t'ont allaitté; celuy aussi de sainte Suzanne cette hemorroïsse, & enfin celuy de saint Maximin premier Archeuêque d'Aix.

Apres que l'on a veu ces reliques dans cette chappelle, enfoncée dãs terre, tres forte & bien batie, l'on remonte dans l'Eglise, & à vne Chappelle qui est vis à vis de celle-cy, on y montre ce bras que i'ay dit, enchassé dans vn autre d'argent, & fort richement: i'ay û l'honneur de le porter à la procession solemnelle, qui se fait tous les ans le premier Dimanche d'apres les Octaues de Paques, auquel on celebre sa translation. Ce fut l'an 1631. retournant de mon voyage du Leuant.

S. Maddeleine à S. Maximin.

Apres ce saint bras l'on montre dans vne fiole de christal enchassée d'or, vne partie de ses cheueux, dõt elle essuya les piés sacrez de son Sauueur. Les vns sont blonds, les autres vn peu tannez, d'autres noircissans, mais la merueille est, qu'ils sont aussi entiers comme si on les venoit de separer d'vne tete viuante Ce qui augmẽte cette merueille, c'est que sainte Marie Maddeleine étant d'vne statuë fort haute, & par vne prouidence speciale de Dieu, étant couuerte de ses cheueux, depuis la tête iusques aux piés, elle en auoit grande quantité, cependant ils sont tous pourris, & à peine depuis seize cens ans en reste-t'il seulement la poussiere: il n'y a que ceux qui ont touché les piés sacrez du fis de Dieu, lequels ont échappé les ongles de la corruption. C'est ce qui appartient à cette B. penitẽte.

Mais outre ces reliques susdites, il y en à encore quantité d'autres. Il y a premierement quatre chasses de bois doré artistement elabourées, en chacune dequelles, il y a les ossemens de sainte Cedoine l'Aueugle né, de sainte Suzanne, de sainte Marcelle, & de S. Maximin. 2. Il y a 14. petis Innocens que sainte Marie Maddeleine apporta quãt & soy, lors qu'elle fut exposée par

les Iuifs auec les autres à vn naufrage assuré, étant mise dans vn vaisseau qui n'auoit ny voile ny timon. 3. il y a les cors de saint Blaise & de saint Souffren, deux des 72. disciples qui furent embarquez, & mis au même hazard sur mer auec S. Marie Maddeleine & les autres. 4. il y a vne épaule entiere du glorieux martyr saint Laurens. Quant aux Priuileges de ce Couuët Royal, ils sont tres grans : le Prieur a l'autorité de l'Euêque dans la ville de saint Maximin. Quand il est elû, les Vocax du Couuent en elisent 3. & le Roy en choisit vn d'iceux, lequel est confirmé du Prouincial. Il a forces terres Seigneuriales auec plusieurs drois & Priuileges. Tout ioignant le Couuent, René Roy de Hierusalem & de Sicile fit batir vn College, dont le Principal & Recteur est le Pere Prieur, & là nos Peres y enseignent la Philosophie & Theologie, & les Seculiers enseignent les basses Classes.

S. Maddeleine à S. Maximin.

Pour toutes ces choses le Couuët est garny de bons originaux, lequels montrent la verité de ces priuileges : il a sept Bulles dont les subsequentes confirment les precedentes, par lequelles tout le Couuent & le Curé sont exems de la iurisdiction de Monseigneur l'Archeuêque d'Aix. Les premieres sont, vne de Boniface huittieme l'an 1294. le huittieme des ides d'Auril, laquelle s'adresse au Roy Charles le Boitteux qui en faisoit l'instance. L'autre du même Pape, à l'Euêque de Marseille la même année 1294. le settieme d'Auril pour l'exemptiõ du lieu de la sainte Baume de sa iurisdiction. Vne 3. de Martin V. *Ad perpetuam rei memoriam*. Dõnée le 6. des Nones de Mars le 7.

A de son Pontificat. Vne quatrieme d'Eugene 4. l'an 1435. és ides de Mars, *Ad perpetuam rei memoriam*. Vne cinquieme d'Innocent 8 confirmatiue des precedentes l'an 1489. le huittieme des Calendes de Mars. Par toutes lesquelles Bulles, le Prieur du Couuent de S. Maximin peut & doit faire toutes les fonctiõs Episcopales, à la reserue de cõferer les Ordres, & consacrer les saintes huiles. Quant au College, le même B Couuent est garny des lettres Royaux de René Roy de Hierusalem, lequel fonda le sudit College, & y explique nettement ses intentions, & les biens qu'il laisse pour son entretien. Outre ces Bulles & lettres Royaux il y en a d'autres des Papes, pourquoy mieux entendre, voicy le sommaire de toutes que i'ay veu les vnes en original, les autres en coppies collationnées.

La premiere de Boniface 8. donC née à saint Iean de Latran, l'an & iour sudit, accorde à Charles secõd, eu egard à son affection vers sainte Marie Maddeleine, dont il auoit si heureusement trouué le cors, & à l'honneur de laquelle il auoit baty vne si magnifique Eglise, qu'il pût transferer ailleurs les Moines de saint Benoit, qui demeuroient à S. Maximin & à la S. Baume, & substituer à leur place vn Prioré de l'Ordre des Freres Prêcheurs, indeD pendemment de l'Abbé & du Couuent de saint Victor de Marseille, & de tous autres ordinaires.

La seconde du même Boniface, confirme la même concession, & donne toute iurisdiction sur les Prêtres & le Curé de saint Maximin.

La troisieme, que nous n'auions pas marquée, de Benoit onzieme,

donnée le troisieme des Calendes de Feurier, au premier de son Pontificat, confirme de mot à mot les sudites concessions, à l'instance de Charles le Sage.

La quatrieme de Martin cinquieme, donnée à Rome, à l'instance de Louys Roy de Sicile, dõne tout le pouuoir au Prieur, sur les habitans de saint Maximin, que les Curez ont sur leurs Paroissiens, & les Euêques sur leurs Diocesains.

La cinquieme d'Eugene cinquieme donnée à Rome confirme tout ce qui est cy-dessus.

La sixieme de Sixte 4. donnée à Rome 1477. le sixieme des ides de May, à l'instance de René Roy de Sicile, donne pouuoir au Prieur d'instituer desormais des Religieux pour Curés, & faire les autres fonctions paroissiales, & en exclure les Seculiers.

La settieme d'Innocent 8. donnée à Rome l'an & iour sudis à l'instance de Charles Roy de France confirme de mot à mot tout ce que ses predecesseurs auoient octroyé & confirmé: de plus il donne pouuoir special au sudit Prieur de benir tous les ornemens de l'Eglise, de bailler dimissoires pour les ordres, de receuoir de quel Euêque que ce soit les saintes huyles, de supplier quel Eueque que ce soit de donner les Ordres sacrez en son Couuent, de rebenir l'Eglise & le Cimetiere, cas auenant que l'vn ou l'autre ûssent eté pollués.

Le même Innocent au même iour & même an preuoyãt les contrastes que plusieurs exciteroient contre les priuileges, deputa par Bulles expresses l'Archeueque d'Auignon, l'Archeuêque d'Arles, & l'Eueque de Senez pour conseruateurs, protecteurs, & deffenseurs d'iceux à l'encontre de qui que ce soit, leur donnant pouuoir d'excõmunier tous ceux qui ozeront attẽter contre, & de deputer en leur place d'autres, tels qu'ils voudroient pour agir & faire tout ce qu'ils pouroient: en vertu de laquelle Bulle l'an 1490. le 20. May Elzear Euêque de Senez subdelegue son pouuoir aux grans Vicaires & Officiaux d'Auignon, d'Arles, de Marseille, & àd'autres par vne patẽte dõt i'ay veu l'original en parchemin, laquelle Bulle & subdelegation fut enregitrée au Parlement d'Aix l'an 1531. 21. Nouembre. Reste que nous disions que ce Couuent nous a donné le Restaurateur de l'obseruãce reguliere, nous ayant cõserué le bien-heureux Pere Michaelis, & plusieurs autres qui ont suiuy son exemple. C'a eté vn des premiers Couuens qui a saintement embrassé la reforme, chez qui ces années passées mourut ce grand seruiteur de Dieu Pierre Fournez, vray prototype de penitence & d'humilité. Il perseuere plus que iamais dans le desir d'vne sainte obseruance, & fait toujours cors auec celuy qui est de la plus etroitte.

S. Maddeleine à S. Maximin.

Description de la sainte Baume, lieu de la penitence de sainte Marie Maddeleine, & du vicariat que le Couuent de S. Maximin y a bati.

TITRE IV.

Entre Aix & Marseille, deux des plus celebres villes de la Prouence, & à deux petites lieuës

La sainte Baume.

de saint Maximin, on void vne montaigne qui semble vouloir escalader le Ciel. De l'Orient elle regarde la ville de Nice en Sauoye, de l'Occident Marseille, du Midy la mer Mediterranée, & du Nort, la ville d'Auignon. Sa hauteur monte iusques à trois bons milles d'Italie, qui font vne grande lieüe de France. Ce n'est pas neanmoins le terme où elle borne son ascendant, car apres auoir leué sa tête si haut, elle s'elargit en vne grande esplanade, qui a plus de trois lieuës d'etenduë, marchant de l'Occident en Orient Cette esplanade sert de fondement à vn rocher d'vne hauteur demesurée, dõt la tête regarde souuent le Ciel sans aucune nuée, & entend les tonnerres gronder sous luy. Il est si droit, & inaccessible à monter, hors l'inuention humaine, qu'il semble quelque puissante barricade, fabriquée de la main de l'Ouurier du Ciel & de la terre, pour faire flanc aux flots de la Mediterranée.

Au pié de ce rocher on void vne grande ouuerture, à guise d'vn grand four, laquelle s'enfonce dans les entrailles du roc, d'vn grand iet de pierre. Là se trouue cet antre sacré, où sainte Marie Maddeleine fit sa penitence, & qu'elle arrousa de ses larmes; mais auant que d'y entrer, montons y premierement comme deuôs pelerins, sortans de la ville de S. Maximin, où son cors repose.

Vous y trouuez en montant sept ou huit Oratoires, où les principaux poins de sa vie sont represen tez de deux cens à deux cens pas, en l'vn elle est representée dans les pompes de ses habis mondains, chargée de pierreries & chaines A d'or; qui ecoute IESVS prêchant aux peuples. En l'autre on la void toute eplorée, non plus vetuë à la mondaine, mais toute echeuelée, qui demande pardon à son IESVS, prosternée à ses piés: Ez suiuans elle est representée, tantôt ecoutant les parolles de son Maitre, tantôt luy baisant & lauant ses piés, vne autrefois les oignant, vne autrefois apres sa Resurrection, s'elançant pour les luy B embrasser, & en etant repoussée auec ces parolles, *Noli me tangere*: au penultieme oratoire elle nous est representée dans vn Nauire à la mercy des vés, que Dieu fit surgir au port de Marseille, & au dernier on la void couchée de son long, auec vn crucifix à la main, considerant cet amour ineffable du Verbe incarné pour le salut des hommes.

Apres auoir passé tous ces Oratoires, vous commencez à monter C vn degré, que l'art y a fait en maniere de coquille: & arriuez deuant la porte de la grotte, à même tems que vous approchez de son embaucheure, vne sainte horreur vous saisit, admirant d'vn coté la douceur ineffable de l'amour diuin, qui a pû rendre vn seiour si affreux, si doux & agreable à sainte Marie Maddeleine, & de l'autre, D sa constance & son courage d'auoir choisi pour sa derniere maison, ce lieu qui ne prêche qu'horreur aux sens de la nature humaine.

Dés qu'on y est entré, vous voyez comme vne caue, que la nature a voutée en platte forme, fort large, & mediocrement longue. Vers la fin, vne Butte de pierre se leue, sur laquelle sainte Marie Maddeleine prenoit son repos, & versoit les torrens de ses larmes.

Proche de ce petit promontoire, il y a plus bas vn creux, d'où sort vne fonteine qui seruoit de rafraichissement aux ardeurs, que le celeste amour allumoit en la poitrine de cette sainte.

C'est ce que la nature a fait en cette grotte, mais la deuotion excitant l'art humain, y a beaucoup aiouté, nômement à present par les soins & les affections de nos Peres du Couuent royal de S. Maximin. Il y a premierement du coté de Marseille, vn Couuent assez gentil, auec son Dortoir & ses officines, baty comme en l'air sur les pointes rejalissantes du Rocher, où il commence de s'eleuer; de l'autre côté à l'opposite, plusieurs maisons y sont, qui seruent de retraittes pour les pelerins, qui viennent rendre leurs veux à cette grande Penitente.

Vous montez par apres à la grotte, par vn beau degré de pierre de taille, & entrant dans icelle, vous y saluëz le tres saint Sacrement, qui repose sur le maitre Autel. Par respec on a choisi le plus auguste lieu qui y fut, où il est placé, & c'est tout ioignant ce petit reduit, où sainte Marie Maddeleine se retiroit. De là montant à main droitte quelques dêgrez artistement dressez, on arriue à ce petit promontoire, où cette seraphique Penitente pleuroit & veilloit iour & nuit. On la void a trauers des treillis de fer, couchée tout de son long, en beau relief, la têtе contre le saint Sacrement, ayant à sa poitrine forces presens, chappellês, & autres veux des personnes qui ont eté soulagées par les intercessions de cette sainte.

Aucun n'entre iamais dedans ce A lieu, sa Majesté même tres Chrêtienne, nôtre feu Roy Louys le Iuste, que Dieu absolue, voulut ceder à son priuilege, n'ozant par respec y entrer, quoy qu'il luy fut permis. Il y a plusieurs lampes dedans, dont plusieurs brulent iour & nuit. Tous les soirs on ouure ce treillis, en presence des Religieux, & de tous les Pelerins, non pour y entrer, mais pour y voir plus à l'ayse B la figure de cette aymable Penitente, tandis que l'on y chante ses Litanies & ses *Gaude*, il est seulement permis d'auancer vn peu la têtе, & baiser humblement le sol qui a eté arrousé de ses larmes. Iay û ce bonheur par trois fois, la premiere l'an mil six cens trente, allant au Leuant; la seconde, l'an mil six cens trente-vn, en retournant, & la troisieme l'an mil six cens quarante-deux, retournant du Chapitre General de Gennes.

La sainte Baume.

C Ceux qui ont satisfait à leurs deuotions deuant ce lieu Saint, s'ils veulent boire de la fonteine, que Dieu fit rejallir de la Roche, pour le soutien de la bien-heureuse Penitente, & qui profite beaucoup aux febricitans, decendent par l'autre côté de l'escalier, & y trouuët cette source miraculeuse. Tournant par apres la têtе, vous auisez vn petit iardin, entouré d'vn balu- D stre de pierre, au milieu duquel Iesu Chrit paroit, sous la forme d'vn Iardinier à sainte Marie Maddeleine; lequelles deux figures sont des chefs d'euures des Sculpteurs, faites au naturel en leur grandeur & dimension. Puis retournant à la porte, vous voyez vn long balustre qui borde le côté droit de la grotte, & il se couppe vers le commencement & la fin aux deux extremitez,

La sainte Baume.

pour faire place à deux escaliers, A qui vous conduisent à vne grotte collaterale fort profonde, où à vne extremité se void sainte Marie Maddeleine pâmée d'amour à l'aspec du crucifix, le tout en relief, & figures bien faites. A l'autre se void la même au monument cherchant & pleurant son maitre. Vous remontez en haut, & à côté de la porte de la grotte, la sacristie est placée, bien fournie d'ornemens, conformement à la sainteté du lieu; & de l'autre le cheur, où les B Religieux chantent, ayant deuant eux en droite ligne le tres saint Sacrement, & à côté vn autre Autel.

C'est vne merueille, que de tous côtez la voute distille forces gouttes d'eaux, excepté dans ce lieu qui seruoit de retraitte à sainte Marie Maddeleine. Ces choses bien considerées, vous montez en serpentant par derriere tout au haut de ce Rocher, & venez au lieu où les Anges transportoient sainte Marie Maddeleine, & s'appelle de saint C Pilon, à cause d'vn pilier qui etoit comme la pointe de ce Rocher, sur lequel les saints Anges posoient la Sainte, pour donner plus de sujet à son esprit de s'eleuer en Dieu: On y a bâty vne Chappelle, pour memoire de cette rare faueur.

C'est la description du saint lieu, que Iesu Chrit prepara pour sa bienaymée Penitente, où elle vecut trente ans, dans les extremitez D d'vne penitence inouye. Nous n'en ûssions rien sceu iusques à present, si elle même ne nous ût gratifié de cette faueur, par vn sien fidelle seruiteur, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, nommé Elie, lequel apprit de sa propre bouche, ce que nous auons declaré tout au long, en la vie de ce bien-heureux Pere, au quatrieme volume l'an mil trois cens septante, auquel il mourut. Sçauoir est, que les Anges l'ayans porté dans ce lieu, pour seruir d'exemple de penitence aux pecheurs, Dieu la deliura d'vn enorme Dragon, & d'vne milliasse de viperes qui la vouloient dechirer. Comme Dieu luy fit naitre cette fonteine dont nous auons parlé, & qu'apres auoir mangé deux racines, qu'elle prit à l'entrée de la grotte, iamais elle ne mangea rien plus. Comme tous les iours elle etoit recreée des Anges, & pleuroit sans cesse: & comme enfin apres trente ans, son ame prit sa route vers le Ciel, pour y embrasser à iamais son IESVS.

Auant que les Freres Prêcheurs possedassent ce lieu, les Peres Benedictins y demeuroient, mais sans presque de batimens, & en fort petit nombre; mais si tot que nous en ûmes la possession, nos Religieux y batirent, & y furent en nombre competent, pour celebrer les offices diuins.

Ce ne fut rien neanmoins, en comparaison de ce que les enfans du bon Pere Michaëlis, qui reforma le Couuent de saint Maximin, firent du depuis.

Le Pere Iulien Audric Religieux du Couuent de Toulouze, qui a toujours vecu dans la plus rigoureuse obseruance, y fit plusieurs batimens, eleua depuis les fondemens tout le Dortoir, & les autres edifices. Ceux qui le suiuirent en la charge de Vicaire de ce saint lieu, poursuyuirent le reste de ses desseins, & enfin auiourd'huy le Reuerend Pere Pierre Mytadier Religieux du Couuent Royal de saint

Maximin, passionné saintement de releuer plus que iamais ce saint lieu, s'y est confiné l'espace de douze ans, trauaillant sans cesse à l'accommoder de plus en plus, en quoy Dieu l'a fauorizé beaucoup & luy a donné vne specialle benediction, y ayant fait toutes les plus belles reparations.

Nous en fumes possesseurs en même tems que du Couuent de saint Maximin, sçauoir est l'an mil deux cens nonante cinc, comme nous dirons en suitte. Petrarche visitant ce lieu par deuotion, en fut A viuement touché, & composa quelques vers, que Surius au tome quatrieme de ses vies rapporte le vint-deuzieme de Iuillet; mais ils ne sont rien en comparaison d'vn deuot Pelerin, lequel n'etant pas satisfait d'y auoir eté vne fois, y fut vne seconde, & composa quelques trois cens vers d'vn stile rauissant, où il depeint naïuement tout ce que i'ay decrit cy dessus. La piece etant importante, ie ne l'ay voulu omettre, pour demeurer en ces Annales, tant qu'ils subsisteront. *La sainte Baume.*

POEME INCOMPARABLE *sur la sainte Beaume, par vn deuot Pelerin qui la visita deux fois.*

SACRÆ DIVÆ MAGDALENÆ Speluncæ, vulgo *Sainte Baume*, prope Massiliam.

Poëtica citra fictionem descriptio.

ELEGIA.

Quæ modo Magdalidis dulcissima tecta reliqui,
Me meus hæc iterum visere cogit amor.
Hic iubet hospitium tenero describere versu,
Ducere, & intentas nota per antra fides.
Nec me fallet iter, mea me vestigia ducent,
Quin dux ipsa mei pars mihi cordis erit.
Corda etenim rediens discepta dolore reliqui,
Vnde manent totâ signa relicta viâ.
Colchidis exuperem diros pietate furores,
Cum membra objecit dilacerata Patri,

Quò turbaret iter, ne se retineret euntem,
Attulit immanes membra per ipsa moras.

La sainte Baume.

Ast ego quò properem, rectoque vt tramite ducar,
Signaui laceri limite cordis iter.
Quà freta Massiliæ cuneato littore tendunt,
Introrsusque cauo stant vada curua sinu.
Perpetui surgunt audaci vertice montes,
Queis minor est Rodope, queis minor Ossa iugis.
Continuos ducit series asperrima colles,
Rupibus & rupes saxea vincla ligant.
Hic vbi nubifero Mons altior extat Olympo,
Explicat vmbrosum frondea sylua caput.
Artis opus, longosque diu fabricata per annos,
Ante manum, cautes quam pateretur erat.
Asperitatis adhuc horrentia signa videntur,
Horrificant totum scrupea signa nemus.
Durior arboribus sua forma, innataque truncis,
Marmora, stant vno stirpsque lapisque loco:
Frondescat ne lapis, frons an lapidescat, vtroque,
Ambiguus, vix dum conscius esse potes.
It tamen, & cæcas via diuidit inuia cautes,
Dura manus ferri quam patefecit ope:
Illa per anfractus, & tecta volumina, gyro
Multiplici, timidos cogit inire gradus.
Sæpe per abruptos angusto tramite calles,
Vix patitur cauti pendula signa pedis.
Hàc iter est sacri prærupta ad culmina montis,
Cuius inest medio Bauma locata sinu,
Magdalidis sacrum sic nomine dicitur antrum,
Antrum etenim proprio nomine Bauma sonat.
Nec Mons ille tamen, potius riget aspera cautes,
Rupe iugum constat, rupe & vtrumque latus:
Hìc quà nunc Boreæ glacialia signa videntur,
Quà facies totà scrupeæ fronte patet.
Rupis inaccessæ gremio fabricata resurgit,
In speciem nidi religiosa domus:
Rupibus excisa est rupes quoque: cautibus illa,
Addita, pars cautis, nec minus illa riget.
Materiæ rupes, forma est domus, artis honorem,
Cæpit ab inuictæ dexteritate manus.

Inque domo rupes videas, in rupibus arcem,
Pinnarum cingit ducta corona latus.
Portarum triplici Clausa est Munimine, pontes, La sainte Baume.
Obijcit, illa suâ est inuia tota viâ.
Religiosa cohors arcem tenet, excubat astris,
Hic propior, sacris dedita, fixa polo.
Illa cohors diuina facit, quæ fulmina verbi,
Doctrinæque piam lucet in astra facem,
Illa Cohors quæ Dominici vexilla secuta est,
Cui patrij luxit nota lucerna canis,
Quam nitido Thomæ sapientia sole Beauit,
Quæ docuit pressis tendere in astra rosis.
Hæc rupem tenet, hospitiumque in rupe ministrat,
Huic est Magdalici credita cura loci.
Hos amat, hos charo dignatur nomine fratrum,
His sua committit pignora Magdalides.
Hos seruare suum iussit caput, & sua iussit
Ossa, comæ partem iussit habere suæ.
Vidimus hæc flentes, hisque oscula fiximus, vrbe
Quam colo, quam versu dicere plectra negant.
Dicere, Maximinum, quod si mea carmina possent,
Sancti possemus dicere Maximini.
Hîc iacet ad Baumæ solam quæ vixit eremum,
Quò mea me rursum musa fidesque vocat.
Scala gradus offert, quæ ducit in Ostia templi,
Non pede, sed nudo persequar ipse genu.
Vestibulum amplector nitido quod marmore constat,
Huic duplex format pulchra columna latus.
Funditur in templi gremium sese aspera Rupes,
Atque aperit vastos in pia sacra sinus.
Vt vidi, vt timui, nouus omnia concutit horror
Membra, gelant artus, præpedit ossa metus.
Religione ciet reuerentia sancta timorem,
Horror inest templo, sed pius horror inest.
Ædes ampla cauæ sinuatur fornice rupis,
Illa solum & tectum, præbet & illa latus:
Visitur ad dextram sacrata domuncula, sacris
Vestibus, & vasis debita theca sacris.
It chorus ad læuam, fabricata sedilia monstrant,
Angustâ iustos in cauitate locos.

In latera excurrunt confecta cubicula ligno,
Queis pia se culpis turba piare solet.
La sainte Baume. In medio surgunt, locus est quà dignior, Aræ,
Eminet, & gremium Maxima Rupis habet.
Porticus hanc tenet egregijs innixa columnis,
Ampla sinum, tecto libera, septa latus.
Vndique ferratis circumdata cratibus ornat,
Deffenditque pium ducta corona locum.
Multæ perpetuis hic lampades ignibus ardent,
Hic animant viuæ mortua saxa faces.
Materies cunctis argentea, forma venusta est,
Argenti precium vincitur arte manus.
Ara latus læuum tenet altera, & altera dextrum,
Illa humilis, multo tollitur ista gradu.
Hàc iuuat ire, poli me suscitat aura videndi,
Quæ lateant supra me pius ardor habet.
Ærea me primum porta excipit, area rupe,
Inde patet, cuius continet ara sinum.
Ecce tepens pectus timor occupat, occupat ingens
Ossa pauor, frigent corda gelata metu.
Quæ noua religio, quis me nouus imbuit horror,
Fallor, en occulti numinis afflat honor.
Respicio, tacitosque ferens per singula sensus,
In læuum flecto lumina fida latus.
Dirigui, obstupui, saxa inter saxeus hæsi,
Hac propior lapidi quam mihi forte fui.
Magdalidis tandem media me rupe teneri
Sensi, visu oculos destituente meos.
Ærea ferratis quà se porta obuia claustri
Exhibet, & toto cardine limen habet.
Cernitur informis sinuoso fornice cautes,
Pendulus excisis rupibus arcus inest.
Intus habet gremium cauitas scruposa benignum,
Efficiunt molles aspera saxa sinus.
In medio scopulum turgentia viscera formant,
Qui faciem thalami molle iacentis habet.
Porrigitur, iusti mensuram & corporis implet,
Deprimiturque pedes, erigiturque caput.
Ceu puluinar agat, rigidum caput altius effert,
Cætera in æqualem pars abit æqua thorum.

Magdalides iacet hic specie meditantis imago,
Fusa comas, cubito nixa, rigata genas.
E Cruce pendentem Christum manus admouet ori,
Inque vicem illi animam donat, & ille rapit.
Est propè vas plenum quod sanguine miscuit vndis,
Vt fluant hic vno sanguis & vnda vado.
Ardent igne genæ, turgescunt lumine fletu,
Ilia singultant, pectora pulsa gemunt.
Viuere Magdalidem credas in imagine, brutum
Tam bene viuentis munia marmor agit.
Procubui, metus in tenerum deflexit amorem,
Soluitur in lachrymas quod fuit ante gelu.
Oscula mille dedi, perque oscula singula, mille
Corda dedi, lapidis pars ego magna fui.
Est plorasse minus, namque hic vel marmora possunt
In lachrymas oculos erudijsse meos.
Hæccine Magdalidis sedes fuit? hæccine rupes,
Æqua polo, superis peruia, nota Deo?
Huius in angusto latuit secreta recessu,
Hic gemitus fudit flumina vota, preces.
Hic illa ardentes iaculata è corde sagittas,
Vincebat gelidas ignea tota niues.
Ah! quoties genua in duro cum poneret antro,
Cesserunt tenero marmora dura genu!
Ah! quoties sacrâ cum finderet aëra voce,
Vocalis sonuit versus in ora lapis!
Ah! quoties gemitus cum pectore funderet alto,
Horridulo nubes ingemuere sono!
Sæpius in liquidos cum lumina verteret imbres,
Extudit è rigidis flumina pumicibus.
Vota precesque vigil quoties fundebat in orbem,
Aligerûm cantus turba canora dedit.
Quin etiam somno cum iam premeretur, agebat
Tota cohors miras peruigil excubias.
Visi etiam fessum cum vix caput illa teneret,
Languidulum aligeri sustinuisse caput.
Quid moror? ipse poli rector, satus ipse tonante,
Se tulit angustum Christus in hospitium.
Centenis denisque adeo dedit ille videndum
Se vicibus, sponsæ tam memor ille suæ.

La sainte Baume.

Ire, redire frequens in scrupea tecta solebat,
La sainte Baume.
Scilicet hoc inerat condita gemma loco.
His posuit nidum speciosa columba cauernis,
Hic latuit tutis tecta foraminibus.
Hanc igitur volucri diuinus amore cupido,
Quærebat longas quæstus & ipse moras.
Impatiensque, polo ceu gloria nulla fuisset,
Veraque deserta, gaudia rupe forent.
Linquebat superos, inque inuia saxa ruebat,
Hic hilaris, cœlo ceu frueretur, erat.
Olim Magdalidem vetuit contingere plantas,
Magdalidem ad plantas nunc & ad ora vocat.
Amplexusque offert, aperit latus, omnia pandit
Vulnera, monstrantur viscera, corda patent.
Qui videt amplexos dubitabit iure, fruatur
Magdalide Deus, Magdalides ne Deo.
Sæpe illi Christus se præbuit ipse videndum,
Quantus & apud superos qualis & ipse solet.
Confessusque Deum, Thaboris ceu culmine quando
Agnouit Natum voce tonante Pater.
Cum subito in solem facies radiata reluxit,
Vestis & albentes vincere visa niues.
Nullo habuit cœlum, nullo discrimine rupem.
Hoc venit, hoc etiam gloria nata loco.
Hic se cœlituum glomerat chorus, indeque feruent
Aligeri, videas ire, redire via.
Illam etenim soliti facta circumdare pompa,
Exceptamque suo ducere in astra sinu.
Septem quotidie vicibus pia sarcina, collo
Aligerum, superos visere sueta choros.
Nec satis est vnus, tot Atlantibus illa recumbit,
Est etenim cœlo grandius istud onus.
Extat adhuc locus, excelsæ qui culmine rupes
Elato superat nubila summa iugo.
Hanc ope cœlicolum, cœli ad commercia, sedem
Delegit, superis proxima sideribus.
Libera curarum, sensus quoque libera vinclis,
Rapta sibi, cœlo reddita, passa Deum.
Quaque die quoties iustus cadit, illa resurgit,
Hoc lachrymæ, hoc ardens pectoris egit amor:

O Bona Peccatrix, iusto quæ iustior ipso es,
Tu vice septena surgis; at ille cadit.
Ara locum signat paruo fundata sacello,
Pauper opum, diues Numine, foeta Deo.
Huc me constitui superata ambage viarum,
Hic fudi lachrymas, vota, precesque tuli.
Mox redij sacrum repetitis passibus antrum,
Reddere me Rupi musa fidesque iubet.
Vnum restat adhuc mirabile, fontis Origo,
Quà sinus à tergo rupis apertus hiat
Hic latet obscuro Cautes summota recessu
Noctis amans, hyemis conscia, nota niui.
Informes aperit lapidoso gutture fauces,
Inque feros rictus latus hiatus abit
Fit Cauitas, instarque lacus diffusa patescit,
Nec vacua est, viuis tota redundat aquis.
Non illic gurges, nec fons salientis, abundet
Cum tamen in medio marmoris vnda sinu
Tantum expressa cadit guttatim è pumice lympha
Flebilis, & longâ non nisi ducta morâ
Vix oculis videas, si quis tamen arrigit aurem,
Attenta excipiat quem ciet aure senem.
Mira fides: vno semper viget vnda tenore,
Seruat idem constans, semper & æqua vadum.
Vnda vado stagnans nullo foetore putrescit,
Septem lustra licet manserit illa foris
Nec fluit aut refluit, nullus datur exitus, illum
Scrupea saxoso limite claustra tenent
Nunquam visa minor, decrescere nunquam
Maior, inest stabilis, lexque modusque vado.
Sæpe fræquens haurit populorum turba, nec vllum
Defectum patitur, nec minor inde venit:
Nemo sæpe bibit, nullos tamen accipit auctus,
Et sentit nullas inuariata vices.
Hoc habet vt cunctis par sit sitientibus vna,
Hanc seruat constans omnibus vnda fidem.
Hunc sibi Magdalidem duro de pumice fontem
Fama refert, lachrymis elicuisse suis.
Signa dabunt cautes: nam fons lachymabilis ille est,
Liquitur è duris lachryma pumicibus.

La sainte Baume.

Mitto ea quæ toto pendent donaria templo
Non me dona mouent, saxa sed ipsa mouent.
Triginta hic magnis, confectos Orbibus annos,
Angusto perhibent delituisse sinu
Non obscura fides, quot saxa tot ora loquuntur,
Quisque lapis pondus Religionis habet.
Nec tantum horror inest, amor est quoque rupibus, inde
Pulsat corda timor, corda amor inde trahit.
Arcet ab ingressu secreti numinis horror,
Mox amor ingressos non sict ire loco:
Expertus fateor, nam dum mea tecta redire
Cogor, me media rupe tenebat amor
Haud exire datum, pugnabam exire, tenebar;
Ipse mihi moles, ipse catena fui.
Quam timui vinctus media ne rupe Prometheus
Per me iam pueris fabula nulla foret.
Quam dubius medusa foret ne finibus istis
Conuersata, lapis quilibet esse homo
Quanquam ego non lapidi religatus, at ipse
Fiebam rigido totus amore lapis.
Hoc fateor superi, quod iam illo ex tempore viuo
Dimidium lapidis dimidiumque mei.

La sainte Baume.

Fondation des Monasteres de sainte Caterine de Sienne à saint Maximin, & de Freius.

TITRE V.

REuenans à saint Maximin, nous trouuerons vn nouueau Monastere des Religieuses de l'Ordre, fondé l'an 1645. par celuy d'Auignon, lequel y enuoya cinc Meres auec le fons pour le commencer. La Mere Hyacinthe de Bassinet ditte de la Passion est la Superieure, les quatre autres s'appellent seur Helene de Bassinet ditte de la Croix, seur Felice de Grouziere ditte de tous les saints, seur Christine de Moulier, ditte du saint Rosaire, & seur Ieanne de saint Dominique : Nos Religieux les gouuernent, tout le pouuoir spirituel pour saint Maximin, etant entre les mains du Reuerend Pere Prieur du Couuent. Elles ont baty proche la porte de Barbolin, & le Monastere promet qu'il meritera quelque iour d'etre vne des filles de celuy d'Auignon.

A Freius, qui est vne ville Episcopale dans les confins de la Prouence vers la Mediterranée, que nous disons en latin, *Forum iulium*, nos Religieuses s'y vindrent habituer

l'an 1628. souz la iurisdiction de l'Ordinaire. Elles sortirent du Monastere de sainte Caterine du Puy, & se sont parfaitement etablies en laditte ville. C'est tout ce que i'en ay pû sçauoir.

Nous y auons aussi vn Vicariat, lequel s'auançant de iour à autre, donne grand esperance qu'il sera bien-tôt Prioré. Si i'en ay quelque plus ample relation, ie ne l'oublieray pas à la fin par maniere de supplement.

Fondation du Conuent de Draguinan Diocese de Freius.

TITRE VI.

LOrs que nos Peres de la Prouence tenoient leur assemblée Prouinciale à Condom l'an 1285. à la fête de saint Denis, les principaux de Draguignan ville de la Prouence sur ses confins auec la Sauoye, proche de Freius & de la Mer, vers Antibe, firent instance au Chapitre, qu'on y voulut accepter vn Conuent, pour être assistez en leurs necessitez spirituelles, par leurs bôs exemples & instructions. Le Prouincial & les Definiteurs accepterent leur demande, & pour y proceder auec les circonstances requises, deputerent du cors du Chapitre trois des principaux, sçauoir est le Pere Raoul de la Fonteine originaire de Cisteron, alors Prieur de Montpelier, auec le Prieur d'Arles & de Grasses, pour traitter auec l'Euêque de Freius, comment ils s'y pourroient etablir On leur proposa vne des maisons de certains Moynes, qui se nommoient les Ensachez, à cause d'vn sac qui les affubloit à guise d'vn Scapulaire, parce que cette maison etoit delaissée, & tomboit en ruine tous les iours, faute de personnes qui l'habitassent.

S. Dominique de Draguign.

Cet expedient fut iugé fort à propos, tant de l'Eueque, comme de nos Peres, mais etant necessaire que l'Autorité du saint Siege interuint, pour transferer cette maison & ses appartenances, de cet Ordre Monachal au notre, on eût recours au Serenissime Prince Charles second du nom, Comte de Prouence, & Roy de Sicile, protecteur & bienfacteur singulier de l'Ordre de saint Dominique, afin qu'il employat son credit & son autorité vers le saint Pere, pour en impetrer cette donation. Il le fit, & apres beaucoup de sollicitations, il l'obtint de Benoit Onzieme l'an 1303. dix huit ans, plus ou moins, apres les premieres diligences de nos Peres, par le commandement du sudit Chapitre Prouincial de Condom. Ce qu'etant notifié depuis au Prouincial, il accepta la place, & en la premiere assemblée qui se tint à Aix l'an 1304. le lendemain de sainte Marie Maddeleine, on en fit cette ordonnance.

Cum sanctissimus Pater Dominus Papa Benedictus vndecimus, ad instantiam serenissimi Principis Caroli secondi Regis Siciliæ, concesserit eidem Domino Duo loca quæ fuerunt de Pænitentia Saccatorum, videlicet locũ de Draguiniano & locum de Telono, pro Conuentibus Ordinis nostri inibi fundãdis, ponimus Vicarium in loco de Draguiniano fratrem Bernardum Aicelini Aurasiensem, & assignamus ibi fratres Petrum Rouelli, Ponsium

Massani, & Rostagnum de Cellone. A
Ce qui veut dire en françois.

Notre Dame de Cisteron.

Veu que notre saint Pere le Pape Benoit onzieme, à l instance du serenissime Prince Charles second, Roy de Sicile, luy a librement accordé les deux maisons qui appartenoient autrefois aux freres de la penitence des Ensachez, sçauoir est celle de Draguignan & celle de Toulon, afin d'y etablir des Couuens de l'Ordre, nous instituons B pour Vicaire à Draguignan le frere Bernard d'Aisselin natif d'Oranges, & assignons au même lieu frere Pierre de Reuel, frere Pierre de Massan, & frere Pierre de Celon.

Conformement à ce decret, les sudis Religieux se rendirent à Draguignan l'année suiuante, au premier samedy de Carême, & par les assistâces & liberalitez de Dom Iaques pour lors Euêque de Freius, C souz le ressort de l Euêché duquel est Draguignan, ils disposerent en sorte le Couuent, que dans trois mois il fut accepté pour regulier & formé, par le Chapitre Prouincial tenu la même année 1305. à Marüegue, le lendemain de la fête des Apostres de saint Pierre & de saint Paul; & en suitte fur institué pour le premier Prieur le sudit Pere Bernard d'Aisselin, & Souprieur le sudit Pierre de Reuel, auec vn Lecteur nommé Paul, & les Reli- D gieux necessaires aux charges & fonctions d'vn Couuent parfait. Son rang au Chapitre Prouincial, est des derniers au cheur droit, & est situé proche des murailles de la ville. L'Eglise est dediée à saint Dominique: les guerres ayans eté cause qu'on le demolit, à cause qu'il etoit hors l'a ville, on la rebaty dans icelle.

Fondation du Couuent de Cisteron, ville Episcopale.

TITRE VII.

SIsteron entre les petites villes de la Prouence, qui se dit en latin *Cistaricum*, a touiours eté des plus gentilles, & des plus agreables. Aussi est elle Episcopale, & etoit autrefois le sejour des Comtes de Prouence. Madame Beatrix fille du Comte de Sauoye, Comtesse de Prouence & de Foucauquier, y faisant sa residence ordinaire, la voulut embellir & honorer d'vn magnifique & celebre Couuent de l'Ordre. Elle y appella nos Peres l'an mil deux cens quarante sept, & leur donna vne belle & spacieuse place, sous le Chateau de la Baume, sur la riuiere de la Durance. Là fournissant tous les frais necessaires, nos Peres y edifierent vn Couuent tres auguste, & la même Princesse l'enrichit de plusieurs ornemens & d'vne belle argenterie. Messire Robert Euêque de Gap, mit la premiere pierre de l'Eglise, le premier iour apres la fête de saint André, ayant le iour d'auparauant beny le Cimetiere pour la sepulture des Freres. Il fit ce deuoir de charité, & non l'Euêque de Cisteron, parceque le cartier où nos Peres se retirerent, êtoit de l'Euêche de Gap, iceluy s'etendant iusques au pont de la ville de Cisterõ, par deçà duquel nôtre Couuent est baty.

Ce Prelat & cette illustre Princesse semblent auoir eté specialement gratifiez de nôtre Seigneur,

par les intercessions, de nôtre A glorieux Pere saint Dominique, par ce que celuy là touché d'vn extrordinaire sentiment de deuotion à l'heure de sa mort, voulut mourir en l'habit de l'Ordre, & y fut enseuely l'an mil deux cens cinquante & vn, le iour de saint Valentin martyr au mois de Feurier.

Et quant à la Comtesse Beatrix, Dieu luy donna quatre filles de B son Seigneur & mary, le Comte Raymond de Berenger, dont la premiere nommée Madmoyselle Marguerite, fut donnée en mariage à saint Louys Roy de France, la seconde appellée Eleonor, à Edouard Roy d'Angleterre, la troisieme à l'Empereur, & la derniere qui fut heritiere du Comte de Prouence à, Charles Roy de Sicile, frere de saint Louys.

Pour coniecture que cette benediction fut par nôtre Pere saint Do- C minique, c'est qu'elle voulut que le Couuent dont elle étoit fondatrice, fut dediée à la sainte Vierge & à saint Dominique, protestant y vouloir être enseuelie, si Dieu l'appelloit à soy dans la ville de Cisteron. La premiere Messe qui s'y dit, fut l'an mil deux cent cinquante & deux le iour de l'Assomption, par le venerable Prelat Humbert D natif de Lyon, Religieux de l'Ordre, & Euéque de Cisteron, & fut enfin dediée à la sainte Vierge au Chapitre Prouincial, qui s'y tint l'an mil deux cent soixante, quoy que l'Eglise porte les deux noms de nôtre Dame & de saint Dominique, plus communement pourtant on l'appelle de saint Dominique. Michel Pio en la troisieme partie n'a pas eu des memoires assez fidelle, disant que Ieanne Reyne de Sicile fonda ce Couuent: tout ce que nous en auons écrit, est pris des anciens papiers de la maison, & de Bernard Guidonis. Dans ce Couuent il y a vne tradition que ce grand Noyer qui s'y void, a été planté par nôtre Pere saint Dominique, par la benediction duquel on le croit dans cette verdure & fertilité qu'il a tous les ans. On peut iuger de la magnificence de ce Couuent puisque même il y a û Chapitre General.

Notre Dame de Cisteron.

Fondation du Conuent de Gap ville Episcopale.

Titre VIII.

GAp ville & Euêché du ressort du Parlement de Grenoble, pour ce qui est du for seculier, & du ressort de l'Archeuêché d'Aix, pour ce qui est du for spirituel, receut nos Peres l'an 1313. & y sont à present encore depuis leur etablissement, sous la iurisdiction du Prouincial de Prouence: Bien que l'an mil cinc cent soixante & deux l'heresie l'ait du tout ruiné, monseigneur de Gap l'a releué par ses liberalitez. L'Eglise porte le nom de saint Dominique, & est maintenant bien seruie.

Fin des fondations des Couuens & Monasteres dans l'Archeuêché d'Aix, & les Euêchez ses Suffragans.

Notre Dame de consolation d'Auignõ.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeuêché d'Auignon & les Euechez ses suffragans, sçauoir est Cauaillon, Carpentras, & Vayson.

Chapitre VI.

CEt Archeuêché contient deux Couuens en Auignon, vn à Cauaillon, vn à Carpentras, vn à Tharascon, vn au Buy Diocese de Vayson, & vn au Tor Diocese de Cauaillon qui font sept Couuens.

Fondation du Couuent d'Auignon.

Titre I.

DAns cette belle ville, que les Papes ont choysi pour leur seiour, nous auons vn Couuent de Religieux, & l'autre de religieuses: celuy là fut commencé l'an mil deux cent vint-quatre, par les Religieux qui furent deputez par le bien heureux Pere Bertrand de Garriga, premier Prouincial de la Prouince de Prouence: ils y fonderent & batirent vn ample & magnifique Couuent, autant que les anciennes rigueurs de nos premiers Peres le pouuoient permettre, mais deux ans apres, à cause du siege que vint planter deuant la ville l'an mil deux cent vint six le Roy Louys huittieme au mois de Iuin, ils en sortirent; & y r'entrerent au A bout d'vn an: Apres que le Roy eut emporté cette ville rebelle, pleine d'Heretiques Albigeois; ses murailles abbatuës, trois cens maisons des plus belles razées, & son orgueil tout a fait humilié & abbaissé, l'Eglise fut dediée à notre Dame de la consolatiõ, ainsi que l'on void ecrit au fons de l'Eglise vers la voute d'icelle. Ce Couuent a eté fort enrichy de batimens, pendant le seiour du Pape dans Auignon; force B Cardinaux y choisirent leur sepulture, plusieurs y firent de grandes reparations; la seule charpente du grand Dortoir est estimée des plus rares de la France, soit pour son artifice, soit pour sa matiere qui est de bois de Cedre.

Dans le Nouitiat il y a la chambre, où saint Vincent couchoit, lors que notre Seigneur en personne le vint visiter, & luy donna commis- C sion d'aller prêcher le iugement aux peuples, c'est maintenant vne petite chappelle, qui sert de retraitte à toutes les deuotions des Nouices; & tous les soirs la Communauté s'y rend pour dire les suffrages.

Il y a vn puis dans la sacristie, qu'on tient par tradition, que saint Dominique fit batir, dont l'eau est D si salutaire aux febricitans, en suitte qu'il est vû auoir eté fait faire par ce grand saint, que perpetuellemẽt on en vient chercher, & s'appelle l'eau de saint Dominique.

De là quelques vns ont coniecturé, que saint Dominique auoit fondé luy même le Couuent, & que les troubles qui étoient alors, ne permirent qu'on acheuat le dessein, comme tant de fois il est arriué à plusieurs autres Couuẽs. Dans la même Sacristie se void vne Chas-

se du bien-heureux Nouice Frere Robert, qui portoit chaque iour vne partie de son diner au petit Iesus, dont il fut si miraculeusement recompensé comme nous auons dit en sa vie : son cors étoit auparauant dans le premier tombeau, où il fut enseuely, mais le Reuerend Pere Pierre Giraldel de tres heureuse memoire, ne pouuant souffrir que les os d'vn si fauory de Iesus, ne fussent encore fauorisez de quelque place plus honorable, les fit transporter en la Sacristie, dans vne Chasse qui est eleuée. On trouua son cors tout entier, auec les marques d'auoir eté le seiour d'vne ame, qui est glorieuse maintenant dans le Paradis. La méme Sacristie est garnie de plusieurs saintes Reliques, premierement il y a le Cilice de sainte Caterine de Siēne, & peut être que S. Raymond de Capoüe l'y fit laisser, lors qu'elle fut deputée de la Republique de Sienne vers le saint Pere. Il y a vn doit de saint Dominique, lequel fait aussi de tres grans miracles. Il y a pareillement vne dent de saint Iean Battiste, vn os du bras de saint Matthieu Apotre, deux Epines de la Couronne de notre Seigneur. Vn os assez notable de saint Vincent martyr, & quelques autres.

Ce Couuent a pareillement l'Inquisition, laquelle y fut etablie souz le Roy saint Louys, lors que Raymōd settieme Comte de Toulouse ût payé la faute de sa rebellion, & du depuis elle y a toujours subsisté iusques à nôtre tems. L'Inquisiteur a son cors de logis chez nous, & est fort respecté dans la ville comme la seconde personne, apres monseigneur le Vicelgat & l'Archeuêque. C'est en ce Couuent où saint Thomas d'Aquin fut canonizé, & l'on void encore la Salle qui seruit à cette action si solemnelle. Passant par ce Couuent i'admiray fort la beauté de son entrée qui est vne grande place, toute plantée de beaux Muriers, la grandeur & largeur de l'Eglise, les eniolíueures des Cloitres, & de tous les officines du Couuent. Il y a forces notables sepultures, & entre autres celle de la bonne seur Marie Blondeau du tiers Ordre de saint Dominique, la vie de laquelle se verra bien tôt s'il plait à Dieu.

S. Praxede d'Auignon.

Fondation du Monastere de sainte Praxede pour les Religieuses de l'Ordre.

CHAPITRE II.

L'An mil trois cens quarante sét le Cardinal Pierre Gomez de Barrosse dutitre du sainte Praxede, preuenu d'vn sentiment celeste des obligations qu'il auoit à Dieu, resolut en action de graces de luy batir vn Monastere de saintes & chastes épouses, qui suppleroient à son defaut, & le remercieroient iour & nuit, chantans ses loüanges & iour & nuit; Et par ce que le titre de son Cardinalat etoit de sainte Praxede, il voulut aussi que le Monastere portât le nom de cette glorieuse sainte. Pour cet effet ayant achetté la place, baty le Monastere, fondé les rentes, il procura du Monastere de Proüille dix-huit Religieuses, sçauoir est la Reuerende Mere Dame Raymonde de Gensle auec dix-sept autres, autant illustres en naissance, que

feruentes en la vertu. Dez qu'elles furent arriuées, & ûrent pris possession, leur pieté, deuotion, & obseruance ietterent vn si grand eclat, que l'on s'estimoit heureux de leur donner, & les filles se croyoient les plus fortunées de la terre, quand elles étoient admises en leur compagnie. Du nombre de ceux qui achetterent ce bon-heur en leur donnant, le principal fut vn autre Cardinal de même nom, & même titre que l'autre : il s'appelloit Pierre Gomez Albornez Cardinal de sainte Praxede, lequel dota plus amplement ce Monastere, & le mit dans la possession d'vn riche temporel.

S. Praxede d'Auignon.

Cependant en la suitte des années ce Monastere vint à se relacher de son obseruance, & le reste par consequent à deperir ; mais iusques à telle extremité que les papiers furent alienez, les biens de la maison dissipez, & les Religieuses à defaillir entierement, laissans le Monastere vuide, sans y habiter dauantage. Dieu qui fait ses misericordes à ceux qui ne le meritent pas, au souuenir & à l'egard d'Abraham, Isaac, & Iacob, les repandit sur ce Monastere desolé au souuenir de la ferueur des premieres qui l'auoient habité. Il ordonna que l'Illustrissime Cardinal d'Armaignac, vice Legat d'Auignon, & Archeueque tout ensemble, pressé de Monsieur de Liers de la tres illustre maison d'Arpaiou, fit venir en Auignon ses deux parentes, Religieuses au Monastere de Proüille, les deux Meres Philippes & Marguerite d'Arpaiou ; il ût crainte, que les Huguenos rauagans tout le Languedoc, nommement les Eglises & Monasteres, ne se ruassent comme Lyons rugissans, sur ce trouppeau d'Agnelettes & epouses de Iesus qui étoient à Proüilles, & ne fissent tort à ses deux Cousines. Monsieur de Liers leur frere pressé dauantage de cette iuste apprehension, le sollicitoit instāment a ce rappel en Auignō. Elles y vindrent pour vn tēs l'an 1564. croyans & desirans s'en retourner, si tot que l'orage seroit passé.

Ce calme venu, tout aussi tôt elles demanderent leur congé, mais le Cardinal & le sieur de Liers s'y opposerent, & les voulurent auoir aupres d'eux: & par ce que ces deux exemplaires & feruentes Religieuses s'ennuyoient d'etre sans les exercices de leur Ordre parmy les seculiers, le Cardinal leur fit donner vn Abbaye vacante, nōmée S. Iean le Vieux, & par son credit aupres du Souuerain Pere fit transferer d'autorité Apostolique cette Abbaye de l'Ordre de saint Benoit, en vn Prioré de l'Ordre de saint Dominique, dont la Reuerende Mere Philippes d'Arpaiou fut la premiere Superieure.

Auec ce pouuoir Apostolique les deux Meres se renfermerent en ce Monastere ; & commencerent de retablir où elles etoient cet ancien qui auoit eté desolé. Quelque filles se presenterent, qu'elles receurent en leur compagnie, & celles-cy furent les pierres fondamentales de ce fleurissāt Monastere que nous voyons à present : elles prirent le saint habit l'an 1574. le iour & fête de saint George, qui êtoit le Patron du Cardinal d'Armaignac. Peu de iours apres, elles accrurent leur nombre d'vne quatrieme, qui s'appelloit seur Anne de Mont Clar, parente du sudit Prelat,

& ce fut le iour de l'Octaue du même saint martyr en la meme année. Les deux Meres d'Arpajou se voyans Meres, commencerent d'auoir soin de l'education de leurs quatre filles, & les instruisirent en tout ce qui est de l'essentiel, des obseruances & des ceremonies de la religion. Plusieurs autres se presenterent, qui receurent la même grace que les precedentes, & cependant le sudit Prelat leur fournissoit abondamment ce qui etoit necessaire pour leur entretien.

Dieu qui est jaloux de ce qui luy appartient, & en veut toujours les premices, appella dans son Paradis quelques vnes de ces Nouices, en la contagion de l'an 1580. seur Anne de Mont-Clar fut reseruée de Dieu, pour continuer l'etablissement de ce Monastere. La mort enleua nos deux vertueuses fondatrices, & ladite seur en fut instituée seconde Prieure. Son zele s'embraza pour lors dauantage, & non contente des obseruances regulieres, établit tous les principes & exercices de la vie spirituelle, mettant en vogue l'oraison mentale, les examens, les frequentes Communions, les conferences spirituelles, le soin de la perfectiō, & l'etat des plus petites choses de la religion. Il ne se peut dire les benedictions que Dieu versoit en suitte sur ce Monastere, & plusieurs filles y vindrent consacrer leur virginité à Iesus leur Epoux.

Le nombre s'en accrut tellemēt, que ce Monastere de saint Iean ne pouuoit leur donner vne raisonnable demeure, ce qui obligea les Superieures d'ouurir les yeux pour redemander leur ancien Monastere de sainte Praxede, qui etoit plus A spacieux, & plus reuenant aux obseruances regulieres. Elles en firent parler à l'Illustrissime Cardinal Tarusius, Archeuêque pour lors d'Auignon, & à son grand Vicaire le sieur Scipion Ram. Tous deux agreerent leur proposition, & firent les diligences necessaires en Cour de Rome, pour auoir les Bulles necessaires à ce transport & changement de maison. Elles furent obtenuës, en vertu dêquelles nos Religieuses quitterent ce Prieuré de saint Iean le vieux, & vindrent habiter leur ancien Monastere de sainte Praxede l'an 1598. En ce tems là ces deux grans piliers de la reforme de l'Ordre des Freres Prêcheurs en France, le Reuerend Pere Sebastien Michaëlis, & le Reuerend Pere Claude du Bely, trauailloient en Auignon, conformement à leur talent. Ils visiterent nos Seurs transferées en cét ancien Monastere, & n'y trouuerent pas le parfait institut de la vie Religieuse, faute de n'auoir pas eté si bien moulées comme leur desir etoit.

S. Praxede d'Auignon

B

C

Dêlors ils leur en decouurirent le chemin, & leurs exhortations gaignerent aussitot les cœurs des trois qui peuuent être nommées les vrayes Fondatrices & reparatrices de la vie reguliere dans sainte Praxede. L'vne s'appelloit seur Anne Gerente de Mont-Clar, seur Lucrece de Peyrez, & seur Ieanne de Bermond, qui n'etoit agée pour lors que de dix-huit ans. Ces trois voulurent à quel prix que ce fut, obseruer exactement la vie reguliere, & viure desormais dans la plus haute sainteté des parfaites Religieuses de saint Dominique. Tout bien etant contrecarré, quel-

D

S. Praxede d'Auignon

ques vnes au nombre de deux, remuerent contre ce dessein, & le trauerserent beaucoup, mais Dieu qui protege les siens, dissipa leurs effors, & elles ayant des yeux chassieux qui ne pouuoient regarder la lumiere sans s'eblouyr, se retirerent en vn autre Couuent auec les licences necessaires. Ainsi le petit troupeau de nôtre Seigneur demeura paisible, & chacune s'etudia feruemment à se preualoir de l'occasion, que Dieu leur donnoit en cette maison de viure saintement. Depuis ce tems, ce Monastere s'est accru en toutes choses, & en nombre de filles, & en perfection Religieuse, & en biens temporels.

La Mere Iulienne Morelle qui en a eté le temoin oculaire, m'en a fait vn recueil plein de cósolation: elle y prit l'habit l'an mil six cens huit, apres auoir fait ses etudes en toute sorte de langues Latine, Grecque, Hebraïque, Chaldaique, & Arabique, en Philosophie, & en Droit. Dieu l'ayant efficacement touchée de son inspiration, elle foula aux piés tous les desseins qu'auoit projetté Monsieur son pere, de la faire parêtre comme le miracle du monde, & rassembla toutes ses pensées & affections à être l'humble seruante de Iesu-Chrit, & sa fidelle epouse. Son principal soin n'etant autre que ce luy cy, toutes ses occupations ont eté les prattiques de l'oraison & de l'humilité. Les Superieurs neanmoins voulans que ce que Dieu luy auoit donné, ne fut pas tout à fait caché, luy ont fait cõmãdemẽt exprés de mettre quelques pieces au iour, de la vie spirituelle, pour etablir de plus en plus en son Monastere les vrays exercices & solides prattiques de la même vie Nous auons le contentement d'en lire des assez heureuses, & elle m'en a communiqué d'autres etât en Auignon, léquelles nous esperons de iour à autre, de voir auec la même ou plus de satisfaction.

Ie ne m'etonne pas, ayant veu de mes yeux l'etat de sainteté qui fleurit en cette maison, si les diables ont inquieté visiblement ces bonnes filles, excitans pendant leur repos & au tems de leur recollection, des tintamares qui les effrayoient toutes; & si eux n'yans pû venir à bout de leur dessein, ils ont employé des gens sãs conscience, comme leurs suppos, à poursuiure leur intention. La malice de ces personnes vint iusques à ce point, que de les faire excommunier & interdire sous de faux rappors, & de les faire abandonner de tout le monde. Mais cet orage ne dura pas lon-tems, la verité fut reconnuë, & l'odeur souëue de leur pieté se repandit auec plus de douceur qu'auparauant

Plusieurs y sont decedées auec vne tres grande opinion de sainteté, léquelles ie feray voir au tome troisieme que ie promês. La Mere Lucrece de Peyrez en est vne des premieres, qui mourut agée de quatante ans l'an mil cinc cens nonante neuf, le iour de saint Raymond. La Mere Anne de Bledier aussi, qui deceda l'an mil six cens quinze, le vint-vnieme Septembre. Item la seur Antoinette de Luquet, dont le dernier iour fut le sizieme Decembre & l'année mil six cens vint sept. Item la seur Marie Hubert, qui termina son exil l'an mil six ceus quarante, cin-

quieme d'Aout: Auparauant elle, A mourut en grande opinion de vertu, la Mere Felice de Ventabren, le dix-huittieme Ianuier mil six cens trente six. Mais entre les autres, celle qui a le plus eclatté dans ce Religieux Monastere, fut la Mere Ieanne de Bermond, qui trepassa le vint-cinquieme d'octobre mil six cens vint-quatre. De toutes ces Religieuses la Reuerende Mere Julienne Morelle, m'en a fait B vn recueil signé de toutes les anciennes, lequel i'exposeray dans le tome sudit, où l'on verra des rares particularitez, qui touchent le bon reglement de ce Monastere.

Fondation des Couuens de Cauaillon, Carpentras, Tarascon, le Buy, & le Tor.

TITRE III.

A Quatre lieuës d'Auignon, tirant vers la ville d'Aix, se trouue la ville de Cauaillon, Siege Episcopal du ressort d'Auignon. Nous y auons vn Couuent qui fut bâty à l'Ordre, par les habitans & bourgeois, l'an mil cinc cens quarante cinc, & la possession prise le iour & féte de l'Exaltation de sainte Croix, d'où vient que le seau du Couuent est la Croix, & le Cou- D uẽt même s'appelle de la Croix, biẽ que l'Eglise soit dediée à saint Dominique. I'ay visité le Couuent l'an mil six cens quarante-deux, & ay trouué qu'il s'accommodoit en batimens, par les diligences du Pere Dominique de la Torre Prieur pour lors.

Carpentras.

DE l'autre côté d'Auignon, à même distance que Cauaillon, est la ville de Carpentras, située sur la Sorque petite riuiere; Là aussi nous auons vn assez beau Couuent bâty à l'Ordre, l'an mil trois cens douze, dedié à nôtre Dame du Rosaire. Les habitans en ont eté les Fondateurs & bien faicteurs, & en ces derniers iours Monseigneur Henry de Sourdis Archeuêque de Bordeaux y a fait bâtir le Cloitre, l'an mil six cens quarante-vn. Dans les contes de Couuent on trouue, que saint Vincent Ferrier y a passé, & que pour le traitter on luy achetta vn morceau de Ton cinc sols. Il est pareillement assuré, qu'il fut ruyné deux fois par vn incendie, & qu'il a vne sainte Epine de celles qui couron- C nerent nôtre Seigneur, & l'Eglise est dediée à nôtre Dame du Rozaire.

Le Chappellet de Carpentas.

Tarascon.

ASsez proche encore d'Auignon, enuiron quelques cinc lieuës, decendant sur le Rhone, on arriue à Tarascon, & là nous y auons vn Couuent assez ancien, bâty l'an mil deux cens cinquante-six, disent quelques-vns, d'autres l'an mil deux cens trente-vn, regnãt l'Empereur Federic, & Potestat le Seigneur Persenal, la ville etant alors souz l'Empire. Cela s'accorde bien; parceque nos Peres commencerent à y trauailler en ce tems là, mais l'an 12-6. le Couuent fut acheué &, suffisant pour etre nombré au Catalogue des Reguliers, & pource il fut ac-

S. Iean Battiste de Tarascon.

cepté comme tel au Chap Prouincial d'Auignon l'année sudite, & le premier Prieur institué Frere Gaillard d'Orsaut Gascon, lequel fut depuis Euêque de Bethleë. Son Eglise est dediée à saint Iean Battiste. Le Couuent est assez ioly, & etoit autrefois dehors la ville, & maintenant dedans: ie l'ay visité par deux fois, l'an 1231. & l'an 1242.

Le Buy.

Buy. DAns les terres qui sont du ressort de la Prouince du Dauphiné, la ville de Buy y est comprise, dans laquelle nous auõs vn Couuent, qui fut commencé l'an mil deux cens nonante-quatre, pour satisfaire aux instantes prieres de l'Archeuêque d'Ambrun, Raymõd de Meduillon Religieux de l'Ordre, & de son neueu, appellé du même nom, & des Consuls de la ville, Le Chapitre Prouincial qui se tint à Montpelier l'année sudite, à l'yssuë du Chapitre General, deputa pour cet effet, Iean de Geneste & frere Raoul de la Font, auec d'autres compagnons. Leurs trauaux furent contrecarrez, & il fallut que sans rien faire, ils s'en retournassent, laissans à leur place, frere Bertrand de Autana, frere Guillaume de Reilhons natif de la ville, auec leurs compaignõs. Ils y demeurerent lon-tems sans perdre courage, & enfin ils obtindrent vne place pour bâtir: laquelle obtenuë ils y bâtirent; Et enfin l'an mil trois cens dix, le Dimanche de la Passion, qui echeoit en cette année le cinquieme d'Auril, le Couuent fut accepté, & receu pour regulier & formé dans la Prouince de Prouence, par l'autorité A & specialle permission du Pape Clement cinquieme, à l'instance du tres noble Seigneur de la ville, Messire Raymond de Meduillon, neueu de monsieur l'Archeuêque d'Ambrun. Aussi les Anciens Regitres reconnoissent ledit Seigneur de Buy, pour fondateur & patron du Couuent, luy même ayant achetté la place, fait les batimens, garny la Sacristie, fondé l'Eglise, B poursuiui la licence du Pape, qui s'etoit reserué l'autorité de permettre, que desormais on bâtit aucun Monastere des Ordres de saint Dominique, & de saint François, sans sa particuliere & specialle licence. Le premier Prieur fut Raymond Michaëlis du Couuent d'Oranges & le Lecteur frere Antoine de Cisteron. La reception du Couuent fut solemnelle, veu que le Prouincial de la Prouince de Prouence, C Guillaume de Laudun s'y trouua present, y confirma le Prieur, & y assigna dix-huit Religieux. Ce qui fut par apres approuué & ratifié par le Chapitre Prouincial de Tarascon l'an mil trois cens vnze.

Le Tor.

DEpuis quelques années enuiron l'an 1638. quelques personnes vertueuses, souhaittans en D leur bourg nommé le Tor à trois lieuës d'Auignon, l'assistance de nos Religieux, feu Monseigneur l'Euêque de Cauaillon leur donna vne place & vne maison pour s'y etablir, ce qu'ils ont fait, & s'y affermissent de plus en plus.

Fin des Fondations des Couuës & Monasteres en l'Archeuêché d'Auignon, & les Euêchés ses Suffragans.

Fon-

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, dans l'Archeuêché d'Arles, & les Euéchez ses suffragã: Sçauoir est, Marseille, Oranges, Toulon, & saint Paul Tricasteaux.

CHAPITRE VII.

PArcourans cet Archeuêché, nous trouuõs dans son ressort cinc Couuens ou Monasteres: vn dans Arles; deux dans Marseille, vn dans Oranges, & vn dans Toulon.

Fondation du Couuent de nôtre Dame de consolatiõ, à Arles.

TITRE I.

NOs Peres entrerent en cette vile Royalle, l'an 1231. & le Seigneur Amance les y fonda ioignant la porte Agnelle: Surquoi les Ecoliers en Theologie du même Couuent, soutenans quelques Theses, & les dedians à la ville, firent ce rencontre d'esprit fort heureux, que Iesu-Chrit ayãt enuoyé ses Apôtres & leurs successeurs par le monde, comme des Aigneaux, D il a verifié dans Arles, ce que ses Propheres auoient predit, pour merueille de son tems, que la brebis & le lyon viuroient paisiblement ensemble; parceque le lyon etant le Hieroglyphe de la ville d'Arles, qui le porte dans l'ecusson de ses armes, elle a receu les enfans de saint Dominique, vrays Predicateurs Apostoliques, & vrays Aigneaux de l'Euangile, & A a demeuré paisiblement auec eux, leur donnant rettaitte à la porte Agnelle. Prædicatores Apostolicos, tanquam oues in orbem missos, sanxit nostri generis diuinus Seruator, Magistratus amplissimi, sub cuius augustissimo imperio, hoc vnum fore prænuntiauit Euangelicus Propheta, *Ouis & leo simul morabuntur.* Illud specialius completum mirari licuit, cum anno reparati orbis 1231 Oues Apostolicas B nostri nascentis Prædicatorij Ordinis, vester Aretalensis leo in sui contubernij amplexus excepit, vtque Oues cum leone pacatissimè commoraturas, monstraretur posteritati, non nisi per Agnellam vestræ ciuitatis portam, nostram veniẽtem religionem vestri suscepere antecessores, iuxta quam primitiuus noster Conuentus, clarissimi Domini Petri Amantij vestri ciuis munifica pietate fundatus excipit C dotatusque, &c.

N. Dame d'Arles.

Le Couuent neanmoins a eté transferé au lieu, où à present il est dans la ville, sur le bord du Rhone, bien bâty, que iay diligemment veu & consideré Il est dedié à nôtre Dame de consolation, ainsi qu'il se void en ecrit sur la porte de l'Eglise.

Fondation du Couuent de Toulon.

TITRE II.

LEs Ensachez auoient deux maisons, l'vne à Draguignan, l'autre à Toulon. L'Ordre des Freres Prêcheurs a obtenu l'vne & l'autre par le Souuerain Pere. Le Chapitre Prouincial d'Aix, l'an 1304 accepta celle de Toulon, &

deputa pour Vicaire le Pere Raymond de Castelnau, auec trois autres Prêtres, le Pere Michel d'Alaman, Pierre de Bonaric, & Bertrand du Drac. Ils y trauaillerent si heureusement, que l'an 1305. au Chapitre Prouincial de Marüegue, le Couuent fut accepté comme regulier & parfait, & pour premier Prieur l'on institua le Pere Rostain Candole, qui depuis fut Euêque de Sidon en la Palestine, l'an 1306. & par apres Archeuêque de Negrepont en Achaye, par Clement cinquieme, à l'instance de Charles second Roy de Sicile. Le Couuent a eté quelque peu ruiné, mais il se repare tous les iours, & l'Eglise est dediée à l'Annonciation. Au commencement il etoit hors la ville, mais ayant eté ruyné à cause des guerres, les habitans d'icelle ont contribué pour le rebatir dans son enceinte.

Fondation du Couuent d'Oranges.

TITRE III.

Oranges.

ES enuirons de la Fameuse ville d'Auignon, celle d'Oranges si renommée dans l'antiquité, pour auoir eté le lieu de plusieurs Conciles Canoniques, tient son rang de Principauté, & de ville Episcopale. L'Ordre s'y fonda l'an 1269. ainsi que l'on trouue dans les actes du Chapitre Prouincial de Beziers. Ceux qui furent mandez pour y disposer les batimens, les rendirent suffisans à vn Couuent l'an 1271. desorte que le Chapitre Prouincial tenu la même année dans Monpelier, l'aggregea au cors de la

A Prouince auec les autres Couuens, & y etablit pour premier Prieur, Frere Guillaume de Pierre, natif de Gigardac, auec douze Religieux d'assignation. Ce Couuent etoit des plus accomplis de la Prouince, iusques à ce que la ville etant souz le domaine de la maison de Nassau, les principaux d'icelle, & qui portent le titre de Princes d'Oranges etans heretiques, il a eté ruiné de font en comble, par leur rage contre l'Eglise, & n'a iamais pû

B être releué. Les Religieux neanmoins y demeurent, & le reparent le mieux qu'ils peuuent.

Fondation du Couuent des Religieux, & du Monastere des Religieuses de Marseille.

TITRE IV.

C AVx premieres années de cette ferueur generalle, qui embrazoit les poitrines de nos Peres, il n'y auoit rien de si necessaire, pour en faciliter la mission, que d'auoir vn Couuent à Marseille, veu la commodité du port, & le commerce perpetuel des habitans auec le pays du Leuant. Le bien-heureux Bertrand de Garriga Prouençal de nation, vn des premiers

D compagnons de saint Dominique, & premier Prouincial de la Prouince Toulouzaine, fit tant de diligences, qu'apres beaucoup de poursuittes il y obtint vne place l'â l'an 1225. & y bâtit vn Couuent, dont l'Eglise fut dediée à nôtre Dame de Pitié. Là tous nos Peres Missionaires venoient se rendre, soit

pour aller en la terre Sainte, soit A pour aller en Cumanie par Constantinople & la mer Noire. Ce Couuent fut si illustre, que le Chapitre General s'y tint l'an 1300 Du depuis il a eté fort ruiné par les troubles & les guerres, lorsque Charles Quint vint en Prouence, mais à present il est fort reparé, & est vn des meilleurs Couuens de la Prouence, ayant vne Eglise fort magnifique & bien entretenuë. Plusieurs grãs personnages en sont B sortis, dont les noms sont és autres volumes.

Ce Couuent possedoit autrefois la relique si precieuse de la Croix de saint André, que i'ay veu par deux fois à l'Abbaye de saint Victor, mais il en est maintenant frustré, les Moynes de cette Abbaye l'ayans retenu par force, apres qu'on la leur ût donné seulement en depot: Et ce fut lorsque le Prin- C ce de Bourbon rebelle a la France, mena les Hespagnols aux murs de Marseille, pour tacher de la prendre. Il luy reste neanmoins de la barbe du saint Apôtre, dõt les cheueux sont partie blancs, partie chastaignez.

Outre ce Couuent, il y a vn Monastere des Religieuses de l'Ordre, lequel etant separé de sa iurisdiction, ie n'en ay pû rien apprendre.

Fin des fondations en l'Archeuéché d'Arles, & Euéchez Suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, dans l'Archeuéché d'Ambrun, & les Euéchez ses suffragans: sçauoir est, Grasses, Digne, Senez, Glandeue, Vences, & Nice.

CHAPITRE VIII.

NOus n'auons en cet Archeuéché que quatre Couuens, vn à Grasses, vn à Seins, Diocese de Digne, vn à Barcelonette Diocese de Senez, & le quatrieme à Nice.

Fondation du Couuent de Grasses, ville Episcopale.

S. Trinité de Grasses.

A Grasses ville Episcopale dãs la Prouence contre Saluces, nos Peres y etans arriuez l'an 1272. gaignerent si bien les cœurs des habitans, par les exemples de leur sainte vie, que dans trois ans ils y bâtirent vn Couuent, & le mirent en etat d'y faire garder exactement la Reigle, & viure commodément selon nos institus. Ce qui fut cause que le Chapitre Prouincial de Perpignan, l'an 1275. le iour de nôtre D glorieux Pere saint Dominique l'accepta, & le premier Prieur s'appelloit Pierre Ismisolis, ou de l'Ile, qui est vne ville proche d'Auignon, auquel on aioignit le Pere Iean d'Armol pour Lecteur, & dix autres Religieux. Il a eté ruiné deux fois: l'vne, lorsqu'il etoit hors de la ville pour le danger des guerres, & l'autre, lorsqu'il etoit dedans. Il a neanmoins eté rebâty, & est

maintenant honnettement pourueu de ce qui est necessaire à l'entretien de douze Religieux, nonobstant le degat & le rauage des guerres. Son Eglise est dediée à la tressainte Trinité, & le Couuent à saint Dominique.

Fondation des Couuens de Seins Diocese de Digne, & de Barcelonette, du Diocese de Senez.

TITRE II.

NOus auons vn Couuent dãs le Diocese de Digne, en l'vne des principalles villes du Diocese, qui est Seins, mais ie n'en ay pû auoir aucun memoire, sinon qu'il est des mediocres de la Prouince de Prouence.

Barcelonette.

SVr les confins de la France, entrant dans la Sauoye, au pays de terre Neuue, il y a vne petite ville de Prouence nommée Barcelonette, où l'an 1316. nos Peres fonderent vn Couuent dedié à saint Dominique; mais les heretiques en ces rauages derniers, allans iusques au fons de la Prouence, le razerent de font en comble. Il se repare neanmoins tous les iours, & à present dãs cette année 1646. Il est presque tout rebâty pour douze Religieux.

Fondation du Couuent de la ville de Nice.

TITRE III.

S. Dominique de Nice.

QVoy que cette ville ne soit plus sujette à la Couronne de France, le Couuent neanmoins est du ressort de la Prouince de Prouence, & pource nous en traiterons icy comme des autres. Il fut bâty l'an 1234. sous le Generalat du bienheureux Pere Iourdain, lequel le fit dedier à l'honneur de saint Dominique. Il tient le quatrieme rang immediatement, apres celuy d'Arles au cheur gauche dans les assemblées de la Prouince de Prouence. C'est vn des plus fournis Couuens de l'Ordre pour ses papiers & Archiues, & n'a point eté ruiné que de son antiquité, & de la durée du tems qui met fin à toutes choses.

Ambroise Taëgius dit qu'en ce Couuẽt arriua l'an 1470. vn estrange accident. Vn des Religieux Docteur en Theologie venant à deceder sans auoir demandé pardon à Dieu, pour le peché de la proprieté, contre son veu de pauureté, qui le desaproprie de toutes choses sans le sceu du Superieur, il fut damné par le iuste iugement de Dieu. Et luy voulant que sa condãnation fut exemplaire, il ordonna qu'il fit ce qui s'ensuit. Comme les Religieux luy rendoient les derniers deuoirs, celebrans vne grande Messe, & disans les prieres accoutumées de l'Eglise, tandis que son cors etoit au milieu de la nef dans le cercueil, il se leua sur son seant, & se prit à crier d'vne voix epouuentable, *Ie suis damné, ie suis damné, ie suis damné.* Tous les assistans, Religieux, Prêtres, Officiers de l'Autel & seculiers estrayés de cette voix hurlante & sepulcrale, s'enfuïrent, qui d'vn côté, qui d'vn autre; Quelques-vns neanmoins des plus courageux, s'arrettans à l'Eglise, luy demãderent qu'est-ce qu'il vouloit dire, & il leur repondit, A mon iugement, & à vôtre exemple ie suis damné pour être mort proprietaire,

& aucun ne me peut sauuer du lieu A où ie suis pour iamais condamné, ce qu'ayant dit, le cors se tourna coucher, & le miserable ietté à la voirie, Quant à la magnificence de ce Couuent, il est tres auguste, c'est le sepulchre des Ducs & des Princes, il est enclaué dans le Palais du Prince, & son Eglise c'est l'ordinaire lieu de ses deuotions.

B

Fin des fondations des Couuens & Monasteres de l'Ordre en l'Archeueché d'Ambrun & les Euèchez ses suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeueché d'Ausche, & les Euechés ses suffragans

C

Sçauoir est Cominges, Ayre, Conserans, Tarbe, Leytoure, Bayonne, Bazaz, Ags, Lescar, & Oleron.

Chapitre IX.

NOus comtons en l'etenduë de cet Archeueché 12. Couuens vn à Ausche, vn à saint Gaudens Diocese de Cominges, vn à D saint Seué Diocese d'Ayre, vn à saint Gyrons Diocese de Cõserans, vn à Marciac, & vn à Banieres tous deux appartenans au Diocese de Tarbe, vn à Leytoure, vn à Bayonne, vn à Lile en Dodon, Diocese de Cominges: vn à la Reoulle diocese de Bazaz, vn à Orthez diocese de Lescar, & l'autre à Morlaz Diocese d'Oleron.

Fondation des Couuens d'Ausche ville metropolitaine, Banieres & Marciac Diocese de Tarbe.

Titre I.

ENuiron l'an 1540. nos Religieux trouuerent moyen de s'etablir en cette ville metropolitaine d'Ausche, & furent assistez par Messire Frãçois Cardinal de Tournon Archeuêque de laditte ville, qui leur batit vne partie du dortoir, & d'autres particuliers bien-facteurs contribuerent au reste. L'Eglise porte le nom de saint Laurens.

Banieres.

LA seconde ville du pays de Bigorre, c'est Banieres, en latin *Baneriæ* ou bien *Vicus Aquensis*, où sont les bains les plus salutaires de la France: nous y auons vn Couuent dont l'Eglise est dediée à la S. Vierge, & qui n'a point eté ruiné, il fut etably par les Princes de Nauarre Seigneurs & Ducs du Pays d'Albret, dont les armes se voyent aux clés des voutes de l'Eglise & du Clocher.

Marsac ou Marciac.

DAns le Perigueux il y a vne Bourgade nommée Marsac, laquelle fait voir vne merueille de nature, ayant vne fonteine qui a le même flux & reflux, par l'accroissement & abbaissement des eaux, que la riuiere de Bourdeaux: La nous y auons vn petit Couuent, dont ie n'ay pû sçauoir autre chose.

S. Dominique de Bayonne.

Fondation du Conuent de Bayonne.

TITRE II.

BAyonne ville frontiere de la France, du coté de l'Hespaigne, sur les confins de la Biscaye, de Nauarre, & d'Arragon, receut nos Peres l'an 1221. emuë des predications & de la vie exemplaire du Pere Ponce de Samatano, vn des premiers disciples de notre bien-heureux Pere en France, son Ordre déja fondé. Ce furent les habitans qui contribuerent de leur franche volonté à achetter la place, & puis à y batir vn celebre Monastere qui fut dedié à N. N. N.

Vn malheur luy arriua soixante & neuf ans apres sa fondation; car l'an 1290. le Pere Giraud de Bremūdi de Perigueux étāt Prieur, vne partie de la ville s'etant embrazée par vn triste accident, le feu vint aussi l'attaquer, & quelque diligence qu'ō apportât, le reduisit en cendres, aussi bien que plusieurs maisons du cartier voysin. Dans cette grande affliction, Dieu voulut consoler & nos Peres, & les habitans de la ville, par vn miracle que l'on deuroit auec trōpette faire publier à nos huguenôs par toute l'Europe. Il est rapporté par le R. Pere reux Bernard Guidonis qui étoit de ce tems la même, & l'a diligemment écrit selon que le Pere Guillaume de Pierre, qui fut Prieur du nouueau Couuēt qu'on reedifia, & qui fut temoin oculaire du miracle, & considera le tout fort attentiuement. En voicy l'Histoire.

Comme nos Peres virent ce grād A incendie de la ville, & que les flāmes allumées par les tourbillons des vens qui souffloient, gaignoient nôtre Conuent, ils sauuerent ce qu'ils purent de l'embrazement: & pensans en premier lieu au tres saint Sacrement, aux Reliques, & aux vases sacrez, ils se persuaderent que la Sacristie étant de pierres de taille, & voutée pareillement de pierres, iamais le feu n'y prendroit, & que par consequent les sudites B choses y seroient en asseurance, notamment si on les mettoit dans vne armoire qui étoit entaillée dans l'epesseur de la muraille, & auoit forces petis etages de pierre, sans aucune chose de bois.

Là nos Peres y porterent auec grande reuerence, le tres saint Sacrement, enfermé dans vn Ciboire d'argent, & le Ciboire dans vn etuy d'ebene, on y mit aussi les Reliques, les calices, & tous les vases C d'argent. Chose etrange le feu s'acharna violēment à cette masse de Pierre, dont étoit batie cette Sacristie, la consomma & reduisit en chaux, fondit tous les Calices, Vases, & autres choses d'argent & de metail, brula cet etuy d'ebene, fondit encore le Ciboire, reduisit en cendres les Corporaux dans lésquels étoit enueloppé le saint Sacrement, excepté ce qui étoit dessous & dessus la sainte hostie, n'en D laissant que ce qu'il falloit pour couurir en rondeur sa figure, & elle demeura toute entiere sans aucune lesion, si ce n'est que Dieu voulant faire dauantage paroitre le miracle, & montrer que le feu y ût bien imprimé ses marques, si Iesu-Chrit qui y étoit reellement ne l'en ût empeché, elle étoit vn peu rousse.

Plusieurs accoururent à ce miracle, & toute la ville qui le sçeut en fut temoin, & l'occasion se presentant de l'ecrire, le sudit Pere Guillaume le rapporta fidellement au Pere Guidonis.

Fondation des Couuens de Morlas, & d'Orthez dans le Bearn.

TITRE III.

ON proposa l'an 1268. au Chapitre General, qui se tint à Viterbe dans l'Italie en la Prouince de Toscane, comme l'Ordre pourroit auancer beaucoup au salut des ames, si l'on auoit quelques Couuens dans les villes du Bearn, & nômement à Morlas; le Chapitre consentit que le Prouincial y pourroit pouruoir, s'il le trouuoit à propos. L'on attendit en suitte le Chapitre Prouincial de la même année à Perigueux, lequel deputa quelques vns, pour y procurer vne place. Dieu leur donna sa benediction, aquerans par les assistances des Bourgeois vn tres beau lieu, lequel l'année suiuante de 1270. ils proposerent aux Peres Definiteurs du Chapitre Prouincial de Beziers, & il y fut accepté auec institution d'vn Vicaire.

Les Religieux patirent beaucoup du commencement, à cause que certains Moynes d'vne Abbaye fort illustre les contrecaroient: cela fut cause qu'ils demeurerent enuiron vn an sans rien auancer; mais l'Ordre accoutumé aux persecutions, & ne perdant courage, le Chapitre Prouincial de A Narbonne l'an 1272. commanda que le Prieur du Couuent d'Orthez enuoyeroit de quinze en 15. iours deux Religieux, l'vn apres l'autre pour se rafraichir, & pouuoir supporter la necessité & pauureté, sans perdre le lieu déja acquis. Cela fut executé, & Dieu agrea tant cette resolution, qu'il amollit & toucha les cœurs de plusieurs, lêquels presenterent à nos B Peres dequoy batir, en sorte que l'an 1275. le Chapitre Prouincial de Cahors, accepta le Couuent de Morlas pour regulier & formé, instituant pour premier Prieur F. Bernard de Ville, pour lecteur Frere Guillaume de Mauleon, & plusieurs assignez.

S. Dominique de Morlas.

ORTHEZ.

C L'An 1250. les Princes du Bearn ayans offert à nos Peres vne place, pour batir dans Orthez tres belle ville de cette principauté où ils faisoient leur seiour, le Chapitre Prouincial tenu l'an 1250. à Narbonne l'accepta, & deputa quelques Religieux pour y disposer des batimens. Les mêmes Princes y firent tant de largesses que dans trois ans le Couuent fut formé, & D pour tel accepté du Chapitre Prouincial, qui se tint à Lymoges l'an 1253. le iour de la Natiuité de nôtre Dame, & fut institué pour premier Prieur Raymôd d'Esparros du pays de Bigorre, lequel mourut en sa charge fort saintement. Là sont quantité de Sepulchres des Princes & grans du pays, dêquels le President Marca fait mention dans son Histoire du Bearn, & feu Mõsieur de Pamiers dans ses Cimetieres sacrez: entre autres il y auoit le Se-

pulchre du prince Gastõ de Bearn, qui mourut le iour de saint Marc 1290 & sur la lame du tombeau ces vers y furent écris.

Continet hic fossa Gastonis princi-
pis ossa
Largus, magnificus fuit hic, ac
fidus amicus,
Nobilis ac humilis aliis, puluis si-
bi vilis,
Subiectis parcens, hostes pro viribus
arcens
Da veniam Christe, flos militiæ
fuit iste:
Et virtute precum co fer sibi
gaudia tecum
Gastonis nomen gratum fert auri-
bus omen,
Mulcet prolatum, dulcescit sæpe
relatum.

Le premier de Morlaz est du Diocese de Lescar, & le second d'Orthez Diocese d'Oleron.

Fondation en Leytoure ville Episcopale.

Titre IV.

A Quatre lieües d'Agen, sur la Crouppe d'vne haute mõtaigne, paroit cette ville Episcopale de Leytoure, où l'Ordre tient vn Couuent depuis quatre cens ans. Le commencemẽt de sa fondation a eté quelque peu trauersé par la trop grande iustice de nos Peres, car le Prieur d'Auuillar, ayant trouué iour pour la faire l'an 1276. craignant de perdre l'occasion, ne voulut attendre le tems du Chapitre prouincial, afin d'auoir la permissiõ & l'authorité d'y vaquer, & pource d'abord il aquit vne place, dressa vn Autel, fit vn petit batiment, & en prit possession. Nos peres qui ne pouuoient rien goutter, fut ce la conquette d'vn monde, s'il n'etoit assaisonné de l'obeyssance, etans assemblez au Chapitre prouincial dans Agen, l'an 1277. le iour de notre bien-heureux pere saint Dominique trouuerent cette procedure trop hardie, punirent ce Prieur, l'absoluant de sa charge, & ne voulurent accepter ce lieu.

S. Maddeleine de Leytour.

Dix ans apres, ils trouuerent bon au Chapitre Prouincial de Comdõ l'an 1285. d'enuoyer à Leytoure les peres Bertrand de Castelnau natif de Cahors, & Raymond Baranho Toulouzain, pour sonder si commodement ils y pourroiẽt demeurer, & pacifiquement y entrer. Ce qu'ayans troué, le prouincial par commission du precedent Chapitre destina vn Vicaire auec quelques autres peres, pour y batir & edifier vn Couuent Il fut pret deux ans apres, car le Chapitre prouincial de Bourdeaux immediatement apres celebration du General 1287. le Couuẽt fut accepté & receu comme Regulier & formé. Le premier Prieur institué fut le frere Pierre de Tapia Agennois, & seize Religieux assignez. L'Eglise fut dediée cõme l'on tient par tradition S. à Marie Maddeleine, comme i'ay veu moy même sur le lieu. Arnaud de Morlaz etant prieur, craignant le danger des guerres, chãgea le Couuẽt, & le mit en la ville 1296. mais les incommoditez d'etre si à l'etroit obligerent le pere Raymond Bernard de Roset de Cahors, de reprendre le premier lieu, ce qu'il fit l'an 1306. le Dimanche des Rameaux qui etoit en cette année la le vint sept de Mars. L'Heresie mit par

par terre ce Conuent, que la pieté A auoit edifié, l'an 1577. lors que le Roy de Nauarre se rendit maitre d'Aniou, l'Estoure, & Auuillar: il se remet à present, & se remettra de plus en plus, par l'obseruance de sa vie Reguliere.

Fondation des Conuens de saint Gaudens & Linandodon au Diocese de Cominges.

B

TITRE IV.

L'An 1290. sur le plus beau de l'eté, nos Religieux arriuerent à la ville de saint Gaudens, qui est au pié des Montaignes du diocese de Cominges, pour y voir si quelqu'vn des Habitãs s'echaufferoient à leur donner vne place pour y batir: ils le trouuerent incontinent, & sans penser à attendre le Chapitre C Prouincial suiuant, pour auoir licence de l'accepter & y batir, le Frere Aymare de saint Paul intendant de cet affaire, dressa sans penser à cette permission vn Autel, y celebre la Messe, & prit possession de la place: croyant auoir fait quelque grand euure, il proposa son fait au Chapitre Prouincial de Beziers l'an 1291. & dequoy le Pere Bernard de la Treille, Vicaire pour D lors seulement de la Prouince, le reprit aigrement. Du depuis etant fait Prouincial en ce même Chapitre, il donna permission aux Religieux, qui étoient demeurez à saint Gaudens, pour y auancer l'euure commencée, ce qu'ils firent disposans en sorte les affaires, que l'année suiuante le Chapitre Prouincial tenu à Briues receut le lieu, & assigna pour Vicaire Frere Arnaud de Morlas auec quelques autres, entre lêquels étoit le Pere Aymar de saint Paul.

Tous y contribuans de leur trauail, rendirent le Couuent pret dãs l'année suiuante, & ainsi le Chapitre Prouincial de Carcassonne 1293. l'accepta, & receut au nombre des Couuens formez de la Prouince, dont le premier Prieur fut le Pere Bernard de Camp-Bernard Touzain, & le lecteur frere Aymar de saint Paul, auec onze autre Religieux assignez. Il a eté ruiné vn peu, mais il subsiste encore dans son ancienne splendeur. La maison Royalle de Nauarre l'a fondé; ce qui se void encore dans toutes les clefs de la voute de l'Eglise, & par tout le Couuent, où les armes d'Albret sont enclauez. L'Eglise est dediée à nôtre Dame d'Esperance.

Lile en Dodon du même Diocese de Cominges.

IE n'ay pu rien apprendre de ce Couuent, sinon qu'il a eté iusques à present exent des ruines de l'antiquité, des Heretiques & des accidens, & pource maintenant c'est vn des principaux de ces Cartier là. L'Eglise est dedié à S. Iean Baptiste. Le lieu s'appelle en latin *Insula Dodonis* ce que l'on tourne en mot corrompu Linandodon.

Fondation du Conuent de saint Seuer Diocese d'Ayre.

Appreciation de saint Seue.

TITRE V.

PEndant le Prouincial de Bernard de Giraud l'an 1280, la vil-

l'Assomption de S. Gyrons.

le de saint Seuer, & en langage cõmun de saint Seué, demanda fort instamment l'etablissement de nos Religieux en leur ville. C'est ce qui obligea le Prouincial de deputer quatre Peres fort exemplaires, Guillaume du Prat, Etienne Vital, Ponce des Meuriers, & le Soupprieur de Rieux. Ils virent le lieu qu'on leur presentoit, le trouuerent propre, obtindrent le consentement de l'Abbé de saint Seuer, & representerent tout cecy au Chapitre Prouincial de Marseille, qui receut la place, & y assigna plusieurs autres Religieux pour auancer l'affaire, souz le Frere Arnaud de Nauarre, Orthesien, Vicaire du nouueau lieu.

Cependant les Religieux etans arriuez, l'Abbé retracta sa parolle, & commença de s'opposer à leur dessein auec tous ses Moynes. Il fallut qu'Edouard Roy d'Angleterre, qui fut reclamé de part & d'autre, appaisa ce different: Quoy fait, le sieur Bidome donna, pour être Patron, & Fondateur de la place, deux cens liures de Morlas, pour batir l'Eglise: les habitans & bourgeois qui auoient tenu pour nos Peres contre l'Abbé, y contribuerent aussi: enfin la pieuse Reyne d'Angleterre grande amye & protectrice de l'Ordre rapatria les Moynes & l'Abbé auec nos Peres, écriuant vne lettre aux sudis Abbé & Moynes, de ne point inquieter nos Religieux, & de viure paisiblement auec eux Apres cela tous les batimens pour vn Couuent Regulier êtans fais, le Chapitre prouincial de Carcassonne 1282. l'accepta, & receut pour tel, instituant pour son premier Prieur le Pere pierre de Sauue-Terre de la ville d'Orthez. L'Eglise est dediée à notre-Dame de l'Annonciation, les Heretiques l'ont ruinée de font en comble. Le sieur de Mont-gommery fut l'auteur du saccage, & nos Peres l'ont dêia beaucoup rebaty.

Fondation du Conuent de saint Gyrons Diocese de Conserans.

TITRE VI.

LE tres haut & puissant Seigneur Arnaud de Yspania, Vicomte de Conserans, & de saint Girons, ville du Diocese de Conserans, souhaittant auec passion d'auoir en sa ville de nos Religieux, en fit de telles instances au Chapitre prouincial qui se tint à Figeac l'an 1306. le iour de sainte Marie Maddeleine, que le prieur du Couuent êtant pour lors Vicaire de la Prouince, en l'absence du prouincial, auec les definiteurs deputerent les peres Guillaume des Aignans ou Anhans, & Arnaud Guillerme du Lourdat, pour voir s'il y auoit vn lieu conuenable pour y batir, auec la licence du pape. Ils s'aquitterent de leur charge, & y trouuerent ce qui êtoit necessaire; cependant le Vicomte de la noble maison de Narbonne, & des Comtes de Firmarcon obtint du pape Clemẽt cinquieme la permission de fonder vn Couuent en sa ville à l'Ordre des Freres precheurs. Nonobstant cette licence, nos peres fort exacts en leurs procedures, assemblez au Chapitre prouincial de perigueux l'an 1309. donnerent commission au prouincial d'aller en personne à

ſaint Girons pour voir ſi cette licence étoit en bonne forme, & en cas qu'elle le fut, ils luy donnerent pouuoir d'accepter le lieu, d'en prendre poſſeſſion, & d'y etablir vn Vicaire auec les Religieux qui ſeroient de beſoin, pour trauailler en ce lieu.

Il y fut auec le Prieur de Proüille, & trouua la Bulle du Pape en bonne forme; puis il prit poſſeſſiõ du lieu, l'an 1309. la veille de ſaint Matthieu, qui fut en cette année vn Samedy des quatre tems. Le Prieur de Proüille dit la premiere Meſſe *de Beata*, à laquelle le Seigneur Arnaud, & Madame ſa femme Madame Philippe ſeur du Comte de Foix aſſiſterent auec leur train & vne grande multitude de peuple.

A pres la ceremonie de la priſe de poſſeſſion, le Prouincial inſtitua Vicaire le Pere Pierre Arnaud Toulouzain, & y aſſigna pluſieurs Religieux. La même année 1309 le 21. de Nouembre, le tres illuſtre prelat dom Boſo Euêque de Conſerans benit ſolemnellement vn Cimetiere pour les Religieux: du depuis le Seigneur Arnaud étant Fondateur de ce Couuent, pour en auoir achetté la place cinc cens liures tournois, contribua preſque de tout ce qui étoit neceſſaire, pour la fabrique, & ainſi le Chap. prouincial de Pamiers l'an 1310. le iour de ſainte Marie Maddeleine, accepta le Couuent comme Regulier & formé, inſtitua pour premier Prieur le ſudit Pierre Arnaud, & aſſigna treize Religieux, dont les noms ſont aux Regiſtres de Guidonis. L'Egliſe fut dediée à nôtre-Dame de l'Aſſomption.

Fondation du Couuent de la Reolle Dioceſe de Bazaz.

l'Aſſomption de la Reolle.

TITRE VII.

Les grandes ruines que les Heretiques firent dans la ville de la Reolle, ſituée ſur la riue de la Garonne montant vers Agẽ, à huit lieuës de Bordeaux, ſont cauſe que iamais nous n'auons pû ſçauoir en quelle année ce Couuent fut fondé. Nous auons bien ſeulement appris des Peres qui y ſont, que le fondateur ancien étoit Monſieur de Mauuoiſin, & que les maiſons de Razac, iadis Treſorier de France, & celle d'vn nommé Ianot Baquez, ſont les principaux bien-facteurs & reſtaurateurs du nouueau Couuent. Les mêmes nous ont encore appris, que nôtre ancienne Egliſe étoit autrefois vne paroiſſe dediée à ſaint Martin, que les Religieux de ſaint Benoit donnerent à l'Ordre: Tout fut ruiné, brulé & ſaccagé. l'Egliſe & le Couuent, l'an 1577. le propre iour de la fête des Roys, par le Capitaine Fabaz Huguenot: Du depuis les Religieux firent leur demeure dans vne petite maiſon, proche des ruines du Couuent, & l'an 1585. ils commencerẽt à batir quelque chambre dans l'ancien enclos. L'Egliſe qui eſt à preſent eſt dediée à l'Aſſomption, on la reparoit quãd i'y paſſay l'ã 1642.

Fin des fondations des Couuens & Monaſteres de l'Ordre en l'Archeuêché d'Auche & des Euechez ſes ſuffragans.

Assomption de S. Gyrons.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeuêché de Bourges & des Euêchez ses suffragans, sçauoir est Lymoges, Tulle, Rodez, Alby, Castres, Cahors, le Puy, Mende, Vabres, Clermont & S. Flour.

CHAPITRE X.

L'Ordre des freres Prêcheurs s'est êtendu beaucoup en cet Archeuéché & ses Euêchez suffragans : il y a iusques à dix huit Couuens dêquels nous allons faire le detail.

Fondation du Couuent de Limoges.

TITRE I.

PLusieurs ont crû que la même année, sçauoir est l'an 1217. que nôtre bien-heureux Patriarche S. Dominique disperſa tous ses enfans, il enuoya le bien-heureux Pere Ceyllan fonder le Couuent à Limoges : mais nous auons montré, dans la vie de tous deux que cela est contre la vraye Histoire : ce ne fut donc l'an 1217. que nôtre Ordre fut êtably dans la ville de Limoges, ains seulement l'an 1219. auquel saint Dominique trouuant à son retour d'Hespaigne le bien-heureux Pierre Ceyllan dans Paris,

A il l'enuoya par obeyssance fonder vn Couuent en cette ville. Du commencement il y fit vn peu de resistance, craignant de ne pas reussir en l'execution de ce dessein, mais encouragé des promesses que saint Dominique luy fit, de prier Dieu tous les iours deux fois pour luy, il s'en alla tête baissée commencer cet ouurage. Bernard Guidonis en la fondation de ce Couuent, dit qu'il arriua dans Limo-
B ges, pour la premiere fois l'an mil deux cens dix-neuf vn peu deuant le Carême, venant de Paris auec les Compagnons que saint Dominique prit du Couuent de saint Iaques, pour l'assister en cette entreprise. *Anno*, dit-il, millesimo dicetesimo decimo nono, *pauloăte quadragesimam venit frater Petrus Cellani apud Lemouicas de Parisiis cum socijs sibi datis, missus à Beato Domi-*
C *nico vt acciperet ibi domum. Fuitque paterne & benigne receptus à venerabili Episcopo Lemouicensi Domino Bernardo de Sauena & à Capitulo eiusdem Ecclesiæ Lemouicensis.* Quelques vns opposent à cecy la tradition commune dans l'Ordre, que ce Couuent est le second apres celuy de Toulouze, & par consequent assurent qu'il a eté fait l'an mil deux cent dix-sept, mais il se trompent en ce point, ne sçachant pas ce que nous dirons tantôt, & aucun Historien ne peut mieux sçauoir cecy que Bernard Guidonis, lequel êtant enfant du Couuent & de la ville, n'a rien omis de ce qui appartient à cette fondation, & auoit appris de la propre bouche du bien-heureux Etienne de Saillanac des premiers du Couuent, tout ce qu'il en a écrit.

Pourroit bien être que le venerable Prelat Dom Bernard auroit fait instances par lettres à saint Dominique, lorsqu'il etoit à Toulouze, & n'auoit pas encore dispersé les Religieux, de luy en reseruer quelques vns pour l'etablissement d'vne maison, & que le bien-heureux Pere luy promit de faire son possible. Ce qu'il executa d'és qu'il en ût le moyen. Il y a plus de difficulté sur ce que Bernard Guy dit, B que le bien-heureux Pere Seyllan partit vn peu deuant le Carême, & vn autre manuscrit porte, vn peu apres l'Epiphanie, & cependant saint Dominique ne fut a Paris l'an mil deux cens dix-neuf, tout au plutôt que vers la saint Iean Battiste, comme la suitte de nôtre histoire fait voir clairement. Cecy me fait croire que saint Dominique passant par Toulouze pour aller en Hespaigne, l'an mil deux cẽs C dix-huit, vers le commencement de Decembre, il auroit enioint au Pere Seyllan d'aller fonder à Limoges, & que s'en excusant, il ût cette promesse du saint, qui l'encouragea si fort En suitte dequoy il receut sa benediction, & fut à Paris trouuer le bien-heureux Matthieu pour auoir des compagnons, lequel luy en donna, & auec eux partit l'an suiuant mil deux cens D dix-neuf, vn peu apres l'Epiphanie, & le tout s'accorde ainsi.

Le bien-heureux Pierre donc, etant enuoyé de Paris à Limoges, y arriua l'an mil deux cẽs dix-neuf, au tems sudit, & y fut benignemẽt receu de Dom Bernard de Sauena, pour lors Euêque de Limoges, & de tout le Chapitre de l'Eglise Cathedrale. On luy donna pour sa retraitte & de ses compagnons, vne A maison, ioignant l'Eglise de saint Girard. Aussitôt se confiant à la parole de nôtre bien-heureux Pere, il s'employa feruemment à la Predication, & plusieurs en furent extrement touchez. Dom Guy de Clauseau Archidiacre en la même Eglise Catedrale, qui par apres succeda pour ses merites a l'Euêché, & luy achetta proche le pont de saint Martial, hors la ville, par dela la riuiere d'Aueniane, que nous disons en latin *Vigenne*, vne place d'assez grande etenduë. Il la luy presenta le lendemain de Noël, l'an mil deux cens vint, & le Pere l'accepta, non sans le remercier de sa charité, & le reconnoitre pour fondateur & Pere du Conuent. Souz cette qualité, le lendemain de la fête de l'Annonciation, l'an mil deux cens vint-vn, il vint au sudit lieu processionnellement, suiui du Ciergé, & d'vne grãde affluẽce de peuple, mettre la premiere pierre de l'Eglise, qui fut, apres être acheuée, dediée a l'honneur de la sacrée Vierge Mere. Les batimens de l'Eglise, & du Conuent furent poursuiuis auec tant d'ardeur, que la même année, six mois apres, sçauoir est, le neuuieme de Septembre, les Religieux quitterent leur premiere demeure dans cette maison empruntée, & vindrent loger dans leur nouueau Conuent.

S. Pierre martyr de Limoges.

Il y demeurerent vint ans tous entiers, mais comme l'eloignemẽt de la ville causoit beaucoup d'incommoditez, & aux peuples qui souhaittoient quelques assistances de nos Peres, & à eux mêmes, lorsqu'ils etoient appellez ou enuoyez pour cet effet, le bon Pere Gerard de Frachet, successeur du bien-heureux Pere Ceyllan, en la charge

S. Pierre martyr de Limoges.

de Prieur de cette maison, resolut de chercher vn lieu dans la ville, ou aux faux-bourgs d'icelle, pour y fonder & batir vn autre Couuent. Son dessein reüssit, il achetta dans le faux-bourg de Magnine, vne place, où par deux fois, vn bourgeois de la ville auoit songé la nuit y voir vne procession de Religieux vetus de blanc. D'abord il prit ce songe comme vn songe, & n'en fit aucun cas, neanmoins apprenant que nos Peres y alloient fonder vn Couuent, il raconta sa vision à vn de ses amis, pour en faire son iugement. Luy fort etonné d'vn côté, & rauy de l'autre de la sainteté des Religieux, leur demanda l'habit, & finit heureusement ses iours auec eux On trouue cette remarque dans le bien-heureux Humbert, au liure premier des vies des Freres chapit. premier. Reuenans à ce lieu nouuellement aquis, il fallut auoir dequoy le payer, & ce fut en cette occasion, où Dieu voulut eprouuer la fidelité de ses seruiteurs: Le Pere Gerard & tous ses enfans commencerent à solliciter de tous côtez, pour trouuer dequoy satisfaire à celuy qui s'etoit defait de cette place en leur faueur. Leur diligence fut inutile, ils ne trouuerent pas vn seul double. Tous les iours les Peres & Freres venoient trouuer le Pere Gerard, pour luy rendre conte de leurs quettes, & tous etoient egaux à ne rien apporter.

Sa patience & esperance, qui auoient tenu bon iusques alors, furent quelques peu ebranlées; la tristesse le saisit, & ne luy permit pas d'assister à Complies. Vn Pere le vint consoler en sa châbre, & le trouua tout pensif & desolé. Cependant la communauté venant à chanter au *Salue Regina*, ces paroles, *Et Iesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende*, le Pere Gerard lança vers le Ciel ce trãchant soupir. Mon Dieu, que ferons nous? Aussitôt le Pere le consola, & luy dit; Nôtre tres cher Pere, ne vous affligez pas, ecoutez vos enfans, comme ils disent à la sacrée Vierge, qu'elle leur montre son fiz, sans beaucoup se soucier de ces choses temporelles. Hé ouy! repliqua le Pere Girard; i'ay tort. I'ay manqué de fidelité à mon Dieu, dans cette pressante necessité? Mes Freres demandent à la sacrée Vierge qu'elle leur montre son fiz, & moy malheureux, ie me roms la tête, & luy demande qu'elle m'obtienne six mille sols tournois, c'est à dire cent ecus, ou trois cens liures tournois.

Dêlors il prit vne confiance toute nouuelle en nôtre Seigneur & la sacrée Vierge, & le lendemain matin, qui etoit vn Samedy, comme les Religieux chantoient la Messe de nôtre Dame, le Sieur Aymeri Peralmuts, Chanoine en l'Eglise de la ville de Daurat, qui est à dix lieuës de Limoges, arriua au Couuent, & parla aux Peres. Quelques vns luy raconterent la desolation du Pere prieur, & le sujet d'icelle Il en fut touché de cõpassion, & pour remedier à sa peine, il fit assembler les Religieux en Chapitre, & leur tint ce discours. Vous auez, mes Peres, achetté ces iours passez vne place pour y bâtir vn Couuent plus prez de la ville, & ne trouuez personne qui veüille être bien facteur pour la payer, la sacrée Vierge que vous seruez iour

& nuit, & qui est la mere speciale de vôtre Ordre, ne manquera pas d'y pouruoir; car moy qui suis son indigne seruiteur, vous enuoyeray la somme de trois cens liures tournois, que vous demandez, pour aquitter vôtre dette. Sçachez que cette bien-heureuse Mere du fiz de Dieu vous ayme singulierement; car ie ne sçay qui m'a poussé cette nuit, apres auoir chanté Matines auec les autres, de prendre vn cheual, & venir icy à bride abbatuë sans m'arretter.

A ces parolles, vne ioye vniuerselle s'epandit par tout le Couuent, & le sieur Aymery ayant pris sa refection auec les Peres, prit congé d'eux, & repartit aussitôt pour Daurat. Y etant arriué, des le grãd matin du Dimanche, il enuoya la somme qu'il auoit promise. Ainsi le rapportent le manuscrit de Guidonis, & les vies des Freres liure 1. chapitre 5. mais les memoires du Couuent ajoutent, que le frere du sieur Aymery, aussi Chanoine, ayant appris sa charité, la voulut imiter, & donna dequoy bâtir vne partie du Couuent & de l'Eglise. Ce qui obligea nos Peres de leur donner tres volontiers sepulture dans l'Eglise, apres qu'ils furent decedez.

Quand il fallut batir, le Reuerendissime Dom Philippe Archeuêque de Bourges, l'Eglise de Limoges etant alors sans Euêque, y benit le Cimetiere l'an mil deux cens quarante, & l'affranchit de toutes subjections & depandances le vint cinquieme du mois d'Aout, & ce par le cõmandement & l'ordre de l'Illustrissime Cardinal Prenestin, Legat alors du saint Siege en France; & l'année suiuante l'Eglise Catedrale ayant eté pourueuë d'vn Euêque nommé Durand, luy même mit la premiere pierre de l'Eglise le deuxieme iour d'Auril. En suitte les batimens s'auançans, les Religieux changerent de demeure la même année mil deux cens quarante-vn, le iour & fête de la Natiuité de nôtre Dame, le Chapitre Prouincial s'y tenant, & assistant en procession auec le Clergé, les Religieux des autres Ordres, & vne grande affluence de peuple.

S. Pierre martyr, de Limoges.

Cette Eglise fut appellée du cõmencement de nôtre Dame, ne plus ne moins que la precedente; cependant l'on trouue que d'vn tẽs immemorial, elle s'est appellée de saint Pierre martyr. Ce qui me fait conjecturer, que l'Eglise n'ayant eté paracheuée que treize ou quatorze ans apres, elle prit alors le nom de saint Pierre martyr, lequel fut assassiné pour la deffense de la foy l'an 1252. & canonizé l'an 1253. L'occasion le fait ainsi croire, etant aisé a propos de donner le nom d'vn saint de l'Ordre, à vne Eglise nouuellemement acheuée, & nouuellement consacrée dans l'année méme qu'il fut canonizé. Pour marque de cela, c'est que la fête de saint Pierre le martyr, est celebrée dans la ville de Limoges, & tous les villages circonuoisins, auec vne solemnité pareille à celle de saint Martial Apôtre du Limosin. Aussi void on que le iour de la fête, les villages viennent à nôtre Couuent en procession, toute la ville y fond en deuotion, & pendant toute l'année ce ne sont que cõtinuels veux à son Autel. Ce qui n'est pas sans de tres grans miracles, Dieu benissant la foy de tous ceux qui recourent aux intercessions de

ce grand ſaint.

S. Pierre martyr de Limoges.

Ce Couuent a fleury en de tres grans perſonnages, comme l'on peut voir es vies des Saints & illuſtres perſonnages de l'Ordre. Ce qui a emû pluſieurs illuſtres familles d'y choiſir leurs ſepultures: Entre autres la maiſon des Comtes d'Ecars, dont les Ancetres augmenterent l'Egliſe de deux voutes, & leurs ſepultures s'y voyent encores auiourd'huy fort magnifiques. L'õ ne void rien à preſent de la majeſté ancienne de ce Couuent, car la B ville de Limoges tenant en ces derniers guerres Ciuiles le party de la ligue, Monſieur d'Epernon la fit preſque tout ruiner. Depuis neanmoins que le Royaume fut en paix, on a tâché de le remettre ſur pié, & tous les iours les Religieux de la Congregation reformée du Languedoc, y trauaillent heureuſement. Il y a eu deux Chapitres Generaux, l'vn l'an mil trois cens trente-quatre, & l'autre l'an 1384. Entre les grans perſonnages qui ont C illuſtré cette maiſon, il y a û trois Cardinaux, Gerard de ſaint Omer, Cardinal de ſainte Sabine, mil trois cens quarante-deux, apres auoit eté General. Le deuxieme, le Cardinal Iean du Moulin, apres auoir eté Inquiſiteur de Toulouze, Maitre du ſacré Palais, & General de l'Ordre, mourut 1358. Le troizieme le Cardinal d'Oſtie, Guillaume D Sudre, apres auoir eté Prouincial de Toulouze, Maitre du ſacré Palais, & Euêque de Marſeille; il mourut l'an mil trois cens ſeptante trois. Pierre de ſaint Aſtier Euêque de Perigueux, Bernard Guidonis Euêque de Lodêues, Bernard Bruni, Euêque de Conſerans, Iean de Puis Nois, Euêque de Catanie en A Sicile, le Pere Brice de Peyrat, premier receu & profez du Couuent, Girard de Frachet, Etienne de Saillanac, Girard de ſaint Valeres, Guillaume de Fourcelles, Etienne de Maumort, Pierre Bornet frere conuers, Iean Maurice, Roſard de Ronton, & cent autres de bon conte, de tous lêquels nous dreſſons vne ſpecialle memoire en notre quatrieme volume des vies des Saints. Vn vieux manuſcrit de Limoges nous apprẽd que cette maiſon a eté la premiere fille du Couuent de ſaint Iaques de Paris, & Rheims la ſeconde, & pource du commencement elle etoit ſous le Prouincial de France, iuſques à l'an mil deux cens vint-quatre, où le Pere Pierre Seyllan, & le Pere Brice de Peyrat, la firent donner à la prouince Toulouzaine, & en echange l'on mit le Couuent de Lyon, qui etoit de la Toulouzaine, à la prouince de France.

Fondation du Couuent de Briue la Gaillarde, Dioceſe de Limoges.

TITRE II.

HVgues de Maumourt, ayant eté diuinement touché par les exemples & predications de nos Peres de Limoges, pour quitter les grans biens qu'il poſſedoit à Briues la Gaillarde, ville du pays Limoſin, & embraſſer la pauureté Religieuſe dans l'Ordre de ſaint Dominique au Couuent de Limoges, il ût de grans deſirs que ſon pays & ſa ville fuſſent aſſiſtez des ferueurs & du zele de ſes confreres. Il en fit ſouuent de grandes inſtances aux Superieurs, és aſſemblées

blées Generales & Prouinciales, & toujours il fut econduit, à cause de quelques difficultez à eux connues. Enfin neanmoins poursuiuant courageusement & son dessein & ses prieres, il obtint ce qu'il souhaittoit. Le Pere Prouincial de S. Gilles destina l'an 1261. quelques Religieux, pour aller essayer cette entreprise. Ils arriuerẽt à Briues en la même année, le premier Dimanche de l'Auent, & logerent pour vn cependant, qui en la maison de l'Abbé de Tutelles, qui, dans la maison de la Raynande. Par leur trauail ils aquirent vne place, pour y bâtir; mais nôtre Seigneur voulut eprouuer leur constance dans la pauureté.

Les assistances du peuple & des principaux, furent si courtes, que deux ans apres ils n'auoient pas encore baty. De sorte que le venerable Pere Ponce de saint Gilles, venant en ce lieu nouuellemẽt aquis y faire sa visite, logea dans l'vne de ces deux maisons empruntées. Il y tomba malade, & enfin y mourut. Nos Peres ne perdans aucunemẽt courage, dresserent quelques tentes en la place, qu'ils auoient achetté, les vns pour y demeurer, les autres pour y dresser vne espece de Chappelle. Là fut enterré le bien-heureux Pere Ponce de saint Gilles, & l'an 1263. le 17. de Iuin on celebra deux Messes, l'vne de la sainte Vierge, & ce fut le pere Hugues de Maumort qui la dit, l'autre fut des Mors, & ce fut le venerable Gerard de Cardaillac Abbé d'Obassine.

Depuis ce iour, nos Peres voyans vn si precieux tresor dans cette nouuelle place, ne la voulurent point quitter, & aymerent mieux demeurer sous des tantes, iusques à ce qu'ils ûssent baty quelques Cellules. Dieu benit alors leurs souffrances; peu de iours apres, ils ûrent dequoy batir, & firent que dans l'année suiuante 1264. le Chapitre Prouincial d'Auignon accepta le Couuent, pour être nõbré auec les autres, & y institua pour premier Prieur Pierre de Plans. Ce n'etoit neanmoins que petis batimens fort à la legere, que d'abord ils firent, afin de pouuoir seulement passer quelques années plus commodement en ce lieu. Les grans se commencerent l'année suiuãte, & leur cõmẽcemẽt fut honoré d'vn celeste presage. Le iour prefix où le tres Illustre Seigneur Helie de Maumort, Doyen du Chapitre de Limoges, & frere de nôtre Hugues de Maumort, deuoit mettre la premiere pierre du grand Dortoir. Il y vint accompaigné du venerable Abbé d'Obassine, de l'Ordre de Citeaux, Girard de Cardaillac, de tous les grans & petis de la ville, & de la Noblesse voisine. Le Couuent fut au deuant en procession, auec les Ministres accoutumez, reuetus des habis sacrez, & chantans les repons ordinaires, marquez en nos Rituels. Tous s'etans ioins, ils vindrent au lieu preparé, afin d'y placer la premiere pierre; soudain vn essain de mouches à miel, plus grandes & longues en corpulence que les autres, vint fondre sur la trouppe, sans iamais en piquer aucun. Elles etoient si familieres, qu'elles voloient sur les mains, & sur le visage, n'offensans personne de leurs aiguillons, si elles en auoient. Ayans fait grande fête aux assistans, vne bonne partie s'alla

S. Eutrope de Briues.

ietter sur la premiere pierre, & faisoit vne couronne à l'entour, puis tout ensemble s'attacherent à la Croix, & la ceremonie faite, comme chacun se retiroit elles se retirerent aussi ; Mais où ? Dieu le sçait, qui les auoit amené.

S. Eutrope de Briues.

A

On tint cecy pour quelque presage miraculeux, veu que cette solemnité echeut le iour de saint Pierre martyr, au mois d'Auril, où les Auettes n'ont point encore fait ordinairement l urs reiettons : D'où Bernard Guido, lequel auoit appris cette merueille des Religieux mêmes, qui en furent temoins oculaires, veut inferer que ce lieu deuoit être pour des abeilles mystiques, lêquelles departiroient aux peuples le miel de leur sainte doctrine, & la cire de leurs bonnes actions, pour être comme des lumieres ardantes, & eclairantes à leur prochain.

B

Cette grande partie du Couuent, qui contenoit sous vn même toit le Dortoir, le Refectoire, la cuisine, & autres officines fut acheuée sous le Pere Helie de la Pestoire, natif de Briues, l'an mil deux cens septante trois, par les Aumones du venerable Prelat, Dom Aymeri Euêque de Limoges, lequel venant à deceder, legua la somme de quatre mille souz tournois, à nôtre Couuent de Briues. En suitte l'an 1275. le Pere Aymar de Seguin, natif de saint Pardoux, commença le Chapitre, & acheua tout le Cloitre de pierre de taille, qui couta trois mille souz & trente cinc liures. Vint ans apres le Pere Iean de Chastanc, commença l'Infirmerie, & la grande Eglise. L'Illustre Seigneur Pierre de Maumort, comme fondateur du Couuent, auec sa femme Madame Bertrande, y mirent la premiere pierre 1279. & l'an 1283. le Pere Iean de Ville Neuue Prieur, fit venir vne fonteine dans le Couuent par vn grand Aqueduc.

C

Nos Religieux fleurirent en cette maison auec tant d'opinion de sainteté, que n'etans pas encore bâtis, Madame Huguette de Castres y voulut être enterrée.

Auant les ruines du Couuent, son sepulchre se voyoit au Cloitre contre la porte de la Sacristie. C'etoit vne vertueuse & puissante Dame, qui passa les iours de sa vie dans l'oraison, la penitence, & les aumones. Ses exemples rauissoiẽt tous ceux qui la conuersoient. Son cœur bruloit incessamment des flammes de l'amour diuin. Ce fut elle qui logea lontems nos Peres, & qui les aymoit fort tendrement. Quand Dieu l'appella de ce monde, l'on vid pendant la nuit qu'elle mourut, vn Globe de feu, d'vne grandeur & grosseur enorme sur sa maison, laquelle faisoit vn soleil pendant les tenebres, & ce Globe ayant ietté lontems ses feux & sa lumiere sur la maison, au point que cette belle ame partit de son cors, il prit sa route vers le Ciel, s'y eleuant doucement, pour marque du lieu qu'alloit posseder cette sainte ame. Plusieurs furent temoins oculaires de cette merueille, & la rapporterent au Pere Bernard Guidonis ; mais entre autres vn saint homme, dont il a voulu cacher le nom, luy deposa la même chose, l'an 1305. au mois de Iãuier, lors qu'actuellement il ecriuoit la fondation de ce Couuent. Ce fut quelques ans apres la mort de cette vertueuse Dame, car elle tre-

D

passa le iour des onze mille Vierges l'an 1266. à S. Bouite, & son cors fut porté solénellement à nôtre Couuent de Briues, ainsi qu'elle auoit ordonné. Ce Couuent a eté fort honoré de tres illustres personnages, dont nôtre 4. volume grossit assez tous ses cayers.

Vn Chapitre General y a eté celebré 1346. il subsista dans son ancienne Majesté, iusques à ce que le sieur de Vibans ayant appris qu'il y auoit vne celebre argenterie, pour le grand nombre de precieux reliquaires, excita vne sedition dans la ville; detruisit le Couuent, & vola tout ce qui etoit de plus riche. L'on y faisoit grand cas d'vne relique de saint Iean Battiste, par laquelle Dieu faisoit tant de miracles, que tous les peuples accouroient chez nous. Cet insigne voleur etoit heretique, & fit plusieurs autres degâs en nos Couuēs du Lāguedoc & de la Guyēne.

L'heresie neanmoins ayant eté repoussée de cette ville, nos Religieux ont repris vne autre place dans la ville qui est l'Eglise de S. Liberat, où ils trauaillent chaque iour à reparer leurs pertes. Il paroit encore assez magnifique dans ses ruines, que peut être Dieu releuera, quand la vie reguliere fleurira dans tous les Couuens.

Fondation du Couuent de saint Iunien, Diocese de Limoges.

TITRE III.

SAint Iunien, petite ville du Limosin, honorée d'vne Eglise Collegiale, souhaitta comme Briues le secours de nos Peres. L'an 1290. les Peres Pierre de Virol, & Iourdain Panté, natifs tous deux *de Rupe Cauardi* de Roche Choüart, ûrent la commission de traitter auec les habitans du lieu, pour y fonder vn Couuent. Aussitot nos Peres de Limoges s'opposerent à ce dessein, craignans que leur Couuent ne souffrit quelques incommodités, par le voisinage de cettuycy: neanmoins les deux sudis Peres ayans cet affaire à cœur, exciterent tous les principaux de la ville, à ecrire au suiuant Chapitre Prouincial, qui se deuoit tenir à Beziers. Les Chanoines ecriuirent leur lettre, les beneficiers de la même Eglise la leur, les Prebendiers & autres officiers ecriuirent aussi separement, & enfin les bourgeois. Toutes ces quatre lettres n'etoient distinctes qu'en la signature, & disoient vne même chose, dont voicy la teneur qui fait beaucoup à la gloire de l'Ordre.

S. Iunien de Limoges.

Contenu de ces quatre lettres

Religiosis viris, in Dei filio sibi charissimis Priori Prouinciali, ac Definitoribus Capituli Prouincialis apud Biterras celebrandi, N. N. N. volentes super his nobis complacere, salutem cum recommendatione humili & deuota

Certis indicijs cognouimus, quod ciuitates & villæ, ad quas vestri gratia pro inhabitando ibidem fœliciter declinastis, melioratæ sunt visibiliter tam in spiritualibus quā in temporalibus, tanquam à viris pacem petentibus, patriam illuminantibus, & liberantibus Dei populum de vinculis peccatorum, propter quæ vestrarum orationum & aliorum bonorum operum vestrorum volentes familiarius esse participes, visum est nobis bonum & vtile, vt supplicemus vestræ pro

nidentiæ & etiam charitati, vt dum A tempus pro vobis habetis, & nostra deuotio id requirit, ad villam sancti Iuniani Lemouicensis Diocesis deuotissimam Ordini vestro, & beneficam vobis placeat declinare, quia cũ gaudio & lætitia, nos, & populus, & Clerus, vt constat vobis, vos recipiet, & honorabit: Nam si differre volueritis, nociua erit vobis dilatio, vt credimus, & damnosa: Nam frequenter dictũ est, quod qui facere noluerit cum B potuerit, cum voluerit adimplere nequibit: Cum fratres sancti Augustini de nouo Lemouicas venerint, & cum nostra villa nostro iudicio præualeat alijs dictæ Diocesis, vt poteritis audire cum reuerendo Patre fratre Petro de Mulceone, quondã Priore Lemouicensi, ne dicti fratres vel alij vos præueniãt, caueatis. Terra enim circumiacens bona est & fertilis, in frumento, vino, & oleo, & populus humilis C ac deuotus. Hoc etiam est timendum, ne per viam aliam istud negotium quamplurimum fructuosum, impedimentum habeat, si per aliquorum negligentiam, vel per aliquorum de vestris opinionẽ indiscretam, tantum bonum & tam vtile differatur; & vt prædictum negotium bonum finem habeat, nos bona fide & palam & secreto D promittimus, illud nostris viribus iuuaturos, si in prædicto Capitulo optata gratia concedatur. Datum, & sigillis nostris appositis, die veneris ante festum B. Mariæ Magdalenæ, apud sanctum Iunianum in testimonium præmissorum 1291.

S. Iunien de Limages

F. Raymond d'Etranger, natif de Briues, fut le porteur de ces lettres, au Chapitre de Beziers, où le Pere Prouincial Bernard de la Treille, & les quatre Definiteurs, les Peres Pierre de Mouçon, Inquisiteur de Toulouze, F. Bernard de Iusico, Lecteur alors de Bordeaux, F. Berenger d'Alphand, Prieur de nos Seurs d'Aix, & F Berenger du Notar, Regent en Theologie, promirent de satisfaire aux demandes cõtenuës és lettres des Messieurs de saint Iunien; mais il en differerent l'execution à l'année suiuante 1292. Cependant les deux Peres commissaires pour cet affaire, gaignans touiours tems obtindrent par donation la maison des deux freres Iean Contorau & Ytier Contorau, dont l'instrument se void en Guidonis datté l'an 1292. le huittieme des Calendes de Nouembre. Elle etoit hors la ville, dans la ruë qui s'appelle communement de Salerne.

Cette acquisition faite, le P. Iourdain Panté se trouuant au Chapitre prouincial l'an 1292 au Couuent de Briues le iour de l'Assomption, obtint du pere Raymond d'Etranger, alors prieur de Briues, & Vicaire prouincial, l'acceptation du lieu en bõne forme, & la permissiõ de celebrer audit lieu la premiere Messe. Ce qu'il fit, & la dit de nôtre Dame le 3 iour de Nouẽbre, la même année, dont il fit faire vn acte, par main de Notaire, en presence de bons temoins. Toutes ces formalitez n'etoient que pour obuier aux oppositions de quelques peres de Limoges, qui souz bon zele ne pouuoient gouter cette fondation. En effet ils s'y comporterent auec tant de chaleur, qu'ils en firent suspendre l'execution l'espace de dix-huit ans. Mais enfin au Chapitre prouincial de Rieux, l'an mil trois cens huit, cet affaire etant remise sur le tapis, le pere

Bernard Guidonis, fut institué A Commissaire, póur informer s'il y auroit û quelque legitime empechement, qui ût pû rompre cette fondation, mais son inquisition l'occupant extrordinairement, il ne pût entendre à cette commission; il fallut attendre l'autre Chapitre Prouincial l'an 1309. à Perigueux. Là on donna la même charge aux Peres Guy d'Helie & Hugues de Monceraut, lêquels ayans examiné B tout, & fait leur rapport au Prouincial Guillaume des Anhains, il fit assembler quelques bons Canonistes, pour sçauoir si la nouuelle constitutiō du Pape Boniface huittieme, qui deffendoit l'acceptation d'aucun lieu, pour y batir vn Couuent sans sa permission & licence specialle, les obligeoit à ne point accepter ce lieu de saint Iunien, où nos Peres auoient commencé leur etablissement, auant qu'elle fut C promulguée. Ils repondirent que non, & ainsi le Pere Prouincial etablit audit lieu pour Vicaire Hugues de Monceraut, l'an 1309. le iour deuant les Ides de Septembre.

Il accepta cette charge, & souffrit beaucoup pour l'executer. Vn des Fondateurs se voulut retracter de sa donation, quelques Chanoines s'opposerent, mais nonobstant ces difficultez, le Pere Hugues D ayant obtenu licence de l'Eueque de Lymoges Guillaume la Sorta, il dit la premiere Messe dans le même lieu, qui auoit eté donné le cinquieme des ides de Nouembre 1309. en presence du peuple, des Consuls, des Chanoines, & quatre Peres de l'Ordre de saint François. En suitte dequoy le Chapitre Prouincial de Pamiers l'an 1310. accepta le Couuent, & fit nombre comme les autres Reguliers. On y assigna douze Religieux, que Monsieur de Limoges voulut introduire luy même solemnellement dans la maison, auec vne procession publique, & y fit prêcher en sa presence, puis donna cinquante liures de present à la maison le dix-settieme des Kalendes de Decēbre l'an 1310. Ce Couuent n'a pû fuyr la rage & eschapper les ruines des Heretiques, ils le desolerent entierement, & à presēt on l'a remis par les diligences, l'ardeur, & la pieté du Reuerend Pere Maitre Lauaur Docteur en Theologie de la faculté de Paris lequel y trauaille encore.

Du Chatenet ou Rouchoard.

Titre IV.

Roche Choüard, en latin *Rupes Canardi*, auoit autrefois dans son faux bourg qui s'appelle Castenet vne Abbaye des Chanoines Reguliers de saint Augustin, laquelle venant à deperir, les Heretiques s'emparerent en ces derniers troubles de leurs biēs, entre lêquels heretiques étoit le Seigneur du lieu, Vicōte de la ville : du depuis les lumieres de la foy reprenans vne seconde fois leur brillant dans les espris de ce Seigneur, il ût scrupule de retenir le bien de l'Eglise, & pour s'exemter des remors de sa conscience, voyant que les anciens Chanoines etoient decedez, & que ceux qui pouuoient y pretendre ne pensoient aucunement à cela, il destina l'Ordre de saint Dominique pour heritier; le Pere d'Albye fut

S. Iean de Roche Choüard.

l'instrument de Dieu par cet effet; A ou il remit en état le bien de cet ancien prieuré, & fit reünir en Cour de Rome quelques Chappellainies à iceluy, & le tout à l'Ordre. En suitte il y batit, & a edifié de font en comble, excepté l'Eglise dedié, à saint Iaques l'Apôtre, vn Couuent tout entier, où douze Religieux sont honettement entretenus. C'est vn des progres de l'Ordre l'ā 1628.

B

Fondation du Couuent de Rodez ville Episcopalle.

TITRE V.

S. Raymond de Rodez.

L'An 1282. les Religieux de saint Dominique se presenterent aux habitans de la ville de Rodez, pour auoir moyen de les seruir dans les fonctions Apostoliques de leur C Ordre, & pour cet effet d'auoir vn Couuent en leur ville pour s'y retirer; leur offre trop auantageuse pour le bien spirituel de leurs ames, fut tres-agreable à tous, & ils leur donnerent vne place pour y batir, l'on tient que Messire Georges de Raté fut le fondateur: l'on void sa tombe qui est eleuée au milieu du cheur deuant le pulpitre: D ses armes sont vn ecusson fēdu en 2. pars qui portēt vn chateau & deux ras. Plusieurs autres bien-facteurs ont contribué aux batimens veu qu'à la porte de l'Eglise l'on y void trois sortes d'armes. Quoy qu'il en soit, Frere Bernard de Iaol natif de Millaud tres affectionné pour cet euure porta les bonnes volontez de la ville au Chapitre Prouincial de Mont-pelier l'an 1283. lêquel les accepta, & institua pour Vicaire Frere Bernard de la Tour de sa ville d'Arles auec cinc autres Religieux. L'année suiuante le Chapitre Prouincial de Perpignan accepta le Couuent pour regulier & formé, & institua pour premier Prieur Iean de Verriers, lequel accommoda ce Couuent pendant son prioré de plusieurs batimens, & autres choses necessaires à la vie Reguliere. L'Eglise est maintenant dediée à saint Raymond par vne tradition immemoriale.

Il y a vne machoire de saint Dominique auec vne dent. Quelques ossemens assez notables de saint Pierre Apotre, de saint Barthelemy, de saint Etienne, de saint Sebastien, de saint Laurens, de saint Eloy, de saint Crepin & saint Crepinian. Item il y a vn os de sainte Luce qui fait plusieurs miracles. Item vn os du bras de saint Antoine, sur lêquel on fait souuent iurer en iustice. Item de la Couronne de Iesu-Chrit & de la vraye Croix. Entre les sepultures, vne des plus notables est celle du Pere Berenger de Landorra de la tres illustre maison des Comtes d'Estin, principale noblesse de Roüergue. Il fut deux fois Prouincial de la Prouince de Toulouze, & enfin l'an 1312. fut elû General de tout l'Ordre; Depuis cinc ou six ans la reforme de nos Peres de Toulouze s'y est heureusement etablie, & y fait de grans progrez. On y a decouuert les tombeaux des deux grans interpretes & defenseurs de la Doctrine de saint Thomas, de Siluestre de Ferrare General de l'Ordre, & de Capreolus, mais par ce que le Couuent de Rhennes conteste le premier, nous en parlerons à la fondation du sudit Couuent.

A

Fondation du Couuent de Millaud Diocese de Rodez.

TITRE VI.

L'An mil deux cent septãte huit quelques Religieux furent destinez à la ville de Millaud en latin *Amilianum*, qui est du Diocese de Rodez, pour voir si l'Ordre pourroit s'y etablir: ils en virent & preuuerent aux Peres du Chapitre Prouincial de Castres 1279. la possibilité, eux mêmes y ayans achetté vne place Le Chapitre l'accepta, & pour y ietter les fondemens d'vn Couuent, y deputa pour Vicaire, le Soupprieur de Mont-pelier, qui êtoit Guillaume de la Roche, auec dix autres Religieux, sçauoir est huit Prêtres & deux Freres Conuers: Tous s'y employans à proportion des talens que Dieu leur auoit donné, le Couuent fut baty dans deux ans, en sorte que le Chapitre Prouincial, qui se tint l an 1282. à Carcassonne le iour & feste de saint Iacques le Maieur, l'accepta pour regulier & qui entroit au nombre des autres Couuens. Il a subsisté dans son ancien lustre iusques à l'an 1572. où les Heretiques se rendans maistres de Millaud, Nime, & Aubenaz, le ruynerent & demolirent. On n'a pû le releuer comme plusieurs autres, par ce que les Heretiques se sont toujours fort cantonez dans la ville, mais enfin notre inuincible Louys treizieme, êtant heureusement venu à bout d'eux l'an 1629. nos Peres y furent l'année suiuante, & du depuis ont trauaillé toujours pour sa reparation.

Fondation du Couuent de Cahors ville Episcopale.

TITRE VII.

S. Louys de Cahors.

CAhors est vne belle ville, celebre, & la capitale du pays de Quercy, siege d'Euêché, distante de Toulouze enuiron quatorze lieuës, & à set de Roquemadour: il y a vne florissãte Vniuersité, & elle est fort remarquable par la naissance du Pape Iean vint deux qui s'appelloit Iaques de Cahors. Là nos Peres furent appellez de Limoges, par le Reuerendissime dom Guillaume de Cardaillac Eueque de Cahors, & le venerable Ponce d'Anteiac Sacristain pour lors de l'Eglise Cathedrale, dont il fut apres Euéque. Le bien-heureux Pierre Ceyllan Prieur alors de Limoges, & Ponce des Montaignes y vindrent, & se logerent chez vne Dame fort vertueuse, qui s'appelloit de Contoret attendant l'occasion de trouuer & achetter vne place. Dieu leur en trouua vne sans qu'ils furent en peine de l'achetter.

Car le Medecin de la ville Messire Arnaud rauy de la sainteté & de l'exemple de ces deux grans personnages, fut inspiré de parler hardiment au sieur Raymond Benedicti, fameux & riche Bourgeois de la ville, lequel agonizoit, afin qu'auant son decez il fit ce bon euure, de donner à nos Peres vn sien grand Iardin, qui étoit proche de l'Eglise de saint Desir dans la ruë de Fordane hors la ville, à quoy le malade consentit, & le Medecin en donnant auis aux sudis Peres, ils le

S. Louys de Cahors.

vindrent visiter auec le venerable Ponce d'Anteiac; & luy tenant parolle, leur fit la donation autentique de cette place : mais dautant qu'elle releuoit en fief de l'Eglise Catedrale, le sudit Ponce d'Anteiac y fit consentir dom Guillaume de Gordon, alors Prieur d'icelle, & tous les Chanoines.

Cette place obtenuë, & depourueüe neanmoins de batimens, Dieu qui auoit commencé, voulut acheuer la benediction entiere, inspirant fortement Messire Amabuyn, de Quebrayte, Archidiacre de Figeac, & Prieur de l'Eglise de saint Desir, qui étoit contigue à la place nouuellement aquise, de la leur prester auec toutes les maisons dependanets, pour y loger, & chanter l'Office iusques à ce qu'ils ûssent edifie leur Eglise, & leur nouueau Monastere. Sur laquelle courtoisie ils y entrerent l'année 1216. la veille de saint Thomas l'Apotre, & y demeurerent enuiron vn an: Pendant iceluy on fit quelque petit logement en la place sudite, & nos Peres s'y étans retirez, ils batirent auec le tems vne belle Eglise, qui fut par succession de tems dediée à saint Louys, & vn Couuent assorty de tous ses officines, où ils demeurerent trente six ans.

Comme neanmoins ils étoient hors la ville, & demeuroient fort solitaires, sans pouuoir assister commodement le prochain, selon les fonctions de nôtre Ordre, le sieur Arnaud Beralli leur offrit vne belle place dans la ville proche l'Eglise de saint Pierre de la Orta *des iardins* contre la riuiere du Lot auec cent liures tournois, pour commencer à batir. Nos Peres accepterent sa bône volonté & ses bons effés l'an A 1261. mais ils ne voulurent pas y demeurer incontinent, iusques à ce que le consentement de Madame la Prieure de nôtre Dame de la Daurade qui est à Toulouze, interuint, dautant qu'elle auoit forces droisen plusieurs appartenances de cette place du Prieur Arnaud : l'affaire étant d'importance, & ce consentement enueloppant en soy la deuotion de l Eglise de saint Pierre B des Iardins, de son Cimetiere & de plusieurs terres voisines, on ût recours au Reuerendissime Archeueque de Bourges, dom Philippes singulier amy, Patron, & bien faicteur de l'Ordre, lequel supplia l'Euêque de Cahors d'employer son credit, & sa bonne volonté pour nous, enuers ladite Superieure, & la recompenser de quelque autre chose. Il le fit, & tout reüssit C selon que nos Peres souhattoient. Ils ûrent le consentement desiré, l'Eglise de saint Pierre leur fut donnée par dom Barthelemy Euéque de Cahors, & son chapitre, du consentement de dom Philippes Archeuêque de Bourges, le cimetiere pareillement, & ce qui luy étoit contigu vers le puy de Route, leur fut accordé auec vne pleine & pacifique iouyssance.

Cependant Monsieur de Cahors, D du consentement du sudit Archeuêque, & de son Chapitre de Cahors, donna pour recompense à la Reuerende Mere prieure sudite, l'Eglise de saint Georges, size à deux lieuës de la ville *In ripa Oci*, à la riue d'Oc, ainsi qu'il apparoit, par les originaux qui furent dreslez autentiquement à cet effet.

Apres que cet affaire fut terminée, nos Peres y commencerent de bâtir, & le sieur Arnaud Berralli heritier

heritier de l'autre Arnaud Beralli, qui auoit donné la place, fit batir le chapitre à l'endroit, où par auance on auoit enterré le sudit Arnaud comme Patron & Fondateur du nouueau Couuét. Il y ût l'an 1264. des batimens suffisans pour y loger nos Peres, ce qui les obligea d'y transferer les os de leurs freres qui étoient decedez, & les cors de ceux qui étoient enseuelis auec eux, le iour de la chaire de saint Pierre qui étoit alors le premier Dimanche de Carême, de la même année 1264. etant alors Prieur Arnaud d'Orguel.

En peu de tems on y batit vn magnifique Couuent, auquel on tint vn Chapitre General l'an 1319. & lequel à subsisté iusques aux dernieres guerres, où les habitãs pour la deffense de la ville contre le feu Roy Henry quatrieme d'heureuse memoire, le razerent auec celuy des Peres de saint François. Il y en a encore de beaux vestiges, & nos Peres s'employent à le remettre sur pié.

Fondation du Conuent de Figeac Diocese de Cahors.

Chapitre VIII.

Dans le ressort du Diocese de Cahors, la ville de Figeac se trouue, laquelle donna place à nos Peres l'an 1251. où le Pere Iean de Iauuies fut étably Vicaire, auec quelques autres, pour menager les batimens necessaires à vn Couuent Regulier : il s'aquitta de cette charge auec tant de benediction, que l'an mil deux cens cinquante quatre le Chapitre Prouincial de Touloze receut auec ioye le fruit de ses trauaux, acceptant le Couuent qu'il auoit baty pour regulier & formé, le iour de la Natiuité de nôtre Dame, & le même Ieã de Launie y fut institué premier Prieur. L'Eglise est dediée à saint Pierre martyr, & le Couuent a éprouué la rage des Heretiques, cependant on trauaille tous les iours à sa reparation.

Fondation du Couuent de saint Louys à Alby.

Chapitre IX.

Cette ville qui auoit tant couté de sueurs & de fatigues à saint Dominique, meritoit bien d'être honorée & assistée de ses enfans, mais les Heretiques y étans puissans, nos Freres n'auoient pû s'y domicilier, iusques à tant, que le Chapitre Prouincial de Perpignan l'an 1275. au iour même du bien-heureux Patriarche saint Dominique, resolut d'y enuoyer quelques deputez pour y menager vn Couuent. Ils furent neuf de trouppe, dont le Pere Guillaume Vital fut le chef & Vicaire, Leur seiour ne fut pas inutile ; ils y obtindrent vne place qui étoit dans la ville, & en suitte le Chapitre General celebré à Paris l'an 1276. ordonna, que le Prouincial & les Definiteurs la pourroient accepter s'ils vouloient. Ce qu'ils firent dans la même année, au Chapitre Prouincial qui fut celebré dans la ville d'Agen, le iour de l'Assomption de nôtre-Dame. Là non seulement ils accepterent cette place, mais le Cuuent étant

S. Louys d'Alby

S. Louys d'Alby.

déja suffisant pour douze Religieux, ils le mitent au nombre des autres, & y instituerent pour premier prieur Bernard de Boyacs.

Luy voyant cette place trop étroitte, pour les fonctions de la vie reguliere, & la commodité des Religieux, demanda aux Consuls & principaux de la ville, de leur vouloir accorder l'Ancien Hopital qui étoit hors la ville, vis à vis de la porte nommée la Rondelle, en latin *Rhodanella*. Il obtint sa demande, B pourueu que dans le lieu où ses Religieux demeuroient, il y fit autant de batimẽs qu'il y en auoit actuellement dans l'Hopital. Cette cõdition acceptée, les Religieux quitterent leur premiere demeure, & vindrent au lieu qui étoit l'ancien Hopital, où à present ils sont encore. Ce Couuent n'a point û d'autres fondations que les trauaux des Religieux mémes.

Le premier prieur en quatre ans qu'il fut en charge, commença & auança fort le Dortoir, le second frere Bernard de Gautier Toulouzain en vn an de prioré l'acheua. Le troisieme F. Pierre de la Fabrique d Orthez en quatre ans fonda & acheua quasi le Refectoire. Le 4. frere Guillaume de Clement, en autant d'annés fit l'hospice, garny D de tout ce qui luy étoit necessaire; le cinquieme frere Raymond de Blerger de Castres, fit en deux ans de charge le Chapitre, & le fit peindre au dedans. Le sixieme F. Guillaume de Benard de Gaillac, l'Apotre des Constantinopolitains, commença la grande Eglise; Monseigneur d'Alby Bernard de Castenel mettant la premiere pierre auec grande solemnité, reuetu des habis pontificaux, assisté de ses officiers, A suyui des Chanoines de l'vn & l'autre Eglise, des Religieux, & d'vn grand nombre de peuple.

Bernard Guidonis écriuain de cette fondation se presente pour temoin oculaire, étant alors lecteur, & faisant à cette solemnité l'Office de Sou-diacre. L'Eueque ne donna rien pour lors, mais quelques iours apres, deux Bourgeois d'Alby ayás eté trouuez Heretiques, leurs biens furent confisquez a l Eueque, & lui en fit vne auance au Couuent, qui étoit de mille liures tournois. Auec cette somme, qui étoit fort notable pour lors, on acheua l'Eglise. Le settieme Prieur, F. Arnaud Guidonis en 3. ans de commandement fit faire la grande cloche de l'Eglise, & enuironner tout l'enclos d'vne muraille forte de brique.

Le huit & neuuieme Prieurs n'ayans gouuerné chacun seulement C que huit ou neuf mois, ne firent rien de notable, mais le dizieme F. Falcon de saint George en vn an & 3. mois de prioré fit ce grand cors de logis, qui est entre le chapitre & le Dortoir, auec la Bibliotheque voutée, haussa le chapitre, acheua & garnit richement la Sacristie, & fit vne bonne partie du Cloitre. Il fut assisté de plusieurs confiscations, que l'Eueque & les Inquisiteurs lui donnerent, lors qu'ils decouuroiẽt quelques Heretiques. Le nombre monta iusques à 25. dont les biens furent employez pour les Eglises. Ainsi dans 25. ans le Couuent fut tout acheué. L'Eglise est dediée au Roy saint Louys, non qu'il en soit fondateur, mais à cause de la deuotion extrordinaire, que l'Ordre cõserue toujours à ce grand Monarque. L'occasion auoit pû être, que cette Eglise ayát eté fõdée l'an 1253.

le Dimanche dans les Octaues de saint pierre & saint paul, & acheuée l'an 1297. qui fut l'année de la canonization de saint Louys, on luy donna le saint pour Patrō & & protecteur. Il y a aussi eu de tres grans personnages qui doiuent leur naissance dans la Religion à ce Couuent: il a eté preserué de la rage des Heretiques, & ainsi nous le voyons encore dans son ancienne splendeur. Il y a trente ans que la vie reguliere y a eté retablie, & est vn Couuent de benediction à ceux qui souhaittēt vne vie moderée, de l'actiue pour le salut des ames, & de la contemplatiue pour vaquer à l'Oraison & l'etude.

L'enclos est si beau & delicieux qu'il y a de tres beaux Iardins, fort belles vignes, vergers, collines, ruisseaux, & ce que l'innocence de la nature peut fournir pour diuertir les sens. I'y ay demeuré quelques iours, & en ay veu ce que ie dis. Quant aux persecutions que nos Peres y ont enduré, nous en auons parlé dans nôtre liure des martyrs.

Fondation des Couuens au Diocese de Mende.

TITRE X.

A Murat Diocese de Mande, Monseigneur l'Euêque a receu nouuellement nos Religieuses, & leur a permis d'y fonder vn Monastere. La Reuerende Mere du Gouuernet y trauaille, selon le zele que Dieu luy a donné pour la dilatation de l'Ordre de son Patriarche saint Dominique.

Maruegue ou Marueiols.

Au pays de Giuaudan se trouue Maruegue; en latin *Marologium*, du Diocese de Mende, en latin *Mimiatum*, petite ville, où nous auons vn Couuent dont la place fut acceptée l'an 1283. au Chapitre Prouincial de Monthelis, le iour de sainte Marie Maddeleine, & l'an suiuant 1284. au Chapitre Prouincial de Marseille, le Couuent qui y fut baty, fut receu & admis au nombre des autres pour Regulier & formé, dont le premier Prieur fut Iean de Baumely, & seize Religieux assignez, dont les noms sont dans Bernard Guidonis. Il a eté ruiné par les Heretiques, & on le rebatit à present. *S. Louys d'Alby.*

Fondation du Couuent de saint Vincent de Castres ville Episcopale.

TITRE XI.

LES enfans de cet Heros de l'Eglise, & vaillant Capitaine des Armées du Seigneur, Simon Comte de Mont-fort, ayant herité non seulement les biens, ains encore sa pieté & son affection vers N. B. P. Saint Dominique & son Ordre, Philippe le Ieune son petit fis, baron & souuerain Seigneur de l'Albigeois, & de plusieurs villes conquises au Leuant par son grand Pere, s'offrit à nos Religieux pour leur faire auoir dans la ville de Castres l'Eglise de saint Vincent martyr, où reposoit le cors de cet illustre soldat & leuite de Iesu-Christ, & non seulement cette Eglise, mais encore toutes les appartenãces d'icelle, dont iouïssoient les Chanoines, que Simon Comte de Montfort son grand pere y auoit autrefois doté, & fait etablir par le saint Siege.

S. Vincent de Castre.

Ce qui obligea le Prince de faire A cet offre a nos Peres, fut que son grand Pere ayant contribué liberalement à l'entretien de douze Prebendes, les Chanoines cependant étoient en fort petit nombre, ne seruoient plus à l'Eglise, & se retiroient ailleurs : il y en auoit même quelques vns lêquels étoient au seruice de l'Euêque d'Alby, & les Moines de saint Benoit étoient obligez pour le zele qu'ils auoient B de la sainteté de ce lieu, de suppleer à leur defaut. Ce desordre fit ouurir les yeux au Prince pour y remedier, & il vid par là iour d'obliger nôtre Ordre, procurant à nos Religieux la donation de cette Eglise, pour les établir dans cette ville de Castres qui étoit vne de son Domaine.

Comme ce lieu dependoit en partie de Monsieur d'Alby, lequel y pretendoit iurisdiction, à cause C que c'etoient des Seculiers qui le seruoient, & en partie de l'Abbé & des Religieux de saint Benoit qui suppleoient au defaut des Seculiers, le Prieur voulant executer son dessein, s'addressa premierement à Monsieur l'Eueque d'Alby, & il en obtint l'enterinement de sa demande : la bonté même de ce Prelat fut telle, qu'il obligea D doucement les Chanoines de consentir, à ce que ce lieu nous fut dôné ; l'acte public en fut passé par apres dans son palais episcopal l'an 1258. le cinquieme des Calendes de Iuin, en presence de personnes fort qualifiées, & de quelques vns de ses Chanoines, dont l'vn fut Messire Raymond de Rocozel, du depuis Euêque de Lodeues. Ceux qui receuoient la donation de l'Eueque au nom de tout l'Ordre par vne procuration speciale, furent Guillaume Raymond, Pierre Petit, Bernard de Rocozel frere du sudit Chanoine, & Pierre de Gran-Ville, le Notaire s'appelloit Isaone de Garenzan, lequel apres quelques années prit heureusement l'habit de l'Ordre.

Apres cet octroy, le même Seigneur poursuiuit la même donation du coté des Religieux, leur promettant vn fons equiualent à ce qu'ils pouuoient retirer de cette Eglise. Du commencement ils n'y voulurent point entendre, mais enfin ils s'y accorderent, & firent vne cession autentique l'an 1258. le troisieme des Nones de Iuin, entre les mains du sudit Pierre Petit, & Frere Bernard du Cap d'Estang, dans le Cimetiere de la sudite Eglise, presens le Comte Philippe, l'Archidiacre de la Vane, & le Iuge presidial de Castres.

Ces deux concessions ne semblās pas suffisantes à nos Religieux, pour être pacifiques possesseurs d'vn lieu si saint, ils supplierent le sudit Comte, d'employer son credit & sa faueur aupres de sa Sainteté, pour en auoir vne confirmation Apostolique Ce qu'il fit en telle diligence, que le Pape Alexandre quatrieme l'expedia la même année, l'an mil deux cens cinquante-huit, le huittieme des Ides du mois d'Aout à Viterbe. A quoy seruit beaucoup l'instance, que le pieux & affectionné Prince en fit, coniurant le souuerain Pere, de luy octroyer cette grace, pour reconnoissance des seruices de ses Peres, & du sang que son grand pere & son Pere auoient epanchez pour la deffense de l'Eglise.

Nonobstant cette confirmation A du saint Siege, les Religieux vindrent à se retracter, & il fut necessaire que le Pape depêcha vn autre Bref a Messire Guy de Foulqueys, dit en latin *Guido Fulcodij*, pour lors Euêque du Puy en Auuergne, par lequel il luy enioignit de mettre nos Peres en possessiō de ce lieu, nonobstant opposition ou appellation quelconque, auec droit d'appeller a son ayde, pour l'execution B de ces patentes, le secours du bras seculier. Fait à Viterbe, l'an mil deux cens cinquante huit, le douzieme des Kalendes de Septembre. L'Euêque du Puy s'aquitta de sa commission, auec autant d'autorité que de prudence, depechant en diuers lieux quelques excommunications foudroyantes, contre ceux qui s'opposeroient aux volontez du saint Pere, & suppliant les Seigneurs desdits lieux, de prêter C main forte pour ce même dessein.

Cela obligea les Moines de ne faire plus de resistance, & de passer vn nouueau concordat entre eux & nos Peres, leur cedant la sudite Eglise, & toutes ses appartenances, pour en iouyr paisiblement, à la reserue de quelques conditions honoraires qui leur furent accordées. Fait à Castres au Chapitre de la suditte Abbaye mil deux cens D cinquante huit, le settieme des Calendes de Decembre, en presence de plusieurs temoins par main de Notaire.

En suitte de ce dernier accord, le Comte Philippe pour ne manquer à sa parolle, donna pour rente annuelle aux sudis Religieux, la somme de dix liures tournois, sur deux Moulins assiz sur la riuiere de la Durance, auec les aquets de plusieurs drois en diuerses places. Fait au Chapitre de l'Abbaye, l'an mil deux cens cinquante-huit, le settieme des Ides de Decembre.

S. Vincent de Castres.

Du depuis nos Peres prenans possession de ce lieu tant desiré, firent qu'au premier Chapitre Prouincial qui se tint l'année mil deux cés cinquante neuf à Mont pelier, le iour de nôtre glorieux Pere saint Dominique, on ratifia toutes les conuentions qui auoient eté passées, entre les Religieux de saint Benoit & eux; & cela par vne specialle autorité que le Reuerendissime Pere General, qui etoit le bien-heureux Humbert, en auoit donné au sudit Chapitre.

Ainsi reüssirent fort heureusement les pieux desseins du genereux & tres deuot Prince le Comte Philippe de Mont-fort, lequel Dieu voulut consoler de la solemnelle reception que l'Ordre fit de ce Couuent au Chapitre Prouincial de Marseille, le iour de sainte Marie Maddeleine, l'an mil deux cens soixante. On y enuoya pour premier Prieur le tres vertueux & Religieux Pierre d'Hyspan auec les autres officiers d'vn Couuent entier & parfait. Quand ils y furent arriuez, ils en prirent possession auec grande solemnité, dans la même année le lendemain de saint Augustin. Ils firent vne procession, à laquelle voulurent assister en personne M. Bernard de Combret Euêque d'Alby, le Comte Philippe de Mont-fort, quantité de Seigneurs & Barons du pays, tout le Clergé, & la plupart du peuple de Castres & des enuirons.

En suitte de cette prise de possession auec tant de solemnité, plusieurs contribuerent à la fabrique

S. Vincent de Castres.

des batimens, & l'entretien des Religieux, & entre les autres, cet illustre Prelat Guy de Foulqueys, lequel fut depuis Archeuêque d'Ambrun, & en suitte Pape nommé Clement IV. Cettuy-cy leur donna du consentement & aueu de l'Euêque d'Alby, vne grande place qui seruit de fons, auquel on bâtit vn Cloitre, & benit vn Cimetiere qui etoit autrefois le Chapitre. Et d'autant qu'il y auoit quelque debat entre l'Euêque d'Alby & les Religieux, touchant la suditte place, le même Guy se voyant au comble de l'autorité Apostolique, fit vne donation nouuelle du même lieu à nos peres, suppleant de la plenitude de la puissance Apostolique, à tout ce qui auroit pû manquer à la premiere donation, à ce que iamais l'on n'oza plus inquieter les Religieux possedans. Fait à Peruze l'an mil deux cens soissante cinc, le dixieme des Calendes de Feurier.

Ce Couuent fut depuis si auguste, & en telle estime, à cause des reliques du glorieux martyr saint Vincent, que plusieurs personnes de haute naissance y choisirét leur sepulture. Le sudit Prince Philippe de Montfort, ayant suiui les exemples de son grand pere, pour la conquette de la terre Sainte, & mourant au lit d'honneur deuant Tunis, incontinent qu'il y fut arriué dans la même année mil deux cens soissante, qu'il assista, comme nous auons dit, à cette procession de nos Peres; il commanda qu'etant mort, on decharnât tous ses os, & qu'on enseuelit la chair qui les enueloppoit, au lieu où il se trouuoit; mais qu'on transportât ses os à l'Eglise de saint Vincent de Castres. Ce qui fut executé par le sieur Germond de Burlat, qui les apporta d'outre mer l'année suiuante, qui fut mil deux cens soissante-vn, le lendemain de la Natiuité de nôtre Dame, en presence de Madame sa femme, & de toute la noblesse du pays.

Auant la rage des heretiques de ce tems, qui ont ruiné & saccagé ce lieu saint, on voyoit son sepulcre du côté de la Sacristie, à main gauche des reliques de saint Vincent, auec ces vers du stile & du tems ancien.

In cœlum recipi de forti Monte Philippi,
Fac animam Christe: flos militiæ fuit iste.
Largus, formosus, humilis, sapiens, animosus,
Militiæ Rector, Caroli vice pugnat vt Hector.
Ordinis inuentus non est ita verus amator,
Huius Conuentus fundator & ædificator.
Tunicij moritur, solemniter hic sepelitur.
Continet hæc fossa tanti Domini cor & ossa.

Outre cet Epitaphe, celle de son fiz nommé Simon de Mont-fort suiuoit immediatement, lequel etant employé dans les guerres de l'Apoüille, y mourut l'an mil deux cens septante cinc, le neuuieme des Calendes de Feurier, & voulut que son cors fut apporté dans la même Eglise; ce que fit le Reuerend Pere de Boiac, lequel l'auoit suiui.

Vis a vis de ces deux sepulcres, il

y en auoit vn autre, à l'extremité du cheur droit, qui etoit de Madame Ieanne, fille du Comte de Mirepoix, femme de feu Philippe de Montfort, & mere de Simon de Mont-fort, laquelle deceda l'an 1284. le troisieme des Calendes de Iuin.

Le pere, la mere, & le second fiz ayans voulu que leurs cors reposassent où leurs cœurs auoient logé toutes leurs affections, l'ainé qui etoit l'heritier des grans biens & possessiōs de son Pere, & lequel se nommoit Dom Iean de Montfort Comte d'Esquilcac & de Mont Caueaux, Baron de l'Albigeois, Chambrier du Royaume de Sicile, voulut aussi que ses os attendissent la resurrection generalle au même lieu que ses pere & mere. Ce qu'ayāt declaré sur l heure de sa mort, qui fut l'an mil trois cens, le premier iour d'Octobre à *Foggia* dans l'Italie, nos Peres furent enuoyez de France en ce lieu, quatre ans apres sa mort, pour enleuer son cors, ne l'ayant pû faire du tout auparauant.

L'ayant heureusement enleué, ils le conduirent autant heureusement à Castres, auec vne consolation extreme de leur ame; d'autant que ce prince n'ayant mené d'autre vie pendant le seiour qu'il y fit, que celle d'vn Ange, ils trouuerent son cors tout entier & aussi frais, que le premier iour qu'il fut inhumé, de sorte méme que Madame Leonor de Mont fort sa seur Comtesse de Vandôme, qui ne l'auoit pas veu de lon-tems, le reconnut aussitôt, nommement à vne cicatrice qu'il portoit au visage, dés ses plus basses années.

Auant qu'on fit auec solemnité ses obseques, le cors reposa quelque tems à nôtre Monastere de Proüille, & la pompe funebre preparée, il fut porté magnifiquement à Castres, & des portes de la ville iusques au Couuent, il fut conduit auec la procession solemnelle de nos Peres, des Religieux de saint Benoit, de Citeaux, de saint François, & d'autres, auec tout le Clergé, suiui de M. le Marechal de Mirepoix, de Madame sa femme Constance de Foix, & de tous les Seigneurs du pays. Son tombeau fut aux piés de sa mere, vis à vis du sepulcre de son pere, auec cet Epitaphe.

S. Vincen de Castres.

Est hic donatus I. de Montfort requiei
Defensor fidei, vir in armis valde probatus:
Iustum plange virum, largum sensuque profundum
In vita mundum, probat hoc vnum bene mirum,
Corpus quod iacuit annis multis tumulatum,
Absque fœtore fuit, solidum, non incineratum.
Castris translatum, iacet hic in honore locatum.
Ad plantas matris è regione patris.

S. Vincent de Castres.

L'Inuention admirable du cors de saint Vincent martyr en ce Conuent, depuis que nos Peres y furent etablys.

TITRE XII.

LA France, l'Arragon, & le Portugal, se contestent pour la possession de ce precieux thresor. Maluenda qui n'auoit pas l'ancien manuscrit de Bernard de la Guyonne, traittant de ce point en ses Annales à l'an 1184. au chapitre sizieme, ne se met en peine que d'accorder le differend de Valence dans l'Arragon, & de Lisbõne dans le Portugal. Là il rapporte l'opinion des plus graues & exactes historiens d'Hespaigne, sçauoir est, Ambroise Moralez, Iean Mariana, & Luce André de Rezend, lequels apres auoir bien recherché dans les plus anciens Ecriuains du pays, disent auoir trouué dans vn certain nommé Bazis, Maure de nation, Auteur de grande foy, que le cors de ce grand Martyr & Leuite demeura dans Valence, depuis son martyre iusques à l'an sept cens cinquante neuf, tenu fort religieusement, & honoré de tous les Chrétiens, & à cause de ses grans merites, & à cause des grans miracles que Dieu faisoit à son sepulcre continuellement.

Ce qui cessa l'année sudite sept cens cinquante neuf, parceque le Prince Mahometan Abderam Abenhumeia surnommé Adahil, ayant secoüé le ioug des Calyphes de Syrie, & des Mirammolins d'Afrique, vint fondre par mer dãs A l'Hespaigne, pour y etablir vn nouuel Empire de Maures. Il s'attacha pour ce dessein à la ville de Valence dans l'Arragon, & la contraignit de se rendre. Quelques Chrêtiens des plus feruens, apprehendans que ce Prince Mahometain ne fit quelque tort aux depoüilles sacrées du saint martyr, les prirent & emporterent en Portugal. Ils passerent le detroit de Gibraltar, & B arriuerent au Promontoire sacré. C'est vne langue de terre qui s'auance dans la mer Oceane, de qui le côté gauche se nomme le Promontoire, où est vn bourg appellé *sacris*, à cause que les anciens Idolatres y faisoient leurs sacrifices à Hercule. Et le côté droit se nomme saint Vincent, à cause que ces Valentinois arriuans à cet endroit, y bâtirent vne petite Chappelle, C & y deposerent les reliques du saint martyr.

L'affection qu'ils portoient au saint martyr, les contraignit de s'arretter en ce lieu desert, & ils y firent quelques petites huttes, & se nourrissoient de ce qu'ils prenoient à la pêche. Ils y demeurerent quelques années, iusques à ce que le Prince Maure Allerahazez chassant en cet endroit, les y trouua, tua les peres, & ammena captifs D leurs enfans. Dieu les conserua l'espace de trois cens ans dans leur lignée, & le secret des reliques du saint martyr etoit communiqué de pere en fiz, attendant l'occasion de les decouurir. Elle parut l'an mil cens trente-neuf, lors qu'Alphonse premier Roy de Portugal defit en bataille rangée le Roy Maure Ismar. Ce Roy Chrêtien trouua dans le nombre des captifs quelques decendans de ces Valentinois,

& appris

& apprit d'eux ce qui etoit des reliques du saint martyr, & à la fin de ses iours, il les fit tirer de ce lieu nommé le Promontoire, & les ammener solemnellement en la ville de Lisbonne. Mariana dit que ce fut l'an mil cent huitante trois. Robert du Mont dit que ce fut l'an mil cent huitante quatre, & aioute que le Moine Amone parle tout autrement de cette translation des reliques de saint Vincent.

B C'est ce que le docte Maluenda couche par ecrit, auquel ie puis ajouter ce que Bernard de Guyonne remarque dans son manuscrit de la fondation du Couuent de Castres. Il en fut le dix-huitieme Prieur, & il gouuernoit l'an mil trois cens vn, quarante ans apres que l'Ordre en ût pris possession. Etant actuellement Prieur il en ecriuit la fondation, & l'histoire de l'Inuention des reliques de saint C Vincent, selon & comme formellement il auoit appris de la bouche de ceux qui furent presens. Ie rapporteray fidellement son vieux latin, apres que i'en auray tiré succintement l'histoire.

Premierement il dit que de tout tems auant ce retrouuement, les habitans de Castres & des villes circonuoisines, ont toujours crû fermement que le cors de saint Vincent martyr etoit en l'Eglise su- D dite, mais que l'on n'en sçauoit pas le lieu, où il auoit eté caché, pour euiter la rage des heretiques, lêquels bruloient & saccageoient les reliques des saints: cette creance etoit si assurée, que saint Dominique trauaillant à la conuersion des Albigeois, alloit souuent à Castres, dans cet Eglise, pour se recommander au saint martyr: & ce A grand Heros Simon Comte de Mont-fort, y fonda vn Chapitre de douze Prebendes, pour l'entretien du seruice diuin en cette Eglise, qui etoit honoré des reliques du saint Leuite. Cette creance etoit affermie par quantité de miracles, qui se faisoient en icelle, reclamant deuotement l'intercession du saint: de plus aussi par vne deuotion interieure, qui s'insinuoit au cœur d'vn chacun, entrant dans la même Eglise.

S. Vincent de Castres.

Secondement les mêmes habitans & Religieux de saint Benoit assurent que Charlemaigne porta ces reliques dans la ville de Castres, & que depuis son tems le saint y a toujours eté honoré, & ce fut à son occasion que cette belle Eglise fut batye. Pour marque de cela, le Pere Bernard de Guyonne dit auoir interrogé vn vieillard de quatre vins ans, lequel lui dit auoir appris de son Pere, que l'on montroit au peuple la tête du saint martyr dans vne chasse d'argent, és iours des bonnes fêtes, & que l'on voyoit même de ses cheueux qui etoient crêpus & frizez, & que l'on ne sçauoit comment elle auoit eté perduë ou emportée.

Troisiemement, le meme Bernard dit que les Religieux de saint Benoit voyans le danger que ces precieuses reliques ne fussent enleuées ou brulées par les heretiques, les cacherent en l'Eglise, dont il y en ût seulement fort peu qui sçauoient l'endroit, lêquels etans prés de mourir, le reueloient aux autres, afin d'en conseruer en quelques-vns la connoissance. Et ie croirois bien que la difficulté que ces Religieux firent, pour ceder à nos Peres cette Eglise, proue-

S. Vincent de Castres.

noit de ce qu'ils pretendoient vn iour posseder ce tresor, ayant la connoissance du lieu qui gardoit ce saint depot. Le même Auteur aioute que Gregoire de Tours rapporte l'histoire de la translation des reliques du saint martyr par Charlemagne, mais ie n'ay pû encore l'y trouuer, bien que ie l'aye tout feuilleté.

Quatriémement, le même Auteur dit, que l'Eglise nous ayant eté donnée, le Pere Prouincial y etablit pour Vicaire le Pere Bernard de Bociacis, grand Predicateur & Religieux. Celuy cy procurant quelques batimens pour loger les Religieux, & accommodât l'Eglise pour seruir à nôtre vsage, nommement pour la disposition d'vn Cheur, il fut obligé de faire abattre quelques Autels, à l'vn dêquels les ouuriers etans arriuez, ils apperceurent vne forme de tombeau souz cet Autel. Le Pere en etant auerty, luy & les autres soupçonnerent que ce pourroit être le sepulcre du saint martyr: & il y auoit de l'apparence, d'autant que sur cet Autel, il y auoit cinc colomnes de pierre de taille bien enchassées dans la muraille, au chapiteau dêquelles on y auoit graué cinc histoires du martyre du saint Leuite, & même sur le ceintre d'vne d'icelles, il y auoit ecrit ce vers.

Fustibus his ferri mactantur membra Beati.

Sur ce vehement soupçon, le Pere prit conseil des vns & des autres, & le tout bien consideré, l'on depêcha promptement au Comte Philippe de Montfort, pour luy donner auis de ce qui etoit decouuert. Ce Prince, bien qu'il fut eloigné, vint en diligence, & assisté de quelques vns, fut present à la decouuerte de ce thresor; elle se fit secrettement pour ne s'exposer à la risée, supposé que lon n'y trouua rien. Les ouuriers entamerent fort & ferme cet endroit, & l'on vid manifestement vn sepulchre tout entier. Leur ioye s'accrut beaucoup, d'être assuré que c'etoit vn sepulchre, mais elle s'abbatit quasi du tout, lorsque leuant la pierre qui le couuroit, ils ne trouuerent rien du tout. Bien etonnez, le Pere Bernard fit creuser plus bas, & l'on decouurit le mystere. L'on y trouua vn second tombeau dessouz ce premier, lequel etant degagé, l'on y rencontra ce que l'on cherchoit. Il y auoit vn coffre de bois tout vermolu, dont les clous etoient si rongez de la roüille, qu'on les tiroit sans peine. Dans ce coffre l'on trouua le cors du saint, enueloppé dans vn beau linge, & même l'on y remarqua les brulures de ses côtez

Le tout fut incontinent bien ressérré, & le iour pris, afin d'en faire manifestement la decouuerte. Si tot que le peuple sceut vne si heureuse nouuelle, toute la ville sembla fondre dans l'Eglise; & le Comte de Mont-fort fut obligé de bailler ses gens, & la garnison de la ville, pour empêcher les desordres. Quand le iour pris fut arriué, le Prince, l'Abbé du Monastere de saint Benoit nommé Guillaume de Beziers, & tous les principaux de la ville, se trouuerent à l'Eglise, & le tombeau fut ouuert, auquel on trouua vne cedule, qui faisoit foy du cors du saint, du tems auquel il fut enleué, & du Religieux qui l'enleua nommé Audald. L'ecrit fut laissé dedans le sepulcre, & tout le peuple vint honorer ces precieu-

ses reliques, chacun tressaillant de ioye, pour vne si heureuse decouuerte.

L'on remit le tout en même etat qu'auparauant, & le Comte Philippe de Mont-fort promit de faire vne chasse d'argent, pour y serrer ce saint cors. La tête ne fut point trouuée, & iamais l'on n'a pû sçauoir au vray ce qu'elle pouuoit être deuenuë. Les vns disent qu'vn Religieux de l'Ordre de Citeaux etant Cardinal & legat Apostolique en ces cartiers, l'auoit enleuée pour vn Couuent de son Ordre; d'autres, que les Religieux de Castres l'auoient cachée. Cette Inuention fut l'an 1259. le Couuent de Castres n'etant point encore du nombre des Couuẽs formez. D'où nous auons grand sujet de suspendre nôtre iugement, sur ce que les histoires d'Hespaigne disent, que ce cors saint ayt eté transporté de Valence à Lisbonne, puisque ce méme manuscrit si autentique, lequel i'ay par deuers moy, remarque fort expressement, que ce cors saint fut transporté de Valence à Castres, du tems de Charlemaigne, par vn Religieux qui s'appelle Audald.

Ce qui est fort confirmé par le sieur du Catel au deuzieme liure de ses memoires du Languedoc chapitre vint-trois, où traittãt de cette Abbaye de saint Benoit de Castres, dit que les reliques de saint Vincent martyr y furent apportées de Valence par vn certain Religieux qui s'appelloit non pas Audald, comme dit l'ancien manuscrit que i'ay, mais Anduald l'an huit cens cinquante cinc, comme dit expres Aymon le Moyne au vintième chapitre de liure cinquieme de son histoire en ces termes *Anno octingentesimo quinto diuina reuelatione corpus beati Vincentij à Valentia Hispaniæ ciuitate, per quendam Monachum Andualdum nomine deportatũ est apud Monasterium sancti Benedicti, quod Castrum vocatur, in pago Albiensi conditum.* Et le même Auteur dit que les Religieux etoient si retirez & eloignez du commerce des femmes, que pour n'auoir occasion de conuerser en quelque façon auec elles, à raison de ces precieuses reliques, lêquelles tous les peuples circonuoisins venoient à foulle pour honorer, ils les mettoient deuant la porte dudit Monastere, *Ob deuotarum maximè fœminarum frequentiam, quibus Monasterij ipsius aditus, ex antiqua Patrum ipsius loci consuetudine denegatur.* Plus bas, il dit que lors de la translation de ces reliques, l'Abbé s'appelloit Gilbert. Et enfin le même dedie son liure à vn Abbé du même lieu nommé Bernon, & luy addresse son Epitre liminaire en ces termes: *Dignis memoriæ sanctis Patribus Domino Abbati Bernoni, cæterisque sub eo fratribus in Pago Albiensi, & Monasterio sancti Benedicti, quod Castrum nominatur, sub eius regimine regulati studio, Deo commilitentibus, Aymonius peccator almi Germani Parisiorum præsulis, Monachorum nouissimus, præsentem prosperitatem æternamque in Christo coronam.*

S. Vincent de Castres.

De plus encore, du tems du Roy Philippe l'an mil deux cens quinze, vn Abbé de ce Monastere, nommé Guillaume, luy fit present d'vne portiõ des reliques de saint Vincent, lêquelles il luy auoit demandé, & datte ses lettres de la sorte. *Datum apud Castras, vbi corpus iam dicti Martyris seruatur, Dominica in-*

fra Octauas Ascensionis, anno Incar- natinis 1215 regnante Domino Phi- lippo Rege Francorum illustri, Rege supranominato. A

S. Vincent de Cahors.

De toutes lêquelles choses, il apparoit manifestament y auoir plus de probalité, que la France possede ce thresor du cors de saint Vincent, que non pas le Portugal, ou l'Arragon. Il n'y a qu'vne difficulté dans cette creance Françoise, que nos manuscris donnent ce B bon-heur à la France du tems de Charlemagne, & cependant cet Auteur dit, que ce fut l'an huit cens octante cinc, qui est le soixante & onzieme apres la mort de cet Empereur, laquelle fut l'an huit cens quatorze. Mais ie repons à cela, ne plus ne moins que le sieur du Catel repõd à vne semblable dificulté au liure troisieme de ses memoires au Chapitre des guerres de Charlemagne dans le Languedoc & l'Arragon contre C les Sarrazins, que pour le chiffre de huit cens octante cinc, il faut mettre sept cẽs huitãte cinc, substituant vn sept à la place de huit. Et en effet, c'etoit en ces années là, deuant & apres que Charlemagne fit de si grans exploits ez pays sudis: Auquel endroit, le même sieur du Catel, le plus curieux en anciens memoires, que nôtre siecle present ayt porté, fait voir à D l'œil, le peu de fidelité des historiens d'Hespaigne, pour ce qui regarde la gloire de la France.

Destruction & reparation du Couuent de saint Vincent de Castres.

TITRE XIII.

NOus auons dit au Triomphe des martyrs la triste catastrophe de ce Couuent, lors que nous auons parlé du martyre du bien-heureux Pere Guillot. Claude d'Oraison de la maison des Marquis d'Oraison en Prouence etoit pour lors Euêque, lequel fit paroître son zele pour la religion en la deffense de nos Peres, & pour empêcher la ruine du Couuent. Il ne pût neanmoins empêcher la rage des Huguenôs, lequels sous Ferrieres, le ruinerent & saccargerent entierement, y massacrans quatre cens Catholiques, & trente neuf Religieux. Dieu voulut que peu auparauant ce coup de rage, nos Peres preuoyans ce malheur, donnerent en depot aux Consuls de la ville, la chasse de saint Vincent auec les Reliques, & l'argenterie du Couuent, qui pesoit deux cens quatre vints quatre marcs. Ces Consuls etant en apparence Catholiques, & en effet heretiques, brulerent les Reliques, & proficerent de l'argenterie: Neanmoins apres les victoires & triomphes du feu Roy sur toutes les villes heretiques de France, nos Religieux ont repeté leur argenterie, à laquelle par Arret du Parlement de Toulouze, la ville fut condamnée, dequoy & des anciennes demolitions du Couuent, il a eté rebaty par les diligences & trauaux infatigables de F. Iẽa Auriac profez du même Couuent. Leur

enclos a eté rendu, les anciennes deuotions reprises, & les Religieux y trauaillent auec vn grand profit. Ce Conuent a ete si magnifique autrefois dans ses batimens & son amplitude, & si renommée dans l'Ordre, pour être le depositaire des Reliques de saint Vincent, que l'on y a tenu le Chapitre General l'an 1352. Nôtre quatrieme volume fait voir vn grand nombre d'Illustres & vertueux Religieux qui en B sont sortis, dêquels ie ne feray a present aucune mention. Or afin que ce Conuent ne fut sans aucunes reliques de saint Vincent, le Reuerend Pere Guillaume Matthieu Vicaire General de la Congregation reformée de saint Louys, prit au Conuent d'Auignon, vne partie de l'os du bras de ce grand martyr, en presence du Superieur, d'vn Notaire Apostolique, & la deposa entre les mains du Superieur du Conuent de Castres, en C presence de quelques Chanoines de la Catedrale, & d'vn Notaire Apostolique. De ce même Conuent nous trouuons ces parolles au Chapitre General de Toulouze l'an 1258 *Ad preces Domini Philippi de Monte-forti, concedimus domum apud Castras Diocesis Albiensis si visum fuerit F. Guillelmo Raymundi, & Priori Montis Albani, & F. Aymerico de Leon*. D

Fondation du Conuent de saint Laurens au Puy ville Episcopale.

TITRE XIV.

C'Est vn Mal-heur, qui fait grand tort à la plume du Re- A uerend Pere Odo de Gissey de la Compagnie de Iesus, qu'ayant si dignement & exactement recherché, ce qui étoit des particularitez de la ville du Puy en Velay, & des faueurs de nôtre Dame vers icelle, il ayt rencontré si peu de memoires, & de si faux, touchant la fondation de nôtre Conuent, & ce qui concerne l'Ordre.

S. Laurens du Puy.

Il dit premierement au liure 3. chap onzieme, qu'Etienne troisieme du nom, de la maison des Barõs de Chalencon, étant Euêque du Puy, l'an 1221. saint Dominique vint au Puy, pour y visiter nôtre Dame par veu qu'il auoit fait, peu de tems apres que son Ordre fut consumé : ce qui ne peut être, veu que saint Dominique fut en France pour la derniere fois l'an 1219. & mourut l'an 1221. le sixieme du mois d'Aout, & nous sçauons quasi iour pour iour où il a eté, pendant les années 1220. & 1221. iusques à sa mort.

Secondement, il dit auoir lû dans quelques vns de nos Auteurs, qu'il ût en la ville du Puy la reuelation du saint Rosaire, & pour moy qui les ay tous feuilleté, n'ay point trouué cette remarque, neanmoins pourroit bien être que nôtre-Dame la luy ayant renouuellé dans les terres des Albigeois, elle pourroit luy auoir eté confirmée dans ce lieu, qu'il n'a manqué de visiter, faisant ses courses & missions és cartiers du Languedoc, auant la confirmation de l'Ordre.

Troisiememẽt, il écrit, que l'Eueque Etienne, son Doyẽ, & son chapitre donnerent purement & simplement à saint Dominique, l'Eglise de saint Laurens qui pour lors étoit Parroisse, auec vn Hopital

voisin, vne maison proche, & tou- A tes ses appartenances, la même année 1221. dans le mois d'Octobre, dequoy fait foy l'instrument de la donation, qu'il ût couché dãs son liure, s'il nût apprehendé la prolixité. Mais saint Dominique étant mort la même année dãs Bouloigne, deux mois tous entiers auparauant, l'on void manifestement, que l'on n'a pû bien lire cet instrument de la donation.

S. Laurens du Puy.

4. Il aioute que ce Couuent est tenu le troisieme de tout l'Ordre, B & le second de la Prouince Toulouzaine, mais nos Annales font foy du contraire, & que le premier Couuent formel de l'Ordre est celuy de Toulouze, le second celuy de saint Sixte, & le troisieme, Bouloigne. Et quant à ce qui est de la Prouince de Toulouze, celuy de Limoges est le second.

Il remarque dans les particularitez de ce Couuent du Puy, qu'aupres du maitre Autel, à coté de l'Euangile, se void vn tombeau d'vn C Religieux de l'Ordre, nommé Augustin, lequel trepassa l'an 1367. qui est tenu dans nôtre sainte Religion des freres Prêcheurs auoir eté le premier eleué par ses merites à la dignité épiscopale: & que ce fut à Nocéra ville d'Italie, d'où par apres il passa à Gabra, ou Cabra ville Episcopale de Portugal. En cette remarque, i'y remarque autant de D faussetez que de parolles. A peine l'Odre des freres Prêcheurs a eté né qu'il a donné des Prelats à l'Eglise: & sans aller plus loin que de Toulouze Raymond de Falgaria, fut Euêque de Toulouze l'an 1231. & l'an 1367. où il dit que cet Euêque mourut, nos Annales content plus de deux cens Euêques, par consequent il n'a pû iamais être le premier promu à cette dignité.

Il est vray que nous solemnizons la fête d'vn bien-heureux Augustin qui a eté Euêque pour la seconde fois de la ville de Lucere dans l'Apoüille, & pas de Nocere, & qu'auparauant il auoit eté Euêque de Tagrale dans la Croatie, & non pas de Gabra ou Cabra dans le Portugal, & qu'il mourut agé de soixante & dix ans & plus l'an 1320. ou 1321. à Lucere où son S. cors fait de continuels miracles, ainsi qu'auons écrit amplement au troisieme tome de nos Annales. Tant s'en faut dõc qu'il mourut au Puy l'an 1367. Ces memoires donc que le Pere Odo a lû, n'etans point fondez sur la verité, nous n'y ferons aucun pois, & prendrons iour d'ailleurs pour en écrire l'etablissement, ainsi qu'il se passa.

Ie ne reuoque point en doute, que saint Dominique cherissant auec des tendresses extrordinaires la sainte Vierge, n'ait visité plusieurs fois la ville du Puy, pour y honorer celle qu'il aimoit tant, puisque nous lisons qu'il alloit visiter le lieu de nôtre Dame de Roquemadour au Quercy, & le Monastere de Castres où étoient les Reliques de S. Vincent martyr. Ie ne doute point aussi, comme dit le Pere Odo, qu'etant au Puy, son zele ne le fit monter en chaire, & qu'il ne rauit les peuples par le talent Apostolique de la Predication que Dieu luy auoit donné, & qu'en suitte les bourgeois & les principaux de la ville n'ayent conserué de tres particulieres affections en son endroit. En suitte dequoy, son Ordre étant fondé, nos Peres se presentans à laditte ville l'an 1221. le tres illustre Prelat

Etienne, son Doyen, & son chapitre leur auroient donné l'Eglise de saint Laurens, & le reste qui est dans l'instrument de la donation. Où nos Peres iettans feux & flammes par leurs rares exẽples & leur predication, les habitans auroient secondé les bõnes volontez de leur Euêque, par de grandes liberalitez, auec lêquelles ils auroient baty ce Couuent magnifique, lequel a subsisté iusques à present, & c'est la pure verité, selon nos anciens Registres. Quelques années apres la fondation enuiron l'an 1245 Laurens Euêque de saint Paul en Dauphiné legua par testament ses liures de Theologie à nôtre Couuent le vint troisieme iour de Feurier, & fut enterré dans nôtre Eglise à coté gauche du maitre Autel: son Sepulchre étoit de bronze, sur lequel auant que les Huguenos le rauageassent, on y lisoit cet épitaphe de vers anciens.

B. vir discretus, affabilis, atque facetus,
Sobrius, & castus, pius, & sine crimine fastus
Largus in expensis, Præsul iacet Aniciensis
Hoc in Sarcophago, præsens vt monstrat Imago
Cui de peccatis veniam det fons pietatis.

C'est l'Euêque lequel le Pere Odo écriuoit être ce bien-heureux Augustin dont nous venons de parler, & à cause que les Huguenos ont rauagé le Sepulchre, l'on ne pouuoit distinctement sçauoir qui c'étoit.

Ce Couuent fut des plus illustres de l'Ordre, & a eu trois Chapitres Generaux, l'vn l'an mil trois cent quarante quatre, l'autre mil trois cent quarante sept, & le troisieme l'an mil quatre cent quarante sept. Ce fut en ce dernier Chapitre General, que Louys de Chalencon Vicomte de Polignac fit parêtre son affection extrordinaire vers l'Ordre, defrayant l'entretien des Religieux qui se trouuerent au nombre, non de dix huit cens, comme dit le Pere Odo, mais de huit cens, ausquels à leur depart le sudit Vicomte donna pour viatique à chacun sept sols & deux deniers, qui seroit à present autant que cinc escus chacun. Parut aussi l'estime que Messieurs de l'Eglise Catedrale faisoient des Religieux de l'Ordre, contractans auec eux vne alliance spirituelle, par vne specialle cõmunication reciproque de leurs oraisons & bonnes euures entre eux. Odo remarque de plus que le Pere General Pierre Rochait, y a eté enterré, mais cela est contre l'Histoire de l'Ordre, laquelle dit qu'ayant eté elu General au Chapitre de Lyon 1450. il y mourut vint cinc iours apres son election, & y est enterré dans notre Eglise de nôtre-Dame de Confort.

S. Laurens du Puy.

Il y a û pourtant forces illustres sepultures, mais le rauage des Heretiques, l'antiquité de batimens, le peu de reparation qu'a faute de la vie reguliere on y a fait, nous en derobbent la connoissance. Ce qui reste à present, ne sert qu'à deplorer son ancienne magnificence; Elle renaitra pour tant, sitôt que l obseruance luy fera part de ses benedictions & influences.

S. Laurens du Puy.

Fondation admirable du Monastere des Religieuses de sainte Catherine de Sienne du Puy, prophetizée par sainte Terese.

TITRE XV.

I'Ose d'abord appeller cette fondation admirable, puisque de toutes celles que iaye lû dans l'Ordre, ie n'en ay veu de si debattüe, & qui ait û si peu d'apparence de reüssir que celle-cy. Ie la commenceray de loin, pour en faire voir dauantage la merueille. Vne Damoiselle de la ville du Puy nommée Catherine Coulomb, etant en secondes noces mariée à vn tres honorable Gentil homme de Mariezou, dans le Diocese de Mende, nommé le sieur de Poulaillon, fut obligée par les loix de l'etat coniugal de quitter sa ville originaire, & de se retirer à Mariezou dans la maison de son mary. Tous deux y vecurent lon-tems auec la paix, & les fruis d'vn saint mariage, y eleuant en la crainte de Dieu huit garçons & deux filles: les Heretiques se rendans insolens de plus en plus, & n'ayant pû faire ce qu'ils pretendoient en la ville du Puy, se ruerent dans le Guiaudan & prirent la ville de Mende, & celle de Marüeiou. Ils brulerent celle-cy, & firent prisonniers les principaux habitans d'icelle. Le sieur Poulaillon fut du nõbre, & Madamoiselle sa femme & afin de les penetrer plus aysément ils les separerent, mettans le mary à Mende & la femme à Mareiou.

A Tous deux furent sollicitez & par menaces & par promesses, & par mauuais traittement a renoncer à la religiõ Catolique Apostolique & Romaine, mais ils ne flechirent iamais : on martyriza vn de leurs garsons, appellé François de Poulaillon âgé de seize ans, deuant les yeux & aux piés de sa mere, comme nous dirons au troisieme liure des saintes, & cependant elle demeura ferme, se desirãt le même B bon-heur qu'a son fis : enfin apres mille stratagemes & souffrances, dont les Heretiques voulurent entammer & surmonter leur constances, ils sortirent de captiuité, & rentrerent en leur menage: ils souffroient alors beaucoup de pauuretez, ne iouyssans point de leurs biens, & en ces peines le sieur de Poulaillon vint à mourir.

La veuue ressentant en son deplaisir, cette consolation de pou- C uoir quitter Mareiou remply d'Heretiques, se retira au Puy dans vne maison qui appartenoit à feu son mary. La eleuant l'enfant que Dieu luy auoit laissé de dix, elle s'adonna tout de bon à la prattique de la vertu ; nous en dirons ailleurs toutes les particularitez, c'est assez que nous touchions ce qui peut faire pour admirer cette fondation. D S'exerçant donc en tous les exercices de pieté, ses inclinations étoient singulierement auec & pour les Religieuses de sainte Claire: souuent elle conuersoit auec elles, & leur conuersation li y gaigna si fort le cœur, qu'elle voulut être de leur ordre ; mais les veuues n'y étans point receuës, sa bonne volonté passa pour affectuée deuant Dieu.

Ce refus ne diminua point sa ferueur ordinaire, ses exercices d'oraison,

raiſon & de mortification roulerent comme auparauant, & alloiēt touiours de mieux en mieux : en ce tems deux de ſes garſons prirent l'habit des Capucins, & y perſeuerent. Au même tems encore, Dieu luy donna vne compaigne, pour mieux s'adonner à la vertu ; c'etoit vne Damoiſelle qui reuenoit du ſeruice de la Reine de Marguerite, & vouloit paſſer le reſte de ſes iours vniquement auec Dieu. Toutes B deux commencerent à qui mieux mieux, & firent vn ſignalé progrez en la vertu. Chaque iour entre leurs exercices elles faiſoient vne lecture ſpirituelle, & voicy la porte que Dieu s'ouurit, pour ietter en l'ame de nôtre vertueuſe Catherine Colomb, ce deſir & grand proiet, de batir vn Couuent de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Dominique.

Elles prirent vn iour la vie de ſainte Catherine de Sienne, & entendans ſa lecture, Catherine Colomb fut touchée d'vn grand deſir de faire vn Couuent à ſon honneur : elle communiqua tout auſſi-tôt à ſa chere compagne ſa penſée que Dieu luy auoit donnée, & toutes deux ſe trouuerent de même ſentiment. La mort ota le moyen d'y trauailler, à cette pieuſe Damoiſelle, & la pauureté ne permettoit pas à nôtre veuue de s'y beaucoup arretter : en étant neanmoins interieurement fort occupée, ſon cœur luy ſuggera de leuer vne petite cōpagnie de filles & femmes deuotes, qui s'vniroient enſemble pour vaquer aux exercices de pieté, ſous le patronage de ſainte Catherine de Sienne. Ce deſſein luy ſemblant aſſez poſſible, elle en prit auis du Reuerend Pere Prouincial de l'Ordre, qui vint au Puy faire la viſite

A de nôtre Couuent de ſaint Laurens : il l'en diſſuada, & luy conſeilla de penſer au premier deſſein, fondant vn Monaſtere bien renté pour des Religieuſes de l'etroitte obſeruance. *S. Laurens du Puy.*

A ce conſeil, le peu de ſes facultez ne luy permit pas de s'attacher beaucoup, & s'en alla de ce pas entendre les Veſpres à nôtre Dame, pour y ſoulager vn peu ſon eſprit : ce fut là que ſon cœur r'alluma ſes feux, lors qu'elle croyoit les voir eteindre, pour n'y penſer plus du tout. Il luy ſembla, que ſes deux filles, qui ſuiuoient le train de ſa pieté, ſe rangeans à ſon deſſein, leur exemple ſeruiroit d'Aymant, pour attirer des filles de maiſon & de naiſſance, qui porteroient quelque dot, ſuffiſant à l'entretien du Monaſtere. Son affection luy rendit ce moyen fort plauſible, & pour C vne ſeconde fois vint trouuer le Prouincial, auec de plus grans deſirs que iamais : luy iugeant ce biais aſſez faiſable, promit de l'aſſiſter en tout ce qu'il pourroit, & cependant l'exhorta de trauailler à trois choſes : à la permiſſion de Monſeigneur du Puy, à celle des Meſſieurs de ville, & à trouuer vne fondatrice, ſi elle ne pouuoit l'etre de ſon coté, pour en ſuitte faire auoir la licence du Reuerendiſſime Pere General. D

Depuis cette viſite, commencerent en effet les diligences de nôtre bonne veuue pour la fondation du monaſtere. Elle ſe donna de tout ſon cœur à l'ordre de ſaint Dominique, elle prit la Confrairie du ſaint Rozaire, frequenta nôtre Egliſe, & prit ſainte Catherine de Siēne pour ſa Mere, ſon auocate, & le modele de ſa vie : plus que iamais elle con-

S. Laurens du Puy.

tinua dans ses prattiques de charité, qui eclattoient par toute la ville, & recherchoit les voyes, pour les trois choses que le Prouincial luy auoit ordonné. Son esprit n'y vid point de iour durant vn lon tês, & pour se consoler fut vn iour voir vn Pere de la Compagnie de Iesus, lequel l'encourragea par l'exemple de sainte Terese, qui viuoit encore, & fondoit quantité de Monasteres, sans auoir vn liard vaillant.

Ces nouuelles rauigorerent son esperance, & elle desira communiquer son dessein par lettres à cette sainte Mere: le Pere luy promit de luy faire tenir son paquet, & luy en faire auoir reponse. Nôtre Catherine luy écriuit, & luy demanda, que si Dieu luy faisoit connoitre que son dessein ne reüssiroit pas, de luy faire la charité de la receuoir dans vn de ses Monasteres. Sainte Terese luy fit reponse, qu'elle perseuerat en son dessein, qu'elle en viendroit à bout, nonobstant les grans empêchemens qui se presenteroient. A cette reponse, nôtre veuue toute embrazée sonda les volontez de ses filles, & trouua son ainée qui prendroit volontiers son party. Comme son dot pouuoit faire cinc ou six mille liures, il luy sembla que c'etoit quasi fait de son dessein, & en fut donner auis à son Confesseur; mais luy ne voyant point de iour à l'execution, la rabroüa, & luy commanda qu'elle ne pensat plus à son dessein.

Mille dagues luy percerent le cœur alors, & elle s'en alla se consoler aux piez de la sainte Vierge dans l'Eglise catedrale. Cette mere de misericorde calma son cœur, & luy donna interieurement de grandes esperances d'acheminer à vne heureuse fin ce Monastere: mais ce moment de consolation fut bientôt noyé dans vn ocean de tristesse, & de desolation: sa fille ainée conceut de la peine de se ranger auec sa Mere, & par l'entremise de son Confesseur particulier, qui étoit de la compagnie de Iesus, obtint sa place auec nos Religieuses de sainte Praxede en Auignon. Ses deux freres Capucins luy aiderent a executer son dessein, & la bonne veuue demeura sans aucune ressource dans son esprit de pouuoir acheuer le sien.

Sa fille partie pour Auignon auec son dot, elle fut communier en l'Eglise de nôtre Dame, & au moment que le Prêtre luy donna le tres-saint Sacrement, son esperance reuint, & luy sembla entendre que Iesu-Christ luy disoit au fons de son cœur; He bien tu as perdu ta fille, qui étoit le seul moyen, que tu auois pensé pour fonder ce Monastere: tu etois tout perdu maintenant à cause que tu n'as rien, sçache pourtant que tu le feras, & ie ne te delairray pas. Renouuellée par cette communion, elle fut trouuer ses parens & amis pour l'ayder à chercher vne place commode pour le Monastere. Son neueu Monsieur le Chanoine Colõb, ayãt ouy son dessein qu'elle poursuiuoit depuis neuf ou dix ans, & les trauerses qu'elle y auoit enduré, prit compassion d'elle, & luy promit de l'assister efficacement. S'aquittant de sa promesse, il decouurit vn lieu dans l'enclos de nôtre-Dame qui releuoit de Messieurs les Chanoines, & appartenoit à Madame la Vicomtesse de Polignac: il conseilla par apres à sa taute de poursuiure la demande de ce lieu, par ce qu

si elle pouuoit l'obtenir, il y auoit A tout proche l'Eglise de saint Pierre le Vieux, que Monsieur de Chalençon auoit fait batir aux Penitens, & appartenoit encore à Monsieur le Vicomte de Polignac, laquelle facilement luy seroit accordée, supposé le premier don, & luy de son coté luy promit vne maison ioignante dont il auoit la iouissance, laquelle toutefois appartenoit à Monsieur le Duc de Boüillon. B

Sur cet auis elle fut communier, & notre Seigneur la fortifia d'vn nouuel esprit, pour en entreprendre l'execution : dez l'apredinée même elle fut trouuer à Polignac, en compagnie d'vne de ses Nieces, Madame la Vicomtesse, se recommandant à Dieu & inuoquant sainte Catherine de Sienne pēdant tout le chemin. Lors qu'elle fut arriuée, son humilité ne luy permit pas d'entrer, ains fit auertir Madame par vn de ses domestiques : la C noblesse & courtoisie hereditaires en la maison de Polignac depuis tant de siecles, se fit voir en cette occasion : car Madame sortit au deuant de nôtre Damoiselle, & luy fit vn accueil tel qu'elle ût pû esperer: elle luy fit tels complimens que sa grandeur meritoit, puis luy decouurit son dessein, & enfin se ietta à ses piés, & la coniura d'y vouloir cooperer, donnant ou vendant ce lieu susdit. Madame luy promit de traitter de cet affaire a- D uec l'Intendant de sa maison, & qu'elle même luy enuoyeroit dire sa resolution, sans qu'elle prit la peine de venir : qu'au reste si elle auoit besoin de quelques depeches à Rome, Messieurs le Vicomte de Chalençon & ses enfans, l'y assisteroient puissamment, & quant elle à que de son coté rien ne sera dans son pouuoir, qui ne soit employé pour son dessein quand on luy en donnera auis. *S. Caterine du Puy.*

L'on ne sçauroit exprimer la ioye que ressentit alors nôtre vertueuse Damoiselle ; durant tout le chemin son cœur se repādit en mille & mille actions de graces. Au bout de quelques iours Madame la Vicomtesse la fit appeller, & etant à son Chasteau luy donna en pur & simple don la maison & l'Eglise susdite, moyennant le rēboursement de cinquante escus pour vn officier qui en iouissoit : ce fut alors que nôtre bonne veuue parut eloquente & diserte pour remercier sa bienfactrice, & que toutes les tristesses passées furent essuyées par le bienfait signalé.

Apres ce premier pas elle fit le second qui étoit la licence de Monseigneur du Puy Iaques de Serres: du commencement elle ût de la peine à l'aborder, mais s'y étant resolüe, Dieu benit tellement ses parolles, que Monseigneur fut tout à elle : il luy octroya sa permission, & s'employa efficacement pour incliner Messieurs les Chanoines de luy ceder cette maison qui releuoit du Chapitre : & en ce point Dieu fit eclatter sa vertu, parlant par nôtre fondatrice. Les Chanoines premierement ne s'assemblerent qu'auec d'assez grandes instances, & étans assemblez, Monseigneur leur proposa le dessein de cette fondation, & le moyen de l'executer, en les exhortant de ceder à cette maison qui releuoit de leur Domaine; tous opposerent à tāt de raisons, que la chose parut sans fondement & ridicule, de sorte que Monseigneur fut obligé de faire venir la

même Damoiselle pour deduire sa demande, & satisfaire aux raisons qui étoient alleguées au contraire. C'est ce qu'elle fit auec tant d'enegie, que tous les Messieurs admirãs son zele pour la gloire de Dieu, luy signerent sur le champ sa demande en presence de Mõseigneur du puy. A

s. Caterine du puy.

Elle reconnut aussi-tôt que c'etoit vn coup de Dieu, & fut l'en remercier en l'Eglise de nôtre Dame: bien-tôt apres le même charitable Prelat, menagea si biẽ les esprits des principaux de la ville, qu'ils accorderent la permission pour fonder ce Monastere: durant que ce point se vuidoit, ce n'etoit que railleries & gausseries par toute la ville, touchant le dessein de nôtre bõne Damoiselle, & chacun prenoit plaisir à la brocarder, par tout où on la rencontroit: elle neanmoins foulant aux piés toutes les moqueries & iniures, continuoit sa pointe, & poursuyuoit l'euure de Dieu. B

Ses permissions obtenuës, elle fit sçauoir au Reuerendissime Pere General, comme tout ce que sa Reuerẽdissime Paternité luy auoit mandé par ses premieres, de procurer, elle l'auoit heureusement obtenu, & qu'il ne restoit plus que sa licence. Madame la Vicomtesse luy fit tenir fidellement ses lettres à Rome, & Messieurs ses enfans solliciterent pressairiment la reponse, laquelle luy fut aussi fidellement renduë par la sudite Dame. C

Par ce moyen elle ût toutes ses licences, & il ne fut plus question d'autre chose que de batir, mais elle n'auoit pas vn liard pour accommoder cette maison: elle fit commencer quelques ouuriers à credit, & voila toute la ville qui en fit des risées, iusques à mettre ce prouerbe en vogue, pour exprimer vne tête folle, c'est vne autre Poulaillonne: elle même se trouua fort en peine, lors que ces ouuriers qui ne veulent point de vieux credit, luy demanderent argent frais: elle n'ût point d'autre recours en cette necessité, qu'a la S. Vierge, se mettant en oraison à ses piés: sa confiance merita qu'elle fut miraculeusemẽt exaucée; car sortant de sa priere, vn ieune homme de bonne mine la vint saluer, & luy dit que certaines personnes qui ne vouloient point être connües luy enuoient cette bourse: elle la prit & y trouua iustement ce qu'il falloit alors pour les ouuriers, & du depuis ne vit & ne rencontra iamais ce ieune homme. D

Les risées & moqueries ne laissoient pas de continuer dans la ville, & d'autant plus qu'on la voyoit attachée aux batimens. Ces bruit, obligerent ses deux enfans Capucins de venir au Puy, tant pour voir de leurs yeux & ouyr de leurs oreilles, ce qui se faisoit & disoit, que pour dissuader leur mere, de poursuiure l'execution de son dessein. Y etans arriuez, ils connurent être vray ce qui leur auoit eté rapporté. Dequoy fort marrys, ils deployerent toutes les forces de leur esprit, afin d'empêcher que leur mere s'opiniatrat d'auantage, pour acheuer ce qu'elle auoit commencé. Quelles raisons, quelles faueurs miraculeuses du Ciel, quels sentimens interieurs, quelles esperances que cette bonne mere leur proposa, ils renuersoient tout auec d'autres raisons: elle même ne sçachant plus que dire leur promit d'adherer à leur iugemẽt, si eux ayant dit leur Messe deuant nôtre Dame, & elle ayant communié de leurs mains,

tous trois se trouuoient dans le sentiment de laisser ce bon euure.

Ils consentirent à cette proposition, & dés le lendemain furent à l'Eglise de nôtre Dame, pour l'accomplir. Tous deux celebrans la sainte Messe, incontinent apres l'eleuation du Calice, virent deux Religieuses de l'Ordre de saint Dominique, lêquelles entroient dans le cheur des Chanoines, & se B venoient prosterner deuant l'Autel de nôtre Dame. Et en même tems ils virent sept autres filles qui entroient en l'Eglise par les autres portes, de diuers endrois. Alors vne voix leur dit interieurement, les Religieuses de vôtre Mere seront comme celles là, & plusieurs filles vindrent de plusieurs lieux pour se rendre à sa religion. La Mere pareillement ût la même vision au même tems, & entendit C cette même voix, qui luy disoit à elle, tes Religieuses seront comme celles-la, & plusieurs filles se vindront rendre à ta religion.

Leurs deuotions acheuées, ils vindrent chez elle prendre leur refection, qu'elle même leur appretta. Pendant le diner, tous trois gardoient le silence, la Mere n'ozant decouurir ce qu'elle auoit veu durant la Messe, de peur que ses enfans ne s'en moquassent, & aucun des deux n'ozans parler aussi D de la leur, à cause qu'ils auoient si fort contrecarré leur mere. Neanmoins elle prit courage, & rompit le silence, demandant à ses enfans, Mais quoy! dit elle, vous ne me dites rien des sentimens que Dieu vous a donné pour ce Monastere? Tous deux repondirent alors, comme d'vne même bouche, *Le Monastere se fera, & poursuiuez le constamment.*

Cette reponse luy donna liberté d'ouurir son cœur, & de leur dire naïuement ce qu'elle auoit ouy, & veu durant leur Messe. Tous deux fort ebahys de l'entendre, confesserent auoir û la semblable vision, & que de là manifestement ils connoissoient que Dieu vouloit cet ouurage de sa fidelité & constance. Et pource, d'autant plus ils l'auoient contrecarré, leur dessein etoit de l'assister. Ainsi la bonne Damoiselle poursuiuit leuure commencé, fort lentement neanmoins, veu que dans cinc ans, elle ne pût rien auancer pour le batiment. Quelques filles s'etoient iointes à son desir, pourueu que le Monastere fut en quelque mediocrement passable etat. Ce que ne voyans point au bout de cinc ans, toutes prirent parti ailleurs: Vne d'icelles fut en Auignon prendre l'habit des Bernardines, au Monastere de sainte Catherine martyre, & comme Monsieur Piant son pere la conduisoit, elle le pria de vouloir à son retour, conduire deux Meres du Monastere de sainte Praxede, & qu'elle satisferoit aux frais du voyage.

s. Caterine du Puy.

Dieu luy fournit cette occasion, pour commencer tout à bon l'execution de son dessein. Elle enuoya toutes ses licences aux Meres de sainte Praxede, & leur fit sçauoir ce que Madame la Vicomtesse luy auoit octroyé. Cependant elle fit les preparatifs conformement à son petit bien, empruntant quelques lis & quelques meubles, afin que ces bonnes Religieuses trouuassent au moins sur quoy prendre quelque peu de repos. Etant dans ce petit empressement, le diable

vint la nuit pour l'epouuanter, & A apres auoir fait vn grand tintamarre dans sa chambre luy dit ces parolles: Folle que tu es! tu as fait venir des Religieuses qui sont bien à leur ayse, pour les faire mourir icy de faim! dequoy les nourriras tu, n'ayant que cinc deniers en ta bourse? Hé mal-heureux que tu es! repliqua nôtre Damoiselle, tu as bien du souci, dequoy te mets tu en peine si i'ay de l'argent ou B non? quand elles mourroient de faim, tu ne chercherois pas afin de leur en donner, bien que tu en ûsses le moyen. Ce rocher de corneille qui est derriere cette maison, se changeroit plutôt en or & argét, auant qu'elles & moy souffrissions quelque necessité.

S. Caterine du Puy.

Le diable s'enfuit à cette reponse, & perdit en ce coup de reuers, toutes ses forces contre l'etablissement de ce Monastere. Le sieur C Piant amena les deux Meres d'Auignon, sçauoir est, la Mere Ieanne de Bermond pour Superieure, & la Mere Maddeleine Cheruet pour Maitresse des Nouices, le tout auec la permission de Monseigneur le Vice-Legat, & la benediction de la Reuerende Mere Anne de Monte-Clar Prieure. Elles arriuerent au Puy l'an mil six cens cinc, le neuuieme de Iuillet sur le D soir, auec vne ioye tres particuliere de Monseigneur du Puy, des principaux de la ville, de plusieurs gens de bien, & nommement de la constante Fondatrice. Dans ce grãd applaudissement Dieu mortifia vn peu nôtre bonne Damoiselle; s'etant persuadée que la fatigue du voyage dispenseroit de l'abstinence: les Meres leur auoient apretté pour soupper de viande, mais elles bien stilées à l'obseruance, refuserent ces mês, & se voulurent contenter de pain. Iamais personne ne fut plus empechée que nôtre Catherine, n'ayant que quatre deniers en sa bourse, pour achetter quelque autre chose. Dieu prit la place de la pauure veuue, il inspira deux de ces nieces, qui fournirent ce qui etoit necessaire.

Le lendemain les deux Meres furent à l'Eglise Catedrale, satisfaire à leurs pieux deuoirs, pour honorer la sainte Vierge, & luy presenter leurs petis seruices auec leurs cœurs. Elles visiterent en suitte Monseigneur du Puy, lequel les accueillit auec vne paternelle affection, laquelle depuis luy & ses successeurs ont toujours gardé vers ce Monastere. Cela fait elles retournerent au pauure Monastere, & demeurerent encore l'autre iour suiuant sans cloture: Mais par apres elles s'enfermerent, & Catherine Colomb aussi la fondatrice.

Progrez & saimteté de ce Monastere.

TITRE XIV.

ICy finirent vint cinc ans de trauaux de la bonne Mere Catherine Colomb, pour l'erection de ce Monastere, & icy commence le tems de son vray etablissement. La cloture donc ordonnée & gardée, les deux Meres auec la fondatrice, firent comme elles pûrent l'office diuin, & les obseruances. Quelques iours apres, deux filles y entrerent, & receurent l'habit auec la Mere Catherine, agée de soissante & huit ans, le propre iour de nôtre Pere saint Dominique. L'vne

s'appelloit Gabrielle d'Agard, & l'autre Alix Chabanon, celle la fut du cheur, & celle-cy Conuerse. La veille de cette reception, la bonne Caterine se demit de tout son vaillant entre les Meres, qui etoient trois sols & demy; leur disant, que si elles etoient fidelles seruantes de Dieu, rien ne leur manqueroit.

Ce qui parut à la suitte: la même année mil six cens cinc, elles receurent trois autres filles. Le premier Septembre, seur Anne Chilac, & seur Ieanne Crouper Et le quatorzieme du même mois, seur Marie Bouniol. L'année suiuante, trois autres furent receuës, seur Marie Irail, huittieme de Septembre, seur Françoise Bonnet Conuerse, seizieme Octobre, & seur Caterine Aimery, onzieme Nouembre. L'an mil six cens sept, il y en ût encore trois, seur Marie Paschal, le dix neuuieme Auril, seur Isabeau Valentin, le settieme May, & seur Maddeleine Iaques, le settieme de Iuillet. Dêquelles neuf, il y en auoit sept du cheur, lêquelles pouuoient être celles que virét en l'Eglise de nôtre Dame pendant la Messe la Fondatrice & ses deux enfans, puisque ces sept ont eté receuës de la premiere Superieure.

Apres la reception de ces filles, on rappella dans Auignon la bonne Mere Ieanne de Bermond, qui receut obeyssance de partir l'an mil six cens sept, le vintieme Septembre, & laissa pour luy succeder la Mere Maddeleine Cheruet. Celle-cy fit encore merueilles pour ce Monastere. Dans la même année, M. Malescot Chanoine de nôtre Dame du Puy, donna sa maison pour agrandir le Couuent, le iour de saint Martin, & le vint troisieme

A Decembre vne fille fut receuë nommée seur Agnez Iaques, laquelle six autres suiuirent pendant l'année mil six cens huit. En fin ce Monastere se peupla si bien, que l'an mil six cens vint-deux, le iour de saint Martin, auquel deceda nôtre sainte Fondatrice, l'on auoit donné l'habit à quarante sept Religieuses, & il y en auoit encore quarante en vie, sept qui repondoient aux sept premieres, etans allées deuant elle surgir au port de l'Eternité bien-heureuse, & en cette année mil six cens quarante six, apres auoir fondé le Monastere de Viuiers & de saint Etienne en Foret, mon Catalogue m'en fait nombrer quarante huit Religieuses. Il y en a trois de l'Illustre maison de messieurs de Polignac, seur Marie Maddeleine, seur Anne Maddeleine, seur Marie Dominique de Polignac, & plusieurs autres de tres honnêtes naissances.

S. Caterine du Puy.

La vie reguliere, la vie interieure, la deuotion au saint Sacrement, & à la sacrée Vierge, l'vnion & la paix, l'oraison & le silence, l'affection à l'Ordre de saint Dominique, & la soumission aux Superieurs d'iceluy, ont etably leur temple d'honneur dans ce Monastere. Au seul Rozaire perpetuel le seul Monastere y contribuë de deux mille & quelques centaines d'heures l'année. Les Religieuses qui y sont decedées ont laissé des memoires de leur vertu par leur sainte vie, que le Chapitre General de Gennes à lû & receu auec admiration. Celles qui viuent, menassent d'vn grand trauail ma plume, si la main qui la conduit est en etat d'y vaquer. Entre celles qui feront volume dans celuy que ie

s. Caterine du Puy.

dispose, la mere Caterine Colomb le grossira beaucoup, les deux seurs de Chillac, Anne & Ysabeau s'y feront bonne place : la seur Louyse Boutjac n'y tiendra pas des derniers rangs. I'en ay les memoires fort autentiques, signez de toutes les meres du conseil. Ie parleray plus amplement de la deuotion de ce Monastere, dedié à sainte Catherine de Sienne, vers la sacrée Vierge, lorsque ie deduiray ces memoires qui m'ont eté enuoyez : Cependant voicy le Catalogue de celles qui y sont à present, l'an mil six cens quarante six.

Seur Marie Paschal Prieure.
Seur Antoinette Martel.
Seur Maddeleine Iacques.
Seur Ysabeau Valentin.
Seur Agnes Iacques.
Seur Gabrielle Iacquet.
Seur Therese de Licques.
Seur Gabrielle du Floquet.
Seur Catherine Vandosme.
Seur Françoise Galand.
Seur Marie Arnoux du saint Rozaire.
Seur Marie Maddeleine de Polignac.
Seur Claude Françoise Perrot.
Seur Anne Marie de Montrauel.
Seur Marie Arnoux de Iesus.
Seur Claude Maddeleine Blanchon.
Seur Cecile la Rocque de la Visitation.
Seur Marie Aysac.
Seur Anne Maddeleine de Polignac.
Seur Louyse Valentin.
Seur Antoinette Bourg, des Anges
Seur Marie Sabbathier de saint Dominique.
Seur Hiacinthe Massigaut.
Seur Theodore Lobeyrac.
Seur Marie Marguerite Villars.
Seur Ieanne Pellissier, du saint Esprit.
Seur Dominique Françoise, François.
Seur Catherine Claire Denual.
Seur Marie Beraud, de l'Ascension.
Seur Marie Augustine Almeras.
Seur Marie Dominique de Polignac.
Seur Catherine Marie, Romme.
Seur Marie Gaultier du saint Sacrement.
Seur Françoise Seraphique, Almeras.
Seur Marie Françoise, Falcon.
Seur Anne Marie, Blanc.
Seur Marie Colombe.
Seur Ysabeau Angelique, Almeras.
Seur Ieanne Rouset.
Seur Louyse Veisseire, de saint Ioseph.
Seur Margueritte Michel.
Seur Marie Marthe Longeon.
Seur Margueritte Duzon de l'Ascension.
Seur Catherine Breysse de la saincte Trinité.
Seur Marie Chautan, de la Passion.
Seur Ieanne Souche.
Seur Ieanne Marie, Mauzoyer.
Seur Margueritte Tessier.
Seur Claude Veyrier.
Seur Antoinette Montreal.

Fondation du Couuent de saint Paul, à Clermont en Auuergne.

TITRE XV.

C'Est vne tradition immemoriale que saint Dominique venant au Puy, il passa de là par Clermont, pour aller à Paris, & y fonda vn Couuent. Il faut entendre cecy, comme nous auons dit en plusieurs autres fondations, que saint Dominique passant par les villes, il touchoit si viuement les cœurs des habitans, que tous le vouloient retenir auec eux, & luy offroiẽt des places, pour y fonder vn Couuent. Le saint ne pouuant alors satisfaire à leurs desirs, il leur promettoit de le faire au plutôt; ce qu'il executoit, ou enuoyant luy même des Religieux, ou recommandant à celuy qui tenoit sa place en France, d'y soigner aussitôt qu'il pourroit. C'est en ce sens que le Couuent de Clermont est dit auoir eté fondé par S. Dominique, etant assuré que personnellement il ne l'a pas fait & ne l'a pû faire.

Que si l'on objecte, que sur le portail du Chapitre, l'on y void ces parolles en anciennes lettres gottiques, *Ce couuent est le quatrieme de tout l'Ordre*, celuy qui l'a ecrit a menty fort impudemment, veu que nous sçauons tres assurement, qu'il n'a pas eté bâty deuant celuy de Limoges, qui est a premiere fille du Couuent de S. aques de Paris, & cependant auant luy, deja l Ordre pouuoit cõter plus de douze Couuens. Et pour A marque de cela, le Couuent de Clermont ne tient ez anciens registres du rang des Couuens de la Prouince de France, au Chapitre Prouincial, que le sizieme rang au cœur gauche, apres celuy de Lyon, de Mets, d'Orleans, de Roüen, & de l'Ile en Flandres. *S. Paul de Clermont.*

Ce n'est pas que cet ordre des Couuẽs ayt eté fondé sur leur plus grande antiquité, veu que plu- B sieurs plus anciens & remarquables, se trouuent apres des moins anciens, cõme le Couuẽt de Chartres qui est mis le neuuieme dans ce même cheur gauche, apres les Couuens de l'Ile & de Gand, & cependant il a eté fondé trois ans deuant celuy de l'Ile, & set deuant celuy de Gand. Ie ne tire donc pas de cet ordre, que le Couuent de Clermont ayt ete fondé apres ceux C qui sont nommez deuant luy, mais ie tire qu'il n'est pas le quatrieme Couuent de tout l'Ordre; car s'il etoit de cette venerabilité, son rang ne seroit pas le sizieme d'vne Prouince.

Ce qui peut être vray semblable, c'est qu il est le quatrieme fondé par les Religieux du Couuẽt de saint Iaques, & comme sa quatrieme fille. La premiere, c'est Limoges, la seconde, Rheims, la D troisieme Orleans, la quatrieme, Clermont. De là nous pouuons iuger à plus pres le tems de sa fondation, qui est enuiron l'an mil deux cens vint, puisque la troisieme fille Orleans, est de l'an mil deux cens dix neuf. L'on ne sçait rien dauantage de ce Couuent iusques à l'an mil quatre cens septãte trois, parce que dans cette année, le feu le reduisit en cendres, & brula tous les papiers. Iaques de Combort le

remit sur pié, & repara.

S. Paul de Clermont. S'il etoit autrefois ce qu'il a eté depuis sa reparation, & ce qu'il est encores à present, c'est vn Couuent des plus magnifiques de tout l'Ordre, pour ce qui est des batimens, & de son etenduë. Non seulement il a eté capable d'vn Chapitre General, qui s'y tint l'an mil trois cens trente neuf, mais encore d'vn Concile, pour marque de quoy le Dortoir se nomme le Dortoir des Cardinaux, & l'on y montre la chambre du Legat, & il y a des cellules faites auec des cloysons de sapin fort proprement, qui ressemblent au Conclaue de Rome. C'est ce que me disent les memoires de ce Couuent, mais ils ne specifient quel fut ce Concile, & cependant il doit être apres l'an mil quatre cens septante trois, où ce Couuent fut reparé, & c'est ce qui n'est pas croyable, veu que nous n'en sçauons que deux depuis ce tems, celuy de saint Iean de Latran, & celuy de Trente. Que si l'on tient que ce fut auant la reparation, ce pourroit être quelque assemblée l'an mil trois cens soissante deux, sous Innocent sizieme, lequel etoit Limosin, & Euêque de Clermont.

Toute l'Eglise & le Cloitre sont pauées de sepultures honorables, & entre les autres il y a dans le cheur de l'Eglise, deux magnifiques tombeaux fort eleuez, & enchassez dans la muraille, l'vn du coté de l'Euangile, l'autre de l'Epitre. Celuy cy est d'Hugues de Billon, *de Billonio*, qui est vne ville d'Auuergne à cinc lieuës de Clermont. L'autre du coté de l'Euangile, est de Nicolas de saint Saturnin, qui est vn bourg à trois lieuës de Cler- A mont. Tous deux furẽt Cardinaux, & ûrent de grans emplois en l'Ordre. Ils ne sont pas neanmoins enterrez en ces tõbeaux, on n'y croit reposer que leurs cœurs, nos Annales portans qu'ils sont enseuelis ailleurs, Hugues à Rome au Couuent de sainte Sabine, l'an mil deux cens nonante sept; & Nicolas en Auignon, mil trois cens septante huit.

B Au côté gauche du cheur, il y a vne Chappelle qui luy est de pareille longueur, laquelle est vuë appartenir à Messieurs de la maisõ de la Fayette, lêquels y ont leur sepulture. Plusieurs de la maison de Montpẽsier sont en des tombeaux enclauez dans les murailles du Cloitre.

Forces grans personnages ont pris leur naissance dans cet illustre Couuent. Guy de la Tour, qui fut Euêque de Clermont l'an mil deux C cens quarante deux, il donna quatre vint quinze settiers de bled froment au Couuent pour iamais. Itẽ à sa mort, legua pour le même sa Bibliotheque, ses ornemens, & vetemens qui se trouueroient au lieu de Beau-regard. Item, laissa audit Couuent quantité de reliques, & entre autres vne belle Croix d'argent, garnie du bois de la vraye Croix, & de plusieurs saints ossemens que le Roy saint Louys luy auoit donné.

D Outre ce grand Prelat, il y a û frere Bernard de Clermont, Euêque de la même ville, qui fleurissoit enuiron l'an mil deux cens nonante deux. Item Durand de saint Poursin, petite ville entre Clermont & Moulins, de qui cet Auteur est surnommé, *de sancto Portiano*. Il a eté Euêque de Meaux, &

en second lieu Euêque du Puy. Le nombre des autres chargeroit trop ce discours, si nous les voulions écrire en detail. C'est assez dire à la loüange de ce Couuent, qu'il etoit depuis son commencement de fondation, iusques à ces derniers troubles de l'heresie, vn Couuent de cent Freres.

Lorsque saint Vincent Ferrier eût prêché l'Auent & Carême dans l'Eglise Catedrale de Clermont, les Messieurs du Chapitre faisans vn cas inestimable de tout ce que ce grand homme de Dieu auoit touché, ils prirent la chaire de bois, en laquelle ce diuin esprit qui l'animoit, auoit touché tant de cœurs, & la partagerent, s'en reseruans la moitié, & donnans l'autre à nos Peres, lêquels du depuis l'ont precieusement conseruée, ne plus ne moins que des reliques du saint. Ce que Messieurs les Chanoines ont fait aussi iusques à present; & pour temoignage de leur veritable & sincere deuotion en son endroit, ils ont fait dresser vne Chappelle à l'honneur du saint, en leur Eglise Cathedrale.

Ie ne sçaurois oublier à la gloire de cette ville, qu'elle a presemment encore des parens du saint, lêquels le suyuant en ses predicatiōs, s'arreterent & habituerēt en icelle.

Fondation du Monastere des Religieuses à Langeac en Auuergne, Diocese de saint Flour.

TITRE XVI.

Heureux ce Monastere, que Dieu a étably dans son Eglise, pour être le firmament, où luiroit cet Astre de sainteté incomparable, la bien-heureuse Agnez Galand de Iesus: Heureux mille fois, d'auoir eté la retraitte d'vne vraye Seraphine, & d'vne autre sainte Caterine de Sienne. Deux veuues & deux filles donnerent le commencement a son erection: elles ioignirent leurs biens ensemble, & auec la permission de M. le Marquis de Langeac, & le consentement de la ville, plāterent la Croix au lieu destiné a cet effet, l'an mil six cens vint, le vintieme de May, iour de l'Ascension en cette année. En suitte de cette prise de possessiō, M. le Marquis posa la premiere pierre du batiment, le dernier iour dudit mois, auec toute la solemnité requise. *Natiuité de Lāgeac.*

Les batimens auancez, on appella du Monastere de sainte Caterine de Sienne du Puy, trois Meres pour la direction & conduitte du Monastere: Elles arriuerent à Langeac l'an mil six cens vint trois, le quatorzieme de Septembre, & donnerent l'habit aux quatre susdites qui auoient contribué de leurs biens à cette fondation. En suitte plusieurs autres demanderent le saint habit, & font vne assez bonne communauté. Plusieurs contestes de la iurisdiction, les ayant inquietées lon-tems, elles furent obligées de prendre celle de l'Ordinaire, iusques à ce qu'il plaise à Dieu leur donner celle de l'Ordre. Elles sont des associées à nôtre Rosaire perpetuel de Paris, & bien qu'elles ne soient que vint-quatre, elles contribuent à la perpetuité tous les ans de deux cens soissante & quatorze heures. Hors la venerable seur Agnez de Iesus, ie ne

Natiuité de Lãgeac.

sçay quelles sont les decedées, A mais voicy le Catalogue des viuantes en cette année mil six cens quarante six.

Seur Anne Marie Martinan.
Seur Hyacinthe des prez du saint Esprit.
Seur Caterine Chartier de saint Michel.
Seur Ieanne Clerguet de la Croix.
Seur Suzãne Maddeleine le Gros.
Seur Colombe le Gros de la sainte Trinité.
Seur marie maddeleine Rochette. B
Seur Cecile Choppy de saint Augustin.
Seur Marie Garãd de la Visitatiõ.
Seur Seraphique Pages de saint François.
Seur Catherine Brun du saint Sacrement.
Seur marie Bringieur du Rosaire.
Seur Angelique de Veze de saint Thomas d'Aquin. C
Seur Ieanne Battiste Vida.
Seur Marguerite de Marie Chatel.
Seur Agathe Costet de Iesus.
Seur Marie Dominique Aymeré.
Seur Marie Maddeleine Villebois.
Seur Augustine Groule de saint Amable.
Seur Louyse Marthe Coudert.
Seur Terese la Farge de S. Ioseph. D
Seur Marie Villebois de Iesus.
Seur Marie de saint Ioseph.
Seur Louyse du Mas de SAINTE MARIE.

Ce Monastere fut au commencement dedié souz le nom de sainte Catherine de Sienne, mais la bonne Mere Agnez de Iesus, ayant souhaitté qu'il portat le titre de la Natiuité de la Vierge, il est raisonnable qu'on luy defere, iusques à tant qu'il porte vn iour le nom de la même bien-heureuse Mere. Nous attendons sa vie de iour à autre, par vn Pere Benedictin, qui est garny de tous les memoires de sa vie.

Saint Flour, Bourges les Iaunies.

TITRE XVII.

DAns saint Flour, ville Episcopale d'Auuergnes, il y a vn Couuent de Religieux, mais ie n'en ay pû auoir aucun memoire. Il y en a pareillement vn dans la ville de Bourges, & n'en ay receu aussi rien du Superieur qui le gouuerne. Troisiemement dans les Iaunies, qui est vn bourg à trois lieuës de Cahors, & du Diocese même, il y a vn Monastere de Religieuses, duquel aussi ie n'ay pû sçauoir ny son origine, ny ce qu'il est.

Fin des Fondations des Conuens & Monasteres en l'Archeuéché de Bourges, & des autres Euéchez ses Suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres dans l'Archeuèché de Tours, & des Euèchez ses Suffragans : sçauoir est, Nantes, Rennes, Vaunes, saint Brieuc, saint Malo, saint Paul de Leon, Dol, Treguiers, Cornuaille, le Mans, & Angers.

CHAPITRE XI.

COmme cet Archeuêché etend sa iurisdiction sur plusieurs Euêchez, il y a dans son district aussi plusieurs Couuens & Monasteres, & ce iusques au nombre de seize.

Fondation du Couuent en la ville de Tours.

TITRE I.

C'Est dés le berceau que nôtre saint Ordre a eté accueilly, caressé, & fauorizé des Rois en France. A peine commençoit il déja de paroitre, que Philippe second du nom, grand pere de saint Louys, l'etablit en sa ville de Tours, l'an mil deux cẽs vint-deux, vn an apres la mort de saint Dominique, Pierre Ceyllan etant Prouincial de France. Dequoy les Archiues font foy, puisque l'on y trouue vn papier de l'an mil deux cens vint quatre, où il est fait mention de ce que possedoient les Freres Prêcheurs. Et c'est vne constante tradition en l'Ordre, que le Roy Philippe, qui

A deceda l'an mil deux cẽs vint trois, donna le fons pour y bâtir le Couuent. Ce bon Prince donna pour cet effet, vne belle place dans la ville, qui se nommoit communement la Roche, qui s'etendoit alors depuis la ruë des Amandiers, iusques à la Poterne de l'Hopital de Hierusalem, & depuis vne place nommée la Foire le Roy, iusques à la grande ruë. Nos Peres prirent possession de ce fons, & y dresse-B rent quelques logettes pour y demeurer, attendant que Dieu suscitat quelqu'vn, lequel acheuât ce que le Roy auoit commencé. Ce ne fut autre qu'vn Roy, le petit fiz de Philippe, le grand saint Louys, lequel batit vn Couuent Royal à nos Religieux en ce même endroit.

N. Dame de bonnes Nouuelles à Tours.

Deux cẽs ans apres, l'ã mil quatre cens, le feu le reduisit en cendres, & il fut reparé non sans de grandes peines, par les aumones des gens C de bien. A quoy la pieté de l'Archeuêque nommé Amele, contribua notablement, expediant des lettres extremement fauorables, pour nos Religieux, à tous les Doyens, Curez, & Prêtres de la ville de Tours, & de son Diocese, par léquelles il rend temoignage, que leur Couuent a eté bâty des liberalitez Royalles de saint Louys, & que le feu l'a reduit en l'etat si D deplorable qu'on le voyoit à present. Par les mêmes, il les exhorte d'admoneter leurs paroissiens de faire quelque effort de charité, pour secourir nos Religieux en la necessité presente, & de leur faire entendre qu'il leur octroye quarante iours d'Indulgences, lorsque selon leur pouuoir ils contribueront à la reparation de ce Couuent si desolé. Ces lettres furent expediées le pre-

mier iour de Septembre mil quatre A cens huit.

N. Dame de bonnes Nouuelles de Tours.

Elles opererent beaucoup, veu qu'vn an apres, sçauoir est, l'an mil quatre cens neuf, l'on trouua dans les anciens papiers, la quittance d'vn maitre Couureur lequel confesse auoir receu la somme de quatre vints escus d'or, vallans chacun vint deux sols six deniers tournois, pour auoir fourny des Ardoises & recouuert l'Eglise, dattées du quinzieme Auril mil quatre cens neuf. B Neanmoins ce Couuent etant si ample dans son etenduë, si magnifique dans ses batimens anciens, l'on ne pût reparer entierement ce qui auoit eté ruyné. Desorte que l'an mil quatre cens trente-deux, le vint-neuuieme Decembre, Nicolas Cardinal, du titre de sainte Croix en Hierusalem, Legat en France, venant à Tours, donna cét iours d'Indulgences à ceux qui ay- C deroient à la Fabrique de ce qui restoit à reparer, & visiteroient nôtre Eglise les iours de Noël, de Paques, de Pentecôte, de saint Dominique, de saint Thomas d'Aquin, & de saint Pierre martyr.

Ces assistances des Prelats ayderent petit à petit à remettre sur pié, ce que l'incendie auoit si malheureusement rauagé. Robert Arche- D uêque de Tours, les renouuella l'an mil quatre cens huitante neuf, le vint-neuuieme Iuin, afin d'acheuer & mettre la derniere main. Et apres tout, il en a eté de ce Couuët reparé, à l'egard de ce qu'il etoit auparauant, ce que le temple de Salomon reparé, à l'egard de ce qu'il etoit en sa premiere structure.

L'Eglise est dediée à nôtre Dame de bonnes nouuelles, & y a grande affluence de peuple ez festes de sainte Emerance, à cause du crane de sa tête que l'on y garde; de saint Pierre Martyr, à cause des miracles que Dieu fait par son intercession, & de saint Vincent Ferrier, à cause d'vne tres ancienne Confrairie que la Reine de France y a fondé en l'honneur de ce saint. Elle s'appelloit Marie, femme de Charles, surnommé le Vainqueur, de laquelle l'on trouue lettres en parchemin dans les Archiues du Couuent, où elle certifie deux choses; l'vne, d'auoir fondé cette Confrairie; l'autre, d'auoir donné certaine portion & relique notable du cors dudit saint Vincent, à Maitre Herué Locreuan Prieur du Couuent; laquelle portion elle auoit receuë des mains du Cardinal d'Auignon. Cette lettre est dattée du 6. May mil quatre cens cinquante sept, à saint Priet en Dauphiné, signée MARIE, & seellée de cire rouge. L'année d'auparauant mil quatre cens cinquante six, le dix-settieme Decembre, Iean Archeuêque de Tours permit & approuua l'etablissement de ladite Confrairie de saint Vincent, auec ses articles & regles particulieres : ainsi qu'il se void ez Archiues du même Couuët.

Fondation du Couuent Ducal en la ville Episcopale de Nantes.

TITRE II.

L'On tient par vne tradition certaine, que ce Couuent a eté de fondation Ducale, mais ie n'y vois point d'apparence; car

etant assuré qu'il fut erigé l'an mil deux cens vint-huit, sous le Duc de Bretaigne, Pierre Mauclerc, qui persecûta si fort les Ecclesiastiques, il n'y a pas d'apparence que ce Duc voulut etablir ez villes de son domaine, ceux qui appuyoient les personnes qu'il persecutoit; & de plus on ne trouue point aucune donation, qu'il ayt fait à nos Peres à ce dessein. Il se peut neanmoins appeller Ducal, à cause qu'ayant eté brulé, vn Duc de cette Prouince l'a reparé.

Ie diray donc premierement, auec le docte Pere Albert le Grand de Morlaix, au Catalogue Cronologique & historique des Euêques de Nantes que le sieur André Baron de Vitré, desirant temoigner son affection au nouuel ordre de S. Dominique, s'offrit au bien heureux Iourdain general d'iceluy pour fonder vn Couuent à ses enfans, en la ville de Nantes. Le bien heureux Pere accepta sa pieuse volonté, & fit commandement au Pere Prouincial de France, frere Guillaume de Seguino, lequel vint à Nantes l'an mil deux cens vint-huit, & prit possession de l'Hotel du Baron de Vitré, situé prez l'Hopital de la ville, & le Chateau sur le bord du Loyre, entre les portes nommées, alors DROVYN LILLART, & BRIAN MAILLARD. Apres cette possession, la premiere pierre des batimens necessaires à vne Eglise & vn Couuent fut posée la même année le vint-neuuieme Iuin, iour & feste des Apotres saint Pierre & saint Paul, present & officiant l'Euêque de Nantes, qui s'appelloit Henry, natif de la ville de Vennes.

Le même Auteur, vne page auparauant cecy, dit que l'an mil deux cens dix-sept, saint Dominique vint à Nantes, & visita la Duchesse Alix en son Chateau, laquelle le pria de luy enuoyer des Religieux, pour peupler vn Couuent en cette ville, que ledit Baron voulut fonder. Si cela est, comme cet Auteur est fort riche en ses memoires, il faut dire que saint Dominique ayãt receu la confirmation de son Ordre l'an mil deux cens seize, la veille de saint Thomas l'Apôtre, & etant party de Rome l'an mil deux cens dix-sept d'assez bonne heure, pour retourner a Toulouze voir ses enfans, il fit vn voyage en Bretaigne, pour y etablir des Couuens de son Ordre, le plutôt qu'il pourroit, à cause des obligations qu'il auoit à cette Prouince, sa mere etant de Bretaigne.

S. Iaques de Nantes.

Quoy qu'il en soit, le Couuent de Nantes ayant eté fondé, baty & remply d'excellens Religieux, le Duc Iean quatrieme l'an mil trois cens soissante cinc, au mois de Decembre, ayant eté bien accueilly dans sa ville de Nantes par le nouuel Euêque d'icelle, frere Simon de Langres, Religieux de l'Ordre, qui en etoit auparauant le vint deuxieme General, confirma la fondation & les priuileges du Couuent des Freres Prêcheurs de Nantes, & leur donna la vieille Mõnoyrie, en consideration particuliere, *porte l'acte du don*, que ledit Ordre des Freres Prêcheurs a eté fondé par ses predecesseurs Comtes de Montfort l'Amaury.

Le Couuent demeura florissant l'espace de cent quatre vint deux ans, iusques à ce que l'ã mil quatre cens dix, le dixieme iour d'Auril, sur les dix heures au soir le feu s'y

prit auec tant de vehemence, qu'en moins de quatre heures, il reduisit en charbons & en cendres, l'Eglise, la Sacristie, les Dortoirs, & la plupart des edifices. La tombe même de cuiure, souz laquelle gisoit le cors du Reuerend Pere en Dieu frere Simon de Langres, se fondit aux ardeurs & à la violence du feu.

S. Iaques de Nantes.

Quand le matin fut venu, ce triste spectacle toucha le cœur de plusieurs, afin de contribuer à reparer ce grand desastre. Le Duc Iean fit releuer les murs de l'Eglise, la fit lambrisser, en donna la charpente, & tout ce qui est du vitrage. Les Messieurs de ville se cottizerent pour rebatir les Dortoirs, & remõter les chaires du cheur; & les Seigneurs de la maison du Duc s'associerent pour faire le clocher & luy donner des cloches. Toutes ces choses furent en etat l'an mil quatre cens treize, desorte que le dixneuuieme d'Octobre de la même année Henry le Barbu soissante & quinzieme Euéque de Nantes, cõsacra l'Eglise sous le titre de saint Iaques l'Apotre.

En cette même année mil quatre cens treize, le Duc Iean fit batir à ses frais le sepulchre de nôtre Seigneur en nôtre Couuent, & le seizieme de Septembre du même an, y fonda l'ancienne & tres deuote confrairie de la Veronique, laquelle les Religieux dudit Couuent receurent & promirent de seruir, en etant priez dudit Prince, & de plusieurs notables, tant Prelâs, que Princes, Barons, Seigneurs, Gentiz-hommes, & Bourgeois, du cors de ladite Confrairie. La Chappelle qui luy est deputée, s'appelloit autrefois de sainte Catherine de Sienne, & maintenant de sainte Veronique; c'est celle qui est sous le pignon de la porte de l'Eglise. Ce même Duc etant deliuré des mains de ses ennemis, qui l'auoient & tenoient prisonnier, donna l'an mil quatre cens vint, vn riche drap d'or a nôtre Couuent, pour en garnir la Sacristie d'ornemens. Ce qui fut executé, & ils se voyent encore à present aujourd'huy, chargées des pleines armes de Bretaigne, supportées d'Anges.

Il y a d'autres magnifiques ornemens, tous à fons d'or, lêquels i'ay veu sur les lieux, y passant les fêtes de Pentecôte mil six cẽs quarante deux. Les vns ont eté donnés par le Duc François, premier du nom; les autres par la Duchesse Françoise d'Amboise, & par la Duchesse Anne Reine de France, l'an mil cinc cens treize. Et celle cy encore, l'an mil quatre cens nonante neuf, donna l'Hopital de Nantes, situé prez de son Chateau, pour accroitre nôtre Couuent. Les habitans luy ayant cedé la disposition entiere de cet Hopital, elle en fit present à nos Religieux, auec l'amortissement du fief, confirmé par le Roy Louys XII. qui l'epousa en secondes noces la même année. Les lettres en furent expediées aux Montils souz Blois, en Auril audit an: en vertu d'icelles, le deuxieme de Iuin suiuant, frere Guillaume Mimi Docteur en Theologie, Prieur du Couuent en prit possession, nonobstant l'opposition de Guillaume l'Archer, soy disant Curé de sainte Croix, & Guillaume le Fuzelier Gouuerneur dudit Hopital, lêquels le même iour desisterent de leur opposition.

Ce Couuent etant des plus celebres

bres de la Bretaigne, plusieurs des A plus illustres de la Prouince, y ont choisi leur sepulture: Entre les autres, la Princesse Ysabeau de Bretaigne, fille du Duc Iean cinquieme, & de la Duchesse Ieanne de France, qui etoit fille du Roy Charles six.

Item la Princesse Françoise de Dinan Dame de Laual, dont le tôbeau se void au même lieu qu'est la sudite. Cette bonne Princesse e- B toit fille vnique de Iaques de Dinan, Seigneur du Bodisther, & de Catherine de Rohan. Elle naquit le vintieme de Nouēbre mil quatre cens trente six, & succeda à son Oncle ez Seigneuries de Chateau-Briand, Candé, Voireau, les Huquetieres, Montafilant, Beaumanoir, le Guildo, & la Hardouynaye. Elle prit en premieres noces le Prince Gilles de Bretaigne, & iceluy massacré l'an mil quatre cens cinquante-vn, elle epousa en se- C condes noces Guy quatorzieme du nom, Comte de Laual Baron de Vitré, Vicomte de Rhennes. Mourant le troisieme Ianuier 1499. elle fit son testament, leguant entre autres choses aux Freres Prêcheurs de Nantes la somme de deux cens liures de rente, sur le lieu & le fief des Huguetieres en Raix, pour la fondation d'vne Messe a perpe- D tuité.

Auant elle, son fiz François de Laual, Seigneur de Montafilant, auoit eté inhumé dans nôtre Eglise.

Item Noble François de l'Esperuier, Seigneur de la Bouuardiere, de la Guascherie, de l'Epine-Gaudin, du Lorroux Bottreau, de Briort, & de la Chappelle sur Erdre. Il se fit Religieux en ce Couuent, & fit profession le dernier de Nouembre, mil cinc cens seize, le douzieme Feurier, il donna au Couuent vne partie de Belle Ile, sur la riuiere de Loyre, appellée les Goys, située entre Perauges, & le vilage de Rohar, & la tranchée de Belle Ile. Son tombeau est vn peu au dessous des Princesses sudittes. *S. Iaques de Nante.*

Ie passe les autres souz silence, n'arrettant ma plume qu'aux plus memorables. L'an mil quatre cens cinquante trois, frere Roland le Cozic du Couuent de Morlaix, etant Prouincial de la Prouince de France, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, le Chapitre General fut celebré dans ce Couuent, & l'on y nombra seize cens & tant de Religieux. Le Duc Pierre defraya liberallement tout le Chapitre, & en iceluy fut elû pour vint-neuuieme General de l'Ordre, frere Martial d'Auribelly d'Auignon.

Les Rois de France ayans succedé au Duché de Bretaigne, ils ont aussi pris sous leur protection Royalle ce Couuent, comme de fondation Ducale, & souz ce titre s'en disent fondateurs. C'est ainsi que parle François premier, en ses lettres patentes, du quinzieme Iuillet mil cinc cens vint-cinc, en la ville de Nantes, & aioute qu'aux huis, portes, maisons, terres, iardins, & habitations desdis Religieux, soient mises ces parolles: *C'est le Roy François, vsufructuaire du Duché de Bretaigne, pere & legitime Administrateur de son fiz le Dauphin proprietaire dudit Duché.*

La pieté, l'obseruance reguliere, & la doctrine ont anciennement fleury beaucoup en ce Couuent, & pource le bon-heur luy a toujours voulu d'estre du nombre de

ceux qui ont obserué la regle, tant qu'il y en a û dans la France. L'an mil quatre cens septante, le Chapitre General d'Auignon, le separa de la iurisdiction du Prouincial de France, & l'vnit à la congregation reformée de Hollande. Du depuis les Couuens reformez de la France, bastans pour faire vne congregation separée de ceux de Hollande, le Roy tres Chrêtien Louys douzieme insista vers le Pape Leon X. pour l'erection d'vne congregation nouuelle dans son Royaume. Ce que sa Sainteté octroya & commanda au Reuerendissime Pere frere Thomas de Vio Caietain, General de l'Ordre, qui depuis fut Cardinal, de faire cette separation en deux congregations, l'vne pour la France, l'autre pour la Hollande. A cet effet il assigna l'assemblée des Prieurs des Couuens reformez dans Paris, & il y erigea la congregation nommée Gallicane.

S. Iaques de Nantes.

A

Cette congregatiõ etant aussi tot par terre que leuée, le Couuent de Nantes a û ce bon-heur d'être du party des reformez, qui n'ont point voulu perseuerer dans cette vie licentieuse, & tres perilleuse aux enfans de saint Dominique. Il a commencé d'en iouyr l'an mil six cens trente-vn, par les volontez & les ordres du Reuerendissime Pere Nicolas Rodolphi, confirmées par Arret du Parlement, & le premier Prieur fût le Reuerend Pere Hyacinthe Charpentier Docteur en Theologie, coulomne de la vie reguliere par tout où il a eté. Le même Pere General fut en personne dans le Couuent la même année, pour y affermir dauantage l'obseruance, qui Dieu mercy, continuë d'y fleurir.

Quant à la doctrine que cette maison professe d'acquerir en la diligence de ses enfans, elle en donne les preuues, etant du cors de l'Vniuersité de Nantes, laquelle y fut erigée par le Pape Pie deuzieme, à l'instance du Duc François second, l'an 1460. auec les mêmes priuileges, que l'Vniuersité de Paris, de Bouloigne, de Sienne, & d'Angers. Forces grans hommes qui en sont yssus, rendent ce même temoignage Frere Simon de Clisson en est l'etoille brillante. Il etoit Docteur en Theologie, & fut elû par le Chapitre de saint Malo pour leur Euêque, l'an mil deux cens cinquante neuf, sous le Pape Alexandre quatrieme, il tint le siege de son Episcopat vint-six ans, & mourut le troisieme Feurier mil deux cens huitante cinc.

B

C

Fondation du Couuent de saint Yues en la ville de Guerrãde, Diocese de Nantes.

TITRE III.

GVerrande petite ville en l'Euêché de Nantes, iadis cherie des Ducs de Bretaigne, receut nos Peres l'an mil quatre cens huit, & auec beaucoup de peine. Iean cinquieme du nom Duc de Bretaigne, surnommé le bon Duc, fiz de Iean le conquerant, Comte de Mont-fort & de Richemont, auoit depuis lontems pour confesseur, frere Iean le Danteuc, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & profez du Couuent de Morlaix. Ce bon Pere le sollicita d'imiter la pieté de ses

D

Ancêtres, lêquels ne quittoient A point le sejour de cette vie, sans y en laisser des marques tres augustes. Et pour ce faire, qu'il fondat vn Couuēt à son Ordre dans la ville de Guerrāde. Le bon Duc s'y accorda volontiers, mais les Preuôt & Chanoines de saint Aubin de Guerrande s'y opposerent, pour l'interet qu'ils auoient en laditte fondatiō. L'Euêque de Nantes, qui B s'appelloit Henry le Barbu, interuint aussi, lequel supporta les pretentions des sudis.

Ce different s'alluma beaucoup, & il fallut en ecrire au Pape, qui pour lors etoit en Auignon Benoit XIII. Sa Sainteté nomma pour le terminer en qualité de Commissaire Apostolique, le Reuerend Pere en Dieu Gatien de Monceaux, originaire de Nantes, & Euêque de C Cornüaille, par Bulles dattées, *Nonis Ianuarij Pontific. sui anno octauo*, le cinquieme de Ianuier mil quatre cens six. Ce bon Prelat ecouta les parties, & par sa prudence & rare sagesse, termina paisiblement le differend, ordonnant que lesdis Preuot & Chanoines se desisteroiēt de leurs oppositiōs, consentiroient & approuueroiēt laditte fondation en la Chappelle de la Trinité, aux faux bourgs de Guerrande, & que le Duc pour les D dōmager de tous les interês qu'ils pourroient pretendre en laditte fondation, leur deliureroit la somme de quatre mille liures mōnoye, pour achetter des rentes & reuenus, pour l'vtilité de leur fabrique, & affaires de leur communauté. Lêquelles rentes son Altesse promettoit leur amortir, ce qu'il fit depuis, & pour la quatrieme portion, & tous autres drois qu'ils pourroient pretendre contre lesdis Religieux, & aussi pour faire bâtir vne Chappelle de la Trinité à la place de celle qu'ils delaissoient ausdis Religieux. *S. Yues de Guerrande.*

Cet accord fut passé & signé de part & d'autre, en presence de Nosseigneurs Henry le Barbu Euêque de Nantes, Gatian de Monceaux Euêque de Cornuaille delegué du Pape, Iean de Malestroit Euêque de saint Brieuc Chācellier de Bretaigne, frere Iean le Danteuc confesseur du Duc, & grand nombre d'autres personnes de qualité.

Deuant les sudis le Duc posa la premiere pierre aux fondemens de l'Eglise, le seizieme iour de Mars mil quatre cens huit, & donna aux Religieux les iardins, terres, & prairies qui sont enclos dans le pourpris de leur Couuent. En apres il fit approuuer sa fondation au Pape Iean vint-troisieme, par ses lettres expediées à Bouloigne le deuzieme Feurier mil quatre cens dix, ou selon leur stile, *4. nonas Feburar. Pontif. sui anno 1.*

L'an mil quatre cens quarante-vn, Iean de Chateau Gyron dit de Malestroit cinquante sizieme Euêque de Nantes, dedia l'Eglise de ce Couuent, le seizieme iour de Septembre, au nom de saint Yues, & l'année suiuante mil qnatre cens quarante deux, le Duc Iean donna aux Religieux les œillets & Salines qu'ils possedent encore à present. Ce Couuent ût eté des moins incommodez, si le foudre l'an mil cinc cens quarāte cinc, n'en ût brûlé vne partie & toute l'Eglise, laquelle il a fallu reparer aussi bien que le reste; ce qui ne s'est pû faire sans incommodité.

Bõnes Nouuelles de Rhennes.

Fondation du Couuent de nôtre Dame de bonnes Nouuelles, en la Ville Episcopale de Rhennes.

TITRE IV.

LOrs que Charles de Blois, Epoux de Ieanne de Pointhieure, ditte la Boeteuse, fauorisé des François, & Iean Comte de Montfort, supporté par les Anglois, faisoient seruir la Bretaigne a vne sanglante guerre, & remplissoient cette Prouince de soldâts, pour sçauoir auquel des deux les armes ajugeroient ce Duché.

Le Comte Iean etant resolu de donner ou receuoir bataille, se recommanda premierement aux gẽs de bien; & confera par apres auec les Religieux de saint Dominique de Dinan, lêquels êtoient venus à Rhennes, pour y sollicitér leur etablissement; alors il fit veu que si les armes luy êtoient fauorables, il batiroit à l'honneur de Dieu, sous le titre de l'Assomption de nôtre Dame, vn Couuent de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Son veu fait, il s'achemina droit à Auuray, qu'il tenoit assiegé contre Charles de Blois, & son armée, qui pensoient faire leuer le siege; mais luy liurant la bataille le iour saint Michel mil trois cens soissante quatre, au lieu où est auiourd'huy la Chartreuse d'Auuray, Charles perdit la vie, & sa pretention au Duché.

Le Comte Iean partant de Rennes, y auoit laissé Ieanne de Flandres sa femme, qui etoit vne Princesse fort courageuse pour l'execution des armes, tres-auisée dans les Conseils d'Etat, & grandement religieuse dans sa vie. Tandis que le Comte son mary etoit en campagne, elle visitoit les Eglises, y suppliant le Dieu des Armées de benir celle de son mary; vn iour s'etant retirée pour faire son oraison, dans vne petite Chapelle de saint Vincent martyr, au lieu où est à present bâty l'Autel du Nom de IESVS en l'Eglise de Bonnes Nouuelles, le courier l'abordant, & luy presentant les lettres du Comte son mary; comme il apperceut qu'elle craignoit d'y treuuer, en les ouurant, quelque chose qui luy déplût, il la rassura par ces parolles: *Bonne nouuelles Madame*, Ce fut de la, dit le Pere Yues Pinsart, qu'accomplissant le veu que son mary auoit fait de batir ce Couuent, l'an mil trois cens soissante-huit, ils le dedierent à Dieu, sous le titre de nôtre Dame de Bonnes Nouuelles. Cecy est confirmé par ces anciens Vers François, êcris en des lames de cuiure sur l'entrée de l'Eglise du même Couuent.

L'an mil trois cens soissante
& huit,
Par le Duc Iean quart de ce
nom,
Fut ce Couuent icy con-
struit,
Dont à bon droit & grand
renom,
En l'honneur de l'Assom-
ption
De la Vierge Reyne pucel-
le,
Fut fait la Fondation

Qui fut au pays Bonnes Nouuelles,
Car par la priere d'icelle
Et du Grand Prince la foy
Fut fondé point ne cele
Apres la grande Iournée d'Auray.

La merueille de ce Conuent, est vne image de nôtre Dame, tenant son petit Iesus entre ses bras, le tout en platre peinture, que l'on croit auoir été peinte à même tems que le Conuent fut bâty : Cette Image est au coin du Cloitre, joignant l'Eglise, & s'est renduë fort celebre, pour les grans & continuels miracles qui s'y font : L'on peut dire de cette place, ce que disoit vn saint Pere de la Vierge, que c'est l'Officine du saint Esprit, & le sejour de ses merueilles : car delà, tous les iours les malades y trouuent leur santé, les sours y reçoiuent l'oüye, les aueugles la veüe, les perclus la vigueur, les tristes & affligez la consolation, les captifs la liberté, les agonizans la vie, les pecheurs le pardon, les plaideurs la justice, les femmes enceintes soulagement en leurs douleurs & deliurance de leur fruit, les voyageurs sur mer & sur terre reçoiuent assistance : enfin il n'y a incommodité corporelle ou spirituelle contre laquelle on n'y trouue le remede present & desiré. Et en vn mot, pour parler aux termes de la Bulle donnée le treizieme Nouembre mil cinc cens dixhuit, par le bien-heureux Yues Mahyeuc Euêque de Rennes.

En cette Eglise par les merites de la Glorieuse Vierge & Mere de Dieu, (laquelle est là dedãs honorée d'vne deuotion speciale) Nôtre Seigneur Iesu-Christ daigne operer iournellement des Miracles ineffables.

La Reyne Anne par ses patentes en Decembre 1510. rend vn ample témoignage, de la grande & feruente deuotion qu'elle a toujours û a nôtre-Dame de Bonnes Nouuelles.

Bonnes Nouuelles de Rennes.

Tous ces veux supendus à son Autel, toutes ces anilles, publient assez combien de miserables, d'affligez, & de boiteux; ces fers, combien de captifs ces bieres, combien de mors, & agonizans; ces nauires, combien de Mariniers & voyageurs ; ces maisons, combien de personnes ; ces sacs, combien de plaideurs ; & tous ces autres presens, combien il y en a û, qui ont été deliurez de paralysie, de gangraines, de captiuitez, d'agonies, de mors, d'incendies, de naufrage de la mer, & des malices des hommes par son entremise.

Et quoy que les libertins en disent, il faut que tous ces ouurages de cire, dans laquelle sont representez autant de membres, qu'il y a au cors humain, appendus aux poutres qui se voyent en cette Sainte Chappelle, conuainquent l'incredulité des mêchans, & entretiennent la foy des gens de bien.

Et quand cela manqueroit, la verification des Miracles, faite par Monseigneur de Rennes, le quatorziéme Decembre 1624. & le 14. Octobre 1626. est plus que suffisante, pour clorre la bouche aux blasphemateurs de la continuation des Miracles en l'Eglise Vniuerselle, & en ce lieu particulier.

Ce fut à cette Sainte & Auguste Chappelle, que toute la Ville de Rennes ût son recours dans l'affliction qu'elle auoit enduré l'espace de huit ans, gemissant sous le glai-

ue du Seigneur, lequel auec le fleau de la peste moissonnoit tous ses habitans: Il commença l'an 1624. & continua iusques à l'an 1632. Durant ce tems on fit quantité de prieres publiques, Processions generales, & autres deuotions ordonnées pour appaiser les iustes coleres de Dieu. Mais il ne fit pas semblant de les écouter, afin de les obliger à redoubler leurs prieres, & d'auoir recours à la Sacreé Vierge.

S. Yues de Guerrãdes.

L'an donc 1631. comme la peste faisoit de plus grans degâs & rauages, que iamais, vne personne fort signalée du Clergé, ût inspiration deporter les principaux, à se voüer à nôtre-Dame: Il y obeït, & commença par Monseigneur l'Euêque, & luy le dit à tous les autres, & incontinent ce dessein fut vnanimement agrée de tous.

Le mal pressant, on reietta les delais de l'execution, & on tint Conseil pour cét effet le douziême Octobre, où Monseigneur l'Euêque, le Parlement, & Messieurs de Ville se trouuerent, & fut conclu que l'on presenteroit à la sacrée Vierge, vne Ville d'argent aux piés de la même sacrée Vierge tenant entre ses bras l'enfant Iesus, & dans vn autre Conseil, on determina que ce veu seroit offert à nôtre Couuent de nôtre Dame de Bonnes Nouuelles.

En même tems l'Ange Exterminateur r'engaina son êpée, & la peste cessa. Les Orféures ayans tenu deux ans tous entiers cet ouurage, à raison de sa grandeur, & des gentillesses du trauail, il fut rendu solemnellement l'an 1634. le huitiéme iour de Septembre.

Ie dis, solemnellement; car on n'a de lon-tems oüi y vne solemnité pareille à celle, qui se fit en cette deuotion publique: toutes les ruës étoient richement tapissées & ornées de tableaux, & autres meubles precieux qui pouuoient être mis en veüe. Les Arcs triomphans auec leurs festõs, Emblemes, Peintures, & autres delicatesses d'esprit, y faisoient vn grand éclat. Toute sorte de Musique de voix & d'instrumens, auec les tonnerres de l'Artillerie firent escorte pendant la solemnité. Tous les cors de la Ville, & plus de cinquante mille personnes, suiuirent leur Prelat, le Clergé, & le Parlement.

Et enfin auec vne pompe d'habis, & de personnages vêtus en diuerses façons, le veu fut porté chez nous, & posé entre la Chappelle de nôtre-Dame, où est cette Image si miraculeuse, & l'Autel de saint Ioseph, sur vne table ou cornice de marbre noir, portée par deux colomnes de marbre diapré, auec les gentillesses & ornemens à l'Ionique, entre lêquelles contre la paroy, on void vne lame de marbre noir, où ces parolles sont écrites en characteres d'or: *Sacrum Deo Virginique Matri ob Ciuitatem Rhedonensem à peste liberatam anno 632.* Au dessous l'on void les Armes de la Ville, qui sont vn Palé de six pieces, d'argent & de sable, au dessus vn chef de Bretaigne. Ceux qui auront la curiosité de voir les particularitez de la pompe, magnificence, deuotion, & allegresse auec qui ce veu fut rendu, qu'ils lisent ce qu'en a écrit tout au long en vn liure particulier le Docte Pere Yues Pinsart de l'Ordre des Freres Précheurs, & Theologal de Cornuaille, Imprimé à Rennes, chez Pierre L'oyselet, mil six cens trente-quatre.

C'est ce que i'en ay imprimé l'an 1644. en la vie du bien-heureux Yues Mahyeuc, sur le recit de l'Auteur sudit, mais ayant lû ce recueil prodigieux des recherches curieuses du Pere Albert le Grand de Morlaix, ie trouue qu'il faut vn peu corriger ce qui est cy-dessus, & dire que le Couuent fut appellé de nôtre-Dame de Bonnes Nouuelles non seulement pour la cause sudite, mais encore aussi, par ce que le Comte de Mont-fort & les Princi-paux Seigneurs de son party s'etans retirez pour se rafraichir apres le combat, vn Heraut qui étoit allé rechercher ce que Charles de Blois étoit deuenu, s'en vint au grand galop vers le Comte Ieã, & d aussi loin qu'il crût pouuoir être entendu par le Comte, s'ecria tant qu'il put, Bonnes Nouuelles, Monseigneur, ie vous apporte Bonnes Nouuelles. A ce iour vous estes Duc de Bretaigne, & racomta qu'il auoit veu Charles mort. Alors le Comte s'adressant aux Seigneurs qui l'accompagnoient leur dit Ie vous assure, Messieurs, que ie regrette extrememẽt, que Monsieur de Blois mon cousin soit venu à cette extremité, car c'étoit vn vaillant Cheualier, mais la Bretaigne ne pouuoit iouyr d'vne paix assurée, que par le decez de luy ou de moy : Or puis qu'il a plu à Dieu nous octroyer cette belle victoire. Ie veux & ordonne vn Monastere estre basty à Rhennes en l'hõneur de la Mere de Dieu, lequel sera appellé Nôtre-Dame de Bõnes Nouuelles. Du depuis le Comte Iean faisãt son entrée Ducale dans Rhẽnes, & y conuoquant les êtas, declara hautement le veu qu'il auoit fait au Camp deuant Auray, & de l'auis de l'assemblée fut cõcluë la fondation d'vn Monastere ês fauxbourgs de Rhennes, en l'honneur de nôtre Dame, lequel il donna aux Religieux de S. Dominique, à la sollicitation & recommandation de frere Simon de Langres Euêque de Nantes, & de frere Euen Begaignon Euêque de Treguer, tous deux Religieux du même Ordre, lequels en ecriuirent au Reuerendissime Pere General Helie Raymondi, qui accepta le Couuẽt, & commanda au Prouincial de France d'y enuoyer des Religieux: ce qu'il fit enioignant à frere Pierre Moncer & quelques autres de Dinan d'y aller : sitôt qu'ils y furent, son Altesse leur dõna la chappelle ou Oratoire du Prince, dediée à saint Vincent martyr, située hors la porte ditte aux foulons, ioignant l'Eglise de saint Aubin ; & dautant que lesdits Religieux n'auoient pas d'espace pour batir commodement prés laditte Chappelle, Nobles Pierre Roussel & sa femme, sieur & Dame de Belle-haire leur donnerent plusieurs terres maisons, hebergemens, & edifices en laditte paroisse de saint Aubin, en pur & simple don l'an 1367. que le Duc amortit depuis en 1368.

Bonnes Nouuelles de Rennes.

Le deuxieme de Feurier, feste de la Purification de nôtre Dame l'année sudítte, la procession Generalle se rendit de saint Pierre au lieu où étoient ouuerts les fondements du futur edifice suiuie du Duc, de Raoul de Treal, Euesque de Rennes. Frere Simon de Langres Euesque de Nantes, Guillaume Poulart, Euesque de saint Malo Geoffroy Euesque de Vennes, Iean du Iuch Euesque de Leon, Geoffroy de Kermoysan Euesque de Cor-

nüaille, Frere Euen Begaignon Euesque de Treguer, Iean le Parz Abbé de saint Melaine de Rennes, les Abbez de Prieres, & de Rhedõ, Iean Vicomte de Rohan, Oliuier Sire de Clisson, Iean Sire de Beaumanoir, Bertrand Gouyon Sire de Marignon, Iean Sire de Rieux, les Seigneurs de Malestroit, de Coatmen, Thibaud de Blossac, Bonabes de Karlac, Iean de saint Gilles Cheualiers Bretons: Guillaume Sire de Latimer, Robert Sire de Neufuille, Iean Basset & autres Cheualiers Anglois, & vne innombrable multitude de peuple.

Bonnes Nouuelles de Rennes.

La procession arriuée audit lieu, apres les benedictions & ceremonies accoustumées, faites par l'Euesque de Rennes assisté du Clergé, le Duc prit vn riche deuanteau de fourrure d'Hermines, & en vne main vn petit marteau d'argent doré, en l'autre vne truelle de mesme estoffe, & se declarant premier & Principal Fondateur de ce Monastere, y mit & assit la premiere pierre à l'honneur de Dieu & de sa saincte Mere, sous l'inuocation de nôtre Dame de bonnes Nouuelles, puis donna au Seigneur de Matignon cent florins d'or enueloppés en vn papier pour mettre au plat de l'offrande, & tous les autres Seigneurs à son exemple se monstrerent liberaux à cõtribuer à ce nouuel edifice. Au mois d'Aoust suiuant, 1369, le Duc agrea, ratifia, & amortit le dõ fait d'vn iournal de terre pour faire le Cemitiere, par Damoiselle Ieanne des Vaux, par Lettres données à Vennes esdits mois & an, & y fit continuellement trauailler, & lors que les Barons se reuolterent contre luy, & surprirent les villes du Païs pour le Roy de France, le Seigneur de Laual qui auoit surpris Rennes) ne voulut diuertir les deniers qui y estoient destinés, & fit continuer le batiment, de sorte que le chœur, le grãd Dortoir, & le Cloistre ou est l'image & Autel de nôtre Dame, furent bientost acheués. Le Duc auoit vne affection tres-speciale à ce lieu, & aymoit fort les Religieux d'iceluy, lesquels il nomme en ses patentes, ses Ames & Feaux Chappelains les Freres Prescheurs de Rennes. Lors qu'il estoit a Rennes, il alloit d'ordinaire entẽdre la Messe à Bonnes-Nouuelles, & aussi tôt qu'il eut pris port à Solidor, l'an 1379. retournant d'Angleterre où il s'estoit refugié, pendant la reuolte generale de son pays, il en vint rendre grace à Dieu, & à nôtre-Dame de bõne-Nouuelle, & y donna mille florins d'or, & mourant au Chateau de Nantes le premier iour de Nouembre 1399 il recommanda au Prince Iean Comte de Mont-fort son fils, à la Duchesse Ieanne de Nauarre sa femme & aux Tuteurs de ses enfans, de paracheuer l'edifice de Bonnes Nouuelles, où il ût eté enseuely, s'il fut mort à Rennes, comme estant le lieu que plus il cherissoit en ce monde. *Son effigie se voit en casaque d'armes de Bretaigne, la Couronne en teste, en la vitre de la lanterne du chœur, derriere le Maistre Autel du costé de l'Epitre: il est à genoux deuant vne Image de nostre-Dame, presenté par saint Iean Baptiste à l'autre costé les armes auec les trophées de Bretaigne.*

Le Duc Iean cinquieme son fils, memoratif des paroles de son Pere, ayant fait son entrée solemnele à Rennes, & receu l'accolade du Seigneur de Clisson, s'en vint à Bonne-

ne-Nouuelle, & ratifia la fondation faite par son feu Pere, y aioustant plusieurs beaux dons & riches presens, & l'an 1410. il donna audit Monastere dix mil escus d'or en vne poignée, & ordonna estre pris sur les recettes de l'Eueſché de Rennes, la somme de quatre mil liures par chasque quartier de l'année, pour estre employée au payement des maçons qui trauailloient à l'edifice dudit Couuent, iusques à l'accomplissement de B l'œuure, dont les Lettres & mandements sont aux archiues de ladite maisõ. Lors qu'il fut arretté pris prisonnier par Marguerite de Clissõ & ses enfans, la Duchesse Ieanne de France sa femme le voüa à nôtre Dame de Bonnes Nouuelles, & incontinent apres sa deliurance, y vinrent tous deux rendre leur vœu. Leur fils aisné François premier du nom, auãt qu'aller en Normandie contre les Anglois, l'an 1449. se C vint recommander à nôtre Dame en sa chappelle de Bonnes-Nouuelles, & ayant expedié ses affaires à souhait, se disposoit de venir rendre ses actions de graces, sinon qu'il estoit trop pressé de la maladie dont il deceda a Plaisance prés Vennes, le 17. Iuillet l'an 1450 Le Duc Pierre second du nom, & la bien-heureuse Françoise d'Amboise sa femme, estoient si affectionnez à ce S. D lieu, qu'ils n'en bougeoient tous les iours pendant que leur Cour étoit à Rennes, & y donnerent plusieurs riches ornemens: & l'an 1451. l'assemblée des Etas conuoquez par son Altesse en sadite ville, commença par vne solemnelle procession, qui sortant de l'Eglise Cathedrale se rendit audit Couuent, dont les fondations & priuileges A furẽt de nouueau ratifiez, & confirmez, amplifiez par lesdits Prince & Estats. C'estoit en ce lieu qu'ordinairement le vaillant Prince Artur Comte de Richemont, Connestable de France, venoit rendre grace de ses victoires, & offrir à la sainte Vierge les armes & trophées de ses ennemis, & quand son chef desia grison fut orné de la Couronne Ducale, l'an 1457. en Nouembre, il en fut rendre action de graces à N. Dame en sadite Chapelle. Les lettres d'amortissement des terres dõnées par Iean le Brel audit Couuẽt, en datte du 23. Mars 1478. tesmoignent (contre plusieurs autres) combien François second le dernier de nos Ducs etoit deuot à la glorieuse Vierge, & affectionné à cette sienne sainte maison. Mais la Duchesse Anne sa fille le surpassa en fait d'affectionner ce lieu: elle y donna sa couronne Ducale, trois Chapelles entieres de drap d'or, chappes, chasubles & tuniques, la premiere desquelles est faitte de sa robe de nopces, & son grand manteau Royal à queüe; elle y fit plusieurs belles fondations, & y donna des beaux priuileges & exemptions, par lettres données à Blois en May 1510.

Bonnes Nouuelles de Rennes.

Le Pape Martin V. informé de la sainteté de ce lieu, & de la deuotion qu'on y portoit à la Mere de Dieu, donna des Indulgences à ceux qui contribueroient a la perfection de l'edifice, par Bulle dattée 4. *Id. April. Pontificatus sui anno* 12. qui fut de Iesu-Christ 1419. Et Estienne Archeuesque de Milan, Referendaire du Pape Paul II. & son Legat en France & en Bretaigne, ayant de ses propres yeux veu l'affluence de peuple qui venoit de toutes pars

Bonnes Nouuelles de Rennes.

visiter cette sainte Chapelle, y donna des Indulgences, par Bulle dattée, le dernier iour de Ianuier 1460. & pour le mesme sujet, dix-huict Cardinaux y en donnerent d'autres par commandement du Pape Alexandre VI. le cinquieme Nouembre 1495. Le Pape Paul III. du nõ par Bulle de l'an 1539. *Pontif. sui anno.* IV. asseure auoir eté meu à donner des Indulgences à la Chapelle de Nôtre-Dame de Bonnes-Nouuelles, pour les frequens Miracles, que Dieu y operoit par l'intercession de sa sainte Mere: ce qui auoit meu le R. P. en Dieu frere Yues Mahyeuc Euesque de Rennes, d'y en donner dés l'an 1507. & 1515. la continuation desquels, & l'affluence du peuple qui s'y rendoit de toutes les contrées de Bretaigne, firent que l'an 1602. le R. Pere Iean Iubin Docteur en Theologie estant Prieur, on élargit le coté du Cloitre où est la Chapelle de nôtre-Dame, & le Conuent ayant esté reduit à la vie Reguliere au mois de Iuillet, l'an 1619. le Reuerẽd Pere frere Hyacinthe Charpentier Docteur en Theologie, premier Prieur de ladite Obseruãce audit Conuent, de l'auis des autres Religieux, fit rebatir tout à neuf la Chapelle nôtre-Dame, & rapporter l'image miraculeuse, du coin du Cloitre sur l'Autel neuf, où elle fut enchassée en vn tabernacle ou dome de tuffeau richemẽt etoffé, & orné de marbre, or & azur, le frontispice interieur ou façiade de la Chapelle par dessus, ornée d'vn restable de tuffeau, supporté de grosses colomnes de marbre noir & iaspé, le tout auec les garnitures de l'Autel, doré & estoffé par la liberalité de Madame la Duchesse de Vendosme, & fut dediée par Reuerend Pere en Dieu Pierre Cornullier Euesque de Rennes, qui benit aussi l'Autel, & y mit des Reliques d'aucunes des onze mille Vierges, l'an 1621. le Mecredy 2. iour de Feurier fête de la Purification de nôtre Dame 254. ans apres sa premiere fondation, & dés le lendemain ledit Seigneur Euéque fit present à nôtre-Dame d'vn riche deuant d'Autel.

Encore que ie pourrois icy mettre plusieurs miracles que Dieu a operé en cette sainte & deuote Chapelle en l'honneur de sa Mere, ie me contenteray seulement d'en dire deux ou trois des plus signalez & reconnus, outre la deliurance miraculeuse de la ville de Rennes, du fleau de la peste. La plus grande & riche lampe qui se remarque entre les autres, qui pendent deuant l'Autel de nôtre-Dame de Bonnes-Nouuelles, c'est vne reconnoissance de la santé miraculeusement recouuerte par feu Mõseigneur Charles de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Mareschal de France, lequel surpris d'vne apoplexie, & epilepsie en Nouembre 1620. & par le *Resultat* de la consultation de sept sçauans Medecins, iugé n'en pouuoir rechapper, recommandé à nôtre-Dame de Bonnes Nouuelles par vne vertueuse Damoiselle, laquelle y fut en voyage & fit dire la Messe à son intention, reuint en parfaite santé. Le miracle arriué le 13. May 1614. en la personne d'vne ieune fille Rocheloise, laquelle étant venue a Bõnes Nouuelles sur des anilles, & aidée à marcher, fut entierement guerie. pendant qu'on celebroit la Messe pour elle, a eté approuué par l'Euéque de Rennes,

par Bulle dattée du 14. Decembre A 1624. aussi bien que celuy de la guerison de Louyse le Duc, deliurée de plusieurs maux dont elle auoit eté affligée l'espace de deux ans, par Bulle du mesme Prelat, du quatorzieme Octobre 1626. Iusques icy a parlé fort exactement le docte Pere Albert, que i'ay voulu transcrire sans rien alterer de la bonté de son stile & verité de ses recueils, ceux qui ensouhaittent dauantage, liront B ce qu'il en a écrit de surplus en son liure.

Fondation du Monastere des Religieuses à Rennes.

TITRE VI.

L'Odeur embaumée, que ce Paradis Terrestre du Monastere de nos Religieuses de Dinan exhale continuellement dans la Bretaigne, ietta de si doux attrais à Messieurs de la ville de Rhennes, que plusieurs temoignerent par lettres à la R. Mere Superieure, le desir passionné qu'ils auoient de posseder vn même bien en leur ville: d'autres l'exhorterent à faire vn voyage iusques à Rennes, & luy promirent toute sorte de secours, afin de luy obtenir les licẽces necessaires pour y batir vn Monastere. La Mere Marguerite du saint Esprit Superieure de Dinan, zelée D pour l'auancement de l'Ordre, suyuit ce conseil, & auec la benedictiõ de la sainte obeyssance vint à Rhẽnes: elle partit de Dinan le 27. Octobre de l'an 1641. qui est le même iour, auquel elle partit du Monastere de Paris, afin d'aller en Bretaigne fonder celuy de Dinan.

A son abord elle y fut accueillie de ceux qui aymoient la vertu, dans toutes les tendresses de la charité, mais neanmoins la premiere fille qu'elle receut en sa compagnie, fut la patience qui l'assista beaucoup. Elle demeura quatre mois entiers à poursuyure les permissions de Monseigneur l'Euêque de Rennes, du Parlement, & de la ville. Les ayant obtenuës, elle chercha quelque logement sortable à l'obseruance, & enfin apres auoir consideré de tous cotez, elle s'est arretée dãs celuy qu'elle possede maintenant, apres vne grele de contradictions qui furent la premiere Croix de ce nouueau Monastere.

S. Dominique de Rennes.

Les seurs de Dinan qui l'accompagnoient en cette genereuse entreprise furent sept du Cheur & vne conuerse, celles là s'appelloient seur Françoise de saint Dominique.

C Seur Françoise des Seraphins.
Seur Iaqueline de saint Agnez.
Seur Anne de sainte Marie.
Seur Angelique de S. Caterine.
Seur Charlotte de saint Ioseph.
Seur Marie de sainte Alexis.
Et seur Heleine du Caluaire.

Auec ces huit Religieuses, la Mere Marguerite du saint Esprit commença le dessein de la fondation, le poursuyuit, & l'a Dieu mercy parfaittement etably. Elle a receu quelques filles, & a present dãs cette année 1646. les benedictions du Ciel sẽblent tourner quasi toute leur pointe vers ce nouueau Monastere: Dieu ayant appellé vers soy la seur Anne de sainte Marie, & quelques autres, elles multiplient chaque iour au centuple, car depuis quatre ans de leur arriuée dans Rennes voicy le nombre de celles

qui ont eu le bon-heur d'être filles de saint Dominique.

Seur Gabrielle Biẽ-aymée de Iesus.
Seur Marie de saint Iean Battiste.
Seur Ieanne de sainte Marie.
Seur Catherine de S. Hyacinthe.
Seur Andrée de la Croix.
Seur Marguerite de la Natiuité de Iesus
Seur Marie des Anges.
Seur Lucrece des Vierges.
Seur Anne Marie de S. Catherine.
Seur Anne Paule de saint Pierre.
Seur Marie de l'Incarnation.
Seur Pacifique du saint Esprit.
Seur Marie de sainte Maddeleine.
Seur Bien-aymée de la Vierge.
Seur Agnez du saint Sacrement.
Seur Claude Frãçoise du petit Ies⁹.
Seur Terese de Iesus.
Seur Seraphique de la Croix.
Seur Marie de l'Amour de Dieu.
Seur Maddeleine de la Resurrectiõ
Seur Dominique des cinc playes.

L'Eglise & le Monastere sont dediez à saint Dominique, & toutes les Religieuses y professẽt les deux vies auec toute sorte de rigueur la vie spirituelle & interieure, & la vie Reguliere de la plus exacte obseruance. C'est vn des Monasteres de l'Ordre, qui contribuë à centaines d'heures pour la perpetuité du saint Rozaire.

Fondation du Couuent de Vitré Diocese de Rennes.

TITRE VII.

S. Dominique de Vitré.

LA sainte vie de ceux qui établirent l'obseruance Reguliere dans le Couuent de nôtre-Dame de Bonnes Nouuelles à Rennes, merita non seulement la Reforme des Anciens Couuens, mais encore l'erection & construction de nouueaux : elle porta la reforme l'an 1621. à Morlaix, à Clermont en Auuergne & à Guenkamp en Bretaigne 1630. & à Nantes 1631. De plus, elle fonda trois Couuens l'vn à Craon en Aniou, l'autre à Vennes, & l'autre à Vitré que Mõsieur de Neptunieres Conseiller du Roy & President au Parlement, fonda l'an 1621. dont l'Eglise est dediée à saint Dominique, c'est dans ce nouueau Couuent que mourut ce saint homme, dont nous decrirons bien-tôt la vie fort amplemẽt, le venerable Pere Pierre Quintin.

Fondation du Couuent de Morlaix Diocese de Treguier.

TITRE VIII.

SVivant ce que nous auons écrit cy dessus au liure deuxieme ch. 23. que saint Dominique prechant en diuers lieux la croysade les années 1211. 1212. & 1213. vint à Paris, & consola par ses entretiens familiers la Reyne Blanche, le Pere Albert le Grand de Morlaix, trouue dans les exactes recherches de son Catalogue Cronologique & Historique des Euéques de Treguier, que saint Dominique vint à Morlaix l'an 1213. pour y visiter le Duc Pierre & la Duchesse Alix, lêquels y étoient pour lors : ils le receurent & logerent en leur Palais, où il dit la sainte Messe, & prêcha dans la Chappelle de saint Iean qui est dans ce Palais. On tient que le sujet de son voyage fut pour exciter le Duc & la Noblesse pour se croiser contre les Albigeois.

Etát ainsi cônu dás le pays pour ce A qu'il etoit, dez que ses enfás epan-dirêt par tous les endrois de la Frá-ce, les rares talens que Dieu leur a-uoit liberalement departy. Etien-ne quatre-vint-settieme Euêque de Treguier, & les habitás de Morlaix enuoyerent à Paris vers le General de l'Ordre le bien-heureux Pere Iourdain, en l'année mil six cens trente quatre, pour le sollieiter d'enuoyer des Religieux en cette ville, pour y fonder vn Couuent. B Le bien-heureux Iourdain commanda au Prouincial de France, qui s'appelloit frere Raymond de Tarentaise, de se transporter sur les lieux, auec pleine puissance de traitter laditte fondation. Ce qu'il fit, & decendit à Morlaix l'an mil deux cens trente cinc, apres auoir visité les Couuẽs de Nantes & Dinan. D'vn chacun d'iceux il en amena vn quant à soy; De Nantes, C freres Guillaume de KERISAC; de Dinan, frere Oliuier de TREGVIER.

Tous deux auec le Pere Prouincial furent extremement bien receux à Morlaix, auec vne rejouïssance particuliere du Duc, de l'Euêque sudit, & des principaux de la ville. Le Duc pour l'emplacement du Couuent leur donna son Palais & ses Vergers, & ainsi conclud la fondation. Les Messieurs D de Morlaix craignans qu'ils ne souffrissent quelque disette, se cottizerent proportionement à leur qualité, pour donner tous les ans certaine mesure de bled, destinée pour leur nourriture. Ce premier coup fait, le Pere Prouincial appella neuf Religieux, qui arriuerent à Morlaix le vint neuuieme Iuin, fête des Apôtres saint Pierre & saint Paul, l'an mil deux cens trente six, & furent logez à l'Hotel des Moynes du RELEC, prez sainte Melaine.

S. Iaques de Morlaix.

Ceux cy ioins aux deux autres, firent marché auec vn Maitre Architecte de Landt Meur, pour la batisse de l'Eglise. Iceluy arretté, l'on en ietta les fondemens, & on mit la premiere pierre le Dimanche dans les Octaues de l'Ascensiõ de l'année mil deux cens trẽte huit, dans les Vergers & Palais du Duc, prés la riuiere IARIEAV, & le faux-bourg des Vignes, present & officiant l'Euêque Etienne, assisté de Dernier ou Derien Euêque de Leon, & ses Officiers, de tout le Clergé, de la Noblesse, & du peuple de Morlaix, lêquels à l'enuy l'vn de l'autre contribuerent à cet edifice.

Le cheur, sa maitresse vitre, & l'excellente rose qui s'y void, le Iubé, & les garnitures du cheur haut & bas, furent fais & donnez par Alain Minot & Amou sa femme. La Chappelle de nôtre Dame, la Sacristie, & le grand Dortoir, furent bâtis par Yues Faramus, & les autres batimens par Plusieurs autres Seigneurs, comme il appert par des plaques de bronze, qui se voyent en diuers lieux tant de l'Eglise que du Cloitre. L'Eglise fut dediée sous le titre de saint Iaques l'Apôtre. L'Epitaphe de la fondatrice se lit au tour de la lame de letton rouge, dont son tombeau est couuert au milieu du Chapitre, deuant l'Autel de nôtre Dame en ces termes.

Ecce sub hoc saxo Fratrum de
Monte Relaxo.
Est sita Fundatrix Iuliana

s. Iaques de Morlaix.

Dei veneratrix,
Huius erat virtus quà pollet fœmina raro,
Mens sincera, manus larga, pudica caro.

Ce Couuent fut ruiné par quelque sinistre accident enuiron cent ans apres sa fondation, mais Charles de Blois s'etant fait reconnoitre Duc de Bretaigne à Morlaix l'an mil trois cens quarante-vn, fit reparer tout à neuf les Dortoirs du Couuent, & à cet effet leur donna autant de bois à prendre en ses forês, qu'il en seroit de besoin.

Il y a û de tres grans personnages qui sont sortis de cet illustre Couuent: Entre les autres.

Frere Euenus Begaignõ Docteur de Paris, Euêque de Treguier, lequel mourut l'an mil trois cens septante huit.

Frere Hugues Stoker de la Paroisse de Menezy prez Treguier, Docteur de Paris, Confesseur & Aumonier de Leõ quatrieme Duc de Bretaigne, elû Euêque de Treguier mil quatre cens trois, puis transferé à l'Euêché de Vannes, à l'instance de Iean cinquieme Duc, l'an mil quatre cens cinc, auquel il mourut l'an mil quatre cens huit le dixieme d'Octobre.

Frere Iean Validire de saint Leõ, natif de la paroisse de MERLEAÇ en Cornouaille, prit l'habit a Morlaix mil trois cens nonante deux, & fut confesseur du Duc Iean V. & Euêque de saint Paul de Leon, mil quatre cens vint-neuf, puis fut transferé à l'Euêché de Vannes mil quatre cens trente trois, où il mourut l'an mil quatre cens quarante deux. Cét Euêque fit peindre le Lambris de nôtre Eglise.

A Frere Iean le Larger, fut Euêque titulaire suffragant de Cornouaille, dedia l'Eglise du Couuent des Freres Mineurs de Morlaix l'an mil cinc cens trente vn.

Frere Yues Mahieuc confesseur & Aumonier de la Duchesse Anne de Bretaigne, fut Euêque de Rhênes mil cinc cens six, où il mourut l'an mil cinc cens quarante vn, duquel iay imprimé la vie separement B l'an mil six cens quarante quatre.

Frere Louys de Combart, Docteur en Theologie, natif de Cornoüaille, Euêque suffragant dudit Cornoüaille. Ce fut luy qui consacra la Chappelle de nôtre Dame des Vertus à Morlaix l'an mil cinc cens cinquante six.

Frere Herué Noël natif de Morlaix, où sa famille perseuere encore, & est des principalles, Docteur de Paris, deffenseur de la doctrine C de saint Thomas, Prouincial de France, Auteur de plusieurs liures, & enfin le quatorzieme General de l'Ordre, & mourut à Narbonne l'an mil trois cens vint trois.

Frere Roland de Cozic Prouincial de France. Frere Nicolas le Masson, second Vicaire general de la congregation Gallicane. Frere Iean le Danteuc, confesseur du Duc Iean V. Frere Iean Conan confes- D seur du Duc de Bretaigne François premier; & frere Yues du Bot Inquisiteur de la foy pour l'Euêché de Treguier, tous Docteurs en Theologie.

Outre ceux cy le Pere Guy Pensornou & le Pere Pierre Quintin, dont i'ay imprimé l'abbrege de sa vie, ont illustré beaucoup ce Couuent par leur rare sainteté.

Fondation du Conuent de Guenkamp, Diocese de Treguier.

TITRE VIII.

CEtte ville, que par corruption de langage nous appellons Guingamp, est size sur la riuiere de TREVV, capitale du Duché de Penteure, & le seiour ordinaire des Seigneurs de cet ancien Comté. Elle souhaitta fort instamment nos Religieux, pour en être secouruë dans ses besoins spirituels. Ceux de Morlaix ne manquerent de repondre a leurs desirs, & ainsi l'an mil deux cens huitante quatre, les habitans de Guenkamp nous donnerent place, batimens, & autres assistances pour y arretter vne demeure Alain de Bruc Euêque de Treguier, officia par commission du Pape Martin V à la fondation du Couuent. Il est vis à vis des Cordeliers prés de la ville, entre les portes de Rennes & de la Fôteine.

Charles de Blois donna aux Religieux de ce Couuent vn encensoir d'argent, plusieurs beaux ornemens, des chasses & reliques des saints, fit refaire les chaires & garnitures du cheur, decora leur Eglise de tableaux & images de plusieurs saints yssus du sang des Rois, Ducs, & Comtes anciens dudit pays, & de celles des saints principaux de l'Ordre de saint Dominiques, au pié dêquels il fit apposer la sienne a genoux, auec les armes de Bretaigne..

L'an mil cinc cens nonante vn, la Vigile de l'Ascension, l'armée du A Prince de Dombes assiegea la ville de Guenkamp, & elle soutint le siege dix iours. pendant lêquels les faux-bourgs furent razez, & tout ensemble le Monastere des Cordeliers & le notre, qui etoient situez sur les contrescarpes des fossez.

La reforme s'y etant introduitte, les benedictions aussi de Dieu temporelles & spirituelles, y ont beaucoup augmenté, desorte que maintenant il est vn peu reparé, & est vn Ioseph mystique lequel va tou- B iours croissant. Il a vn martyr pour vn de ses enfans, il s'appelle René Bœssart, lequel fut tué par les heretiques en la ville de Rostren en Cornoüaille 1563. le quatrieme Dimanche de Septembre. L Eglise est dediée à saint Martin.

C *Fondation du Conuent de la ville de Dinan, Diocese de saint Malo.*

CHAPITRE IX.

SI nous voulions croire vne simple tradition, autorizée de l'affection des Religieux de ce Couuent, il seroit auant la naissance de D l'Ordre: Que si nous en voulons rabbattre quelque chose par necessité, il le faut croire le premier de tous les Couuens de l'Ordre. Ie le crois tres ancien, mais non dans ce rang d'antiquité, lequel on lui veut attribuer. Il a pû être commencé des premiers, mais de tenir rang de Couuent, ce n'a pû être que dans les quatre & cinc premieres années de la naissance de l'Ordre. l'auouë donc premierement, que ce Couuent a û pour fondateur le bien-

S. Augustin. de Dinan.

heureux Alain, que i'ay mal nommé cy dessus, liure second chapitre 15. suiuant les Auteurs latins, *de Van Couleur*, etant surnommé dans les Regitres anciens du pays, *de Lanvalay*.

S. August. de Dinan.

Ie n'estime pas neanmoins veritable ce que Du Pas en ses memoires, ecrit qu'il fut à la guerre contre les Albigeois l'an mil deux cens seize, en la compagnie de Giraud Euêque de saint Malo, parceque dans cette année le bien-heureux Alain deuoit trauailler à disposer vne fondation en ses terres. Ce fut donc quelques années auparauant, lorsque saint Dominique prêcha la Croisade l'an mil deux cens treize dans la Bretaigne. Ce qu'etant accordé, i'accorde pareillement tout ce que les Auteurs ecriuent des signalez profis qu'il retira de la conuersation de saint Dominique, & des prattiques de la deuotion du saint Rozaire, comme nous auons rapporté fort amplement au lieu sudit.

Ie croyrois bien encore pour deferer à la tradition, que nôtre bienheureux Patriarche retournant de Rome a Toulouze l'an mil deux cens seize, auec la promesse d'Innocent troisieme pour la confirmatiō de son Ordre, il en auroit communiqué familierement à ce bon Caualier, & que luy touché de l'esprit de Dieu auroit pris congé des armées, & auroit eté disposer la fondation d'vn Couuent dez cette année mil deux cens seize.

Il est auec cela pourtant assuré, qu'il n'y a point eu de Religieux pour l'habiter auant Paques de l'an mil deux cens dix-neuf, parceque les plus anciens Regitres de l'Ordre portent expressement que le Couuent de Limoges est la premiere fille du Couuent de saint Iaques de Paris, & Rheims la seconde. Or le Couuent de Limoges ne fut commencé que l'an mil deux cens dix-neuf deuant Paques. Le plutôt donc que ce Couuent de Dinan ayt pû être gouuerné & habité de Religieux, ce fut l'an mil deux cens vint.

Si c'est le plutôt, c'est aussi le plus tard, veu qu'il est constant par des temoins oculaires & irreprochables, que saint Dominique ne pouuant pas visiter en personne les premiers Religieux de ce Couuent, leur ecriuit vne lettre pour leur consolation, laquelle a eté conseruée iusques à ces derniers années, où etant prestée au Pere Augustin du Pas Docteur en Theologie, pour en faire memoire dans les recherches de son liure Genealogique des maisons de Bretaigne, elle s'est egarée parmy ses papiers, & n'a pû être retrouuée. Plusieurs venoient de loin pour la voir & lire, & ie m'etonne que les coppies n'en ont eté faites. Cette lettre etant indubitable, nos Religieux deuoiēt être à Dinan quelques mois auant sa mort, qui fut l'an mil deux cens vint-vn au mois d'Aout, & par consequent enuiron l'an mil deux cens vint.

Ce Couuent paroit fort ancien de tous côtez, son Eglise dediée à saint Augustin, comme le grand Pere de S. Dominique, & parceque la Seigneurie de Lanualé est tombée dans le patrimoine de messieurs de Coaquin, ils se disent maintenant nos Fondateurs, & passent reellement & de fait à la qualité de bienfacteurs, nommement depuis l'etablissement de la reforme, qui

repare de tous côtez ce que la vieillesse contraignoit de ployer.

Fondatiō remarquable du Monastere de sainte Catherine de Sienne à Dinan.

TITRE X.

DIeu se plait tellement à releuer les choses petites & raualées, que ses plus grans chefs d'euures, il les a voulu commencer dās la poussiere & l'ōbre du neant, pour les releuer au dessus de tous les autres. Il a gardé ce même procedé pour la fondation, & parfait etablissement de ce Monastere de sainte Caterine de Sienne à Dinan. Sa prouidēce l'ayant ordonné pour être le Seminaire de la ferueur, obseruance, & toute sainteté, dans plusieurs Conuens & Monasteres, il a voulu que ses commencemens fussent appuyez sur rien, estimez rien, dōt les yssuës ne seroient autre chose dans l'apparence que rien. Et en cela ce Monastere me sēble fort glorieux, de n'auoir û rien d'humain en sa fondation, & de se pouuoir dire l'euure des mains du Seigneur. Il preuoyoit les graces qu'il vouloit departir a celles qui l'habiteroient, & il n'a pas voulu que d'autres missent la main à bâtir vn Couuēt, pour celles qui lui faisoiēt vn si beau Palais de leur cœur.

C'est donc en toutes façons la maison du Seigneur que ce Monastere, dont les seules approches tirent & attirent a la sainteté, & par la pieté de celles qui y demeurent, les pierres insēsibles ont attiré ie ne sçay quelle vigueur du Ciel, pour A toucher les cœurs. En effet de toutes les vertus Religieuses, la ferueur d'esprit, & cette onction Apostolique laquelle fait courir a perte d'haleine, sans trefues ny repos a la perfection Religieuse, semblent s'y être cantonées, pour n'en point sortir, de maniere que dans treize ans l'on a veu deuant ses yeux vn Monastere bien bâty, doté, & renté, mais ce qui est etonnant, remply de cinquante six Religieuses, la B ferueur de la premiere gaignant la seconde, & la seconde rauissant la troisieme, & la troisieme emportāt la quatrieme & ainsi des autres.

S. Catherine de Dinā.

Voyons-en les commencemens, pour benir cet ouurier qui fait ses plus excellens ouurages sur le rien, du rien, & auec le rien. Vne ieune Damoiselle de Dinan, qui se nommoit Petronnelle de Vignac, fut touchée dés son bas age du saint Esprit, pour s'adonner aux exercices C de la deuotion. Le même diuin esprit qui l'attiroit par ces graces preuenantes, l'aydoit par ses graces cooperantes, afin qu'elle repondit aux amoureux desseins qu'il auoit sur elle. Viuant donc selon le cœur de Dieu, plus elle alloit en auant, plus elle sentoit son ame viuement atteinte d'affection & de deuotion vers S. Dominique. Ses desirs bruloient d'être sa fille vn iour, mais D l'incommodité de sa famille ne permettoit pas qu'elle pût iamais esperer vn si grand bien. N'y ayant point dans la Prouince de Monasteres de cet Ordre, ses facultez ne pouuoient pas atteindre a faire vn long voyage, & se faire vn dot suffisant pour son entrée.

La même deuotion qui auoit allumé ces feux dans sa poitrine, la même luy donna le moyen de les

nourrir sans inquietude aucune, se resignant à la volonté de Dieu, & poursuyuant d'entrer en quelque autre Monastere, pour y consacrer à Iesus son Epoux, le thresor de sa virginité, & les affections de son cœur. Elle fit ses efforts pour auoir place parmy les Religieuses de sainte Claire, mais ils furent inutils, car les bonnes Meres y trouuerent vne legion de difficultez, & la refuserent tout à plat sans ressource d'aucune esperance.

S. Catherine de Dinã.

Ses premiers feux vers saint Dominique poussèrent plus viuement leurs flammes en son cœur, & elle se crut destinée pour son Ordre, bien que les apparences humaines fissent tête à ce sentiment. Ses parens la voyans dans cette pensée, d'aspirer à vn Ordre qui n'auoit point de Monasteres en la Prouince, tacherent à la dissuader, & luy conseillerent de diuertir ailleurs ses desirs & ses desseins; mais les hommes n'etoient pas bastans deffacer de son cœur ce que le doit du saint Esprit y auoit graué; saint Dominique viuoit plus iamais au fons d'iceluy, & que il en deuoit être le Pere, & elle mourir sa fille.

Neanmoins ses Parens l'obligerent à force d'importunitez d'entrer en vne maison d'Vrsulines, etablies nouuellement à Dinan, pour y prattiquer auec plus de liberté ses exercices spirituels, & y faire de iour en iour quelque progrez. Elle s'y tint l'espace de deux ans, auec vne grande edification & profit interieur, & cependant les Religieuses ne luy donnerent aucun iour pour y prendre l'habit, ny elle ne leur parla de le prendre, son cœur esperant touiours que

A saint Dominique la prendroit pour sa fille.

Ainsi apres deux ans elle sortit des Vrsulines, & au bout de quelques iours, Dieu luy fit connoitre, qu'elle pouuoit être dans le siecle du tiers Ordre de saint Dominique. Cette petite bluette fit vn grand feu dans son cœur; tout aussitot elle communiqua sa pensée, B son desir, & son dessein au Reuerend Pere Bechu Docteur en Theologie de l'Ordre saint Dominique residant en nôtre Couuent de Dinan. Le Pere l'approuua fort, & satisfit à son inclination, & à ses feruentes demandes, luy baillant le saint habit le huittieme Septembre mil six cens vint-quatre, & l'assistant de ses conseils pour la conduitte de son ame.

C Cet habit l'incorporant à l'Ordre, luy donnant saint Dominique pour pere, & la qualité de fille d'vn si grand saint, elle passionnoit auec plus d'ardeur que iamais de trauailler pour son Ordre. Elle ne pouuoit souffrir que dans la Prouince de Bretaigne il n'y ût aucun Monastere des Religieuses de son Ordre, & elle conceut le dessein d'y en commencer vn: mais reuenant à sa pauureté, elle même se moquoit de soy même d'auoir û cette D pensée. Neanmoins son desir s'accroissant de plus, & s'appuyant sur la puissance de Dieu, rien ne luy sembloit impossible. S'animant elle même de la sorte, elle en parla aux vns & aux autres, & elle y trouua vn parfait silence, car il y alloit de leur bourse. Le Pere Bechu la dissuada pour lors, & luy fit entendre qu'en fait d'inspirations de Dieu, si les moyens humains sont impossibles, il faut laisser agir Dieu

tout seul, & ne s'en plus mettre en A peine.

Cette bonne Damoiselle se rangeoit alors de son côté, mais enuisageant interieurement saint Dominique, son cœur experimentoit aussitot ses premiers boüillons, & anciennes ardeurs pour bâtir vn Monastere de son Ordre, si bienque sans pouuoir s'en empêcher elle recommençoit à poursuyure la pointe de son dessein: le Pere B Bechu fut contraint d'auoüer, que le doit de Dieu paroissoit en ce point, & luy promit de son côté les assistances necessaires. Cette parolle doubla & tripla ses ferueurs, car en même tems sans regarder à ce qu'elle pouuoit & ne pouuoit pas, elle chercha dans la ville quelque lieu propre pour vn Monastere de filles.

Elle en decouurit vn fort ruiné, qui auoit seruy a quantite d'abomi- C nations, & qui cependant etoit en bel air, & auoit grande espace. Pour lors son cousin germain en etoit le maitre, & le pouuoit loüer ou vendre a sa liberte; elle ne manqua de luy en parler, & luy ne manqua de la rebutter, iugeant son dessein vne pure folie. Ce rebut ne la decouragea point; elle le pressa tant & importuna tant, qu'il luy promit de s'en defaire, pourueu qu D elle trouuât caution.

Il sembloit qu'a cette condition elle dût perdre cœur, etant bien difficile de trouuer des personnes, qui repondent pour quelque somme notable, en faueur d'vne personne qui n'a pour tout fons que vint escus de rente. Cependant elle se confiant en Dieu, chercha tant quelle trouua Monsieur de la Colombiere, vn des riches bourgeois de la ville, qui se presenta pour caution. Son cousin auerti de ce rencontre, dit qu'il vouloit vne seconde caution, pour asseurer dauantage ses deniers. *S. Catherine de Dinã.*

C'est ce qui donna beaucoup de peine à nôtre bonne Damoiselle, neanmoins ayant veu que les prieres auoient fait naitre vne caution, elle crût aysement qu'elles en feroient naitre vne seconde Continuant & redoublant ses prieres, elle proposa son besoin a Monsieur de la Ferre Renard, homme fort pieux, & bien pourueu des choses temporelles de cette vie. Il n'y voulut point du tout entendre pour lors, craignant de faire ce que l'on dit ordinairement, qui repond paye.

Il ne faut point douter que nôtre pretendante ne fut bien mortifiée, mais non pas decouragée. Elle redoubla si fort ses prieres, qu'elle obtint vn changement interieur à cet honette bourgeois. Il entendoit alors vne Messe deuant l'Autel de sainte Catherine de Sienne dans nôtre Couuent, & il luy sembloit clairement que Dieu luy disoit, Ie veux que tu repondes pour cette fille. Il adhera aussi tôt au mouuement interieur, & vint au logis dire à sa femme qu'il etoit resolu de l'executer, puisque c'etoit la volonté de Dieu. Elle qui auoit eté de même sentiment contraire, luy repartit, que si Dieu le vouloit, il ne falloit pas manquer de le faire.

Pour donc obeyr a Dieu, il auertit nôtre vertueuse Damoiselle, qu'il etoit prest de cautionner pour elle; dequoy fort reiouye, & ne perdant aucun tems, elle fut presenter à son cousin ces deux personnes. Il reconnut alors que sa

S. Catherine de Dinã.

cousine agissoit de la part de Dieu, & voulut contribuer à son dessein. Il traitta fort volontiers auec elle de ce lieu qu'elle demandoit, le 14. de Iuin 1625. & luy pretta cinc cens liures pour l'accomoder. Ce qu'elle fit auec des assistances extrordinaires de la prouidence de Dieu. Le Pere Bechu luy donna pour lors vne vertueuse fille de S. Malo qui s'appelloit Françoise Pan, & auoit vn dot assez honette.

Cette compagnie redoubla tout à fait le courage & les esperances de nôtre seur, & il ne se peut dire l'ardeur, auec laquelle iour & nuit elle procuroit, que cette maison fut en etat d'y faire dire la Messe, & de s'y renfermer. Elle poursuiuit ses licences & permissions de Monseigneur de S. Malo, lequel s'en remettant au R. Pere Bechu, il accorda ce qu'elle desiroit, & luy même dit la premiere Messe le 9. d'Octobre, iour & fête de S. Denis Apotre de nôtre France, l'année sudite 1625. En suitte de cette glorieuse action le Pere leur donna la cloture, pour viure seulement en qualité de filles du tiers Ordre de saint Dominique, iusques à tant qu'elles ûssent moyẽ de faire venir des Religieuses du premier Ordre.

Quelques iours apres cette cloture, deux de ses nieces, l'vne qui portoit son nom Perrõnelle, de Vignac, & l'autre s'appelloit Iaquemine de Vignac, s'enfermerẽt auec elle. Bientot apres se ioignit à cette petite trouppe la fille du Procureur du Roy de Quimperlé nommée Renée Loheac. Elle recent encore plusieurs pensiõnaires, mais ce qu'elles donnoient etoient si peu, que le nouueau Monastere faisoit beaucoup de ne se point engager. Il luy falloit quelque personne puissante, pour luy donner vn bon train, & le mettre dans l'etat que nous le voyons à present. Dieu ne voulut pas accorder cette faueur à nôtre patiente fondatrice pendant son viuant, il se contenta de luy en donner le merite.

Epreuues grandes contre ce Monastere, & son entier affermissement par Madame la Marquize d'Aßigny, & la Mere Marguerite du saint Esprit.

CHAPITRE XI.

TAndis que l'on attendoit quelque puissant appuy pour affermir cette maison naissante, Dieu permit que les filles qui pretendoient à la premiere Regle, furent battuës & combattuës rudement, pour changer d'institut, & en embrasser vn autre. Quelque personne de consideration s'offrit à elles, pour être leur fondateur si elles vouloient embrasser l'Ordre des filles de la Visitation, & afin d'auoir plus d'empire sur leurs cœurs, le même leur fit quantité de presens : Ce qui pourtant ne pût les faire changer de volonté, soupirans & aspirans à la regle du premier Ordre de saint Dominique.

Les Peres Carmes vindrent aussi de leur côté presenter leur Ordre à ces bonnes filles, auec des auantages tres signalez pour chacune d'icelles. Tous les parens y consentoient, chacun les y portoit,

& aucun n'entendoit les offres qui A leur étoient presentées, sans les blamer de ne les pas receuoir. Cependant elles tindrent bon dans leur premier dessein ; ce que les parens voyans, ils retirerent d'auec nôtre fondatrice leurs filles, & elle demeura auec ses fidelles compagnes Frãçoise Pan, Renée Loheac, & ses deux Nieces, iusques au mois de May l'an 1627. qui sont presque deux ans de combat & de patience: En ce tems les épreuues de la bonne seur de Vignac furẽt plus aspres B & seueres que iamais, car l'Ainée de ses Nieces tomba malade, & mourut auec les marques d'vne predestinée du Paradis : elle fit vn testament, par lequel elle fonda 2. Messes par semaine dans la maison, ce qui ayderoit à l'entretien d'vn Chappellain.

Lors que la bonne seur deploroit la perte de sa Niece, elle gaigna elle même le Paradis, suiuant sa Niece quarante iours apres son decez: C ce grand iour pour elle fut le settieme Iuin 1627. sur le courant de sa soissante & douzieme année ; par vne Apoplexie, qui luy donna le coup, & l'emporta dans moins de quatre heures : elle fut enterrée solemnellement auec l'habit de l'Ordre, & grandement regrettée de tous ceux qui connoissoient particulierement sa vertu.

Il sembloit alors que ce dessein D alloit tomber en terre, & prendre le cercueil aussi bien que la fondatrice, mais Dieu fit icy paroître que sa fidelle amie ressembleroit à Moise, qui conduisit son peuple dans la terre de promission, & n'y entra pas luy même, pour le mortifier, & cependant c'est à luy que toute la gloire en est düe ; de même, bien que la bonne Mere de Vignac, n'ayt û ce bon heur d'entrer elle même dans le bon-heur de la condition de Religieuse du premier Ordre de saint Dominique, c'est à elle neanmoins à qui se doit rapporter celuy dont iouyssent à present les freres de ce Monastere : durant sa vie elle y à fait plus que le possible, & apres sa mort elle acheua le reste par ses prieres, mais auec vne espece de miracles, tant la constance de celles qui luy succederent passe la creance humaine. *S. Catherine de Dinã.*

Incontinent apres son decez, chacun iugeant que c'étoit fait de ce dessein, le cousin, qui auoit vendu la place fit casser le contract, & se remit en possession du lieu à faute de payement, sans auoir egard aux reparations qui y auoient eté faites. La seconde Niece de la defunte se retira, & ne demeurerent plus en ce lieu que Françoise Pan & Renée de Loheac, toutes deux plus resoluës que iamais : voyans qu'elles ne pouuoient achetter la maison, elles y demeurerent pourtant la prenans à loüage, & y seruans Dieu en patience, l'espace de deux ans tous entiers, iusques à l'an 1629.

Alors elles apprirent, que depuis peu Madame la Comtesse de saint Paul auoit fondé à Paris vn Monastere des Religieuses du premier Ordre de saint Dominique, & que Madame la Marquise d'Assigny touchée de la pieté des Religieuses, s'etoit renduë leur bien-factrice, & s'estoit enfermée dans leur Monastere, promettant d'en fonder vn en quelque ville de Bretaigne. Ces nouuelles rehausserent leurs esperances & leur courage, & elles écriuirent à cette vertueuse

S. Catherine de Dinan.

Dame l'etat où elles se trouuoient, ce qui s'etoit passé, & ce qui se pourroit faire si sa pieté y vouloit entendre: cette lettre porta coup: Madame la Marquise prenant conseil auec Dieu en son Oraison, elle se resolut d'acheuer l'œuure commencé par la bonne seur de Vignac, & fit reponse à ses deux braues & genereuses filles, qu'elle se rendroit leur fondatrice.

Le Reuerend Pere Bechu venant alors à Paris au Chapitre de la Cōgregation Gallicane, l'an 629. vint saluër Madame la Marquise, l'entretint de tout ce que dessus, & ût toute sorte d'assurance d'elle que l'affaire se commenceroit bien-tot: dêlors elle supplia fort instamment la Reuerende Mere Marguerite de Iesus alors Prieure, de luy vouloir donner quelques filles pour faire cet établissement: sa prudence & charité, l'obligerent de s'incommoder notablement, se priuant de la Mere Marguerite du saint Esprit, & la destinant pour cet euure.

Apres cette promesse Madame la Marquise obtint la permission du Roy, de Monsieur l Euêque de S. Malo & de la ville de Dinan; elle les obtint facilement, ayant fait vn Contrat de mille liures de rente, & donnāt vne maison toute meublée & accommodée Dez le méme tēs elle fit achetter meubles & ornemens d'Eglise, batir & accommoder le Couuent dans les formes regulieres, & le tout étant disposé, elle pria la Reuerende Mere Marguerite de Iesus, de luy donner les quatre filles que sa bonté luy auoit promis. La Mere le fit, & luy donna la R. Mere Marguerite du saint Esprit, la seur Ieanne de la Vierge qui est maintenant Prieure en cette année 1646. la seur Françoise de S. Augustin, & la seur Marguerite de saint Raymond conuerse.

Madame la Marquise se chargea de leur voyage, & donna les ordres necessaires pour les faire conduire seurement a Dinan, & les y receuoir auec les honneurs que merite leur vertu: elles partirent le 27. Octobre l'an 1631. accompagnées de deux Gentis-hommes, d'vn Pere de la Doctrine, de deux Damoiselles & d'vne postulante: auant qu'elles partissent, Madame la Marquise auoit écrit a Monsieur le Baron de la Hunaudaye son Neueu, pour lors Gouuerneur de Dinan, qu'il fit les diligences pour bien receuoir ces bonnes Religieuses; ce braue Seigneur s'aquitta de cette commission fort glorieusement: n'y pouuant aller en personne, il pria Monsieur le Baron de Montafilant son frere d'aller auec toute la Noblesse d'alentour vne lieüe au deuant, & commanda que tous les Bourgeois les receussent en core, & temoignassent par vne harangue que fit leur Sindic, la part qu'ils preuoient a la ioye que toute la ville & les enuirons receuoient de leur arriuée: cela fut executé le 5. Nouembre qu'heureusement elles entrerent dans la ville, & se vindrent loger en cette maison, qui auoit tant couté de prieres à la bonne seur de Vignac.

Le iour suiuant, & les autres iusques à la feste de saint Martin, les plus honorables de la ville, ne bougeoient d'auec les Meres, se congratulans tous ensemble du bonheur qui leur étoit arriué: enfin la Mere Marguerite du saint Esprit ferma les portes à toutes ses entrées, & prit la cloture le iour de

iour de saint Martin, & en suitte disposa les affaires, pour vetir les deux constantes Amazones, vne troisieme de saint Malo qui s'etoit iointe depuis quelque tems à elles nommée Ieanne Ionchée, & vne des trois Damoiselles qui étoient venuës accompagner les quatre Religieuses, appelée Marthe Marsac. Elles le receurent toutes quatre le iour de la Conception de nôtre-Dame, & furent nommées seur Renée de la S. Trinité, seur Françoise de la Mere de Dieu, seur Ieanne de l'Annonciation, & seur Marguerite de l'Incarnation: Dieu leur donna la perseuerance, & elles firent profession l'année suiuante le 12. Decembre.

Quelque tems apres, Dieu paya la charité de ces deux Damoiselles. L'vne qui s'appelloit Madmoiselle Poulaillé fut appellée dans le Monastere de saint Thomas d'Aquin à Paris, où elle fut receüe auec sa fille, & toutes deux y ont eté professes. L'autre qui s'appelloit Madmoiselle du Mesnil retourna pour vne seconde fois à Dinan auec vne sienne seur, & y furent toutes deux receües & professes. Dieu retira l'ainée qui auoit accompagné les Meres, & laissa la cadette pour continuer sa carriere dans la perfectiõ Religieuse. La ferueur de celles qui vindrent de Paris, & des premieres professes, lança de tous côtez de si grans feux, qu'elle embraza les cœurs de plusieurs, iusques là que dans six ans elles se virent au nombre de cinquante huit: & quelques années apres, ce Monastere fonda celuy de Rennes comme nous auons dit cy-dessus. Voicy les noms de celles qui sont à present mil six cent quarante six attendans la couronne que Dieu leur a preparée.

S. Catherine de Dinan.

Seur Ieanne de la Vierge humble Prienre.
Seur Renée de la tres-sainte Trinité.
Seur Françoise de la Mere de Dieu.
Seur Ieanne de l'Annonciation.
Seur Marguerite de l'Incarnation.
Seur Marguerite de l'Enfant Iesus.
Seur Marie de l'Amour de Dieu.
Seur Marguerite de sainte Helene.
Seur Françoise de Iesus Maria.
Seur Marie de la Passion.
Seur Perrine de saint Iean.
Seur Ianne de la Presentation.
Seur Françoise de la Natiuité.
Seur Ieanne de la Visitation.
Seur Louyse de saint Paul.
Seur Seraphique de la Croix.
Seur Agnez de la Paix.
Seur Perrine de saint Thomas.
Seur Helene de la Resurrection.
Seur Marguerite des Vierges.
Seur Charlotte du saint Sacrement.
Seur Louyse de saint Yues.
Seur Catherine de sainte Marguerite.
Seur Marie de saint Pierre.
Seur Renée de l'Assomption.
Seur Helene de la Croix.
Seur Maddeleine de Iesus.
Seur Louyse de l'Assomption.
Seur Ieanne de sainte Catherine.
Seur Anne de Iesu Chrit.
Seur Marie Tereze de saint Dominique
Seur Colombe du saint Esprit.
Seur Marguerite de saint Dominique.
Seur Ieanne de sainte Marie.
Seur Caterine Marthe de saint Dominique.
Seur Guillemette de sainte Maddeleine.
Seur Ianne de saint François.

Seur Marie de saint Hyacinthe.
S. Catherine de Dinan. Seur Marie de sainte Anne.
Seur marie de saint Bernard.
Seur Ieanne de saint Antonin.
Seur Anne de saint Vincent.

Il faudroit aussi mettre celles qui sont a Rennes, & trauaillent pour la consommation de cet établissement.

Memoire de la Fondatrice du Monastere, Madame la Marquise d'Assigny.

TITRE XII.

LA sainteté de ce monastere, les fruis qu'il porte, & ceux qu'il promet, conuient ma plume de ne passer outre, sans exprimer sur ce papier à la posterité, les sentimens de gratitude, que les Religieuses sunommez portent grauez dans leurs cœurs a la memoire de leur bien aymée Fondatrice: Elle s'appelloit Helene de Beau Manoir de tres illustre naissance, & des premieres familles de Bretaigne. Ses parens l'obligerent aux premieres & secondes noces. Les premieres luy causerent beaucoup de larmes, & les secondes vn regret indicible, celuy qu'elle y prit l'ayant molestée par des outrages inouis qui obligerent la pieté de Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu de luy enuoyer main forte, pour la retirer des miseres étranges sous lêquelles son pauure cœur auoit gemy dix ans durant.

Sa vertu donc n'ayant pas rencontré dans les alliances du mariage ce que iustement elle meritoit, elle trouua fort heureusement ce A qu'elle souhaittoit dans les Cloitres & les Monasteres: les filles de saint Dominique charmerent son cœur, & elle fut doucement contrainte de le ceder au Pere, dont les filles étoient si feruentes: le Parlement luy ayant rendu sa premiere liberté, par vn Arret de separation de cors & de biens, de celuy qui auoit meconnu son bon heur, son dessein fut de l'engager vne seconde fois, & le captiuer amoureusement au doux esclauage de la Religion: la delicatesse de son cors ne B pût voler si haut, que la ferueur de son esprit, elle demanda que premierement, elle fit épreuue de ce que ses forces pourroient supporter, afin de n'embrasser vn état, où elle seroit à charge à soy même, ne s'aquittant pas de ce qu'elle auroit promis.

L'experience fit voir, qu'elle auoit plus de courage que de forces, C & que desormais elle deuoit plus offrir à Dieu ses bonnes volontez, que les mortifications effectiues de son cors. Cette masse de chair cōtrepezant aux saints mouuemens de l'esprit, elle recompensa en trois poins ce qu'elle ne pouuoit gaigner à la pointe des rigueurs exterieures. Premierement elle sacrifia la plus grand part de ses biens à la gloire de Dieu: elle se rendit bien factrice D du Couuent de l'Angelique Docteur saint Thomas d'Aquin à Paris, luy donnant vne rente de deux mille liures à perpetuité. Elle paya le dot d'vne vertueuse Damoiselle qui vouloit y prendre l'habit: & de quatre ou cinc autres qui fûrent le bon-heur de la Religion par ses charitez; elle donnoit chaque année de sa retraitte dans le monastere la somme de quatre mille liures. Elle

le fonda le Monastere de Dinan, & le renta de mille liures par an. Elle le meubla de tout ce qui étoit necessaire Etant hors le Couuent, le lieu qui auoit le bon-heur de luy seruir de sejour, & tous les enuirons experimentoient ses liberalitez, que la prudence & auarice des grans de ce tems appelleroit prodigalitez.

C'est le premier point qu'elle s'etoit proposé pour recompenser les pertes qu'elle croyoit faire, condecendant aux infirmitez de son cors. Le second étoit, l'humilité dans le Couuent parmy les Religieuses, traittant auec toutes non en qualité de Fondatrice, de bien-factrice, & de Dame du siecle, mais en qualité de seruante. & pour ce prenoit vn singulier plaisir de se diuertir & entretenir auec les seurs Conuerses, ne s'estimant pas digne de traitter auec celles, qui disputent auec les Anges, qui entônera plus feruément les loüanges de l'epoux diuin. Et par ce que son viure demandoit quelque particularité, ce luy étoit vne speciale mortification, d'auoir necessité d'vn petit soin extrordinaire d'vne seur. Elle s'en estimoit indigne, mais chacune des seurs êtimoit à faueur de luy rendre ce peu de seruice

Le troisieme Chef de ses finances spirituelles. fut sa grande recollection & retraitte interieure, vaquant à l'oraison mentale, s'approchant des Sacremens, assistant à l'office diuin, s'occupant à la lecture, s'etudiant à la presence de Dieu, prattiquant les actes de vertu, & enfin marchant en toutes choses en ferueur d'esprit, ne plus ne moins que si elleût etére religieuse: dequoy toute la Communauté receuoit autant de satisfaction que d'edification. Autant qu'elle pouuoit, elle se tenoit à l'abry dans le Iardin clos de l'époux, mais enfin ses affaires l'obligerent à quitter sa bien-aymée solitude dans Paris, & enfin celle de Dinan, où son cœur étoit hors de luy même souuent, tant elle receuoit de contentement, d'auoir mis sur pié vn Monastere, qui auoit autant d'exemples de vertu, que de Religieuses.

S. Catherine de Dinan.

Les affaires l'obligerent à se retirer au Chasteau de Limolan, où apres quelque sejour, la mort luy signifia que le Ciel ne la pouuoit souffrir en terre: sa maladie fut lente, sa patience grande, & sa resignation parfaite; les Religieuses de Dinan auertyes que leur Mere sembloit vouloir faire le voyage du Ciel, luy enuoyerent leur Confesseur, auec l'habit de l'Ordre, pour y mourir, & être enseuelie auec iceluy: le present & la personne luy furent tres agreables, de sorte qu'à l'heure méme ce fut son desir de prendre ce saint habit, mais les Medecins en apprehendans la rudesse, ne luy permirent pas cette consolation: Neanmoins s'abbaissant fort, on luy octroya cette grace de la reuetir des habis de saint Dominique: sitôt qu'elle se vid auec ses liurées, vne profonde paix accueillit son cœur, en laquelle fort doucement elle rendit son ame entre les mains de Dieu l'an 1636. le setti me d'Aout.

Elle voulut que son cors fut enterré dans le Monastere qu'elle auoit fondé, & selon cette disposition il fut porté à Dinan, où Monseigneur de saint Malo fit les ceremonies de la sepulture, & le cors fut enterré au milieu du Cheur des Religieuses, auec les habis de l'Or-

S. Dominique de Kemperelé.

dre, comme vraye fille de l'Ordre. Dans cet etat elle dit à tous, vous donnez place mes seurs à vn cors parmy vous, dont l'ame vous logeoit au milieu de son cœur: la mort separant l'ame de ce cors, a reuny les objes de mes affections; i'aymois les vns qui étoient au Ciel, & d'autres qui étoient en terre, mourant i'ay tout ce que ie souhaittois, laissant mon cors à ceux qui sont en terre, mon ame allant faire sejour auec ceux qui sont au Ciel. Elle se nommoit en Religion Helene de Iesus, ayant mieux rencontré se sacrifiant à l'amour de Iesus, que s'engageant à des creatures qui l'auoient martyrizée.

Fondation du Conuent de Kemperellé Diocese de Vannes & de Cornuaille.

TITRE XIII.

PREZ la ville de Kemperellé qui est du ressort & du Diocese de Cornuaille, il y a vn faux bourg nommé le Bourg neuf qui est du ressort & Diocese de Vannes, à cause que son terrein est du fief Ducal ressortāt de Vānes. Dans ce Bourgneuf, l'an mil deux cent cinquante cinc, Blanche de Nauarre Duchesse de Bretaigne, fille de Thibaud Comte de Champagne & Roy de Nauarre, Epouse de Iean premier Duc de Bretaigne, fonda vn Conuent à l'Ordre de saint Dominique, lequel pour ce sujet fut appellé dans le langage du pays, *Abbati ghen*, Abbaye blanche. Le Duc & elle furent tellement satisfaits & touchez de la pieté de nos Peres, qu'ils prenoient même leur logement dans iceluy, dequoy l'on void encore leurs salles, galleries, châbres, & quelques offices. Ils ne se contenterent pas de les auoir si magnifiquement & Royallement batis, ils leur donnerent encore droit de prendre tous les ans quatre vint seize liures, sur le Domaine Ducal, de Colombier, & de four à ban; Item le droit de chaufage en la foret de Carnoet & autres. Vne partie de ces choses se void sur vne lame qui est sur la porte de la Sacristie, & laquelle porte ces vers.

Sumptibus ista suis posuit Nauarrea Blancha
Claustra, vxor Iani Principis Armoricæ:
Inde domos nostras dixere Abbatia Blanchæ
Partheniam Henbonto feict, ibique iacet.
Atque Precum Ianus Coniux, quas condidit amplis
Ædibus, & sacro clauditur ipse loco
Dissociata iacent tumulis nunc membra duobus.
Coeli sed mentes continet vna quies.

Pour entendre ces vers, il faut sçauoir que Blanche de Nauarre fit batir aux Religieuses de Citeaux vn Monastere pres la ville Henebont, qui s'appelle le Monastere de la Ioye auquel elle fut enterrée, quittant ce monde l'an 1284. és octaues de saint Dominique, & c'est le sens du quatrieme vers. Secondement il faut sçauoir, que son mary

Iean le premier dit le Comte Roux fonda l'Abbaye de Prieres de l'Ordre de saint Bernard, afin de prier Dieu pour ceux qui perissent és Cotes de Bretaigne, & là son cors repose, & c'est le sens du cinc & sixieme vers.

Rien ne manquant à ce Couuent pour être des plus augustes de la Prouince de Bretaigne, que l'incommodité pour auoir le commerce de la ville, par ce que la Riuiere, ELLE, qui s'enfle deux fois le iour du flux & reflux de la mer, trauersant entre le Bourg neuf & la ville, on étoit obligé de la cotoyer lon tems, pour aller chercher le pont des Terres de Vannes, le Duc Iean quatrieme surnommé le conquerant donna permission aux Religieux l'an 1481. de batir vn pont sur laditte riuiere, vis à vis de la grande porte dudit Couuent; mais la pauureté de la maison n'a pû iamais entendre à vne si grande commodité: neanmoins en ce siecle le Reuerend Pere Yues Pinsart, l'incomparable pour le zele de son Couuent, fit renouueller cette permission par le Roy Louys le Iuste l'an mil six cens trente six, & omologuer au Parlement de Bretaigne le sixieme Iuillet mil six cens trante huit. Ce qu'ayant obtenu, il en entreprit à ses frays le batimēt à pierres de taille, & l'acheua fort heureusement l'an mil six cens quarante qui est vn des plus beaux ouurages de la Prouince, qui rend nôtre Couuent extremement vtile à la ville & qui embellit son auenüe.

Pour la rendre plus agreable, l'on a paué soissante toises de long, du bout du pnot iusques à la porte du Couuent, & les bords sont plantez d'arbres à la ligne pour couurir vn iour de l'ombre de leurs branchages ceux qui viendront chez nous. La plus-part des officines du Couuent sont parfaitement rebaties par les soins & les trauaux du sudit Reuerend Pere Pinsart, lequel y sacrifie tous les talens que Dieu luy a donné, pour voir vn iour ce Couuent la retraitte de feruens & sçauans Religieux. Et afin que la memoire du Duc Iean & de la Duchesse Blanche vecussent plus que iamais en la memoire des Religieux, dans le retablissement d'vn magnifique Refectoire, il a pratiqué la chaire du Lecteur dans vne belle voute éclairée d'vne grande vitre, au haut de laquelle se voyent les armes de la Duchesse Blanche, laquelle portoit my party des Ducs de Bretaigne de la maisō de Dreux, qui est eschiquetté d'or & d'argent, au Canton de Bretaigne & de Chāpagne, supporté de Nauarre: outre ces armes l'on void au dessous les armes des Seigneurs Eueques de Vennes & de Cornuaille, auec cet écriteau.

S. Dominique de Kemperelle.

F. Yuo Pinsart Dinanensis Doctor Parisiensis, Corisopitensis Theologus ac secundo Prior. IOHANNI I. ac BLANCHÆ NAVARRÆ Britanniæ quōdam Ducibus, huius Domus munificentissimis Fundatoribus, nec non Sebastiano Venetensium & Guillelmo Corisopitensium Illustrissimis Præsulibus sedentibus ponebat 1635.

Ce Couuent si Auguste faisant honneur à ceux qu'il rece-

uoit, plusieurs illustres Seigneurs y ont choisi leur sepulture. Iean de de Mont fort Pere du Duc Iean le Conquerant mourant à Henbôt le vint-sixieme Septembre 1345. voulut que son cors fut enterré au Cheur dudit Couuent, où l'on a veu auant la cheute de laditte Eglise vne representatiõ couuerte d'vn drap mortuaire, à fons d or semé de fl-urs de velours noir, vis à vis duquel se lisoit cet Epitaphe,

S. Dominique de Kẽperelé.

Bella sub Armoricis Bleso ciuilia Signis
Longa Comes Iannus ferro Montfortius infert
Vt Britones quærat ; tantis ast inuida cœptis
Iussit abire polum mors ; nil minus inclyta bello
Vxor cum Nato rem perficit, ossaque chari hic
Coniugis, ad medium maioris collocat Aræ.

Obiit Enbonti die 16 Septembris anno 1345. Ponebat F. Yuo Pynsart Doctor Parisiensis, Theologus Corisopitensis & Prior.

Nous n'en pouuons remarquer d'autres, à cause du malheur qui arriua l'an mil cinc cent nonante & deux à l'Eglise, Elle tomba en plein iour, & ce desastre contraignit les R ligieux de se retirer, & d'aban donner ce Couuent ne plus ne moins qu'vne maison deserte : ce que voyant le Reuerend Pere Bulloch l'an 1600. encouragé par la Noblesse du Pays & les Bourgeois de la ville, il entreprit de releuer cette Eglise, & de remettre le Couuent sur pié. Son exemple par apres dõna cœur aux Prieurs qui luy ont A succedé, iusques à l'election du R. P. Pintart, lequel merite le nom de Restaurateur & second fondateur de cette maison, tant il y a trauaillé, trauaille sans cesse, & pretend encore trauailler : par ces soins l'Eglise & le Couuent sont en vn état qu'ils disputent en magnificence & gentillesse le premier rang aux Eglises & Couuens de l'Ordre en Bretaigne.

B Entre les enfans de nom que ce Couuent a donné a l'Ordre, frere Yues de Pontsal tient vn des premiers rangs : il fut Docteur de Paris & Tresorier de Vannes, & puis elu Euêque dudit Diocese l'an 1444.

Hené du Parc n'est pas des moins illustres, il fut deputé Ambassadeur vers Henry quatrieme Roy d Angleterre, qui luy donna vne Croix d'or ornée de quelques pierC reries, auec vne relique de la robbe de nôtre Seigneur.

Pareillement Henry Meufré qui fit batir vne belle Chappelle en l'honneur de saint Vincent Ferier, en la muraille de l'Eglise dudit Couuent.

Item Guillaume du Botdent, Docteur en Theologie, Inquisiteur de la foy, & Prieur du Couuent, qui fit batir l'an 148.. vn beau cors de D logis pour l'inquisition, auec vne belle librairie garnie de toute sorte de liures. Mettons au nombre de ceux-cy, celuy qui a voulu y étre enseuely le Reuerend Pere Iean du Pas Docteur de Nantes & sçauant Historiographe, lequel a laissé forces tomes prês à mettre souz la presse, mais vn certain les ayant achetté de celuy qui les ga doit, promet de leur faire voir le iour, dequoy nous sommes en attente.

Au reste l'Eglise est dediée à saint Dominique, & elle n'est appellée d'autre nom.

Fondation du Couuent de Vannes, ville Episcopale.

TITRE XIV.

IL y auoit deux cens ans que l'on soupiroit en l'Ordre de saint Dominique la fondation d'vn Couuent en cette ville Episcopale, qui etoit la depositaire des precieuses reliques de saint Vincent Ferrier. Plusieurs Generaux de l'Ordre s'y etoient employez, & n'auoient pû reüssir L'an mil quatre cens huitante deux, Salue Cassete vint en personne a Vannes, & y fit ses effors. L'an mil quatre cens nonante, Ioachim Turrien Venitien, visita le sepulcre du saint, & tenta la même fondation. L'an mil cinc cens huit, Iean Clarée confesseur du Roy Louys douzieme & General aussi, ne manqua point, apres auoir eté sur les lieux d'employer son credit. L'an mil cinc cens vint-sept, François Syluestre de Ferrare, fit vn voyage pareillement à Vennes, pour y disposer les Messieurs à nous accorder la permission de bâtir, & le tout fut inutilement. Dieu reseruoit cette gloire au Reuerendissime Pere Nicolas Rodolphi, lequel etant à Nantes, decendit à Vannes, rendre ses honneurs, & satisfaire à ses deuotions au sepulcre de saint Vincent. Ce qu'ayant fait, il presenta requette à l'Illustrissime & Reuerendissime Euêque de Vannes Messire Sebastien de Rosmadec, & puis aux Magistras & bourgeois de Vannes, à ce qu'il leur plut vouloir permettre l'etablissement d'vn Couuent de l'Ordre en leur ville, supposé la permission de sa Majesté tres-Chretienne.

S. Vincent de Vannes.

Tous y consentirent, & le Roy donna sa permission par lettres patentes expediées à saint Germain en Laye l'an mil six cens trente six, au mois de Feurier, lêquelles furent omologuées & verifiées au Parlement de Bretaigne, le seizieme du mois d'Auril suiuant. Ces diligences faites, ledit Reuerendissime commit par lettres speciales le Reuerend Pere Hyacinthe Charpentier, Docteur en Theologie, pour l'execution de ce dessein: suiuant quoy il se transporta à Vennes, obtint vn reiteré consentemẽt de Monseigneur, & de Messieurs de la ville, & se mit en etat pour achetter vne place. Le Seigneur du Plessis de Rosmadec se presenta pour être fondateur, lequel fut tres-volontiers admis & receu par le sudit Reuerend Pere Hyacinthe Charpentier. Ce braue Seigneur fut attiré pour prendre cette qualité, par la singuliere affection que saint Vincent portoit a leur famille durant son viuant, veu même que sa derniere maladie l'accueillit à Plessis Iosse de Rosmadec, & reciproquement aussi par la deuotion ancienne, que toute leur famille de Rosmadec luy auoit toujours porté.

L'an donc mil six cens trente trois, à vn Dimanche qui etoit le vint-troisieme d'Octobre nous fumes etablis au faux-bourg de saint Patern à Vannes, & l'an suyuant mil six cens trente quatre, à vn Samedy qui etoit le vint-huittieme

d'Octobre fete des Apôtres de saint Simon & saint Iude, ledit Seigneur du Plessis posa la premiere pierre des fondemens de l'Eglise, en presence de Monseigneur l'Euêque son oncle, de tout le Clergé, la A Noblesse, & le peuple de Vannes.

Elle est assise sous le premier pilier du côté de l'Epitre, sur laquelle fut mise vne autre pierre, & entre les deux vne plaque d'argent sur qui ces môs etoient grauez.

Deo Optimo Maximo Virg Chr. M.
SANCTISSIMO VRBANO VIII. SVMMO Pontifice, Illustrissimo & Reuerendissimo Sebastiano de Rosmadec Venetensi Episcopo, Iustissimo & Christianissimo Ludouico XIII. Galliarum Rege.

ILLVSTRISSIMVS AC POTENTISSIMVS Dominus Sebastianus de Rosmadec, Dominus du Plessix, Rosmadec, Kernicol, le Pont les Neue, l'Espernay, &c.

VENETI.

In iaciendis fundamentis huius Ecclesiæ, quam Deo Optimo Maximo & beatissimæ Virgini Deiparæ, sub sancti Vincentij Ferrerij Venetensis vrbis patroni inuocatione deuouebat, & Fratribus Prædicatoribus excitabat, vrbis Antistite Illustrissimo illius Patruo benedicente, primum hac argentea lamina suffundauit lapidem 28. Octobris M. DC. XXXIIII.

Fondation du Couuent de nôtre Dame de Graces, en la ville Episcopale du Mans. A

TITRE XV.

N. Dame de graces du Mans.

Enuiron l'an mil deux cẽs vint, sur la fin du regne de Philippe Auguste, pere de Louys huittieme, B & grand pere de saint Louys, les Freres Prêcheurs s'etablirent en la ville du Mans, en latin *Cenomanum*, par les bien-faits d'vn Seigneur Anglois nommé Iean de Tresfen qui fut Comte du Mayne. La mort tranchant le fil à ses bonnes volontez aussi bien qu'à sa vie, le Couuent fut acheué, par les charitez & assistances liberales des Messieurs de la ville, & Seigneurs du pays circonuoisins, mais nommement par les deniers du Roy saint Louys, lequel fit parêtre ses magnificences Royalles vers ce Couuent, aussi bien que vers tant d'autres. L'Eglise fut dediée à nôtre Dame, souz le mystere de l'Assomption, & fut appellée nôtre Dame de Graces.

Ce Couuent a eté fort auguste, & a merité de receuoir vn Chapitre General l'an mil quatre cens no-

nante-vn, auquel seize cens Religieux assisterent, etant pour lors Prieur dudit Couuent, le Pere Iulien Clerici Docteur de Paris, Prouincial autrefois de France, lequel par ses trauaux a reparé beaucoup ce Couuent, celuy de Paris, & des Religieuses de Poissy.

Les guerres des Anglois, & les rages des Huguenôs, luy ont beaucoup abbatu de son ancien lustre, neanmoins etant vne pepiniere de grans hommes, il a toujours eu des enfans qui ont maintenu son ancienne splendeur. Et en effet c'est vn des beaux Couuens, des mieux batys, & plus reglement ordonnez que i aye veu, lorsque i'y passay l'an mil six cens quarante deux.

De ce Couuent etoit le Pere Guerin Euêque de Seez en Normandie l'an mil trois cens six, Nicolas Coeffeteau ce marteau des Heretiques, cette rare plume du tems, ce fons de science, & tres digne Prelat, premierement de Dardanie, & secondement de Marseille. Item le Pere Iulien Ioubert, Docteur de Paris, Vicaire general autrefois de la congregation Gallicane, lequel a employé ce que ses rares talens auoient pû aquerir, à bâtir vne belle & magnifique infirmerie pour ce Couuent. Item le Reuerend Pere Bertran Adet celebre Predicateur en ce tems, & Docteur de Paris.

Fondation du Couuent de saint Dominique de Laual, Diocese du Mans.

TITRE XVI.

Suyuant les memoires du Reuerend Pere Etienne Blondel, A profez du Couuent de Blois, Docteur de Paris, & Prieur maintenant du Couuent de saint Dominique de la Val, ie trouue qu'il fut etably l'an mil quatre cens huitante huit, le quatorzieme iour du mois d'Auril. Le tres illustre Seigneur Guy François Comte de Laual, en presence de Madame Caterine son epouse, fille vnique du Duc d'Alençon, donna vne place B qui sert maintenant de fons au Couuent, & de qui prit possession au iour & an susdis, frere Durand de Moulins Docteur en Theologie, confesseur de Ieanne de Laual, Reine de Hierusalem & de Sicile. *S. Dominique de Laual.*

L'année suiuante mil quatre cens huitante neuf, ledit Seigneur Comte & Fondateur, posa la premiere pierre de la grande Eglise le neuuieme Septembre. Deux mois auparauant, sçauoir est le vint-cinquieme C de Iuillet, Dominique Albert, Euêque Suffragant du titre de *Dionisiensis Episcopus*, Religieux de l'Ordre, par permission de Monseigneur l'Euêque du Mans, benit le Cimetiere, & la petite Chappelle dediée en l'honneur de la sainte Vierge & de saint Dominique. Le Couuent s'auançant, plusieurs contribuerent à l'accroitre & augmenter ses batimens. La Reine susdite D fit batir la premiere porte du Couuent; le Seigneur de Chatillon oncle de son mary, fit beaucoup de largesses aux Religieux pour le même sujet. Simon Berthier premier Prieur de ce Couuent, ayant receu à l'habit vn riche Marchand nommé Iean Court, le Ieudy Saint de l'année mille quatre cens huitante neuf, il donna quatre mille liures pour batir le cheur de l'Eglise.

La susdite Reine fit encore vn

celebre present à l'Eglise d'vne A chasse où sont les reliques d'vn doit de saint Pierre le martyr, d'vn os de saint Vincent martyr, des cheueux de sainte Marie Maddelaine, d'vn os de saint Sebastien, d'vne côte de Innocens, des ossemens de saint Lazare, & de la robbe de saint Bernardin de l'Ordre des Freres Mineurs.

S. Dominique de Laual.

De ce Couuent etoit Dominique Sergent Docteur & Regent à B Paris, Predicateur d'Elizabeth d'Autriche Reine de France.

Item Pierre Ragot Prieur & Regent du Couuent de saint Iaques de Paris, & deux fois Vicaire General de la congregation Gallicane, lequel a conserué l'Ordre souz Henry quatrieme, contre plusieurs qui le persecutoient.

Item Iean de Seiche Epée, Docteur de Paris, lequel a fort accrû C les batimens du Couuent.

Restent du ressort de cet Archeuêché les Couuens de la ville d'Angers & de Craon, mais i'en attens les memoires à la fin de cet œuure.

Fin des Fondations des Couuens D & Monasteres de l'Ordre, dans l'Archeuêché de Tours, & des Euêchez ses Suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres, de l'vn & l'autre sexe en l'Archeuêché de Lyõ, & les Euêchez ses Suffragans: sçauoir est, Langres, Macon, Autun, & Chalons sur Saone.

CHAPITRE XII.

QVoy qu'il y ait peu d'Euêchez Suffragans, nous auons neanmoins forces Couuens en cet Archeuêché, iusques au nombre de quinze.

Fondation du Couuent de nôtre Dame de Confort, à Lyon.

TITRE I.

PLus ce Couuent est celebre, moins nous auons de memoires de sa fondation. I'en decouure pourtant l'origine, par vn mot que ie trouue dans les memoires que i'ay du Couuent de Limoges, qui est que le Couuent de Lyon appartient à la Prouince Toulouzaine, & que l'an mil deux cens vint-quatre, il fut rendu au Prouincial de France, & en échange le Couuent de Limoges fut rendu à la Prouince Toulouzaine. I'infere de cecy que nos Peres de Toulouze ont fondé le Couuent de Lyon, sous le Prouincialat du bien-heureux Bertrand de Garriga, puisque dans sa naissance il appartenoit à la Prouince de Toulouze, & que ce Couuent

Couuẽt etoit de l'an mil deux cens vint pour le moins. Il ne peut qu'il n'ayt eté des plus celebres de la Frãce, ayant porté la plus part des plus grands personnages de l'Ordre. Il a û sept fois le Chapitre General, la premiere l'an mil deux cens septante quatre, sous le bien-heureux Iean de Vercelles. La seconde, l'an mil trois cens dix-huit, où le Pere Herué Noël Breton, Prouincial de France, fut elû General. La troisieme l'an mil trois cens quarante-huit, souz le Pere Guerin d'Auxerre François, lequel voyant l'Ordre perir deuant ses yeux par vne peste generalle, qui des dix pars du monde raffloit & emportoit les neuf, fit beaucoup de status & ordonnances pour le maintenir. La quatrieme, l'an mil trois cens cinquante huit, mais on en doute, & croit-on que ce fut à Strasbourg & non à Lyon, que le Pere Simon de Langres vint vnieme General tint son Chap. La cinquieme, fut l'an mil quatre cens trẽte-vn, souz le Reuerendissime Barthelemy Texier Prouençal, lequel mourut en ce Couuent plein de merites l'an mil quatre cens quarante neuf, & y fut enterré. La sizieme, fut l'an mil quatre cens cinquante, où fut elu vin-settieme General Pierre Rochim, François le vint-deuxieme de May, & lequel mourut vn mois apres, decedant le seizieme de Iuin, & fut aussi enterré en ce Couuent de Lyon. La settieme & derniere fois fut l'an mil cinc cens trente six, souz Iean de Fenario quarante-deuxieme General, François de nation & Gascon de patrie, Ce Couuent a eté ruiné, mais il y a û quantité de Marchans qui l'ont releué. L'Eglise est presque toute A de marbre, ce n'est que magnificence dans les Cloitres & Dortoirs. Le sieur Orlandini a fait luy seul batir le cheur d'vn marbre tres-beau, Il y a quantité de sepultures honorables, mais il ne s'est trouué personne qui ayt voulu rechercher curieusement ce qui etoit d'vn si auguste Couuent. C'est ce que moy même iay colligé visitant le Couuent, & l'Eglise qui est dediée souz le titre de nôtre Dame de Confort. B

Fondation du Monastere de sainte Caterine de Sienne, à saint Etienne en Forest, Diocese de Lyon.

TITRE II.

LEs bourgeois de saint Etienne en Forét, voyans plusieurs de leurs filles attirées à l'Ordre de S. Dominique, par la renommée de la sainte vie que menoient les Religieuses du Monastere de sainte Caterine de Sienne au Puy, concerterent entre eux, s'il n'y auroit pas moyen de fonder en leur ville vn Monastere qui fut de même obseruance, pour auoir ce contentement de voir aupres d'eux leurs filles, & n'auoir ce deplaisir de les enuoyer si loing, sans esperance de les reuoir iamais qu'auec beaucoup de peines. Ils trouuerent l'affaire possible, si l'on ioignoit les dos de celles qui etoient inspirées de quitter le monde & embrasser la religion. Sept se presenterent, lêquelles donnerent sujet de presenter requette pour fonder vn Monastere dans la ville, & d'y appeller des Religieuses du Puy, pour le diriger C D

S. Catherine de S. Etienne en Foret.

& y etablir cet esprit de ferueur, A dans lequel elles viuoient.

S. Catherine de S. Etienne en Forest.

Trois Meres furent choisies dudit Monastere, qui arriuerent à saint Etienne le dix-neuuieme Octobre l'an mil six cens quinze. La Reuerende Mere Françoise de Pignac etoit la premiere, & fut etablie la Superieure. Le quinzieme de Nouembre de la même année, elle prit possession du nouueau Monastere, & etablit la clo- B ture, pour y viure dás la plus etroitte obseruance de la regle, & dans tous les exercices de la vie interieure. C'est le Monastere que l'on peut dire parfait & accomply, ne plus ne moins que celuy du Puy, d'où il est sorti, veu qu'il est premierement sous la iurisdiction de l'Ordre, n'etant point separé du cors des enfans de saint Dominique. Secondement il est dans la plus etroitte obseruance des constitutions & de la regle. Troisieme- C ment, il est dans les prattiques & exercices de la vie interieure, sans qui la vie reguliere n'est que pure hypocrisie.

Il ne se faut pas etonner, si déja ce Monastere fournit à nôtre troisieme volume, des emplois deplusieurs seurs qui sont decedées. La mere Frãçoise de Pignac, la seur Gabrielle Roussier ditte de l'Annon- D ciation, la seur Claude Courbon, la seur Caterine Malescot, & la seur Françoise Delaye, nous ont laissé des exemples rauissans, dont l'abregé fut porté à Génes au Chapitre General, signez de toutes les Religieuses, & me fut donné pour m'en seruir. C'est vne merueille de voir en ce Couuent vne sainteté viuante dans toutes les Religieuses, vn debat à qui s'auancera de plus en plus, vn horreur des moindres fractures du silence, vne passion pour l'oraison, vne assiduité inuiolable au cheur iour & nuit, vn ardeur insatiable des communions & de la parolle de Dieu, vne conuersation Angelique, vne charité, paix, vnion, & concorde celeste. La plus estimée c'est la plus humble, la plus soumise, la plus candide à sa Superieure, & la plus innocente dans ses entretiens. C'est le lieu que ie choisirois pour y finir mes iours, s'il m'etoit loisible, seruans ces feruentes epouses de Iesu-Christ, & vrayes filles de saint Dominique. I'estime que leurs noms meritent être gardez à la posterité, & pource ie les veux enroller icy, comme ceux du Monastere du Puy. Celles cy viuoient l'an mil six cens quarante six.

Seur Dominique Matheuon premiere professe.
Seur Antoinette Iaques.
Seur Ieanne de Liques.
Seur Felix Cecile de Liques.
Seur Laurence Claire Larderel.
Seur Caterine Seraphique Bronot.
Seur Marie Maddeleine Berdonnanche.
Seur Catherine de Peyssonneaux, ditte de Iesus.
Seur Marie du Rozaire.
Seur Hyacinthe Gibon.
Seur Colombe Denys.
Seur Marthe Angelique Paris.
Seur Agnez Besset.
Seur Dorothée Bonne-foy.
Seur Catherine Celeste Gayot.
Seur Claire Boniour.
Seur Marguerite Bajoulin des Martyrs.
Seur Anne de Peyssonneaux.
Seur Ieanne Baptiste Pouillot.
Seur Gabrielle Marie Bourjat.

Seur Ieanne Berdonnanche de saint Dominique.
Seur Iustine de la Veuë.
Seur Toussainte de Laye.
Seur Marguerite Pouillot de la sainte Trinité.
Seur Gabrielle de l'Annonciation.
Seur Archange Solleyzel de la Resurrection.
Seur Marie Picon de l'Incarnation.
Seur Agathe Pignol de l'Assomption.
Seur Louyse Gay de saint Pierre Martyr.
Seur Anne Marie de Chazelles.
Seur Ieanne Couzon de S. Denys.
Seur Louyse de Peyssonneaux de Iesus.
Seur Antoinette Vachier du saint Esprit.
Seur Marie Mazenot de Iesus.
Seur IEANNE DE S. MARIE.
Seur Augustine Dagier de l'enfant Iesus.
Seur Ieanne Messare.
Seur Benoite des cinc playes.
Seur Catherine de la Croix.
Seur Marguerite de saint Ioseph.
Et trois pretendantes.

Ce Monastere est somptueux & religieux en ses batimens, vaste dans son etenduë, fourny de toutes ses officines, dont nous esperons que plusieurs autres sortiront.

Fondation du Couuét de Bourg en Bresse Diocese de Lyon.

TITRE III.

LEs diligences du Reuerend Pere Louys du Verger Prieur de ce Couuent en cette année mil six cent quarante six ne m'ont pû faire sçauoir autre chose, sinon que l'an mil quatre cent quatorze il fut fondé par les charitez des habitans & les trauaux des Religieux. Le Pere Pierre Barré Prouincial de France deputa pour cet effet deux Religieux de Macon, Robert Falconis, & Falcon Brodoletti lêquels trauaillerent à batir ce Couuent, dont l'Eglise dediée à saint Dominique est fort magnifique. Celuy qui prêcha le dernier Carême dans Geneue fut vn Religieux de ce Couuent nommé Iaques des Champs. Du méme Couuent a eté le Reuerend Pere Iean de Ioly Archeuêque d'Ambrun en Dauphiné.

Fondation du Couuent Royal de saint Louys en la ville Episcopale de Macon.

TITRE IV.

S. Louys de de Macon.

CE ne sera pas d'vne plume Royalle, que nous parlerons de ce Couuent Royal baty dás vne magnificence des plus extrordinaires du grand & signalé bien facteur de tout l'Ordre saint Louys l'an 1255. comme porte le Chapitre General de cette année là qui se tint à Milan souz le bien-heureux Humbert. Nous ne sçaurions ecrire d'vne telle plume, les guerres l'ayans tout rauagé. Il y auoit en l'enclos des batimens, le departement du Roy, & il étoit pour cent Religieux. Le Pape Innocent quatrieme vint exprez de Lyon pour sacrer l'Eglise luy même, cóme l'on voyoit auparauant sa ruyne graué sur vne pierre du portail du Couuent. Les Huguenos faisans leur degat, brulerent & pillerent tout

ce qui étoit dedans : & quelque tés A apres les guerres obligerent les Maconnois de l'abbatre entierement, pour y faire vne Citadelle, à cause de l eminence du lieu : neanmoins depuis vint-six ans on a remis le même endroit entre les mains des Religieux de l'Ordre qui rebatissét l'Eglise dediée à S.Louis. Le Pere Michel Sarberius & son compagnon frere Iean furent martyrisez en ce Couuent, ainsi que B nous auons dit au triomphe des martyrs.

Fondation du Conuent de nôtre Dame de l'Assomption à Langres ville Episcopale.

TITRE V.

TOVS les memoires de ce Couuent ne sont qu'vn parchemin où est contenu le don que fit à nos Peres, Hugues Euêque & Duc de Langres l'an 1241. de quantité de maisons sur le fons, & dans l'enceinte dêquelles il est baty. Il n'a point eté ruiné, & est vn des plus beaux de la Prouince de France, tant pour son eglise que pour les Dortoirs, Cloitres, & autres lieux D reguliers. L'on tient par tradition que l'Eglise est dediée à nôtre Dame de l'Assomption, & a les Reliques suiuantes auec assurance.

Assomptiō de Langres.

Quantité d'ossemens des Onze mille Vierges.

Vne partie du Cilice de S.Louys.

Quelques morceaux de la vraye Croix fort assurez.

Vn os du doit de saint Thomas d'Aquin.

Il y a quelques sepultures honorables de deux Euêques Religieux de l'Ordre. L'vn s'appelloit Iean Giblé Euêque d'Ebron, Suffragan de Langres, & enterré dans le Cheur auec cet Epitaphe dessus la lame de son tombeau.

Præsul Ioannes hic Gibellensis humatur
Ebron cui nomen Pontificale dedit
Dominici docuit Prior hic sacra iussa tenere.
Lingonici gessit Præsulis inde vices.

Il mourut l'an 1510. Lautre mourut bien lon-tems auparauant l'an 1396. & étoit Suffragāt de Langres, Euêque de Spizac, & fut enterré dans la Chappelle de sainte Catherine C martyre. Son nom est inconnu aussi bien que son merite. L'on trouue neanmoins ces parolles sur sa tombe.

Hic iacet Reuerendus Pater ac Dominus de Lenicuria, qui fuit in diuersis Conuentibus Prior, magister, & Theologiæ Professor, postmodum Episcopus Spizacensis, & Vicarius Domini de Pures miseratione diuina Episcopi & Ducis Lingonēsis, obiitque anno Domini 1396. in festo Pascha, quæ fuit Aprilis tertia. Anima eius requiescat in pace.

Puis qu'il n'y a qu'vn parchemin de reste, de tous les papiers du Couuent, en voicy vn extrait, afin qu'au moins il demeure à la posterité.

Dominus Hugo Dei gratia Lingonensis Episcopus. Vniuersis præsentes litteras inspecturis salutem in Domino.

Noueritis quod nos dilectis in Christo Magistris & Religiosis fra-

tribus sancti Iacobi de Ordine fratrum Prædicatorum, pro remedio animæ nostræ dedimus & concessimus in perpetuum possidendas domos, quas emimus apud Lingones, videlicet domum de Bello loco cum manso & appendiciis, domum Godfridi Poyart cum virgulto & appendiciis, domum Theobaldi Moraille, & omnes alias domos & plateas sitas infra domos prædictas cum mansis, quæ omnia emimus pro fratribus memoratis, in cuius rei testimonium præsentes litteras sigilli nostri fecimus appensione muniri. Actum anno Domini 1231. primo die Mensis Martij.

Fondation du Couuent de saint Iaques à Dijon Diocese de Langres.

TITRE VI.

DEs Archiues du Couuent, du liure des comtes des Ducs de Bourgoigne, & des anciens Calendriers, Martyrologes, & Anniuersaires de l'Eglise, le Reuerend Pere Iean Godin Docteur de Paris, & maintenant Vicaire du Reuerendissime Pere General sur les Couuens Reformez de la Prouince de France, a extrait ce qui se peut dire touchant le present sujet. Ce fut Hugues Duc de Bourgoigne, lequel ratifia de son consentement le don que sa Mere Madame Aleyde Duchesse faisoit aux freres Prêcheurs, d'vn lieu propre pour batir vn Couuent en sa ville de Dijon: dequoy il en écriuit la lettre suiuante au Chapitre Prouincial de France qui se tenoit à Paris l'an 1237.

Hugo Dux Burgundiæ viris Religiosis & discretis, Fratri Hugoni Priori Prouinciali Fratrum Prædicatorum in Francia, cæterisque Fratribus eiusdem Ordinis in Capitulo Prouinciali Parisiis congregatis, salutem & amorem. S. Iaques de Dijon.

Noueritis quod Venerabilis Mater nostra Alaydis Ducissa Burgundiæ apud Diuionem de voluntate nostra & assensu, locum aptum & competentem ad domum Ordinis vestri ibidem construendam gratia Dei inspiráte, ad succursum animarum & Ecclesiæ sanctæ Dei nuper acquisiuit, & liberaliter & deuote Ordini vestro de beneplacito nostro assignauit, de ipso inuestiens, loco Ordinis vestri, F. Guarinum Lingonensem.

Rogamus igitur dilectionem vestram, quatenus Dei intuitu, & precum nostrarum interuentu, ad prædictum locum aliquos de fratribus vestris viros prouidos & discretos mittere non tardetis. Tantum inde facientes, vt vobis & toti Ordini teneamur ad gratiarum actionem, & ipsis Fratribus in terrra nostra moraturis ad consilium & iuuamen, vestris sanctis orationibus nos specialiter recommendatos habeatis. Datum Anno Domini 123°. apud Vergeyum in crastino Mariæ Magdalenæ.

Sur ces lettres le Pere Prouincial de France deputa des Religieux, lêquels assistez des liberalitez de la veuue Alayde & du Duc son fis edifierent vn magnifique Couuẽt dõt l Eglise fut dediée à saint Iaques le Majeur: vn Chapitre General s'y tint l'an 1333. où le Pere Hugues de Vaussemin Prouincial de France, & Vicaire General de l'Ordre, fut elû General. Vint cinc ans apres, quel-

S. Iaques de Dijon.

ques tisons d'Enfer ne pouuans souffrir le bien que nos Religieux causoient en la ville, mitent le feu par malice au Couuent, lequel en fut tout consommé l'an 1358. la Iustice par ses diligétes recherches se saisit des Boute-feux, & les fit executer selō que meritoit le crime, ainsi qu'il se trouue dans le liure des comtes des Ducs. Les aumones des habitans, les quettes des Religieux, & leurs trauaux manuels l'ōt si bien reparé, que c'est vn des beaux Couuens de la France. Il a ses Cloitres, ses Dortoirs, son Refectoire, l'Eglise, la Sacristie, & l'entrée du Couuent fort magnifiques: aussi l'an 1444. il fut capable de receuoir vn second Chapitre General souz le Pere Barthelemy Tessier.

Entre leurs reliques ils ont quantité d'ossemens des onze mille Vierges dans vne chasse de bois, & dans vn autre plusieurs des dix mille martyrs.

Item le baton & le bonet de saint Vincent Ferier, qui est vne petite calotte noire, à qui le peuple temoigne force deuotion.

Item vn os d'vn soldat de la legion de saint Maurice.

Item plusieurs morceaux de la vraye Croix enchassez dans vne Croix d'argent.

Item vne des épines de nôtre Seigneur qui est richement enchassée dans vne Couronne d'argent vermeil doré. Ceux qui donnerent cette Couronne sont enterrez au milieu de l'Eglise, sur la tombe dêquels se voit qu'ils ont fait ce present au Couuent.

Item vne partie de la cote de saint Pierre le martyr, qu'vn Prouincial de France, profez du Couuent de Dijon, qui s'appelloit Mathurin

A d'Espiard, donna au sudit Couuent, l'ayant receüe des mains du Prieur & Religieux d'Auxerre l'an 1460. le seizieme de Septembre, lêquels protesterent l'auoir û du Reuerendissime Pere General Hugues de Vaussemain Champenois, lequel l'auoit pris luy même du cors du saint martyr.

Item vn os du bras de sainte Catherine martyre, que Iaquemin Farel Intendant & Chambrier de la maison du Duc de Bourgoigne, pro-

B teste par écrit signé le vint neuuieme Mars 1469. auoir û des Chrestiens de Syrie, lêquels assurent qu'vn des principaux Caloyers ou Religieux du Mont-Sinay, rendāt ses derniers abois, declara que c'étoit vrayement l'os du bras de sainte Catherine. Nonobstant cette declaration les grans Vicaires de Mōseigneur de Langres ne voulans permettre qu'il fut exposé à la pie-

C té des fidelles, Iean Rolin Cardinal du titre de saint Etienne *in monte Cœlio*, Euêque d'Autun, & deputé Cōmissaire Apostolique pour cet affaire, declara que pieusement on pouuoit croire que c'étoit la relique sudite. La Sentence fut prononcée le troisieme Iuin 1475. en la ville de Beaune.

Sepultures.

D On trouue quelques Sepultures anciennes fort honorables en l'Eglise: dans la Chappelle du Rosaire, qui s'appelloit autrefois nôtre-Dame de Bonnes Nouuelles, on y lit cet Epitaphe.

Cy git Marie fille du Duc Edme de Sauoye, & de Madame Yoland de France, femme de haut & puissant Seigneur Messire Philippe de Hochberc, Marquis de Rothelin,

Comte de Neuf-Chatel, laquelle trepassa le vint-settieme Nouembre mil cinc cens.

Item dans la même Chappelle, l'on trouue cet autre Epitaphe.

Cy git le cœur & ensemble les entrailles de feu tres haute & tres excellente Dame & Princesse Madame Charlotte d'Orleans, Duchesse de Nemours, Comtesse Douairiere de Geneue & Geneuois, veuue de haut & puissãt Prince & Seigneur, Monseigneur Philippe de Sauoye, Duc de Nemours, & Prince de Geneue, laquelle trepassa en cette ville de Dijon, le Dimanche huittieme iour de Septembre mil cinc cens quarante-neuf.

Il y en a vn autre en latin qui est d'vn Religieux de l'Ordre, lequel fut Euêque de Minden en la Prouince de Saxe.

Hic iacet F. Otho Teutonicus, qui primo miles, deinde in Ordine Fratrum Prædicatorum Prior, post modum Mindensis Episcopus. Obijt anno Domini 1274. infra Octauas B Martini.

Illustres personnages.

Dans le liure des comtes des Ducs, l'on trouue feüillet cent nonante trois, que le Duc enuoya l'an mil quatre cens dix-neuf, frere Iean Iaquesson, Docteur en Theologie, & son cõfesseur, au Chapitre General de Fribourg, pour affaires d'importance, & porta aux Peres assemblez la somme de dix francs, afin (dit le vieux Gaulois) de rapporter ez etranges marches d'où ils etoient, parolles qui fussent à l'honneur & recommandation dudit Duc.

Le même liure porte que l'an mil quatre cens onze, Frere Martin Porret, confesseur du Duc, & Euêque d'Arras, fut enuoyé en Angleterre pour certaines grosses besoignes, dit le liure, touchant le Roy & Monseigneur le Duc, auquel voyage il se porta moult grãdement bien & honorablement. *S. Iaques de Dyon.*

Peu apres, l'an mil quatre cens quinze, le même fut enuoyé en Ambassade par Monseigneur le Duc, au Concile de Constance, pour aucunes grandes & hautes besoignes, qui si grandement touchét le bien & hõneur de Monseigneur, dit le même, que plus ne peuuent.

L'an mil quatre cens vint; le Pere Maitre Pierre Floure, Inquisiteur de la foy de l'Ordre des Freres Prêcheurs, fit les ecritures de Monseigneur le Duc, pour la traitreuse mort du Duc Iean son pere.

L'an mil quatre cens vint vn, frere Laurens Pignon confesseur de Monseigneur le Duc, fut Euêque de Bethleem; & l'an mil quatre cens trẽte-trois Euêque d'Auxerre.

L'an mil quatre cens cinquante-huit, etoit Prouincial de France Mathurin d'Espiard, Docteur en Theologie, compagnon du Reuerendissime Pere General Martial Auribelli, & Inquisiteur de la foy.

Cent ans auparauant florissoit au même Couuent, Pierre de Arneyo, lequel fut compagnon du Reuerendissime Pere General Simon de Langres, enuiron l'an mil trois cens cinquante-quatre, & mil trois cens cinquante-cinc, & fut depuis Euêque de Nantes, lequel mourut à Paris le quatrieme d'Aout, & y fut enterré.

L'an mil cinc cens vint, deceda le vint-sixieme Feurier le Pere Mat-

thias de Luxembourg, premier Prieur en la reforme de ce Couuẽt.

Couuent de Beaune.

Lan mil six cens dix-sept, le dix-settieme May, mourut en opinion de sainteté, le venerable Pere Clement Oudin, qui restaura la Chappelle du Rosaire, s'exposa trois fois au seruice des pestiferez, & vecut en grande austerité. I'etois alors à Dijon, etudiant chez les Peres de la Compagnie, & suis temoin du concours du peuple, qui regrettoit sa perte, & prêchoit ses vertus.

L'on trouue dans les Archiues du Couuent, forces Bulles en original, ou collationnées autentiquement pour la conseruation de nos priuileges.

Fondation du Couuẽt de Beaune, Diocese d'Autun.

Titre VII.

MEssire noble homme Guillaume de Villiers, Cheualier, Seigneur d'Igornay, Conseiller, Chambellan & Intendant de la maison de Charles Duc de Bourgoigne, & Damoiselle Agnez d'Achey sa fẽme desirans laisser à Dieu la plu-part de leurs biens, temoignerent au Pere Prouincial de Frãce & aux Religieux du Couuent de Dijon, l'inclination & le desir qu'ils auoient de batir vn Cõuent à l'Ordre dans la ville de Beaune. Le Prouincial accepta leurs bonnes volõtez, & les presenta, suiuant que portent nos status, au Chapitre General de Peruse l'an 1478. le dixieme iour de May, le Reuerendissime Pere General Leonard Mansuet de Peruse, & les Definiteurs les accepterent, comme aussi le Chapitre Prouincial de France qui se tint la méme année à saint Iean d'Angely. La commission en fut donnée au Reuerend Pere Mathurin d'Espiard duquel nous auons cy-dessus parlé. L'année d'auparauant, Louys onzieme donna sa permission au sieur de Villiers, & declara que de son coté il ne trouuoit aucun empeschement pour la fondation; il en fit expedier lettres le 14. d'Auril 1477.

La plus remarquable chose de ce Couuent, est la cuisse iointe à la iãbe & au pied d'vn des petis innocẽs, qui est garnie de sa chair, ne plus ne moins que d'vn enfant nouuellement decedé.

Fondation du Couuent de saint Nicolas à Moulins Diocese d'Anthun.

Titre VIII.

FRançois premier, Roy de France, ayant emporté cette victoire si fameuse contre les Suisses prés de Marignan, dans le chãp de sainte Brigitte, le quinzieme Septembre mil cinc cens quinze, Charles de Bourbon y ayant beaucoup contribué, voulut en rendre quelques particulieres actions de graces. Comme son Domaine, ses biens, & ses richesses etoient grans, il ne se contenta pas de quelque leger temoignage. Dieu l'ayant fait naitre & être Duc de Bourbonnois & d'Auuergne, d'Anguien, & Chatelleraut, Comte de Montpensier, Forest, Beaujolois, haute & basse marche, Seigneur du Chateau Chinon, Bourbon l'ancien, Murat,

rat, & Carlat Gouuerneur du Languedoc & Bourgoigne, premier Prince du sang & Connetable de France, il fit vne action de pieté qui repondoit à ces dignitez. Il fonda vn Couuent à l'Ordre des Freres Prêcheurs en la ville de Moulins l'an mil cinc cens dixhuit, la premiere année du generalat de Garsia de Loaysa.

L'Eglise est dediée à saint Nicolas, & entre ses reliques a vn morceau de la vraye Croix enchassée dans vne Croix d'argent, & des cheueux de la sainte Vierge mere de Dieu, enfermez dans vn chrystal dont le pié est d'argent. Le Couuent a eté dans sa naissance tres beau, mais les calamitez des guerres & la rage des heretiques l'ont reduit presque à neant, excepté que la ferueur & pieté de ceux qui le gouuernent, tachent à le releuer autant qu'ils peuuent.

Il y a û deux celebres Docteurs de Paris, qui ont fait beaucoup de fruit où ils ont trauaillé. Le Pere Simon Croissant qui a prêché quarãte-cinc Caresmes aux meilleures chaires de France, sans aucune discontinuation, & a eté Curé dans Moulins depuis l'an mil cinc cens septante iusques à l'année mil six cens dix, pendant lequel tems il a empêché que l'heresie ne prit pié dans la ville, & apres tant de trauaux est mort à Moulins le huitieme Mars mil six cens dix-huit. Le second s'appelloit le Pere Anthoine Berthonnier Docteur & Regent en Theologie au Couuent de saint Iaques a Paris, lequel deceda l'an mil cinc cens huitante sept, ayant eté confesseur de feu Louys de Gonzague de Neuers.

Outre ces Couuens, il y a celuy des Religieux à Montbazon, & ceux des Religieuses de Dijon & de Beaune, de Semur, & de Chalons sur Saone, dont ie n'ay pû auoir aucune reponse.

Fin des Fondations des Couuens & Monasteres de l'Ordre en l'Archeuèché de Lyon, & des Euèchez ses Suffragans.

Fondation des Monasteres & Couuens de l'vn & l'autre sexe en l'Archeuèché de Vienne, & des Euèchez ses Suffragans : sçauoir est Valence, Die, Grenoble, & Viuiers, du Royaume de France, saint Iean de Maurienne & Geneue du Duché de Sauoye.

Chapitre XIII.

Dans cet Archeuêché & les cinc Euêchés suffragãs, nous auons treize Couuens, le premier dêquels, qui est Vienne, se reserue, quand les memoires nous seront enuoyez, apres les auoir beaucoup demandez. Ie diray seulement qu'il auoit à Paternau village dans le Marquizat de Maubec, vn Vicariat fondé par Madame la Mareschalle d'Ornane, lequel a eté erigé en Prioré par le Reuerendissime Pere General Nicolas Rodolphi, passant par là l'an mil six cens trente, & institua nôtre Maitre Baudet pour premier Prieur.

A de la Prouince. On peut iuger de son ancienne magnificence, de ce qu'il y a û quatre Chapitres Generaux Le premier l'an 1259. le deuxieme, l'an 1332. le troisieme, l'an 1364. & le dernier 1370.

Fondation du Couuent de l'Annonciation en la ville Episcopale de Valence.

TITRE I.

Annonciation de Valence.

CEtte principale ville, qui donne le nom au pays Valentinois, assise sur le Rhone entre Lyon & Auignon, d'vne egalle distance, batit autrefois vn Couuent B à nôtre Ordre dans ses premieres années, vers 1230. iusques à 1240. puisqu'il est dans les anciens registres deuant le Couuent de Perpignan qui fut l'an 1243. & est apres Marseille qui fut l'an 1225. Ce fut vn Couuent de cent Religieux, & en effet il etoit si auguste, que le Prince Imbert auant que donner le Dauphiné à la France, & se rendre Religieux de l'Ordre, y faisoit sa residance ordinaire. Le bien-heureux C Humbert natif de la ville de Romans, qui est à trois lieuës de Valence, y est enterré, & on en void encore la tombe de pierre, qui a eté conseruée dans le debris general, que les heretiques firent des Eglises & Couuens dans le Dauphiné, l'an 1562. Les ruines qui restent à present, font regretter son ancienne beauté; comme iay veu sur les lieux, y passant l'an 1631. D L Eglise a eté rebatye & dediée cõme auparauant à l'Annonciation de la Vierge, auquel iour encore à present toute la ville vient en procession à nôtre Couuent. On y void encore les ossemés d'vn Geãt qui etoit d'vne grandeur demesurée. La vie reguliere qui fleurit en cette maison la releue admirablement, & la fait vne des bonnes

Fondation du Couuent de la ville de Dye, Diocese de Valence.

TITRE II.

DAns le haut pays du Dauphiné vers la riuiere de Drome, les deux principales villes sont Dye & Gap, toutes deux fort anciennes. Celle là de l'Archeuêché de Vienne, celle-cy de l'Archeuêche d'Aix. Dans l'vne & l'autre nous auons û Couuent, mais les heresies en ont fait proye à leur furie, & à leur rage. Celuy de Dye fut commencé l'an 1275. Dequoy l'on trouue ce temoignage dans les actes du Chapitre Prouincial, qui se tint à Perpignan la même année, le iour de nôtre Pere saint Dominique; *Recipimus apud Dyam locum, & ad promotionem eius, assignamus fratres Iacobũ de Vpacio, Petrum Tardani, Guillelmum de Burgo, &c.* Nous receuons le lieu qui nous a eté offert à Dye, & deputons pour y trauailler les freres Iacques de Vpacio, &c. Ceux cy firent si bien, que l'an 1282. le Chapitre Prouincial de Carcassonne accepta le Couuent pour regulier & formé, & pour premier Prieur il y institua le sudit frere Iaques de Vpacio, & d'autres au nombre de douze, & dauantage. C'est tout ce qu'on a pû sçauoir de ce Couuent. Les heretiques ayans brûlé tous ses papiers,

aussi bien que tous ses batimens A l'an 1562. il a de reste quelques petites rentes, assignées à l'entretien des Religieux de Valence. Il est vray qu'on a û arret de condamnation contre les heretiques de la ville, pour leur faire payer toute l'argenterie, parceque les Consuls voyans l'orage s'approcher, s'en saisirent, & la prirent en depot pour la garder, mais par vne trahison insigne, ils la vendirent & en firent de l'argent pour lentretien des ar- B mées des Religionnaires, comme les Consuls de Castres. Ceux cy ayans eté condamnez à payer, l'on espere que ceux de Dye payeront aussi, & que le Couuent pourra vn iour se remettre.

Fondation du Couuent des Religieux & des Religieuses de Grenoble. C

TITRE III.

QVant au Couuent des Religieux, i'apprens des Chapitres Generaux & non de leurs diligences, qu'il fut fondé l'an mil deux cens huitante huit, sous le Reuerendissime Pere General Munio Zamora.

Quant au Monastere des Religieuses, i'en ay eté plus amplement D informé par le Reuerend Pere Iean le Pucin, lequel ayant recherché les anciens papiers de la maison, a trouué que ce Monastere fut baty & fondé l'an 1342. le vint-troisieme Decembre. Le fondateur fut Imbert Prince du Dauphiné, lequel s'etant obligé par veu de batir vn Monastere de Religieuses de l'Ordre de saint Dominique, donna sa maison de Montfleury qui etoit vn Chateau proche des faux-bourgs de Grenoble. Il s'appelloit de la sorte, parce que tout etoit si riant & delicieux ez enuirons, qu'on le nommoit Mont fleury. Ce bon Prince voulant s aquitter de son veu, traitta de son execution auec les Reuerens Peres Guillaume de Parredo Prieur du Couuent de Macon, Iean Renolli Prieur du Couuent de Grenoble, & Iaques de Chaunay Lecteur dudit Couuent. *Fondatiō de Grenoble.*

Ces Peres ayans û commission du Reuerend Pere Prouincial de France Pierre de Palma, qui fut l'année suiuante General, & stipulans pour tout l'Ordre, le Prince mit les trois maitresses clés de sa maison de Montfleury sur l'Autel de la Chappelle qui y etoit, & les offrit à Dieu; puis les reprenant les liura entre les mains des Peres l'an & iour sudis.

Incontinent on accommoda ce Palais en maison reguliere, & Clement VI. le premier an de son Pontificat octroya pleinement & entierement aux Religieuses qui seroient à Mont fleury tous les priuileges, les exemptions, libertez, & indulgences octroyées par le saint Siege aux Religieuses de Proüille, & autres dudit Ordre. Ce Couuent a eté brulé par deux fois, dont la plus funeste a eté l'an 1625. pour la reparation duquel, les bonnes Religieuses ont retranché tout ce qu'elles pouuoient, afin de le remettre sur pié. Leur deuotion & leur zele s'y sont rendus extremement recommandables, veu qu'à present il y a sujet de s'etonner de ce qu'elles ont auancé, où les anciennes maisons bien fondées & rentées dechoyent tous les iours.

S. Iean Battiste de Momelian.

Nonobstant cet embrazement, elles ont toujours conserué vne sainte Epine de la Couronne de nôtre Seigneur, laquelle fait de tres-grans miracles & tres frequens sur ceux qui la baisent & la touchent, nommement s'ils sont affligez du mal des yeux.

Fondation du Conuent de saint Dominique à Briançon, Diocese de Grenoble.

TITRE IV.

DAns le pays du haut Dauphiné, est la ville de Briançon, sur ses montaignes, laquelle donne le nom à tout vn petit pays, que Cæsar appelle *Brannonij*, & nous autres Briançonnois. Là est cette Roche, ou colline percée par le milieu, d'où l'on tient que Cæsar entra dans les Gaules, apres auoir passé le Mont Gaudard. En effet on lit ces mõs grauez en grosses lettres ecrittes à l'entrée de ladite Roche. *D. Cæsari Augusto dedicata, salutate eam.* Dans cette ville nous auons depuis quelques années vn Couuent. On le commença l'an 1626. par les assistauces & liberalitez de Monsieur Pleure fort honette Prêtre, lequel ayant vn neueu dans la religion de saint Dominique, de la congregation reformée de saint Louys Roy de France, voulut reconnoitre son alliance, & temoigner son affection à l'Ordre, consacrant tous ses biens à la construction d'vn Couuent où l'obseruance reguliere y fut etroittement gardée. Pour cet effet le même qui le fonda, procura que le Reuerendissime pere General l'vniroit au cors de la congregation sudite, afin qu'etant sous la iurisdiction du Reuerend pere Vicaire general d'icelle, iamais l'obseruance n'en pût decheoir. Ce qui est executé Dieu mercy à present, depuis l'an mil deux cens quarante-vn, par les patentes expresses enuoyées au Reuerend pere Iean Dominique Rey, pour lors Vicaire general de la susditte congregation. L'Eglise est dediée à saint Dominique, & de iour à autre l'on trauaille pour le parfait etablissement de cette maison.

Fondation du Conuent de saint Iean Battiste en la ville de Mommelian du Duché de Sauoye, & du Diocese de Grenoble.

TITRE V.

BIentot apres que la ville nous ût fondé vers l'an 1330. nous donnant vn Couuent des Tépliers & vne Chappelle dediée à saint Antoine; Humbert ou Imbert Prince du Dauphinois, vint assieger la même ville, la prit, brula, & saccagea, & tout ensemble nôtre Couuent. Le Duc de Sauoye Amé cinquieme du nom, en fut touché de compassion, & donna cent florins d'or, auec vn lieu pour y batir vn autre Couuent. Luy même posa la premiere pierre de l'Eglise l'an mil trois cens trente six, le sizieme de Iuin en presence du pere General, du prouincial frere Iaques de Luzace, de la Prouince de Hollande & vint-neuf Religieux. Et de cecy l'on a preserué des mal-heurs

du tems vn petit parchemin où lon void ces parolles. *Aymo Comes Sabaudiæ post combustionem villæ & domus Ordinis fratrum Prædicatorum Montis-meliani, miseratione motus emit quoddam Cortile à Domino Marescallo, in quo fundauit Ecclesiam sancti Dominici dictæ villæ.* D'icy est que l'on appelle cette fondation seconde fondation.

L'Eglise est dediée à l'honneur de saint Iean Baptiste, laquelle les Superieurs ont garny de tres belles, tres assurées, & notables Reliques de saint Antoine, de saint Leu, & de saint Felix: elles font de tres-signalez miracles, & les peuples y accourent pendant toute l'ãnée, pour en receuoir les assistances necessaires auec vn grand succez: ce qui apporte quelque soulagement aux Superieurs par l'entretien des Religieux, pour les aumones qui sont faites en action de graces, ou par maniere de veux.

Outre ces Reliques, il y a vne belle N. D. d'argent de la hauteur de deux piez, qui en est biẽ fournie.

Item, cinc grandes lames d'argent fort anciennes, où sont enchassez de la vraye Croix, de saint Barthelemy, de saint Laurens, de saint Pierre martyr, & de saint Antoine.

Item vne teste d'argent, dans laquelle est enchassée la tête d'vn Capitaine des dix mille martyrs.

Item vn grand coffre plein de diuerses Reliques.

Item vne chasse de bois doré faite en dome.

Item vn bras enchassé dans vn de bois doré, mais de ces trois derniers l'on ne sçait assurement de qui c'est, les écriteaux ayant eté perdus l'année mil six cens, que le Roy Henry quatrieme prit la ville de Mont melian.

Le Couuẽt est baty sur les murailles de la ville, & est si fort qu'il a soutenu soissante volées de canon sans brêche. Messieurs de Cheuron en sont les biẽ-facteurs signalez, Messieurs de la Rauoyre, & Messieurs de Combefort: ils ont donné tous quelques rantes annuelles, qui font subsister nos Religieux. *S. Iean Batiste de Mont melian.*

Outre le Pere Guy Furby dont nous parlerons au titre suiuant, ce Couuent a forces grans personnages. Vn Iean de Foissia Docteur de Nantes, homme de grand sçauoir, & illustre maison, lequel fut Inquisiteur de Bezancon. Vn Pierre Cornet Docteur de Nantes, qui fut Ambassadeur en Hespaigne pour les Ducs de Bretaigne. Vn Iean Gontier Docteur de Paris & Suffragant de Tarantaise.

Fondation du Couuent de Geneue autrefois Episcopale, maintenant la Babylone de toute sorte d'abominations d'heresies.

TITRE VI.

L'An mil deux cens soixante deux le Chapitre General de Bouloigne souz le bien-heureux Humbert accepta le Couuent de Geneue, & il a subsisté iusques au peruertissement vniuersel de la ville. L'an 1403. le dix-settieme Decembre saint Vincent Ferrier y prêchoit, & de là écriuit vne lettre au Pere General sur tout ce qu'il auoit fait au Dauphiné, Piemont, & Sauoye, le malheur de cette ville commença l'an mil cinc cens vinthuit, où quantité d'heretiques de la

S. Iean Batiste de Mont-melian.

ville de Bernes en Suisse vindrent faire vn effort pour la peruertir, mais les Catoliques resisterent assez puissamment: cinc ou six ans apres, Guillaume Farel se iettant en icelle, fit ce que les Bernois auoient tenté de faire : comme c'etoit vn plaisant farceur, hanteur de cabarets, & qui bouffonoit sur les Images, les Reliques, les Indulgences, vne foulle de petis garçons prirent tellement plaisir à ces railleries, qu'à l'yssuë de vêpres, la veille de la sainte Trinité 1530 ils furent en l'Eglise saint Pierre, & mirent en pieces les Images : & par ce que ces petis sacrileges êtoient les mieux apparentés de la ville, la poursuitte de ce crime en fut plus lente, & la partie de Pharel plus forte, ainsi l'interet du particulier fut cause qu'on abandonna le public, chacun voulant sauuer le sien. Ce crime demeurant impuny, petit à petit la ville se laissa totalement empoisonner du venin de l'Heresie. Messieurs les Heretiques de Berne y accoururent, & auancerent, sa perte.

En ce tems Guy Furby Religieux de Nôtre Couuent de Mont-melian Docteur de Paris, prechoit à Geneue fort hardiment contre les Bernois, & cet autre Apostat G. Pharael. L'an mil cinc cent trente trois, prêchãt vn iour apostoliquement, les Sindics de la ville furent si temeraires que luy faire commãdement, qu'il ût à demander pardon pour les faussetez qu'il auoit prêché contre Messieurs de Bernes & leur Religion: luy n'en voulut rien faire, & protesta hautement qu'il auoit prêché la verité, pour le maintien de laquelle il êtoit pres de mourir : les Syndics n'ayans rien obtenu cette fois, ils vindrent le iour de la Septuagesime, & l'entendans prêcher, ils firent secrettement que certains effrontez luy renuerserent la chaire s'en dessus dessous au scandale des Catoliques, & le menerent en prison dans vne basse fosse, où il demeura trois mois.

Etant quasi pourry dans ce lieu puant & mucte, ils le firent comparoitre par deuant eux, & ces deux boutefeux de l'heresie en France, Guillaume Farel & Pierre Viret; ils l'interrogerent de sa Religion, & de sa doctrine, & il repondit catoliquement auec autant de courage qu'auparauant. Sur ces entrefaites ils luy firent venir son Maitre qui l'auoit enseigné dans Paris, nommé Pierre Caroly. Cettuy-cy l'aboucha de la sorte: He quoy! frere Guy, veux tu mourir en ton obstination & heresie? iusques à present toy & moy auons vecu dans l'erreur, & maintenãt sommes venus à la verité de l'Euangile, quitte moy ces fausses doctrines léquelles nous auons enseigné à Paris, & en auons abuzé tant de peuples.

A ces parolles, le Pere Guy fut tellement épouuanté de voir son maitre peruerty, qu'il en tomba pâmé: se releuant neanmoins il dit ces parolles; A Dieu ne plaise que i'aye eté si ozé que de repugner à mon maitre iusques à present, mais puis qu'il s'agit de l'honneur de Iesu-Chrit, & de la foy Catolique, Apostolique, & Romaine, ie veux mourir pour le soutien d'icelle, & feray teste à qui que ce soit. I'entreprendray ce sorcier de Farel pourueu qu'il soit razé, les diables s'etans attachez à ces cheueux, pour le seruir à degorger tant de blasphemes cõ-

tre l'Eglise. Cela fait ie le conuaincray, & les diables mêmes qui luy parlent. La proposition fut faite à Farel, & n'y voulant point entendre, le Pere Guy fut ramené dans sa cazematte, où il demeura l'espace de dix mois. Quelques vns disent qu'il y mourut, d'autres qu'il fut banny de la ville.

Quoy qu'il en soit, l'an mil cinc cens trẽte cinc l'herefie s'intronisa dans Geneue, l'Euêque & tout le Clergé en sortirent, & nôtre Couuent fut desolé & ruiné par les Heretiques.

Fondation du Conuent de saint Nicolas en la ville d'Annessy, maintenant le siege Episcopal de Geneue.

TITRE VII.

L'Eminentissime Cardinal Iean de Fiaço, Euêque d'Ostie, & vice Chãcelier de sa Sainteté, consacrant tous ses reuenus en euures piez, en reserua quelque part pour fonder vn Conuent à l'Ordre des freres Prêcheurs en la ville d'Annessy. Apres auoir doté plusieurs chappelles en la ville de Geneue, & dans la Sauoye, renté les Celestins d'Auignon, éleué les tours de l'Eglise Catedrale de Geneue, il fit ietter les fondemens d'vne magnifique Eglise pour nos Peres, dans Annessy l'an mil quatre cent vintdeux, comme appert euidemment par la Bulle du Pape Martin Cinquieme, laquelle ledit Cardinal obtint la même année, le deuxieme iour de May en faueur de son dessein. Il eleua ses fondemens iusques aux voutes, & ne les pût acheuer, d'autant que le bon Prêlat deceda bien-tôt apres, dans l'année mil quatre cent vint six le quatorzieme Feurier, & fut inhumé dans l'Eglise de saint Pierre d'Auignon. *S. Nicolas d'Annessy.*

Dieu voulut acheuer pourtant cet ouurage, & suscita vn second fondateur, Messire Iean Magnin tres noble Seigneur & Bourgeois d'Annessy, natif de la ville de Cruzeille en Sauoye: Dieu l'appellant de ce monde il chargea ses heritiers de continuer & paracheuer les voutes de laditte Eglise, selon les desseins & proiés cy-deuant fais par ledit Seigneur Cardinal premier Fondateur.

Le testament executé, l'Eglise fut dediée le quatorzieme Septembre mil quatre cent quarante cinc par le Reuerendissime Euêque de Croüate sous le nom de saint Nicolas Eueque & Confesseur. Il y a quantité de Reliques. Celles de S. Symphorian martyr enchassées dans vn chef d'argent, & apportées par le Reuerend Pere Pierre d'Alueto Prieur du Conuent, le quinzieme Aoust mil quatre cent quarante cinc, par le commandement du Serenissime Duc de Sauoye.

Item celles de saint Leu Euêque, lêquelles furent apportées auec lettres testimoniales de Monseigneur l'Euêque de Geneue, le treizieme Auril mil quatre cent trente neuf, dêquelles on en departit à nos Couuens de Chambery, de Geneue, de Lozane, & de Bourg en Bresse le 10. Decembre 1444.

Item, de saint Eloy qui furent apportées auec lettres testimoniales le vint-quatrieme d'Aout 1473.

Item plusieurs des dix mille martyrs auec lettres aussi testimoniales

mil quatre cent cinquante deux le A neufiesme Iuillet.

S. Nicolas d'Anneßy. Item de saint Chrysostome, de saint Iuste Cõfesseur, de saint Pierre martyr, de sainte Maddeleine, de sainte Marthe, de saint Anne, des Apotres saint Pierre, saint Paul, & saint Thomas, & la plûpart richement enchassées.

Sur tout quelques pieces des vetemens de la Vierge Marie enchassées dãs vne nôtre Dame d'argent, qui se porte aux processions du Ro- B zaire.

Dans la même Eglise git le cors du bien-heureux Guillaume d'Orlyé Religieux & profez de ce Couuent, au Sepulcre duquel se font de tres signalez miracles, ce qui excite grandement la deuotion des peuples. I'ay l'abregé de sa vie, & le recueil de ses miracles, & le reserue pour le cinquieme volume de cette Histoire.

Dans la même Eglise encore, se void vne Chappelle fondée par le Serenissime Ianus Duc de Sauoye, nommée des Vicomtes, dans laquelle ce Prince fit eleuer vn beau charnier de pierres blanches auec ses armes aux quatre coins. C'est de luy que decend Madame la Duchesse de Nemours, fille de Madame la Duchesse de Vendome, qui ût pour Mere Madame la Duchesse de Mercœur. Celle-cy ût pour Pere François de Luxembourg, fis de Charles de Luxembourg: & ce Charles êtoit fis de François de Luxembourg, qui prit en mariage Louyse de Sauoye fille de ce Ianus.

Fondation d'vn Vicariat dedié à Nôtre Dame, appartenant à Anneßy.

TITRE VIII.

L'An mil cinc cent quarãte cinc l'onzieme du mois d Aoust fut annexé & incorporé pour Vicariat de nôtre Couuent d'Annessy vn Oratoire, & vne maison, qui est au mont de Voiron dedié à la sainte Vierge, proche de Geneue, lieu fort deuot, mais d'vn accez assez difficile, où dêja se trouuent huit ou neuf Religieux qui trauaillent à la vigne du Seigneur.

C *Fondation du Couuent de nôtre Dame du Rozaire à Aubenas Diocese de Viuiers.*

TITRE IX.

QVelques vns tiennent que le Marquis de Mont-fort s'êtant fait catholique par les remontran- D ces de saint Dominique, & le même saint luy ayãt obtenu du Comte de Mont-fort, le Chateau d'Aubenaz & autres places, il se temoigna fort recõnoissant de cette double faueur receüe par saint Dominique. Sa gratitude passant à ses heritiers, ils nous fonderent en la ville susditte vn Couuent, qui êtoit autrefois de cinquante Religieux: Il fut accepté par le Chapitre Prouincial qui se tint à Limoges le iour de la Natiuité de la Vierge l'an mil deux

deux cent soixante six, & on y établit pour premier Prieur frere Guillaume Vital auec dix-set autre Religieux assignez, qui sont nommez dans les anciens Registres de Bernard Guidonis : les Heretiques le ruinerent l'an mil cinc septante trois, en même tems quasi qu'ils se saisirent de la Rochelle, de Montauban, de Milliau, & de Nimes Il se repare maintenant, & l'Eglise est dediée à nôtre Dame du Rosaire.

Fondation du Monastere des Religieuses à Viuiers.

CHAPITRE X.

Certains bons Religieux obligez par quelque accident, à laisser vn Couuent demy fait, & vne Eglise demy batie, dans la ville d'Argentiere au Viuarets, auec quantité de materiaux, & cinc cens escus entre les mains des Consuls pour en fauorizer l'etablissement de quelque autre ordre ; nos Religieuses du Puy ménagerent si bien par le moyen d'vne de leur compagnie, qu'elles obtindrent ce lieu pour elles. Cette bonne Religieuse nommée seur Gabrielle Maddeleine de Hautefort d'Estrange, auoit des parés fort considerez à Viuiers & autres lieux circonuoisins, par lêquels elle ût le consentement & la permission de Messieurs de ville, & en apres celle du Prouin cial, & en troisieme lieu celle de Monseigneur de Viuiers, de bouche seulement, & non par ecrit : De plus le Reuerend Pere Prouincial donna commission pour cet affaire au Reuerend Pere Etienne Gerard Do-A cteur en Theologie, vice-Prouincial, & Prieur du Couuent de saint Laurens du Puy. Ce Pere fort touché de Dieu pour cet affaire) partit du Puy le treizieme Nouembre mil six cent vint-quatre, & arriué qu'il fut à Viuiers, traitta du sujet qui l'amenoit auec le sieur de la Farge Secrettaire de Monseigneur. Ledit sieur luy promit toute son assistance, mais à cause de quelque indisposition de Monseigneur, & l'heu-B re étant vn peu matinale, tous deux furent par maniere de promenade à vne petite Eglise ruinée, qui s'appelloit anciennement nôtre-Dame du Rhône. Il y auoit encore vne Image de la Vierge, deuant laquelle tous deux flechissans les genoux, & prians nôtre-Dame, le Pere Gerard entendit vne voix, qui luy dit par trois fois, *C'est icy que ie veux estre seruie.* Tout à coup il en ût l'intelligence, connoissant que C nôtre-Dame vouloit que le Monastere de nos seurs en Viuarez ne fut point à Argentiere, mais à Viuiers, il considera le lieu, & decouurit sa pensée au sieur de la Farge qui l'approuua tout aussi-tôt, & luy promit en cas de reüssissement deux de ses filles.

Nôtre Dame du Rhone.

Ce Pere changeant ainsi de dessein, vint salüer Monseigneur, & luy parla de ce lieu ruiné, selon le sudit changement de son esprit ; D Monseigneur agrea tout, & fit condecendre Messieurs les Chanoines à ceder ce lieu, & tous ses enuirons pour les Religieuses de saint Dominique. Messieurs les Consuls loüerent vne maison pour les y retirer, iusques à tant qu'on ût dressé quelque logement en forme de Monastere au lieu sudit, & que l'on ût reparé l'Eglise. Les affaires

N. Dame du Rhone.

disposées, le Pere Gerard bien satisfait s'en reuint au Puy, & raporta ce qui s'etoit passé aux Meres du Monastere de sainte Catherine,

Toutes en furent contentes, & cinc de leur compagnie furent destinées pour entreprendre cet euure. La Reuerende Mere Ieanne Crepet pour Superieure. La Reuerende Mere Marguerite de la Val pour Maitresse des Nouices, la Mere Terese de Liques pour portiere, la Mere Catherine Rousson pour sa coadiutrice, & la Mere Gabrielle Maddeleine de Haute-fort. Elles sortirent du Couuent le quatorzieme de Ianuier mil six cent vint cinc auec la permission de Monseigneur l'Euêque du Puy, & de la Reuerende Mere Prieure, & allerent communier à l'Eglise Catedrale de Nôtre-Dame; Apres leurs deuotions elles commencerent le voyage, accompagnées du sudit Reuerend Pere Gerard, vn autre Pere, de Messieurs Mondot & Bonne-foy, celuy là Chanoine de l'Eglise Catedrale, celuy-cy Bourgeois de la ville & sieur du Boys, auec deux Damoiselles qui alloient prendre l'habit.

Pendant le voyage, toutes s'etudioient à la même obseruance que dans le Couuent: chacune faisoit ses examens, son Oraison, & disoit ses offices aux heures prescrittes, ne plus ne moins que si elles ûssent eté dans la cõmunauté. Dez qu'elles arriuoient au lieu de retraitte, elles se renfermoient dans vne chãbre, & ne permettoient qu'aucun y entrat; vne de ces Damoiselles auoit soin d'ouurir & fermer la porte de la chambre, quand on y apportoit ou demandoit quelque chose. Pendant leur refection elles lisoient l'vne apres l'autre, & le silence y étoit inuiolable. Iamais elles ne se dispẽserent des viandes & des lis de l'Ordre, & tindrent toujours leurs voiles si bas, qu'on ne pouuoit connoître leurs visages. Arriuant és maisons de leurs parens, & Chateaux de leurs amis, iamais elles n'y passoient qu'vn soir, bien qu'on les pressat & repressat de faire quelque sejour dauantage, nommement à cause du froid & du mauuais temps: vn chacun fut tellemẽt édifié de leur mortification, exactitude, modestie, retenüe, & deuotion, que par tout elles auoient mille benedictions.

Enfin elles arriuerent à Viuiers le dix-neuuieme Ianuier l'année susditte, mais fort tard, & neanmoins elles y furent receües auec vn applaudissement General de Messieurs les Consuls, Iuge, & principaux de la ville, suiuis d'vne grande multitude de peuple: bien qu'il fut nuit close, ils allerent au deuant fort loin hors la ville, à la faueur de quantité de flambeaux, & rencontrans la premiere littiere tous s'arretterent, & Monsieur de la Farge Secrettaire de Monseigneur, & premier Consul fit vne harangue à la Mere, temoignant au nom de tous les habitans l'esperance tres grande, que l'on auoit conceu de singulieres benedictions du Ciel sur la ville par leurs prieres & exẽples, & la ioye d'vn chacun à leur arriuée, pour être si heureux que d'auoir auec eux des Religieuses d'vne si rare vertu.

La Mere ne manqua de repondre, mais si humblement & prudemment, que ce fut vn surcroit de ioye de l'auoir pour Superieure: les ceremonies de l'accueil acheuées

elles furent conduittes à la maison qui leur êtoit preparée. Le lendemain vintieme Ianuier, toutes allerent à l'Eglise Catedrale pour y entendre la sainte Messe, & receuoir la benediction de Monsieur le Grand Vicaire, Monseigneur n'ayant pas encore eté consacré. Cela n'empêcha pas qu'en même tems elles ne furent à l'Euêché, accompagnées de plusieurs Dames & Damoiselles, satisfaire à leur deuoir, prenans la benediction simple de Monseigneur. Il la leur donna, les accueillit auec vne grande affection, & leur promit toutes les assistances qu'elles pourroient esperer de luy. Ce ne furent pas des simples complimens, dautant que le même iour sur les trois heures apres midy, Monseigneur accompagné de Monsieur le Comte de Rochefort son frere, des Messieurs du Chapitre, & des principaux de la ville, vint pour visiter les Meres, & leur offrir de nouueau toute sorte d'assistances.

Le lendemain elles sortirent pour voir ce lieu destiné pour leur retraitte, & le Pere Gerard y celebra la sainte Messe dans vne Chappelle dediée aux Onze mille Vierges : ce lieu êtant consacré à nôtre Dame leur agrea souz ce titre, n'y voyant autre chose que pierres & roches : pendant qu'on disposeroit les choses pour y trauailler, elles s'arretterent fermement à cette maison qui leur auoit eté preparée, & y êtablirent vne cloture, tant elles desiroient viure dans l'etroitte obseruance : dez lors elles commécerent à etablir la même vie, les mêmes prattiques, & les mêmes obseruances qu'au Monastere du Puy : le Reuerend Pere Girard Commissaire du Reuerend Pere Prouincial, êtablit pour Prieure la Reuerende mere Ieanne Crepet pour Prieure, le vint-troisieme Ianuier de l'année sudite mil six cent vint cinc, & le même iour elle donna l'habit aux deux sudittes Damoiselles, auec grande solemnité. La premiere se nomma seur Gabrielle Marie Iacques, la seconde, seur Marie Dominique Flaunier: Le vint settieme du même mois, elles ûrent lettres patentes de Monseigneur, permettans de batir & édifier le monastere. Le trãtieme, Messieurs du Chapitre leur firent donation autentique de cette Eglise ruinée, qui s'appelloit nôtre-Dame du Rhone, des Chappelles, & des vignes appartenantes à laditte Eglise qui êtoit la premiere Parroisse du Viuarez. Tandis que l'on preparoit le futur monastere auec des pierres mortes; Dieu le batissoit de pierres viues, appellant à iceluy plusieurs bons sujes pour le soutenir pendant leur vie.

N. Dame du Rhone.

Le settieme de mars suiuant, madmoiselle Gabrielle Crosseti de Viuiers mesme prit l'habit auec grande solemnité pour ce qui regarde le dehors, & auec grand sentiment de deuotion pour son interieur. Le vint-cinquieme du même mois iour de l'Annonciation de nôtre-Dame, monseigneur processionellement accompagné de son Chapitre, sa musique chantant continuellement, planta la Croix au lieu du futur monastere : elle fut portée dans cette procession auec magnificence par quatre des principaux de la Chappelle des Penitens, & fut placée au milieu de cette Eglise. Ie ne sçaurois couurir d'vn silence trop seuere, la mortification des

Meres qui auoient eté mandées pour cet etablissement. Lors que cette musique passoit, & qu'a dessein les chantres arretoient leur chemin, deuant la maison où elles se retiroient, pour leur rendre cet honneur d'etre les épouses de Iesus, elles fermerent les fenêtres, & ne bougerent de l'oraison, benissans Dieu seulement de tout ce glorieux succez, & ne s'attribuans rien à elles mêmes.

N. Dame du Rhone.

La Croix ainsi plantée, l'on trauailla tout autant qu'il etoit possible pour accommoder passablement l'Eglise, dresser quelques mediocres logemens, & rendre ce lieu tellement quellement habitable. Pendant ce trauail vn malheur arriua, qui arracha des cœurs mille benedictions & actions de graces des cœurs de tous. Vint ouuriers & dauantage tomberent d'vn haut echaffaut, & sembloient deuoir mille fois auoir eté la proye de la mort, & cependant aucun ne fut interessé, dequoy l'on fit des actions de graces publiques, & chacun estima que la pieté des Meres auoit obligé nôtre Seigneur à cette misericorde.

Le tems s'approchant que les Meres entreroient dans le nouueau Monastere, le R. Pere Guy Prouincial de Prouence leur donna pour Directeur & Vicaire le R. P. Iaques Roberti Docteur en Theologie, lequel en même tems disposa l'etablissement au lieu determiné. Il y auoit dix mois que les meres soupiroient apres, & elles ûrent ce bon-heur le iour de la Conception de nôtre Dame, huittieme du mois de Decembre. Monseigneur de Viuiers ne permit pas que cela fut sans ceremonie; luy même vint en

A personne, suiui processionellement de tout le Clergé, & du peuple, sa musique l'accompagnant, les penitens & vne trouppe de ieunes filles le precedans, auec vn grand ordre, deux à deux, sans aucun pêle mêle, le tout bien rangé. La procession partit de l'Eglise Catedrale, & vint iusques à la maison qui auoit seruy de retraitte & demeure aux Meres. Alors elles sortirent deux à deux, au nombre de

B treize, auec deux postulantes, chacune tenant vn cierge à la main, & se mirent entre les cors des penitens & de cette trouppe de ieunes filles, & le cors du Clergé qui chantoit en musique le *Veni Creator*.

Arriuées à leur Eglise, pour ne se point mêler dans la foule du peuple, elles se retirerent en la Chappelle des onze mille Vierges, où le Pere Vicaire leur dit la Messe, &

C les communia, puis fit vne exhortation sur les excellences de la vie Religieuse. Apres quoy il presenta les clês à Monseigneur, a ce qu'il vid en la maison, si la cloture decrettée par le saint Concile de Trête y etoit regulierement obseruée, sans danger que l'on pût aysement l'enfraindre. Monseigneur deputa son grand Vicaire, lequel s'aquit-

D tant de cette charge en compagnie de M. l'Archiprêtre, du Pere Vicaire & de son compagnon, rendit temoignage que la cloture y etoit entiere, sans danger aucun d'être facilement enfrainte. Alors Monseigneur reprit les clês, & les remit entre les mains du Pere Vicaire, luy recommandant le soin des Religieuses. Il en ouurit aussi tôt la porte du Monastere, & les Meres entrans selon leur antiquité, l'on

commença le *Te Deum laudamus*, en musique, lorsqu'elles entroient, le Pere leur presentoit vn crucifix, qu'elles baisoient, & cette action causa beaucoup de sentimens de deuotion à l'assistance, pour la rare modestie, & pieté extrordinaire des Religieuses. Dans le même mois le vint-huittieme, iour des Innocens on acheua toutes les ceremonies, battisant la cloche du Conuent, & luy donnant le nom de MARIE, auec toute sorte de solemnité. Ainsi tout est de nôtre Dame dans ce saint Monastere.

C'est aussi dans cette maison, qu'elle fait paroitre ses bontez & ses misericordes, obtenant de son fiz les inspirations necessaires à ceux qui peuuent secourir le Monastere de leurs assistances, operant plusieurs miracles en faueur de ceux qui viennent la reclamer en cette Eglise, touchant le cœur de plusieurs, afin que ce Monastere soit conserué. Bien qu'il soit hors la ville sur le courant du Rhone, iamais neanmoins on ne leur a fait insolence, ny fait aucun attentat à leur cloture. Quelquefois on a veu à l'œil les viures & l'argent multipliez, & les amis de ce Monastere s'accroissent de iour en iour. Par les prieres de la communauté deux personnes qui se noyoient dans le Rhone se sauuerent vis à vis du Couuent. Deux Religieuses apperceuans leur desastre, se mirent en prieres, & y persistans elles virent vne d'icelles, qui etoit vne femme fort agée, prendre pié deuant elles, & sortir de l'eau, & sainte Catherine de Sienne qui prit l'autre par la main, qui etoit vn garçon, duquel benefice tous deux vindrent en remercier les Religieuses, apres en auoir remercié Dieu, & la sainte Vierge qui auoient exaucé leurs prieres.

N. Dame du Rhone.

Quelque peu d'années apres leur fondation, Dieu retira vers soy quelques vnes de leur compagnie. L'an mil six cens vint-sept, le vint-huittieme de Ianuier, deceda la Mere Marguerite de Laual maitresse des Nouices, auec opinion de sainteté. Nous en parlerons au Catalogue des Religieuses du Monastere du Puy, dont elle etoit sortie. L'an mil six cens quarãte deux, passa de cette vie à l'autre, le iour de saint Vincent Ferrier vne ieune seur Nouice, appellée seur Agnez de Iesus, fille de M. Gaspard de Roux, Auocat au Parlement d'Aix, laquelle vecut en Ange, & mourut en sainte, dont nous rendrons temoignage au troisieme volume des Saintes.

L'an mil six cens quarante trois, le premier iour de l'an, seur Marie de saint Dominique, laquelle s'appelloit Madmoiselle Gabrielle d'Oyse, prit sa route vers le Ciel, abandonnant le sejour de la terre.

Outre ces trois qui sont decedées, il y en a û trois autres qui ont eté enuoyées pour fonder vn autre Monastere dans la ville de Murat au Diocese de Mende. La premiere se nommoit seur Anne du Gouuernet ditte de saint Ioseph, seur Seraphique du Gouuernet, & la seur Ieanne Baptiste de Roux, lêquelles partirent le vint vnieme Iuillet mil six cens trente huit pour cette fondation.

Elles sont encores vint en nombre, qui continuent leur dessein, qui est d'être vrayes filles de saint Dominique, leurs noms meritent de n'être pas oubliez, puisque d.ja

le Ciel les a ecrit. l'an 1646.

N. Dame du Rhone.

Seur Anne de la Farge des Anges Prieure.

Seur Gabrielle Maddeleine d'Autefort Sousprieure.

Seur Ieanne Cropet.

Seur Catherine Dominique Roussi son.

Seur Gabrielle Mario Iaques.

Seur Maddeleine Dominique Aulanier

Seur Agnez Angelique Crozety.

Seur Marie de la Farge du S. Esprit.

Seur Marie Maddeleine Perretier.

Seur Catherine de Barraz du saint Esprit.

Seur Marguerite de Crose de la Mere de Dieu.

Seur Anne Maddeleine Charlotte.

Seur Caterine Seraphique de Mayras.

Seur Catherine de la Farge de saint Ioseph.

Seur Marie Galand de Iesus.

Ie n'ay pas les noms des autres quatre.

Fin des Fondations des Couuens & Monasteres en l'Archeuêché de Vienne, & des Euéchez ses Suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, de l'Ordre des Freres Prêcheurs en l'Archeuéché de Trêues & ses Suffragans: sçauoir est Verdun, Mets, & Toul.

Chapitre XIV.

NOus nous arretterons principallement aux Couuens A des Euêchez Suffragans, n'ayant pas recouuré les memoires de ceux qui sont sous l'Archeuêché de Treues. Maluenda l'an mil deux cens vint-deux, chapitre dix-huit, nous fait sçauoir seulement, que les Peres d'Allemaigne luy ont ecrit, que le Couuent de Treues fut bâty en cette année, & ie trouue ailleurs que l Eglise est dediée à saint Dominique, où fut enterré Ditthier de Nassau Archeuêque de Treues Religieux de l'Ordre.

B

Fondation du Couuent de sainte Marie Maddeleine, ou comme l'on dit à present de saint Arnoul de Mets.

Titre I.

DEja nous auons insinuë dans la vie de saint Dominique chapitre 21. au liure troisieme, l'o- C rigine veritable de la fondation de ce Couuent. Saint Dominique preuoyant en esprit les grans fruis de ses Religieux, les dispersa de tous cotez l'an mil deux cens dix-sept, vers la fin du mois d'Aout, & reserua pour son compagnon le bienheureux Etienne de Mets. Tirant à Paris auec luy, & de Paris à Mets en Lorraine, les Bourgeois leur firent vn accueil pareil a celuy qu'ils D üssent fait à deux Anges de Paradis. Tout aussitôt ils leur offrirent vne maison & vne place pour y fonder vn Couuent, & plusieurs demanderent & prirent son habit, touchez des feruentes predications de S. Dominique. Il accepta le Couuent, & etant pressé de poursuiure sa route vers l'Italie, il prit auec luy six de ceux qu'il auoit receu, &

laissa dans Mets le bien-heureux Etienne auec les autres, auquels il auoit donné l'habit.

Ie ne repeteray point icy les marques & les preuues de ce que i'auance, les ayant deduittes au long au Chapitre susdit, ie poursuiuray seulement l'histoire de cette fondation, qui s'est heureusement conseruée dans le Monastere de nos Religieuses, d'où iay tiré vne coppie autētique bien signée & collationnée.

Saint Dominique donc party de Mets pour aller à Venize, le bienheureux Etienne continua le dessein de son Patriarche, mais les infirmitez de son cors accablé d'austeritez & d'abstinences, ne luy permettans qu'vne vie languissante, Dieu suscita vn vigoureux ouurier qu'il conuertit à Paris, l'an mil deux cens dix-huit.

Il s'appelloit Guerry de son nom, & en auons rapporté la conuersion au lieu susdit. Il fut enuoyé du bienheureux Matthieu Prieur de Paris, à Mets, incontinent apres son année de profession, enuiron l'an mil deux cens dix-neuf, & út la charge de Superieur à la place du bienheureux Etienne.

En ce tems là nos premiers Religieux s'etoient retirez en vne maison de la ruë Neuue, & y auoient baty vne petite Chappelle garnie de deux Autels. La ils celebroient, chantoient l'office, & rendoient les deuoirs de charité au prochain. Leur ferueur, leur exemple, leurs predications, instructions, & ardeur au salut des ames, rauissoient vn chacun, de sorte que la renommée en courut iusques à la Cour de l'Empereur, où le tres illustre Prince Conrad d'Allemagne, Euêque A de Mets, & Chancellier de l'Empire, s'en informant plus amplement, resolut de venir personnellement a Mets, afin de voir de ces yeux ce qu'il auoit appris en Cour. Il mit en execution son dessein, & à peine fut il arriué, que tous ceux qui venoient luy rēdre ses deuoirs, l'entretenoient de la sainte vie des nouueaux Religieux qui etoient B en la ville, & prioient instamment sa Grandeur qu'elle voulut se rendre fauorable à leurs saintes intentions. Les mêmes Religieux vindrent se ietter à ses piés pour receuoir sa benediction, & leur aspec luy frappa si doucement le cœur, qu'il leur promit de les prendre sous sa protection, & d'exhorter vn chacun à contribuer de leurs biens, pour leur fonder vn Couuent: C Pour assurance dequoy il leur donna les lettres suiuantes, expediées le vint-deuxieme Auril de l'an mil deux cens vint-vn.

S. Maddel. de Mets.

Conradus Dei gratia Metensis Episcopus, Imperialis aulæ Cancellarius, omnibus præsentes litteras inspecturis salutem in Domino.

Cum teste B. Gregorio, summum bonum quod in hac vita possit haberi, sit zelus animarum; & D hoc duce, Spiritu sancto inspirante & disponente, sicut credimus, & multorum est opinio bonorum, constitutus sit à Domino Papa, & confirmatus Ordo Prædicatorum, laudabilis, cum nihil de sua prædicatione, vel in ea, nisi lucrum tantummodo requirat animarum, vobis notum facimus, quod Fratres Prædicti Ordinis in gratiam & fauorem nostrum, ac sub tutela atque protectione nostra deuotè re-

S. Maddel. de Mets.

cepimus. Scientes itaque, quod si in ciuitate Metensi, aliquam eorum Ordo mansionem haberet, cohabitatio eorum non tantum laicis in prædicationibus, sed & Clericis in sacris lectionibus esset plurimum profutura, exemplo Domini Papæ qui eis Romæ domum contulit, & multorum Archiepiscoporum ac Episcoporum, vobis salutaribus monitis suademus, vt ipsis ad locum habendum, in quo secundum Ordinis sui formam intra ciuitatem Prioratum construere valeant, consilium & auxilium præbeatis eisdem fratribus, in ciuitate Metensi, prioratum ædificandi potestatem eis concedentes.

Datum Metis 10. Kal. Maij Ann. Domini Incar. M.CC.XXI. Pontifice Max. Honorio III. vniuersali Ecclesiæ præsidente, imperante Federico II. sub Dom. Gerardo Angebourg ciuium Metensium Magistro.

Batimens de l'Eglise & du Couuent.

Incontinent que les lettres furent publiées, le sieur Renier Tigniane, vn des plus apparens de Mets, lequel auoit eté Maire de la ville par deux fois, se presenta pour fondateur, achetta quelques places, fit venir quantité de materiaux, & les fondemens de l'Eglise creusez, Monseigneur auec son Clergé, la Noblesse, & le peuple, vint assister à la mise de la premiere pierre, par le sieur Renier, qui fut l'année même mil deux cens vint-vn. Tandis qu'on leuoit les murailles, on disposa les voisins de se defaire de leurs maisons, pour en agrandir le lieu qu'on destinoit à la structure des batimens du Couuent: ils le firent de tres bon cœur, A mais comme le prix en étoit grand, il fallut suspendre le batiment, & achetter de tems en tems les places qui faisoient 400. pas de terre, & enueloppoient vne rüe publique laquelle il fallut changer. ainsi l'on demeura sans continuer l'ouurage commencé iusques à l'an mil deux cens cinquante où l'on reprit ce qui auoit eté si heureusement entrepris.

B L'Eglise auoit soissante six coudées de haut, deux cent septante & deux pies de longueur, & septante & neuf de largeur, sa voute de pierre de tailles étoit appuyée sur vint six beaux pilliers: ses veuës luy dōnoient lumiere par cinquante sept fenetres garnies de leur verre. Ses cotez & ses saillies étoient fournies de dix neuf Chappelles. Le derriere du Cheur embelly de sept autres Chappelles tres deuotes: le Cheur C meublé de cent quatre chaires magnifiques. La Tribun ou Iubé pour dire l'Euangile ouuragé de mille curiositez Ioniques. Dans la nef les Sculpteurs auoient posé tous chefs d'euures de leurs mains, l'Image de nôtre Seigneur, de la sainte Vierge, & de sainte Maddeleine, à qui l'Eglise étoit dediée. Vers la porte étoit la Chappelle des Trepassez à double voute, l'vne qui soutenoit la caue pour y enterrer les cors, & D l'autre qui faisoit le dome d'icelle.

Pendant que l'on trauailloit si ardemment à la maison de Dieu, les ouuriers aussi mettoient les mains à bon escient aux batimens du Couuent qui étoit à l'aile gauche de l'Eglise. Premierement on dressa vn grand cors de logis qui auoit cent & huit piés de lōgueur, & quarante deux de largeur. Sous ce même toit, il y auoit au fons la caue

au

au milieu le refectoire & la cuisine, au dessus la Biblioteque: Vn grand cors de logis fut baty contre celuy-cy, reuenant en façon d'vn carré, comme la seconde partie; le dessus contenoit le dortoir des Peres, où chacun auoit sa petite cellule, au dessous etoit la depense, le depot, le parloir, le chapitre, & deux grandes Sacristies Le troisieme côté du carré contenoit l'ancien batiment, où l'on disposa l'hospice, les greniers, & l'infirmerie auec la cuisine pour les hôtes & les malades. Le quatrieme côté c'etoit l'aile gauche de l'Eglise.

Au milieu de ces quatre côtez etoit vn magnifique cloitre soutenu de riches piliers, auec vne fonteine au milieu de son preau. Dessus ce cloitre, on fit le dortoir des Nouices, etudians, & freres Conuers, chacun ayant sa cellule, pour être separez de celuy des Prêtres, auec deux grans pourmenoirs où l'on pouuoit conferer ensemble, & n'enfraindre pas le silence commandé par les regles.

Outre ces batimens il y auoit vn cors de logis pour y brasser la biere; plus loin, vn lieu destiné pour les lepreux auec vn beau iardin; en suitte le iardin pour la cuisine, & vn tres grand pour le diuertissemẽt des Religieux, toutes léquelles choses contenoient le circuit & l'espace de deux mille piés.

Les anciennes liberalitez ne se montrerent pas seulement en ces edifices qui paroissoient aux yeux de tous, elles se firent dauantage paroitre ez edifices que la nature veut être cachez en terre. Premierement souz le cloitre, il y auoit deux cens trente caueaux fais de pierre de taille, couuers de deux

A autres, l'vne pour fermer l'embouchure du caueau, l'autre pour y mettre l'Epitaphe. Deux autres cens trente de pierre de taille dans l'Eglise, & autant aux auenuës de dehors qui seruent de Cimetiere. Dans la basse cour, il y auoit vne citerne, dans laquelle toutes les eaux de pluye, qui tomboient sur les tois de l'Eglise & du Couuent, se rendoient & purifioient. De plus, afin de ne sentir & ressentir les in-
B commoditez de nos miseres, l'on ût permission de Messieurs de ville, de faire vn long canal sous terre, lequel trauersoit les fondemens des murailles de la ville, & se degorgeoit en la Meuse. Cela fut executé auec des frais excessifs, que la seule charité des peuples trouua, & ainsi le Couuent etoit exemt de toutes choses qui pouuoient offenser l'odorat.

S. Maddel. de Mets.

C

Dedicace solemnelle de l'Eglise & des Chappelles.

Tous les batimens acheuez, enuiron l'an mil deux cens huitantesix, & le Pere Munio etant General de tout l'Ordre, par vn rencontre fort heureux arriua que le Pape Honoré quatrieme du nom, deputa l'Euêque de Tuscule, nommé Iean, pour être son Legat en la ville de Mets. A son arriuée, tout aussitôt il fut prié de consacrer l'E-
D glise, & les Chappelles. Il le promit & executa l'année suditte le quinzieme de Iuin, dediant l'Eglise à sainte Marie Maddeleine, souz le Pere Iean de Nouiac Prieur. Il etoit assisté pour lors de l'Euêque de Mets nommé Bouchard, de l'Euêque de Sud frere Pierre Religieux de Citeaux, & sept autres Euêques, de plusieurs Abbez, &

d'vn grand nombre de Religieux.

S. Middel-de Mets. En suitte il dedia les sept Chappelles qui etoiēt derriere le cheur. La premiere, à l'honneur de tous les Saints, la seconde, au nom des saints Anges, la troisieme, de saint Iean Battiste & de tous les saints Patriarches & Prophetes, la quatrieme, de tous les Apôtres, la cinquieme de tous les Martyrs, la siziеme, de saint Augustin & de tous les Confesseurs, la settieme, à l'honneur de toutes les Vierges, nommement de sainte Caterine martyre, & de saint Nicolas.

Decendant en la nef de l'Eglise, il en dedia quatre autres, lêquelles etoient acheuées. La premiere, en l'honneur de saint Pierre martyr & de saint Antoine Abbé, la seconde, en l'honneur de la sainte Vierge, la troisieme de saint Dominique, la quatrieme de sainte Croix. Les autres Chappelles furent consacrées vne autresfois par d'autres Euêques.

La Chappelle de S. Maur fut dediée l'an 1402. par Messire Iean de Vique Euêque de Caur *Cauriensem* de l'Ordre de S. François. Celle de sainte Caterine de Sienne l'an 1476. par le sieur Didier Noël *Desiderium natalis* Euêque de Panard. Celle de S. Vincent Ferrier, par Messire Iean Iiambard Euêque de Crysopolis, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. On ne sçait ny de qui, ny quand celle des saints Crepin & Crepinian & Cæsare fut consacrée. Celle de nôtre Dame de pitié, de S. Nicolas, de S. Quirin, de S. Michel, & de sainte Barbe, l'an 1521. par Conrad Euêque de Nicopolis, de l'Ordre des Carmes. La Chappelle du Chapitre l'an 1505 par le même en l'hōneur de la S. Trinité.

A L'on ne sçait quand celle des Trepassez fut dediée.

Quant aux Cimmetieres, il y auoit lontés qu'ils auoient eté benis de l'Euêque de Mets, auparauant la consecration de l'Eglise.

Pour rendre plus auguste cette Eglise, les sudits Euêques & Legat concederent plusieurs Indulgences à ceux qui la visiteroient: le sudit Legat octroya 40. iours: l'Euêque de Sud, vn an & 40 iours, & autāt pendāt les octaues de la Dedicace.

B Chacun des sept autres Euêques donnerent aussi 40. iours, & l'illustrissime Euêque de Mets ratifia & approuua les sudites Indulgences, y ajoutant aussi 40. iours. Alexandre Pape IV. du nom, octroya deux ans & autant de quaranteines le iour de la Consecration. Innocent son predecesseur, en auoit autant octroyé surajoutant encore 40. iours. Cle-

C ment IV. donna cent iours à la fete de sa Dedicace, & chaque iour de l'Octaue.

Plusieurs Legâs *à latere*, ont accrû ces Indulgences, & nommemēt Hugue de S. Cher, Religieux de l'Ordre, lequel enuoyé dans Allemaigne l'an 1253 octroya cent iours d'Indulgence, les iours de S. Dominique, de S. Pierre martyr, de S. Maddeleine. Guillaume Cardinal

D du titre de S. Etiēne *in Monte Cælio*. donna comme les autres en la fête de la Dedicace cent iours, & cent quarante pendāt les Octaues, & autant les iours de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de Paques, de l'Ascension, de Pentecôte, de la fete Dieu, de la Natiuité, Annonciation, Purification, Assomption, de saint Iean Battiste, de tous les Apôtres, de sainte Maddeleine, de saint Yues, &

pendant leurs Octaues. Thierry Euêque de Mets, accorde pareillement 40. iours à ceux qui feront quelque deuotion en cette Eglise.

Et dautant que le iour de la Dedicace fort souuent etoit empêché des principalles fêtes de la Pentecôte, Trinité, & du S. Sacrement, Conrad Euêque de Nicopolis, le transfera au 10. de Iuillet apres les Octaues de la fête de la Visitation.

Illustres personnages de ce fameux Couuent.

Toutes ces magnificences, graces & faueurs exterieures, n'etoient autre chose que les effês de la rare sainteté de ceux qui etoient les enfans de ce Monastere. Chacun aussi les recherchoit, qui pour Directeurs de leurs consciéces, qui pour arbitres de leurs differens, qui pour predicateurs en leurs villes: d'autres etoient nommez pour penitenciers de nôtre S. Pere le Pape, pour Maitres du sacré Palais, pour Aumoniers des Rois, pour Precepteurs des Princes, pour Prouinciaux, Docteurs, Inquisiteurs, Predicateurs, Generaux, & Recteurs des Colleges.

Ce qui leur donnoit vne vogue tout extrordinaire, c'etoit la deuotion particuliere que tous portoient à nôtre Dame, & qu'vn chacun prêchoit à tout le monde. Ils auoient tous en leurs chambres son Image, & par tous les endrois du Monastere, l'on ne voyoit autre chose, afin que iamais on ne la pût oublier, de sorte que vulgairement on les appelloit les Freres de la Vierge. Voicy les propres termes du manuscrit. *Mariam sui Ordinis fundatricem Matremque toto colebant corde, prædicabant ore, atque laudabant, & ne quandoque illis deesset ipsius memoria, in omni fere huius Monasterij loco imaginem eius pingi aut sculpi procurarunt; ideo vulgo beatæ Virginis fratres dicebantur.*

A

S. Maddel. de Mets.

Entre les illustres personnages, on nombre principallement le B. Etienne de Mets, le B. Guerry premier Prieur, le bien-heureux Gautier de Reims, le bien-heureux Marin de Mets tres deuot à nôtre Dame, Henry de Mets. Eude de Mets, Hêry de Metring, Valtrin du Four, Thierry de Mets, Hugue de Mets Collegue de saint Thomas à Paris, Simon d'Allemaigne grand Contemplatif, & Gerard de Mets. De tous lêquels nous auons de particuliers eloges au quatrieme volume de nôtre histoire.

B

Item Iaques de Mandres, qui auança beaucoup tous les batimens du Couuent, souz qui l'an 1251 le Chapitre General se tint à Mets, & l'an mil deux cens soissante neuf se tint le Chapitre Prouincial de France, President le Pere Pierre de Tarantaise, qui fut Pape par apres. Ce fut luy qui fit mettre bas les armes au Comte Federic, contre les villes de Toul & de Strasbourg, qui etoiét ses parties. Il mourut l'an mil deux cens septante sept, le 1. Decembre, cinquâte-six ans apres sa professió, & fut enterré au Chapitre.

C

D

Bernard de Mets, le Pere Dieudonné, le B. Ferry de Limar tres celebre martyr, & le Pere Dithier de Nassau Archeuêque de Treues, nous ont laissé dequoy parler d'eux fort honorablement au volume sudit.

Le Pere Iean Ainsperg, lequel fut tiré de Mets pour être Prouincial de Pouloigne.

Le Pere Raoul de saint Michel, à

qui la predication de la Croysade A fut commise par le Pere general Etienne de Bezançon.

S. Maddeleine de Mets.

Le Pere Dominique des Arcs, sous qui l'an mil deux cens nonante-huit, se tint pour vne seconde fois le Chapitre General, Nicolas de Taruisio y presidant, qui fut Pape depuis, & etant Prouincial de France Guillaume de Kayoc. Ce fut luy qui fit cõfirmer par le Chapitre General, que tout l'Ordre feroit l'office de sainte Maddeleine, *sub toto duplici*, comme il auoit eté prealablement ordonné l'an mil deux cens nonante sept au Chapitre General de Venize.

Le Pere Pierre de Remiremont, lequel fut pris de Mets, afin d'etre Prouincial de Thoscane.

Le Pere Simon Fachenel, lequel receut vn troisieme Chapitre General l'an mil trois cens treize, le Pere Berenger etant General, & le Pere Herué Prouincial de France.

Le Pere Guerin de Bar le Duc, Predicateur general, & premier Inquisiteur des Heretiques à Mets, l'an mil trois cens quinze.

Le Pere Renaud Rueiles Predicateur general, & Inquisiteur de la foy dans toute la Lorraine.

Le pere Iean des Fonteines, predicateur general, Vicaire prouincial, & Inquisiteur national de Lorraine, l'an mil trois cens quarante-vn.

Le pere Nicolas pierre, qui soutint le fleau de la peste generalle deux fois, l'an mil trois cens quarante-neuf, & l'an mil trois cens cinquante, par lequel la plupart des Religieux furent enleuez de cette vie mortelle.

Le pere André de la porte Moselle Euéque de Babul.

Le pere Martin d'Amance, *de Amancia*, Inquisiteur ez Dioceses de Verdun, Mets, Toul, & Bezançon, Euéque de Babul aussi l'an mil quatre cens neuf.

Le pere Nicolas de Mauuoysin, predicateur general, lequel a vecu fort Religieusement en l'Ordre soissante & quatre ans, deceda l'an mil trois cens huitante cinc, & fut enseuely en la Chappelle de tous B les Saints.

Le pere Iean Poulet Docteur, celebre predicateur & Inquisiteur de la foy, mourut l'an mil quatre cens quatre.

Le pere Albert de Paredo, qui receut le Chapitre prouincial l'an mil trois cens huitante trois, sous le pere Bonit de Liteau. Il deceda l'an mil trois cens nonante, le fleau de la mortalité rauageant les car- C tiers de Lorraine.

Le pere Nicolas de Humburg Allemand, celebre Docteur & predicateur, Inquisiteur de la foy dans les Dioceses de Bezançon, de Geneue, de Sedan, de Verdun, de Mets, de Toul, & de Lozane. Il deceda le sizieme Nouembre mil quatre cens vnze. Le pere Laurens de *Ponte Nodoso*, Inquisiteur, & prieur de Mets mil quatre cens D quatorze. C'est iusques à cette année que paruient le manuscrit duquel i'ay extrait ce Catalogue des plus celebres, y en ayant laissé plus de la troisieme partie d'autres. Outre ces trois Chapitres Generaux qui furent en l'an mil deux cens cinquante-vn, mil deux cens nonante-huit, & mil trois cens treize, il y en ût encore vn l'an mil trois cens quarante-vn.

Les Religieux qui ont contribué notablement aux batimens du Couuent, & a remplir de Manuscris la Bibliotheque, par leurs soins, & trauaux.

Henry de Mets procura deux volumes, en l'vn desquels il y auoit Iob & Isaye commentez, & en l'autre les Prophetes & les Threnes de Ieremie.

Iean de Treues le liure d'Aristote *de animalibus* auec ses problemes.

Bernard de Mets par vn trauail assidu fit auoir à grans frais qui seroient à present inestimables, ces manuscris suiuans: La grande Bible en trois volumes. Vn liure intitulé, Expositio moralis vocabulorum Bibliæ. Postillæ super Pentateuchum & libros Sapientiales. Glossa Ordinaria super Psalterium & Epistolas Pauli. Thomas de Aquino super Iob cum quodlibetis eiusdem de potentia Dei. Super Iohannem. Catena aurea. Quodlibeta Thomæ & Ægidij: Nicolaus de Lyra super Psalterium, Matthæum, Isayam, & Danielem; Hugo Cardinalis super Lucam. Petrus de Tarantasia super epistolas Pauli, super canonicas & Apocalypsin: B. Hieronymus super Matthæum; Chrysostomus super Matthæum & Ioãnem. Boetius de consolatione, Origenes super Pentateuchum; Origenis homiliæ cum diuersis aliis. Cassiodorus super partem psalterij cum priuilegiis Ordinis; textus sententiarum, & Galterus de Luxouio super sentẽtias. Damascenus, Dionysius Areopagita, Anselmus, Augustinus, hexameron Ambrosij, Isidorus, tous les euures de saint Augustin en diuers volumes doublez & redoublez pour l'vsage des freres. Pastorale Gregorij, homiliæ Gregorij, Bernardus, Summa Antisiodorensis, Summa Gaufridi & Vefredi. Summa Beletri, Digestum nouum, Martiniana decreti. Liber vitæ Patrum, Legenda sanctorum, Historia scolastica de Proprietatibus rerum, Textus Aristotelis super physica & moralia. Albertus magnus super Metaphysica, Physica, de cœlo, de animalibus, & de generatione. Auerroes super metaphysicam. Ægidius super librum Rhetoricorum. Auicenna. *S. Maddeleine de Mets.*

Les Religieux s'estimerent si fort obligez à ce Pere, pour auoir procuré ces manuscris, dont les frais empliroient à present vne des plus celebres Bibliotheques, que dans tous les Missels ils écriuirent son nõ à la marge du second *Memento*, afin que les Pretres s'en souuinssent toujours.

Le Pere Thibaud de la Cour, Thibaud de Riuel, Thibaud & Lambert du Pont augmenterent la Biblioteque de quantité de manuscris. Le Pere Thibaud Morel encore fit luy seul plus que tous les susdis, procurant vn grand nombre de liures. Le Pere Guerin de Bar le Duc excita son Pere Comte de Bar à multiplier la Librairie de beaucoup de volumes. Quantité d'autres y ont contribué, mais non pas notablement comme les susdis.

Quant aux batimens & enrichissemens de l'Eglise, le Pere Gerard de Mets, fit donner à sa Mere la tres noble Dame Yde forces grandes aumones pour le Couuent. Il deceda plein de merites & de vertus le quatorzieme de May.

Le Pere André d'Ayest de noble extraction & de grande vertu fit

S. Maddeleine de Mets.

contribuer son Pere, qui ètoit le refuge commun de la Noblesse incommodée, aux batimens du Couuent par des sommes notables. Il deceda l'an 1286. le neufieme de Septembre, & est enterré au Chapitre. Par son moyen le Refectoire fut garny de ses vitres.

Le Pere Godefory d'Epinal le refuge de tous les pauures & affligez, trauailla beaucoup pour la continuation des batimens.

Le Pere Dithier de Nassau Archeuéque de Treues donna vn calice d'argent doré de grand pris & bien cizelé, vne chasse pleine d'ossemens de plusieurs saints. Vn Autel portatil sous la pierre duquel il y auoit grand nombre de Reliques des saints. Vne riche croix d'argent doré gresléede pierres precieuses, en laquelle vn morceau de la vraye croix ètoit enchassé que sainte Helene auoit elle même apporté du Leuant à Treues. Vn tabernacle fort precieux; vn autre Autel remply de Reliques des saints enrichy de quantité de figures d'argent & d'yuoire: quantité d'ornemens, chasubles, dalmatiques, paremens, tapis, linges. A toutes ces choses sa Mere Marguerite de Flandres Cõtesse de Nassau contribuoit la plu grand part. Il donna ce priuilege à ses freres du Couuent de Mets par ces lettres patentes.

Frater Dytherius Dei gratia Archiepiscopus Treuerensis, dilectis sibi in Christo fratri Iohanni Priori, & Conuentui fratrum Prædicatorum Metesium, affectum beneuolum cum salute.

Authoritate Metropolitana, vobis duximus tenore præsentium de speciali gratia concedendum, vt in prædicationibus vestris, tam in ciuitate Metensi, quam in terminis dictæ diœcesis, omnibus qui vestris sermonibus interesse voluerint, ex parte nostra Indulgentiarum 40. dies conferre possitis: in cuius concessionis testimonium, sigillum nostrum præsentibus duximus apponendum. Datum in Palatiolo propè Treuerim anno D. 13 3. sabbatho ante festum S. Iohannis Baptistæ.

Ce Iean à qui ce priuilege s'adresse, s'appelloit Iean Galées qui ètoit Prieur l'an 1303. & fit de grans biens au Couuẽt. Le Pere Pierre de Remirmont apporta la cote de S. Antoyne Abbé, & procura les vitres de la Chappelle de saint Pierre martyr, auec l'Autel. Il deceda 1392. 17. d'Aoust.

Le Pere Iean de saint Nabor venerable pour sa doctrine & sainteté, procura de grandes aumones pour les batimens. Le même fit Thierry du Pont Souprieur du Couuent, lequel fit auoir la plupart de la charpente, & les pieres les plus fortes qui ètoient portées de cinc lieües loin. Le Pere Etienne de Mets ût soin des peintures de la maison en diuers endrois, & son nom fut écrit pour memoire sur vne pierre du Cloitre.

Desolation & perte de ce Couuent.

Ce Couuẽt si auguste & si fameux decheut pendant quelques années de l'obseruance reguliere, par les miseres du tems, guerres, pestes, & famines, mais il fut releué par les Peres de la Congregation gallicane; Pendant cet état de reparation

entiere de l'obseruance, Charles Quint vint assieger Mets l'an 1552. Monsieur de Guyse Gouuerneur pour lors du pays soutint le siege, & comme prudent Capitaine fit demolir les faux-bourgs, à cequ'ils ne seruissent de logement & de retraitte aux Imperiaux : dans ces faux-bourgs il y auoit cette belle & illustre Abbaye de saint Arnoul, garnie de plusieurs reliques de cors saints, & honorée des sepulcres de l'Empereur Louys le Debonnaire, de sa Mere, & de plusieurs autres du sang Royal. Le Gouuerneur desirant mettre à couuert ces pretieuses reliques, transferer ces sepulcres, & loger les Peres Benedictins choisit nôtre Couuent, comme le plus approchant de la magnificence de celuy de saint Arnoul. Il en pria nos Religieux, qui pour le suiet des guerres étoient en petit nombre, lèquels en l'occasion presente ne manquerent de seconder ses volontés, & receurent à bras ouuers les Religieux de cette Abbaye.

Le siege leué par Charles Quint, & se retirant auec son armée, les Peres Benedictins de saint Arnoul voyans leur Abbaye demolie, & eux sans retraitte, supplierent nos Religieux de continuer leur Hospitalité, iusques à ce que le Roy leur ût fait rebatir vn Monastere, pour recompenser leurs pertes : eux acquiescerent à leur demande, & cõme les guerres suiuantes sterilizerent grandement les Ordres en la France, nommement ceux qui sont mandians & viuent des charitez du peuple, nos Religieux de Mets vindrent à vn si petit nombre, & se trouuerent si pressez de necessité, qu'ils furent obligez d'abandonner le Couuent, ne plus ne moins qu'ẽ A tant d'endrois ils ont eté contrains, par les disettes que les guerres entrainent apres elles.

De l'autre coté les Peres Benedictins, lêquels étans bien rentez, ne manquent iamais de personnes pour remplir leurs Monasteres, se fortifierent dans ce Couuent, en vsurperent la possession, & pour se l'approprier auec plus de fermeté deuãt les hõmes, y ont fait de grans batimens, à ce que nous ne puissions desormais y rien pretendre; & B même luy ont donné le nom de l'Abbaye demolie de S. Arnoul, & luy ont oté son nõ propre qui êtoit de sainte Maddeleine, Ie ne croys pas que les Reuerens Peres viuans dans la pieté qu'ils professent, ne rentrent vn iour dans eux mêmes, & ne considerent, que ce Couuent étant vne maison acquise par les sueurs des bons enfans de saint Dominique, & par les seruices qu'ils C ont rẽdu si lon tẽs à la ville, ne leur fassent au moins quelque recompense. Leurs Superieurs sont trop consciencieux, & ayment trop ce grand Patriarche saint Dominique, pour n'auoir egard à la perte que ses Religieux font dans vne ville si Auguste, laquelle les a receu l'année mil deux cent dix-set en la personne même du saint Patriarche. D

S. Marie Madd. de Mets.

Si nôtre profession n'étoit vne profession de charité, & que nous n'ussions consideré, que ceux qui ont eu ce Couuent, ont Dieu deuant les yeux regardent & ayment la iustice, nous ûssions entrepris quelque procedé qui ût eclatté dãs le public. mais c'est assez que de les prier, qu'ils examinent eux mêmes, s'il est iuste, que des Religieux viuans dans l'obseruance, ayans seruy quatre cens ans vne ville,

N. Dame de Mets.

soient frustrez de leur Couuent, A pour auoir receu charitablement & fraternellement de bons Religieux qui n'auoient point de retraitte : ce seroit la premiere fois que la charité auroit fait tort à ses enfans, & les Reuerens Peres ne vondroient pas que celle qui est tout l'entretien de leurs saints exercices, put auoir ce reproche.

Nous esperons d'eux cette reflexion, & les prions de n'appuyer B leur possession que dans les raisons diuines, selō que leur état requiert: Que seruiroit à des enfãs de Dieu, qui viuent à l'eclat des lumieres celestes, d'obiecter que les Roys leur ont donné, que la prescription y est, que l'on a des transactions, & être assurez deuant Dieu, que le Couuent est à l'Ordre de saint Dominique, que iamais les Superieurs, de qui depend l'alienation, n'y ont cōsenty, que l'Ordre le repete conti- C nuellement, & que la charité qui est patiēte, les fait attendre cette restitution ? On sçait bien que Pie 5. refusa les Bulles à vn Abbé de saint Arnoul, pour l'obliger à ce coup: on sçait bien que nos Roys sont la justice & l'equité même, pour ainsi dire, quand il s'agit de la conseruation des Mendians, & que s'ils ont octroyé quelques lettres contrai- D res, leur justice fait presumer qu'ils n'auront pas eté informez, selon que la chose est. Et pour les batimens nouuellement fais, on auroit sujet de repondre auec toute la modestie possible, que l'on blame dãs le droit ceux qui font batir sur le fons d'autruy, sãs leur consentemēt & volonté. Ne venons pas à ces parolles, auec des Religieux de sainte vie, qui fōt plus auec vne reueüe de la conscience, qu'auec cent mille Arrês: nous benissons Dieu que nos affaires n'ayent d'autres partis que les amis de Dieu, qui suiuent ses saintes volontez, & ne veulent rien contre la justice.

Fondation du Couuent de Nôtre Dame des Religieuses à Mets.

TITRE II.

LOrs que nos Religieux possedoient entierement les cœurs des Messieurs de la ville de Mets, à raison de leur saints exemples, grãs seruices au prochain, & pieté rare qui étoit parmy eux, ils resolurent d'y établir vn Monastere de filles de l'Ordre: Tãt & tant souhaittoiēt imiter leur vie dãs leur sexe, qu'ils ûrent pitié de leur ferueur, & proposerent de fonder vn Monastere, dans lequel elles viuroient, comme dans celuy de Proüille. Le Chapitre General 1298. à Mets en donna la commission au Pere Raoul de saint Michel, lequel y trauailla si efficacement, qu'il en est nommé le fondateur spirituel & temporel. On appella des Religieuses du monastere de Proüille, lêquelles y arriuerent enuiron l'an 1300. & le peuplerent aussi-tôt d'vn grand nombre de Vierges, qui demandoient instamment le saint habit. Vne d'icelles nommée seur Beatrix Richard, seur d'vn Religieux de l'Ordre André d'Ayest Richard, mourut és commencemens de la fondation, & fut enterrée dans nôtre Cloitre, proche la sepulture de son Pere.

La vie reguliere y ayant fleury

prez

prez de trois cens ans, les miseres A du tems y causerent quelque relache, mais la bonne Mere Ieanne Ferry touchée de l'esprit de Dieu trauailla si ardemment l'espace de vint ans, qu'elle remit sur pié l'ancienne ferueur des Religieuses ses deuãcieres. Le Pere Claude Didier son Confesseur, Religieux du Conuent de sainte Maddeleine de Mets, alla tout exprez à Rome, pour obtenir les ordres necessaires à cet B effet. du Reuerendissime Pere General : il ût commission pour le Pere Vicaire General de la Congregation reformée de Hollande, à ce qu'il ût à enuoyer des Monasteres de sa iurisdiction, des Religieuses qui retablissent à Nôtre-Dame de Mets la parfaitte obseruance. Il le fit, & enuoya cinc Meres du Conuent de Vvestroye aupres de Til en Gueldres, lêquelles furent conduittes & amenées en cette ville de Mets l'an mil cinc cent deux le 17. C Mars iour de sainte Gertrude, par le sudit Pere Claude Didier.

Elles s'appelloient, Marguerite de Crepieul, Ieanne d'Allart, Marie de Horst, Hildegonde de Balbar, & Isabeau Lonnis. Dez qu'elles furent arriuées, celles qui ne pouuoient gouter cet esprit de regularité se retirerent du Monastere, en emportans les papiers & les am- D meublemens, c'est ce qui reduisit en vne pauureté extreme, les Meres qui êtoient de l'obseruance, & les obligea de gaigner leur vie du trauail de leurs mains: Dieu les voulut benir en sorte, que non seulement elles subsisterent, mais encore mirent sur pié quelques officines regulieres, pour entretenir plus aysement l'obseruance: il est vray qu'elles endurerent au commencement de tres grandes necessitez, mais leur cœur nageoit en de si grãdes consolations, de se voir souffrir à l'exemple de Iesu-Christ, que ie n'oze conter cette souffrance entre les choses remarquables de cette reparation d'obseruance. Leur vertu iettoit vn si grand éclat, que les Messieurs & Bourgeois de la ville recouroient à elles dans les miseres publiques, & les appelloient auec vn terme d'affection & d'estime, nos Vierges.

N. Dame de Mets.

Ce fut vne chose prodigieuse, digne d'être grauée sur le bronze & le marbre, pour n'être iamais effacée du cors des Histoires, qu'vn corbeau paroissoit tous les iours sur la ville, & laissoit tomber vn charbon ardant sur vne maison, laquelle tout aussi tôt étoit embrazée & reduitte en cendres. Le lendemain le corbeau reuenoit, & choisissoit la maison suiuante, en laissant vne entre deux, & ainsi consecutiuement. Ce fleau de Dieu ayant duré lon tems, le corbeau deuoit laisser tomber le charbon ardant sur le Monastere, selon l'ordre qu'il auoit obserué, laissant vne maison entre deux : les seurs en remarquerent le iour, & vouloient sortir du Monastere pour sauuer leurs vies. Les portes ouuertes, & chacune se disposant à quitter le Monastere, vne de la compagnie voulut prealablement aller dire à Dieu à la sacrée Vierge, dont l'Image êtoit au petit Cheur, separé du grand, où se chãte le diuin Office : la bonne seur luy dit son *Aue Maria*, & prenant sa benediction, le charbon tomba noir & éteint à ses piés. Bien etonnée de ce prodige, elle courut aux seurs qui l'attendoient, en porter les nouuelles, de-

guste sacrifice, aux actions Religieuses qui s'y prattiquerent continuellement.

L'on nomma pour plusieurs considerations cette Eglise nôtre Dame de la Paix, & Monseigneur le Marechal mettant la premiere pierre du grand Autel, voulut qu'en la plaque d'airain, qui est iointe auec elle, ses intentions y fussent grauées, que cette Eglise porteroit le nom de nôtre Dame de la Paix. Cette contrée qui a eté le plus sanglant theatre des guerres presentes, fournit assez de matiere aux espris, pour iuger des raisons qui ont emû les fondateurs à edifier vn Autel de la Paix, au milieu des carnages & rauagemens des armees. Ie ne crois pas qu'vn iour cette Eglise ne soit le principal Sanctuaire des plus ardātes prieres des fidelles pour la paix, & qu'icelle nous etant donnée, l'on ne la voye remplie de mille veux en action de graces & remerciemens eternels. Pour temoignage dequoy, Dieu poussa le peuple de Nancy à faire l'action la plus signalée de ce tems, afin d'obtenir la paix, en suitte de nôtre fondation.

Quinze iours apres icelle, fut arretté que la ville feroit vne procession generalle, pour demander à Dieu la paix, allant en pelerinage processionnellemēt à vne N. Dame nōmée de Benoite Vaux, deseruye par les Religieux reformez de Premontré, distante d'enuiron quinze grandes lieuës de Nancy. Et parceque nôtre Eglise se nommoit nôtre Dame de la Paix, & que par le Rosaire l'on esperoit & demandoit la paix, le Reuerend Pere Dominique le Brun fut institué chef & directeur de cette procession. Il s'y trouua quelques neuf cens personnes de toute sorte de conditions, age, & sexe, Religieux, Prêtres, Gentilshommes, Damoiselles, Marchās, Bourgeois, grans, & petis.

N. Dame de la Paix à Nancy.

Auant que partir, afin d'euiter la confusion qui se rencontre dans vne multitude qui est sans ordre, le Pere Dominique leur prescriuit de marcher deux à deux, vne Croix precedant chaque compagnie, composée de cent personnes; Laquelle Croix seroit portée successiuement par les cent de la compagnie l'vne apres l'autre: que tous les iours du voyage qui furent neuf, il y auroit abstinence, confession, & Communion: que chacun porteroit vn Rozaire à la main, & pendant le chemin ne feroient autre chose que chanter des hymnes, litanies, & prieres: que durant le tems du pelerinage, chaque iour il y auroit à Nancy dans vne Eglise, le saint Sacrement exposé, pour seconder les prieres de ceux qui etoiēt allez à la processiō.

Auec ces reglemens, le terme du depart fut assigné à nôtre Eglise, & la procession en sortit au nombre de neuf cens personnes en l'ordre sudit, tous à pié tenant d'vne main vn baton, & de l'autre vn Rozaire, la grande Banniere etant du même S. Rozaire. Chaque iour on faisoit quatre lieuës, & le matin auant que partir, le peuple se confessoit & Communioit, & entendoit la predication du R. Pere Dominique, lequel prêchoit trois fois le iour, le matin, auant le diner, & le soir à l'arriuée. On prenoit la refection dans les bois, auec la modestie que l'on ût sceu desirer en des peuples touchez du doit de Dieu. Les soirs on portoit la Banniere dans l'Egli-

se, & s'il y en auoit plusieurs, on choisissoit celle qui auoit la confrairie du saint Rosaire: la processiō étāt sous la Bāniere du S. Rozaire. Durant le chemin on alloit d'vn pas moderé, pour ne fatiguer extrordinairement les foibles, & lors que la Croix des compagnies se donnoit à vn autre, la personne qui la receuoit pour la porter, se mettoit prealablement à genoux, & l'adoroit.

l'Annonc. de Nancy.

Tout alloit en si grand ordre, que les plus endurcis frappoient leur poitrine, & à l'arriuée des villes & villages, tous les Prêtres & le peuple sortoient en procession au deuant auec la Croix, leurs reliques, leurs plus riches ornemés, & les encensoirs. Messieurs de la Catedrale de Toul firent vne magnificence nompareille, pour leur reception auec musique: Les Minimes du lieu où est le cors de sainte Lucie, vindrent au deuant auec ce saint cors, & en vn mot, chacun faisoit à qui mieux mieux pour honorer vne si sainte compagnie. Le voyage dura quatre iours pour arriuer, & l'on y demeura vn iour entier pour y faire ses deuotions. A l'abord le sudit Pere Dominique fit prosterner tout le peuple entier, chacun criant auec larmes & soupirs, la paix, la paix, & il distribua la trouppe en sorte, que toute la nuit on chantoit les loüanges de nôtre Dame dans l'Eglise, les vns succedans aux autres.

Les soldâs qui courent le pays, sçachans quelque chose de cette deuotion, vindrent pour voir ce qui en etoit, & ils en furent si excitez, que plusieurs & en grand nombre, se confesserent & communierent. Ils suiuirent même la procession qui se fit és enuirons de l'Eglise, & auec quantité de salues honorerent la Banniere du saint Rosaire, & les Croix des cōpagnies.

A

Les deuotions acheuées, on reprit la même route, & on suiuit les mêmes exercices, & l'on receut les mêmes honneurs & accueils, par tous les lieux où l'on passoit. Cette action fut si auguste, & dans vn si grand ordre, que les Reuerens Peres de Premontré en ont fait vn tres ample narré, dans lequel ils deduisent en particulier, les plus menuës circonstances, parceque tout y etoit auec la benediction sensible de Dieu. Les forês & les bois semblent n'auoir regretté que cette fois leur insensibilité, pour ne participer aux douces affections qui animoient ces peuples; & les creatures doüées de raisonnement les congratulent, d'auoir seruy de retraitte, & pretté leurs ombres pour rafraichir ces deuots pelerins.

B

C

De cette deuotion extrordinaire, chacun peut iuger ce que Dieu pretend de la fondation de ce nouueau Couuent dedié à nôtre Dame de la Paix, si dés son berceau, & dans sa naissance, il a produit vn effet que tous les siecles ont sujet d'admirer. Le Chapitre Generalissime de Rome l'an mil six cens quarante quatre, receut & accepta ce Couuent, l'erigea en Prioré, & institua pour premier Prieur le Reuerend Pere Dominique le Brun, *Cuius laus erit in Euangelio per omnes Ecclesias*, Dieu s'etant seruy de luy, pour etablir vn Couuent dans vne ville, qui depuis deux cens ans y auoit fait opposition, pour des raisons qu'elle pretendoit legitimes. La pieté du même Pere a porté mondit Seigneur, d'ecrire au Chapitre Gene-

D

raliſſime, qu'il dotteroit ce Couuẽt de 2000. liures de rente, auant que mourir; dequoy tout l'Ordre luy reſte beaucoup obligé.

Fondation du Couuent des Religieuſes de nôtre Dame de l'Annonciation, à Nancy.

TITRE IV.

SVr les demandes que i'ay fait à ce deuot Monaſtere de leurs titres, la Reuerende Mere Barbe de Moüilly tres digne Prieure, n'a pas manqué d'en faire la recherche, pour m'en fournir les inſtructions neceſſaires. Leurs Archiues ont deux lettres de parchemin importantes à ce ſujet, lêquelles furent expediées l'année mil deux cens nonante-deux, l'vne la vigile de l'Annonciation, & l'autre dans vn autre mois. Toutes deux ont vn ſeau graué d'vn homme à cheual, portant cette deuiſe au tour de ſa circonference, *Sigillum Federici Ducis Lotharingiæ & Marchionis.* Ce Duc nommé Ferry ſurnommé le Marquis, donna permiſſion au Prieur des Freres Prêcheurs de Toul, & à leur Ordre, de batir vn Monaſtere de Religieuſes de leur même inſtitut en la ville de Port, qui s'appelle maintenant de ſaint Nicolas.

Auec cette permiſſion nos Religieux batirent vn Monaſtere, nommé dans le vieux Gaulois du pays, des Religieuſes Precheresſes, au bois de Marlentu, qui eſt ce bourg ſaint Nicolas, que ces guerres ont ruiné ſi deplorablement, dequoy leur ancien Martyrologe fait foy, portant que l'année mil deux cens nonante cinc, à la fête de ſaint Michel ledit Monaſtere fut baty. Mais parce que dans ce lieu, les Religieuſes etoient en de gransdangers, le même Duc les transfera dans ſa ville de Nancy, & leur donna ſon Palais pour y bâtir vn Monaſtere, l'an 1298. le Lundy apres la fête de ſainte Marie Maddeleine. *L'Annonc. de Nancy.*

De cecy fait foy le ſieur de Nicet ou Nicot, Official de l'Euêché de Toul, dans vne lettre de parchemin, qu'il a ſigné luy même, & ſeellé du ſeau de la Cour de Toul, en laquelle il aſſure auoir lû & veu la patente, par laquelle ledit Ferry Duc de Lorraine & Marquiz donna pour Dieu & par aumone, ſon Palais de Nancy, où à preſent eſt baty le Monaſtere, & que la même année le iour des ſaints Martyrs Abdon & Sennen, qui eſt le trentieme de Iuillet, les Religieuſes en prirent poſſeſſion. Leur Egliſe eſt dediée à nôtre Dame de l'Annonciation, & les bonnes Religieuſes ont toujours eté dans les ſentimens d'vne veritable obſeruance, & ne demandent que ſecours pour les y affermir & auancer de plus en plus. Ce que deſſus eſt ſigné des Meres du conſeil, la Reuerende Mere Barbe de Moüilly, Prieure, Anne de Gournay Souprieure, Adriane de Mitry, Marguerite du Tillon, Anne de ſaint Thomas, & Elizabeth de Bildſtein Meres du Conſeil.

Fondation du Monaſtere de nôtre Dame de Bethleem, en la ville de Vique, Dioceſe de Mets en Lorraine.

TITRE V.

I'Admire ce grãd Dieu és ouurages qui partent immediatement de ſes mains, ſans le concours des

N. Dame de Bethleem à Vique.

creatures ; tout y est parfait, & rien ne s'y trouue, qui ne soit plutôt sujet d'admiration que de censure. Mais i'admire beaucoup aussi la même prouidence de ce grand Ouurier, lors qu'il fait ses euures par l'entremise de ses creatures, elles poursuyuans d'autres effes qu'elles pretendent Les freres de Ioseph le vendant aux Ismaëlites, visoient à sa perte & à sa ruine, & Dieu par ce moyen l'acheminoit au gouuernement de toute l'Egypte. C'est le B point qui rauit en admiration les bons espris, de voir vne telle sagesse, qui arriue doucement à son but, par le même chemin que la creature doüée d'entendement auoit choisi pour arriuer ailleurs. La fondation de ce Monastere dans Vique, ne sera pas vn petit échantillon de cet etoffe ; Dieu s'y est rendu tellement admirable, qu'il la faut estimer vne piece de grãd prix. En voicy le narré qui merite d'être C consideré.

L'an mil six cens dix-sept, vne bonne fille qui s'appelloit Anne Bleyer de Bariscort, touchée du Ciel en la lecture de la vie des Saints, resolut de quitter les vanitez & voluptez du siecle, pour embrasser la Croix de Iesu-Chrit. Elle fit ses effors pour entrer dans les Carmelines d'Anuers, où la prouidence diuine l'auoit amenée de la D ville de Nancy en Lorraine, dont elle etoit originaire. Sa pauureté ne pouuant suffire au dot necessaire pour y être admise, la Mere Anne de saint Barthelemy, Superieure pour lors, s'auiza de contribuer à sa vocation, l'enuoyant en fondation à la ville de Nancy, auec trois Carmelines deputées à cet effet. Elles y arriuerent le seizieme Iuillet mil six cens dix-huit, & quand il fallut traitter de receuoir cette fille, Dieu voulut qu'elles demanderent à ses parens vne somme, que leurs moyens ne pouuoient aucunement payer.

Les regrês & les larmes furent alors vn pain quotidien à cette fille, qui auoit quitté sa condition, & ses esperances de pouuoir être Religieuse dans quelque Monastere d'Anuers ; mais Dieu qui se flechit à vne seule larme d'vn pêcheur, n'a garde qu'il ne se rende aux torrens qu'en versent les bonnes ames. Il inspira nôtre postulante, de visiter vne sienne cousine, fille de Monsieur Huyn, mariée dans Nancy, bien-que Vique fut son lieu de naissance. Tandis que celle la dechargeoit son cœur, & luy decouuroit ses peines, cette bõne cousine luy persuada qu'elle prit vn autre dessein, où elle pourroit aysement reüssir : Et cetoit en fondant elle même vn Couuent en la ville de Vique, dont l'entreprise ne seroit pas fort difficile. Surquoy se declarant plus ouuertement, elle luy apprit que dans cette ville il y auoit vn petit lieu nommé Bethleem, à cause de sa pauureté, accompagné d'vne petite maison, & d'vne petite Chappelle toute batye : lequel lieu, si elle demandoit à la ville par l'entremise de Madame de Marcheuille, sa requette seroit enterinée.

Sur ce discours, vint vne fille deuote nommée Catherine Fauier, laquelle participant aux secrês de cet entretien, voulut être de la compagnie pour l'execution. Toutes deux recommanderent à Dieu & à la sainte Vierge cet affaire, & deux iours apres ebaucherent l'ouurage,

uirage, proposans à laditte Dame leur dessein, & le moyen de l'executer; Elles en furent bien accueillies, & en ûrent les satisfactions possibles, veu qu'elle leur promit, non seulement de trauailler à ce que cedit lieu leur fut donné, mais encore de gaigner Mõsieur de Dardanie, le Reuerend Pere Nicolas Coeffeteau suffragant de l'Euêché de Mets, pour les receuoir à fondation en la ville de Vique. A cet effet sa bonté fut telle, que de les y mener huit iours apres en son carosse. Y etans arriuées, ses courtoisies passerent en excez de bons effês. Elle les fit agreer de Monsieur de Dardanie, & des Messieurs de ville, par l'entremise de Monsieur de Marcheuille son mari.

Ses commencemens ayans si bien reüssy, les progrez ne furent pas moindres; les deux filles visiterent ce lieu dont il etoit questiõ, & y trouuerent vn bon homme appellé Nicolas George, lequel y residoit auec sa femme & vne petite fille Il les mena dans la Chappelle, & leur fit voir l'Image de nôtre Dame, laquelle faisoit plusieurs miracles au soulagement de ceux qui la reclamoient. Luy même touché d'affection enuers cette sainte Mere de misericorde, leur en raconta quelques vns auec beaucoup de sentiment. Sa deuotion donna courage a la premiere, de luy porter cette parolle: Mon cher amy, ne seriez vous pas bien ayse de voir cette sainte Image plus honorée qu'elle n'est pas, & de ceder ce lieu à quelques bonnes seruantes de Dieu, qui le seruiroient iour & nuit? Helas! s'ecria t'il, saisi d'vne ioye particuliere, c'est tout ce

A que i'ay tant desiré, & pourquoy i'ay tant fait de prieres: Et en attendant ce bon-heur, ie m'en allois fêtes & Dimãches assembler quelques enfans, pour venir chanter Vêpres en cette Chappelle. *N. Dame de Bethlẽ à Vique.*

A cette réponse, la même luy fit entendre le merite qu'il auoit dans cette bonne volonté, & donnant plus auant, luy demanda clairement s'il desiroit, ou leur donner, ou leur vendre ce lieu, pour y bâtir vn Monastere. Il repondit qu'il

B n'auoit iamais pensé de le vendre, mais que de tres-bõ cœur il le leur donneroit, & auec cela vn Calice, & quelques ornemens qu'il auoit achetté, pour y faire celebrer la Messe. Et pour montrer que son cœur etoit sur ses levres, à l'heure même il en fit vn acte de donation par main de Notaire, dans la maison de Monsieur Remberuiller,

C Lieutenant de l'Euêché de Mets.

Iusques icy tout auoit succedé fort heureusement, & il y auoit û trop de calme pour vn euure de Dieu; il falloit que les orages & les tempêtes fissent leuer des flôs contraires, pour le ranger au catalogue de ses euures. La femme de ce bon homme soufflée par quelques personnes enuieuses, com-

D mença de tempêter, & d'exhorter fortement son mary, de ne ceder ce lieu, qu'auec vne bonne somme d'argent. Et afin que le tout fut plus assuré, elle même faisoit sentinelle, pour epier l'occasion de parler à nos deux pretendantes, & leur demander auec les crieries d'vne femme passionnée, ce qu'elle vouloit. Bien-tot l'occasion se presenta, & d'abord elle se prit a les saluër de reproches & de haus cris, ne plus ne moins que si on luy

N. Dame de Bethlẽ à Vique.

auoit enleué son bien, & reduit à A la mendicité. Les bonnes filles tacherent de l'appaiser, & luy demanderent qu'est-ce qu'elle souhaittoit: elle répondit qu'il luy falloit douze cens liures, tant pour elle que pour sa fille. La somme luy fut promise sans autre bruit, & qui est encore dauantage, luy fut liurée & payée dans six semaines.

Cette bourasque passée la bonace reuint; les deux seurs partirent B de Vique pour Nancy, où racontans ce qui s'etoit passé, quelques filles & Damoiselles voulurent être de la partie, mais de six qu'elles receurent, quatre se retirerent apres leur auoir donné beaucoup de peine, & les deux autres nommées seur Anne de la sainte Trinité, & seur Marguerite Saunier C de saint Dominique, perseuererent auec grande ferueur & edification. Ces deux se ioignans à nos deux premieres, voulurent aller à Vique, mais il n'y ût que la derniere de ces deux nouuelles qui les accompagna. Elles arriuerent au mois de Nouembre l'an mil six cens dixhuit, la veille de la Presentation, & firent ce iour même dire la sainte Messe en leur Chappelle, y D communierent, offrirent à Dieu leurs actions de graces du succez de leur affaire, & prirent la sainte Vierge pour leur mere & fondatrice, comme depuis elle en a toujours fait les bons offices.

Il sembloit alors, qu'il n'y ût plus autre chose à faire pour leur etablissement dans ce lieu, & que tous leurs soins deuoient tendre à batir, se determiner à quelque religion, ou des Carmelines, ou de saint François, ou de saint Dominique, & puis receuoir des filles; mais elles trouuerent qu'elles etoient encore bien eloignées de leurs pretentions. Elles apprirent que le fons de cette Chappelle releuoit de l'Abbaye de Saliual de l'Ordre de Premontré, qui est à vne lieuë de Vique, & qu'il y auroit de la peine, que ces Religieux s'en voulussent defaire, cette maison leur pouuant seruir de refuge dans plusieurs occasions. Toutes se mirent en prieres pour cet effet, & demanderent conseil à leurs amis. Chacun donnoit le sien, mais tous ensemble ne faisoient pas vn grain d'assurance; & pource le recours de nos filles fut à la sainte Vierge, pour remedier elle même à ce defaut qu'elles auoient ignoré.

Cette bonne Mere, qu'elles auoient prise pour leur fondatrice, voulut se temoigner en cette occasion pour telle. Monsieur de Remberuiller ayant appris que le Pere General de l'Ordre de Premõtré etoit arriué à Saliual, il le fut trouuer, luy exposa l'affaire tel qu'il etoit, & luy demanda faueur en ce point, de vouloir ceder ce lieu, pour vn euure qui deuoit ceder beaucoup à l'honneur & gloire de Dieu. Le Pere General y consentit fort volontiers, & fit condecendre ses Religieux à la donation. L'acte s'en fit aussi tôt & fut apporté à nos seurs par ledit sieur, bien signé en parchemin de Monsieur de SAINTE MARIE, Abbé general de Premontré, & de tous les Religieux de Saliual, à qui ce Monastere sera pour vn iamais obligé.

Le fons etant assuré, l'on accommoda ce lieu en forme de Monastere, les grilles furent posées, & il fut question en suitte de se delibe-

rer quel Ordre elles choisiroient. A Elles en consulterent Monsieur l'Euêque de Dardanie, lequel les cherissoit, instruisoit, & assistoit auec vne affection tout extrordinaire. Leur dessein fut de prendre l'habit de saint François, à cause qu'y ayant deux Couuents de cet Ordre en la ville, leurs consciences pouroient être soulagées par les assistances des Peres de cet Ordre. Monsieur de Dardanie entendant leur proposition, prit en main son B scapulaire blanc, & les exhorta de prendre cet habit de nôtre Dame qui les auoit tant assisté, & qu'au reste iamais elles ne manqueroient de Peres de l'Ordre tres edificatifs, lêquels les assisteroient & consoleroient en tous leurs besoins spirituels. Ce bon Prelat ioignit à son exhortation, vne si grande assiduité pour les visiter, & entretenir de choses spirituelles, que toutes s'v- C nirent en ce dessein d'être filles de S. Dominique. Le Reuerendissime Pere General, sollicité de M. de Dardanie pour leur donner le saint habit, deputa le Reuerend Pere Henry Beaulieu Prieur du Couuêt reformé de Toul, & il s'aquitta de cette commission le vint-huittieme de Iuillet l'an mil six cens dix-neuf, auec vne consolation extreme des vnes & des autres.

Quelques iours apres, elles sup- D plierent les Religieuses de nôtre Monastere de Rentin, qui est à cinc lieuës de Vique dans l'Allemaigne, de leur donner quelques-vnes de leurs Religieuses pour les bien stiler & façonner à l'esprit & aux coutumes de l'Ordre. La Superieure leur en enuoya deux, qui les seruirent quelque tems conformement à leur desir, mais etans obligées de s'en retourner assez promtement, Monsieur de Dardanie supplia le Reuerendissime Pere General de commander à la Mere Prieure du Monastere de Mets, d'y enuoyer de ses Religieuses. Le Pere General ecriuit, la Mere obeyt, & en nomma trois, sçauoir est, la Reuerende Mere de Fiquelmont pour Superieure, la Mere Dominique de saint Ioseph pour sa compaigne, & la Reuerende mere Sauigny de Lemont pour Maitresse des Nouices. Ce furent ces bonnes Meres qui donnerent les vrays principes de la vie Religieuse, qui ietterent les fondemens inebranlables d'vne veritable obseruance reguliere, & qui edifierent spirituellement ce Monastere. Les quatre firent leur Nouitiat sous leur direction & conduitte, & en suitte de quinze mois de probatiõ, firent leurs veux entre les mains de Monsieur de Dardanie, le iour de saint Matthias Apôtre l'an mil six cens vint-deux.

N. Dame de Bethleẽ à Vique.

Le nombre des Religieuses s'accroissant, le même Prelat fit tous ses effors, à ce que la ville consentit à leur donner vn vieux Hopital qui etoit contigu à leur maison, & comme difficilement ils y vouloiẽt entendre, Monsieur de Marcheuille Bailly de la ville, donna deux mille francs pour en faire vn autre, & moyennant cela nos filles ûrent de la bourgeoisie le don de cet Hopital qui les accõmodoit bien fort. Ce n'etoit que la place pour batir, il falloit argent & materiaux pour y dresser le Dortoir & les autres lieux reguliers d'vn Monastere. Toutes ne sçauoient où en prendre, iusques à tant que la R. Mere de Fiquelmont parlant auec l'esprit

de Dieu, leur bailla cet auis: de A batir premierement vne maison à Dieu, faisant vne belle Eglise; & luy qui ne se laisse iamais gaigner par courtoisie de ses creatures, ne manquera pas d'en batir vne pour ses seruantes.

N. Dame de Bethleë à Vique.

Elles suyuirent toutes cet auis, & Dieu suscita deux persōnes pour le commencer, lêquelles donnerent chacun cent écus, sçauoir est Monsieur l'Euêque de Sithy, & B Monsieur de Malatour: cet argent faisant entasser les pierres, & trauailler les maneuures, plusieurs personnes furent touchées de contribuer à cet edifice: il y en ût si bon nombre, que tout d'vn train on batit l'Eglise, la Sacristie, le Dortoir, le Refectoire, la cuisine, l'ouuroir, le parloir, le chauffoir, & le Chapitre.

L'Eglise faite, & dediée à nôtre C Dame de Bethleem, la Confrairie du saint Rozaire y fut transferée de l'Eglise des Cordeliers, laquelle nos Religieux directeurs des Religieuses font grandement fleurir. Elles ont receu plusieurs filles à l'habit & profession, dequelles il y en a beaucoup que Dieu a retiré vers soy, & a laissé encore les suyuantes, pour leur donner tems de meriter dauantage, & d'eleuer des filles qui ne demordent iamais de D l'obseruance reguliere.

Fondation du Monastere des Religieuses du premier Ordre à Toul, ville Episcopale.

TITRE VI.

LE monde ny ses appas ne reuenans point au gout de deux ieunes & vertueuses Damoiselles, de la ville de Coumercy, resolurent de s'en defaire, & prendre le party de Iesu-Chrit comme leur Epoux, souz l'institut & la banniere de saint Dominique. Elles etoient leurs germaines, dont l'vne s'appelloit Nicolle, & l'autre Marguerite Fleury: par leurs soins & diligences, & beaucoup plus par leurs moyens & leurs amis, elles obtindrent les permissions necessaires pour l'etablissement d'vn Monastere des filles du premier Ordre de saint Dominique, dans la ville de Toul.

En apres elles enuoyerent à Dijon, pour demander à la Superieure du Monastere de nos Seurs, des Religieuses, qui vinssent ietter les fondemens spirituels de l'obseruance, dans ce nouueau Couuent, dont on iettoit les fondemens materiels. La Mere Prieure y en enuoya trois, dont la Mere Françoise Arnaud fut destinée pour premiere Superieure. Etans arriuées, & le tout appareillé, la premiere Messe fut dite, & la prise de possession faite, le vint quatrieme de May, iour de la translation de nôtre Pere saint Dominique l'an mil six cens vint-vn. Elles sont de la iurisdiction de Monsieur de Toul, fort affectionnées pourtant à la direction des Peres de l'Ordre, lêquels souz le bon plaisir de mondit Sei-

gneur leur ont rendu toujours de grans seruices.

Elles ont d'assez precieuses reliques, le R. Pere Petit Gyot de la Compagnie de Iesus, leur porta de Treues vn chef des Martyrs de laditte ville, auec attestation autentique. Les Religieuses de Dijon leur enuoyerent vne belle Relique des dix mille martyrs. Monseigneur le Duc François alors Cardinal de Lorraine & Euêque de Toul, visitant les reliques de l'Eglise Catedrale, demanda quelque peu des cheueux de la sainte Vierge, lesquels y sont en tres grande veneration: on luy en donna, & il en fit part d'vn à nos seurs. Monsieur de la Chaussée Chanoine de saint Iangoul de Thoul leur porta de Rome, cinc precieuses reliques auec l'attestation en bonne forme & tres autentique, sçauoir est de saint Felix, de saint Hippolyte, de saint Fortunat, de saint Boniface, & de sainte Emerentiane Vierge tous martyrs.

Deux Chanoines de Thoul les ont fort assisté dans leurs necessitez & batimens; l'vn étoit Monsieur de Fleury frere des deux seurs nommées, lequel leur a donné pour vn seul item vn cors de logis de cinc mille liures, cent escus par testament, ses tableaux, & ses liures françois qui y étoient en bon nombre. Il deceda le douzieme Aoust mil six cens quarante, & est bienfacteur signalé du Couuent des Religieux de l'Ordre de la même ville de Thoul, leur ayant laissé par testament son iardin qui étoit hors la ville. Le second bien facteur, s'appelloit monsieur des Champs, Chanoine & Archidiacre de la Catedralle, lequel decedant le huitieme Septembre mil six cent trente trois fit heritier des deux tiers de son bien le Monastere, à condition que de ses deniers on en batiroit nôtre Eglise. Les guerres & calamitez publiques ont suspendu iusques à present l'effet de cette bonne volonté, mais auec le tems on en espere l'execution: c'est ce que les Meres du sudit Monastere m'ont enuoyé signé des suiuantes.

Seur Louïse de Naue Prieure.
Seur Dominique Balliuy Souprieure.
Seur Suzanne Aubry.
Seur Marie Anne Couteliers.
Seur marie Moyne.
Seur Agnez Mengeot.
Seur Barbe Rhoder.
Seur Ieanne des Champs.
Seur Catherine Fleury.
Seur Elisabeth Charlet.
Seur Françoise Fleury.
Seur Ieanne Gillet.
Seur Bernarde de Pallefroid.
Seur maddeleine Harquet.

Fondation du Conuent de saint Dominique en la ville de Thoul.

S. Dominique de Thoul.

TITRE VII.

APres vne longue attente des memoires de ce Couuent qui est des plus anciens de l'Ordre, ie suis contraint de me seruir de ce que les Prieurs anciens d'iceluy m'ont fidellement rapporté, sur ce qu'ils en ont appris, eux mêmes recherchans l'antiquité de sa fondation: ils trouuerent premierement que ce Couuent êtoit baty deuant l'an mil deux cens trente six, puis que

ſes Archiues ont vne permiſſion de A Conrard Euêque de Thoul dattée de cette année, pour s'etendre & aquerir quelques terres *Vltra murum Sarracenorum*, outre la muraille de ville qu'on appelle des Sarrazins. S'il falloit coniecturer de ſon antiquité par le rang qu'il tient és aſſemblées prouinciales, il eſt au Cheur gauche apres le Conuent de Tours deuant celuy de Nantes, mais i'ay dêja fait voir que cet ordre des Couuens n'eſt point fondé B ſur l'antiquité de la fondation. Quelques vns le font naitre l'an mil deux cens trente, d'autres l'an mil deux cent vint ſix, mais ne voyant point aucun papier qui me le dit, ie ne l'aſſure pas auſſi.

Bethleẽ de Blainuille.

Soit que c'en ſoit de ſon antiquité, ſes batimens ſont illuſtres, l'Egliſe fort ample, bien ornée, dediée à ſaint Dominique, les Dortoirs, Cloitres, Librairie, & autres lieux reguliers d'vne grãdeur & largeur C agreable; les eaux voiſines, qui par vn canal decendent és endrofs que nous voulons, entrainent auec elles tout ce que nous tacherions d'enfoncer és abymes, pour n'en être incommodez : ce qu'il y a de remarquable principallement en l'Egliſe, que l'on eſtime beaucoup, c'eſt premierement la Chapelle du ſaint Sepulcre, où l'on void la même grandeur, hauteur, largeur, & figure de celuy de Hieruſalem, & D ſecondement vn eſcalier fait ſi artiſtement, que l'on y monte & decend par mêmes degrez, ſans être veu l'vn de l'autre : depuis quantité d'ãnées la vie reguliere y a beaucoup fleury, & fleurit plus que iamais, par les trauaux aſſidus, & la ferueur exemplaire de ceux qui y demeurent.

Fondation du Conuent de la Nouuelle Bethleem en Blainuille Dioceſe de Thoul.

TITRE VIII.

L'An mil ſix cent vint Meſſire Antoine de Lenoncourt (famille tres illuſtre dans la France) Abbé de Beau pré, Prieur de Lez, & Primat de Nancy, faiſant quelque ſeiour à Paris, aſſiſta par deuotion au ſeruice diuin en nôtre Egliſe du Conuent de l'Annonciation : il fut ſi conſolé de voir la modeſtie des Religieux, la grauité de nos ceremonies, la majeſté de nôtre office, la religioſité de nôtre chant, & la ponctualité que l'on y obſeruoit, qu'il reſolut de fonder en Blainuille qui luy appartenoit, vn Conuent de nôtre Ordre : en même tems que ſon cœur forma ce deſſein, il le produiſit au dehors incontinent, faiſant inſtance aux Superieurs, de luy donner quelques Religieux, lêquels viſſent eux mêmes le lieu qu'il auoit deſtiné pour l'execution de ſa bonne volonté. Le Reuerend Pere Guillaume Guibert, & le Reuerend Pere Pierre Ranquet furent deputez à cet effet, & iugerent ce lieu fort conuenable pour y batir vn Conuent : ſuiuant leur rapport l'an mil ſix cẽt vint & vn, le Reuerẽd Pere Georges Lauger pour lors Vicaire General de la Congregation de ſaint Louys, y enuoya le Reuerend Pere Iaques Farnier homme de tres ſainte vie, quelques Peres, & vn frere Conuers, pour commencer l'ou-

urage, & prendre possession.

Du depuis le sudit Prelat desirant faire les batimens, le Pere Vincent Bosside fut étably Superieur, à cause de son experience pour la conduitte des batimens, & autres qualitez que Dieu luy a données: il les entreprit aussi fort sagement, & les acheua fort heureusement: de plus, il fit accroitre les bonnes volontez du fondateur, lequel dôna deux mille liures de rente pour l'entretien des Religieux, & ces deux mille liures furent échangées en vne metayrie qui releuoit de son Abbaye, pour des causes legitimes approuuées & ratifiées en Cour de Rome. L'Eglise fut dediée à la naissance de Iesu Chrit, & pour ce le Couuent fut nommé la nouuelle Bethleem.

Le malheur de ces guerres passées en Lorraine quand les Imperiaux & François, les Croates & les Suedois, rauageoient toute la Lorraine, ils pillerent aussi Blainuille, & nôtre Couuent, iusques à depauer le carreau de l'Eglise, pour y chercher si l'on n'y auoit rien caché: maintenant il y a quelques Religieux, lêquels gardent ce qui reste, & attendent le tems opportun afin de le remettre.

Fondation du Monastere des Religieuses du tiers Ordre à Thoul.

TITRE IX.

LEs bas & humbles commencemens de ce Monastere le font estimer dauantage, par ceux qui regardent & adorent les pro- A cedures admirables de la sagesse diuine: son train ordinaire est d'eleuer les choses petites, & en faire de grandes, de batir des Royaumes auec vn grain de sable: il fut tel en la fondation de ce Monastere, comme le narré suiuant fait voir. Deux filles de village, l'vne regardant l'Image de sainte Catherine de Sienne, l'autre entendant lire sa vie, conceurent en elles mémes de grãs B desirs d'imiter ses actions: nos Religieux du Couuent de Thoul, viuans depuis lon tems en l'obseruãce reguliere, leur donnerent de pressans motifs, pour mener la méme vie dans leur particulier, qu'ils obseruoient en communauté. *S. Hyacinthe de Thoul.*

En effet elles quitterent l'vsage de la chair, suyuirent l'abstinence perpetuelle, & ne porterent plus que chemises de laine: dans cette C maniere de viure, leurs saints desirs s'embrazans de plus en plus, elles souhaitterent ardemment d'être du tiers Ordre de saint Dominique, mais n'en voyans point encore dãs Thoul, elles s'enquirent du Reuerend Pere Beau-lieu, s'il n'y en auoit point du tout; il leur repondit qu'ouy, & que tres volontiers il y receuoit ceux & celles qui s'y presenteroient. A cette parolle tout aussi tôt elles firent instance d'être D de ce nombre, & le Reuerend Pere leur accorda ce qu'elles demandoient le iour de la Conception de nôtre Dame l'an mil six cent dix-huit.

Ces liurées de saint Dominique les allumerent si fort, que ce fut tout vne autre ferueur & maniere de vie: elles s'occuperent l'espace de quelques trois ans apres auoir pris le saint habit, à quetter par la ville pour subuenir aux pauures, à

S. Hyacinthe de Thoul.

les aller visiter, & consoler en leurs miseres. Durant ce tems, elles ûrét vn plus grand desir que iamais, de seruir Dieu parfaittement, & pource voulurent être, s'il étoit possible, Religieuses de l'Ordre au Monastere de la ville de Mets : suiuant ce dessein, elles allerent à Mets, & demanderent place dans le Monastere pour être seurs Conuerses, mais le nombre se trouuant plein, elles furent renuoyées.

Etans de retour à leur maison, Dieu les inspira de viure dans vne espece de communauté, & d'instruire les ieunes filles de la ville: ce dessein agrea beaucoup au Superieur du Couuent, qui êtoit le Reuerend Pere Chaillan homme de sainte vie : luy même procura leurs permissions de Monseigneur l'Euêque, & de messieurs de ville: mais par ce que leur age ne parut pas dans la maturité necessaire pour l'instruction de la ieunesse, l'on fit venir du Monastere du tiers Ordre, qui est en la ville de Charmes, à neuf ou dix lieües de Toul, deux filles qui se ioindroient à leurs bôs desseins, & les y ayderoient pour son execution : celle qui êtoit plus ancienne, comtoit de ses années la quarante huittieme, & fut établie Superieure : dans cette charge elle y vequit exemplairement, satisfit aux intentions de ceux qui l'auoiét appellée, & enfin mourut fort saintement : & toutes quatre se rassemblerent en vne maison, y établirent vne petite communauté l'an 1621. s'adonnans tout de bon à l'instruction de la ieunesse.

Elles y trauaillerent auec tant d'ardeur, que Messieurs les Curez & les parens en étoient extremement satisfais : cependant nôtre A Seigneur qui a soin de nourrir, & d'eprouuer les siens, leur pouruoyoit quantité d'aumones, qui les faisoient subsister honettement, & permettoit qu'elles fussent molestées de plusieurs en leur assiduité pour l'instruction : cela pourtant ne detourna iamais les parens d'y enuoyer leurs filles, au contraire les seruantes, & les femmes d'age n'auoient point de vain respec, leur B demandant humblement d'être mises au nôbre de leurs escolieres.

Elles continuerent en cette pratique de charité l'espace de set ans, où elles ouurirent le discours au Pere Prieur du Couuent, de viure desormais cloitrées, ne plus ne moins que les Religieuses; mais n'ayans pas de fons pour viure, leur desir ne pouuoit s'accomplir. Elles supplierent alors vn vertueux Ecclesiastique de leur pretter la main en ce point ; & il le voulut à condi- C tion qu'elles ne seroient point du tiers Ordre de saint Dominique, mais du nouuel établissement des filles de la Congregation de nôtre Dame : il employa toute sa persuasiue pour les combler à ce changement; il y entremit le credit & l'autorité de Monseigneur, de Madame sa seur, & de quelques autres personnes de consideration ; il fit êclatter ses bonnes volontez pour D elles auec la condition de ce changement, & les fit parêtre si auantageuses, que chacun les appelloit opiniatres en leur refus, & plusieurs leur reprochoient que leur desir pour être vrayemement Religieuses cloitrées n'êtoit qu'en apparence ; veu que l'occasion se presentant de iouyr de cette faueur, embrassant l'institut des filles de là Congregation, & d'vn autre côté

ne

ne pouuant être du tiers Ordre de saint Dominique à faute de moyens, elles s'ahurtoient à poursuyure ce que iamais elles n'obtiendroient: ces plaintes, reproches, bruis, & murmures ne les ebranlerent aucunement en leur resolutiõ; elles persistoient plus que iamais à temoigner leur premiere & ancienne volonté, se confians toutes en Dieu, qui fauorize les pauures dans l'accomplissement de leurs desirs. *Desiderium pauperum exaudit Dominus.*

Leur constance merita le secours tant attendu. Le saint Esprit toucha le cœur de ce vertueux Ecclesiastique: il reconnut en leur perseuerance, que Dieu ne vouloit point ce changement d'institut, & qu'elles demeurassent en l'Ordre qu'elles auoient embrassé. C'est pourquoy luy de son coté se conformãt à ses volontez diuines, il leur fit le même bien, qu'il auoit projetté de faire, supposé qu'elles adherassent à la proposition suditte. Il leur donna dix mille francs Barrois, & par ses remontrances & prieres, gaigna vn autre bon Prêtre de leur en dõner cinc autre mille. Sur ce fons, elles voulurent aussitot batir leur cloture, la demandans instamment à Monseigneur de Toul. Il s'y opposa pour lors, pretendant se seruir d'elles, pour introduire les filles du saint Sacrement; à quoy elles ne voulans point entendre non plus qu'aux autres demandes sudittes, & Monsieur le Cardinal de Berulle venant à mourir l'an mil six cens vint-neuf, on ne les pressa plus de ce côté là.

Messieurs de ville succederent aux opposans sudis; ils firent difficulté de consentir a cet etablissement, & quoy que la Reine se trouuant alors à Toul, ût fait entendre ses bonnes volontez pour elles, neanmoins ils demanderent lieu à sa Majesté, de luy faire leurs tres-humbles remontrances: ainsi l'affaire traina lon tems; de sorte que l'espace de trois ans apres toutes ces choses, ces bonnes filles s'occuperent en prieres, veux, penitences, & larmes: enfin n'ayant rien obtenu, toutes firent veu à B Saint Hyacinthe, que si leur affaire venoit à reüssir, leur Eglise porteroit son nom, & luy seroit dediée: à ce veu le Ciel commença de s'ouurir, & d'epandre ses benedictions sur les poursuittes qui se faisoiẽt à la Cour, & à Thoul. L'on êcriuit de la Cour, que tres aysement l'on auroit patentes du Roy, si l'on auoit le consentement de Messieurs de ville.

S. Hyacinthe de Thoul.

Elles furent alors supplier Mon- C seigneur de les gratifier en ce point de sa faueur aupres d'eux, ce qu'il fit si adroittement apres les auoir traitté chez luy, que tous luy promirent, neanmoins ils ne tindrent pas leur parolle si aysement qu'ils l'auoient donnée; par ce que deliberans sur cet affaire dans l'Hotel de ville, quelques vns se laisserent emporter à des inuectiues notables D entre cet établissemẽt, & appuyoiẽt mêmes leurs sentimens, sur les reproches d'vne vie scandaleuse parmy elles, iusques à en nõmer vne, dont les impuretés auoient éclatté par des fruis illegitimes: neanmoins la verité condamnant ces inuectiues, & les plus aueugles rendans temoignage à la vie angelique de ces filles, tant elle êtoit palpable, les plus allumez s'appaiserent & aüouerent que c'êtoit vne chaleur

passagere, qui les auoit porté à cet excez : ils donnerent tous leur consentement ; & en suitte Madame l'Abbesse du Port Royal, à la requette de son frere Chanoine dans la Catedrale de Toul, leur fit auoir les patentes du Roy, sans aucun frais, & *gratis*, pour l'amour de Dieu.

S. Hyacinthe de Thoul.

A leur arriuée, toutes fondans en Ioye chanterent le *Te Deum laudamus* en action de graces, & commencerent en diligence de faire & pouruoir tout ce qui êtoit necessaire pour la cloture : ce bon Ecclesiastique lequel leur auoit donné ces dix mille francs, y mettoit la main plus ardamment que tous, & par vne sainte emulation, chacun s'efforcoit de contribuer aux frais des choses qui êtoient necessaires à parer la Chapelle. Et elles y apporterent vn si grand soin, que tout fut prêt & disposé pour le iour de la Conception : & par ce que la sainte Vierge priée par son cher Benjamin Saint Hyacinthe les auoit si fauorablement assisté, la veille du iour sudit, elles furent communier à la Catedrale, deuant l'Autel de nôtre Dame du pié d'argét qui fait de grás miracles, pour la remercier des graces receües, pour luy recommander leur cloture future, & se mettre de nouueau souz sa protection : elles êtoient sept en nombre, sçauoir est seur Barbe de la Conception, seur Etiennette de l'Incarnation, seur Iulienne de saint Paul, seur Marguerite de la Trinité, seur Catherine de Iesus, seur Agnez de saint Bernard, seur Gertrude de S. Hyacinthe.

Le iour donc tant desiré, demandé, & si lon tems attendu arriué, qui fut celuy de la Conception, apres la Messe finie, elles entrerent en cloture l'an 1635. Monseigneur les ayant souz sa iurisdiction, aussi bien que les Religieuses de nôtre premier ordre, il leur donna quelques vnes de celles cy, pour leur faire faire le Nouitiat, & les instruit dans l'esprit de l'Ordre de saint Dominique : ces bonnes Religieuses entrerent dans cette nouuelle maison le vint-settieme Feurier mil six cent trente six, & la même année donnerent le saint habit aux sudittes le trentieme du mois de Mars : leur Nouitiat acheué, elles firent profession l'année suiuante le cinquieme du mois d'Auril, auquel on celebroit la fête de saint Vincent Ferrier : du depuis elles ont beaucoup auancé leur maison, & il y a de tres grandes esperances, que les guerres passées, ce Monastere sera vne pepiniere de filles affectionnées à l'Ordre de saint Dominique.

Fondations des Couuens de Verdun & de Charmes.

TITRE X.

DANS Verdun l'Ordre y possede vn Couuent dez les premieres années de sa naissance, & même il est placé dans les assẽblées Prouinciales au Cheur droit, auant celuy de Dijon, qui fut fondé l'an mil deux cent trente, mais attendãt auec beaucoup de patience les memoires, ie n'en diray pas dauantage. Son Eglise est dediée a saint Ieã l'Euangeliste, & a vne chasse des onze mille Vierges, vn doit de saint Antoine, des habis de saint Ioseph, & du cors de saint Isidore.

Charmes ville de plaisance du A Duc de Lorraine s'êtoit fortifiée spirituellement d'vn Monastere du tiers Ordre de saint Dominique, mais il fut ruiné quant & quant la ville, lors que resistant aux armes du Roy, Monsieur le Mareschal de Gassion la prit par force, & mit tout à feu & à sang: il y ût sept Religieuses qui furent transferées à Chatel sur la Moselle bailliage de Vauge, & s'y établirent en attendant, par les assistances & liberali- B tez de Madame Anne d Estinuille Doyenne de Remiremont.

Fin des fondations des Couuens & Monasteres en l'Archeuêché de Treues, & les Euêchez ses Suffragans.

Fondation des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre C *sexe dans l'Archeuêché de Roüen, & les Euêchez ses Suffragans, sçauoir est Coutances, Auranches, Bayeux Lisieux, Seez, & Eureux.*

CHAPITRE XV.

Fondation du Couuent de saint D *Iaques en la ville Metropolitaine de Rouen.*

AYant eté Prieur dans ce Couuent Royal pour y maintenir & accroître la vie reguliere, i'y ay recherché fort curieusement sa fondation & son antiquité: mais les premiers papiers ayans été perdus, l'on ne sçait que par tradition & coniecture le tems de la fondation. *S. Iaques de Rouen.*

Il est premierement assuré qu'il fut baty la premiere fois hors la ville au delà de la riuiere, à vn lieu que tiennent maintenant nos Religieuses, dont l'Eglise portoit le nom de saint Matthieu: dequoy nous auōs vne piece fort autentique, dans le regitre du Vatican, d'où Bzouius l'a tiré, par laquelle Gregoire Neuuieme l'an mil deux cens trante le iour des Nones de May donne commission au Pere Prieur de S. Matthieu de Roüen, de visiter & reformer le Monastere des Religieux de saint Ouyn, laquelle nous rapporterons plus bas.

Secondement il est assuré, qu'il êtoit baty deuant l'an mil deux cēt trente par cette même patente, & l'on coniecture qu'il êtoit de l'an mil deux cent vint deux, veu que c'est le quatrieme Couuent placé au Cheur gauche dans l'assemblée prouinciale, immediatement apres celuy d'Orleans qui fut l'an 1219.

Troisiemement il est assuré que ce Couuent fut transferé de ce lieu, dans la ville proche de la Riuiere, pour faire place à nos Religieuses que saint Louys fonda en la même ville l'an 1269. comme nous montrerons au titre suiuant.

D'où nous inferons en quatrieme lieu par le même papier que nous coterons, que nos Religieux prirent possessiō du lieu que maintenant ils habitent plusieurs années auparauant, & cela se peut voir par la donation que saint Louys leur fait de cette place dattée lon tems auparauant mil deux cent soixante neuf: ce fut le même Roy Saint

N. Dame de la Paix à Nancy.

Louys qui leur donna la place, & contribua notablement à leurs batimens, & pour ce le Couuent est de fondation Royalle : il y a dans les archiues vn ancien parchemin qui exprime les termes & l'espace du lieu qu'il nous donnoit; mais les Anglois batissans le vieux Palais sur nôtre fons, & la ville fermant son enceinte de murailles nous ont presque tout oté. Cependant les batimens sont fort beaux & augustes : l'Eglise fort vaste & spacieuse, dediée à saint Iaques l'Apôtre, les Cloitres bien fais, & les autres officines bien ordonnées.

La Confrairie du saint nom de Iesus & du saint Rozaire y fleurissent beaucoup, & durant trois ans i'y ay étably la deuotion du Rozaire Perpetuel qui enueloppoit vne grande partie de la ville : entre les saintes reliques du Couuent, vne des principalles est vne sainte épine que saint Louys donna : plusieurs grans personnages sont sortis de ce Couuent, & entre autres l'Illustrissime Cardinal Nicolas de Freauuille, que mal à propos nos Chronistes appellent de Farinola. Il fut Confesseur de Philippe le Bel & Archeuêque, il fit de grans biens à son Couuent où l'on void ses armes en plusieurs endrois, & vn cors de logis qui luy appartenoit: Decedant, il fit porter son cœur à Rouë, & il est enterré proche du grand Autel, où on le void en relief à deux genoux deuant vne Image de nôtre Dame, auec vn Epitaphe qui contient vne partie de ses eloges: du même Couuent est sorty Iean de Rouen, qui fut premierement Euêque de Caffa dans la Tartarie, & puis de Tauris en Perse enuiron l'an 1260.

Coppie du Bref enuoyé par le Pape Gregoire neuuiesme au Prieur du Couuent de Rouen.

PRiori Ordinis Prædicatorum sancti Matthęi Rothomagensis commissio.

Ad audientiam nostram noueritis peruenisse, quod Monasterium sancti Audoeni Rothomagēse Ordinis sancti Benedicti, quod olim in spiritualibus florere, ac in temporalibus abundare solebat, propter ignauiam inhabitantium in eodem, adeo est in vtrisque collapsum, quod nisi ei per Apostolicæ sedis remediũ celerius succurratur, vix vnquam adiiciet vt resurgat: cæterum ipsius Monasterij Abbas incontinentiæ relaxatis habenis, & abiecta obseruantia regulari, vitam ducens plurimum dissolutam, instituta regularia non obseruat, nec curat vt ab aliis obseruentur, sicque subditis factus odor mortis in mortem qui deberet esse odor vitæ in vitam, eis de seipso exemplum per quod periclitentur ostendit, & non pia vel vtili ipsius Monasterij, sed tantum propria vtilitate pensata, tales ibidem in monachos recipit, per quos in eo scandala sæpius oriũtur, ac in corrigendis monachorum suorum excessibus existit negligens & remissus ; bona Monasterij supradicti dilapidans & consumens, ea in vsus proprios & illicitos conuertendo, aliaque plura cōmittens quę limā Apostolicæ correctionis & reformationis ex Poscunt : Cum igitur vestrum sit Ecclesiarum indemnitatibus prouidere ac condescendere, & videre vtrum hæc opere compleantur, de vobis plenam in Domino obtinentes fiduciam, dis-

cretioni vestræ per Apostolica scripta mandamus, quatenus ad locũ ipsum personaliter accedentes, & non differentes, huiusmodi contra Deum, inquisita super his diligentius veritate, corrigatis & reformetis ibidem, authoritate nostra tam in capite quam in membris, quæ secundum Deum & dictam B. Benedicti regulam, correctionis & reformationis officio Noueritis indigere, contradictores per censuras Apostolicas potenter compescendo. Quod si non omnes, &c. Datũ Laterani, nonis Maij Pontificatus nostri anno quarto.

Fondation du Conuent des Ammurées, en la ville de Roüen.

TITRE II.

Nous la colligeons entierement des lettres Royaux du Roy saint Louys, fondateur de ce Monastere, l'an mil deux cens soissante neuf, lêquelles parlent ainsi.

Louys par la grace de Dieu, Roy de France: A tous presens & à venir, sçauoir faisons, qu'à cause de la permutation faite entre nous, & nôtre fidelle & bien aymé C. Archeuêque de Roüen, du consentement du Chapitre dudit Roüen, nous auons aquis le Monastere vulgairement appellé de saint Matthieu, assis hors le põt dudit Roüẽ, auec le pré & iardin y etant, & tout autant que ledit Archeuêque y tenoit & possedoit, & auquel lieu les Freres Prêcheurs habitoient par cy deuant. Et desirant qu'au même lieu le seruice diuin fut a toujours continué, & celebré en l'honneur de Dieu nôtre Seigneur Autheur de tout bien, nous auons fait mettre & placer en cedit lieu, vne certaine congregation & compagnie de femmes Religieuses, qui ont receu l'habit & Ordre de saint Dominique, & ainsi incorporées audit Ordre, sont commises par autorité Apostolique, au soin & à la garde desdis Freres Prêcheurs: auquelles, à sçauoir à la Prieure & seurs Religieuses, pour l'amour de Dieu, & des ames du Roy Louys nôtre pere, & de la Reine Blanche nôtre mere, & de nos autres predecesseurs, d'heureuse memoire, nous donnons & concedons en pure & perpetuelle aumone, le lieu sudit de saint Matthieu, auec tous les edifices, tant anciens que nouueaux, par nous depuis fais & batis, auec le pré & iardin, & toutes ses appartenances & dependances, pour être par icelles possedez à perpetuité, entierement & paisiblement, &c. Donné à Vernon, l'an de l'Incarnation de nôtre Seigneur mil deux cens soissante & neuf, au mois d'Aout, & le quarantroisieme de nôtre Regne: fait au Palais, presence des, &c.

Ammurées de Roüen.

De ces patentes, nous colligeons que certaines Religieuses portans l'habit, & suiuans l'institut de saint Dominique, etoient à Roüen, attendant quelque lieu, lequel leur fut donné par saint Louys, où nos Peres auoient demeuré par emprunt & permission de Monseigneur l'Archeuêque, de qui cette Eglise de saint Matthieu releuoit. La tradition par apres ajoute que les Religieuses de Montargis furẽt appellées, ou pour fortifier en nombre cette compagnie, ou pour la mieux stiler & façonner à l'es-

prit de l'Ordre. Ce qui nous oblige A de le croire, c'est que la veille de Noel & de l'Annonciation, la Superieure tenant le Chapitre, ne mãque iamais de recommander les Religieuses de Montargis comme leurs Meres, & les Religieuses de Poissy comme leurs Filles.

Ammurées de Rouen

Ce Couuent etant hors la ville a eté plusieurs fois ruiné des guerres, & par vne prouidence de Dieu, toujours reparé. L'on trouue dans leurs Archiues vn papier qui donne sujet de croire qu'il auoit B eté déja ruiné quatre fois l'an mil quatre cens septante neuf. Voicy tout ce qu'il dit. En l'an mil quatre cens septante neuf, l'onzieme de Iuillet, le tres Reuerend Pere en Dieu Monsieur Maitre Robert Clemont, de l'Ordre des Freres Hermites saint Augustin du Couuent de Roüen, par la grace de Dieu Euêque d'Hyppone, dedia cette Eglise, presens plusieurs bien C venerables & Religieuses personnes, auec autres honorables nobles & bourgeois, hommes & fémes, & est dediée en l'honneur de la glorieuse & sainte Trinité, de la Vierge Marie, & de tous les Saints, & en special pour l'honneur & reuerence du Benoit Apôtre & Euangeliste Monsieur saint Matthieu, & croit-on pitieusement, comme l'on trouue par aucunes ecritures, D que ce soit pour la tierce ou quarte dedicace, depuis que le noble Roi de France Monsieur saint Loys fonda premier ce present Monastere & Couuent.

Par ce memoire, l'on peut iuger que cette maison a eté souuent ruinée, deuant cette dedicace; & nous sçauons encore que du depuis elle a eté ruinée deux fois, l'vne l'an mil cinc cens soissante-deux, par les huguenôs qui prirent la ville; l'autre par les Catoliques mêmes, lêquels ayans repoussé les huguenôs, tenoient le party de l'Eglise, ne voulans point donner entrée au Roy Henry quatrieme, pour cause de la fausse religion qu'il professoit. Nonobstant ces pertes reïterées tant de fois les Religieuses ont tant estimé ce premier lieu, que le calme reuenu toujours elles y sont retournées, & l'ont remis sur pié.

Par leurs diligences, on a sauué des incendies & du pillage, vne relique, dont elles font vn tres-grand cas, sçauoir est, vn doit de saint Louys, lequel fait de tres frequens, signalez, & visibles miracles, nommement sur les personnes affligées d'écroüelles.

Fondation du Couuent de saint Iaques, en la ville de Caën, Diocese de Bayeux.

TITRE III.

BIen que l'on ne sçache determinement l'année de la fondation de ce Couuent, l'on est pourtant assuré que saint Louys en a eté fondateur Premierement, à cause que les vitres qui sont derriere le maitre Autel, & ont échappé l'incendie pendant les guerres des Anglois auec Charles sizieme, sont pareilles à celles de la sainte Chappelle de Paris, & toutes parsemées de Fleur de lys aux extremitez des deux cotez; & ce qui fait connoitre que telles Fleurs de lys, marquent

la personne de saint Louys, plutot A qu'vn autre, c'est que l'on y void les armes de Castille, qui sont vn Chateau, parceque la Reine Blanche, ou etant Regente, ou contribuant de tout ce qu'elle pouuoit aux liberalitez Royalles de son fiz, elle se trouuoit toujours auec luy, dans les marques exterieures de reconnoissance qui en etoient faites à la posterité. Ce qui se confirme dauantage par les vitres B de la Chappelle du saint Rozaire, qui se voyent chargez de Fleurs de lys, & de petis ecussons en petite oualle, portans vn Chateau, ne plus ne moins que sont celles que saint Louys & la Reine Blanche, donnerent au refectoire du Couuent de saint Iaques de Paris.

Secondement, l'on trouue dans le depot, vn contrat en parchemin, lequel par la prouidence de Dieu, n'a point eprouué les flammes, comme la plupart des autres, appar- C tenans a ce Couuent. Dans iceluy on y lit assez distinctement, que le bon Roy Louys neuuieme (qui est saint Louys) a donné aux Freres Prêcheurs de Caën, vne Chappelle située aux faux-bourgs de Vaucelles, & les biens y appartenans. Le reste de la lettre est si ancié, que l'on n'y peut connoitre la datte, ny quantité d'autres choses y contenuës. Et parceque les autres papiers ont eté brulez, on ne sçait qu'elle est cette Chappelle de Vaucelles, ny quels sont les biens qui luy appartiennent.

Ce qui augmente la creance que cette fondation est Royalle par saint Louys, c'est que tres assurement il etoit sur pié de son tems. Dequoy l'on a le temoignage dans vne donation d'vn nommé Pierre Giraud, curé de saint Iean de Caën, lequel donna pour soy & ses successeurs, quarante-quatre sols de rente, qu'vne Chappelle dans l'enclos de ce Couuent faisoit a son Eglise, pour recompense des oblations, lêquels y etoient faites par le peuple. Et cette donation se trouue dattée l'an mil deux cens cinquante, le settieme de Feurier.

S. Iaques de Caën.

De plus on trouue dans le reste des papiers, la Bulle de la canonization de Saint Pierre martyr, laquelle fut enuoyée par Innocent quatrieme, l'an mil deux cens cinquante quatre, aux Freres Prêcheurs de Caën, & fut renduë fidellement ausdis Religieux par les soins de Philippe Archeuêque & Primat de Lyon.

Auant l'irruption des Anglois au tems de Charles six, & du Dauphin son fiz, ce Couuent etoit de quatre vint Religieux, grand & spacieux, accompagné de tout ce que l'on pouuoit souhaitter en vne maison, qui a pris sa naissance dans les magnificences d'vn cœur autant saint que Royal. Son enclos s'etendoit iusques dans la ruë de saint Iean de Caën; & cette grande place où est a present baty la foire Royalle, a eté prise du fons de ses iardins.

Entre les enfans que cette mai- D son a donné par centaines à l'Eglise, pour l'illustrer & honorer, Enguerrand Signard est vn des premiers. Il fut Euêque d'Auxerre, & confesseur du Duc de Bourgoigne, lequel mourut en la bataille proche de Nácy. Ce bō Prelat & Religieux, auant que mourir, fit quantité de fondations, & entre les autres, vn Obit qui se chante dans son Eglise d'Auxerre tous les ans, auquel les Chanoines doiuēt auertir le Prieur

du Couuent d'Auxerre, pour y enuoyer deux Religieux & y assister, prenans place parmy eux, dans les hautes chaires, & receuans comme les autres cinc sols pour leur assistance.

S. Iaques de Caen.

Au Couuent de saint Iaques de Paris, il donna cent cinquante liures, qui etoit vne somme notable pour ce tems là, afin de fonder auec icelle dix liures de rente, pour vne grande Messe a perpetuité chãtée par les freres Nouices, le dizieme de Iuillet, à laquelle le Doyen de la faculté de Theologie doit officier, & les autres Docteurs assister, moyennant cent sols de rente à perpetuité pour laditte faculté, & deux sols à chaque Docteur qui s'y trouuera. Le tout reconnu & attesté par le Reuerend Pere Pierre Rolin, & le Conseil du Couuent de saint Iaques, en presence du R. Pere Thomas Heron, Inquisiteur en France, & Messire Thibaud Baillet, Conseiller au Parlement l'an mil quatre cens nonante vn, l'onzieme de Septembre.

Le même fit faire cette vitre si magnifique dans la Chappelle de notre Dame de Pitié de ce Couuent, où l'on void le Duc son Maitre presenté par saint Dominique, & la Duchesse, par sainte Catherine vierge & martyre, dont la vie, les disputes, & le martyre sont representez là même, auec les armes des dix sept Prouinces & celles de France.

Fondation du Couuent d'Argentan, Diocese de Seez.

TITRE IV.

GAspar de Coligny, faisant irruption l'an mil cinc cens A soissante deux, en la ville d'Argentan, & s'en saisissant en faueur & pour le party des heretiques, brula toute la Biblioteque, les Archiues, & les papiers de cette maison, qui n'auoient pas eté sequestrez, ce qui nous ote la connoissance particuliere de beaucoup de choses appartenantes à son illustre grandeur. Les Peres toutefois d'icelle, aprenans mon trauail pour l'histoire de l'Ordre, se sont rendus B si diligens & soigneux, pour y contribuer de ce qu'ils pourroient, que iay d'assez riches memoires pour traitter de ce Couuent plus amplement que ie n'ay fait de plusieurs autres.

Entamant donc cette fondation, & la prenant dans son origine, Radulphe ou Rol Osbery bourgeois de la ville, & Madame Alix sa femme, firent plusieurs instances à nos C Peres de fõder vn Couuẽt en la ville d'Argentan, pour la consolation & le seruice des bourgeois, à l'honneur de Dieu & de sa sainte Mere. Le Prouincial de France en traitta dans le Chapitre General de Ferrare l'an mil deux cens nonãte deux, & en ût permission de l'accepter en ces termes *Pro Francia damus vnam domum ponendam in Diocæsi Sagiensi, vnam Theutoniæ, vnam Poloniæ,* D *vnam Terræ Sanctæ.* La permission obtenuë, les deux sudis passerent le contrat de fondation auec les Religieux, donnans vne maison auec vn iardin, le tout contenant vn acre de terre. Les lettres de la donation faisans plein iour à ce qui concerne cet etablissement, ie les veux inserer icy.

Sciant omnes præsentes & futuris quod Radulphus Osberi burgensis de Argentonio dedi & concessi,

cessi, & omnino dimisi in puram A eleemosynam de assensu & voluntate Aliciæ vxoris meæ, pro salute animæ meæ, & dictæ Aliciæ vxoris meæ, ac parentum, ac benefactorum nostrorum, Deo & Fratribus Prædicatoribus, videlicet, vnum maneriũ ad suum locum ædificandũ, quod ego & dicta Alicia Vxor mea insimul Demimus, & acquisiuimus à fidei iussoribus Ioannis dicti le Bœuf, authoritate regis, situm B apud Argentonum, inter Guiminum dominij Regis, & Clausulam eiusdem villæ, & Grangiam dicti Bouis, & Curtillum Radulphi Viel, tenendum, habendum, & in puram eleemosynam possidendum prædictum manerium, sicut se extendit in longum & latum, cum omnibus suis pertinentijs, dictis Fratribus Prædicatoribus, & eorum successoribus, liberè, pacificè, & quietè, absque reclamatione aliqua mei & dictæ Aliciæ vxoris meæ, & heredum meorum de C cetero facienda. Et ego dictus Radulphus Osberi, & heredes mei dictum manerium cum omnibus suis pertinentijs dictis Fratribus Prædicatoribus, & eorum successoribus contra omnes tenemur garantizare & defendere, saluo iure alieno: Quod hoc sit firmum & stabile, ego dictus Radulphus Osberi hanc præsentem cartam sigilli mei munimine D confirmaui. Actum ac datum anno Domini M CC. XC. die Veneris, in vigilia Apostolorum Simonis & Iudæ, coram parochia sancti Germani de Argentonio.

Quatre ans apres cette donation, ledit Raoul mourut le vint-quatrieme Mars l'an mil deux cens nonante six; & Alix sa femme le sizieme de Iuillet mil deux cens nonante-sept: Leurs cors furent ensepulturez dans le cheur de l'Eglise qui etoit benite, mais à raison qu'elle n'étoit pas acheuée, elle ne fut consacrée que le dixieme d'Octobre mil deux cens nonante-huit, sous le titre du tressaint Sacrement de l'Autel, par Guillaume l'Anglois premier du nom, & quarantroisieme Euêque de Seez. *S. Sacremẽt d'Argentan.*

Ladite donation fut ratifiée & amortie par Philippes le Bel quatrieme du nom, Roy de France & Duc de Normandie, au mois de Nouembre suiuant, en l'Abbaye de nôtre Dame la Royalle, prez Pontoise 1290: & au mois d'Aout 1291. le même Roy Philippes donna aux Religieux les vieilles murailles de la ville, & la places des fossez; le tout contenant enuiron vne acre de terre, & cette donation fut faite à Senlis.

L'Eglise fut batye des bien-faits de Charles de Valois Comte d'Alençon; de Mathieu de Montmorency, Cheualier & Chambellan de France, & Seigneur d'Argentan, & par quelques autres Seigneurs du pays.

En l'an mil trois cens neuf Iean de Montmorency qui succeda à Mathieu donna vne vigne au Conuent, & aux Religieux, contenant enuiron trois arpens, & en mil trois cens vint, il ratifia & confirma ladite donation: laquelle le Roy Charles le Bel approuua, & confirma par vne lettre donnée en forme de Chartre, à sa bonne ville sur Tougues l'an 1323.

Iean Duc d'Alençon Pair de Frãce, Comte du Perche, & Vicomte de Beaumont, donna audit Religieux vn chemin derriere leur Eglise, sur la requeste à luy presentée

par eux, que les passans cassoient leurs vitres: fait a Argentan l'an 1471.

S Sacremẽt d'Argentan.

Iean Malet sieur du Bois de Commeraux, Maistre des Requettes de Iean Duc d'Alençon donna par fondation vint quatre boisseaux de bled à prendre sur vne terre noble nommée le bois de Commeraux, pour aider à nourrir les Nouices du Couuent, le vint-neuuieme Decembre 1471.

Depuis ce temps le Couuent a û plusieurs autres bien-facteurs, & entre autres Nobles hõmes Pierre de Rosminignam Chastelain & sieur de Chambay, messire Louys le Boucher sieur de Grisy, & Maistre Iacques Bonnet Prêtre.

Plusieurs Religieux profez de ce Couuent l'ont illustré de leurs merites, sçauoir, & pieté: mais auec vn êclat tres signalé, ceux qui suiuent.

En l'an 1350. Charles fis de Charles de Valois 2. du nõ, Religieux en ce Couuent, lequel fut depuis Archeuesque de Lyon, & Administrateur d'Auch, par la nomination du Roy Iean, lors qu'il vint en Normandie: du Tillet, en parle dans ses memoires, mais il ne dit pas qu'il fust Religieux de ce Couuent. On le void depeint auec l'habit de l'Ordre, dans vne vitre faite l'an 1400. laquelle represente vne vigne, le pié de laquelle est saint Dominique, ses pampres & branches sont plusieurs saints de l Ordre, parmy lêquels est ce Charles d'Alençon, que d'autres nomment Philippe d'Alençon.

Item frere Guillaume Dureno, lequel donna de grands biens à cette maison & fit vne fondation d'vne messe tous les ans le iour de son decez, par la permission d'vn nommé frere Garin pour lors Prouincial de la Prouince de France, donné à Paris 1345. le dixieme de Mars.

Item frere Nicolas le Grand, fort celebre Predicateur, qui mourut en Septembre mil trois cens soixante & deux, apres la mort duquel on fit passer en prouerbe plus de cent cinquante ans. Il n'y a plus de Grand aux Predicateurs. Bien que iamais il n'y ayt manque de grans & illustres personnages, tant sa memoire portoit haut son merite.

Item frere Iean Matras Prieur, qui fit batir l'Infirmerie, comme l'on trouua graué sur vn carreau, à vne ruine, qui arriua à la chãbre de l'Infirmerie l'an 1616.

Nous pouuons assurer encore l'estime que nous deuons faire de ce Couuent, & quant au temporel, & quãt au spirituel, veu que l'an 1409. l'on y celebra vn Chapitre Prouincial, & l'an 1503. le Reuerendissime frere Vincent Bandelus visitant actuellement la France, y fit vn Chapitre des Diffiniteurs des Prouinces.

La vie reguliere se relachant ordinairement, par vn laps de tems à raison des inconstances & fragilitez humaines, frere Nicolas Gonor qui êtoit Prieur de cette maison l'an 1508. incita les Religieux à l'ettroite obseruance de leurs regles, à quoy les trouuant fort disposez, ils embrasserent la reforme en cette même année. Et comme l'obseruance multiplie les benedictions temporelles, aussi bien que les spirituelles, ledit frere Nicolas Gonor fit êdifier vne librairie, laquelle il remplit de liures & riches manuscrits, & vn grãd predicatoire au dessous d'icelle, mais ils furent tous bruslez &

rauagez par les Huguenots, cõme i'ay dit cy-dessus, l'an mil cinc cens soissante deux.

¶ Apres ce grand debris vn des profez de ce Couuent le releua beaucoup par sa pieté & doctrine: Il s'appelloit frere Gerard du Mesnil Docteur de Paris, lequel fut Regent & Prieur de Paris: C'étoit l'vn des plus doctes Theologiens de son tems, & il acquit cette reputation, qu'on disoit de luy par excellence *Les resolutions de du Mesnil*; ledit du Mesnil fut Prieur en cette maison, où il vêcut auec tant de sainteté, qu'il étoit surnommé le saint par le commun peuple. Il mourut le iour saint Augustin le troisieme Septembre mil cinc cent soixãte neuf pendant les Matines, comme l'on chantoit le neuuieme répons *Coram positis fratribus &c.* durant quelque tems on ne passoit point par dessus sa sepulture, qui est au milieu du Cheur, à cause du respec qu'on portoit à la memoire de sa sainteté.

D'autres encore ne manquerent de contribuer à illustrer ce Couuent, & le releuer par leurs trauaux. Freres Iacques le Hongre, Docteur de Paris 1560. en fut vn, lequel fut appellé par Monseigneur le Cardinal de Bourbon, Archeuêque de Roüen, pour l'assister en ses visites, & puis le fit son grand Vicaire. Apres auoir beaucoup trauaillé, & mis en lumiere vn liure de la sainte Messe, des Homelies, des Images, il mourut à Roüen, & fut enterré aux Religieuses Ammurées.

Vn autre fut frere Simeon Lemperiere, aussi Docteur de Paris en l'an mil cinc cens soissante-huit, lequel fut grand Predicateur, & remplit vn lon-tems les meilleurs chaires de Paris: Enfin appellé par Mõseigneur l'Euêque de Troyes, il mourut en Champagne, le trentieme Mars de l'an mil cinc cens septante.

S. Sacrement d'Argentan.

Vn autre pareillement de même trempe, fut frere Iacques du Rost, lequel ayant pris l'habit en ce Couuent à l'age de huit ans l'an mil cinc cens quarante sept, il se rendit si capable, qu'il enseigna le cours de Philosophie au Couuent de Paris, & y fut Docteur le dix-settieme de Ianuier mil cinc cens septãte-deux, puis Regent en Theologie, en suitte fut etabli Cõmissaire general en toute la France, par le Reuerendissime Pere General frere Seraphim Caualli; puis a quelque tems de là, fut choisi par Messire Simeon Vigor, lequel etoit predicateur du Roy Charles neuuieme, & qui fut pourueu par sa Sainteté à l'Archeuêché de Narbonne, pour être son Vicaire; & apres le decez de ce bon Archeuêque, fut appellé par l'Euêque de Carcassonne pour être son grand Vicaire, & y demeura vint-six ans. Il a û les breuets expediez des Euêchez de Carcassonne & de Bayeux, qu'il refusa constamment. Il mourut en ce Couuent le seizieme Iuin l'an mil six cens dix-huit, & fut ensepulturé dans le même tombeau de frere Girard du Mesnil. A l'ouuerture duquel, il sortit vne odeur comme de beaume, qui demeura dans l'Eglise, dont plus de quatre mille personnes, qui sont encor viuantes, se rendent temoins irreprochables.

Fondation du Couuent de nôtre Dame du Pré, en la ville Episcopale de Lisieux.

N. Dame du Pré de Lisieux.

TITRE V.

LE feu, les guerres, & nommement la rage des Huguenôs, ayans deuoré tous papiers, les reliques, liures, & ornemens de l'Eglise, l'an mil cinc cens soissante-deux le neuuieme May, l'on ne sçait autre chose de ce Couuent par tradition, sinon que l'on tient Messieurs d'Estouteuille pour ses Fondateurs, & parceque cet illustre famille se trouue maintenant en celle de Longueuille, Monseigneur le Duc & tous ses heritiers, ont reconnus des Religieux pour leurs protecteurs & fondateurs. L'affection & la pieté des enfans qu'elle a porté depuis sa ruine, l'a releué beaucoup, en sorte que i'y ay veu passant par là, vne belle Eglise dediée à nôtre Dame, reparée par les trauaux du Reuerend Pere Cailly, vn Dortoir qui s'auance beaucoup, vne Infirmerie bien placée, les Cloitres & la Librairie sur pié. Ce qui rend ce Couuent fort agreable, c'est qu'il est hors la ville dans vne petite Ile, par le courant de deux ruisseaux qui se ioignent par apres.

Fondation du Couuent de Coutance, d'Eureux, de Menilgrenier, & d'Aumale.

TITRE VI.

LA même desolation que la precedente, nous fait taire A pour l'année de la fondation du Couuent de Coutance, les noms des fondateurs, les choses particulieres de cette maison: Elle fut ruinée, brulée, & rauagée de fond en comble l'an mil cinc cens soissante-deux par les heretiques. Depuis qu'on les a depossedez & chassez de la ville, nos Peres y sont rentrez, & de la sueur de leur visage, reparent l'Eglise, & quelques Cellules pour se mettre à ce couuert.

Quant à Eureux, les Peres ne B m'ayans pû rien enuoyer pour en ecrire, i'en diray ce que i'en ay appris, & ce que i'en ay veu sur le lieu. Le fondateur premierement fut Messire Philippe Euêque d'Eureux, lequel y etablit vn Couuent l'an mil deux cens septante huit, le iour & féte de la Conuersion de saint Paul. Son Eglise est dediée à saint Louys, & fut la premiere qui C porta ce nom. Le Couuent est fort beau, reparé de tous côtez par le soin & les trauaux des Prieurs, qui ont fait à qui mieux mieux. Leur enclos fort spacieux, le peuple fort deuot au Rosaire, les Religieux assidus à la predication, & leur nombre fort grand. Ce Couuent a eté si heureux en grans personnages, qu'il en semble vne pepiniere. D Ce seroit vne histoire que d'en faire le denombrement.

Pour ce qui est de Menilgrenier du Diocese de Coutances, à quatre lieuës de cette ville, Messire Thomas Moran Baron de Menilgrenier, de Courcelles, d'Estreuille, & Seigneur d'autres lieux, fonda vn Couuent aux Peres de l'Obseruance reguliere de l'Annonciation de Paris, en sa terre de Menilgrenier, l'an mil six cens dix-neuf, l'Eglise est dediée à saint Thomas d'Aquin,

& fort belle, & spacieuse, garnie A des plus beaux ornemens que l'on puisse voir ez Catedrale. Le Couuent est baty presque tout de pierres de taille ; accompagné d'vn Cloitre, d'vne Librairie bien fournie & de toutes ses officines : outre la fondation & construction du Couuent, ledit Seigneur à û tant de pieté, que pour l'entretien des Religieux, il leur a donné tous les ans deux mille liures de rente, sur des terres Seigneuriales dont il s'est B defait entre leurs mains. Iay veu sur le lieu ces marques éternelles de l'affection, que ledit Seigneur a toujours porté à l'Ordre de saint Dominique, laquelle se rend hereditaire dans Messieurs ses enfans, qui protegent & deffendent comme la prunelle des yeux, ceux que Monsieur leur Pere a logé & renté C dans ses terres proche, de son Chateau de Menilgrenier.

Pour ce qui est d'Aumale du Diocese de Roüen, & à dix lieües d'icelle, nous y auons vn Monastere de Religieuses d'vne pieté & obseruance si grande, qu'elles sont estimées des plus feruentes de l'Archeuêché : le Monastere est bien baty, dedié à sainte Catherine de Sienne, remply d'vn grand nombre de Religieuses, & lequel iette D son odeur celeste iusques dans la ville de Roüen, d'ou plusieurs filles partent, afin d'y pouuoir étre admises. Ie n'ay pû sçauoir encore l'origine de leur fondation, & les particularitez de leur Monastere.

Fin des fondations des Conuens & Monasteres en l'Archeuêché de Roüen, & les Euêchez ses Suffragans.

Fondation des Conuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe dans l'Archeuêché de Rheims, & des Euêchez ses suffragans, sçauoir est Noyon, Soissons, Amiens, Bouloigne, & Beauuais.

CHAPITRE XVI.

DAns ces Dioceses qui sont dix en nombre, nous auons neuf Couuens, deux au Diocese de Soissons, trois à celuy d'Amiens, à Chalons, à Beauuais, à Rheims, & à Calais Diocese de Bouloigne.

Fondation du Conuent de la ville de Rheims.

TITRE I.

LEs anciens papiers de l'Ordre nous apprennas que le Couuent de Rheims étoit la seconde fille de ceux de saint Iacques de Paris, en suitte de Limoges qui en est la premiere fille, nous tenons pour asluré que sa fondation écheut l'an mil deux cens dix-neuf : comme la ville est fort celebre, le peuple fort deuot, aussi le Couuent a toujours eté fort magnifique, & a porté de grans personnages, mais les malheurs des tems ayans fait perdre tous les papiers de la maison, c'est tout ce que l'on en à pû sçauoir.

Fondation du Conuent de Chalons ville Episcopale.

TITRE II.

LEs incendies nous font regretter la perte des papiers, qui

nous donneroient vne pleine connoissance de la fondation de ce Conuent. L'on croit par tradition, qu'il a eté baty souz les Comtes de Champaigne, & durant le regne de saint Louys; ce dernier point est assuré, veu que l'on troune la tombe d'vn Religieux qui fut enterré l'an 1157.

Ce grand incendie qui fit feux & flammes de tout ce qui étoit au Conuent, arriua quelques années deuant mil quatre cent cinquante & deux, par ce que l'on trouue parmy le reste des papiers, vne Bulle d'vn Legat en France, nômé Guillaume Cardinal de saint Martin és montaignes, d'Estouteuille, souz Nicolas 5. laquelle octroye de grandes Indulgences à tous ceux qui contribueront à la reparation de ce Conuent, & elle est dattée du vint-deuxieme Iuillet, le sixieme du Pontificat de Nicolas cinquiéme l'an mil quatre cent cinquante & deux. Celuy qui fit bien valoir ces Indulgences, & repara grandement le Conuent, fut vn des profez de la maison, nommé Pierre Andion, lequel repara le spirituel auec le materiel introduisant l'obseruance reguliere, dont il se trouue cette memoire dans vn Epitaphe de pierre, qui se void au Chapitre, portant ces mos. *Anno Dom. 1504. die 19. Aprilis obiit in Conuentu Parisiensi venerabilis Pater F. Petrus Andion, filius huius Conuentus, virtutius prudentiæ, qui ruinas incendij huius Conuentus pro maiori parte reparauit, nec non & in officio Prioratus rexit annis plusquam triginta duobus, ac sub eo reductus est iste Conuentus ad vita regularis obseruantiam.*

Plusieurs grans personnages ont paru dans la France, qui étoient yssus de ce Conuent, sous l'ombre de la pieté religieuse, & de l'obseruance Reguliere. Les Calendes où l'on remarque les obis des plus signalez nomment vn Iean Vnatat Docteur de Paris, & Inquisiteur General de la France, lequel procura par ses diligences les ornemēs de l'Eglise, paremens des Autels, & vêtemens des Prêtres & des autres Officiers. Vn autre nommé Martin Billory Docteur & Regent de Paris, qui fut Prieur huit ans à Mets. Adam Petit licentié de Paris, & Prieur du Conuent de la même ville, qui fit de grans biens au sien de Chalons. Nicolas Royer Docteur de Paris, & Predicateur ordinaire de la Reyne Mere d'Henry troisieme. Il deceda l'an mil cinc cens huitante sept agé de trente cinc ans. Thibaud Reynaud Inquisiteur de la foy.

Les batimens sont fort beaux, mais entre autres le Refectoire, lequel apres auoir seruy, pour y tenir la justice, tant il est spacieux, premierement à Henry second allant à Mets, secondement à Charles neuuieme l'an mil cinc cens soisante & trois, & au Parlement souz Henry 4. l'an 1590. il sert encore maintenant au siege Presidial de la ville.

Fondation du Conuent de la ville Episcopale d'Amiens.

TITRE III.

DAns les Archiues de l'Eglise Catedrale se trouue vn Contract passé d'vne part entre l'Euêque & le Chapitre, & de l'autre part nôtre Maitre Hugues Prouincial

de France, pour le ſujet de nôtre établiſſement: il eſt datté l'an mil deux cens quarante trois au mois de Iuin. Les premiers Religieux qui vindrent trauailler en cette ville d'Amiens, ne vindrent pas de Compiegne, comme veulent quelques vns, puiſque leur fondation ne fut que l'an mil deux cens cinquante huit au mois de Iuin, mais bien des autres Couuens: le plus certain eſt que ſaint Louys fut nôtre fondateur, & que l'Inquiſition y B fut établie, car nous auons encore des caues ſou-terraines qui ſont appellées la priſon de ſaint Louys. Le Reuerẽdiſſime P. General Ioachin Turrian étant au Chapitre General du Mans, erigea chez nous le vint-neuuieme May mil quatre cens nonante & vn, la confrairie des cent principaux de la ville ſouz le titre de Nôtre-Dame de l'Aſſomption, leur donnant vne communication entiere de toutes les bonnes euures C de l'Ordre.

Les principalles reliques ſont de ſaint Pierre Martyr à qui le peuple d'Amiens porte vne ſignalée deuotion, du Roy ſaint Louys, & de ſaint Vincent Ferrier, toutes richement enchaſſées. L'Egliſe qui eſt dediée à ſaint Pierre & ſaint Paul, le Cheur, le Cloitre, le Predicatoire, Sacriſtie, Refectoire, Chapitre, Dortoirs & Parloirs, ſont tres auguſtes & magnifiques, & ſe rendent tous les iours plus illuſtres, par D la reforme qui s'y eſt introduitte l'an mil ſix cens quarante & vn, & y eſt heureuſement établie pour toujours.

Fondation du Couuent de la ville de Compiegne Dioceſe de Soiſſons.

TITRE IV.

TOut ce que i'ay pû retirer des Peres de ce Conuent, c'eſt qu'il eſt de fondation Royalle, par ſaint Louys en l'année mil deux cens cinquante & huit, au mois de Iuin. Voicy les lettres patentes qui en furent expediées.

Ludouicus Dei gratia Francorum Rex. Nouerint vniuerſi præſentes pariter & futuri, quod cũ Canonici ſancti Clementis de Compendio nobis conceſſerint, & quittauerint in perpetuum quicquid iuris habebant, & habere poterant in fundo & dominio terræ ſuæ, in quâ domũ Fratrum Prædicatorum ædificari fecimus. Datum apud Compendium anno Domini 1258. menſe Iunio.

Fondation du Couuent de la ville de Beauuais.

TITRE V.

LE ſieur Pierre Louuet en ſon hiſtoire de la ville de Beauuais, nous apprend que les Chattelains de laditte ville, & la Nobleſſe du Beauuoyſis, ont eté les fondateurs de nôtre Conuent; ce qui ſe verifie par quantité de ſepultures qui portent ſur leurs tombes & leurs lames, les bien-fais dont ils ont contribué à ſa batiſſe, & ſe preuue encore par leurs armes enclauées ez principaux lieux de l'Egliſe & du

Couuent de Beauuais.

Couuent Onn'a pû decouurir au A vray l'année de sa fondation, & ledit sieur croit que ce fut ou apres la mort de saint Dominique, laquelle fut l'an mil deux cens vint vn, ou apres sa canonization, laquelle fut l'an mil deux cens trente-quatre.

Quoy qu'il en soit, le grand Autel fut consacré l'an mil deux cens quarante six, le vint-cinquieme iour de Iuillet, comme l'on peut voir en vne lame de cuiure, qui est B attachée dans la muraille du cheur proche du grand Autel. Elle porte ces parolles. *Consecratum fuit hoc Altare in honorem Virginis genitricis Dei Mariæ à venerabili Patre Domino Odone Episcopo Cardinali Legato in Francia anno* 1246. *Oct. Calẽdis. Augusti.* Et dans la même année au mois de Septembre, le bien-heureux Pere Vincent de Beauuais fut deputé par le sudit Cardinal Legat, C Souprieur alors dudit Couuẽt, pour dresser & etablir la regle des F. & seurs de l'Hotel Dieu de Beauuais.

Dequelles choses i'estime que le Couuent a eté baty vers l'an mil deux cens quarante. puisque le seul grand Autel de l'Eglise, etoit prest l'an mil deux cens quarante pour être consacré.

Il y a dans cette Eglise quatre cors des onze mille Vierges, lêquels furent donnez à nôtre Eglise par le D Roy Philippe le Bel, l'an mil trois cens quinze. Ce grãd & pieux Monarche voulãt honorer les Eglises que le feu Roy son pere auoit baty, procura plusieurs belles reliques pour leur donner, & entre les autres, il ût dix cors des onze mille Vierges, dêquels il nous en donna quatre pour Beauuais, en reconnoissance peut être des grans seruices, que le Roy son pere auoit receu du bien-heureux Vincent de Beauuais, comme ayant eté son Directeur & Precepteur dez sa ieunesse.

Ces precieuses reliques font de grans miracles, & ont preserué la ville de contagion, en reconnoissance dequoy fut établie la Confrairie des onze mille Vierges l'an mil cinc cens septante-neuf, le sizieme d'Octobre, dans laquelle presque tous les bourgeois de Beauuais se sont fort deuotement enrollez.

Entre les sepultures honorables, celle qui est à beaucoup estimer, est celle du bien-heureux Vincent de Beauuais, non seulemeut à cause des cendres precieuses qu'elle contient, mais encore de la maniere dont elle fut posée. C'est vne tradition commune, que le cors de ce grand Pere ayant eté mis en terre comme les autres, les Anges le transporterent au milieu du cheur, où tous les Religieux le voyans, connurent diuinement qu'il deuoit être plus honorablement inhumé, qu'il n'auoit auparauant eté. C'est pourquoy tous resolurent de l'enterrer où les Anges l'auoient posé: ce qui se fit en presence de plusieurs Euêques, lêquels voulurent honorer ses secondes obseques Outre la tradition tres certaine, l'on void encore deux tableaux en la Chappelle de saint Cucufas, qui representent cette histoire, & à l'vn d'iceux on y lit ces parolles. Comme le dit frere Vincent S. fut du Cloitre deterré, & mis en ce lieu honorable, plusieurs Euêques presens son cors fut inhumé.

Fondation des Couuens de S. Quentin, de Vely, & d'Abbeuille.

TITRE X.

DEs deux premiers ie n'en ay receu aucun memoire, ie trouue de S. Quentin dãs les Annales manuſcrittes de Bzouius vne B Bulle d'Innocent Quatrieme, pour ladeffẽſe du Prieur & des Religieux du Couuent de Saint Quentin contre le Curé de laditte Egliſe, donnée à Gennes l'an mil deux cens cinquante & vn le premier de Iuin. Quant à Abbeuille, i'ay appris que nos Religieuſes ſorties de Therouanne vindrent ſe refugier dans Abbeuille, gardans ſeulement la regle du tiers Ordre ſouz la direction & autorité de Monſeigneur C d'Amiens : Quelques ans apres, elles ſouhaitterent obſeruer les ſtatus de la premiere Regle, & ſe ranger ſouz la iuriſdiction du Prouincial de France : Ce qui leur ayant eté octroyé, le Chapitre General de Rome l'an mil ſix cens huit les receur à l'Ordre, & furent depuis ſelon qu'elles deſiroient : auquel etat elles ont perſeueré iuſques à preſent, s'acroiſſans de iour en iour en D l'obſeruance reguliere, & ſe perfectionnans en toute ſorte de vertus.

Fin des fondations des Couuens & Monaſteres de l'Ordre dans l'Archeuéché de Rheims, & les Euéchez ſes Suffragans.

A *Fondation des Couuens & Monaſteres de l'vn & l'autre ſexe dans l'Archeuéché de Sens, & des Euéchez ſes Suffragans ſçauoir eſt Auxerre, Neuers, & Troyes.* *Le Couuent de Sens.*

Fondation du Couuent de la ville de Sens.

TITRE I.

L'AN mil deux cens quarante & deux, Meſſieurs de Sens ayant fait leurs inſtances aux Superieurs de l'Ordre, pour auoir en leur ville de nos Religieux, ûrent l'entier accompliſſement de leurs deſirs, le Roy tres chreſtien Saint Louys le ſouhaittant ainſi. L'Archeuéque nommé Gilles Cornu, le ſeptante quatrieme de cette Egliſe, les receut auec vn accueil paternel, & des temoignages d'vne ioye particuliere : les Bourgeois leur aſſignerent vne place hors la ville, que l'on appelloit autrefois le vieux marché, entre les portes de Saint Antoine & Saint Didier, du coté du Septentrion : Ils y batirent leur Couuent, & y demeurerent cent dix ſept ans iuſques à l'an mil trois cens cinquante neuf : Ils y ſeroient encore, n ût eté que les Anglois faiſans de grans degas en France, les habitans ruynerent eux mêmes tous les faux bourgs, & auec eux nôtre Couuẽt, à ce que les ennemis ne s'en pûſſent preualoir, pour attaquer leur ville : en echange de cette place, les mêmes Citoyens leur en donnerent vne autre dans l'enceinte de la ville : Qelques vns des principaux contribuerent notablement à ſes

Le Couuent de Sens.

batimens, & entre les autres le sieur Pierre de Varennes, dit autrefois; de Passe, Seigneur de Belle-Fonteine, Cheualier & Conseiller du Roy, lequel donna le fons de la maison, l'an mil trois cens cinquante & quatre: Et enfin apres sa mort, qui arriua l'an mil trois cens septante & quatre le vint troisieme de Septembre, il fut enterré dans nôtre Eglise sous vn grand marbre qui est contre le grand Autel.

Pour confirmation de cecy, l'on void vn grand ecriteau, qui est dans le Cheur de l'Eglise, lequel porte ces parolles. *Anno 1242. Fratres Prædicatores venerunt Senonas, ita decernente Christianissimo & Sanctissimo Ludouico Francorum Rege, quos cum ingenti gratulatione excepit Gillo Cornutus Senonensium Archiepiscopus septuagesimus quartus: Illis primum dedere Ciues Senonenses locum quem incolerent extra ciuitatis mœnia, qui antiquum Emporium dicebatur, inter Antonianam & Desiderianam portas, septentrionalem plagam versus; In quo per annos 117. commorati sunt, donec hostiliter Gallias peruagantibus Anglis, ciues Senonenses sibi prospexere, quæ hosti profutura, & sibi damnum illatura essent, ædificia omnia circum se euertentes. Itaque fratres Prædicatores prioribus sedibus relictis, tutiorem locum in Senonensis vrbis procinctu sunt assecuti, cooperantibus pijs ciuibus, maximè autem Petro de Varennes, aliàs de Passi, Domino de Bellefonteine, Equite & Consiliario Regio, qui dictis fratribus hunc in quo habitarent dedit, cum antea suus esset, & hoc pietatis suæ specimen circa annum 1354. fuit. Tandem dictus de Varennes occidit anno 1374. Septembris 23. humatus sub* A *grandi marmore, quod vicinius est vestigio maioris altaris huiusce Conuentus.*

Ce Couuent a porté de tres signalez personnages, entre les autres quatre Euêques. Adam de Nemours Euêque de Senlis; Laurent Pignon Euêque d'Auxerre, Iean Marchand Euêque de Bethleem, & Martin Poré Euêque d'Arras.

B Ie ne sçaurois oublier icy le Reuerend Pere Nicolas de la Mar Docteur en Theologie de la faculté de Paris, lequel a eté plusieurs fois en charge dans les Couuens de la Prouince de France, pour y retablir & entretenir l'obseruance Reguliere. Sa pieté l'ayant porté d'aller visiter les Saints lieux, il y conceut de telles ardeurs pour la sainteté de vie, que depuis y auoir aC cheué ses deuotions, & être de retour en France, le cours de ses années fut vn Caresme perpetuel, & vne trainée de quantité d'austeritez: Il prechoit les Caresmes, & ieûnoit auec des rigueurs extremes iusques à mãger souuent du pain & boire de l'eau, & ne prenant tout au plus qu'vn potage. Enfin son zele pour le salut des ames luy fit entreprẽdre le voyage des Indes Occidentales, où perseuerant en la riD gueur de l'obseruance la plus étroitte, il y est mort tres saintement, en l'Isle que nous appellons de la Gardelouppe, l'an mil six cens quarante & six.

Fondation du Couuent Royal de la ville de Prouins, Diocese de Sens.

TITRE II.

BIEN que les Preuôt, Maire, & Habitans du Prouins, ûssent fait de tres grandes & affectueuses instances au Prouincial de France, pour leur enuoyer des Religieux qui fondassent vn Couuẽt en leurville, ils ne furent neanmoins satisfais en leurs demandes, que six ans apres leurs requettes: Dez l'an mil deux cens soixante, ils écriuirent en cors au sudit Prouincial, vne lettre pour cet effet, & nous en auons encore l'original, scellé de trois seaux, de celuy du Preuôt, de celuy du Maire, & de celuy de la Commune, dans laquelle chacun peut admirer l'affection tres particuliere des prouinois à l'Ordre de Saint Dominique, s'engageant à toute sorte de choses pour leur protection & conseruation : en suitte dequoy ceux qui admireront cette affection, ne doiuent pas s'etonner, si iusques à present ils n'epargnent rien, pour maintenir en nôtre Couuent l'obseruance reguliere, sacrifiant tout ce qu'ils ont pour la deffense, la protection, & conseruation de ceux qui trauaillent pour le bon reglement, & la sainte vie. Ie leur veux rendre ce temoignage dans le cors de cette Histoire, qu'ils sont vrayement nos Peres, se seruans de leur autorité, donnans de leurs biens, & employans leur credit, en faueur des enfans de ce Couuent.

Apres auoir ecrit cette lettre, le A Pere Prouincial fit ses diligences possibles, pour contenter la pieté des Messieurs & Habitans de cette ville, mais quelques affaires suruenans à la ville, celuy cy fut sursis iusques à l'an mil deux cens soixante & six, où le Chapitre General de Treues, sous le Bien-heureux Humbert, accorda la permission au Pere Prouincial, de fonder vn Couuent à Prouins : sous cette licence nos Peres vindrent s'etablir B en la ville, & se logerent au milieu d'icelle par les faueurs & liberalitez du Serenissime Roy de Nauarre, Thibaud, onzieme Comte de Champaigne & de Brie : ce bon Prince étant allié à la personne du Roy S. Louys, ayant epousé sa fille Isabelle, communiquoit à l'affection extrordinaire de ce Monarque vers l'Ordre des freres Prêcheurs. Il leur donna pour s'etablir & fõder en sa ville de Prouins, C dont il étoit natif & où il auoit eté battizé, vne belle place fort vaste qui comprend tout ce qui est entre les ruës la neuue, la grãde, l'ancienne du Iar, & vn lieu qui s'appelloit le petit Fremanteau, iusques à la Riuiere Durtin. Il leur en fit le don, estant en son Chastean de Coussy l'an 1269. le Vendredy d'apres le Dimanche des Brandons, qui est le D premier de Careme. En voicy la patente fort autentique dont l'original est en nôtre Couuent.

Couuent Royal de Prouins.

Theobaldus Dei gratia Rex Nauarræ, Campaniæ, Briæque Comes Palatinus, Charissimo suo, & in Christo sibi specialissimo, viro Religioso, & discreto Priori Prouinciali Fratrum Prædicatorum in Francia, salutem in Domino sempiternam.

Noueritis quod ad Ordinem ve-

strum affectionem habentes, quem in terra nostra volumus ampliare, Damus & concedimus vobis, vestroque Ordini in perpetuum omnia quæ emimus siue comparauimus apud Pruuinum à Dagono, & Contero, & Theobaldo Militi, & Domicella Lucia, & omnia alia quæ propè vicum de Iar, & paruum frigidum mantellum (*fermanteau*) comparauimus, dantes vobis licentiam, & etiam plenariam potestatem construendi ibidem Ecclesiam, Capellam, siue Oratorium, & Cæmeterium, aliasque officinas, prout fratribus vestri Ordinis erunt necessariæ, ac etiam opportunæ: Concedentes etiam, & volentes vos, & Fratres vestri Ordinis qui ibidem pro tempore fuerint, locumque vestrum, illa libertate, illa immunitate, illisque indulgentiis, priuilegiis, & gratiis gaudere, quæ vobis vestroque Ordini à Sede Apostolica sunt concessa. Datum per nos apud Coussiacum die veneris proxima post brandones, Anno Domini 1260.

Conformement à cette datte, le sieur Claude Moyssant, dans son liure qu'il a fait des Comtes de Champaigne, dit que nos Religieux furent seulement receus & admis en la ville l'an mil deux cens soixante & neuf, & que le même Prince les receut en personne dans la Parroisse de Saint Pierre au mois de Mars, & les installa dans le lieu qu'il leur auoit donné. Nos Peres ayans pris possession, ils batirent en ce lieu par le reuenu des lieux sudis, & secours des Habitans, vne tres belle & magnifique Eglise dediée à Sainte Marie Maddeleine, & vn Couuent accomply le, Cloitre, le Dortoir, le Chapitre l'Infirmerie, le Refectoire, & les autres Officines y sont regulierement accommodez, auec vn lustre particulier de l'ancienne charité, qui étoit si liberale pour l'établissement des maisons Religieuses. Le iardin y est arrousé du courant de la Riuiere, qui est vne commodité nompareille, & le preau du Cloitre sanctifié, d'vne tres belle Croix faute d'vne seule pierre, que l'on a planté dans le milieu.

Tandis que nos Peres trauailloient à leur accommodement, le bon Prince, zelé pour la deffense de la foy, s'en retourna pour vne seconde fois au Leuant contre les Sarrazins, en compagnie du Roy Saint Louys, lequel y faisoit aussi voile pour vne seconde fois: pour temoignage qu'il se souuenoit de ses enfans de Prouins, il leur écriuit vne seconde patente, dattée de Trapano ville maritime du Royaume de Sicile, qui appartenoit à son frere Charles second Duc d'Anjou, & Comte de Prouence. C'est ce que dit le même sieur Moissant, aioutant que le Roy Thibaud confirma sa donation à Trapano, *quod & Drepani confirmauit.* Cette seconde lettre ne se trouue point; l'on en trouue bien vne autre, tout entiere dans la ratificatiõ, que Philippes Roy de France fis de Saint Louys en fit a Saint Germain en Laye, l'an 1298. au mois de Mars, dont voicy la teneur.

Philippus Dei gratia Franciæ Rex.

Notum facimus vniuersis tam præsentibus quam futuris, nos infra scriptas legisse litteras, tenorem qui sequitur continentes

Theobaldus Dei gratia Rex Na-

uarræ, Campaniæ, Briæque Comes Palatinus, Religioso viro & honesto Priori Prouinciali Fratrum Prædicatorum in Frãcia, salutem & dilectionem. Quoniam multitudo sapientum est orbis bonum, desiderauimus tamdiu, vt in Municipio nostro de Pruuino haberemus Cõuentum Fratrum vestrorum, qui probati in fide, & in lege Domini eruditi, tanquam prudentes consiliarij animarum, morbos expellerent peccatorum, & populum nostro subjectum Dominio virtutum moribus salubriter informarent, ideoque damus plateas & census, & quicquid aliud habemus inter vicum du Iar, & vicum nouum, è magno vico vsque ad aquam de Durtain, & etiam quicquid habemus in ipso magno vico, tenore præsentium damus vobis, & Fratribus vestris, ob remedium animæ nostræ, ac parentum nostrorum in perpetuam eleemosynam, pro Cõuentu ædificando ibidem, & concedimus vt vbidem Ecclesiam, Cæmeterium, Claustrum, & ædificia vobis necessaria construatis: Quæ omnia omnibus immunitatibus gaudere volumus, quibus Ecclesia gaudere consueuit. Insuper autem vos officiose requirimus, quatenus Conuentum Fratrum vestrorum inibi quantocyus commodè poteritis, assignetis: In testimonium vero & confirmationem prędictorum sigillum nostrum præsentibus duximus apponendũ: datum per nos apud Pruuinum anno Domini 1169.

Nos autem omnia & singula præmissa, prout superius sunt expressa, rata & grata habentes, ea volumus, concedimus, approbamus, & quantum opus est, tenore præsentium A confirmamus, idque saluo in omnibus iure nostro, & in omnibus alieno. Quæ vt perpetuæ stabilitatis robur obtineant, præsentibus nostrum fecimus apponi sigillum.

Nos vero Iohanna Dei gratia, Franciæ & Nauarræ Regina, Campaniæ & Briæ Comitissa Palatina, prædictis omnibus & singulis superius expressis, quantum nostra interest, nostrũ prębemus assensum, & ad perpetuam rei memoriam, B sigillum nostrum vnà cum sigillo Charissimi Domini nostri Regis Franciæ præsentibus duximus apponendum. Actum apud Sanctum Germanum in Laya Anno Domini 1298. mense Martio.

La Reyne Ieanne femme de Philippe signe les presentes, parceque le Royaume de Nauarre luy appartenant auec les Comtez de Champagne & de Brie, comme fille & heritiere du Roy Thibaud C son pere, son consentement étoit necessaire. Et ainsi nos Peres luy doiuent part en leurs prieres, aussi bien qu'au Roy son Seigneur & mary.

Outre ces deux lettres, on trouue dans nos Archiues encore deux Chartres, l'vne du même Thibaud dattée de Meaux l'an mil deux cens soissante, & l'autre de Saint Louys dattée de Paris mil deux cens soissante-vn, lêquelles exemtent nos D Religieux viuans és lieux de leur domaine, de toute sorte d'impôs.

L'Eglise de ce Couuent est vne des plus riches de l'Ordre en saintes reliques. Il y a premierement vne petite épine de la Couronne de nôtre Seigneur, enchassée dans vn beau Chrystal, appuyé sur vn pié d'argent vermeil doré, & rehaussé d'vne croix de même étoffe.

Couuent de Prouins.

Secondement il y a vn morceau A notable de la vraye Croix, que S. Louys donna luy même à nôtre Fondateur le sudit Roy de Nauarre, lequel par apres nous en fit vn present, il se void enchassé dans vne belle Croix d'argent.

Troisiemement, vn os du bras de Sainte Marie Maddeleine, que Charles second Roy de Sicile, Duc d'Anjou, & Comte de Prouence, frere de nôtre Fondateur, offrit à B nôtre Couuent; en reconnoissance duquel bien-fait, & pour honorer cette grande Sainte, l'Eglise fut dediée sous son nom, & tous les ans à sa féte, la ville fait procession generalle qui se commence à nôtre Eglise, & s'y termine, le Superieur celebrant la grande Messe, & vn de nos Religieux faisant la predication.

Quatriemement, il y a six chefs des Onze mille Vierges, en six C chasses qui ont eté données par le Roy Thibaud.

Cinquiement, le même donna trois autres chefs des Compagnons de Saint Maurice, qu'il mit encore dans trois chasses.

Siziemement, il fit encore present de trois chefs des dix mille Martyrs auec leurs chasses, toutes de bois doré.

Entre les sepultures les plus re- D marquables, il y a premierement le cœur du Roy Thibaud, lequel est sur vne grande pierre eleuée au milieu du Cheur, dans laquelle est enchassé vn vase de cuyure doré, couuert d'vn beau chrystal, à trauers duquel se voit ce cœur si affectionné autrefois à l'Ordre de S. Dominique. Il laissa son cors aux Religieuses Cordelieres de l'Abbaye Royalle de Sainte Catherine proche de la ville de Prouins, dont il étoit Fondateur aussi, mais il laissa le cœur à ses plus chers enfans. A l'entour de cette pierre, l'on y void plusieurs Religieux en bosse, vêtus auec l'ancienne forme de l'habit, qui étoit le chapperon pointu comme les Capucins & Chartreux.

Apres ce cœur Royal, il y a dans le même Cheur de l'Eglise, vne belle Tombe curieusement ouuragée, laquelle represente sur sa face vn Religieux, reuétu des habis Archiepiscopaux, auec l'inscription suyuante. *Hic iacet venerabilis Pater F. Ioannes, qui fuit Lector & Professor Sistonensis*, peut être y a t'il Senonensis, *postea factus est Episcopus Cabonensis, deinde translatus est ad Archiepiscopatum Vpsalensem in Regno Sueciæ, qui obijt anno 1291. in Octaua Natiuitatis Sanctæ Mariæ.* Autour de ce tombeau se voyent encore nos Religieux vêtus à l'ancienne forme comme dessus.

Dans le Chapitre qui est l'vn des plus beaux de la Prouince, l'on y void vne belle tombe chargée d'vne statue qui represente la personne d'vn venerable chantre de la Catedrale, bordée de ces vers autant antiques que mystiques, lêquels nous expriment son decez à l'an 1301. & qu'il s'appelloit Iean de Troyes.

I. de Trecis sum, me vermibus inspice missum,
Hic tumulum fissum mecum gere, nec peto byssum,
Vos quoque qui chari meruistis in orbe vocari,
Cælica regna dari mihi non cessate precari.
M. semel, & C. ter, V. cape bis duo præter,
Ni de iure veter, patuit mihi peruius æther.

Il y a d'autres belles sepultures de plusieurs Bourgeois & honettes personnes de Prouins, & ce qui est de remarquable pour nôtre consolation, c'est que plusieurs Seculiers mouroient auec l'habit de l'Ordre, & vouloient être enterrez de la sorte. Leurs Epitaphes portent cette remarque, dont voicy la teneur d'vn entre les autres. *Hic iacet Iohannes de Bolentiaco, doctor in artibus & in Medicina, Curatus de Ioyaco super Mureau, qui obijt anno 1286. & sepultus est in habitu Fratrum Prædicatorum.*

Fondation du Royal Monastere des Religieuses de l'Ordre, en la ville de Montargis, Diocese de Sens.

TITRE III.

NOus auons autrefois dit au premier volume des vies des Saintes & Bien-heureuses de l'Ordre, en la vie de la bien-heureuse Anice de Ioigny, fille du valeureux Simon Comte de Montfort, comme son affection à l'Ordre de Saint Dominique, luy fit employer son credit, ses biens, & sa santé, pour en fonder vn Monastere de Religieuses en la ville de Mōtargis: Ie dis ses biens y employant ses terres & ses reuenus pour le fonder & doter, son credit aussi, pour combler nos Peres qui s'opposoiēt à ce dessein; & sa santé enfin, allant plusieurs fois en Cour trouuer sa Sainteté, pour obtenir des patentes Apostoliques. Dieu l'ayant beny dans son dessein, elle bâtit vn Monastere à l'honneur de Saint Dominique pour cinquante Religieuses, y employant auec son bien vne partie de celuy de son fiz vnique nommé Gaucher de Ioigny, lequel mourut auec l'habit de l'Ordre dās Cypre, suyuant la Croysade souz le Roy Saint Louys. C'est pourquoy non seulement elle tient rang de fondatrice, mais encore son fiz porte le titre de fondateur, comme nous verrons és lettres du Pape Innocent IV. Cette feruente Dame laissée veuue du Comte de Ioigny, auec vne fille & vn garçon vnique, souhaittoit auec passion qu'elle & ses enfans prissent l'habit de Saint Dominique, mais Dieu retirant son fiz, & sa fille prenant party dans le mariage auec Noble homme Pierre de Courtenay, elle seule posseda enfin ce bon-heur, prenant l'habit au Monastere qu'elle bâtit, & y fut enterré.

Couuent Royal de Montargis.

I'ay tiré cecy de la Chronique du B. Humbert, que Maluenda rapporte dās ses Annales l'an mil deux cens qurtorze, chapit. 2 dont voicy les parolles tres autētiques. *Vnde vsque hodie genus illud*, c'est à dire la race des Comtes de Montfort, *dilectionem & familiaritatem habet ad Ordinem, in tantum quod quædam filia prædicti Comitis, scilicet Dña Anicia de Iouiniaco magni nominis, & sancta Mulier, voluit multoties quod filius suus vnigenitus, & excellentis gratiæ intraret ordinem, si fratres voluissent: Et in extremis agens ipse apud Cyprum in exercitu Regis Francorum, habitum nostrum suscepit, & factus est frater. Ipsa quoque sic dixit, quia homo non erat, nec poterat esse frater, vt saltem soror fieret. Fecit domum Sororum de Montargis, & bene dotauit, in qua taxatus est numerus quinquaginta Sororum, quæ speciali prærogatiua san-*

Conuent Royal de Montargis.

ctitatis & Religionis fulgent in Francia, inter quas & ipsa sepulta requiescit; fuit autem tanti feruoris, & animi in prædicta domus promotione, quod cum fratribus multis e opponentibus, licentiam construendi illam habere non posset aliquo modo ab Ordine, in propria persona multoties iuit ad Curiam Papæ, & obtinuit litteras efficacissimas ad suum desiderium consummandum.

De cette relation, il est assuré que ce Monastere doit étre des premiers des Religieuses, & qu'il étoit fondé auant l'année 1245. veu que le Pape Innocent IV. expedia vne Bulle de cette année, pour l'incorporer à l'Ordre, dont voicy la teneur, l'ayant tirée d'vn ancien manuscrit de la Bibliotheque de nôtre Couuent de S. Iaques de Paris.

Innocentius seruus seruorum Dei, Magistro & Prouinciali Franciæ, &c.

Cum sicut dilecta in Christo filia, nobilis mulier Anicia de Ioniaco, & Galcherus natus eius, Monasterij sancti Dominici, iuxta montem Argæi Senonensis Diœcesis Fūdatores, in nostra præsentia proposuere constituti, dilectę in Christo Filiæ, Priorissa & Sorores eiusdem Monasterij, inclusæ corpore in castris claustralibus, mente tamen liberæ, scundum Ordinem vestrum desiderent Deo famulari, nos eorum precibus inclinati, Monasteriū ipsarum incorporantes Ordini supradicto, duximus statuendum, vt eadem Priorissa & Sorores sub magisterio & ductu Magistri & Prouincialis Franciæ dict. Ordinis, qui pro tempore fuerint, de cætero debeant pertinere, omnibus gaudentes priuilegijs, quæ Ordini Prædicto ab Apostolica sede cōcessa sunt, & in posterum concedentur. Datū Lugduni 6. Idus Apr. Pontificatus nostri Anno 2.

Cette vertueuse Fondatrice decedée, sa fille Madame Petronille de Courtenay, fit de grans biens au Monastere, que par Contract elle passa auec les Religieuses: Nous en verrōs mieux le detail par la teneur du Contract, lequel porte ces termes.

A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Petronille de Courtenay, Dame de Chateaurenaud, Salut en nôtre Seigneur. Ie fais à sçauoir, que de ma franche volonté, i'ay donné & accorde par donation entre vifs, absolument & simplement, sans esperance de reuoquer, aux Seurs de Saint Dominique lez Montargis, tous les cens que ie peux auoir d'Amilly, & de la Chappelle du Saint Sepulchre, tant gros que petis, auec les cens & rentes, toute la Iurisdiction, droit, & Iustice, & tout domaine censuel.

De plus, i'ay donné ausdites Seurs les cens & rentes, toute iurisdiction, droit, & Iustice, & tout domaine du terrage d'Amilly, & de la Chappelle du Saint Sepulchre, & des cens que leur a autrefois laissé Gaulcher de Ioigny mon frere.

Deplus, i'ay donné pour l'Infirmerie des Seurs, toutes les poulles qu'on me doit à Amilly, auec tout le droit qu'on payoit à mes predecesseurs, & tous les prez d'Amilly, situez au lieu qu'on appelle la Carentene, & veux & entens que lesdites Seurs iouyssent de tout ce que dessus sans trouble, en main morte, & en puissent disposer à leur volonté.

De plus, i'ay donné aufdittes Seurs, tout le cens & terrage auec lotz, rentes, iurifdiction, droit, Iuftice, & domaine du cens & terrages, que i'auois aux terres Hofchies, Pourteufes, & Mafures, que tiennent ou ont tenu ceux cy deffous nommez, au territoire de Guillin, fçauoir, vint-huit arpens & demy que tient la Potete, vn arpent que tien t Bertis, trois arpens que tient Renaud du Grofmoluz; deux arpens que tient Guillaume Bruflez, deux arpens que tient Lifiard Chommier; trois arpens que tient Odet Lipreuoftart; vn arpent que tient Renaut Efchallatz; vn arpent & demy que tient la Dariette; vn arpent & demy que tient Meffire Renaud Prêtre de Chuelle; trois arpens que tiennent les Ladres de Chuelle; cinquante-cinc arpens & demy que cient René dit Seruant; fix arpens que tient Guerin Giraud, cinc arpens que tiennent Colin Saucée & Gauthier Chanois; trois arpens que tient Milet Humbaut; quarante-deux arpens que tient René le Morillon; fept arpens que tient Renaud dit Bordos; cinc arpens que tint Colin le Morillon; trois arpens que tient Etienne dit Perinchon; cinc arpens que tient Henry le Morillon; cinc arpens que tient Hermenaut des Foffes; trente-fept arpens que tient Guillaume de Plenes; fix arpens que tient ledit René Grofmolus; douze arpens que tient Pierre des Chams; douze arpens que tiennent lefdits Ladres de Chuelle; deux arpens & demy que tient Thibaud Bories; deux arpens & demy que tient Thibaut dit Apontoles; deux arpens que tient Iean dit Rafauz; cinc arpens que A tient ledit Milet Humaut & fa fille; cent & neuf arpens que tient Hernaud de Bofque; foiffante cinc arpens & vn quartier que tiẽnent lefdits Echallaz & Guillaume fon fiz & ledit de Crépez qui tient d'iceux deux arpens & demy; douze arpens moins vn quartier que tiennent la Borroliere & fon gendre; quatre arpens que tient Renaud Crapolins, trois arpens que tient B Simon Croterian; cinc arpens & vn quartier que tient Thibaud Dorions; deux arpens que tient ledit René Echallaz; quatorze arpens que tient Gauthier Bautin; fix arpens & demy que tient Rafaut; vn arpent que tient Renaud Boutins; quatre arpens que tient Milon Boutins; trois arpens que tient Renaud de la Chaume; quatre arpens que tient Etienne Borderian; deux arpens tiennent lefdits Ladres de C Chuelles; vnze arpens & demy que tient Etienne Textor; vint-trois arpens que tient Fuillier Buiemons; Comme fe comportent lefdits arpens, que fi lefdits hommes dans les terres d'Hofchies, Pourteufes, Mafures, ne tenoient lêdits arpens, moy ou mes heritiers à la premiere demande defdites Seurs, ferions tenus de reparer le deffaut & donner à prendre D dans ledit terroir de Guillin aupres defdites detentures fans aucune interruption. Et i'ay accordé aufdites Seurs tout le cens & terrage defdites terres, Hofchies, Pourteufes, Mafures, & autres detentures, auec lots, ventes, droit, Iuftice, domaine de cens & terrage, pour en iouyr fans trouble en main morte, fans charge quelconque pour en faire leur volonté. Et quãt au terrage & cens dêdittes terres

Conuent Royal de Montargis.

Couuent Royal de Montargis.

Hoschies, Pourteuses, & Masures, i'entens que ceux qui les tiennent seront obligez de payer ausdittes Seurs, comme ils ont fait à moy & à mes predecesseurs auant la donation, puisque ie leur donne sans rien retenir.

I'ay donné tout ce que dessus ausdittes Seurs, pour prier Dieu pour l'ame de feu mon mary Pierre de Courtenay d'heureuse memoire, pour augmenter le nombre des Seurs de cinc que i'y ay mis, me reseruant la puissance d'y en mettre d'autres en la place des deffuntes, à condition toutefois que mes heritiers n'auront la même puissance.

Pour trois Prêtres qu'on tiendra cõtinuellemẽt dãs la maison desdites Seurs, l'vn dèquels sera obligé de celebrer tous les iours vne Messe pour l'ame de feu mondit mary Pierre de Courtenay: l'autre, pour mondit frere Gaulcher de Ioigny, en l'honneur de S Blaise, & l'autre pour ma chere fille Anicie en l'honneur de Saint Firmin. Dèquels Saints les Seurs seront obligées de bâtir des Autels en leur Eglise. De plus, lèdites Seurs seront obligez de payer toutes les années aux Seurs de Gy au iour de l'Annonciation, vint sols Parisis qu'ils ont de reuenus ausdits menus cens d'Amilly; aux Chanoines de Flotan vn muis de froment, aux Chanoines de Doulot vn muis de segle, qu'ils ont de reuenu au terrage d'Amilly.

De plus, lèdittes Seurs seront obligées de payer toutes les années aux Prêtres des Chappelles de Chateaurenaud & de Saint Maurice quinze liures Parisis, qu'ils ont de reuenu aux cens d'Amilly, A comme il sera trouué dans leurs lettres. I'ay promis de tenir fidellement tout ce que dessus, & les faire tenir aux miens sans y contreuenir en aucune façon. En foy dequoy i'ay fait seeller les presentes de mon seau. Fait au mois de Feurier, l'an mil deux cens cinquante.

Deux ans auparauant, sçauoir est l'an mil deux cens quarante-huit, Innocent Pape expedia vne seconde Bulle, pour commander au B Prouincial de France, de faire prattiquer l'obseruance Reguliere dans le Monastere, selon qu'elle se garde communement ès Couuents de l'Ordre, la coppie m'en a eté donnée en françois, & ie la mettray telle que ie l'ay receuë.

Innocent Euêque, seruiteur des seruiteurs de Dieu A nôtre bien-aymé Maitre & Prieur Prouincial de Frãce de l'Ordre des Freres Prê- C cheurs, Salut & Apostolique Benediction. Quoy que nous ayons dèja dõné quelques lettres pour les Seurs du Monastere dit de Saint Dominique proche Montargis, du Diocese de Sens, à l'instance de Noble Dame Anicie de Courtenay, & de Noble homme Gaucher son fiz, Fondateur dudit Monastere, nous auons ordonné que le Maitre & Prieur Prouincial de France de vôtre Ordre, qui le sont pour quelque tems, tachent de donner à la Prieure & aux Seurs dudit Monastere, les constitutions dudit Ordre, sans auoir autre intention que de donner les constitutions propres aux Religieuses. Donné à Lyon le cinquiéme de Nouembre, & le cinquieme de nôtre Pontificat.

Ce Monastere bien fondé, bâty, dôté, remply de Saintes Religieuses, incorporé à l'Ordre, & vi-

uant exactement selon que portent nos saintes constitutions, il a fleury lontems en vne signalée pieté, & Dieu ne cesse de les benir de plusieurs fort exactes en l'obseruance, lêquelles enfin meriteront la restauration des premiers tems, auquels il a eté fondé.

Fondation du Conuent de Saint Paul en la ville de Troyes en Champagne.

TITRE IV.

NOus n'auons pû rien apprendre au vray touchant l'année de sa fondation; nous colligeõs bien de ses anciens papiers, qu'il est des plus anciens de la Prouince de France, veu que son premier Prieur étoit le venerable Pere Matthiei, lequel gouuernoit & dirigeoit les consciences des Dames de la Pitié de Ramerij à quatre lieuës de Troyes, enuiron l'année mil deux cens vint-neuf, sous le Regne de Louys huittieme, pere de Saint Louys: Ce qui fait coniecturer qu'au moins il étoit de l'ã mil deux cens vint-huit.

Ses deux principaux Fondateurs ont eté les Comtes de Champagne, Thibaud Roy de Nauarre, & Henry son frere Roy de Hierusalem, auant qu'ils partissent auec Saint Louys pour la conquette de la Terre sainte. Ces deux braues Princes Chrétiens donnerent à nos Religieux pour s'établir dans Troyes plusieurs maisons, iardins, & places dont les vnes étoient en la ruë de Saint Paul, & d'autres és enuirons de leur Palais, auec le passa- A ge d'vn petit canal de la riuiere de Seine ioignant iceluy, lequel passage fait deux entrées en leur maison, l'vne du côté de Saint Etienne, l'autre du côté de la petite Tannerie. *S. Paul de Troyes.*

Les Messieurs de Troyes contribuerent au reste pour mettre sur pié ce Couuent des plus celebres de la France pour ses batimens, pour l'Eglise, & nomB mément pour sa Librairie. L'Eglise fut dediée à la Conuersion de Saint Paul, à cause de quelque petite Chappelle qui étoit anciennement au même lieu, d'où vient que la ruë qui se termine à la grande entrée du Couuent, s'est toujours appellée de ce nom, & nos Religieux ont eté depuis appellez les Religieux de Saint Paul. Le Cheur est garny de chaires excellemment traC uaillées, & la Nef paroit auguste, par la magnificence de deux Chappelles, l'vne du Saint Rozaire, & l'autre de Saint Pierre Martyr, qui se font admirer pour leur structure, & la quantité de leurs dorures.

Elles marquent les deux principalles deuotions, qui ammeinent le peuple de Troyes à nôtre Eglise, la premiere de la Confrairie du Saint Rozaire, & la seconde vers D ce bien-heureux Martyr. L'vne & l'autre deuotion leur ont obtenu tant de faueurs de Dieu, que les iours destinez à l'honorer par leur moyen, ils fondent chez nous, & y viennent à la foule. De six lieuës à la ronde, l'on voit arriuer les peuples en procession à nôtre Eglise le iour de Saint Pierre Martyr, pour le reclamer & le remercier des benefices receus. L'affluence du monde n'est pas

S. Paul de Troyes.

ſeulement au iour de ſa fête, mais encore les autres de l'année, plu-ſieurs recourant à ſes interceſſions deuant ſa Chappelle, pour être ſoulagés dans leurs maux. Le Couuent à le bon-heur d'auoit des reliques de ce grand Martyr, lêquelles ſont richement enchaſſées, & ſe portent en proceſſion auec ſolemnité, la banniere qui repreſente ſon Martyre, les precedant & marchant deuant elles.

Outre cette relique, Charles cinquieme, dit le Sage, donna pour témoignage de ſon affection au Couuent, vn grand morceau de la vraye Croix, qu'il obtint des Meſſieurs de la Sainte Chappelle, & en fit dreſſer vne tres autentique atteſtation, ſeellée de ſon ſeau Royal, laquelle ſe garde tres ſoigneuſement en nos Archiues: Il voulut auſſi qu'au pié de la Croix d'argent doré, dans laquelle ce precieux bois eſt conſerué, ces parolles fuſſent grauées. *Anno Domini 1366. dedit hanc Crucem iſti Conuentui Ordinis Fratrum Prædicatorũ Illuſtriſſimus, Princeps Dominus Carolus Dei gratia Francorum Rex, & Delphinus Viennenſis, in qua pars Sacroſanctæ Chriſti Crucis continetur, quam beatus Ludouicus quondã Francorum Rex, in Capella Regalis Palatij Pariſijs collocauit, manu propria ſumpſit, & hic poſuit. Orate pro eo.*

Le peuple de Troyes eſt extremement deuot à cette ſainte Croix: les Marchans y viennent terminer leurs differens. Le Vendredy S i it chacun vient l'adorer; tous les autres Vendredys de l'année ſe fait vne proceſſion ſolemnelle à ſon honneur, & puis on celebre vne grande Meſſe à ſon Autel.

De plus, auec vn ſi precieux ioyau, ce Couuent poſſede vn autre threſor, qui eſt quelques gouttes du lait de la ſacrée Vierge, conſeruée miraculeuſement par la diuine prouidence pour la conſolation des fidelles de ſon Egliſe. Elles ſont enfermées dans vn chryſtal, que tient le petit Ieſus de l Image de nôtre Dame du Rozaire.

Quatriemement, il y a vn tres beâu Reliquaire d'argent doré, lequel enferme vne partie d'vne côte de Saint Laurens Martyr: Elle fut donnée au Couuent par l'entremiſe du Pere Laurent de Verbenne, Confeſſeur de Charles ſizieme, quand il étoit Dauphin.

Cinquiemement, l'Egliſe de ce Couuent eſt honorée d'vne petite chaſſe, garnie des reliques des Onze mille Vierges, laquelle ſe porte en proceſſion durant les ſechereſſes pour obtenir la pluye.

VI. l'on y porte auſſi vn petit chef d'argent, qui repreſente Sainte Syre Vierge, l'vne des Patrones de la ville de Troyes, des reliques de laquelle il eſt garny.

VII. l'Egliſe étant dediée à Saint Paul, nos Religieux ont eté ſi heureux & ſoigneux tout enſemble, que d'auoir vne de ſes dens, laquelle ils ont fait enchaſſer dans vn beau Reliquaire d'argent doré, lequel repreſente l'Apôtre S. Paul, tenant vn liure d'vne main, & de l'autre ſon epée.

VIII. ils ont encore amaſſé quelques autres petites reliques de Saint Vincent Martyr, de Saint Vincent Confeſſeur, & de Sainte Catherine de Sienne, lêquelles ſont en des petites chaſſes d'argent.

De plus enfin, au gros mur de la Nef à main droitte, repoſent les os d'vn ſaint Hermite, dans vn cof-

fre de bois de cinc piés de long, A trois de haut, & autant de large, fermé d'vne grille de fer à deux clês.

Il s'appelloit frere Iean de Gand, & fit parêtre sa grande sainteté sous le Roy Charles sixiéme, & Louys Onzieme son fis: au premier il predit qu'enfin il surmonteroit les Anglois, & les chasseroit de France, que Dieu luy donneroit la paix, & vn fis qui luy succederoit: il l'assi- B sta pareillement de ses feruentes prieres, & de ses bons auis en l'êtat miserable des affaires du Royaume. Au second il predit beaucoup de choses, & luy obtint du Ciel quantité de faueurs pour sa personne.

Ce bon Roy l'ayãt suruécu, pour n'être point ingrat enuers celuy qui l'auoit tant obligé, procura sa canonization: il dêpecha en Cour de Rome le Pere Pierre Frezet pro- C fez du Couuent de Troyes, Docteur en Theologie, & Inquisiteur de la foy: il y arriua chargé de quãtité de procez verbaux, sur plusieurs miracles, les meurs, & la vie de ce bon hermite; mais Sixte quatrieme fort empéché pour lors ne put vaquer à ce bon euure; ce qui obligea le pere de retourner auec ses papiers, lêquels se conseruent encore dans les Archiues du Cou- D uent.

A ces nouuelles Louys onzieme ne laissa de continuer les temoignages de son affection, & reconnoissance vers son biẽ-facteur spirituel. Il enuoya au Couuent vn drap d'or pour orner le lieu de sa sepulture. Il fonda cinc cens liures de rente sur son Domaine de Troyes, pour entretenir le luminaire qui bruleroit deuant le cors de ce Saint Hermite, mais ce dernier point a eté cassé apres la mort du Roy: enfin il écriuit plusieurs lettres au Superieur du Couuent pour le congratuler du tresor qu'il possedoit en son Eglise. *Saint Paul de Troyes.*

Cette maison si celebre de Troyes a donné à l'Eglise de signalez Religieux, de grans Prelas, de fameux Predicateurs, & Docteurs fort renommez. Elle fournissoit aux Regences de Theologie dans nôtre Couuent de Paris, du tems même de Saint Thomas, & n'a cessé depuis à fournir des personnes de même trempe. Par les soins & diligences des Inquisiteurs, des Predicateurs, & Docteurs, la ville de Troyes, ses enuirõs, & autres lieux qui subsistent par elle, ont eté deliurez des heresies, & du malheur qui a rauagé dans ces derniers siecles vne partie de l'Europe. On se souuiẽt encore des Peres Desrieux, Boudard, Dumay, Salin, Gobillon, Tressert, Mangonis, Frezet, de la Rotiere, & d'autres fort illustres en leur tems.

De cette maison est le Pere Simon Saubaut Confesseur de Philippe Duc de Brabant, & Comte de Saint Paul, & d'Isabelle fille du Roy de Portugal, Duchesse de Bourgoigne & de Brabant, enuiron l'an mil quatre cens trente & trois.

Item le Pere Laurens de Verbenne Confesseur de Charles Six êtant Dauphin: Ayant procuré la relique de Saint Laurens, il en donna le reliquaire, auquel il se fit representer à genoux aux piez du Saint martyr.

Item le pere Pierre de Villiers, Conseiller, Predicateur, & Confesseur de Charles cinquieme, lequel fut Eueque de Neuers, & puis Eue-

que de Troyes. Ce fut à sa consideration que le Roy Charles donna cette belle relique de la vraye Croix. Il employa vne partie de ses reuenus à l'entretien de son Couuent. Il luy donna cette chasse des onze mille Vierges, agrandit l'Eglise de vint-deux piés en longueur, & à proportion autant en largeur, il bâtit la petite Librairie, le clocher de l'Eglise, repara les vitres, & enfin voulut être inhumé parmy ses freres. On le void representé, couché sur vne belle tombe en pierre bien ouuragée, vetu de nôtre saint habit, portant la mytre & la crosse. L'on ne laisse pourtant de faire dãs la Catedrale son obit quatre fois l'année, à chaque quatre tems, où quatre de nos Religieux assistent, prenans seance parmy les Chanoines, & ont les mêmes distributiõs. Ie trouue de luy dans le liure, *Gallia Christiana*, qu'il dedia la Chappelle du college de Nauarre à Paris l'an 1373. *Au denombrement des Euéques de Neuers.*

Saint Paul de Troyes.

Item frere Guillaume de Runcia Euéque de Seez en Normandie.

Au reste ce Couuent est si illustre, que plusieurs grans personnages de l'Ordre l'ont demandé pour leur retraitte, apres auoir fait des actions qui rauissoient les peuples. Guillaume Petit profez de Rouen, presenté par François I à Leon X. en suitte du Concordat pour l'Euêché de Troyes, Iean Clerée Predicateur & Cõfesseur du Roy Louys XII. & d'Anne de Bretagne, Vicaire General de la Congregation de Hollande, & enfin General de l'Ordre, Hugues Guillaume de Chalons Docteur en Theologie, Regent & Prieur au Couuent de Saint Iacques de Paris: Simon l'Empereur du Couuent d'Argentan Vicaire General de Messire Claude de Beaufremont Euéque de Troyes. Enfin Etienne le Maire profez du Couuent de Marseille.

Fondation des Couuens de Neuers & d'Auxerre.

TITRE V.

B LEs memoires de ces Couuens ne m'estãs pas encore fournis, ie trouue dans les anciens papiers de l'Ordre, que le Chapitre General tenu à Boulogne l'an mil deux cens quarante, donna permission aux Religieux & au Prouincial de France, de fonder vn Couuent en la ville d'Auxerre, & en effet sa fõdation est de cette année, comme ie trouue dans vn autre vieux parchemin, où les Couuens de la Prouince de France sont rangez és assemblées Prouinciales. De plus
C l'Auteur de la France Chretienne *Gallia Christiana*, parlant de Bernard de Soillac 60. Euéque d'Auxerre, dit que sous luy les Religieux de Saint Dominique s'établirent en la ville l'an mil deux cẽs quarante & vn, ayant pour fondateurs Gaucher Comte de Ioigny & Anice sa femme. En ce dernier mot
D il a failly contre l'Histoire, mais il faut mettre, Anice sa Mere: C'est la même Anice, & le même Gaucher qui ont fondé le Monastere des Religieuses de Montargis, desquels nous auons parlé en ce chapitre, titre trois,

Le même auteur au denombrement des Euéques de Neuers met pour 86. Maurice de l'Ordre des freres Prêcheurs, du Couuẽt d'Au-

xerre, Confeſſeur du Roy; il prit A poſſeſſion de ſon Egliſe le vint-neuuieme de Iuin mil trois cens octante & deux, & y mourut mil trois cens nonante & quatre le ſeizieme de Ianuier. Il y eſt inhumé dans vn tombeau de marbre noir, où il eſt dit être, *de Colangijs vinoſis*, Penitencier du Pape, & Confeſſeur des Roys Charles cinc & ſix.

Du même Couuent fut ſon Succeſſeur & Neueu Philippe Fromét, B lequel fut Confeſſeur du Duc de Bourgoigne, & Euêque d'Auxerre 1394.

Dans ce même Couuent eſt enſeuely Laurent Dinon 88. Euêque d'Auxerre. Il prit poſſeſſion de cette Egliſe l'an mil quatre cens trente & quatre, le quatrieme de Mars, & aſſiſta au Chapitre prouincial qui ſe tint au même Couuent 1440.

Quant au Couuent de Neuers, les anciens papiers de l'Ordre me C diſent qu'il fut fondé l'an mil trois cens cinc le Dimanche de la Qunquageſime.

Fin des fondations des Monaſteres & Couuens etablys en l'Archeuêché de Sens, & les Euêchez ſes Suffragans.

Fondation des Couuens & Monaſteres és villes & lieux des Prouinces de Flandres.

CHAPITRE XVIII.

SOVS ce titre nous comprenons tous les Couuens qui furent ſeparez de diuerſes Prouinces de l'Ordre, l'an mil cinc cens quinze, par le pape Leon dixiéme, à l'inſtance de Charles Quint, pour en dreſſer vne Prouince nommée la Prouince de Flandres, & en latin *Germania inferioris ſeu Belgij*.

Pour entendre cecy, deuant l'année ſuditte les Couuens & Monaſteres qui ſont épars és villes & lieux appartenans aux dix-ſet Prouinces de Flandres, étoient ſous la direction de pluſieurs Prouinciaux. Celuy de France gouuernoit les Couuens d'Arras, de Bruges, de Berghe, de Doüay, de Liege, de l'Iſle, de Valencienne, d Ypres, & d'autres appartenans à ceux-cy. Le Prouincial de Saxe gouuernoit ceux de Zuthphan, Harlem, Groninghe, Nimegues, & Maſtric ſur la meuſe. Le prouincial d'Allemaigne tenoit ſouz ſa iuriſdiction Luxembourg, Anuers, Louuain, Boſleduc, Maſtric le haut. Outre ces trois Superieurs, il y auoit vn Vicaire Generale, lequel auoit ſous luy le reſte des autres Couuẽs & quelques vns de ceux cy, dont étoit composé vne Congregation reformée nommée la Congregation de Hollande.

Adriã Florentis Originaire de Maſtric dit Vtrech, Precepteur de Charles Quint, & Chancelier de Louuain, & qui depuis fut promu au Souuerain Pontificat, cõſiderant ce grand mélange d'autoritez diuerſes D en vn même pays, lequel releuoit d'vn ſeul prince, repreſenta cet inconuenient à l'Empereur ſudit, & qu'il ſeroit à propos de retirer tous les Couuens de ſes pays bas, & les mettre ſous la iuriſdiction d'vn ſeul Superieur prouincial; A quoy ledit Empereur condecendit, & en fit inſtance au pape Leon dixieme, lequel erigea cette nouuelle Prouince l'an mil cinc cens quinze, & fut

21. Bofleduc en Brabant. 1292
22. Nimegue au Duché de Gueldres. 1296
23. Groninghen vne des cinc Seigneuries. 1308
24. Beaumont Monaſtere de Religieuſes à Valenciennes. 1310
25. La Tieuloye Monaſtere de Religieuſes à Arras.
26. Auderghem Monaſtere de Religieuſes appellé du Val la Ducheſſe proche de Bruxelles.
27. Saint Omer dans la Comté d'Artoys. 1324
28. La Haye en Hollande. 1324
29. Rottedam. 1449
30. Calcar. 1456
31. Bruxelles au Duché de Brabant. 1463
32. Zuuols en Gueldres. 1466
33. Vueſtroye en Gueldres, Monaſtere de Religieuſes.
34. Monaſtere de Religieuſes à Gand.
35. Monaſtere de Religieuſes à Anuers.
36. Branie dans le Haynaut, 1612
37. Mons Capitale de Haynaut. 1620
38. Le Monaſtere de Sainte Catherine de Sienne de Religieuſes à Douay. 1622
39. & 40. Tournay de Religieux & de Religieuſes dans la Flandre Gallicane. 1625
41. Lilers vicariat du Couuent de l'Iſle.
42. Lier vicariat du Couuent d'Anuers.
43. Viluord, vicariat du Couuent de Bruxelles.
44. Zittard vicariat du Couuent de Maſtric ſur la Meuſe.
45. Tungres, vicariat ſecond du même Maſtric.
46. Liege pays neutre, ſous l'Archeuêché de Couloigne.
47. Luxembourg.
48. Anſtredam.

Arras de bonne Nouuelles.

Fondation du Couuent d'Arras, dit nôtre Dame de Bonnes Nouuelles.

TITRE I.

N'Etoit la pieté Royalle de nos Monarques tres Chretiens, nous commencerions le narré de la fondation de ce Couuent auec larmes & regrês, le voyans maintenãt razé de font en comble, par nos armes victorieuſes, mais les iuſtes eſperances que nous auons és bontez de nos Roys, arrettent nos pleurs, dautant que le calme de la paix reuenant, ils ne manquerõt de releuer ſes ruines, & de remettre ſur pié ce qui a eté deſolé. Si on en veut le modelle, nous allons le tracer.

Ce vertueux & grand Prelât Aſſo, ayant appris la ſainteté de nos premiers Peres, fit de tres inſtantes prieres au Prouincial de France, qu'il luy en enuoyat, pour fonder vn Couuent dans ſa ville d'Arras, dont il êtoit Euêque: le Prouincial ſatisfit à ſes demandes, & luy enuoya des Religieux, & les memoires de ce Couuens portent, qu'il les tira de nôtre Couuent de Compiegne, mais cela ne peut etre, veu que Saint Louys le fonda pluſieurs années apres l'etabliſſement de celuy d'Arras: Y êtans arriuez l'an 1233. ſur le commencement du mois d'Octobre, l'Euêque les receut & logea dans le Chateau de Bellemotte, où auoit eté vn Monaſtere des Religieuſes de l'Ordre de Saint Benoit. Ils y demeurerent cinc ans iuſques

à l'an mil deux cens trente & huit, où le Doyen & Chanoynes de l'Eglise Catedrale de nôtre Dame d'Arras, leur baillerent le grand cemetiere de la ville, auec vne petite chappelle vulgairement appellée nôtre Dame de Bõnes Nouuelles, grandement frequentée du peuple, & qui dez le commencement du christianisme dans cette ville, iusques à l'an mil six cens quarante, auoit eté le refuge des deuotions ordinaires des Bourgeois.

Nôtre Dame de bonnes Nouuel.

Dans ce lieu qui étoit hors la ville nos Peres y fonderent, & batirẽt vn celebre Couuent dés la même année 1238. qu'il leur fut accordé, & l'Inquisition y fut établie, laquelle successiuement a duré iusques à l'an mil cinc cens soixante, où le dernier Inquisiteur s'appelloit le Pere Thomas de la Chappelle.

Enuiron l'an mil deux cens soixante, les flammes soufflées par vn vent furieux, pretendans ruiner en deux heures ce que nos Religieux auoient trauaillé pour le batiment de ce Monastere, Saint Pierre martyr l'en preserua; vn des Religieux se confiant en luy, presenta aux flãmes quelque chose de ses reliques, & les vens se tournerẽt, & les flammes les suyuirent. Cent dix ans apres, qui fut l'an mil trois cens septante, l'Anglois se iettant en l'Artois, & assiegeant Arras le raza de font en comble : bien tôt apres il fut releué par les charitez & liberalitez des Artesiens, mais pour vne seconde fois il fut razé quelques cinquante ans passez, sçauoir est l'an mil trois cens vint, lors que Charles VI. vint assieger la ville.

Les guerres finies, le tres illustre Prelât Martin Poré, Euêque d'Arras, & Religieux de l'Ordre, profez du Couuent de Sens, Confesseur & Conseiller du Duc de Bourgoigne, contribua notablement à sa reparation : les Habitans de la ville cherissans nos Peres s'opposerent à leur dessein, qui étoit de rebatir leur Couuent au même lieu, de peur qu'vn troisieme siege ne le ruinât pour vne troisieme fois : mais l'affection qu'ils auoiẽt à ce lieu saint, dedié à nôtre-Dame de bonnes Nouuelles, preualut à leur opposition, & obtindrent lettres patentes du Prince dattées de l'année sudite mil trois cẽs vint, neuuieme Octobre à Cambray, pour rebatir au même lieu, quoy que les Cordeliers & les Carmes se fussent transferez dedans la ville pour l'assurance de leurs personnes & de leurs maisons.

Outre les assistances de l'Euêque sudit, le peuple ne manqua de son coté à reconnoitre la pieté constante de nos Peres, pour garder ce lieu consacré à la Sainte Vierge : le Pape donna sa benediction particuliere à tous ceux qui seroient nos bienfacteurs en ce point, accordant à l'Eglise nouuellement batie les Indulgences de la station de S. Laurens à Rome, & sept ans encore d'Indulgence à ceux qui la visiteroient le iour & fête de Saint Thomas d'Aquin.

Trois choses ont secouru beaucoup nos Peres dans leur dernier retablissement. La premiere a eté ce grand concours du peuple à cette petite chappelle de nôtre Dame: la seconde, la Confrairie des Trepassez sous le patronage de Sainte Marie Maddeleine, laquelle fut erigée dans nôtre Couuẽt l'an 1480. par le Pere Prouincial de France, & nouuellement a eté confirmée par

Paul cinquieme. La troisieme, la A deuotion & Confrairie du Saint Rosaire, laquelle s'etan lassez bien entretenuë ez siecles passez, vint à refleurir plus que iamais, lors que Messire Eustache de Croy Euéque d'Arras consacra particulierement vn Autel & vne chappelle, à l honneur de nôtre Dame du Rozaire l'an mil cinc cens trante: du depuis elle s'est toujours accruë, nommement depuis le liure qu'en compo B sa l'an mil six cens six le Reuerend Pere Etienne le Clou.

Les ruynes si frequentes de ce Couuent ruynent icy nos bonnes affections, pour coucher par écrit la memoire des grans personnages qui en sont sortis Nous n'auons à present que la connoissance d'vn Euêque de Gebelde, Suffragant de l'Euêché de Morin, nommé Louys Vvidebien, grand & fameux Docteur en Theologie, lequel étant C Prieur autrefois du Couuent, repara grandement le Chapitre. Il deceda l'an 1515.

Le Pere Thomas de la Chappelle dernier Inquisiteur, Predicateur infatigable, lequel ayant eté Prieur de ce même Couuent l'espace de vint ans, y batit vn Cloitre magnifique par les assistances de l'Empereur Charles quint, du Roy Catolique Philippe second, & des Sou D uerains des Prouinces, dont on voyoit les armes és clés des voutes. Il deceda l'an 1560.

Item le Pere Antoine Hauet, lequel prêchant vint ans durant à Bruxelles, en la Cour de l'Empereur Charles Quint, & du Roy Philippe second, laquelle reside pour leurs Maiestez en cette ville, repoussa genereusement les heresies de Luther & Caluin, depuis l'an mil deux cens quarante iusques à l'an mil deux cens soixante. Il embellit & accommoda richement le cheur de l'Eglise, & Dieu luy donna le gouuernement de l'Eglise Catedrale de Namur. Il en fut le premier Euêque, & en cette qualité assista au Concile de Trente, l'execution duquel luy fut commise par le Roy dans tout son Diocese: il y obeyt si exactement que son Euéché fut vn des plus reglez de son tems, & enfin mourut plein de iours & de merites l'an mil cinc cens septante & six.

Couuent d'Ansterdan.

Ce Couuent a fleury iusques à ces derniers guerres, où Dieu benissant les armes de la France, la ville d'Arras fut contrainte des'y rendre l'an mil six cens quarante, & pour lors il fut ruiné tout à fait, les Religieux se sont retirez maintenant dans la ville, attendant les effês de la pieté Royalle de nos Princes pour se rebatir.

Fondation du Couuent des Religieux & des Monasteres des Religieuses à Anuers, à l'Isle nommé l'Abiette, à Bruxelles nommé Auderghen, & du Couuent des Religieux à Ansterdam.

TITRE II.

ANuers ce miracle des villes pour sa Religion & pieté Chrestienne, pour sa constance dās la foy Catholique, Apostolique, & Romaine, pour son trafic & ses richesses, pour la beauté de ses Eglises, la propreté de ses batimens, la police de ses Bourgeois, la commo-

Conuent d'Anuers. dité de son port, & le seruice qu'elle rend aux bons espris, eternizant leurs trauaux par son Imprimerie des plus belles & correctes du monde, fut malade lon tems d'vne sainte ialousie contre les autres villes de Flandres, l'Isle, Gand, Louuain, Bruges, Valenciennes, & Berghe, de ce qu'elles possedoient vn bien, apres lequel elle soupiroit toujours, qui est de loger auec elles nos Religieux : Ses habitans firent B souuent de tres grandes instances & au Prouincial de France, & au Prouincial d'Allemaigne, pour leur enuoyer des Religieux, desirans auec passion leur fonder vn Couuent en leur ville. Leurs prieres n'etans point exaucées aussi-tôt qu'ils ûssent desirez, ils en écriuirent tres affectueusement au Chapitre Prouincial de la Prouince d'Allemaigne qui se tint à Strasbourg l'an mil deux cens quarante & trois, dont voicy la teneur de la lettre. C

Religiosis viris & discretis, Honorando Patri Prouinciali Fratrum Prædicatorum Theutoniæ, & Fratribus Definitoribus Capituli Prouincialis apud Argentinam, Scabini & Communitas Antuerpiensis, Cameracensis Diœcesis, salutem & sinceram in Domino Charitatem.

Quamuis mundanis pulueribus D offuscati, comparatione fœlicitatis multarum ciuitatum, quibus in populo & aliis temporalibus termini nostri superabundant, nostram necessitatem inuitamur vobis exponere : Cum itaque secundum præsentem statum, ministerium vestrum Sanctæ Dei Ecclesiæ comprobetur pernecessariũ, & nos hucusque consolatione vestra (quod cum dolore proferre possum⁹) caruerimus, A nisi in quantum beati Fratres vestri domus Louaniensis, vel alij remotiores nos duxerint visitare : omni deuotionis affectu vestram pie pulsantes exoramus charitatem, quatenus nobis & nostris compatiamini, & Collegium Fratrum vestrorum Antuerpiam destinari faciatis: Hos enim ipsos affectu sincero & dilectione stabili pertractare compromittimus, firmam tenentes fiduciam, quod cum Dominus benedixerit domui Ægyptij propter introitum Ioseph, & domui Laban propter introitum Iacob, benedictionis diuinæ munus ad introitum eorundem consequemur. Datum in inuentione S. Stephani 1243.

Outre cette lettre, le Serenissime Duc de Brabant, & l'Euêque de Cambray, ecriuirent chacun la sienne d'vne pareille affection aux sudis Peres assemblez, ce qui fit y entẽdre le Prouincial, & deputa des Religieux pour Anuers, non l'année mil deux cens quarante & sept, comme dit le Pere Choquet chap. dix-neuf de son liure des Saints & illustres personnages de l'Ordre en Flandres, mais la même année susditte 1243. Ils fonderent vn Couuent des plus magnifiques des Païs bas, en sorte que maintenant il est vn des obies de la rage des Heretiques, lêquels souhaittent d'vne passion diabolique le prophaner, si iamais leur dessein fatal à la Religiõ Catholique, Apostolique, & Romaine vient à reüssir. Bien que les batimens n'ayent pas éprouué la rigueur des tems comme les autres de Flandres, neanmoins leurs anciens papiers ont eté perdus, & l'on n'a aucun memoire de tant de Sains & illustres personnages qui en sont yssus. I'ay fait mention

de la constance de trois Religieux originaires de ce Couuent en nôtre troisieme volume, au titre des Martyrs de Flandres.

A l'exemple de nos Peres, quelques vertueuses Dames souhaittans l'établissement des Religieuses de l'Ordre, le procurerent si efficacement, qu'il y en a maintenant vn tres beau Monastere, dont ie n'ai pas les memoires.

I'ay ceux du Monastere de la ville de l'Ile, nommé communément l'Abiette, lêquels disent qu'il fut étably par tres haute & tres puissante Dame Marguerite Comtesse de Flandres, l'an mil deux cens septāte-neuf, au faulx-bourg de Saint Pierre hors la ville. Mais que soissante & quatre ans apres, elles se retirerent dedans, pour obuier aux malheurs des guerres. Les Religieuses qui furent enuoyées pour le fonder, étoient d'Allemagne, dont la premiere Prieure s'appelloit Dame Guy d'Anthoin. Leurs trauaux ont eté fortunez pour cette maison, puisque non seulement ils ont fructifié pour vn millier de Religieuses qui ont vêcu saintement en icelle, & y viuront encore, mais encore pour plusieurs autres Monasteres qui ont eté commencez par les mêmes. Celuy de Beaumōt, celuy de la Thieuloye, & celuy de Tournay, les reconnoissent pour leurs Meres.

De ce grand nombre de Saintes Religieuses qui ont fabriqué leurs couronnes eternelles dans cette maison si sainte, ie feray memoire dans mon troisieme volume des vies des Saintes, de la venerable Mere Catherine Fretin, Seur Philippe de la Porte, Catherine Dansoine, Ieanne Bailly, Isabeau du Bitz, Ieanne Braxe, & la petite Seur Adrienne de Grenette. Si i'auois les memoires de ce fameux & celebre Monastere proche de Bruxelles, nommé communement Auderghē, ou Vallée des Anges, *Vallis Angelorum*, ie les placerois icy.

Quant au Couuent d'Anstredam, il a eté fondé plus tard que tous les autres, par les Religieux de la Cōgregation reformée de Hollande, mais les Heretiques s'étans reuoltez contre Dieu & leur Prince, ils s'emparerent de cette ville, & prophanerent nôtre Couuent, dont on void encore les batimens qui ne sont pas du tout ruinez ou changez en d'autres.

Fondation du Couuent de Bruges, de Berghes; & de Branie.

TITRE III.

DEux Chapitres Generaux tenus au Couuent de Bruges, l'vn en l'année mil troiscens trente six, l'autre dans l'āné mil trois cens soissante-neuf, prêchent & publiēt sa magnificence. Ses Fōdateurs ont eté Ferdinand de Portugal, fiz de Sancho Roy de cette couronne, & Ieanne de Constantinople, Comtesse de Flandres & de Hainaut. Ferdinand venant à mourir il laissa par testament dequoy bâtir vn Couuent aux Freres Prêcheurs dans sa ville de Bruges, & Ieanne sa femme ne manqua de l'executer, l'an mil deux cens trente quatre. Le bienheureux Martyr, Docteur en Theologie, & Inquisiteur de la foy dans les Allemaignes, le Pere Conrad de Marpurg, auec trois autres Re- *S. Pierre & S. Paul de Bruges.*

ligieux nommez Iean Rauenne, & A Iaques, prirent possession du lieu qui étoit offert à l'Ordre par la bône Comtesse. L'Eglise du commẽmencement étoit assez mediocre & passable, neanmoins le sieur de l'Etoille, sa femme Anne l'Estine, son fiz Baudoin, Bient d'Ardenbourg, & leurs parens ne la trouuans pas assez magnifique, y employerent tant de leurs biens, qu'ils la rendirent vne des plus augustes de la ville. L'an 1311. elle fut consacrée solemnellement à l'honneur des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, par Messire Oliuier Euêque de Rosslils en Dace, & la fête de sa Dedicace est celebrée le Dimãche d'apres les Octaues des Apôtres susdits. Elle est honorée d'vn morceau de la vraye croix, de cinc têtes des Onze mille Vierges, & de plusieurs ossemens d'icelles, reserrez dans vne belle chasse; d'vn os du doit de Saint Thomas d'Aquin, d'vn petit os de Saint Vincent Martyr, & de Seint Laurens. Item d'vn grand de Saint Pierre Martyr, lequel est enchassé dans vne figure d'argent de la hauteur de deux piez: Item d'vn os tout entier de Saint Vincẽt Martyr, lequel est celuy du coude iusques à la iointure de la main.

S. Pierre & S. Paul de Bruges.

Ce Couuent a changé plusieurs fois de iurisdiction Prouinciale: Premierement il étoit sous celle du Prouincial d'Allemaigne; secondement il fut transferé souz celle du Prouincial de France, par le Reuerendissime Hugues de Saint Cher, Cardinal de Sainte Sabine, du commandement & de l'autorité du S. Pere Alexandre quatrieme, l'an mil deux cens soissante, le vintieme Iuillet, à l'instance de la tres illustre Dame Marguerite de Constantinople Comtesse de Flandres & de Haynaut, seur de nôtre Fondatrice; laquelle translation fut confirmée par Clement quatrieme, le premier de son Pontificat au 15. des Calendes de May, ainsi que porte la Bulle qu'il en expedia pour cét effet à Peruse. Troisiemement elle fut mise sous celle d'vn nouueau Prouincial de la nouuelle Prouince de Flãdres l'an 1515. lequel s'appelloit Iaques de Calcez, Docteur en Theo B logie, & Inquisiteur de la foy.

Deux fois le Chapitre General s'y est tenu; l'vn sous Maitre Hugues Champenois l'an susdit, en presence du petit Prince Louys Malean, qui fut Comte de Flandres: L'autre souz Maitre Elie de Toulouze, vint-deuzieme General de l'Ordre. Chaque fois le Chapitre Prouincial de la Prouince de France y fut celebré, la premiere, souz Pierre de Palma, la seconde C souz Nicolas de Saturnin, tous deux Prouinciaux de France.

Quelques sinistres accidens l'ont par deux fois endommagé. Le premier fut vn incẽdie qui brula tout le petit Dortoir l'an mil quatre cẽs cinquante neuf, le premier de Septembre pendant la nuit. Le second fut vn orage de vens furieux, qui ietterent par terre le clocher.

D Il a û quantité de Religieux tres illustres en pieté, dêquels nous parlerõs au quatrieme volume; le Pere Nicolas de Bruges, Iean d'Ardenbourg, & Adrian de Myk. Le nombre de ceux qu'il a fourny a l'Eglise & a tout l'Ordre, tres auãcez, & des plus consommez dans les sciences, correspond à sa magnificence.

Meyer dans ses Annales, à l'an mil trois cens trente-sept, fait vne mention honorable des Peres Iean

Ruidegoſt, & Antoine Coene, tous deux celebres Predicateurs & Docteurs en Theologie, dêquels le premier fut deputé trois fois par la ville de Bruges, à Philippe Duc de Bourgoigne & Comte de Flandres, pour menager leur reconciliation auec ſon Alteſſe.

Pierre du Fay, au traitté qu'il a fait du ſang de Ieſu-Chrit, honore beaucoup la memoire d'Euſtache Leuuerché, lequel étant Docteur en Theologie, & Inquiſiteur de la foy, fut commis par Federic de Clugnia, Euéque de Tournay, & puis Cardinal, pour examiner le bois de la vraye Croix, qui ſe garde en l'Egliſe Collegiale de nôtre Dame à Bruges. Secondement, il fut employé du cõſeil de la ville, pour traitter des affaires publiques auec Maximilian Duc de Bourgoigne & d'Autriche.

Les Hiſtoires Catholiques des Pays Bas, ne pourront iamais oublier la memoire du Pere Guillaume du Cheſne, Docteur en Theologie, Predicateur conſommé, premier Regent aux Etudes Generales de Coulogne & de Louuain, & grand homme d'affaires. Lors des reuoltes des Pays Bas, il s'oppoſa genereuſement aux heretiques, & prêchoit auec tant d'ardeur contr'eux, que pour le preſeruer de leurs mains, il montoit en chaire auec pluſieurs gardes, pour le conduire à l'Egliſe & ramener au Couuent; il floriſſoit l'an mil cinc cens ſoiſſante ſix.

Quelques vns de ce Couuent, nous ont laiſſé des fruis de la fertilité de leur eſprit. Iean Schouendiche a écrit l'hiſtoire de Flandres, ſuccintement & ſolidement. Pierre du Fay, vn liure du Sacrement de

A Penitence fort docte, Vn autre, *De ſanguine Chriſti*, & vn troiſieme, des preuues du bois de la vraye Croix. *S. Pierre & S. Paul de Bruges.*

D'autres ont honoré ce Couuent de leur conduitte, étans éleuez à la charge du Prouincialat Le Pere André Heinſius l'an mil cinc cens octante, & dix ans auparauant Paul Coyan.

A cauſe de ces deux Reliques notables de Saint Vincent Martyr, & B de Saint Pierre Martyr, qui apportent vne deuotion extrordinaire à tous les bourgeois, deux Confreries ont eté fondées extremement celebres, l'vne en l'honneur de S. Vincent, l'autre en l'honneur de Saint Pierre M. Vrbain huittieme d'heureuſe memoire, ayant eté informé de la deuotion du peuple, & des ſoulagemens tres grans qu'il reçeuoit du B. Martyr S. Vincent, a octroyé pleniere Indulgence, à tous C les iours de ſon Octaue, auec Indulgence pleniere auſſi, prononçãt de cœur, ſi l'on ne peut de bouche, le ſaint Nõ de Ieſus à l'heure de la mort. Quant à la Confrairie de Saint Pierre martyr, l'Euêque, le Doyen, & les Chanoines de l'Egliſe Cathedrael', ſont les principaux confreres: & lors qu'vn deux eſt decedé, tous viennent proceſſionnellement en nôtre Egliſe, pour aſſiſter au ſeruice qui s'y fait D de leur Confrere decedé.

Nous mettrions la fondation du Monaſtere de nos Religieuſes à Bruges, appellé communement Val des Anges, ſi nous en auions les memoires, mais ie n'en ſçay autre choſe, ſinon que la tres Illuſtre Princeſſe Madame Marguerite de Luxembourg, ſeur de l'Empereur Henry ſettieme, fille de Ma-

dame Beatrix d'Auenne, Comtesse A de Luxembourg, étant Religieuse de l'Ordre à Valenciennes au Monastere que son frere & sa mere y auoient fondez, fut appellée à Bruges pour en fonder vn'autre, & y a eté la premiere Prieure, & y est saintement decedée.

Berghes.

Berghes.

Pour le Couuent de Berghes, la Serenissime Princesse Marguerite Comtesse de Flandres & de Hai- B naud, fille de Baudouyn Empereur de Constantinople, le fonda l'an mil deux cens quarante, dont l'Eglise fut dediée aux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul. Les guerres des Anglois & des François l'ont plusieurs fois ruyné, & pource l'on n'en peut rien dire d'auantage.

Puisque nous auons parlé si souuent de cette bonne Princesse, de sa seur, de sa mere, & de son oncle, tous Fondateurs de plusieurs Cou- C uens de l'Ordre, nous dirons icy deux mots pour l'eclaircissement de cett'histoire.

Baudouyn Comte de Flandres, ayât pris à Bruges la Croysade, auec Madame sa femme, Marie seur de Thibaud Comte de Champagne, il partit l'an mil deux cens trois, & s'en vint auec l'elite d'vne belle Noblesse Françoise à Venize, pour delà faire voile en la terre Sainte. Madame sa femme étant alors en- D ceinte, ne sortit point de Bruges, & attendit qu'elle fut deliurée de son fruit. Ce que Dieu luy ayant heureusement accordé, mettant au monde nôtre Fondatrice Marguerite, elle suiuit son mary, passa la mer, & vint à Saint Iean d'Acre; Là elle apprit les nouuelles que les Francs ou Latins, auoient mis sur le throne Imperial son mary l'an mil deux cens cinc. Ces nouuelles la ré ouyrent, mais la mort luy fit prendre les sujés d'vne ioye eternelle.

Apres sa mort, la Princesse Ieanne son Ainée gouuerna la Flandres & le Hainaut en qualité de Comtesse, iusques à l'an mil deux cens quarante quatre. Mourant en cette année sans enfans, la Princesse Marguerite sa seur luy succeda, & gouuerna les deux Comtés iusques à l'an mil deux cens septante neuf. Pendant ce long regne, elle bâtit plusieurs Monasteres & Hopitaux, & entre autres le Monastere de Flin, de l'Ordre de Citeaux, proche de Doüay, où elle fut enterrée, decedant en ce monde l'an mil deux cens septante neuf, le dizieme de Feurier, agée de septante six ans. C'est ce qui m'a fallu dire, pour sçauoir les obligations que nôtre Ordre aura dans la France à toute cette illustre famille, des Comtes de Champagne, de Brie, de Flandres, de Hainaut, & Ducs de Bourgogne.

Branie.

Ce redoutable Capitaine Gaulois Brennes le Comte qui fit peur au Capitole de Rome, & entra dãs la ville, batit vne petite ville dans le Haynaut, qui porte son nom, & se dit auiourd'huy Branie le Comte *Brania comitis* : elle est distante de Mons Capitale du Haynaut de quatre lieuës, & de Bruxelles de six. La furent appellez nos Peres sur la fin de l'année mil six cens douze, pour y tenir les Ecoles de l'Eloquence. Ils y vindrent, & cultiuans le Rozaire de la Sainte Vierge auec vn soin particulier, ils y

fonderent

fonderent vne maison, qui merita d'être l'an 1622. erigée en Prioré au Chapitre General de Milan. L'Eglise fut consacrée par Mõseigneur l'Illustrissime & Reuerendissime François Vanderbourg Archeuêque de Cambray, le iour de l'Octaue du saint Sacrement, sous le nom & à l'honneur de Sainte Marie Maddeleine, l'an mil six cens trente-vn.

Fondation des Couuens de Bosleduc, & de Bruxelles, & du Monastere de Religieuses appellé Beaumont.

TITRE IV.

LE Couuent de Bosleduc ayant été ruyné sans ressource, par la prise de la ville que firent les Hollandois ces années dernieres, nous n'en sçauons que l'année de sa fondation 1292. & n'en voulons sçauoir dauantage, puisque tout ce que nous en apprendrions ne seruiroit qu'à augmenter nos regrés, & accroitre nos larmes.

Venons au Couuent de Bruxelles. Isabelle Duchesse de Bourgogne, grandement affectionnée à S. Vincent Ferrier, ût deuotion de bâtir vn Couuent & vne Eglise de son Ordre sous le titre de son nõ, dans la ville de Bruxelles, qui est du Diocese de Cambray. Pour cét effet elle demanda permission au Pape Calixte, lequel ne manqua de luy accorder, & en expedia vne Bulle dattée de Rome l'an mil quatre cens cinquante sept, le neuuiéme de Nouembre, laquelle nous rapporterons icy. En suitte de cette

A permission, elle fonda le Couuent l'an mil quatre cens soissante trois, & bâtit l'Eglise dediée à l'honneur de Saint Vincent Ferrier. Ce Couuent étant proche de la Cour, s'est beaucoup agrandy par les frequentes liberalitez de la Serenissime Princesse Isabelle Claire Eugene d'Autriche, & maintenant est vn des plus Reguliers, des plus zelez à l'obseruance, des plus feruens à la predication du saint Rozaire, & B vne pepiniere de Nouices bien éleuez, pour maintenir la Religion & l'obseruance. Voicy la Bulle du Pape qui explique tout ce que dessus fort amplement. *Couuent de Bruxelles.*

Calistus Episcopus, seruus seruorum Dei, dilectis filijs Archidiacono Bruxellensis, Cameracensis, & Sancti Pancratij Leydensis, & Sanctæ Pharaildis Gandensis, Traiectensis, & C Tornacensis Diocæsis, præpositis Ecclesiarum, salutem, & Apostolicam benedictionem.

Pijs Christi fidelium desiderijs gratum nos decet prestare consensum, & ea quæ Religionis propagationem, cultusque diuini augmentum respiciunt, vt bonum consequantur effectum fauore prosequi gratioso.

Sane pro parte dilectæ in Christo filiæ nobilis mulieris Isabellæ D Ducissæ Burgundiæ nobis nuper exhibita petitio continebat, quòd quum in oppido Bruxellensi, Cameracensis Diocesis (quod admodum insigne & populosum existit) nulla domus pro inhabitatione Fratrum Ordinis Prædicatorũ existat, ipsaque Ducissa ob singularem deuotionem, quam erga Ordinem ipsum, & Sanctum Vincentium confessorem gerit, desiderat in ipso oppido, loco ad hoc congruo & ho-

Conuent de Bruxelles.

nesto vnam domum, siue Conuentum pro vsu, & inhabitatione dictorum fratrum regularem vitam inibi ducentium, vna cum Ecclesia, Campanili, Campanis, Cœmiterio, Refectorio, Hortis, Hortalitiis, aliisque officinis necessariis in honore, & sub titulo dicti Sancti Vincentij de nouo fundare, erigere, & construere facere feruenter exoptat (dummodo ei ad hoc Apostolicæ sedis suffragetur auctoritas) Quare pro parte eiusdem Ducissæ nobis fuit supplicatum humiliter, vt suo pio proposito fauorabiliter annuentes, ei domum seu Conuentum huiusmodi cum Ecclesia, Campanili, Campanis, Cœmiterio, Refectorio, Hortis, & Hortalitiis, alijsque officinis prædictis in dicto Oppido, & loco ad hoc congruo, & honesto fundandi, & erigendi, & construi faciendi, ipsisque Fratribus postquam constructum fuerit, illum, siue illam recipiendi, & pro vsu, & inhabitatione prædictis perpetuò retinendi licentiam concedere, ac aliàs super his opportune prouidere de benignitate Apostolica dignaremur.

Nos igitur qui cultum diuinum nostris potissimum tẽporibus vbique adaugeri intensis desiderijs affectamus, huiusmodi supplicationibus inclinati, discretioni vestræ per Apostolica scripta mandamus, quatenus vos, vel aliquis vestrûm dictæ Ducissæ, domum, siue Conuentum ipsum, iuxta instituta, & regularem obseruantiam dicti Ordinis in oppido præfato, in loco ad hoc congruo & honesto per ipsam Ducissam eligendo, cum Ecclesia, Campanili, Campanis, Cœmiterio, Refectorio, Hortis, Hortalitiis, alijsque officinis prædictis, de nouo fundandi, erigendi, seu construi faciendi, ac illam vel illum pro eorum vsu & habitatione recipiendi, & perpetuò retinendi, plenam & liberam auctoritate nostra licentiam largiamini, Diocesani loci aut cuiuscunque alterius licentia super hoc minime requisita.

Nos enim si domum siue Conuentum ipsum fundari, erigi, seu construi contingat (vt præfertur) vniuersis & singulis Fratribus in ipsa domo seu Conuentu pro tempore cõmorantibus, vt omnibus & singulis prærogatiuis, indultis, libertatibus, exemptionibus, immunitatibus, alijsque gratijs, & concessionibus, quibus cæteri ipsius Ordinis & personæ, & domus vbilibet potiuntur, & gaudent, etiam vti & gaudere possint & debeant Auctoritate Apostolica, tenore præsentium indulgemus, non obstantibus piæ memoriæ Bonifacij Papæ VIII. prædecessoris nostri, illa præsertim quâ prohibetur ne Patres Ordinis Mendicantium ad inhabitandum, de nouo loca recipere, seu hactenus recepta mutare præsumant, absque dictæ Sedis licentia speciali, faciente plenam & expressam de prohibitione huiusmodi mentionem, & aliis Apostolicis constitutionibus, & ordinationibus, nec non statutis, & consuetudinibus Ordinis huiusmodi iuramento confirmatione Apostolica, vel quauis firmitate alia roboratis, cæterisque contrariis quibuscunque, iure tamen Parrochialis Ecclesiæ, & cuiuslibet alterius in omnibus semper saluo. Datum Romæ apud Sanctum Petrum, Anno Dominicę Incarnationis millesimo quadringentesimo, quin-

quagesimo septimo, nona Nouembris, Pontificatus nostri Anno tertio.

Beaumont.

N'ayant appris autre chose du Couuent de Bruxelles, nous en dirons dauantage du Monastere des Religieuses à Valenciennes appellé communément Beaumont, il a eté fondé premierement par l'Empereur Henry settiéme, l'an mil trois cens dix, & secondement par sa mere la tres illustre Princesse Madame Beatrix d'Auenne Comtesse de Luxembourg. Ce bon Empereur étant né dans Valenciennes, sa mere & luy voulurent consacrer le Palais où il auoit pris naissance. Il s'appelloit Beaumont, & l'on a si bien menagé la structure du Monastere, que la chambre où Madame Beatrice mit au monde ce sien fiz a eté conseruée, laquelle se void encore auiourd'huy sous le Dortoir des filles. La donation de ce Palais faite, & acceptée par les Superieurs, on appella deux Religieuses du Monastere de l'Abiette de la ville de Lile, lêquelles ietterent les fondemens spirituels de ce Royal & Imperial Monastere. Elles y arriuerent l'an mil trois cens dix, la veille de Sainte Luce, & établirent la Cloture l'année suyuante, le Mercredy d'apres Paques, lequel étoit le quatorzieme d'Auril, iour & fête des Saints Martyrs Tiburce, & Valentin, étant pour lors Euêque de Cambray, Pierre de Mirepoix, & Prouincial de France, Maitre Herué Docteur en Theologie, lequel fut apres General. L'année suyuante, qui fut mil trois cens douze, le vint-huittiéme de Mars, qui étoit le Mercredy d'apres Pâques, elles receurent à l'habit huit Religieuses du Cheur, & vne Seur Conuerse. Et pour congratuler & deferer à leur fondatrice, elles voulurent que ce fut elle même qui leur donna le saint habit, auec le Pere Iean Bonleseyes son Confesseur & Vicaire des Seurs. L'on commença tout aussitot les grans batimens & l'Eglise, mais la mort ne donna point loisir à l'Empereur d'acheuer son euure, & de renter le Monastere. *N. Dame de Beaumõt*

Sa bonne mere qui le suruequit lontems, ne manqua de suppleer à son defaut. Elle donna tous ses biens propres, auec les meubles, perles, bagues, ioyaux, & plusieurs rares pieces de cabinet; auec quoy elle fonda pareillement, bâtit entierement, & dota fort honorablement le Monastere. L'Eglise fut dediée l'an mil trois cens trente quatre le settieme Iuillet, à lhõneur de nôtre Dame, par l'Euêque de Verdun, sous le bon plaisir de Messire Guillaume d'Amsone Archeuêque de Cambray. Et afin que les peuples celebrassent auec les Religieuses cette fête de la dedicace, l'vn & l'autre Prelat l'etablirent au premier Dimanche d'apres les Octaues des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

Cette bonne Comtesse ne fut pas satisfaitte d'auoir donné tous ses biens, elle y donna encore toutes ses pretieuses reliques, dont le Roy Saint Louys son cousin luy auoit fait present; nous en deduirons tantôt le nombre, & nous aurons sujet d'estimer heureux ce Monastere, lequel possede de si grans thresors. Enfin elle se donna soy

N. Dame de Beaumõt

même, passant le reste de ses iours A en ce Monastere fort saintement. Son tombeau depositaire de son cors, est au milieu du Cheur des Religieuses. Ses deux filles imiterent son exemple, & les filles de ses filles. Madame Felicité de Luxembourg son ainée, restée veuue à l'age de vint deux ans, par la mort du Seigneur Iean de Louuain, de Hasbec, de Harstalle, auec quatre filles, se retira dans ce Monastere, B y print l'habit, donna la plupart de ses biens, & apres huit ans d'obseruance reguliere, y mourut saintement. Son tombeau est à côté droit de celuy de sa mere. Ses quatre filles imiterent la resolution de leur mere, prirent l'habit & firent profession, & apres vne sainte vie, passerent à l'eternelle. Toutes quatre furent inhumées dans des tombeaux particuliers, pour en eternizer la memoire. C

L'autre fille de la Sainte Fondatrice, & seur de l'Empereur, se nommoit la Princesse Marguerite de Luxembourg. Elle se rendit Religieuse dans ce Monastere, puis fut à la fondation de celuy de Bruges, ou elle mourut saintement apres en auoir eté la premiere Prieure lon-tems.

Ce Monastere s'étant rendu si auguste, plusieurs grans Seigneurs D y ont choisi le lieu de leur sepulture. L'Illustrissime Archeuêque de Treues Baudouyn de Luxembourg, frere de l'Empereur Henry, & fiz de la Fondatrice.

De ce même côté plus haut, est le tombeau de Madame Elizabeth de Quieurain, Dame d'Apremont cousine des sudis, laquelle a û trois de ses filles Religieuses en ce Monastere.

Vn peu plus loin dans vne Chappelle, Simon de Lalain Comte de Lalain, a voulu que ses os y attendissent la resurrection generalle.

Autrefois on y voyoit dans le Cloitre la sepulture de Iean de Luxembourg, fiz du sudit Empereur Henry settieme, lequel étant Roy de Boheme & de Poulogne, voulut que son cors fut porté dans ce Monastere. A present ledit Cloitre par le changement des tems, a eté comblé & remply de terrasses pour les rampars de la ville, ne plus ne moins que l'ancien Chapitre, & plusieurs autres lieux du Monastere.

Plusieurs autres sepulchres des Grans du pays, & nommement des parens de nos fondateurs, ornoient beaucoup ce Monastere, mais les guerres ont tout demoly, & nommement depuis que le gouuerneur de la ville fit vn rempart de la ville, d'vne partie du Cheur des Religieuses.

Outre ces ruynes particulieres, le Monastere a eté detruit entierement par deux fois, & quasi coup sur coup. L'an mil cinc cens soissante-six, & dix ans apres l'an 1576. les Religieuses furent chassées, les Images brizées, l'Eglise ruynée, les ornemens dechirés & brulez, les liures du Cheur & plusieurs papiers du Monastere iettez dans les flammes : Ces malheureux factionaires & Heretiques allumerent trois feux au milieu de la cour, & y iettoient ces papiers, ces liures, & les ornemens de l'Eglise, apres les auoir haché en pieces du couteau de la cuysine. Ils en oterent les perles, & les enrichissemens d'or & dargent, & puis en faisoient ce que i'ay dit cy-dessus.

Dieu sembla vouloir empêcher cette rage infernale des Heretiques, punissant de mort subite celuy qui abbatit le grand Crucifix de l'Eglise: à peine fut il en terre, que le malheureux expira soudainement. Ce chatiment visible de Dieu n'arretta point leurs furies, ils continuerent leur rage: Ils en ûssét autant fait des saintes Reliques, mais les Religieuses preuoyans cette grande calamité, les cacherent en vn endroit, que Dieu ne permit point être decouuert.

Apres ce grand orage, les armes victorieuses de sa Majesté Catholique ayans rangé ces mutins en leur canton de Hollande, nos Religieuses reprirent leur Monastere tout ruiné, & par leurs soins l'ont reparé tout doucement, & y viuent depuis enuiron soixante ans en grâde pieté & obseruance.

Depuis ce tems, on leur a fait present de plusieurs images fort miraculeuses de nôtre Dame: le sieur de Recourt Seigneur de Bersée faisant voyage sur mer, son vaisseau fut attaqué des Turcs, & luy craignant qu'vn tableau qu'il auoit de nôtre Dame, ne fut profané par ses Coursaires Mahometains, le ietta dans la mer, & tout aussi-tôt il se roula de luy même, & flotta sur les eaux, iusques à ce que le vaisseau deliuré de ces Pyrates, on reprit le tableau, & en fut plus honoré: Ce vertueux gentil-homme étant de retour à Valenciennes, & desirant que ce tableau fut en grande veneration, en fit present à deux de ses seurs Religieuses en ce Monastere, lesquelles se conformans à l'intention de leur frere, le mirent au haut du degré qui meine au Dortoir, à ce que selon la coutume de l'Ordre, les Religieuses montans ou decendans, fissent vne genuflexion à nôtre Dame, luy disans ces deux mos. *Aue Maria.*

Elles en ont vne autre peinte sur du bois laquelle miraculeusement a parlé, comme nous dirons au troisieme volume des Saintes, faisant memoire de la bonne seur Catherine Lenne. Il y en a encore vne troisieme faite de bois en relief, laquelle paroit fort ancienne, & le visage grandement brun: les Superieures croyans que l'antiquité luy auoit donné cette couleur, l'ont fait repeindre par trois fois de viues couleurs, & cependant elle prenoit toujours son premier tein oliuatre, qui étoit la couleur naturelle de nôtre Dame.

Si les malheurs de la reuolte de ce pays n'ûssent pas fait patir les choses même insensibles, nous aurions à present vn assez ample catalogue des feruentes Religieuses, qui ont laissé vn souuenir eternel de leur pieté, par leurs actions exemplaires, mais il nous faut contenter d'honorer leurs vertus, en celuy dont elles ont eté les chastes & fidelles epouses.

Catalogue des Reliques de ce Monastere.

Deux Croix hautes de deux piés, équelles il y a de la vraye Croix enchassée. De la lance qui perça le coté de nôtre Seigneur, de ses foüés, de sa coulomne, de son vetement, de la pierre sur laquelle il sua sang & eau dans le Iardin des oliues, pendant son agonie, de la table du Cenacle, de la montaigne du Caluaire, du mont de Sion, & du torrent de Cedron.

Du lait de la Sainte Vierge, de sa chemise, de son sepulcre, du lieu

où elle enfanta Iesu-Chrit en l'e- A stable de Bethleem, de son manteau, d'vne piece de ses ouurages, du lange dont elle enueloppa le petit Iesus.

Vn os de Saint Iean Battiste, de Saint Ioseph d'Arimathie, du bon vieillard Saint Simeon, & du Prophete Zacharie.

Vne petite dent de Saint Pierre, vn chainon de ses fers, vn os de S. Paul, vn os & vne dent de S. Mat- B thieu, la machoire d'enbas de Saint Barthelemy, qui est encore garnie de quatre dens, vn os de Saint Thomas, vn doit de Saint Philippe, & vn os de Saint André Apotre, comme sont les precedens.

Vn os de tous les martyrs suiuans, Saint Sebastien, Christophle, Cassien, George, Alexandre, Thomas, Gereon, Blaise, Maurice, Iean & Paul, Ignace, Valentin, Erasme, Clement, Estienne, Laurẽt, Adrian, Potian, Malachie, Fabien & Se- C bastien, Corneille & Cyprian, Theophane, Quentin, Theodore, d'vn autre S. Cassien, Cyriaque, Balthazar, Crepin, Iuste, Eleuthere, Denis Areopagite, & S. Hippopolyte martyr. Deux des dix mille martyrs, & plusieurs des martyrs Thebains.

Vn os des Saints Confesseurs suiuans : Deux de nôtre Pere Saint D Dominique, deux de Saint Pierre le Martyr, vn os de Saint Thomas d'Aquin, de Saint Augustin, de S. Louys Roy de France, de S. Nicolas, Saint Martin, Bernard, Antoine Abbé, Maur, Hierome, Paul Hermite, Drunon, Roc, Alexis, Lienard, Gilles, Germain, Amant, Guillaume, Serrant, Materne, Hubert, Remy, & Saint Victor.

De la chappe de S Pierre Martyr, de la robbe de Saint Louys Bertrand, & de Saint François d'Assize, de la chemise de Saint Augustin, du cercueil & suaire de Saint Hyacinthe, de la chappe & robbe de Saint Vincent Ferrier, du Cilice de Saint Louys Roy de France, du cors de S. Gaure, & de l'huile de Saint Nicolas.

Vn os de Sainte Anne, vne dent & des cheueux de Sainte Marie Maddeleine, vn os & de la chair de Sainte Elizabeth mere de Saint Iẽa Battiste, du sang & du lait de Sainte Catherine Martyre qui est dans vne phiole de cristal, de l'huile qui sort du cors de Sainte Sardine Martyre, quatre chefs des onze mille Vierges, plusieurs de leurs ossemens, vne moitié de la tete d'vn des petis Innocens, & vne dent de Sainte Geneuiefue.

Vn os de toutes les Saintes Vierges suiuantes, de Sainte Barbe, Eufemie, Cecile, Agathe, Gertrude, Constance, Eulalie, Couronnée, Felicité, Prisque, Sophie, Perpetue, Petronille, Eutrope, Fabiane, Doble, Melchilde, Leptinice, Beatrice, Onzieme, Faustine, Terence, Polinice, Sapience, Colombine, Luce, Marguerite, Aponone, Apolloine, Marthe, & Sainte Agnes.

Enfin il y a vne bourse pleine de toute sorte de Reliques.

Fondation du Couuent de Calcar, & des deux de la ville de Douay.

TITRE V.

POur le premier de ce titre nous n'auons autre chose à dire que l'année de sa fondation, qui fut mil

quatre cens cinquante & six, les Heretiques l'ont autrefois occupé & rauagé, comme plusieurs autres.

Pour le second, l'on doute quelle fut l'année de sa fondation ou mil deux cens trente & deux ou 1271. mais le doute se peut resoudre de ce que nous auons dit, & de ce que nous apprenons du tres Reuerend Pere en Dieu François Bar Prieur de cet illustre Monastere d'Achin dans ses annotations, lequel prouue manifestement des anciens papiers, que l'an mil deux cens septãte & vn l'Eglise de nôtre Couuent fut acheuée de batir, & consacrée à l'honneur de la Sainte Croix de nôtre Seigneur, & par consequent il y auoit dêja plusieurs années que nos Religieux êtoient etablis en la ville : Le même trouue de plus, qu'auant cette année mil deux cens septante & vn, nous allions chanter le diuin office en vne petite Chappelle dediée à la Sainte Croix de nôtre Seigneur, & qu'à l'occasion d'icelle nos Peres voulurent que leur Eglise nouuelle portât le même nom de Sainte Croix. Troisiemement, nos anciens Registres font foy, que Saint Louys fit present à nos Peres de Douay lõ tems auparauant l'année mil deux cens septante & vn, de toute sorte d ornemẽs Ecclesiastiques lêquelles se conseruent encore. Sur quoy ie tiẽs pour assuré que ce Couuent n'a pas eté fondé l'année mil deux cẽs septante & vn & puis que ce doit être l'vne des deux, ou la susditte, ou mil deux cens trente & deux, il faut croire que c'est en l'année 1232. que la ville de Douay receut nos Peres.

Que si l'on obiecte que la donatiõ faite par la Princesse Madame A Marguerite Comtesse de Flandres & de Haynaut, laquelle ce Couuent reconnoit pour fondatrice, est signée l'an mil deux cens septante & trois, ie repons que sa donation auoit eté faite lon tems auparauãt, & que seulement c'est la ratificatiõ du Prince Guy son fis & heritier, Comte de Flandres & Marquis de Namur, étant la coutume, selon qu il se void en la fondatiõ du Cou- B uent de Prouins, que la ratification des donations par ceux qui peuuent y être interessez, n'a pas la même datte que la donation.

Cette bonne Princesse donc heritant de son oncle Thibaud, Roy de Nauarre, Comte Palatin de Brie & de Champagne fondateur de nôtre Couuent de Prouins, l'affection à l'Ordre de Saint Dominique, en fit parêtre les premiers effés en la fondation de ce Couuent mil deux cẽs trente deux agée de vint sept ans, C n'ayant pas encore d'autre qualité, que celle de Princesse, fille de Baudoüin l'Empereur de Constantinople, portant neanmoins le nom de Comtesse de Flandres & de Haynaut, selon que veut la coutume du pays, où les enfans des Princes souuerains naissent tous ce que sont leurs Pere & mere, puis elle poursuiuit fondant le Couuent de Berghes de Saint Vinoc, suiuãt l'exem- D ple de son ainée la Princesse Ieanne, qui fonda l'an mil deux cens trente & quatre le Couuent de Bruges, & six ans auparauant auoit fondé le Couuent de Gand, ainsi que dêja nous auons dit.

Elle donc faisant venir à Douay nos Peres, leur fit vne donation autentique des places necessaires à leur etablissement, au milieu de la ville, sur le bord de deux canaux

que la riuiere de l'Escarpe fait. En voicy la coppie, pour être conseruée a la posterité.

Nos Margareta, Flandriæ & Hannoniæ Comitissa, notum facimus Vniuersis præsentes Litteras inspecturis, quod nos locum cum fundo situm in Villa Duacensi, in Vico qui dicitur castellum, quem Viris fratribus prædicatoribus apud Duacum dedimus, pro ædificanda domo sui Ordinis ibidem, ob Nostram, & antecessorum, liberorum, & aliorum successorum nostrorum salutem. In quo quidem loco fuerunt domus Euberti Reguli dicti piquette, Lauuini dicti pilatte, Sagatonis & Engranni filiorum dicti Lauuini, Gerardi dicti le Truye, Vuiberti dicti Monachi piquette, Iacobi dicti hurillon, Lamberti yuonis, & domus Engranni dicti pilatte, quæ quidem domus vltimo Nominata fuit Vualteri de Keri: nec non & Vicum qui est inter memoratas quondam domos prædictorum Vuiberti, Iacobi, & Engranni, quæ quondã prędicti Vualteri fuerant, ac eorundem fratrum Ecclesiam, pro vt extenditur à domo quondã Gerardi dicti le Truye, vsque ad angulum domus prędicti Engranni, quæ fuit prædicti Vualteri: contiguum Viæ quâ tenditur Versus Ecclesiam S. Amati, & à prædicto angulo protenditur in latitudine vsque ad angulum domus prædicti Euberti: contiguum domui præfati Lauuini recta linea mensurando, quem etiam Vicum muro cum porta claudi fecimus, & ipsum cum clausura, eisdem fratribus Prædicatoribus ad sui loci dilatationem & eorum commodum contulimus, & confernus per pręsentes, liberamus, & eximimus; A ac liberum & exemptum esse Volumus, ac decernimus ab omni iustitia seculari, sæpe dictum locum cũ fundo tali dantes libertate, qualem alia loca Religiosa infra septa Monasteriorum, aut Ecclesiæ cum suis Cemiteriis in terra nostra habere noscuntur. In cuius rei testimonium, & munimen, sigillum nostrum præsentibus ad perpetuam memoriam duximus apponẽdum.

B *Et ego Guido dicta dominæ Comitissæ filius & hæres, Comes Flandrensis, & Marchio Namurcensis*, præscriptis omnibus, & singulis quæ superius expressa sunt, meum consensum præbeo pariter & assensum, & volo ea omnia omni tempore inuiolabiliter obseruari, atque vt perpetuę robur obtineant firmitatis, sigillum meum vnà cum sigillo charissimæ Matris meæ prædictæ, duxi præsentibus appendendum. *Datum anno* C *Dom 1273. Mense Iunio.*

Des liberalitez de cette Princesse, & d'vne grande affluence d'aumones que le peuple fit en diuers tems à nos Religieux, ils edifierent vn Couuent tres magnifique, lequel perseuera dans son lustre plus de trois cens ans, iusques à ce que les feux & les flammes par vn accident inopiné, consommerent l'Eglise & le grand Dortoir, l'an mil cinc cens D nonante-six, le dizieme du mois d'Aout. Tout y fondit, ou fut reduit en cendres; les cloches, les Calices, l'argenterie, & ce qui pouuoit être de metail se trouua fondu, & tout le reste fut reduit en cendres, comme papiers, liures choraux, & ornemens.

Ce desastre toucha le cœur du Serenissime Prince l'Archiduc Albert d'Autriche, lequel prenant possession des Etas du Pays-bas l'an mil cinc

cinc cens nonante sept, donna vne somme notable pour la reparation de l'Eglise. Les bourgeois & les Seigneurs des lieux qui sont és enuirons, contribuerent de leur coté pour releuer le Dortoir, & enfin nos Religieux ont si heureusement & diligemment trauaillé, que le tout est en meilleur état qu'auparauant : l'Eglise fut nouuellement consacrée souz le même titre de Sainte Croix par Messire l'Illustrissime & Reuerẽdissime Blasée pour lors Euêque de Namur.

Quantité d'Illustres familles ont choisi dans icelle leurs sepultures. Celle de Fiennes y est depuis long-tems. On y void vn magnifique sepulchre, sur le tombeau duquel est la figure de Iaques Comte de Fiennes toute de bronze, auec vne riche nôtre Dame de Pitié, & deux Anges à la tête de même etoffe, vn Lyon à ses piés, & toute sorte d'armes, auec trois autres Anges qui tiennent la lame de l'Epitaphe. Cet ancien sepulcre se void enuironné de plusieurs autres de la même famille, mais le feu s'y attachant en a effacé les caracteres & oté la beauté ; il n'a pû neanmoins effacer le souuenir de leurs bien-fais, les Religieux en etans encore chaque iour assistez par les reuenus qu'ils reçoiuent de leurs anciennes fondations.

Derriere le grand Autel en vne particuliere Chappelle Messieurs les Barons de Bayenquen, François & Ponce de Diuion y ont pris leur sepulture, auec leurs épouses les Dames Yolande de Vendeuille, & Iaqueline de Montmorenci.

Il y a plusieurs autres notables sepultures dans la nef de l'Eglise, Celle particulierement du Pere Simon de Laude profez de ce Couuent, lequel ayant eté Confesseur du Duc de Bourgogne fut Eueque de Salubre, & suffragant d'Arras.

De ce Couuent partirent pour aller aux Indes les Freres Dominique Marquette, & Louys Marant. Du même furent Iean Vairrier, Inguerrand de Satura, & Hierome Norman tous trois Docteurs en Theologie & Inquisiteurs de la foy, dont le premier deceda l'an mil cinc cẽs quarante & neuf dix-settieme de Mars. Au même appartient le Pere Iean Bernard licentié en Theologie, Predicateur fort celebre, lequel durant quarãte ans a deployé le talent qu'il auoit receu de Dieu dans les principalles villes de Flandre, à l'honneur particulierement de Iesu Chrit & de la Sainte Vierge, inculquant aux peuples les deux Confrairies du Saint nom de Iesus, & du Rozaire.

Ce qui releue grandement cette maison sont les deferences que l'Vniuersité luy a voulu rendre : dez l'an mil cinc cens soixante & deux, que par l'autorité du Saint Pere, & celle du Roy elle fut etablye, elle choisit en nôtre Couuent vne des salles, qui fut nommée depuis la salle des Docteurs, en laquelle tout ce qui est d'important se traitte par tous ceux de son cors, & de là est qu'au bas de ses resolutions & decisions de ses lettres & autres actes publics, la datte porte ces mos. *Datum in Conuentu fratrum Prædicatorum Duaci.*

Dez le même tems elle choisit pour son Patron & l'Ange Tutelaire, Saint Thomas d'Aquin, professant, & deffendant sa doctrine: En temoignage dequoy elle fit

dresser vne grande statuë de pierre qui represente le Saint Docteur auec ces parolles au pié detail SANCTO THOMÆ AQVINATI HVIVS ACADEMIÆ PATRONO, ACADEMIA DVACENSIS. De là est que plusieurs des Professeurs ont choisi leur sepulture dans le Couuent, & que le sieur François du Bois, connu par sa rare doctrine sous le nom latin *Franciscus Siluius*, lequel a illustré la somme de Saint Thomas de ses doctes commentaires, a fondé vn double Decanat le iour de cet Angelique Docteur en l'Eglise Canoniale de Sainte Aymé, afin que sa fête retentit par toute la ville, aux carillons redoublez, aux solemnitez de l'office diuin, & aux grosses distributions qui se font aux Chanoines apres la grande Messe du Saint acheuée.

Nos Peres ont si glorieusement entretenu les etudes en ce Couuent, que l'Archeuêque de Cambray, le sieur de Cauerel Abbé de Saint Vast d'Arras, & quelques autres Abbez ont voulu fonder vn College special pour eux en vne autre maison hors le Couuent, auquel College le tres fameux Docteur Barthelemy Pierre de Lintre donna par testament à sa mort tous ses biens & ses liures.

Ce College n'a que les honneurs coutumiers des études generaux de l'Ordre, car le Couuent a touiours ceux de l'Vniuersité : deux fois l'an le Recteur y est elu, & autant de fois continué : & vne fois l'an, qui est le second de Ianuier, tous les Professeurs & Religieux & seculiers, soit de la Theologie, soit de la Philosophie, soit de la Iurisprudence, soit de la Medecine, viennent indispensablement y faire la profession de foy, & apres assistent à vne grande Messe qui se chante solemnellement en nôtre Eglise; ce qui se fait en tous les autres actes d'importance.

Sainte Catherine de Sienne de Douay.

Outre nôtre Couuent des Religieux, & l'etude general, nous auons en cette ville vn Monastere de Religieuses, lequel y fut etably l'an mil six cens vint & deux le dixhuittieme de Nouembre par la seule prouidence de Dieu, sans autre fondateur que la sainte vie des Religieuses qui l'ont commencé, & y ont fait profession. Celles là furent deux que le Reuerend Pere Iean des Loix, alors Prouincial, tira du Monastere de la Thieulloye lez Arras, Marie Quignon, & Marguerite de Berny. Quant aux autres, la plu-part continuët leurs trauaux pour la perfection Religieuse dans l'etroitte obseruance, & quelques vnes sont decedées fort heureusement, dêquelles nous auons fait memoire dans le premier & second tome des vies des Saintes & Bien heureuses de l'Ordre de Saint Dominique : l'vne s'appelloit Dominique de la Croix, & l'autre Ieanne de Sainte Catherine de Sienne.

Leur Eglise fut acheuée l'an mil six cens vint & six, auquel le Saint Sacrement fut exposé le vint-deuxieme iour du mois d'Aoust qui est l'Octaue de l'Assomption de nôtre Dame, auquel iour on celebre dans ce Monastere la fête de la même Sainte Vierge souz le titre de nôtre Dame de la Consolation, auec In-

dulgence pleniere qu'Vrbain huitieme d'heureuse memoire octroya l'an mil six cens trente. Elle fut consacrée le dix-neuuieme Iuillet, l'an mil six cens vint sept par Messire Paul Boudot Euéque d'Arras. Il y a pour Reliques, deux morceaux notables de la vraye Croix, vn Chef entier d'vne des onze mille Vierges, cinc grans os des Martyrs Thebains, auec deux cotes, & trente trois autres petis ; lêquelles Reliques furent approuuées de Messieurs les Grans Vicaires, & auec vne procession solemnelle par toute la ville furent portées en ladite Eglise l'an 1643. le 25. iour du mois de Mars.

Fondation du Couuent de la ville Gand.

TITRE VI.

Lors que le Prince Ferdinand, fis de Sancho Roy de Portugal, Comte de Flandres & de Haynaud, fut de retour en ses Etas, apres auoir demeuré quelque tems prisonnier de guerre dans Paris, depuis la iournée de Bouines, où il perdit la bataille contre Philippes Roy de France, il desira que les freres Prêcheurs, dont la conuersation, les exemples, & la predication sanctifioit les villes, fussent établis en l'vne de son Domaine, qui êtoit des plus celebres nommée Gand : Madame la Comtesse Ieanne sa femme souhaittoit auec la même ardeur, cet etablissement, à quoy l'vn & l'autre furent dauantage portez par les remontrances de Gautier Euêque de Tournay: suiuant leur desir, ils en firent la demande aux Superieurs, léquels ne manquerent de leur enuoyer des ouuriers Apostoliques, pour satisfaire pleinement à leur pieté. *Couuent de Gand.*

La tradition est qu'ils furent enuoyez de Paris, à cause du grand eclat de sainteté que iettoient nos Religieux en cette capitale de la France. Quoy qu'il en soit, ils arriuerent à Gand l'an mil deux cens vint & huit, & y receurent les charitez & liberalitez du Comte & de la Comtesse pour y fonder & êtablir vn Couuent ; Ils le batirent au milieu de la ville sur le bord de la Riuiere du Lys, qui s'enfle du regorgement de l'Escaud, au grand profit & accommodement des Habitans. Auant les ruines & les saccagemens des Heretiques, ce Couuent paroissoit vne des merueilles de Flandres. Il y auoit double Cloitre, & vne Eglise, large de soissante piez, sans l'appuy d'aucun pilier pour soutenir la voute: ces deux choses ont eté conseruées par nos Religionnaires, ayans destiné l'Eglise pour leur Prêche, à cause de la beauté de son vaisseau tres commode pour vn auditoire, & les Cloitres pour leurs promenoirs, deuant & apres leurs assemblées.

La Sacristie étoit garnie de tres-precieux ornemens, les vns grêlés de perles, les autres enrichis de broderies & diuerses figures en or, argent, & soye : pour ce qui est des seules chasubles sacerdotales, l'on y en comtoit autant qu'il y auoit de iours en l'année. Parmy les vaisseaux sacrez & argenterie de l'Autel il y auoit vn Calice de fin or, dont la couppe seule tenoit la mesure de chopine de Paris : Il y auoit aussi de tres assurées & magnifiques reliques, lequelles furent

brulées de ces impies sacrileges, à la reserue de leurs enchasseures, à cause de leur matiere qui etoit d'or & d'argẽt. La diuine prouidẽce conserua miraculeusement les deux les plus precieuses. L'vne fut vne grande Croix d'argent; dans laquelle deux morceaux de la vraye Croix, chacun de la grosseur d'vn pouce, étoient enchassez L'autre furent deux grandes épines de la Couronne de nôtre Seigneur, lesquelles se voyent encores à present ensanglantées en diuers endrois, nommement en leurs extremitez

Il y auoit encore vne des plus rares librairies de la Flandres, & l'on peut le coniecturer, de ce que ces enragez apres auoir poignardé les manuscris & les liures d'icelle, pour les dechirer & lacerer en pieces, & puis iettés dans la Riuiere du Lis, elle en fut couuerte, si grand en étoit le nombre. La perte de ces manuscris nous fait regretter les bons memoires que nous aurions à present, pour grauer à la posterite les noms & les actions de tant de signalez personnages, qui ont illustré ce Couuent.

Quelques vns ont échappé de leurs mains, leur memoire se trouuant en des Auteurs, dont les euures sont à l'abry dans les plus fameuses Biblioteques, tels sont le Bien-heureux Iean Lammens ou d'Aigneau, Baudouyn d'Essel, Gilles de Saint Omer, Eude de Gand, & Barthelemy de Mol, lequel a eté vn des premiers Prieurs du Couuent, & mourut l'an mil deux cens soixante & neuf, apres l'auoir gouuernée trente trois ans. D'autres ont conserué la memoire de leurs noms par leur constance dans les persecutions generales, par leur ferueur d'esprit à s'opposer aux heresies, & par leur zele pour le maintien de l'obseruance reguliere, Tels ont eté Iacques Vesten Docteur en Theologie, grand Predicateur du Rozaire, Pierre Bacchier, Nicolas Neels, Iean Dumé, Lieuin Boudié, & Iean Bunderes: d'autres, enfin par la dignité de leurs charges, comme Iacques de la, Guillaume Vanosoris, Nicolas Brugman, & Iean Moeté.

L'on ne peut douter que le Couuent n'ait û quantité de celebres personnages, puis qu'il a eté l'Azile perpetuel de la vie Reguliere, la retraitte assurée de la pieté, & le grand Arsenal de la deuotion enuers nôtre Dame du Saint Rozaire: le Diable qui n'en veut ordinairement qu'à de semblables maisons, fait preuue de nôtre dire, par les bourrasques & orages qu'il a suscité contre les Peres & Religieux de ce Couuent.

Auant qu'il fit vomir d'Enfer ces monstres d'heresie, qui ont malheureusement englouty vne bonne partie des Pays-bas, il se seruit de l'enuie & de la malice de certains obstinez, pour tourmenter & persecuter à outrance nos Religieux. Enuiron l'an mil quatre cens quarante-huit, le venerable Pere Iacques Vveyten, autrefois Prieur du Couuent de Harlem en Hollande, préchant auec vn ardeur Seraphique la deuotion à nôtre Dame, par le moyen de son Rozaire, en la ville de Gand, tout le peuple s'y affectionna beaucoup, & en embrassa la Confrairie.

Quelques Prêtres & Curez se

persuadans que leurs Eglises en étoient desertes, & que leur temporel en seroit diminué, conceurẽt en eux mêmes de grandes auersiõs contre le Pere Iaques Veyten. Luy poursuyuãt d'inculquer és Gandois les fruis de cette deuotion, les auersions interieures de ces Curez, éclatterent au dehors en rabais & mepris, tant du Predicateur, comme de ce qu'il prêchoit. Leurs discours enuenimez ne pouuans faire digues au torrent d'affection qui emportoit le Pere, ils vindrent aux effês, & mirent la main sur luy.

Vn iour qu'il s'en retournoit de l'Eglise au Couuent apres auoir prêché, quelques satellites se saisirent de sa personne, & l'enfermerent en la maison du Curé de Saint Nicolas, où il fut prisonnier l'espàce de neuf iours: En suitte il fut tiré de cette maison, & conduit à celle du Doyen de la Chrêtienté, où il fut arretté six semaines entieres, sous couleur & pretexte de luy faire son procez, en vertu de plusieurs fausses accusations. Les deux principalles parties, & qui étoient Iuges tout ensemble, furẽt le grand Vicaire de l'Euêque de Tournay nommé Adrien Milot, & l'Official du même, nommé Iean Caruin, lêquels remuoient de tous côtez, pour accuser & condamner tout à la fois ce bon Pere.

Durant ce tems nos Religieux deffendans leur Confrere, s'opposerent aux poursuittes de ces enuieux, & appellerẽt de toutes leurs procedures au Saint Siege. Cela n'empêcha pas qu'étans obligez à surseoir leur iugement, ils ne machinassent vne cruelle persecution contre ceux qui les auoient ainsi bridez par cét appel Ils souleuerẽt

A le Magistrat de la ville contre eux, & firent en sorte que par Arrêt & Edit public, deffenses & inhibitiõs furent faites aux bourgeois d'assister nos Religieux d'aucune aumone, de frequenter leur Eglise, d'assister à leurs predications, & de traitter familierement auec eux, s'ils ne vouloient passer dans la ville pour traitres & perfides.

B Ces malheureux & Iuges iniques, pretendoient auec ce decret, qui noircira leur nom pour vn iamais, de contraindre nos Religieux à quitter le Couuent & sortir de la ville, mais eux plus resolus que iamais, à poursuyure l'établissement entier de la Confrairie du saint Rosaire, souffrirent courageusement ces indignitez & mauuais traittemens. Ce que ces detestables

C apperceuans, la rage les porta de barricader les portes du Couuent & de l'Eglise, pour leur empêcher toute sorte de commerce auec les seculiers, & n'en auoir aucun secours. L'on voit encore les gons enclauez dans les murailles, sur lêquels ces pallissades fermantes & ouurantes se tournoient.

Dans cette grande extremité, nos Religieux se ietterent auec plus de resolution & de confiance entre les mains de Dieu, & de la Sainte Vier-

D ge, pour l'honneur de laquelle ils souffroient. Les viures ayans tout à fait manqué, ils s'en allerent entretenir dãs leur petit iardin fort desolez, pour voir à quoy ils se resoudroient. Se promenans ensemble fort tristes & abbatus, ils virent leur porte de derriere s'ouurir d'elle méme, & vn grand chariot tiré à deux cheuaux entrer dans le Couuent, & aussitot la porte se refermer. Deux hommes conduisoient ce

chariot, & auertirent les Religieux A de prẽdre les viures qu'ils leur portoient. Ils y accoururent, mais eux ne sçachans quels étoient ces chartiers si officieux, ny quels étoient leurs bien-facteurs, ils les interrogoient sans cesse, pour leur dire qui leur faisoit cette grande aumone. Ces deux personnes inconuës tergiuerserent lontems à répondre, pour auoir tems à decharger tous les viures, & enfin cela fait, ils répondirent ces parolles, *Laudate* B *Deum, & honorate Matrem eius, cuius intuitu non dereliquit ille sperantes in se.* Loüez toujours Dieu, & seruez bien sa sainte Mere, par les prieres de laquelle il ne delaisse point ceux qui se confient en luy.

Apres ces parolles, les chartretiers, les cheuaux, & le chariot disparurent, & les Religieux connoissans le miracle de Dieu, s'en alle- C rent à l'Eglise chanter le *Te Deum laudamus*, auec vn ton de voix qui se faisoit entendre de tout le voisinage. Sur ces entrefaites le Bourg-Mestre de la ville, qui auoit fait barricader les portes du Monastere, vint à passer à cheual le pont qui est proche de nôtre Eglise, & entendant nos Religieux chanter le *Te Deum* auec tant d'ardeur, & à si haute voix, pensa creuer de rage sur le champ. Il tourna la face contre D l'Eglise, & d'vn œil furieux la regardant, il se prit à crier, iusques à quand, rebelles, vous souffriray-je dans la ville? Disant ces parolles, son cheual broncha, & tombant, ietta mon homme par terre, lequel se froissa la tête. Ses gens le releuerent aussitôt, mais il ne parla point du tout, & mourut le iour même fort miserablement.

Cette mort affreuse sceuë par la ville, ceux du party contre nos Religieux, deposerent leurs animositez, les barricades furent leuées, & le peuple recommença de visiter nôtre Eglise, frequenter nos Religieux, & les assister de ses charitez. Les Bulles aussi du Pape contre ces Curez arriuerent, par lèquelles sous peine d'excommunication, on leur faisoit cõmandement, dés leur intimation prononcée, de rendre le Pere Iaques Vveytin, & le mettre en liberté. Ce qu'ils firent en murmurant, & le sudit Pere continua ses predications à Gand & ailleurs, iusques à l'an mil quatre cens nonante-huit, auquel il deceda saintement.

Nous auons écrit déja dans le Triomphe de nos Martyrs, l'autre grande persecution que nos Religieux souffrirent des Heretiques de ce tems; comme ces perfides s'étans saisis des principaux, du Magistrat, & du reste de la Noblesse qui étoit en la ville, ils se ruerent dans tous les Monasteres & Couuens, & y garotterent tous les Religieux Quatre iours durant ils ne leur donnerent aucun viure, & cependant ils les contraignoient de venir au refectoire, & se mettre à table sans leur rien presenter. Au quatrieme iour, ils leur donnerent quelques viures, mais tous apprehendans le venin, ils n'ozerent y toucher.

Pendant ces quatre iours, ces tigres & monstres de la nature, firent mille maux à tous ces Aigneaux de Iesu Chrit. Souuent ils les miroiẽt auec leurs fusils. prés à decharger sur eux la bale, si le commandemẽt arriuoit. Autrefois ils dressoient des gibês, & menassoient les vns & les

autres de les y aller pendre. Ils se A seruirent principallement de ce moyen enuers les ieunes du Conuent, pour les contraindre de dire l'endroit où étoient cachez les tresors de l'Eglise, & de la maison. Ils le sceurent, & firent le rauage sudit. Enfin le quatriême iour passé, voyãs qu'ils n'auoient pû ébranler ces bons Religieux en leur constance, ils les chasserent de la ville; entre lêquels se trouua le Pere Lieuin Neyt grand & fameux Predicateur, B lequel fut premier Regent en l'Etude generalle de Louuain, & étoit pour lors vn de ces Nouices qui fut ainsi éprouué.

L'occasion de cette rude & seconde persecution, fut le venerable Pere Iean Dumé, lequel au commencement des troubles de l'heresie, s'y opposa fortement, & prêcha deux ans durant contre ses faussetez. La premiere année tous les C iours, & la seconde trois fois la semaine. Les peuples y accouroient auec tant d'affection, que les Eglises ne pouuant plus contenir le mõde, on montoit par dehors auec des échelles aux fenetres de l'Eglise pour l'entendre. Les heretiques attenterẽt souuent à sa vie, mais Dieu le preseruant, les plus zelez Catholiques luy donnerent six gardes, lêquels le menoient aux Eglises, & le ramenoient au Couuent. Cett'escorte rompant le col aux desseins D meurtriers des heretiques, vn d'eux pendant le Sermõ, luy tira vn coup de pistolet: mais n'ayant pas bien mité, & la main luy tremblant, son coup ne le toucha point.

Ce temeraire n'ayant pas reüssy, ses partysans s'auiserent d'empoisoner le Pere. Ils corrompirent auec argent vn paticier, à ce qu'il fit vn pâté dont les viandes seroient empoisonnées. Le miserable, quoy que Catholique, fit cette lacheté insigne, & le liura à ceux qui l'auoiẽt commandé. La conscience pourtant luy donnant vn remors tres pressant, il enioignit à vn des Compagnons de suyure celuy qui emportoit le pâté, & de voir où il alloit. Le garçon le suyuit, & le vid entrer au Couuent. Aussitot il courut au logis en auertir son maitre, lequel sans delay venant au Couuent, s'excusa aux Religieux de ce qu'il auoit fait, ceux qui luy auoiẽt commandé ce pâté, l'ayans assuré que c'étoit pour vn grand bien de la ville, & ne luy ayans nommé personne. Et afin qu'il ne receut aucun tort de l'auis qu'il leur donnoit, qu'ils presentassent à vn chien vn morceau de ce pâté, & que de là ils dissent, que se mefians de tous les presens enuoyez par des personnes inconnuës, ils auoient prealablement fait gouter à vn chien de ce pâté, lequel en étoit mort.

Ce stratageme des heretiques leur ayant manqué, ils firent la violence sudite, pour attraper ce Pere Iean Dumé parmy les autres, mais Dieu voulut que peu de iours auparauant, il s'étoit retiré de la ville à leur insceu.

Ils conceurẽt la même rage contre le venerable Pere Pierre Bacchier, Docteur en Theologie, premier Regent en Theologie dans l'Vniuersité de Louuain, lequel prêcha quarante Carémes à la confusion des heretiques, & affermissement des Catholiques. Ils firent ce qu'ils pûrent afin de l'attraper, & ne pouuans y reüssir, ils brulerẽt son effigie auec plusieurs autres au milieu de la ville. L'histoire de leur

rage merite d'être grauée sur le brõze, pour causer de l'horreur aux espris de tous les hommes, contre cette nation qui ne merite pas le nom de creature tant soit peu raisonnable, depuis qu'elle a malheureusement apostasié de la foy.

Apres auoir chassé tous les Religieux de la ville, ils dresserent au milieu de la place plusieurs phantômes, bourrez de foin & de paille, qui representoient diuers Religieux des plus anciens & venerables, vn dêquels étoit le Pere Pierre Bacchier, & les condamnerent ainsi en effigie à être brulez: Mais ce qui fut vne cruauté barbare, ils prirent quelques petis Nouices de l'Ordre de Saint François, lêquels ils brulerent tout vifs auec ces phãtomes, disans qu'ils s'étoient laissez impudiquement abuzer par ceux qui étoient representez. Le Ciel ût horreur d'vne si detestable maniere de iustice: il arma ses foudres & carreaux, fit gronder son artillerie de tonnerres, & pleura si abondamment, que l'on ne sçauoit si la ville periroit, ou par les feux des tonneres, ou par les eaux de l'orage. C'est ce qui arriua l'an mil cinc cens septante huit contre cette canaille de reuoltez.

Nonobstant ce rauage des heretiques, on a la memoire du Pere Iean Van Moëere, Prouincial autrefois de la Prouince de France, & Confesseur de l'Illustre Seigneur Louys de Neuers Comte de Flandres, lequel deceda l'an mil trois cens nonante trois.

Item du Pere Lieuin Boudie, lequel fut lontems Vicaire General de la Congregation reformée de Hollande, & plusieurs fois a eté Prieur de ce Couuent. Il deceda l'an mil cinc cens seize, & composa quelques euures Catechistiques, pour l'instruction des fidelles. Item du Pere Nicolas Neels, lequel en diuerses fois a gouuerné toute la Prouince seize ans durant, a regenté lon-tems à Louuain, en qualité de premier Catedrant; & étant rappellé à ce sien Couuent l'an mil cinc cens septante sept, il y prêcha continuellement les Controuerses; & en fin mourut l'an mil six cẽs vn, auec de regrés extremes des Catholiques.

On a pareillement le souuenir du Pere Iean Bauderez, Inquisiteur de la foy, qui a gouuerné plusieurs Couuens de ces cartiers là, en qualité de Prieur, & voyant naitre les heresies, les a refutées de sa plume, de sa langue, & de sa bonne vie, laquelle il finit l'an mil cinc cens cinquante sept.

Ce Couuent a mis encore sur le Chandelier de l'Eglise deux grans Prelâs, Iaques de La, Euêque de Gibelde, lequel deceda l'an 1422. Et Nicolas Brugman Euêque de Salubre, Confesseur & Conseiller d'Etat du tres Serenissime Roy des Romains, Maximilien premier du nom. Sa memoire vit en ses riches ornemens qu'il a donné pour celebrer l'office Diuin à son Couuent.

Entre les bien-facteurs signalez de ce Couuent, nous placerons en premier rang apres les biẽ facteurs, la Princesse Madame Marguerite, seur d'Henry quatrieme Roy d'Angleterre, & femme de Charles Duc de Bourgogne, laquelle voulut renter ce Couuẽt de bons reuenus, mais les Religieux ialoux de l'etroite pauureté la refuserent. Dêja par ses liberalitez, elle auoit garny la Sacristie de tres magnifiques & pompeux

pompeux ornemens, releuez en broderies d'or & d'argent. Item elle auoit donné quatre grosses poutres non de bois, mais de fer, pour soutenir le faix de la voute, à cause qu'elle sembloit aller ietter les murailles de part & d'autre. Pareillement elle auoit baty la Biblioteque & vne partie du grãd Cloitre: Apres auoir fait ces choses, elle voulut dôter le Couuent, & bailler à chacun vne cueillere d'argent, & vne êcuelle de même étoffe, pour y manger plus nettement, afin de pouuoir iouyr de ce priuilege, qu'étant enterrée chez eux, elle ût ses piés dans le Cloitre, iamais les Religieux ne condecendirent à sa demande, pour la sainteté des ames dont les cors reposoient en leur Cloitre. Ce refus obligea cette deuote Princesse de se retirer de Gãd, & aller à Malines, où elle fonda vn Couuent aux Cordeliers, & y fut enterrée l'an 150;.

Quant aux sepultures, les plus nobles familles de Gãd, y ont choisi leur derniere maison. Celle de Brette, de qui decend le Marquis de Ledde, Gouuerneur de Domquerque, iusques à cette année 1646. que le Cesar de nos iours, le tres-haut & puissant Seigneur le Duc d'Anguien, reduit la ville sous la puissance des armes de nôtre Roy. Item, celle de Vaerneuuye, de Grutere, Sanders, Van Merte, de Beer, Hertoyhe, Van Hauere, Poteller, Mortaingnie, de Blaser, Hellin, Van Type, Van Muelene, Normante, Riebche, de Baenst, Eneraets, Donaes Coerhe, *Excuria Vulgo*, Vvtenhane, Ruyselaert, Vande putte, Grisperee, Schonhoue, Vvits, Vrient, Leuendaele, Caudenhoue, de Vos, Vvicli- A huys, Friest, Embiese, Stoppelaere, & plusieurs autres.

Fondation des Couuẽs de Groninghen, Harlem, de la Haye, d'Ypres, & de l'Ile.

TITRE VII.

Des quatre premiers nous n'auons autre chose que l'année de la fondation mise cy dessus. Nous aurions pû sçauoir dauantage de celuy d'Ypres, parcequ'il n'a pas eté reduit sous la puissance des heretiques, comme celuy de Groninghe, de Harlem, & de la Haye. Nous ne nous arretterõs donc qu'à la fondation de celuy de la ville de l'Ile. S. Dominique passant à Paris à son retour d'Hespaigne, l'an mil deux cens dix-neuf, le Doyen de l'Eglise Collegiale de Saint Pierre C de l'Ile, nommé Guillaume *de Ployebio*, & coniointement auec luy tout le Chapitre, luy écriuirent, le supplians tres affectueusement de leur enuoyer de ses Religieux, pour fonder vn Couuent en leur ville, mais les autres villes de France plus voysines, luy faisant les mêmes instances, auquelles il s'étoit engagé, il ne pût satisfaire à leur demande, & les pria de conseruer D leurs bonnes volontez à la premiere occasion qui se presenteroit. Ils le firent ainsi l'espace de cinc ans, iusques à ce que le B. Iourdain, secõd General de l'Ordre, celebrant à Paris son Chapitre l'an 1224. y enuoya du Couuent de Saint Iaques de ferués Predicateurs & Religieux exemplaires. Toute la ville en fut si reiouye, que le sudit sieur Guillaume remercia l'Ordre par vne lettre,

qu'il adressa au Pere Prieur de Paris, & aux autres Peres qui y demeurẽt. L'original en a eté conserué iusques à present, & parle de la sorte.

Viris venerabilibus & dilectis in Christo Magistro P. Ordinis Prædicatorum, Priori in Francia, & eiusdem Ordinis Fratribus Parisijs constitutis, Guillelmus miseratione diuina præpositus Insulensis, salutem & sinceram in Domino charitatem. Gratiarum actiones vobis referimus copiosas, quod ad habendum Conuentualem domum apud Insulam benignum adhibuistis assensum, &c. Datum 21. Decembris anno 1224.

Dés que nos Peres furẽt arriuez, ledit sieur auec le Chapitre, leur donna vne tres belle place hors la ville, où par les aumones des habitans, ils fonderent & bâtirent vn Couuent si auguste, qu'il merita de receuoir plusieurs Chapitres Prouinciaux de la Prouince de France, & vn Chapitre General l'an 1292. sous le Reuerendissime Etienne de Bezançon, étant alors Prieur du Couuent Iean de Chatillon, lequel fut en suitte Prouincial de France.

Bientôt apres ce Chapitre General, tant & tant de malheurs inonderent le pays, que par cinc fois ce Couuent fut brulé, pillé, rauagé, & ruyné tout à fait deuant l'année mil trois cens quarante quatre, comme l'on peut voir dans certaines lettres que le Magistrat ecriuoit cette même année le second de Iuillet. On le repara plusieurs fois, mais enfin aux reuoltes generales du Bays bas, l'Archiduc Mathias le fit razer entierement, pour rendre la ville moins auenante aux enenmis, & les Religieux se retirerent dans vne maison bourgeoise de la ville qui leur appartenoit, dont Charles Roy de France, leur amortit le fons l'an mil trois cens soissante neuf.

S'étans logez assez étroittement en ce lieu, le Roy Catholique leur donna vn Hopital voisin, où par les trauaux, merites, & exemples des Religieux, a eté baty ce Couuent, lequel ils ont maintenant. Chacun admire comment ils ont pû venir si heureusement à bout de cét edifice, lequel est tres somptueux, veu la grande pauureté qu'ils ont enduré, & les calamitez ordinaires du pays; mais aucun pourtant ne s'en doit étonner, parceque l'obseruance reguliere s'y étant feruemment entretenuë, & la deuotion à nôtre Dame, par la Confrairie du saint Rozaire, les benedictions temporelles y ont toujours abondé.

Nonobstant les rauages susdis, on a conserué trois choses. La premiere, est la relique de la Princesse Ieanne, Comtesse de Flandres, Fondatrice de Bruges, laquelle donna l'an de son decez mil deux cens quarante quatre, son reliquaire à nos Peres de l'Ile. Cêtoit vne petite nôtre Dame d'yuoire, enchassée dans vne niche d'argent vermeil doré, où il y auoit vne des Epines de la Couronne de nôtre Seigneur La seconde, furent quantité de Bulles des Souuerains Peres, en faueur de l'Ordre, lesquelles sont en tres grand nombre. La troisieme, le regitre des Religieux decedez, & s'en trouuent plus de sept cens.

De ce Couuent étoit le bienheureux Zeghere, & les deux martyrs Pierre de l'Ile, & Iaques le Fevre. Nous parlerons de celuy là au

quatrieme volume, & nous auriõs A parlé de ces deux derniers au troisieme tome, si nous ûssions û les memoires. Le premier étoit grand Predicateur, & mourut a Malines, detenu prisonnier par les heretiques l'an mil cinc cens octãte-cinc, le neuuieme de Mars. Le second étoit Docteur en Theologie, & premier Regent en l'Vniuersité, lequel allant prêcher és villes de Flandres contre les heretiques, il en fut pris, B & si mal traitté, qu'il mourut entre leurs mains, l'an mil cinc cens nonante, le vint-neuuieme de Nouembre.

De ce même, furent deux Euêques, Iean Marchand, Confesseur du Duc de Bourgogne, & Euêque de Bethleem, lequel deceda l'an 1412. l'onzieme de Decembre. Et Michel Frãçois Docteur en Theologie, Regent en l'Vniuersité de Coulogne, Prieur à diuerses fois de C l'Ile & de Valencienne, Predicateur de leurs Altesses, Confesseur & Conseiller d'Etat de l'Archiduc Philippes, & enfin Euêque de Salubre, lequel mourut à Malines, l'an mil cinc cens deux, le second de Iuin, mais il fut enterré dans ce Conuent.

Le même fournit quantité d'Inquisiteurs; Iean Gautier, Docteur en Theologie, Regent en l'Vniuer- D sité de Louuain, deputé au Concile de Trẽte par Charles Quint, lequel mourut le neuuiéme du mois d'Auril 1564. Iean du Coin, *de Angulo*, Iean Lanceau, Iean de Frelin, Iean de Nocart, & Pierre le Clerc, tous Docteurs en Theologie & Inquisiteurs.

Du même Couuẽt, Ieanne Comtesse de Flandres prit son Cõfesseur Iaques de Hala; sa seur Marguerite prit le sien, Helin de Comines; la Reyne d'Angleterre, femme d'Hẽry huittieme, choisit aussi le sien, Iean de Couleurs. Deplus encore la Prouince de l'Ordre, nommée la Theutonique, tira son Prouincial Euerard de Cleues, & la Congregation reformée de Hollande, Iean de Bauffremen, lequel mourut à Paris, l'an 1505. le trezieme du mois d'Auril.

Fondation des Couuens de Leuarden, Lilers, de Liran, de Louuain, de Liege, de Luxembourg, de Mariendal, de Mons, de Mastric, & de Namur.

TITRE VIII.

Couuent de Louuain.

DES trois premiers, Leuarden est occupé des heretiques, Lilers & Liran sont Vicarias, & n'auons rien d'eux, que ce que nous auons dit à l'entrée de ce Chapitre 17.

Quant à Louuain, voicy tout ce que i'en ay receu de Flandres. Si nous voulons croire au temoignage de Lipse, dans sa ville de Louuain, liure 2. chap. 16. Nos Religieux s'établirent en icelle enuirõ l'an 1224. Ils ne batirent pas sitot apres leur arriuée, & ne laisserent pas neanmoins de trauailler beaucoup au salut des ames, veu que leur sainte conuersation donna vne sainte ialousie aux autres villes de Flandres, pour faire instance aux Superieurs de l'Ordre, de leur dõner de semblables Ouuriers Apostoliques.

Ayans heureusement trauaillé, le tres Illustre & sage Prince Henry

comme dit Lipse, que ce grand Doćteur fit l'office de Diacre au Bienheureux Albert le grand, celebrant la Sainte Messe : Dieu voulut donner cette consolation au Maitre & au Disciple, de se rencontrer en cette ville, Albert le grand commençant les visites de la Prouince, d'Allemaigne par Louuain, ainsi que l'on trouue dans vn vieux Kalendrier qui le remarque ainsi, & en effet le Chap. Prouincial tenu à Vormes l'eut pour chef de toute la Prouince. L'on garde encore dans le Couuent le pulpite, sur lequel S. Thomas chanta l'Euangile.

Albert le Grand y fut vne autrefois encore, non en qualité de Prouincial, ny de simple Religieux seulement ny d'Eueque aussi, mais en qualité de Prelat qui a remis son Euêché entre les mains du Saint Pere, & a repris l'etat humble de sa profession Religieuse. Etant donc simple Religieux portant neanmoins le charactere episcopal il vint à Louuain, & y consacra deux Autels l'an mil deux cens septante & six, le Dimanche dans l'Octaue de la Natiuité de nôtre Dame.

Plusieurs grans personnages ont illustré cette maison, le Bien-heureux Thomas de Cãtimpré Suffragan de l'Archeuêché de Cambray, le Bien-heureux Henry de Calstris de tres illustre famille, le Bien-heureux Seruat, & le Bien-heureux Conrad, dêquels nous parlerõs amplement au quatrieme volume : Quelques Saintes Reliques augmẽtent le bon heur de cette maison aussi : la main entiere de S. Theodolphe richement enchassée, que le sudit B. heureux Thomas apporta de Treues à Louuain l'an mil deux cens quarante & quatre. Quãt aux A hommes illustres il y a Pepin Rose Suffragan de Malines, & tout autant, qu'il y a eu de Regens & y en aura, tant ce Couuent est fameux pour les sciences.

Liege.

Ce Couuent a eté baty l'an mil deux cens trente & quatre sous l'Euêque Iean deuxieme du nom, & son Eglise est dediée à Sainte Caterine Martyre. C'est ce que i'en ay B trouué dans l Histoire des Euêques de Liege. Etant dans vne ville neutre, tantôt la France, tantôt la Flandre l'a û au nombre des Couuens de sa Prouince. Il a eté souz le Prouincial de France, iusques à l'an mil cinc cens soisante & neuf, où le Chapitre Prouincial de Rome sous le Reuerendissime Vincent Iustinien, le transfera à la Prouince de C Flandres, mais trois ans apres, à cause des reuoltes des Pays bas, il fut remis sous le Prouincial de Frãce : ce Couuent est fort auguste dans ses batimens, fort celebre pour la quantité de ses Reliques, & de plusieurs grans personnages qui en sont yssus.

Luxembourg.

D Bien que cette ville soit du ressort des pays Bas, le Couuent neanmoins est sous le Prouincial d'Allemaigne, à cause du grand eloignement qu'il a des autres de la Prouince de Flandres, & ainsi ie n'en ay aucun memoire.

Mariendal.

C'est vn celebre Monastere des Religieuses de l'Ordre proche de

Luxembourg, lequel s'appelle Val de Sainte Marie, ou Mariendal, de qui fait mention le Bien-heureux Thomas de Camtimpré, mais ie n'en ay point la fondation. Ie reserue ce qui en est au volume des Couuens de tout l'Ordre.

Mastric sur la Meuse.

Depuis que les Hollandois ont pris cette ville, ce Couuent patit si fort qu'il n'est plus connoissable; quelques Religieux neanmoins y habitent encore, attendans que la foy Catholique reprenne sa premiere liberté.

Mons en Haynaut.

Ie ne sçay que l'année de sa fondation, qui est mil six cens vint.

Fondation des Couuens de Nimegue, de Saint Omer, de Tongres, & de la Thieuloye.

TITRE VIII.

QVant à Nimegue, les Hollandois ont razé le Couuent que nous y auions depuis l'an mil deux cens nonante & six.

Pour ce qui est de Saint Omer, la tres illustre Comtesse d'Arthois Mathilde troisieme du nom, contribua notablement à fonder ce Couuent l'an mil trois cens vint & quatre: ainsi qu'il se void en la cloche du Couuent grauée de son nõ & de ses armes. Les Bourgeois firent l'autre partie par leurs charitez & liberalitez: le Pape Iean vint-deuxieme l'approuue, le Reuerendissime sieur de Moriue pour lors Euêque de Saint Omer y cõsentir: il fut baty & acheué hors la ville proche la porte qui regarde le Boulonois, & y subsista iusques à l'an mil quatre cens septante & set, où Charles Duc de Brabant, de Bourgogne, &c. etant mort, tout le pays fut en armes, & chaque ville pouruoyant à ses seuretez abbatoit ce qui étoit hors l'enceinte de ses murailles, & dressoit quantité de fortifications: pour ce sujet nôtre Couuent fut razé de font en comble, & les Messieurs de ville recompenserent nos Religieux d'vne belle place dans le milieu de la ville, qui leur fut confirmée par les Archiducs Maximilien & Marie, par Messire Iean de Launoy Abbé de Saint Bertin, lequel y auoit interét, & par l'Euêque de la ville: & dautant qu'ils auoient hors la ville huit arpens de terre, lesdis Archiducs Maximilien & Marie leur accorderent la permission de les échanger en six, qui fussent dans la ville, quand bon leur sembleroit: ce qui se void encore dans leurs patentes, expediées à Saint Omer mil quatre cent septante & neuf au mois de Iuillet.

En cet endroit, nos Peres plus soigneux de la maison de Dieu que de leur commodité, batirent le Cheur de l'Eglise, auquel l'Euêque de Gebelde, Suffragan du Cardinal de Luxembourg Euêque de Therouanne contribua grandement de son coté, il s'appelloit Iean le Vasseur, Religieux de l'Ordre, lequel fut Prieur de ce Couuent, Docteur de la faculté de Paris, & Inquisiteur de la foy. Il consacra ce Cheur l'an 1500. en l'honneur de nôtre-Dame & de Saint Iacques le Grand, & y fut enterré l'an mil cinc cens sept. étant decedé le dix-huittieme Ian-

uier de la même année.

Quelques tem apres on entreprit le reste de l'Eglise, & on batit trois belles grandes Nefs, par les assistances du Pere Paschal Maupaies, Docteur en Theologie, Prieur encore de ce Couuent, Inquisiteur de la foy, Euêque de Salubre, Suffragan des Euêques d'Arras Eustache de Croy, & son Successeur Antoine Perenotte: Apres auoir donné & procuré d'ailleurs beaucoup d'aumones pour l'acheuement de l'Eglise, il la consacra l'an 1536. & y benit quatre Autels, & trauailla encore par l'augmentation des edifices du Couuẽt: il y fut enterré, apres son decez, qui echeut l'an mil cinc cens cinquante, au mois de Septembre, dans le Cheur deuant le grand Autel. Pendant son viuãt il seruoit d'exemplaire & modelle parfait de vertu, grand zelateur de la foy, capital ennemy des Heretiques & leurs factionnaires, & tres intime de l'illustre famille de Croy.

Les batimens du Couuent entrepris par le sudit prêlat & Religieux, ils furent continuez, & enfin acheuez l'an mil cinc cens septante & deux: dix-huit ans apres, sçauoir est l'an 1596. vint troisieme May, le grand Dortoir fut brulé, & l'ã 1598. dix-neuuieme Nouembre, le feu acheua le reste. Ce malheur ne decouragea point nos Peres; ils ont trauaillé pour sa reparation, & l'ont enfin mis sur pié plus beau qu'il n'étoit auparauant, souz le Reuerend Pere Iean des Loix, Prieur du Couuẽt l'an mil six cens vint & six, Confesseur de l'Illustrissime Cõte du Busquoy Charles de Longeual, & qui fut depuis Prouincial, & enfin tres digne Inquisiteur de la foy

A dans la ville de Bezançon.

Cinc ans auparauant on renouuella les quatre sudis Autels, & ce renouuellement les ayant changé, ils furent vne seconde fois consacrez par l'Illustrissime Paul Boudot Euêque de Saint Omer. Pour les reliques de l'Eglise, nos Religieux conseruent auec vn soin extrordinaire deux belles Croix d'argẽt enrichies de plusieurs morceaux de la vraye Croix, que leur fondatrice leur laissa par testament l'an 13:0.

B & dans la donation qu'elle en fait, elle exprime qu'elle les ût des executeurs testamentaires du Comte d'Ornans.

Ils ont encore dans vn beau christal appuyé d'vn pié d'argent, vne des êpines de la Couronne de nôtre Seigneur, qui fut apportée de Mets par le Confesseur de nos Religieuses. On ne sçait, si voyant nôtre

C Couuent de la même ville vsurpé des Religieux de Saint Benoit, il sauua cette relique de leurs mains.

Ils tiennent aussi fort religieusement deux pieces notables des os de Saint Pierre Martyr; l'vn est enchassé dans vne belle figure du S. laquelle est d'argent; l'autre dans vn christal, lequel porté au col par les malades, plusieurs en sont gueris; de là est que presque toujours il

D est hors le Couuent, & toute la ville reclame ce grand Saint. Cette deuotion a obligé nos Peres d'eriger en leur Couuent vne Confrairie du Saint, auec le pouuoir Apostolique du Souuerain P. & l'aueu de l'Eueque de S. Omer; Dans icelle, non seulement tous les Bourgeois, mais encore tous les enuirõs y sont enrollez; & les principaux de la ville tiennent à honneur d'en être les Maitres & Directeurs. De là est

qu'au iour de sa fête le concours des peuples est si grand, qu'elle dure trois iours sans comter les premieres Vespres de la veille, où la foulle commence.

Item ce Couuent a ce bon-heur d'auoir quelques gouttes du lait de la Sainte Vierge, qui sont enchassez dans son image d'argent qui se porte aux processions du Saint Rozaire.

De plus ils ont la chemisette de Saint Vincent Ferrier: du commencement elle n'étoit pas tât estimée; par apres neanmoins, elle fut en grande veneration, par ce qu'vn certain voleur emportant cette chemisette auec d'autres choses precieuses qu'il auoit derobé, iamais il ne put sortir la porte du Couuent pour s'enfuyr auec son butin. On l'a maintenant enfermée dans vn coffre fort honette de bois doré, lequel s'ouure, pour donner moyen de toucher deuotement cette relique.

Quant aux hommes illustres de ce Couuent il n'y a point de doute qu'il n'en ayt ú en grand nombre, veu que nonobstant les ruines & les pertes que les guerres ont causé des papiers, on se souuient encore du Pere Guillaume Vanosoris Euéque de Sarepta Suffragant de trois Eueques de Tournay, Penitencier formel du tres Saint Pere le Pape dans l'Eglise de Saint Pierre de Rome: Il mourut à Gand l'an mil quatre cens septante & cinc, & fut enterré dans nôtre Eglise, deuât la chappelle de Sainte Marie Mad. On y void son beau Sepulcre qui étoit eleué de terre, mais nos perfides Heretiques le ruynerent tout l'an 1578. Sa memoire est couchée dans l'Histoire de la ville de Tour- A nay, par le sieur Iean Cousin.

La posterité n'a pû iamais encore oublier le Pere Lâbert du Châp, lequel étant Docteur en Theologie, & Vicaire General de l'Inquisition, fut Confesseur & du conseil de Philippe Duc de Brabant & de Bourgogne: Il en obtint plusieurs priuileges en faueur de ses freres, à ce qu'ils pussent auoir les entrées des choses necessaires à la vie, li- B bres & franches d'impositions: léquels priuileges expediez à Bruges le quatorzieme May mil quatre cés vint & quatre, furent confirmez par les Archiducs Maximilien & Marie, & l'Empereur Charles Quint.

Les Religieux étans placez dans la ville, les Peres Iean Vasseur de qui nous auons parlé, Louys Vuidebyen Docteur en Theologie, & Euéque de Sarepta, & Paschal Maupaiets Eueque de Salubre, ont C beaucoup illustré leur nouueau Couuent.

Deux autres Inquisiteurs originaires de ce méme Couuent, ont releué pareillement sa gloire; le premier s'appelloit Baltazar Textor Docteur en Theologie & Regent en l'Vniuersité de Louuain: Quand il vid cette grande reuolte dans son pays par les menées seditionnaires des Heretiques, il les persecuta D l'espace de treize ans durant, parlant auec l'ardeur & liberté d'vn Predicateur Apostolique; Il luy en couta la vie enfin, par ce que le Mardy de Paques préchant en pleine place deuât le Baron d'Aubigny Ambassadeur des Etas à la Reyne d'Angleterre, il ne se peut tenir de dire hautement ces parolles trop ardentes: Quel animal est ce Prince d'Orange, Quelles betes sont ces Etas, pour se reuolter contre l'Eglise,

glise, quitter la foy Romaine, abandonner son legitime Prince? Alors d'Aubigny le menassa, & l'Eueque même le reprit d'auoir parlé si librement, apres quoy la fiebure le saisit & l'enleua dans quatre iours, plusieurs soupconnans qu'il auoit eté empoisóné: son dernier iour fut le douzieme Auril mil cinc cens septante & sept. C'et luy qui procura ce bon heur à la ville de Saint Omer d'auoir vn College de la Compagnie de Iesus, incitant l'Abbé de Saint Bertin, qui fut le premier Euêque de la ville de leur fonder vn College.

Le second Inquisiteur s'appelloit P. de la Croix Docteur en Theologie: cettuy-cy ne ceda en rien à l'ardeur & au zele du precedent pour la deffense de la foy, & la fidelité à sa Maiesté Catolique: les rebelles l'attraperent vne fois, & le voulurent perdre. Mais le sieur Eustache Comte de Rieux, & Gouuerneur de Saint Omer auec plusieurs de ses amis firent tant par argent, qu'ils le sauuerent de leurs mains.

Nonobstant ce danger euadé, il ne laissa de prêcher hardimẽt comme auparauant, de sorte que le Magistrat de Saint Omer ayant receu lettres du Prince d'Orange, par lêquelles il demandoit sacrilegemẽt, que la moitié des vases sacrez & Reliquaires fussent fondus pour en battre monnoye; & en subuenir aux frais de la guerre, luy étant appellé au Conseil de la ville comme Prieur du Couuent & personne de merite, il demanda froidement de voir la lettre, l'ayãt entre les mains, il la dechira en pieces & la mit au feu, puis d'vne voix resoluë dit à l'assemblée; Est il possible qu'vn Magistrat Catholique veüille deliberer sur vne demande si impie? Quelques vns neanmoins partizãs secrets du Prince d'Orange troublerent l'assemblée sur ce fait, & le Pere fut contraint de se retirer à Grauelines, où il demeura iusques à l'entiere pacification des pays Bas.

Il reuint par apres à Saint Omer auec grand honneur, & y vecut iusques à l'age de septante & deux ans, decedant le vint settieme Auril mil six cens quatorze, apres auoir eté plusieurs fois Definiteur aux Chapitres Generaux & Prouinciaux. Il a écrit plusieurs liures, mais il n'y a que celuy *de virtute sanctæ Crucis* qui fut imprimé à Arras l'an mil six cens quatre.

Deux autres Religieux de ce Couuent meritent que ie mette icy leurs noms pour viure à la posterité. Le premier s'appelloit Thomas aux Enfans compagnon ordinaire du Pere Pierre de la Croix: s'en allant vn iour prêcher hors la ville, quelques vns l'inuiterent sur le chemin d'entrer dans vn logis pour y prendre vn doit de vin: luy ne pẽsant à aucune tromperie, se trouua entre les mains des Heretiques, lêquels le poignarderent & s'enfuyrent: il ût loisir pourtant de se confesser, & receuoir tous ses sacremens, & mourut fort saintement: Dieu prit vengeãce d'vn des meurtriers, lequel se pendit par desespoir.

L'autre se nommoit Eustache de Gand conuers de sa profession, lequel zelé de l'obseruance reguliere, vint à Toulouze pour la garder etroittement, & depuis s'en retournant il continua ce qu'il auoit appris auec vn exemple de toute sainteté.

Tongres & la Thieuloye.

Le premier de ces deux Couuens eſt vn vicariat, ainſi qu'auons de-ja dit. Le ſecond eſt ce Monaſtere ſi celebre autrefois de nos Religieuſes de la ville d'Arras, n'en ayant pas les memoires, ie ne ſçay autre choſe, ſinon que l'ā mil trois cens vint & quatre, la tres illuſtre Princeſſe Madame de Mehaut Comteſſe d'Artois ayant traitté ſplendidement en vne des ſalles de ſon Palais tous les Peres du Chapitre Prouincial de la Prouince de France, le propre iour de Sainte Marie Maddeleine, elle preſenta le fons & les rentes pour batir ce Monaſtere, ce que les Peres acceptans auec de grandes actions de graces, il fut baty, & a ſubſiſté iuſques à la priſe de la ville par nôtre Roy tres Chreſtien Louys le Iuſte l'an mil ſix cens quarante. Les Religieuſes ſe ſont retirées en la ville, & l'on attend que ſa Maieſté tres Chreſtienne recompenſe de ſes liberalitez Royalles la perte de leur Monaſtere.

Fondation des deux Couuens de Tournay, de Vueſtroye, de Valenciennes, de Vuincens, de Viluord*, d'*V*trecht, de Zutphen, de Zuuolz, de Zirixé, & de Zittard.*

TITRE X.

L'Exercice de la Religion Catholique s'eſtant bien affermy dans les Prouinces, qui n'ont pas eté ſi malheureuſes que d'adherer A aux remontrances des reuoltées & Heretiques, ceux qui ſe laiſſerent enuenimer des erreurs de Luther & de Caluin, ſe retirerent ailleurs, qui dans Hollande, qui dans l'Angleterre. De ce nombre furent le ſieur du Boſquet Bourgeois de la ville de l'Iſle, lequel ne voyant plus de liberté de conſcience dans cette capitale de la Flandre Gallicante, ſe retira dans Angleterre auec ſa femme & ſes enfans. Il y mourut B en ſon obſtination, & laiſſa dequoy amplement marier vne ſienne fille nommée Marie du Boſquet : à l'age de vint-deux ans elle ût deſir de reuoir ſon pays natal, & connoitre ſes parens qui etoient à l'Iſle: cette curioſité legitime luy fit paſſer la mer, & arriua fort heureuſement au lieu qu'elle ſouhaittoit, ne penſant à rien moins qu'au ſalut de ſon ame.

C La prouidence diuine pourtant auoit ce grand deſſein, & l'y achemina de la ſorte : vne de ſes Couſines voulant aller à confeſſe dans nôtre Egliſe, la pria de l'y accompagner, & l'obliger de cette patience : elle condecendit volontiers à cette demande, & étant dans l'Egliſe elle ne ſçauoit que faiſoit ſa Couſine, parlant à l'oreille d'vn Pere, luy aſſis & elle à genoux: Quand tout fut acheué, ſa Couſi- D ne reuenant la trouuer, elle ne put s'empêcher de luy demander ce qu'elle faiſoit parlant tout bas à l'oreille de ce religieux; c'êt, dit cette Couſine, que nous autres Catholiques nous nous accuſons de nos pechez, & par ce moyen en auons l'abſolution, & nous ſerions damnez, ſi apres auoir fait quelque peché nous n'allions le confeſſer, par ce que c'eſt vn ſacrement abſo-

lument necessaire pour nôtre salut, quand on a fait quelque peché.

D'abord ces parolles firent impression en son esprit, & la firent entrer dans des apprehensions de son salut : dequoy l'autre s'apperceuant, elle en fut donner auis à son Confesseur le Pere Pierre de Ruy Docteur en Theologie, & fameux Predicateur : luy, pour ne manquer au salut d'vne ame, prit l'occasion de la visiter, vne fois, deux fois, & trois fois, & enfin la gaigna fort heureusement à nôtre Seigneur. Etant conuertie, nôtre Seigneur luy toucha si viuement le cœur de son amour, qu'elle voulut imiter Sainte Catherine de Sienne : elle prit l'habit du ties Ordre, fit veu de chasteté, & disoit tous les iours le grand Office comme les Religieux : Dieu luy ayant donné fort honnettemẽt dequoy s'entretenir, elle voulut que tout fut employé pour batir deux Couuens l'vn de Religieux, l'autre de Religieuses dans quelque ville de Flandres, où l'Ordre n'en n'ût point.

Les Peres du Couuent de l'Isle ietterent les yeux sur la ville de Tournay, & le Pere Prouincial deputa le Pere Noël d'Auennes Religieux d'vne grande obseruance, pour l'entreprise de ce dessein. Il y fut contrecarré lon-tems, & essuya beaucoup de difficultez, mais enfin apres vne grande patience, Monseigneur l'Euêque de Tournay dõna les mains, le Magistrat de la ville consentit, & ceux qui pouuoient pretendre quelque interet s'y accorderent ; ainsi l'an mil six cens vint & trois, l'vn & l'autre Monastere fut commencé, par vne grande somme d'argent que la bonne Damoiselle, Seur Marie du Bosquet liura entre les mains des Religieux.

A

B

C

D

Quant au Couuẽt, des Peres, celuy qui commença fut le Reuerend P. Iacques Gardon licentié en Theologie, & à luy succeda le Pere Iean Roman, lequel auança tellement par sa sage conduitte, & son exemple, ce nouueau Couuent, que l'an mil six cens vint six il fut erigé en Couuent par le Reuerendissime P. General Seraphin Siccus : L'obseruance reguliere y étant en sa vigueur, & la deuotion du S. Rozaire y fleurissant, mille benedictions temporelles & spirituelles se repãdent incessamment sur luy : de sorte méme que le Nouitiat pour l'education de la ieunesse des Couuens pour la nation Vvalone, y est maintenant etably.

Quant à l'autre Couuent des Religieuses, on y appella celles de l'Isle, lêquelles faisans profession d'vne grande obseruance & sainteté de vie, l'ont etablie aussi dans celuy-cy : pendant qu'il se batissoit la bonne fondatrice vint à deceder, & est allée prendre possession de sa demeure dans le Paradis.

V*uestroye*.

Nous auions autrefois à Vuestroye ville de Gueldres, deux fameux & celebres Couuens, l'vn de Religieux, & l'autre de Religieuses, tous deux reformez de la Congregation de Hollande, qui fleurissoit en grande sainteté, souz le General Martial d'Auribeau l'an 1470. Les memoires du Monastere de nos Religieuses de Mets en Lorraine, remarquent particulierement, que la vie reguliere y êtant decheüe, leur Confesseur qui êtoit

vn Saint Religieux nommé frere A Claude Didier, obtint du Pere General cinc Religieuses dudit Couuent de Vuestroye, pour reformer celuy de Mets : luy même les alla querir, & elles arriuerent l'an mil cinc cens douze le dix-settieme de Mars, iour de Sainte Gertrude.

Valenciennes.

Vn vieux Croniquaire intitulé, l'Illustration des Gaules Belgiques, B au troisieme volume des Croniques & Annales de Haynaut, chap. cinquante & vn, me donne la fondation du Couuent de Valenciennes, disant que Madame Ieanne Comtesse de Flandres & de Haynaut les fonda l'an mil deux cens trante & trois, & apporte le titre de fondation qu'il a tourné de latin en vieux Gaulois en ces termes.

Ieanne Comtesse de Flandres, & C de Haynaut. A tous ceux qui ces presentes lettres verront. Sçachent que, comme le Prieur de S. Saulue, & tout le Couuent d'iceluy, aussi Iean Prêtre Curé de l'Eglise de nôtre Dame de la Chaussée en Valenciennes, ûssent concedé liberallement au Prieur & Couuēt des freres Prêcheurs, qu'en vn lieu à eux assigné dans la mazure qui fut à feu Agnez de Champaigne en Valenciennes, leur fut permis batir vne Eglise, dresser librement vn D cimetiere qui ne releuat d'aucun, receuoir les oblations, & faire toutes les choses que les institutiōs de leur Ordre demandent, sauf neanmoins, que si quelqu'vn des Parroissiens d'iceux Curez elisoit chez les freres sa sepulture, il lausseroit dequoy dire vne Messe a sa Parroisse, pour recompenser les drois que lesdites Eglises peuuent pretendre, Moy, pour les freres Prêcheurs d'vne part, & Monsieur le Prieur de Saint Saulue auec Iean Curé de nôtre Dame d'autre part, auons accordé tous ensemble que nôtre differēt seroit entre les mains de venerables personnes Guillaume Doyen de la Chretienté de Valenciennes, Maitre Girard Chanoine de Tournay & de Rheims, & Helin Cheualier Seigneur d'Aulmont, & que nous nous en tiendrons à leur decision : Eux ayās bien consideré les choses de part & d'autre ont vnanimement opiné & iugé, qu'il falloit assigner au Prieur & Couuent des freres quatre iournaux de prez situez aupres de leur maison en la commune pature, &c. fait l'an de nôtre Seigneur 1233. au mois d'Octobre.

L'Eglise est parfaittement belle dediée à Saint Paul, honorée de tres precieuses reliques, enrichie d'vne magnifique argenterie, & accōpagnée d'vn celebre Monastere.

Quant aux autres Couuens, de Vincens, d'Vtrecht, de Zutphen, de Zuuols & de Zirixé: ils sont tous ruinez & occupez des Heretiques: pour les deux autres, de Viluord & de Zittard, sont Vicarias ainsi que déja nous auons dit.

D'où i'ay û tous ces memoires.

C'ēt tout ce que i'ay û à la faueur du tres R. P. Maitre Iean Roman, Prouincial pour vne troisieme fois de la Prouince de Flandres : Le R. P. Vincēt Clerici licentié en Theologie Prieur du Couuent de Gand luy enuoya les memoires du même Couuent Le R. Pere André de la Tour Docteur en Theologie luy ècriuit ceux du Couuēt de Louuain, le R. P. Corneille du Lieu Docteur en Theologie ceux du Couuent de Bruges. le R. P. Iean Desplanques

Prieur du Couuent de Douay, ceux du même : le Reuerend Pere Guillaume Seguier Docteur en Theologie, premier Regent du College de Saint Thomas à Douay, ceux du Couuent de Saint Omer. Le R. P. Vincent Villard Predicateur general, ceux du Couuent d'Arras. Le R. Pere André Heuters, Prieur du Couuent de Berghes, ceux du même; La venerable Mere Marguerite de Beray, Prieure du Monastere de S. Catherine de Doüay, ceux de son Monastere. Le R. Pere Pierre des Fonteines, ceux du Couuent de l'Ile. Enfin les Peres du Couuent de Tournay, ceux du même. Tous lêquels memoires, ledit R. Pere Prouincial ayant receu, me les a fidellement enuoyé, & c'est à luy que cette memoire des Couuẽs des pays Bas aura cette obligation.

Fondation des Couuens en l'Archeuèché de Bezançon, & les Euèchez ses Suffragans, Sçauoir est, Basle, Lausanne, & Bellay.

CHAPITRE DERNIER.

CEs pays étant du ressort de la France, ie ferois tort à cette histoire, si ie n'y incorporois les Couuens que nous auons en iceux : & parceque les memoires sont fort succins, ie mettray sans distinction de Titre, ce que i'en apprens de mes liures.

Bezançon.

Maluenda place la fondation de ce Couuẽt l'an 1237. auant la mort du B. Pere Iourdain : Il a raison, parceque i'ay appris des Religieux d'iceluy, que l'Archeuêque le donna au B. Iourdain. Il a eté ruyné & A reedifié, mais si bien que c'est vn des celebres de l'Ordre, & le plus riche en reliques. L'Eglise qui est tres belle est dediée à l'Assomption.

Lausanne.

Il y a pareillement vn Couuent en cette ville, qui étoit autrefois de la Prouince de France.

Poligny Diocese de Bezançon.

B Il a eté fondé l'an 1273. par la permission qu'en donna le Chapitre General qui se tint cette année dans la ville de Peste en Hongrie, ou comme quelques autres tiennent à Bouloigne. Ces dernieres guerres l'ont ruyné de font en comble, l'an 1635. on trauaille neanmoins à le reparer maintenant.

Mont Bozon Diocese de Bezançon.

Ce Couuent ainsi que les precedens, C est de la Iurisdiction des Superieurs de France. Saint Antonin en fait mention dans le denombrement des Couuens de France. Il a eté ruyné tout entierement en ces guerres, il y a neanmoins encore quelques Religieux, lêquels attendent l'occasion de le releuer.

Basle.

Il y a aussi non seulemẽt vn Couuent de Religieux, mais encore D plusieurs de Religieuses, l'vn dans Chilngental, l'autre dans Geuuilr. Ie n'en sçay aucune particularité.

Fin des fondations des Couuens & Monasteres de l'vn & l'autre sexe, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, en toutes les Prouinces du Royaume tres Chrétien de la France.

TABLE ALPHABETIQVE DES COVVENS ET MONASTERES, DE L'VN ET L'AVTRE SEXE,

de l'Ordre des Freres Prêcheurs, dont les fondations sont decrittes en ce liure.

Auec plusieurs additions, & suppléement de quelques vns, déquels la fondation n'étoit pas écritte.

AVIS AV LECTEVR RELIGIEVX FRANCOIS, s'il trouue quelque particularité notable de manque à la fondation des Couuens, ou si elle manque tout à fait.

LEs memoires des fondations ne m'ayans pû être si tôt rendus, quelques-vns pourroient auoir regret de ne voir en ce liure la fondation de quelques Couuens, ou quelques particularitez notables omises; c'est pourquoy ie leur donne auis de me les enuoyer au plutot, afin de les inserer au liure que ie fais de la propagation & dilatation de l'Ordre, où ie traitte de toutes les Prouinces de l'Ordre, & de la fondation de leurs Couuens, & ainsi l'on pourra trouuer dans ce liure là ce qui manque dans cettuy-cy. Les Monasteres des Religieuses, soit du premier, soit du tiers Ordre, lêquels sont sous la Iurisdiction des Euêques, feront aussi le même, puisque veritablement ils sont de Saint Dominique, quoy qu'ils ne soient pas du cors de l'Ordre de Saint Dominique, Sunt Ordinis, sed non de Ordine Sancti Dominici.

LA LETTRE A

A

1. Abbeuille. Voyez le dans cette lettre, & fol. 919.
Abiette, Monastere de Religieuses à l'Ile. Voyez l'Ile.
2. Agen Couuēt de Religieux, 717. B
3. Monastere de Religieuses, 722.
4. Aix, Couuent de Religieux, 730.
5. Monastere de Religieuses, 732.
6. Alby, 791.
7. Alez, 713.
8. Amiens, 916.
Ammurées, Mon. de Religieuses à Roüen. Voyez Roüen.
9. Angers, voyez le dans cette lettre.
10. Angoulême, 728.
11. Annessy, 869.
12 Ansterdam, 943.
13. Anuers, Couuent de Religieux, 941.
14. Monast. de Religieuses. Rien du tout.

15. Arles, 767.
16. Argentan, 910.
17. Arras, Couuent de Religieux, fol. 939.
18. Monastere de Religieuses nommé la Thieuloye. Voyez en cette lettre.
19. Aubenaz, 850.
Auderghen, Monastere de Religieuses à Bruxelles. Voyez Bruxelles.
20. Auignon, Couuent de Religieux, 760.
21. Monastere de Religieuses, 761.
22. Aumale. Voyez le dans cette lettre.
23. Ausche, 771.
24. Autun. Voyez le dans cette lettre.
25. Auuilard, 724.
26. Auxerre, 932.

Additions & supplemens pour la fondation des Couuens & Monasteres appartenans à cette lettre. A

ABBEVILLE.

POVR l'eclaircissement de ce que i'ay dit sur la fondation du Monastere de nos Religieuses, dãs Abbeville fol. 919. I'aiouteray ce que la Reuerende Mere Prieure m'en a écrit. L'an mil cinc cens cinquante trois, l'Empereur Charles Quint, ayant fait razer la ville de Therouenne, les Religieuses du Tiers Ordre qui y demeuroient, se dispeserent en diuers endrois. Les vnes se retirerent à Saint Omer en Artois, les autres à Saint Vallery dans la Normandie, & dix se refugierent dans Abbeville de Picardie. Ces dix n'ayans d'autre fons pour A subsister que la diuine prouidence, patirent beaucoup de necessitez, & se nourrissoient du trauail de leurs mains, auec ce que les gens de bien leur enuoyoient. Auec le tems neanmoins, Dieu benissant leur vertu, Messieurs d'Abbeville leur dõnerent l'Hopital de Saint Iulien, qui est en la chaussée Doxet, à condition qu'elles iroient garder les malades en la ville. Elles s'y obligerent, & s'en aquitterent auec B tant de charité, de modestie, pieté, & humilité, que toute la ville commença de les estimer ce qu'elles étoient. Et ainsi les Bourgeois leur firent quelques biens, auec lequels elles achetterent vne grande maison, nommée l'Hotel de Vaule-Borgne, le iour propre de Saint Ioseph, l'an mil cinc cens nonante-sept.

Elles s'y retirerent, & amassant les aumones qu'on leur faisoit, C commencerent leur Eglise l'an mil six cens trois. Madame Hippolyte de Montmorency, Princesse & Douairiere d'Epinoy, leur fit de grandes charitez pour en ietter les fondemens, & en éleuer assez haut les murailles. Enfin elle fut acheuée, & consacrée depuis par Monseigneur d'Amiens Geoffroy de la Martonie, l'an mil six cens huit, le vint-neuuieme Iuin, iour des glorieux Apôtres Saint Pierre & Saint D Paul. Trois ans auant la consecration, la Confrairie du saint Rozaire qui étoit en l'Eglise de S. Vulphran de la Chaussée, fut transferée dans leur Eglise; & parceque ce priuilege ne pût appartenir à aucun Monastere des Religieuses de l'Ordre, si elles ne sont sous la Iurisdiction de l'Ordre, dêlors elles s'y mirent, & y ont toujours demeuré.

Auec l'Eglise petit à petit elles A ont bâty vn tres beau Couuẽt assez proche du Pont de Talence. La premiere Prieure s'appelloit Barbe d'Aquin, laquelle a eté suiuie par tant de bonnes Religieuses en cette charge, que de filles du Tiers Ordre qu'elles étoient, elles ont embrassé les obseruances, l'état & la profession du premier Ordre. A quoy pour les stiler, on appella des Religieuses du Monastere de Dijon, sçauoir est, la Mere Ieanne du B Moulin, qui depuis a eté Fondatrice du Monastere de Poitiers, & la Mere Bernarde Boudier, lêquelles arriuerent l'an mil six cens vint-quatre. Elles trouuerẽt le plus fort de la reforme fait par la ferueur & le trauail de la Reuerende Mere Marie Phly, Maddeleine Kembert, Sebastienne de la Fosse, Ieanne de Saint Ouyn, Marie Noël, Ieanne Becquet, & quelques au- C tres qui meriteroient d'étre nommées, si ie les sçauois. Celles cy conclurent toute la reforme, & firent poser les grilles l'an mil six cens vint deux, le dizieme iour d'Auril. Cinc de leur compagnie ne voulurent point embrasser la rigueur de l'etroitte obseruance, comme n'y étans point obligées, & pource les Superieures leur permirent de se retirer à l'Hopital de Saint Iulien, D pour y viure dans leur premiere façon, auec deffense pourtant de receuoir des Nouices. Pour ce qui est de celles qui embrasserent la reforme, la Reuerende Mere Maddeleine Kembert, receut pour premiere fille dans l'obseruance de la premiere Regle, Seur Marie de Huppy, laquelle en prit si bien les teintures, qu'elle a merité d'étre Prieure du Monastere. Cette premiere fille fut suiuie d'vn grand nombre d'autres, lêquelles ont imité le Soleil naissant, s'accroissãs de iour à autre en l'état d'vne plus solide perfection.

ANGERS.

PAr les soins & la diligence du R. Pere Iaques des Bleins, Prieur du Couuent, i'ay receu les memoires de ce qui se peut maintenant sçauoir de la fondation de ce Couuent auec assurance & non par conjecture. Ils portent que S. Dominique allant de Toulouze à Rome, pour auoir la confirmatiõ de son Ordre (ce fut au second voyage) vint à la ville d'Angers, & communiqua son dessein à l'Euêque nommé Guillaume de Baumont. Ce Prelat connut tant de sainteté en nôtre bien-heureux Pere, qu'il luy promit de faire bâtir vn Couuent à son nouuel Ordre dans la ville, s'il en rapportoit la confirmation. La traditiõ porte, qu'alors cét hũble Prelat contraignit Saint Dominique de luy donner sa benediction, & se mit à genoux deuant luy. Ce qui est representé dans les vitres de l'Eglise & du Chapitre.

Quoy qu'il en soit, nôtre bien-heureux Patriarche ayant obtenu la confirmation de son Ordre sur la fin de l'année mil deux cens seize, il reuint en France, sur le commencement de l'année mil deux cens dix sept. & passa par Angers, donnant les ioyeuses nouuelles au sudit saint Prelat, que son Ordre auoit eté fort heureusement confirmé. Surquoy le bon Euêque transigea tout aussitot auec Messieurs les Chanoines de l'Eglise Cathedrale de Saint Maurice d'Angers, & obtint d'eux qu'ils donneroient

roient deux de leurs maiſons pour bâtir vn Couuent au nouuel Ordre de Saint Dominique En échange d'icelles il leur donna les dixmes de Vallées, & de la Miniſtré dequelles ils ſont actuellement encore proprietaires, en retirant ſept mille francs de reuenu tous les ans. L'on ne ſçait point à preſent au vray quand le Couuent ſe bâtit, ſinon que l'on eſt aſſuré qu'il eſt des premiers de la Prouince de France, & en effet il eſt marqué dans le Cheur droit des aſſemblées Prouinciales, le quatrieme apres celuy de S. Iaques de Paris.

Pour moy ie coniecture que Saint Dominique s'engagea de parolle, de luy enuoyer au plutôt de ſes Religieux, & que le bien-heureux Matthieu ne manqua d'accomplir la promeſſe du Saint, enuoyant de ſes enfans pour fonder ce Couuent; Et parceque nous ſommes aſſurez que cette fondation n'a pû être faite qu'apres celle de Limoges, de Rheims, & d'Orleans, elle doit être l'an 1220. tout au plutôt, & l'an mil deux cens vint-vn tout au plus tard, étant raiſonnable de croire que le bien heureux Matthieu a fourny plutôt aux villes, auquelles nôtre bien-heureux Pere s'étoit engagé, qu'aux autres qui n'auoient paſſa parolle.

L'on ne ſçait preſque rien des antiquitez de ce Couuent, à cauſe que pendant les guerres, les titres ont eté perdus, & les anciens Calendriers & liures mortuaires, où l'on faiſoit memoire des perſonnes & choſes principalles, ont pareillement eté partie diſperſez, & partie égarez. Ce que nous trouuons en l Egliſe, c'eſt premierement quantité de belles & ſignalées reliques, lêquelles ſont toutes enchaſſées fort honorablement, par les bienfais de pluſieurs bons Religieux, lêquels ont ſacrifié leur trauail & leurs employs, pour cét effet. Entre les autres il y a le bras de Saint Sebaſtien, enchaſſé dans vn reliquaire d'argent, porté par deux Anges de même étoffe.

Secondement il y a vne Chappelle du Saint Rozaire, qui eſt vne des plus auguſtes & magnifiques en largeur, & enioliuemẽs, de tout le Royaume. L'Autel eſt fort maieſtueux, dont l'architecture eſt admirée d'vn chacun, & eſt garny de tres belles figures.

Troiſiemement, il y a quelques ſepulchres fort honorables. Dans le Cheur de l'Egliſe, deuant le grand Autel, repoſe le cors de Meſſire Michel Loyſeau, ſecond Fondateur du Couuent apres le ſudit Beaumont Euêque d'Angers, auquel il ſucceda. Il eſt repreſenté en cuiure doré, enrichy de pluſieurs chriſtaux. Chaque année Meſſieurs les Chanoines de l'Egliſe Catedrale de Saint Maurice, viennent proceſſionnellement chez nous le iour des Cendres, chanter le *Libera* pour le repos de l'ame dudit Prelat, duquel pour lors on decouure ſon tombeau qui eſt à fleur de terre: Meſſieurs ſes parens ſont enterrez proche de luy dans le même Cheur de l'Egliſe, comme fondateurs du Couuent.

Dans l'Egliſe, ſont les ſepultures de Françoiſe de Coſſé, Dame du Planty, de la maiſon de Briſſac, auec fondation. Celles auſſi de Meſſieurs de Beauueau, qui ont donné des tapiſſeries qui repreſentent les SS. de l'Ordre. Item celles de Meſſieurs la Frency de Criſſy, ancienne

maison d'Anjou auec fōdatiō. Celles encore de Louyse de Charion Dame de la Bertiere, auec fondation. Item celle de Messire Pierre Donadieu, Sieur de Pichery, Senechal d'Anjou, & Gouuerneur pour le Roy dans la ville, Chateau, & pays d'Anjou, frere de Monsieur de Donadieu Euêque d'Auxerres, & d'vn autre Sieur de Donadieu, Euêque de Saint Papoul. Elle est dans vne Chappelle que ledit sieur de Pichery a fait bâtir dans l'Eglise. Là il est representé à genoux en marbre blanc, sur vn piedestal assez éleué, enrichy de bronze.

Ce Couuent est composé de quatre Dortoirs, d'vne rare Bibliotheque, garnye de quantité de liures, d'vn Cheur fort beau, & d'vne Eglise majestueuse. Ce même Couuent a eté iusques à present si fecond en grans personnages, que l'Eglise Cathedrale d'Angers n'a point û d'autres Predicateurs pendant les Auens & Carêmes, que ses Euêques ou nos Religieux. Messieurs de l'Eglise Cathedrale, du consentement de Monseigneur l'Euêque d'Angers, leur ont donné ce priuilege, que si Monseigneur ne donne auis à la fête de Saint Iean Battiste au Pere Prieur, s'il doit prêcher le Carême, il a droit de pouruoir à la chaire d'vn Predicateur sans contestation aucune.

Entre les hommes les plus celebres de ce Couuent, qui sont en tres grand nombre, les Peres Maitres Pierre Godebille, oncle & neueu, y tiennent des premiers rangs. Le dernier qui est neueu, a eté quatorze ans durant Prouincial de Frāce, & disputa publiquement au Tertre Saint Laurens dans la ville d'Angers, contre Beze deffenseur de l'heresie Caluinienne, duquel il remporta vne victoire si glorieuse, que toutes les personnes doctes, & gens de qualité l'en cōgratulerent.

De ce Couuent étoit le B. Martyr René Poyuet, Theologal de l'Eglise Cathedrale d'Angoulême, Augustin le Duc qui luy succeda en la même charge, Mathurin Gautier Theologal de Grenoble, homme si fecond en doctes pensées, que le Parlement luy donna cét eloge, de n'auoir iamais oüy de luy vne même chose deux fois, pendant l'espace de trente-six ans qu'il auoit fait cette charge. Ce fut en ce même Couuent que nôtre Cardinal de la Tour-brulée, *de Turre cremata*, receut le chappeau Rouge.

ARRAS.

Le Monastere des Religieuses dit la Thieuloye.

Robert Comte d'Artois, Neueu du grand S. Louys, étant fiz de son frere Robert, ût vne fille d'vne pieté Royale, & heritiere de l'affection du Saint Monarque vers l'Ordre de S. Dominique. Elle s'appelloit Madame Mehaut, en latin *Mathildis*. Elle étoit Comtesse d'Artois, Duchesse de Bourgogne, Palatine, Dame de Salines, & petite Niece de S. Louys. Cette vertueuse Princesse fit conuoquer le Chapitre Prouincial de la Prouince de Frāce dans sa ville d'Arras, où se treuuerent quatre cens Religieux, lêquels elle traitta splendidement en l'vne des salles de son Palais, le iour & fête de Sainte Marie Maddeleine; & par apres leur declara les intentions de sa pieté Royalle; comme depuis lontems sa volōté ayant eté de bâtir vn Monastere des Religieuses de leur Ordre à l'honneur

de la tres S. Trinité, de la sacrée Vierge, & du B. Pere S Dominique, Elle auoit destiné plusieurs belles terres, heritages, bois, forês, & lieux Seigneuriaux, tant pour subuenir aux frais des batimẽs, que pour l'entretien des Religieuses.

Les Religieux accepterent sa bonne volonté, & les contracs de fondation & donation furent passez au même tems, signez & dattez de l'année 1324. Deplus, elle achetta proche d'Arras aux faux-bourgs, vne grande place, maisons, granges, iardins, & prairies, appartenans à deux Seigneurs & Nobles du pays, appellez Iean de la Thieuloye, & Eustache de Vertain. Et parceque le premier étoit plus consideré que le second, le Monastere qui fut bâty au lieu qui luy appartenoit, s'est toujours appellé la Thieuloye. La même Princesse fit acquisition encore de plusieurs maisons & prairies, appartenans aux bourgeois d'Arras, dont tous les Contras, se voyent en la Maison de Ville.

Vn si grand excez de bonnes volontez, & signalez effês de nôtre pieuse Comtesse, ne manqua pas d'auoir son reciproque du côté du Pere Prouincial. Y ayant dêja quelque tems auant le Chapitre, que la bonne Princesse luy auoit declaré son dessein en particulier, il luy enuoya seize Religieuses, partie du Monastere de Montargis, & partie du Monastere de l'Ile nommé l'Abiette La Superieure étoit du premier, & s'appelloit Yolande qui mourut l'an mil trois cens trente-huit. Toutes seize furent accueillies & receuës auec les magnificences possibles. Elles furent logées dans le Palais de la Comtesse, & cependant les batimens se faisoient

A au lieu sudit nommé la Thieuloye. On y apporta vne si grande diligence, qu'ils furent logeables le iour de Sainte Maddeleine l'année sudite, & furent acheuez la même année le iour de Saint Martin, où l'on voyoit vn Royal batiment, enrichy de plus beaux ornemens de la sculpture, & de pierres de marbre, iaspe, & Porphyre.

Ce iour donc, & fête de S. Maddeleine, le Chapitre Prouincial

B ayant eté splendidement traitté, la Princesse leur ayant declaré ses bõnes volontez, tous les Peres les ayant accepté, les Religieuses furent menées processionnellement au nouueau Monastere, conduittes & precedées par les quatre cens Religieux du Chapitre. Et afin que cette procession fut plus auguste, la bonne Princesse bailla de son cabi-

C net à chaque Religieuse vne piece de thresorerie, laquelle chacune portoit à la main.

La premiere portoit vne belle croix d'argent doré accompagnée de nôtre Dame & de S. Iean l'Euãgeliste, & garnye de plusieurs belles reliques, la principalle dêquelles est vn morceau de la vraye Croix enchassé au milieu.

La seconde, tenoit en main vne belle N. Dame d'argent doré, çà & là emaillée, laquelle étoit represen-

D tée assise, tenant son cher enfant sur son giron, & y auoit vne petite fiole de cristal enchassée, garnie du lait de la tres sacrée Vierge.

La 3. auoit vn tableau semé de plusieurs Reliquaires, lêquels representoient plusieurs Saints en relief, d'vn ouurage artistement fait.

La 4. marchoit auec vne Image de la tres S. Trinité d'argent doré.

La 5 montroit vn S. Louys d'argẽt

doré, lequel tenoit en sa main vne petite Chappèlle, garnie de plusieurs reliques, & nommement des siennes.

La sizieme portoit vn Reliquaire magnifique en façon d'Eglise, plein des reliques de plusieurs Saints, & êtoit au dehors buriné des armoiries de la fondation.

La settieme auoit vne grande Croix d'argent doré, laquelle se porte aux processions.

La huittieme êtoit chargée d'vn Reliquaire d'argent doré, soutenu de deux Anges qui le portent, où il y a vne des épines de la Couronne de nôtre Seigneur.

La neuuiéme, dizieme, & onziéme, portoient chacune vn Calice d'argent doré.

La douzieme deux chandeliers d'argēt. La treizieme vn encensoir d'argēt. La quatorzieme deux magnifiques burettes d'argent, la quinziéme vn grand bassin d'argent doré, la seizieme, vne grande tasse d'argent doré pour les Communions, auec deux autres burettes fort belles, de même façon & étoffe, pour les Messes. La tasse est gra-uée des armes de la fondation, & les burettes de celles d'Artois.

Auec cette magnificēce, la procession mena ses vertueuses filles dans leur Monastere, auquel depuis elles ont vêcu saintement, & celles qui leur ont succedé, iusques à l'an 1413 où les guerres obligerent les bourgeois de mettre le feu dans le Couuent, & le razer de font en comble. Alors ces pauures Religieuses desolées à l'extremité, se retirerent en l'vne de leurs Metairies appellée Fampoux. Les guerres passées, le Duc Iean d'Artois, neueu

A de la Fondatrice en cinquieme degré, blama fort le conseil de la ville, d'auoir attenté sur le Monastere des Religieuses, veu qu'il etoit de fondation Royalle, & éloigné des murailles de la ville. Il leur donna quatre cēs écus pour rebâtir l'Eglise, & le Dortoir, somme qui étoit alors considerable. L'Euêque d'Arras, qui êtoit le Reuerend Pere Martin Poré, Religieux de l'Ordre,

B contribua pareillement de son côté à releuer le Monastere, & à l'entretien des Religieuses. Le tout fut acheué l'an mil quatre cens septante sept, mais les guerres de la France contre les Arthesiens, renouuellerent bientot les ruynes precedentes, en sorte que pour vne seconde fois il fut reparé, les Religieuses vendans vne partie de ces beaux presens de leur Fondatrice.

Enfin l'an 1640. la desolation en-

C tiere & derniere, vint à cét ancien Monastere, lorsque les armes victorieuses de nôtre Monarque LOVYS treizieme d'heureuse memoire, s'emparerent de la ville d'Aarras pour ne plus retōber sous vne domination étrangere. Sa Majesté tres-Chrêtienne promit de le retablir en la ville, & il n'y a que de grandes assurances de l'accomplissement de cette parolle, si tôt

D que la paix sera affermie entre les deux Couronnes. Il y a û plusieurs signalées Religieuses en ce Monastere, dont ie feray mention en mon troisieme volume des vies des Saintes.

AVMALE.

Monastere de Religieuses.

LE Monastere de Religieuses du tiers Ordre de Saint Domini-

que dans la ville d'Eſtappes au pays A Boulonnois, ruiné par les gueres l'an mil cinc cens quarante & cinc, Seur Ieãne d'Ypre Prieure, & Seur Ieanne François auec dix autres, ſe refugierent en la ville d'Aumale proche de Roüen : elles ſe vindrent ietter aux piés de Madame qui êtoit pour lors Antoinette de Lorraine, laquelle par compaſſion leur donna vne petite maiſon auec vne petite chappelle pour exercer B leurs fonctions Religieuſes : tout y êtoit ſi petit, que s'etoit la petiteſſe même, dans vne pauureté, neceſſité, & incommodité grande.

Cela n'empêcha pas que pluſieurs filles ne vouluſſent manger à ce plat, & ne demandaſſent l'habit, qui leur fut octroyé. De celles cy il y en ût trois, ſçauoir eſt ſeur Martine de la Barre natiue d'vn village nommé Courſelle au Dioceſe de Beauuais, Seur Françoiſe le Preuot C de la ville de Roüen, & Seur Anne Baſſet Angloiſe de nation, lêquelles entendans les remontrances feruentes de cet Homme de Dieu, Monſieur Gallemand, Docteur en Theologie de la faculté de Paris, Curé pour lors d'Aumale, reſolurent d'embraſſer la cloture, l'Oraiſon mentale, les exercices de la vie interieure, & l'obſeruance tres êtroitte de la Regle du tiers Ordre D de Saint Dominique.

Ayans ce deſſein, elles le cõmuniquerent au ſieur Gallemand, lequel auec la faueur de l'Eminentiſſime Cardinal de Ioyeuſe pour lors Archeuéque de Roüen, leur fit poſſeder le biẽ qu'elles ſouhaittoient : celles qui ne voulurent pas éprouuer ce genre de vie ſe retirerent ailleurs : & les trois commencerent leur deſſein l'an mil ſix cens trois, prenans la cloture, & ne ſortans plus pour aller garder les malades, ſelon qu'elles auoient accoutumé. Deux ans apres vn ſi bon cõmencement : le même bon Paſteur leur donna quatre de ſes filles ſpirituelles qu'il auoit ſpeciallement éleué dans les prattiques de la vie interieure.

La premiere s'appelloit Anthoinette Brunon natiue d'Aumale, la ſeconde, Blanche Larit natiue de Leüilly en Picardie, la troiſieme, Iaqueline Bettefort natiue de Gauuillé en Normandie, & la quatrieme Marguerite du Iardin natiue de Roüen : Toutes ces quatre firent profeſſion auec les trois anciennes l'an mil ſix cens dix, ſous la iuriſdiction de Monſeigneur l'Archeuéque de Roüen, pour l'obſeruance de Regles du tiers Ordre de S. Dominique, & d'autres nouuelles conſtitutions approuuées de mondit Seigneur, & depuis confirmées par nôtre Saint Pere le Pape Paul cinquieme l'an 1612.

Leurs commencemens ont eté ſemblables à ceux de nôtre Seigneur naiſſant dans vn etable ; à peine ſe peut croire la pauureté, neceſſité, & incommodité de ces nouuelles Religieuſes, la Prieure n'auoit qu'vn ſol, le iour que la cloture fut commencée : cependant les benedictions celeſtes ont debondé ſi copieuſement ſur elles, qu'a preſent elles ont vn Monaſtere fort beau, remply de trente quatre bonnes Religieuſes en cette année mil ſix cens quarante & ſix, dont voicy les noms.

Seur Catherine de Saint Michel Prieure.

Seur Maddeleine de l'Aſſomption Souprieure.

Seur Susanne de Sainte Catherine de Sienne. A
Seur Catherine de la Croix.
Seur Marie du Saint Sacrement.
Seur Anne de Saint Dominique.
Seur Françoise de la Natiuité.
Seur Françoise de la Croix.
Seur Catherine de Sainte Vrsulle.
Seur Marguerite de Saint François.
Seur Anne de Sainte Agnes.
Seur Quentine de tous les Saints.
Seur Marguerite de IESVS.
Seur Françoise de IESVS. B
Seur Marie de Saint Michel.
Seur Catherine de Iesus Maria.
Seur Catherine de Sainte Maddeleine.
Seur Anne de IESVS.
Seur Marie de Saint Gabriel.
Seur Louyse de l'Ascension.
Seur Marie de Saint Dominique.
Seur Marie de Sainte Catherine de Sienne.
Seur Marie de l'Incarnation.
Seur Marie des Anges. C
Seur Marguerite de Saint Ioseph.
Seur Françoise de Sainte Therese.
Seur Iacqueline de Saint Ioseph Conuerse.
Seur Charlotte de la Resurrection.
Seur Catherine de Saint Dominique.
Seur Anne de la Passion.
Seur Ieanne de Saint Augustin.
Seur Marguerite de Saint Hiacinthe
Seur Marie de IESVS. D
Auec deux Nouices qui n'ont encore l'habit.

AVTVN.

Monastere de Religieuses.

OVtre ce que i'en ay dit, i'ay appris du Reuerend P. Iean Godin, vn des plus exemplaires Docteur & Religieux de la Prouince de France, que nos Religieuses de Chalons sur Saune auec la permission du Reuerend Pere Prouincial s'en vindrent à Autun, l'an mil six cens quarãte & deux, pour voir s'il y auroit iour a quelque fondation : leur abord fut agreable à plusieurs de la ville, & auec l'edification qu'elles y donnerent, vn des principaux nommé Monsieur de la Creuse se voyant sans enfans leur donna en deux fois la somme de quinze mille liures, auec quoy, & ce que d'autres contribuerent, elles se sont heureusement etablies, auec la permission & l'agreément de Monseigneur d'Autun,

LA LETTRE B.

27. Banieres. 771
28. Barcellonette. 770
29 Sainte Baume. 745
30. Bayonne. 772
Beaumont Monastere de Religieuses, voyez Valenciennes.
31. Beaune Couuent de Religieux. 861.
32. Monastere de Religieuses. Voyez le en cette lettre.
33. Beauuais. 917
34. Beauuoir sur mer. rien
35. Belué. 721
36. Bergerac. 715
37. Berghes. 946
38. Beziers. 702
39. Blainuille. 900
40. Blois. 668
41. Bosleduc. 947
42. Bourdeaux Couuent de Religieux. 710
43. Monastere de Religieuses. 712
44. Bourg en Bresse. 857.
45. Bourges. voyez le en cette lettre

46. Branie. 946
47. Briançon. 866. Voyez aussi cette lettre.
48. Bruges Couuent de religieux. 948.
49. Monastere de Religieuses dit communement Val des Anges. 949.
50. Bruxelles Couuent de Religieux. 947
51. Monastere de Religieuses dit Auderghen. voyez cette lettre.

Additions & supplemens pour les fondations des Couuens & Monasteres appartenans à cette lettre. B.

BEAVNE.

Monastere de nos Religieuses du premier Ordre.

NOs cheres seurs de Dijon, rigoureuses executrices des volontez de nôtre Bien-heureux Patriarche, sçachans ce qui est écrit en son testament, de procurer la dilatation de l'Ordre, ne se peuuent tenir en repos si tôt qu'elles ont eleué des sujés capables de fonder & établir des Monasteres: Apres auoir fourny aux fondatiõs de Chalons, Semur, Thoul, & Poitiers, & à la reforme d'Abbeuille, elles tenterent de s'etablir à Beaune. Monsieur Boursaut Lieutenant du Roy dans la ville, ayant sa seur en nôtre Monastere de Dijon, temoigna qu'il feroit ce qu'il pourroit afin de leur donner ce contentement: auec cet appuy les Meres de Dijon s'asfurerent de la fondation future, & demanderent permission au Pere

A Prouincial, laquelle leur fut aussitôt accordée: cependant Monsieur Boursaut ayant menagé les espris des principaux & des habitans, preparé vne maison, auec vne petite chappelle, & la permission de monseigneur l'Euêque obtenuë, six Religieuses partirent de Dijon auec deux Peres de l'Ordre pour les cõduire à Beaune.

Es approches de la ville messieurs les Officiers du Roy, & les principaux Habitans vindrent au deuant,

B & apres le compliment fait, les cõduirent au logis qu'on auoit disposé, où nos Religieux chanterent le *Te Deum*, & le lendemain le S. Sacrement fut exposé. Monsieur le Theologal y fit le iour même vne predication excellente à la loüange de nôtre Bien-heureux Pere S. Dominique: là se retirerent nos premieres fondatrices, dont les nõs

C meritẽt de n'etre pas oubliez, ayãs eté filles vrayement Apostoliques, dilatant par leurs trauaux l'honneur de Dieu, par la dilatation de l'Ordre. La premiere qui fut nommée Prieure, étoit la mere Anne Boursaut seur propre de mõsieur le Lieutenant de Beaune, la Mere Ieanne Galois Souprieure, seur Phileberte Virot, seur Anne Ioly, seur Ieanne Dauid, & seur Claude

D de Gissey. Leur arriuée dans Beaune fut le quinzieme Feurier l'ã mil six cens trente & deux; des le lendemain elles receurent trois pensionnaires, qui êtoient les filles de mõsieur le Lieutenant resté veuf depuis vn an: cet honette homme se voyant detaché de la moitié de luy même, se donna tout à Dieu, fit veu de chasteté, & prit les Ordres sacrez: Il luy offrit ses trois filles, qui seconderent parfaitement son des-

ſein. Car la premiere appellée Michelle Boruſaut n'etant agée pour lors que de douze ans & demy, fit tant d inſtance, & à ſon Pere, & aux Meres, pour auoir le ſaint habit, & être la premiere fille de ce Monaſtere, & par conſequent obligée d'être vrayement ſainte, que Monſieur ſon Pere fut contraint d'acquieſcer à ſon deſir, & les Meres de l'executer.

Six mois donc apres le iour de l'etabliſſement, elle prit le ſaint habit, & demeura deux ans Nouice ſans faire profeſſion; ce qui eſt cauſe que quatre la precederent en ce rang, mais non pas au deſir, ny à ſon obligation d'être la Sainte du Monaſtere. Ses deux autres ſeurs croiſſans en âge, fachées de ce que leur ainée leur laiſſoit la terre, & prenoit les plus belles places du Paradis pour elle, ne s'en teindrent point à ce partage, & demanderent l habit auec de tres grandes inſtances; on fut contraint pour eſſuyer leurs larmes de les reuétir des liurées de l'Ordre, la ſeconde nommée Anne Bourſaut agée de treize ans, & la troiſieme appellée Marguerite à l'age de treize ans & demy.

Leur dot ſortable à la condition & bonne volonté de leur Pere fut ſuffiſant à ietter les fondemẽs d'vn tres bon etabliſſement; de ſorte que les Meres ayans conſideré les obligations particulieres qu'elles luy auoient, tant pour les aſſiſtances & temporelles & ſpirituelles que iournellement elles receurent de ſes biens & de ſa perſonne, comme auſſi pour la ſomme de douze mille liures, que de ſurplus il leur laiſſoit apres ſa mort, elles luy ont obtenu du Reuerendiſſime Pere General, Nicolas Rodulphi lettres de fondateur.

Ie n'oublieray iamais la memoire de ce bon fondateur, ayant eté plus que tous les autres fõdateurs, car outre ſon bien, & ſes enfans qu'il donna pour le ſoutien du Monaſtere, il l'aſſiſta de plus, dirigeant & conduiſant les Religieuſes. La peſte ayant enleué l'an mil ſix cens trente huit, la Mere Prieure qui êtoit ſa ſeur, la Mere Souppricure qui êtoit ſeur Ieanne Galois, auec l'Infirmierre la ſeur Claude de Giſſey, & ſeur Deniſe Rondot conuerſe, comme auſſi leur tourriere de dehors, & leur Confeſſeur le Pere Pierre Alexandre, Monſieur Bourſaut voulut ſuppleer au defaut du Pere, & confeſſa les Religieuſes à ſa place: elles en ûrent tant de ſatisfaction, que les Superieurs leur permirent d'accepter ſa bonne volonté autant qu'elles voudroient; elles en êtans fort contentes, & luy ne ſe laſſãt point de ſeruir les épouſes de Ieſu-Chrit, il y acheua ſes iours au bout de huit ans d'aſſiſtance ſpirituelle qu'il leur rendit. Ce fut le neuuieme May mil ſix cens quarante & ſix qu'il deceda ſaintement, & fut enterré dans la chappelle mortuaire des ſeurs, comme leur fondateur temporel, & Pere ſpirituel tout enſemble.

Reuenans à nôtre fondation, le Monaſtere s'êt toujours entretenu dans l'êtroitte obſeruance des Regles, n'adherant aucunement à toutes les flatteries de la nature, que ceux d'vne vie contraire leur pourroient obiecter: c'êt ce qui a fait épandre tant de benedictiõs ſur cette nouuelle maiſon, laquelle depuis l'an mil ſix cens trente & deux iuſques à cette année 1646. a receu

en

en quatorze ans, dans vne petite ville vint & deux professes, dont voicy les noms, selon le rang de leur reception.

Seur Ieanne Changenet ditte de Sainte Marie.

Seur Anne Valot ditte de Saint Dominique.

Seur Claire Boisselier ditte de l'Assumption.

Seur Christine Philpin ditte de S. Pierre martyr.

Seur Michelle Boursaut ditte de Iesus.

Seur Catherine le Beuf ditte des martyrs.

Seur Ieanne de la Croix.

Seur Marguerite Venot ditte de la Passion.

Seur Anne Boursaut ditte de Saint Ioseph.

Seur Colombe Perraut ditte de Saint Hyacinthe.

Seur Marguerite Boursaut ditte de Saint Louys.

Seur Marguerite Brunet ditte de la Presentation.

Seur Benigne la Gaude ditte de Sainte Agnez.

Seur Françoise le Moine ditte des Seraphins.

Seur Denise Mortaine ditte des Anges.

Seur Françoise Nyau ditte de Saint Thomas d'Aquin.

Seur Ieanne Virely

Seur Antoinette Morin.

Seur Ieanne le Moine.

Seur Marie Morin.

Seur Anne Guillemet.

Seur Anne le Moine six conuerses.

Outre ce nombre la Reuerende Mere Anne Boursaut en receut deux petites, l'vne nommée Benigue Brunet & l'autre. N. N.

Celle la n'étant agée que de dou-
A ze à treize ans, fit vn accord auec sa Mere qui étoit fort spirituelle, de garder pendant vn mois vn silence tres etroit: ce qu'ayant obserué l'espace de huit iours, sa mere craignāt que cette retraitte n'interessat sa santé, pour n'auoir aucun diuertissement necessaire à son petit age, elle pria son Confesseur de luy desfēdre le reste du mois; il le fit, mais elle ne pretendant point quitter sa
B mortification sans quelque recompense, elle pria sa bonne mere de luy permettre d'entrer au Monastere de Sainte Catherine; Elle fit sa demande auec tant de ferueur & de grace, que sa mere fut obligée de la luy accorder. Les Religieuses ne pûrent la differer, & luy donnerent l'habit à l'age de douze ans & demy, auec sa compagne de pareil age.

Toutes deux ne porterēt pas lontems ce bon-heur en cette vie, par
C ce que six semaines apres, la contagion les frappa toutes deux, & les enleua dans le Paradis: elles furent les premieres enterrées dās la chappelle des seurs, & leur mal contagieux se ietta sur la Reuerēde Mere Prieure & Souprieure, lesquelles voulans sauuer la maison, sortirent hors le Monastere, & se retirerēt au faux-bourg auec vne Seur Cōuerse & vne Infirmiere. Elles en
D moururent aussi bien que les deux autres, apres lêquelles suyuirent les deux compagnes, auec le Pere Confesseur & la Tourriere comme nous auons dit. Nous ferons memoire des deux meres Anne Boursaut & Ieanne Galois en nôtre troisieme volume des vies des Saintes, qui doit voir iour l'année prochaine.

Si l'affliction a eprouué la con-

ſtance & fidelité de ces bonnes Religieuſes, vne faueur extrordinaire du Ciel, les a fort conſolé : Il y a parmy elles vne bonne ſeur nommée Colombe Peraut, laquelle iouyt à preſent d'vne ſanté miraculeuſe, dont le narré merite d'etre ſçeu, veu que c'a eté par les interceſſions de Saint Hyacinthe, qu'elle poſſede cette faueur. Apres auoir demeuré trois ans durant en des ſouffrances extremes, & vn abbattement general de ſes forces, à cauſe d'vn perpetuel deuoyment d'eſtomach, lequel ne pouuoit retenir aucune nourriture : Apres auoir paſſé les années entieres dans la rigueur des remedes aſſez faſcheux, & être enfin allitée pour n'ē releuer iamais ; Apres enfin auoir ſalüé la mort d'aſſez prez, elle ût vne forte penſée de faire vne neuuaine de communions en l'honneur de Saint Hyacinthe : la Reuerēde Mere Prieure luy accorda fort volontiers la permiſſion, & pour ſeconder ſa deuotion, ordonna que pendant neuf iours apres le *Salue* de Complies, on feroit memoire du Saint à l'intention de la malade. Suiuant cette permiſſion les Seurs infirmieres la conduiſoient ſous les bras au cheur pour y faire ſa communion, & la ramenoient par apres aux Infirmieres, & la recouchoient dans ſon lit. La nuit qui venoit ſur le ſizieme iour, la malade ſentit ſon cœur atteint d'vne douce confiance vers le Saint, & demeura iuſques au lēdemain à le prier pour luy obtenir la ſanté, ſi elle en deuoit vſer à la gloire de Dieu, pour ſon ſalut, faire penitēce, & gaigner quelque peu de merites en cette vie. Auec cette conſolation interieure qui naiſſoit de cette douce confiance, elle s'approcha du Saint Sacrement, & demanda pour faueur aux Infirmieres de la laiſſer quelque tēs au Cheur faire ſon actiō de graces: elle y demeura trois quarts d'heure, & fut ramenée dans les infirmeries. On luy donna tout auſſi-tôt quelque choſe à manger, & chacune s'attendant à la voir reuomir, elle les aſſura qu'elle ne vomiroit plus, & qu'elle étoit guerie par les interceſſions de Saint Hiacinthe: ce qu'etant eprouué de toutes on chāta le *Te Deum* en action de graces, & le Medecin qui l'auoit abandonnée, confeſſa publiquement que cette cure étoit miraculeuſe.

Toutes ces choſes m'ont eté enuoyées par la Reuerēde Mere Ieanne Dauid Prieure, & la Reuerende Mere Anne Ioly Souprieure, qui ſont les deux qui reſtent des ſix premieres fondatrices y en ayant vne que les infirmitez ont obligé de retourner à ſon Monaſtere originaire de Dijon.

Bourges.

Eſperant quelques memoires du Conuent que depuis quatre cens ans l'ordre poſſede en cette ville, ie n'ay receu qu'vne Elegie deplorant ſes ruines, pour donner courage à la vie reguliere qui repare toutes choſes, d'y venir promtement apporter ſon ſecours : Dieu en ayant determiné le tems, ie diray cependant ce que i'en ay appris de l'Auteur du liure, *Gallia Chriſtiana*, & ce que i'en ſçay d'ailleurs, & dont ie peux être temoin, ſi ce n'eſt que depuis trois ans la deſolation generalle y ſoit arriuée. L'Auteur donc ſudit parlant du ſeptante & vnieme Archeuêque de Bourges, nommé Philippe Berruyer, honoré dû titre

de bien heureux à cause de sa sainteté de vie, dit qu'il fut tiré de l'Euêché d'Orleans, & transferé à l'Archeueché de Bourges l'an 12;8; de plus il écrit qu'il appella les freres Precheurs à Bourges, les protegea, & cherit beaucoup, & qu'enfin il leur procura leur fondatiō, excitant Madame Blanche fille du Comte de Ioigny, femme du sieur de Bourbon & de Virzion à la faire.

En l'Eglise de ce Couuent Guy de Suilly Religieux de l'Ordre Archeuêque de Bourges, est enseuely, apres être decedé l'an 1280. le troisieme des Nones de Mars: On void sa sepulture deuant le grand Autel auec cet Epitaphe: *Hic iacet frater Guido, nobilitatis speculum, cunctis exemplum, in saeculo puer purus, in claustro morum grauitate maturus, lector vtilis, Prior amabilis, in dignitate praesul humilis, benignus omnibus, largus muneribus, sibi parcus. Obiit anno* 1280. *tertio Nonas Martij.* Quant à ce que i'en sçay, le Couuent est assez beau, l'Eglise tres auguste, & etant bien seruie rapporte dequoy entretenir les Religieux à cause de la deuotion du peuple de Bourges.

BRVXELLES.

Monastere des Religieuses dit Auderghen.

IE n'en apprens autre chose, sinon que Madame Aleyde de Bourgoigne, Duchesse de Brabant, femme d'Henry Duc de Lorraine & de Brabant troisieme du nom, a fondé ce Monastere, & vne partie du Couuent de Louuain.

Briançon.

Il faut corriger ce que i'ay dit fol. 866. titre quatre, que Monsieur Pleure en étoit fondateur: Il y a contribué seulement de son affection: excitant mōsieur le Grand le vray fondateur à ce bon euure en faueur des Religieux de Saint Dominique. Le Couuent est au bas de la ville dans la plaine, lequel a ce qui est necessaire pour loger huit religieux, & les entretenir, auec les lieux reguliers, & vne Eglise dediée à Sainte Catherine, & non à Saint Dominique, fort gentille, garnie de bons ornemens.

LA LETTRE C.

55. Caen. 908
56. Calais monastere du tiers Ordre, où les Religieuses seruent vn Hopital.
57. Calcar. 952
58. Cahors. 789
59. Carcassonne. 699
60. Carpentras. 765
61. Cauaillon. 765
62. Castel Sarrazin, Monastere de Religieuses. 695
63. Castres. 793
64. Chalons en Champaigne. 915
65. Chalons sur Saone, voyez le en cette lettre.
66. Charmes. 905
67. Chartres. 644
Chatenet. Voyez Roche Chouard.
68. Chataigneraye. Rien outre ce qu'il y a fol. 728
69. Cisteron. 758
70. Clermont en Auuergne. 815
71. Clermont de Lodeues. 707
72. Compiegne. 917. son Eglise est dediée à l'Assomption.
73. Condom Couuent de Religieux. 714
74. Monastere de Religieuses dit Pou Verd. 716
75. Coutances. 914

76. Cran Diocese d'Angers. Ie n'en ay aucun memoire, sinon qu'il

est de l'etroitte obseruance de la A
Congregation reformée de Rhennes, & est nouuellement etably.

Chalons sur Saone.

I'esperois les memoires de ce Monastere de Religieuses du premier Ordre, les ayant demandé & redemandé, mais ou les reponses ont eté perduës, ou cinc lettres que i'ay écrit n'ont pas eté receuës Ie n'en sçay autre que ce que ie trouue dás *Gallia Christiana*, au denombremẽt des Euêques de Chalons sur Saone, B que M. Cyr Thiard le septente huittieme Euéque de la ville, y fit venir les filles de Sainte Catherine de Sienne : & comme ce bon Prelat mourut l'an 1624. elles ont eté etablies ou dans cette année, ou quelques autres deuant icelle. Leur Monastere est au milieu de la ville proche de la citadelle.

LA LETTRE D.

77. Die. 864

78. Dijon Couuent de Relig. 819. C

79. Monastere de Religieuses fondé, l'an 1612. par trois Religieuses venuës d'Auignon. Ie n'en ay pû auoir d'autres memoires, quoy que la Superieure me les ait fait esperer.

80. Dinan Couuent de Religieux. 837

81. Monastere de Religieuses, 839

82. Douay Couuent de Religieux. 952.

83. College. 955 D

84. Monastere de Religieuses. 956

85. Draguignan. 757

LA LETTRE E.

86. Saint Emillon. 714

87. Saint Etiẽne en Fores Monastere de Religieuses. 855

88. Eureux. 914

LA LETTRE F.

89. Faniaux. 690

90. Figeac. 791

91. Saint Flour en Auuergne voyez le en cette lettre.

92. Fontenay le Comte. 728

93. Freius voyez le en cette lettre & fol. 759.

94. Vn vicariat.

Additions & supplemens pour les Couuens & Monasteres appartenans à cette lettre. F.

Saint Flour en Auuergne.

AVx nouuelles de ce mien trauail, le Reuerend Pere Bechot Prieur du Couuent m'ecriuit les memoires suiuans touchant sa fondation & ses antiquitez. Son fondateur est le tres illustre Sereuissime Prince Iean de France, fis du Roy Iean, Duc du Berry & d'Auuergne, duquel on trouue écrit dans les vieilles Calendes és parolles. *Obiit nobilissimus & serenissimus Princeps & dominus dominus Ioannes de Frãcia filius Regis Ioannis, & dux Bituriæ & Aruerniæ qui fuit primus pater & fundator huius Conuentus, & dedit nobis auriculam Beati Ioannis Baptistæ, & alia plura bona.*

D'où l'on nous laisse à colliger le tems de sa fondation, qui a dû être enuiron N. puis que le Prince Iena de France gouuernoit alors ces deux prouinces du Berry & d'Auuergne.

L'Eglise temoigne qu'elle est de fondation Royalle, tant elle est magnifique, voutée comme celle de S. Maurice d'Angers : elle garde l'oreille de Saint Iean Battiste entre ses reliques : & entre les reliquaires, le soleil auec lequel on expose le Saint Sacrement est vn des plus

beaux de France, pezant trente marcs d'argent. Le Couuent aussi prêche les liberalitez de son fondateur, êtant bien pourueu de ses officines & tres bien baty.

Plusieurs grans personnages ont illustré ce Couuent, entre les autres le Reuerend Pere Etienne Raol *de Calidis aquis* Euêque de Venuze, vn des premiers Religieux qui ont trauaillé pour la fondation du Couuent, il est enterré deuant le grand Autel.

Item le Reuerend Pere Antoine de Sarmẽtis Eueque de Carcassonne Suffragant de Messire Louys de Ioyeuse *de Gandiosa* Euêque de S. Flour. Il a contribué notablement aux batimens & à la decoration du Couuent.

Item le Reuerend Pere Guillaume Vaysseira Euêque de l'Escale, lequel donna ses biens qui luy étoient permis, au Couuent, & est enterré deuant le grand Autel.

Item deux Inquisiteurs de Carcassonne, le Reuerend Pere Iean Richelis, Docteur & Prouincial autrefois de France, & le R. Pere Durand Saluayn, qui fut vn de ceux qui seruirent le Couuent en sa fondation, apres auoir eté Prieur du Couuent de Paris.

Item le Reuerend Pere N. de la Vergne, Theologal de la Cathedrale, lequel a prêché dix-huit Carêmes consecutifs en la ville. C'est tout ce qui est marqué dans les memoires, que le sudit Reuerend Pere Prieur a signé comme veritable.

FREIVS.

Monastere de Religieuses.

LA Reuerende Mere Marie Maddeleine d'Imbert Prieure A de ce Monastere, auertie de mon dessein m'écrit, qu'il fut occasionnellement donné à l'Ordre l'an mil six cens trente-six: dont voicy le sujet.

Monseigneur Barthelemy de Camelin Euêque de Frejus, agé d'enuiron soissante & douze ans, fonda vn Monastere pour les Religieuses de Saint Benoit, donnant quelques terres, dêquels on tire vint charges B de blé, cinquante de vin, & quelques cent francs d'autres choses. Les choses étans disposées, le Reuerend Pere Antoine Masculus Religieux de l'Ordre & Prouincial de la Prouince de Prouence, deputé Commissaire pour cét affaire, ammena de Tharascon Madame de Clerc pour Abbesse, Madame de Raoux, & Madame Angelique de Clerc, toutes trois Religieuses de C l'Ordre de Saint Benoit. Elles prirent possessiõ de ce nouueau Monastere l'an mil six cens trente-vn, le troisieme iour de Iuillet. Madame le Clerc le gouuerna en qualité d'Abesse l'espace de six ans, au bout dêquels, Madame Anne de Raoux fut substituée à sa place. Celle-cy desirant passionnement l'etablissement d'vne veritable vie Religieuse, lequel n'étoit pas introduit encore dans ce Monastere, découurit D son dessein à deux autres de même esprit qu'elle, sçauoir est seur Anne de Bourceau, & seur Marie de Bonaud de Frejus même. Toutes deux l'approuuerent, & se ioignans d'affection auec la seconde Abbesse, prierent instamment mõseigneur de les changer d'institut, & de leur donner celuy des Freres Prêcheurs. Ce que le bon Prelat leur accorda.

Sur ces entrefaittes le Reuerend

Pere Gerard Prouincial de la Prouince de Prouence, pretendant fonder vn Monastere de Religieuses de l'Ordre à Saint Maximin, enuoya chercher quatre Religieuses à Saint Etienne en Forest, sçauoir est la Reuerende Mere Marie Martel pour Prieure, la R. Mere Antoinette de Soley-sol pour Soupprieure, la R. Mere Anne de Peyssonneaux pour Tourriere, & la R. Mere Iustine de la Veuë pour Procureuse. Ces quatre feruentes Religienses arriuerent à Saint Maximin, & leur coup ayant manqué, le Pere Prouincial les ammena tout droit à Frejus, où elles furent vnanimement receuës dans ce nouueau Monastere, chacune dans les conditions sudites 1636. le 25. Decembre, si bien que Madame Anne de Raoux quitta fort volontiers sa dignité d'Abbesse, & prit la qualité de simple Nouice dans l'Ordre de Saint Dominique, aussi biẽ que les deux autres. Du depuis elles y ont tellement profité par leur saint exemple, viuans dans la tres étroitte obseruance, que dans cette année mil six cens quarante six, elles sont au nombre de vint-quatre professes. Deux des premieres fondatrices sont decedées, & la seur Anne de Peyssonneaux fut obligée pour ses infirmitez de se retirer à Saint Etienne en Forest. Vne troisieme qui étoit professe de la maison, fut les premices que Dieu en apris & logé dans le Paradis. Leur Eglise est dediée à Sainte Marie Maddeleine, & le Couuent est sous la iurisdiction de l'Ordre.

Vicariat des Religieux.

Pour assister ces bonnes Religieuses, nos Peres ont commencé quelque petit établissement dans cette ville pour eux, & ont vne petite Chappelle dediée à nôtre Dame.

LA LETTRE G.

95. Gand, Couuent de Religieux, 956.
96 Monast. de Religieuses. Rien.
97. Gap. 759
98. S. Gaudens 775
99. Geneue 867
100. Genissac 714
101. Genoillac 703
102. Guerrande 814
103 S. Girons 776
104. Gonnesse 641
105. Grasses 769
106. Grenoble Rien.
107. Monastere de Religieuses dit Mont-fleury 865
108. Guingamp 837
109. Groninghen en Hollãde 963

LA LETTRE H.

110. Harlem en Hollande 963
111. La Haye en Hollande 963

LA LETTRE I.

112. S. Iean d'Angeli 728
113. Ile en Dodon 775
114. Ile en Flandres, Couuent de Religieux 964
115. Monastere de Religieuses dit l'Abiette 943
116. S. Iunien 785
117. Les Iaunies, Monastere de Religieuses à trois lieuës de Cahors. Rien.

LA LETTRE L.

118. Langeac Monastere de Religieuses 817
119. Langres 858
120. Laual 853
121. Leuuarden 965

122. Leytoure 774 A
123. Lilers 965
124. Liran 965
125. Limoges 778
126. Limoux 697
127. Lyon 854
128. Lysieux 914
129. Louuain 967
130.131. Liege, & Luxẽbourg, 967

LA LETTRE M.

132. Macon 857 B
133. Mans 852
134. Marsac 771
135. Marseille, Couuent de Religieuses 768
136. Monastere de Religieus. 788
137. Marueiols ou Maruegue, 793
138. Le Mas d'Agenois, Monastere de Religieuses, 723
139. Maubec 863
140. Mauuoisin 690
141 S. Maximin Couuent de Religieux 735 C
142. Monast. de Religieus. 768
143. Menilgrenier 914
144. Mets, Couuent de Religieux, 876.
145. Monastere de Religieus. 886
146. Millaud 789
147 Mons en Haynaut 971
148. Montargis, Monastere de Religieuses 926
149. Mont-Auban 689
150. Mont-Bozon 976 D
151. Mont-melian 866
152. Mõt-pellier, Cou. de Rel. 704
153. Monast. de Religieuses, 703
154. Morlaz 773
155. Morlaix 834
156. Moulins 862
156. Murat Monastere de Religieuses 793 & 875
158 Mariendal, Mon. de Rel. 967
159. Mastrec sur la Meuse, 968

Additions & supplemens pour cette lettre M.

Mets Couuent de Religieux.

OVtre ce que nous en auons si amplement rapporté, i'ay receu encore nouueaux papiers, par la diligence du Reuerend Pere Philippe Baccouel profez de ce Couuent de l'Annonciade de Paris, ẽtãt sur les lieux, lequel a ramassé tout ce qui étoit de plus assuré de ce Couuent de Mets, de Toul, & de Blainuille. I'y trouue de plus, ainsi que dit Monsieur Meurisse, Euêque de Madaure, Suffragant de Mets, dans la vie de Theodoric de Boppart quarante-sizieme Euẽque de Mets, que sous son gouuernement il y auoit vn Suffragan nommé Bertrand Euêque de Thessalie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, homme tres sçauant, qui a mis la main à la plume, & a laissé quelques ouurages de son esprit, dont fait mention Trithemius.

Ce Bertrand étoit fort zelé pour la party de l'Eglise, de sorte que l'Antipape Clement enuoyant à Mets le Cardinal d'Aigrefeuille l'ã mil cinc cens septante neuf, pour s'y faire reconnoitre, il le refusa, & protesta qu'il ne reconnoissoit autre Pape qu'Vrbain sizieme. En suitte dequoy le party de Clement étant le plus fort en la ville de Mets, il fut obligé de se retirer à Couuelance auec l'Archeuêque de Treues, lequel tenoit aussi le même party. Cependant les bourgeois du party d'Vrbain furent mis en prisõ, d'où neanmoins ils sortirent trois mois apres. Dieu benissant Vrbain,

nôtre Bettrand reuint à Mets l'année suyuante, qui fut l'an mil cinc cens octante, le second iour du mois de May, suyui & accompagné de deux Legats du Pape Vrbain.

C'est ce même Suffragan, lequel lontems auparauant consacra l'an mil trois cens soissante six, le Dimanche de la my Carême, vne Chappelle qui fut depuis donnée aux Peres Celestins l'an mil trois cens septante, où leur Couuent fut depuis baty. Le même fut Suffragan de Saint Pierre de Luxembourg Cardinal, & l'accompagna dans ses visites. Il s'appelloit ordinairemēt Bertrand le Hongre & mourut l'an mil trois cens septante trois, le dixhuittieme Ianuier, & fut enterré dans nôtre Eglise, au côté gauche de l'Autel.

Le même sieur de Madaure écrit en son liure susnōmé, qu'il yauoit au même Couuent vn Euêque de Gaibeluche nommé André de Porte Muselle qui mourut l'an mil trois cens nonāte-vn, & est enterré chez nous. Ce pourroit être celuy qui se void en nôtre Eglise à côté droit de l'Autel, dont la figure est couchée de son long sur le paué de l'Eglise, entourée d'vne grille de fer.

Du même Auteur, en la vie de Robert de Lenoncourt, octante-troisieme Euêque de Mets, nous colligeons que le Duc de Guyse en action de graces, de ce que Charles Quint auoit leué le siege, fit faire vne procession generalle de tout le Clergé, de la Noblesse, de la Milice, & de la ville, laquelle partoit de la Cathedrale, & venoit aux Freres Prêcheurs auec le tres saint Sacrement. Quoy que les Peres Benedictins continuent leur possession violente de ce Couuent, le lieu neanmoins s'appelle toujours encore les Haus Prêcheurs, à cause de la situatiō haute, & de la proprieté que l'Ordre de Saint Dominique en a. Grand Saint Thomas d'Aquin, dōt l'amour a eté si grand vers vos freres, que n'auez iamais voulu que vôtre cors demeurat hors de l'Ordre, ne permettez pas que tant de Saints cors de vos Freres, demeurent plus lontems entre les mains des autres.

LA LETTRE N.

160. Namur. Rien du tout.
161. Nancy, Couuent de Religieux 889
162. Monastere de Religieus. 893
163. Nantes 820
164. Narbonne 696
164. Neuers 932
165. Nimegue en Hollande 968
166. Nime 707
167. Nice en Sauoye 770

LA LETTRE O.

168. S. Omer en Artois 968
169. Orleans 643
170. Orthez 773

LA LETTRE P.

171. Pamiers 688
172. S. Pardoux, Monastere de Religieuses 720
173. Paris, Couuent de Saint Iacques 608
Couuent de L'Annonciation, 619.
174. Couu. de S. Dominique, 673
175. Monastere de Religieuses dit S. Thomas d'Aquin 658
176. Monastere de Religieuses dit la Croix 667
177. Perpignan, Vicariat de Narbonne 696
178. Perigueux 718
179. Poissy, Monastere de Religieuses

gieuſes 664
180. Poitiers, Couuent de Religieux 724
181. monaſtere de Religieuſ. 728
182. Poligny 975
183. Pont 728
184. Port de S. marie 723
185. Pradelles Rien.
186. Proüille, premier monaſtere de l'Ordre de Religieuſes au liure ſecond 103
187. Prouins 921
188. Le Puy, Couuent de Religieux 805
189. monaſtere de Religieuſ. 806.

LA LETTRE Q.

190. S. Quentin 919
191. Quilian 848
192. Quimperlé 709

LA LETTRE R.

193. Reims 915
194. Rennes, Couuent de Religieux 826
195. monaſtere de Religieuſ. 835
196. Reoulle 7·7
197. Reuel 795
198. Rieux 661
199. Rochelle Rien.
200. Roche Chouard. 787
201. Rodez 788
202. Rotredan en Hollande. Rien.
203. Roüen, Couuent de Religieux 905
204. monaſtere de Religieuſes dit les Ammurées 907

LA LETTRE S.

205. Seins 770
206. Semur, monaſtere de Religieuſes. Voyez le en cette lettre.
207. Sens 619
208. S. Seuer 775

A

Additions & ſupplemens pour cette lettre S.

SEMVR.

Monaſtere de Religieuſes.

PLuſieurs filles de la ville de Semur du Dioceſe d'Autun, ſouhaittans auec grand'ardeur l'Ordre B de S. Dominique, nos Religieuſes de Dijon leur voulans ſatisfaire, ſe reſolurent, comme braues filles d'vn ſi grand Patriarche, de leur donner plus qu'elles ne ſouhaittoient. Elles entreprirent d'aller fonder vn Monaſtere dans leur ville ſans denier ny maille, que ce que Dieu leur pouruoyroit. Les Superieurs de l'Ordre conſentirent à leur deſſein, Monſeigneur l'Euêque C d'Autun l'approuua de ſa permiſſion, & la ville ne fit point difficulté de leur ouurir ſes portes.

Sept furẽt choiſies à ce genereux exploit. La R. Mere Louyſe Paſchal y alla comme Prieure, la Reuerende mere N. de Saint Dominique, comme Souprieure, la Seur Agnez Coquelin pour Tourriere, la Seur Anne Bourſaud pour Sacriſtine, la Seur Ieanne du moulin, la Seur Catherine martin Nouice, & D la Seur marie Bille Conuerſe.

Ces courageuſes filles s'appuyãs ſur celuy qui ne manque iamais aux ſiens, partirent de Dijon l'an mil ſix cens dixhuit, accompagnées du Reuerend Pere Iouanne Prieur du Couuent, du Pere Prallon Cõfeſſeur du monaſtere, quelques Dames de condition, & vne ſeruante ſeculiere, pour aſſiſter les Religieuſes en ce qui ſeroit du de-

hors. Si tot qu'elles y furẽt arriuées, A qui fut le vintieme de Iuin l'an mil six cens dix-huit, nôtre Seigneur leur enuoya sa grande amye la Pauureté, qui leur fit vn accueil indicible, & des caresses nompareilles. Elles furent logées dans vne maison, où le Rien auoit etallé ses plus beaux meubles, n'y ayant que les quatre murailles auec des paillasses. Les filles qui auoient vn si grand desir d'être filles de S. Dominique, B voyans vn tel appareil, ne voulurent point être de la partie, & ainsi nos feruentes Religieuses demeurerent toutes seules, à etudier les leçons que la pauureté leur faisoit tous les iours. Dieu voyant qu'elles s'en aquittoient comme il faut, le benissans en leur delaissement, se resignans à ses volontez, se reiouyssans en leurs necessitez, se confians en sa bonté, & demeurans fermes en leur dessein, il commença de leur dire, *Ecce ego venio*, C Ie viens à vous *vulnerasti cor meum*, Vous auez navré mon cœur par vôtre fidelité, ie ne vous sçaurois manquer.

Les Meres de Dijon, les incomparables pour le zele de l'Ordre, leur donnerent à chacune vint écus de pension, auancerent le dot de la Nouice, & contribuerent a leur faire bâtir quelque chose du plus pressé du Monastere. Auec cét appuy nos fondatrices D achetterent vne maison de trois mille francs, & batirent vne petite Chappelle, ieunans cependant beaucoup plus que la Regle n'ordonne, pour bâtir aux frais d'elles mêmes, vne maison qui deuoit être le Sanctuaire de plusieurs chastes Epouses de Iesu-Christ. Petit à petit la Sainte pauureté ne fit plus si grand peur aux filles de la ville: La ioye qui paroissoit aux visages des Religieuses leur apprit, que souffrir pour la gloire d'vn si fidelle Epoux comme Iesu Christ, est vn Paradis en ce mõde, & que c'est vne manne cachée que Dieu reserue à ses plus cheryes & fidelles seruantes. Plusieurs prindrent l'habit, nôtre Nouice qui auoit quitté les commoditez du Monastere de Dijon pour cette fondation, acheua courageusement son année de probation au milieu de cette pauureté, & fit profession s'estimant trop heureuse d'être mise au nombre des filles de S. Dominique, aux dépens des souffrances. Entre celles qui firent profession apres elles, quelques vnes sont decedées auec de tres glorieuses marques de sainteté, dont i'ay les memoires assez amples, & les feray voir au iour l'année prochaine dans mon troisieme volume des vies des Saintes de l'Ordre.

Cependant voicy le catalogue de celles qui ont fait profession en cette sainte maison.

Seur Catherine Martin, premiere professe

Seur Marie Milletot, 2 professe.

Seur Françoise de Foissy, 3. profess.

Seur Ieanne de Vicluy, 4. professe decedée.

Seur Colõbe de Monbernier, 5 p.

Seur Gabrielle Greffier, 6. professe.

Seur Anne Rebour, 7. prof. deced.

Seur Agnez Martin, 8. professe.

Seur Aymée de Ponuille, 9. prof.

Seur Marie le Mallier, 10. professe.

Seur Anne Chifflot, 11. professe.

Seur Denise Espiard, 12. professe:

Seur Marcelline Picard, 13. profess.

S. Françoise Laceret, 14. pr. deced.

Seur Françoise Espiard, 15. professe.

Seur Ieanne Bouuire 16. professe.

Seur Françoise Berthelot de Neuers dix-settieme professe.
Seur Anne Baillif de Paris, 18. prof.
Seur Anne Iuliot, 19. professe.
Seur Elizabeth Minard, 20. prof.
Seur Louyse de Chaugry de Neuers, vint-vnieme professe.
S. Anne du Nozet de Neuers, 22. p.
S. Anne de Vincent de Paris, 23. pr.
S. Marie Anne Tetion, 24. profess.
S. Angelique Tetion, 25. professe.
S. Gabrielle Baudonet, 26. professe.
Seur Antoinette Chene, 27. profess.
S. Elizabeth de Moncry, 28. profess.
S. Antoinette Chifflot, 29. pr. decé.
S. Magnans Chifflot, 30. pr. deced.
S. Maddeleine de Vichy, 31 professe, decedée.

Les Seurs Conuerses.

Seur Marie Gaigne pain.
Seur Marguerite Locquin.
Seur Catherine Parquet, decedée
Seur Anne Eliot.
Seur Ieanne Loquin.
Seur Antoinette Bollet.
Seur Anne Garnier: Toutes sont professes, à la reserue de la derniere qui est encore Nouice dans cette année mil six cens quarante-six.

Des sept Meres qui partirent de Dijon, la R. Mere Louyse Paschal fut rappellée, pour satisfaire à l'obeyssance qui l'auoit établye Prieure de son Monastere, & la seur Ieanne du Moulin pour faire ce qu'elle a fait depuis si glorieusemẽt, trauaillant auec tant de ferueur à la propagation de l'Ordre à Chalons, à Abbeuille, & à Poitiers, où elle est decedée, auec qui sa vertu m'a obligé d'auoir vne sainte alliance pendant son sejour en ce monde La seur Agnez Coquelin fut aussi rappellée à Dijon, où elle paya fort ioyeusement son tribut à la nature. La Mere Anne Boursaud apres beaucoup de fatigues pour l'obseruance reguliere, est morte fondatrice du Monastere de Beaune. Nous reseruons le reste au volume sudit.

LA LETTRE T.

209. Tarascon 765
210. Tongres Rien.
211. Tor 766
212. Touars Rien.
213. Toul, Couuent de Religieux, 899. & en cette lettre.
214. Monastere de Religieuses du premier Ordre 898
215. Monastere de Religieuses du tiers Ordre 901
216. Toulon 767
217. Toulouze Couu. de Rel. 669.
218. L'Inquisition 2. Couuent, 676
219. Monastere de Religieuses, 677
220. Tournay Couuẽt de Rel. 972
221 Monastere de Religieuses, 973 & en cette lettre.
222. Tours 819
223. Treues Rien.
224. Troyes 929

Additions & supplemens pour cette lettre T.

TOVL.

LEs diligences du R. Pere Philippe Baccoüel, m'ayãs fourny de tres amples memoires du Couuent de Toul, ie suis obligé d'aiouter beaucoup de choses à ce que i'ay déja écrit.

Ses fondateurs n'ont eté que simples bienfacteurs, plusieurs contribuans qui pour vne chose, qui pour vn'autre. Le premier est l'Euêque nommé Roger, le quarante-settieme en l'ordre des Prelas de cette Eglise Cathedrale. Le second est vn

des bourgeois, lequel s'appelloit Emery Barrat, dont l'obit est marqué dans vn vieux Calendrier le 18. Feurier auec cét eloge, *Fundator Conuentus ex parte*, Fondateur en partie du Couuent. Luy & toute sa famille ont leur sepulture sous le clocher de l'Eglise, à l'entrée du Cloitre. Le troisieme fut vn Duc de Lorraine nommé Matthieu.

Celuy que les Superieurs destinerent pour établir ce Couuent, fut le Prieur de Mets appellé Matthieu. Dans les anciennes sepultures, on void les figures de plusieurs Religieux, vêtus à l'ancienne forme de l'Ordre, le chapperon pointu ioint à la chappe, comme aussi plusieurs Saints de l'Ordre vêtus en la même façon.

Nous colligeons des sepultures sudites, plusieurs grans persõnages, lêquels sont sortis de ce Couuent.

A l'endroit où étoit autrefois le Presbytere, auant que le Cheur fut transposé derriere le grand Autel, à côté gauche d'iceluy on lit cette inscription. *Hic iacet venerabilis Pater Dominus Godefridus Leodiensis, quondam Brachialensis Episcopus, Ordinis Fratrum Prædicatorum, qui obijt anno Domini 1334. ij die Octobris.* A l'autre côté du grand Autel, il y a la sepulture d'vn autre Euêque, natif de Ligny en Barrois, auec ces parolles. *Ligneio natus Nicolaus, in Ordine vitam duxit compositam, vultu sermoneque gratus, moribus ornatus, prudentia Pontificauit. Annum cape, sic numeratum 1316. Kalendis Martij.*

Deux autres Euêques de Christopolis, Suffragans de l'Euêché de Toul, Docteurs en Theologie, profez de ce Couuent, sont enterrez au milieu du Presbytere, & sont là representez sur vne pierre, vêtus à la Pontificale, auec cette inscription sur vn bord d'airain. *Christopolitanæ sedis iacent hic duo Præsules, Episcopatus Thullensis suffraganei, sacræ Theologiæ Professores, huius Conuentus Religiosi, videlicet, Magistri Iohannes Obin, qui obijt anno Domini 1465. die 8. Septembris, & Petrus Hettarde anno Domini 1506. die 5. Septembris, animas suas altißimo Domino reddiderunt.*

Dans le même Presbytere, il y a vn cinquieme Euêque inhumé auec ces parolles en françois: Cy git Reuerend Pere en Dieu Frere Didier Apis, Euêque de Christopole, Suffragant du Diocese de Toul, Inquisiteur de la foy en son viuant, Religieux & Prieur par plusieurs années du Couuent de ceans, qui deceda de ce monde le dizieme d'Auril mil cinc cens quarãte cinc, Dieu luy fasse grace. Amen.

Au milieu de la Nef de l'Eglise, se void la sepulture d'vn sizieme Euêque, Suffragan de l'Euêche de Toul. Cy git Reuerend Pere en Dieu, Frere Clement Bouley Religieux de ceans, Euêque de Christopole, Suffragant en l'Euêché de Toul, qui mourut l'an 1571. le 23. iour de Mars.

Plus bas de cette sepulture, l'on void la tombe d vn autre settieme Euêque, lequel tient vn rouleau dans sa main, dans lequel est écrit, *Deus propitius esto mihi miserrimo peccatori.* A l'entour de la tombe il y a ces parolles qui denotent vn autre Clement Bouley, & elles sont en latin. *Sub hoc lapide iacet Frater Clemens Bouley sacræ Theologiæ Professor, ac hæreticæ prauitatis Inquisitor, qui obijt anno Domini 1500.*

Remontant au presbytere, on void encore la Sepulture du Reuerend Pere Maitre Nicolas Etienne, Prieur du Couuent, & Predicateur du Prince de Lorraine, auec ces vers en latin.

Quem tegit hic tumulus, Lotharingi Tuba Monarchæ
Extitit, ac huius gloria sola domus
Ascensus Christi cunctis clamitando triumphum
Mens subito fœlix conuolat ad requiem.
Obijt anno ætatis suæ 45. 14. Maij, 1587.

Ce Couuent a demeuré presque toujours en l'obseruance reguliere, & en étant decheu, elle y fut retablie par les Reuerens Pere François Cheualier profez du Couuent de Dijon, Henry Beaulieu, Profez du Couuent de Lieges, & le Pere René Chaillant Profez du Couuent d'Angers : Ces trois ayans heureusement trauaillé pour l'obseruance, le Pere René Chaillant preuoyant qu'elle seroit plus affermie, si le Couuent étoit vny à la congregation reformée de Saint Louys, il obtint des Superieurs cette vnion, & ainsi la vie reguliere fleurit toujours dans ce Couuent.

Vne des rares pieces qui soit en ce Couuent pour la preuue de l'antiquité de la confrairie du Saint Rozaire, c'est vne lettre du Pere Berenger de Landora treizieme General de l'Ordre, par laquelle il recoit aux Benefices de tout l'Ordre, les Confreres de la Confrairie de la Sainte Vierge, erigée dans le Couuent, lequel il visita en personne, & étant present sur les lieux ; & cōme ce General tenant chap. de Carcassonne l'an mil trois cens douze, il est manifeste que le Bien-heureux Alain n'a pas eté l'Auteur de la Confrairie du Saint Rosaire, puis qu'il n'a eté que cent ans apres luy.

Ce Couuent encore a plusieurs belles reliques, il en à forces des onze mille Vierges dans vne tête d'argent, dōt les PP. ont attestation de l'Abbesse du Monast. *ad sanctas Virgines* de la ville de Couloigne, laquelle s'appelloit Helizabeth. Outre cela, Messire Antoine de Lenoncourt, Primat de Lorraine, marquis de Blainuille, Abbé de Beaupré, Prieur de Lay, & Comte du S. Empire, donna au sudit Couuent vn os d'vn Saint martyr Thebain, vn os de Saint Pierre Euéque de Mets, & vn autre os de Sainte Saprice fille de Saint Guerry Euêque de Mets.

Ce qui est encore de remarquable dans ce Couuent, c'est qu'il obserue ponctuellement cette ordonnance d'vne des assemblées de nôtre Congregation de Saint Louys, tenuë l'an mil six cēs trente & huit en Auignon. D'auoir vn liure dans lequel on recueille premierement les ordonnances des Chapitres Generaux, qui touchent le bon reglement des Couuens 2. les Ordonnances des visites. 3. Les Ordonnāces des Chapitres Prouinciaux. 4. Les Epitaphes des Sepultures. 5. Les noms des Superieurs Prouinciaux, ou Vicaires Generaux, & des Prieurs du Couuent. 6. Les Peres du Couuent qui ont prêché Auens, Carêmes, & Octaues dans la ville ou en d'autres celebres. 7. coppie des lettres attestatiues des reliques 8. coppie des lettres des Generaux

& celles des Prouinciaux importantes au Couuent, le decez des religieux auec leurs eloges. 10. ce qui est arriué de celebre & d'important au Couuent, comme la visite d'vn General, la consecration d'vn Euéque, les processions Generalles en nôtre Eglise, les miracles celebres, les maladies grandes qui enleuent beaucoup de Religieux, les assistances de Dieu miraculeuses, les persecutions & les presens magnifiques.

Dans ce liure l'on trouue ce que nous auons escrit, & comme l'an mil six cens trente, le Reuerendissime Pere General Nicolas Rodolphi visita le Couuent, & y entra incognite: & ayant eté receu fort charitablement, il loüa grandement le Superieur, & admira le bon reglement des Reformés.

Au reste ce Couuent a eté brulé par deux fois à la reserue de l Eglise, & neanmoins il est fort bien rebatie. messieurs de la Catedrale auec les Euêques anciens luy ont accordé la Theologale, & conjointement auec les Reuerens Peres Cordeliers, si bien qu'alternatiuement nos Peres prechent le Caresme & les Dimanches. Nous parlerons au quatrieme & cinquieme volume des vies des Saints, de ceux qui ont laissé les exemples d'vne sainte vie apres leur decez.

TOVRNAY.

Monastere de Religieuses.

I'Ay trouué dans les memoires du Monastere de l'Abiette, que l'an mil six cens vint & huit l'on enuoya du sudit Monastere quatre Religieuses, pour fonder celuy de A Tournay, la Reuerende Mere Roze de Valincourt qui fut la premiere Prieure; la Reuerende Mere Isabeau du Bus. La Mere Ieãne Braux, & la Mere Adrienne de Grenette. Du commencement elles souffrirēt beaucoup d'incommoditez, & en effet la mere prieure mourut en peu de tems, aussi bien que la bonne fōdatrice seur Marie du Bosquel. Apres la mort de l'vne & de l'autre, le même dit monastere de l'Abiette B enuoya la Reuerende Mere Adriēne Vasquesal, laquelle par sa bonne & rare conduitte batit entierement le Monastere, le peupla de tres excellentes Religieuses, les forma dans la vie reguliere & etroitte obseruance, & enfin les eleua dans la vraye perfection Religieuse.

De ces quatre seur Isabeau du C Bux mourut l'an mil six cens trente six, agée de quarante six ans, ayant eté si exacte & si ponctuelle à l'obeyssance, qu'elle mettoit par écrit les admonitiōs les plus petites, & les plus menus auertissemēs des Superieurs, afin de n'y point manquer. Trois ans auparauant Seur Ieanne Braux deceda, sçauoir est l'an mil six cens trente & trois, grāde fille d'oraison, de silēce, de mortification, & de soumission à sa Su- D perieure. Seur Adrienne Grenette suiuit ces deux cy l'an mil six cens trente & set, agée de vint huit ans, comblée de toute sorte de vertus, celle comme vn Ange en son cors, & ardente en son ame comme vne Seraphine.

A la place de ces quatre premieres decedées, nôtre Seigneur y en enuoya d'autres, qui sucerent le lait des bonnes instructions de la Reuerende Mere Adrienne l'espace

de quatorze ans, au bout dêquels A le Monastere de l'Abiette redemãda son tresor, l'elisant pour Superieure, & elle fut contrainte par l'obeyssance des Superieurs d'accepter cette nouuelle charge, laissant fort affligées, & la ville de Tournay & ses filles qu'elle aymoit ne plus ne moins que soy-même.

LA LETTRE V.

225. Valence. 864

226. Valenciennes Couuent de Re- B ligieux. 976

227. Monastere de Religieuses appellé Beaumont. 949

228. Vannes. 851

229. Vely. 919

230. Verdun. 904

231. Vestroye en Gueldres Couuent de Religieux. 975

231. Monastere de Religieuses. 975

232. Vienne, voyez le en cette lettre.

233. Vique en Lorraine Monastere C de Religieuses. 893

234 Viluord. Rien.

235. Vvincems en Hollande. 972

236 Vitré. 834

236. Viuiers Monastere de religieuses. 861

237. Voirons proche de Geneue. 870.

238 Vtrecht en Hollande. 979

Additions & supplemens pour D *cette lettre.* V.

VIENNE.

NOus auons obligation à Messieurs de Vienne pour la fondation de nôtre Couuent en leur ville, par ce que le Pape Clement settieme tenant son siege dans Auignon, il donna la Chappelle de nôtre Dame d'Outre Gierre à nos Religieux pour y en fonder treize, à l'instance & requette de Messieurs les Consuls & Bourgeois de Vienne, lêquels promirent de recompenser l'Abbé & Religieux de Saint André le bras de l'Ordre de Saint Benoit, à qui appartenoit cette Chappelle : C'est vn lieu de fort peu d'etédüe borné du Rhone d'vn coté, de la riuiere de Giere de l'autre, d'vne ruë publique d'vn troisieme coté : Nonobstant la petitesse du lieu, le Couuent fut bien baty auec tout ce qui luy est necessaire, & subsista dans cet état depuis l'an 1384. qu'il fut fondé iusques aux derniers troubles, où le premier de Iuillet l'an mil cinc cens soixante & deux souz Charles neuuieme, il fut entierement ruiné, & ne resterent autre chose que quelques pans de murailles, cependant le soin de nos religieux de la Prouince de France font & ont fait leur possible pour releuer ses ruines : c'est ce que le Reuerend Pere L. Giranton Prieur du Couuent m'a pû enuoyer de ce Couuent.

LA LETTRE X.

239. Xaintes rien.

LA LETTRE Y.

240. Ypres en Flandres Flamingante.

LA LETTRE Z.

241. Zirixé en Hollande.

242. Zittard en Brabant.

243. Zutphen en Hollande.

244. Zuuols là même.

Couuens & Monasteres oubliez.

245. Lausanne.

246. Brughieres.

TABLE CHRONOLOGIQVE
DES FONDATIONS DES SVDIS
COVVENS ET MONASTERES.

L'An mil deux cens six le Monastere de notre Dame de Proüilles es Cartiers de Toulouze.

L'an 1214. l'Inquisition de Toulouze où nos premiers Peres commencerent ensemble la vie Religieuse.

L'an 1216. le Couuent de S. Romain à Toulouze.

L'an 1217. le Couuent de Saint Iaques à Paris, celuy de S. Marie Maddeleine à Mets par Saint Dominique.

1218. Lyon par les Religieux de Toulouze.

1219. Limoges, Rheims, Orleans, Poitiers.

1220 Tours, Angers, mans, Dinan, Montpellier, Clermont en Auuergne, Narbonne.

1221. Bayonne, le Puy, Chartres.

1222. Treues.

1223. Rouen.

1224. Auignon, l'Isle en Flandres.

1225. Marseille.

1226. Cahors.

1227. Troyes.

1228. Nantes, Gand, Louuain.

1229. Bourdeaux.

1236. La Rochelle.

1231. Langres, Tarascon, Arles.

1232. Vtrecht & Toul.

1233. Valenciennes, Arras.

1234. Nice, Liege, Valence.

1235. Morlaix en Bretaigne.

1236. Bruges.

1237. Diion.

A 1238. Montargis monastere de Religieuses.

1239.

1240. Auxerre, Berghes, Anuers.

1241. Perigueux

1242. Sens

1243. Amiens

1244. Beauuais

1245. Caen

1246. S. Quentin

B 1247 Carcassõne, Beziers, Cisterõ.

1248. Agen. Corrigez au fueillet 1249. & mettez 1249. le Chapitre General de Treues donne vn Couuent à la Prouince de France cett' année, ie conjecture que cest Fontenay le Comte, bâty par vn frere de Saint Louys.

1250. Orthez, Alez

1251. Montauban, Figeac.

1252. Le Chapitre General de Boulogne donne vn Couuent à la Prouince de France és cartiers de Vienne, ie conjecture que c'est Seins, és confins de la Prouence.

C

1253. Chalons en Champagne

1254. Mastrec sur la Meuse

1255. Macon, Kemperlay

1256. Pons, ce Couuent est ancien. Il est fait mention de luy au Chap. General de l'Ile en Flãdres, 1293.

D

1257.

1258. Castres, Compiegne

1259.

1260. Bergerac

1261. Briues la Gaillarde. Condom. Corrigez au fueillet 715. le Chapitre General de Boulogne donne vn Couuent

Couuent à la Prouince de France.

1262. S. Emillon, Zirixé en Hollande, le même chap. General donne vn à la France.

1263. Geneue, Nimes. Le chap. General de Londres donne deux Couuens à la Prouince de France, & deux à la Prouence.

1264. Coutances. Ie mets icy ce couuent pour celuy du chap. General de 1261.

1265. Lizieux. Ie mets icy ce couuent pour celuy du chapitre General 1262.

1266. Aubenaz, Prouins.

1267. Xaintes, le chapitre General donne vn Couuent à la Prouince de Fr. ie crois que c'est cettuy-cy.

1268. Morlas.

1269. Pamiers, Oranges, Ypres en Flãdres, les Ammurées Monastere de Religieuses de Roüen.

1270. Les Religieuses de Mets en Lorraine,

1271. Aix.

1272. Rieux, Grasses.

127 .

1274. Blois, le chapitre General de Lyon le dit ainsi

1275. Auuilart, Dye.

1276. Alby.

1277.

1278. Millaud, Eureux.

1279. S. Iean d'Angely, le chap. General de Paris l'ordonne ainsi.

1280

1281. Saint Seuer.

1282. Vuincems en Hollande, Rodez.

1283. Pou verd Monastere de Religieuses à Condom.

1284. Guingamp.

1283. Leytoure le chap. General de Bouloigne donne trois Couuens à la Prouence.

1286. Le chapitre General de Paris donne deux Couuens à la Prouence.

3287. Beauuoir sur mer.

1288. Grenoble, ainsi le dit chap. General de Luques. Zurphen en Hollande: deux sont donnez à la Prouence.

1289 Le chapitre General de Treues donne vn Couuent à la Prouence.

1290 Argentan, le chapitre General de France le dit ainsi, Saint Gaudens.

1291. Les Religieuses de Nancy, le chap. General de Palence donne deux Couuens à la Prouence.

1292. Saint Iunien, les Religieuses d'Aix, Bosleduc en Brabant.

1293. Les Religieuses de Saint Pardoux, le chapitre General de l'Isle donne deux Couuens à la Prouence, & vn à la France.

1294 Buy en Dauphiné.

1295. Les Relig. de Montpelier.

1296 Nimegues en Hollande.

1297. Thouars, ce doit être celuy que le chap General de l'Isle sudit à l'an 1293. donne à la France.

1298. Les Religieuses de Mets, Genillac.

1299. Saint Maximin, & la Sainte Baume.

1304. Les Religieuses de Poissy, Tholon.

1305. Draguignan, Neuers par la Comtesse de Neuers appellée Agnez.

1308. Groninghen en Hollande.

1309. Saint Girons.

1310. Les Religieuses de Valenciennes du Monastere appellé Baumont.

1312. Carpentras.

1313. Gap.

1316. Barcelonnette par le Cardinal Hugues de Saint Che.

1320. Faniaux.
1324. Limoux, Saint Omer.
1325. Clermont de Lodeue. La Haye en Hollande.
1331. Belué.
1335. Port de S Marie, Montmelian.
1368. Rhennes.
1377. Reuel.
1384. Vienne
1408. Guerrande.
1414. Bourg en Bresse.
1422. Anneſſy.
1449. Rotredam en Hollande.
1456. Calcar du Pays bas.
1463. Bruxelles.
1466. Zuuols en la haute Hollande.
1478. Baune en Bourgoigne.
1488 Laual.
1517. Moulins.
1542. Auſche Aumale Monaſtere
1545. de Religieuſes.
1585. Les Religieuſes d'Agen.
1590. Les Religieuſes de Caſtel Sarrazin.
1605. Bruyeres vicariat de Toulouſe, les Religieuſes du Puy.
1611. Les Religieuſes de Toulouze.
1612. Braigne en Henaut.
1613. L'Annonciation de Paris.
1615. Les Religieuſes de S. Etienne en Forez.
1619. Menilgrenier, les Religieuſes
A de Vic.
1620. Mons en Henaut, les Religieuſes de Langeac.
1621. Gonneſſe, Vitré, les Religieuſes du premier Ordre de Thoul Blainuille.
1622. Les Religieuſes de Douay.
1623. Tournay.
1626. Briançon.
B 1627. Les Religieuſes de S. Thomas d'Aquin de Paris, les Religieuſes de Bourdeaux, Geniſſac.
1628. Roche Chouard, les Religieuſes de Tournay.
1630. Paternau ou Maubec. 1631. les Religieuſes de Dinan, & le Conuent de Saint Dominique de Paris, Perignan Vicariat de Narbonne.
C 1632. Les Religieuſes de Beaune.
1633. Vannes.
1635. Les Religieuſes du tiers Ordre de Thoul.
1636. Le Monaſtere de la Croix de Paris.
1637. Quillian.
1638. Le Tor.
1639. Murat.
D 1640. Les Religieuſes du Mas en Agennois.
1641. Les Religieux de Nancy. Les Religieuſes de Rennes.
1642 Les Religieuſes d'Autun.
1645. Vicariat de Voirons, les Religieuſes de S. Maximin.

ANCIEN ORDRE DES ASSEMBLEES Prouinciales des Couuens de France iusques à la diuision des Couuens en d'autres Prouinces ou Congregations.

La Prouince de France ètoit ainsi rangée.

Le *Cheur droit.*

Saint Iacques de Paris
le Couuent de Rheims
de Poitiers
de Bezançon
d'Angers
de Sens
de la rochelle
de Liege
de Mans
de Troyes
de Caen
de Beauuais
d'Arras
de Bruges
de Verdun
de Dijon
d'Auxerre
d'Amiens
de Berghes
de Pont
de Lizieux
deCompiegne
de Douay
de Kemperlay
de Prouins
d'Eureux
de Blois
de Grenoble
de Fontenay le Comte.

A Le *Cheur gauche.*

Le Couuent de Lyon
de Mets
d'Orleans
de Roüen
de l'Isle
de Clermont en Auuergne
de Gand
de S. Quentin
de Chartres
de Langres
de Dinan
B de Chalons
de Louzanne
de Valenciennes
de Morlaix
de Bourges
de Coutances
de Tours
de Toul
de Nantes
de Macon
C de Geneue
d'Ypres
de Beauuoir sur mer
de Poligny
d'Angoulesme
de Neuers.

La Prouince de Toulonze étoit ainsi rangée.

Le Cheur droit.

LE Couuent de Toulouze
de Bayonne
de Bourdeaux
de Carcassonne
d'Orthez
de Figeac
de Condom
de Bergerac
de Pamiez
de Rieux
d'Alby
de Rodez
de S. Gaudens
de S. Iunien

Le Cheur gauche.

A LE Couuent de Limoges
de Cahors
de Perigueux
d'Agen
de Montauban
de Castres
de Briues
de S. Emillon
de Morlas
d'Auuillart
B de S. Seuer
de Leytoure
de S. Girons.

La Prouince de Prouence étoit ainsi rangée.

Le Cheur droit.

LE Couuent de Montpelier
de Narbonne
Marseille
Valence
Perpignan
Cisteron
Tarascon
Aubenaz
Aix
Maruegue
Millaud
Pou Cerdã
Genoillac
Draguignã
de Buy.

Le Cheur gauche.

LE Puy.
Auignon
C Arles
Nice
Beziers
Alest
Nimes
Oranges
Grasses
Die
D Colioure
S. Maximin
Thoulon.

C'êt l'ordre qui fut obserué iusques aux diuisions qu'il fallut faire és commencemens de la Reforme, pour maintenir les Couuens dans l'obseruance; lequels Couuens par apres se multiplians, on en fit de nouuelles Prouinces, & du depuis cet ordre a eté beaucoup alteré. Dans iceluy il n'y faut point considerer la presence à raison de l'antiquité de la fondation, veu que plusieurs sont apres les autres, lêquels neanmoins les precedent en l'ordre de leur fondation; à present on obserue le rang de la fondation autant qu'il est possible de le sçauoir assurement, cela étant plus conforme à la raison, & moins sujet aux esperences de faueur.

TABLE DES PAPES, CARDINAVX, PATRIARCHES, ARCHEVEQVES, Euêques, & Suffragans François, tirez des sudis Couuens.

NOs Historiens étrangers ont si peu rencontré, & si peu dit sur cette matiere, que ie ne la puis omettre en suitte de ce liure des fondations de l'Ordre en France & en Flandres.

Pape François, Innocent V. autrefois Pierre de Tarantaise.

PIerre de Tarantaise Bourguignon, yssu d'vn village sur la Liere proche de Tarentaise, aux racines des Alpes, prit l habit à Lyō, fit ses études à Paris, y prit ses degrez, y regenta lontems, écriuit beaucoup de liures, fut Prouincial de France deux fois, Archeuêque de Lyon l'an 1290. grand Penitencier du Pape, Cardinal Euêque d Ostie, & enfin Pape l'an 1272. le vint deuzieme Feurier. Nous en traittons amplement au 2. volume suyuant.

Cardinaux François de l'Ordre.

Hugues de Saint Cher Bourguignon, premier Cardinal de l'Ordre.

IL prit l'habit à Paris, des mains du B. Iourdain, étant déja Bachelier en Theologie. En suitte il regenta dans nôtre Couuent de S. Iaques, fut employé du Pape en plusieurs Legations, & de l'Ordre

A pour être Prouincial de France. Par apres il fut creé Archeuêque de Lyon, Cardinal du titre de Sainte Sabine 1244. au Concile de Lyō, aux Quatre tems de l'Auent, & legat *à latere*. Nous en traittons amplement au quatrieme volume.

Pierre de Tarentaise Bourguignon.

B Second Cardinal François de l'Ordre, l'an 1274. à la fête de la Pentecôte.

Hugues de Billon Auuergnat.

Troisieme Cardinal de l'Ordre. Il étoit yssu de Billom, petite ville d'Auuergne, à cinc lieues de Clermont. Il prit l'habit au Couuent de cette ville, & fut vn excellent personnage: Regentant à Sainte Sabine, Nicolas quatrieme le fit Cardinal l'an 1288. à la Pentecôte, du titre de Sainte Sabine, & Celestin

C V. le fit Euêque d'Ostie. Nous reseruons ses emplois au 7. volume, où nous rapporterons ce que dit Michel Pio en son append. au 2. volume.

Nicolas de Freauuille Normand.

Quatrieme Cardinal François de l'Ordre. Il étoit de la tres illustre

famille de Freauuille, né à Roüen A dans vne de ses maisons qui se void encore. Apres auoir pris l'habit au Couuent de cette ville, & pris ses degrez au couuent de Paris, il fut elû Prouincial de France l'an 1296. depuis choisi par Philippe le Bel pour son confesseur & Predicateur ordinaire; & enfin creé par Clemẽt V. Cardinal sous le titre de S Eusebe l'an 1305. le reste se verra au volume sudit. Il ne fut point Archeuêque ainsi que i'ay dit cy dessus en la fondation du Couuent de Roüen. Son cors repose a Lyon, & son cœur à Roüen en nos Couuẽs.

Guillaume Pierre Godin Gascon.

Cinquieme Cardinal François de l'Ordre. Il étoit de naissance, de Religion, & de profession de Bayonne. De Prouincial de la Prouince de Toulouze, il fut Maitre du Sacré Palais, & en suitte creé Cardinal sous le titre de S. Cecile l'an mil trois cens douze, par Clement V. & enfin Legat en Hespagne de Iean XXII. Son cors repose dans la Cathedrale de Toulouze. Mallet liure 2. chap. 3.

Gerard de S. Adamare Limosin.

Sizieme Cardinal François de D l'Ordre Limoges luy donna le seiour de sa naissance, & le Couuent que nous y auons, l'habit & la profession N'étant que Bachelier à Paris, il fut elû General de l'Ordre 1342. & la même année fut creé Cardinal par Clement sizieme son oncle. Son cors repose dans nôtre couuent de Toulouze. Voyez Mallet liure 2. chap. 12.

Iean du Moulin Limosin.

C'est le settieme Cardinal François de l'Ordre, & le second que la ville & le Couuent de Limoges nous ont donné. Il fut Inquisiteur de la foy dans Toulouze, Maitre du Sacré Palais, General de l'Ordre, & puis Cardinal sous le titre de Sainte Sabine l'an 1350. par le Souuerain Pere Clement VI. Son cors B fut transporté d'Auignon en nôtre Couuent de Toulouze. Voyez Mallet liure 2. chap. 16.

Guillaume de la Sudre Toulouzain.

Ce huittieme Cardinal François de l'Ordre, est enfant de cette ville si auguste de Toulouze, & profez du Couuent de Limoges. Ses merites le firent considerer pour être Prouincial de la Prouince Toulouzaine, puis Maitre du Sacré Pa- C lais, en suitte Euêque de Marseille, & enfin Cardinal du titre des Saints Iean & Paul, par Vrbain cinquieme, l'an 1366. & Euêque d'Ostie. Son cors repose dans Auignon en nôtre Couuent. Voyez Mallet liure deux chapitre 15.

Nicolas de Saint Saturnin Auuergnat.

Ce neuuieme Cardinal François de l'Ordre, naquit à Saint Saturnin, qui est vn bourg à trois lieux de Clermont, au couuent de laquelle ville il prit l'habit, & fit profession. Il fut Docteur de Paris, Maitre du Sacré Palais, & Cardinal, sous le titre de S. Sixte l'an 1378. par Clement VII. son cors repose dans nôtre Couuent d'Auignon. Voyez Mallet liure deux, chap. 15.

Iean de Ville-Neuue Auignonois.

C'est le dernier & 10. Cardinal François de l'Ordre, lequel étant parent de Clement VII. en fut creé Cardinal l'an 1389. sous le titre des Saints Quatre Couronnez & Euêque d'Ostie. Son cors repose aux Chartreux de la Ville-Neuue, proche d'Auignon. C'est vn bourg vis à vis de la ville, duquel il étoit B yssu, & se dit en latin *Nouũ Castrum*, & par consequent il n'est pas Bourguignon ainsi que disent nos Auteurs, & de plus est profez du Couuent d'Auignon.

Patriarches François de l'Ordre.

L'Ordre des Freres Prêcheurs C en a û dans la seule France sept, cinc de Hierusalem, & deux ailleurs.

Le premier de ces quatre, est Nicolas de Anapijs enfant du Couuẽt & de la ville d'Orleans, étant Archeuêque de Rheims, fut creé Patriarche de Hierusalem par Nicolas troisieme, au refus du bienheureux Humbert, cinquieme General de l'Ordre, lequel s'étant démis du Generalat, pour se disposer D à la mort, supplia sa Sainteté de ne le charger de cette dignité. Ce fut enuiron l'an 1277. Voyez Mallet liure 1. chap. 77.

Le secõd fut Rodulphe de Bourgogne, lequel succeda pour ses merites au Patriarche Nicolas, & deceda 1304.

Le troisieme fut Pierre de la Palu Docteur de Paris, lequel ayant A fait admirer son rare esprit dans plusieurs glorieux employs, fut creé Patriarche de Hierusalem, & mourut à Paris, apres vn voyage en la terre Sainte, l'an 1345. & fut enterré en nôtre couuent de Saint Iaques. Voyez Mallet liu. 2. ch. 10.

A luy succeda pour quatrieme, Raymond Bequin Toulouzain, Euêque de Linas auparauant. Le cinquieme fut Yues Euêque de Nazareth, & puis Patriarche.

Vn des deux autres qui font le sizieme, & le settieme, n'est pas tant assurez dans nos Chronistes. Sçauoir est Guy de Sully, ou *de Soliaco*, Archeuêque de Bourges, lequel fut, disent les vns, creé du pape Innocent V. patriarche & primat d'Aquitaine, & deceda l'an 1280. D'autres le font patriarche de Grade & primat d'Aquitaine.

Le settieme est tres assuré, & s'appelloit Imbert Dauphin, Seigneur souuerain, & Prince du Viennois & Dauphinois, dont faisant present au Roy de France son allié, il se retira dans l'Ordre de S. Dominique; Il fut Prieur du couuent de Saint Iaques de Paris, puis Archeuêque de Rheims, & Patriarche d'Alexandrie. Il est enterré dãs nôtre Couuent de Saint Iaques, où l'on void son Epitaphe que nous auons rapporté fol. 614. On peut ajouter à ceux cy Thomas de Cantimpré Suffragant de Cambray, & Patriarche de Hierusalem, selon aucuns. Voyez Mallet liu. 1. ch. 73. Le même Auteur liur. 2 chapitre 2. rapporte vn Guillaume Miles, lequel d'Inquisiteur à Carcassonne, fut eleué à la même dignité de Patriarche de Hierusalem.

Les Archeuêques François de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

En l'Archeuéché d'Aix en Prouence.

AYmon Nicolas, lequel étoit auparauant Euêque de Saint Pons de Tomiers. Il prit la charge de cette Metropolitaine l'an 1428. succedant à Guillaume de Philastier, & la quitta par la mort 1430.

En l'Archeuéché d'Ambrun en Dauphiné.

Raymond de Medullion, lequel étant Euêque de Gap en Prouence dez l'an 1281. fut transferé à l'Archeuêché d'Ambrun, & deceda l'an 1294. à Buy en Dauphiné, le troisieme des Calendes de Iuillet. De là son cors fut transporté en nôtre couuent de Cisteron, dans la chappelle de Sainte Marie Madeleine.

Les memoires du couuent de Bourg en Bresse, lequel fut étably 1414. disent que le Pere Iean de Ioly Archeuêque de cette Metropolitaine, étoit vn des Religieux profez d'iceluy. Il y a grande place dans *Gallia Christiana*, au denombrement des Prelâs de cette Eglise.

De là ie conjecture que l'Ordre a fourny lontems auparauant celuy-cy, vn autre Archeuéque, les anciens memoires de l'Ordre portans, qu'enuiron l'an 1330. iusques à 1310. Iean *de Poddio*, en François du Puy, en étoit Archeuêque. I'ûsse crû que cettuy cy pouuoit être le même que le precedent, à cause du méme nom, & quelque

A ressemblance du surnom, mais cettuy cy precedant l'autre de plus de six vins ans, ie les crois differens. Aussi *Gallia Christiana*, fait mourir Guillaume de Mandagot Archeuêque d'Ambrun 1307. en Auignon, & laisse deux cens ans vuides, pour y placer les autres qu'il ne sçait pas. Ie trouue de plus és anciens regitres de Bernard Guyonne, qui sont tres assurez, que celuy cy étoit de Condom, & fut fait Ar-

B cheuêque d'Ambrun par Clement V. & mourut en Auignon l'an 1311. l'onzieme des Calendes de Iuin, à vn Samedy apres l'Ascension.

En l'Archeuéché d'Arles en Prouence.

Henry, premierement fort employé par le Pape Innocent quatrieme, puis étably dans cette Cathedrale enuiron l'an 1244. & de

C là retiré pour être promu à celle de Culme en Prussie, l'an 1245. au Concile General de Lyon, & a luy succeda celuy qui s'appelle Iean dans l'histoire de *Gesta Dei per Frãcos pag.* 1195. Ce fut luy qui de la part du Saint Siege, donna le titre & la couronne de Roy au grand Duc de la Lituanie, instruit déja par Saint Hyacinthe, & apres auoir gouuerné son Eglise neuf ans, mou-

D rut l'an 1254. & fut enterré dans son Eglise.

En l'Archeuéché de Bordeaux.

Quelques-vns mettent vn Bernard de Melan ou de Milan, ou de Meulan, mais à faute des anciens regitres, ils ont beaucoup equiuoqué, & ont pris vn Henry Bourdelois de nation, lequel étoit surnommé *de Malhano*, de Maillan, & fut Euêque de S. Bertrand de Cominges,

ges, pour Iean vint-deuzieme, l'an 131 . Et en effet les places des Archeuêques de Bordeaux sont remplies en ce tems là dans *Gallia Christiana*.

En l'Archeuêché de Bourges.

Guy *de Soliaco* de Sully, de tres illustre naissance, Prieur autrefois du Conuent de S. Iaques de Paris, d'où le Pape le tira pour le cõfirmer en la dignité d'Archeuêque de Bourges, luy enuoyant le *Pallium* par Guy de la Tour, Religieux aussi de l'Ordre 63. Euêque de Clermont. Il deceda l'ã 1280. apres auoir gouuerné son peuple quatre ans, huit mois, cinc iours. Il est enterré dans nôtre Eglise du Conuent de Bourges, l'Epitaphe duquel nous auons rapporté cy dessus.

Hugues de Rethel en Champagne, & non de Rethul, Archeuêque de Corinthe, Suffragan de cette Metropolitaine.

En l'Archeuêché de Cambray.

Thomas de Cãtimpré, *Cantipratanus*, ainsi surnommé pour auoir eté premierement Chanoine dans l'Eglise de S. Augustin de Cãtimpré, non loin de la ville de Cambray, en fut Suffragan sous Nicolas Fõteine troisieme du nom, étant Euêque de Luzens, & depuis fut le premier Patriarche de Hierusalẽ de l'Ordre.

Frere Michel, lequel fut élû 1485. dit *Concertatio Prædicatoria*, mais dãs le denombrement que fait *Gallia Christiana*, ie n'y trouue aucune place pour le mettre, pource ie le crois seulement Suffragan.

En l'Archeuêché de Lyon.

Guillaume Perald lequel a composé cette somme *de Vitijs, & Virtutibus*; & autres œuures excellentes. Il gouuerna cette Eglise peu d'années, succedant à Philippes de Sa- A uoye, & decedant l'an 1269. à qui succeda, non en qualité d'Archeuêque, mais de Suffragan, Girard de la Roche Euêque d'Autun, iusques à l'an 1271. où fut elû Pierre de Tarantaise, qui fut Pape Innocent V.

Pierre de Tarantaise, duquel nous auons parlé, prit possession de cette charge l'an 1271. & assista dans la qualité d'Archeuêque, au second Concile General de Lyon, & fit B l'Oraison funebre de S. Bonauenture, deuant Gregoire X.

Iaques de la Roche Euêque d'Autun, succeda l'an 1283. à Aymar de Rossillon, & ne demeura pas lontems en cette chaire, la mort l'enleuant dans l'année de son électiõ.

Charles d'Alençon fiz de Charles de Valois, Neueu de Philippe VI. Roy de France, profez du Conuent d'Argentan en Normandie, & C frere de Philippe soissante huittie- Archeuêque de Roüen, fut elû des Comtes Chanoines, & contraint d'accepter la charge 1367. Voyez ce qu'en a écrit Mallet liu. 2. ch. 18.

En l'Archeuêché de Narbonne.

Louys de Veruins, profez du Conuent de Carpentras, Inquisiteur de la foy dans Auignon, grand Vicaire de Carcassonne, pendant les effors des Heretiques pour y ruyner la religion, s'il ne s'y fut op- D posé, & en fin Archeuêque Il assista l'an 1910. à l'assemblée du Clergé à Paris. Le sieur Iuliard Theologal de Narbonne, fit son Oraison funebre, où il rapporte des actions prodigieuses de ce vertueux Prelat.

En l'Archeuêché de Paris.

Nous pouuons conter au nõbre des Prelâs de cette nouuelle Metropolitaine, Iean des Loüages, *de Allodijs*, d'Orleans, Docteur en

Theologie, Chancelier de l'Vniuersité de Paris, lequel étant élû & confirmé Euêque de cette ville, quitta sa condition seculiere, & prit la vie Religieuse dans nôtre Couuent de S. Iaques de Paris, le lundy de la Pentecôte l'an 1280. & apres l'auoir prattiqué 26. ans, deceda l'á 1306 le iour de S. Remy, & fut enterré dans le cheur du Couuent de S. Iaques proche l'Abbé Matthieu.

Si l'on dispute celuy cy, nous ne douterons point d'Henry Philonger, lequel doit être placé entre Gautier de Chateau-Thierry, & Renaud de Corbeil, Euéques de Paris.

Concertatio Prædicatoria en nomme vn troisieme appellé Thomas, ie ne trouue neanmoins aucune place dans le denombremēt des Euêques de Paris, au liure de *Gallia Christiana*, toutes les années étans remplies, & pource ie crois qu'il a seulement eté Suffragan.

En l'Archeuêché de Rheims.

Le Prince Imbert Dauphin de Vienne, dont nous auons parlé cy dessus entre les Patriarches.

Quelques-vns y mettent Nicolas des Anapes Patriarche de Hierusalem, mais cela n'est pas.

En l'Archeuêché de Roüen.

Etienne de Paris predecesseur de Georges d'Amboise, enuiron l'an 1516.

Iean Amyot prefez du Couuent d'Orleans, Euéque d'Abelone, vn des huit Euéchez du ressort de l'Archeuéché d'Athenes, Suffragant de Roüen.

En l'Archeuéché de Toulouze.

Raymond de Falgario natif de Miremont proche de Toulouze, des premiers Religieux de l'Ordre dās Toulouze, Inquisiteur de la foy, prouincial de la Prouince Toulouzaine, puis Archeuéque l'an 1212. le iour de S. Benoit 21. de Mars, & deceda l'an 1270 le 14. des Calēdes de Nouembre sur la minuit, & est enseuely dans nôtre Eglise des Freres Prêcheurs, au batiment de laquelle il auoit notablement contribué. Nous en parlerons amplement au 4. volume.

Quelques-vns disent, que ce vertueux Prelat étant decedé, Gilles de Toulouze, des premiers Religieux encore de nôtre Couuent, luy succeda, & gouuerna sept ans entiers cett'Eglise iusques à l'an 1278. mais le sieur du Catel, lequel a soigneusement recherché tous les memoires du Languedoc, dit expressemēt le contraire, & pource le suyuant, ie mettray pour secōd Archeuêque de Toulouze de nôtre Ordre, & second Archeuéque de cette Eglise, honorée du titre d'Archeuêché par Iean XXII. Guillaume de Laudun, *de Lauduno*, qui est vn lieu du Diocese d'Vzez.

Il succeda à Iean de Cominge, selon que dit Bernard Guyonne, l'an 132 , durant les Auens. Il fonda le 10. de Septembre 1340. quatre Prebendiers en l'Eglise Catedrale de S. Etienne, lêquels sont appellez de Saint Dominique, pour l'affection qu'il auoit à son Ordre.

Dominique de Florence succeda à Messire Vital de Castel-Maur, *de Castro Maurenio*, l'an 1410 bien qu'il soit surnommé *de Florentia*, il étoit neanmoins Prouençal. Il étoit auparauant Euêque d'Alby, & puis Euêque de S. Pons: Durant qu'il étoit en cette dignité, la Cure de S. Etienne fut vnie à la table du Chapitre Saint Etienne de Toulouze.

En l'Archeuêché de Treues.

Didier de Nassau frere d'Adolphe Roy des Romains, lequel étoit profez de nôtre Couuent de Mets, duquel nous parlerons amplement au quatrieme volume.

En l'Archeuêché de Vienne.

Quelques Auteurs écriuent que nôtre premier Cardinal Hugues de S. Cher, fut Prelat de cett'Eglise; & si cela est, il pourroit être placé apres Iean de Burnin, lequel deceda l'an 1252. à Rome.

Guillaume de Laudun, auant qu'être Archeuêque de Toulouze, gouuernoit cette Eglise, l'an 1327.

Guillaume *de Nanto*, & non pas *Cenanto*, ainsi que nos Chronistes ont mal coppié, apres auoir eté Maitre du Sacré Palais, & se trouue nommé dans vn decret par lequel la doctrine de S. Thomas est approuué.

Iean le Febure Suffragan de Vienne, deceda 1615.

Archeuéques François de l'Ordre, hors de France.

OVtre ces Archeuêques François és Archeuêchez de Frãce, il y en a û plusieurs qui ont eté nommez à d'autres Archeuêchez hors le Royaume. Le Pere Gerard de Mont-pelier Archeuéque de Diatarrague en Perse, enuiron l'an 1270.

Le Pere Iean de Sens d'Euêque de Cabon, fut creé Archeuéque d'Vpsale au Royaume de Suede, mais auant que partir de France pour en aller prendre possession, il mourut à Prouins l'an 1291. en l'Octaue de la Natiuité de nôtre Dame, comme temoigne l'Epitaphe cy dessus rapporté fol. 924.

A

Le Reuerendissime P. Berenger de Landora, qui est vn bourg proche de Rodez, apres auoir eté General de son Ordre, Iean XXII. le crea Archeuéque de Compostelle en Galice, où il deceda l'an 1325. apres s'être grandement signalé en plusieurs rares vertus, ainsi que nous dirons au 4. volume. Voyez cependant, Mallet l. 2. ch. 8.

B

Humbert *de Rothomago*, & non *de Roto*, de la ville de Roüen, Archeuêque d'Armacanan en Hibernie, l'an 1464.

Rostain Candola Prouençal, premierement Euéque de Sidon, & puis Archeuéque de Negrepont.

Pierre de Conflet Bourguignon, étant Bachelier en Theologie, fut creé Archeuéque de Tyr en la Palestine. Y allant & reuenãt, il mourut à Paris, & fut enterré à Saint Denys.

C

Iean le Febvre *Faber*, Archeuêque de Tarse, Suffragan de Vienne, sous Hierome de Villars. Il deceda l'an 1615. le 16. du mois d'Auril.

Pepin Roze Suffragan de l'Archeuêché de Malines.

Euéques François de l'Ordre, dans les Euéchez de France.

D

En l'Euéché d'Agen.

PIerre de Rheims, des premiers Religieux de l'Ordre, & des premiers Prouinciaux de France, aussi bien que des premiers Prieurs du Couuent de S. Iaques de Paris. Il fut Euéque de la ville d'Agẽ l'an 1242. & non l'an 1277. du tems que Iean de Valdeshusen étoit General, Predecesseur de Guillaume

de Pontoise, lequel l'an 1257. succeda à nôtre Prelat.

En l'Eueché d'Arras.

Martin Porré profez du Couuẽt de Sens, duquel nous auons parlé cy dessus.

Simon de Laude, Confesseur du Duc de Bourgogne, Euêque de Salubre, Suffragan d'Arras. f.955.

En l'Eueché d'Autun.

Iaques de la Roche, duquel nous venõs de parler entre les Archeuéques de Lion. Il deceda le 1. iour d'Octobre l'an 1286. & est enterré à Lyon, à coté gauche du maitre Autel de S. Lazare.

Iean Bobiley, Suffragan d'Antoine de Chalons Euêque d'Autun, enuiron l'an 1479.

En l'Eueché d'Auxerre.

Laurens Pinon profez du Couuẽt d'Auxerre, Confesseur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Euéque de Bethleem, & puis Euéque d'Auxerre, l'an 1433. Il fut receu dãs son Eglise l'an 1434. le 4. iour de Mars, & assista par apres au Chapitre Prouincial de son Ordre, qui se tenoit en la ville l'an 1440. & étant decedé, fut enseuely dans nôtre Couuent.

Enguerrãd Signard, & non Suard, profez du Couuent de Caën, Docteur de la faculté de Paris, Confesseur de Carles Duc de Bourgoigne, qui mourut en la bataille proche de Nancy. Voyez fol. 919. Il mourut à Paris l'an 1485. le 22. Mars, apres auoir gouuerné son Euéché depuis l'an 1473. & est enterré dans l'Eglise de nôtre Couuent de S. Iaques.

En l'Eueché de Bayonne.

Nos anciens regitres nomment Pierre *de Maslaco*, & non *Malasco* Bearnois, du bourg Maslac, proche

A de la ville d'Orthez Il fut fait Euéque de Bayonne, par l'Illustrissime Guillaume Pierre Cardinal du titre de S. Cecile, à qui Iean XXII. auoit donné commission sur le different qui étoit pour lors de nõmer & confirmer l'Euéque. Ce fut l'an 1316. & non 1310. comme disent nos mauuais Coppistes.

Il ne fut que trois ans Euêque, la mort luy ôtât la chaire auec la vie, l'an 1319. Pierre Bernard luy succe-
B da la même année, pensant aller à Cahors s'aquitter de l'Office de Lecteur & Regent en Theologie, que le Chapitre General celebre cett'année dans Cahors, luy auoit imposé.

Sampayo nous donne vn troisieme nommé Iaques.

Concertatio Prædicatoria, en nomme vn quatrieme, Thomas Ruuizat, & le met auant les deux premiers en l'an 1304.

C

En l'Eueché de Cahors.

Gallia Christiana, nõme Guillaume de Labroa, enuiron l'an 1316.

En l'Eueché de Chalons sur Saone.

Iaques Fouré natif de Minuilliers prés de Chartres, profez du Couuent de cette ville, Docteur de la faculté de Paris, Predicateur ordinaire des Roys Henry II. François II. & Charles IX., nommé Euêque 1574. decedé 1578. le 20. Ianuier. Voyez Mallet liu. 2. chap. 35.

D

En l'Eueche de Cisteron en Prouence.

Charles Roy de Sicile ne pouuant assez reconnoitre la fidelité & amitié de son Confesseur F. Pierre d'Alamannon, lequel voulut être prisonnier auec luy tant en Sicile qu'en Arragon, si tôt que le Roy fut deliuré, il luy procura l'Euéché de Cisteron l'an 1292. &

mourut à Aix, l'an 1304. apres auoir honoré de sa presence le Chapitre Prouincial qui s'y tint le iour de Sainte Marie Maddeleine, Voyez Mallet l. 1. chap. 72.

Nous pouuons aussi comter vn Humbert lequel étoit Euêque de Cisterõ, mais attiré de la Sainte vie de nos Religieux, il quitta son Euêché, & s'en vint à Lion prendre l'habit, ou il vecût & mourût saintement, plusieurs années auparauant le precedent.

En l'Euěché de Clermont en Auuergne.

Guy de la Tour fut elû ieune pour succeder à vn sien parent nommé Hugues de la Tour, & ce par la volonté de Saint Louys & de la Reyne Blanche sa Mere. Les memoires du Couuent de Clermont le mettent en possession de cette Catedrale l'an 1242. & deceda l'an 1285 Voyez ce que nous en disions fol 816.

Les memoires sudis font mention d'vn grand Euêque de cette ville, nommé Bernard, lequel gouuernoit enuiron l'an 1292. Mais les Regitres de l'Euêché n'en font point de mention: & par ce qu'Antoine de sienne dit que ce fut vn grand deffenseur de la Doctrine de Saint Thomas, ayant fait des liures fort doctes contre Henry de Gãd, Gotdefroy des Fõteines, & Iacques de Viterbei, ie le crois plutôt ou Suffragã, ou Euêque Titulaire, lequel mettoit ces parolles *Bernardus claromontanus, Episcopus.* C'ét à dire Bernard natif de Clermont, Euêque,

En l'Euêché de Cominges.

Bernard de Maillan Euêque par A Iean 22. l'an 1316. comme nos anciens Regitres portent, & auons déja dit parlant de l'Archeuêché de Bourdeaux.

En l'Euěché de Conserans ou Couzerans.

Arnaud de Fradet selon nos anciens memoires de Guido fut fait Euêque par le Pape Clemẽt V. l'an 1309. & non 1314. enuiron la fête de S. Iean Battiste. Il batit nôtre B Eglise de Rieux, & y est enseuely auec vn Epitaphe, & vn Sepulcre de Bronze.

En l'Euěché de Cornuaille.

Gallia Christiana met vn nommé Iacques, lequel prit possession de cette Eglise, le iour de Sainte Maddeleine, l'an 1326.

Iean le Larges Eueque titulaire, Suffragan de Cornuaille.

C Louys de Combart, Euêque Titulaire, Suffragan de Cornuaille, déquels deux voyez ce qu'auons dit fol. 836.

En l'Euěché d'Eureux.

Guillaume de Valonne profez du Couuent d'Auxerre successeur l'an 1375. de Robert de *Brucuria*, Confesseur, Predicateur, & Conseiller d'Etat du Roy Charles V. il assista au Concile de Paris, où il fut conclu que la France quitteroit le party de Benoit XIII. dit Perre de la D Lune, voyez Mallet l. 2. chap. 9.

En l'Euěché de Saint Flour en Auuergne.

Antoine de Sarmentis profez du Couuent de Saint Flour Euêque de Carracons Suffragan de M. Louys de Ioyeuse, Voyez fol. 992.

En l'Euěché de Gap en Prouence.

Raymond de Medullio, duquel nous auons parlé, entre les Archeuêques d'Ambrun.

En l'Eueché de Grasses dont le siege etoit autrefois Antibe.

Bernard Guido nommé Raymõd de Prouence, lequel fut creé Eueque l'an 1242. d'Antibe, & changea le premier le siege de l'Episcopat d'Antibe à Grasses, & deceda l'an 1264.

En l'Eueché de Harlem.

Godefroy de Mirlo enuiron l'an 1571. durant & apres ces grandes reuoltes.

En l'Eueché de Laon.

Concertatio prædicatoria nomme vn Iean Euéque de Laon enuirõ 1465. neanmoins l'année ne se peut accorder auec le denombrement *de Gallia Christiana.*

En l'Euechè de Lauzanne

Antoine Mallet liure deuxieme chapitre neuf, nommé vn Iacques Docteur de la faculté de Paris l'an 1317. Prouincial de France l'an 1318. & de Prouincial fut Euêque de Lauzanne

En l'Eueché de Saint Paul de Leon en Bretaigne.

Iean Valderic profez du Conuent de Morlaix, Confesseur de Iean V. Duc de Bretaigne, Euêque de Leõ, 1419. Voyez fol. 836.

En l'Euechè de Lieges.

Godefroy Euêque de Brachial, Suffragan de Lieges.

En l'Eueché de Lodeue au Languedoc.

Bernard de la Guyonne petit Chateau proche de Limoges, profez du méme Couuent de Limoges, Inquisiteur de la foy, Prieur de plusieurs Couuens situez en l'vn & l'autre Languedoc, grand Chroniquaire, sous le nom de Bernard guidonis, Euêque l'an 1313. & non 1290. comme dit Alphonse Ferdinand.

En l'Eueché de Saint Malo en Bretaigne.

Simon de Clisson profez du Couuent de Nantes Euêque l'an 1242. & deceda l'an 1286. enterré dans nôtre Couuent de Dinan, Voyez Mallet liure. 1. chap. 44. quelques vns le font Euêque de Maguelone à cause du mot latin *Maglonìensis*, mal ecrit, & changé en celuy de *Maclouiensis.*

En l'Eueché du Mans.

Dominique Albert Euêque de Dionise Suffragan de l'Euêché du Mans l'an 1489.

En l'Eueché de Marseille.

Sampayo & *Gallia Christiana*, mettent Iacques de Cartaigne, en latin *de Cartagine.*

Les Histoires de l'Ordre, Guillaume Sudré, dont nous auons parlé cy dessus entre les Cardinaux.

Nicolas Coeffetau profez du Couuent du Mans, Docteur de la Faculté de Paris, Prieur du Couuent de Saint Iacques de la même ville, Vicaire general de la Congregation gallicane, Euêque de Dardanie ou de Bossene, suffragan de Mets, & enfin Euêque de Marseille, 1621. Il deceda l'an 1623. à Paris, & est enterré dans le sudit Couuent de Saint Iacques, Voyez

ce qu'en écrit le P. Antoine Mallet A en son 2. liure chap.38. chacun sçait qu'il a eté par sa rare plume le Bouclier de la foy, & que ses euures courẽt l'vn & l'autre Hemisphere.

François de Lomenie profez du Gouuent de Toulouze luy succeda, & fut consacré l'an 1624. dans l'Eglise du Couuent de Saint Iacques par l'Archeuêque de Roüen, & les Euêques de Bayeux & de Conserans.

En l'Euechê de Meaux. B

Durand de Saint Poursin, en latin *de sancto Portiano*, profez du Couuent de Clermont en Auuergne, Docteur de la Faculté de Paris, Maitre du sacré Palais l'an 1313. pour 24. ans, Euêque du Puy en Velay 1337. le Maiors auquel il fut sacré, & par apres Euêque de Meaux.

En l'Euechê de Mende. C

Quelques vns ne veulent pas que ce fameux & celebre Guillaume Durant, lequel a composé ce riche traitté, *Rationale diuinorum officiorum*, ayt eté Religieux de l'Ordre, ny Euêque de cette Catedrale: neanmoins la plus saine opinion est qu'il a eté & l'vn & l'autre. Il est donc vray qu'il n'a pas eté seulemẽt affectionné à l'Ordre, voulant être enseuely dans nôtre Counent de la D Minerue, mais encore Religieux de l'Ordre, comme dit Ciaconius en la vie du Pape Nicolas troisieme, & Euéque de Mende l'an 1300. iusques à 13.6. Voyez le sieur du Catel en ses memoires du Languedoc.

En l'Euechê de Mets.

Les memoires du sieur de Madaure en l'Histoire des Euêques & Princes de mets, disẽt que Theodoric Boppart, ût vn suffragã de l'Ordre des freres Prêcheurs nommé Bertrand le Hongre, Euêque de Thessalie, qui mourut l'an 1377. le 18. Ianuier, & fut enterré dans nôtre Eglise de Mets, Voyez ce que nous en disons fol. 1012.

Antoine Mallet liure deuxieme chapitre dix neuf met vn Bernard Pagesse Euêque de Tephalie en Candie, dont la licence en Theologie de la faculté de Paris se trouue dattée l'an 1386. & lequel fut suffragan de Mets.

En l'Euechê de Mirepoix.

Concertatio Prædicatoria, met vn Pierre de Viret, enuiron l'an 1480. mais les memoires exacts du sieur du Catel, mettent en ces années la d'autres Euêques: il fait bien mention d'vn certain Pierre de Pireto qui gouuernoit cette Eglise 1344. 1345. 1348. mais il ne dit pas s'il êtoit Religieux de l'Ordre ou non.

En l'Euechê de Montpelier, autrefois de Maguelone.

Concert Præd. met vn Simon de Clisson, écriuant mal le mot latin *Maglonienſis*, mais nous auons desabuzé cy-dessus le lecteur de cette faute. Ie ne trouue dans les memoires du sieur du Catel, qu'vn Reynier, lequel ne tint qu'vn an & demy cette Catedrale, l'an 1248. l'on tient qu'il fut empoisonné, & êtoit Lombard de nation auec vne hostie consacrée, & qu'à cause d'vn si etrange accident, il fut ordonné que desormais en l'Eglise Catedrale de Maguelonne, le Diacre &

Soudiacre, qui assisteroient à l'Euéque au grand Autel de S. Pierre, communieroient de même hostie, & de même sang precieux.

En l'Euéché de Nantes.

Simon de Langres General de l'Ordre, grand homme d'état, qui a fort obligé la France, fut fait Eueque de Nantes l'an 1360. par Vrbain cinquieme, & deceda 1375. le settieme de Iuin, Voyez ce qu'en écrit Mallet l. 2. chap. 16. *Concertatio pradic.* met vn second Eueque nommé Pierre de Arneyo.

En l'Eueché de Namur.

Antoine Hauet profez du Couuent d'Arras, Euêque de cette Catedrale, Voyez cy dessus fol. 941.

En l'Eueché de Neuers.

Pierre de Villiers profez du Couuent de Troye, profez de la faculté de Paris, Eueque de Neuers, Voyez ce que nous en disons fol. 931.

Maurice de la Coulange profez du Couuent d'Auxerre, prit possession de cette Catedrale le 29. Iuin 1382. & deceda le seizieme Ianuier 1394. Voyez fol. 933. philippe Froment luy succeda, qui étoit son neueu, & deceda l'an 1401.

En l'Eueché de Nimes.

Raymond Cauallesi, successeur de Bernard d'Elbene.

En l'Eueché de Pamiez.

Dominique Grenier, lequel deceda l'an mil trois cens quarante & sept, on luy a fait cet Epitaphe.

A *Frater Dominicus DominiCultor benedictus*
Doctor mirificus & Episcopus Appamiensis
Sumptibus immensis opus hoc fabrefecit amicus
Inde Deo gratus regnet sine fine beatus.

En l'Eueché de Perigueux.

B Pierre de Saint Astier, lequel laissa son Eueché, & prit l'habit à Limoges, de qui nous parlerons amplement au 4. volume.

En l'Eueché de Saint Pons de Tomiers.

Dominique de Florence, de qui nous auons parlé entre les Euéques d'Alby, & Archeueques de C Toulouze.

Aymon Nicolas de qui nous auons parlé, entre les Archeuéques d'Aix.

En l'Eueché du Puy.

Durand de Saint Poursin de qui vous auons parlé entre les Eueques de Meaux.

D *En l'Eueché de Rhennes.*

Yues Mahieuc duquel nous auons écrit la vie.

En l'Eueché de Seez.

Guillaume de Runcia profez du Couuent de Troye, Voyez fol. 931.

En l'Eueché de Senlis.

Adam de Nemours profez du Couuent de Sens.

Pierre *de Triniaco* du Couuent d'Auxerre

d'Auxerre, Confesseur du Roy. A
Guillaume *Parui*, ou le Petit, Confesseur de François premier, Euêque de Troyes & puis de Senlis.

En l'Euêché de Toul.

Nicolas de Ligny.

Iean Obin Euêque de Christopolis.

Pierre Hetarde Euêque aussi de Christopolis.

Didier Apis Euêque de Christopolis.

Clement Bouley Euêque pareillement de Christopolis, tous Suffragans de Toul.

En l'Euêché de Toulon.

Iean de Girbiotto dit *Conc. Prad.*

En l'Euêché de Treguier.

Euene Begaignon Docteur de Paris, il deceda l'an 1278. il étoit Penitencier du Pape.

Hugues Stoker 1403. Voyez ce que nous en disons fol. 856.

Baptiste le Gras, il deceda l'an 1583.

Noël Deslandes profez du Couuent de Blois, Docteur de Paris, Prieur du Couuent de S. Iaques, Vicaire General de la Congregation Gallicane, Predicateur ordinaire du Roy, & enfin Euêque. Il deceda l'an 1645.

En l'Euêché de Troyes.

Pierre de Villiers, & Guillaume Parui de qui nous auons parlé.

En l'Euêché de Vannes.

Hugues Stoker, de qui nous auons parlé.

Yues de Pontsal qui deceda l'an 1463.

En l'Euêché de Vences en Prouence.

Pierre de Malirat, à l'instance du Roy de Sicile fut Euêque l'an mil deux cens nonante cinc.

En l'Euêché de Verdun.

Didier Mousche.

Euêques François hors de France.

Outre ces Euêques François de l'Ordre en France, nous en auons encore plusieurs hors de France, dont voicy les noms.

Aymery Euêque d'Attilan, mil trois cens vint-six. *Concert. Prædic.*

Denys de Liege Euêque de Braccil 1350. le même Auteur.

B

Gilles d'Auxerre Euêque de Bethleem & Hebron, 1450. le même.

Vulfran le Blanc Picard de nation, Euêque de Bethleem mil deux cens trois. Idem.

Raymond de Corsaue Euêque de Mayorque. Mallet liu. 1. ch. 77.

Pierre Boucher Euêque de Tines dans l'Archipel 1291. Mallet liu. 1. chap. 77.

C

Iean de Roüen Euêque de Capha en Tartarie, & puis de Tauris en Perse: le même.

Guerin du Mans Euêque de Sauonne, par Benoit onzieme 1303.

Iean *de Peddio* du Puy en Velay, Euêque de Catanie en Sicile.

Pierre Bachier Euêque de Tines.

Etienne Paris Euêque d'Abellonne.

Iean Gautier Suffragan de Tarantaise.

D

Iean Marchand profez de Sens Euêque de Bethleem.

Vn autre Iean Marchand profez du Couuent de l'Ile, Euêque de Bethleem.

Nicolas de Rheims Euêque de Baruth en la Palestine.

Guillaume Euêque d'Antaque.

Hugues des Courts Euêque de Bethleem.

Iagardus Euêque de Bethleem.

Robert Normand Euêque de Papho en Cypre.

Etienne d'Orleans Euêque d'Abellonne.

Louys de Videbyen Arthesien Euêque de Sarepta.

Michel François de l'Ile Euêque de Salubre.

Paschal Maupajets Euêque de Salubre.

Tous ces Euêques son tirez du liure intitulé *Concertatio Prædicatoria*, d'Antoine de Sienne, de Leandre Albert, de Michel Pio, & du Pere Antoine Mallet. I'en laisse la creance au Lecteur, n'ayant pas examiné à la rigueur cecy, comme i'ay fait les autres.

Quelques memoires suruenus pendant l'impression, touchant le Conuent de Fan-jaux, & les deux Monasteres de Religieuses à Dijon & Autun.

POur le Conuent de Fan-jaux le Reuerend Pere Iean Court Prieur d'iceluy en cette année mil six cens quarante six, n'ayant receu que fort tard mes lettres d'auis, m'a enuoyé le plus diligemment qu'il a pû, ce qui étoit de plus autentique de la fondation de sa maison, de quelques particularitez de la vie de S. Dominique, & le tout signé des Consuls de la ville Messieurs de Marion, Brunet, Pons, & Allene, paraphé du Notaire Royal Millhau, & seellé des armes de la ville. La il est dit, que l'an mil deux cens soissante, le sieur Raymond Terré, en latin *Terreni*, habitant de la ville de Fanjaux, fonda ce Conuent; ordonnant par son testament, qu'il fut baty dans sa maison & les iardins contigus à icelle. En vertu de laquelle donation, nos Peres commencerent à bâtir dans vn lieu de la ville, qui s'est depuis appellé au langage du pays, *Bourquet Sanct Domenge*, duquel ancien batiment l'on void encore quelques vestiges, sçauoir est vne maitresse muraille du côté de la ruë, batye de pierres de taille, qui a treize cannes & demye de longueur, & cinc de largeur, percée de quatre fenetrages, chacun à deux veuës, par le partage qu'en fait vne colomne de marbre, coëffée de son chapiteau de méme étoffe, auec vn grand portail de dix pans de largeur. Nos Peres étans contraints de quitter ce premier lieu, ils s'en sont defais entre les mains de noble Iean de Mondicourt Seigneur du Mortié.

De cecy il faut corriger ce que i'ay êcrit sur mes premiers memoires vn peu confus au fueillet 691. que cette fondatiõ fut par Raymõd de Durrefort, & enuiron l'an 1320. & faut ajouter que cedit premier lieu donné par ledit sieur Terré, étant fort étroit, & tout contre l'Eglise Parrochialle, & fort éloigné du lieu que Saint Dominique auoit honoré de ces miracles, où il y auoit pour memoire d'iceux vn petit Oratoire, nommé *Capella Sancti Dominici*, nos Peres demanderent permission au saint Siege, de transferer leur Conuent audit lieu, & l'obtindrent par Bulles expresses données par Innocent sizieme, en Avignon le premier iour d'Octobre, le troisieme de son Pontificat, qui deuoit être l'an 1355. puis qu'il fut creé l'an 1352. On a l'original dans les Archiues, lequel ne porte

autre chose, que les causes du transport, & l'octroy de la permission de le faire. Auec cette permission, nos Peres quitterent ce premier lieu & vindrent à celuy-cy, où depuis l'an mil trois cens quarante-huit, par permission de Clement sizieme, ils auoient procuré que fut baty ce petit Oratoire. Ils en ont encore la Bulle, dattée d'Auignon le quatrieme des Ides de Iuin, le sizieme an du Pontificat de Clemẽt VI. c'est à dire 1348. puis qu'il fut creé l'an mil trois cens quarante-deux. Celuy qui fut chargé de l'execution de cette Bulle, fut Messire Louys Biscop, Curé de l'Eglise Paroissialle de Nôtre Dame de Fan-jaux.

De cecy il faut corriger ce qu'au feüillet 691. nous auons écrit, prenant vn *qui pro quo*, lorsque nous disons que ce lieu appartenoit à Messire Guillaume de Durfort, lequel le donna à nos Religieux. Il est vray que ce lieu étoit sien, mais il ne le donna pas à nos Religieux, étant du tems même de Saint Dominique; Ce furent ses petis & arriere neueux, ou d'autres qui l'auoient achetté d'eux, léquels cent ans & plus apres la mort de Saint Dominique, le vendirent à nos Religieux.

Ils l'acheterent lontems auant leur transmigation, par les assistances que les Religieuses de Proüille, vrayes filles de Saint Dominique, leur pretterent fauorablement; car ie trouue dans ces memoires que Charles quatrieme Roy de France & de Nauarre, leur en donna l'amortissement par lettres patentes, expediées à Pierre-Font, l'an mil trois cens vint-cinc, au mois d'Octobre, ce qui me fait croire, que portez d'affection à ce lieu, que Saint Dominique auoit honoré de ses miracles, eux & les Religieuses de Proüille, firent leurs effors pour l'auoir, & enfin l'obtindrent.

L'ayant achetté, & en ayant obtenu l'amortissement, ils obtindrent permission du Pape Clement VI. l'an mil trois cens quarante-huit, pour faire bâtir vne petite Chappelle, dans la salle où le liure de Saint Dominique ietté par trois fois dans le feu, ne brula point du tout. Par apres l'an mil trois cens cinquante cinc, ils ûrent permission de s'y transferer, & y batirent le Couuent, lequel subsiste encore maintenant. Auparauant que d'y passer, enuiron deux ans, le Receueur des deniers Royaux exigea quelque somme de ce lieu, soit iustement soit iniustement, que nos Religieuses de Proüille payerent, tant elles étoient zelées pour en affermir la possession à l'Ordre, dequoy le Roy Iean auerty, leur fit rendre la somme, dont on a encore les lettres Royaux, dattées à Paris le vint deuzieme Decembre 1353. Onze ans apres, le Roy Charles luy succedant, accrut l'enceinte de ce lieu de deux arpens de terre qu'il donna à nos Peres; dont on a les lettres expediées à Paris l'an mil trois cens soissante-quatre, au mois d'Octobre. Dans cette même année mil trois cens soissante-quatre, qui fut neuf ans apres la transmigration de nos Religieux du premier lieu à cettuy-cy, ils firent accommoder & batir la Chappelle de S. Dominique dans l'état qu'elle se void à present.

Le reste que nous auons écrit au feüillet 691. s'accorde auec tous

ces papiers, mais voicy vn prodige digne d'eternelle memoire, qui merite que Messieurs de Fanjaux prennent pour vn des Patrons de leur ville Saint Dominique. Eux mémes signēt dans ces papiers, que l'an mil cinc cens huittante-quatre, le douzieme de Mars, iour & féte de Saint Gregoire, lequel étoit en cette année le quatrieme Dimanche de Caréme, où l'on celebroit en nôtre Eglise le Iubilé du tres-saint Sacrement de l'Autel, les Heretiques vindrent attaquer la ville, pour y faire les mêmes rauages qu'ez autres. Ils attacherent deux petars à la porte qui s'appelloit la porte de la Font, & y ayans mis le feu, tant s'en faut qu'ils fissent ouuerture, qu'au contraire ils repousserent en arriere. Le bruit s'epandant iusques au Monastere de Proüille, les Religieuses mirent la tête à la fenêtre, & virent en l'air vn Religieux de l'Ordre, tenant en main vn baton, & en menaçant nos seditionnaires Caluinistres, lêquels s'enfuyrent à l'aspec de cét homme du Ciel. Les habitans du faux-bourg virent la même chose, d'où l'on conclud assurement, que c'étoit Saint Dominique, lequel est ainsi depeint auec vn baton en la main au Monastere de Proüille, & lequel protege speciallement cette ville de Fan-jaux.

Outre ces choses, ces papiers confirmēt ce que nous auons écrit liure 2. chapitre 34. comme l'an mil deux cens six le Monastere de Proüilles fut commencé, que la même année, le iour de Saint Iean l'Euangeliste, neuf Damoiselles de Fanjaux se conuertirent, & entrerent dans le sudit Monastere, comme l'an mil deux cens sept; ce A miracle du liure de Saint Dominique ietté dans les flammes sans se bruler, arriua dans la maison de Noble Raymond, *& non Pierre*, de Durfort, size à la ruë des Caualiers, ou ruë en Pelice, dans laquelle est à present le Conuent. Et enfin ces mêmes papiers verifient le miracle que nous auons rapporté fol. 214. en la personne d'vn seruiteur du Monastere de Proüille B nommé Georges, à qui Saint Dominique restitua la langue l'an mil cinc cens trente-trois, que les voleurs luy auoient couppé.

Memoires particuliers du Monastere des Religieuses de Dijon.

CEt insigne & Saint Religieux Clement Oudin, n'o- C mettant rien de ce qu'il pouuoit entreprendre à la gloire de Dieu, destina vne partie de ses trauaux à établir en la ville de Dijon vn Monastere de Religieuses de l'Ordre de Saint Dominique, lêquelles veculsent en l'étroitte obseruance de leurs regles. Il en poursuyuit la licence aupres des Superieurs de l'Ordre, il en obtint Bulle du Pape, consentement de la ville, & D permission du Parlement. Rien ne manquant plus qu'vne fondatrice, Dieu luy suscita vn bonne Damoiselle nommée Ieanne de Cheutiers, laquelle presenta sa maison pour seruir de commencement à vn si bon euure.

Ce fut assez à vn cœur plein de confiance en Dieu, comme le sien, pour ozer executer à bon escient ce qu'il auoit proietté, & qui deman-

doit bien d'autres preparatifs : Il A partit de Dijon, s'en vint en Auignon, & fit instance aux Reuerendes Meres de Sainte Praxede, lêquelles fleurissoient en toute sorte de pieté & d'obseruance, d'enuoyer quelques Religieuses pour fonder vn Monastere en cette ville de Dijon : elles qui bruloient d'vn pareil desir que le Pere, de prouigner & dilater l'Ordre de leur Saint Patriarche, ne manquerent de repon- B dre par effet aux demandes personnelles du Pere : elles enuoyerent la Reuerende Mere Isabeau d'Armandy, la Mere Louyse Paschal, & la Mere Françoise Pouillaillon, lêquelles étant conduittes du Pere, arriuerent heureusement le quatorzieme de Nouembre l'an mil six cens douze.

Elles se logerent d'abord en la maison de la susditte Damoiselle, & le premier iour de Decembre suiuant, la Cour de Parlemẽt approu- C ua l'erection du Monastere : Il fut dedié à l'honneur de la Seraphique Sainte Catherine de Sienne, & iusques à present a perseueré dans la plus etroitte & rigoureuse obseruance des Regles de l'Ordre. La Mere Isabeau d'Armandy vecut seulement trois ans, & mourut en grande opinion de vertu : la Mere Françoise Pouillailon fut obligée par ses infirmitez de retourner en D Auignon, où elle mourut peu de tẽs apres, en pareille odeur de pieté & d'obseruance. La seconde qui fut la Mere Louyse Paschal, a soutenu elle seule tout le faix de cette fondation, & apres y auoir heureusement trauaillé, fut appellée de Dieu l'an 1643. comme nous dirons és remarques de ses vertus, au 8. volume des vies des Saintes.

La premiere fille qui prit l'abit en cette nouuelle maisõ étoit de la tres noble famille des Chazans ; elle s'appelloit Marguerite Sommaise de Chazan, & sept ans apres sa vêture mourut la premiere dans vne grande edification. Depuis elle, iusques à cette année mil six cens quarante & six, soissante & trois ont pris le Saint habit & fait professiõ, déquelles il y en a dix-huit decedées, & qui ont laissé de bons exẽples de vertu : les autres acheuent leurs Couronnes en cette vie au nombre de quarante quatre, déquelles il y en a six en diuerses fõdations, & les autres resident en leur maison originaire : Par leur moyẽ il y a û six Monasteres etablis, sçauoir est à Semur, à Chalons, à Toul, à Poitiers, à Baune, & à Autun. I'ússe volontiers écrit leurs noms, si les memoires en ûssent eté chargez, pour l'inclination & affection que i'ay toujours porté à leur maison, ayant eté present à leur fondation, & conceu mes premieres deuotions à l'Ordre en cette ville de Dijon, l'an 1614. lors de leur etablissement.

Memoires particuliers pour le Monastere des Religieuses d'Autun.

DEpuis ce que i'ay fait imprimer au feuillet 984. i'ay receu les memoires tres amples de sa fondation, par la Reuerende Mere Brigitte de l'Enfant Iesus. Elle attribuë ses premiers commencemens à vne deuote Damoiselle nõmée de la Chambre, & à vn tres vertueux Chanoine de l'Eglise Catedralle d'Autun nommé Messire Barbier, lêquels poursuyuirent

mille liures, qui font en tout la ſomme de quinze mil liures.

Cet homme de bien fit toutes les aumones auec tant de pureté d'intention, qu'il nût pas voulu être nommé, ſi la choſe ût eté poſſible, mais n'y ayant pas de moyen, il fit d'vn autre coté ce qu'il put, pour refuſer la qualité de fondateur. Lors que le tabernacle fut fait, il temoigna qu'il n'auoit plus rien à ſouhaitter, puis qu'il auoit logé le tres-Saint Sacrement : ce deuot ſenti ment fut ſi agreable à Dieu, que huit iours apres il le logea dans le Ciel, couronnant d'vne ſainte mort ſes trauaux, infirmitez, douleurs & charitez. Il eſt inhumé dans l'Egliſe, iuſques à tant que la chappelle des Seurs ait eté batie, au milieu de laquelle ſes os ſeront tranſportez, comme fondateur & Pere de cette maiſon. Il deceda l'an 1645. le iour de Saint Martin, & ſa memoire viura pour vn iamais en cet euure, parmy les hommes.

Auec toutes ces charitez la S. pauureté ne laiſſe de gouuerner toujours puiſſamment, car cette ſomme n'ayant eté employée qu'en prieres, il faut d autre aliment pour l'entretien de la communauté. Elle n'a point encore fait de peur aux filles d'Autun qui la viennent embraſſer dans ce Monaſtere : Deja elles en ont receu neuf, dont la premiere s'appelle Seur Marie Catherine de la Sainte Trinité.

La ſeconde, Seur Catherine de l'Annonciation.

La troiſieme, Seur Elizabeth de l'Aſſomption.

La quatrieme, Seur Marie Dominique de l'enfant Ieſus.

La cinquieme Seur Gabrielle Marie.

La ſixieme, Seur Maddeleine de tous les Saints.

La ſettieme, Seur Colombe de Ieſus.

La huittieme, Seur Hyacinthe de la Mere de Dieu.

La neuuieme, Seur Anne de tous les Saints.

Ie n'attens autre choſe de cette nouuelle maiſon, que d'etre vne Pepiniere d'ames Saintes, par ce que l'eſprit de la vie interieure y eſt heureuſement etably : chaque année elles font les exercices des dix iours, chaque mois elles prennent vn iour de recollection ; chaque ſemaine vne heure d'extrordinaire le Samedy, pendant laquelle toutes font l'examen de la Semaine, la renouation des veux, & quelque penitence deuant la Sainte Vierge, toutes vaquent ſerieuſement à l'oraiſon mentale, aux viſites du Saint Sacrement, & à vne grande preſnece de Dieu I'en dirois dauantage, ſi ie ne craignois d'offencer la modeſtie de celles qui les gouuernent.

Fin du premier volume des vies des Saints de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE
LYON
1895

Digitized by Google

Digitized by Google